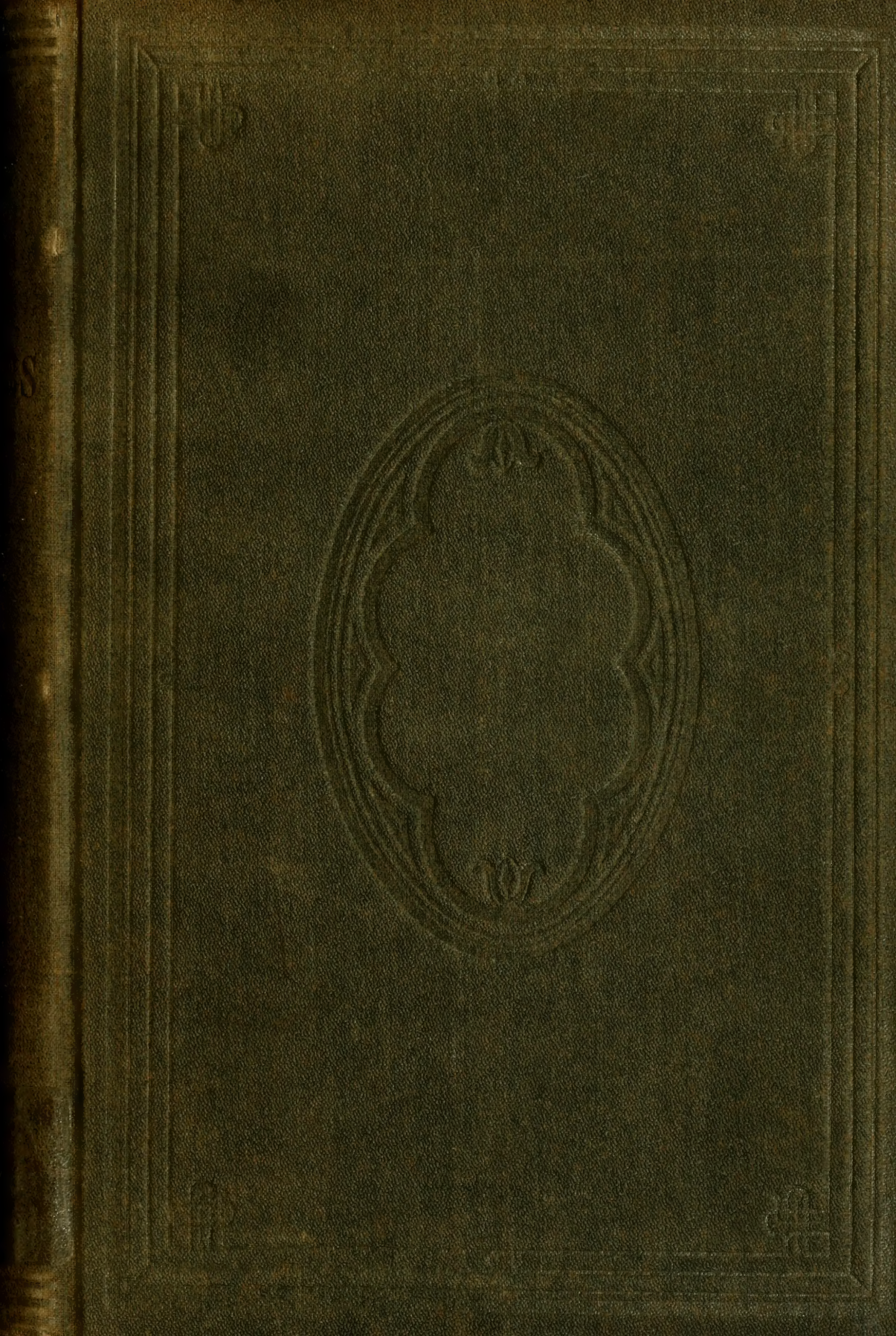

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased.

Bound April, 1889.

25199.

6045

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME LXXXVII. — 1er MAI 1888.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-SEPTIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1888

25199.

LA VOCATION

DU

COMTE GHISLAIN

DEUXIÈME PARTIE (1).

VIII.

Le contraire de l'amour n'est pas l'aversion, c'est l'indifférence. La haine n'oublie pas. Mlle de Trélazé pensait très souvent au comte de Coulouvre. Quoique son frère Fernand, silencieux comme le tombeau, n'eût révélé à personne sa déplorable méprise, elle ne pouvait la pardonner à Ghislain. Elle le considérait comme le vrai coupable. Pourquoi s'était-il trouvé là, dans cette charmille? Que n'était-il resté à Bois-le-Roi? Ce baiser qu'elle avait donné, il lui semblait que ce grand jeune homme le lui avait dérobé par violence ou par ruse, qu'il l'avait pris malignement, frauduleusement, et voilà la justice féminine.

Son frère lui avait dit :

— Tu es absurde, ma chère. *Primo*, il est bien innocent de ton étourderie, et *secundo*, si tu veux qu'il oublie, oublie toi-même.

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

Elle n'entendait pas raison. Elle répondit que M. de Coulouvre lui était odieux, qu'il lui déplaisait souverainement, qu'elle s'arrangerait pour ne plus le revoir. Fernand n'insista pas, il avait bien autre chose en tête. La Société de géographie de Paris préparait un banquet en son honneur, et il se repaissait des fumées de sa jeune gloire.

Mlle de Trélazé était fort attachée à sa cousine germaine, Mlle de Valbreuse. On avait habité ensemble un couvent, et on venait de passer à Cannes un hiver très mondain. Ces demoiselles ne comprenaient pas qu'elles pussent vivre sans se voir. Les jeunes filles commencent presque toutes par le roman de l'amitié, qui prépare à l'autre, et qui n'est pas toujours le moins romanesque des deux. Léa écrivit un soir une longue lettre à sa cousine. Après avoir raconté le mortel et dévorant chagrin que lui causait l'absence de sa chère Sophie, après avoir ajouté que son unique consolation était la pensée que son désespoir était partagé, elle continuait ainsi :

« On mène ici une vie bien tranquille, tout unie, un peu monotone, tout à fait dans le goût de maman, dont l'idée est que le parfait repos ressemble beaucoup au parfait bonheur, que les existences bien réglées doivent faire aussi peu de bruit que possible, marcher sur la pointe des pieds, un doigt sur la bouche... Chut! ne parlez pas si haut!.. Nous nous faisons, ma Sophie, une autre idée des joies parfaites. Il nous faut un peu plus de mouvement, un peu de tapage, des incidens divers et choisis; une aventure ne nous dégoûterait pas, pourvu qu'elle fût agréable, bien entendu, car il en est de si fâcheuses qu'on ne peut s'en souvenir sans un frémissement d'horreur.

« Oui, ma chérie, j'ai éprouvé, en arrivant ici, une cruelle contrariété, oh! plus que cela, un gros ennui, un gros chagrin. De temps à autre, on voit paraître au Colombier un jeune homme que je ne puis souffrir. Ne me demande pas ce qu'il a de déplaisant; il me déplaît parce qu'il me déplaît. Malheureusement, il est notre proche voisin. Pour avoir de l'air et de la vue, j'avais prié qu'on me logeât dans les combles. J'en suis aux regrets : de ma lucarne, j'aperçois le château de ce monsieur; si j'avais une lunette, je pourrais à la rigueur le contempler se promenant dans son parc, les mains derrière le dos. Nous ne sommes séparés que par la Seine, et on a eu la triste idée de construire entre Bois-le-Roi et Chartrette un pont suspendu, comme si on avait pressenti que nous pourrions avoir envie de nous fréquenter, lui et moi. Ne va pas t'imaginer pourtant que ce soient mes beaux yeux qui l'attirent au Colombier. C'est à mon oncle Silvère qu'il réserve ses attentions. Je doute que mon oncle l'aime beaucoup : il le définit un jeune homme

qui a des impressions et qui les prend pour des raisons. Tu me diras que, toi et moi, nous en faisons tout autant; mais du moins nos impressions sont justes et nos raisons sont bonnes, tandis que les siennes... Je le soupçonnais de vouloir se faire missionnaire, lui aussi. Qu'il s'en aille bien vite prêcher dans l'Annam, qu'il ne faut pas confondre avec la Chine, et qu'il nous laisse tranquilles! Point du tout; à la seule fin de m'être désagréable, il ne partira pas. Te souviens-tu que ma tante nous a grondées un jour parce que nous disions d'un monsieur qui ne nous revenait pas : « Voilà un être bien déplaisant! » Elle nous a dit que les messieurs, agréables ou non, n'étaient pas des êtres. Oh! pour celui-ci, je te réponds que c'est un être et un être qui me déplaît.

« Tiens, Sophie, mon cœur éclate; je veux le soulager en te disant tout. Garde bien mon secret, qui n'est connu que de Fernand. Cet Africain a été moins bavard que je n'osais l'espérer. Le 10 avril, nous arrivions à Chartrette, moi le matin, lui le soir. Je voulus le mystifier en me déguisant en femme de chambre, et, quoiqu'il prétende le contraire, il ne m'a pas reconnue du tout. Jusque-là, tout allait bien, mais après une bonne idée, il m'en vient une mauvaise; je me dis : « Sautons-lui brusquement au cou ; il sera le plus étonné des hommes de se voir embrasser si tendrement par la soubrette qui l'a servi à table. » La nuit tombait, je m'embusque dans une charmille; j'entends venir quelqu'un, je m'élance, la bouche en avant et le cœur sur la bouche, et j'embrasse... qui? l'autre, le Ghislain de Coulouvre. Aujourd'hui encore, je n'y peux penser sans avoir la chair de poule. Te figures-tu ta Léa?.. J'aurais voulu mourir, rentrer sous terre. Et lui, diras-tu, qu'a-t-il fait? Je dois lui rendre la justice qu'il a légèrement tressailli; mais, après tout, il ne semblait pas trop surpris de la riche aubaine qui lui arrivait, il venait de toucher son dû. Je ne suis pas bien sûre qu'il ait cru à une méprise; il est capable de s'imaginer que j'ai feint de me méprendre, que je le trouve charmant, que pendant tout le repas je l'avais mangé des yeux, et que je n'ai pu résister à l'envie de lui témoigner ma tendresse très passionnée... Ah! ma Sophie, nous avions bien raison de dire que certains événemens sont écrits, qu'on n'évite pas certains malheurs, qu'il y a dans la vie quelque chose de fatal. Quelle horrible fatalité, ma bien-aimée!

« Que faire après cette catastrophe? Je n'avais à choisir qu'entre deux partis, ou ne plus le revoir, ou lui dire quelque impertinence qui le guérisse de sa fatuité et dissipe à jamais toutes les sottes illusions qu'il peut se faire à mon sujet. Oh! que ne peut-il lire dans mon âme! Mais il me fait peur, et je le fuis avec une application, avec une persévérance dont tu serais édifiée. Le malheur est que, depuis quinze jours, mon oncle, qui avait besoin de repos, ne quitte

plus le Colombier. Il en résulte, Sophie, que ta Léa est dans des transes perpétuelles et toujours sur le qui-vive. A chaque coup de sonnette, je me dis en frémissant : C'est lui ! et je reste un pied en l'air, prête à détaler. Hier, ne s'avise-t-il pas d'entrer par la petite porte du jardin, qui était demeurée ouverte? Je greffais un rosier, talent récemment acquis, où j'excelle. J'étais en train de nouer un fil de laine rouge autour de ma greffe, j'aperçois l'ennemi; greffe, greffoir, laine, je laisse tout tomber et je cours me blottir derrière un buisson. Je suis persuadée qu'il m'a vue me sauver et me cacher. Il n'en reviendra pas moins.

« Ce qui me désole, c'est qu'autour de moi tout le monde le trouve aimable, délicieux. On le dit beau garçon; ce n'est pas mon avis, et son bec d'aigle me paraît crochu. On a décidé qu'il avait l'air très distingué; je trouve, moi, que ses manières sont froides et hautaines. Fernand le tient pour un parfait galant homme. S'il était galant homme, il aurait quelque égard pour la situation cruellement fausse et vraiment insupportable où je me trouve, et, par délicatesse, il s'abstiendrait de reparaître. Point du tout : deux fois, trois fois la semaine, il passera tranquillement son grand pont, ce pont maudit, cet éternel pont. Il y a des heures où je rêve à des accidens possibles. Je n'attenterai pas à sa vie, mais enfin il arrive quelquefois des accidens. Ma bien-aimée, que ferais-tu à ma place? Vraiment, on ne peut pas vivre ainsi, mon existence est intolérable. Je t'en supplie, ne me refuse pas tes conseils. »

Il aurait fallu que le comte Ghislain n'eût point d'yeux pour ne pas s'apercevoir que Mlle de Trélazé se blottissait derrière un buisson lorsqu'il arrivait au Colombier par la petite porte du jardin. On aurait pu douter qu'il eût du cœur s'il n'avait pas cherché l'occasion de se réconcilier avec elle, d'effacer un fâcheux souvenir en lui témoignant les politesses les plus respectueuses. On l'eût accusé aussi de manquer d'imagination s'il n'avait pas été curieux de revoir une charmante fille, qui avait procuré à ses sens une émotion toute nouvelle, quand il pensait en avoir fini pour toujours avec les surprises. Le comte Ghislain avait une imagination, un cœur, des yeux. C'était un prêtre qu'il venait relancer au Colombier; mais il eût été bien aise, en le quittant, de rencontrer Léa dans l'escalier, au salon, dans la cour, dans le parc, et de rentrer en grâce auprès de sa fuyante ennemie. Il avait désormais deux raisons pour une d'aller souvent à Chartrette, et pour constater que ces deux raisons s'embrouillaient quelquefois dans son esprit et au bout de sa plume, il suffit de lire quelques passages de son journal, qu'il avait recommencé d'écrire : c'était son habitude dans ses jours d'hypocondrie.

« 2 mai. — J'ai rapporté ce matin à l'abbé Silvère un livre de

l'abbé Gerbet, qu'il m'avait prêté et qui ne me plaît qu'à moitié. J'ai peu de goût pour les dévotions aimables, pour les roses mystiques. Mes préférences sont pour les dogmes durs, pour une religion fondée sur le mépris de la vie. L'abbé était dans sa chambre; il écrivait des lettres, sa correspondance est infinie. Je l'ai laissé à ses écritures. En m'en allant, j'ai aperçu la queue d'une robe qui s'enfuyait. Quand donc finira cet enfantillage? »

« 14 mai. — L'abbé Silvère est venu déjeuner chez moi ce matin. Dans l'Annam comme au Tonkin, tous les missionnaires, paraît-il, fument la pipe. Il avait apporté la sienne. En sortant de table, quand nous fûmes seuls dans mon petit salon, il la tira de son étui, me la montra timidement; il avait l'air de me présenter sa maîtresse, une de ces maîtresses qu'on n'ose point avouer. Puis, avec son rire d'enfant:

« — Je ne vous scandalise pas?

« Je le mis à l'aise. Il la bourra, l'alluma, et, tout en fumant, il me promena dans l'Indo-Chine. Il m'expliqua que les seuls ennemis des missionnaires sont les lettrés ou mandarins, que là-bas les gens du peuple n'ont point de fanatisme, que leur cerveau est une page blanche où l'on peut écrire ce qu'on veut, qu'ils n'ont pas d'autre religion sérieuse que le culte des ancêtres. Il me parla à ce sujet de la polémique qui éclata, vers la fin du XVIIe siècle, entre les jésuites et les dominicains, les uns autorisant les rites observés en Chine pour les morts, les autres les condamnant comme superstitieux et entachés d'idolâtrie. L'opinion des dominicains ayant prévalu, la Chine fut fermée pour longtemps au christianisme.

« Bien qu'il n'appartienne pas à la Société de Jésus, il est un peu jésuite, quelque peu casuiste et diplomate; c'est, je crois, le sort inévitable de tout prêtre éclairé.

« — Êtes-vous, lui dis-je, en cette matière, pour la tolérance des jésuites ou pour les sévérités dominicaines?

« Il s'échappa.

« — La religion des morts, me dit-il, est le plus ancien et le plus universel des cultes. A l'époque où parut le christianisme, Rome, englobant tous les peuples dans son empire, avait détruit les petites patries, ardemment aimées autrefois, et les dieux politiques, qui en étaient les protecteurs, les gardiens, n'avaient plus rien à faire; c'était César qui gardait les cités. Tout l'intérêt se reporta des choses de la terre sur les choses d'outre-tombe, et des cultes nationaux sur les dévotions mystérieuses et domestiques. On vit se multiplier sur toute la surface de l'empire romain des confréries qui étaient avant tout des sociétés d'assurance funèbre

et d'enterrement mutuel. Les déshérités, les humbles qui en faisaient partie étaient sûrs que le collège pourvoirait aux frais de leurs funérailles, que le jour de leur mort il y aurait des yeux pour les pleurer, que non-seulement on leur rendrait les derniers devoirs, que leur ombre recevrait à jamais les honneurs nécessaires à son repos. La famille antique fournissait à ses ancêtres de quoi se nourrir et se vêtir dans leur tombeau. La vue d'une étoffe suffit pour habiller une ombre, un simulacre de nourriture pour l'entretenir, une goutte du vin des libations pour l'abreuver. Ce qui explique, au point de vue humain, le triomphe du christianisme et la rapidité de ses progrès, c'est que, conformément à l'esprit du temps, les petites églises qu'il fonda partout célébraient à leur façon le culte d'un mort. Mais ce mort auguste est un dieu qui repaît ses fidèles de sa chair et de son sang; en retour, on nourrit son ombre divine en donnant du pain aux petits de ce monde qui en manquent, on le désaltère en leur donnant à boire.

« — Vous n'avez pas répondu à ma question, lui dis-je dans l'espoir de l'embarrasser. Autorisez-vous vos convertis annamites à honorer leurs ancêtres selon certains rites, et feignez-vous d'approuver ce que vous blâmez au fond de l'âme?

« Cet ex-voltairien, qui se souvient malgré lui de Voltaire comme un convalescent pense à sa goutte, dont il est peut-être mal guéri, me répliqua :

« — Je me rappelle avoir lu dans ma jeunesse un passage des *Lettres chinoises* où il est dit que la raison arrive tard, qu'elle trouve la place prise par la sottise, qu'elle ne chasse pas brusquement l'ancienne maîtresse de la maison, mais qu'elle vit avec elle en la supportant, et peu à peu s'attire toute la considération et tout le crédit.

« — Ah! ah! monsieur l'abbé, lui dis-je, vous sacrifiez, vous aussi, à la politique!

« — Non, me répondit-il avec chaleur, je crois être religieux en étant tolérant. Saint Augustin n'a-t-il pas dit qu'il n'est pas de doctrine si fausse qu'on n'y puisse trouver un grain de vérité? Les Annamites, pour fortifier leur courage, mangent le cœur de leur ennemi mort; c'est ce qu'ils appellent se donner du *gan*. Tout ce qu'il y a de vrai au fond des erreurs humaines, la vérité divine se l'approprie. C'est ainsi qu'elle se donne du *gan* et qu'elle fait la conquête du monde.

« Vers trois heures, il remit sa pipe dans son étui et retourna au Colombier. Je le reconduisis jusqu'à mi-chemin. Comme nous arrivions à l'entrée du pont, j'avisai sur l'autre rive Mlle de Trélazé, qui, assise sur une pierre, surveillait ses petites sœurs, occupées à pê-

cher à la ligne. Je la vis se lever brusquement, et je démêlai son petit manège. Elle m'avait reconnu, et partagée entre la crainte de s'exposer aux hasards d'une funeste rencontre et son devoir, qui l'obligeait à ne pas laisser les deux jumelles seules au bord de l'eau, elle leur commandait de la suivre ; mais le poisson mordait et on refusait de s'en aller. L'instant d'après, je la saluais gravement, respectueusement. Les pommettes rouges, elle me répondit par un salut très court. Je ne voulus pas la chagriner plus longtemps, je rebroussai chemin, sans me retourner.

« On dit que le mariage est quelquefois une bonne fin ; j'en doute ; en revanche, il y a des cas où il serait un bon commencement. On s'épargnerait bien des erreurs, bien des repentirs ; ce serait un allègement pour la vie et la mémoire. »

« 25 mai. — Cet homme est insaisissable. Il était dans un de ses jours d'humeur sardonique. Deux livres étaient ouverts sur sa table, et, à tour de rôle, il lisait une page des *Tusculanes* et un chapitre de *Don Quichotte*.

« — Pour bien remplir et bien régler sa vie, me dit-il, il faut la partager entre les vivans et les morts.

« Puis il parla de don Quichotte.

« — En délivrant des forçats, qu'il considérait comme des opprimés, poursuivit-il, le chevalier de la Triste figure a peut-être causé la mort de plus d'un honnête homme ; mais si quelqu'un s'était avisé de s'en plaindre, la lance en arrêt, il aurait allégué l'infaillible autorité de sa mission. Le malheur est qu'il se l'était donnée à lui-même.

« Je compris à qui il en avait et je lui demandai, un peu sèchement, à quoi se reconnaissent les vraies missions.

« — A une joie secrète, qui est le signe d'une bénédiction divine. Jusqu'à la fin, don Quichotte fut triste.

« Comme je sortais, j'entendis à travers une porte la voix de Mlle de Trélazé. Elle disait sur un ton vif à ses sœurs, qui sans doute étudiaient mal leur leçon :

« — On n'est pas dans ce monde pour s'amuser, mesdemoiselles. C'est moi qui vous le dis, j'en sais quelque chose.

« — Tu as donc des chagrins, Léa?

« — Eh ! oui, j'ai des chagrins.

« Que ne les échange-t-elle avec les miens ! J'en ferais mes joies.

« Je sentais gronder en moi une sourde colère. Je m'en suis pris à une pauvre créature bien innocente de mes ennuis, qui n'avait rien à voir dans cette affaire. Je venais de rentrer quand on m'annonce une visite. Je descends au salon, et je me trouve en présence d'une femme à la gorge opulente, au grand nez busqué, vêtue

avec une simplicité presque austère. Elle tenait dans ses mains croisées une bourse en velours noir, et elle contemplait un portrait, semblant plongée dans une extase. C'était Mme Demante, qui prenait la liberté grande d'admirer le portrait de ma mère.

« — Quelle admirable personne! me dit-elle avec un accent onctueux et d'un air pénétré.

« Elle m'expliqua l'objet de sa visite. La maison d'un tisserand a brûlé la nuit dernière. On n'a rien pu sauver; le malheureux est chargé de famille, il a sept enfans sur les bras. D'accord avec M. le curé, Mme Demante a pris l'initiative d'une quête; elle connaissait trop mon bon cœur pour douter un instant de mon empressement à m'associer à sa bonne œuvre.

« Je lui répondis que je faisais mes charités en personne, que je m'informerais et ferais tenir directement mes secours aux incendiés. Elle changea aussitôt de contenance et me dit du haut de sa tête :

« — Comme il vous plaira, monsieur le comte.

« Je la reconduisis jusqu'à la grille. Elle se retourna pour me jeter un mauvais regard. Je crois pourtant avoir été poli. »

IX.

Quoiqu'elle se fût juré de n'avoir plus d'idées, Mlle de Trélazé, depuis le commencement de juin, roulait un projet dans sa tête et tâchait de persuader à sa famille que, par une belle après-midi, ce serait une chose charmante d'aller faire un lunch sur l'herbe dans la forêt de Fontainebleau, du côté de Marlotte. La baronne, selon sa coutume, abondait en difficultés. Le baron se souciait peu de quitter ses affaires; il croyait fermement que ses ouvriers et ses champs ne pouvaient se passer de lui une demi-journée, qu'à peine avait-il le dos tourné, rien n'allait plus. Il pensait aussi que lorsqu'on a l'infini bonheur de vivre à Chartrette, il ne reste rien à désirer, qu'il faut être fou pour aller chercher ailleurs d'insipides plaisirs, sans compter que les repas sur l'herbe ne lui disaient rien.

— S'asseoir bêtement sur un gazon humide ou brûlé, disputer son verre aux mouches et ses jambes aux fourmis, la belle réjouissance! En bonne foi, Léa, quel agrément peux-tu te promettre de la petite fête que tu nous proposes?

— Celui de faire un jour par hasard quelque chose que je ne fais pas tous les jours.

Heureusement, l'abbé Silvère plaida sa cause : il était curieux de revoir la Gorge aux loups et la Mare aux fées. Dès qu'il se fut

prononcé, les objections tombèrent. Bourriches, pâtés, paniers aux bouteilles, Léa se chargea de tout préparer, de pourvoir à tout, et à la mi-juin, après avoir déjeuné très sobrement pour demeurer sur son appétit, on se mettait en route dans un grand break, attelé de trois vigoureux percherons, deux au timon, le troisième en flèche.

Il se trouva que, par une funeste conjonction des astres, le même jour, presque à la même heure, le comte Ghislain proposait à Eusèbe Furette de faire avec lui un tour en forêt. Ils partirent en phaéton et se dirigèrent du côté de Marlotte. Chemin faisant, la conversation tomba sur Mlle Léa de Trélazé. Eusèbe l'avait rencontrée l'avant-veille se promenant à cheval avec son frère. Déguisée en femme de chambre, elle lui avait paru exquise ; vêtue en amazone, elle avait ému plus fortement encore son imagination prenable. Il déclara à Ghislain que cette brune était la plus belle créature du monde.

— Peste! quel enthousiasme, mon cher Eusèbe! Mlle de Trélazé est une charmante personne, mais elle ne me plaît pas.

— Que faudrait-il avoir pour vous plaire?

— Le sens commun, et je crains qu'elle n'en manque.

— Sur quoi jugez-vous qu'elle n'a pas le sens commun? Et, au surplus, est-on tenu d'être raisonnable quand on a de si beaux yeux? Il y a du soleil dans ces yeux-là. Ils éclairent, ils réchauffent, c'est un bain de lézard.

— Inflammable comme vous l'êtes, je vous engage à ne plus vous promener aux environs de Chartrette. Vous en rapporteriez des chagrins.

— Bah! ne vous faites aucune inquiétude à mon sujet ; je n'ai jamais désiré ce que je ne puis avoir. Il y a des femmes dont on rêve, il y en a d'autres qu'on désire. Mlle de Trélazé est, je vous le dis, le plus délicieux instrument d'amour qu'ait fabriqué le créateur anonyme de cet univers. Trois fois heureux, le violoniste qui jouera de ce violon! Pour ma part, je suis condamné à ne jouer que de la petite flûte. Cela ne m'empêche pas de rêver quelquefois d'autre chose, et si Mlle de Trélazé...

— Taisez-vous, lui dit brusquement Ghislain.

Et il lui montrait du doigt une clairière bordée le long de la route par d'énormes hêtres, et dans cette clairière un break à demi dételé, dont les chevaux avaient le nez enfoncé dans leur musette, Mlle de Trélazé occupée à déballer des paniers de provisions, ses deux petites sœurs gambadant et bourdonnant autour d'elle, aussi affairées et aussi inutiles que la mouche du coche, l'abbé Silvère paisiblement installé à l'ombre d'un buisson, une baronne qui cherchait une place pour s'asseoir et n'en trouvait point à son gré, un

baron qui, ayant aperçu de loin les arrivans, se portait vivement à leur rencontre et leur criait :

— Halte-là, messieurs! Vous êtes mes prisonniers. J'ai juré que, puisqu'on me condamne à faire un lunch sur l'herbe, j'obligerais tous les passans à partager mon supplice.

Après s'être un peu défendu, Ghislain mit pied à terre. Il ne tarda pas à s'en repentir. Le visage de Léa, à qui sa mère reprochait l'instant d'avant sa gaîté trop bruyante et qui se retenait pour ne pas chanter, s'était subitement assombri. Elle attachait sur l'ennemi des yeux indignés et farouches. Elle n'avait jamais su dissimuler ses joies ou ses chagrins. Son père lui demanda innocemment ce qu'elle avait. Elle ne répondit rien et s'abîma dans ses réflexions. Elle se disait une fois de plus qu'il y a quelque chose de fatal dans la vie, qu'on n'échappe pas à son destin. Elle se disait aussi que le comte de Coulouvre était décidément un homme odieux, indélicat. Ce trouble-fête savait de science certaine qu'elle ne pouvait le souffrir, et il se faisait un malin plaisir de la relancer jusqu'au fond des bois. Elle se croyait en sûreté, il sortait de terre.

A quelque deux cents pas de là, assise au haut d'un tertre, une femme commettait dans son cœur le péché d'envie. C'était Mme Demante. Depuis une semaine, elle faisait un séjour à Marlotte, dans une pension où elle était moins bien logée, couchée et nourrie qu'à Mon-Bijou, mais elle y goûtait des douceurs que lui refusait Bois-le-Roi. Elle y vivait porte à porte, coude à coude, avec de petites bourgeoises de Paris en vacances, qui, ignorant son histoire, la traitaient comme une grande bourgeoise, riche et gracieuse, dont la familiarité les honorait. Elle avait fait rapidement leur conquête. Savante en hygiène et en matière d'éducation, elle leur faisait part de sa sagesse, leur enseignait à élever leurs enfans. Affable avec dignité comme une reine débonnaire, elle prenait plaisir à présider aux jeux d'une douzaine de petites filles, qui recherchaient ses bonjours, ses bonbons et ses caresses, dont elle réformait la toilette, dont elle rajustait de ses mains la coiffure, et chaque matin, chaque soir, ces petites filles s'offraient toutes roses et toutes fraîches à ses baisers.

Elle passait une partie de ses après-midi dans la forêt, choisissant de préférence les endroits les plus fréquentés. Elle appréciait peu les paysages sans figures et pensait que ce qu'il y a de mieux dans les bois, ce sont les gens qui s'y promènent. En ce moment, elle faisait une halte. Mlle Tannay brodait à ses côtés; lui tournant le dos, Mme Fynch dessinait. De son observatoire, Mme Demante avait vu arriver le break, puis le phaéton, et elle avait reconnu Eusèbe, qui l'avait reconnue. Ses coudes posés sur ses genoux, son men-

ton dans sa main, elle avait assisté à tous les apprêts du lunch, se disant de temps à autre : « Pourquoi n'en suis-je pas? » Telle une ombre qui, condamnée à errer éternellement sur les bords du Cocyte, aperçoit au loin les prés fleuris d'asphodèles où se promènent les bienheureux. De son côté, Eusèbe s'était dit : « Je me sens très honoré de boire du vin de Champagne avec un baron et une baronne; mais je m'amuserais davantage si j'étais là-haut, sur ce tertre rocheux, où Mme Demante rêve, où Mme Fynch dessine? Pourquoi faut-il que, dans ce triste monde, l'honneur et le plaisir n'aillent pas toujours ensemble? »

Il avait raison : on ne peut tout avoir, il faut choisir, et souvent les choix sont embarrassans. Deux heures plus tard, laissant le break et le phaéton à la garde d'un petit groom anglais et d'un gros cocher normand, qui mangeaient les restes, M. de Trélazé et son monde avaient fait le tour de la Mare aux fées. On s'était bientôt séparé en trois bandes. Le comte Ghislain, tirant d'un côté, racontait des histoires aux deux jumelles, suspendues à ses bras et à ses lèvres. Elles avaient découvert que ce grand monsieur, qui naguère encore leur faisait peur, était dans le fond très bon enfant. Elles ne voulaient plus le quitter; les affections les plus vives sont celles qui succèdent à la crainte.

Mlle de Trélazé, s'emparant de l'abbé Silvère, l'avait emmené dans la direction opposée. Elle était sortie de son morne silence, elle avait une gaîté nerveuse, et d'habitude les nerfs sont de mauvais conseillers. Elle coquetait avec son oncle, le taquinait, lui posait des questions étranges. Il se prêtait à son jeu, à ses agaceries; les hommes supérieurs aiment à jouer.

Eusèbe était resté près de la mare avec le baron et la baronne, qu'il tâchait d'égayer, sans y réussir. Le baron pensait à sa luzerne, la baronne aux soucis qui la rongeaient. Comme on sait, elle en avait toujours; elle les soignait, les nourrissait, les engraissait, comme on entretient du poisson dans un vivier pour être sûr d'en avoir à manger. Mais, depuis peu, elle était tourmentée par une grande inquiétude, qui lui faisait oublier les autres. Elle s'était imaginé jadis que de même qu'on épure une eau troublée en la filtrant, on nettoie les jeunes filles de tous leurs défauts en les mettant au couvent. Elle avait dû en rabattre; elle constatait avec chagrin que Léa était loin d'être parfaite. Elle l'accusait d'avoir sur beaucoup de questions doctrinales ou pratiques des opinions particulières qui offensaient la droite raison; elle lui reprochait des incorrections de conduite, des inégalités d'humeur. Ce jour-là même, sa fille l'avait effrayée par de brusques alternatives de gaîté folle et de mélancolie taciturne. Elle craignait qu'il n'y eût

dans son caractère des bizarreries, des incohérences dangereuses pour son avenir. — « Peut-être sera-t-elle difficile à marier! » — C'était là son gros souci, le brochet qui mangeait les goujons. Aussi ne prêtait-elle qu'une oreille distraite aux propos d'Eusèbe. Il s'efforçait en vain de ranimer une conversation qui languissait, se mourait à chaque instant.

Une épreuve plus pénible l'attendait. Il aperçut tout à coup, débouchant sur la route, Mme Demante, qui, accompagnée de Mlle Tannay, s'avançait à sa rencontre. Son embarras fut extrême. Il la savait entreprenante, déterminée, audacieuse. — Si je la salue, pensa-t-il, elle est femme à nous accoster; qu'en dira Mme de Trélazé? — Il examina furtivement la baronne, dont il portait le châle de dentelle sur son bras. Elle lui parut superbe, intolérante, capable de reconnaître au simple flairer une personne suspecte. Cependant, la femme dangereuse s'avançait toujours, souriante, quêtant déjà son regard et son salut. Il fut lâche. Dans sa détresse, il feignit de découvrir au milieu d'un gazon une plante rare; il s'élança pour la cueillir, ce n'était pourtant qu'un vulgaire seneçon. Quand il se retourna, Mme Demante avait passé; mais elle n'était pas sotte, elle avait compris.

A quelques minutes de là, mal remise encore de sa cruelle mortification, elle fut sur le point de prendre une revanche signalée. Elle aimait le lait; mais, connaissant la vie et les hommes, elle savait que pour le boire pur, il fallait l'avoir vu traire. Elle avisa dans une pelouse une vache aux pis gonflés, paissant sous la garde d'une petite fille, avec qui elle entra aussitôt en marché. Mlle Tannay était une femme de précautions, et dans le grand cabas qui ne la quittait jamais, il y avait de tout, deux petits couteaux, un peloton de ficelle, des pastilles, des pilules, de la charpie, un antidote contre les morsures de vipères, le premier volume d'un roman nouveau. Elle fouilla dans le tas et en tira une petite tasse de faïence. L'instant d'après, Mme Demante buvait un lait qu'elle avait vu traire.

Léa avait assisté de loin à ce marché; elle dit à son oncle :

— La bonne idée qu'a cette dame! J'en veux faire autant, je meurs de soif.

Et elle prit sa course. La vachère, qui avait accepté sans se faire prier sa pièce blanche, lui demanda où était sa tasse.

— Je n'en ai point.

— A la guerre comme à la guerre, mademoiselle! lui dit Mme Demante avec un doucereux empressement. Si j'osais vous offrir la mienne...

— Comment donc, madame! J'accepte très volontiers.

Pour la seconde fois, l'inévitable comte Ghislain sortit de terre.

Il traversait la pelouse avec les jumelles. A sa grande stupéfaction, il avait aperçu Mlle de Trélazé causant familièrement avec Mme Demante, et il avait cru voir une mouche prise dans la toile d'une araignée. Doublant le pas, il se trouva là, à point nommé, pour recevoir des mains de la vachère la tasse qu'elle venait de remplir. Il la présenta à Mlle de Trélazé, et, par une maladresse peut-être voulue, il la laissa choir sur une pierre, où elle se cassa en trois morceaux.

— Quel fier maladroit je suis! s'écria-t-il. Heureusement, le restaurant de la Mare aux fées n'est qu'à deux pas, je cours lui emprunter un verre.

Le sourcil contracté, elle lui jeta un regard terrible, qui tombait de très haut, du sommet d'une montagne, et elle lui dit d'une voix sèche :

— Ne vous donnez pas cette peine, monsieur ; je n'ai plus soif.

A peine eut-elle prononcé cette fatale parole, elle la regretta. Dans le trouble que lui causait son remords, elle s'éloigna rapidement, allant devant elle, sans savoir où. Elle ne s'arrêta que derrière un rideau d'arbres. Elle s'adossa contre un chêne, sentit son cœur se gonfler, et tout à coup elle sanglota.

Son mouchoir sur ses yeux, elle s'occupait à sécher ses larmes quand elle entendit la voix de son père qui l'appelait, qui lui criait :

— Léa, où donc es-tu? Nous partons.

Elle aurait voulu que la terre l'avalât. Elle sortit de derrière son chêne et avisa l'abbé Silvère, qui se dirigeait de son côté. Elle courut à lui.

— Ah! mon oncle, allons-nous-en bien vite quelque part, perdons-nous dans la forêt.

— Eh bien! qu'est-ce donc, mademoiselle? Tu as pleuré?

— Je suis si malheureuse!

— Conte-moi tes peines. Mais je te préviens qu'en fait de malheurs, je suis très difficile.

Elle avait besoin d'épancher son cœur, elle se décida à tout raconter, sa déplorable méprise, l'inoubliable baiser, sa honte, ses rancunes, la haine qu'elle avait vouée au comte de Coulouvre.

— Quand je l'ai vu reparaître tout à l'heure, il m'a paru qu'il y mettait de la malice, qu'il avait juré de me pousser à bout, et je me suis promis de lui dire une impertinence. Mais la figure qu'il a faite... S'il s'était fâché, tout serait pour le mieux ; mon oncle, il avait l'air plus chagriné que fâché, et alors un repentir m'est venu... Ne suis-je pas bien malheureuse?

L'abbé se mit à rire.

— La tragique histoire! Je ne vois dans tout ceci qu'une jeune

fille assez irréfléchie pour embrasser les gens à tort et à travers, et pour leur reprocher ensuite le tort qu'ils n'ont pas eu. Au surplus, ma chère enfant, l'impertinence est une arme dangereuse ; on s'égratigne quelquefois en égratignant autrui.

— Mon bon oncle, je vous en conjure, chargez-vous d'arranger cette affaire. Ne dites pas à M. de Coulouvre que j'ai pleuré ; mais dites-lui que je me repens d'avoir été impolie et que, s'il le veut bien...

— Ta ta ta! interrompit l'abbé, je ne me mêle point de cette affaire. J'en ai beaucoup d'autres sur les bras, et je suis en Europe pour m'y reposer. M'est avis que lorsqu'on a fait une sottise, il faut la réparer soi-même. Trouve l'occasion de parler à M. de Coulouvre d'un ton poli, presque aimable, il te pardonnera sans peine. Les femmes n'ont pas besoin d'en dire bien long; si courtes que soient leurs excuses, il faut que les hommes s'en contentent.

Il l'avait prise par le bras et l'emmenait.

— Regardez mes yeux, lui disait-elle. Je suis sûre qu'ils sont rouges; il verra que j'ai pleuré.

— Bah ! répliqua-t-il, tu en seras quitte pour lui faire croire qu'un moucheron vient de t'entrer dans l'œil.

Le break était prêt à partir, et les percherons tiraient déjà sur leurs traits.

— Arrivez donc, traînards ! cria le baron aux retardataires. Nous n'attendons plus que vous.

Ghislain était remonté dans son phaéton, et il appelait Eusèbe, qui avait subitement disparu. Quand le break se mit en marche, son cheval fringant voulut partir aussi. Il eut quelque peine à le contenir, à le calmer, et il ne s'aperçut pas ou ne daigna pas s'apercevoir que les yeux de Mlle de Trélazé cherchaient les siens.

Eusèbe reparut enfin. Profitant d'un moment où l'on n'avait pas l'œil sur lui, il s'était habilement esquivé et avait réussi à rejoindre Mme Demante sur la route de Marlotte. Il ne voulait pas retourner à Bois-le-Roi sans s'être mis en règle avec elle. Mal lui en prit, elle le reçut comme un chien. Elle avait les dents serrées, elle était pâle de colère, et dans les grandes colères, les habitudes péniblement acquises, les procédés, les formes, la tenue, les principes de conduite, les leçons apprises par cœur, tout se perd en un instant, on rentre dans son naturel et dans son passé ; le fard tombe, on montre aux hommes sa vraie peau.

— Quoi ! c'est vous, monsieur ! s'écria-t-elle. Vous pouvez vous vanter d'être un joli serin, un joli lâcheur! Votre servante ! Ma maison est bonne pour y venir dîner ; mais quand on me rencontre, on ne me connaît plus, et les chapeaux restent vissés sur les têtes.

Que voulez-vous? Monsieur était avec une baronne, dont il portait le châle sur son bras, la bouche en cœur, comme un vrai sigisbée, et quand on se promène près de la Mare aux fées avec une femme d'un passé irréprochable, comme disent les imbéciles, on ne connaît pas Mme Demante. Prenez donc garde, si quelqu'un vous voyait causant avec moi, vous seriez à jamais compromis... Ah! que je les hais, tous ces gens-là, et surtout votre comte de Coulouvre, qui ne veut pas mêler ses louis à mes écus et qui tout à l'heure a empêché Mlle de Trélazé de boire dans une tasse où j'avais bu! Boire après Mme Demante! Se figure-t-on des horreurs pareilles? Cela fait tache et en voilà pour la vie... Et qui sont-ils, ces honnêtes gens, pour cracher sur leur prochain? C'est de la pourriture que ce monde-là. Les hommes y sont tous véreux, et les femmes sont des cafardes. Les plus vertueuses sont à vendre ; elles ne font pas, elles se laissent faire, et, comme les chats, elles enterrent leurs péchés. Si on fouillait dans leurs petites ordures, si on faisait bavarder leurs valets de chambre, on découvrirait de jolies choses dans leur passé irréprochable! Dieu de Dieu! elles gagneraient gros à l'échanger contre le mien... Décampez d'ici, mon gros monsieur. Retournez bien vite vers votre baronne, dites-lui de ma part que je me soucie de sa vertu comme d'un crottin de cheval, et ne remettez jamais les pieds à Mon-Bijou, vous n'y seriez pas reçu.

Et cette Junon passa en l'anéantissant du regard. Il se retira l'oreille basse et il dut, par-dessus le marché, essuyer les reproches de Ghislain, qui s'impatientait. Ni l'un ni l'autre n'étant de bonne humeur, ils retournèrent à Bois-le-Roi dans un grand silence. Un homme a beau penser à se faire prêtre, quand les femmes l'ont gâté, quand il n'a jamais souffert les tribulations des refus et des mépris, la première offense est vivement ressentie, et le cœur ne fût-il pas atteint, l'orgueil s'étonne et proteste. Pour Eusèbe, il était fort penaud de s'être fermé une maison où l'on dînait agréablement et qu'habitait Mme Fynch.

X.

Trois semaines plus tard, Ghislain eut la surprise de voir entrer un matin dans sa chambre le mieux conservé des sexagénaires. Le marquis de Coulouvre arrivait du fond de l'Inde sans s'être annoncé. Il était seul, la marquise s'étant arrêtée près d'Avignon, chez des parens. Il sourit, tendit à son fils trois doigts de sa main droite, et ce fut tout. Ghislain le regardait avec admiration. Les voyages l'avaient rajeuni. Jamais, il n'avait eu le teint si frais, l'œil si luisant, la taille si mince, la démarche si légère. Il fallait l'examiner de près

pour découvrir ses pattes d'oie et les petites rides qui sillonnaient en tous sens son front étroit et carré.

Le marquis n'avait jamais eu grande sympathie pour son fils. Il n'y avait pour lui dans ce monde que des affaires et des plaisirs, et les siens étaient quelquefois grossiers. Il acceptait tout sans choix; ses passions étaient des appétits, et les grosses faims ne choisissent pas. Il s'était plaint souvent d'avoir pour seul héritier un jeune homme sentimental; il s'en plaignait à tout venant, mais surtout à Ghislain. Quand il le vit donner à quinze ans dans la dévotion, il le traita de lunatique, et, pour le ramener sur terre, il le fourra au lycée. Durant plusieurs années, ils ne s'étaient revus qu'à de rares intervalles. Le marquis était ministre plénipotentiaire, et de Stockolm il fut envoyé à Lisbonne. On lui écrivait de Paris que son fils s'amusait beaucoup. — A son aise! disait-il, et, connaissant ses classiques, il ajoutait :

— Ce garçon de tempérament versatile sera toujours excessif en tout :

> Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc,
> Aujourd'hui dans un casque, et demain dans un froc.

Il demanda sa retraite, revint à Paris, et on recommença à vivre ensemble. Jusqu'alors, il n'avait ressenti pour le jeune homme sentimental qu'un vague mépris paternel. Mais ce jeune homme ne s'amusait plus, il avait de sérieuses affaires de cœur, inspirait de grandes passions, faisait des ravages parmi les femmes. Le marquis lui envia ses bonnes fortunes; c'était un bien qu'un héritier hâtif lui volait. Survint une poule livonienne, et la guerre s'alluma. Le marquis, sans que Ghislain s'en doutât, avait des desseins sur la princesse Zarkof. Il désirait les femmes beaucoup plus qu'il ne les aimait, ses poursuites n'en étaient que plus vives, il y avait de la fureur dans son désir. Déjà il avait dressé ses batteries et préludait à ses travaux d'approche; Ghislain n'eut qu'à paraître, à se montrer, la place se rendit. Son père ne put lui pardonner sa foudroyante victoire et ne vit plus en lui qu'un rival insolemment heureux. Dévoré de jalousie, il lui témoignait en toute rencontre une aigreur dont Ghislain, très éloigné d'en soupçonner la cause, s'étonnait et s'affligeait. Ce qui envenimait encore les chagrins de ce père jaloux, c'est que son fils n'était plus dans sa dépendance. A peine était-il majeur, Ghislain avait recueilli l'héritage d'une grand'tante, qui s'était prise de goût pour son petit-neveu parce qu'elle lui trouvait la figure d'un héros de roman.

Le cygne du Nord s'envola, et Ghislain tomba dans un morne

désespoir. Le marquis savoura cette vengeance; il n'avait pas l'âme assez généreuse pour désarmer devant le malheur. Ghislain réforma sa vie, tenta de s'étourdir par des débauches de travail. Le marquis l'avait traité jadis de lunatique; il le plaisantait maintenant sur sa régénération, qu'il refusait de prendre au sérieux; c'était une guerre d'épigrammes, de persiflage. Ghislain s'était fait un devoir de supporter respectueusement ses incartades. Les attaques devenant trop vives, il se redressa, et, à la suite d'une scène violente, on se brouilla. Bien qu'il lui en coûtât beaucoup de quitter sa mère, le régénéré s'en fut habiter le rez-de-chaussée d'un vieil hôtel, dans une rue peu passante. Il y vécut dix mois en reclus. Son appartement avait cinq croisées sur la rue, et ses amis les plus intimes savaient seuls que, pour être reçu, il fallait au préalable frapper trois coups à l'une des vitres de la quatrième fenêtre.

Le marquis n'était pas content, ce chat avait laissé partir sa souris. Au surplus, il comptait avec le monde, et le monde lui donnait tort. Sauf quelques maris rancuniers, Ghislain n'avait point d'ennemis et il avait beaucoup d'amies ; il était populaire dans les cercles, dans les salons que son père fréquentait. Le marquis avait beau dire et répéter que ce garçon n'avait pas le sens commun; hommes et femmes, personne ne comprenait qu'il se brouillât avec un fils si charmant. De son côté, la marquise, quoique fort affairée et tout occupée d'elle-même, finit par s'affecter de ce trouble domestique qui faisait causer. Les commencemens des choses échappaient à son attention toujours partagée ; mais, une fois avertie, elle n'aimait pas qu'on en vînt aux extrémités. S'arrachant à ses dissipations, elle s'entremit, se remua pour négocier un rapprochement. Elle allait souvent frapper à la quatrième fenêtre. Ghislain s'était fait prier; il ne savait rien refuser à sa mère, on se rapatria. De ce jour, M. de Coulouvre apprit à se contenir. Il plaisantait quelquefois encore; cela semblait-il se gâter, il rompait prudemment, battait en retraite.

En entrant dans la chambre de son fils, il avait écarquillé ses narines, humé l'air, comme pour s'assurer si au parfum de tabac qu'exhalait ce cabinet de travail ne se mêlait pas une vague odeur de femme.

— Tu ne t'es pas ennuyé dans ta solitude?

— Pas un seul instant; je ne m'ennuie jamais.

— Tu as reçu, de temps à autre, quelques visites?

— Non. Quand un homme s'enterre à Bois-le-Roi dès le commencement de l'hiver, on suppose que c'est pour n'y voir personne, et personne n'y vient.

— Oui. Mais quand arrive la saison nouvelle, le cœur se ranime, l'imagination parle, et les solitaires deviennent plus sociables.

Et le marquis ajouta d'un ton mi-sérieux, mi-plaisant :

— S'il y a quelque jupe logée par ici, tu as la journée pour nettoyer la maison.

— Mon père, repartit Ghislain avec quelque hauteur, je n'ai pas l'habitude de loger des jupes chez vous.

— Calme-toi, reprit le marquis d'un air charmant. Voilà bien mon homme, toujours prêt à se fâcher et n'entendant pas la plaisanterie.

Son fils lui tendit les deux mains et lui dit :

— Ne plaisantons jamais ensemble, nous savons que cela finit mal. Je suis un de ces animaux belliqueux qui se défendent quelquefois quand on les attaque.

— Mauvais système, lui répliqua son père, en pirouettant sur ses talons. Pour se bien défendre, il faut attaquer le premier. C'est ainsi qu'en use le premier politique de ce temps.

Ils allèrent visiter les écuries. Depuis que M. de Coulouvre avait pris sa retraite, ses chevaux étaient de toutes les affaires de ce monde celle qui l'intéressait le plus. Il les examina dans le plus grand détail, de la pointe des oreilles à l'extrémité de la queue et depuis le garrot jusqu'à la fourchette. Il eut le plaisir de les trouver tous en parfait état, et il adressa à son fils deux ou trois phrases agréables, qui pouvaient à la rigueur passer pour un compliment. Puis, il lui dit :

— A propos, je m'étais trompé de porte tout à l'heure, et je suis entré dans une chambre où un gros garçon, coiffé d'un foulard, dormait à poings fermés, la bouche ouverte. Peut-on savoir son nom ?

— C'est M. Eusèbe Furette, mon professeur d'allemand. Vous gêne-t-il? Dois-je le renvoyer ?

— A Dieu ne plaise !.. Mais tu apprends donc l'allemand ? Tu te prépares toujours à ce fameux examen ?

— Quoi qu'on fasse, il n'est pas mauvais de savoir les langues étrangères.

— Oui ou non, as-tu toujours l'intention d'entrer dans la diplomatie ?

— C'est un sujet que, si vous le voulez bien, nous traiterons à fond un peu plus tard.

— Soit !.. Don Quichotte se serait bien trouvé de suivre quelquefois les avis de Sancho Pança. Prends-moi pour ton Sancho.

On vint leur annoncer que le déjeuner était servi. Eusèbe les attendait dans la salle à manger. Ghislain le présenta à son père, qui l'examina comme ses chevaux depuis le garrot jusqu'à la fourchette et le prit tout de suite en amitié. Il n'avait d'estime ni de goût que pour deux espèces d'hommes, les gens d'affaires, forts en arithmé-

tique, et les gros garçons qui ne connaissent d'autre loi que les penchans de la nature et préfèrent les sensations aux sentimens. Pendant le déjeuner, il fut aimable, causant. Il raconta les splendeurs et les intrigues d'un harem, la chronique scandaleuse de la cour d'un sultan. Il entrait dans des détails un peu crus, qu'il ne prenait pas la peine de gazer : il aimait et le mot et la chose.

En sortant de table, il voulut se secouer. Il fit seller son alezan favori, l'enfourcha lestement, partit en le faisant caracoler, fier d'étaler au soleil son inguérissable jeunesse.

— Croiriez-vous, dit Eusèbe à Ghislain, que M. le marquis votre père me faisait peur? Pourquoi ne m'aviez-vous pas prévenu que c'est un homme délicieux?

— J'ai voulu vous laisser le plaisir de la surprise, lui répondit Ghislain.

Il lui annonça en même temps qu'il avait une visite à faire, qu'il le laissait libre d'employer son après-midi comme il lui plairait.

Depuis trois semaines, Ghislain n'avait pas remis les pieds au Colombier. Non-seulement cette maison ne l'attirait plus, elle lui déplaisait. Il avait un double motif pour n'y pas retourner : elle était habitée par un prêtre méfiant qui avait refusé obstinément de croire à sa vocation et par une jeune personne dont le comte de Coulouvre était le croquemitaine. Ayant reçu d'elle une de ces injures qu'on n'oublie pas, il s'était promis de ne plus la revoir. Mais il avait appris la veille que l'abbé Silvère se disposait à partir pour faire dans le midi de la France une tournée de prédications et de quêtes, et il ne pouvait se dispenser de lui souhaiter un heureux voyage.

Il se trouva que l'abbé était sorti, qu'il avait accompagné sa belle-sœur à Melun. Ghislain laissa sa carte et se hâta de se retirer. Comme il traversait le parc, il vit surgir Mlle de Trélazé au bout d'une allée. Il fit un détour pour l'éviter, elle en fit un pour lui barrer le passage. Fort surpris, il s'avança vers elle, elle s'avança vers lui. Ils s'arrêtèrent à trois pas l'un de l'autre. Elle avait un air de confusion, de pénitence, la rougeur au front, le trouble dans les yeux, et sur les lèvres un sourire pâle et tremblotant.

— Monsieur, lui dit-elle, je vous ai fait l'autre jour une impertinence. Je la regrette. Voulez-vous me pardonner?

— Je n'ai rien à vous pardonner, mademoiselle, répondit-il. Il ne s'agit dans tout cela que d'un malentendu. La personne que vous aviez rencontrée près de la Mare aux fées n'est pas une femme dont vous puissiez accepter aucun service, et ne pouvant rien vous expliquer, j'ai brisé la tasse qu'elle vous avait prêtée.

— En effet, dit-elle en s'animant, je n'avais pas compris... Il ne

m'a pas suffi d'être impolie, j'ai été sotte. Vous devez m'en vouloir.

Elle avait depuis longtemps préparé son discours. Elle ajouta sans hésiter :

— Le mieux que nous puissions faire, monsieur, c'est de tout oublier. Supposons qu'il ne s'est rien passé entre nous, que c'est la première fois que nous nous voyons.

— Oh ! mais non, répondit-il gaîment. Vous m'avez détesté pendant des mois, et depuis trois semaines je vous hais. Ce ne sont pas des choses qu'on oublie, et il me semble qu'il y a là une excellente préparation à une bonne et solide amitié.

Elle portait à son corsage une petite plante de basilic, car elle avait tout préparé. Elle en détacha une petite feuille en forme de cœur, dentelée sur les bords, qu'elle lui présenta en disant :

— Mon oncle m'a appris que, dans le langage des fleurs, le basilic est le symbole du mécontentement. Froissons tous deux une de ces feuilles, cela prouvera que nous en avons fini avec notre rancune.

Il s'empressa d'obéir ; un parfum exquis lui resta dans la main.

— Quelle bonne odeur, dit-il, ont les rancunes qu'on oublie !

Et ils restèrent quelques instans à se regarder, chacun d'eux s'étonnant de trouver l'autre si différent de ce qu'il pensait. A leur étonnement se mêlait un peu de cette émotion qui accompagne tout ce qui commence.

Ils furent dérangés par les deux jumelles. Elles avaient aperçu d'une fenêtre leur grand ami, et elles fondirent sur lui avec des cris aigus, les cheveux au vent. Léa les réprimanda sur leur indiscrétion, sur leur turbulence ; elle leur en voulait d'avoir interrompu brusquement un tête-à-tête qui, après l'avoir épouvantée, lui semblait savoureux. Ces petites filles avaient la langue affilée ; elles lui répondirent :

— M. de Coulouvre a plus d'amitié pour nous que pour toi.

— Pourquoi cela?

— Parce que tu le détestes, et qu'il sait bien que, toutes les fois qu'il vient ici, tu te caches.

— C'est une histoire qui n'est plus vraie, leur dit-il. On m'a promis de ne plus se cacher.

Mlle de Trélazé, à qui sa mère avait recommandé, en partant, de s'occuper de ses sœurs, de les amuser, les avait négligées ; ses pensées la travaillaient.

— Léa ne sait pas nous amuser, s'écrièrent les jumelles. Amusez-nous, monsieur. Si vous le voulez bien, jouons au crocket.

— Ne vous laissez pas tourmenter par ces folles, lui dit Léa.

— Je vous assure que mon supplice me semblera charmant.

— Alors, amusons-nous tous ensemble, reprit-elle, en portant à son visage ses deux mains, encore imprégnées de l'odeur du basilic.

Elle courut chercher les boules, les maillets, et Ghislain l'aida à planter les dix arceaux dans un terrain battu, au milieu d'une pelouse. La partie commença. Ghislain joua tout de travers. Les jumelles le plaisantaient sur ses gaucheries, sur ses distractions. Il fallait lui rappeler que c'était à son tour de jouer; il ne savait plus où était sa boule. Ce mélancolique, qui pensait avoir vu le fond des choses, et déclarait avec l'Ecclésiaste que tout ce qui se passe sous le soleil n'est que vanité et tourment d'esprit, venait de faire une découverte. Le bonheur, auquel il ne croyait plus, lui était subitement apparu au milieu d'une pelouse, où il y avait des fleurs blanches et des fleurs jaunes, une grande jeune fille délicieuse à regarder, et deux jumelles qui poussaient des cris aigus sans se douter de ce qui se passait dans le cœur de leur prochain. Il en concluait que le bonheur n'est pas une chose bien compliquée, mais qu'il ne faut pas le chercher, qu'il faut l'attendre, et ne pas le manquer quand il se présente.

Une autre idée lui traversa le cerveau.

— L'abbé Silvère est un habile homme, pensa-t-il. Quand il décourage certaines vocations, c'est qu'il a peut-être sur les gens des desseins qu'il n'avoue pas.

De son côté, Mlle de Trélazé, qui, aimant à gagner, jouait d'habitude avec beaucoup d'application, eut plus d'une fois, elle aussi, des absences. Elle roulait dans sa tête une grosse question qui lui semblait très importante, une de ces questions qui influent sur le sort des empires et des jeunes filles. Dans un moment où, penchée sur sa boule, elle se disposait à la frapper de son maillet pour lui faire passer un arceau, Ghislain s'approcha d'elle. Relevant la tête et le regardant dans les yeux, elle lui dit :

— Quel homme étonnant que mon oncle Silvère!

— Plus admirable encore qu'étonnant, lui répondit-il.

Elle eut un léger frisson, se redressa, recula de trois pas. Un nuage pesait sur son front, et elle semblait dire : — Alors, que faites-vous ici?

— Ce qui est le plus admirable en lui, reprit-il, c'est que, doué de vertus extraordinaires, il engage les autres à se contenter des vertus modestes, et que se passant du bonheur, il est trop charitable pour ne pas leur en souhaiter.

Le nuage disparut. Elle regarda de nouveau Ghislain dans les yeux, et fit passer sa boule, qui franchit d'un coup deux arceaux.

Ils achevaient leur partie quand parurent Mme de Trélazé et l'abbé, qui restèrent une minute muets d'étonnement. L'abbé se remit le premier. Il vint saluer Ghislain, et murmura entre ses dents :

— Les jours prédits par la sibylle sont venus, et le loup paît avec la brebis.

— Le loup, répondit Ghislain, était venu vous chercher et vous attendait. Il n'a mangé personne.

Ils causèrent quelques instans. Le comte souhaita au prêtre un bon voyage, un heureux retour, et se retira. Il lui tardait d'être seul. Il lui semblait qu'il avait un inventaire à dresser. Depuis deux heures il n'était plus le même homme. Il voulait compter sur ses doigts ce qu'il avait perdu, ce qu'il avait gagné, se mettre en règle avec sa raison, se démontrer à lui-même que le comte de Coulouvre n'était pas fou.

Quelques minutes après, l'abbé, se trouvant seul au salon avec sa nièce, lui dit avec une gravité presque solennelle :

— Eh bien! ma fille, lui et toi, vous avez signé votre traité de paix?

— J'ai fait ce que vous m'aviez dit de faire, répondit-elle doucement. J'ai demandé mon pardon, je l'ai obtenu.

Il la regarda en dessous, et lui dit sur un ton de commandement militaire :

— Je désire que les choses en restent là. Ne va pas t'amouracher de ce beau monsieur... Je sais mieux que personne tout ce qu'il vaut, mais je le tiens pour un homme dangereux, je le classe parmi les gens que j'appelle des semeurs de chagrins.

Elle tressaillit, mais elle repartit aussitôt :

— Vous pouvez-être tranquille, je me soucie du comte de Coulouvre comme du monsieur que voici.

Et elle lui montrait un beau poupon de porcelaine, aux yeux d'émail, qui faisait les délices des deux jumelles.

Pendant le reste de la journée, elle eut son visage ordinaire, et personne ne put se douter qu'il se fût rien passé au fond de son cœur. Mais le soir, quand elle eut regagné sa chambre, elle se plongea dans un fauteuil et se perdit dans un rêve. Elle se réveillait par momens pour discuter certains points qui l'embarrassaient. Pourquoi l'abbé Silvère rangeait-il le comte Ghislain parmi les hommes dangereux, parmi les semeurs de chagrins? Elle décida qu'à force de s'embarbouiller, de se farcir l'esprit de théologie, les prêtres, et les missionnaires surtout, n'entendaient plus rien aux choses de la vie, qu'ils brouillaient tout, qu'ils inventaient des romans noirs comme leur soutane, qu'ils prenaient des vallons délicieux pour

des ravins sauvages et désolés, qu'ils voyaient des précipices, des abîmes où il n'y en avait point. L'instant d'après, elle changea d'idée. Elle se demanda si l'abbé n'était pas un homme très fin, subtil et rusé, un de ces renards pleins d'astuce qui plaident le faux pour savoir le vrai, et prétendent obliger les jeunes filles à leur montrer ce qu'elles ont dans le cœur. Il y a des gens qui forcent les serrures et les coffres-forts, il y en a d'autres qui s'amusent à forcer les âmes. Elle se jura de ne rien dire. Ses étourderies lui ayant fait beaucoup de tort dans ces derniers temps, elle avait résolu d'être infiniment circonspecte. Depuis trois heures un quart de l'après-midi, elle avait un secret. Tant pis pour les curieux et les larrons! Son secret lui appartenait, elle n'admettait pas qu'on le lui volât. Elle se promit de l'enfouir, de l'enterrer, d'être la discrétion, le silence même.

Elle se leva, ouvrit sa fenêtre. La lune toute blanche répandait des paillettes d'argent sur la Seine, d'où sortait un bruit doux. Elle écouta les paroles charmantes que chuchotaient en jouant ensemble cette eau et cette lune. Une chouette criait, perchée sur la cime d'un tilleul. Ce hôlement funèbre lui parut une de ces musiques qui fondent le cœur. Elle referma sa fenêtre, en se disant :

— Jusqu'aujourd'hui à trois heures un quart, je croyais le haïr, et maintenant...

Elle se disait aussi : — A plusieurs reprises, il m'a regardée d'une façon singulière. Peut-être que lui-même...

Cette fois encore, elle n'acheva pas sa phrase. Elle commença sa toilette de nuit et, se décoiffant devant sa glace, elle se trouva jolie. Il lui parut qu'au fond de cette glace, il y avait une jeune fille heureuse. Elle resta longtemps les yeux ouverts dans son lit. La nuit s'éclairait et lui révélait son avenir. C'était quelque chose d'enveloppé, de mystérieux, qui par degrés prenait une forme, des contours, une figure.

— Après tout, pensait-elle en s'endormant, pourquoi pas? On a vu dans le monde des événemens plus extraordinaires.

XI.

La marquise de Coulouvre arriva à Bois-le-Roi peu de jours après son mari. Les excitations, les fatigues d'un voyage lointain ne l'avaient point changée ; elle revenait telle qu'elle était partie, avec son humeur égale et légère, avec son charme et sa grâce sans beauté, avec ses cheveux blonds, doux et voltigeans, avec ses yeux gris qui disaient naturellement, sans effort, tout ce qu'elle voulait, avec sa voix per-

suasive, avec son parler insinuant et flatteur, avec sa fureur de dissipation et sa délicieuse indifférence qui semblait s'intéresser passionnément à vous. Serviable, obligeante comme jadis, et incapable d'une action noire, elle était plus incapable encore de quelque suite dans la bonté ; on croyait la tenir, on ne la tenait pas, elle s'envolait, elle était l'éternelle absente. Il fallait tout lui pardonner. Jamais moi plus absorbant ne fit meilleure figure parmi les hommes. Ses moindres attentions avaient du prix ; on se faisait honneur d'être aperçu, distingué dans la foule par ses yeux gris. Elle était de ces femmes qui réduisent tout ce qui les entoure à l'état d'accessoires ; elles font événement dans un paysage ; et lorsqu'elles passent dans un endroit, l'endroit s'en souvient.

Mme de Coulouvre caressa beaucoup son fils, charmé, heureux de la retrouver, mais elle lui appartenait bien peu. Dès le lendemain de son arrivée, elle fut toujours sur pied, toujours en course, faisant perpétuellement la navette entre Bois-le-Roi et Paris, où elle avait des gens à voir, quoiqu'on fût au mois de juillet et qu'il n'y eût plus personne. Elle s'occupait de renouveler ses robes, ses toilettes. Elle se plaignait de n'avoir plus un fil à porter, de revenir des Indes nue comme Job, et elle tenait avec sa couturière d'interminables conférences ; après quoi, pour se remettre au courant, elle visitait en hâte des ateliers de peintres et de sculpteurs. Elle se promenait aussi chez les marchands d'antiquités. Elle avait le goût du bibelot et, depuis quelque temps, ce goût avait dégénéré en fureur. Elle se connaissait surtout en vieux ivoires ; elle en avait une admirable collection, qui renfermait des pièces rares. Mais elle jouissait peu de ce qu'elle avait ; son vrai plaisir était de chercher et de trouver. Le marquis s'occupait plus de ses chevaux que de sa femme et de son fils ; la marquise ne faisait pas de comparaisons odieuses, mais la chasse aux vieux ivoires lui donnait des fièvres d'inquiétude et d'espérance.

Un jour qu'après son déjeuner elle se disposait à s'acheminer vers la gare, Ghislain lui dit d'un ton résolu :

— Non, vous n'irez pas aujourd'hui à Paris. Vous y allez tous les jours, et je ne vous vois pas. Vous êtes une mère dénaturée, vous ne vous occupez point de votre fils. J'exige que vous me consacriez cette demi-journée.

— Impossible, dit-elle. Je suis attendue, j'ai donné deux ou trois rendez-vous.

— J'enverrai deux ou trois dépêches pour les contremander. Mon père est absent, M. Furette est indisposé ; je l'ai mis à la diète, et par mon ordre il garde la chambre. Vous et moi, nous passerons cette après-midi tête à tête. Tout à l'heure, nous nous promène-

rons dans le parc et nous irons nous asseoir sur le banc que vous aimez.

La marquise ne se souvenait plus guère qu'il y avait un banc qu'elle aimait. Nonobstant, elle s'exécuta de bonne grâce.

— Tu as donc quelque chose à me dire?

— Oui.

— Quelque chose d'intéressant?

— Oui.

— Quelque chose qui m'étonnera?

— Peut-être.

— Soit! envoie tes dépêches, je suis à toi.

Une heure après, ils arrivaient dans un carrefour en forme d'étoile, d'où partaient cinq allées qui s'enfuyaient sous des berceaux de verdure. La marquise s'installa sur le fameux banc qu'elle ne se souvenait plus d'avoir aimé, et Ghislain s'accroupit dans l'herbe à ses pieds.

— Bel oiseau! bel oiseau! s'écria-t-il, j'ai coupé vos ailes, je vous tiens, je ne vous lâche plus.

— Ghislain, dit-elle en le menaçant du doigt, vous ne respectez pas votre mère.

— Non, je ne la respecte pas, je l'adore... Je vais tout vous dire, promettez-moi de bien m'écouter.

— Recommandation superflue.

— Pas autant que vous le dites. J'ai remarqué que quelquefois vous entendiez sans écouter, mais que souvent aussi vous écoutiez sans entendre.

— C'est pour me dire des injures que tu as contremandé mes rendez-vous?

— Des injures! Faut-il vous répéter que je vous adore?.. Mais enfin, je prends mes précautions, et j'exige de vous une seconde promesse. Apprenez que j'ai rajeuni de dix ans; je n'en ai plus que dix-sept, je suis un petit garçon, et, quand ils causent avec leur maman, les petits garçons ont le droit de tout dire et elle se fait un devoir de ne pas se moquer d'eux.

— Que me contes-tu là? Personne ne ressemble moins à un petit garçon que l'homme triomphant, que le grand faiseur de conquêtes qui en ce moment est assis à mes pieds.

— Cet homme, d'exécrable mémoire, n'existe plus.

— Et la princesse Zarkof?..

— Je l'ai oubliée.

— Tu as beau dire, elle a fait époque dans ta vie. Il y a pour moi deux Ghislain, celui d'avant la princesse et celui d'après. L'un était un écervelé, un tapageur, qui tambourinait ses amours;

l'autre un homme discret, délicat, modeste, un Amadis qui cachait sa gloire.

— Quand je vous dis que je m'étonne de l'avoir aimée! Tenez, si elle apparaissait au bout de cette allée verte, je vous prierais de me tâter le pouls, et vous le trouveriez bien tranquille, soixante-douze pulsations par minute, voilà le compte.

— Que les hommes sont ingrats! s'écria-t-elle. Et que les honnêtes femmes ont raison de rester sages!.. Mais conviens, malheureux, que tu l'as pleurée, ta princesse, avec des larmes de sang.

— Je songeais à me faire prêtre.

— Ah! dit-elle en souriant, c'était ta vieille idée qui te revenait. Elles reviennent toujours, les vieilles idées, et celle-ci ne me déplaisait pas trop. Ce doit être une chose assez piquante pour une mère que d'avoir un fils évêque, de le contempler officiant en grande pompe, dans tout son appareil pontifical, de le respecter comme prélat, et de se souvenir en même temps de son passé, de ses petites histoires, de ses peccadilles. Ce respect mêlé d'un peu d'ironie est un genre d'impression que j'aurais voulu connaître.

— Je ne me souciais pas de porter le rochet et la mitre. Si j'avais la foi, je voudrais être un de ces missionnaires qui travaillent et suent sous le soleil, qui supportent toutes les rigueurs, qui mènent une vie de hasards, qui sont dans l'extrême Orient ou ailleurs les soldats de Dieu et de la France...

Il n'en dit pas davantage; il s'avisa qu'elle avait le nez en l'air, qu'elle ne l'écoutait plus que d'une oreille.

— Il me semble, dit-elle, qu'autrefois on apercevait au bout de cette allée une des façades du château. On a laissé pousser ce hêtre et le château a disparu.

— Nous couperons le hêtre, dit-il avec un peu d'impatience.

— Tu vas toujours aux extrêmes, il suffira d'élaguer les branches basses.

Elle avait déraillé, elle s'écarta de plus en plus. Elle se mit à parler longuement d'urgentes réparations à faire dans le château, d'appartemens dont il fallait rafraîchir ou renouveler les tentures, de la montagne d'étoffes qu'elle avait rapportée des Indes, de l'heureux parti qu'elle se proposait d'en tirer, des projets qu'elle avait combinés avec ses tapissiers, d'autres projets qu'elle avait concertés avec elle-même, de sa prochaine cure d'eaux, de la plage qu'elle avait choisie pour y passer le mois de septembre, des amusemens qu'elle se ménageait pour octobre et pour la saison de la chasse, de tous les gens qu'elle inviterait par fournées, de semaine en semaine. Jusqu'à son départ, elle comptait ne recevoir qu'une fois, donner un grand dîner où elle réunirait le peu d'artistes et de

gens de lettres de sa connaissance qui étaient encore à Paris. Elle commençait de les énumérer lorsqu'elle s'aperçut que son fils la regardait de travers.

— Singulier garçon! lui dit-elle gentiment. Tu avais commencé une histoire, tu l'as laissée en chemin. Où en étions-nous? Tu voulais être missionnaire, t'aller faire manger par les sauvages, et tu ne le veux plus, tu as changé d'idée. Gageons qu'il y a une femme là-dessous.

— Une femme comme il y en a peu, répondit-il avec un accent de profonde conviction.

Ce début l'affrianda; elle se lécha les babines comme une souris qui voit une noix.

— Est-elle décente, ton histoire? demanda-t-elle. Une mère peut-elle l'entendre sans rougir? Dois-je ouvrir mon éventail?

— Rougissez-vous en lisant les amours de Paul et de Virginie?

Elle dissimula de son mieux sa déception.

— Ah! fort bien, dit-elle, Paul veut se marier. J'en suis charmée, j'en suis ravie. C'était la fin que je te souhaitais. Je regrette seulement que tu ne m'aies pas consultée avant de faire ton choix. J'avais plus d'une héritière à te proposer.

— Rien n'est encore conclu. Si vous le voulez bien, vous la verrez au premier jour. Je suis certain, absolument certain, qu'elle vous plaira.

— Elle est donc charmante? Est-elle blonde ou brune?

— Brune.

— J'aurais mieux aimé qu'elle fût blonde.

— Ah! dame, si je l'avais commandée,.. mais on prend ce qui se trouve. C'est une grande fille, svelte, élancée, admirablement faite. Elle a des yeux superbes! Et quel teint! C'est une pêche qui a encore toute sa fraîcheur, tout son duvet. Votre jardinier, qui est un habile homme, n'en a jamais fabriqué de pareilles. J'ajoute qu'elle est vive, étourdie, précipitée dans ses jugemens, un peu hasardeuse dans ses actions et quelquefois très absurde dans ses idées. Que voulez-vous? elle a le parfait naturel, et tout lui va bien, même l'absurde. La première fois que je l'ai vue, elle m'a sauté au cou, m'a embrassé... Ne pensez pas à mal. La nuit tombait, et elle m'avait pris pour son frère, revenu d'Afrique le jour même. Elle a été furieuse de sa méprise, et pendant de longues semaines elle m'a boudé; elle s'enfuyait en apercevant mon ombre. Elle avait juré de se venger, elle m'a fait une impertinence pommée, et à mon tour je l'ai prise en haine. Mais nous nous sommes expliqués, je l'aime passionnément, comme je n'ai jamais aimé... Ne clignez pas les yeux, ne secouez pas la tête, ne hochez pas le menton... Je

vous dis que j'aime pour la première fois, et quelque chose me dit que je suis aimé.

— Ce baiser qui se trompait d'adresse t'a grisé. Es-tu bien sûre que cette rusée?..

— Quand je vous dis qu'elle m'a boudé!.. Voyons, n'est-elle pas jolie, mon histoire?

— Fort jolie, mais je tombe des nues. Je croyais connaître mon Ghislain, et voilà un Ghislain troisième manière... C'est assurément la meilleure... Comment se nomme cette heureuse petite personne?

— Mlle Léa de Trélazé.

— Quoi! la fille de ces sauvages!

— Ils ne le sont pas autant que vous le pensez.

— Ce sont, te dis-je, les gens les plus primitifs de la terre, qui ne s'occupent que de faire bouillir leur pot. Dès le premier été que nous avons passé à Bois-le-Roi, j'étais allée les voir; la baronne m'a rendu ma visite, mais sans me témoigner le moindre désir d'en recevoir une seconde.

— Que voulez-vous? vous l'avez effarouchée. Vous êtes une de ces femmes qui épouvantent les primitifs.

— Ghislain, ton choix m'étonne. Le parti est médiocre.

— Ah! permettez, ils sont pour le moins d'aussi bonne famille que nous.

— Peut-être; mais la fortune!.. Tout leur bien est au soleil, et ils ont eu sept enfans, dont trois sont morts: qui de sept ôte trois, reste quatre... Après tout, qu'importe! Dès à présent, tu es assez riche pour te marier par amour, et si ton père grognait...

— Je vous conjure de ne pas lui souffler mot de cette affaire, interrompit-il vivement. Les objections sont des chenilles; jusqu'à nouvel ordre, je ne veux pas voir de chenilles sur mon bonheur.

— Ah! pour le coup, tu m'étonnes, dit-elle avec un sourire accompagné d'un léger haussement d'épaules.

Il ne lui entrait pas dans la tête qu'on pût la soupçonner de faire des confidences à son mari. Depuis vingt ans, sauf de rares exceptions, les banalités de la vie défrayaient leurs courts entretiens.

— Voilà donc qui est entendu, reprit-il. Demain vous irez à Chartrette, demain vous la verrez... Si, par impossible, elle vous déplaît, tout est rompu... Mais j'ai une autre requête à vous présenter. Vous m'avez annoncé tout à l'heure qu'avant de partir pour votre plage, vous comptiez donner un dîner de gens de lettres et d'artistes. En conscience, je n'ai jamais pu les souffrir, vos éternels dîners d'hommes!

— Pourquoi donc?

— Vous aimez à rassembler autour de votre table des membres de l'Académie des beaux-arts et des peintres incohérens, des savans et des fous, des croyans et des sceptiques, des philosophes spiritualistes et des romanciers qui ne sont ni spiritualistes ni philosophes, des poètes musqués ou symboliques et une littérature de ventre et de gueule. Vous faites batailler tout ce monde, et j'ai toujours peur que cela ne se gâte, que, si habile que soit la dompteuse, vos bêtes, comme vous les appelez, ne s'entre-mangent.

— C'est là qu'est le plaisir, répliqua-t-elle. Tour à tour je les anime, je les excite ou je les retiens, et je les empêche de se manger. Un incohérent a-t-il jamais étranglé chez moi un académicien?

— Ce qui me déplaît encore dans ces réunions hétéroclites, continua Ghislain, c'est que, les trois quarts du temps, la conversation roule sur la métaphysique ou la physiologie de l'amour. Le propos devient quelquefois très scabreux. Il est charmant de faire l'amour, il m'a toujours paru bête d'en parler.

Elle se prit à rire et lui dit :

— Oui, tu aimes mieux faire un bon repas que de causer cuisine. Mais il faut être indulgent pour les plaisirs du prochain. Je ne souffrirais jamais qu'on fût grossier devant moi, et quand je mets sur le tapis un sujet délicat, j'exige qu'on en parle délicatement, qu'on s'ingénie pour trouver des tours heureux, qu'on habille les nudités ; c'est un genre d'exercice qui m'amuse. Et puis, grand puritain que vous êtes, si les femmes qui ne font pas l'amour n'avaient pas le droit d'en entendre parler, que leur resterait-il? Ne leur est-il pas agréable de se faire décrire des pays où elles n'iront jamais? C'est une revanche qu'elles prennent sur leur vertu.

— Soit ! Mais, pour cette fois seulement, sacrifiez-moi votre dîner d'hommes. Vous avez assez d'amis, de connaissances dans les châteaux du voisinage pour en composer un choix de convives aimables. Ils ne parleront, il est vrai, ni de l'amour platonique ni de l'autre ; mais un soir, par hasard, on peut parler d'autre chose.

— Ah ! je te vois venir, grand enfant. Ces châtelains amèneront leurs femmes, et leurs femmes amèneront leurs filles... Miséricorde ! c'est la mort des conversations que les jeunes filles.

— Si vous entrez dans mon idée, s'écria-t-il en battant des mains, je me chargerai des préparatifs de ce grand festival. J'illuminerai le château, j'illuminerai le parc, je ferai courir dans les allées des guirlandes de lanternes de toute couleur, je ferai venir un orchestre de Paris, je rassemblerai toute une flottille, et, après le dîner, nous nous promènerons sur la Seine, l'orchestre naviguera dans une grande barque, les invités dans des chaloupes, et, chaloupes et

barque, il y aura partout des torches et des lampions. C'est ainsi que j'entends célébrer votre retour des Indes.

— Et tout à coup, interrompit-elle, on verra un grand transparent où se liront ces mots : « Le comte Ghislain donne cette fête en l'honneur de Mlle Léa de Trélazé, qui l'a guéri à jamais d'une princesse russe et de l'envie d'aller prêcher l'évangile chez les sauvages. »

— Cette devise serait un peu longue, dit-il ; il faudra la raccourcir... Enfin, vous consentez ? nous sommes d'accord ?

Elle poussa un soupir, secoua mélancoliquement la tête :

— Il sera ennuyeux comme la pluie, ton dîner. Mais les mères doivent se sacrifier, s'immoler à leurs fils.

— Je vous répète une fois de plus que vous êtes adorable, lui dit-il, et, depuis que je suis né, je n'avais jamais été aussi heureux qu'aujourd'hui.

Ce disant, il s'empara de ses deux mains blanches, aux doigts effilés, et lui baisa l'un après l'autre ses dix ongles roses.

XII.

Ce ne fut pas le lendemain, mais seulement huit jours plus tard, que la marquise trouva le temps d'acquitter sa promesse en se rendant à Chartrette. Lorsqu'elle se présenta au Colombier, Mme de Trélazé brodait au tambour et Léa donnait une leçon de piano à la moins intelligente de ses deux sœurs. Si la marquise était arrivée dix minutes plus tôt, elle aurait entendu la baronne reprocher à sa fille aînée des vivacités, des impatiences nerveuses qu'une maîtresse de musique doit s'interdire. C'était par le conseil de l'abbé que cette mère parfaite s'était déchargée sur Léa d'une partie des leçons qu'elle distribuait libéralement aux jumelles. Son beau-frère lui avait représenté qu'une jeune personne qui n'a pas vingt ans et qui vit dans un milieu un peu sévère, pauvre en distractions, s'y ennuie fatalement si on ne l'occupe, si on ne lui impose quelques devoirs, et que les devoirs ennuyeux, les choses désagréables, sont un élément essentiel et salutaire de notre existence, le sel qui empêche la vie de se gâter, le camphre qui préserve du rongement des mites les étoffes et les fourrures.

— La chose désagréable faite d'abord avec dégoût, puis facilement, par habitude, et enfin avec quelque plaisir, disait-il, voilà le fond de l'éducation.

Impatiente de son naturel, Léa l'était encore plus depuis qu'elle portait soir et matin dans sa tête une pensée qu'elle avait eu l'imprudence d'y loger, et qui peu à peu avait envahi, occupé toute la maison et n'y souffrait plus personne à ses côtés. Après s'être dit que

certains événemens invraisemblables ne laissent pas d'être possibles, cette jeune philosophe fataliste s'était persuadé que certains événemens sont certains, qu'ils ne peuvent manquer d'arriver, que l'existence des jeunes filles est réglée souverainement par une destinée à laquelle rien ne résiste. Cette destinée, qui lui avait signifié ses arrêts, voulait que Mlle de Trélazé finît par aimer de tout son cœur un homme que de prime abord elle avait trouvé haïssable, et cette même fatalité condamnait cet homme à devenir éperdument amoureux d'une jeune fille qui l'avait embrassé en le prenant pour un autre. Il y a des méprises qui ouvrent la porte aux desseins providentiels, à la fatalité; il y a des baisers qui laissent sur la joue qui les a reçus d'ineffaçables traces et comme une démangeaison d'en recevoir d'autres. Rien ne rend plus intolérant pour les incidens vulgaires de la vie réelle qu'un roman ébauché, et tout ce qui n'est pas lui semble cruellement indifférent et ingrat. Il est dur de s'arracher à ces délices pour faire recommencer dix fois la même gamme à une petite sotte qui change sans cesse de doigté, et les grandes filles songeuses, condamnées à cette triste tâche, s'impatientent, et les mères qui n'ont pas la charité de deviner leur secret les grondent.

L'arrivée de la marquise avait brusquement interrompu la leçon de musique et fort surpris Mme de Trélazé : depuis plusieurs années, on était voisins, on ne voisinait pas. Elle n'était pas seulement étonnée, elle ressentait quelque embarras. Cette mondaine, qui venait de pénétrer inopinément chez elle, lui faisait l'effet d'une habitante de la Voie lactée, à qui la curiosité était venue d'étudier ce qui se passe dans les humbles régions du globe sublunaire. Heureusement, cette mondaine était une femme d'esprit, et partant une femme tolérante. Elle avait sa façon particulière d'entendre la vie, elle était résolue à n'en pas changer, mais elle admettait qu'il y en eût d'autres. En entrant au Colombier, un coup d'œil lui avait suffi pour se convaincre que cette maison rustique était bien tenue et très confortable. Il n'y manquait que le plaisir ; mais pourvu qu'on lui laissât les siens, il était libre à chacun de se passer de joie ou de la chercher dans les choses désagréables. — Ne te gêne pour personne ! — c'était le premier chapitre de sa morale. — Ne gêne pas les autres ! — c'était le second. Comme on voit, cela faisait une morale complète. Devoirs envers soi-même, devoirs envers le prochain, tout s'y trouvait.

Elle parut s'intéresser vivement à la broderie de la baronne. Elle l'examina en détail, admira l'ouvrage, vanta délicatement l'ouvrière. Elle s'informa ensuite de toute la maison, et ses questions étaient nettes, précises. On eût juré qu'elle venait tous les deux jours au

Colombier, tant elle était au fait des habitudes du baron, des goûts de la baronne, des exploits d'un jeune héros qui avait cent fois bravé la mort au Maroc, des études et des récréations des jumelles. Elle en vint à parler de l'abbé Silvère, qu'elle n'avait jamais entendu prêcher; elle loua, caractérisa son éloquence avec une remarquable justesse d'expressions. Elle aspirait à l'honneur de lui être présentée. Mme de Trélazé l'affligea en lui apprenant que son beau-frère était parti pour le midi de la France. L'abbé était de tous les habitans de Chartrette celui qui, en réalité, intéressait le plus la marquise. Il avait fait parler de lui, c'était à sa manière un lion, qu'elle eût bien volontiers invité à ses dîners d'hommes, avec la ferme résolution de le caresser, de lui prodiguer son encens le plus raffiné et de le mettre tout doucement sur quelque sujet périlleux, pour voir comment il s'en tirerait. Mêler un prêtre, un missionnaire à un entretien savant sur la métaphysique ou la physiologie de la grande passion, l'amener par des moyens perfides à dire comment on fait l'amour dans l'Annam, elle n'avait pas encore réussi à se procurer ce plaisir.

En voyant entrer Mme de Coulouvre, Léa avait été plus charmée que surprise. Acte après acte, scène après scène, la pièce marchait, se déroulait. Pourquoi s'étonner? c'était prévu. Elle n'avait pas ressenti non plus le moindre embarras; rien n'embarrassait son parfait naturel. Elle avait assez bonne opinion d'elle-même pour croire qu'elle pouvait plaire aux gens de goût, en se montrant telle qu'elle était, sans composer son visage, sans arranger son sourire et ses manières. Comme la marquise, elle avait sa morale, qui pouvait se résumer ainsi : « Ou je vous plais, et je n'ai pas besoin de rien changer à ma personne, ou je vous déplais, et dans ce cas adressez-vous ailleurs et laissez-moi tranquille. »

Elle éprouva cependant une soudaine émotion, et le rouge lui monta aux joues quand la marquise annonça à Mme de Trélazé son projet de recevoir à dîner, avant d'aller aux eaux, quelques amis, quelques voisins. Pour couronner la fête, il y aurait un concert nautique; son fils s'était mis en tête de lui donner une sérénade pour célébrer son heureux retour des Indes. Se tournant vers Mlle de Trélazé, elle ajouta :

— Les jeunes filles en sont... Y a-t-il de vraies fêtes sans elles?

Elle prononça ces mots en les accentuant d'un air convaincu; impossible de se douter qu'elle considérait les jeunes filles comme la mort de la conversation. La baronne allégua que M. de Trélazé avait l'humeur casanière, qu'il ne sortait guère. La marquise insista. Léa, fort agitée, marchait sur des charbons, et regardait fixement sa mère comme pour arracher de sa bouche la réponse qu'elle dési-

rait. Elle était dans tout le Colombier la seule personne qui lût régulièrement le journal, et l'avant-veille, un article de variétés philosophiques sur la suggestion l'avait beaucoup frappée. Elle s'était convaincue, en le lisant, qu'il suffit de roidir sa volonté, de lui donner une intensité extraordinaire, pour s'emparer de celle des autres et la gouverner à son gré. Ne quittant pas des yeux sa mère, elle lui disait mentalement :

— Je veux que tu dises oui... Dis oui... Tu diras oui, je le veux.

La baronne finit par déclarer qu'elle transmettrait l'invitation à M. de Trélazé, qu'elle donnerait réponse dès le lendemain. Quoique la suggestion n'eût agi qu'imparfaitement, Léa était rassurée. Elle avait plus d'empire sur son père que sur sa mère. « Du moment que cela dépend de lui, pensait-elle, je saurai le prendre, l'obliger à dire oui. » Sans qu'il y parût, Mme de Coulouvre n'était plus à la conversation. Bien qu'elle passât pour myope, elle voyait tout, et elle venait de remarquer, près d'une fenêtre, un guéridon chargé d'ivoires sculptés, que l'abbé Silvère avait rapportés de l'Indo-Chine pour en faire hommage à sa belle-sœur. Quand elle se leva pour partir, elle les avait estimés, elle savait à peu près ce qu'ils valaient l'un dans l'autre.

Elle ne put s'empêcher de rire en trouvant son fils au bout du pont. Impatient de connaître ses impressions, il était venu à sa rencontre.

— Eh! oui, lui dit-elle, Mlle de Trélazé est très bien. De la grâce, beaucoup de fraîcheur, des yeux tour à tour très doux ou presque violens, que voulez-vous de plus? Cependant elle n'a rien d'extraordinaire... Oh! ne te fâche pas, je te répète qu'elle est très bien, mais elle n'est pas incomparable... Ah! par exemple, ce qu'il y a d'unique chez eux, ce sont leurs ivoires. Que fait un pareil trésor dans une maison si nue? Il n'y rime avec rien. Je suis sûre que Mme de Trélazé y tient fort peu, qu'on l'amènerait facilement à s'en défaire. J'en donnerai le prix qu'ils voudront.

Pendant que Mme de Coulouvre songeait à lui acheter de gré ou de force ses ivoires, la baronne méditait sur un sujet de première importance, dont elle ne pouvait détacher ses pensées. Depuis qu'elle avait surpris le comte Ghislain jouant au crocket avec ses filles, elle était partagée entre ses inquiétudes ordinaires et une aimable espérance qui lui chatouillait le cœur. Elle craignait que Léa ne fût difficile à marier. Eh! quoi, était-il possible qu'un parti si brillant, qu'un grand mariage fût réservé, contre toute apparence, à cette incorrigible gamine! N'étant pas, comme Léa, dans le secret de l'omnipotente destinée, elle n'avait garde

de tenir la chose pour faite ou pour certaine; mais la visite inattendue de la marquise lui semblait un événement de grande portée, qui l'autorisait à tout espérer. Le reste du jour, elle traita sa fille avec beaucoup de douceur, de mansuétude. De temps à autre, elle l'examinait à la dérobée, dans l'intention de lui trouver des qualités qu'elle n'avait pas encore découvertes, et de s'assurer qu'après tout, malgré ses défauts, malgré ses fâcheuses vivacités, Mlle Léa de Trélazé pouvait plaire à un homme tel que le comte de Coulouvre. Léa, qui était aussi fine que vive, s'aperçut de ce petit manège et en tira ses conclusions.

Le baron s'était rendu à Melun pour y vendre du bétail. Il y avait dîné et ne rentra que fort tard. Quand on l'eut informé de la visite et de l'invitation de la marquise, il déclara qu'il aimait peu ce genre de tuiles.

— Tout ce que je peux faire pour ces gens-là, s'écria-t-il, c'est de regarder leur petite fête et d'écouter leur musique de ma fenêtre.

Les femmes les plus scrupuleuses, les plus droites, font quelquefois de la diplomatie. Sans faire part à son mari de ses conjectures et de ses espérances, Mme de Trélazé lui vanta l'amabilité, l'agrément, la bonne grâce de Mme de Coulouvre, lui déclara qu'il aurait grand tort d'offenser cette charmante femme par un refus que rien ne justifiait, qu'il n'avait aucune raison sérieuse à donner. Elle discourut si bien que le baron, tout en grommelant et en protestant, finit par se rendre, sans que Léa eût besoin d'intervenir. Pendant tout ce débat, elle affecta l'indifférence, et ce fut d'un ton de résignation qu'elle dit :

— Puisque vous pensez, maman, qu'il faut y aller, on ira. Remarquez, cependant, que je n'ai point de robe.

Et comme elle s'y attendait, sa mère lui répondit :

— Nous avons le temps d'en commander une.

Dès le lendemain, Mme de Trélazé, accompagnée de Léa, passait la Seine pour porter elle-même sa réponse à la marquise et lui rendre sa visite. Elle trouva tout le monde à Bois-le-Roi. Mme de Coulouvre y avait été retenue par ses tapissiers, et le marquis, ayant rencontré la veille à son cercle deux anciens camarades de carrière, deux diplomates retraités comme lui, qui, venant des eaux, traversaient Paris, les avait priés à déjeuner. On fumait sous la vérandah lorsqu'apparurent la baronne et Léa. Ghislain fut très réservé ; il s'occupa de la fille moins que de la mère. Il l'emmena cependant à quelques pas de là pour lui montrer de plus près un massif de rosiers en fleurs. Quoiqu'il l'entretînt de choses indifférentes, quoiqu'il lui parlât fort tranquillement, il lui sembla de nouveau qu'il la regar-

dait d'une façon singulière. Ce regard avait de l'insistance, et elle ne s'en plaignait pas ; ce regard avait du poids, et ce poids lui était doux ; ce regard était chaud, et cette chaleur lui plaisait.

Leur tête-à-tête dura peu. Le marquis en voulait à son fils d'avoir accaparé Léa ; il ne tarda pas à la lui prendre. C'était la première fois qu'il la voyait, et elle lui avait fait une vive impression. Il était grand connaisseur et il aimait les belles plantes. Au surplus, il avait une tout autre opinion que la marquise sur les jeunes filles ; il s'en occupait beaucoup. Cet ogre adorait la chair fraîche.

— Mon fils, dit-il à Mlle de Trélazé, est fier de nos roses ; moi, je suis fier de mes chevaux. Allons les voir ; si vous ne les admirez pas, nous nous brouillerons.

Il lui offrit galamment son bras et l'emmena visiter ses écuries. Chemin faisant, il lui débita des douceurs, des complimens exquis. Elle ne les craignait pas ; elle fut tout de suite à l'aise avec ce vieux jouvenceau et le charma par la candeur de ses reparties. Elle se disait : « S'il est charmant pour moi, c'est qu'on lui a fait des confidences et qu'il me regarde un peu comme sa bru. » Une fille de dix-neuf ans à peine n'est pas tenue de savoir lire dans le cœur d'un sexagénaire.

Il lui fit passer en revue tous ses chevaux, qui étaient de choix et de noble encolure. Pour finir, il lui montra avec quelque dédain une jument noire.

— C'est la monture habituelle de Ghislain, lui dit-il. Elle est douce comme un agneau. Autrefois, monsieur mon fils, dont les goûts sont fort changeans, n'aimait que les chevaux ombrageux, il s'amusait à se battre avec sa bête. Depuis peu, il a adopté cette jument tranquille, parce qu'elle ne le dérange pas dans ses méditations. L'autre jour, il a passé avec elle toute une après-midi dans la forêt. Il inventait, je pense, quelque système de philosophie ou étudiait par le menu les avantages et les inconvéniens de tous les métiers que peut faire un homme de bien, qui est un homme d'imagination. Je les ai rencontrés, elle et lui, au milieu d'une patte d'oie, l'une dormant, l'autre rêvant, et je leur ai fait le chagrin de les réveiller.

Elle trouva que ce père narquois parlait avec beaucoup d'irrévérence de l'homme qu'elle aimait. Après tout, mieux valait en dire du mal que de n'en rien dire, et d'ailleurs, décidée à prêter au marquis des intentions qu'il n'avait pas, elle pensa qu'en lui signalant les défauts de son fils il entendait lui donner un avertissement charitable et paternel. Se sentant très imparfaite, elle n'aurait pas voulu épouser un homme sans défauts. — « S'ils devenaient trop graves, pensait-elle, nous les corrigerions. »

Elle contempla avec une attention toute particulière cette jument noire, qui était la muette confidente du comte de Coulouvre.

— Il n'inventait pas un système de philosophie, lui disait-elle en elle-même. C'était de moi qu'il te parlait.

Elle la caressa et fut tentée de la baiser sur les naseaux.

En sortant de l'écurie, le marquis, de plus en plus enchanté, promena Léa dans le jardin et lui offrit une rose d'un blanc mat, veiné de rouge incarnat, en lui disant :

— Ghislain montre ses fleurs, il ne les offre pas. Dans cette maison, les pères sont plus galans que les fils.

L'instant d'après, Mme de Trélazé prenait congé. Le marquis la reconduisit, elle et sa fille, jusqu'à la petite porte du parc, et ce ne fut pas avec elle qu'il causa le plus en chemin. Il venait de la quitter quand il aperçut Eusèbe, qui, assis sur le petit mur contigu au chemin de halage, regardait s'éloigner Léa, et, selon son habitude, dînait avec les yeux.

— Chartrette, lui dit le marquis, est le pays des mystères. On ne m'avait jamais parlé de Mlle de Trélazé. Cette belle fille, avec sa forêt de cheveux, ses lèvres vermeilles et un peu fortes, ses grands yeux veloutés et son nez court, est très appétissante. Qu'en pensez-vous, grand philosophe?

— Monsieur le marquis, répondit ce sage, j'en ai déjà dit mon avis à monsieur votre fils. Heureux le violoniste qui jouera de ce violon !

— Vous êtes un homme de goût, monsieur Furette. Mais ce n'est pas là un de ces plats qui reviennent à mon fils, il n'aime que le gibier faisandé ; il lui faut des femmes qui aient vécu, qui possèdent et la théorie et la pratique de l'amour et qui peuvent l'enseigner... Moi, j'estime qu'en cette matière il est plus doux de donner des leçons que d'en recevoir.

— Euh ! euh ! fit Eusèbe. Il est doux d'en recevoir, il est agréable d'en donner ; mais le mieux est de chercher ensemble.

— Vous êtes, lui dit le marquis, le plus pervers des innocens.

En passant le pont, Léa remarqua, comme la veille, que sa mère lui parlait avec beaucoup d'aménité et avait pour elle des attentions, des égards, presque du respect.

— Elle voit déjà en moi, pensa-t-elle, la comtesse de Coulouvre.

Ce qui la confirma dans sa conjecture, ce fut la conduite de la baronne pendant toute la semaine qui suivit, et l'empressement prodigieux avec lequel elle s'occupa de lui procurer la robe qu'elle lui avait promise. Elle s'adressa d'elle-même à une grande couturière ; étoffe, façon, rien ne lui parut trop cher. On allait tous les deux jours à Paris essayer tantôt le corsage, tantôt la jupe. Le

matin, le soir, les épaisses murailles du Colombier, quoique l'âge les eût rendues sourdes, entendaient continuellement parler de cette fameuse robe. Le baron n'y comprenait rien, et il disait à son fils :

— Je ne sais où mes femmes ont la tête... Ma parole! on m'a changé ta mère, je ne la reconnais plus.

XIII.

Enfin le grand jour arriva. On était en pleine canicule; mais une brise du nord, soufflant par bouffées et distribuant à droite et à gauche de petits coups d'éventail, tempérait la chaleur. A sept heures précises, le break du Colombier débarquait à Bois-le-Roi un baron qui faisait bonne mine à mauvais jeu; une baronne pensive, occupée de creuser un problème ; une jeune fille radieuse, qui l'avait résolu, et un jeune géographe qu'un voyage au Maroc avait rendu indifférent à tous les épisodes de la vie commune.

Quand Mlle de Trélazé fit son entrée dans sa robe de soie rose, des fleurs à son corsage et dans ses cheveux, les épaules et les bras nus, elle attira un instant tous les regards. Les mères, la comparant à leurs filles, ressentirent un secret dépit, après quoi elles se soulagèrent en l'épluchant.

— Mademoiselle, lui dit tout bas le marquis, vous êtes trop jolie. Priez monsieur votre frère de vous bien garder; si je vais jamais à Chartrette, je vous enlève.

— A quoi bon m'enlever, répondit-elle gaîment, puisque me voilà ?

Le maître d'hôtel annonça que le dîner était servi. A peine assise, Léa, qui aimait à se faire une idée exacte de toutes choses, promena ses yeux autour de la table et compta trente-huit convives. La salle à manger était une galerie percée de six grandes baies à plein cintre. Le plafond était revêtu de caissons dorés; les murs, jusqu'à la hauteur de deux mètres, étaient lambrissés en bois de chêne. Dans le fond, une cheminée monumentale portait un groupe de sculpture représentant le défi de Marsyas et d'Apollon. A l'autre bout régnait une tribune soutenue par des cariatides. Entre les archivoltes des arcades se déployaient des compositions peintes dans le style de Boucher, et on y voyait partout des dryades effarouchées poursuivies par des faunes, des rondes de bergères, des essaims d'amours joufflus et potelés, des nymphes endormies sur qui tombait une pluie de roses.

La marquise avait installé dans la tribune l'excellent orchestre recruté par son fils. Puisque le programme était changé, puisqu'il

fallait renoncer au plaisir de dîner entre hommes, aux douceurs d'un entretien intime et libre, elle avait jugé bon d'étouffer sous un peu de musique le sot bourdonnement des conversations banales. Au reste, elle semblait heureuse, elle avait des sourires, des grâces pour tous ses voisins. Elle savait dissimuler son ennui, et, pour se consoler, elle pouvait se dire que ce qu'il y avait encore de plus charmant dans cette grande salle, de plus digne d'être admiré, c'était la marquise de Coulouvre.

Telle était du moins l'opinion bien arrêtée d'un des convives, qui lui vouait un culte aussi fervent que discret. Eusèbe Furette pensait depuis longtemps déjà que cette femme de quarante-six ans, qui n'avait point d'âge, qui semblait planer comme une déesse au-dessus de toutes les infirmités humaines, qui connaissait à fond la vie et la recommençait allégrement chaque jour, que cette mondaine à la fois si savante et si insolemment jeune était une créature extraordinaire et qu'il n'y avait rien à lui comparer. Les premiers jours, elle l'avait fort intimidé. Au surplus, comme elle était toujours en l'air, toujours disparaissante, ainsi qu'il convient aux déesses, il avait eu peu d'occasions de l'approcher. Elle était polie avec lui parce qu'elle était polie avec tout le monde, mais elle l'avait à peine remarqué.

La veille, pour la première fois, il avait passé un petit quart d'heure dans le parc seul à seule avec elle. La marquise ne méprisait rien, elle voulut savoir ce qu'il y avait dans ce gros garçon un peu vulgaire. Elle n'avait pas horreur des gens vulgaires, qui reposent quelquefois des raffinés. Elle ne proscrivait que les gens communs. Eusèbe avait fait de son mieux pour paraître à son avantage; elle lui avait trouvé une certaine saveur, et s'était dit que, lorsqu'on l'aurait un peu façonné, ce gros garçon ne serait pas indigne de figurer au bas de la table dans l'un de ses dîners littéraires et philosophiques. Ce ne serait qu'un causeur en sous-ordre; mais on ne peut se passer des sous-ordres; quand ils manquent, il y a des trous. Dans le cours de cet entretien, elle voulut, pour se donner de l'air, ôter son chapeau de campagne, qui resta pris dans ses cheveux; elle pria Eusèbe de venir à son aide. Ce fut pour lui une émotion sans pareille. Il toucha ces cheveux blonds, il en respira le parfum. Ce très sensé garçon devint un peu fou, ce parfum le poursuivait, et il avait passé la nuit précédente à caresser d'extravagantes chimères, des romans impossibles, où il s'enfonçait comme un scarabée se plonge et s'engloutit dans sa rose. Pendant tout le dîner, il ne vit que la marquise; toutes les autres femmes lui semblaient laides ou insignifiantes : « De la première à la dernière, pensait-il, elle les bat, elle les tue. » Plus d'une fois, Mme de Coulouvre surprit son regard braqué sur elle, et elle se disait : « Je crois vraiment que ce jeune homme

est en train de devenir amoureux de moi. Je me moquerai de lui et cela m'amusera. » Non-seulement elle ne méprisait rien, elle avait le don de tout faire servir à son bonheur.

Pendant que Mme de Coulouvre procurait sans peine des distractions à son souriant ennui, Mlle de Trélazé nageait dans l'abondance de la joie. Cette salle magnifique, cette grande table, l'éclat de l'argenterie et du linge, les cristaux qui scintillaient, le gazouillement des violons qu'interrompaient les soupirs des hautbois et la grosse voix des trombones, les murailles peintes, les rondes de bergères, les vols d'amours, les nymphes assoupies et les roses qui pleuvaient, tout assaisonnait de grâce et d'agrément la plénitude de son plaisir. Le bonheur s'offrait de partout, se livrait à elle sans mesure. Elle le respirait dans l'air chaud, elle le mangeait dans son assiette, elle le buvait dans son verre. Elle se disait : « Ce grand dîner se donne pour moi. Je suis la reine,.. je suis sa fête. » Personne ne s'en doutait; si on venait à le savoir, quelle surprise pour tout le monde! Il y avait dans cette maison un prince héritier que plus d'une mère convoitait en secret pour sa fille, et cet héritier appartenait à Mlle de Trélazé. On était près de quarante à table, et si une petite personne avait subitement disparu, la salle aurait semblé vide au comte Ghislain de Coulouvre, qui sans doute se demandait en ce moment : « S'amuse-t-elle? pense-t-elle à moi? » Pour dérouter tous les soupçons, il s'était placé loin d'elle, et une grande jardinière la masquait; pour qu'il l'aperçût, elle devait pencher la tête à gauche, et tantôt elle la penchait, tantôt elle se tenait droite comme un cierge, immobile et cachée, pour qu'il eût à la fois le chagrin de ne plus la voir et l'espérance de la revoir.

Après le dîner, on se répandit sur la terrasse. Léa s'était assise sur un banc, entre deux jeunes filles de sa connaissance, qui, impatientes de s'embarquer, trouvaient la nuit lente à venir. Elle leur parlait d'un ton animé, sans perdre un instant la trace d'un grand jeune homme, qui, le front épanoui, circulait de groupe en groupe. Tout à coup il disparut; il allait donner ses derniers ordres.

Le long de la grande allée qui menait à la Seine étaient disposés, d'endroit en endroit, des ifs chargés de lampions, et aux branches basses des arbres pendaient des lanternes vénitiennes, à demi cachées par la verdure. L'illumination commença, et à travers l'épaisseur des feuillages, on vit s'allumer des feux de toute couleur. Ghislain était descendu au bord de l'eau pour présider à l'embarquement des musiciens. Hommes, femmes, enfans, tout Bois-le-Roi se pressait sur la berge pour admirer la fête. Il fit ouvrir la petite grille du parc et commanda de laisser entrer tout le monde. Il y avait près de là un chalet, où l'on trouvait à boire et à manger : il voulait

donner aux pauvres les miettes de sa joie. Comme il traversait la foule, une voix aigre cria :

— Allons-nous-en bien vite, ma bonne Tannay. Ce n'est pas grand'-chose que leur fête. Leur musique est un peu maigre, et leurs lampions ressemblent à tous les lampions.

Léa jasait encore avec ses amies quand elle entendit des cors de chasse sonnant une fanfare : elle en conclut que Ghislain allait reparaître pour annoncer que tout était prêt. Depuis son arrivée, elle ne l'avait vu que de loin; elle se plaignait qu'il poussât trop loin la discrétion, la réserve. Aux plus fermes certitudes se mêle par instans un léger doute, qu'on chasse et qui revient. Elle était résolue à ne pas retourner à Chartrette sans avoir causé un moment avec lui, sans qu'il eût articulé quelque mot décisif. Elle réussit à s'esquiver, à s'isoler, et, sans faire semblant de rien, elle s'en alla son petit pas jusqu'au premier tournant de l'allée par laquelle il devait revenir. Elle l'aperçut bientôt et fit l'étonnée.

— Quoi! c'est vous, monsieur... Que de peine vous vous donnez pour nous être agréable!

— Je fête aujourd'hui, répondit-il, ma réconciliation avec la vie.

— Vous étiez brouillés, elle et vous?

— A mort.

— C'est donc vrai ce que me disait, l'autre jour, M. votre père?

— Il se moque volontiers de moi. Qu'a-t-il bien pu vous dire?

— Dois-je vous le répéter?.. Il prétend que votre plus grand plaisir est de vous promener dans la forêt sur une jument noire, bien tranquille, et de penser à toute sorte de sujets sérieux ou tristes.

— Mon père ne sait pas ou ne sait plus qui je suis. Jadis, je m'imaginais que nous étions chargés de faire notre destinée; depuis quelques semaines, je crois que c'est notre destinée qui se charge de nous faire, et que le mieux est de la laisser agir à sa tête.

Elle fut ravie de cette réponse; il croyait comme elle à la fatalité.

— Rien ne calme l'âme, dit-elle d'un air profond, comme de croire à la destinée.

— Cela me calme à ce point, reprit-il, que je passe des jours entiers sans penser à rien.

— Et à quoi pensez-vous quand vous ne pensez à rien? demanda cette audacieuse.

Il se rapprocha de deux pas, et, les yeux dans les yeux, il lui repartit :

— A vous.

Aussitôt, se saisissant de deux petites mains gantées, qui s'abandonnèrent à leur sort, il les appliqua l'une contre l'autre, paume contre paume, et les pressa deux fois, trois fois, sur ses lèvres. Si

on avait demandé en ce moment à Mlle de Trélazé qui elle était, où elle se trouvait, elle n'aurait su que répondre. Prise d'un doux vertige, il lui sembla que la terre s'amollissait et ondulait sous ses pieds. Elle ferma les yeux, et, d'un bond, fut transportée dans un pays mystérieux, où l'air embaume, où des fleurs énormes exhalent des parfums qui entêtent, où il ne se passe que des choses étranges, où les événemens sont des contes de fée, où les paroles sont de la musique. Les poètes qu'elle avait lus en cachette au couvent avaient promené son imagination dans ce pays enchanté, mais elle doutait qu'il existât, et tout à coup elle y était. Quand elle rouvrit les yeux, elle s'aperçut que quelqu'un la regardait en souriant et n'avait pas encore lâché ses deux mains, qu'elle ne songeait pas à dégager, et elle se sentit si parfaitement heureuse qu'elle ne trouva rien à dire, pas un mot. Les souverains bonheurs ne parlent pas.

Au même instant partait de l'intérieur du château un effroyable cri d'angoisse, de détresse et d'épouvante.

— Que se passe-t-il donc? fit Ghislain en pâlissant.

Et il s'éloigna à toutes jambes.

La marquise craignait pour son teint la fraîcheur des rivières, même dans les soirs d'été. Elle avait voulu remplacer la voilette de son chapeau par un voile épais, qui la garantît mieux. N'ayant pas sa femme de chambre sous la main, elle monta dans son appartement. Deux bougies brûlaient sur la cheminée. Elle s'approcha de la glace pour s'ajuster, et, en s'y regardant, elle crut découvrir parmi ses cheveux blonds un fil d'argent. C'était une erreur. Pour s'en mieux convaincre, elle se pencha si imprudemment qu'une des bougies enflamma son voile. Elle l'arracha; une flammèche tomba sur sa jupe et y mit le feu.

Alors lui était échappé ce cri terrible, déchirant, qui avait fait pâlir Ghislain. Elle perdit la tête, s'élança dans un corridor, en parcourut toute la longueur, tâchant d'échapper à ces langues de feu qui la menaçaient de toutes parts et lui léchaient déjà le visage. Le marquis était accouru le premier; frappé d'horreur, il appelait au secours, sans en donner. La seconde d'après, son fils survint. Il se précipita dans une des chambres à coucher qui s'ouvraient sur le corridor, se saisit d'une couverture de laine, se jeta sur sa mère, réussit à l'envelopper, à l'emmailloter, la terrassa, se coucha sur elle, jusqu'à ce que la dernière flamme fût éteinte. Le repoussant, se débattant, fixant sur lui des yeux égarés, elle lui disait :

— Ghislain, tu veux ma mort!

— Je veux vous sauver, je vous sauve, répondait-il.

Il y avait parmi les invités un des grands médecins de Paris. Après un premier et rapide examen, il descendit pour annoncer combien

l'accident était grave, et, au nom du marquis, incapable de rien dire et de rien faire, il pria tout le monde de se retirer au plus vite : c'était de calme, de silence qu'on avait besoin. Heureusement, les cochers et les valets de pied ne s'étaient pas encore dispersés dans le parc ; on les trouva tous rassemblés dans l'office, où ils achevaient de dîner. Les écuries furent prises d'assaut. On se heurtait, on se bousculait. Les chevaux, arrachés prématurément à leur râtelier ou à leur repos, protestaient contre cette trahison, s'ébrouaient, donnaient de grands coups de tête. Enfin, les voitures furent attelées ; l'une après l'autre, elles s'avançaient vers le perron.

Léa se trouvait dans le vestibule lorsque apparut au haut d'un escalier de marbre Ghislain, pâle comme un mort, les traits convulsés, les sourcils brûlés, les cheveux roussis, les mains en chair vive. Il allait porter à franc étrier une ordonnance chez un des pharmaciens de Melun. Il passa près de Léa, l'effleura du coude, sans la voir ; une minute après, elle entendit dans la cour le retentissement des quatre sabots d'un cheval qui dévorait l'espace.

Elle semblait pétrifiée.

— Viens donc, lui dit son frère, la voiture est là.

Elle le suivit en silence, elle se sentait glacée jusque dans le fond de l'âme. « Quel affreux malheur ! » pensait-elle, et les gémissemens lointains et presque continus de la marquise lui faisaient mal. Mais dans son candide égoïsme de jeune fille, ce qui lui paraissait plus funebre encore, c'est que Ghislain avait passé près d'elle sans la regarder ou l'avait regardée sans la reconnaître.

Cependant, par une sinistre ironie, les feux de Bengale répandaient dans les pelouses leurs clartés rouges, bleues ou vertes ; on entendait au bas du parc des crépitations de fusées, les sifflemens des serpenteaux, et au milieu de la Seine, des violons, des cuivres, qu'on avait oublié d'avertir, jouaient une polka si enlevante que la jeunesse de Bois-le-Roi s'était mise à danser. Dans les courts intervalles où d'horribles souffrances lui laissaient la faculté, la force de parler, la marquise disait :

— Mon Dieu ! faites-les taire, ils me tuent.

Elle avait accusé son fils de vouloir sa mort quand il tentait de la sauver, et maintenant elle s'en prenait à ces violons. Il lui semblait si naturel de vivre qu'elle ne pensait pas qu'elle pût mourir si quelqu'un ne se chargeait de la tuer.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La troisième partie au prochain n°.)

ÉTAT POLITIQUE ET MORAL

DE LA GRÈCE

AVANT LA DOMINATION MACÉDONIENNE

Il y a pour la Grèce deux dates fatales : l'une, où l'Asie entière descendit sur elle avec les millions d'hommes de Xerxès ; l'autre, quand Philippe, père d'Alexandre, devint roi de Macédoine. A la première, elle paraissait perdue, et elle triompha ; à la seconde, elle paraissait n'avoir rien à craindre, et elle perdit tout.

I.

Au milieu, en effet, du IVe siècle avant notre ère, la Grèce semblait avoir devant elle un long avenir. Quels dangers l'œil le plus perçant pouvait-il découvrir pour elle ? A l'orient, la Perse se débattait dans cette longue agonie des états orientaux, si peu vivans et pourtant si lents à mourir d'eux-mêmes. A l'occident, les Romains en étaient encore à rebâtir leur ville brûlée naguère par les Gaulois. Du nord, que redouter ? Le Thessalien Jason était mort et avec lui ses grands desseins. Quant à la Macédoine, si troublée et depuis tant de siècles impuissante, prophète bien moqué eût été celui qui eût prédit sa fortune prochaine : « Lorsque mon père devint votre roi, dira un jour Alexandre aux Macédoniens, vous étiez pauvres, errans, couverts de peaux de bêtes et gardant les moutons sur les

montagnes, ou combattant misérablement, pour les défendre, contre les Illyriens, les Thraces et les Triballes. Il vous a donné l'habit de soldat; il vous a fait descendre dans la plaine et vous a appris à combattre les barbares à armes égales. » En vérité, Démosthène ne se fera pas trop d'illusion en croyant que la liberté hellénique pouvait être défendue contre de tels voisins.

Un ami de la Grèce eût donc, à cette heure, vu sans effroi finir la sanglante expérience qui s'était poursuivie depuis trois ou quatre générations. Les Grecs, ne pouvant s'unir, semblaient du moins être arrivés à des conditions générales d'existence plus équitables et meilleures. Il n'y avait plus de peuple dominant sur un autre peuple, par conséquent plus de maîtres et de sujets; mais il y avait moins de morcellement. Beaucoup de petits états avaient disparu au sein de confédérations qui maintenant couvraient des provinces entières; moyen plus sûr et moins contraire aux tendances impérieuses de l'esprit grec d'arriver, un jour peut-être, par l'union des ligues provinciales, à une confédération de tout le corps hellénique. En outre, ces ligues sont faites à des conditions plus justes. Tous les alliés d'Athènes, les plus faibles comme les plus puissans, ont une voix au congrès général, et tous les membres de la confédération d'Arcadie, comme ceux de la ligue achéenne, ont des droits égaux. Dans la nouvelle alliance entre Lacédémone et plusieurs peuples du Péloponnèse, il est convenu que chaque état commandera sur son territoire.

Une des grandes iniquités de Lacédémone, l'ilotisme des Messéniens, était réparée : Messène était indépendante, et Sparte enfermée dans sa vallée de l'Eurotas. L'Arcadie, renonçant à ses antiques divisions, avait réuni trente de ses villages dans la grande cité, *Mégalopolis*, et formé un état capable de tenir en bride l'ambition spartiate, en couvrant contre elle le reste du Péloponnèse. Corinthe, fatiguée de ces guerres qui la ruinaient, n'aspirait qu'à la paix, au commerce, au plaisir. Argos, naguère souillée de sang, voyait au moins les factions s'apaiser et lui donner quelque répit. Les Achéens renouaient leur vieille fédération avec des idées d'égalité et de justice qui leur vaudront l'honneur d'être les derniers survivans de la Grèce. La ligue béotienne obéissait à Thèbes, mais maintenant sans trop de contrainte. Athènes enfin avait relevé son commerce avec sa marine militaire, et ramené à elle ses anciens alliés par la sagesse de sa conduite.

Qui empêchait ces états rentrés dans leurs limites de vivre en paix, après s'être mutuellement convaincus d'impuissance dès qu'ils voulaient en sortir? Pourquoi ne seraient-ils pas redevenus ce qu'ils avaient été, un siècle plus tôt, chacun un foyer de lumière? Malgré tant de combats, ils n'avaient pas beaucoup perdu de leur

population, et rien de leur activité physique ou intellectuelle. Leurs soldats étaient toujours les meilleurs soldats du monde, car la légion romaine n'avait pas fait ses preuves, ni la phalange macédonienne. Leurs savans, leurs artistes étaient nombreux. Pour l'art, pour la philosophie, pour l'éloquence, ce qu'on a appelé le siècle de Périclès continuait.

Phidias, Polyclète, Zeuxis, Parrhasios, étaient morts, et, entre les mains de leurs successeurs, l'art se transforme et fléchit. Déjà dans la frise du temple d'Apollon Epikourios, près de Phigalie, Iktinos avait donné à ses figures plus d'expression et de vivacité que n'en ont les groupes du Parthénon. Une génération s'écoule, et voici que la passion anime le marbre, comme elle avait agité déjà les tragédies d'Euripide. Dionysos ressent l'ivresse qu'il inspire, Aphrodite la volupté qu'elle promet; le style, moins sévère, est plus humain, et le mouvement de la vie remplace la calme sérénité des dieux de Phidias.

La sculpture est sur la route qui conduira les artistes à composer des statues iconiques et à subordonner trop souvent l'art à la vérité vulgaire. Par la recherche du détail, l'excès du fini et une exactitude trop servile, on perdra le sentiment de la beauté idéale. Lucien exprime cette tendance en disant d'un artiste de ce temps, Démétrios, qu'il n'était plus un faiseur de dieux, mais un faiseur d'hommes, οὐ θεοποιός τις, ἀλλ' ἀνθρωποποιός ὤν. Ou bien l'on tendra au tragique, au gigantesque, et l'on construira des colosses de bronze qui seront des prodiges d'industrie. Charès de Lindos édifiera, vers 280, le colosse de Rhodes; Lysippe, un Jupiter haut de 40 coudées (18^{m},15). Dans quelques années, Démocratès offrira à Alexandre de tailler l'Athos en statue, une des mains portant une ville, l'autre laissant échapper un torrent qui retomberait en puissantes cascades. Le héros eut plus de goût que l'artiste, il refusa. A chacun son œuvre; que l'homme laisse à Dieu ses montagnes.

Mais avant que les artistes se préoccupassent de faire tragique, ce qui n'est pas le propre de la statuaire, il y eut pour l'art grec une période charmante, celle que remplit l'école de la grâce, qui se plut à donner aux dieux la jeunesse efféminée au lieu de la majesté olympique. Deux Athéniens, Scopas et Praxitèle, qui en furent les chefs, créèrent le type des Vénus pudiques et craintives, représentation de la femme bien plus que de la déesse. Les grands artistes du ve siècle ne montraient jamais la nudité féminine. Des critiques peut-être trop ingénieux ont même cru que, si Praxitèle, lorsqu'il sculpta son Aphrodite de Cnide, « au regard humide, » τὸ ὑγρόν, lui ôta tout voile, il avait du moins placé près d'elle un vase qui, rappelant le bain symbolique, éloignait l'idée profane par un sou-

venir de pureté religieuse. L'attrait de sa beauté fut toujours très vif, et il l'est encore jusque dans les imitations que nous en possédons. « L'Olympe, dit une épigramme de l'*Anthologie*, ne possède plus la déesse de Paphos ; elle est descendue à Cnide ; » et l'on conte que, Nicomède de Bithynie ayant offert aux Cnidiens de payer toutes leurs dettes en échange de leur Vénus, ils refusèrent.

Scopas n'eut pas les scrupules qu'on a prêtés peut-être à Praxitèle : dans le temple de Mégare, il entoura Aphrodite de trois statues, l'Amour, le Désir, la Persuasion. C'était bien le temps où l'on dit qu'une courtisane fameuse pour sa beauté, Phryné de Thespies, avait un rôle dans les fêtes d'Éleusis et sortait des flots en Vénus Anadyomène ; le temps aussi où la Grèce, ne redoutant plus le Mède et pas encore le Macédonien, demandait à l'art et à la vie toutes les grâces et toutes les voluptés.

De Praxitèle, nous avons les copies de l'Apollon Sauroctonos et de la Vénus de Cnide, pour laquelle Phryné posa devant l'artiste. Mais nous n'avons, semble-t-il, que des imitations éloignées de ses Éros, représentant l'éphèbe olympien, « qui vit parmi les fleurs, » et de son Satyre, à moins que le torse trouvé sur le Palatin n'en soit un fragment. On conte qu'il avait promis à Phryné une de ses œuvres. Pour savoir celle que le maître préférait, elle lui fit annoncer, un jour, que son atelier brûlait. « Sauvez, s'écria-t-il, l'Éros et le Satyre. » Elle prit le premier qui, de tout point, lui convenait, et elle le consacra dans un temple de Thespies. Deux des plus heureuses découvertes récemment faites sont des bas-reliefs trouvés à Mantinée, œuvre inspirée sans doute par Praxitèle, et son Hermès découvert à Olympie, à la place où Pausanias l'avait vu.

Praxitèle, et c'est son plus grand charme, ne dépassa point la grâce pour aller jusqu'à l'expression trop vive de la passion : ses personnages gardèrent la réserve et la mesure qui furent le caractère du génie grec à ses beaux jours. De Scopas, il ne nous reste rien ou peu de chose, à moins que la Vénus de Milo ne soit de lui : dans ce cas, il serait un des premiers sculpteurs de la Grèce, et il devrait être mis à côté de Phidias. Il semble que l'Apollon du musée Pio-Clementino soit une copie de son Apollon citharède à qui Auguste éleva un temple dans sa demeure du Palatin. Ce n'était pas le dieu superbe qui tue le serpent Python, et qu'à Rome, autour de l'empereur, on pouvait honorer comme le destructeur des monstres de la guerre civile, mais le dieu des arts et de l'harmonie, celui qui conduit le chœur des Muses, et dont Auguste fit le symbole de la *Paix romaine* qu'il voulait assurer au monde. L'Apollon du Belvédère passe pour être, sinon de Scopas, du moins de son école. Pline regardait comme le chef-

d'œuvre de cet artiste Achille conduit à l'île de Leucé par les Néréides. La Néréide de Florence, portée par un hippocampe, est-elle un reste ou une copie partielle de ce groupe fameux? Vers 350, Scopas fut chargé de sculpter la face orientale de la frise du tombeau de Mausole. Architecte en même temps que statuaire, il reconstruisit à Tégée le temple d'Athéna-Aléa, dont l'enceinte extérieure était bordée de colonnes ioniques et l'intérieur décoré de deux ordres superposés, le dorique et le corinthien. Peut-être travailla-t-il aussi au temple d'Éphèse qu'Érostrate avait brûlé en 356.

De qui est le groupe des Niobides? De Scopas ou de Praxitèle? Ils peuvent le revendiquer tous deux.

Pamphile florissait de leur temps; Euphranor et Nicias un peu plus tard, et tous trois étaient peintres. Naturellement, nous ne connaissons d'eux que la liste de leurs tableaux donnée par Pline. Mais Euphranor était aussi sculpteur. Le Vatican possède une copie de son Pâris, et la galerie de Florence un bas-relief qui représente peut-être son groupe de Latone, Apollon et Diane. Son Apollon Patroos, ou protecteur de la race ionienne, était une des nombreuses décorations du Céramique d'Athènes; on croit en avoir l'imitation dans une figure sculptée sur un autel.

Apelles allait porter la peinture au plus haut degré de perfection que l'antiquité lui ait donnée, et Lysippe mériter qu'Alexandre ne permît qu'à lui seul de reproduire avec le bronze sa royale image. Il ne nous reste malheureusement aucune œuvre authentique de ce grand sculpteur, excepté peut-être l'Hercule Ἐπιτραπέσιος, dont le torse serait au Louvre et dont l'École des Beaux-Arts possède une restauration. On croit aussi que l'Hercule Farnèse est la reproduction d'une de ses œuvres. Il continuait Scopas, mais en donnant à ses figures une vie plus énergique, avec une fidélité matérielle poussée trop loin. Properce marque bien le caractère de son talent dans ce vers :

Gloria Lysippost animosa effingere signa.

D'autre part, Pline dit que ses figures étaient plus élancées, ses têtes plus petites qu'on ne les faisait d'ordinaire. C'est ce que l'on peut constater aussi chez Michel-Ange. L'un et l'autre, pour arriver à plus d'élégance, donnaient au corps dix longueurs de tête, ce qui faisait manquer l'effet cherché, témoin le *Pensieroso* de Florence, dont le cou est trop long et la tête trop petite. Sous d'autres rapports, Lysippe peut aussi être rapproché de Michel-Ange. Notons à ce propos que, si le grand Buonarotti a été le contemporain de Raphaël, Lysippe le fut presque de Praxitèle, et qu'aux deux époques vivaient à côté l'une de l'autre l'école de la grâce et celle de

la force. Pour l'art grec, celle-ci aura sa plus haute expression dans les bas-reliefs de Pergame.

De Phidias à Lysippe, nous avons suivi, pour la statuaire, une marche descendante; d'abord la majesté sereine des dieux, puis la beauté sensuelle, enfin la force que représente cet Hercule Farnèse, à la tête si petite, aux épaules si larges et à la puissante musculature. Pour l'architecture, ce siècle est celui du plus brillant essor de l'art ionique. Les temples de Priène et celui d'Apollon Didyméen, dont il nous reste de magnifiques débris, sont de cette époque.

L'art accuse donc certains changemens de caractère; on ne voit pas encore les symptômes de défaillance.

II.

L'éloquence et la philosophie arrivent au point le plus élevé qu'elles puissent atteindre. Lysias, Isocrate, Isée, écrivent pour les plaideurs des discours qui, tout en appartenant à un genre secondaire, révèlent l'élégance du dialecte attique, et la tribune d'Athènes retentit des accens passionnés et virils de Démosthène, de Lycurgue, d'Hypéridès et d'Hégésippos. Eschine y apporte la souplesse de son esprit; Phocion sa vertu.

Mais sortons du Pnyx, descendons aux jardins d'Académos : voyez ces hommes venus de tous les pays et suspendus aux lèvres d'un disciple de Socrate; écoutez-le, c'est l'Homère de la philosophie et un des révélateurs de l'humanité, c'est Platon.

Les Grecs, qui aimaient les légendes, voile gracieux qu'ils se plaisaient à jeter sur l'histoire, contèrent que son vrai père était Apollon ; qu'à son berceau les abeilles de l'Hymette avaient déposé leur miel sur ses lèvres, et que le jour où il fut conduit à Socrate, le philosophe vit un jeune cygne qui, s'élevant de l'autel de l'Amour, vint se reposer dans son sein, et prit ensuite son vol vers le ciel, avec un chant mélodieux qui charmait les divinités et les hommes. On savait bien ce que valaient ces beaux récits, mais on aimait à les répéter en témoignage d'admiration.

Platon tenait à ce qu'il y avait de plus noble dans Athènes ; son père prétendait descendre de Codrus et sa mère de Solon. Il entreprit d'abord un poème épique, mais renonça aux vers pour la philosophie ; je crois qu'il resta poète bien plus qu'il ne le pensait.

Après la mort de Socrate, ses disciples dispersés avaient fondé plusieurs écoles : Euclide, celle de Mégare, si justement nommée « la disputeuse, » qui revint à la métaphysique que le maître avait dédaignée, et, par sa confiance absolue dans la logique, par

son mépris pour les perceptions des sens, prépara les voies aux pyrrhoniens ; Aristippe, le précurseur d'Épicure, celle de Cyrène, qui proposa pour but à l'homme le bonheur, en l'y conduisant par le plaisir, au lieu de l'y mener, comme Socrate, par la vertu ; Antisthène, enfin, l'école cynique, qui, par une exagération mauvaise de la simplicité socratique, méconnut la raison pour revenir à ce qu'elle appelait la nature, et sacrifia la société et toutes ses lois, en estimant que les bienséances étaient des préjugés, qu'il n'y avait de laid que le vice, de beau que la vertu sans pudeur. C'eût été priver la Grèce de ses plus précieuses qualités : la poésie, l'art, l'éloquence, et lui donner, au lieu de citoyens actifs, des moines déguenillés laissant passer un frivole orgueil à travers les trous de leur manteau.

De ces philosophes, Platon fut le plus grand par son talent littéraire, qui dépasse celui de tous les autres, et par sa doctrine, d'où tant de systèmes sont sortis. Après la catastrophe qui dispersa les disciples de Socrate, il voyagea dans la Grande-Grèce, la Sicile, la Cyrénaïque et l'Égypte, étudiant toutes les écoles, interrogeant tous les sages ou ceux qui croyaient l'être, même les prêtres d'Égypte, qui lui contèrent le grand naufrage du continent atlantique et lui dirent, dans l'orgueil de leur civilisation cinquante fois séculaire : « Vous autres Grecs, vous n'êtes que des enfans. » De retour à Athènes, il ouvrit, vers 388, l'école fameuse de l'Académie, où il enseigna quarante ans. Il avait pris une route plus large et plus haute, mais aussi plus dangereuse, que celle de son maître. Si, comme Socrate, il étudia l'âme humaine, cette connaissance ne fut pour lui que le point de départ d'un système qui, sortant du ferme terrain de la conscience, prétendit s'élever par la dialectique et l'imagination jusqu'à la connaissance de tous les êtres et de la divinité, leur principe commun.

Nous n'avons à parler ici ni de la trinité platonicienne : Dieu qui ne crée pas le monde, mais qui l'organise; la matière qui reçoit de lui le germe de tout bien et de toute vie; le monde, fils (τόκος) des deux autres principes ; — ni des trois âmes qu'il attribue à l'homme, dont l'une, la raisonnable, survit au corps, avec le souvenir du passé, soit pour le châtiment, soit pour la récompense, ou est envoyée, sans mémoire de la vie antérieure, dans un autre corps pour une seconde épreuve ; — ni des deux espèces d'amour : l'un sensuel et grossier, la Vénus vulgaire ; l'autre, la Vénus céleste, principe des instincts supérieurs de l'humanité, qui, à travers la beauté extérieure, voit la beauté morale et fait la divine harmonie du monde « en donnant la paix aux hommes, le calme à la mer, le silence au vent, le sommeil à la douleur. » C'est de la doctrine

platonicienne qu'est née l'allégorie charmante de Psyché, ou de l'âme humaine, qui, purifiée par l'amour et la douleur, finit par jouir de toutes les béatitudes.

Encore moins parlerons-nous de sa théorie fameuse des idées ou des types éternels des êtres qui résident en Dieu, leur substance commune. L'œil ne peut les apercevoir, mais ils se révèlent à l'intelligence. Quand Phidias représenta Jupiter et Minerve, il ne copia pas un modèle vivant, il avait en son esprit une image incomparable de beauté; de même concevons-nous l'image de la parfaite éloquence, dont nos oreilles n'entendent qu'un écho lointain et affaibli. Ces formes des choses sont les idées, ἰδέαι. Conçues par la raison, elles sont de tous les temps, tandis que le reste naît, change, s'écoule et disparaît.

Chaque objet a donc, au-dessus de la nature phénoménale où tout est dans un flux perpétuel, sa forme suprême dont il faut sans cesse se rapprocher. Dans notre prison de la terre, dans cet antre ténébreux où nos préjugés nous enveloppent de tant de liens, nous voyons des ombres qui passent; c'est le monde que nous prenons pour une réalité. A suivre ses changemens perpétuels, l'âme se trouble et chancelle, comme prise d'ivresse, ὥσπερ μεθύουσα. Mais que tombent les chaînes du captif, qu'il sorte de l'antre obscur, alors, échappant à la corruption du corps, il se porte vers ce qui est pur, éternel; il sépare la vérité de l'illusion; il a la sagesse et il s'approche de l'éblouissante lumière où l'âme contemplera ce qui possède la réelle existence, τὰ ὄντως ὄντα, les idées, types éternels du vrai, du beau et du bien (1).

Je n'ai pas à rechercher ce que vaut philosophiquement cette théorie des Idées, d'où l'on a tiré la magnifique et féconde formule : le Beau est la splendeur du Bien et du Vrai. Mais faire du devoir le principe de la morale; proclamer dogmatiquement la Providence divine et l'immortalité de l'âme, que les mystères n'avaient enseignées que d'une manière poétique; enfin placer en Dieu toutes les perfections et donner pour but à notre activité morale la ressemblance avec lui, de sorte que la vertu ne fut que l'obéissance aux préceptes divins (2), c'était proposer à l'homme la recherche constante d'une perfection idéale. Aussi, tant qu'il existera des esprits élevés, il y aura des disciples pour le maître de qui l'âme a reçu des ailes.

(1) Au VIIe livre de la *République*. Pour Platon, la Beauté, la Proportion et la Vérité sont les trois faces du Bien, et ce Bien, c'est Dieu même : toutes les beautés terrestres ne sont que le reflet de la pensée divine.

(2) Au IVe livre des *Lois*. En ce même livre, il dit que Dieu est la juste mesure de toute chose, contrairement à Protagoras, qui avait mis cette mesure dans l'homme.

Platon, dans le *Phédon*, appelle l'homme un animal religieux : sa philosophie est faite pour répondre à cette définition. Sans cesse il revient sur la nécessité de regarder en haut, et il exprime cette pensée avec une variété infinie d'images. « Comme le dieu Glaucos, dont on ne reconnaît plus la divinité lorsqu'il sort des ondes la tête défigurée par les herbes marines qui la couvrent, l'âme humaine est souillée par les immondices du corps. Qu'elle se détache donc de son geôlier par la vertu et par l'intelligence du bien absolu. » — « Par là, dit-il, à la fin de sa *République*, nous serons en paix avec nous-mêmes et avec les dieux ; et après avoir remporté sur la terre le prix destiné à la vertu, semblables à des athlètes victorieux qu'on mène au triomphe, nous serons encore couronnés là-haut. »

Avec cette espérance, il fait bon marché des misères de la vie ; il va même jusqu'à souhaiter de les quitter au plus vite. Le Grec aimait « la douce lumière du jour » et toutes les joies de l'existence ; Platon soulève déjà le linceul dont la religion de la mort enveloppera l'humanité. Selon lui, les sages doivent mépriser les choses de la terre et aspirer à la séparation de l'âme et du corps, comme à la délivrance (1). Cependant, s'il veut que, par ce dédain des biens périssables, on se rende digne de contempler un jour Dieu et la vérité, il ne conseille pas l'anéantissement dans l'amour divin. La vie, au contraire, doit être active, laborieuse, et pour que la mort ne cause aucun effroi, il faut avoir décoré son âme de la parure qui lui est propre : la pensée et la science. Ces deux mots sont aussi ceux de la civilisation moderne, mais dans un autre sens que celui où Platon les prenait lorsqu'il faisait de la vertu la conséquence de la science, sans montrer, comme Aristote le lui reproche, le lien qui doit unir le bien reconnu à la volonté de l'accomplir.

Pour Platon, les connaissances qui proviennent des sens nous apprennent seulement ce qui *passe* et ne sont qu'affaire d'opinion. La science véritable est celle qui enseigne ce qui *doit exister*, et révèle l'Être en soi, l'Être nécessaire. Comment arriver à cette science suprême ? Par la dialectique et l'exaltation de toutes les facultés de l'âme, ou l'enthousiasme. Ce sont deux forces puissantes qui peuvent aussi conduire par des chemins divers, et à l'aide de beaucoup de subtilités, sur des pentes périlleuses. Platon avait donc repris les spéculations métaphysiques, « ces discours

(1) Διὸ καὶ πειρᾶσθαι χρὴ ἐνθενδὶ ἐκεῖσε φεύγειν ὅτι τάχιστα. (*Théétète*, xxv, édit. Didot, t. I, p. 135.) Toutefois, dans le *Phédon* et le *Gorgias*, il regarde le suicide comme un sacrilège, une offense envers la divinité.

nus, » comme les appelait un des interlocuteurs du *Théétète*, et que Socrate n'aimait point. Il rendait à l'imagination les droits que son maître lui avait déniés, et il expia cette imprudence, à la fois téméraire et heureuse, en employant tour à tour l'or pur et le plomb vil dans l'édifice qu'il éleva.

Ce grand semeur d'idées en jeta dans toutes les directions, si bien que de son école sortiront les doctrines les plus différentes : le spiritualisme de la première Académie, le scepticisme de la seconde, ce qu'on pourrait appeler le probabilisme de la troisième, et, pour finir, le mysticisme des alexandrins, qui se propagera dans le christianisme. Zénon même n'est pas sans avoir trouvé dans l'œuvre platonicienne quelques élémens du stoïcisme. Il serait donc possible de dire que toutes les écoles grecques, l'épicuréisme excepté, sont les filles plus ou moins légitimes de la doctrine platonicienne, comme du christianisme sont nées les mille sectes dont il a couvert le monde. Mais il faut un arbre bien robuste et une sève bien riche pour porter et nourrir tant de rameaux différens.

Dans son ambition de tout embrasser : Dieu, l'homme, la nature, Platon retourna aux études physiques que Socrate condamnait, et il écrivit le *Timée*, le premier essai qui nous reste d'une philosophie de la nature, puisque les ouvrages d'Empédocle et d'Héraclite sont perdus, mais il ne s'y enferme pas. Il voit l'ordre établi dans l'univers, et de cette pensée il tire le grand argument des spiritualistes de tous les temps, en faisant du *Cosmos* l'œuvre d'un Dieu bon et d'une Providence qui conserve l'harmonie générale et soutient l'homme dans ses efforts vers le bien.

Nous avons noté les doutes de Socrate (1); on pourrait marquer aussi pour Platon, au milieu d'affirmations très résolues, des hésitations singulières, et montrer que sur les questions fondamentales il a plus d'espérance que de certitude. Dans le *Phédon*, qu'il composa peut-être assez longtemps après la mort de son maître, se trouvent ces paroles : « Comme toi, Socrate, dit un des interlocuteurs, je crois que, pour ce qui se passe après la mort, il est impossible ou du moins très difficile d'arriver à la vérité; » et ailleurs, à propos de l'immortalité de l'âme : « Y croire, c'est un beau risque à courir, mais l'espérance est grande. » Dans les *Lois*, ouvrage de son extrême vieillesse et sa dernière pensée, il écrivit encore : « Figurons-nous que nous sommes une machine animée, sortie de la main des dieux, soit qu'ils l'aient faite pour s'amuser ou qu'ils aient eu quelque dessein sérieux, car nous n'en savons rien. » Ces questions, en effet, par leur nature même, ne peuvent

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1887.

recevoir une solution positive comme un théorème de géométrie. Ensuite, Platon est un poète qui s'occupe de philosophie ; qui imagine autant qu'il raisonne ; qui, enfin, garde la liberté de l'art et du génie, tout en cherchant à établir des enchaînemens logiques pour constituer une science. Et cependant, quoiqu'il ne soit pas toujours d'accord avec lui-même, il est resté, par l'ensemble de sa doctrine, le philosophe de l'idéal et de l'espérance.

En politique sociale, il réunit aussi les contraires. L'immortel rêveur est dans la vérité quand il plane au-dessus de ce monde pour chercher en un Dieu éternel et réunissant toutes les perfections les principes de la morale individuelle et publique qui le mènent jusqu'à la pensée d'améliorer le coupable tout en le punissant. Mais il descend au-dessous du plus vulgaire législateur, quand il veut donner un corps à ses conceptions. Disciple à la fois de Socrate et de Lycurgue, il emporte, d'un sublime effort, l'âme au pied de l'éternelle justice, et, pour exiger d'elle plus que sa nature ne peut fournir, il la laisse retomber au milieu des souillures d'une vie où toutes les conditions de l'ordre social sont renversées. Il donne à la conscience son rang, au-dessus de toutes les vicissitudes, et à l'âme l'immortalité; il voit le bonheur dans la vertu, même bafouée et clouée sur la croix; il voit le malheur dans le crime, même heureux et honoré; il est chrétien dans sa morale, j'allais dire dans son dogme, avant le christianisme; et sa *république* est, comme celle d'Aristophane, bâtie dans les nuages, avec cette différence que celle du poète est une amusante satire qui ne trompe personne, tandis que celle du philosophe présente le monstrueux assemblage d'existences et de lois contre nature : la promiscuité des biens, des enfans et des femmes; la mort des nouveau-nés contrefaits ou dépassant le chiffre immuable des citoyens; l'esclavage consacré et le système des castes établi, avec la censure pour les écrits et l'instruction restreinte, les enfans menés à la guerre « pour qu'on leur fasse en quelque sorte goûter le sang, comme on fait aux jeunes chiens de meute; » et la cité fermée aux étrangers, aux poètes dramatiques, à Sophocle, à Eschyle, à Hésiode, même à Homère. Il cite le divin aveugle devant le juge de sa république, il l'accuse, le condamne; et rompant sans retour, mais douloureusement, avec le poète bien-aimé, il répand sur lui des parfums, il orne sa tête de bandelettes, et le reconduit hors des portes comme un corrupteur de l'état. Il proclame Dieu, sa providence, sa bonté infinie; mais cette bonté, il l'offense, et l'élève de Socrate justifie la mort de son maître quand il reconnaît à l'autorité publique le droit de bannir celui qui n'aurait pas sur Dieu la même opinion que le gouvernement. Mais ne lui reprochons pas

trop cette intolérance qui a régné si longtemps chez nous comme maxime d'état. Montesquieu et Rousseau pensaient, à cet égard, comme Platon, et aujourd'hui encore certains esprits pensent comme eux (1).

L'histoire, qui ne doit avoir de complaisance pour personne, pas même pour les plus beaux esprits, est bien contrainte de constater que, si Platon engagea la morale dans les voies où nous cherchons à la faire avancer, il fut dans sa *République* un triste législateur, et dans sa vie politique un assez mauvais citoyen. Riche, et de noble origine, il avait sa place dans le parti des grands, et nous savons qu'il fut l'ami de Denys le Jeune, le tyran de Syracuse. Sa naissance, ses relations, surtout son génie fait de grâce, et sa pensée qui cherchait toujours à monter plus haut, l'empêchaient de descendre aux soins vulgaires dont l'agora s'occupait. Il ne comprit ni le développement historique d'Athènes, ni les efforts de ses plus grands hommes pour assurer sa puissance maritime. Comme tous les socratiques, il était contraire aux institutions démocratiques qui ruinaient les grands par les liturgies et enrichissaient les petits par le commerce. Les fières doctrines de Platon entretenaient donc l'irritation contre un gouvernement qui établissait l'égalité « entre les lièvres et les lions. » — « Qu'est-il besoin, dit Socrate, dans le *Théétète* (2), de parler de ceux qui ne s'appliquent que légèrement à la philosophie? Le vrai philosophe ne connaît, dès sa jeunesse, ni le chemin de la place publique, ni celui des tribunaux et du sénat. Il ne voit ni n'entend les lois et les décrets. Il ne songe ni aux factions, ni aux candidatures pour les charges publiques. Son corps vit et habite dans la ville, mais son esprit regarde tous ces soucis comme indignes. Son affaire à lui est de s'élever jusqu'au ciel pour y contempler le cours des astres, et d'étudier la nature des êtres qui sont loin de lui. » Peu importe que la multitude méprise et insulte le philosophe. « Détaché des soins terrestres, il ne s'occupe que de ce qui est divin, et ceux qui le traitent d'insensé ne voient pas qu'il a reçu l'inspiration d'en haut (3). »

(1) Montesquieu : « Je n'ai point dit qu'il ne fallait pas punir l'hérésie; je dis qu'il faut être très circonspect à la punir. » (*Esprit des lois*, XII, 5.) Rousseau : « Il est du devoir du citoyen d'admettre le dogme et le culte prescrits par la loi,.. et il appartient, en chaque pays, au seul souverain de la fixer. » (Cf. Edme Champion, *Esprit de la Révolution française*, 1887) Kant, qui est mort en 1804, fut lui-même inquiété pour sa *Critique de la religion*.

(2) XXIV, p. 133.

(3) *Phèdre*, XXIX, t. I, p. 714. Il répète à peu près la même chose dans la *République*, liv. VII, t. II, p. 126. Voyez, au liv. VI, p. 113, ses dures paroles sur la folie de ceux

Philosophie hautaine qui conduit à n'avoir plus d'intérêts communs avec ses concitoyens, c'est-à-dire à n'avoir plus de patrie ; qui, oubliant les joies de la paternité, parle sans colère des amours équivoques du *Phèdre* et du *Banquet* (1) ; qui, enfin, à force d'élever l'âme au-dessus des réalités passagères, sacrifie une partie de la nature humaine, celle où résident les pures voluptés que donnent la poésie et l'art. Pour celui qui étudie les transformations de la pensée, Platon est un puissant initiateur. Pour l'historien qui s'attache au destin de la cité, surtout quand cette cité s'appelle Athènes, l'indifférence de ces philosophes, dont l'esprit est toujours tendu au sublime, et qui passent au milieu des hommes comme s'ils ne les voyaient pas, lui semble une désertion de devoirs impérieux. Aussi ne s'étonne-t-il pas qu'ils écrivent, lorsqu'ils s'abaissent aux choses de la terre, de si étranges choses sur l'organisation des états, et il ne reproche pas bien vivement à Isocrate d'avoir tourné en dérision « les républiques écloses dans le cerveau des philosophes. »

Platon a dit dans sa *Politique* que, pour être heureux, les peuples devraient être gouvernés par des philosophes ; ce mot rend bien l'esprit théocratique des hommes qui avaient remplacé, pour la Grèce, les castes sacerdotales de l'Orient. Mais Rousseau nous a montré que cette prétention n'est pas plus justifiée aujourd'hui qu'il y a vingt-trois siècles. La politique étant la science du relatif, non celle de l'absolu, et sa méthode, l'observation des faits sous la règle suprême de la justice, se combine mal avec les conceptions *a priori* qui font l'utopiste ou le sectaire. A notre tour, il faut traiter Platon comme lui-même traita Homère : le couronner de fleurs, répandre les parfums sur sa tête et le conduire hors de la cité dont il ne comprend pas les conditions d'existence. Un communisme idéalisé, un despotisme légal et vertueux, une théocratie philosophique, bien que ces mots jurent à côté l'un de l'autre, et les aberrations les plus étranges, parce qu'il confond l'état et la famille, voilà, en politique sociale, le dernier mot de l'homme qui fonda pourtant la philosophie spiritualiste et du théologien qui mérita l'admiration des pères de l'église.

qui s'occupent des affaires publiques. A vivre avec eux, le philosophe serait comme un homme tombé au milieu des bêtes féroces, ὥσπερ εἰς θηρία ἄνθρωπος ἐμπεσών.

(1) Mais il faut ajouter que, dans ces deux dialogues, Platon élève bien au-dessus de l'amour vulgaire la passion qu'il faut avoir pour la beauté idéale, laquelle est en Dieu. La contemplation de la beauté éternelle est la conclusion du *Banquet*. Au VIIe livre des *Lois*, le dernier de ses écrits, il condamne énergiquement ce qu'on a appelé le *vice grec*, si commun dans les villes helléniques que la loi de Gortyne édicte la même peine contre la violence, quel que soit le sexe de la victime.

Que de paroles chrétiennes, dans la bouche de ce païen, qui ont préparé le triomphe de la nouvelle loi, en établissant un passage facile entre elle et sa philosophie! Les premiers pères de l'église sont des platoniciens, et ils pouvaient lire dans le *Phédon* ce qu'ils ont lu dans les *Écritures* sur la nécessité d'une révélation d'en-haut pour arriver à la certitude absolue. Lorsque Platon dit, dans le *Criton :* « Ne rendez pas injure pour injure ; » dans le *Gorgias :* « Mieux vaut souffrir une injustice que de la commettre ; » et qu'à la fin du *Sophiste*, il donne une démonstration de l'existence de Dieu que l'évêque d'Hippone lui a empruntée, il est dans le pur esprit de l'évangile ; et n'est-ce pas la doctrine augustinienne de la grâce qui se trouve dans ce texte du *Ménon :* « La vertu ne s'enseigne pas, c'est un don de Dieu ? » Dans le juste qu'il montre chargé de chaînes, battu de verges, déchiré par la torture, attaché à l'arbre de malheur, et dépouillé de tout excepté sa justice, les pères ont cru voir la figure prophétique de Jésus (1). Enfin, il demande, pour le pécheur, le repentir, même l'expiation ; et quelle différence y a-t-il entre la suprême récompense de l'orthodoxie chrétienne et celle que Platon réserve aux bienheureux : la vue claire de la vérité, de la beauté éternelle et du bien absolu ?

Mais ces grandes créations philosophiques et religieuses sont fatales aux sociétés où elles se forment. Le christianisme a été un dissolvant pour l'empire romain, qui, durant deux siècles, avait donné la paix à la terre, et la philosophie a contribué à faire mourir la liberté grecque, de qui était né le siècle de Périclès. Il est vrai que si le présent meurt de ces enfantemens, l'avenir en vit. Athènes, même tombée dans la servitude, ne s'est-elle pas glorifiée de ces citoyens qui lui avaient été inutiles aux jours de sa puissance, et qui, au milieu de ses misères, la couronnaient d'une gloire immortelle ?

III.

Platon a rempli le monde grec de ses idées ; Aristote régnera sur le moyen âge et une partie des temps modernes. C'est pourquoi, dans une histoire générale de l'esprit hellénique et de son in-

(1) Gorgias, XXVIII, t. I, p. 345 et, au IIe livre de la *République*, t. II, p. 24... γυμνωτέος δὴ πάντων πλὴν δικαιοσύνης. Le Xe livre de ce traité fameux se termine par le récit que fait Her l'Arménien de ce qu'il a vu chez les morts. Platon n'est pas plus heureux qu'Homère et Virgile dans la description de la vie d'outre-tombe. Les tourmens sont variés, les plaisirs ne le sont pas, et il en sera ainsi dans toutes les descriptions du monde invisible. Du moins Platon affirme-t-il, dans ces pages, sa croyance au système des peines et des récompenses.

fluence sur les événemens contemporains, nous devons faire à ces deux illustres penseurs une part différente. Le Stagirite nous occupera moins que le poète théologien qui fut le précurseur du christianisme.

En 359, date où l'histoire nous a conduits, Platon était âgé de soixante-dix ans, mais il conservait la plénitude de son brillant génie, sa divine élégance et sa mélodieuse parole ; Aristote en avait vingt-cinq et n'avait encore rien écrit. Sa vie scientifique appartient donc, suivant la chronologie, à la période suivante; mais il est impossible de le séparer de Platon, quoiqu'il l'ait souvent combattu.

Il naquit, en 384, à Stagire, ville de la Chalcidique, et son père était un Asclépiade, médecin du roi de Macédoine, Amyntas II. Élevé à la cour de ce prince et ayant à peu près le même âge que Philippe, le plus jeune des fils d'Amyntas et son futur héritier, il se lia avec l'enfant royal d'une amitié que Philippe transmit à Alexandre. A dix-sept ans, il se rendit à Athènes, qui restait la commune patrie de tout ce qu'il se trouvait d'hommes distingués en Grèce. Durant vingt années, il y écouta Platon ou ses émules, et pendant treize années encore, de 335 à 323, il y enseigna. On serait donc autorisé à mettre son nom sur la liste des grands Athéniens. Car, si le hasard lui fit voir le jour sur les côtes de la Thrace, il est né à la pensée aux bords de l'Ilissus. A la mort du fondateur de l'Académie, il quitta Athènes, et, cinq ans après, il fut appelé par Philippe auprès d'Alexandre, alors âgé de treize ans. Le plan d'éducation qu'il arrêta était excellent et le serait encore aujourd'hui. Ce philosophe, l'homme le plus savant de la Grèce, enseigna d'abord à son élève les lettres étudiées dans les poètes et dans les orateurs ; puis la morale cherchée dans la tradition et dans la nature humaine; enfin, la politique éclairée par l'histoire et l'examen des constitutions de divers états. Les sciences naturelles, ou la terre et ses productions; la physiologie, ou l'homme et les êtres vivans; l'astronomie, ou le ciel et les mouvemens des astres, ne vinrent qu'en second lieu. Il avait compris qu'il fallait d'abord exercer la mémoire, le goût, le jugement, les facultés, en un mot, qui sont tout l'homme, et n'aborder les sciences, lesquelles sont des applications de l'esprit, qu'après avoir formé l'esprit même, et développé une force capable d'être utilisée dans toutes les conditions de la vie et dans toutes les recherches scientifiques.

Revenu à Athènes, en 352, il ouvrit son école du Lycée, à côté du temple d'Apollon Lycéios, dans un des gymnases de la ville que Pisistrate, Périclès et Lycurgue s'étaient plu à embellir. Il avait alors cinquante ans et toute la maturité de son génie ; durant treize

années, il fit deux leçons par jour : le matin sur les questions les plus difficiles, le soir sur des connaissances plus ordinaires, d'où l'on a conclu qu'il avait un double enseignement, secret pour les initiés, public pour les profanes, ce qui n'est point démontré. Comme il se promenait en parlant, on nomma ses élèves, du mot grec qui exprime cette habitude, les péripatéticiens.

Lorsque, après la mort du conquérant de l'Asie, il se produisit dans Athènes une violente réaction contre les Macédoniens, l'ami de Philippe et d'Alexandre fut accusé d'impiété, parce qu'il avait consacré un autel à sa première femme, comme Cicéron en dressera un à sa fille Tullia. « Afin, dit-il, d'épargner aux Athéniens un second attentat contre la philosophie, » il s'enfuit à Chalcis, où il mourut (août 322). Dans l'espace de quelques mois, la Grèce perdit les trois derniers de ses grands hommes : Alexandre, Démosthène et le Stagirite.

En quittant Athènes, Aristote laissa à Théophraste son école et ses livres. On sait la triste destinée de ceux-ci, ou du moins le récit que Strabon a fait de leur enfouissement dans une cave par un détenteur ignorant. C'est un Romain, le farouche Sylla, qui nous conserva ce que l'humidité et les vers en avaient laissé lorsqu'il les porta à Rome comme un butin de guerre. Au moyen âge, l'église condamna au feu certains de ses ouvrages ; les Arabes sauvèrent ceux qui leur parvinrent (1), et un pape éclairé, Urbain V, les fit traduire. Alors le règne d'Aristote commença, et, en 1629, un arrêt du parlement de Paris défendit, sous peine de mort, d'attaquer son système. Aujourd'hui, il partage avec Platon l'admiration du monde.

De bonne heure, il avait montré l'activité prodigieuse qu'il conserva jusqu'à son dernier jour et qui faisait dire à Platon qu'avec lui, c'était le frein qu'il fallait et non l'éperon. Ce n'est qu'après 348 qu'il commença ses voyages et forma son recueil de cent cinquante-huit, d'autres disent de deux cent cinquante-cinq constitutions grecques et barbares. Nous avons perdu cet ouvrage ; mais il en tira sa *Politique*, qui donna à Montesquieu l'idée de l'*Esprit des lois*, grand monument fait de petites pièces. Il composa encore plus tard son *Histoire des animaux*, où l'on pourrait trouver la lutte pour l'existence, le *struggle for life* de Darwin. Il n'aurait pu accomplir une telle œuvre, sans l'amitié de deux rois et le secours d'Alexandre, qui lui donna, dit-on, 800 talens pour sa bibliothèque,

(1) Les Arabes les tirèrent d'une traduction syriaque, faite par des Juifs au ve ou vi^e siècle de notre ère, et les commentèrent dans leurs écoles. E. Renan, *Averroës*, p. 37.

et employa des milliers d'hommes à rechercher pour lui les plantes et les animaux de l'Asie. A l'avènement de Philippe, le colossal monument qu'Aristote devait élever à la science n'était pas debout, mais l'artiste était à l'œuvre dans les profondeurs de sa pensée. Venu après deux siècles d'efforts, faits par l'esprit grec pour pénétrer les secrets du monde physique et moral, Aristote rassembla tout en lui pour tout féconder. Il dressa l'inventaire des connaissances humaines, en porta d'un coup quelques-unes à leur perfectionnement et ne dédaigna pas l'étude des êtres les plus infimes, qui ont fait de nos jours, et de nos jours seulement, une si brillante fortune. « Dans les œuvres de la nature, dit-il, il y a toujours place pour l'admiration, et on peut leur appliquer à toutes sans exception le mot qu'on prête à Héraclite, répondant aux étrangers qui étaient venus pour s'entretenir avec lui. Comme ils le trouvèrent se chauffant au feu de sa cuisine : « Entrez sans crainte, entrez toujours, leur dit le philosophe, les dieux sont ici comme partout. »

L'*Histoire des animaux*, que Cuvier admirait et qu'il faut admirer encore (1), ouvre l'ère de la science véritable, c'est-à-dire de la vérité cherchée expérimentalement dans la nature, comme Socrate l'avait cherchée dans l'homme. Jusqu'alors, on avait deviné; Aristote observa. A ce grand livre se rattachent les traités sur les *Parties des animaux*, la *Génération* et la *Corruption*; sur la *Sensation et les choses sensibles*; sur la *Marche*, le *Mouvement des animaux* et l'*Ame*, ou plutôt le principe de vie qui réside dans la plante, l'animal et l'homme, chez qui elle s'élève à une intelligence presque divine. Il en écrivit bien d'autres sur les *Auscultations physiques*, les *Météorologiques*, le *Ciel*, où il eut le tort de ne pas accepter la doctrine pythagoricienne de la rotation de la terre. Mais il n'est donné à personne, quelque vaste que soit son génie, de devancer l'œuvre des siècles. Aussi, dans les traités d'Aristote se trouve-t-il des erreurs, qui toutefois étonnent moins que la rencontre qu'on y fait de vérités qui semblent d'hier et d'une science qui n'avait pas eu de précurseur... *prolem sine matre creatam.*

On nous permettra de ne nommer aussi qu'en passant sa *Rhéto-*

(1) M. Milne-Edwards, dans le *Rapport* que je l'avais prié de faire, en 1867, sur les progrès récens des sciences zoologiques, dit encore de l'*Histoire des animaux* : « En lisant les écrits d'Aristote, on est étonné du nombre immense de faits qu'il lui a fallu constater, peser et comparer attentivement pour pouvoir établir plus d'une règle que les découvertes de vingt siècles n'ont pas renversée. » Dans son *Traité de la génération*, il a créé l'embryogénie, science qui a attendu jusqu'à la fin du XVIIe siècle pour attirer de nouveau l'attention des savans. (Cf. B. Saint-Hilaire, *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences morales*, décembre 1886, p. 817 et suiv.) Aristote crut à la doctrine de la génération spontanée, mais cette doctrine n'a succombé que de nos jours; n'a-t-elle pas même encore quelques rares partisans?

rique et sa *Poétique*, même sa *Logique*, ou le fameux *Organon*, le grand instrument dont le moyen âge et une partie des temps modernes se sont tant servis. Quel homme que celui dont Kant et Hégel ont pu dire : « Depuis Aristote, la science de la pensée n'a fait ni un pas en avant ni un pas en arrière. »

Aristote embrassa donc, comme son maître, dans une théorie systématique, l'ensemble des choses, mais en sacrifiant moins que lui le réel à l'idéal. Il saisit puissamment le monde des faits contingens, et mérita, par la haute portée autant que par le caractère encyclopédique de ses ouvrages, d'être appelé, comme il l'est par les Arabes, le précepteur de l'intelligence humaine. Il fonda, après Hippocrate, la méthode d'observation, puissant agent de découvertes; mais il la soumit à la pensée qui analyse et compare, qui trouve les principes et proclame les conditions de la vie : ici simples, là compliquées, suivant que l'organisme se développe; fatales au dernier degré de l'échelle des êtres, libres et morales dans l'homme, mais dominées encore, dans cette sphère plus haute, par la cause première qui communique à l'univers le mouvement et la vie. Soit prudence, soit habitude de langage, lui aussi parle des dieux, mais sans vouloir discuter ce qu'il appelle des traditions fabuleuses. « Les substances incréées et impérissables, dit-il, sont hors de notre portée, et nous ne pouvons savoir d'elles que bien peu de choses, » ce qui, au fond, voulait dire que nous n'en savons rien.

Dans sa *Métaphysique*, il a écrit, en opposition au dieu du *Timée*, qui, pour Platon, est le grand architecte du monde, des paroles qu'on a trouvées fort belles, quand on a cru les comprendre. Les historiens, qui n'aiment pas à entrer dans ces obscures profondeurs, préfèrent des formules plus simples. Le dieu d'Aristote n'est pour eux qu'un premier moteur indifférent à l'homme, ne le soutenant point de sa providence et ne lui assurant pas une vie à venir récompensée ou punie. Le platonisme était presque une religion, et il a aidé à en faire une; Aristote se passe d'un dieu providentiel et de la vie future. Pour lui, l'âme, principe de la vie intellectuelle et physiologique, n'existe pas sans le corps; et aux habitudes de la contemplation sans fin de la souveraine intelligence, il préfère les ravissans plaisirs de la pensée savante. Il ferme donc ou voile les larges horizons que Platon avait ouverts. Pourtant, il reconnaît à la nature, qu'il appelle divine, une sorte d'action providentielle, puisqu'il déclare, dans le beau passage qui termine le premier livre des *Parties*, que toutes ses œuvres ont un but, et que jamais elle n'a rien fait en vain. Aussi voit-on dans la *Métaphysique* l'admiration profonde que lui causent les grands phénomènes de la terre et des cieux. Si la lettre à Alexandre était de lui, on y trouverait comme

un écho du texte biblique : *Cœli enarrant gloriam Dei*; Dieu est un, quoi qu'il produise. Sa puissance est infinie, sa beauté sans égale, sa volonté immuable, sa vie immortelle. Il siège au plus haut des cieux, en un lieu immobile, d'où il donne, comme il lui plaît, l'impulsion aux sphères célestes... Le monde est une grande cité dont Dieu est la loi suprême. De quelque nom qu'on l'appelle, Zeus, Nécessité, Destin, il est toujours lui, traversant le monde appuyé sur la justice qui l'accompagne, pour punir ceux qui transgressent sa loi. » Mais ces paroles sont-elles d'accord avec la doctrine?

Platon avait porté la morale très haut, trop haut peut-être, en établissant comme règle impérative l'imitation des perfections divines; heureusement, il l'avait ramenée à des proportions plus humaines quand il lui avait donné pour principe le Devoir, qui est le fond véritable. Aristote, à son tour, la mit trop près de la terre. Assigner pour but à la vie le Bonheur, εὐδαιμονία, était dangereux, malgré les précautions qu'il prit pour que ce fût la vertu qui, seule, y conduisît. Encore cette vertu est-elle profondément grecque, en ce sens qu'elle ne demande ni de contraindre la nature, ni de combattre la sensibilité; elle est celle du citoyen bien plus que celle de l'homme. Aussi impose-t-elle, comme conditions nécessaires, l'action et l'entendement, c'est-à-dire l'appréciation réfléchie de ce qu'il convient de faire, ἐνεργεία κατὰ λόγον, et elle reconnaît le libre arbitre ou le choix entre les déterminations contraires, ce qui suffisait pour les esprits sans spiritualité transcendante. Mais le bonheur se trouvant aussi dans la satisfaction donnée aux instincts les plus élevés de notre nature, il peut, comme le devoir, commander le dévoûment et le sacrifice, même celui de la vie, quoiqu'il n'y ait pas, à vraiment parler, de religion dans la morale d'Aristote. Sachons gré encore au Stagirite d'avoir qualifié le vice grec en des termes qu'il mérite; s'il l'admet, comme l'avortement des femmes, pour limiter le nombre des citoyens, il n'en parle pas avec la complaisance dont on usait autour de Platon, et il a défini l'homme un être sociable auquel il faut une famille, une patrie et l'humanité.

Dans son traité de la *Politique*, Aristote est bien supérieur à son maître, quoique, ici encore, il ne considère que l'*utile :* « L'état, dit-il en commençant son livre, est une association, et le lien de toute association est l'intérêt. » L'utile, en effet, poursuivi par des moyens honnêtes, doit être la grande préoccupation des gouvernemens. Sans doute, Aristote sacrifie trop, avec l'antiquité tout entière, l'individu à la société. Lui aussi limite le nombre des citoyens, conseille l'avortement et l'abandon des enfans nés chétifs. Il admet l'esclavage, fait alors universel et premier adoucissement au droit de la guerre, qui abandonnait au vainqueur les biens et la vie du vaincu ;

mais, ne pouvant lui trouver un principe de légitimité, il l'établit sur l'inégalité des hommes, dont les uns sont destinés à servir, les autres à commander. Un mot du christianisme renversera cette thèse, et ce mot, Aristote le connaissait. « Il en est, dit-il, qui soutiennent que le pouvoir du maître sur l'esclave est contraire à la nature, la loi établissant seule la différence entre celui qui est libre et celui qui ne l'est pas. Or la nature fait les hommes égaux; donc l'esclavage est une injustice, puisqu'il résulte de la violence. » Malheureusement, Aristote, pour faire de la cité une communauté d'égaux, est conduit à réserver tout le travail des mains à ceux qu'il appelle « des instrumens animés dont on est propriétaire. » Cette erreur était un tribut qu'il payait à son temps. Du moins ne confond-il pas, comme Platon, l'état et la famille, doctrine funeste qui conduit à tous les despotismes, celui de la foule aussi bien que celui d'un tyran, parce qu'il suppose la cité toujours mineure, et, par conséquent, toujours en tutelle. Il fait bien sortir la société de la famille, mais il montre que, si le principe de l'une est l'autorité, le principe de l'autre est la liberté et l'égalité; dans la première, il trouve un pouvoir royal, celui du père; dans la seconde, un pouvoir républicain, celui du magistrat qui obéit à un mandat, alors même qu'il commande. Du reste, ce grand esprit ne pouvait s'enfermer dans un système étroit. Aristote admet tous les gouvernemens, les violens exceptés, car il avait déjà cette idée à laquelle tous ne sont pas arrivés, même aujourd'hui, qu'une question de gouvernement est avant tout une question de rapport, telle forme d'autorité publique pouvant convenir à un état, laquelle serait fatale à un autre. Il est remarquable que sa défense du principe que nous appelons le suffrage universel soit la meilleure qu'on puisse encore présenter, et qu'il ait pressenti, deux mille ans avant qu'il arrivât, le rôle important des classes moyennes : le gouvernement de ses préférences est celui qui fait la part à la fortune, au mérite et à la liberté, c'est-à-dire un gouvernement de transaction, où ces forces se tempèrent mutuellement.

Aristote était trop de son temps et de son pays pour ne pas appliquer à la politique ce que les Grecs avaient mis dans la littérature : la proportion, la mesure, τὸ μέσον, qui était pour lui, dans toute production d'art, la condition nécessaire de l'harmonie. Mais il savait aussi que des institutions qui respectent l'égalité politique, tout en faisant la part des inégalités naturelles, sont difficiles, moins à créer qu'à faire vivre. « Le gouvernement démocratique, dit-il, a de dangereux ennemis, les démagogues, qui le minent et le renversent, soit en calomniant les riches, soit en ameutant contre eux la classe qui n'a rien. On en peut citer mille exemples. A Cos, leurs perfides manœuvres provoquèrent un complot des riches, et

la démocratie fut abattue. A Rhodes, comme ils disposaient des finances, ils firent retirer l'indemnité due aux navarques (les riches), et ils leur infligèrent, par des poursuites judiciaires, des amendes qui les poussèrent au désespoir et à une révolution. A Héraclée encore, les démagogues entraînèrent la ruine du gouvernement démocratique. A Mégare, ils confisquèrent les biens d'un grand nombre de riches qui, chassés de la ville, y rentrèrent de vive force et établirent l'oligarchie ; même chose à Cumes, à Thèbes, après la bataille des Œnophytes. Parcourez l'histoire de la chute des démocraties, vous trouverez presque partout les démagogues décrétant des lois agraires, tourmentant les riches pour faire des largesses au peuple avec le bien de la classe aisée, qu'ils poursuivent d'accusations et forcent à conspirer. » — « Le régime démocratique, dit-il ailleurs, est de tous les gouvernemens le plus stable, à la condition que la classe moyenne ait la prépondérance. » Ces avertissemens n'ont prévenu aucune révolution ; mais il est bon de les trouver dans la bouche du plus profond penseur et de l'esprit le plus politique de l'antiquité.

A la différence de son maître, qui n'a que dédain pour la vie publique, Aristote veut que tous y prennent part : l'unique occupation des citoyens doit être, selon lui, le soin de l'état, et cette doctrine est plus patriotique que celle qui en éloigne, puisque l'indifférence politique fut pour ces petites cités une cause de mort.

Lorsque le froid et sévère logicien parle de la justice, qu'il met au-dessus de toutes les vertus comme étant la vraie fin de la politique, il s'élève jusqu'à la poésie : « Ni l'étoile du matin, dit-il, ni l'étoile du soir ne sont plus dignes d'admiration. » Et cet esprit de justice qui met l'ordre dans la cité, il le confond avec l'amitié, donnant ainsi pour fondement à la république l'affection réciproque de tous ses enfans. C'est qu'en lui l'homme valait le philosophe. Son testament, que Diogène Laërte nous a conservé, est un minutieux règlement de ses affaires domestiques, qui n'étonne point de sa part ; mais il témoigne aussi d'une vivacité de sentiment qu'on ne s'attendait pas à trouver dans ce génie austère.

Il est un titre particulier qu'Aristote possède à notre reconnaissance. Sa longue domination en France, se combinant avec la netteté logique du droit romain recueilli dans nos universités, a donné à l'esprit français ces habitudes de précision et de clarté qui ont assuré l'influence de notre littérature dans l'Europe moderne.

La pensée humaine suit encore, après vingt-deux siècles, les deux voies ouvertes par Platon et par le Stagirite : religieuse, morale et poétique avec l'un ; savante, rigoureuse et sévère avec

l'autre. Elle obéit à la puissante impulsion d'Aristote, lorsqu'elle veut pénétrer comme lui les mystères du monde physique et de l'âme humaine ; mais elle écoute aussi la voix du cygne mélodieux, et elle suit les nobles inspirations du spiritualisme platonicien.

IV.

Entre ces deux colosses de la pensée, il n'y a point de place pour Xénophon, qui avait timidement lutté contre « les hommes devenus amoureux des mystères d'Égypte, » et opposé son *Banquet* au *Banquet* de Platon, sa *Cyropédie* à la *République*, afin de prouver que la royauté vaut mieux que la démocratie. En un temps où celle-ci était encore le gouvernement de la Grèce entière, Sparte exceptée, l'ami de Cyrus et d'Agésilas avait montré dans l'*Hiéron*, si ce dialogue est de lui, que le pouvoir monarchique valait mieux que l'état populaire. Mais c'était un homme de bien, quoiqu'il ait eu des torts envers sa patrie, une âme pieuse qui croyait à une Providence toujours active, aux révélations envoyées d'en-haut, et qui, subordonnant la sagesse politique à la superstition, disait aux Athéniens, après leur avoir donné des conseils qu'il estimait excellens : « Avant tout, consultez sur ces réformes les oracles de Delphes et de Dodone pour savoir si les dieux les approuvent. »

Sa pensée et son style se tiennent dans une région moyenne, sans l'entraînement ni l'enthousiasme du génie. L'une a de l'honnêteté, l'autre de la douceur ; il ne faut pas leur demander davantage. Si Xénophon n'a rien fait pour la philosophie, quoiqu'il nous ait laissé dans l'*Apologie* et dans les *Mémoires* deux portraits de Socrate qui font aimer le héros du livre et l'historien, il a du moins enseigné la morale pratique, celle que tout le monde peut suivre, et cela vaut bien des rêves métaphysiques. Il a représenté la vertu comme le premier des biens et la condition du bonheur ; donné des préceptes pour la vie de tous les jours et pour toutes les conditions ; condamné les mauvais traitemens envers les esclaves, le désœuvrement intellectuel de la femme, les amusemens frivoles de la jeunesse et les subtils arrangemens de mots des sophistes, qui, dit-il, n'ont jamais rendu un homme meilleur. Xénophon ne peut être mis au nombre des grands hommes de la Grèce ; mais, dans un tel pays, la seconde place est encore très honorable.

Hippocrate, le précurseur d'Aristote dans la voie de l'observation scientifique, étant né en 460, appartient au *siècle de Périclès*. Mais sa vie se prolongea, sinon jusqu'en 357, du moins pendant de longues années du IVe siècle, ce qui le fit contemporain des grands esprits dont il vient d'être question. Le temps où la Grèce possé-

dait de tels hommes n'était donc pas une époque de défaillance intellectuelle. On trouve encore dans les œuvres d'un écrivain qui nous occupera plus loin, Isocrate, ces belles paroles : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas souffrir d'eux, et soyez à leur égard ce que vous souhaitez qu'ils soient pour eux. » Voilà même la charité chrétienne qui commence : « Il faut aimer les hommes, ajoute-t-il ; si nous n'aimons pas les êtres dont le sort nous est confié, hommes, animaux même, comment pourrons-nous les bien gouverner? »

V.

Où donc y avait-il décadence? En deux points, tous deux se touchant, et sans doute nés l'un de l'autre. La poésie disparaît, chassée par ses deux sœurs, l'éloquence et la philosophie, et la foi patriotique s'en va.

Comme une vaillante armée qui, en avançant toujours, laisse sur chacun des champs de bataille où elle a vaincu quelques-uns de ses meilleurs soldats, la Grèce ne voit plus à ses côtés, mais bien loin derrière elle, ceux dont les chants avaient charmé sa virile jeunesse. Durant toutes ces guerres, le ciel s'est assombri ; l'élan, l'enthousiasme, sont tombés. Plus de poètes maintenant : la lyre de Pindare est brisée comme celles d'Homère, de Sophocle et d'Aristophane. Le monde se fait vieux, la Muse n'y trouve plus de ces aspects nouveaux qui l'inspirent, et volontiers elle dirait : « Il n'y a plus rien à voir sous le soleil. » Au lieu de poètes, ce sont maintenant les savans, les philosophes qui viennent regarder sous cette enveloppe, pour analyser et décomposer ce qu'ils y trouvent. Ils arrachent et déchirent ce voile d'Isis que la Muse avait brodé de si brillantes couleurs. Sans doute, la science y gagne, l'esprit s'agrandit et s'élève ; des conceptions plus véritablement religieuses prendront la place des antiques légendes ; mais adieu sans retour aux chants aimés qui berçaient l'âme si doucement, quand ils tombaient de la bouche d'Homère, qui l'enflammaient et lui soufflaient le patriotisme et le dévoûment, quand ils s'échappaient des lèvres frémissantes de Tyrtée ou de Simonide, de Pindare ou de l'héroïque soldat de Marathon ! Aristophane avait déjà envoyé les poètes de son temps aux enfers pour chercher le secret du génie qu'Eschyle et Sophocle y avaient emporté ; ses messagers n'en étaient pas revenus, et, dans sa requête à Hiéron, Théocrite dira : « L'amour du gain remplace l'amour du beau. »

La démocratie triomphante est pour quelque chose dans cette ruine de la poésie grecque. La tribune, trop pleine d'émotions, tue

le théâtre. Quiconque sent en soi le talent ou le génie devient orateur, et l'irrésistible attrait des succès de parole empêche de chercher des succès différens. Un siècle plus tôt, la philosophie eût laissé Platon aux Muses, et l'éloquence leur eût abandonné quelques-unes de ses conquêtes. Mais si l'on ne fait plus de vers héroïques; si la tragédie où l'acteur a pris l'importance du poète est mourante et ne revivra qu'après vingt siècles; si la comédie, privée par la loi de l'attrayant plaisir que donnent les allusions politiques et les satires personnelles, languit en attendant Ménandre, on écrit mieux la prose, et, grâce à ceux qui le parlent, le dialecte attique l'emporte sur tous les autres : il devient la langue classique de la Grèce; c'est un honneur qui lui était bien dû.

En ceci, au moins, il n'y a qu'échange entre les neuf sœurs ; ce qu'une perd, l'autre le gagne. L'esprit grec, pour cela, ne baisse pas, bien qu'une corde puissante et chère ait cessé de vibrer. Mais ce qui s'en va sans retour, c'est la foi politique. Athènes, Sparte, ont perdu la croyance en elles-mêmes, qui est la première vertu d'un peuple, quand elle ne va pas jusqu'à une aveugle infatuation. Elles n'ont plus, l'une depuis Ægos-Potamos, l'autre depuis Leuctres et Mantinée, cette confiance, cette juvénile audace qui, tempérée par la raison, surtout quand cette raison s'appelait Périclès, fait accomplir de grandes choses. Jadis, l'intervalle qui séparait le peuple athénien de ses chefs était à peine celui qui sépare deux combattans, l'un au premier rang, l'autre au second ; et à Miltiade, à Cimon, à Aristide, il n'était pas même accordé une place à part pour leurs noms sur les trophées de victoires. Aujourd'hui, les Athéniens ont si petite opinion d'eux-mêmes, que les voici retournés au culte des héros. Pour un devoir accompli, pour un mince exploit de guerre, ils donnent ce qu'ils ne donnaient naguère qu'aux dieux, des statues de marbre ou d'airain, et le sentiment religieux est tombé si bas qu'ils ont dressé des autels et prostitué les honneurs divins à Lysandre, le génie de l'astuce. Bientôt Démade dira : « Athènes n'est plus la jeune guerrière de Marathon ; c'est une petite vieille qui hume sa tisane en pantoufles. » Ces mots sont une caricature et non pas un portrait, car Athènes a encore des hommes dont l'histoire conservera les glorieuses figures ; mais ce seront les derniers. Même elle semblait posséder encore un empire. En 361, elle avait rétabli contre Byzance, Chalcédoine et Cyzique, le libre passage, par le Bosphore, des blés de l'Euxin. Dans les îles, elle avait des alliés, et en 357, elle rentrera en possession de Sestos et de la Chersonnèse. Malheureusement, ce sont des apparences de force plutôt que des réalités. Écoutons une parole d'Isocrate qui, contre l'habitude du méticu-

leux rhéteur, est juste et profonde : « Dans Athènes, il n'y a plus d'Athéniens. Nous avons perdu en Égypte deux cents navires avec les équipages : cent cinquante auprès de Cypre ; dans la Thrace, dix mille hoplites, tant à nous qu'à nos alliés ; en Sicile, quarante mille soldats, deux cent quarante galères ; dernièrement encore, dans l'Hellespont, deux cents navires. Qui pourrait compter encore tout ce que nous avons perdu en détail, soit en hommes, soit en vaisseaux ? Il suffit de dire qu'éprouvant chaque année de nouvelles disgrâces, nous célébrons tous les ans de nouvelles funérailles publiques. Nos voisins et les autres Grecs accourent en foule à ces pompes funèbres, moins pour partager notre douleur que pour jouir de nos calamités. Enfin, Athènes voit peu à peu les tombeaux publics se remplir de ses citoyens, et leurs noms remplacés sur les registres par des noms étrangers. Ce qui prouve la multitude d'Athéniens qui périrent alors, c'est que nos familles les plus illustres et nos plus grandes maisons, qui avaient échappé à la cruauté de la tyrannie et à la guerre des Perses, furent détruites et sacrifiées à cet empire maritime, l'objet de nos vœux. Et si, par les familles dont je parle, on voulait juger des autres, on verrait que le peuple d'Athènes a été presque entièrement renouvelé. »

Rome aussi s'est ouverte aux étrangers, et a longtemps trouvé dans cette politique sa force et sa grandeur. Mais Athènes, ville de commerce et d'industrie, ne se recrutait pas, comme la cité latine, d'hommes ayant à peu près même sang, mêmes coutumes et mêmes idées. Des Asiatiques, des Thraces accouraient dans ses murs, y apportant des mœurs nouvelles et mauvaises. L'incrédulité augmentait. Si les dieux se mouraient, le culte de la patrie et un sentiment énergique des devoirs de l'homme et du citoyen auraient pu remplacer avec avantage l'ancienne religion trop bafouée. Mais quelle patriotique ardeur pouvait avoir cette population étrangère, ces enfans qu'Athènes n'avait point portés, qu'elle n'avait pas nourris de sa parole, des leçons de son histoire ? Quels citoyens faisaient ces aventuriers, ces métèques enrichis ? Démosthène se plaint de ne pas trouver dans la turbulente et rieuse assemblée où il parle la gravité nécessaire aux grandes affaires. Sauf un goût délicat pour l'art, mais pour l'art efféminé qui charme et distrait, pour celui d'Isocrate, non pour l'art viril qui élève et enflamme, celui de Polyclète et de Sophocle, Athènes devenait Carthage. Le gain et le plaisir y étaient la grande affaire.

Il nous en a coûté de le dire, la philosophie, en hostilité avec l'ordre social établi, était un dissolvant pour la cité. Les élèves de Socrate s'appelaient, comme lui, citoyens du monde, enseignaient avec Platon le mépris des institutions nationales, avec Zénon une indifférence égale pour la liberté et la servitude, ou même, ainsi

que Xénophon à Coronée, ils tiraient l'épée contre leurs concitoyens. Qu'était-ce que l'état pour les Cyrénaïques qui réduisaient la vie à n'être que la recherche du plaisir? Et qu'importait à Diogène ce qui se passait hors de son tonneau? La philosophie venait d'écrire une déclaration des droits de l'homme qui était mortelle pour la cité.

Athènes, envahie par l'indifférence politique, l'était aussi par la sensualité béotienne. Sans avoir l'excuse d'Aristophane, quand il faisait jouer ses *Acharniens*, des poètes vantaient, au théâtre, les jouissances de la paix, la bombance plantureuse, la satisfaction des bas appétits, et faisaient litière de tout ce qu'avaient honoré les vieux Athéniens. Pour ceux-ci, la patrie était la chose trois fois sainte; voyez ce qu'elle est devenue dans une pièce de la comédie moyenne : « Quels contes est-ce que tu nous débites là? dit Alexis. Et le Lycée, et l'Académie, et l'Odéon, niaiseries de sophistes où je ne vois rien qui vaille. Buvons, mon cher Sicon, buvons à outrance et faisons joyeuse vie, tant qu'il y a moyen d'y fournir. Vive le tapage, Manès! Rien de plus aimable que le ventre. Le ventre, c'est ton père; le ventre, c'est ta mère. Vertus, ambassades, commandemens, vaine gloire et vain bruit du pays des songes! La mort te glacera au jour marqué par les dieux; et que te restera-t-il? Ce que tu auras bu et mangé; rien de plus. Le reste est poussière, poussière de Périclès, de Codrus, de Cimon. » Comme ces paroles répondent bien à une société qui semblait vouloir oublier, dans la joie et le plaisir, sa fin prochaine, et comme l'on comprend que l'épicuréisme soit sorti d'un tel milieu!

Le sombre tableau que trace Démosthène inquiète plus encore que cette joie bestiale : « Comment en sommes-nous tombés là? Car ce n'est pas sans cause que les Grecs, autrefois si ardens pour la liberté, sont devenus si dociles à l'esclavage. C'est qu'autrefois, Athéniens, vivait au fond des âmes quelque chose qui n'y est plus; quelque chose qui a vaincu l'or des Perses, qui a maintenu la Grèce libre, qui l'a fait triompher sur terre et sur mer; quelque chose qui, n'étant plus, n'a laissé que ruine et confusion. Et quelle est donc cette chose toute-puissante? Rien que de simple, et où l'art n'entrait pas. Quiconque recevait l'or d'un tyran, d'un corrupteur de la Grèce, était en horreur à tous. Terrible affaire alors que d'être convaincu de vénalité! Jamais, pour le coupable, ni pardon ni excuse; toujours le dernier supplice. Aussi, les orateurs, les généraux de ce temps ne vendaient pas les occasions que donne la fortune. Alors on ne trafiquait pas de la concorde entre les citoyens, de la défiance où il faut vivre avec le barbare, et de tant d'autres choses. Aujourd'hui, tout se vend, comme au marché, et, à la place des vertus d'autrefois, nous avons un mal importé dans la Grèce, un mal qui la

travaille et dont elle meurt ; quel est-il ? L'amour de l'or. On convoite jusqu'au salaire du traître ; on sourit à l'aveu de son crime ; le pardon est pour le coupable, la haine pour l'accusateur ; en un mot, c'est la corruption même et toutes ses bassesses. Athéniens, vous êtes riches en vaisseaux, en soldats, en revenus, en ressources pour la guerre, en tout ce qui fait la force d'un état ; plus riches même que jamais. Mais toute cette force languit impuissante, inutile. Athéniens, tout meurt chez vous, parce que chez vous on trafique de tout.

« Tel est notre état, vous le voyez de vos yeux, sans nul besoin de mon témoignage. Quelle différence avec le passé ! Ici ce n'est plus moi qui parle : je rappelle une inscription gravée par vos pères, sur l'airain, dans l'Acropole ; gravée, non pour eux-mêmes, non pour s'encourager à la vertu, ces grandes âmes n'en avaient pas besoin, mais pour vous rappeler par un monument impérissable à quel point il faut veiller sur les traîtres. Que dit donc l'inscription ? Le voici : « Arthmios, fils de Pythonax de Zélie, est déclaré infâme, ennemi du peuple athénien et de ses alliés, lui et sa race ; » puis vient la cause du châtiment : « Pour avoir apporté l'or des Mèdes dans le Péloponnèse. »

Isocrate, dans le discours *aréopagitique*, pense comme Démosthène : « A Athènes, la vénalité dans les charges, dans les jugemens corrompt tout. » Montesquieu a fait de la vertu civique le principe de la démocratie. Elle est bonne partout, mais elle est indispensable à une république ; car si l'on n'y connaît plus le désintéressement et l'esprit de sacrifice, tout se perd. C'est par là que la plus glorieuse des cités antiques et la Grèce tout entière ont péri.

Le commerce et l'industrie, en se développant, avaient augmenté l'inégalité des fortunes ; les habiles étaient arrivés à la richesse, ceux qui ne l'étaient pas étaient restés dans la paresse et la misère, avec l'envie au cœur et bien des complaisances pour les sophistes du pnyx ou les délateurs de l'agora. Ce n'était point parmi la foule désœuvrée et criarde du Pyrée qu'Antisthène trouvait des recrues pour sa philosophie cynique et à certains égards élevée ; mais les amendes, les confiscations faisaient des pauvres qui n'avaient pas tous la sagesse du Charmide de Xénophon : « Auparavant, dit-il, quand j'étais riche, je craignais toujours qu'on ne forçât ma porte pour m'enlever mon argent, et je faisais ma cour aux sycophantes. C'était, chaque jour, un nouvel impôt, et jamais la liberté de quitter la ville pour un voyage. Maintenant que j'ai tout perdu et qu'on a vendu jusqu'à mes meubles à l'encan, je ne suis plus menacé et je dors tranquille. Au lieu de payer le tribut, je le reçois : la république me nourrit. » Mais si Charmide ne se plaint pas d'être déchargé de ses biens, il se réjouit d'être délivré de ses devoirs.

« N'ayant rien, je ne crains personne, et, pauvre, je fais peur aux riches ; à mon approche, ils se lèvent ou me cèdent le haut du pavé. »

De cette défaillance de la moralité publique était né un autre mal qu'il faudrait appeler d'un nom particulier, le condottiérisme, car c'est un phénomène général qu'on retrouve à plusieurs époques de l'histoire, dans l'Italie dégénérée comme dans la Grèce mourante, dans l'Égypte décrépite et l'Orient épuisé, à Carthage et dans le chaos où s'éteint la guerre de trente ans : je veux dire l'habitude de vendre son sang, son courage, pour se mêler à des querelles où nul intérêt élevé ne vous appelle. Si le droit de tuer est un droit terrible dans les guerres légitimes, où le soldat défend sa patrie et ses pénates, que sera-ce quand il tuera pour vivre, par métier et pour gagner quelque argent? Depuis longtemps les Grecs connaissaient trop les routes de Suse et l'argent du grand roi : il en avait toujours à sa solde des troupes nombreuses, et son intervention dans les affaires de la Grèce n'a d'autre but que d'y ramener la paix, pour y trouver des soldats à vendre. Il y prend même des généraux ; il loue les services de Chabrias et d'Iphicrate. Le danger n'est pas seulement dans l'or corrupteur que ces mercenaires rapportent, ni dans l'oubli de la patrie, dans les habitudes de violences et de rapines que la vie des camps leur a données, dans les vices que le mol Orient leur inocule; car si beaucoup encore reviennent dans leurs cités étaler ces richesses mal acquises, bien peu, dans quelques années, s'y décideront. Ils mourront là où ils auront vécu, et alors le mal pour la Grèce sera dans cette migration continuelle qui lui enlèvera le meilleur de son sang. Tout homme d'activité, de courage, d'ambition, toute la partie énergique de la population grecque courra en Asie, laissant derrière elle la mère-patrie dépeuplée. A Issus, Darius aura 30,000 mercenaires grecs. Sous Alexandre et ses successeurs, le mal décuplera d'intensité, et la Grèce périra, suivant l'énergique expression de Polybe, faute d'hommes.

Cette fatale habitude de vivre de la guerre comme d'une profession s'est introduite partout. Pour vider le moindre différend, les villes ne s'en rapportent plus au courage de leurs citoyens : elles appellent des mercenaires. Orchomène, en 371, en achète pour combattre une petite et obscure cité d'Arcadie; Athènes ne peut s'en passer ; les tyrans de Thessalie, comme ceux de Sicile, n'ont pas d'autres soldats; Sparte elle-même en soudoie. La Grèce n'est plus qu'un grand marché où se vend du courage à tous les prix : marchandise frelatée, car ce courage vénal est toujours mêlé de perfidie et de trahison. Avec lui plus de victoire certaine, plus de négociation sûre. Un jour, Iphicrate reçoit d'Amphipolis des otages qui vont enfin rendre à Athènes cette grande cité. Un mercenaire lui

succède ; il restitue les otages et passe au service du roi de Thrace : Amphipolis est perdue. Cette leçon, pas plus que bien d'autres, ne profita aux Athéniens. Les fêtes, les luttes des orateurs et les spectacles, qui n'étaient jadis qu'une distraction aux virils travaux du commerce et de la guerre, étaient devenus leur principale occupation. Pourquoi ce peuple délicat et bel esprit, courtisé par tant de flatteurs, n'aurait-il pas, aussi bien qu'un potentat, une armée à ses gages ? « Avec un peuple nombreux, dit Isocrate, avec des finances épuisées, nous voulons, comme le grand roi, nous servir de troupes mercenaires... Autrefois, si on armait une flotte, on prenait pour matelots des étrangers et des esclaves ; les citoyens étaient soldats. Aujourd'hui, nous armons des étrangers pour combattre, et nous forçons les citoyens à ramer. Ainsi, quand nous faisons une descente sur les terres ennemies, on voit ces fiers citoyens d'Athènes, qui prétendent commander aux Grecs, sortir des vaisseaux la rame à la main, et des mercenaires s'avancent au combat couverts de nos armes. » — « Dès que la guerre est déclarée, s'écrie Démosthène, le peuple tout d'une voix décrète : « Qu'on appelle 10,000, 20,000 étrangers ! » La vie de soldat devenant un métier, le luxe se glissa dans les camps, embarrassa les armées de bagages et rendit leur entretien plus coûteux : autre sujet de plainte pour Démosthène.

Ainsi se perdaient les habitudes militaires et toutes les vertus qui tiennent aux armes. Les armées cessant d'être nationales, les généraux cessèrent d'être citoyens ; ils devinrent des chefs de bandes conduits par leurs soldats plutôt qu'eux-mêmes ne les conduisaient, préoccupés de faire quelque établissement avantageux ou de gagner le plus possible en se mettant au service des étrangers, parfois même des ennemis de leur patrie. Ainsi Chabrias accepta le commandement des forces de l'Égypte révoltée, dans un temps où Athènes recherchait l'alliance du grand roi ; et il revint de ce service avec des mœurs si dissolues que la licence d'Athènes ne put même lui suffire. Iphicrate, qui conduisit 20,000 mercenaires grecs à Artaxerxès, devint le gendre du Thrace Cotys, et le seconda dans des expéditions ouvertes contre les Athéniens. Tous ces généraux, dit Théopompe, même le fils de Conon, Timothée, de tous le plus patriote et le plus désintéressé, préféraient la vie molle des contrées étrangères au séjour d'Athènes. Charès, un des favoris du peuple, habitait d'ordinaire à Sigée, sur la côte d'Asie. Agésilas alla mourir octogénaire au service d'un roi égyptien, et termina en aventurier une vie qui n'avait pas été sans gloire (358).

La Grèce eut même un marché permanent pour le louage des mercenaires. Au cap Ténare, pointe extrême du Péloponnèse, arrivait des trois continens qui entourent la mer Égée tout ce qu'ils

avaient de soldats à vendre. Les coureurs d'aventures venaient acheter là du courage contre n'importe qui, pour n'importe quelle cause, et le prix baissait ou s'élevait selon que l'offre était plus grande ou plus petite que la demande. La guerre est toujours un fléau; mais, dans ces conditions, elle était de plus une honte.

Il résultait de là deux autres conséquences fâcheuses : la première, c'est la facilité du peuple à concevoir des soupçons sur des généraux qui avaient trop d'amis au dehors pour servir, en ne voulant d'autre alternative que le succès ou la mort; la seconde, c'est la séparation, mauvaise en un petit état, de la tête qui conçoit et de la main qui exécute. Les grands hommes d'Athènes de l'âge précédent étaient tous, et tour à tour, orateurs et généraux. Phocion, au dire de Plutarque, fut le dernier qui abordât aussi résolument la tribune que le champ de bataille. De là l'influence d'hommes qui, n'ayant pas été mêlés de près aux affaires, souvent les compromettaient pour une période bien cadencée et un applaudissement des gens du Pnyx. Iphicrate, accusé, ne sut se défendre qu'en montrant son épée et les poignards des jeunes gens qu'il avait répandus dans l'auditoire.

Il y a une force capable de réparer bien des fautes, l'amour du pays. Les Grecs avaient deux patries, leur ville d'abord, ensuite l'Hellade. Mais le patriotisme, qui fléchissait dans l'intérieur des cités, ne se relevait pas dans la nation. L'union fraternelle des tribus grecques avait toujours été bien faible, même aux plus beaux jours; alors du moins la haine pour l'étranger était vigoureuse, et beaucoup, au besoin, s'unissaient contre lui. Quand Mardonius offrait aux Athéniens les riches présens de son maître, ils repoussaient l'amitié du barbare, comme ils avaient repoussé ses armes. Un siècle s'écoule, tout change. Sparte, Thèbes, Athènes elle-même, courtisent le grand roi, reçoivent son or, obéissent à ses ordres. A force de s'envier, de se haïr et de guerroyer les unes contre les autres, les cités grecques en sont venues à préférer l'étranger au compatriote. Ce sont les Perses qu'aujourd'hui tel peuple appelle; demain il cherchera ses alliés autre part; mais désormais l'étranger aura toujours la main dans les affaires de la Grèce. Au bout de ces habitudes, de ces querelles, de cet affaissement moral, il y avait certainement un maître.

Remarquez que la guerre n'est pas seulement entre les villes, mais entre les factions de chaque cité. Partout se trouvent deux partis dont chacun n'aspire qu'à vaincre, chasser ou exterminer l'autre, et, pour y réussir, recourt à tous les moyens. En quatre-vingts ans, on compta onze révolutions chez les Chiotes. C'était pourtant un des peuples les plus sages de la Grèce. Plutarque rap-

porte qu'après une de ces commotions, les vainqueurs s'apprêtaient à égorger ou à bannir les vaincus, lorsqu'un d'entre eux, Onomadème, se leva et leur dit : « Je pense qu'il est bon que nous laissions quelques-uns de nos ennemis dans la ville ; car, si nous les chassons tous, c'est entre amis que la haine et la guerre civile éclateront désormais. » Cet Onomadème était un avisé personnage ; il savait qu'une ville grecque ne pouvait exister sans factions, et il ne ménageait ses adversaires qu'afin que son parti eût toujours sous la main des gens sur qui passer sa colère.

Qu'avaient produit toutes ces guerres ? On s'intéresse à celles de Rome, qui, conduites avec sagesse et prévoyance, mènent pas à pas et sûrement les légions des bords du Tibre au pied des Alpes et au détroit de Messine, puis de là aux limites du monde civilisé. Mais ces Grecs, si bien doués pour d'autres œuvres, qu'avaient-ils gagné à tant de combats ? Ils ont perdu un siècle à piétiner sur place, dans le sang et au milieu des ruines. Grâce à la fécondité de leur génie, rien, il est vrai, n'annonçait leur ruine prochaine. Si en littérature certains genres faiblissaient, c'était au profit de certains autres ; si en politique les grands états étaient abaissés, c'était à l'avantage des petits ; si les peuples plus mélangés, plus amollis, plus corrompus, avaient perdu de leurs vertus civiques, il y avait encore des citoyens, tels que Lycurgue et Démosthène, Hypéridès et Euphréos, ce citoyen d'Orée qui, n'ayant pu sauver sa ville des mains de Philippe, se tua pour ne pas vivre sujet des Macédoniens. Pourtant la décadence avait bien réellement commencé ; elle pouvait durer longtemps, sans amener de catastrophe, car le courage et l'esprit militaires n'avaient disparu ni à Thèbes ni à Lacédémone, et l'on verra les Athéniens se souvenir plus d'une fois du nom qu'ils portent ; enfin, aucun ennemi extérieur n'étant alors menaçant, l'union n'était point pour le moment nécessaire ; l'habitude même d'invoquer l'assistance des barbares ne semblait pas encore un danger.

La Grèce paraissait donc avoir encore devant elle de longs jours ; et elle fût restée maîtresse de cet avenir sans le phénomène, unique dans l'histoire, de deux grands hommes se succédant sur le même trône. La Macédoine a tué la Grèce : Philippe l'asservit ; Alexandre lui fit plus de mal, il l'entraîna sur ses pas et la dispersa sur la surface de l'Asie. La Grèce, après lui, fut à Alexandrie, à Séleucie, à Antioche, à Pergame, aux bords du Nil, du Tigre et de l'Indus, partout, excepté en Grèce.

VICTOR DURUY.

LA

RELIGION EN RUSSIE

IV[1].

L'ÉVOLUTION DU *RASKOL* ET DES SECTES.

Le *raskol*, avec ses mille sectes, est peut-être le trait le plus original de la Russie contemporaine. Nous en avons jadis indiqué l'origine et les principales phases (2) ; nous voudrions en suivre aujourd'hui la dernière évolution. Les sectes sont la manifestation populaire par excellence ; plus les classes cultivées se rapprochent du peuple et plus elles montrent de curiosité pour ce *raskol* où se révèlent les aspirations morales et sociales du peuple. Aussi plus d'un investigateur a-t-il récemment exploré les obscures galeries de ces catacombes de l'ignorance et de la superstition. On a découvert de nouvelles sectes ; on s'est aperçu qu'un esprit nouveau pénétrait dans les anciennes. C'est ce qui nous décide à réclamer encore l'attention pour de bizarres et rustiques hérésies. Mieux que toutes les descriptions de mœurs ou de coutumes, elles nous montrent combien l'homme russe diffère encore du Français ou de l'Allemand, du Latin ou du Germain. Ce n'est guère que par ses conceptions religieuses qu'on peut atteindre l'âme du moujik. Comme les rivières, selon le sol qu'elles traversent, les religions, en passant par

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril, 15 août et 15 octobre 1887.

(2) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1874 et du 1er mai 1875.

des populations différentes, prennent aisément des teintes diverses. Le *raskol* est le christianisme au sortir des couches inférieures de la nation russe.

I.

Les sectes innombrables, qui, depuis deux siècles, s'agitent au fond du peuple russe, ont eu pour point de départ la correction des livres liturgiques. Toutes ces branches sont sorties d'un même tronc ; quelques hérésies seulement, non les moins curieuses, il est vrai, sont antérieures ou étrangères à la réforme de la liturgie, par le patriarche Nikone, au milieu du XVIIe siècle. Pour ce peuple, demeuré à demi païen sous l'enveloppe chrétienne, les invocations religieuses étaient comme des formules magiques dont la moindre altération eût détruit la vertu. Il semble que, pour lui, le prêtre fût resté une sorte de chaman, les cérémonies sacrées des enchantemens, et toute la religion une divine sorcellerie. De là sa révolte contre le patriarche assez téméraire pour porter une main sacrilège sur les missels des ancêtres. La liturgie, qu'il entourait d'une superstitieuse vénération, le Moscovite avait peine à comprendre que l'ignorance de ses copistes en avait corrompu le texte. Après plus de deux siècles, un grand nombre de fidèles persistent toujours à garder les anciens livres et les anciens rites. Ils s'obstinent à faire le signe de la croix, à écrire le nom de Jésus, à chanter l'*Alleluia* à la manière de leurs ancêtres, sans admettre aucune des innovations du patriarche Nikone. En attachant une telle valeur au rituel, les *raskolniks* moscovites ne faisaient guère que suivre l'exemple de leurs maîtres grecs. En ce sens, le *raskol* russe n'est qu'une conséquence ou, si l'on préfère, une exagération du formalisme byzantin.

Pour les Moscovites en révolte contre les réformes de Nikone, les cérémonies semblent être tout le christianisme et la liturgie toute l'orthodoxie. Non contens de l'appellation de vieux-ritualistes (*staroobriadtsy*), ils prennent le titre de vieux-croyans (*starovery*), c'est-à-dire de vrais croyans; car, à l'inverse des sciences humaines, dans les choses religieuses, c'est toujours l'antiquité qui fait loi. Cela est particulièrement vrai de l'église grecque, qui a mis sa gloire dans l'immobilité. Ici encore, lorsqu'ils se refusaient à toute apparence d'innovation, les vieux-croyans ne faisaient qu'outrer le principe de leur église. Peu importe que la prétention des *staroverès* fût mal justifiée, que le parti qui se réclamait le plus de l'antiquité eût le moins de titres à l'antiquité, les vieux-ritualistes, en se laissant martyriser pour les anciens livres, n'étaient que les aveugles victimes de l'immobilité systématique du byzantinisme.

La réforme de Nikone était une révolution dans les pratiques

élémentaires de la dévotion ; le fils était obligé de désapprendre le signe de croix enseigné par sa mère. En tout pays, un tel changement eût jeté un grand trouble ; en aucun, la perturbation ne pouvait être plus grave qu'en Russie, où la prière, accompagnée d'inclinations du corps et de signes de croix répétés, a une sorte de rite matériel. Le peuple se souciait peu que les rites établis par Nikone fussent plus antiques que les siens. Pour l'ignorant Moscovite, il n'y avait d'autre antiquité que celle de ses pères et grands-pères ; et ses pères lui avaient enseigné de minutieuses observances pour toutes les heures et tous les actes de la vie. Le Moscovite était emmailloté d'un réseau de rites comparable au cérémonial chinois. Un livre du XVIe siècle, le *Domostroï*, le *Ménagier* russe, montre jusqu'où était poussé le formalisme de l'ancienne Moscou. La religion que recommande le prêtre Sylvestre, précepteur d'Ivan IV et rédacteur du *Domostroï*, consiste avant tout dans le respect scrupuleux des rites extérieurs. Pour ce code de la piété et du savoir-vivre moscovites, le bon chrétien est celui qui se tient raide pendant les offices ; qui baise la croix, les images, les reliques, en retenant son souffle, sans ouvrir les lèvres ; qui consomme l'hostie sans la faire craquer avec les dents ; qui, le matin et le soir, s'incline trois fois devant les icones domestiques, en frappant la terre du front ou en se courbant au moins jusqu'à la ceinture. Tous ces usages des ancêtres, le *raskolnik* mit son honneur à leur demeurer fidèle, et cela non-seulement en religion, mais en toute chose. Dans certaines régions, il a conservé, avec presque autant de soin, les coutumes domestiques, les rites des fêtes civiles, les légendes du passé, y compris les traditions et les chants d'origine païenne, que la liturgie antérieure à Nikone. C'est ainsi, parmi les *raskolniks* de l'Onéga, que Hilferding a recueilli les principales de ses *bylinas* ou romances épiques. C'est ainsi que, dans la fête à demi païenne du printemps, A. Petchersky avait cru retrouver, à dix siècles de distance, un écho de la lointaine poésie slave, antérieure à la prédication du christianisme. Dans l'*izba* des vieux-croyans, les vieilles coutumes se sont conservées intactes, comme enfouies sous la superstition.

L'un des caractères de l'orthodoxie grecque, c'est sa propension à prendre une forme nationale, à se constituer en églises locales, ayant chacune leur langue liturgique. Nulle part cette tendance n'a été plus marquée que chez le Slave russe. A certains égards, le *raskol* n'a été que la conséquence ou le dernier terme de ce nationalisme. Il est sorti de la liturgie nationale ; il est né des missels slavons. La liturgie slave, héritée de Cyrille et de Méthode, le Russe s'y était attaché avec une ignorante révérence, sans tenir compte des originaux. Le slavon était devenu pour lui la véritable langue sacrée. Identifiant l'orthodoxie avec ses livres et ses apocryphes, le Mosco-

vite n'a pas voulu en croire les Grecs et les textes grecs, appelés en témoins par ses patriarches. Il s'en est tenu obstinément à ses missels slavons, égalés par lui aux Écritures. Chez lui, le côté local, national de l'église a prévalu sur le côté œcuménique, catholique. Il n'a plus connu que son église, que sa liturgie, que ses traditions, et il s'y est aveuglément cantonné, comme si la révélation avait été faite en paléoslave, ou comme si la Russie était tout le bercail du Christ. Aussi a-t-on pu dire que le *raskol* n'a pas été seulement la vieille foi, mais la foi russe (1).

Pour l'historien, le *raskol*, nous l'avons dit, est la résistance du peuple aux nouveautés importées de l'Occident. Ce caractère du schisme, tel est le sens du mot *raskol*. Pierre le Grand le mit dans tout son jour. Le schisme devint une protestation nationale contre l'imitation de l'étranger, une protestation populaire contre la constitution de la Russie en état moderne. Au bouleversement des mœurs publiques et privées sous Pierre le Grand, à tout ce qu'ils regardaient comme le triomphe de l'impiété, les *raskolniks* ne virent qu'une explication : l'approche de la fin du monde, la venue de l'antéchrist. La personne même du réformateur prêtait, par certains côtés, à cette sataniqué apothéose. Devant un souverain tel que Pierre Ier, entouré d'hérétiques, vivant avec une concubine étrangère, ayant sur ses mains le sang de son fils, le trouble, la stupéfaction des vieux Russes étaient d'autant plus grands que plus profond était leur respect pour leurs princes. Un tel « vase d'iniquité, » un tel « loup féroce » pouvait-il être le vrai tsar, l'oint du Seigneur ? N'avait-il pas rejeté le titre slavon, national et biblique de tsar, pour le nom étranger et païen d'empereur? Dans ce nom d'empereur, les *raskolniks* découvraient le chiffre de la bête. Pour eux, le signe de l'enfer ne fut pas seulement dans le titre de leurs souverains, il fut dans toutes leurs innovations, dans toutes les importations du dehors: dans le tabac, dans le sucre, dans le café, dans le rasoir. Et l'obstination du vieux-croyant a vaincu le réformateur. Les tsars ont dû laisser tomber en désuétude les lois de leur *Sobranié Zakonof* contre la barbe et les barbus.

L'avènement de l'antéchrist devint le dogme fondamental du *raskol* et surtout des *bezpopovtsy*, des *sans-prêtres*, qui, depuis « l'apostasie » de l'église officielle, repoussent tout sacerdoce. La croyance au règne de l'antéchrist devait mener aux aberrations les plus singulières. Le monde étant soumis à Satan, tout contact avec lui était une souillure, toute soumission à ses lois une apostasie. Pour échapper à la contagion diabolique, le meilleur moyen

(1) Vladimir Solovief, *Religioznyia Osnovy Jizni* : Appendice.

était l'isolement, la claustration, la fuite en des lieux déserts. Dans leur épouvante, certains sectaires ne virent de refuge que dans la mort. Pour sortir de ce monde damné, on recourut au meurtre, au suicide. Ces forcenés russes ne se doutaient pas que, à une quinzaine de siècles de distance, ils reproduisaient des fureurs africaines. Pareils aux circoncellions de l'Afrique, qui se brûlaient vifs ou se jetaient dans la mer du haut des rochers pour imiter la mort des martyrs, des sectaires, tels que les *philipportsy*, prêchaient la rédemption par le suicide. Les uns recouraient au fer, les autres à la faim, le plus grand nombre aux flammes. La mort en commun, « l'accord pour le salut, » était regardée comme l'acte le plus méritoire. Des familles, parfois des villages entiers, se réunissaient pour offrir à Dieu le vivant holocauste. Souvent le prophète, l'apôtre qui avait recruté ces martyrs volontaires, veillait à ce que, parmi eux, il n'y eût pas de défaillance, écartant les profanes et barrant la fuite aux lâches tentés de rentrer dans ce monde de péché. On cite, sous le règne d'Alexandre II, un paysan du nom de Khodkine qui avait décidé une vingtaine de personnes à se retirer avec lui dans les forêts de Perm pour y mourir de faim. Il leur avait fait construire une grotte, où il les avait enfermées, après leur avoir fait revêtir des chemises blanches pour paraître dans le royaume des cieux avec la robe nuptiale. Les faibles, les enfans qui n'avaient pas l'énergie de résister au supplice de la faim, Khodkine les maintenait de force dans la grotte. Deux femmes étant parvenues à s'enfuir; les fanatiques, craignant d'être dénoncés et ramenés sous le règne de Satan, se massacrèrent les uns les autres, le fils tuant sa mère, et le père ses enfans.

La mort par inanition étant lente et exposant à des défaillances, les *philipportsy* lui préféraient d'ordinaire le « baptême du feu. » A leurs yeux, la flamme seule était capable de purifier des souillures de ce monde tombé sous la domination du Malin. Un chef de famille s'enfermait avec sa femme, ses enfans, ses amis, dans sa cabane de bois, après l'avoir entourée de paille et de branches sèches. Un prêcheur y mettait le feu, encourageant de la voix les patiens, et au besoin les ramenant dans la fournaise. Au temps des grandes persécutions contre le *raskol*, au XVIIIe siècle, ces sacrifices humains s'accomplissaient en masses. Les sectaires cherchaient dans les flammes un refuge contre la poursuite des soldats et les tentations du jugement ou de la question. Il y a eu maintes fois de ces autodafé, « vrais actes de foi, » de cent et deux cents personnes. On calcule qu'en Sibérie et sur les confins de l'Oural, il est mort ainsi des milliers de chrétiens. « Les brûleurs d'eux-mêmes » (*samosojigatéli*) s'entassaient sur de vastes bûchers entourés de fossés ou de palissades pour qu'il n'y eût pas de désertion.

De semblables fureurs n'ont pas été inconnues du XIXe siècle. On en cite çà et là des exemples jusque sous Alexandre III; en 1883, un paysan du nom de Joukof se brûlait en chantant des cantiques. Le baptême du sang, « la mort rouge, » considéré comme aussi efficace que le baptême du feu, est peut-être demeuré moins rare. Il se rencontre surtout parmi les parens désireux d'arracher leurs enfans aux séductions du prince des ténèbres. En 1847, un moujik du gouvernement de Perm avait ainsi résolu d'ouvrir d'un coup le ciel à toute sa famille; la hache lui étant tombée des mains avant l'achèvement de sa triste besogne, il était venu lui-même se livrer à la justice. Un autre paysan, du gouvernement de Vladimir, traduit devant les tribunaux pour avoir immolé ses deux fils, répondait qu'il avait voulu les sauver du péché; et, pour les rejoindre, il se laissait mourir de faim dans sa prison.

Une légende symbolique, mise en vers par un poète raskolnik, la légende « de la femme Alleluia, » justifie ces féroces marques d'affection paternelle. La femme Alleluia tenait, un jour d'hiver, son fils dans ses bras, devant son poêle allumé. Tout à coup entre dans l'*izba* Jésus enfant, qui demande un asile pour échapper à la poursuite de ses ennemis. La femme cherche en vain une cachette. « Jette ton fils dans le poêle, dit Jésus, et prends-moi dans tes bras à sa place. » Elle obéit, et quand arrivent les ennemis du Christ, elle leur montre le poêle où brûle son fils; mais à peine sont-ils partis qu'elle pleure son enfant. « Regarde dans le poêle, » lui ordonne Jésus pour la consoler. Elle regarde, et, dans l'intérieur du poêle (un grand poêle de paysans semblable à une sorte de four), elle découvre un frais jardin où son fils se promène en chantant avec des anges. Jésus la quitte en lui recommandant d'enseigner aux fidèles à vouer aux flammes la chair innocente de leurs jeunes enfans. Ce barbare conseil, digne des adorateurs de Moloch, il se trouve des parens pour le suivre. Une paysanne, qui avait ainsi offert à Dieu une petite fille, disait : « J'ai suivi l'exemple de la femme Alleluia; réjouissons-nous, l'enfant est montée au royaume des cieux. » En 1870, un moujik imitait le sacrifice d'Abraham; il liait son fils, de sept ans, sur un banc et lui ouvrait le ventre, puis se mettait en prière devant les saintes images. « Me pardonnes-tu? demandait-il à l'enfant expirant. — Je te pardonne, et Dieu aussi, » répondait la victime dressée au sacrifice (1).

(1) Voyez en particulier les études de M. Prougavine (*Rousskaia Mysl*, janvier-juillet 1885). Il vient parfois devant les tribunaux des affaires de ce genre. Ainsi le tribunal d'Odessa a jugé, en une seule année (1879), une affaire de flagellation de soi-même (*samobitchevanié*) et une de crucifiement (*razpiatié*), une affaire de suicide par le feu (*samosoggénié*) et une affaire de mutilation « par piété. »

II.

Les statistiques officielles persistent à évaluer le nombre des *raskolniks* à moins de 1,500,000 âmes. C'est là un chiffre manifestement dérisoire. En dépit de toutes les études consacrées depuis une vingtaine d'années au *raskol*, on ignore encore le nombre réel de ses adhérens. Au lieu de tendre à diminuer, comme le donneraient à croire les rapports du procureur du saint-synode, le nombre des *raskolniks* et hérétiques de tout genre semble en progression constante. On ne saurait guère l'estimer à moins de 12 ou 15 millions. Sous Alexandre III, pas plus que sous Nicolas, le nombre des *raskolniks* ne peut, du reste, donner une juste idée de l'importance du *raskol*. L'influence n'en saurait être mesurée à un chiffre. La force du *raskol* est peut-être moins dans les adeptes qui le professent ouvertement que dans les masses qui sympathisent sourdement avec lui. Cette sympathie s'explique quand on songe que le vieux-ritualisme est sorti spontanément du fond du peuple, qu'il est le produit, aussi bien que la glorification, des mœurs et des notions populaires.

Des deux branches du schisme, l'une, la plus radicale, la *bezpopovstchine*, l'emporte dans le nord; l'autre, la *popovstchine*, qui a conservé un clergé, l'emporte dans le centre. Le sol et le climat, l'histoire et les mœurs expliquent cette répartition géographique. Si les *bezpoportsy*, les *sans-prêtres*, sont plus nombreux dans les régions boréales, c'est que, dans ces énormes gouvernemens septentrionaux, aussi vastes que des royaumes de l'Occident, le nombre des paroisses et le nombre des prêtres a toujours été très restreint. Avec une population disséminée sur de vastes espaces, avec des chemins impraticables durant des mois, l'église était hors de la portée d'un grand nombre de fidèles. Au fond de ces solitudes du nord, les hommes réunis en petits groupes étaient contraints de pourvoir à leurs besoins spirituels, comme à leurs besoins matériels. Dès avant l'explosion du schisme, les paysans se construisaient des oratoires où ils lisaient et chantaient des prières ensemble, les plus instruits enseignant les autres. La *bezpopovstchine* était ainsi sortie des mœurs avant d'être érigée en doctrine (1).

(1) Aujourd'hui encore, il se rencontre parfois, en Sibérie surtout, des « sans-prêtres » involontaires. Un prêtre orthodoxe, le père Gourief, a raconté, en 1881, dans le *Rousskii Vestnik*, que l'évêque de Tomsk l'avait un jour chargé d'interroger de dangereux sectaires, arrêtés par la police et expédiés à la ville épiscopale pour y être morigénés. Le père Gourief découvrit que ces braves gens, arrachés à leurs cabanes, étaient tout bonnement des orthodoxes perdus dans un hameau écarté, loin de toute église, qui

Pour nombreux qu'ils soient, les *raskolniks* ont une importance supérieure à leur force numérique. Ils possèdent deux élémens de supériorité qui, à l'encontre de certains préjugés, vont souvent ensemble : la moralité et la richesse. Paysans, ouvriers ou marchands, les vieux-croyans sont les plus sobres, les plus économes, les plus probes des Russes du peuple ; par suite, ils sont les plus aisés et les plus prospères. A la foire de Nijni-Novgorod, qui, pour nombre de marchands russes, n'est qu'un rendez-vous de plaisir, les vieux-ritualistes se distinguent par leur dignité et leur respect des bienséances. Ils laissent, d'habitude, aux adhérens de l'église officielle les brutales orgies dont le champ de foire donne chaque nuit le cynique spectacle. Ces qualités d'ordre et d'économie, ils les montrent vis-à-vis de l'état qui les a persécutés. « Les *starovères*, me disait un gouverneur de province, sont nos meilleurs contribuables. »

La fortune ou l'aisance ont été pour le schisme un moyen d'émancipation. Les vieux-croyans ne pouvaient être libres qu'à condition de payer leur liberté à la police et au clergé. Comme longtemps ailleurs aux Juifs, il leur fallait la clé d'or qui, en Russie, ouvre toutes les portes. Aussi la force principale du schisme est peut-être, depuis plus d'un siècle, dans la bourse. L'argent, avons-nous dit, est devenu le nerf du *raskol*; le rouble a été la grande arme des *raskolniks*, pour leur défense, non moins que pour leur propagande.

Il y a des régions entièrement assujetties à la domination économique des vieux-ritualistes. Tel, par exemple, le district de Sémënof, dans le gouvernement de Nijni. Ils monopolisent certaines branches d'industrie à tel point qu'on voit des ouvriers ou des paysans passer au schisme pour obtenir du travail. C'est ainsi que la fabrication de ces cuillères de bois, qui pénètrent dans toute l'Europe, est presque entièrement aux mains des *raskolniks* (1). Leur esprit de solidarité a été entretenu par de longues persécutions, et l'assistance mutuelle qu'ils se prêtent les uns aux autres leur donne une grande force vis-à-vis de leurs concurrens. Comme, en d'autres contrées, on en a souvent fait le reproche aux Juifs, ils forment entre eux une sorte de franc-maçonnerie. Cette solidarité s'étend parfois jusqu'aux membres de sectes différentes. En dépit de leurs querelles intestines, sorte de guerre civile du schisme, ils se coalisent à l'occasion contre l'ennemi commun. Ils ont entre eux des signes de reconnaissance, tels que des anneaux ou des chapelets, ou encore

avaient imaginé, pour ne pas se passer de tout service religieux, de faire célébrer les offices par quelques-uns d'entre eux. Et, ajoutait le père Gourief, on trouverait en Sibérie nombre de ces « sectaires malgré eux. »

(1) Vladimir Bezobrazof, *Études sur l'économie nationale de la Russie*, 1886.

des cuillères de bois, peintes spécialement pour eux, avec des emblèmes particuliers. Leurs chapelets sont d'un ancien type commun aux *popovtsy* et aux sans-prêtres : il y en a de tout prix et de toute matière, de bois et de pierres précieuses. Sémënof, où est le centre de cette pieuse industrie, expédie de ces chapelets dans tout le monde du *raskol*, jusqu'au-delà des lointaines frontières de l'empire ; ils voyagent d'autant plus facilement qu'il est malaisé de les prohiber.

Grâce aux liens que noue entre les dissidens la communauté de croyance, le schisme a parfois pu être considéré comme le chemin de la fortune. Pour certains hommes d'affaires, pour certains riches marchands, le *raskol* a été un moyen d'influence, pour quelques-uns un moyen d'exploitation. La superstition des masses dissidentes n'a parfois servi qu'à alimenter la cupidité et les coffres des chefs. L'argent joue un grand rôle dans toutes les affaires du schisme, chez les *popovtsy* comme chez les *sans-prêtres*. Un écrivain qui a dépeint les mœurs des *raskolniks* du Volga en de longs récits, A. Petchersky (1), a montré l'importance des préoccupations matérielles chez les chefs comme parmi la foule des *starovères*. L'âge héroïque de la vieille foi est passé ; le mercantilisme lui a succédé. S'ils sont fidèles aux vieux rites, c'est, pour nombre de raskolniks, moins en vue de la béatitude éternelle que des avantages temporels. « Pourquoi gardent-ils la vieille foi ? s'écrie, dans un des récits de Petchersky, la mère Manéfa, abbesse d'un de leurs *skytes ;* est-ce pour leur salut ? non, c'est pour leur profit. » Il en est en effet, parmi les meneurs, qui se font payer leurs dettes ou leurs impôts par de crédules coreligionnaires. Les dons mêmes qu'ils offrent à leurs oratoires ou à leurs *skytes* leur sont souvent suggérés par l'esprit de lucre, par calcul, pour capter la faveur du ciel. « Grâce à vos saintes prières, écrit un marchand à la mère Manéfa, j'ai, sur mon poisson, prélevé un bénéfice de moitié. » Et, en reconnaissance de cette bénédiction, il envoie à l'abbesse 100 roubles pour les distribuer aux âmes qui « ont bien prié, » en recommandant de n'en rien donner à un tel et un tel qui prient pour ses concurrens ; « mais leurs prières, ajoute-t-il, sont moins avantageuses que les vôtres ; aussi nous vous demandons de ne pas cesser de bien prier, pour que le Seigneur nous accorde plus de profit dans notre commerce. » Si c'est là vraiment la dévotion des vieux-croyans, il faut dire qu'elle ne diffère pas beaucoup de celle de nombre de marchands orthodoxes.

(1) De son nom, Melnikof. Longtemps employé au ministère de l'intérieur pour les affaires du schisme, Melnikof a décrit les *raskolniks* en trois grandes compositions à cadres romanesques : *Dans les forêts, Dans les montagnes* et *Sur le Volga*.

Chez les deux branches du schisme, les premiers centres religieux furent des *skytes* ou ermitages (*skity*), sorte de couvens qui groupaient autour d'eux un certain nombre d'adhérens et communiquaient avec les sociétés affiliées des différentes provinces. Ces communautés se cachaient d'ordinaire dans l'épaisseur des forêts ou s'abritaient sous la domination étrangère, au-delà des frontières de l'empire. Dans tous les centres du *raskol*, des villages de sectaires s'élevaient autour des ermitages de leurs moines. Les communautés de *popovtsy* ou de sans-prêtres servaient de noyau à de laborieuses colonies. Le XIXe siècle leur a été plus dur que le XVIIIe. Les *skytes* les plus renommés ont été fermés ou détruits sous le règne de Nicolas. Leurs murs en ruines sont restés, pour les *raskolniks*, une sorte de lieux saints que visitent les pèlerins du schisme. Ainsi, dans le gouvernement de Saratof, les fameux monastères de l'Irghiz ; ainsi, dans les forêts du gouvernement de Nijni-Novgorod, les curieux *skytes* de la rivière de Kerjenets, un des plus anciens refuges des vieux-croyans, qui, par le Volga, communiquaient facilement avec Nijni, Moscou et tout l'empire. Ces communautés de *popovtsy*, fondées dès le XVIIe siècle, se composaient de plusieurs couvens échelonnés dans la vallée. Quelques-uns de ces monastères, Komarof, par exemple, étaient de véritables villes formées de vastes chaumières ou izbas, reliées entre elles par des passages couverts ; Komarof abritait, dit-on, 2,000 habitans des deux sexes.

Ces *skytes* du Kerjenets, l'empereur Nicolas, non content de les fermer, les fit jeter à terre vers 1850. Contre ces humbles asiles des vieux-ritualistes, il déploya presque autant d'acharnement que Louis XIV contre Port-Royal. Les recluses du schisme, chassées de leurs cloîtres rustiques, ne montrèrent pas moins d'énergie que les victimes du grand roi. Telle de leurs obscures abbesses eût pu se comparer à la mère Angélique Arnauld. Entre les jansénistes français et les *starovères* russes, malgré tout l'intervalle mis entre eux par l'ignorance des uns et l'érudition des autres, il serait facile de découvrir de nombreux points de ressemblance. De même qu'à Port-Royal-des-Champs, la vénération des persécutés s'attacha aux murs des couvens abattus par l'orthodoxie officielle. Des religieuses expulsées des monastères du Kerjenets en sont revenues garder les tombes délabrées, qui attirent des vieux-croyans de toutes les parties de l'empire.

Les *skytes* détruits se sont, du reste, reformés à peu de distance des ruines d'Olénief et de Komarof. Les nonnes chassées par Nicolas avaient, sur leurs coreligionnaires, le fascinant prestige du martyre. Plusieurs étendaient jusqu'aux orthodoxes leur mystérieux ascendant. Ainsi, notamment, la mère Esther, l'ancienne supérieure d'Olénief. M. Bezobrazof l'a vue, à la fin du règne

d'Alexandre II, tenant de sa main octogénaire la crosse d'abbesse (1). Autour de la mère Esther et de ses anciennes religieuses s'étaient groupées des femmes et des jeunes filles qui, sous leur direction, vivaient en communauté. La petite ville de Sémënof et ses environs comptent plusieurs de ces maisons de vieux-croyans de diverses dénominations. On y enseigne aux enfans à lire et à travailler, en même temps qu'à prier selon les anciens rites. Les religieuses *starovères* ne restent pas cloîtrées derrière des grilles. Elles voyagent pour les affaires de leurs communautés; elles vont donner leurs soins aux malades, et surtout réciter des prières pour les morts, dans les maisons de leurs riches coreligionnaires; c'est là pour elles une source d'abondans revenus.

Il reste en Russie, spécialement dans le nord et dans l'est, un grand nombre de ces *skytes* ou de ces *obitéli* (couvens), sans existence légale. Il s'en fonde encore aujourd'hui, surtout pour les femmes. Ces maisons sont une des forces du schisme. Elles ont pour l'homme russe un double attrait: en même temps que son idéal religieux, elles réalisent en quelque sorte son idéal terrestre. Jusque dans les cellules de leurs *obitéli* se retrouvent les préoccupations pratiques des vieux-croyans. Rien de plus conforme au goût national que le travail en commun sous l'autorité d'un supérieur élu. L'on tient beaucoup, dans ces *skytes*, à la bonne économie domestique, « au ménage, » (*khoziaïstvo*), comme disent les Russes; les supérieurs se font autant d'honneur de ces soins matériels que de l'intelligence des choses sacrées. Un des héros de Petchersky, Potap Maksimytch, ne veut pas croire aux accusations contre le P. Mikhaïl, parce que tout est en ordre dans sa communauté. Les riches marchands moscovites qui dotent ces *skytes* « pour le salut de leur âme » et se font un devoir d'y faire élever leurs filles se complaisent à y trouver tout en règle, à y voir partout régner la propreté et l'abondance. Ils y recherchent la satisfaction de leur goût, on pourrait dire de leur sentiment esthétique, aussi bien que de leur sentiment moral. Ils jouissent en amateurs des vieilles icones et des vieux manuscrits *prénikoniens;* ils savourent les vieilles hymnes chantées par de fraîches voix de femmes; ils admirent les broderies à la russe et les savans ouvrages à l'aiguille des nonnes et des *bélitses* (2). Un des attraits de ces couvens,

(1) Vladimir Bezobrazof: *Études sur l'économie nationale de la Russie,* 1886, t. II. Cf. les récits d'A. Petchersky.

(2) Il est à remarquer que ce sont des *raskolniks* qui ont rendu à la Russie l'intelligence du vieil art russe avec le goût des antiquités nationales. Dans leur amour du passé, les vieux-ritualistes se sont mis à collectionner non-seulement les vieux livres et les vieilles images, mais les vieux meubles, les vieux bijoux, les vieux bibelots de toute sorte. Ces antiquaires, par superstition, ont été les précurseurs des archéologues.

c'est, paraît-il, ces jeunes *bélitses* (novices). Le mariage ne leur est pas interdit, mais elles ne peuvent, dit-on, se marier « qu'à la dérobée. » Aussi, derrière les murs des *skytes* se noue-t-il parfois des romans. A en croire les profanes, ils abritent des intrigues peu édifiantes. Les *obitéli* du *raskol* cherchent avant tout à éviter le scandale. Les jeunes brebis égarées y trouvent un asile discret, et les enfans du péché y sont élevés comme orphelins.

La métropole religieuse des *raskolniks*, *popovtsy* ou *sans-prêtres*, est aujourd'hui Moscou. Les *skytes*, relégués aux extrémités de l'empire ou dispersés dans les provinces, ne pouvaient toujours suffire à la direction des affaires du *raskol*. Il se produisait souvent parmi eux des divisions, des rivalités qui séparaient les vieux-croyans de rite voisin en groupes divers. Aussi les deux branches du schisme cherchèrent-elles à se créer un centre, au cœur même de l'empire, à Moscou. Nous avons raconté ici même comment elles y parvinrent toutes deux en même temps, et cela, chose inespérée, avec l'aveu du pouvoir. Lors de la grande peste de Moscou, sous Catherine II, les *raskolniks*, qui de tout temps se sont distingués par leur esprit d'initiative, offrirent d'établir à leurs frais un cimetière et un hôpital pour leurs coreligionnaires. Le gouvernement de Catherine II était trop « éclairé » pour leur en refuser l'autorisation; elle leur fut accordée en 1771, et, presque la même année, les *bezpopovtsy*, à Préobrajenski, les *popovtsy*, à Rogojski, fondèrent les deux établissemens qui, depuis, sont restés les foyers religieux du *raskol*. Sous le voile de la charité, la création des deux cimetières fut, pour le schisme, un nouveau mode de constitution. C'est ainsi que, durant l'ère des persécutions, les chrétiens du IIIe siècle avaient obtenu de Rome encore païenne une sorte de reconnaissance officielle, à titre de « collèges funéraires (1). »

Sous l'empereur Nicolas, à l'époque même où le *raskol* était de nouveau en butte aux rigueurs du gouvernement impérial, l'aile droite du schisme, les *popovtsy*, sont, grâce à la connivence de l'étranger, parvenus à constituer une hiérarchie indépendante, dont le centre a été placé en Autriche, à Belokrinitsa, dans la Bukovine. Mettre à l'étranger la tête de leur église, c'était la rendre invulnérable. Ces *popovtsy* qui, pour célébrer les vieux rites, étaient jadis obligés de recourir à des prêtres transfuges de l'église d'état, ont aujourd'hui leurs évêques et leurs popes. Tous, il est vrai, n'ont pas voulu reconnaître la nouvelle hiérarchie, et ses partisans mêmes ont été divisés en deux camps, presque en deux sectes, par la publication d'une encyclique ou épître-circulaire *(okroujnoé poslanié)*

(1) Voyez les travaux de M. de Rossi : *Roma sotterranea*, t. I.

que les fanatiques du *raskol* ont trouvée trop libérale ou trop tolérante pour l'église officielle.

Les *popovtsy*, les vieux-croyans proprement dits, restent scindés en trois groupes inégaux : 1° ceux, en petit nombre, qui repoussent toute la hiérarchie autrichienne, se contentant, comme par le passé, de prêtres dérobés à l'église officielle; 2° ceux qui reconnaissent la hiérarchie issue de Bélokrinitsa et adhèrent à la circulaire de 1862; 3° ceux qui, tout en reconnaissant le nouvel épiscopat, rejettent l'encyclique comme entachée d'hérésie. Entre ces trois partis, entre les deux derniers surtout, de beaucoup les plus considérables, la lutte est très vive. Tous deux ont chacun leurs évêques, qui parfois s'excommunient et se déposent les uns les autres. On a vu en différentes villes, à Moscou notamment, libéraux et intransigeans élever autel contre autel, chaire contre chaire.

La reconstitution d'un épiscopat vieux-ritualiste n'a pu ainsi mettre fin aux divisions des partisans des vieux rites. L'esprit de secte, inhérent au *raskol*, a survécu. La tolérance relative montrée au schisme, sous Alexandre III, semble avoir encore attisé ses querelles intestines. Depuis qu'ils sont maîtres de vaquer à leurs fonctions, les évêques vieux-croyans ont pu donner cours à leurs rivalités. Longtemps, sous Nicolas, sous Alexandre II même, ils avaient été obligés de se cacher et de se déguiser pour visiter leur troupeau. Vers la fin du règne d'Alexandre II, tout l'épiscopat *starovère* était en exil ou en prison. L'état avait traité ces pseudo-évêques comme des usurpateurs qui s'appropriaient indûment des dignités auxquelles ils n'avaient aucun droit. Ceux d'entre eux qui étaient tombés entre ses mains, le gouvernement impérial les avait enfermés, comme des popes rebelles, dans le monastère-forteresse de Souzdal, qui sert au clergé de prison ecclésiastique. Ils n'en sont sortis qu'en 1881, sous le ministère de Loris Mélikof. Des trois évêques du schisme, alors mis en liberté, l'un, Konon, était octogénaire et avait été vingt-trois ans incarcéré dans la geôle orthodoxe. La captivité de ses deux collègues, également deux vieillards, avait duré une vingtaine d'années. Lorsqu'ils furent élargis sur les réclamations de la presse, ces confesseurs de la vieille foi semblaient, comme le disait le *Golos*, avoir été oubliés.

Depuis qu'ils sont libres de « dresser la vraie croix » sur la terre russe, les hiérarques vieux-orthodoxes se réunissent fréquemment en concile ou synode pour les affaires de leur église. Ils sont aujourd'hui une quinzaine d'évêques résidant dans l'empire. Sur ce nombre, quatre ou cinq appartiennent à la fraction des fanatiques qui rejettent la circulaire. Ces prélats *starovères* des deux par-

tis ont pris le nom des grands sièges épiscopaux. A Moscou et à Kazan, ils se sont affublés du titre d'archevêques. L'archevêque de Moscou, feu Antoine, aurait voulu, m'a-t-on affirmé, s'émanciper entièrement de la métropole autrichienne et se faire reconnaître métropolite, sinon patriarche de toutes les Russies. La plupart de ces porte-mitres du schisme ont peu d'instruction. Plusieurs, tels que Savvatii, « l'archevêque » actuel de Moscou, sont d'anciens marchands sans connaissances théologiques. Les moins lettrés ont près d'eux des secrétaires qui souvent dirigent en réalité les affaires du diocèse. De même que leurs collègues orthodoxes, les évêques du schisme aiment à habiter des couvens ou *skytes*. Ils mènent une existence confortable, parfois luxueuse. Les vieux ritualistes de Moscou ont ainsi construit pour leur archevêque un véritable palais.

Les riches marchands *starovères* sont généreux pour leurs prélats ; en revanche, ils se montrent souvent impérieux et exigeans. Ils les tiennent par l'argent. Ils leur témoignent quelquefois si peu de respect que, pour s'affranchir de cette sorte de servitude dorée, un ou deux de ces évêques de la hiérarchie autrichienne ont quitté leur chaire et le schisme. Ces postes d'évêques n'en sont pas moins recherchés, car ils sont lucratifs. Les pasteurs sont choisis par leur troupeau, et le plus souvent les marchands, qui ont la haute main dans les affaires du schisme, portent leur choix sur des hommes qu'ils puissent tenir sous leur dépendance. Les querelles théologiques se compliquent des rivalités des nababs du *raskol* et des conflits d'intérêts ou d'amour-propre des coteries locales. Si les évêques ont parfois à se plaindre de leurs ouailles, celles-ci n'ont pas toujours à se louer de leurs pasteurs. Il en est qui se sont rendus suspects de simonie. « L'archevêque » de Moscou, Savvatii, a été ainsi accusé de ravaler le sacerdoce en conférant l'ordination à des hommes sans instruction ni moralité, qui ne voient dans le titre de prêtre qu'un moyen d'exploiter la foi de leurs coreligionnaires. En rompant avec l'église, les vieux-croyans n'ont pu entièrement échapper aux maux qu'ils reprochent au clergé officiel. Entre leurs popes et les popes de l'état, la différence n'est pas toujours au profit du schisme. Heureusement qu'à côté de ses prêtres et de ses évêques, la *poporstchine* a ses conseils spirituels, sorte de consistoires laïques composés d'anciens et de lettrés, de *natchetchiki*, qui tiennent le clergé en tutelle.

L'église, ou si l'on aime mieux l'état, devait profiter des discordes des vieux-ritualistes pour chercher à dissoudre le schisme et à ramener au giron de l'orthodoxie la fraction modérée des *popovtsy*. Alors que ses antiques adversaires se plaisaient à répudier un fanatisme suranné, on pouvait croire au saint-synode que, pour

rallier la portion la plus éclairée de la *popovstchine*, il suffirait de quelques concessions de formes. En dépit des manifestations libérales des chefs du schisme, en dépit de la bonne volonté du saint-synode, les clauses d'un traité de paix restent difficiles à stipuler. Chaque parti garde ses prétentions. La hiérarchie officielle ne veut pas s'infliger un démenti, et les vieux-croyans ne veulent rentrer dans l'église que par le grand portail, au carillon des cloches et bannières déployées. La tolérance des anciens rites ne leur suffit point : ils réclament leur réhabilitation par l'église, avec le concours des patriarches orientaux, disant qu'ayant été condamnés par un concile, les vieux rites et les vieux livres doivent être reconnus par un concile.

L'église russe persiste à considérer son différend avec ses fils rebelles comme une affaire de famille. Elle leur a toutefois concédé une satisfaction qui, à certains prélats du XVIIIe siècle, aurait pu paraître un désaveu du passé. Le saint-synode, « le concile permanent » de l'église nationale, a levé l'anathème lancé au concile de 1667 contre les partisans des vieux rites. Bien plus, le saint-synode a déclaré officiellement, en 1886, que l'église orthodoxe n'avait jamais condamné les anciens rites et les anciens textes, qu'autant qu'ils servaient de symbole à des interprétations hérétiques. D'après la vénérable assemblée, ce que l'église a combattu durant plus de deux siècles, c'est uniquement la rébellion des *raskolniks*, leur désobéissance à la hiérarchie établie par le Christ. Et, de fait, en résistant aux injonctions de l'épiscopat et en le taxant d'hérésie, les vieux-croyans niaient, sans s'en rendre compte, l'autorité de l'église, ou ils faisaient résider l'église, en dehors de la hiérarchie et des autorités ecclésiastiques, en eux-mêmes, dans le peuple chrétien, dépositaire de la tradition. S'ils ne le comprenaient point, les évêques le sentaient, et c'est ce qui faisait pour eux la gravité et la malignité de la « vieille foi. » — « Si nous vous brûlons, si nous vous mettons à la torture, répondait déjà aux premiers *raskolniks* le patriarche Joachim, ce n'est pas pour votre signe de croix, c'est pour votre révolte contre la sainte église. Quant au signe de croix, faites-le comme il vous plaira (1). »

Il semblait que la permission de conserver les anciens livres et les anciennes cérémonies dût suffire à ramener des hommes qui ne s'étaient révoltés que pour ne point changer les formes du culte.

(1) Voyez V. Solovief : *Istoriia i Boudouchnost Teocratii.* (Agram, 1887.) Préface, p. 5. D'après Mgr Macaire, le métropolite historien, tel aurait été le point de vue du patriarche Nikone. S'il fût demeuré sur le trône patriarcal, il eût accordé aux adversaires de la réforme liturgique, comme il l'a fait à l'archiprêtre Néronof, l'autorisation de se servir des anciens rites. Au lieu de provoquer le schisme, Nikone l'eût ainsi prévenu.

Il n'en a rien été. En vain le saint-synode a, sous l'inspiration du métropolite Platon, consenti, dès le commencement du siècle, à l'ordination de prêtres destinés à officier selon les anciens rites, les adhérens de cette nouvelle église, ou mieux de cette ancienne liturgie, désignés sous le nom d'*édinovertsy*, c'est-à-dire d'*uni-croyans*, sont demeurés peu nombreux. Les *raskolniks* ont craint que, sous le couvert d'une pacification, on ne leur offrît qu'une soumission. Ils se plaignent que les anciens rites restent dans une position inférieure vis-à-vis des cérémonies en usage depuis Nikone. Les évêques orthodoxes ont beau consentir à bénir les partisans des vieux livres selon l'ancien rituel, cela ne leur suffit point. La plupart refusent de rentrer au bercail officiel.

Ainsi s'explique comment le *raskol* a été à peine entamé par un compromis qui semblait devoir clore le schisme. Quoiqu'ils fassent chaque année des recrues mentionnées avec soin par les rapports du haut-procureur du synode, les vieux-croyans unis ne dépassent guère 1 million; et, parmi eux, beaucoup ne semblent s'être ralliés que pour la forme ou par amour de la tranquillité. En 1886, ils n'avaient, dans tout l'empire, que 244 églises, et ces églises restaient souvent vides. Parmi ces *édinovertsy*, il y a des indifférens, des « mondains » qui fréquentent peu la maison du Seigneur. D'autres, après avoir extérieurement adhéré à l'union, continuent à se rendre en secret aux oratoires des dissidens. Quelques-uns retournent ostensiblement au schisme et vont, chez leurs anciens coreligionnaires, faire pénitence de leur faiblesse. Il se trouve de ces relaps jusque parmi le clergé. Ainsi, en 1885, le père Verkhovsky, curé d'une église uni-croyante de Pétersbourg, abandonnait sa paroisse pour se réfugier à la métropole de Bélokrinitsa. Les *édinovertsy* qui persistent dans l'union manifestent, d'habitude, plus de sympathie pour les vieux-croyans schismatiques que pour les orthodoxes de l'autre rite. Ils ne forment guère, en réalité, qu'un parti de plus parmi les *popovtsy*. La plupart conservent leur fanatique attachement pour l'ancien rituel. La tolérance que témoigne pour leurs usages l'église dominante, ils sont loin de la montrer pour les siens. Il ne fait pas bon, dans leurs églises, de prier à la façon « nikonienne. » J'ai entendu raconter qu'un orthodoxe qui, par mégarde, avait, durant un de leurs offices, fait le signe de la croix avec trois doigts, avait été brutalement jeté à la porte. Ces orthodoxes du vieux rite mettent non moins de scrupule que les dissidens à ne se servir que des anciens livres et de l'ancienne notation musicale à neumes ou crochets *(krioukí)*. Ils ont, pour l'impression de leurs missels, une typographie à Moscou. Outre leurs églises, consacrées spécialement pour eux, ils possèdent des

couvens auxquels l'union vaut l'avantage d'être officiellement reconnus. Tel le *skyte* de Pokrovsky, près de Sémënof.

Le principal obstacle à la pacification du schisme, c'est peut-être les habitudes de liberté des vieux-croyans. Accoutumés à élire leurs prêtres, ils repoussent le pope nommé comme un fonctionnaire et traité en *tchinornik*. Pour attirer les *édinovertsy*, il a fallu leur reconnaître le droit de choisir ou de présenter leurs prêtres. Par une de ces transformations fréquentes dans l'histoire des révolutions et des hérésies, le formalisme ritualiste du XVIIe siècle, qui a été le point de départ du *raskol*, n'est plus la principale cause de la persistance du schisme. Ce que revendiquent inconsciemment peut-être les vieux-croyans modernes, c'est la séparation du spirituel et du temporel, la liberté de conscience et la liberté de l'église.

L'orthodoxie russe, disait une supplique qui circulait en manuscrit parmi les vieux-croyans, n'est pas une orthodoxie catholique; c'est une église russe, moscovite, synodale, officielle, qui fait nommer les évêques par le pouvoir civil, et a pour chef l'empereur et non le Christ; c'est une institution d'état, qui consiste dans le signe de croix à trois doigts et autres pratiques analogues; c'est un ritualisme grec (*greko-obriadstvo*), ou une foi ritualiste (*obriadovérié*) qui croit à l'importance dogmatique de certains détails du rituel et les érige en articles de foi (1). Il est curieux de voir les vieux-croyans renverser ainsi les rôles séculaires, et rejeter à l'église d'état le reproche de réduire la religion au rite, l'accusant à la fois de formalisme et de servilisme.

III.

L'évolution de l'aile gauche du schisme, des *bezpopovtsy* ou sans-prêtres, est plus singulière encore. De l'extrême formalisme la *bezpopovstchine* est en train d'aboutir au plus complet rationalisme. N'ayant plus de clergé, n'étant retenue dans l'enceinte de la tradition orthodoxe par aucune barrière hiérarchique, elle a été emportée, par la négation de l'autorité, vers les solutions les plus radicales. C'est là un phénomène récent.

Longtemps les *bezpopovtsy* ont rivalisé avec leurs frères ennemis, les *popovtsy*, de fidélité à la tradition et aux rites, s'ingéniant à n'en rien omettre, en dépit de leur manque de clergé. Dans l'histoire de leurs variations, les querelles sur le rituel ont tenu une

(1) Voyez Iouzof : *Rousskié Dissidenty, Starovéry i Doukhovnyé Khristiane* (1881), p. 51-55.

large place. Un exemple des questions qui les ont longtemps passionnés, c'est « le titre de la croix, » les lettres inscrites sur la tête du divin crucifié. L'une de leurs sectes en reçut le nom de *titlortsy*. Un parti repoussait les quatre lettres slaves correspondant à l'INRI de nos crucifix latins. Ce titre de « Jésus de Nazareth, roi des Juifs, » donné au Christ par les soldats romains, lui paraissait une dérision sacrilège à laquelle il refusait de s'associer même en apparence, remplaçant l'inscription évangélique par les sigles grecs du nom de Jésus-Christ : ICXC. Après cela, comment s'étonner que l'unique sacrement conservé par eux, le baptême, ait été, chez les sans-prêtres, l'origine de longues querelles et de nombreuses divisions? Les uns l'administraient selon le rite orthodoxe, moins l'onction du saint chrême, qu'ils ne pouvaient plus consacrer; d'autres rebaptisaient les adultes la nuit dans les rivières; quelques-uns, à la recherche du pur baptême, se baptisaient de leurs propres mains. Quant aux autres sacremens, ils les ont abandonnés faute de sacerdoce, ou ils n'en ont gardé qu'un simulacre. C'est ainsi que certains *philipportsy* se confessaient à une image, en présence de leur ancien (*starik*), qui leur disait, au lieu d'absolution : « Puissent tes péchés t'être pardonnés! » Chez d'autres sans-prêtres, le confesseur, un homme ou une femme, n'est plus qu'un conseiller.

Ce n'est pas seulement par son attachement aux dehors du culte que la gauche du *raskol* a été longtemps non moins rétrograde et antilibérale que le parti opposé, c'est, plus encore, par sa manière d'entendre le règne de Satan, par ses vues sur l'état, sur la société, sur la vie en général. C'est parmi ces *bezpoportsy* que le fanatisme s'est montré le plus intransigeant. Sans aller jusqu'aux forcenés qui se brûlaient eux-mêmes pour échapper à la domination de l'antéchrist, les principales sectes de la *bezpoporstchine* ont longtemps professé une crainte de se contaminer tout orientale. Ils considéraient tout contact avec les étrangers à leur doctrine, avec les « nikoniens, » comme une souillure. Les « théodosiens » s'interdisaient de boire ou de manger avec les profanes. Un des reproches qu'ils adressaient à une secte voisine, les *pomortsy*, c'était d'aller aux mêmes bains et de boire dans le même verre que les autres hommes. Les quarante-cinq règles posées par leurs docteurs au « concile » de Vetka, en 1751, ce que l'on pourrait appeler leurs commandemens de l'église, n'ont, pour la plupart, d'autre objet que de prohiber tout contact impur. Une des règles du code théodosien enjoint de ne consommer les denrées achetées au marché qu'après les avoir purifiées au moyen de certaines formules. Une autre interdit l'entrée des oratoires aux hommes vêtus d'une chemise rouge. Voilà ce qu'étaient, à une époque en-

core peu éloignée, ces radicaux du schisme parmi lesquels s'infiltre aujourd'hui le rationalisme.

A l'ère des fanatiques a succédé l'ère des politiques. La trompette de l'archange tardant à sonner, le juge suprême ne se pressant pas de descendre sur les nuées, il a bien fallu s'accommoder de ce monde de perdition. Comme en Occident, après l'an 1000, on s'est remis à vivre en cherchant un nouveau sens à l'Apocalypse et aux docteurs. Petit aujourd'hui est le nombre des *raskolniks* qui regardent le souverain comme l'incarnation ou le vicaire de Satan. Les uns expliquent le règne de l'antéchrist d'une façon spirituelle, les autres attendent qu'il se manifeste d'une manière sensible. Ces hommes qui disent la terre tombée sous l'empire de l'enfer sont souvent d'aussi bons sujets que leurs compatriotes qui croient respirer sous le sceptre paternel de Dieu.

Entre les sans-prêtres et l'état, ou mieux, entre les sans-prêtres et la société, reste la question du mariage, de la famille. Pour la *bezpopovstchine*, qui proclame la perte du sacerdoce, le mariage sacramentel n'existe plus. La disparition du sacrement entraîne-t-elle la suppression absolue du mariage, ou la miséricorde divine et l'intérêt de la société autorisent-ils à suppléer au sacrement perdu? A ce problème capital on a donné les solutions les plus diverses.

Les uns ont conservé ou restauré l'union conjugale. Le mariage, disent-ils, n'est pas seulement un sacrement, c'est aussi une union civile, nécessaire à la société pour la propagation de l'espèce, et indispensable à la faiblesse de la chair pour éviter la débauche (1). Ne pouvant faire consacrer leurs noces par un prêtre, ils se contentent de la bénédiction des parens ou du baisement de la croix et de l'évangile en présence de la famille. Selon d'autres, comme certains *pomortsy*, le sacrement étant abrogé, toute l'essence du mariage est dans le consentement mutuel des deux époux. L'amour, disent quelques-uns, est de nature divine; c'est à l'union des cœurs de décider de l'union des existences. On est surpris de retrouver, chez de rustiques sectaires, les théories les plus raffinées de tel de nos romanciers sur le droit divin de l'amour et l'assujettissement du mariage au sentiment. Nombre de ces moujiks ont mis en pratique, dans leurs humbles izbas, la troublante utopie du *Jacques* de George Sand. Maintes *babas* villageoises ont, comme l'Héloïse d'Abélard, écarté le titre d'épouse, trouvant plus de douceur à ne rien devoir qu'à l'amour.

Ce que repoussent, sous le nom d'union conjugale, la plupart des

(1) K. Nadejdine : *Spory bezpopovtsef... o braké.* Vladimir, 1877. Cf. J. Nilski : *Semeinaïa Jizn v rousskom raskolé.*

bezbratchniki (sans-mariage), c'est l'union indissoluble. Sous de spécieux prétextes théologiques, beaucoup aiment à secouer le joug de ce qui ne leur paraît qu'une convention sociale. De même que plus d'un soi-disant philosophe, ces marchands ou ces paysans semblent considérer l'antique mariage chrétien comme une institution surannée. A ce contrat tyrannique, dont ni l'homme ni la femme ne peuvent se dégager à volonté, ils s'ingénient à substituer un mode d'union plus conforme aux exigences de la nature humaine. Aussi ces ignorans « sans-mariage, » qui semblent dupes de l'esprit de superstition, il se trouve de leurs compatriotes, affranchis de toute foi traditionnelle, pour les prôner comme des précurseurs de l'avenir et des pionniers du progrès social. Parmi les femmes du monde, j'en ai rencontré qui avaient l'air d'envier à leurs sœurs du peuple l'honneur de cette noble initiative. Avec l'engoûment de ses pareils pour les « idées avancées, » plus d'un Russe cultivé est porté à louer ces intransigeans du schisme de ne point vouloir aliéner leur liberté, de remplacer les lourdes chaînes de l'union conjugale par des liens moins pesans à l'humaine faiblesse. On leur est reconnaissant de mettre en pratique l'égalité des sexes et l'émancipation de la femme, ainsi soustraite au servage domestique; on les admire, pour un peu l'on en serait fier. « Ce ne seraient pas vos paysans normands ou bourguignons qui oseraient pareille hardiesse, » me disait un étudiant de Moscou. Le fait est qu'aux deux extrémités de la pensée russe, le vieux-croyant *bezbratchnik* et le novateur révolutionnaire professent sur le mariage des principes analogues; et le plus radical en pratique n'est pas toujours le plus négatif en théorie. Tels de ces sans-prêtres, instruits dans les vieux livres, ont réalisé d'avance l'idéal présenté à la jeunesse par les « hommes de l'avenir » dans *Que faire?* de Tchernychevsky. Plusieurs de ces partisans de l'ancien signe de croix poussent l'esprit de progrès jusqu'à attribuer les enfans à la communauté, et à les faire élever à ses frais dans des asiles spéciaux.

L'union libre, tel est le terme auquel aboutissent la plupart des « sans-mariage. » Sous le couvert de préventions religieuses, il se fait, au fond de ce peuple, une singulière expérience. Dans les villages, où la coutume régit les partages de succession, où le *mir* distribue à son gré la terre entre ses membres, les « sans-mariage » peuvent éluder une des difficultés inhérentes à ce mode d'union, celle qui tient à l'illégitimité des enfans. Chez le moujik, où l'homme ne peut vivre sans la femme, où tous deux se complètent pour former une unité économique, le rejet du mariage ne détruit point nécessairement la famille. Elle peut subsister encore, bien que d'une

manière précaire. Ces unions révocables, qui ne reposent que sur la libre volonté des conjoints, les « sans-mariage » les entourent parfois de formes qui en rehaussent la dignité et leur donnent une certaine garantie; ainsi du consentement des parens et de la publicité. Il est des régions où, pour faire part de leur entrée en ménage, les couples qui ont résolu d'associer leur vie se promènent ensemble dans les foires et les marchés, en se tenant par la main ou par un mouchoir, comme pour dire à chacun : « Vous voyez, nous sommes unis. » Parfois il est aussi des formes d'usage pour la rupture ou le divorce. On se sépare, en présence des parens et des amis, en se faisant force révérences à la russe.

Quelques-uns de ces proscripteurs du mariage lui préfèrent franchement le libertinage, appelant la libre union de l'homme et de la femme l'amour fraternel, le saint amour, l'amour chrétien. Cela est surtout vrai des villes où l'ouvrier ne voit dans la famille qu'une charge. Dans les campagnes même, il s'est rencontré des pères, affirme-t-on, pour encourager leurs filles au dévergondage, les félicitant de leur apporter de futurs travailleurs ou travailleuses, leur permettant tout, sauf le mariage. Comme ailleurs des moralistes profanes, quelques-uns de ces adhérens de la vieille foi semblent en être arrivés à rejeter hors de la morale tout ce qui touche les rapports des sexes.

L'union libre est peut-être, pour la société, un moindre embarras que les maximes des sectes plus rigides qui poussent jusqu'à leurs dernières conséquences les principes du schisme. Aux yeux de plusieurs communautés de sans-prêtres, tout commerce de l'homme et de la femme est illicite, rien ne pouvant suppléer au sacrement perdu. Les tenans de ces maximes qui n'ont pas la force d'y demeurer fidèles sont tentés de faire disparaître les preuves de leur faiblesse. Aussi l'infanticide est-il un des crimes longtemps reprochés aux moines laïques de la *bezpopovstchine*. Certains fanatiques expiaient, dit-on, leur faute en enterrant vivant le fruit de leur péché. Pour affranchir leurs coreligionnaires de semblables tentations, les théodosiens (*fédoséievtsy*) avaient fondé, à Moscou et à Riga, de vastes orphelinats. Chez quelques-uns de ces sectaires, me disait Ivan Tourguénef, l'idée ascétique semble renforcer le préjugé théologique. Le rapprochement des sexes leur paraît une impureté; le mariage, qui le consacre légalement, une abomination. S'ils pardonnent plus facilement le libertinage que le mariage, c'est que le repentir peut arracher à l'un et que l'autre enchaîne au péché.

Jusque chez l'inflexible *théodosien*, il s'est fait une évolution contre l'ascétisme en faveur de la nature et de la famille. Comme la plupart des « sans-mariage, » ce qu'il exige sous le nom de célibat, ce n'est qu'un célibat civil qui n'exclut nullement la cohabitation avec une

femme. Parmi ces hommes, qui semblent condamner la Russie à n'être plus qu'un immense monastère, la réaction est telle que les *théodosiens* de Moscou en sont venus, récemment, à rejeter le monachisme aussi bien que le sacerdoce (1), disant que, sans prêtres, il ne peut plus y avoir ni moines ni consécration monastique. En vertu de ce nouveau principe, tel ou tel de leurs moines les plus en vue, le père Joasaph et le père Joanniky, ont jeté le froc pour prendre une ménagère, ou, comme ils disent dans le jargon de la secte, une cuisinière, *striapoukha*, car, c'est sous ce vocable tout pratique qu'un *théodosien* désigne la compagne qui lui tient lieu d'épouse. A en juger par ce nom, il semblerait que la femme a peu gagné aux doctrines des « sans-mariage. » On en pourrait dire autant des enfans, la grande difficulté de tout système de ce genre. Pour eux, les *bezbratchniki* n'ont rien trouvé de mieux que des maisons d'orphelins, auxquelles les parens sont libres de confier leur progéniture. Aussi ne nous paraît-il point qu'ils aient vraiment résolu le problème de l'union libre. En fait, ils vivent dans le concubinat, tout comme nombre d'ouvriers de nos villes d'Occident. Toute la différence, c'est qu'à travers les aberrations de l'esprit de secte, la plupart de ces « sans-mariage » ayant gardé une foi religieuse et une morale positive, ces unions révocables ont, chez eux, sinon plus de garanties, du moins plus de décence, plus de chances de paix et de durée. Si l'utopie de la famille libre, sans lien légal, pouvait impunément entrer dans les mœurs, ce serait encore à couvert de la religion. Au foyer d'un croyant, il reste Dieu, le témoin invisible, pour protéger la femme et l'enfant.

Si le sauvage génie de l'ancienne *bezpoporstchine* n'est pas entièrement mort, il ne vit plus que dans quelques sectes extrêmes, dans une secte bizarre en particulier, que nous avons jadis signalée à cette place : les errans ou *strannikí*. Ces fanatiques, appelés aussi les *fugans* (*bégouny*), se donnent le nom de *pèlerins*. La croyance au règne actuel de Satan est la pierre angulaire de l'enseignement des *errans*. Repoussant comme une apostasie toutes les concessions ou les inconséquences des sans-prêtres modernes, l'errant cesse tout commerce avec les représentans de Satan, c'est-à-dire avec l'état et les autorités constituées. A l'instar des anciens prophètes, il se retire dans la solitude, il s'enfonce dans les forêts, où n'ont point encore pénétré les serviteurs de l'antéchrist. Il fuit particulièrement les villes, ces maudites Babylones où résident les ministres du prince des ténèbres.

Il faut dire que cette singulière secte paraît moins étrange en Russie qu'ailleurs. Elle est à coup sûr bien russe, elle semble née de

(1) Iouzof, *Rousskie Dissidenty*, p. 100-101.

la nature du pays et des penchans du peuple. On sait le goût du moujik pour la vie itinérante et ce que l'on a souvent appelé ses instincts nomades : l'infini de la terre russe, les larges et bas horizons de ses plaines natales semblent le provoquer à des courses sans fin. De la profondeur de ses forêts lui viennent de lointains et mystérieux appels. La forêt, comme la mer, semble avoir ses sirènes. En peu de contrées, l'homme est plus fortement tenté de quitter la demeure fixe, l'étroite prison de la vie civilisée, pour la vie libre et sauvage de l'état de nature. Comment s'étonner qu'en un pareil pays il se soit trouvé de rustiques docteurs pour condamner la vie sédentaire et ériger le vagabondage en idéal de sainteté? Où l'homme se sent-il plus près de Dieu que dans la solitude des bois et sous le tabernacle du ciel? On a remarqué que l'errantisme avait la plupart de ses adeptes dans la région des forêts et les gouvernemens du nord, là où les métiers errans ont de tout temps été en honneur, où beaucoup de paysans passent une moitié de l'année hors de leur village, abandonnant leur izba, leur femme et leurs enfans, pour chercher du travail en des contrées plus fertiles. Les habitudes locales prédisposaient à la prédication du *stranniki*. Le centre de l'errantisme est ainsi dans le gouvernement de Iaroslavl et les régions voisines (1).

Il y a des errans de l'un et de l'autre sexe. Ils pratiquent une sorte de communisme, nient toutes les distinctions sociales et regardent tous les hommes comme égaux. Avec les plus rigides *bezpoportsy*, ils proscrivent le mariage, qui, suivant eux, ne sert qu'à couvrir le péché. A la vie conjugale, ils préfèrent les relations illicites, sous prétexte que l'homme marié se voue éternellement au mal. Il en est qui s'adonnent en fait à la polygamie, ayant des maîtresses en divers villages, ou traînant avec eux des femmes qui partagent leur vie nomade. Les pèlerins ou coureurs ont, pour leur donner asile, des affiliés, appelés du nom d'hébergeurs ou hospitaliers, qui se font un pieux devoir de les recueillir et de les cacher. Grâce à cette complicité, les apôtres de la fuite peuvent parcourir d'immenses espaces, prêchant sur leur chemin l'abandon du monde, trouvant partout des asiles sûrs, menant même parfois, à l'abri de leur fanatisme, une vie plantureuse. La dévotion de leurs receleurs les entretient si généreusement que, pour profiter de cette hospitalité, des charlatans et des repris de justice se vouent à la vie de prophètes ambulans.

(1) Par une rencontre qui mérite d'être signalée, ce gouvernement est à la fois un de ceux où la population est le plus lettrée, où les sectaires, les sans-prêtres notamment, sont le plus nombreux, et où les mœurs sont le plus relâchées : sur quatre filles, il y a une fille-mère. (Voyez Vladimir Bezobrazof, *Études sur l'économie nationale de la Russie*, t. II. 1886.)

Aujourd'hui même, l'errantisme n'est pas mort. On entend parfois encore signaler le passage de ses prophètes. Vers la fin du règne d'Alexandre II, un certain Nikonof, ancien déserteur comme le fondateur de la secte, prêchait ainsi le vagabondage aux paysans d'Olonets. La police l'arrêtait en 1878 ; elle avait déjà mis deux fois la main sur ce missionnaire de la fuite ; mais, la première fois, il s'était échappé ; la seconde, il avait été délivré par les moujiks du voisinage. Pour s'en emparer, dans son asile, il fallut profiter d'un moment où les paysans étaient occupés à leurs travaux. On en vient rarement aujourd'hui à de pareilles extrémités. S'il donne toujours des signes de vie, l'errantisme semble, lui aussi, en train de se transformer. Le farouche pèlerin qui personnifiait toutes les aberrations des énergumènes de la *bezpopovstchine* tend, à son tour, à s'humaniser. Les vues de ces intransigeans du schisme se sont curieusement modifiées. Certains de leurs apôtres inclinent, assure-t-on, à une sorte de mysticisme empreint de rationalisme. Ils réduisent le dogme et l'écriture en allégories, rejetant les fêtes, les jeûnes et tout le culte extérieur. Ce n'est pas là un phénomène unique dans l'histoire du *raskol*. Cette sorte de volte-face de l'extrême gauche des vieux-croyans est plus marquée encore chez une ou deux autres sectes. Cela vaut la peine qu'on s'y arrête.

Entre les hérésies issues du schisme du XVIIe siècle, nous mentionnerons encore les *muets*, les *nieurs*, les *non-prians*. Les muets ou silencieux, *moltchalniki*, ont été signalés, à une époque récente, en Bessarabie, sur le bas Volga, en Sibérie. De cette secte, l'on sait peu de choses, et cela se comprend. Pour elle, la première condition du salut est le silence. Les *moltchalniki* renoncent à la parole, prenant peut-être, eux aussi, à la lettre certains conseils des Écritures. Haxthausen (1) raconte que, sous Catherine II, un gouverneur de la Sibérie, du nom de Pestel, s'était en vain amusé à les mettre à la torture pour leur ouvrir la bouche. Il avait eu beau leur faire bâtonner la plante des pieds et verser sur le corps de la cire brûlante, il n'avait pu leur arracher une parole. Les tribunaux modernes n'ont guère été plus heureux. Sous Alexandre II, en 1873, des silencieux des deux sexes se laissaient condamner à la déportation, par le tribunal de Saratof, sans répondre un seul mot à aucune question, assistant à toute la procédure en spectateurs indifférens. Peut-être ces muets ne sont-ils qu'une varieté d'errans. Se taire est encore une manière de se retrancher du monde et de rompre avec le siècle. Parmi les sectaires du bas Volga, désignés par le clergé sous le nom de montanistes, il s'en trouvait, vers 1855, qui avaient fait

(1) *Studien*, t. II, p. 346.

vœu de silence, errant dans la campagne en contrefaisant les muets ou les idiots (1).

Les *nieurs* sont un peu mieux connus. Ils soutiennent que, depuis Nikone et le rejet du sacerdoce, il n'y a sur terre plus rien de sacré : tout, disent-ils, a été emporté au ciel. Ils arrivent ainsi à la négation de tout culte extérieur, repoussant les cérémonies, les sacremens, les images, n'admettant que le recours direct au Sauveur, d'où ils sont aussi nommés Confrérie du Sauveur.

Les instincts négatifs en germe dans la *bezpoporstchine* se déploient librement chez les non-prians, *némoliaki*. Ici on voit le *raskol*, parvenu au dernier terme de son évolution, aboutir aux antipodes de son point de départ. Le fondateur des non-prians est, croit-on, un Cosaque du Don, nommé Zimine, passé des *poportsy* aux sans-prêtres. C'était un brave soldat, décoré de la croix de Saint-George; son enseignement lui valut d'être expédié au Caucase, en 1837. On ne sait ce qu'il y devint. Sa doctrine repose sur une conception originale, celle des quatre âges ou saisons du monde. Ces quatre âges sont : le printemps ou l'âge « antépaternel, » de la création à Moïse; l'été ou l'âge du Père, de Moïse au Christ; l'automne ou l'âge du Fils, du Christ à l'an 1666; l'hiver ou l'âge de l'Esprit, qui a commencé avec l'hérésie nikonienne pour continuer jusqu'à la fin des temps. Ce calendrier théologique dérive manifestement de l'idée de maints *raskolniks* que le règne de l'antéchrist forme une des grandes époques de l'histoire humaine; ce qu'il a de particulier, c'est que, pour les non-prians, l'ère de l'antéchrist devient l'âge de l'Esprit.

La hiérarchie ayant laissé s'éteindre le flambeau de la foi, le culte ancien est abrogé. Le salut ne peut plus être obtenu à l'aide de rites matériels. Toutes les cérémonies extérieures ayant perdu leur vertu, Dieu ne doit plus être adoré qu'en esprit, il n'accepte qu'un culte spirituel. Les prières de nos lèvres ont cessé de lui plaire; Dieu n'a que faire des oraisons lues dans les livres ou apprises de mémoire. La seule prière qui lui agrée est celle qui sort du cœur et est prononcée en esprit. Et encore, à quoi sert-il de rien demander à Dieu? Notre Père céleste ne sait-il pas, sans que nous le lui demandions, tout ce dont nous avons besoin? Poussant leur principe jusqu'à ses dernières conséquences, les non-prians repoussent les fêtes, les jeûnes, les reliques, les images, et jusqu'à la croix, devenue inutile sous le règne de l'Esprit. Ils ont renoncé au baptême, aussi bien qu'aux autres sacremens. Ils se marient sans prières ni cérémonies, disant qu'il suffit du consentement des époux et des

(1) *Sbornik prav. Sved. o rask.*, t. II, *Sved. o Montanskoï sekté.*

parens. Ils condamnent les rites des funérailles comme une sorte d'impiété, soutenant que le corps, qui appartient à la terre, doit simplement être rendu à la terre.

Le principe du culte de l'Esprit, ils l'appliquent aux Écritures, affirmant qu'elles doivent être entendues dans un sens spirituel. Partant de cette maxime, ils ne voient que des allégories dans les dogmes du christianisme ou les faits évangéliques. La naissance, la passion, la mort, la résurrection du Christ ne sont pour eux que des symboles. Ainsi la Vierge Marie est la vertu dont naît le Verbe divin. Ils interprètent de même le second avènement du Sauveur, le jugement dernier, la résurrection des morts, qui s'accomplit chaque jour par la conversion des pécheurs. Selon certains investigateurs, ils en seraient venus à nier l'immortalité future, disant qu'après la mort il n'y a rien (1).

Tel est le dernier terme du *raskol*. Après avoir, durant plus de deux siècles, poussé des branches en tous sens, cet arbre touffu, qui a ses racines dans la superstition, a pour dernier fruit le rationalisme; sur cette tige, arrosée du sang des martyrs, la fleur suprême est le déisme. Si peu de sans-prêtres vont aussi loin que les non-prians, beaucoup, dans leurs conceptions religieuses comme dans leurs aspirations sociales, inclinent également à une sorte de radicalisme. L'absence de toute hiérarchie, les controverses des sectes, la libre interprétation de l'écriture, demeurée la seule autorité debout parmi les *bezpopovtsy*, les acheminent sur les routes du rationalisme. Des vieux livres qu'ils s'obstinent à garder, ils tirent peu à peu des idées nouvelles, qui eussent singulièrement scandalisé leurs premiers pères. Ces héritiers des défenseurs de la lettre protestent de plus en plus contre le littéralisme. Le plus choquant de leurs dogmes, le règne actuel de l'antéchrist, est devenu, pour beaucoup, le principe d'un renouvellement spirituel. L'entendant d'une manière allégorique, ils ont étendu la même méthode à d'autres croyances. Dans leurs polémiques avec les orthodoxes, il n'est pas rare d'entendre des Cosaques *raskolniks* dire que « nous vivons sous de nouveaux cieux, » idée qui ouvre un large champ aux nouveautés et aux hardiesses de toute sorte. Au rebours de leurs ancêtres, qui regardaient la religion comme un tout immuable, auquel nul ne pouvait changer un iota, ils en viennent à lui appliquer l'idée moderne la plus opposée à la « vieille foi, » l'idée d'évolution. Plusieurs soutiennent que ce qui était bon à un autre âge, pour les chrétiens enfans, ne convient plus au nôtre, pour les chrétiens adultes.

Les noms de vieux-croyans et de vieux-ritualistes, dont ils ai-

(1) Iouzof : *Rousskie Dissidenty*, p. 88.

maient à se parer autrefois, beaucoup les rejettent pour s'intituler simplement chrétiens, disant que les vieux-croyans sont les gens de l'église, ou encore ceux de l'ancienne loi, les juifs. Le reproche de faire consister la religion dans les cérémonies, nombre de sans-prêtres, et même de *popovtsy*, le renvoient avec dédain à la hiérarchie officielle. Les non-prians ne sont pas seuls à transformer les dogmes et les sacremens en symboles. Il s'en trouve d'autres pour dire que la vraie communion, c'est de se nourrir de la parole du Christ et de vivre selon sa loi. Quelques-uns vont, dans leurs controverses avec les orthodoxes, jusqu'à infirmer l'autorité de l'écriture, prétendant qu'il faut croire, avant tout, à l'évangile écrit dans le cœur. L'extrême gauche du schisme aboutit aux mêmes conclusions que des sectes radicales parties du pôle opposé.

Si tout mysticisme n'a pas disparu de la *bezpopovstchine*, il s'y allie souvent avec un rationalisme ingénu. Cette combinaison de rationalisme et de mysticisme semble même un des traits du caractère religieux de la Russie moderne. La masse des *raskolniks* est assurément loin d'avoir dépouillé toutes les traditions et les préventions de l'ancienne foi; mais, presque partout, s'insinuent chez eux des idées étrangères à leurs pères. Dans les vieilles outres fermente un vin nouveau qui risque de les faire éclater.

IV.

Le schisme provoqué par la réforme liturgique de Nikone n'est que l'étage supérieur du *dissent* russe. Au-dessous des vieux-croyans, hiérarchiques ou « sans-prêtres, » viennent des sectes étrangères à la rébellion du XVIIe siècle, sectes d'une autre origine, d'un autre esprit, parfois plus gnostiques que chrétiennes, qui montrent le caractère populaire sous une face nouvelle (1). De ces hérésies, les unes sont rationalistes, les autres mystiques. La plus curieuse de ces dernières est la secte des *khlysty* ou flagellans. Leur doctrine est secrète, et ils ne veulent d'autre livre que le livre de vie écrit au fond des âmes. Ils se donnent à eux-mêmes le nom de christs ou d'hommes de Dieu, *lioudi Bojii*, et croient à d'incessantes incarnations. Ils ont besoin de personnifier la divinité dans un homme; chacune de leurs communautés a son christ en chair et en os.

Cette grossière hérésie semble parfois aboutir aux mêmes conclusions que les raffinemens symboliques de tel philosophe. Il semble que, d'après l'enseignement de certains *khlysty*, il dépende de l'homme de s'unir à la divinité et de l'incarner dans ses membres. Chez eux, cette incarnation spirituelle est en quelque sorte faculta-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1875.

tive; tout croyant peut y être appelé. L'Esprit saint, qui souffle où il veut, peut descendre sur tous et en faire des christs. Aussi est-il des communautés où les sectaires s'adorent les uns les autres, se rendant une sorte de culte mutuel. Comme Jésus devint Dieu par sa sainteté, ils aspirent à devenir des hommes-dieux. Cette divinisation de l'être humain est accessible à la femme aussi bien qu'à l'homme. Tandis que le premier reçoit le titre de christ, la seconde prend celui de sainte vierge ou de mère de Dieu, *bogoroditsa*. Il y a ainsi des multitudes de christs et de saintes vierges, sans compter les prophètes et les prophétesses. A quelques femmes les *khlysty* ont même décerné le titre de déesse (*boghinia*). Cette sorte de mystique apothéose est sans doute un des attraits de la secte. A cette séduction le secret en ajoute une autre. On sait les voluptés de l'initiation et le charme des dévotions clandestines qui donnent à la religion la troublante douceur des émotions prohibées.

Dans les assemblées des *hommes de Dieu*, les sens ont un rôle, mais ce n'est, le plus souvent, qu'un rôle auxiliaire. Il n'y a là qu'un procédé mystique. C'est au corps d'agir sur l'esprit, c'est aux sens de préparer à l'extase. Non contentes de s'élever à Dieu, sur les ailes de la prière ou de la contemplation, par les voies spirituelles qu'indique l'église, certaines âmes, impatientes des lenteurs d'une telle méthode, cherchent à s'unir au Seigneur par des routes plus courtes, appelant à leur aide des moyens artificiels et des excitans physiques. L'extase trop longue à venir, on s'ingénie à se la procurer par le vertige des sens. On invente, pour cela, des procédés mécaniques, on emploie des recettes matérielles. Il y en a de plusieurs sortes, en usage chez les visionnaires de tous les temps et de toutes les religions. Sous prétexte d'atteindre Dieu par l'esprit, c'est au corps que l'on a recours. En prétendant se détacher de la terre et des sens, en aspirant à se transfigurer, pour une heure, en de purs esprits, les mystiques peuvent ainsi tomber dans une sorte de matérialisme. Tel est le cas des *khlysty*. Comme plusieurs cultes de l'antiquité, comme quelques sectes anglo-saxonnes de nos jours, ils ont, dans le service divin, donné une place au mouvement corporel. La danse est, non moins que le chant, un des élémens de leur office.

Nous avons décrit ces rondes vertigineuses, qui, pour les *khlysty* comme pour certains derviches de l'Orient, sont le prélude de l'extase. Ces valses inspiratrices portent, chez les *hommes de Dieu*, le nom expressif de *radénié*, c'est-à-dire de *ferveur*. Elles sont pour eux, une jouissance divine, en même temps qu'une pieuse cérémonie. Ils aiment, ces mystiques tourneurs, à sentir leurs yeux se voiler, leur tête se troubler, leur poitrine s'oppresser. Ce tournoiement prolongé provoque chez eux une sorte d'ivresse. Il en est, dit-on,

qui se frappent de verges dans leurs danses, ou qui se brûlent à la flamme des cierges. C'est à la suite du *radénié* que vient l'heure des prophéties. Des phrases entrecoupées, souvent insaisissables, des mots incohérens et incompréhensibles, sont accueillis comme des révélations en langues inconnues. Non contens de se procurer des extases, certains *khlysty* ont des recettes pour se procurer des visions. C'est ainsi que, dans leurs *radéniia*, ils dansent parfois toute une nuit autour d'une cuve pleine d'eau. Lorsque la salle se remplit de vapeurs et que l'eau de la cuve vient à se troubler, les tourneurs en délire tombent à genoux, s'imaginant voir un nuage sur la cuve et dans ce nuage le Christ, sous la forme d'un jeune homme brillant de lumière. Dans toutes les folies de ce genre, il faut faire la part de l'exaltation réciproque des fanatiques, de la contagion magnétique qui accroît le délire des uns de la démence des autres. Ces assemblées d'hommes et de femmes à la recherche de l'extase suscitent des accidens nerveux, des convulsions, des crises de catalepsie et tous ces phénomènes d'hypnotisme que les âmes simples prennent pour des marques d'inspiration ou de ravissement céleste.

Les *hommes de Dieu* se divisent en groupes désignés du nom de *korabl*, c'est-à-dire de navire ou de nef. Cette organisation, analogue à celle des loges maçonniques, est peut-être la raison qui a valu aux *khlysty* le sobriquet de francs-maçons. Chaque *korabl*, chaque « nef » comprend les flagellans d'une ville, d'un village, d'une région. Chacune a ses prophètes et ses prophétesses dont les inspirations lui servent de règle. Chacune a d'ordinaire aussi son christ et sa mère de Dieu. Le premier christ des *khlysty*, Ivan Souslof, avait ainsi sa vierge immaculée. Ces mères de Dieu ou ces prophétesses, les dernières surtout, n'ont pas toujours le charme de la jeunesse ou de la beauté; toutes n'ont pas non plus gardé le célibat. Il y en a de veuves ou de séparées de leurs maris. Pour saintes vierges, certains *khlysty* aiment à choisir de belles et robustes jeunes filles, qu'ils adorent comme une incarnation de la divinité. Au culte qui leur est rendu, on a parfois voulu reconnaître dans ces *bogoroditsy* une personnification de la nature et de la force génératrice. On a même voulu les identifier avec la « Terre mère » dont le nom reviendrait dans les hymnes chantées en leur honneur. Il semble que la plupart des « nefs » découvrent leurs saintes vierges plutôt qu'elles ne les choisissent; on les acclame par inspiration. Pour ce rôle, les illuminés prennent de préférence des femmes hystériques prédisposées aux transports de l'extase : une jeune fille sur laquelle agit fortement la danse de leurs *radéniia*, ou

(1) *Sbornik pravit. Svéd. o rask.*, t. II, p. 128. Réoutsky. (*Lioudi Bojii i Skoptsy.*)

encore une *klikousha*, une « possédée » qui pousse des cris inconsciens. Des névropathes ne sont-elles pas les saintes ou les prophétesses qui conviennent à de pareilles assemblées?

Tandis que les vieux-croyans sont, depuis Pierre le Grand, confinés dans le peuple, les sectes mystiques, comme les *khlysty*, ont parfois pénétré dans les hautes classes. D'après les actes officiels, la *khlystovstchine* aurait, au XVIIIe siècle, compté des adeptes jusque parmi le clergé. Les murs silencieux des couvens orthodoxes semblent avoir entendu secrètement prêcher le baptême de l'Esprit après le baptême de l'eau. Des moines, des nonnes surtout, paraissent avoir ouvert leurs cellules aux fascinantes délices des tournoyans *radéniia*. Un peu plus tard, sous l'empereur Alexandre Ier, une société de mystiques de ce genre fut découverte, dans une propriété impériale, à Saint-Pétersbourg. Les réunions avaient lieu au palais Michel, sous la direction d'une dame Tatarinof, demeurée célèbre dans les annales du mysticisme russe. Les auteurs favoris de ces *khlysty* civilisés étaient, dit-on, Mme Guyon et Iung Stilling. L'évocation de l'Esprit, la recherche de l'extase, étaient l'objet des conciliabules de la Tatarinof. Les adeptes revendiquaient, eux aussi, le don de prophétie. Pour le provoquer, ils recouraient également à des procédés artificiels, entre autres au mouvement circulaire. Le ministre des cultes d'Alexandre Ier, le prince Galitzyne, a été soupçonné d'avoir honoré de sa présence ces danses extatiques. Pour lui, et pour d'autres peut-être des spectateurs ou des acteurs de ces saintes représentations, ce n'était là sans doute qu'une fantaisie de haut dilettantisme religieux. Comme les flagellans du peuple, ces illuminés de l'aristocratie se donnaient les noms de frères et de sœurs; et ces familières appellations, et la liberté de ces pieuses réunions, et le suave précepte d'amour mutuel, et la douce complicité d'un secret en commun, peuvent avoir été, pour les deux sexes, l'un des attraits de ces mystiques séances.

Au-dessous des zélateurs de l'ascétisme surgirent des communautés aux doctrines impures, au culte sensuel, aux rites obscènes. Les exaltés, qui prétendaient s'élever au-dessus de la nature humaine, ne purent toujours se tenir sur les escarpemens des cimes mystiques; de l'abrupt sommet de l'illuminisme ils tombèrent en d'étranges chutes. L'inspiration passant par-dessus la morale comme par-dessus le dogme, aux égaremens de l'imagination succédèrent les égaremens de la chair. L'extase fut demandée à la jouissance, et la mysticité alliée à la volupté. Comme certaines nations primitives et certaines religions antiques, des sectaires du XVIIIe et du XIXe siècle semblent avoir attribué, dans leur culte, une place à l'union des sexes. Peut-être faut-il moins voir là une impudeur cal-

culée qu'une admiration ingénue devant le plus mystérieux des mystères de la nature. L'acte qui perpétue l'espèce humaine et associe la créature au Créateur peut prendre, pour des âmes naïves, quelque chose de surnaturel, jusqu'à leur sembler l'hommage le plus agréable au Père de la vie.

Rien néanmoins ne prouve que tous les *khlysty* aient divinisé la génération et sanctifié la volupté. Loin de là, on ne saurait croire que toutes leurs communautés s'abandonnent « au péché en tas » (*sralnyi grekh*). Pour la plupart, ce qui a donné lieu à cette accusation, c'est, semble-t-il, qu'après leur *radénié*, qui dure parfois des nuits, frères et sœurs, épuisés par leurs danses ou leurs flagellations, se couchent et dorment ensemble. Cette habitude a dû être mal interprétée; elle prêtait du reste à des abus qui ont pu dénaturer le caractère de ces nocturnes assemblées, d'autant que la fustigation avec « de saintes orties, » comme disent les *khlysty*, n'a pas été seulement employée pour dompter la chair et provoquer l'extase. De ce que les accusations adressées aux flagellans paraissent le plus souvent peu méritées, il ne suit point qu'elles ne l'aient jamais été. La dévotion, on pourrait dire l'adoration d'un *khlyst* pour ses christs et ses prophètes est telle, qu'il se croit obligé d'obéir à toutes leurs paroles, comme à des inspirations de l'Esprit, alors même que leurs commandemens sembleraient contraires à la morale vulgaire. Chez quelques communautés de *khlysty*, de même que chez les *errans*, l'ascétisme théorique a pu faire place à une sorte de religieuse luxure. Dans leur dédain du corps, qu'avec leurs notions manichéennes ils regardent souvent comme une création de Satan, certains de ces grossiers mystiques ont pu se persuader que l'âme, faite par Dieu et à son image, ne saurait être souillée par les souillures du corps. Pour d'autres, le péché de la chair a pu être un moyen de dompter l'orgueil de l'esprit, car il est plusieurs sentiers pour mener du mysticisme à des maximes ou à des rites impurs. Aussi ne saurait-on s'étonner si, dans les secrètes assemblées des *khlysty* du peuple ou du monde, les chastes noms de charité et de dilection chrétiennes ont parfois couvert d'indécentes pratiques.

Les « embrassemens fraternels et les baisers angéliques » ont pu çà et là prendre place dans le rituel. La communion des sexes a pu compléter la communion des âmes, et l'holocauste de la chair achever le sacrifice spirituel. Selon les dépositions recueillies par le saint-synode au XVIIIe siècle, certaines communautés de *khlysty* avaient pour coutume de clore les rondes sacrées par un souper en commun; et ces agapes terminées, les frères et les sœurs s'abandonnaient librement aux délices de « l'amour en Christ. » De sem-

blables pratiques ont été imputées aux *khlysty* civilisés du palais Michel et aux *staritses* ou *bélitses* (religieuses ou novices) des couvens Ivanovsky et Dévitchy, aussi bien qu'aux rustiques adorateurs d'Ivan Souslof, le premier christ des *khlysty*. L'homme, et encore plus la femme, est un être d'une complexité étrange et, comme dit Pascal, qui fait l'ange fait la bête. Aux natures primitives, aux sens novices, les mystères inconnus de la volupté peuvent inspirer une sorte de terreur religieuse et comme un fascinant vertige. Il est des vierges qui s'y livrent avec d'autant plus de frénésie qu'elles les redoutaient davantage. L'attrait du sexe exerce sur certains tempéramens une obsession dont ils ne se délivrent qu'en y cédant; tandis que, par une sorte de perversion intellectuelle, des natures raffinées ou blasées prennent plaisir à mêler l'érotisme au mysticisme, se délectant à aiguiser et à rehausser l'un par l'autre le délire des sens et l'ivresse du surnaturel. Chez quelques illuminés, la débauche en commun a même pu être employée comme un procédé ascétique, un moyen d'abattre le corps en le rassasiant; la volupté a pu servir au même but que la mortification, et, elle aussi, devenir le prélude de l'inspiration ou de l'extase.

Ces oppositions ou ces combinaisons d'ascétisme et de naturalisme ne sont pas les seules que nous offrent de pareilles sectes. Aux rites licencieux quelques visionnaires ont joint ou substitué des cérémonies sanglantes. Comme la volupté et la génération, la souffrance et la mort ont pu prendre une place dans le culte. La génération et la mort, les deux extrémités des choses humaines, l'alpha et l'oméga de tout être vivant, sont les deux choses qui frappent le plus violemment l'imagination; toutes deux prennent presque également, chez les peuples enfans, un aspect religieux. De tout temps, des forcenés se sont plu à les associer à l'ombre des temples. Il en était ainsi, dans l'antiquité, de plusieurs des cultes de l'Orient, de la Syrie notamment. Pourquoi la superstition ne les aurait-elle pas accouplées çà et là dans les izbas russes? Pour les intelligences primitives, le sang a été partout le grand purificateur. A une époque même de haute culture, sous la Rome impériale, la sanglante aspersion du taurobole et du criobole était la dernière ressource du paganisme expirant. Le sacrifice, l'holocauste vivant, a été, chez tous les peuples, l'acte religieux par excellence. La grande originalité du christianisme a été de le supprimer pour le remplacer par le mystique sacrifice de l'agneau. Comment s'étonner que, par une sorte de rétrogression ou d'atavisme, il ait pu se trouver, au fond d'un peuple encore à demi païen, parmi les descendans de tribus barbares superficiellement converties, des natures assez grossières pour ne point se contenter du symbolique holocauste de la cène chrétienne, et revenir clandestinement au sacrifice de chair et

de sang? C'est ce qu'on a souvent imputé à certains sectaires russes, aux *khlysty* spécialement. Ils ont été maintes fois soupçonnés de remplacer le vin eucharistique par le sang d'un enfant. On sait que cette sorte de cannibalisme sacré est un des reproches que les différens cultes se sont le plus fréquemment jetés à la face. Les chrétiens en ont été accusés par les païens ; les juifs par les chrétiens. Le plus grand nombre des *khlysty* ne mérite probablement pas plus cette sauvage imputation que celle d'immoralité. Certains traits nous inclinent cependant à croire que toutes les histoires de ce genre ne sont pas de pure invention. Elles s'accordent trop avec d'autres pratiques trop bien constatées chez ces singuliers mystiques.

Voici comment semblaient procéder à la communion les *khlysty* accusés d'unir les rites sanglans aux rites voluptueux. Au lieu de se servir uniquement, pour leur cène, de pain noir et d'eau, selon la coutume de la plupart des flagellans, ils se servaient de la chair ou du sang d'un enfant nouveau-né, non pas du premier enfant venu, mais du premier fils d'une jeune fille non mariée, érigée en sainte vierge ou mère de Dieu, *bogoroditsa*, et saluée comme telle dans les *radéniia* de la secte. « Tu es bénie entre toutes les femmes, lui disaient les prophétesses en se prosternant devant elle ; tu donneras naissance à un Sauveur dans les langes, et tous les rois viendront adorer le tsar céleste. » Durant cette parodie de la salutation angélique, les vieilles prophétesses dépouillaient la nouvelle sainte vierge de ses vêtemens ; on la plaçait nue sur un autel, au-dessous des images, et les fidèles venaient, à tour de rôle, lui rendre une sorte de culte obscène, lui baisant les pieds, les mains, les seins, en se courbant devant elle avec force signes de croix. Ils l'appelaient souveraine reine du ciel, et la priaient de les juger dignes de communier de son corps très pur, lorsque, par le Saint-Esprit, naîtrait d'elle un petit christ (*khristosik*). Quand, à la suite des *radéniia* qu'elle était la première à danser, la *bogoroditsa* devenait enceinte, son enfant, si c'était une fille, devenait plus tard à son tour une sainte vierge. Si c'était un fils, un *khristosik*, il était immolé le huitième jour après sa naissance. A en croire certains récits, on lui perçait le cœur avec une lance analogue à la lance liturgique en usage dans l'église orientale pour couper le pain consacré. Le sang et le cœur de ce petit christ, mêlés à du miel et à de la farine, servaient à la confection des gâteaux eucharistiques. C'était ce qui s'appelait communier du sang de l'agneau ; car cette cène hideuse s'inspirait d'un sombre réalisme. A ces prétendus mystiques, il fallait pour la communion un vrai corps, un vrai sang. Quelques-uns communiaient, assure-t-on, avec le sang chaud de leur petit Jésus, et faisaient dessécher la chair pour la réduire en poudre et en pré-

parer leurs *kulatchi* ou gâteaux de communion. D'autres fois, c'était une jeune fille, une « sainte vierge, » vivante et volontaire victime, dont le sein gauche, enlevé au milieu des danses et des chants, servait de nourriture eucharistique (1).

Ont-ils jamais été autre chose que des monstruosités isolées, de pareils rites ne pouvaient se célébrer que de loin en loin, en des contrées écartées. Ils ont toujours dû être plus rares dans la Russie moderne que, en Amérique, le sanglant *vaudoux* africain, le sacrifice du « bouc sans cornes, » encore en usage chez les noirs de Haïti. En Russie, on est d'autant plus porté à se défier des récits de ce genre que le paysan est généralement plus doux. Il est des aberrations du fanatisme qu'on ne saurait cependant révoquer en doute et qui rendent moins sceptique pour les horreurs de cette sorte. Comment oublier qu'il s'est trouvé des énergumènes pour prêcher le suicide par le fer ou par le feu, tandis que d'autres recommandaient l'holocauste des enfans? La communion n'est peut-être pas le seul sacrement que la superstition se soit ingéniée à perfectionner à l'aide de rites sanglans. J'ai entendu raconter que, en je ne sais quel district, des forcenés, flétris du surnom de *sangsues*, enseignaient de baptiser les nouveau-nés avec le sang de leur mère. Si de pareils récits sont suspects, une secte contemporaine pratique, au su de tous, le baptême du sang ou du feu, en l'entendant d'une façon plus odieuse encore. Nous voulons parler d'une secte voisine des *khlysty*, par son origine comme ses dogmes, la secte des *skoptsy* ou mutilés.

Nous aurions peu de choses à ajouter à ce que nous avons dit de ces fanatiques, qui, pour devenir semblables aux anges, abdiquent tout sexe, se donnant à eux-mêmes le nom symbolique de *blanches colombes*, et se vantant dans leurs cantiques d'être plus blancs que la neige. Des étrangers ont été tentés de voir, dans la doctrine de ces ennemis de la génération, le terme logique du pessimisme. Rien de plus juste en apparence : la vie étant mauvaise, il faut en tarir la source; la génération étant la grande coupable, il faut en retrancher les organes. Tel ne semble pas cependant le point de vue des *skoptsy* russes. S'ils suppriment en eux la faculté reproductrice, ce n'est pas que leur main ait soulevé le voile trompeur de la Maya, ce n'est pas que leur volonté se soit détachée de la vie et qu'ils se refusent à être complices des pièges de la nature. Leur frigide chasteté d'eunuques n'est point le premier pas dans « la voie de la négation à l'existence. » Ils n'ont rien de Schopenhauer

(1) Mgr Philarète : *Istoriia Rousskoi tserkvi*, ve période, t. III; Haxthausen : *Studien*, t. I, ch. XIII, p. 345; Livanof : *Raskolniki i Ostrojniki*, t. II, p. 276.— Réoutsky : *Lioudi Bojii i Skoptsy*, p. 35.

ou du Bouddha; ils sont moins pessimistes que mystiques. Ils n'ont pas en vue la fin de l'espèce, mais la perfection de l'individu et la glorification de Dieu. Ils ne professent point que la vie est mauvaise et ne cherchent pas à s'affranchir du mal de l'être. Leurs visées sont moins philosophiques que théologiques; elles ne sortent pas du cercle d'idées communes aux sectes russes.

En touchant au mariage et à la génération, l'esprit de secte a provoqué en Russie les égaremens les plus contraires. Il a suscité, d'un côté, l'impudent libertinage de certains sans-prêtres et l'impudique « amour en Christ » de quelques *khlysty*; de l'autre, le célibat obligatoire de certains « sans-mariage » et la mutilation des *blanches colombes*. Dans leur aversion pour « l'œuvre de chair, » les *skoptsy* se rapprochent de plusieurs *bezpopovtsy*. Ce point de contact n'est pas le seul. Comme la plupart des sectes russes, les *skoptsy* sont millénaires. Ils attendent le Messie, qui doit assurer aux saints l'empire du monde, et, pour que le Messie apparaisse sur la terre, il faut, conformément à la vision de Pathmos, que les hommes « marqués du sceau de l'ange » soient au nombre de 144,000. Aussi tous les efforts des *blanches colombes* tendent-ils à atteindre le chiffre apocalyptique. Ils en sont encore loin. Voilà plus d'un siècle que la doctrine libératrice est prêchée à ce monde corrompu, et le nombre des hommes qui portent dans leur chair le « sceau de la pureté » n'est peut-être pas, dans tout l'empire, de deux ou trois mille. Les vierges qui doivent partout suivre l'agneau ne se découragent pas. Les *colombes* comptent dans leurs rangs de riches marchands qui emploient leur fortune à la propagande. Sans femme et sans famille, sans passion, et sans jeunesse, les *skoptsy* sont plus maîtres d'épargner, comme ils sont plus libres d'acquérir. Ils se passent la fortune de main en main, par adoption; le patron la laisse souvent à un commis (1). Le prosélytisme semble le grand souci des riches eunuques.

Aux promesses de la béatitude éternelle, ils ne dédaignent point de joindre le grossier appât du bien-être terrestre. Ils ont, d'habitude, à leur service des indigens qu'ils tiennent sous leur dépendance et que l'intérêt convertit souvent à leurs farouches doctrines. Ils recherchent de préférence les enfans et les adolescens, s'efforçant de les pénétrer de la nécessité de « tuer la chair. » Ils y réussissent parfois si bien qu'on a vu des garçons d'une quinzaine d'années s'amputer eux-mêmes, pour se délivrer des troubles de la puberté. Parfois ces apôtres de la pureté ne se font pas scrupule

(1) Un *skopets* de Saint-Pétersbourg a, vers la fin du règne d'Alexandre II, consacré 5 millions de roubles à l'érection d'un asile pour les vieillards et les enfans. Ce banquier *skopets*, du nom de Timenkof, avait été converti à la Bourse par un marchand orthodoxe. Le riche eunuque avait hérité de son patron, lui-même un eunuque.

de recourir à la force ou à l'artifice. Ils surprennent le consentement de leurs victimes par d'équivoques formules, et ne révèlent à leurs confians prosélytes le dernier mot de leur doctrine, que lorsqu'il est trop tard pour se dérober à leur couteau. Deux hommes, l'un encore jeune, au teint frais, l'autre âgé, au visage jaune et ridé, causaient un soir en prenant le thé dans une maison de Moscou. « Les vierges paraîtront seuls devant le trône du Très-Haut, disait le dernier. Qui regarde une femme en la désirant commet l'adultère dans son cœur, et les adultères n'entreront pas dans le royaume des cieux. — Que devons-nous donc faire, nous pécheurs? demandait le jeune homme. — Ne sais-tu pas, reprit le plus âgé, la parole du Sauveur : Si ton œil droit te scandalise, arrache-le et jette-le? Ce qu'il faut faire, c'est de tuer la chair. Il faut devenir semblable aux anges incorporels, et cela ne se peut que par le blanchiment (*bélénie*). — Qu'est-ce que le blanchiment? » interrogea le jeune homme. Au lieu de répondre, le vieillard invita son compagnon à le suivre; il le fit descendre dans une cave brillante de lumières. Une quinzaine d'hommes et de femmes étaient là rassemblés, tous vêtus de blanc. Dans un coin, un poêle où le feu flambait. Après des prières et des danses à la manière des *khlysty*, l'initiateur dit à son prosélyte : « Voici l'heure d'apprendre ce qu'est le blanchiment. » Et, sans qu'il eût le temps de faire des questions, le catéchumène, saisi par les assistans, les yeux bandés, la bouche bâillonnée, fut étendu à terre, pendant que l'apôtre, armé d'un couteau rougi au feu, lui imprimait le sceau de la pureté (1). Cette aventure, arrivée à un paysan du nom de Saltykof, a pu se reproduire plusieurs fois. Une fois opéré, il ne reste plus au nouvel élu qu'à mettre à profit la générosité de ses chastes parrains.

De même que les flagellans, les *skoptsy* sont répartis en loges secrètes, également appelées du nom mystique de nef (*korabl*). Les mutilés ont, eux aussi, leurs prophétesses et leurs saintes vierges. Les femmes et, en particulier, une prophétesse du nom d'Anna Romanovna, ont eu une grande part dans l'invention ou la diffusion de la doctrine. Souvent ce sont encore des femmes qui, de leurs mains, transforment les hommes en anges. Comme les *khlysty*, les *blanches colombes* semblent, sous Alexandre Ier, avoir recruté des prosélytes jusque dans les classes privilégiées, parmi les officiers et les fonctionnaires. C'est au moins ce qui résulte des notes de police mises à profit par Nadejdine (2).

L'on ne saurait s'étonner des rigueurs de la loi vis-à-vis d'une

(1) Réoutsky : *Lioudi Bojii i Skoptsy*, p. 157-158.
(2) *Sbornik pravit. Sved. o rask.*, t. III.

pareille secte. Le plus souvent, les *skoptsy* sont arrêtés et poursuivis en troupe, toute une nef ou *korabl* à la fois. En 1879, le tribunal d'Ékaterinebourg condamnait ainsi à la déportation quarante-deux *blanches colombes* des deux sexes. En 1876, cent trente eunuques ou affiliés à la secte étaient traduits, d'un même coup, devant le tribunal de Symphéropol en Crimée. C'étaient des marchands, des petits bourgeois, des ouvriers. Les quarante-deux condamnés d'Ékaterinebourg étaient des paysans à la vie ascétique. Ils ne buvaient pas d'alcool, ne fumaient pas, ne mangeaient pas de viande. « La viande, disent les *skoptsy*, est maudite, comme le fruit de l'accouplement des sexes. » Tous, du reste, observaient les rites de l'eglise. Aucun ne voulut avoir d'avocat. Pour toute défense, ils se contentaient d'alléguer le verset de l'évangile qui leur semble justifier leur doctrine (1).

Les *skoptsy* semblent former une sorte de corporation dont tous les membres se tiennent, s'entr'aident mutuellement. Cette franc-maçonnerie d'eunuques a, prétend-on, à son service des émissaires secrets au moyen desquels les colombes correspondent d'un bout de l'empire à l'autre. Ces cruels partisans de l'émasculation sont, dans la vie ordinaire, les plus honnêtes et les plus doux des hommes. Ils se distinguent par leur frugalité, leur probité, la simplicité de leurs mœurs (2). Tout leur crime est dans leur doctrine et leur prosélytisme. On affirme que jusque sur les adhérens de ces maximes contre nature souffle un esprit nouveau. Certains des disciples de Selivanof tendraient à prendre le précepte du Maître, comme le conseil évangélique, au sens spirituel. L'émasculation serait remplacée par la chasteté. Pour rester vierges, les colombes renonceraient à être eunuques. La police de l'empereur Nicolas avait déjà signalé des *skoptsy* spirituels; leur chef, un ancien soldat du nom de Nikonof, avait personnellement connu Selivanof et se donnait pour son successeur. Bien que lui-même mutilé, ce réformateur niait la nécessité de la mutilation. Il serait curieux de voir la plus barbare des sectes russes se transformer en inoffensive communauté de moines laïques.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Saint Mathieu, XIX, 12. — Il vient aussi parfois devant les tribunaux des cas de mutilation isolée. En 1875, par exemple, le tribunal d'Odessa jugeait trois affaires de mutilation par piété (*iz revnosti*). Tout récemment, en 1887, un déporté du nom de Stchegol, se trouvant à l'étape de Kouskoupsk, dans le gouvernement d'Iéniséisk, profitait de la nuit pour se châtrer avec quatre enfans.

(2) On a prétendu qu'ils communiaient parfois avec le sang provenant de l'opération d'un néophyte; mais cette accusation ne paraît pas fondée.

LA CRISE ACTUELLE DE LA MÉTAPHYSIQUE

II[1].

LA MÉTAPHYSIQUE FONDÉE SUR LA MORALE.

I. Charles Renouvier, *Essai d'une classification méthodique des systemes philosophiques*, 1886. — II. Charles Secrétan, *la Civilisation et la Croyance*, 1887.

A l'adage banal du moyen âge, *philosophia ancilla theologia*, les nouveaux disciples de Kant semblent en vouloir substituer un autre : la métaphysique est la servante de la morale. C'est ce que le maître lui-même appelait « la primauté de la raison pratique sur la raison spéculative. » Le monde intelligible, à jamais fermé pour la métaphysique selon Kant, se rouvre pour la morale, à la condition que ces trois idées suprêmes, — liberté, immortalité, divinité, — ne soient plus présentées comme objets d'un *savoir* quelconque, ni certain ni même probable, mais comme objets de *foi*. De là le mot célèbre où Kant résume son œuvre entière : « Je devais abolir la science pour édifier la foi. »

(1) Voir la *Revue* du 1er mars.

La seule méthode légitime en métaphysique devient alors ce que les kantiens appellent la méthode morale ; c'est celle qui juge les systèmes d'après leur rapport avec la *volonté* et avec sa loi, le *devoir*. Cette méthode, dont on retrouve les antécédens chez certains mystiques du christianisme, puis chez Pascal, et que reproduisirent plus tard Kant, Fichte, Maine de Biran, Hamilton, est soutenue aujourd'hui par presque tous les kantiens orthodoxes ou hétérodoxes, notamment MM. Renouvier, Secrétan, Lachelier. Pour la justifier et la répandre, M. Renouvier a fondé une revue qui rend de grands services à la philosophie et qui, en même temps, pose les bases d'un protestantisme large et libéral. Le dernier livre de M. Renouvier suspend la métaphysique entière à une décision du libre arbitre pour ou contre les trois postulats de la morale : liberté, immortalité et Dieu. M. Secrétan, à son tour, déclare que « l'obligation morale est le principe de toute certitude (1). »

La question est de la plus haute importance, puisqu'il s'agit des droits réciproques de la science, de la morale et de la métaphysique. Bien plus, la religion y est tout entière intéressée, parce qu'elle repose tout entière sur la « foi. » Aussi les nouveaux apologistes de la religion, en Allemagne et en Angleterre comme en France, ont-ils fait du kantisme l'introduction au christianisme. S'il y a une foi essentiellement distincte de la connaissance à ses divers degrés, du savoir appliqué au certain, au probable et au possible ; s'il y a une foi résultant de notre seule volonté, non de la somme de nos idées combinées avec la somme de nos sentimens et de nos amours, la religion se trouvera avoir en nous un fondement propre, distinct de la science et de la philosophie : il n'y aura plus qu'à étendre le domaine de la foi et à faire porter notre volonté de croire sur tels symboles, tels mystères, tels miracles, pour arriver aux religions positives. Cette méthode a été suivie par M. Secrétan. L'étude des principes sur lesquels elle s'appuie est particulièrement propre à faire comprendre la période critique que traverse la métaphysique contemporaine.

I.

La théorie de M. Renouvier sur le rôle du libre arbitre comme produisant la certitude est celle de son ami Jules Lequier, dont il a publié pieusement les beaux fragmens sur la *Recherche d'une première vérité*. Cette « première vérité, » comme nous allons le voir, n'est autre chose qu'un acte de foi libre. Un jour, dans le jardin paternel, au moment de prendre une feuille de charmille, Jules Le-

(1) *La Civilisation et la Croyance*, p. 224.

quier encore enfant s'émerveilla tout à coup de se sentir, à ce qu'il lui semblait, « le maître absolu de cette action, si insignifiante qu'elle fût : faire ou ne pas faire ! » — « Une même cause, moi, capable au même instant, comme si j'étais double, de deux effets tout à fait opposés ! » — Jules Lequier allait mettre la main sur la branche et « créer de bonne foi, » comme il dit, « un mode de l'être, » quand il leva les yeux et s'arrêta à un léger bruit qui sortait du feuillage. Un oiseau effarouché avait pris la fuite. S'envoler, pour l'oiseau, ce fut périr : un épervier qui passait le saisit au milieu des airs. « C'est moi qui l'ai livré, » se dit alors l'enfant avec tristesse. Puis, se mettant à réfléchir sur l'enchaînement des choses, il en vint à se demander si, contrairement à sa première impression, cet enchaînement n'était pas fatal, si l'acte qui lui avait d'abord paru libre et qui avait eu cette conséquence inattendue, n'avait pas été lui-même déterminé par la série sans fin de tous les événemens antérieurs. Il eut la vision du déterminisme universel, « semblable à l'aube pleine de tristesse d'un jour révélateur : » il se vit, au-delà même de ses souvenirs, dans son germe déposé à son insu en un point de l'univers ; puis, dans les perspectives de la mémoire de lui-même qu'il prolongea des perspectives supposées de sa mémoire future, il s'apparut « multiplié en une suite de personnages divers, » dont le dernier, s'il se tournait vers les autres un jour, à un moment suprême, et leur demandait : « Pourquoi ils avaient agi de la sorte ? » les entendrait de proche en proche en appeler sans fin les uns aux autres. Il était donc irresponsable, et la force personnelle qu'il avait cru avoir en lui n'était que la force universelle. S'il la sentait à son passage, c'est qu'elle le submergeait d'une de ses vagues, cette force occupée à entretenir le flux et reflux de l'univers. Une seule idée, celle de la nécessité absolue, infinie, éternelle, envahit alors sa pensée, avec cette conséquence terrible : le bien et le mal confondus, égaux, fruits nés de la même sève sur la même tige. « A cette idée, qui révolta tout mon être, je poussai un cri de détresse et d'effroi : la feuille échappa de mes mains, et comme si j'eusse touché l'arbre de la science, je baissai la tête en pleurant. Soudain je la relevai ; ressaisissant ma foi en ma liberté par ma liberté même, sans raisonnement, sans hésitation, je venais de me dire, dans la sécurité d'une certitude superbe : cela n'est pas, je suis libre. Et la chimère de la nécessité s'était évanouie, pareille à ces fantômes formés pendant la nuit d'un jeu de l'ombre avec les lueurs du foyer, qui tiennent immobile de peur, sous leurs yeux flamboyans, l'enfant réveillé en sursaut, encore à demi perdu dans un songe : complice du prestige, il ignore qu'il l'entretient lui-même par la fixité du point de vue ; mais, sitôt qu'il s'en doute, il le dissipe d'un regard au premier mouvement qu'il ose faire. »

A ces paroles éloquentes et enflammées, à cette sorte de coup de la grâce, on reconnaît la race des Pascal. Comme Pascal, Jules Lequier finit par se mettre en face d'un dilemme; comme Pascal, il en sort par une espèce de *pari,* par un « choix libre » en faveur d'une des thèses. « Définitivement, conclut Lequier, deux hypothèses : la liberté ou la nécessité. *A choisir entre l'une et l'autre*, avec l'une ou avec l'autre. Je préfère affirmer la liberté et affirmer que je l'affirme au moyen de la liberté. Mais je renonce à imiter ceux qui cherchent à affirmer quelque chose qui les *force* d'affirmer... J'embrasse la certitude dont je suis l'*auteur*. Et j'ai trouvé la *première vérité* que je cherche. » C'est donc bien un acte de foi libre et individuelle qui, dans cette doctrine, constitue ce qu'on appelle la première *vérité*. »

M. Renouvier, généralisant la théorie, a étendu le « dilemme de Jules Lequier » à la philosophie entière. Dans sa classification des systèmes philosophiques, M. Renouvier les représente comme logiquement réductibles à deux, entre lesquels nous devons choisir, librement. L'un de ces systèmes ramène tout aux lois de la Nature, éternellement existante, immense, se développant par une évolution sans commencement et sans fin, en vertu d'un déterminisme universel dont nos idées elles-mêmes et nos volitions font partie. L'autre système prend pour point de départ la conscience et construit l'univers d'après ses formes ou ses lois, « comme un ensemble fini d'existences finies, ayant eu un premier commencement et pouvant encore produire, par des actes de libre arbitre, des commencemens premiers de phénomènes, en conformité ou en opposition avec la loi du devoir. » Appelons la première doctrine le système naturaliste, la seconde le système moral; tout se réduit en somme à savoir si, oui ou non, il existe seulement un ordre naturel, ou s'il existe aussi un ordre moral auquel l'ordre naturel est subordonné. Or c'est précisément ce que, selon M. Renouvier, nous ne pouvons pas *savoir* de science certaine ni même induire par voie de probabilité scientifique. Nous ne pouvons que croire ou ne pas croire librement à l'existence et à la valeur de l'ordre moral. Dans cette alternative, M. Renouvier ne voit d'autre moyen de décision que le « pari » volontaire, soit pour, soit contre : aussi son dernier livre aboutit-il tout entier au dilemme de Lequier, résolu par ce qu'il nomme le « pari moral. »

Il a soin d'ailleurs d'opposer ce pari, tel qu'il l'entend, à celui de Rousseau et à celui de Pascal. On sait qu'un jour Rousseau, tout en rêvant à l'enfer, s'exerçait machinalement à lancer des pierres contre les troncs d'arbres. Au milieu de ce bel exercice, il s'avise de faire une sorte de pari et de pronostic pour se tirer d'inquiétude. « Je me dis : je m'en vais jeter cette pierre contre l'arbre qui est vis-à-vis de

moi ; si je le touche, signe de salut ; si je le manque, signe de damnation. Tout en disant ainsi, je jette ma pierre d'une main tremblante et avec un horrible battement de cœur ; elle va frapper au beau milieu de l'arbre ; ce qui n'était vraiment pas difficile, car j'avais eu soin de le choisir fort gros et fort près. Depuis lors, je n'ai plus douté de mon salut. » Voilà donc une foi fondée sur un lien arbitrairement établi par l'imagination entre le mouvement de la pierre et le salut de Rousseau ! Cette foi semble avec raison à M. Renouvier un exemple de « vertige mental. » C'est en effet une « impulsion subjective irréfléchie, » comme celle qui nous fait jeter dans un précipice sous l'influence de la sensation même que nous en avons. Le pari de Pascal, lui, était moins absurde. Pascal établissait un lien non plus entre le jet d'une pierre et le salut, mais entre les pratiques de la religion catholique et le salut. Une fois ce lien admis, Pascal nous enferme dans son célèbre dilemme : « Pariez contre, vous risquez de perdre une éternité bienheureuse ; pariez pour, vous ne risquez de perdre que quelques plaisirs fugitifs : vous devez donc parier pour. » Par malheur, le lien entre la pratique du catholicisme et le salut éternel n'aurait pu être établi que par une critique préalable des témoignages en faveur de la révélation chrétienne. Pascal s'en dispense ; par conséquent le pari qu'il propose n'est pas plus nécessaire qu'un pari du même genre proposé par un mahométan ou par un bouddhiste. En l'absence de toute critique des témoignages, c'est chose aussi arbitraire de dire : « Prenez de l'eau bénite, allez à la messe, et vous serez sauvé, » que de dire : « Frappez cet arbre d'une pierre, et vous serez sauvé. »

Dans le pari de Pascal, M. Renouvier reconnaît cependant un fond de vérité mal interprétée, un procédé de méthode morale mal appliqué. Il ne faut, dit-il, que généraliser convenablement la méthode, la faire porter sur des objets d'un ordre universel, l'appliquer à des « données nécessaires de l'esprit humain. » Pour cela, faisons porter le pari sur l'existence ou la non-existence d'un ordre moral dans le monde. Le pari devient alors vraiment « forcé, » et nous pouvons dire avec Pascal : « Vous êtes embarqué ; » car, en agissant, nous ne pouvons pas ne pas prendre parti pour ou contre cet ordre moral. L'abstention même serait encore ici une action. Si des lois d'ordre moral existent, « un positiviste aura parié contre, en son indifférence, aussi bien qu'il eût fait en sa négation formelle ; et il aura perdu, puisqu'il se sera mis mentalement dans la situation de celui qui n'en a cure, et qu'il subira les conséquences de cette situation ou de la conduite qu'elle lui aura dictée. Si de telles lois n'existent pas, il aura gagné ; mais, dans tous les cas, il y a un pari forcé, et celui qui ne parie pas

pour parie contre dans le fond, et doit gagner ou perdre nécessairement. »

M. Renan, lui aussi, aboutit à une sorte de pari moral. « Une complète obscurité, providentielle peut-être, nous cache les fins morales de l'univers. Sur cette matière, on parie, on tire à la courte paille ; en réalité, on ne sait rien. Notre gageure, à nous, notre *real acierto* à la façon espagnole, c'est que l'inspiration intérieure qui nous fait affirmer le devoir est une sorte d'oracle, une voix infaillible, venant du dehors et correspondant à une réalité objective. Nous mettons notre noblesse en cette affirmation obstinée ; nous faisons bien ; il faut y tenir, *même contre l'évidence*. Mais il y a presque autant de chances pour que tout le contraire soit vrai. » Dans cette alternative, M. Renan aboutit à une autre conclusion que celle de Pascal et celle même de M. Renouvier : « Il faut, dit-il, nous arranger de manière à ce que, dans les deux hypothèses, nous n'ayons pas eu complètement tort. Il faut écouter les voix supérieures, mais de façon à ce que, dans le cas où la seconde hypothèse serait la vraie, nous n'ayons pas été trop dupés. Si le monde, en effet, n'est pas chose sérieuse, ce sont les gens dogmatiques qui auront été frivoles, et les gens du monde, ceux que les théologiens traitent d'étourdis, qui auront été les vrais sages. Ce qui semble de la sorte conseillé, c'est une sagesse à deux tranchans, prête également aux deux éventualités du dilemme, une voie moyenne dans laquelle, de façon ou d'autre, on n'ait pas à dire : *ergo erravimus*. » — Cette solution du dilemme, proposée par M. Renan, est évidemment une solution fantaisiste, inapplicable dans la majorité des cas : entre mourir à son poste ou prendre la fuite, il n'y a point pour le soldat de voie moyenne ; entre le parjure ou la mort, il n'y a point pour les Régulus de « sagesse à deux tranchans. » Il faut, dans toutes les grandes alternatives morales, prendre une direction déterminée et exclusive, un parti radical, au lieu de louvoyer à travers des solutions moyennes et éclectiques.

Après avoir cité M. Renan, M. Renouvier ajoute : — « Un penseur contemporain d'une autre humeur que le précédent, mais également attaché aux principes de l'évolutionisme, et qui formule un optimisme progressiviste plus décidé ou plus constant, sous la forme d'une *force* prêtée aux idées, avec une direction qui est le devenir de l'*idéal*, s'est placé à un point de vue de la conscience et de la connaissance où se retrouvent aussi les élémens d'un certain pari. » Il s'agit de ce que nous avons dit jadis ici même : « Le désintéressement actif et aimant est, comme l'égoïsme actif, une spéculation sur le sens du mystère universel et éternel... L'homme aimant et bon propose à tous l'universelle bonté comme la valeur la plus rap-

prochée de la suprême inconnue. » Pourtant, malgré quelques ressemblances extérieures, il y a un abîme, — et M. Renouvier le reconnaît, — entre ceux qui subordonnent la spéculation métaphysique à la morale et ceux qui, au contraire, voient dans la moralité même le prolongement, l'expression extérieure, l'application active d'une spéculation métaphysique. Le problème est d'un intérêt si général et, à vrai dire, si impérieux pour toutes les consciences, qu'il est nécessaire de l'examiner à tous les points de vue, sans reculer devant les abstractions indispensables à l'analyse philosophique. Essayons donc de juger impartialement et à sa véritable valeur cette *méthode morale* qui place la croyance sous la certitude, substitue aux raisons spéculatives les postulats pratiques, à l'appréciation raisonnée des probabilités un libre pari, et qui ne sort ainsi du doute que par un acte de foi.

II.

D'abord, quelle est la vraie nature de la croyance ? Selon M. Renouvier, la foi est une affirmation volontaire, une certitude que nous produisons nous-mêmes, un acte de libre arbitre qui jette dans le flot mouvant l'ancre immobile. Cette conception de M. Renouvier est d'accord avec la conception fondamentale de la foi religieuse ; il y a toutefois cette différence que la foi religieuse est œuvre de grâce autant que de liberté.

Pour nous, nous ne saurions admettre que la croyance soit une affirmation *libre*, ni, en général, qu'un jugement sur le vrai ou le faux, le possible ou l'impossible, le probable ou l'improbable, puisse être volontaire. La vérité d'un jugement, en effet, est sa conformité à l'objet ; comment cette conformité pourrait-elle être subordonnée à mon libre arbitre ? C'est au fond une contradiction que de dire : — Il dépend de ma volonté d'être certain d'une chose dont la vérité est indépendante de ma volonté. La foi prétendue libre à une idée n'est que la force inhérente à cette idée et au désir qui en est inséparable. En ce sens, assurément, il est vrai que la foi transporte les montagnes, mais sa puissance n'est, en dernière analyse, que celle d'une connaissance portant sur un idéal et sur sa réalisation possible. L'idée n'est donc active et pratique que par l'élément spéculatif qu'elle enveloppe plus ou moins obscurément et par le sentiment qui s'y attache : elle n'emprunte pas son efficace à un acte de libre arbitre différent de la pensée, du sentiment et du désir. « Je crois à la liberté, a dit Kant avant MM. Renouvier et Secrétan, parce que je veux y croire ; la liberté existe,

(1) Barine, *Critique de la raison pratique*, p. 363.

parce que je le veux ; » c'est facile à dire, mais en quoi ma volonté peut-elle entraîner l'existence de son objet? L'amour d'une beauté idéale entraîne-t-il sa réalité? Un acte de foi peut-il faire une vérité? Entraîné par son cœur, le croyant confond l'acte de volonté qui décide de réaliser un idéal avec l'acte d'intelligence qui affirme la réalité de cet idéal en dehors de nous. La volonté a pour tâche de faire exister son objet, mais notre intelligence, elle, a pour tâche de voir ce qui existe, sauf à en déduire ou à en induire ce qui peut exister, ce qui doit exister.

La foi proprement dite, comme volonté libre de croire au-delà des motifs et mobiles de toutes sortes qui peuvent justifier l'induction, ne peut plus être que l'une ou l'autre de ces deux choses : soit un phénomène de *vertige mental*, soit un mensonge. M. Renouvier, qui a si bien reconnu ce vertige dans la foi de Pascal, ne s'aperçoit pas qu'il le conserve encore dans ses propres croyances. Tant qu'il y a des raisons, je n'ai pas besoin de la foi volontaire; quand il n'y en a plus, la foi en apparence volontaire n'est qu'une impression aveugle, et le vertige mental se réduit à un vertige mécanique. Cette vision qu'eut un jour Jules Lequier, cette vision d'une nécessité universelle dans laquelle nous ne pourrions faire un seul mouvement, paralysés par le tout, c'était sans doute, comme il le dit, un « prestige » et déjà un vertige ; mais comment se dissipa en lui cette vision, sinon par un autre vertige, qui n'était que l'affirmation passionnée, non raisonnée, d'un libre arbitre encore plus prestigieux que la nécessité absolue des fatalistes? Cette application de la méthode morale, malgré toute sa poésie, est une preuve de ce qu'elle a de peu philosophique. Pascal, Rousseau, Jules Lequier, autant de penseurs qui prennent la passion pour la raison, la volonté désespérée de croire pour une première vérité. L'espèce de coup d'état intérieur par lequel Jules Lequier fait commencer la philosophie, c'est l'arbitraire installé au début même de la connaissance. Dès lors, toutes les imaginations pourront se donner carrière. Au lieu de poser comme lui le dilemme entre la « croyance nécessitée par les raisons » et la « croyance libre, » d'autres pourront poser des dilemmes entre la croyance qui serait notre œuvre et celle qui serait l'œuvre de la grâce. Ils diront : « Ou c'est moi qui affirme, ou c'est la grâce qui me fait affirmer; à choisir entre l'un et l'autre, par le moyen de l'un ou de l'autre, je préfère affirmer que j'affirme en vertu de la grâce. » Qui sait si d'autres encore n'imagineront pas, au lieu d'une inspiration divine, une inspiration diabolique, sous prétexte qu'après tout la non-existence du démon est scientifiquement indémontrable? Sans prétendre au dogmatisme, sans nous flatter de pénétrer dans « le temple auguste » de la certitude absolue, au moins devons-nous cher-

cher les affirmations les plus *nécessaires;* ce qui ne veut pas dire qu'elles doivent être pour cela l'œuvre d'une force extérieure et brutale. La connaissance est l'application des nécessités propres de la pensée aux nécessités qui nous viennent des choses mêmes : ce n'est pas le contingent ni le libre qu'elle poursuit, c'est le réel, qui est ce qu'il est, comme il est, et non comme nous voulons qu'il soit.

« Dans ses pages les moins oubliées, écrit à son tour M. Secrétan, Jouffroy retrace avec une éloquence un peu voulue la nuit où s'écroulèrent les croyances de sa jeunesse : si j'ai quelquefois envié ce don d'éloquence, c'eût été pour fixer l'instant où, dans une soirée d'hiver, sur la terrasse d'une vieille église, je sentis entrer en moi, avec le rayon d'une étoile, l'intelligence de l'amour de Dieu. Il y a bien cinquante ans de cela, car mon foyer n'était par fondé ; je rentrai avec quelque hâte, j'essayai de me concentrer et d'adorer. Pressé de traduire l'impression reçue en pensées distinctes, j'écrivis avec une impétuosité que j'ignorais et qui ne m'est jamais revenue ; je m'efforcai de graver l'éclair sur des pages que je n'ai jamais relues. Je crois que le cahier qui les renferme est encore là, mais je n'ose l'ouvrir, certain que l'écart serait trop grand entre la lumière aperçue et les mots tracés alors par ma plume. Depuis ce moment, j'ai vécu, j'ai souffert ;.. j'ai essayé de bâtir des systèmes que j'ai laissés tomber avec assez d'indifférence ; j'ai vu les difficultés se dresser l'une au-dessus de l'autre, j'ai compris que je n'avais réponse à rien, mais je n'ai jamais douté... » Nous ne saurions, pour notre part, accepter cette position mentale, cette sorte de discorde intérieure. La croyance doit être l'équation de notre affirmation à nos raisons d'affirmer, de quelque ordre d'ailleurs que soient ces raisons et sans exclure le moins du monde les motifs d'ordre moral. Une affirmation volontairement inadéquate à la totalité de ses raisons serait un mensonge. Affirmer parce qu'on *veut* affirmer, c'est se mentir à soi-même et aux autres : si la chose n'était pas douteuse, vous n'auriez pas besoin de *vouloir* l'affirmer ; vous ne voulez donc l'affirmer que parce que l'affirmation n'a point de base suffisante ; toute raison de croire au-delà des raisons est réellement une raison de ne pas croire. Si je m'aperçois que je suis « l'auteur de la vérité que j'embrasse, » je me dis aussitôt que j'embrasse une ombre, et je cesse de croire à cette prétendue vérité.

— Mais en fait, répond M. Renouvier, comme les problèmes métaphysiques intéressent notre nature, notre origine, notre destinée, il est impossible au métaphysicien de ne pas mêler à son étude ses passions, ses désirs, sa volonté. — Sans doute, mais

c'est l'imperfection de l'analyse métaphysique qui en est cause. Ériger en méthode une intrusion du sentiment et de la volonté comme tels, qui est précisément un défaut de méthode et une cause perturbatrice de la vision intellectuelle, c'est faire comme un juge qui érigerait en théorie la partialité au lieu de poursuivre l'impartialité.

Les raisons esthétiques ou morales, en tant que *raisons*, font partie des élémens d'appréciation intellectuelle et spéculative ; mais il n'y a pas deux manières de raisonner, l'une spéculative et l'autre pratique : tenir compte de toutes les raisons, selon leur valeur relative, voilà la seule vraie et bonne manière de raisonner. Nous ne devons pas séparer notre être en deux ni dire comme certain savant : « Quand j'entre dans mon oratoire, j'oublie mon laboratoire, et quand je retourne à mon laboratoire, j'oublie mon oratoire. » La métaphysique est essentiellement une synthèse de toutes les raisons, une réduction de tout à l'unité. Les raisons sentimentales, esthétiques, morales, peuvent donc et doivent être invoquées avec les autres raisons, ou même en l'absence des autres raisons, mais elles ne sont jamais invoquées pour leur valeur « subjective ; » elles le sont pour les élémens de valeur objective qu'elles peuvent renfermer ; elles viennent à la fin et non au commencement, elles n'ont pas la *primauté*.

III.

Voyons cependant à l'œuvre la méthode morale qu'on nous propose, qu'on nous impose même au nom du devoir. Cette méthode permettra-t-elle au métaphysicien de relever dans la pratique, sous le nom de postulats, ce qu'il aura renversé dans la spéculation ? Permettra-t-elle tout au moins de remplacer les incertitudes de la spéculation par des certitudes pratiques ?

Selon MM. Renouvier et Secrétan, la morale « est la seule base d'objectivité pour la spéculation, » parce que, dans la pratique, nous sommes forcés d'agir dans un sens ou dans l'autre, et obligés moralement d'agir dans un seul des sens ; or, ajoutent-ils, la nécessité d'agir entraîne la nécessité d'affirmer, et le devoir d'agir dans un sens entraîne le devoir d'affirmer dans le même sens. Examinons ces divers points, dont l'importance et la difficulté ne sauraient échapper à personne.

« Le pari est forcé, » nous dit d'abord M. Renouvier avec Pascal, donc l'affirmation est également forcée en un sens ou en un autre. — Entendons-nous bien : qu'y a-t-il de forcé ? Est-ce l'*affirmation* de l'une ou de l'autre thèse ? Pas le moins du monde ; c'est seulement l'*action* dans l'un ou l'autre sens. Perdu dans la forêt entre deux

voies, j'en choisis une, quoique incertaine, parce qu'il est certain que, si je reste là, j'y mourrai de faim; est-ce que mon action est une affirmation relative aux deux voies? Non, elles demeurent pour moi aussi incertaines qu'auparavant; il n'y a de certain que mon embarras et la nécessité de faire un effort pour en sortir. Que je marche en un sens ou en l'autre, le nord ne cessera pas d'être au nord; quand je prends une voie plutôt que l'autre, je n'affirme pas pour cela que le nord soit dans cette direction, mais, ce qui est bien différent, que je le cherche dans cette direction. Pareillement, en certaines alternatives morales, je puis être forcé de me décider pour un parti à l'exclusion d'un autre, parce qu'il y a nécessité certaine d'agir sans qu'aucun des partis soit lui-même certain; mais est-ce que cette nécessité pratique enrichira d'un atome de certitude le parti choisi?

— Oui, répondent MM. Secrétan et Renouvier, car il n'y a pas seulement ici, en fait, nécessité de prendre parti, mais *devoir* de prendre tel parti; donc il y a aussi devoir de croire et d'affirmer.— « Finalement, dit M. Secrétan, nous ne savons rien de rien, nous ne comprenons rien à rien; nous *devons* croire, et nous croyons au mépris de toutes les apparences contraires. » — « Une proposition caractéristique du criticisme, dit aussi M. Renouvier, c'est que la morale *exclut le doute* sur la réalité des objets de ses affirmations. »

Selon nous, la morale n'exclut en rien le doute sur la réalité de ces objets; elle ne l'exclut pas plus en droit qu'en fait. Quand j'agis comme si l'ordre moral était supérieur à l'ordre physique, comme si le triomphe final du bien dans l'univers était possible, comme si j'étais un être supérieur au temps et immortel, comme s'il existait une divinité vers laquelle le monde se meut, je ne cesse pas de comprendre que ces idées sublimes sont en même temps invérifiables et incertaines, que mon action en vue du bien universel est peut-être un effort vers l'impossible: je ne sais pas si je réussirai, si je serai en quelque sorte payé de retour, soit par les autres hommes, soit par l'univers; je ne sais pas si je ne me serai point dévoué en vain, et pourtant je me dévoue. Il ne m'est pas nécessaire d'avoir un bandeau sur les yeux ni de juger certain ce qui est incertain, pour préférer la beauté morale à la laideur morale. La moralité laisse douteux ce qui est douteux; l'action n'est que l'affirmation de notre propre idée, de notre propre désir, de notre propre vouloir, non des *objets* de notre désir et de notre vouloir. Elle n'affirme de ces objets qu'une chose, c'est que leur supériorité comme idéal est certaine et que leur impossibilité de fait n'est pas pour nous démontrée : ils sont ce qu'il y a de meilleur, et ils ne sont pas certainement impossibles; cela suffit, osons.

Nous n'accorderons donc ni à M. Renouvier, ni à M. Secrétan, que le désir commande une affirmation volontaire au-delà des raisons qui rendent une chose, soit certaine, soit probable : le premier des devoirs est la sincérité. Si nous ne sommes pas certains de la liberté, de l'immortalité et de l'existence de Dieu, nous devons dire que nous ne sommes pas certains, et non affirmer quand même. Si nous avons, par ailleurs, des raisons qui rendent l'immortalité possible ou probable, et si parmi ces raisons se trouvent des raisons morales, nous devons affirmer simplement une possibilité ou une probabilité, soit métaphysique, soit morale ; dans tous les cas, notre jugement doit traduire avec fidélité le degré de notre connaissance, il doit être l'énoncé exact et franc de notre état spéculatif. Ce qui peut aller plus loin que la spéculation, c'est l'action. Nous pouvons agir *comme si* nous devions être immortels, agir *comme si* Dieu existait ; nous pouvons *vouloir* l'immortalité, *vouloir* l'existence de Dieu ; mais ce n'est point là affirmer, ni spéculativement, ni même pratiquement. Il ne sert à rien de s'étourdir en se disant : « Je veux affirmer, je veux croire ; » tout ce que nous avons le droit de dire, c'est : je veux *faire*, je veux *agir*, je veux réaliser cette *idée*, parce que mon intelligence me la montre comme possible ou comme probable, en tout cas comme la meilleure et la plus belle ; et mon cœur suit mon intelligence, et ma volonté suit mon cœur. Si le devoir de l'intelligence est la sincérité, qui s'arrête exactement aux limites de ce qu'elle voit, le devoir de la volonté est l'énergie qui va en avant et tend à dépasser toute limite ; mais le vrai courage n'est pas celui qui prend l'incertain pour le certain, c'est celui qui, dans l'incertitude même et dans les ténèbres, guidé par une lumière lointaine et indécise, se dit : J'irai.

IV.

Nous venons de le voir, les postulats ne peuvent être pratiquement que des traductions de notre volonté, et spéculativement que des hypothèses soumises, comme toutes les autres, à l'appréciation logique des probabilités : ils n'offrent point le caractère d'*affirmations* libres dépassant la connaissance. C'est ce que rendra plus clair l'examen particulier de chacun de ces grands postulats : divinité, immortalité, liberté ; cherchons si la décision morale peut leur conférer une certitude qu'ils n'auraient pas sans elle, changer de simples possibilités ou de simples probabilités en réalités.

M. Secrétan définit Dieu en termes admirables : « La perfection, dit-il, c'est la volonté éternelle, immuable, que le bien soit... Cette vivante volonté du bien, nous ne saurions la figurer que sous les traits d'une personne... Le bien est voulu d'une volonté absolue,

parce que nous devons le vouloir invariablement nous-mêmes, et que nous ne pouvons le vouloir ainsi que si nous y voyons la vérité. » — La vérité, oui sans doute, en ce sens que le bien est le véritable idéal de l'humanité et même du monde; mais la plus haute vérité est-elle une « réalité? » ce qui *doit* être est-il déjà réel? Tel est toujours le problème.

Voici ce qu'on pourrait dire : — Dans les questions relatives à l'existence ou à la non-existence du divin, affirmer la possibilité de Dieu revient à affirmer sa réalité, parce que, quand il s'agit de choses éternelles, il n'y a plus de différence entre le possible et l'actuel : elles sont déjà ou elles sont chimériques; les déclarer possibles, c'est donc les déclarer actuelles, c'est prononcer qu'il y a quelque éternelle réalité qui les rend éternellement possibles; car l'acte, dit Aristote, fonde la puissance. En d'autres termes, toute décision morale affirme la possibilité du règne de Dieu, donc elle affirme la réalité actuelle de ce qui rend ce règne possible, c'est-à-dire la réalité actuelle de Dieu.

Tel est le meilleur argument moral en faveur de la divinité; mais ne nous méprenons pas sur sa portée. L'acte moral n'affirme en rien la possibilité *intrinsèque* d'un règne universel du bien, encore moins la *réalité* des conditions, quelles qu'elles soient, qui rendraient ce règne possible; l'acte moral affirme seulement que l'impossibilité d'un triomphe final pour le bien universel ne m'est pas connue, à moi : c'est donc simplement mon ignorance que j'affirme relativement à la possibilité ou à l'impossibilité du monde moral, et j'affirme en même temps ma volonté de faire effort pour réaliser ce monde, au cas où il serait possible comme il est certainement désirable. Quant à l'éternelle identité du possible et de l'actuel en un être suprême, c'est une des manières dont nous nous représentons subjectivement les conditions objectives qui rendraient possible un monde moral. Je puis faire là-dessus des spéculations métaphysiques et des inductions; ces spéculations peuvent offrir tel ou tel degré de probabilité théorique, mais l'acte moral ne saurait changer le probable en certain; il n'affirme rien au-delà de lui-même ni au-delà de tout ce que la spéculation peut établir de certain, de probable ou de possible sur son objet.

Il y a dans le livre de M. Secrétan une belle et noble parole : « Pour peu qu'il soit possible de croire en Dieu, nous *devons* y croire. » — Oui, certes, dans la mesure même où nous voyons des raisons qui rendent pour nous *possible* ou *probable* l'existence de Dieu; mais, si M. Secrétan veut dire que nous devons fermer les yeux aux raisons contre et ne voir que les raisons pour, affirmer dès lors comme certaine une existence qui nous paraît seulement possible, probable, en tout cas désirable, nous ne saurions admettre cette

façon de croire en s'aveuglant, ce devoir de contredire par nos paroles les dictées de notre intelligence. Ce qui est vrai, c'est qu'il faut, dans ces grandes questions qui intéressent la morale autant que la métaphysique, se garder avec plus de soin qu'ailleurs de toute négation précipitée : la négation de l'athée est, au fond, un dogmatisme aussi orgueilleux que l'affirmation du croyant. « Pour peu qu'il soit possible de croire en Dieu, » nous ne devons pas nier son existence; de plus, nous devons désirer, nous devons vouloir que Dieu soit. Nous devons surtout agir comme s'il existait, et dire avec Diderot à la fin de son *Interprétation de la nature :* « O Dieu ! je ne sais si tu es, mais j'agirai comme si tu lisais dans mon âme, je vivrai comme si j'étais devant toi ! » Et, en effet, si le suprême idéal de la moralité et de l'amour n'est pas réel encore, il faut le créer ; au moins qu'il existe en moi, en vous, en nous tous, s'il n'existe pas dans l'univers ; peut-être alors finira-t-il par exister dans l'univers lui-même; peut-être la *bonne volonté* se révélera-t-elle comme la véritable expression de la volonté universelle; peut-être, à la fin, quand la lumière se sera faite, toutes les volontés se reconnaîtront-elles pour une seule et même volonté du bien dans des êtres différens. Non, l'homme ne peut dire avec certitude, pas plus au nom de la morale que de la métaphysique : « Dieu est ; » encore moins : « Dieu n'est pas; » mais il doit dire, et en paroles, et en pensées, et en actions : — Que Dieu soit, *fiat Deus !*

De même pour l'immortalité. Je *veux* l'immortalité du bien et mon immortalité dans le bien ; mais en quoi cette volonté est-elle une « affirmation de la réalité de son objet? » En quoi peut-elle constituer une certitude, même une certitude morale? MM. Renouvier et Secrétan invoqueront-ils l'idée de l'harmonie qui doit exister entre la vertu désintéressée et le bonheur? Mais, si le devoir me commande catégoriquement et par lui-même un désintéressement absolu, comment pourrai-je précisément conclure de là une relation nécessaire de mon intérêt avec ce désintéressement? Je n'ai qu'à obéir sans savoir ce qui adviendra, voilà tout. L'harmonie finale du bien et du bonheur peut sans doute être un objet d'inductions et de spéculations métaphysiques, mais mon choix moral ne change rien à la valeur intrinsèque de ces spéculations.

M. Secrétan sourit des philosophes qui se représentent la possibilité du progrès dans le monde et la réalisation à venir du bien idéal autrement que par la réalité certaine de Dieu et de la vie éternelle. « Le bien idéal, dit-il, n'a pas perdu son empire; tout en lui refusant avec passion l'être permanent, on lui promet l'avenir. Notre espoir le plus aventureux semble le calcul d'un esprit positif au prix des rêves dont se bercent les Comte, les Spencer, les Guyau, sans se demander comment pourra se produire un état de choses

dont le principe ne subsiste pas.» — Mais c'est précisément la façon d'entendre ce principe et sa manière de « subsister » qui est l'objet des hypothèses métaphysiques. Quelle que soit la thèse à laquelle on s'arrête, éternité du bien ou devenir du bien, elle ne peut être qu'un objet de spéculation, et ce n'est pas la pratique qui peut changer ici une hypothèse en certitude. Au reste, M. Secrétan finit par dire lui-même excellemment : « Ceux qui voient dans l'ordre moral autre chose qu'une apparence éphémère, ceux qui jugent qu'il a ses racines dans la constitution de l'univers et que, malgré tout, il doit prévaloir en vertu d'une loi de l'univers, ces hommes-là croient à l'existence de Dieu : la preuve morale, en sa forme consacrée, n'est qu'une expression anthropomorphique de cette croyance. » Kant avait déjà avoué que les idées de la divinité et de l'immortalité sont de simples moyens de nous figurer le triomphe final du bien dans l'univers. Dieu est ainsi réduit au rôle d'une sorte de rouage supérieur propre à rétablir l'harmonie de la vertu avec la félicité ; or, comment démontrer, sans spéculations métaphysiques et au nom du pur devoir, que ce moyen est le seul et que ce rouage est absolument nécessaire ? Ne peut-on concevoir d'aucune autre manière l'harmonie finale du bien de chacun avec le bien de tous ? N'est-ce point même rabaisser la notion de Dieu que de le représenter comme un *Deus ex machinâ* qui, dans cette tragédie du monde où les justes sont malheureux et les injustes triomphans, intervient d'en haut pour corriger le dénoûment à la commune satisfaction des acteurs et des spectateurs ? Pour être parfaitement logique et conséquent avec sa notion du devoir absolu, Kant aurait dû dire : « Obéissez aveuglément au devoir, pour sa seule forme impérative et catégorique, sans rien demander de plus, sans rien postuler, ni immortalité, ni divinité. » Mais, par égard sans doute pour notre humaine faiblesse, il nous permet de nous représenter humainement l'harmonie finale du bien et du bonheur : divinité et immortalité sont pour lui des symboles destinés à satisfaire notre esprit et à rassurer notre cœur, des rêves propres à nous étourdir et à nous suivre au moment du sacrifice ; c'est ainsi qu'on donne un cordial au condamné qui va mourir.

Nous avons vu que les deux premiers postulats moraux et religieux, divinité et immortalité, se ramènent, pour les partisans mêmes de la suprématie du devoir, aux hypothèses ordinaires de la spéculation : ils ne constituent point un procédé de méthode essentiellement distinct des procédés de la métaphysique ; ils ne confèrent aucune suprématie à la morale par rapport à la raison théorique, n'étant eux-mêmes que des théories finalistes où l'univers est orienté vers la moralité humaine. Reste la liberté. Selon MM. Renouvier et Secrétan, l'acte moral affirme la réalité de

notre liberté, qui est sa propre condition. Selon nous, il affirme seulement que j'ai l'idée de liberté, que j'agis sous cette idée, en vue de cette idée, que je m'efforce de la réaliser en moi, et qu'il me semble qu'en effet je la réalise; mais, tant que la spéculation laissera planer un doute sur la réalité de cette idée, l'action n'aura pas le pouvoir de supprimer ce doute : j'agirai pour être libre et comme si j'étais libre; le succès au moins apparent de mes efforts augmentera ma confiance en ma liberté possible; il ne me permettra jamais d'appeler certaine une liberté qui resterait douteuse pour ma pensée. M. Secrétan, qui nous prend à partie sur cette question de la liberté, nous objecte que penser ainsi, « c'est nier l'autorité que la conscience affirme, c'est prendre une position que la conscience réprouve. » — Nous ne saurions admettre en philosophie cette sorte de question préalable par laquelle on repousserait *a priori* les argumens de l'adversaire en prétendant que « la conscience les réprouve. » Il faut laisser aux théologiens ce mode d'argumentation expéditive. M. Secrétan l'emploie encore ailleurs lorsqu'il dit : « Il est *clair* que le bien moral, primant tout, *contient les raisons de tout*. Nul ne saurait contester cela,.. car c'est proclamer son ignominie que de mettre quelque chose en balance avec la probité. » Est-il donc si *clair* que la « probité, » primant tout dans notre conscience, contienne les « raisons » de tout ce qui existe, de tant de mondes qui nous ignorent, des étoiles qui se consument sur nos têtes et des animaux qui s'entre-dévorent autour de nous? S'il en était ainsi, divinité, immortalité et liberté ne seraient même pas des *postulats*, mais des *évidences*.

— Soit, dira-t-on, nous consentons à laisser dans le doute les postulats du devoir, divinité, immortalité, liberté; mais au moins y a-t-il un objet dont l'acte moral affirme la réalité, c'est le devoir même, c'est la loi impérative et catégorique, qui cependant, pour la pure *spéculation*, reste douteuse. — Admettons, ce qui n'est pas démontré et demanderait examen, que, dans la spéculation, la loi morale reste en effet douteuse, au moins comme loi absolue et catégorique, je réponds qu'elle restera douteuse quoi que je fasse; alors même que je me sacrifierai pour cette idée, je reconnaîtrai que je me sacrifie à la plus haute des idées sans être certain de sa réalité objective. MM. Secrétan et Renouvier répètent sans cesse : « C'est un devoir d'être certain du devoir et de l'affirmer. » Dans l'abstrait, rien de plus spécieux que cette formule; mais, de deux choses l'une : ou l'on est dans le domaine de la spéculation philosophique, et alors la proposition est contradictoire; car, si le devoir a un caractère de certitude spéculative, il n'y a pas lieu de dire qu'on doit en être certain, ce qui suppose la possibilité de n'en être pas certain. Croire que deux et deux

font quatre n'est pas un devoir. Ou l'on est dans le domaine de la volonté et de la pratique; on veut alors et on agit sous l'idée du devoir, parce que cette idée est *certainement* supérieure aux autres idées, et parce que, d'autre part, l'impossibilité de son objet n'est pas pour nous *certaine*; mais, ici encore, l'action n'empêche pas le doute intellectuel de subsister là où il existe et d'envelopper comme d'une pénombre l'astre intérieur de la conscience. — Ce doute est incompatible avec l'idée du devoir; il est déjà une injure au devoir. — Pourquoi? Ne peut-on se demander, au contraire, si le suprême désintéressement ne consiste pas à vouloir l'existence et l'accomplissement du bien universel sans être intellectuellement certain ni de l'objectivité absolue du devoir comme *loi impérative*, ni du succès final de notre volonté propre?

Nous ne prétendons pas, comme MM. Renouvier et Secrétan nous le font dire, que le doute métaphysique soit « le *principe* même de la moralité; » mais nous soutenons que ce doute est une des *conditions* de la moralité. La moralité, en un mot, a pour principe une certitude et pour condition une incertitude. Le principe certain de la morale, c'est que le bien universel, qui consisterait dans le plus haut degré possible de puissance, d'intelligence, d'amour réciproque chez tous les êtres, et qui aurait pour conséquence immédiate le bonheur universel, est pour nous le plus haut idéal concevable, ce que Platon appelait le suprême intelligible et le suprême désirable. De plus, outre cet idéal d'une société universelle embrassant le monde, nous concevons aussi l'idéal plus restreint de la société humaine; nous pouvons même déterminer scientifiquement les conditions nécessaires d'existence et de progrès pour cette société. Enfin, nous concevons un idéal plus restreint encore, qui est le nôtre, c'est-à-dire l'achèvement de nos puissances et la perfection de notre propre nature. Sur tous ces points nous avons des certitudes, fournies à la fois par la sociologie et la psychologie. Où commence le doute? Il porte sur la possibilité de réaliser l'idéal, ou du moins sur l'étendue et les limites de sa réalisation. Avons-nous en nous-mêmes la liberté nécessaire pour vouloir le bien universel? En supposant que nous ayons cette liberté, les autres hommes voudront-ils ce que nous voulons? Et quand tous les hommes le voudraient, la nature n'y opposera-t-elle point le *veto* de ses lois aveugles et brutales? Enfin, le bien universel, qui est l'idéal, est-il en harmonie réelle avec notre bien propre, ou y a-t-il une opposition absolue, définitive, entre notre intérêt personnel et le bien universel? Toutes ces questions laissent place au doute en même temps qu'à la spéculation métaphysique. Remarquons d'ailleurs que, si le doute métaphysique frappe d'incertitude la possibilité du monde

idéal, conséquemment son degré de réalité actuelle ou future, il frappe également d'incertitude le degré de réalité et de valeur qui appartient à ce qu'on est convenu d'appeler le « monde réel. » Nous ne savons pas, en effet, si le monde connu ou même connaissable est *tout*, s'il n'y a rien au-delà des limites de notre savoir actuel ou possible : la relativité même de notre science nous empêche donc d'ériger la réalité connue en réalité absolue. La reconnaissance à la fois théorique et pratique de cette relativité, de ce doute dont la métaphysique frappe à la fois le monde sensible et le monde intelligible, voilà ce que nous présentons comme la *condition* essentielle, mais non comme le *principe* de la moralité.

Ce doute même est, selon nous, nécessaire au vrai désintéressement et, pour parler comme Kant, à l'autonomie ; la certitude serait une *hétéronomie*. Comment, d'ailleurs, pourrions-nous être certains objectivement du devoir ? Le devoir n'est pas un *objet*, une réalité au sens objectif de ce mot : par objectif, entendez ce qui est donné au sujet pensant sans être produit par lui, ce qui est placé en face de lui comme le point d'application de son activité spéculative ou pratique. Telle n'est pas la moralité, qui ne peut être que la direction normale inhérente à notre volonté même, un déploiement et une expansion de notre volonté en ce qu'elle a de plus essentiel, une expression anticipée de ce qu'elle serait si elle ne rencontrait pas d'obstacles dans les objets extérieurs, dans le milieu ambiant, dans la nature. Complètement libre, elle irait au bien universel, elle serait désintéressée, libérale, aimante ; elle serait la « bonne volonté. » Voilà pourquoi, pour notre part, au lieu de parler d'impératif catégorique, nous appelons plutôt la moralité un idéal à la fois hypothétique et persuasif, un but que la volonté se pose à elle-même par l'expansion normale de sa puissance propre, sans être certaine que ce but puisse exister en dehors d'elle-même. Nous concevons un idéal universel, nous l'aimons et le voulons ; nous nous l'imposons à nous-mêmes comme règle de conduite, par une « autonomie » qui, cette fois, n'est pas seulement nominale, mais réelle. Ce n'est donc plus un « impératif » véritable, un commandement, une « forme » de pensée que nous trouverions toute faite en nous avec un caractère de nécessité ; c'est au contraire une expression de notre volonté la plus intime, c'est-à-dire de notre tendance spontanée au plus grand bien pour nous et pour tous, — volonté qu'il ne faut pas confondre avec le libre arbitre des psychologues. Si cependant la moralité, en fait, nous apparaît comme une *nécessité* imposée par le milieu, c'est en vertu des lois de l'hérédité et de l'instinct, c'est aussi en vertu des lois sociales et des

conditions d'existence collective ; mais ce n'est plus alors la moralité proprement dite : celle-ci n'existe que quand, nous étant délivrés de l'obsession de l'instinct et des nécessités du milieu, nous nous proposons à nous-mêmes un but universel, sans nous faire illusion sur le caractère idéal de ce but. Nous nous vouons ainsi à une pure idée dont nous espérons commencer la réalisation dans le monde, sans savoir si le monde se ploiera à notre pensée et à notre désir, sans savoir si le bien que nous voulons nous-mêmes est « éternellement voulu » par une volonté supérieure à la nôtre et absolue.

Quelle est donc, à vrai dire, l'attitude d'esprit qui constitue une « offense » au bien moral? — C'est l'attitude de celui qui ne considère pas le bien moral comme le plus haut idéal et le plus aimable. Mais, dès qu'il s'agit de savoir jusqu'à quel point cet idéal est réalisé ou réalisable en nous et autour de nous dans l'univers, ou dans le principe de l'univers, la sincérité nous commande d'avouer que nous sommes dans l'incertitude. « Dieu même, a-t-on dit, doit vouloir que nous doutions de lui si nous voyons des raisons d'en douter ; » de même, encore une fois, le devoir ne peut m'imposer l'obligation de mentir à ma pensée. Ce n'est pas faire injure au bien moral que de reconnaître les limites de ma connaissance même : la morale ne saurait me commander d'affirmer ce que j'ignore. La seule chose que j'affirme, c'est que je place le bien moral au-dessus de tout dans ma pensée et dans mon cœur, et que je veux sa réalisation : le reste demeure et demeurera toujours entouré de nuages.

IV.

Nous croyons qu'il faut remplacer la méthode morale *a priori*, dogmatique et déductive, par une méthode vraiment inductive. A la métaphysique *fondée* sur la morale, nous substituons une métaphysique tenant compte des faits de l'ordre moral comme de tous les autres. Aux « raisons du cœur que la raison ne connaît pas, » nous substituons les raisons du cœur que la raison connaît et place à leur véritable rang. Ce n'est donc pas par des actes de foi, ni par des postulats, ni par des « impératifs catégoriques *a priori*, » que devra procéder une métaphysique réellement morale; c'est par des analyses, par des inductions, par des hypothèses rationnellement construites. C'est sur le type de la philosophie et de la science, non sur celui des religions positives ou de la poésie, que la conception d'un univers moral devra être tentée : ce ne sera plus une pratique s'érigeant d'avance en nécessité absolue et indiscutable ; ce sera une spéculation sur les principes derniers de l'action comme de la pen-

sée, spéculation tendant d'ailleurs à passer dans la pratique par la force même des idées.

Ainsi entendue, la métaphysique morale pourra reprendre, en les interprétant et en les transposant pour ainsi dire, certaines propositions de l'école de Kant dont nous avons montré le côté inexact et le sens inadmissible. Elle devra se placer successivement au point de vue naturaliste et au point de vue idéaliste, afin d'indiquer les perspectives morales qui peuvent s'ouvrir devant elle. En premier lieu, il s'agit d'interpréter la nature; or, la volonté fait partie de la nature : elle peut donc nous éclairer sur le fond et sur la direction de la nature elle-même. De là ce premier problème : Quelle est la direction normale de toutes les volontés, par analogie avec la nôtre? Cette direction normale est-elle fidèlement exprimée par la vraie moralité? — Viendra ensuite un second problème : Jusqu'à quel point l'idéal, conçu par notre pensée, peut-il modifier la nature et se l'adapter? Jusqu'à quel point les *idées* sont-elles des *forces*, et, parmi elles, l'idée morale? — La réponse à cette question aboutira à un nouveau genre d'idéalisme conciliable avec le naturalisme. C'est ainsi, pour notre part, que nous entendons le rétablissement rationnel de l'élément moral dans la métaphysique.

Le premier problème, avons-nous dit, consiste à interpréter la nature d'après notre volonté et ses lois, qui font partie de la nature même, non plus seulement d'après notre intelligence et ses lois. Nous l'avons montré par une précédente étude, ce qu'il y a de vrai dans la « philosophie de l'intelligence, » dans la métaphysique intellectualiste, c'est que la pensée a le droit d'être prise en considération et d'entrer comme élément dans une conception complète du monde : la pensée peut ne pas avoir la suprématie, mais elle ne peut avoir un rôle nul. De même, ce qu'il y a de solide dans la métaphysique morale, qui est en définitive une « philosophie de la volonté, » c'est que la volonté, avec sa tendance à un idéal universel, a le droit d'être prise en considération dans le système de l'univers, soit qu'on lui accorde la « primauté, » soit qu'on lui marque une place subordonnée. La moralité n'est pas un fait d'une importance assez médiocre pour qu'une théorie de l'univers la rejette *a priori* parmi les quantités négligeables. En tout cas, il faut expliquer la moralité comme le reste, et il faut se demander jusqu'à quel point son existence peut nous éclairer sur le sens général du monde. Mais ce n'est plus là le dogmatisme moral des kantiens; c'est un problème, non une solution anticipée. Au point de vue théorique, un système métaphysique qui, à ses autres qualités d'analyse radicale et de synthèse compréhensive, joindrait l'avantage d'être d'accord avec les tendances morales de la volonté hu-

maine, serait par cela même supérieur, puisqu'il aurait plus de compréhension et plus d'étendue. D'autre part, au point de vue de la pratique et des faits, un système métaphysique en contradiction formelle avec les vraies tendances morales et sociales de l'homme n'est point viable au sein de l'humanité : l'humanité pratique ne consentira jamais, par exemple, à une philosophie de négation absolue, de désespoir absolu, qui serait la mort de toute activité. L'instinct même de conservation pour l'espèce s'y oppose, la sélection des idées élimine celles qui seraient funestes au genre humain. Donc, au point de vue théorique et au point de vue pratique, la moralité a le droit d'être prise en considération par le métaphysicien. De plus, l'antinomie complète entre la théorie et la pratique, entre la réalité ultime et la volonté normale des êtres intelligens, constituerait dans l'univers un dualisme improbable : il est donc à croire que la vraie métaphysique est d'accord, dans le fond, avec la vraie morale, c'est-à-dire avec les vraies conditions de conservation ou de progrès pour la société humaine.

Nous pouvons même faire une part, en philosophie, à la célèbre doctrine de Kant sur la « primauté de la raison pratique; » mais nous l'interprétons simplement comme une doctrine *métaphysique* qui attribue à la volonté, à l'activité, la priorité par rapport à la pensée. Si vous cherchez, en effet, l'expression la plus rapprochée du fond de l'être, l'action vous paraîtra plus radicale que la pensée proprement dite. Mais cette conclusion doit dériver d'une analyse toute métaphysique, nullement d'un acte de foi moral *a priori*. En nous, la psychologie trouve que l'activité et la vie sont quelque chose de plus radical que la connaissance, car nous agissons et vivons alors même que nous ne connaissons pas notre action et ne réfléchissons pas sur notre vie. De même, en dehors de nous, la plante vit sans le savoir; le minéral agit sans le savoir. Et comme toute action, pour notre conscience réfléchie, ne peut se représenter que sous la forme d'un désir, d'un appétit, d'un vouloir plus ou moins obscur, il en résulte que le *vouloir* nous paraît partout antérieur au *penser*. Maintenant, de ce principe à la fois psychologique, scientifique et métaphysique, on peut tirer des conséquences morales. La moralité, en effet, est la plus haute manifestation de la volonté ou de l'activité; en même temps, dans l'acte moral, où la totalité de notre énergie est mise au service d'une idée universelle, la plus grande intensité du vouloir vient se confondre avec la plus grande universalité de la pensée: si donc c'est la volonté, si c'est l'action qui fait le fond de la vie et le fond même de l'être, nous voyons de nouveau qu'on ne peut traiter la moralité comme un phénomène superficiel et accidentel. Le métaphysicien a le droit

et le devoir de faire entrer la moralité dans son interprétation de l'ensemble des choses, de se demander si l'homme moral, après tout, n'est pas plus savant que le savant, mieux éclairé sur la vraie essence du monde que le physicien, l'astronome ou le mécanicien. En ce sens, on peut dire avec Fichte : « Nous n'agissons pas parce que nous savons, mais nous savons parce que nous agissons ; » l'action doit donc être plus *vraie* que la spéculation abstraite, les lois de l'action doivent être plus *fondamentales* que les lois de la pensée; celles-ci ne sont même qu'un dérivé de celles-là : car, pour penser, il faut avoir quelque chose à penser, et pour que ce quelque chose existe, il faut qu'il agisse. Partant de ces principes, le métaphysicien soumettra à l'analyse les lois de l'action comme révélation probable de la réalité dernière; et s'il parvient à montrer que la moralité est l'expression la plus fidèle, la plus complète, la plus élevée des vraies lois de l'action et de la vie, il en résultera que la moralité est une ouverture sur le fond des choses, un voile déchiré sur la face même de la vérité.

On voit la difficulté du problème que l'école de Kant suppose si commodément résolu : « suprématie du point de vue moral en métaphysique. » Cette suprématie, au lieu d'être un principe, ne pourra être que le dernier résultat des inductions sur l'univers tirées de l'instinct moral. Il faudra donc soumettre à la critique la valeur et la portée des instincts en général et, en particulier, de l'instinct moral essentiel à l'humanité. Cet instinct est-il simplement une condition de conservation pour l'individu et l'espèce, comme les instincts animaux, ou est-il encore une manifestation du fond des choses, une divination de l'avenir du monde? Quelle est, en d'autres termes, la part d'illusion humaine et la part de vérité universelle contenue dans nos idées morales et dans nos instincts moraux? Voilà comment, ici encore, devra se poser le problème. Au lieu de le trancher *a priori* par un coup d'autorité, comme le fait l'école de Kant, le métaphysicien demandera à l'expérience même et ses motifs de doute et ses motifs d'espérance. Nous croyons que la philosophie de l'évolution, plus largement interprétée qu'elle ne l'est d'ordinaire, fournira les uns et les autres. Son principe, c'est que tout instinct général, toute croyance commune à l'espèce entière doit renfermer une vérité relative, et que cette part de vérité doit aller croissant à mesure que l'espèce atteint un plus haut degré dans l'évolution. En effet, toute harmonie entre les instincts et le milieu, entre les croyances naturelles et la réalité, entre les rapports imprimés dans notre cerveau et les rapports existans dans les choses, entraîne pour l'espèce une appropriation plus parfaite aux conditions extérieures. Une société dont la conscience collective est mieux adaptée

à la réalité a donc un avantage dans la lutte des nations pour la vie ou pour la prééminence. Toute action collective et commune suppose de communes *idées-forces*, et les idées ont plus de force durable en raison de la vérité qu'elles enveloppent. La sélection sociale tend donc à délimiter et même à éliminer progressivement les erreurs collectives comme les erreurs individuelles. Enfin, la vérité a une dernière supériorité : c'est qu'elle persiste, c'est qu'elle est faite de rapports immuables, tandis que le reste change ; la vérité doit donc s'imprimer de plus en plus dans les organismes pensans, dans leurs instincts intellectuels et dans leurs croyances natives ; elle est, en définitive, la force suprême qui l'emportera tôt ou tard, pourvu qu'on lui laisse le temps. Ainsi, à tous les points de vue, la sélection ne peut manquer de s'exercer entre les idées directrices de l'humanité, entre les idées-forces, et c'est sans doute à la vérité supérieure qu'appartiendra un jour la force supérieure.

Malheureusement, les vérités sont relatives dans l'intelligence humaine et toujours mêlées de quelque erreur, de même que les erreurs sont relatives et toujours mêlées de quelque vérité. Il ne suffit donc pas de montrer qu'une idée-force est aujourd'hui commune à toute une nation ou même à l'humanité entière pour établir sa vérité objective : elle peut n'avoir encore que cette sorte de vérité subjective qui consiste dans l'*utilité*. On a vu des religions objectivement fausses rendre des services aux peuples qu'elles groupaient autour d'une même idée-force. Tout drapeau est un symbole, et le symbole d'une vérité mêlée d'illusion, car la patrie n'est pas l'idée suprême et absolue ; elle est au fond inférieure à l'idée de l'humanité et à celle de l'univers ; ce qui n'empêche pas, à coup sûr, qu'elle n'ait sa vérité et sa beauté, comme son utilité. La plupart de nos idées sont ainsi des drapeaux aux couleurs symboliques, même nos idées morales, à plus forte raison nos idées religieuses. C'est ce qui fait précisément la fausseté de l'absolutisme moral et religieux, surtout quand il veut s'ériger en révélation directe et se déclarer supérieur à la spéculation métaphysique.

Loin d'être dans tous les cas un sûr moyen d'éliminer l'illusion, la sélection naturelle a pu contribuer à fixer provisoirement certaines illusions utiles. Par exemple, dans l'instinct vulgaire et tout animal de la colère et de la haine, il y a une illusion, qu'un philosophe comme Spinoza, avec sa sereine intelligence, n'aura pas de peine à mettre à nu ; la passion même, en général, est illusoire, et Spinoza a pu dire : *Sapiens, quatenus ut talis consideratur, vix animo movetur, sed semper et sui et Dei et rerum æternâ quâdam necessitate conscius, numquam esse desinit, sed semper verâ animi*

acquiescentiâ potitur. Pourtant, la colère a été de fait, parmi les animaux, un utile instrument de sélection naturelle : elle est un excitant du courage, un moteur de la volonté, un ressort énergique qui fait se tendre tous les muscles pour la lutte, et qui les fait ensuite se décharger sur l'ennemi comme la foudre. Dans le règne animal on peut dire : « Bienheureux ceux qui n'ont pas le cœur doux, car c'est à eux qu'appartient la terre ! » Jusque dans l'humanité, le règne de la brutalité et de la colère continue. Et pourtant c'est le Christ qui a raison : c'est aux cœurs doux qu'appartiendra un jour le règne de la terre, — vers l'an huit ou neuf cent mille peut-être ! A cette époque, espérons-le, la douceur sera devenue la force sociale, le règne de la bonté aura remplacé celui de la haine. La sélection naturelle aura alors fini par faire triompher une idée plus vraie ; mais, en attendant, elle aura fait triompher l'une après l'autre bien des idées fausses. Le critérium *social*, auquel se ramène en partie le critérium *moral*, n'est donc pas absolument certain, car il répond à un état social donné, toujours particulier, toujours provisoire : il exprime la vérité d'aujourd'hui, non celle de demain.

Autre exemple. La croyance ordinaire au libre arbitre et à la liberté d'indifférence, commune à tous les hommes, et dont les philosophes eux-mêmes ne peuvent s'affranchir, est faite en partie d'illusion ; mais cette part d'illusion est utile et même nécessaire. C'est d'ailleurs, en un sens, une illusion féconde, car elle accroît le pouvoir effectif que nous avons sur nos passions ; elle nous confère une force supérieure, soit dans la lutte avec nous-mêmes, soit dans la lutte avec les autres. Par cela même, elle doit renfermer aussi quelque vérité. En tout cas (comme nous croyons l'avoir montré ailleurs), elle crée elle-même progressivement sa propre vérité, en réalisant de plus en plus dans nos actes une approximation de la liberté vraie. Nous avons encore ici un mélange de vérité et d'erreur ; l'universalité et la nécessité d'une croyance ne sont donc point des signes suffisans de sa vérité. Un jour viendra peut-être où l'humanité sera déterministe en un sens très large, et où elle trouvera le moyen de concevoir la liberté morale sous une forme compatible avec le déterminisme bien compris : le point de vue moral aura alors changé aussi profondément que le point de vue astronomique changea de Ptolémée à Copernic. On peut, en lisant l'*Éthique* de Spinoza, se donner une vision anticipée, mais très incomplète et partiellement inexacte, des conséquences logiques de ce changement. Si le déterminisme triomphait un jour dans l'humanité, il est clair que l'idée de devoir serait elle-même complètement transformée. On peut donc se demander jusqu'à quel point l'illusion

entre dans cette forme d'impératif catégorique donnée par Kant à l'idée du devoir, en conformité avec la conscience de l'humanité actuelle. Qui ne connaît les pages de Schopenhauer sur l'amour? Selon lui, ce serait une illusion qui doit sa force et sa persistance à ce que, sans elle, la conservation de l'espèce est impossible. Le « génie de l'espèce » nous dupe et nous fait servir à ses fins. La *loi* catégorique et impérative s'adressant au *libre arbitre* est peut-être aussi, *en partie*, une duperie de la nature, quoiqu'elle exprime certainement, à un autre point de vue, comme l'amour même, la plus profonde des vérités.

On voit combien le critère de la nécessité, invoqué par l'école de Kant, est insuffisant et peut devenir suspect quand il s'agit de vérité objective. Il faudrait précisément pouvoir se dépouiller de toute *nécessité* constitutionnelle, de tout intérêt humain et surtout animal ou vital, pour pouvoir contempler le vrai face à face. La sélection, qui imprime peu à peu dans l'espèce des croyances nécessaires, est à la fois une ouvrière de mensonge et une ouvrière de vérité. La méthode rigoureuse consiste à faire le partage. Ce n'est pas, ici encore, par les *impératifs* de Kant, ni par les *postulats volontaires* de M. Renouvier, mais par une série d'inductions et d'analyses qu'on pourra déterminer la part du vrai et du faux dans les croyances morales.

Nous ne considérons pas la tâche comme impossible. Pour l'accomplir, il faudrait, selon nous, dégager l'instinct moral pur et vraiment rationnel de ses accessoires animaux ; il faudrait montrer que, par cela même qu'un être conçoit l'*universel*, il doit y avoir en lui un point de contact avec l'*univers*, non plus seulement avec un milieu plus ou moins restreint, soit animal, soit social ; que la conservation de l'humanité intelligente et raisonnable, douée du pouvoir de comprendre et de vouloir l'universel, doit se confondre avec les lois de conservation de l'univers même ; qu'il y a ainsi coïncidence entre le vrai fond de notre pensée, de notre vouloir, et le vrai fond de la pensée ou du vouloir universel. En un mot, il faudrait montrer que le cœur de l'homme raisonnable et désintéressé bat à l'unisson avec le cœur même de la nature, malgré les apparences contraires, et que ses idées-forces sont ou peuvent devenir à la fin les idées directrices de l'univers. Telle serait la méthode d'un naturalisme élargi, embrassant dans ses formules toutes les données que fournit l'expérience intérieure, tenant compte de nos plus hauts sentimens et de nos volontés les plus hautes, aussi bien que de nos pensées les plus larges.

A cette première méthode, nous l'avons dit, doit s'en ajouter une autre, qui, au lieu de considérer seulement le réel, considère aussi l'idéal. L'idéalisme ne cherche plus seulement ce qui *est*, mais ce

qui peut être et doit être par le moyen des *idées* mêmes que nous en avons. Toute idée, en effet, est une force qui tend à réaliser son propre objet; il ne suffit donc pas de se demander, avec le naturalisme, si telle ou telle idée est actuellement réalisée et objective; il faut se demander encore et surtout si elle peut s'incarner elle-même, se rendre vraie en se concevant et en s'imposant au dehors. Nous parlions tout à l'heure du libre arbitre comme enveloppant peut-être quelque illusion que son utilité aurait rendue commune à tous les hommes; mais, outre que tout n'est pas illusoire dans cette idée, il reste toujours à savoir si elle ne peut pas éliminer progressivement ce qu'elle a de fictif, pour se réaliser dans ce qu'elle a de possible en même temps que de bon et de vraiment moral. Cette question, nous l'avons longuement traitée dans le travail spécial où nous avons essayé de montrer qu'en effet l'idée de liberté tend à nous rendre libres. En généralisant, nous appliquons le même procédé d'analyse à toutes nos idées directrices : chacune devient un moyen de sa propre réalité future. Si donc nos croyances naturelles, nos idées morales et sociales ne peuvent toujours instruire sur ce qui *est*, elles peuvent instruire sur ce qui *sera*, à la condition que ce qui sera dépende de nous et de notre idée même. L'avenir est une équation dans laquelle notre pensée entre comme facteur; l'équation du monde ne se résout pas sans nous et en dehors de nous : nous faisons partie des données du problème universel, nos idées sont parmi ses valeurs. De plus, comme les êtres intelligens sont légion, au moins sur la terre, la valeur qu'ils constituent ne peut être sans importance. Le rapport exact de cette valeur avec le tout, le degré de force qui appartient à nos idées non-seulement sur nous-mêmes, mais sur le cours des choses, voilà la grande inconnue. Nous ne pouvons ici que faire des inductions et des hypothèses, fondées à la fois sur la psychologie et la cosmologie.

Résumons, en terminant, la situation d'esprit à laquelle aboutit selon nous la spéculation métaphysique, et les conséquences pratiques qui en dérivent. D'une part, nous l'avons vu, l'idéal moral est *certain* comme idéal, c'est-à-dire qu'une société universelle d'êtres consciens, aimans, heureux, est certainement le plus haut objet de la pensée, du sentiment et de la volonté. D'autre part, la réalisation future de cet idéal est *incertaine*, parce qu'elle dépend à la fois de l'ensemble des volontés conscientes et de la coopération ou de la résistance finale que ces volontés peuvent rencontrer dans les forces encore inconscientes de la nature. La plus haute des certitudes vient donc coïncider en nous avec le plus anxieux des doutes : le suprême idéal est aussi le suprême incertain.

Telle est la position critique où la spéculation nous laisse. Dans la pratique, une nouvelle certitude intervient d'abord : c'est la nécessité d'agir et de décider notre choix, soit en faveur du bien universel, certain comme idéal et incertain comme réalité, soit en faveur de notre bien individuel, certain comme bien présent et égoïste, incertain comme bien final et actuellement en opposition avec le bien universel. De là l'alternative morale qui se pose au fond de toutes les consciences. Pour la résoudre, est-il nécessaire d'ériger, comme nous y invitent les disciples de Kant, les probabilités en certitudes, les possibilités en articles de foi, les doutes en dogmes, l'idéal souverainement persuasif en commandement impératif? — Nous avons essayé de montrer le contraire. La vraie moralité ne consiste pas à vouloir *croire*, encore moins à vouloir *affirmer* malgré ses doutes, mais à vouloir *agir* dans le doute même, en présence d'un bien aussi certain comme idéal que sa réalisation est incertaine; la moralité consiste à préférer le meilleur sous l'impulsion de l'espérance et de l'amour. C'est en ce sens purement pratique que le pari de Pascal est acceptable : il ne porte pas, comme l'a cru Pascal, comme le répètent MM. Renouvier et Secrétan, sur une chose à affirmer, mais sur une chose à entreprendre. De plus, le risque couru sous l'empire d'une idée-force n'est nullement analogue au pari que fait un spectateur près d'une table de jeu où la roulette tourne sans son concours : ici, l'idée influe sur le résultat même. Il serait donc moins inexact de comparer l'enjeu de notre effort (je ne dis pas de notre affirmation) à l'enjeu du soldat dans la bataille : nous sommes obligés en effet, non de parier en amateurs et de loin, comme ferait volontiers M. Renan, mais de parier de notre personne. Nous ne sommes même pas simples soldats : il faut que chacun de nous se fasse général en chef conçoive un plan de bataille, se forme une idée du monde et cherche les moyens de faire triompher la cause morale. C'est l'idée la plus vraie, soutenue par la volonté la plus forte, qui gagnera la bataille. Le nom que nous avons donné à l'application morale des idées métaphysiques distingue notre doctrine du dogmatisme de MM. Renouvier et Secrétan comme du dilettantisme de M. Renan : c'est une *spéculation* en pensée et en acte sur le sens du monde et de la vie. Chaque homme est à la fois spéculatif et spéculateur. L'acte moral exprime la manière dont sa conscience entière, avec ses idées, ses sentimens et ses tendances, réagit par rapport à la société humaine et à l'univers. C'est l'application à la conduite d'une thèse complexe de psychologie, de sociologie, de cosmologie et de métaphysique, these où vient se résumer la conception que l'homme se fait de sa propre nature, de ses rapports avec ses semblables, de

ses rapports avec le tout ; l'idée morale est, en raccourci, une théorie métaphysique sur la valeur finale des choses, sur le dernier fond de la réalité et sur la vraie direction de l'idéal. Loin de dominer la théorie, la pratique n'est donc que la mise en œuvre d'une théorie plus ou moins confuse ou claire. La foi de Colomb était faite d'idées et de sentimens, non d'affirmations volontaires : elle était une idée dominatrice, une idée-force, et la volonté même de Colomb n'était que le prolongement intérieur de cette force, comme son voyage en était la propagation à l'extérieur : cette idée s'est manifestée à chaque vague franchie par son navire, elle s'est manifestée au rivage qu'il a pu aborder. Le sillage du navire a disparu pour nos yeux, quoique, comme les « vaisseaux de Pompée, » il fasse encore frémir la mer en secret ; mais le sillage de l'idée, lui, est toujours visible : il ne s'effacera point tant qu'il y aura une civilisation nouvelle en Amérique, tant qu'il y aura communication entre l'Amérique et l'Europe, tant que, sous les océans, la pensée circulera d'un continent à l'autre avec le frisson de l'électricité. Nous sommes tous, comme Christophe Colomb, à la recherche d'un nouveau monde, avec le risque du grand naufrage, et nous agissons, comme Colomb, en vertu de spéculations vraies ou fausses sur l'au-delà dont un océan nous sépare.

Foi, espérance, charité, — ces trois vertus théologales du christianisme, comme les trois Grâces du paganisme, se tiennent par la main et sont étroitement enlacées ; mais, dans ce chœur divin, ou, si l'on veut, dans cette union de vertus profondément humaines, c'est la pensée même de l'idéal, non une foi mystique, qui entraîne à sa suite l'espérance et l'amour. La pensée n'a pas besoin de faire appel à un acte mystérieux et vertigineux de libre arbitre, à un acte de croyance *au-delà* des raisons ; sa foi n'est autre que sa bonne foi ; la sincérité absolue est sa règle. Quant à l'espérance, la pensée l'enveloppe en elle-même, puisque penser un idéal, c'est en commencer déjà la réalisation à venir. Enfin la pensée enveloppe l'amour, puisque penser un idéal, c'est le penser pour autrui comme pour soi, et c'est déjà tendre à le réaliser pour les autres en même temps que pour soi. Voilà, croyons-nous, la vraie « religion dans les limites de la raison, » que cherchait Kant ; elle est la métaphysique même, avec la morale qui en est l'application.

ALFRED FOUILLÉE.

LES

GRANDES FORTUNES

AUX ÉTATS-UNIS

I.

Quand, le 6 décembre dernier, M. Grover Cleveland, président des États-Unis, adressait au congrès réuni à Washington un message par lequel il l'invitait à prendre, sans plus tarder, des mesures énergiques pour alléger le trésor national, surchargé d'une énorme encaisse métallique, plus d'un de ses auditeurs se reportait en pensée à quelques années en arrière. On se rappelait l'époque, encore peu lointaine, où le trésor pliait sous le fardeau d'une dette de 14 milliards, où le ministre des finances s'efforçait, sous la présidence d'Abraham Lincoln, de conjurer le déficit et de pourvoir, par l'émission de 3 milliards 1/2 de papier-monnaie déprécié, à la solde et à l'équipement d'un million de volontaires armés pour la défense de l'Union. On se rappelait aussi, sept ans plus tard, cette lutte formidable de l'or et du papier, ce terrible coup de bourse dont Wall-Street a gardé le souvenir, dont nous raconterons plus loin les péripéties, et qui devait faire d'un spéculateur audacieux l'homme

le plus riche de l'univers, l'artisan d'une de ces fortunes gigantesques qu'on ne voit qu'aux États-Unis.

Dans le langage net et clair d'un homme d'état exposant aux mandataires du pays une situation unique dans l'histoire, le nouveau président leur signalait cette fois les dangers d'un trésor regorgeant de numéraire, ne sachant plus que faire de ses recettes grossissant chaque année, de ses excédens se chiffrant par centaines de millions, et cela nonobstant le rachat anticipé de ses engagemens, la conversion du papier en espèces et l'emploi de tous les moyens légaux à sa disposition pour réduire l'encaisse métallique.

Il leur montrait l'or aspiré par le mécanisme d'impôts établis vingt ans auparavant, à l'issue de la guerre de sécession, affluant dans les caisses publiques plus rapidement qu'il n'en pouvait sortir, pompe aspirante qui puisait incessamment dans une nappe d'or chaque jour plus large et plus profonde, engorgeant un réservoir dont le débit, calculé avec une sage prévoyance, restait le même et ne suffisait plus à l'écoulement de ce Pactole débordant. Le niveau montait, dépassant toutes les prévisions, déjouant tous les calculs. De 1883 à 1885, on pratiquait une large saignée; 700 millions prélevés sur le surplus et versés à la caisse d'amortissement étaient employés au rachat anticipé de la dette publique; mais l'encaisse se reconstituait si rapidement, qu'en 1886 on devait affecter 400 autres millions au remboursement, avant échéance, des bons 3 pour 100. En juillet 1887, nouveau prélèvement. On rachète sur le marché libre 233 millions de titres, avec une prime moyenne de 16 pour 100. Six mois après, le surplus dépasse encore 700 millions dont on n'a que faire, et, pour 1888, on en est à redouter 1 milliard d'excédent.

A cela deux remèdes : dépenser plus ou encaisser moins. Entreprendre de grandes œuvres d'utilité publique, ouvrir de vastes chantiers, donner du travail à l'ouvrier qui chôme, attirer l'émigration qui se ralentit, déverser ce flot de numéraire sur le pays, susciter partout une aisance éphémère et une prospérité factice. C'est aussi l'accroissement du fonctionnarisme, l'augmentation des places et des traitemens, un patronage plus étendu, plus de moyens de récompenser ses amis, de concilier ses adversaires, de grossir le nombre de ses partisans.

Pour un président rééligible, à la veille d'une réélection, la mesure est tentante; c'est la popularité, déjà grande, devenant irrésistible, la nomination certaine. Mais c'est renoncer à la séculaire sagesse, rompre avec les traditions d'économie, avec les erremens d'un passé glorieux, substituer à l'initiative privée celle de l'état,

inaugurer un nouvel ordre de choses dans lequel la prodigalité d'aujourd'hui deviendra la nécessité de demain, déchaîner les convoitises, surexciter les cupidités.

Et sur ce point le président se montre inflexible. Il ne veut pas que l'on remette entre ses mains et celles de ses successeurs une arme aussi dangereuse. Il se refuse à tout accroissement des dépenses publiques; il estime que l'état n'a pas le droit de prélever sur le superflu des uns et le nécessaire des autres plus que ne l'exigent les frais indispensables d'une prudente gestion, et de restituer sous forme de munificence ce qu'il encaisse à titre d'impôt. Il ne voit de remède que dans des dégrèvemens sagement calculés, et proclame hautement que l'état n'est pas une sorte de Providence à laquelle on puisse tout demander, de laquelle on puisse tout attendre. Il n'est que le gérant aux mains de qui les citoyens ont remis, pour les exercer en leur lieu et place, un certain nombre de leurs droits rigoureusement délimités, un agent public chargé de certains services, tenu de s'en acquitter de son mieux, mais n'ayant pas qualité pour aller au-delà, un administrateur économe et fidèle des deniers de tous, un intermédiaire officiel parlant et négociant en leur nom avec les puissances étrangères, un serviteur, non un maître.

Et ceux auxquels il s'adresse le comprennent et l'approuvent. Ils ont conscience que, depuis un quart de siècle, un grand changement s'est fait aux États-Unis, que la guerre de sécession a été le point de départ d'une évolution profonde dont les conséquences apparaissent aujourd'hui, qu'elle a créé une situation nouvelle dont on peut noter maintenant les manifestations multiples, mis en relief saisissant des dangers inconnus jusqu'à ce jour.

Celui que signale le premier magistrat de la grande république n'est ni le seul ni le plus redoutable. Dans l'ordre social, les mêmes causes, qui ont produit les résultats sur lesquels il appelle l'attention du congrès, ont abouti à des effets analogues : l'accumulation d'énormes capitaux dans un petit nombre de mains, d'immenses fortunes à côté de grandes misères, conséquences inéluctables de la grande industrie, de la grande propriété se substituant, par la force des choses, à une production restreinte, à une aisance moyenne, mais générale.

Ruinée par la guerre de sécession, appauvrie d'hommes et d'argent, la république meurtrie s'était repliée sur elle-même, hérissant ses frontières de tarifs douaniers exorbitans. Puis, derrière cette muraille de Chine, à l'abri de la concurrence étrangère, elle s'était mise à l'œuvre, créant des manufactures, édifiant des usines, utilisant l'or de la Californie et l'argent du Nevada, le fer, la

houille et le pétrole de la Pensylvanie, le coton de la Géorgie et de la Louisiane, tirant sa subsistance des grandes fermes de l'Ouest, des troupeaux de l'Ohio, du Texas et de l'Iowa, s'affranchissant du tribut qu'elle payait à l'Europe. Jusqu'ici agricole, elle devenait manufacturière, doublait sa population, payait sa dette, s'enrichissait.

On vit alors se produire une conséquence qui, pour être nouvelle aux États-Unis, n'en était pas moins rationnelle et logique : les capitaux se déplaçant lentement, entraînés par un irrésistible courant, affluant sur certains points, se concentrant en quelques mains, l'or attirant l'or. Il en fallait pour édifier et alimenter ces usines nouvelles, pour payer la matière première et l'ouvrier qui la mettait en œuvre ; il en fallait pour construire et multiplier ces voies ferrées dues à l'initiative privée, ces lignes de bateaux à vapeur qui sillonnaient les grands fleuves et l'Océan. En possession indiscutée du marché national, ces usines prospérèrent, et, avec elles, les lignes de chemins de fer qui transportaient leurs produits; de grandes agglomérations ouvrières se formaient, attirant à elles la population des campagnes. De 900,000 habitans, New-York passait à 1,800,000. Philadelphie et Boston, Cincinnati et Chicago, Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans, Baltimore et San-Francisco voyaient croître chaque année le chiffre de leur population, grandir leur mouvement commercial. Chicago doublait en dix ans; Cincinnati, qui comptait 40,000 habitans en 1840, en a 260,000 aujourd'hui; et, dans le même laps de temps, Pittsburg s'est élevé de 21,000 à 156,000; Saint-Louis, de 16,000 à 350,000. En dix-huit années, de 1870 à 1888, la population ouvrière augmentait de 2 millions.

Brusquement, un problème nouveau se posait. A l'aisance générale d'une population essentiellement agricole, disséminée sur un territoire illimité, riche et fertile, produisant au-delà de sa consommation et tirant de l'Europe les articles fabriqués dont elle lui fournissait la matière première, succédaient de grandes agglomérations citadines. Puis, des capitaux énormes alimentant des industries prospères, des fortunes soudaines contrastant avec l'appauvrissement de masses non plus fractionnées, réparties dans les fermes, cultivant leurs champs, mais embrigadées et disciplinées, vivant au jour le jour d'un salaire élevé, mais précaire, accessibles désormais à toutes les sollicitations de la misère, de la haine et de l'envie, à toutes les revendications bruyantes des adeptes du socialisme allemand.

La grande armée ouvrière se recrutait rapidement, édifiant de ses mains et menaçant de ses haines ces grandes fortunes américaines qui étonnent le monde, et dont nous allons essayer, à l'aide

des documens que nous fournit la presse américaine, d'indiquer le point de départ et d'esquisser l'histoire.

II.

Depuis des siècles, la race anglo-saxonne est en possession du privilège, peu enviable, d'offrir le contraste des plus grandes fortunes et de la plus profonde misère. Les statistiques de l'Angleterre en font foi, et, aujourd'hui encore, c'est chez elle qu'on relève le plus grand nombre de millionnaires. En revanche, s'ils sont les plus nombreux, ils ne sont pas les plus riches, et, dans le livre d'or des grandes fortunes, les Américains occupent le premier rang.

Mais il importe tout d'abord de préciser la signification nouvelle de ce terme : *millionnaire*. Un millionnaire, suivant la phraséologie moderne inaugurée par sir Morton Peto et James Mac Henry, adoptée en Angleterre et aux États-Unis, n'est plus, en effet, un homme qui possède 1 million, conformément à l'unité monétaire du pays qu'il habite : 1 million de francs en France, de lires en Italie, de roubles en Russie, de piastres en Amérique. Pour simplifier et unifier le calcul, on a ramené cette unité monétaire à un type précis, à la livre sterling. Un millionnaire est donc un homme qui possède, où que ce soit qu'il réside, 1 million de livres sterling, soit, au minimum, 25 millions de nos francs ou l'équivalent.

En Angleterre, dans la dernière période décennale, nous relevons les noms de dix-huit personnes décédées dont les exécuteurs testamentaires ont déclaré que la fortune *personnelle* dépassait 1 million de livres sterling. Les chiffres varient entre £ 2,700,000 baron L.-N. de Rothschild, et sir David Baxter : £ 1,098,000. Vingt-quatre autres s'en rapprochent beaucoup, et si l'on tient compte qu'en raison des droits de mutation les déclarations sont toujours inférieures au chiffre exact, on peut affirmer qu'en dix années quarante-deux héritages, dépassant 25 millions de francs chacun, ont changé de mains. A l'exception du baron de Rothschild et de deux membres de la haute aristocratie anglaise : le duc de Portland, dont la succession s'élève à 38 millions, et le comte de Dysart, qui en a laissé 40, tous les autres noms qui figurent sur la première liste sont ceux de bourgeois enrichis, tels que M. J. Williams, du comté de Cornwal : 40 millions; M. J.-P. Heywood, de Liverpool : 50 millions; M. T. Baring, de Londres : 38 millions ; M. Langsworthy, de Manchester : 26 millions.

Il résulte aussi d'un examen attentif que, sauf quelques fortunes territoriales que protège l'*entail*, et dont le propriétaire, simple usufruitier du revenu, ne peut rien aliéner du capital, les grandes

fortunes de la vieille aristocratie anglaise ne s'accroissent plus guère; elles pâlissent à côté des fortunes industrielles. Quelques-unes mêmes s'écroulent, et, dans ces dernières années, on a vu à Londres, non sans stupeur, des femmes, portant des noms illustres, demander au commerce des moyens d'existence.

Après la ruine de son père, M. Henry Roe, grand industriel de Dublin, lady Granville Gordon n'a pas hésité à ouvrir à Londres un magasin de modes. Lady Mackenzie, de Scadwell, voyant ses revenus compromis par le non-paiement des fermages de ses terres d'Écosse, a fait de même, sous le nom de Mme de Courcey, et a fondé dans Sloane-Street un établissement fort achalandé. Le premier moment de surprise passé, les élégantes, les femmes du monde se sont empressées de venir en aide à leurs compagnes en leur créant une clientèle. Un reporter du *New-York Herald*, rendant compte d'une entrevue avec lady Mackenzie, cite d'elle les appréciations suivantes (1) : « Nos fermiers de Ross-Shire sont hors d'état de nous payer nos fermages, et cependant ils sont sur nos terres de père en fils. Il n'y a pas de leur faute. Les récoltes ne sont pas mauvaises, mais l'importation des blés d'Amérique ne leur laisse aucun profit. Nous possédons de grandes chasses, mais le rappel inévitable des lois protectrices du gibier rendra sous peu impossible la location de ces chasses; force nous est donc de travailler pour vivre. »

Ainsi dut faire l'aristocratie française pendant les rudes années de l'émigration. Ainsi fait lady Mackenzie, et elle est en voie de relever sa fortune, grâce à un caprice de la mode : le *tea gown*, qui fait fureur à Londres. Ses amies l'ont adopté, mis en vogue, les commandes affluent. Portée d'abord de cinq à sept heures par les femmes élégantes, pour présider à la table de thé de l'après-midi, cette jaquette, en riche brocart, constitue une toilette originale qui tient le milieu entre la toilette de maison et celle de visite. Elle est maintenant admise pour les dîners intimes, surtout à la campagne. Dans les châteaux, les femmes la portent généralement à l'heure où les hommes reviennent de la chasse; c'est une autorisation tacite, à eux octroyée, de se présenter au salon sans avoir endossé l'habit noir et la cravate blanche.

III.

Les millionnaires américains de nos jours ont eu des prédécesseurs, en petit nombre, il est vrai. L'un des premiers en date fut

(1) Voir le *New-York Herald* du 1er février 1888.

Stephen Girard, dont la statue colossale se dresse sur l'une des places de Philadelphie, et qui employa sa grande fortune, étrangement acquise, à doter les États-Unis du magnifique collège qui porte son nom. Stephen Girard est, par excellence, le *representative man* de son temps et de son pays.

Né à Bordeaux en 1750, fils d'un capitaine de navire, embarqué à l'âge de dix ans, sachant à peine lire et écrire, pour faire à sa guise son chemin dans le monde, il visita successivement comme mousse, puis comme matelot, les Antilles et les côtes des États-Unis. Robuste, doué d'une volonté de fer et d'une remarquable entente des affaires commerciales, second, capitaine, subrécargue et enfin propriétaire de son bâtiment, il réalisa en dix années une somme suffisante pour renoncer à la navigation, se marier et s'établir marchand à Philadelphie. La déclaration de guerre des colonies à l'Angleterre le ruina. L'incendie de Philadelphie consuma son magasin et tout ce qu'il possédait. Il s'embarqua de nouveau, décidé à refaire sa fortune. Dur à lui-même, il l'était aussi aux autres, et s'aliéna l'affection de sa femme, qui, quelques années plus tard, mourait folle dans un hôpital. Seul désormais, sans enfans, affranchi de tous liens, il concentra sa volonté et son énergie sur un unique objet : gagner beaucoup d'argent.

Nature complexe, sans scrupules, rude et violente, noble et généreuse, capable d'actes vils et d'intrépide dévoûment, d'une économie sordide et d'une charité sans limites, il se refusa tout plaisir, toute affection personnelle, acharné à la poursuite de son but.

Le début de sa grande fortune date de l'insurrection de Saint-Domingue. Il se trouvait dans le port avec deux de ses navires lorsque éclata le soulèvement des noirs. Vaincus après une résistance énergique, les planteurs n'eurent plus qu'une ressource : embarquer leurs femmes, leurs enfans et leurs richesses. Mais les capitaines de navires, épouvantés des excès dont ils étaient témoins, craignant de tomber, eux et leurs bâtimens, entre les mains des insurgés, avaient gagné le large. Seul, Stephen Girard, que la guerre de l'indépendance avait familiarisé avec de pareilles scènes, tenait bon dans le port, prêt à repousser la force par la force, menaçant de brûler la cervelle au premier nègre qui se présenterait à son bord, ainsi qu'à celui de ses matelots qui refuserait de lui obéir, promettant une haute paie à ceux de ces derniers qui lui resteraient fidèles.

Planteurs et marchands accouraient avec leurs richesses. Ses navires étaient leur unique refuge. Stephen Girard put dicter ses conditions ; il prit l'engagement de les recevoir à son bord, et de stationner en rade jusqu'à ce qu'ils eussent embarqué ce qu'ils avaient

de plus précieux. Nul ne douta de sa parole; on connaissait son intrépidité, et on le savait homme à défendre son bien. La plupart des richesses de l'île s'entassèrent dans l'entrepont de ses bâtimens, et, la nuit venue, les planteurs retournèrent à terre pour amener à bord, à la faveur de l'obscurité, leurs femmes et leurs enfans. Mais l'éveil était donné, et, si quelques-uns réussirent, bon nombre furent égorgés par les nègres.

Stephen Girard attendit jusqu'à ce que le dernier des survivans eût rallié son bord, puis il donna le signal du départ et fit voile pour la Nouvelle-Orléans, qu'il atteignit sans encombre. Il débarqua ses passagers et ce qui leur appartenait, recevant de chacun d'eux une somme considérable, puis il s'appropria l'or et l'argent de ceux qui, tués avant le départ, n'étaient plus là pour le réclamer. Enrichi par ce coup de piraterie, il s'établit à Philadelphie, y fonda la première maison de banque et prospéra.

En 1793, une terrible épidémie de fièvre jaune éclatait à Philadelphie. Tous ceux qui le purent émigrèrent. Chaque jour des centaines de victimes succombaient sans secours et sans soins. Telle était l'intensité du fléau, que médecins et gardes-malades avaient déserté; les médicamens manquaient, les autorités étaient en fuite; les bras faisaient défaut pour ensevelir les morts, et la populace s'abandonnait à tous les excès de l'ivrognerie pour noyer ses terreurs. Dans cet épouvantable désarroi, Stephen Girard prit courageusement en main l'administration de la ville. Il s'établit à l'hôpital, rallia autour de lui quelques hommes de bonne volonté, rétablit l'ordre, passant ses jours et ses nuits dans cette atmosphère empestée, donnant l'exemple en transportant les morts dans ses bras et les enterrant lui-même, soignant les malades, dépensant sans compter, faisant venir les médicamens nécessaires, attirant à force d'or des médecins et des infirmiers. « La situation effroyable dans laquelle la terreur et l'épidémie ont plongé cette malheureuse ville impose des devoirs impérieux à tous ceux que la mort n'effraie pas, » écrivait-il alors à un de ses amis; et il était de ceux que la mort n'effrayait pas. Pendant deux mois, il consacra son temps, sa vie et sa fortune à lutter contre le fléau, et il en triompha.

L'épidémie terminée, Stephen Girard était l'homme le plus en vue, le plus populaire de Philadelphie. Peu d'années après, il était aussi l'homme le plus opulent des États-Unis.

En 1811, il se portait acquéreur de la Banque nationale, en payait comptant le privilège et versait 5 millions au fonds de roulement. La fièvre de la spéculation commençait déjà à sévir aux États-Unis. Stephen Girard s'en déclara l'adversaire, restreignit ses crédits, et

lorsque, le 18 juin de la même année, la déclaration de guerre de l'Angleterre vint provoquer une panique financière et entraîner la chute de nombreuses maisons de banque, seul il demeura debout, sans atteinte, et vit encore grandir sa fortune et sa réputation. Mais le trésor public était vide, le papier fédéral au plus bas. Patriote ardent, Stephen Girard offrit de mettre au service du gouvernement ses richesses et son expérience. A ce moment, il fut le sauveur de la république; pendant cinq années, il soutint seul son crédit chancelant, négociant des emprunts sous sa responsabilité personnelle, faisant face à toutes les dépenses, pourvoyant à tout.

La paix conclue, ses avances remboursées, il restait le plus riche capitaliste du Nouveau-Monde. Il fondait et dotait l'institut qui porte son nom, affecté, en souvenir de son enfance négligée, à l'éducation des enfans orphelins, lui faisait don, en outre, de la somme, énorme alors, de 10 millions de francs, sans autre condition que de réserver une salle spéciale destinée à recevoir son modeste mobilier, ses quelques livres et les humbles effets qu'il portait au moment de sa mort. Il avait alors quatre-vingt-trois ans.

IV.

Le 1er février 1888, la goélette américaine *Maria* mouillait à l'extrémité sud de l'île de Turneffe, sur la côte du Honduras anglais, près du Yucatan. Les allures mystérieuses de son capitaine et de l'équipage, les appareils singuliers qui encombraient son pont, avaient éveillé la curiosité des oisifs résidens de Bélize et des rares habitans de la baie de Bokel. On s'enquit et l'on finit par apprendre que la *Maria*, sous les ordres de John-B. Peck, était à la recherche d'un trésor enfoui, assurait-on, par le célèbre boucanier Morgan. Quinze ans auparavant, M. Davidson, juge à Honolulu, avait découvert, dans de vieux manuscrits, des documens et des plans attestant l'existence, sur ce même point, de coffres remplis de doublons, enfouis par Morgan pour les soustraire aux recherches. Le juge Davidson n'avait rien pu retrouver. M. J.-B. Peck espère être plus heureux. Il a, dit-il, obtenu des autorités anglaises le privilège exclusif de faire des fouilles pendant un an, à charge pour lui de remettre 10 pour 100 du trésor qu'il pourra déterrer au gouvernement britannique. Aux dernières nouvelles, on affirmait qu'il était sur la trace, mais il se refusait à rien révéler aux reporters des journaux américains, à l'affut de son entreprise.

Ce n'est ni la première ni la dernière tentative de cette nature dont ces îles seront le théâtre. Une tradition plusieurs fois séculaire, corroborée par des documens précis, ne laisse guère de

doutes sur le fait que des trésors ont été enfouis dans les îles et îlots de *Hat*, *Soldier*, *Pelican* et *Grassy-Keys*, refuges des boucaniers qui écumaient autrefois ces mers, courant sus aux galions espagnols, parcourant le golfe de Honduras, la baie de Campêche, les grandes et les petites Antilles, entassant leur butin dans ces repaires où ils entraînaient leurs captives et se livraient à de terribles orgies.

La plupart des recherches faites n'ont abouti cependant qu'à des déceptions et à la ruine de ceux qui en faisaient les frais, mais l'aléa est tel, et tel aussi le mirage, qu'il suffit d'un explorateur heureux pour encourager les autres. Ce que l'on sait peu, c'est que l'une des plus riches et des plus puissantes familles de l'aristocratie territoriale anglaise est, en partie, redevable de sa fortune et de sa grandeur à une entreprise de cette nature et à la persévérance avec laquelle son ancêtre, simple charpentier américain, sut la mener à bien.

Il avait nom William Phipps. Né à Woolich, petit village du Maine, il était fils d'un ouvrier fondeur, sans autre fortune qu'une lignée de vingt-six enfans. Notre héros, fondateur de l'illustre maison des marquis de Normanby, pairs d'Angleterre, millionnaires, propriétaires de la résidence princière de *Mulgrave-Castle*, dans le Yorkshire, était le dix-neuvième. De bonne heure il dut quitter la maison paternelle pour entrer comme berger au service d'un fermier colonial des environs. C'était sous le règne de Charles II d'Angleterre. Le Maine se peuplait de colons anglais, agriculteurs et pêcheurs, pêcheurs surtout, comme en faisait foi le blason de la nouvelle province. Une morue, dont le Maine faisait alors grand commerce avec les Antilles, y figurait en belle place. La vie sédentaire de gardeur de troupeaux convenait peu à l'esprit aventureux de William Phipps; comme la plupart de ses compatriotes, il rêvait voyages, explorations lointaines; mais ne trouvant pas à s'embarquer, vu son ignorance des choses de la mer, il s'engagea comme apprenti chez un charpentier de navires. Ce fut sa première étape vers l'Océan qui l'attirait, et il s'en fallut de peu qu'il n'allât pas plus loin.

Sa bonne mine lui fit en effet trouver faveur auprès d'une riche veuve. Elle s'éprit de lui et il l'épousa, espérant trouver dans cette union le moyen de venir en aide à ses frères et sœurs. Mais il en avait vingt-cinq, et la veuve n'y voulut rien entendre, estimant avoir bien fait les choses en le mettant à même de s'établir pour son compte, et de devenir propriétaire du chantier où il travaillait comme ouvrier. Il se résigna donc et attendit.

Un jour, sur le quai de Boston, il surprit une conversation entre deux matelots. Ils parlaient d'un navire espagnol coulé, disait-on,

par les pirates, près des Bahamas, avec un riche chargement. Pareilles histoires à pareille époque n'étaient pas rares. Le vieux flibustier Mansfield et ses prédécesseurs ne s'étaient pas fait faute de traquer les galions espagnols qui, pourchassés, se jetaient parfois à la côte, coulant à pic, et dejouant ainsi la cupidité de leurs ennemis. L'équipage s'en tirait de son mieux, gagnant la plage comme il pouvait. Des matelots de Mansfield avaient, tant bien que mal, noté la côte sur laquelle celui-ci échouait, et c'était d'eux que les marins de Boston tenaient leurs renseignemens.

William Phipps les fit causer, en tira ce qu'ils savaient et rentra chez lui, songeur. Son parti était pris; il entendait se mettre à la recherche de l'épave, mais il lui fallait persuader sa femme. Il y réussit, non sans peine, vendit son chantier, acheta un navire, l'équipa et enrôla un équipage d'aventuriers, leur promettant part au butin.

Soit hasard, soit habileté, il trouva ce qu'il cherchait. Le navire avait coulé dans une anse, par une mer peu profonde. William Phipps retira la plus grande partie du chargement et bon nombre de sacs de doublons, assez pour satisfaire un appétit modéré, mais, à coup sûr, pas suffisamment pour une ambition comme la sienne.

Il revint à Boston, rapportant, outre sa part de butin, la curieuse histoire d'un autre navire qui se serait perdu, quelque cinquante ans auparavant, près de Port-de-la-Plata, chargé de lingots d'or et d'argent. Les renseignemens qu'il avait pu recueillir différaient quant à la localité précise, mais concordaient quant au fait et à la valeur du chargement. Il n'en fallait pas davantage pour enflammer l'imagination d'un homme auquel la fortune venait de se montrer propice et qui rentrait chez lui avec un trésor dont la rumeur publique grossissait l'importance. Mais l'aventure, cette fois, était plus sérieuse; ses ressources n'y suffiraient pas. Il lui fallait des moyens d'action plus puissans pour se livrer à des recherches qui pourraient être longues. Fort de son précédent succès, mettant à profit le bruit qui se faisait autour de son nom, il se rendit à Londres pour demander aide et assistance au gouvernement anglais. Les aventuriers trouvaient bon accueil à la cour de Charles II, qui, toujours à court d'argent, prêtait une oreille complaisante à quiconque lui proposait un prompt moyen de s'en procurer.

Séduit par la hardiesse et la confiance de William Phipps, il mit à sa disposition un navire de guerre de 20 canons et de 100 hommes d'équipage, et ce dernier fit voile pour les mers du Sud, longeant les côtes, recueillant des renseignemens partout où il pouvait. Cette indécision, ces tâtonnemens découragèrent ses matelots, astreints par lui au rude labeur de draguer, jour après jour, au long d'une

côte interminable, sans rien ramener d'autre que des algues et des débris de coquillages. Dégoûtés de cette besogne à laquelle ils n'étaient pas habitués, convaincus qu'avec un bon navire de guerre sous leurs pieds et des canons à bord ils trouveraient plus à gagner en courant sus aux bâtimens de commerce qu'en continuant ce métier de chercheurs d'un trésor disparu depuis un demi-siècle, ils formèrent le projet de se débarrasser de leur commandant en le jetant par-dessus bord, et de tâter des charmes de la vie d'écumeurs des mers.

Mis au courant de leur complot par le charpentier du navire, qui lui était demeuré fidèle, William Phipps en eut promptement raison; il débarqua les plus indociles et poursuivit sa course. Mais son équipage réduit, les avaries subies et les réparations qu'exigeait le bâtiment ne lui permirent pas de pousser beaucoup plus loin son aventure, et il dut rentrer en Angleterre. Sa foi restait la même; pas plus au retour qu'au départ, il ne doutait du succès; aussi le rapport qu'il remit à l'amirauté concluait-il à la demande d'une seconde expédition dont il tenait le résultat pour assuré.

On l'écouta courtoisement, mais on lui refusa péremptoirement ce qu'il demandait. La guerre était imminente; l'Angleterre avait besoin de tous ses navires. Alors commença pour William Phipps une période de sollicitations vaines, de luttes, de misères dont il ne sortit qu'au prix d'une persévérance inouïe. Il réussit enfin à persuader le duc d'Albemarle, sous les auspices duquel une compagnie se forma. Un nouveau navire fut armé, et William Phipps reprit la route des mers du Sud. Chemin faisant, instruit par l'expérience, notre aventurier mûrit ses plans, inventa et fabriqua la première cloche à plonger, recruta sur la côte des Indiens pêcheurs de perles, fit construire une forte chaloupe pour fouiller les anses et reprit son exploration au point où il l'avait abandonnée quatre années auparavant. Pendant des semaines, il explora, décidé, cette fois, à ne pas survivre à un insuccès, et à laisser son corps dans cette mer qui gardait le trésor, objet de ses convoitises. L'idée du suicide le hantait impérieusement au moment même où la fortune cédait à sa persévérance.

Un jour, penché sur le bastingage du navire, il aperçut ce qu'il crut être une algue marine d'une forme étrange; elle flottait à la surface de l'eau comme retenue dans les interstices d'un rocher. Il donna ordre à un plongeur de la lui chercher. Le plongeur obéit et rapporta un bout de filin couvert de végétation; il ajouta avoir entrevu, sur un fond de sable, quelque chose qui ressemblait à un canon. En un instant, la nouvelle se répandit à bord, et l'équipage surexcité d'accourir sur le pont. William Phipps fit immédiatement

préparer la cloche à plongeur, sous laquelle prit place l'Indien le plus expérimenté. Quelques minutes après, il reparaissait tenant dans ses mains une barre d'argent massif.

— Dieu soit loué! s'écria Phipps; nous le tenons enfin, et notre fortune est faite!

La sienne l'était, et sa dynastie fondée.

On se mit à l'œuvre avec ardeur. Officiers, matelots, Indiens, redoublèrent d'efforts, et en peu de jours 300,000 livres sterling, 7,500,000 francs en lingots d'or et d'argent, avaient passé du fond de la mer à bord du navire.

Trois mois plus tard, William Phipps rentrait à Londres triomphant, enseignes déployées, au milieu des acclamations de la population, émerveillée de son succès. Mais sa destinée lui réservait une dernière épreuve. L'éclat de sa réussite avait éveillé les cupidités de la cour. Charles II avait besoin d'argent pour la guerre et pour ses maîtresses; aussi ses conseillers, empressés à lui plaire et à faire main basse sur un trésor dont il leur resterait toujours bien quelque chose, n'hésitèrent pas à prétendre qu'il appartenait légalement à la couronne, William Phipps n'ayant pas, suivant eux, exactement indiqué, dès le début, l'endroit où se trouvait le navire coulé, et le souverain ayant seul droit régalien sur les épaves et bris recueillis par des navires sous son pavillon.

Peu s'en fallut que leur avis prévalût et que William Phipps se vît dépouillé du fruit de ses efforts; mais il lutta avec autant d'énergie pour le conserver que pour le conquérir, et Charles II, plus équitable que ses conseillers, non-seulement respecta ses droits, mais l'anoblit et le nomma grand-shérif de la Nouvelle-Angleterre. Promu quelques années après au rang de gouverneur royal du Massachussets, William Phipps s'illustra par son administration, et prit une part brillante aux expéditions dirigées contre Québec et Port-Royal. Immensément riche pour l'époque, il fit un emploi judicieux de ses capitaux, acheta des terres qui décuplèrent de valeur, et transmit à ses héritiers, depuis marquis de Normanby, une des plus grandes fortunes de cette riche Angleterre, où les revenus d'un pair du royaume, le duc de Westminster, dépassent 50,000 francs *par jour*.

V.

Au septième rang des millionnaires américains figure le nom bien connu de M. J. Gordon Bennett, l'éditeur du *New-York Herald*. Nous avons eu l'occasion, ici même (1), de rappeler les

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er mars 1877, *le Journalisme aux États-Unis*.

débuts de cette feuille, éditée en 1835 par James Gordon Bennett, et qui occupe, sans conteste, le premier rang dans la presse américaine. L'histoire de la vie de l'homme qui a créé et porté si haut sa fortune n'est pas moins curieuse que celle de son entreprise. Elle met en relief puissant cet esprit de persévérance obstinée, de confiance intrépide, d'adaptation merveilleuse aux circonstances, que l'on retrouve au début de toutes les grandes fortunes américaines.

Et cependant James Gordon Bennett n'était pas Américain d'origine. Né en Écosse, catholique de religion, destiné par ses parens à entrer dans les ordres, élevé dans un séminaire, il quitta son pays, renonça à sa vocation douteuse, émigra aux États-Unis, se consacra au journalisme, ainsi détourné de sa voie et influencé par « l'autobiographie de Benjamin Franklin, » l'un des livres les plus lus alors par les jeunes gens de son âge. Trois mois après sa décision prise, il débarquait à Halifax, d'où il gagnait Portland, puis Boston. « J'étais seul, écrit-il, jeune et enthousiaste. J'avais dévoré le livre enchanteur dans lequel Benjamin Franklin raconte l'histoire de sa vie. Boston, où avait vécu mon héros, m'apparut comme la résidence d'un ami qui m'était cher. Je m'étais passionné aussi pour les événemens de la guerre de l'indépendance. Sur les hauteurs de Dorchester, il me semblait fouler un sol sacré; à l'horizon, les clochers de Boston, étincelant au soleil, m'apparaissaient comme autant de phares de liberté. »

Cette fièvre d'enthousiasme dura plusieurs semaines; mais le futur millionnaire, absorbé dans sa contemplative rêverie, ne tarda pas à voir la fin de son modeste pécule. Il entra alors dans une imprimerie en qualité de commis et correcteur d'épreuves, remplit quelque peu sa bourse vide, et partit pour New-York, où il espérait trouver un champ plus vaste pour son activité. Tour à tour professeur, conférencier sur l'économie politique, écrivain à ses heures et suivant l'occasion, il essaya de tout, sans grand succès.

Le journalisme était encore dans l'enfance. Les quelques feuilles de New-York ne possédaient alors, en fait de personnel, que l'éditeur, propriétaire et rédacteur, deux ou trois compositeurs mal rétribués, et parfois, mais rarement, un correspondant à Washington pendant la session du congrès, lequel touchait, très irrégulièrement, de 25 à 40 francs par semaine, tout compris, même ses frais de poste. On était loin alors des 75,000 à 100,000 francs par ans alloués depuis à MM. G. Townsend et J. Howard, comme correspondans spéciaux. M. Bennett se rendit à Washington pour le compte du *New-York Enquirer*. Dans la bibliothèque du congrès, le hasard fit tomber entre ses mains un volume des lettres d'Horace Walpole. Les anecdotes piquantes, les descriptions familières, les

détails personnels sur les hommes du jour dont Walpole émaillait sa correspondance, le charmèrent et lui suggérèrent l'idée de recourir aux mêmes procédés pour donner à ses comptes-rendus des débats politiques plus de saveur et de montant. Son idée était bonne, et le *New-York Enquirer* y gagna crédit et renom ; mais l'auteur restait anonyme et, s'il apprenait son métier, il en vivait bien juste.

En 1835, il avait cependant réussi à mettre de côté la somme, importante pour lui, de 300 dollars, 1,500 francs. Après mûres réflexions, il alla trouver un jeune prote qui devait, lui aussi, devenir l'un des journalistes les plus éminens de New-York. Horace Greeley, le propriétaire du *New-York Tribune*, a raconté cette entrevue : « Bennett vint me trouver. J'étais à mes cases à composer. Sans mot dire, il plongea sa main dans sa poche, en retira une poignée d'argent qu'il étala sous mes yeux avec un peu d'or et un billet de 50 dollars. Il m'expliqua alors qu'il y avait là entre 200 et 300 dollars, et m'offrit de nous associer pour fonder un journal dont je serais l'imprimeur et lui l'éditeur. Je lui dis que la somme n'était pas suffisante. Sans insister il me quitta, et j'appris peu après qu'il créait le *New-York Herald*. »

Le bureau de ce journal, si répandu depuis, était plus que modeste. Une cave dans Nassau-Street ; dans cette cave, une chaise en bois, deux barils vides sur lesquels reposait une planche de sapin qui servait de pupitre et de table à plier, composaient tout le mobilier. Bennett débitait lui-même son journal au prix d'un sou. Éditeur, propriétaire, reporteur, teneur de livres, employé, garçon de bureau, vendeur, il cumulait tous ces emplois, rédigeant même les annonces pour ceux de ses cliens qui ne savaient pas écrire. Les recettes étaient modestes, et bien souvent le propriétaire du *Herald* se demanda s'il aurait assez pour régler le samedi la note de l'imprimeur et du marchand de papier, et s'il pourrait paraître le lundi.

Lui-même a raconté s'être vu fréquemment, tous comptes payés, avec 25 cents (1 fr. 25) dans sa poche, et cependant il travaillait dix-huit heures par jour, et il approchait de sa quarantième année. Peu sociable par nature, d'une excessive sobriété, il ignorait l'art de se faire des amis, de se concilier des sympathies. Il marchait droit devant lui, sans se lasser, sans se décourager, cherchant un point d'appui, son levier d'Archimède. Le hasard allait le lui mettre en main.

Un nommé Brandreth, pharmacien, avait inventé une pilule, sorte de panacée universelle qui devait en effet lui rapporter des millions. Brandreth pressentait d'instinct la puissance de l'annonce,

de la réclame. Il vint trouver Bennett, et lui offrit une somme fixe pour l'insertion de ses annonces dans sa feuille. Une somme fixe, payée chaque semaine, c'était ce que cherchait vainement Bennett : un revenu régulier, le paiement du prote et du papier assuré, les angoisses du samedi écartées. L'offre fut promptement acceptée, et le *New-York Herald* prit son essor. Un an plus tard, le format du journal était doublé et aussi le prix de vente ; il tirait à vingt mille exemplaires, rapportant déjà 5,000 francs par semaine à son fortuné propriétaire.

Le 23 avril 1838, le premier navire à vapeur parti d'Europe à destination des États-Unis, le *Sirius*, jetait l'ancre dans le port de New-York. Le *Great-Western* le suivait à quelques heures d'intervalle, inaugurant l'ère des communications rapides. James Gordon Bennett s'embarqua sur le *Sirius*, visita la France et l'Angleterre, s'assura des correspondans réguliers, puis, de retour à New-York, fréta un yacht chargé d'intercepter au large les vapeurs à destination de New-York et d'assurer à son journal la primeur des nouvelles d'Europe. Rien ne lui coûta pour devancer ses rivaux. Absorbé dans son œuvre, il dépensait sans compter pour gagner quelques heures ou même quelques minutes, semant largement, récoltant de même. Entre ses mains, le *Herald* devenait une puissance, le journal le plus exactement renseigné, le plus lu des États-Unis.

Mieux que tout autre, cet Écossais à tête froide, à l'imagination ardente, avait saisi le côté pratique et positif de ses compatriotes d'adoption, leur besoin de faits précis, d'informations détaillées et circonstanciées. Les Américains ne sont pas de ceux qui croient avoir une opinion parce qu'ils ont lu un article de journal. Ce qu'ils demandent à leur presse, c'est de leur fournir les matériaux à l'aide desquels ils se font à eux-mêmes une opinion personnelle. Le *New-York Herald* répondait à ce besoin.

Son succès exaspérait ses rivaux, et son éditeur n'avait pas le triomphe modeste. Aux attaques violentes dirigées contre lui, à la campagne entreprise, en 1840, par neuf des principaux journaux de New-York, aux insultes qu'ils lui prodiguaient, il répondait par des chiffres, mettant en regard le tirage réuni de ses adversaires, qui s'élevait à 36,550 exemplaires quotidiens, et celui du *Herald*, qui, à lui seul, dépassait alors 51,000, raillant les efforts impuissans des retardataires et annonçant hautement son intention de révolutionner la presse américaine.

Il le faisait comme il le disait. Imbue des traditions anglaises, la presse des États-Unis en suivait encore fidèlement les erremens. Ses articles lourds et pesans, solides, argumentatifs et signés *Honestus*, *Scævola*, *Americus*, *Publius*, *Scipio*, semblaient calqués

sur ceux d'Addison, Junius, Swift, Bolingbroke, dont ils imitaient les procédés et le style. James Gordon Bennett n'hésita pas à mettre de côté cet antique bagage. S'inspirant directement de la presse française, il lui emprunta ses alinéas redoublés, sa phrase brève et claire, sa polémique alerte et dégagée, ses articles courts, tout en multipliant les appréciations variées, et en ouvrant largement ses colonnes aux renseignemens commerciaux, financiers, politiques, littéraires, puisés aux meilleures sources.

L'annonce, admirablement comprise, puissamment encouragée et développée par lui, assurait au journal des recettes croissantes. Son éditeur n'avait pas oublié l'heureuse intervention de Brandreth. Depuis, il consacrait à cette branche importante une attention toute particulière, remaniant le système primitif, organisant un classement spécial, réduisant les prix, élargissant les cadres de sa publicité dans des proportions telles que le *Herald* du 13 avril 1869 contenait déjà quatre-vingt-seize colonnes, dont cinquante d'annonces ; la composition coûtait 3,000 francs par jour et le tirage absorbait plus de 11 tonnes de papier.

La pose du câble sous-marin, la guerre de sécession, la guerre de la Prusse et de l'Autriche, la guerre de France, ne firent qu'accroître la prospérité du *New-York Herald*. Pendant la guerre de sécession, M. James Gordon Bennett affecta jusqu'à 2 millions 1/2 aux dépenses de ses correspondans spéciaux. Le discours du roi de Prusse, après Sadowa, annonçant la paix avec l'Autriche, transmis par le câble sous-marin, lui coûta 36,500 francs. Admirablement servi par des hommes de premier ordre, dirigés par son fils James Gordon Bennett junior, propriétaire actuel du *Herald*, qu'il s'associait en 1866, il devançait les informations du ministère, du *Times* lui-même, et apprenait au gouvernement anglais, qui l'ignorait encore, la victoire que les troupes britanniques remportaient, en 1868, au cœur de l'Afrique, sous les ordres du général Napier.

On n'a pas oublié la scène curieuse qui se passa, en octobre 1869, au Grand-Hôtel, à Paris, entre James Gordon Bennett junior et H. M. Stanley, reporter du journal. Appelé de Madrid par une dépêche de son chef, Stanley arrive au milieu de la nuit et se rend dans la chambre de M. Bennett.

— Qui êtes-vous?

— Stanley.

— Ah! oui. Prenez un siège. J'ai une mission à vous confier.

Puis, se levant et jetant sa robe de chambre sur ses épaules :

— Où pensez-vous que soit Livingstone?

— Je n'en sais vraiment rien.

— Croyez-vous qu'il soit mort?

— Peut-être oui, peut-être non.

— Moi, je crois qu'il est vivant, et je vous envoie le chercher.

— Chercher Livingstone? Mais... c'est aller au cœur de l'Afrique.

— Possible. J'entends que vous le retrouviez,.. où qu'il soit, et que vous m'en rapportiez des nouvelles. Ah!.. il se peut qu'il soit à court. Vous prendrez avec vous de quoi le ravitailler de tout. Arrangez-vous, mais retrouvez Livingstone.

— Avez-vous réfléchi à ce que cela pourra coûter?

— Combien?

— Burton et Speke ont dépensé entre 75,000 et 125,000 francs, et je crois bien qu'il faut calculer sur 65,000 au moins.

— Très bien! Prenez 25,000 francs; quand ils seront dépensés, prenez-en 25,000 de plus, puis encore et encore, mais retrouvez Livingstone.

Et Livingstone fut retrouvé, secouru par le reporter du *New-York Herald*, qui devint l'un des explorateurs les plus en vue du continent noir. Et le jour même où le *New-York Herald* annonçait la grande nouvelle au monde, M. Stanley avisait M. Bennett qu'il s'était engagé d'honneur à faire tenir à la famille de Livingstone les lettres ouvertes que l'illustre voyageur lui avait confiées pour être remises à sa famille aussitôt la publication du *New-York Herald*.

— Télégraphiez-les par le câble.

— Cela coûtera 50,000 francs!

— Qu'importe! Nous aurons tenu la parole donnée par vous à Livingstone.

Le fondateur du *New-York Herald* mourut le 1er juin 1872, laissant une fortune énorme et un journal dont son fils a encore accru la réputation. Stanley lui demandant un jour s'il était vrai, comme le bruit en courait, qu'il eût l'intention de vendre son journal, il lui répondait :

— Ceux qui le disent se trompent. Il n'y a pas assez d'argent dans New-York pour payer *le Herald*.

VI.

Si nous nous sommes attaché de préférence à retracer la carrière de M. G. Bennett, c'est qu'il est, dans ce domaine, ce que les Américains appellent un *representative man*. Il fut le premier à tracer la voie, le plus hardi, et devint le plus riche; mais il n'est pas le seul, il s'en faut de beaucoup, auquel son journal ait rapporté une grande fortune. L'éditeur du *New-York Times* a refusé

5 millions du sien, et à New-York on peut citer plusieurs journaux dont l'immeuble seul représente une somme supérieure. D'autres paient un loyer qui varie de 250,000 à 500,000 francs par an. La résidence particulière de l'éditeur d'une feuille importante était évaluée, en 1870, à 2 millions 1/2. On en cite un autre dont les attelages ont coûté 750,000 francs, et qui offrait 500,000 francs pour un cheval capable de battre le fameux *Dexter*. Et pourtant la plupart de ces journaux ont débuté comme le *New-York Herald*: plusieurs avec un capital d'emprunt de quelques centaines de piastres.

Nulle part ailleurs la presse n'a aussi rapidement progressé qu'aux États-Unis. La première feuille américaine parut en 1704. Jusqu'en 1723, elle fut l'unique, et tirait à 16,000 exemplaires *annuellement*. En 1870, on compte 5,871 publications, avec 1 milliard 508 millions d'exemplaires; en 1886, 14,156, dont le tirage annuel dépasse 31 milliards (1).

Si, en regard de ces chiffres, nous relevons ceux que nous donnent les autres pays, nous trouvons, en 1870, pour la France, 1,668 publications; pour l'Angleterre, 1,456; pour la Prusse, 809; pour l'Autriche, 653; et enfin pour le monde entier, moins les États-Unis, un total de 7,642 journaux et revues, et pour les États-Unis seuls un total de 5,871, plus que doublé en 1886, et porté à 14,156. On peut, sans exagération, calculer qu'à l'heure actuelle la presse américaine égale à elle seule, en importance et en tirage, celle du reste du monde.

Ces chiffres expliquent, dans une certaine mesure, les fortunes rapides faites aux États-Unis, le développement et la prospérité de la presse étant une des manifestations multiples de l'activité publique; mais le journalisme est rarement la voie adoptée par les impatiens de fortune. Les éditeurs millionnaires sont et seront toujours l'exception, et, pas plus aux États-Unis qu'ailleurs, ils ne figurent dans les premiers rangs, sauf M. Gordon Bennett. Si l'on tient pour exacte la liste publiée en Angleterre, en 1884, des douze particuliers les plus riches du monde, sous le titre de *Millionnaires, and how they became so* (2), on verra qu'elle comprend quatre grands spéculateurs américains; un seul banquier, Rothschild, l'auteur de la liste n'ayant évidemment entendu que donner le chiffre de la fortune *personnelle* du plus riche des membres de cette famille; un journaliste américain, J.-G. Bennett; deux grands négocians américains et quatre membres de l'aristocratie anglaise. Sur ces douze

(1) *History of Journalism*, by Frederic Hudson Harper. New-York.
(2) Brochure in-8°. *Tit Bits offices*, London.

notabilités, les États-Unis en comptent sept, et sur les cinq premiers rangs en occupent quatre.

Nous reproduisons cette liste curieuse, en nous bornant à convertir en francs les sommes indiquées en livres sterling :

Noms.	Nationalité.	Capital.	Revenu annuel.
—	—	—	—
Jay Gould,	Américain,	1.375.000.000	70.000.000
J.-W. Mackay,	id.	1.250.000.000	62.500.000
Rothschild,	Anglais,	1.000.000.000	50.000.000
C. Vanderbilt,	Américain,	625.000.000	31.250.000
J.-P. Jones,	id.	500.000.000	25.000.000
Duc de Westminster,	Anglais,	400.000.000	20.000.000
John-J. Astor,	Américain,	250.000.000	12.500.000
W. Stewart,	id.	200.000.000	10.000.000
J.-G. Bennett,	id.	150.000.000	7.500.000
Duc de Sutherland,	Anglais,	150.000.000	7.500.000
Duc de Northumberland,	id.	125.000.000	6.250.000
Marquis de Bute,	id.	100.000.000	5.000.000

Au-dessous de ce chiffre, il est encore bon nombre de millionnaires, même en admettant qu'on ne puisse figurer au livre d'or à moins de posséder 1 million de livres sterling. La statistique suivante, que nous empruntons à la même brochure, en évalue le nombre total à 700, ainsi répartis :

Angleterre	200
États-Unis	100
Allemagne et Autriche-Hongrie	100
France	75
Russie	50
Indes	50
Autres pays	125

Ces statistiques, ainsi que les évaluations précédentes, ne sauraient, croyons-nous, être qu'approximatives. Il est toujours difficile de connaître exactement la fortune d'un individu ; souvent ceux-là mêmes qui l'exagèrent du vivant de son détenteur en réduisent le chiffre quand il s'agit, lui mort, d'acquitter les droits de mutation. Puis, la plupart des millionnaires sont discrets d'ordinaire, et enfin on ne saurait qu'après réalisation déterminer la valeur exacte d'un portefeuille important dont les titres sont soumis à d'incessantes fluctuations de hausse et de baisse.

La plupart des grandes fortunes, déduction faite des fortunes patrimoniales aristocratiques, ont été édifiées, avons-nous dit, dans le cours des dernières années. Cela est surtout vrai, et pour les causes que nous avons indiquées, en ce qui concerne les États-

Unis. M. Jay Gould, le premier des millionnaires, le roi des chemins de fer américains, a cinquante ans à peine, et c'est en quelques années qu'il a gagné les sommes énormes qui font de lui l'homme le plus riche du monde. Son père, modeste fermier de Roxbury, dans l'état de New-York, augurait mal de l'avenir de ce fils, qu'il envoyait chercher fortune à l'âge de douze ans, lui remettant pour tout capital un vêtement de rechange et 2 shillings, ajoutant : « Tire-toi d'affaire comme tu pourras : tu n'es bon à rien ici. » Et Jay Gould s'est tiré d'affaire.

Non sans peine, à en juger par sa biographie, mais rapidement à coup sûr. Trois ans plus tard, c'est lui qui assiste les siens. Associé dans un chantier, il en devient seul propriétaire, y installe son père en qualité de gérant, et travaille nuit et jour pour conquérir un brevet d'ingénieur. A dix-huit ans, il soumissionne des travaux publics, dirige des équipes d'ouvriers, s'exerce au maniement des hommes, se surmène, tombe gravement malade, et, à peine rétabli, se remet à l'œuvre. Il crée une tannerie, fonde une ville qui porte son nom : Gouldsborough. A vingt-cinq ans, il possédait déjà 100,000 dollars. Sept ans plus tard, il décuplait son capital, inaugurant, par un terrible coup de bourse, sa prise de possession de la voie ferrée de l'Érié et sa future royauté des chemins de fer.

Mais, non plus que les royautés politiques, les royautés industrielles ou financières ne sont à l'abri des coups du sort et des haines de leurs ennemis. Plus sa fortune grandissait, plus Jay Gould voyait croître le nombre des siens. Possesseur de l'Érié, il prétendit s'adjoindre la ligne de Susquehanna, qui complétait son réseau. Il s'en porta acquéreur ; mais ses adversaires soulevèrent des contestations légales qui retardaient sa prise de possession. Il n'en tint compte, prétendit passer outre et fit occuper la voie par ses agens et ses ouvriers. Cet appel à la force exaspéra les résistances. S'il était maître d'une extrémité de la ligne, ses opposans tenaient l'autre, et l'on vit pour la première fois ce spectacle étrange d'un duel gigantesque à coups de locomotives se ruant l'une sur l'autre, amenant des renforts de centaines d'hommes à chacun des deux camps, la plus forte et la plus intrépidement chauffée écrasant sa rivale, tuant et blessant mécaniciens et chauffeurs.

Jay Gould l'emporta, par la force d'abord, légalement ensuite. Il disposait, affirmait-on, de la législature de l'état, des magistrats, de la presse. Dans cette circonstance, il n'avait pas hésité à jouer sa vie ; quelques années plus tard, il jouait sa fortune entière dans la partie la plus formidable que l'on ait encore vue aux États-Unis.

C'était en 1873, sous la présidence du général Grant. La paix était conclue entre le Nord victorieux et le Sud écrasé. Les mesures

protectionnistes adoptées avaient donné une impulsion prodigieuse au mouvement commercial de l'Union, mais le marché était encore surchargé de papier-monnaie ; l'or se maintenait à un prix élevé, accaparé qu'il était par un petit nombre de spéculateurs intéressés à soutenir les cours. Jay Gould était le plus important de tous, et telle était déjà sa suprématie financière, qu'il contrôlait en maître le marché du numéraire. Seul, le trésor public échappait à son action ; aussi suivait-il d'un œil attentif la politique du président, anxieux de connaître les mesures auxquelles il s'arrêterait quant à l'encaisse métallique du trésor, soupçonnant un mystère et peut-être un piège dans le secret soigneusement gardé et que ses émissaires ne parvenaient pas à deviner.

La baisse de l'or devait entraîner celle des actions de chemins de fer, dont il était gros porteur. D'autre part, le pays tout entier réclamait la reprise des paiemens en numéraire ; on pressait le gouvernement de prendre résolument l'initiative de ramener l'or dans la circulation ; pour cela, on lui demandait d'autoriser le ministre des finances à en vendre à la Bourse d'importantes quantités immobilisées dans ses caisses et de venir ainsi en aide aux baissiers, impuissans à tenir tête à Jay Gould et à ses adhérens. Le président et ses ministres accéderaient-ils aux demandes de l'opinion publique ?

Pour éclaircir ses doutes, Jay Gould offrit au président une fête splendide, dont on fit grand bruit ; il espérait obtenir du général Grant, dans le cours de la conversation, quelques indications sur le parti auquel le cabinet s'arrêterait, ou, à tout le moins, faire croire au public à un accord entre le gouvernement et lui, mais le taciturne président resta muet comme un sphinx. A la fin seulement, pressé de questions indirectes et d'allusions à la prospérité dont les hauts cours étaient l'indice, suivant ses interlocuteurs, il sortit de son silence pour dire que « ces hauts cours lui paraissaient plus factices que réels, et que cette bulle de savon pouvait aussi bien crever alors que plus tard. » Les ennemis de Jay Gould affirment que le lendemain il faisait savoir au général Porter qu'il mettait un demi-million en or à sa disposition s'il consentait à user de son influence en haut lieu pour obtenir que le cabinet restât neutre. Cette proposition aurait été rejetée.

L'or était à 140. Prévenu, au mois de septembre, par un de ses affidés, que le gouvernement avait décidé d'entrer prochainement en campagne en mettant à la disposition du marché des quantités d'or considérables, M. Jay Gould prit l'initiative d'une brusque hausse, et une lutte financière, comme les vieux murs de Wall-Street n'en avaient pas encore vue, s'engagea dans le *gold room*. « Dans

l'après-midi, l'or était à 144. En cette seule journée, les transactions dépassèrent 239 millions de dollars (1,200 millions de francs.) Toute l'attention se concentrait sur Jay Gould. Pendant plusieurs jours les affaires furent suspendues. De toutes les parties du monde l'or affluait à New-York. L'encaisse métallique des banques d'Angleterre et de France diminua ; le télégraphe transmettait des ordres de vente et d'achat par millions à la fois. Jamais New-York n'avait assisté à pareil spectacle : l'or montant sans cesse, gagnant vingt unités en deux jours, s'accumulant dans les mains d'un seul homme.

« Des placards affichés demandaient la tête de celui qui mettait l'état en péril ; on menaçait de le pendre haut et court. Au milieu de cette tempête, dans laquelle des fortunes sombraient en quelques instans, ce petit homme pâle, maigre, silencieux, dont le nom était dans toutes les bouches, dirigeait la campagne du fond de son cabinet, dont une bande de pugilistes armés défendait l'accès. Avec un calme imperturbable, il transmettait ses ordres, qui révolutionnaient le marché monétaire des États-Unis. Un courtier allemand, Speyer, achetait en quelques heures pour 200 millions d'or et devenait fou au milieu des menaces dont il était l'objet ; un autre, Jim Fisk, tombait la tête cassée d'une balle de revolver. »

Prises à l'improviste par cette hausse inattendue de l'or qui montait à 160 et par la dépréciation du papier et des valeurs, vingt-sept maisons de banque de premier ordre suspendaient leurs paiemens, entraînant avec elles un grand nombre de maisons de commerce. A la demande des négocians et des financiers atterrés, le conseil des ministres se réunissait à Washington. Le président et les membres du cabinet absens, mandés en toute hâte, accouraient pour conjurer un plus grand désastre. Le ministre des finances recevait l'ordre de commencer les ventes d'or et de mettre 220 millions à la disposition des banques d'état, obligées de restreindre leurs avances sur dépôts de titres (1). Mais Jay Gould avait devancé ces mesures ; opérant une volte-face hardie, profitant des hauts cours pour réaliser sur l'or, des bas cours qui entraînaient toutes les valeurs pour acheter des actions, il sortait de cette crise formidable plus riche que jamais, roi incontesté des chemins de fer américains.

VII.

Cornélius Vanderbilt fut celui des bateaux à vapeur, et il s'en fallut de peu que ce devancier de Jay Gould ne réunît entre ses

(1) *Harper's Weekly*, 4 octobre 1873, New-York.

mains le double monopole de la navigation et des voies ferrées. Quand la mort le prit, le 3 août 1876, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le commodore, comme on l'appelait depuis plus d'un demi-siècle, n'était pas seulement l'homme le plus riche et le plus en vue des États-Unis, mais le président et le maître des plus importantes lignes de l'Union.

Né, le 27 mai 1794, d'une famille hollandaise émigrée aux États-Unis quatre-vingts ans auparavant, il fut le second d'une lignée de neuf enfans. Son père, modeste fermier de l'état de New-York, subvenait avec peine aux besoins de sa nombreuse famille. De bonne heure, Cornélius Vanderbilt dut se suffire à lui-même. La ferme paternelle était située sur les bords de l'Hudson; un chaland servait au transport des produits. Il obtint de son père qu'il lui en confiât le maniement, et il débuta par convoyer des passagers d'une rive à l'autre. Grand, vigoureux, bien découplé, marin consommé, il se fit remarquer par sa hardiesse, et, pendant la guerre de 1812, les autorités militaires de New-York s'en remirent à lui du soin de ravitailler les six forts qui couvraient la ville. Il s'en acquitta avec zèle et profit, et à dix-neuf ans il s'estimait assez bien dans ses affaires pour se marier.

A vingt-trois ans, il possédait 9,000 dollars et plusieurs chaloupes à voiles; mais l'apparition, sur les eaux de l'Hudson, des premiers bateaux à vapeur de Fulton et Livingston le fit réfléchir. Il comprit la supériorité de ce moteur nouveau, vendit ses chaloupes et offrit ses services à un nommé Gibbons, possesseur d'un steamer, et qui entreprenait de lutter contre le monopole octroyé par l'état de New-York à Fulton et à son associé. Si, plus tard, Cornélius Vanderbilt apprécia fort les monopoles de fait et en usa largement, il était alors l'adversaire décidé des monopoles légaux; aussi Gibbons trouva en lui l'homme énergique dont il avait besoin pour soutenir ses droits et faire prospérer son entreprise. L'une des rives de l'Hudson relevait des autorités de New-York, l'autre de la juridiction de New-Jersey, et la législature de cet état ne reconnaissait pas à l'état voisin le droit de concéder un monopole sur une rivière limitrophe. Jusqu'en 1829, Vanderbilt lutta sans relâche, réduisant les prix de transport, augmentant sa fortune, accroissant le nombre et la qualité de ses bâtimens.

En 1846, nous le retrouvons établi à New-York. Ses affaires avaient dû prospérer, car, dans une liste des principaux habitans de cette ville, qui ne possédait alors qu'une population de 400,000 âmes, nous relevons son nom avec l'indication suivante : « Cornélius Vanderbilt, d'origine hollandaise, 750,000 dollars. » New-York ne comptait encore que seize individus dont la fortune dépassât 1 million

de dollars; mais qui s'y souvient aujourd'hui des modestes millionnaires de cette époque : les Brandegee, Browne, Barclay, Grover, Ward, Leggett et autres?

Il avait treize enfans, dont neuf filles. De ses quatre fils, l'un, Francis, mourut en bas âge. Il les éleva durement, comme il avait été élevé lui-même. La sensibilité n'était pas sa note dominante. Despote par tempérament, il gouvernait sa famille avec une main de fer. Il n'aimait guère alors son fils aîné, William-Henry; il avait une antipathie marquée pour le second, Cornélius-Jérémiah, épileptique, irritable et sombre, indolent et joueur, dont la santé délicate l'humiliait par son contraste avec sa propre vigueur. Son favori paraissait être le cadet, George; il n'hésitait cependant pas à s'en séparer et à l'envoyer à l'école de West-Point.

De bonne heure il plaça son fils aîné en qualité de commis dans une maison de banque. William tenait de lui la persévérance, la volonté obstinée. Entré aux appointemens de 150 dollars (750 fr.) par an, il en gagnait 1,000 trois ans plus tard, s'éprenait de miss Louisa Kissam et l'épousait, malgré les remontrances de son père.

— De quoi vivrez-vous? lui demandait le commodore, déjà riche à millions.

— Des dix-neuf dollars que je gagne par semaine.

— William, je vous ai déjà dit et je vous répète que vous n'êtes et ne serez jamais qu'un sot.

Et il s'en tint là, aussi bien en fait de bénédiction paternelle que de dot. Quand, quelques années plus tard, William, qui se surmenait de travail, tomba malade et se vit dans l'impossibilité de continuer ses occupations sédentaires, il lui acheta cependant une petite ferme dont il lui fit présent, ajoutant : « Je vois bien que je suis le seul de notre race capable d'autre chose que de remuer la terre (1). »

En 1848, la découverte des mines d'or sur les rives du Sacramento provoqua une émigration considérable. La Compagnie du Pacifique, en possession du transit par Panama, transportait les voyageurs à raison de 600 dollars (3,000 fr.) de New-York à San-Francisco. Vanderbilt vit une fortune à faire en créant une concurrence, à moitié prix, par Nicaragua. Il ne se trompait pas; ses mesures furent promptement prises, et pendant plusieurs années cette ligne nouvelle lui rapporta 5 millions annuellement.

L'idée lui vint, en 1853, de se reposer de ses labeurs, de visiter l'Europe et de jouir quelque peu de son énorme fortune. Il était alors, sans conteste, l'un des hommes les plus riches des États-

(1) *The Vanderbilts*, by Croffut, 1 vol. in-8°; Griffith et Cie. Londres.

Unis; son revenu égalait celui des rois, dont il n'avait aucune des charges. Il fit construire et équiper le plus beau yacht qu'on eût encore lancé, le *North-Star*, de 2,000 tonneaux, l'aménagea comme un palais flottant, et s'embarqua avec sa famille pour visiter successivement l'Angleterre, la France, l'Italie, la Russie, la Turquie, étonnant l'Europe de son faste, mais n'oubliant pas ses humbles débuts. En arrivant à New-York, son yacht jetait l'ancre en face de la ferme où s'était retirée sa mère, qu'il vénérait. Par son ordre, on saluait de vingt et un coups de canon la vieille demeure qu'elle habitait, et il consacrait cette première journée de son retour à lui raconter ses voyages.

La guerre de sécession mit en relief certains traits de son caractère. On sait la terreur que causa l'apparition soudaine, dans les eaux de l'Union, du navire confédéré le *Merrimac*. En peu de temps, ce navire blindé et à éperon balaya les côtes des États-Unis, coulant bas les navires de guerre, capturant les bâtimens de commerce, jusqu'au jour où l'arrivée du *Monitor* le contraignit à se réfugier dans une anse du James-River. Mais on craignait que le *Merrimac*, de marche supérieure, ne réussît à éluder la vigilance de son rival et à reprendre le large. Dans cette conjoncture, le président Lincoln fit appeler Vanderbilt pour lui demander son concours.

— Combien prendriez-vous pour immobiliser le *Merrimac* ou lui barrer la route?

— Mon concours n'est pas à vendre, et je ne suis pas homme à spéculer sur les malheurs de mon pays.

L'entretien était mal engagé. Le président restait perplexe, embarrassé. Le commodore rompit enfin le silence :

— J'ai un navire que je crois de taille à se mesurer avec ce corsaire. Donnez-moi les hommes, je prendrai le commandement et me charge de cette affaire. Je n'y mets qu'une condition, c'est d'être maître absolu de mes mouvemens et de ne relever en rien de l'amirauté.

Le président se confondit en remercîmens. Trente-six heures après, le *Vanderbilt*, le plus rapide et le plus solide bâtiment de sa flotte, son orgueil, celui qu'il avait fait construire d'après ses plans et des plus coûteux matériaux, pénétrait dans le James-River, aux applaudissemens de la garnison de la citadelle Monroe. Le commodore, alors âgé de soixante-sept ans, le dirigeait lui-même et répondait avec sa brusquerie habituelle à l'officier qui se rendait à son bord et lui demandait ce qu'il pouvait faire pour lui venir en aide :

— Rien autre chose que vous tenir tranquille et me laisser faire.

Et il manœuvra si bien que le *Merrimac*, bloqué, n'osa pas se mesurer avec ce redoutable adversaire et dut désarmer dans son anse.

Ce danger écarté, Vanderbilt remit à un officier de marine le commandement de son navire, offrant au gouvernement d'en disposer jusqu'à la fin de cette guerre, qui devait, outre ses contributions volontaires, lui coûter la vie de son fils favori. La paix conclue, le gouvernement garda le *Vanderbilt*, faisant voter par le congrès des remercîmens à son généreux propriétaire. Vanderbilt accueillit fort mal la délégation chargée de lui remettre copie des résolutions du congrès, demandant si c'était ainsi que devait se conduire un grand pays, et de quel droit il s'appropriait ce qui n'était qu'un prêt. Déconcertés, les délégués lui représentèrent qu'il devait y avoir un malentendu et qu'on lui rendrait son navire.

— Allez au diable! répliqua le commodore exaspéré, et gardez-le, puisque vous l'avez pris. Ce n'est pas une affaire pour moi, il m'en reste bien d'autres.

Et il disait vrai. Sa flotte comptait alors près de cent navires, disséminés sur toutes les mers.

La mort de son fils cadet, son favori, lui fit enfin tourner les yeux vers William, son aîné, qui menait habilement sa ferme et commençait à prospérer. Il l'observait avec attention, sans l'aider toutefois, désireux de voir s'il se tirerait seul d'affaire. Une circonstance singulière lui fit bien augurer de l'avenir de ce fils et amena entre eux un rapprochement inattendu. William offrit un jour à son père de lui acheter le fumier de ses écuries. Il en avait besoin pour sa ferme, et le transportait chez lui de l'autre côté de la baie à bord d'un chaland.

— Combien m'en donneras-tu? dit le commodore.

— Quatre dollars le chargement.

— C'est entendu, répondit le commodore, plus convaincu que jamais que son fils n'entendait rien aux affaires, le prix proposé étant double de celui qu'il eût accepté.

Le lendemain, il se rend au débarcadère et y trouve son fils. Le chaland, chargé, allait mettre à la voile.

— Combien de chargemens y a-t-il là, Bill?

— Combien?.. mais un seul.

— Allons donc! Il y en a trente au moins.

— Du tout. Quand je traite pour un chargement, j'entends tout ce que le chaland peut porter.

Et il prit le large, laissant le commodore stupéfait. Le matelot témoin de l'anecdote ajoutait : il resta là tant que le chaland fut en

vue, et m'est avis qu'à dater de ce jour il se fit une tout autre idée de la capacité de M. William (1).

Peu après, en effet, il l'appelait à New-York, l'associait à ses affaires et se déchargeait peu à peu sur lui de l'écrasant fardeau de ses entreprises multiples.

Il avait soixante-dix ans quand, tout à coup, renonçant à la navigation, il vendit sa flotte et tourna son attention du côté des chemins de fer. On s'en étonna fort, et ses amis ne se firent pas faute de prédire qu'il allait compromettre dans ces spéculations nouvelles pour lui son immense fortune. Il n'en fut rien; il opéra si habilement sur ce nouveau terrain qu'il la doubla. En 1862, il achète le chemin de fer de Harlem; celui de l'Hudson en 1863. Ses rivaux font baisser le cours des actions; il reprend sous main toutes celles qui sont offertes. On multiplie les ventes, il multiplie les achats. Il sait qu'il a tous les titres, que l'on opère à découvert, il attend; puis, quand vient l'heure de la livraison, il fait monter les prix, tient ses ennemis à la gorge et ne les lâche qu'après leur avoir fait payer cher les frais de la campagne.

En 1864, il s'empare de la ligne de Central, puis de celle de l'Érié, soutenant contre Drew, Gould et James Fisk une lutte acharnée; un moment, sur le point de succomber, James Fisk ayant créé des titres faux dont il inonde le marché; mais sa persistance l'emporte, il les tient enfin à sa discrétion et leur fait payer 9 millions de dollars (45 millions de francs) d'indemnité. En cinq années, il ajoutait à sa fortune 125 millions de francs. Il avait alors quatre-vingts ans, et sa charpente solide, sa puissante ossature, semblaient défier la vieillesse. Sa mémoire prodigieuse et tenace lui permettait de suivre sans effort ses entreprises multiples et d'en embrasser l'ensemble. Rarement il consultait ses livres, mais fréquemment un petit carnet de quelques sous qui ne le quittait pas et qu'il surchargeait d'hiéroglyphes indéchiffrables pour tout autre que pour lui. Brouillé dès son enfance avec l'orthographe, il était incapable de rédiger une lettre sans fautes, et jusqu'à la fin de ses jours il écrivit *boylar* pour *boiler*. En revanche, il dictait avec une netteté et une concision remarquables. Ses lettres étaient des modèles de brièveté, et le plus sûr moyen de l'irriter était de lui écrire longuement.

— On peut tout dire en une page, affirmait-il. Ceux qui en écrivent deux sont des idiots qui gaspillent plus de mots qu'il n'est nécessaire.

Il en était ménager, aussi bien dans sa correspondance que dans sa conversation, parlant rarement de lui-même, simple dans ses

(1) *The Vanderbilts*, p. 62.

goûts, n'ayant d'autre passion que le whist. A quatre-vingt-un ans, il se laissa aller pour la première fois peut-être à un accès d'orgueil :

— Depuis que je suis né, dit-il, j'ai gagné en moyenne 1 million de dollars (5 millions de francs) par année, mais ce qui m'en plaît le plus, c'est que j'en ai fait gagner chaque année trois fois autant à mes concitoyens.

Il disait vrai, mais ne disait pas tout. A cette époque, il était l'homme le plus riche du monde, plus riche qu'Astor et Stewart, qui le précédaient de peu dans la tombe. Outre les legs particuliers qu'il faisait et qui dépassaient 75 millions de francs, il laissait en mourant 450 millions de francs à son fils aîné William H. Vanderbilt.

Une pareille fortune est un pesant fardeau. William H. Vanderbilt en fit l'épreuve, et bien souvent il regretta, au milieu de sa royale opulence, dans son palais de la cinquième avenue, orné de tableaux de grand prix et d'objets d'art, le temps heureux où il vivait sans soucis dans sa ferme de Staten-Island. Il tenait de Cornélius Vanderbilt l'intelligence des affaires, la volonté et la persévérance ; de sa mère une nature généreuse et simple ; mais il ignorait l'art que possédait son père, de s'abstraire des préoccupations, de déposer chaque soir le fardeau du jour pour le reprendre, reposé, le lendemain. Il n'avait ni sa robuste santé ni sa merveilleuse facilité de travail. Il y suppléait par un labeur opiniâtre. Sous son habile administration, sa fortune grandissait toujours, mais ses forces s'usaient.

Ce millionnaire se lamentait de l'être ; ce simple citoyen, plus riche qu'aucun souverain, en butte à la haine des uns, à l'envie des autres, aux convoitises de tous, assailli de lettres menaçantes ou suppliantes, point de mire de mille intrigues, pliait sous le fardeau de son opulence. « Une fortune de 200 millions de dollars (plus de 1 milliard de francs), écrivait-il à un de ses amis, est un fardeau trop lourd pour un homme. Ce poids m'écrase et me tue. Je ne veux pas imposer une pareille situation à l'un de me fils. Je n'en recueille aucun plaisir, je n'en retire aucun bien. En quoi suis-je plus heureux que mon voisin qui possède un demi-million ? Il goûte mieux que moi les vraies jouissances de la vie. Sa maison vaut la mienne, sa santé est meilleure, il vivra plus longtemps, et lui, du moins, peut se fier à ses amis. Aussi, quand la mort me déchargera des responsabilités que je porte, j'entends que mes fils se partagent, avec cette fortune, les soucis qu'elle impose. »

Il mourait un an après, laissant en dons et charités 500 millions de francs, et léguant à chacun de ses deux fils, Cornélius et Wil-

liam, déjà immensément riches, 250 millions de francs. Sa mort fut un événement à New-York, et le *Sun*, parlant de son testament, disait :

« Jamais homme ne signa pareil document. On a vu des rois mourir laissant d'immenses trésors, des empereurs ont pris la fuite emportant dans leurs fourgons des coffres regorgeant de richesses; des financiers ont jonglé avec des millions ; des banquiers ont édifié des fortunes ; mais jamais on n'a vu un simple particulier distribuant à sa guise, en munificences incalculables, millions sur millions en espèces solides et palpables. L'imagination reste confondue devant ce ruissellement d'or, devant ces centaines de millions, mots dont le sens et la signification échappent à l'entendement, dont on ne peut se rendre compte qu'approximativement et par comparaison, réalités pourtant, que la volonté d'un homme distribue à droite et à gauche comme s'il s'agissait de pommes mûres. »

VIII.

Ainsi que tous les hommes partis de rien et parvenus à une fortune colossale, le fondateur de la dynastie des Vanderbilt eut des détracteurs et des ennemis, et ce n'est pas l'un des moins curieux spectacles que nous offre la démocratie américaine, celui d'un millionnaire défendu par les ouvriers; des membres de la puissante corporation des *Chevaliers du travail* proclamant hautement l'utilité et la légitimité du capital. « De quel droit prodigue-t-on à cet homme des épithètes offensantes? s'écriait l'un d'eux dans un *meeting* public. Les 10 millions d'ouvriers auxquels il amenait de Chicago les blés nécessaires à leur subsistance, les centaines de millions de voyageurs qu'il transportait sur ses bateaux à vapeur et ses chemins de fer, ont tous bénéficié de son esprit d'entreprise. Pas un sur cent mille ne l'a vu, ne le connaît, ne saurait juger l'homme privé, ses qualités ou ses défauts. Nous parlons des capitalistes comme si leur fortune ne profitait qu'à eux ; mais que faisait Vanderbilt des sommes énormes que marchandises et voyageurs accumulaient dans ses caisses? Il salariait des milliers d'ouvriers et d'employés, construisait une voie ferrée de New-York à Chicago, réduisait le prix des transports. Il édifiait un palais, dites-vous, et l'ornait d'œuvres d'art? Mais cela représentait une bien minime fraction des sommes employées par lui pour créer de nouveaux moyens de communication, construire des bateaux plus solides et plus vastes. S'il ne l'eût pas entrepris, un autre l'eût fait ; soit, mais, comme lui, cet autre en eût retiré les mêmes avantages. Souhaitons plutôt que le pays continue à pro-

duire de pareils hommes. Il en faut pour perfectionner notre organisation commerciale et l'amener à un point tel que nous puissions nous procurer au taux le plus minime possible les nécessités et le confort de la vie (1). »

Ces protestations éloquentes et sincères ont toutefois peu de chances de prévaloir contre les revendications socialistes, et de calmer les appréhensions, plus dignes d'intérêt, de la grande masse du public, qui, aux États-Unis, s'alarme et s'inquiète de l'accumulation croissante des capitaux dans un petit nombre de mains. Ces appréhensions se sont fait jour dans un curieux volume, publié à Boston par MM. Houghton, Mifflin et Cie, sous le titre de : *Certain dangerous tendencies in American life*. L'auteur insiste sur les dangers que font courir à la république et à l'ordre social les moyens d'action dont disposent des syndicats puissans, dirigés par des hommes colossalement riches. Il signale l'influence qu'ils exercent sur la presse, dont ils possèdent les principaux organes, et à l'aide de laquelle ils dirigent l'opinion publique et dictent des lois aux législateurs. A l'en croire, cette mainmise sur le pouvoir législatif serait absolue.

Il signale aussi, et avec non moins de force et de preuves à l'appui, l'idée, chaque jour plus répandue, qu'un gouvernement fort est devenu nécessaire, que le suffrage universel n'a pas répondu à ce que l'on attendait de lui, que les masses, incapables de gouverner, confient le pouvoir aux médiocrités, qu'enfin la constitution n'a pu prévoir des périls inconnus à l'époque où on l'a rédigée et votée, et qu'elle ne fournit aucun moyen de les conjurer. Il résume les aspirations actuelles des classes ouvrières et moyennes, qui réclament : la suppression des syndicats financiers ; l'établissement d'une taxe progressive sur le revenu, et limitative quant au chiffre de la fortune ; l'interdiction de posséder et détenir au-delà d'une certaine quantité de terres.

Aux États-Unis comme ailleurs, et plus qu'ailleurs peut-être, les grandes fortunes, récentes et soudaines, ont éveillé de terribles animosités, et cependant, aux États-Unis plus que partout ailleurs, elles sont, pour la plupart, aux mains de gens sortis des classes populaires, artisans de leur prospérité. Bien peu remontent à une ou deux générations, et, de toutes les aristocraties, celle de l'argent semble à coup sûr la plus démocratique, puisqu'elle seule est accessible à tous et que tous y peuvent prétendre. L'envie ne suffirait donc pas à expliquer les sentimens complexes qu'inspire la ploutocratie aux masses américaines. Elles voient en elle un danger

(1) *A plain man's talk on the Labour question;* Harper, New-York.

pour l'état, une menace pour les institutions sociales, un facteur nouveau qui s'impose aux appréhensions de tous.

Dans un livre récent : *Wealth and progress* (1), l'auteur, M. George Gunton, a mis en un jour saisissant l'acuité de ces haines modernes ; il en donne ses raisons et insiste particulièrement sur les dangers de cette demi-science économique qui égare et trouble les instincts les plus droits. A cela nous ne contredisons pas, mais, suivant nous, il faut remonter plus haut que les théories socialistes allemandes, d'importation et surtout d'acclimatation récente, pour retrouver les causes premières de l'état d'esprit actuel.

Ces causes, nous les discernons ailleurs. De grandes déceptions expliquent ces rancunes profondes. Par des voies différentes, les États-Unis se trouvent aboutir aux mêmes résultats que l'Europe : à de grandes fortunes contrastant avec de grandes misères, au socialisme menaçant, à la haine des classes, à tout ce que leurs publicistes et leurs hommes d'état avaient signalé, dans l'ancien monde, comme la conséquence inévitable des institutions monarchiques. Pendant un demi-siècle, de 1800 à 1850, ils avaient vu se dérouler avec une incomparable grandeur le rêve humanitaire et religieux des *Pilgrim Fathers;* la république naissante devenait, ainsi qu'ils l'avaient souhaité, l'asile, le refuge des déclassés, des malheureux, des dévoyés du monde entier, le vaste creuset où venaient se fondre, s'épurer les misères humaines, et d'où surgissait l'état modèle, unique, donnant à l'univers étonné le spectacle d'un peuple enrichi par le travail, moralisé par le christianisme, réalisant enfin l'idéal de tolérance et de liberté vainement poursuivi par les sages, les philosophes, les penseurs de tous les temps et de toutes les races.

De ces misères accumulées faire une richesse ; de ces émigrans en haillons, des citoyens libres ; de ces cœurs ulcérés de haines et de colères, des âmes chrétiennes ; de ces femmes perdues, d'honnêtes mères de familles ; de ces enfans ignorans, des hommes instruits ayant conscience de leurs devoirs et de leurs droits ; de tous enfin des membres utiles d'une communauté fraternelle, telle était la généreuse vision des pères de la république, des prédicateurs, des missionnaires de Boston, des admirateurs de Washington. Au grand air de la liberté, les utopies malsaines se dissiperaient devant la véritable égalité d'une aisance générale ; les haines socialistes désarmeraient ; l'effet disparaîtrait avec la cause.

Et pendant plus d'un demi-siècle, les faits leur avaient donné raison. La misère semblait inconnue sur ce sol fertile ; inconnus

(1) 1 vol. in-8°, Macmillan et C°. Londres.

aussi le luxe d'une cour, l'opulence d'un petit nombre insultant à la pauvreté de tous ; inconnues, ces grandes fortunes héréditaires, apanages d'une aristocratie dominatrice et exclusive. Mais en peu d'années tout change. Brusquement on se trouve en présence d'un état de choses nouveau, d'une lutte pour l'existence aussi âpre qu'en Europe, d'un peuple d'ouvriers dont la vie précaire oscille entre la grève volontaire et le chômage imposé, d'une oligarchie disposant d'énormes capitaux en face d'organisations ouvrières comptant leurs adhérens par centaines de mille. D'un côté, l'argent : de l'autre, le nombre; partout la lutte.

Du premier coup, dans cette voie nouvelle, les États-Unis ont dépassé l'Europe. Chez eux, semble-t-il, tout prend des proportions démesurées ; la vie, plus intense, aboutit à des manifestations plus puissantes ; l'effort, plus vigoureux, à des résultats plus grands. Aussi les voyons-nous, dans cette course aux millions, dépasser en quelques années la riche Angleterre, conquérir les premiers rangs au livre d'or des millionnaires, et parer leurs opulentes héritières des plus nobles titres de la vieille aristocratie européenne.

Si chez eux les fortunes sont plus gigantesques, elles sont encore, et pour le moment, moins nombreuses qu'en Angleterre. L'étude comparative des grandes fortunes britanniques nous montrera toutefois que, dans le Royaume-Uni comme en Amérique, la plupart des millionnaires se recrutent parmi les classes moyennes. Les Astor et les Stewart, les Belmont, les Westmore et les Lorillard de New-York, les Munn de Chicago, les Lyman et les Perkins de Boston, ne sont pas les seuls représentans de la démocratie millionnaire. En Angleterre aussi, la classe moyenne, et même ouvrière, voit nombre des siens s'élever aux premiers rangs. L'exemple de sir Robert Peel, partant de rien pour conquérir, avec une grande fortune, la situation la plus élevée à laquelle un homme puisse aspirer dans son pays, a eu des imitateurs, et si son génie politique eut peu d'égaux, bien d'autres on su l'égaler et le devancer dans le domaine du commerce et de l'industrie. Les Budgett de Bristol, les Brassey et les Ryland de Manchester, les Young et les Napier de Glasgow, les Moore, les Cowen, les Guy de Londres, tous sortis des rangs du peuple, ont aujourd'hui des successeurs plus riches qu'eux, dont l'opulence démocratique peut lutter avec celle de la plus puissante aristocratie du monde.

George Peabody, aussi connu comme millionnaire que célèbre comme philanthrope, s'adressant un jour à un nombreux auditoire de jeunes écoliers américains, leur disait, emporté par la chaleur de son allocution, que chacun d'eux pouvait, s'il le voulait, devenir aussi riche que lui. Or, il venait de remettre 2 millions 1/2 à la

ville de Baltimore pour un institut, 10 millions à la ville de Londres pour construire des maisons ouvrières, 15 millions aux états du Sud pour des écoles publiques, sans compter nombre d'autres donations.

L'assertion était hasardée alors; elle le serait plus encore aujourd'hui. Il y a limite à tout, et les États-Unis eux-mêmes s'accommoderaient mal de quelques centaines d'individualités aussi colossalement riches que l'est M. Jay Gould et que l'était M. William H. Vanderbilt. Tout d'abord, il va sans dire que la quantité de numéraire existant dans le monde serait loin d'y suffire. Les calculs les plus autorisés (1) évaluent, en effet, à 18 milliards 750 millions la valeur de l'or monnayé, et à 15 milliards la valeur de l'argent monnayé en circulation dans le monde entier, soit 33 milliards 750 millions en numéraire, et 19 milliards 125 millions en papier-monnaie, ensemble 52 milliards 875 millions.

A ces chiffres il convient d'ajouter, pour se rendre un compte exact de la quantité d'or et d'argent que l'univers possède, celle qui est immobilisée en objets fabriqués, bijouterie, orfèvrerie, etc., dont le total est évalué, au minimum, à 25 milliards. Enfin, et ce qui n'est pas pour décourager les chercheurs de trésors, des calculs, qui ne sauraient être qu'hypothétiques (2), portent à 15 milliards la valeur des métaux précieux enfouis dans des cachettes ou engloutis par la mer. Les statistiques américaines nous donnent, pour une population de 52 millions d'habitans, une circulation totale de 7 milliards 505 millions numéraire et papier-monnaie. Il convient d'ajouter que les mêmes statistiques évaluent à 294 milliards la richesse totale de la grande république, et que chaque année cette richesse s'accroît et cette population s'augmente.

Il n'en est pas moins vrai que l'équilibre est rompu; que l'aisance générale moyenne fait place à la misère et à l'opulence; que la vieille Europe et la jeune Amérique se trouvent en face des mêmes problèmes, et que, par un étrange revirement des choses d'ici-bas, ces problèmes semblent plus compliqués et plus menaçans là où, hier encore, on niait qu'ils pussent être jamais posés.

C. DE VARIGNY.

(1) *Extracts from Report of the U. S. Mint to Treasury Department*, 1882.
(2) *Deutsches Handelsblatt*; Bremen.

UN

GAULOIS DE LA RENAISSANCE

ÉTIENNE PASQUIER.

S'il est vrai que la gloire des bonnes lettres soit d'accroître l'humanité des hommes en enrichissant leur âme, il doit paraître intéressant d'étudier les écrivains de la renaissance : en aucun temps, croyons-nous, les lettres n'ont fait au monde des dons plus magnifiques et plus rapides; comparer l'honnête homme du siècle de Louis XIV au Gaulois du commencement du XVIe siècle, c'est mesurer le progrès que la renaissance a fait faire à la pensée française.

Les écrivains de la renaissance sont des Gaulois qui changent. On ne les sent bien, on ne les goûte guère, qu'en les comprenant ainsi. Leur effort afin de s'améliorer et de devenir plus grands, leur rêve généreux et confus de gloire pour eux et pour ceux qui les suivront, sont ce qui plaît le plus en eux. Nous les estimons en raison de leur courage, de leurs intentions, de leur zèle à nous initier aux belles pensées des étrangers, bien plutôt qu'en raison de leurs livres mêmes. Ceci pourtant n'est vrai ni de Rabelais ni de Montaigne; mais la fortune du nom d'Amyot, simple traducteur de Plutarque, n'en est-elle pas une preuve? L'histoire littéraire n'a pas exigé des hommes du XVIe siècle, pour garder pieusement leur mémoire, qu'ils eussent fait œuvre de génie : elle les honore pour les générations qu'ils ont préparées.

Ce que nous avons voulu chercher dans les ouvrages d'Étienne Pasquier, c'est lui; ce qui de lui nous occupe, c'est le Gaulois aux prises avec les influences de l'antiquité et s'en modifiant. Il est au nombre des plus propres, le plus propre peut-être, à servir de sujet pour une telle étude psychologique. Puisse celle que nous allons entreprendre intéresser! On voudra bien y pardonner des réflexions générales, un peu longues peut-être, et cependant indispensables à l'intelligence de notre matière : par exemple, il faut bien, avant tout, tâcher de définir ce qu'est un Gaulois, puisque Pasquier, tout le premier et tout le long de ses œuvres, s'y est plaisamment mépris; un peu plus tard, ce ne sera pas un hors-d'œuvre que d'examiner ce qu'un Gaulois peut gagner au commerce des anciens, puisque Pasquier est, par définition, un Gaulois à l'école de Rome.

I.

Nous disons que Pasquier, quelque prix qu'il mît à la qualité de Gaulois et tout Gaulois qu'il fût né, vécut dans d'étranges erreurs sur le sens qu'il convient de donner au mot Gaulois. Le fait est piquant; ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'à l'heure actuelle encore, bon nombre des gens qui font profession ouverte de sympathie ou de dédain pour le Gaulois n'ont point cependant de sa nature et de ses origines une idée plus juste que Pasquier.

Leur erreur capitale vient de ce qu'ils veulent se figurer, de ce qu'ils tiennent à se figurer le Gaulois comme le pur descendant des *Galli*, premiers habitans de notre sol. Amédée Thierry, l'auteur de l'*Histoire des Gaulois*, a flatté complaisamment leur manie, quand il écrivit que le caractère des Galli se continue dans celui des Français à toutes les époques et malgré le mélange des races par invasion et conquête. Pasquier s'obstinait à se considérer comme un Gallus; il faisait bon marché du sang latin, qu'il tenait sans doute pour être d'inférieure qualité, les Romains n'ayant conquis les Gaules qu'à la faveur de *nos* divisions; et quant au sang franc, bien qu'il en eût plus d'estime, et reconnût qu'à la longue « les braves Français (Francs) se naturalisèrent dans notre pays comme légitimes Gaulois, » il ne l'acceptait pas davantage, puisqu'il croyait utile d'établir que *notre* valeur égalait celle des Francs et qu'il fallut sans doute un décret divin pour *nous* réduire et *nous* faire passer sous leurs lois. Pasquier eût été fort en peine, à la réflexion, de dire si, parmi ses ancêtres, il comptait plus de Gaulois, plus de Romains ou plus de Francs, et chacun de nous éprouverait même embarras. Nous

sommes, et Pasquier le savait, et nul ne l'ignore, une race croisée, recroisée et encore croisée. Les moins Gaulois des Français actuels sont bien, ce semble, les Bretons, race rêveuse et de gestes graves, et cependant n'est-ce pas d'après ces Celtes qu'il convient de nous faire une imagination des Gaulois leurs frères? L'homme dit Gaulois est donc très mal nommé : il n'a rien ou presque rien du Gaulois, du Gallus; c'est Gallo-Romain qu'il faudrait l'appeler, car c'est bien au Gallo-Romain qu'il ressemble le plus, au Gallo-Romain en qui rien ne se retrouve du Gallus, et qui n'est, à bien prendre, qu'un Romain, mais un Romain de paix et de jouissance, un Romain déchu et content. Plaute, le comique favori de la plèbe romaine, de cette plèbe qui a passé son âme au Gallo-Romain, est presque un Gaulois. Une grande partie de la race gallo-romano-franque ou française, le peuple et la moyenne classe des villes surtout, garda le dépôt de l'esprit gallo-romain en l'augmentant encore d'un supplément de bonne humeur, supplément venu peut-être pour une part du bon équilibre du sang que le mélange des races avait produit; elle garda cet esprit à travers tout le moyen âge, pendant qu'à côté d'elle circulaient les grands courans de passion chevaleresque et de passion religieuse créés par les traditions franques et par l'inspiration évangélique. Pasquier fut un de ceux qui héritèrent, au XVIe siècle, de l'esprit gallo-romain : il se le reconnut, l'aima en lui, et, comme tout le monde, l'appela gaulois. Cette appellation si défectueuse doit certainement son origine, les ouvrages de Pasquier suffiraient à le démontrer, au sentiment de vanité qui persuade les hommes de reculer aussi loin que possible dans la nuit des temps la chaîne des ancêtres.

Ce n'est pas seulement parce que Pasquier écrivit les *Ordonnances d'amour* et badina en vers sur la puce de Mlle des Roches, qu'il nous apparaît comme un Gaulois. L'attirail varié des farces grasses, dites gauloiseries, que les générations de nos pères se sont légué comme un précieux héritage en se passant la consigne qu'il en fallait rire, est bien l'un des attributs du Gaulois, mais non son attribut essentiel. De l'avoir su créer et de s'en pouvoir réjouir avec autant de persistance demandait, à la vérité, la gaîté facile et large, ou, si l'on veut, « la vieille gaîté française, » et je ne sais aucun peuple du monde qui fût, à l'égal du nôtre, capable de s'amuser franchement et longtemps des apothicaires et de leurs œuvres ou de la substance la plus grossière de la trame de l'amour. Mais les noms de Régnier, de Molière, de La Fontaine, viendraient immédiatement aux lèvres de qui ne croirait pas superflu de prouver que la « vieille gaîté française » a mis en œuvre d'autres objets. Pasquier lui indiqua formellement sa voie : elle devait s'inspirer de

la *Farce de Patelin*, qui lui semblait le chef-d'œuvre du génie national. Des écrivains de tout pays ont observé le spectacle humain pour en faire la satire amère ou joyeuse ; des Français savent seuls le regarder et le traduire à la gauloise. Un bon sens plus pratique qu'élevé, une aptitude singulière et presque de l'instinct pour découvrir ce qui s'en écarte, la puissance de la verve, le mouvement dont est emportée la pensée dans une phrase tout en couleur et d'une clarté limpide, sont très certainement quelques-uns des traits généraux dont le Gaulois doit être marqué. Le plus souvent il gouverne sa conduite et juge celle d'autrui d'après des principes qui n'ont rien de supérieur ; ne cherchez en lui ni préoccupation métaphysique, ni grandes et belles amours, ni bien vive charité ; tirer de la vie le meilleur parti possible, en restant *brave homme* pour la tranquillité de sa conscience, est son principal idéal ; l'intérêt bien compris est la base de sa morale, et généralement il comprend que son intérêt est de ne pas se tourmenter des choses. Il est cependant très susceptible de s'éprendre de gloriole ; de la vraie gloire, point.

On ne sait presque rien de la naissance d'Étienne Pasquier. Il aimait à parler de ses affaires, et, plus vraisemblablement par orgueil que par modestie, ne nous a jamais rien dit de sa famille. D'après d'Hozier, il serait fils d'un archer de la garde du roi, petit-fils d'un sergent à verge, et la fortune de son grand-père aurait été confisquée pour un acte regrettable de violence. Né, en 1528, à Paris, il dut grandir dans un entourage de médiocre distinction, parmi des hommes et des femmes au parler gras, amis de la bonne chère et du rire facile, et que l'exemple de l'aïeul avait rendus parfaitement sages. Puis sa personnalité gauloise ainsi formée reçut l'influence de la littérature antique.

II.

Pasquier entrait dans la vie au temps du plus grand engouement pour Rome et la Grèce. Tandis qu'il étudiait les lois, tant en France qu'en Italie, sous Hotman, Baudouin, Cujas, Alciat, Socin, il cultivait déjà les lettres ; quand il fut au barreau de Paris, il consacrait une bonne part des trop nombreux loisirs que lui faisait son obscurité à lire les vieux auteurs, à fréquenter les chefs du mouvement littéraire nouveau, et, s'enflammant au commerce des uns et des autres, il méditait sur les moyens de régénérer notre pensée et nos livres.

On ne saurait fixer au juste la doctrine littéraire ou, si l'on veut, le programme de Pasquier : doctrine et programme ne furent,

semble-t-il, jamais bien arrêtés en son propre esprit. Ce qui, dans toutes les façons de penser des hommes du XVIe siècle, apparaît le plus clairement, c'est une extrême confusion, c'est l'embarras de concilier entre elles les choses opposées qui, sorties récemment et toutes à la fois de la nuit, réclament de la place au soleil. Ainsi que du Bellay et Ronsard, Pasquier, à la lecture des beaux livres sonores de l'antiquité romaine où revient sans cesse le mot *patria*, sent se développer en son âme le sentiment, presque nouveau, fort obscur chez les générations antérieures, de la patrie française. Cette France dont on prend tout à coup pleine conscience, on se sent honteux de la trouver très inférieure sous de certains rapports, notamment par sa littérature et sa langue, aux patries antiques : on se jure de lui donner les gloires qu'elle n'a pas ; on ira chercher chez les nations rivales de quoi les égaler ; on les pillera, on les dépouillera, on se parera et se gorgera du butin ainsi fait, mais cependant par jactance patriotique on médira d'elles, on les dépréciera, on assurera qu'on les valait bien. Spectacle comique et respectable ! Étienne Pasquier nous le donne d'un bout à l'autre de l'œuvre qui reflète sa pensée trouble.

Nous venons de dire que le sentiment de la patrie était presque nouveau : ceci demande d'être expliqué. Certes, on ne saurait oublier ni Bayard, ni Jeanne d'Arc, ni du Guesclin, ni les chevaliers du moyen âge mourant pour *la douce France*, ni nos rois travaillant au milieu de leurs légistes, avec un génie héréditaire, à la formation du territoire bien-aimé : des marches de la Lorraine aux grèves bretonnes, dans l'âme de la bergère comme dans celle du petit seigneur, comme dans celle du chevalier, comme dans celle du roi, apparaît depuis des siècles, sous le souvenir orgueilleux et confus de la puissance du vieil empereur des légendes, Charlemagne, ce qu'on pourrait très justement nommer : l'instinct passionné de la patrie française. La flamme sacrée naît, puis éteinte renaît, et renaît encore, admirable phénomène, juste aux temps qu'il faut pour le salut du grand être noble en train de se former : elle brille aux heures de crises suprêmes et dans l'enivrement des triomphes. Mais avec la renaissance seulement, le patriotisme devient un sentiment raisonné, classé, dénommé, qui se fixe dans certains cœurs, tout comme le sentiment du devoir féodal et celui de l'honneur militaire habitaient les cœurs des chevaliers. Il sourd d'abord à ceux qui lisent les Latins, poètes en quête d'inspiration nouvelle, gens de robe amis des loisirs studieux ; Joachim du Bellay crée le mot *patrie;* les parlementaires commencent à aimer le roi surtout parce qu'il incarne la France; il est vrai que pour ce motif ils l'aiment double. Les hommes d'épée garderont longtemps encore, pour la plupart, la tradition féodale, c'est-à-dire la fidélité

au seigneur ; le roi continuera d'être surtout le premier seigneur de France, à leurs yeux. Jusqu'à la renaissance, les chevaliers, dépositaires des idées et des sentimens d'origine franque, ont eu une incontestable supériorité morale, celle du dévoûment et de l'héroïsme, sur le reste de la nation confiné dans les horizons étroits et vulgaires de la tradition gallo-romaine, ou, si l'on veut, gauloise ; voici que les bourgeois vêtus de la robe lisent les sages de l'antiquité comme jamais ne les ont lus leurs ancêtres les légistes ; au lieu des quelques éclairs de la pensée gréco-latine que des livres rares et mal choisis faisaient parvenir aux hommes du moyen âge, cette pensée tout entière leur arrive en sa gloire ; ils lui ouvrent leur intelligence et leur cœur, se font une âme romaine, s'animent de sentimens plus hauts encore que les sentimens du passé ; ils deviennent la raison même de la nation ; c'est des beaux secrets de leur esprit que la nation, avide de se renouveler pour la vie moderne, s'emparera deux cents ans plus tard avec une hâte brutale et funeste pour faire la révolution.

Étienne Pasquier fut des premiers à découvrir clairement la patrie française dans les livres latins. Il en conçut tout aussitôt du dépit et de la jalousie. Nombreux sont les passages de ses œuvres où il tâche d'établir que nous valons les Romains, que nous valons mieux qu'eux. Il estime que c'est une faiblesse d'esprit de s'incliner devant la prétendue supériorité de Rome. N'avons-*nous* pas, dit-il gravement, vaincu Rome sous Bellovèse, saccagé Rome sous Brennus, terrifié Rome mainte autre fois encore, jusqu'à lui faire proclamer le *tumultus?* César, revenant des Gaules, n'a-t-il pas triomphé de Rome grâce aux Gaulois? Charlemagne n'a-t-il pas été empereur de Rome? Les croisés ne sont-ils pas allés à Byzance, cette seconde Rome? Les souvenirs de Charles VIII et ceux du connétable de Bourbon sont encore frais dans la ville des papes! Dans les lettres mêmes, nous valons pour le moins cette fameuse Rome : qui ne sait que les druides possédèrent la plus belle philosophie qui fut jamais, qu'ils en influencèrent la Grèce, que leur littérature orale fut sans rivale et qu'ils eurent le seul tort de ne pas écrire? Ce tort leur est commun avec Lycurgue, Pythagore et Socrate, « lesquels pensaient qu'il était bon d'obliger les mémoires au lieu d'accumuler les papiers. » La moderne Italie, pas plus que l'ancienne, ne se peut prévaloir d'une supériorité sur nous; bien plus, elle nous doit sa poésie : ses poètes se sont inspirés de Béranger comte de Provence, de Raymond comte de Toulouse et de leurs courtisans, « et ainsi le voit-on à l'œil dans les œuvres de Dante, lequel embellit une partie de ses écrits de plusieurs traits, mipartis tant du provençal que français. »

Ces points bien établis dans l'intérêt de la dignité française, Pas-

quier croit se montrer bon Français encore en conseillant de prendre à l'étranger ce qu'il a de meilleur. Il sentait bien, au fond, l'affreuse décadence de nos lettres : tous les lettrés qui prirent leur part du mouvement de la renaissance en souffraient; on peut même dire que la renaissance vint d'une sorte d'affolement causé par le spectacle de la dégénérescence de la veine française. La source de l'inspiration celtique et franque, qui nous avait donné les romans, les légendes, les chansons de geste du moyen âge, était tarie ; cette inspiration ne se reconnaissait plus dans les fades romans de chevalerie que lisaient les gentilshommes et les dames sous Louis XII et François Ier; notre poésie ne procédait plus guère que de l'inspiration gauloise : rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, satires en forme de coq-à-l'âne, chansons, n'étaient que des jeux d'esprit sans élévation ; Joachim du Bellay les caractérisa d'un mot qui fait songer au vocabulaire en honneur parmi la génération littéraire de 1830 : « Ce sont, dit-il, des épiceries. » Notre littérature était ainsi qu'un être anémié qui va mourir; coûte que coûte et bien vite, il fallait lui donner du sang et des muscles et du souffle. A ceux qui le virent et s'alarmèrent, il est dû une immense gratitude, et l'on ne peut leur en vouloir d'avoir un peu perdu la tête. Ils infusèrent en hâte, pêle-mêle, sans distinguer, dans les veines du malade, tous les élémens de régénération qu'ils trouvèrent à portée de leur main. Il en vint un être ressuscité, mais pléthorique plutôt que sain. Plus tard, on lui fit les saignées qu'il fallait.

Pasquier, homme de bon sens, fut relativement modéré dans ses aspirations à la rénovation par l'étranger détesté. Il rêvait d'un grand avenir pour les lettres françaises; il voulait donc qu'on écrivît en français, bataillait contre ceux de ses amis qui soutenaient que la langue latine fût le seul instrument digne d'un bel esprit, faisait observer que, si Rome avait eu le même respect superstitieux des lettres de Grèce, la littérature latine, si prônée maintenant, n'eût jamais pris vie. Il fallait, selon lui, fixer la langue française dans de grands et beaux ouvrages, et, pour y parvenir, commencer par l'enrichir de locutions empruntées, aussi bien que par orner la pensée française des idées d'autrui ; mais il lui semblait nécessaire d'apporter beaucoup de discernement et de prudence à cette double opération fort délicate.

A son jugement, il y avait plus d'inconvéniens que d'avantages à demander aux Latins, aux Grecs et généralement aux étrangers beaucoup d'expressions nouvelles. Nous avions « un ample et suffisant magasin de beaux mots » chez nous ; il n'était que de le mettre à contribution. Le peuple de France abondait en expressions pittoresques et charmantes, dont les lettrés ne profitaient pas assez ; il

fallait s'en emparer, les verser dans les livres, soit avec leur signification naturelle, soit en forme de métaphores. Pas de plus grand profit que d'écouter causer les artisans des différens métiers, les veneurs, les matelots, les paysans. Chaque province avait aussi ses manières de dire ; on pouvait, on devait se les assimiler, mais quand elles en valaient la peine, étant savoureuses et jolies. Il n'était pas absolument interdit non plus d'aller chercher son bien au-delà des Pyrénées et des Alpes. Seulement, un goût sûr devait guider l'emprunteur. Selon Pasquier, Montaigne glissa trop souvent à parler gascon sans nécessité, dans ses *Essais*. Et que dire du jargon des beaux seigneurs et des belles dames de la cour, qui se souhaitaient le bonjour et le bonsoir en italien, usaient de plus de mots étrangers que de français pour causer, défiguraient enfin le peu d'expressions françaises qu'ils daignaient garder? Pasquier préférait ne point apprécier trop longuement leur « inepte » langage, car il entrait dans ses sages habitudes d'éviter de se faire inutilement des ennemis : « Je ne me propose, disait-il, d'offenser ceux qui ont puissance de nous offenser. » Les pédans, farcis de grec et de latin, qui s'en déchargeaient sur la langue nationale, ne lui convenaient guère mieux, du reste, que les courtisans italianisant pour satisfaire à la mode; il plaignait ces pauvres gens en qui l'abus des livres avait étouffé l'humeur gauloise et le goût des jolies choses nationales. Ce qui se présentait d'abord à leur esprit lorsqu'ils écrivaient, c'était la phrase étrangère; ils en lardaient leurs écrits, les yeux fermés, « faisant d'une bonne parole latine une très mauvaise en français.» Sans doute par dégoût des abus dont il était journellement témoin, Pasquier n'admettait que dans des cas très exceptionnels qu'on francisât des mots latins ou grecs.

En revanche, Pasquier en convient, on ne saurait trop aller à l'école des Grecs et des Latins, afin de s'inspirer de leur pensée. Cependant, il est douteux que Pasquier ait vu clairement, il est douteux qu'il ait même entrevu quelles leçons nous aurions à recevoir des anciens. Il fut séduit par l'aspect de grandeur qu'avait leur œuvre : c'était comme un monde nouveau qui s'ouvrait. Comprit-il que c'était le monde des idées supérieures et universelles dont se font les systèmes de métaphysique et de morale et qui sont pour bouleverser la terre? Non. Ses amis et lui furent les ouvriers inconsciens des immenses choses futures, dont le pressentiment les eût fait pour la plupart se reculer de leur tâche. Fait bien piquant, pas une ligne, que nous sachions, de ses énormes in-folio ne nous révèle ce que nous aurons à gagner au commerce si prôné des Cicéron, des Sénèque, des Plutarque. Tout le prix que nous tirerons de notre effort vers eux est laissé dans la nuit.

Quoi qu'il en soit, si Pasquier s'est voué à démontrer que les Gaulois des forêts eurent une littérature aussi belle que les Romains d'Auguste, il n'a pas songé à contester que ses contemporains eussent beaucoup à apprendre de ceux-ci : « Les écoles grecques et latines nous sont nécessaires. Si nous avions reçu tant d'heur que toutes les fleurs et beautés qui sont en icelles étaient transplantées dans notre France, nous aurions grandement raccourci notre chemin. Et parce qu'elles ne le sont pas aujourd'hui, pour le moins donnons ordre avec le temps d'y satisfaire. » Seulement, il ne s'agissait pas de s'encombrer la cervelle de lambeaux arrachés aux anciens, puis de les coudre à ses écrits comme des textes de la Bible. Le président Christophe de Thou, père de l'historien, raffolait des citations de cette sorte : plus les avocats les multipliaient en leurs plaidoiries, plus il était content ; et naturellement chacun d'eux s'empressait à flatter sa manie. Pasquier appelait cela du *rapetassage*, et, lorsque le président mourut, il s'écria franchement : « Puisse ce genre d'éloquence être enseveli avec notre président !.. Pendant que nous nous amusons à alléguer ainsi les anciens, nous ne faisons rien d'ancien. » En effet, les anciens pensaient par eux-mêmes ; il fallait arriver à faire comme eux en s'inspirant d'eux ; il fallait se nourrir véritablement de leur moelle et de leur sang, s'en faire du sang et de la moelle ; il ne suffisait pas de les avaler par morceaux : ce que l'estomac ne digère pas ne profite point. Platon, Horace, Sénèque, avaient pensé de même ; Bossuet et Fénelon ne penseront pas différemment, et, pour exprimer leur sentiment, c'est tantôt du travail de l'abeille, tantôt de celui de l'estomac, qu'ils ont tiré des comparaisons.

III.

Certaines digressions ne font pas sortir du sujet qu'on traite. C'est le cas, semble-t-il, puisque Étienne Pasquier fut un Gaulois nourri des anciens, de se demander ce que l'humeur gauloise et l'éducation par les anciens peuvent avoir qui se convienne et se répugne, et si la combinaison de l'une avec l'autre a des chances de produire de bons effets. On écrirait sans doute un volume sur la question ; il ne saurait s'agir ici que d'en effleurer les sommets. En deux lignes, anciens et Gaulois paraissent avoir de commun surtout le génie du bel ordre et de la clarté, et de très différent le degré d'élévation du génie.

Ainsi que les Grecs et les Latins, nos Gaulois ont le goût du clair, le dégoût de l'obscur, la tendance à simplifier, à borner, à ordonner

les choses pour les œuvres de l'esprit. Idées et faits leur apparaissent tout simples, isolés, sans profondes racines plongeant dans la pénombre, puis dans la nuit ambiantes; tels ils les voient, tels ils les expriment, ou plutôt leur travail de songeurs et d'écrivains est de les faire plus clairs encore qu'ils ne les ont vus, de les amener à leur dernier degré de netteté. C'est tout l'opposé de la tâche que s'imposent d'autres races, guidées à penser par d'autres instincts, et qui ne jouissent qu'à embrasser le plus possible des causes et des dépendances de chaque objet; et l'effort des esprits nés de ces races est, sans qu'ils en puissent approcher, de reproduire la synthèse du réel dans sa complexité; d'où la mélancolie suivant le rêve, par l'impuissance de se satisfaire jamais.

Quant à montrer que la pensée des anciens est plus digne et plus haute que celle de nos bons Gaulois, il est fort superflu de s'y attarder. Le lecteur voudra bien se rappeler seulement de quels traits on a marqué le Gaulois au début de cette étude, et comparer cette esquisse à l'idée qu'il porte certainement en lui d'un philosophe ou d'un poète antique. Le point intéressant est de savoir si le Gaulois, trop faible pour égaler par lui-même les anciens, sera capable de profiter utilement de leurs leçons.

Il se les assimilera merveilleusement comme une nourriture faite exprès pour lui, grâce à l'affinité du génie des races; il sera tel qu'un enfant intelligent et plein de sève à l'école d'un grand frère raffiné. Le sang mêlé de ses veines le rendra d'ailleurs plus facile qu'un homme de race plus pure (disons le mot : plus noble) à se laisser influencer par l'étranger.

L'étranger! Mais est-ce bien l'étranger qui vient à lui? Nombre de gens estiment que la renaissance par l'antiquité nous priva du développement de notre originalité nationale ; c'est un crime, à leurs yeux, d'avoir sacrifié les souvenirs du moyen âge, seule époque de notre originalité. Mais pourquoi les chansons de geste et les légendes d'inspiration franque, les romans de la Table-Ronde d'inspiration celtique, les poésies provençales d'inspiration latine, seraient-elles considérées comme plus originales que les œuvres du XVIIe siècle d'inspiration antique? Il n'y a d'absolument original, à vrai dire, dans nos lettres, que les œuvres dites gauloises, et l'on voudra bien convenir que nous aurions mauvaise grâce à regretter de ne nous en être pas uniquement contentés; d'ailleurs, la renaissance n'a pas gêné Molière et La Fontaine. Et imitation pour imitation, emprunt pour emprunt, étranger pour étranger, quelle raison de préférer le Franc au Latin? C'est un Germain, après tout, que le Franc. Son génie est noble, mais pas plus noble que celui de nos ancêtres de Rome, et beaucoup plus dissemblable du génie dit gaulois. On as-

sure que la langue du XIIIe siècle était un excellent instrument pour faire de grandes œuvres ; si de l'inspiration franque ou celtique n'est pas né dans cet âge héroïque le poème que nous eussions aimé, quelque épopée rivale des plus grandes, c'est peut-être qu'un poète a manqué, mais n'est-ce pas aussi que l'inspiration venue du nord ne nous convenait qu'à demi? Nous avons, au contraire, promptement montré, par les œuvres des deux grands siècles, que l'inspiration grecque et latine nous convenait tout à fait.

Après que l'esprit des meilleurs parmi les Gaulois eut enfanté, sous le souffle des anciens, les œuvres qui font l'orgueil littéraire de la France, la France par gratitude reconnut à cet esprit le nom d'*esprit français :* esprit de clarté, d'ordre, de raison, de goût parfait, de noblesse, en lequel se reconnaît l'esprit gaulois, mais l'esprit gaulois sorti de l'enfance, armé pour la pensée par le haut enseignement qu'il lui fallait, magnifique de virilité puissante et contenue, battant son plein.

Au temps d'Étienne Pasquier, on n'en est pas à ces beaux résultats : on est encore à l'école, on *pioche*, mais on recueille déjà de ses sueurs d'estimables fruits. Nous allons bien le constater en étudiant sur le vif de sa vie et de son œuvre les conséquences que donnait en un homme de robe du XVIe siècle l'alliance d'une nature gauloise et d'une éducation par les anciens.

IV.

Et notons d'abord que, plus que toute autre catégorie de personnes, les gens de robe, comme Étienne Pasquier, devaient se bien trouver d'être nés Gaulois et d'avoir reçu la belle culture antique. Quelles qualités, en effet, tiendront égal à leur tâche le magistrat ou l'avocat, l'homme chargé de faire justice sur la terre ou celui qui prend mission d'éclairer le justicier? Toutes les qualités de ce que nous appelons l'esprit français : ainsi, la faculté de dominer les choses, porté par un certain nombre de principes élevés auxquels on s'attache fermement ; la vue perçante et claire qui va droit au principal à travers les détails ; la franche décision. La justice des hommes, chargée de procurer aux sociétés leur fonctionnement tranquille, doit être de toute nécessité, cela est triste à dire, fort différente de la justice de Dieu ; les hommes, pour peser à leurs tribunaux faits et droits, ne peuvent tenir compte de la chaîne infinie des origines et des causes, comme nous avons la foi que Dieu le fait ; ils ont décrété des règles auxquelles est tenue de s'ajuster tant bien que mal la conduite d'un chacun ; ces canons, simplification utilitaire du code de nos devoirs de conscience, il faut que le

magistrat y croie et se trouve la force de les appliquer. Aux esprits qu'a pénétrés l'idée du relatif, la tâche est répugnante : trop souvent, en prononçant sentence selon la loi civile, ils ont sous les yeux qu'il pouvait être prononcé de plusieurs autres façons différentes selon la loi naturelle. Le juge, armé du glaive que lui a remis la société, ne doit pas plus trembler à le promener en pleine vie selon la règle, que n'a dû trembler le législateur tandis que, raisonnant dans sa sphère tout abstraite, il élaborait cette règle froide, sèche, fixe, inflexible, pour toiser dans l'avenir les infinis phénomènes d'un monde enfiévré. Les juristes romains furent incomparables, car la race latine eut le génie de l'absolu ; pour la même cause, l'esprit français est fort bon à faire et à appliquer les lois ; aussi bien, une partie de l'Europe a-t-elle fini par nous emprunter nos codes à peine modifiés.

Le commerce habituel des philosophes de l'antiquité communiquait à Étienne Pasquier et à ses amis, les L'Hospital, les de Thou, les Montholon, les Harlay, les Pithou, les Séguier, les Loisel, les Nicolaï, une dignité d'attitude et de vie qui faisait resplendir leur existence et leur personnage d'une auréole d'autant plus lumineuse que les temps étaient plus sombres et les caractères tout de vertu plus rares. C'étaient d'ailleurs de grands chrétiens. Il est superflu de rappeler les nobles traits, présens aux mémoires, par lesquels s'honora journellement, au fort du XVIe siècle, la magistrature française, ferme et fière entre le pouvoir royal et toutes les factions : on a dit que le temps des guerres religieuses avait été son âge héroïque, et cela est de toute vérité. Mais on connaît moins comment beaucoup de ces hommes, d'un aspect si grand devant l'histoire, savaient cependant goûter la vie, la vie modeste et bourgeoise, au milieu de leurs familles, dans leurs maisons. Leur longue robe déposée, s'ils n'entraient pas dans leurs bibliothèques afin de puiser la force aux grandes sources, le Gaulois reparaissait en eux, le Gaulois ouvert aux petites joies simples qui font encore partie des secrets de la vaillance à la vie. Sans trop grande préoccupation de l'avenir, ils jouissaient du présent. Ils riaient, caressaient leurs enfans, embrassaient leurs femmes pour de bon et les querellaient pour rire. Ils allaient voir leurs bêtes à l'écurie et cultivaient leurs fleurs. Ils se réunissaient pour causer entre amis : au moment qu'on parlait de choses graves arrivait un mot leste ; ce mot en amenait un autre ; il est parfois triste de plaisanter des choses, au lieu que de plaisanter avec les mots ne prépare aucun regret. Puis c'étaient les gaillardises, les audaces à huis-clos ; et tout le vieux fonds de la gaîté des ancêtres, médecins, gens de loi, moines, femmes, maris, potentats, sortait du sac ; chacun rivalisait à cribler de traits qu'il

estimait originaux et neufs ces plastrons traditionnels. Mais si, tandis qu'on était à s'amuser de la sorte, l'une des victimes du badinage passait sous les fenêtres, chacun aussi s'empressait à la saluer et souvent bien bas, car il va de soi que la colère et l'aigreur n'étaient pour rien dans ces propos. Propos de table! A table, nos bons Gaulois étaient sans rivaux, et, s'ils y causaient bien, ils y mangeaient mieux encore. L'eau vient à la bouche de lire les lettres qu'ils s'envoyaient sur leurs lippées. Lorsque Étienne Pasquier voyageait, voici quelles étaient ses impressions de gourmet sur les pays qu'il traversait : « Il ne faut plus, écrivait-il d'Angoumois au président de Charmeaux, qu'on me solemnise notre Touraine pour le jardin de la France : il n'est pas en rien comparable à cestuy, ou, s'il est jardin, cestuy est un paradis terrestre. Je ne vis jamais telle abondance de bons fruits, grosses pavies, auberges, muscats, pommes, poires, pêches, melons les plus sucrins que j'aie jamais mangés. Je vous ajouterai saffran et truffes, avec cela bonnes chairs, bon pain, bonnes eaux le possible ; et, qui est une seconde âme de nous, bons vins, tant blancs que clairets, qui donnent à l'estomac, non à la tête. Grosses carpes, brochets et truites en abondance... Vous penserez par aventure que je me truffe. »

Nous voici donc engagés à regarder le spectacle qu'a donné notre personnage en vivant. Suivons sa vie selon son cours, autant que nous le pourrons, sans nous imposer par trop de gêne. Pleine d'honneur, elle est cependant presque vide d'événemens.

Les débuts de Pasquier au barreau furent pénibles et ses progrès fort lents. Il végéta plus de quinze années, confondu dans la foule des avocats, distingué seulement par un petit groupe de personnes intelligentes qui lui promettaient un bel avenir sur la foi de ses premiers essais littéraires en vers et en prose. Ce ne fut qu'en 1565, à trente-sept ans bien sonnés, qu'il sortit du rang par un coup d'éclat. Il nourrissait de longue date un désir très âpre d'arriver ; ses impatiences, ses dégoûts, avaient été extrêmes ; ceci n'a rien d'incompatible avec la raison pratique du Gaulois : même, il avait été tenté de jeter la robe aux orties, puis, se tâtant, il avait découvert que la célébrité dans les lettres ne lui suffisait point, et s'était résolu d'attendre une occasion qui le mît en pleine lumière du palais. Cette occasion fut le procès, demeuré fameux, qu'il plaida pour l'Université de Paris contre les jésuites. Il y mit tout son âme, et je crois qu'il y apporta une pleine conviction. On s'explique parfaitement, sans besoin d'interprétation malicieuse, l'ardeur qu'il déploya contre la compagnie dont les statuts s'écartaient si fort de l'esprit universitaire, parlementaire et gallican. Au XVIe siècle comme plus tard, les jésuites, par leurs institutions mêmes, ne pouvaient

manquer d'avoir en France, justement dans la partie de la nation qui se piquait de posséder et de répandre les lumières, beaucoup d'ennemis, et ceci nous paraît être la cause principale de leur impopularité persistante ; ajoutons, pour être équitable, que tous les membres de leur société ne furent pas sages, et que plus d'un prêta le flanc à des attaques passionnées ; mais n'est-il pas fâcheux pour leurs adversaires qu'Henri IV ait été de leurs défenseurs?

Nourrisson de l'Université, portant une âme de parlementaire, Étienne Pasquier entra dans la lice avec un zèle que doublait, il faut bien le dire cependant, l'envie de faire du bruit. Qu'on entende de quel ton il parle de son collègue Ramat, qui tentait de lui tirer des mains cette cause retentissante : « C'était, dit-il, un esprit visqueux, et je le mis en déroute en le menaçant de lui devenir un autre Cicéron contre Cécilius. » Il se sentait d'ailleurs plus capable que qui que ce fût de cette affaire : chacun eût pu tirer argument des conciles de Latran et de Vienne interdisant de nouveaux ordres religieux, mais seul il connaissait bien les origines et les constitutions de l'ordre des jésuites, qui n'avaient pas encore été divulguées et qu'il tenait de l'indiscrétion d'un membre de l'ordre ; c'était huit ans auparavant, pendant une partie de campagne, que le jésuite Pasquier-Bronez lui avait révélé ces mystères en causant de bonne amitié. Nous aimerions autant que notre avocat eût reçu ses renseignemens d'autre source, mais lui ne se fit jamais scrupule de leur origine et raconta toujours cette histoire comme un bon tour qui devait amuser. Il ne gagna ni ne perdit contre Versoris : le parlement fit preuve une fois de plus de sa modération : malgré ses préventions contre la compagnie de Loyola, il *appointa* ou ajourna indéfiniment la cause, faute de charges sérieuses.

Pasquier n'en avait pas moins fondé sa réputation : son discours avait été magnifique de verve, et chacun dut reconnaître, soit pour l'en louer, soit pour l'en blâmer, comme il avait su agrandir et porter haut les questions. Dès lors, les belles causes ne lui manquèrent plus. Les plus célèbres furent celles qu'il plaida pour le seigneur d'Arconville, pour le maréchal de Montmorency, pour le duc de Lorraine, pour le duc de Guise, pour la ville d'Angoulême. Les jours qu'il parlait étaient des jours solennels, et parfois la cour se rendait au palais pour l'écouter. Il ne déplaisait pas à Pasquier d'organiser de son côté des petites scènes de grandeur à l'antique : c'est ainsi que près de lui, au-dessus de l'orphelin et de la veuve placés à ses pieds, il aimait d'asseoir un de ses fils en lui recommandant de regarder bien comment, au nom de la justice, il faisait triompher les faibles.

Le principal ouvrage d'Étienne Pasquier, son meilleur titre à durer devant la postérité, c'est les *Recherches de la France*. Il y travailla

toute sa vie, le publiant par parties et le retouchant sans cesse; il n'y fit la dernière correction que peu d'heures avant sa mort, et le premier livre en avait paru dès 1561. Son but fut de « revancher la France contre l'injure des ans, » c'est-à-dire de restituer ses annales par de savantes recherches et de montrer que les gloires en valaient celles des annales de la Grèce et de Rome. Les *Recherches* sont, à bien prendre, l'un des premiers essais d'histoire générale qu'un Français ait entrepris pour son pays d'après les bons documens. *Les Antiquités gauloises et françaises* de Claude Fauchet ne parurent que près de vingt ans après le premier livre des *Recherches*. Les modernes progrès de l'érudition ne doivent pas nous rendre injustes pour un tel effort. Augustin Thierry a fort mauvaise grâce à ne pas reconnaître suffisamment le merveilleux mérite de celui qui l'a tenté. Il faut aussi s'incliner avec respect devant la flamme de patriotisme qui d'un bout à l'autre éclaire et réchauffe les *Recherches :* on sent bien qu'à la considérer d'une certaine façon, elle peut prêter à rire; car, encore une fois, c'est sur les autels des patries antiques, ces rivales jalousées, qu'elle s'est allumée si vive, et par ailleurs il est plaisant de voir cet homme, issu des trois races, se passionner pour les Gaulois contre les Romains et contre les Francs; mais d'où qu'il vienne, où qu'il aboutisse, c'est si bon de voir naître et s'affirmer un *chauvinisme* au siècle de Montaigne! La conception de l'ouvrage destiné à glorifier la patrie française est digne d'elle et grandiose; il se divise en neuf livres, où l'auteur traite tour à tour : des origines de la France; des institutions politiques de nos pères; des rapports du saint-siège avec la France; des coutumes, lois, procédures, etc.; des principaux événemens sous les trois dynasties de nos rois; de la poésie française; de différentes questions de philologie et d'orthographe; de l'Université de Paris, du droit romain, etc.

Ainsi que le patriotisme, le royalisme et le gallicanisme animent bien manifestement l'auteur des *Recherches de la France*. Pour Étienne Pasquier, être bon gallican, ce n'était pas seulement être bon Français, c'était encore être bon catholique : « Si vous parlez seulement à celui qui est nourri en cour de Rome, a-t-il écrit au livre III, il dira que l'église gallicane a été perturbatrice du repos général de l'église romaine, pour s'être opposée aux entreprises du pape; et, néanmoins, s'il vous plaît approfondir toutes choses à leur vrai point, vous ne ferez nul doute qu'à cette France ne soit due la restauration générale de l'église romaine, car qui eût laissé en cette façon fluctuer toutes les affaires comme elles faisaient, certainement le siège de Rome, voulant prendre son vol trop haut, se fût abîmé; et, de fait encore, n'y sûmes nous donner si bon ordre qu'il n'y ait perdu de ses plumes... Les hussites et Luther naquirent des abus de la papauté... Nous seuls, qui perpétuellement avons fait tête à l'église

de Rome en des accessoires, sommes toutefois demeurés ses très humbles et obéissans enfans. » Il traitait les dissentimens des deux églises de « dévotes discordes. » On peut trouver orgueilleuse la prétention d'accaparer pour la France la quasi-tutelle de Rome; en revanche, la prétention qu'il avait de servir le roi, surtout par de certaines résistances, est sûrement légitime. Le royalisme des parlementaires était pénétré des mêmes sentimens de fierté que leur religion. Ils se considéraient comme le contrepoids naturel de l'absolue royauté; un grand nombre, et Pasquier en fut, faisaient grand fi des états-généraux eux-mêmes. Pasquier sut s'opposer pour son compte à des enregistremens d'édits sous Henri III et sous Henri IV; et comme, en une de ces circonstances, certaine princesse lui faisait observer qu'il allait indisposer le roi : « Laissez donc, ce sont là, dit-il joliment, querelles d'amoureux! Quand un amant a été éconduit par sa dame, il lui fait grise mine d'abord, puis revient plus empressé vers elle. De même, le roi me regardera bientôt de meilleur œil qu'avant mon refus d'enregistrer. » Et l'événement prouva qu'il disait vrai. Mais n'est-ce pas habiller à la gauloise le courage civique romain?

L'intérêt bien entendu du roi, chef et âme de la patrie française, telle est la base des opinions politiques de Pasquier. Aussi voyait-il les guerres civiles d'un œil inquiet, tenant la victoire des partisans du roi pour aussi redoutable au roi que celle même de ses pires ennemis. « Il est mauvais, pensait-il, que des grands s'élèvent sur le corps des autres grands; la puissance royale ne saurait se bien trouver de ces accroissemens de fortune. » Il ne mettait pas en doute la sincérité de certains des chefs du parti catholique, mais il redoutait leur victoire absolue. Au lendemain de la bataille de Dreux, comme il entendait catholiques et protestans s'attribuer la victoire : « J'estime, déclarait-il avec une malice spirituelle bien qu'un peu lourde, que le vainqueur est M. de Guise : non-seulement M. le prince son ennemi est prisonnier, mais M. le connétable son ami l'est aussi, et, bien mieux, M. le maréchal de Saint-André est mort. A présent, il n'a plus de camarades. »

Cependant il était bon catholique, il eût voulu le triomphe de la foi et la ruine de l'hérésie. Tout cela le faisait s'affliger de ne savoir que désirer franchement : « Lorsque de tels malheurs nous adviennent, a-t-il écrit, c'est là où les plus sages mondains perdent le pied; aussi ne les voyons-nous jamais que quand il plaît à Dieu de nous toucher (châtier) vivement pour nos péchés. » Malheurs de pensée qui, du reste, ne gâtaient point sa vie. On ne s'attriste de ce qui arrive que selon sa nature et ses habitudes d'esprit : justement parce qu'il avait coutume de faire le tour des choses et de les considérer sous toutes leurs faces, il avait coutume aussi de ne les

prendre que par leurs meilleurs côtés. Par exemple, il savait ce que valaient les édits de paix, il avait constaté que tous amenaient un redoublement de calamités après peu de temps, mais l'expérience ne l'empêchait pas de s'en estimer content à chaque fois : « Je loue Dieu de nous envoyer du repos. J'aime mieux une fièvre intermittente que continue ; et, quant à moi, je prierai toujours Dieu avec l'église qu'il lui plaise nous donner la paix *in diebus nostris*. Nos enfans prieront pour eux en leur saison. » Nous tenons à représenter le bonhomme tel qu'il fut. Ce n'est pas un mot pendable, mais il n'avait qu'à ne pas le dire s'il ne voulait pas qu'il fût redit.

Il considérait, il l'a dit maintes fois, la vie comme un voyage qu'un chacun devait tâcher de faire au mieux, s'accommodant en vue de sa tranquillité, tournant les osbtacles, se riant des petites traverses, cueillant les fleurs à portée de main. Rien ne l'entretenait mieux en belle humeur que les chansons que, chemin faisant, il se chantait : à savoir les poésies latines et françaises qu'il composa toute sa vie, soit au lit, soit à table, soit dans la rue, soit au palais. Il en ciselait un peu sur tous les sujets, avec calme, se gardant bien d'y jamais engager son cœur, car c'étaient des récréations d'esprit qu'il lui fallait. Ainsi naquirent tranquillement, en pleine paix morale, ses *Jeux poétiques*, ses *Épigrammes*, sa *Pastorale du vieillard amoureux*, ses *Poésies diverses selon la diversité des temps*, ses *Épitaphes*, etc. Il chantait tantôt la gloire et tantôt l'amour avec leurs joies et leurs revers, et toujours afin seulement de se distraire. Il laissait « au grand Pétrarque pour clôture de ses amours un long repentir, et au pauvre Tasso une fureur d'esprit pour s'être obstinément aheurté à l'amour d'une grande princesse ; » lui, voulait qu'on sût bien qu'il n'était point leur compagnon de mélancolie : « En mes heures de relâche, je me joue de l'amour, non lui de moi. »

Jeune encore, il prit plaisir à décrire en de longs chapelets de sonnets la carrière d'un homme tour à tour agité d'ambitions furieuses et d'ardentes amours ; et partout il a dit *je*. Voici d'abord, peinte dans la manière des Italiens, la première passion de l'adolescent entrant dans la vie :

C'était le jour qu'à la Vierge sacrée
Chacun, suivant des prêtres le guidon,
Faisait dévot d'un cierge ardent un don,
Lorsqu'elle fit au temple son entrée.

C'était le jour que je vis mon Astrée,
Astrée non, mais mère à Cupidon,
Portant un cierge, ainçois un grand brandon,
Dont à l'instant mon âme fut outrée.

Quand je la vis, ô qu'éperdu je fus,
Que de travail en un coup je reçus,
O que de mal dans un bouillonnant aise!

Tout le soleil en ses yeux s'était mis.
Dans son flambeau un petit dieu je vis
Qui de mon cœur faisait une fornaise.

Çà et là de jolis vers plus directement sentis :

O doux baisers qui germez en ma dame!

Puis, la phase où l'amoureux a secoué le joug et conquis sa liberté; il use et abuse de son indépendance, comme on en va juger :

Dames! d'amour je suis le parangon!..
. . . . . .
J'ai une affection puissante
Qui peut loger et vingt et trente
Dames d'honneur dans mon pourpris...
. . . . . .
Puisque mon cœur en cire se transforme,
Ne t'ébahis, Jodelle, si mon âme
Imprime en soi le beau de chaque dame
Et si mon tout en leur tout se conforme.

Comme l'on voit la vigne embrasser l'orme,
Ainsi la Blanche et Brune je réclame,
Ainsi la Maigre et la Grosse m'enflamme;
En elles rien je ne vois de difforme.

Ensuite, la période où le héros s'occupe de sa fortune et généralement des choses sérieuses; il ne s'en fait de tracas que raisonnablement; par exemple, il dit à sa femme :

Nous sommes mariés, part pour avoir lignée,
Part pour être en nous deux notre foi abornée.
De procréer enfans, c'est au monde un grand heur;
De n'en avoir, ce n'est pour cela un malheur.
Celui qui a lignée a sur d'autres plus d'aise;
Si tu n'en as, tu as moins aussi de malaise.

Cette façon de prendre la vie est de saine tradition gauloise, et le bon La Fontaine verra tout de la sorte. L'auteur termine son amusement comme il suit :

Si tu me vois, lecteur, sous un chenu pelage,
Représenter tantôt un vieil homme gaillard,
Puis tout soudain en faire un rechigné vieillard,
Je me joue en ce point glorieux de mon âge.

Je vois tel être un sot qui contrefait le sage,
Un sage bouffonner pour un autre regard,
Qui fâcheux, qui fâché, l'un doux, l'autre hagard,
Chacun diversement jouer son personnage.

De l'amour je me moque et encore de moi,
Et m'en moquant j'attends le semblable de toi.
Je joue au mal content pour contenter ma vie.

Ayant mon pensement sur ce monde arrêté
Et voyant que ce tout n'est rien que vanité,
Bien vivre et m'éjouir, c'est ma philosophie.

Lisons encore ces six vers de la *Pastorale du vieillard amoureux :*

En me lisant, ne pensez pas pourtant
Qu'un jeune objet m'aille ainsi tourmentant,
Comme j'en fais par mes vers contenance :
Je ne vis point en cet heur malheureux,
Je suis de moi seulement amoureux,
Et autre mal en mon cœur je ne pense.

Ils résument à merveille toute l'inspiration de Pasquier poète : elle est purement gauloise au fond, et cela lors même qu'il imite jusqu'à les copier les Latins ou les Italiens modernes.

Il nous a conté qu'il se divertissait à faire des vers, soit à la Catulle, soit à l'Horace, soit à la Pétrarque : « Ces vers, a-t-il dit, me sont ce que sont aux autres un jeu de prime, de flux, de glic, de renette, de trictrac ou de lourche... Je conserve ainsi le bon ordre dans le petit monde établi en moi par Dieu. » Lui-même aimait le jeu de quilles et s'y livrait. On peut s'étonner qu'après avoir souvent et longuement blâmé le goût d'écrire en latin, il ait usé de cette langue pour rimer. Il ne fut pas plus inconséquent en cela que ses amis de la pléiade : ce fut en latin que Daurat félicita du Bellay d'avoir lutté pour la langue française, et du Bellay plaça la pièce latine de Daurat en tête de sa *Défense et illustration de la langue française.* C'est pourquoi nous devons passer à Pasquier d'avoir querellé sa femme légitime en vers latins, par pur badinage du reste, comme d'avoir célébré, en vers latins aussi, une Sabina pour qui il vécut bien de bonnes heures de loisir à gémir, à soupirer, à rougir, et qui, nous avoue-t-il, n'exista jamais.

Pasquier écrivit encore, pour s'égayer, quatre ouvrages en prose d'inégale importance : *le Monophile, les Colloques d'amour, les Lettres amoureuses, les Ordonnances d'amour.* Sainte-Beuve a dit que les *Ordonnances d'amour* étaient « comme les saturnales ex-

trêmes d'une gaillardise d'honnête homme au XVIe siècle; » il eût fait observer plus justement qu'on ne saurait fixer les limites de cette gaillardise, et qu'en fait il n'y en avait point; *l'honnête homme*, du reste, dans le sens que Sainte-Beuve a voulu dire, n'existait pas encore, et Pasquier n'ambitionnait que d'être appelé *prud'homme;* le vrai est que, puisque Pasquier a fait *les Ordonnances d'amour,* toutes les « gaillardises » du XVIe siècle peuvent être excusées, surtout celles venues de la plume des capitaines. *Le Monophile*, sa première œuvre, est d'un genre différent; on y prend du plaisir, quelque suranné qu'en soit le thème : on y trouve comme un écho des cours d'amour du moyen âge et d'aimables propos qui font déjà songer à ceux de l'hôtel de Rambouillet. Si vous entrepreniez de le lire, vous y entendriez le fidèle et dolent Monophile, le volage et entreprenant Polyphile, l'aimable Glaphyre, s'entretenir, en toute compétence et sur l'herbe fleurie, avec la gracieuse Charilée et notre Pasquier lui-même, des points capitaux aussi bien que des plus petits riens de l'amour. Monophile est un curieux personnage, bien seul et bien égaré dans son temps avec sa belle façon d'aimer : c'est un chevalier des anciens tournois revu par Pétrarque et remanié par Pasquier; Lamartine reprendra et développera le type à l'heure utile. Pensera-t-on que Lamartine arrive ici singulièrement? Il faut alors citer, en manière de justification, ces six vers des *Jeux poétiques;* notre Gaulois ne les eût pas trouvés tout seul, et quand il les fit, ce fut en songeant aux Italiens, rien que pour s'amuser, et comme il eût abattu des quilles :

Que Dieu, jouant en nous ses jeux,
Fasse une âme et un corps de deux,
Et que la mort ne les dépèce;
Mais bien qu'au jour du jugement
Nous nous trouvions au firmament
Toi et moi d'une même pièce!

L'an 1579 vit éclore *la Puce des Grands Jours de Poitiers,* et voici dans quelles circonstances solennelles. Étienne Pasquier se trouvait à Poitiers pour les Grands Jours, que présidait Achille de Harlay ; Scévole de Sainte-Marthe le présenta chez Mme des Roches. Cette dame avait de la lecture ; elle était bien disante ; elle lui plut aussitôt, mais moins encore que sa fille, qu'il proclama « être les livres mêmes, » voulant dire que son esprit naturel la pouvait dispenser de rien demander aux livres. Mlle des Roches se piquait d'ailleurs de littérature, rimait, et si bien, « qu'entre les dames elle reluisait à bien écrire, disent ses admirateurs, comme la lune entre

les étoiles. » C'est de causer avec la mère et la fille que notre Pasquier était en train, quand il aperçut une puce posée sur le sein de la seconde : ce spectacle lui suggéra sur-le-champ d'assez jolis commentaires qui ne déplurent pas aux deux dames. On trouva même qu'il y avait là belle matière à poésie. Mlle des Roches et Pasquier se promirent de faire chacun leur pièce et la firent. L'une et l'autre semblèrent, à qui les vit, admirables. L'émulation des collègues de Pasquier en fut excitée : ce fut à qui rimerait sur l'heureuse puce et porterait son œuvre à Mlle des Roches.

Ne nous trompetez plus votre troyen cheval
Dont vinrent tant de ducs, ô trompeuses trompettes;
Vos superbes discours n'ont rien à nous d'égal,
Puisqu'une puce éclot tant de braves poètes!

Brisson, Chopin, Loisel, Mangot, Tournebu, Binet, Scaliger, Rapin, La Coudraie, Machefer, chacun s'y mit en toutes les langues, et plus d'un fit plusieurs pièces. Il advint que les plus graves produisirent les plus lestes : celle d'Odet de Tournebu brille entre toutes par l'audace; Mlle des Roches trouva qu'elle était faite de « vers doux coulans, » et quand elle écrivit, en vers aussi, à chacun de ses poètes afin de les remercier, son remercîment à Tournebu fut très vif. — Quatre ans après, aux Grands Jours de Troyes, la main d'Étienne Pasquier fut prétexte à de semblables jeux; mais ce thème était moins piquant que l'autre et donna des résultats moins remarquables.

C'est assez parler de ces enfantillages. Les *Lettres* qu'Étienne Pasquier écrivit, à la manière de Cicéron et de Pline, sur la politique, sur l'histoire, sur la littérature, sur sa vie domestique, sont, après les *Recherches de la France*, son œuvre capitale. Elles forment un volumineux recueil, où paraissent à chaque page et mieux que nulle part ailleurs les deux faces de son caractère, mi-partie gaulois, mi-partie romain. D'un bout à l'autre, elles débordent de patriotisme, quel que soit le sujet traité. Comme il se plaît à parler et reparler de « notre France ! » Comme il est vraiment heureux de la belle défense du duc François de Guise dans les murs de Metz ! « Une chose me réjouit infiniment : c'est que l'empereur, ayant failli pour un bon coup à son dessein, je me persuade que cette ville *nous* est assurée pour longtemps. » Comme il est ingénieux et sage à tracer des plans de politique nationale ! Il n'eût pas fait les guerres d'Italie, mais il n'eût pas non plus, s'il eût été le maître, laissé passer sans en profiter les révoltes des Flandres contre l'Espagne : « Si nous étions bien avisés, il y aurait quelque moyen de réunir cet état des Flandres au nôtre pendant ses divisions; mais

la folie de ceux qui pensent être les plus sages ne le permet pas. » Et ce cri d'allégresse dont il salue les succès du Béarnais, qu'il sait être appelé à régénérer la France épuisée : « Victoire! Victoire! Victoire! Car pourquoi ne cornerais-je par tout l'univers la miraculeuse victoire du roi à Ivry? »

Il avait été de tout temps sympathique au roi de Navarre; il chérissait le caractère du roi des Gaulois et des Français, il le considérait comme le meilleur obstacle à l'ambitieuse poussée de fortune des princes lorrains. Il se rallia à lui de grand cœur quand Henri III périt. La mort du dernier des Valois l'affligea plus qu'elle ne méritait; il avait pour ce triste monarque plus que des sentimens de fidélité : il l'aimait de pitié, un peu comme un enfant moins à blâmer qu'à plaindre. Au surplus, Henri III avait eu des égards pour son mérite et lui avait donné, en 1585, la charge importante d'avocat-général à la cour des comptes. Pasquier fut donc de ceux qui lui demeurèrent attachés après les *Barricades* et même après le crime de Blois; il vit cependant ce crime de bien près, car il était député aux états de 1588. Il ne rentra dans Paris qu'avec Henri IV victorieux, en 1594. Il ne cessa de jouir de l'estime et de l'amitié de ce bon roi, malgré les grondeuses remontrances qu'il lui prodiguait en vieux serviteur, en toute liberté. Il prit sa retraite en 1604; il était âgé de soixante-seize ans, et Dieu lui réservait encore onze années de vie, qu'il passa dans sa maison, occupé de sa famille, des intérêts de son âme et de sa chère littérature, et les yeux fixés curieusement sur la grande scène du monde, dont il ne se désintéressa jamais.

Ses plus belles lettres sont, à notre goût, celles qu'il écrivit durant cette dernière période de sa carrière ici-bas. Trois surtout nous plaisent à tel point que nous les voulons signaler.

L'une est adressée à son fils Nicolas, maître des requêtes de l'hôtel du roi et lieutenant-général à Cognac, qui avait adopté la vie de province et ne voulait pas consentir que ses enfans se mariassent ailleurs qu'en Angoumois. Or il se trouvait qu'une des filles de Nicolas Pasquier, élevée à Paris chez son grand-père, y avait entendu parler son cœur. Le vieil aïeul prit en main la cause de l'enfant, et la plaida en des termes charmans et forts : « Nous devons aimer chacun de nos enfans pour l'amour de lui principalement, non de nous. » On apprend avec regret, par le livre de M. Audiat sur Nicolas Pasquier, que l'avocat ne gagna point son procès. Pourtant les fils d'Étienne Pasquier le vénéraient. Il leur avait toujours parlé d'assez haut, mais avec de l'affection; ils lui devaient leurs progrès dans le monde et l'illustration du nom qu'ils portaient, et le bonhomme aimait assez à le leur rappeler.

Une autre lettre, adressée au président Achille de Harlay, nous

montre Étienne Pasquier dans sa chambre, un jour de l'année 1613, et vieux, bien vieux! Depuis de longs jours il est malade; ses enfans et ses petits-enfans s'opposent à ce qu'il sorte; il se résigne à leurs volontés, il ne quitte plus son fauteuil et le coin du feu. Personne ne vient plus le voir. Que le voilà loin du temps, enfui depuis vingt ans, où déjà âgé, mais tout gaillard encore, il écrivait à la duchesse de Retz : « Voyez, madame, combien je piaffe en moi-même. Je fais la figue aux jeunes mentons. Ils me jugent de peu d'effet; mais pendant qu'ils se font accroire cela (peut-être à de fausses enseignes), par un passe-droit spécial de ma barbe grise je me dispense [je m'accorde] parfois de crocheter des baisers où ils n'oseraient aspirer; baisers, dis-je, lesquels s'ils n'ont telle suite que je désirerais, aussi n'est cette faveur accordée à tous, voire à ceux-là mêmes qui, par une opinion de leur poil follet, pensent être de plus grand mérite que nous... » L'heure des suprêmes gentillesses est à jamais finie. Le pauvre vieux délaissé va-t-il donc s'attrister, songer creux, perdre le goût de ce qui lui reste de vie, en regardant ses tisons brûler? Non, car il a près de son fauteuil sa table, ses livres, ses papiers; sa pensée continue de vivre, aussi courageuse et saine qu'elle fut jamais. Il retouche ses ouvrages en s'inspirant de ceux des autres. « Les auteurs, dit-il, me donnent souvent des avis auxquels jamais ils ne pensèrent, dont j'enrichis mes papiers. » Si quelqu'un entre, lui annonçant qu'au dehors il pleut, grêle, gèle, neige, brouillasse, vente, il se trouve doublement joyeux de sa belle installation devant ses landiers : le voilà tout à fait à l'abri des inconvéniens du monde extérieur; il n'a plus que les douceurs de paresser, qu'il savoure en gourmet. « Et voilà, dit-il pour conclure, comme, ménageant santé à mon corps et tranquillité à mon esprit, le jour ne dure qu'une heure et les heures un moment. »

Tout de cette lettre est charmant et vaudrait qu'elle fût dans toutes les mémoires, pour aider à vivre aux heures de grande lassitude.

Celle qu'il écrivit le jour de Noël de la même année à son curé, maître George Froget, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, plaît également. Il ne pouvait sortir pour aller à l'église, et crut bon de s'en excuser; il le fit en des termes touchans par leur simplicité. Afin de montrer à son pasteur qu'il était occupé de Dieu comme son âge le voulait, il lui envoyait des méditations religieuses qu'il venait de composer et le priait de lui en dire son sentiment; il eût été désolé que quelque allégation contraire à la foi s'y fût glissée. — Sur un point cependant, il ne cédait pas à maître Froget, il ne cédait à nul théologien : ces messieurs finirent par renoncer à

l'adoucir sur le compte des jésuites ; il ne voulut jamais avouer qu'il avait été passionné envers eux ; il reconnaissait bien que beaucoup étaient estimables personnellement, mais tant qu'il eut du souffle, il déclara leur ordre détestable et dangereux, et même l'on peut dire que son animosité ne fit que croître jusqu'à la fin. Au vrai, les jésuites ne faisaient rien pour éteindre la querelle : justement irrités, ils mettaient même à riposter contre leur adversaire plus de violence encore que celui-ci n'en apportait à les attaquer. *Le Catéchisme des jésuites ou Examen de leurs doctrines*, que publia Pasquier en 1602, et qui fait un peu songer aux *Provinciales* de Pascal, est d'une modération recommandable à côté de *la Chasse du renard Pasquin* attribuée au jésuite Richeome.

La mort d'Étienne Pasquier, que nous a racontée son fils Nicolas, est d'un Romain et surtout d'un chrétien, avec quelques traits d'un Gaulois. En ressuscitant de la poudre des livres l'âme païenne, cette âme haute et dure que les doux disciples du Christ avaient éteinte de leur parole et de leur sang, la renaissance prépara pour une bonne part l'agitation douloureuse du monde moderne ; mais c'est au XVIIIe siècle seulement qu'entre l'esprit antique et l'esprit chrétien devait éclater la lutte. Il est curieux de noter comme ces deux esprits, opposés par tant de côtés l'un à l'autre, s'alliaient cependant avec bonheur chez les hommes du temps et de l'espèce de Pasquier. Les livres des grands païens ne faisaient qu'ennoblir et élever les cœurs, alanguis naguère dans le train-train de la vie à la gauloise, et que les tenir ouverts aux sublimes influences du christianisme ; de même, les preux du moyen âge avaient été de nobles chrétiens, car le souffle franc, l'héroïsme des combats, avaient fait leurs cœurs grands. Les plantes ont besoin, pour bien venir, que le sol soit souvent rajeuni et transformé ; aux âmes, que lassent en se prolongeant les meilleurs états d'être, il est nécessaire de se régénérer par intervalles, afin que les beaux sentimens reviennent à fleurir.

Le matin du 30 août 1615, Pasquier revoit le chapitre des *Recherches de la France* qui démontre qu'un pape ne peut ni déposer un roi de France ni délier ses sujets de leur devoir de fidélité ; puis il écrit trois quatrains pour affirmer qu'il ne regrette point sa jeunesse, et qu'aussi bien il entend rester jeune jusqu'à sa mort ; puis il assiste aux leçons de ses petits-enfans, déjeune gaîment. Tout à coup, il sent approcher la mort, le dit et dit en même temps qu'un homme de bien ne la doit pas craindre. On lui propose le médecin, il demande avant tout le prêtre. Il reçoit avec humilité les sacremens, que lui apporte son ami, le curé de Saint-Nicolas. Ensuite il bénit ses enfans, les exhorte au bien, à la concorde,

à augmenter l'honneur de leur nom. Et le reste du jour se passe dans des propos moitié graves, moitié plaisans. A la nuit, il exige que chacun aille chercher le repos chez soi comme de coutume. Il expire à deux heures du matin, après s'être, de ses doigts étendus, fermé les yeux.

V.

Pasquier estimait que ses amis et lui-même avaient fait beaucoup pour tirer notre littérature de l'ornière, et que, sous leur main, elle avait pris l'élan qui la devait porter à d'éclatantes destinées. En cela, il ne s'abusait pas ; il se méprenait, par d'autres points, sur la valeur de leur œuvre. Ainsi, Ronsard lui semblait avoir égalé les plus illustres poètes de Rome : « Ceux qui voudront écrire dans l'avenir, ajoutait-il, seront bien aises de se proposer un si grand personnage pour miroir; les auteurs qui se sont disposés de traiter discours de poids et étoffe pourront servir de même effet; et moi-même, faisant en ma jeunesse mon *Monophile*, puis mes *Lettres françaises* et ces présentes *Recherches*, les ai exposés en lumière sous cette même espérance. »

On voit qu'il se flattait de la pensée généreuse de devenir et demeurer un classique, j'entends, au sens large du mot, un de ces auteurs que la postérité met au premier rang et reconnaît pour des modèles éternels en leur langue. Il était venu trop tôt pour qu'une telle espérance se réalisât; il ne pouvait qu'ouvrir la voie vers la perfection.

Il était venu trop tôt, d'abord parce que la langue n'était pas fixée. De ceci, il avait eu le pressentiment, tant son bon sens était droit. « Chacun, a-t-il écrit, s'imagine que la langue de son temps est la plus parfaite et se trompe souvent. Beaucoup de vieux auteurs l'ont cru, et ils sont oubliés par suite du changement de langage... De faire un pronostic de notre langue, il me serait très malaisé. »

Il était venu trop tôt encore, parce que son temps ne possédait point ce goût pur que le siècle suivant devait acquérir, qualité essentielle de l'esprit français, essentielle à ce point que nul chez nous, sauf peut-être le grand Corneille et Molière, qui est à part de tout, n'est classique s'il en est privé. Pasquier n'est qu'un Gaulois frotté de Latin : ce n'est pas encore ce que je nomme un Français.

Il avait cependant l'instinct de ce qu'il fallait à nos lettres ; il tendait vers nos qualités classiques. On ne saurait mieux, par exemple, prêcher la sobriété, recommander le choix du trait, qu'il ne faisait à ses amis : « Il me semble, écrivait-il à l'avocat Mornac, qu'êtes trop

fréquent aux descriptions de villes dont vous parlez... La plus grande faute que nous fassions en composant est de ne pouvoir ôter nos mains du tableau que nous traçons, estimant que d'en retrancher quelque chose, ce serait nous couper un doigt. Or il me semble qu'on doit plus priser deux ou trois tableaux mis en leur jour, qu'une centaine sur lesquels je ne me pourrai donner le loisir d'asseoir ma vue ni mon jugement. » Pourquoi faut-il que Pasquier n'ait pas mieux évité cette *fréquence* qu'il blâmait en ses amis? Pareillement, il a critiqué Montaigne pour le désordre de ses chapitres, et cependant les *Recherches de la France* ne brillent point par la méthode. Ainsi que Montaigne, il a laissé « le vent de son esprit donner le vol à sa plume, » et ce fut loin d'être avec autant d'à-propos et de succès.

« Je serai toujours, disait-il, de ceux qui embrasseront ce qu'ils verront avoir été approuvé d'une longue ancienneté, je veux dire les œuvres de ceux qui, pour leur bienséance, se sont perpétués jusqu'à nous. » Il ne compte point parmi les classiques, parmi les modèles ; mais, du moins, un respect semblable à celui qu'il éprouvait pour des ouvrages estimés depuis des siècles, ses ouvrages l'ont obtenu de la postérité et le garderont. Ils ont été souvent réimprimés ; on les lit toujours. A peu près au même rang qu'Henri Estienne, à peu près au même rang qu'Amyot, il tient sa place *(longo sed proximus intervallo)* derrière Rabelais et Montaigne, les deux écrivains de génie du XVIe siècle, qui eurent les défauts avec les qualités de leur temps, mais qui transformèrent, comme il arrive au génie, ces défauts mêmes en de puissantes qualités.

Tandis qu'avec ses compagnons de travail il mettait dans nos sillons le grain de l'étranger, il avait prédit les moissons de gloire que devaient faire les générations futures. « Transportez, disait-il, les fleurs et beautés des lettres grecques et latines en notre France. Quoi faisant, ne faites doute qu'au long aller notre langue ne passe les monts Pyrénées, les Alpes et le Rhin ! » Gardons-nous cependant d'en faire un prophète : il n'avait, on le sait, qu'une idée bien confuse de ce que la moisson espérée serait.

Sans les Étienne Pasquier, nous aurions peut-être gardé l'âme des Villon, et n'aurions pas joui de l'âme de Racine, d'où l'âme de Lamartine nous est venue par de nouveaux progrès.

GUY DE BREMOND D'ARS.

LES

FANTOMES ET LA SCIENCE

Phantasms of the living, par MM. Gurney, Myers et Podmore, 2 vol. in-8°; Trübner. London, 1887.

Il est terriblement banal de parler des progrès de la science, et de ses progrès de plus en plus rapides. Pourtant, si nous étions sincères avec nous-mêmes, nous reconnaîtrions que cette science contemporaine, dont nous tirons vanité, n'est pas si sûre d'elle-même, et ne va pas si haut et si loin qu'on affecte de le croire. Nous achevons de remplir les chapitres d'un livre dont nos prédécesseurs ont écrit les premières lignes. Les chapitres sont indiqués, et laborieusement on les achève. Nous ne faisons guère davantage, et bien rarement il s'ouvre des chapitres tout à fait neufs. Qu'on pousse un peu plus loin l'étude mathématique du potentiel électrique, qu'un microscope perfectionné permette de mieux suivre le développement d'une graine, qu'une analyse chimique plus savante dédouble un composé qui nous paraissait simple ou explique suivant des modes différens les lois de l'atomicité, il n'y a là rien de bien nouveau. C'est toujours cette même science que nous connaissions. Elle part des mêmes principes et aboutit aux mêmes conclusions, plus complètes, plus rigoureuses, peut-être, mais en somme de même essence.

Dieu nous préserve de médire de la science! « Après tout, c'est encore ce qu'il y a de plus sérieux au monde, » dit quelque part M. Renan. Mais, si sérieuse qu'elle soit, cette science, limitée à cer-

tains objets et à certaines méthodes, s'agiterait dans un très étroit espace. Moins d'erreurs qu'autrefois, c'est possible; mais bien peu de grandes vérités en plus. Heureusement il se trouve des investigateurs hardis qui n'ont peur ni des contradictions, ni des sarcasmes, et qui osent sortir des chemins battus. Ils font en cela œuvre de savans ; car ce qui fait le savant, c'est la hardiesse dans la curiosité, ainsi que le soutenait M. Charles Richet il y a quelques jours.

A ce compte, les auteurs des *Phantasms of the living* sont bien vraiment des savans. Ils ont osé encourir le reproche d'être absurdes; ils n'ont pas reculé devant un immense labeur, et leur curiosité sans limites est allée s'attaquer au plus grand mystère de la vie humaine.

Existe-t-il, oui ou non, autour de nous, des êtres supérieurs à l'humanité, ou, pour mieux dire, différens de l'humanité? Depuis notre enfance, nous avons été si bien habitués à ces mots de fantômes, esprits, revenans, apparitions, spectres, qu'aucune explication plus détaillée n'est nécessaire. Un revenant, un fantôme, c'est une image qui n'a pas de corps, qui cependant va et vient, parle et agit, avec des allures humaines. On nous a bercés avec de pareilles histoires.

Si les vieilles nourrices croient aux revenans, les savans n'y croient pas; et on avouera que c'est une tentative quelque peu étrange et audacieuse que d'associer les mots de fantôme et de science, et de soumettre à un vrai et scientifique contrôle les récits de revenans. Mais, après tout, pourquoi pas? Qui donc se croirait le droit de limiter la vérité, et de décider, avec l'étroit bon sens de l'heure présente, que telle chose est possible et que telle autre ne l'est pas? Pour ma part, je suis très reconnaissant à MM. Gurney et Myers de leur courage. Il doit leur importer assez peu d'être ou non approuvés par les esprits forts qui ont appris la science dans l'épicerie ou la literie, et qui ne croient qu'à ce qu'ils ont vu. Pour ces grands philosophes de boutique, le seul mot de revenant fait hausser les épaules et amène un sourire de dédain. Il nous paraît que l'étude loyale du problème vaut mieux que ce vain mépris. Nous croyons que le savant consciencieux doit être assez sage pour ne pas railler avant d'étudier, et pour se dire : « Pourquoi non? Voyons un peu ce que l'on en peut affirmer. Il n'y a aucune absurdité mathématique à admettre des revenans. Si l'on peut m'en donner la preuve, je ne me refuserai pas d'avance à l'accepter. Certes, je la demanderai formelle et sérieuse; mais je ne me reconnais pas le droit de repousser sans examen cette opinion et d'avoir pour elle un mépris que je n'aurais pas pour telle ou telle autre hypothèse. »

Ayons donc, nous aussi, le courage d'aborder sans préjugé et sans parti-pris le livre en question.

Nous avons cru devoir en parler ici, car il est à craindre que les *Phantasms of living* soient un livre toujours peu répandu en France. Nous aimons les ouvrages courts, ceux qui peuvent se lire sans fatigue, presque sans attention, où il y a des descriptions élégantes, exposées dans un ordre méthodique irréprochable. De plus, nous avons horreur de tout ce qui dépasse nos conceptions de chaque jour. Ce qui dérange notre petite vie terre-à-terre nous répugne. Nous sommes foncièrement classiques, attachés aux vieilles opinions de nos ancêtres, et nous maudissons ceux qui nous forcent à changer et à regarder un peu au-delà de notre routine.

Le livre que publient MM. Gurney, Myers et Podmore n'a aucune de ces faciles qualités, et ce n'est ni une récréation, ni un délassement que de lire ces deux gros volumes. Les auteurs ne cherchent pas à nous amuser; ils n'ont pas de ménagemens pour nos habitudes d'esprit. Ils nous introduisent de plain-pied dans des faits subversifs, qui, s'ils ne contredisent pas la science, — un fait ne contredit pas la science, — au moins paraissent devoir rester en dehors de la science officielle, classique, telle qu'elle est enseignée par les académiciens et les maîtres d'école.

Le but qu'ils se sont proposé est le suivant. Il y a dans l'opinion publique comme une vague et confuse notion d'une relation de pensée entre deux personnes, relation qui ne peut être expliquée par les données scientifiques précises. Peut-on contrôler cette vague croyance? Peut-on apporter quelques preuves qui infirment ou qui confirment cette sympathie à distance, cette *télépathie*, suivant le néologisme qu'ils ont adopté?

La télépathie peut s'exercer de diverses manières, soit dans le somnambulisme ou le sommeil par les rêves, soit à l'état de veille par des apparitions. Il nous paraît que les plus intéressans des cas rapportés dans le livre des *Phantasms* concernent les apparitions, les fantômes. C'est donc des fantômes que nous allons parler ici.

Leur démonstration n'est pas une démonstration expérimentale, et elle ne pouvait guère l'être : car les fantômes et les revenans ne se prêtent pas à l'expérimentation. Les spirites l'ont essayé, et sans grand succès, puisque aussi bien il semble qu'il y ait dans les apparitions des spirites plus de jongleries que de réalités. C'est par une autre méthode que MM. Gurney et Myers ont procédé. Ils ont consulté les personnes ayant vu ou cru voir des apparitions, et ils ont entouré leur enquête de précautions multiples, ingénieuses, approfondies.

Tout d'abord, cette enquête a porté sur la bonne foi. Leurs correspondans étaient-ils des imposteurs ou des gens sincères?

A notre sens, rien n'est plus simple que cette question de la bonne foi; car le nombre des fourbes n'est pas si grand qu'on l'imagine. Qu'il se soit glissé, parmi les six cents récits rapportés dans les *Phantasms*, quelques histoires inventées à plaisir, par quelques farceurs peu scrupuleux, cela est possible, et même assez vraisemblable. Nous en admettrons bien deux ou trois, ou quatre, voire même dix. Mais ce chiffre de dix est déjà un peu fort pour être vraisemblable; car les divers correspondans des *Phantasms* n'ont pas été admis sans références et sans preuves à l'appui de leurs dires. Souvent ces correspondans sont des hommes considérables, des lords, des membres du barreau, du clergé, des officiers supérieurs; en un mot, des personnes appartenant à la société civilisée, à la société que nous fréquentons les uns et les autres.

Or, dans ces conditions, qui donc est un faux témoin? Peut-être quelques hâbleurs enjolivent-ils volontairement une histoire, quand ils la racontent à table *inter pocula*. Mais, quand il s'agit de faire presque solennellement un récit qui sera imprimé, avec son nom propre, on y regarde à deux fois avant de commettre une imposture. Il est inadmissible que tous ces cinq cent quatre-vingt-dix récits soient de pures fantaisies. On ne ment pas devant un tribunal; on ne ment pas quand on raconte publiquement un fait important, après avoir attesté sa bonne foi. Ce mensonge serait d'ailleurs aussi coupable qu'inutile. De plus il serait fort difficile à faire accepter, car les rédacteurs des *Phantasms* exigeaient, comme preuves à l'appui, des constatations rigoureuses, telles que des actes authentiques officiels. Il me paraît donc bien superflu d'insister sur la sincérité des récits donnés.

Pour la plupart de ces narrateurs, la bonne foi est donc complète, indiscutable, et il n'y a pas à la mettre en question. Mais la bonne foi ne suffit pas : il faut aussi l'exactitude de l'observation. Ce n'est pas chose facile que de bien observer; de rares qualités sont nécessaires. Pense-t-on qu'on va les trouver dans les récits consignés aux *Phantasms of the living?*

Assurément il est impossible de supposer que ces six cents observateurs ont été tous d'excellens observateurs. Pour ma part, je croirais plutôt le contraire, et j'admettrais comme très vraisemblable que presque tous ont, d'une part, omis des détails essentiels, d'autre part, rapporté inexactement nombre de faits, se trompant pour la date, pour l'heure, pour le lieu, pour les caractères de tel ou tel rêve, tendant à amplifier ce qu'ils ont vu, et passant sous silence ce qui eût contrarié leur opinion superstitieuse. Ces restrictions me pa-

raissent nécessaires, et je ne crois pas que MM. Gurney, Podmore et Myers les veuillent contester. Mais, même en admettant cela pour beaucoup des récits que nous pouvons lire, il n'en reste pas moins un ensemble remarquable de faits étranges, dont la trame est authenthique, irréfutable, malgré quelques inexactitudes de détail, offrant en somme des garanties de bonne observation et de véracité qui suffiraient aux plus exigeans.

Autrement dit, il y a trois partis à prendre vis-à-vis des faits exposés dans les *Phantasms of the living*, soit la croyance absolue à tout ce qui a été dit, soit la défiance absolue qui récuse tout, soit, en troisième lieu, l'acceptation des faits eux-mêmes dans leur ensemble, sans affirmer l'exactitude rigoureuse de tous les détails. C'est à cette conclusion que nous croyons devoir nous arrêter.

Nier tout, ce serait une absurdité de premier ordre. Il faudrait alors, en effet, récuser tout témoignage humain ; car jamais, pour des observations anormales, non quotidiennes et survenant à l'improviste, on ne pourra recueillir autant qu'en ce livre de faits démonstratifs.

Chaque science emploie les moyens qui sont à sa portée. La chimie a ses procédés, qui ne sont pas ceux de la géographie, ni ceux des mathématiques, ni ceux de la médecine, ni ceux de l'histoire. Pour des faits qui ne sont pas d'ordre expérimental, et où le témoignage humain est la seule preuve, nulle autre démonstration ne pouvait être donnée.

C'est dans ce sens que le livre de MM. Gurney, Myers et Podmore constitue un immense progrès. Jusqu'à présent, on s'était contenté de récits fantastiques relevant de la littérature plus que de la science. Maintenant le pas décisif est franchi. Il ne s'agit plus de contes en l'air pour bercer les petits enfans ou amuser les désœuvrés, mais de faits réels, racontés par des témoins véridiques, qui signent de leur nom, et parlent avec tout le sérieux qu'on met lorsqu'il s'agit de la mort d'une mère, ou d'un frère, ou d'un ami.

Nous ne pouvons donner, même en abrégé, le sommaire des principaux chapitres du livre des trois savans anglais. Cet abrégé serait encore beaucoup trop long. Le mieux, pour les personnes que ce genre de recherches intéresse, sera de se reporter à l'ouvrage même, de le consulter et de le parcourir. Nous sommes certain qu'on trouvera là les preuves péremptoires qu'on est en droit de demander. Nous nous contenterons donc ici de relater deux ou trois exemples qui permettront aux lecteurs de la *Revue* de juger de la nature des nombreux autres récits qui sont consignés dans cet ouvrage. Tous ces récits sont fort intéressans, curieux et instructifs à

maints égards. Mais on s'en fera une bonne idée d'après les trois exemples que nous allons donner.

Nous les traduisons textuellement; car, en pareil sujet, c'est l'exactitude rigoureuse qui est nécessaire.

Voici ce que raconte M. Wingfield, à Belle-Isle-en-Terre (Côtes-du-Nord).

« Le 25 mars 1880, j'allais me coucher, après avoir lu assez tard, selon mon habitude; je rêvai alors que j'étais couché sur mon sofa et en train de lire, quand, en levant les yeux, je vis soudain, distinctement, la figure de mon frère Richard, assis sur une chaise devant moi. Je rêvai que je lui parlais, mais que lui inclinait seulement la tête en guise de réponse; puis il se leva et quitta la chambre. Quand je me réveillai, je me trouvai ayant un pied dans le lit et l'autre pied par terre, essayant de parler et de prononcer le nom de mon frère. L'impression était si forte et si vivante que je quittai ma chambre à coucher pour chercher mon frère dans le salon. J'examinai la chaise où je l'avais vu assis et retournai me coucher, mais je ne pus dormir qu'au matin. Quand je m'éveillai, l'impression de mon rêve était aussi vivante que jamais, très nette et très lucide. J'écrivis sur mes notes le fait de cette apparition, et j'ajoutai les mots : *God forbid.* — Trois jours après, je recevais la nouvelle que mon frère Richard était mort, ce même 25 mars, à huit heures et demie du soir, des suites d'une chute de cheval, en chassant.

« Je n'avais pas eu de récentes nouvelles de mon frère; je le savais en bonne santé; et je le tenais pour un excellent cavalier. Je n'ai pas raconté le fait à un ami, mais je l'ai inscrit sur mon journal quotidien.

« Je n'ai jamais eu aucun rêve semblable. »

Voici ce que raconte le gardien de l'église de Hinxton-Saffron-Walden : « Le 8 mai 1885, en entrant dans la cour de l'église, le soir, je vis Mme de Fréville dans le costume qu'elle avait d'habitude, un bonnet noir et une jaquette noire, avec un crêpe épais. Elle me regarda bien en face; sa figure était un peu plus blanche que d'habitude, mais je la reconnus très bien, ayant été quelque temps employé chez elle; je supposai qu'elle était venue, comme elle le fait quelquefois, visiter le mausolée de son mari, et je pensai que M. Weils, le maçon de Cambridge, avait quelque réparation à faire à la tombe. Je me promenai autour du tombeau, en regardant avec soin pour voir si la grille en était ouverte; cependant je suivais attentivement des yeux Mme de Fréville, et la voyais toujours à 5 ou

6 mètres de moi. Sa figure était tournée vers moi, et elle me suivait. Je passai alors entre l'église et la tombe, cherchant à voir si celle-ci avait été ouverte. A un moment, ayant manqué de tomber sur le gazon, je regardai à mes pieds; quand je levai les yeux, elle avait disparu. Elle ne pouvait pas être entrée dans l'église sans m'avoir dépassé, et alors je fus convaincu qu'elle était rapidement entrée dans le mausolée. J'allai à la porte, que je croyais trouver ouverte, mais cette porte était fermée, et n'avait pas été ouverte; car il n'y avait pas de clé dans la serrure. Je secouai la grille et m'assurai que personne n'y était entré. Il était alors neuf heures vingt minutes du soir. En rentrant, je racontai à ma femme que j'avais vu Mme de Fréville.

« Le jour suivant, j'appris qu'elle était morte. »

En réalité, Mme de Fréville était morte ce même jour, à sept heures trente minutes du soir, par conséquent une heure et demie environ avant le moment où M. Bard avait cru la voir.

Voici un troisième cas, tout à fait démonstratif :

« M. S... et M. L..., employés tous les deux dans une administration, étaient depuis huit ans en intimes relations d'amitié. Le lundi 19 mars 1883, L..., en allant à son bureau, eut une indigestion; alors il entra dans une pharmacie où on lui donna un médicament en lui disant qu'il avait une affection du foie. Le jeudi, il n'était pas mieux; le samedi de cette même semaine, il était encore absent du bureau. S... a su depuis qu'il avait été vu par un médecin qui lui avait annoncé qu'il serait malade un ou deux jours, mais sans qu'il y eût rien de sérieux. Le samedi soir, 24 mars, S... était chez lui, ayant mal à la tête; il dit à sa femme qu'il avait trop chaud, ce qui ne lui était pas arrivé depuis deux mois; puis, après avoir fait cette remarque, il se coucha, et, une minute après, il vit son ami L..., debout devant lui, vêtu de ses vêtemens habituels. S... nota même ce détail de l'habillement de L... que son chapeau avait un crêpe noir, que son pardessus n'était pas boutonné et qu'il avait une canne à la main. L... regarda fixement S... et passa. S... alors se rappela la phrase qui est dans le livre de Job : « Un esprit passa devant ma face, et le poil de ma chair se hérissa. » A ce moment, il sentit un frisson lui parcourir le corps et ses cheveux se hérissèrent. Alors il demanda à sa femme : « — Quelle heure est-il? » Celle-ci lui répondit : « — Neuf heures moins douze minutes. » Il lui dit : — « Si je vous le demande, c'est parce que L... est mort; je viens de le voir. » — Elle essaya de lui persuader que c'était une pure illusion; mais il assura de la façon la plus formelle qu'aucun raisonnement ne pourrait le faire changer d'opinion. »

Tel est le récit fait par M. S... Il n'apprit la mort de son ami L... que le lendemain dimanche, à trois heures de l'après-midi.

L... était mort le samedi soir, vers neuf heures moins dix minutes, sans que l'heure puisse être affirmée avec plus de précision, puisque le frère de L... était resté avec lui de huit heures à huit heures quarante, et qu'à neuf heures Mme L..., revenant dans la chambre de son mari, le trouva mort, d'une rupture de l'aorte, d'après le diagnostic du médecin.

Ce cas est intéressant à bien des titres. La véracité de M. S... est certaine. Jamais M. S... n'a eu d'autre hallucination ou d'autre pressentiment, et rien, assurément, ne pouvait lui faire prévoir la mort de son ami.

Voici un autre récit, qui présente le caractère intéressant d'être un événement historique, et de remonter à une époque où il ne pouvait être question ni de suggestion mentale ni d'action à distance. C'est le récit fait par Agrippa d'Aubigné au moment de la mort du cardinal de Lorraine :

« Le roi estant en Avignon, le 23 décembre 1574, y mourut Charles, cardinal de Lorraine. La reine (Catherine de Médicis) s'estait mise au lit de meilleure heure que de coustume, aiant à son coucher entr'autres personnes de marque le roi de Navarre, l'archevêque de Lyon, les dames de Retz, de Lignerolles et de Saunes, deux desquelles ont confirmé ce discours. Comme elle estoit pressée de donner le bon soir, elle se jetta d'un tressaut sur son chevet; mit les mains au-devant de son visage et avec un cri violent appela à son secours ceux qui l'assistoient, leur voulant monstrer au pied du lit le cardinal qui lui tendait la main. Elle s'escriant plusieurs fois : « Monsieur le cardinal, je n'ai que faire avec vous. » Le roi de Navarre envoie au mesme temps un de ses gentils hommes au logis du cardinal, qui rapporta comment il avoit expiré au mesme point. »

Récemment, en feuilletant un livre fort curieux, datant de 1578, *les Histoires prodigieuses*, je trouve le récit suivant dû à François de Belleforest, Commingeois. (On sait que ce François de Belleforest a été un littérateur et un historien tout à fait remarquable.) Il a échappé aux recherches de MM. Gurney et Myers, et j'ai eu une vraie joie en faisant cette découverte.

« On lit, en divers exemples, que les amis morts loing de leurs affectionnes sont venus leur dire a Dieu sortans de ce monde; ce que je peux dire comme tesmoing oculaire, qui en ai eu et vu l'expérience, non couché, ni en sommeillant, ains (*mais*) estant debout

et aussi bien esveillé que je suis à présent que je descris cette histoire. Car, le propre jour que feu nostre père mourut, comme je ne sceusse rien de sa maladie, et moins de sa mort, le propre jour de la feste de Nostre Dame de septembre, la nuit estant en un jardin sur les onze heures de nuit avec mes compagnons, j'allai pour esbranler un poirier, où je ne fus pas si tost écarté seul que je voy devant moi la propre figure de mon père tout blanc en couleur, mais d'une grandeur excédant la proportion naturelle, laquelle représentation s'approchant de moy pour m'embrasser, je m'escriai si haut que mes compagnons soudain y accoururent, et la vision s'esvanouissant je leur racompté ce qui m'estoit advenu, et leur dis que pour vray c'estoit mon père. Nostre pédagogue (1) adverty de ce fait s'asseura de la mort, laquelle pour vray advint sur l'heure mesme que ceste figure m'apparut. »

Comment se fait-il qu'en France, au milieu du XVIe siècle, on trouve un phénomène qui reparaît en Angleterre en 1883? et quelle autre explication donner, sinon qu'il s'agit d'un phénomène vrai, rare et très rare assurément, mais enfin vrai, et démontré vrai par le témoignage humain.

Nous pourrions, en puisant dans les innombrables récits rapportés dans les *Phantasms*, multiplier les citations; il y a à peu près deux cents exemples analogues, aussi authentiques. La démonstration paraîtra peut-être suffisante. Il est facile de sourire en lisant de pareils récits; mais on avouera que c'est un procédé de discussion très peu intelligent. Les narrateurs sont, à n'en pas douter, des hommes de bonne foi; ce qu'ils racontent est peut-être inexact pour certains détails, mais, dans l'ensemble, les faits sont absolument vrais.

Revenons donc à l'interprétation et à la discussion. On ne peut suspecter ni la bonne foi des narrateurs, ni, dans une certaine mesure, la précision de leurs observations. Mais est-ce tout? M. Bard a vu, près du cimetière, le fantôme de Mme de Fréville errer devant lui précisément au moment où Mme de Fréville, qu'il ne savait pas malade, se mourait. Pourquoi le hasard, qui fait tant de rencontres extraordinaires, n'aurait-il pas amené cette image hallucinatoire?

A dire vrai, cet argument me paraît détestable, et bien plus facile à combattre que l'argument d'une observation incomplète et insuffisante. Mais il se trouve cependant que cette objection futile est la plus communément alléguée. On dit : « Voilà une hallucination! Soit. Mais, si cette hallucination a coïncidé avec tel fait réel, c'est par une coïncidence fortuite, et non parce qu'il y a entre le fait et l'hallucination une relation de cause à effet. »

(1) Il est vraisemblable que François de Belleforest était alors tout jeune écolier et en pension, le pédagogue étant le maître de pension.

Le hasard est un dieu très commode, et qu'on peut invoquer dans les cas embarrassans. Pourtant, dans l'espèce, il n'a rien à voir. Je suppose que M. Bard, par exemple, a eu, dans les soixante ans de sa vie, une hallucination, et une seule, cela fait bien par jour 1/24,000e de chance pour avoir une hallucination. En admettant que la coïncidence entre l'heure de la mort de Mme de Fréville et l'heure de son hallucination soit exacte, cela fait, à raison de cinquante demi-heures par jour, une probabilité d'un millionième. Mais ce n'est pas assez : M. Bard eût pu, en effet, avoir d'autres hallucinations; par exemple, connaissant cent personnes, voir une de ces cent personnes autres que Mme de Fréville. La probabilité de voir au jour dit, à l'heure dite, Mme de Fréville, plutôt qu'une autre est donc très approximativement de 1/100,000,000e.

Si je prends quatre cas analogues où la probabilité soit identique, et si je les réunis tous les quatre, la probabilité d'avoir ces quatre coïncidences n'est plus d'un cent millionième, mais d'une fraction dont le numérateur sera 1 et dont le dénominateur aura 36 zéros. Nombre absurde, que nulle intelligence humaine ne peut comprendre, et qui équivaut à la certitude absolue.

Laissons donc de côté l'hypothèse du hasard. Il n'y a pas de hasard dans ces conditions. Si l'on insistait, nous reprendrions la vieille comparaison des lettres de l'alphabet jetées en l'air. Personne ne va supposer que les lettres, en retombant, puissent former l'*Iliade* tout entière.

Donc ni la bonne foi des observateurs, ni le hasard de coïncidences fortuites extraordinaires ne peuvent être invoqués; il faut admettre qu'il s'agit de faits réels. Si invraisemblable que la chose paraisse, ces hallucinations véridiques existent; elles ont pris pied dans la science, quoi qu'on fasse, et elles y resteront.

Ce qui nous confirme dans l'opinion que MM. Gurney et Myers ont fait œuvre de science, c'est que l'on trouve, autour de soi, sans trop de peine, nombre de faits analogues à ceux qui sont rapportés par les observateurs anglais. On n'ose pas les raconter, par crainte du ridicule, par une sorte de scrupule dans la routine, qui nous fait hésiter dans notre pensée. Mais soyons sincères avec nous-mêmes. Qui de nous ne connaît des faits de cet ordre? Pour ma part, je suis à peu près sûr que la plupart des lecteurs de cette courte notice ont par devers eux quelques faits analogues. Il m'est arrivé bien souvent, quand je parlais de ces hallucinations véridiques, d'éveiller à la fois, — ce qui est assez contradictoire, — l'incrédulité d'une part, et d'autre part, en même temps, tel ou tel souvenir d'un phénomène du même genre. Ce phénomène n'était pas assurément aussi complètement observé que le cas de M. Wing-

field ou de M. Bard, mais enfin il était de même nature, et amenait à la même conclusion.

Je dirais donc volontiers aux lecteurs de cette *Revue :* « Faites une sorte d'enquête autour de vous, et vous serez étonnés de trouver quantité de faits du même ordre : hallucinations véridiques, pressentimens, sympathies se manifestant à distance, rêves, parfois réalisés, concernant des incendies, des chutes, des accidens graves, etc. »

Si tout cela était fantaisie, certes, on n'en parlerait pas autant, et une pareille opinion n'existerait nulle part, ni en France, ni en Italie, ni en Angleterre, ni en Allemagne. Au contraire, plus on approfondit les sentimens intimes des gens avec qui on parle, et cela dans toutes les classes de la société, plus on retrouve cette vague notion de l'hallucination au moment de la mort, existant chez les habitans des villes comme parmi les gens de la campagne, dans le sud comme dans le nord de l'Europe.

Je me demande même comment le livre des *Phantasms of the living* aurait pu être écrit, s'il ne reposait que sur de pures illusions, sur des mensonges et des faux témoignages. L'Angleterre serait un pays de fourbes et d'imposteurs, puisque six cents personnes, qui passent pour les plus honorables du monde, auraient pris part à cette immense duperie.

Mais cette conclusion est si absurde, que pas un homme de bon sens ne pourra l'accepter... Je parle de ceux qui étudieront la question ; car il en est beaucoup qui, pour toute réponse, auront un sourire ironique ; ce qui dispense, comme on sait, de toute critique et de tout examen.

Alors que conclure ? Car, enfin, il n'est pas admissible qu'il y ait des revenans dans le sens que le vulgaire attache à ce mot. J'ai parlé plus haut de fantômes ; mais il n'est pas un homme raisonnable qui puisse croire à un fantôme, tant qu'on n'aura pas démontré sa réalité par des phénomènes extérieurs manifestes, par une action chimique sur des plaques photographiques, je suppose, ou par le mouvement d'objets matériels. Donc nous n'admettons aucunement l'existence de ces revenans. Nous supposerons, ce qui est beaucoup plus simple et par conséquent plus vraisemblable, qu'il s'agit là d'hallucinations. Ce sont certainement des hallucinations, mais des hallucinations *véridiques*, suivant la très heureuse expression de M. Myers, c'est-à-dire hallucinations étant en rapport avec la réalité des choses.

Ainsi, M. Bard, voyant Mme de Fréville se promener auprès de la tombe de son mari, a eu une hallucination, en ce sens que l'image de Mme de Fréville n'avait aucune réalité en dehors de l'esprit de M. Bard, et qu'un appareil photographique quelconque n'eût absolument rien indiqué. C'était donc une hallucination de M. Bard,

tout comme si M. Bard eût cru voir devant lui Hercule avec la peau du lion de Némée.

Mais le caractère véridique de ces hallucinations, de ces sympathies, de ces rêves, est bien remarquable. Jusqu'ici, on n'avait pas pensé qu'une hallucination pût être empreinte de vérité. On avait relégué toutes les histoires d'apparitions dans le domaine des fables. Il semble qu'il faille revenir de notre naïve assurance. Certaines hallucinations sont bien plus compliquées qu'une simple image qui apparaît à un fou, sans cause, sans relation avec les faits lointains ou proches. Ce sont des hallucinations véridiques qui nous permettent de soupçonner qu'il existe une *faculté de connaissance*, dont tous les termes assurément nous échappent, mais qui se manifeste parfois chez certains hommes, et qui, pour bien prouvée qu'elle soit, quant au fait même, reste encore, quant à sa cause et à ses modalités, profondément mystérieuse.

C'est à cela que se borne la conclusion scientifique irréprochable qu'on peut déduire des *Phantasms of the living*. Et si l'on vient dire que c'est pour deux gros volumes et dix ans de patience un bien maigre résultat, nous trouverons qu'on commet une cruelle injustice. Le voile d'Isis n'est pas tombé ; — hélas ! il ne tombera peut-être jamais, — mais on a osé le toucher. Au lieu de regarder ces mystères comme soustraits à la connaissance humaine, on les a abordés bravement.

Ce que l'avenir réserve à l'homme, nous l'ignorons. Peut-être nos petits-neveux auront-ils des lumières que nous n'avons pas, mais ils devront rendre justice aux laborieux et savans auteurs des *Phantasms of the living*, qui ont affronté une des plus difficiles questions qui soient, apportant quantité de nouveaux faits et se jetant dans la mêlée, sans craindre les railleries mordantes ou l'indifférence épaisse du public.

Pour notre part, nous avons la ferme conviction que c'est là une voie féconde. Certes elle est périlleuse, et on risque de s'y perdre ; car on s'avance à pleines voiles dans l'inconnu. Mais qui donc aborderait l'inconnu, sinon la science? Malheur à la science qui se satisfait de ce qui est acquis, qui apporte un programme immuable, dont elle ne veut et n'ose sortir, qui croit avoir fait dire à la nature son dernier mot ! Malheur à la science qui ne se régénère pas sans cesse ! Elle tombe bientôt dans la décrépitude. Il lui faut une évolution perpétuelle et comme une agitation révolutionnaire incessante. Si donc notre science contemporaine ne cherche pas dans les régions jusqu'à ce jour inaccessibles où le progrès l'entraîne, elle sera, dans quelque cent ans, aussi démodée que la scolastique d'Abélard ou la mystique de Paracelse.

RAPHAEL CHANDOS.

REVUE LITTÉRAIRE

SUR L'ÉLOQUENCE JUDICIAIRE.

Les Époques de l'Éloquence judiciaire en France, par M. Munier-Jolain, avocat à la cour d'appel. Paris, 1888; Perrin.

Pour un bon livre, on ne peut pas dire que ce soit un bon livre que celui de M. Munier-Jolain sur *les Époques de l'éloquence judiciaire en France;* on ne peut même pas dire que ce soit un livre très intéressant; mais il aurait pu l'être, et la question qu'il soulève est curieuse. D'où vient, en effet, dans la plupart de nos histoires de la littérature, comme dans nos *Recueils de Morceaux choisis*, tandis que nos sermonnaires et nos orateurs politiques y tiennent une si large place, — trop large même quelquefois, — d'où vient que l'on mesure si parcimonieusement à nos plus fameux avocats, non pas même la louange, mais les analyses et les citations? Quand ce ne serait que pour les critiquer, pourquoi n'y parle-t-on point davantage des Lemaistre et des Patru, des Loyseau de Mauléon, des Élie de Beaumont, des Dupin et des Chaix d'Est-Ange? Et quelle est enfin la raison, s'il y en a une, depuis quatre ou cinq cents ans, je ne dis pas de cette injustice, mais de cette apparente inégalité de traitement? Les avocats en sont un peu blessés; — et on s'en aperçoit bien dans l'*Avant-propos*, emphatique, mais tout de même amer, du livre de M. Munier-Jolain.

C'est donc lui-même ce qu'il n'aurait pas mal fait de rechercher d'abord, au lieu d'accuser la critique d'ignorance, de négligence dédaigneuse, et de « mépris affecté » pour l'éloquence du barreau; puisque aussi bien c'est de là que dépendait l'intérêt de son livre. On ne nous

demande pas de nous intéresser aux « époques » de la procédure ou de l'instruction criminelle, et de donner une place dans l'histoire de la littérature au conseiller Pussort. Mais les grands mots et les phrases n'y sauraient rien faire, que de prouver peut-être combien la critique a raison dans son indifférence. « Tu te fâches, donc tu as tort. » Et, en effet, il n'est pas croyable, depuis La Harpe jusqu'à Sainte-Beuve, si les historiens de la littérature en eussent espéré autant de plaisir ou de profit que de la lecture de Bourdaloue, qu'ils eussent négligé celle des plaidoyers de Cochin ou de Patru. Ils en ont fait, ils en font tous les jours de moins divertissantes. Et, à qui, comme Nisard, n'a pas reculé devant les œuvres de Mélanchthon, ou, comme Sainte-Beuve, s'est chambré, pendant des années, avec les pieux et diffus historiens de Port-Royal, j'ose dire qu'il était facile de lire, après cela, en manière de délassement, quelques plaidoiries d'Antoine Lemaistre ou quelques belles « actions » de Guillaume du Vair. Mais, apparemment, il leur aura semblé, toutes les fois qu'ils y mettaient le nez, que c'était un peu toujours la même chose, que de trop nombreux défauts y gâtaient de trop rares qualités, je veux dire trop clairsemées, que ces défauts eux-mêmes ne procédaient pas tant des personnes que du genre; et qu'ainsi l'histoire de l'éloquence judiciaire en France était extérieure et assez étrangère à l'histoire de la littérature française. Je vais essayer de motiver le jugement qu'ils se sont bornés à prononcer, et dont j'entends bien que M. Munier-Jolain fait appel, mais que je ne vois pas qu'il ait mis à néant.

Il y a peut-être en littérature des genres qui ne sauraient souffrir la médiocrité, — je ne sais trop lesquels, — mais on dit qu'il y en a, et pour aujourd'hui, je le crois. Il y en a d'autres, au contraire, qui la souffrent, qui ne la supportent pas seulement, qui la comportent, et dont on peut aller jusqu'à dire qu'ils en vivent : tels sont le sermon, le discours politique, tels encore le réquisitoire, et le plaidoyer d'avocat. La raison n'en est pas difficile à donner : c'est qu'on ne les a point inventés pour caresser les oreilles des hommes, mais pour traiter de nos affaires, pour assurer l'exercice de nos droits, pour nous apprendre celui de nos devoirs; et ils ne sont littéraires que par accident ou par occasion. Ou encore, ce sont des actes autant que des paroles; et s'ils sont éloquens, c'est bien, mais ils peuvent se passer de l'être, et communément ils s'en passent. De quoi se plaignent donc ici les avocats? Vous diriez à les entendre que nous leur faisons cruellement injustice, et je crains qu'ils ne nous soupçonnent de complaisance pour les orateurs politiques, et surtout pour les prédicateurs. Mais combien sont-ils, ces prédicateurs, dont l'histoire ait gardé le souvenir? et combien ces hommes politiques? C'est ce que l'on a généralement oublié de considérer.

Car je vois bien jusqu'à trois sermonnaires : Bossuet, Bourdaloue,

Massillon; Massillon, Bourdaloue, Bossuet; Bourdaloue, Bossuet, Massillon; avec cela, loin derrière eux, Mascaron ou Fléchier, que j'abandonne aux avocats, s'ils veulent les prendre pour eux; et plus loin, beaucoup plus loin, des Fromentières et des Bretonneau, des abbé Poule et des père Cheminais, des Bridaine et des Neuville. Je demande à M. Munier-Jolain s'il les croit beaucoup plus illustres, ou beaucoup plus connus, qu'Antoine Lemaistre et qu'Olivier Patru? Cependant, depuis deux siècles et demi, si l'on a beaucoup plaidé, on a beaucoup prêché aussi en France; et l'on continue d'y prêcher comme d'y plaider; et de tant de sermons, voilà ce qui surnage, et de tant d'orateurs, voilà ce qui survit : cinq *Avens*, quatre *Carêmes*, une cinquantaine de sermons pour toutes les fêtes de l'année, huit ou dix *Oraisons funèbres;* et trois noms! En vérité, les avocats ne se moquent-ils point quand ils se prétendent frustrés dans ce partage de l'attention publique. Mais, dans nos *Recueils de Morceaux choisis* ou dans nos histoires de la littérature, si quelqu'un tient encore trop de place, c'est le vénérable d'Aguesseau. Je le supprimerais, si j'en étais le maître, et, une fois supprimé, je voudrais bien savoir ce qui manquerait à l'histoire de la littérature française. Car il se peut qu'une *Mercuriale* soit éloquente, comme une plaidoirie, comme un sermon, comme un discours aussi sur le relèvement des tarifs de douane ou sur la conversion de la rente : je dis seulement qu'ils ne doivent l'être, qu'ils ne le peuvent être que de surcroît; et surtout qu'autant qu'ils ne veulent pas l'être. L'une des raisons qui, certainement, en France, ont contribué le plus à discréditer l'éloquence du barreau, ç'a été sa prétention d'être de l'éloquence, et l'abus qu'elle a fait, pour la soutenir, des ornemens appelés littéraires : la citation et l'allusion savantes, la métaphore et la périphrase, le grec et le latin, l'*ithos* et le *pathos*, l'exclamation et la prosopopée. Rien aussi, comme l'on sait, n'a plus retardé les progrès de l'éloquence de la chaire que cette manie d'étaler, cette ambition d'être « littéraire, » et cette fureur même de se faire admirer.

Mais voici d'autres raisons, plus profondes ou plus intimes, qui, depuis qu'elle s'est dégagée du pédantisme et de l'érudition, ont empêché l'éloquence judiciaire, et l'empêcheront toujours de s'égaler à ses rivales. Je ne dirai pas qu'elle manque de sincérité : on l'a trop dit; et l'expression, en même temps qu'elle serait malhonnête, ne traduirait avec exactitude ni ma propre pensée, ni la nuance, assez délicate qu'il s'agit d'indiquer. Est-il cependant vrai que, tandis que ni le prédicateur ne compose avec ses croyances ou n'est censé composer avec elles, ni l'orateur politique avec ses convictions, ou avec ses intérêts, — lesquels sont toujours lui-même, et suffisent conséquemment à passionner son discours; — l'avocat, au contraire, ne parle jamais en son nom, dans une cause qui soit entièrement sienne, mais toujours au nom d'un client dont il est le porte-paroles, l'interprète et le substitut?

C'est pour cela que nous le voyons si souvent entreprendre des causes si diverses, où sans doute il est également de bonne foi, mais dont on conviendra qu'il ne saurait faire également son affaire. L'avocat se se donne ses convictions, il se fait sa passion; et son éloquence n'en est pas moins sincère, mais elle en contracte pourtant quelque chose de factice. C'est un acteur interprétant un rôle, et un rôle qu'il n'a pas choisi, un rôle que son client, que les circonstances de la cause, que l'occasion lui imposent. Et, tout au rebours de l'homme politique ou du prédicateur, qui ne nous persuadent qu'autant qu'ils sont l'homme de leur discours, l'avocat n'est pas plus tenu que l'acteur d'être l'homme de son rôle; — si même, comme l'acteur, son triomphe n'est pas de rester maître de soi, impassible, indifférent, et supérieur à l'émotion qu'il excite.

Insistons et précisons. J'ai sous les yeux, en ce moment même, les *Discours et Plaidoyers de M. Chaix d'Est-Ange*, où je vois qu'après avoir défendu comme avocat, en 1836, devant la cour des Pairs, la vie de Fieschi, le même orateur, en 1858, devenu procureur-général, demandait aux jurés de la Seine la tête d'Orsini. Inversement, dans une affaire capitale, tout autre et plus récente, je pourrais montrer l'accusé défendu devant la cour d'assises par le magistrat même, qui, s'il n'avait abandonné son siège quelques mois auparavant, eût peut-être requis contre lui. Les mauvais plaisans s'égaient volontiers là-dessus, mais ce sont les mauvais plaisans. S'ils y réfléchissaient davantage, ils n'y verraient rien que de naturel, et même de nécessaire. Magistrat ou avocat, dans l'une comme dans l'autre occasion, chacun d'eux prêtait sa voix à des intérêts plus généraux que lui-même, et dont on peut dire que l'importance sociale se subordonnait, effaçait, absorbait la personnalité du défenseur ou du procureur-général. On ne saurait, en effet, livrer sans défense quelque accusé que ce soit à toutes les forces de la justice et de la société réunies contre lui, ni laisser d'autre part une maladroite pitié désorganiser ou dissoudre l'institution sociale; et ce sont deux thèmes oratoires qui sont aisés, qui sont beaux, qui sont nécessaires à soutenir.

Aussi n'est-ce point de la sincérité des orateurs que je doute, non plus de celle de leur éloquence, mais de la sincérité de mon impression. Je vois d'une part l'intérêt social, et d'autre part l'intérêt de la défense; je sais qu'ils se limitent l'un l'autre, et par leur conflit même; cependant et tour à tour on essaie de me persuader qu'ils doivent l'emporter l'un sur l'autre. On n'y peut parvenir qu'en les exagérant tour à tour; je sens qu'il n'est plus question de trouver la vérité, mais uniquement de vaincre; on veut me déterminer contre mon sentiment ou contre ma raison. C'est ici l'un des pires défauts de l'éloquence judiciaire, et ce qui en fait une forme singulièrement inférieure à l'éloquence politique ou à l'éloquence de la chaire. Dans ces procès

de cours d'assises, elle remet en question la certitude et l'évidence mêmes; au lieu de les appuyer ou de les éclaircir, elle s'efforce au contraire d'embrouiller l'une et d'affaiblir l'autre; et, de quelque manière ou par quelque artifice qu'elle ait pu me surprendre, sa gloire est de m'avoir surpris. Aussi, tous les moyens y deviennent-ils bons, comme étant justifiés, ou excusés, par l'importance de la fin. Si l'on n'essaie pas d'obtenir la condamnation d'un faussaire en l'accusant d'avoir la physionomie de son crime, ou de sauver la vie d'un parricide en alléguant que le sien l'a rendu orphelin, il ne s'en faut de guère. Un magistrat compte ses services par le nombre des condamnations qu'il a arrachées au jury; la réputation d'un avocat dépend du nombre de grands ou de petits coupables qu'il a ôtés des prisons pour les restituer à la circulation sociale; et nous, ne sachant plus où est la vérité, la justice et le droit, nous ne savons plus où est l'éloquence.

Dira-t-on qu'il n'en est ainsi qu'au criminel? dans les procès de cours d'assises? Et, en effet, au civil, dans les contestations qui s'élèvent entre particuliers, c'est autre chose; mais, pour d'autres raisons, c'est bien pis! On s'étonne parfois des subtilités bizarres que nos jeunes avocats débattent dans leurs conférences, et leurs anciens répondent pour eux que, fussent-elles plus bizarres encore, les subtilités qu'ils agitent ne le seront jamais tant, que la réalité ne les surpasse encore. Ils ont raison. La réalité se joue de nos efforts pour définir dans nos formules et pour borner en quelque sorte la fécondité de ses combinaisons. Plus riche, plus complexe, plus inventive que l'imagination du dramaturge et du romancier, à plus forte raison la vie ne se laisse-t-elle pas emprisonner dans les textes du législateur. C'est pourquoi jurisprudence et casuistique sont sœurs; toutes les deux, dans leur principe et à leur origine, également légitimes, puisqu'elles sont également indispensables, mais toutes les deux également subtiles, et pleines de pièges, si l'on peut ainsi dire, qu'elles n'ont point tendus. Il faut donc que l'avocat apprenne à voir les questions sous toutes leurs faces, et combien un seul genre légal est capable d'engendrer d'*espèces*. C'est autant de principes ou de motifs de décision dont ils se précautionnent pour les cas à venir. Et on remarquera que s'ils ne le faisaient point, c'est la matière même ou l'étoffe qui manquerait à leur éloquence, puisque c'est de là que dépend pour eux l'invention oratoire.

Mais on conviendra que, pour ces raisons mêmes, embarrassée de tant d'entraves, cette éloquence, rappelée perpétuellement à terre, ne saurait s'élever jamais bien haut, ni s'y déployer bien librement, ni planer bien longtemps. Autre, et nouvelle, et manifeste infériorité de l'éloquence judiciaire par rapport à l'éloquence de la chaire ou à l'éloquence politique. L'éloquence politique n'est point gênée par l'autorité positive des textes, ni par la difficulté de les interpréter, ou la néces-

sité de les concilier. Car, c'est elle qui les fait, et elle qui les défait. Dans des lois que l'on ne saurait jamais regarder comme immuables, puisqu'elles ne sont point descendues du ciel, sa mission ou sa raison d'être est d'introduire plus de clarté, plus de justice, plus d'humanité. Et l'éloquence de la chaire, si l'on veut résumer en quelques mots son objet, que se propose-t-elle que de nous détacher de ces intérêts mêmes qui sont entre nous l'occasion, l'aliment et la fin des procès civils? Si elle a une mission sociale, c'est de nous enseigner les moyens d'entretenir la paix parmi les hommes, et, selon le terme consacré, c'est de nous élever, par un peu de « désappropriation, » au-dessus des motifs habituels de nos disputes et de nos querelles. Mais les avocats, eux, sont comme emprisonnés sous le réseau des subtilités juridiques, et pour peu qu'ils essaient d'en sortir, on voit communément qu'ils perdent les procès qu'on leur avait confiés pour les plaider sans doute, mais d'abord pour les gagner. Sur quoi, la question n'est pas de savoir si leur métier n'en vaut pas bien un autre, mais de voir, et de dire, que l'éloquence n'y est guère de mise.

Mêlée qu'elle est ainsi aux affaires de tous les jours, il en résulte enfin pour l'éloquence judiciaire une autre raison d'infériorité. Car il y a de grandes causes, mais il y en a beaucoup plus de petites, qui n'intéressent que les plaideurs, et non pas même les avocats qui les soutiennent ou les magistrats qui les jugent. Le 18 mai 1634, il y a donc de cela deux cent cinquante-quatre ans, Me Olivier Patru, devant MM. de la Grand'Chambre, prit la parole pour « la veuve et les enfans de défunt Pierre Doublet, fermier de Grenelle, et pour quatre habitans de Vaugirard, appelans, contre M. le curé de Saint-Étienne, intimé ; » et je conviens qu'il ne parla point mal, encore qu'un peu pompeusement, et en y mêlant trop de citations de Josèphe ou de Diogène Laerce. Il s'agissait de savoir si le défunt, Pierre Doublet, avait eu le droit, quoique étant de la paroisse de Saint-Étienne, de se faire enterrer dans l'église de Vaugirard. Quel intérêt veut-on que nous prenions à Pierre Doublet? J'ai rappelé tout à l'heure les *Plaidoyers et Discours de M. Chaix d'Est-Ange*, et ils ne datent pas encore de deux cent cinquante-quatre ans. Le 2 avril 1835, devant la 6e chambre du tribunal de la Seine, Chaix d'Est-Ange plaida pour M. Ardisson, que l'on accusait calomnieusement d'avoir mis lui-même le feu dans son appartement de la rue du Temple, pour incendier son mobilier et toucher une assurance de 600,000 ou 700,000 francs. Que nous font aujourd'hui les affaires de M. Ardisson? Et parmi les causes que l'on plaidait hier, les civiles ou les criminelles, je demande combien il y en a qui soient plus intéressantes et d'un intérêt plus durable que celle de M. Ardisson ou de la veuve Doublet? Là peut-être est surtout la grande infériorité de l'éloquence judiciaire : elle ne s'exerce que sur ce qu'il y a de plus transitoire ou de plus contingent au monde, et sous peine de manquer son objet, il

faut qu'elle s'enferme dans les faits de la cause. Mais les faits de la cause, toujours particuliers, sont toujours petits, et toujours ou presque toujours indifférens en soi.

Il en est autrement de ceux qui font la matière de l'éloquence politique ou de l'éloquence de la chaire. Sans doute, et tous les jours, on voit discuter dans nos parlemens, comme devant nos tribunaux ou nos cours d'assises, des intérêts aussi dont, l'année prochaine peut-être, et dans vingt-cinq ans à coup sûr, l'opinion ne se souciera guère. Il n'est besoin, pour s'en rendre assuré, que de lire le *Journal officiel*, ou de feuilleter négligemment la collection du *Moniteur*. On peut dire, toutefois, que, dans les plus ingrates ou les plus ennuyeuses de ces discussions, il y va presque toujours d'intérêts généraux, ou au moins collectifs; et cela seul, donnant à l'orateur plus de confiance dans la grandeur ou dans la portée de sa cause, donne aussi à son éloquence, — quand il en a, — plus de corps, plus de souffle et plus d'envergure. Pour l'éloquence de la chaire, on me permettra de n'y point insister. Il est trop évident qu'elle fait sa matière des intérêts les plus généraux et les plus durables de l'humanité, de ceux qui ne passent point avec les générations, ou qui survivent aux nations elles-mêmes. Un sermon de saint Jean Chrysostome ou de saint Augustin est aussi vrai, aussi *actuel* pour nous qu'il pouvait l'être jadis pour les habitans d'Hippone et les fidèles de Constantinople. Un sermon de Bossuet ou de Bourdaloue *sur la Mort* seront aussi lisibles et aussi profitables dans cent ans, dans mille ans, qu'ils le sont aujourd'hui. De telle sorte que, quand un prédicateur manque parfois d'éloquence, — et j'en connais plus de ceux-là que des autres, — c'est lui qui manque à sa matière, non pas la matière qui lui fait défaut. Et l'orateur politique lui-même, s'il peut éprouver quelque crainte, c'est bien plutôt de n'être pas, comme l'on dit, à la hauteur de son sujet, que de l'écraser du poids de son éloquence. Car il n'y a pas de « mouvemens » hardis ou passionnés, il n'y a pas de formes de l'éloquence humaine, il n'y a ni souvenirs historiques, ni moyens d'émotions qu'on ne puisse employer dans la cause de la liberté, de la justice, ou de la patrie. Mais l'avocat ne saurait être éloquent sans sortir de son sujet, et ainsi s'exposer au juste reproche d'emphase ou de déclamation.

C'est le danger d'abord de quelques grandes causes qui se rencontrent parmi les petites. Et je n'entends pas sous ce nom de grandes causes, comme l'on pense bien, ces procès de cours d'assises, où je ne vois ordinairement de grand que l'énormité du crime et la faiblesse du jury. Mais je parle de ces causes où se trouvent parfois enveloppés des intérêts plus généraux qu'elles-mêmes. Antoine Lemaistre, jadis, en a plaidé quelques-unes, et depuis lui, Loyseau de Mauléon, par exemple, le défenseur des Calas. Telle est l'affaire de Madeleine

de Poissy, religieuse carmélite, enlevée par l'apothicaire de l'Hôtel-Dieu de Beaumont, devenue sa femme, et attaquant le testament par lequel Jacques de Poissy, son père, l'avait déshéritée. Et, en effet, il y allait à la fois de deux choses très considérables, l'étendue de l'autorité paternelle et le droit de tester. Telle est encore l'affaire de Louis Marpault, fils de Jean Marpault et de Louise Chapelet, obligé par ses parens, dans sa neuvième année, de vêtir l'habit de cordelier. C'était comme l'envers de la cause précédente. Après l'étendue de l'autorité paternelle, il s'agissait d'en plaider les limites, et après l'abus de la liberté dans une fille, il était question d'en revendiquer l'usage dans un fils. Je n'ai pas besoin de rappeler autrement l'affaire des Calas, et quelles questions s'y trouvaient impliquées, si ce n'est pour dire qu'ayant inspiré d'assez « médiocres mémoires » à Voltaire, cependant ils valent encore mieux que ceux de Loyseau de Mauléon. Ne serait-ce pas que, dans ces grandes causes, les avocats se sentent comme dépaysés? Du moins est-il qu'on les y trouve toujours au-dessus du ton, comme s'ils usaient d'une langue étrangère, ou d'un vocabulaire qui ne leur serait pas habituel. Et, en effet, ils ne sont point chargés de critiquer ou de juger les lois, mais de les interpréter. Cependant toutes ces graves questions ne se discutent qu'autant que l'on s'élève au-dessus des lois positives, que l'on en cherche la réponse ailleurs que dans le *Code civil* ou le *Digeste*, et qu'aux qualités enfin d'un avocat on en joint qui ne s'acquièrent pas dans le commerce des jurisconsultes.

Qu'au surplus la déclamation soit l'écueil inévitable de l'éloquence judiciaire, on le sait; elle l'a toujours été, elle le sera toujours; et le plus grand des avocats lui-même, — c'est Cicéron que je veux dire, — est plein de ces « fausses beautés. » L'abus de la rhétorique, voilà le défaut des avocats, dans tous les temps et dans tous les pays, parce qu'il leur faut presque toujours surfaire, pour la plaider *éloquemment*, la cause qu'ils ont entreprise. De là tous ces moyens qu'ils emploient tour à tour ou simultanément pour essayer de donner aux choses une importance qu'elles n'ont point; — et le change aux plaideurs eux-mêmes sur l'intérêt de leurs contestations. Il s'agirait de délibérer sur le destin des empires qu'on n'y mettrait pas plus d'ardeur ou plus de véhémence. De là ces interpellations qu'ils échangent entre eux et ces invectives dont ils accablent la partie adverse. Si leur client doit perdre sa cause, il faut du moins que l'adversaire, en gagnant la sienne, n'en ressente pas une joie sans mélange. De là encore cette emphase habituelle, de là ces éclats de voix, cette mimique intempérante et cette gesticulation exagérée par laquelle le corps parle au corps, pour procurer à l'auditoire la sensation d'une éloquence que le lecteur essaie vainement de retrouver. Les intérêts sont si petits que, s'il ne tâchait pas lui-même de se faire illusion, l'avocat n'oserait pas les plaider. Et

ainsi, pour donner à l'éloquence judiciaire son tour déclamatoire, les exigences de la profession s'unissent aux prétentions littéraires qui sont celles de la corporation.

Après cela, je n'insisterai point sur la grande raison que les avocats font valoir lorsqu'ils se décident à laisser imprimer leurs discours ou leurs plaidoyers. — Nous ne sommes point des hommes de lettres, disent-ils, et nous ne composons pas à loisir, dans le silence du cabinet; nous vivons sur la place publique, et si l'on prétend nous juger, ce n'est point assez de nous lire, il faut nous avoir vus, il faut nous avoir entendus. — Mais d'abord, et la première critique qu'on leur fasse, n'est-ce pas que le physique de leur éloquence a passé presque tout entier dans leur œuvre imprimée? Non, assurément, ce n'est point d'animation que l'on reproche à leurs plaidoyers de manquer, mais au contraire, on en trouve l'animation factice : il s'y voit trop de points suspensifs, exclamatifs et interrogatifs! trop d'adjurations et de supplications, trop de « mouvemens » enfin, et d'un seul mot trop d'action! Et puis, si l'action était une partie si considérable de l'éloquence, comment donc se ferait-il que tant de discours politiques, et tant de sermons aussi, ne fussent pas, eux, moins beaux à lire, ni moins persuasifs, qu'à entendre? Ou encore, et sous ce rapport, tous les orateurs, avocats, prédicateurs, ou tribuns étant soumis aux mêmes conditions, comment en les lisant distinguerions-nous si bien l'orateur d'avec le rhéteur, et celui-ci d'avec le déclamateur? C'est que justement, pour être lui-même et renouveler en chacun de nous l'émotion de son ancien auditoire, le véritable orateur, Démosthène ou Bossuet, n'a pas besoin de tout cet appareil, ni du secours extérieur de l'action ou du geste. Une tragédie de Racine ou un drame de Shakspeare n'ont pas besoin non plus d'être joués pour être *sentis*, admirés et compris : même on a soutenu qu'ils y perdraient plutôt. Tout ce que nous pouvons donc accorder, c'est que comme il y a des pièces, des vaudevilles et des mélodrames, qui ne valent leur prix qu'aux chandelles, il est vrai qu'il y a des discours qu'il faudrait avoir entendus pour en apprécier l'éloquence. Nous pensons seulement qu'ils n'appartiennent pas à l'histoire de la littérature.

Est-ce à dire, toutefois, que l'éloquence judiciaire ne vaille pas la peine d'être étudiée, ni l'histoire d'en être écrite? Bien loin de là : et l'idée de M. Munier-Jolain était bonne ; elle l'est encore. Si, par exemple, au lieu de chercher la peinture anecdotique des mœurs du passé dans les sermons de nos grands prédicateurs, qui ne font pas de personnalités, quoi que l'on en ait dit, ni de « portraits, » parce qu'ils croiraient ainsi dégrader à un honteux usage la dignité de leur ministère, on la cherchait dans les plaidoyers de nos avocats du XVIIe et du XVIIIe siècle, on l'y trouverait, souvent piquante, plus authentique en général que dans les *Mémoires* ou les *Correspondances*, et

toujours et surtout très circonstanciée. C'est ce qu'avait fort bien montré jadis, dans un gros livre sur *l'Éloquence judiciaire au XVIIe siècle*, M. Oscar de Vallée. C'est aussi ce que M. Munier-Jolain à son tour, dans ses *Époques*, eût pu faire bien mieux ressortir. Car parlez-moi d'un bon procès pour nous faire voir les gens *in naturalibus*, dans toute la naïve impudeur de leur égoïsme ou de leur cupidité, de leur ingratitude ou de leur lâcheté, de leur bassesse ou de leur férocité! Ni leurs confesseurs, et en ce temps-là tout le monde avait un confesseur, ni leurs médecins mêmes n'obtiennent d'eux, n'en tirent ou n'en arrachent de semblables aveux. On dit tout à son avocat, et même ce qu'on ferait beaucoup mieux de lui taire. C'est pourquoi ce serait une mine à creuser, un trésor à exploiter peut-être, que les annales de l'éloquence judiciaire, dont je ne connais pas bien la richesse ni la profondeur, mais tout de même où je m'étonne que l'on n'ait pas regardé de plus près. Dût la tentative en être infructueuse, au moins encore faudrait-il qu'on l'eût faite, puisque là où il n'y a rien, c'est nous avoir appris quelque chose que de nous avoir montré qu'effectivement il n'y a rien. Mais il y a quelque chose dans les annales de l'éloquence judiciaire; à défaut d'intérêt littéraire, elles ont un intérêt historique certain; et ce que l'on y trouve ne se trouve que là.

A un autre point de vue, plus historique, si je puis ainsi dire, ou moins anecdotique, il serait curieux d'y étudier les variations de la morale publique, et c'est encore un peu ce que j'avais espéré de trouver dans le livre de M. Munier-Jolain. Les grands crimes sont toujours les grands crimes; et, en dépit de nos « criminologues, » on aime à croire que, longtemps encore, on les traitera comme des crimes plutôt que comme des maladies, par la prison de préférence aux bromures, et avec plus de sévérité que d'affectueuse indulgence ou de douce pitié. Mais ce qui varie d'un siècle à l'autre, ou plusieurs fois dans un même siècle, c'est le jugement que l'on fait de certaines actions notoirement immorales, et que cependant les lois mêmes, s'accommodant à l'opinion, frappent, selon les temps, avec plus de mollesse ou d'impitoyable dureté. Ce n'est pas encore chez les prédicateurs que l'on peut suivre et relever ces variations à la trace; ils parlent de trop haut, au nom d'une morale trop pure; c'est déjà chez les moralistes, plus curieux que les prédicateurs et plus malicieux; mais c'est surtout peut-être chez les avocats, mêlés comme ils sont à la vie quotidienne, et généralement attentifs à ne s'écarter de l'opinion qu'autant qu'il le faut pour l'exciter sans la blesser. Une bonne histoire de l'éloquence judiciaire, avec plus de citations que n'en donne M. Munier-Jolain, et des analyses mieux faites, ne laisserait pas, j'imagine, d'être instructive à cet égard, peut-être même divertissante; — à moins pourtant qu'elle ne nous attristât.

Et enfin elle serait utile encore aux avocats, comme une histoire de

la procédure est utile à nos praticiens pour les perfectionner dans leur art, en le rapportant à ses principes. Si nos avocats ont autre chose à faire, en effet, que de « flatter nos oreilles par des cadences harmonieuses » ou de « charmer les esprits par de vaines curiosités; » si leur tâche est assez belle encore sans cela, et assez difficile; si leur art a ses secrets, ses règles et ses lois qu'il faut connaître pour l'exercer, c'est assez pour justifier l'histoire de l'éloquence judiciaire. Je regretterai donc, avec M. Munier-Jolain, que le sujet n'ait encore tenté personne, ou du moins qu'à peine en ait-on tracé quelques rares chapitres. Mieux que cela, et cette histoire, si je l'osais, je l'inviterais lui-même à l'écrire, à la condition seulement que ce fût d'un style plus simple, ou même plus naïf, mais surtout moins « littéraire. » Car j'ai quelque idée qu'en nous en retraçant plus fidèlement les époques, il aboutirait aux mêmes conclusions que nous-mêmes; qu'il s'apercevrait qu'à mesure qu'elle s'éloignait de la littérature, et qu'elle se souciait moins de faire revivre parmi nous les Démosthène et les Cicéron, l'éloquence judiciaire se rapprochait de son véritable objet; et qu'il conviendrait enfin qu'à vouloir égaler l'éloquence politique ou celle de la chaire, comme elle y perd absolument son temps, l'éloquence du barreau ne saurait rien gagner.

Mais, en tout cas, lui ou un autre, si jamais quelqu'un écrivait cette histoire, il ne devrait pas croire qu'en « bannissant l'éloquence judiciaire de l'univers des belles-lettres, » les représentans de la haute critique, — c'est toujours M. Munier-Jolain qui parle, — « n'aient conformé leurs plans qu'à leur seule ignorance. » Ils ont eu leurs raisons, que même ils croyaient tellement évidentes que, de peur de se faire moquer, ils ont négligé de les donner. C'était un tort; et M. Munier-Jolain le leur prouve. Je consens d'ailleurs très volontiers que ni Sainte-Beuve, ni Désiré Nisard n'eussent fait une étude bien approfondie d'Antoine Lemaistre ni d'Olivier Patru, de d'Aguesseau ni de Cochin. Mais s'il n'est pas vrai, selon le mot impertinent de Rivarol, que « quatre lignes de prose jugent et classent un homme sans retour, » il n'est pas vrai non plus que quelques bonnes pages égarées dans quinze ou vingt volumes en fassent un écrivain. L'histoire d'une littérature ne se compose que de l'histoire ou des écrits de ceux qui ont ajouté quelque chose à la somme des idées de leur temps ou aux moyens de l'art d'écrire. De quel avocat peut-on faire cet éloge? Et si l'on n'en nomme pas un, si même l'on avoue qu'en tout temps le barreau n'a témoigné « que de sa docilité aux règles changeantes de notre goût littéraire, » si l'on ajoute enfin, sans en être prié, que les « réformateurs du langage ou de la pensée ne partirent jamais du Palais; » de quoi se plaint-on? à qui en a-t-on? et à qui faut-il s'en prendre, — qu'à soi-même?

F. Brunetière

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Des agitations sans but, des confusions de partis et de gouvernement, des fantasmagories de dictature passant à travers des visions d'anarchie, des tapages de places publiques, des effaremens d'opinion, est-ce bien une vie digne d'un peuple qui se respecte et qui tient à être respecté? C'est pourtant la vie qui est faite à la France, qui a eu ces dernières semaines une phase de recrudescence maligne.

Que se passe-t-il, en effet, depuis quelques jours? L'élection de M. le général Boulanger dans le Nord, suivant de si près l'élection de la Dordogne, a mis visiblement, comme on dit, le feu aux poudres; elle a donné, pour ainsi dire, un corps, un programme, un mot d'ordre à une agitation qui s'est traduite aussitôt dans les manifestations et les sarabandes dont les rues de Paris ont été un moment remplies et troublées. Sur ces entrefaites, les chambres se sont réunies sans trop savoir où elles en étaient, — en attendant de se séparer encore une fois aujourd'hui. Le ministère radical nouveau-né, aussi embarrassé que les chambres, n'a trouvé rien de mieux que de s'interpeller lui-même avant d'être interpellé plus sérieusement, et de solliciter un bill de confiance qui ne lui a pas été refusé. C'est fort bien! On a passé ces quelques jours à se demander ce qui allait arriver, ce que signifiait cette élection d'un homme, d'un chef militaire frappé la veille comme indiscipliné, et allant le lendemain, en voiture de gala, à travers la foule, au Palais-Bourbon. On a crié ou laissé crier dans la rue. On s'est expliqué dans le parlement, on a parlé du « manteau troué de la dictature! » M. Floquet a eu, tant bien que mal, le « bon billet » de confiance nécessaire à sa suffisance. Pendant ce temps, M. le président de la république, réalisant ses projets de voyage, est allé recevoir, sur la Garonne, les ovations que méritait son honnête personne, dont il a trop de bon sens pour s'exagérer la valeur; — et, tout bien compté, on

n'est pas plus avancé! On reste toujours au même point, entre une agitation désordonnée, tumultueuse, menaçante pour la paix, difficile à saisir précisément parce qu'elle est indéfinie, et des pouvoirs surpris dans leur sécurité trompeuse, ébranlés par leurs propres fautes, troublés par le sentiment même de leur impuissance.

Le fait est qu'on en est là, et ce qu'il y a de plus redoutable, c'est justement ce trouble de pouvoirs qui se sentent débordés et menacés sans savoir comment ils se défendront; c'est l'aveuglement de ceux qui ont eu pendant des années le monopole de la direction de la république et qui, réveillés tout à coup de leur optimisme, ne trouvent rien de mieux que de se payer encore de déclamations, de jactances et de chimères, pour se dispenser de voir le mal dans sa cruelle vérité, pour se dérober à l'aveu de leurs fautes. Eh! sans doute, on peut dire tout ce qu'on voudra : M. Jules Ferry dans les Vosges, M. Rouvier à Paris, peuvent déployer toute leur éloquence contre le danger plébiscitaire, contre la légèreté remuante et ambitieuse du général en chef de la campagne nouvelle, tout comme M. Floquet peut parler du « manteau troué de la dictature. » On le sait parfaitement, cette fortune de M. le général Boulanger est un des phénomènes les plus extraordinaires, les plus bizarres et les plus inexpliqués d'un temps qui en a cependant vu bien d'autres. Cette popularité n'est qu'un puéril et assez vulgaire fétichisme. L'ancien commandant du 13e corps a été à l'occasion un vaillant soldat comme d'autres, il a eu ses blessures comme d'autres, pas plus que d'autres. Il n'a pour lui ni l'éclat d'un commandement heureux, ni l'autorité d'un passé illustré par quelque grande action. On n'a pas de peine à le découvrir, il n'a pas derrière lui Arcole et les Pyramides! Comme ministre de la guerre, il s'est agité plus qu'il n'a organisé; il a plutôt désorganisé ce que ses prédécesseurs avaient fait, et c'est tout. Dans ses programmes d'aujourd'hui, il se montre en vérité un politique peu fécond, il ne laisse pas entrevoir une idée sérieuse,— à part la dissolution et la revision, qui sont ses éternels mots d'ordre jetés comme des énigmes à la multitude, et on peut dire qu'il n'est jamais plus habile que lorsqu'il se tait. Évidemment, M. le général Boulanger ne puise ni dans son passé, ni dans ses services, ni dans ses mérites, aucun titre à ces prétentions arrogantes qu'il avoue. Vu de près il n'est rien, et livré à lui-même, il ne serait qu'un ballon bientôt dégonflé; mais la question n'est pas là. Ce qu'il y a de caractéristique, de digne d'attention, c'est qu'un jour, à la suite ou autour de ce soldat sans gloire, sans supériorité réelle d'esprit, aient pu se rallier et se grouper tous les mécontentemens, tous les malaises, toutes les désillusions, tous les dégoûts accumulés depuis des années. M. le général Boulanger n'est rien; tout est dans le mouvement dont son nom est le prétexte, et c'est ici que les républicains, au lieu de se borner à combattre l'homme, feraient beaucoup mieux de s'interroger,

de se demander s'ils n'ont pas préparé eux-mêmes cette résurrection irritante des idées de dictature et de césarisme.

Chose curieuse et singulièrement instructive! Il y a déjà bien des années, sous la république même, il y a eu à l'Élysée un hôte qui, lui aussi, était un militaire. Celui-là n'était pas un soldat sans gloire, briguant la popularité et le pouvoir, et s'il avait éprouvé dans sa vie des malheurs immérités, il avait eu ses journées éclatantes. Il avait conquis sa renommée sur le bastion en feu de Malakof et à Magenta. Il était le complice le plus actif, le plus vigilant de la réorganisation de l'armée, — qui ne date pas d'aujourd'hui, — le gardien sans forfanterie de l'honneur du pays, le représentant respecté de la France devant l'Europe. Placé dans une situation difficile, M. le maréchal de Mac-Mahon pouvait avoir ses idées, et, si l'on veut, ses impatiences. Tant qu'il était au pouvoir, cependant, personne ne le soupçonnait de vouloir se servir de son autorité contre les lois, ou si l'esprit de parti se plaisait un instant à lui attribuer quelque préméditation violente, il faisait aussitôt justice par sa loyauté de tous les bruits injurieux. Sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon, on ne voit pas encore une apparence d'un mouvement dictatorial et plébiscitaire. Comment se fait-il donc que depuis, sous d'autres pouvoirs, ces idées se soient si étrangement réveillées et qu'il se trouve aujourd'hui un soldat obscur pour les exploiter, pour en profiter sans plus de scrupule? Mais d'abord, en vérité, ce prétendant à panache, on l'a fait, on l'a préparé, sans trop savoir apparemment ce qu'on faisait. Ce sont les républicains qui ont découvert M. le général Boulanger, qui ont aidé à sa fortune, en croyant trouver en lui l'épée de leur parti, l'instrument docile de leurs passions; ce sont les républicains qui n'ont cessé de l'opposer à tous les autres généraux, qui l'ont conduit par la main au ministère de la guerre et qui ont tout fait pour l'y maintenir. Il y a un an à peine, M. Floquet, aujourd'hui président du conseil, M. de Freycinet, maintenant ministre de la guerre civil, refusaient le pouvoir parce qu'ils ne pouvaient garder la collaboration de M. le général Boulanger dans la direction de l'armée, parce qu'ils croyaient avoir besoin de sa popularité. M. le ministre des affaires étrangères Goblet, alors chef du cabinet, était en intelligence intime avec son collègue de la guerre. Ils l'ont presque tous soutenu, ils le connaissaient bien : de quoi se plaignent-ils?

Et puis les républicains ont malheureusement mieux fait encore. Cette situation troublée, d'où jaillit en quelque sorte l'idée de dictature et de plébiscite, c'est par eux qu'elle a été créée. Qu'ils l'aient compris ou qu'ils ne l'aient pas compris, ils y travaillent depuis dix ans, par leurs imprévoyances, par leurs passions de parti et de secte, par leurs défaillances devant les tyrannies croissantes du radicalisme. C'est leur politique qui, en abusant des ressources nationales jusqu'à

l'épuisement, en irritant les consciences, en désorganisant ou en laissant désorganiser toutes les forces publiques, a fini par pousser les populations déçues et découragées à se jeter sur un nom, le premier nom venu. La fortune de M. le général Boulanger n'est qu'une fantaisie, c'est possible : elle n'aurait pas même pu se produire il y a dix ans; elle est le résultat et l'expiation des fautes d'un gouvernement obstiné de parti. Voilà la vérité! Et quand des hommes plus réflechis, plus prévoyans, prennent encore aujourd'hui la liberté de faire remarquer que devant ce danger inattendu, pressant, le moment serait sans doute venu de s'arrêter, de changer de direction, de raffermir tout ce qui a été ébranlé, survient à propos un ministère nouveau, plus radical que tous les autres, qui dit lestement : il faut aller à gauche, il faut marcher en avant! Ce qu'on a fait ne suffit pas, il faut encore la revision constitutionnelle, puis la séparation de l'église et de l'état. On n'est pas un ministère progressif et démocratique à moins! — En d'autres termes, la politique suivie jusqu'ici a manifestement créé cette situation troublée, où tout est devenu possible faute de frein, de fixité et de direction : c'est le moment de tout pousser à outrance et de courir l'aventure jusqu'au bout!

Au fond, c'est tout le sens et la moralité des déclarations de M. le président du conseil Floquet dans ces dialogues qui se sont engagés, il y a quelques jours, au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, et qui ont été suivis d'un si plaisant vote de confiance. Au Palais-Bourbon, M. le président du conseil n'a pas eu beaucoup de peine : il s'est interpellé lui-même en provoquant les interpellations. Il a parlé presque tout seul; il s'est contenté de quelques banalités emphatiques et décousues sur l'orientation à gauche, sur la « marche en avant, » en s'arrangeant toutefois pour ne pas désespérer ceux qui ne veulent pas aller trop vite. Au Luxembourg, la question a été plus sérieusement posée par un Girondin, M. Trarieux, et par M. Léon Renault; elle a été précisée par l'un et par l'autre avec autant de netteté que de force. Les deux sénateurs ont eu la curiosité de savoir ce que M. Floquet pensait de la situation du pays, ce qu'il comptait faire du sénat avec la revision, comment il entendait réaliser son programme de réformes radicales, quels moyens il tenait en réserve pour rassurer les esprits et garantir la paix publique. C'est M. Trarieux qui a ouvert le débat d'une parole ferme et décidée; c'est M. Léon Renault qui l'a clos par un entraînant exposé des résultats de tous les faux systèmes, de la situation et des dangers du jour. L'un et l'autre, ils ont saisi l'occasion de tracer pour le pays le programme de la seule politique possible et nécessaire, d'une politique de modération prévoyante et préservatrice. Qu'a répondu M. le président du conseil? Il ne s'est expliqué, en réalité, sur rien, ni sur la revision, qu'il appelle par euphémisme une « revision démocratique, » ni sur la séparation de l'église et de l'état,

qu'il appelle par un autre euphémisme une manière d'établir la paix religieuse. Il a répondu par des banalités, par des déclamations, sur la nécessité de « développer son énergie démocratique, » de se porter en avant, de prendre l'offensive, de détourner la démocratie de la dictature. — Si M. le président du conseil n'a pas d'autre manière de combattre la dictature, c'est plus tranquillisant pour le dictateur que pour la France. M. Floquet, sans le vouloir assurément, risque de servir M. le général Boulanger, et par la revision que le député du Nord a prise pour mot d'ordre, et par la séparation de l'église et de l'état, qui peut lui préparer de nouveaux partisans.

C'est en vain qu'on se débat. Il n'y a plus même la liberté du choix, il n'y a plus d'illusion possible. Le radicalisme que représente M. Floquet ne serait qu'un acheminement aux aventures dictatoriales par l'aggravation du trouble dans les esprits, des divisions, des confusions et de la lassitude dans le pays. La seule politique juste, intelligente et même pratique, c'est celle que M. Léon Renault retraçait récemment, avec une vive et souple éloquence, devant le sénat. Il n'y a que quelques jours, dans un banquet d'une vaste association formée pour le centenaire de 1789, M. Rouvier n'a pas craint de parler en homme qui sent le danger des expériences chimériques, des agitations et des réformes indéfinies. Hier encore, à Bordeaux, dans une série de petites allocutions, M. le président de la république s'est prononcé pour une « politique de sang-froid, de sagesse, de prudence; » il a fait appel à la paix, à l'union. Rien de mieux; mais comment et avec qui se flatte-t-on de pouvoir pratiquer la politique de sang-froid et de sagesse? Avec qui l'union? Si on poursuit encore ce qu'on appelle la concentration républicaine, c'est parler pour ne rien dire; on ne fait rien, on continue le système qui s'est résumé jusqu'ici dans une capitulation progressive devant le radicalisme. L'unique combinaison vraie et efficace, elle se dégage de la situation même, elle est le résultat d'une sorte de nécessité des choses; on ne peut combattre l'agitation dictatoriale qu'avec un gouvernement sérieux; on ne peut faire un gouvernement que par l'union de toutes les forces modérées, libérales et conservatrices; on ne peut réaliser cette union qu'en faisant résolument, sans arrière-pensée, cette république libérale, ouverte, tolérante, dont on a souvent parlé. Tout s'enchaîne.

Soit, dit-on; mais ce sont les conservateurs qui se dérobent à la république, qui se refusent à toute alliance, on vient de le voir par la dernière déclaration de M. le comte de Paris, qui met dans son programme la dissolution, la revision, la consultation du pays, tous les mots d'ordre de M. Boulanger. M. le comte de Paris est un prince bien intentionné qui suit les affaires de la France avec une sollicitude digne de son esprit. Peut-être se fait-il, lui aussi, quelque illusion en croyant que la revision et le plébiscite peuvent conduire à une restauration monarchique. La revi-

sion et les mouvemens plébiscitaires sont des procédés scabreux, qui peuvent conduire à tout, excepté vraisemblablement à la monarchie. Ce qui en sera, dans tous les cas, de l'avenir, nul ne peut le dire. Pour le moment, les conservateurs de France n'ont à s'occuper que du présent et du pays. Quel intérêt auraient-ils à se faire les complices des agitations revisionnistes et plébiscitaires, à refuser de se prêter à tout ce qui peut relever les finances, rétablir la paix morale, remettre l'ordre, l'équité, l'autorité dans l'administration française? Les républicains n'ont qu'à le vouloir, à montrer qu'ils sont prêts à accepter les conditions d'une alliance sérieuse, d'un gouvernement national, supérieur aux passions de parti. Entre les républicains modérés et les conservateurs, il y a un terrain simple, naturel, où ils peuvent se rencontrer: c'est la constitution même, la constitution sincèrement respectée, sérieusement pratiquée, maintenant ou ramenant tous les pouvoirs dans leurs droits et dans leur rôle. Pour les républicains modérés et les conservateurs, il y a un autre intérêt commun, c'est de préserver les libertés parlementaires, compromises, déconsidérées, par une chambre impuissante, et aujourd'hui si étrangement menacées par un autre ennemi prêt à profiter de tout. On épiloguera tant qu'on voudra, on dira que c'est le problème insoluble, que l'entente est difficile, sinon impossible. En réalité, c'est toute la question aujourd'hui, la question pressante, impérieuse, unique. Elle intéresse la république sans doute, elle intéresse aussi la France, qui est au-dessus de tout.

S'il y a aujourd'hui une impression saisissable, dominante en Europe, c'est ce qu'on pourrait appeler une impression d'attente, le sentiment d'un état d'observation et de réserve dans les affaires générales. Les questions qui ont depuis quelque temps occupé les chancelleries et l'opinion des peuples ne sont ni résolues ni compromises. Les principaux cabinets, entre lesquels se débattent toujours les grandes affaires, gardent un silence probablement calculé et ne se hâtent pas dans leurs résolutions. S'il y a eu dans ces dernières semaines des négociations, elles ont été poursuivies avec une discrétion singulière, et dans tous les cas elles n'ont eu aucun résultat sensible.

Tout paraît provisoirement en suspens, et on pourrait dire que, par une sorte d'accord, l'attention du monde reste fixée sur Berlin, où se déroule ce drame de la maladie d'un souverain, qui passe par de si poignantes alternatives, autour duquel s'agitent visiblement bien des intrigues. Le malheureux empereur Frédéric III, au moment de la mort de son père, a trouvé assez de courage et de force pour arriver à Berlin, pour prendre le gouvernement de l'empire et accomplir les premiers actes du règne, avec une certaine apparence de virilité, de volonté. Bientôt son état s'est de nouveau aggravé au point de paraître un instant désespéré. Puis l'empereur a semblé vaincre encore une fois le mal et revenir à la vie. Les péripéties se succèdent d'un jour à

l'autre, d'une heure à l'autre. Pendant ce temps, on n'en peut douter, autour de l'infortuné souverain, les questions les plus délicates se sont élevées, des conflits intimes ont éclaté. Il y a eu même ce qu'on a appelé la « crise du chancelier, » crise déterminée par le mariage éventuel de la princesse Victoria et du prince Alexandre de Battenberg, où M. de Bismarck a vu un échec pour son influence, un contre-temps pour sa politique, pour ses rapports avec la Russie. La crise a été détournée ou apaisée, soit, on peut le croire, puisque le chancelier est resté, et que son fils, le comte Herbert de Bismarck, chargé du ministère des affaires étrangères, a été l'objet de faveurs nouvelles; mais il est bien clair que, dans ce triste palais de Charlottenbourg, autour de ce malade couronné, s'agitent tous les conflits avoués ou inavoués de sentimens, d'arrière-pensées, d'influences, de politiques visiblement antipathiques. C'est aussi lugubre et c'est même plus grave ici qu'à San-Remo, où l'empereur Frédéric III n'était encore que prince de la couronne. Aux bords de la Méditerranée, c'était le drame avant le règne; aujourd'hui, c'est le drame dans le règne!

Quelle signification peut avoir dans ces conditions si étrangement difficiles le voyage que la reine d'Angleterre vient de faire à Berlin? Est-elle allée là pour voir un gendre menacé dans sa vie, pour soutenir sa courageuse fille, pour être comme mère et comme aïeule une médiatrice de famille? A-t-elle entrepris cette longue et pénible course dans l'intérêt du mariage Battenberg, qui n'a cessé d'être l'objet de ses préoccupations intimes? A-t-elle porté à Charlottenbourg quelque autre arrière-pensée politique ou diplomatique? Ce sont des énigmes livrées à la curiosité européenne. Toujours est-il que, sans se laisser émouvoir par l'inconvénient qu'il pouvait y avoir pour elle à paraître à Berlin dans un moment où tout ce qui est anglais n'est rien moins que populaire, la reine Victoria n'a pas craint de se risquer en pleine Prusse: elle a bravement affronté le péril, et, en définitive, elle ne s'en est pas mal trouvée. Dans les courtes apparitions qu'elle a faites à Berlin, ayant sa fille à ses côtés, elle a rencontré sur son passage non pas des démonstrations d'une sympathie chaleureuse et enthousiaste, mais un accueil suffisamment respectueux. Elle a pu certainement aussi profiter de sa présence à Charlottenbourg pour exercer une influence calmante, pour essayer d'atténuer la vivacité des divisions de famille. Sous ce rapport, son rapide passage en Allemagne aura pu n'être point tout à fait inutile. Resterait toujours à savoir si dans le voyage de la souveraine anglaise, il y a eu quelque autre intention, quelque visée mystérieuse de haute diplomatie. La reine Victoria, il est vrai, avant de quitter Florence, avait reçu la visite du roi Humbert, qui s'était fait accompagner par son président du conseil, M. Crispi. Dans son voyage à travers l'Allemagne, elle a rencontré aussi à Inspruck l'empereur d'Autriche, qui a tenu à se trouver sur son chemin et à la saluer au

passage. Pendant son séjour à Charlottenbourg, enfin, elle a eu plusieurs entrevues prolongées avec M. de Bismarck. Elle a vu tout le monde, soit, et on s'est hâté de conclure que la reine Victoria s'était chargée pour le moins de négocier l'accession définitive de l'Angleterre à la triple alliance continentale. C'est peut-être aller un peu vite. D'abord, de la part d'un ministre anglais, ce serait un procédé un peu étrange et assez nouveau de mettre sa souveraine en avant dans une négociation qui engagerait si gravement l'Angleterre; ce serait probablement la première fois que la reine Victoria aurait accepté ce rôle devant sa nation. Et puis, il faut l'avouer, ce n'est guère le moment d'aller, au chevet d'un malade, nouer des alliances, qui sont aussi sérieuses, aussi solides, aussi pacifiques qu'on voudra, — qui dépendent après tout aujourd'hui de tant d'événemens faits pour déconcerter toutes les prévisions et changer peut-être toutes les situations.

Les alliances dont on fait tant de bruit ont déjà quelquefois assez de peine à résister aux soubresauts des incidens de tous les jours. Elles ne sont pas déjà si aisément, si universellement acceptées, même dans les pays qui se trouvent engagés : témoin l'Autriche, où la triple alliance, populaire en Hongrie comme parmi les Allemands autrichiens, l'est beaucoup moins parmi les autres populations de l'empire. On vient de le voir, tout dernièrement encore, par les vives discussions qui se sont engagées à propos du budget dans le Reichsrath, réuni depuis quelques jours à Vienne. Les chefs des jeunes Tchèques, — M. Vasaty entre autres, — se sont élevés avec énergie et non sans éloquence contre la triple alliance, qu'ils ont représentée comme une inféodation de l'Autriche à l'Allemagne, comme une combinaison contraire aux intérêts de l'empire, aux intérêts des contribuables, aux intérêts mêmes de la dynastie; ils se sont efforcés de démontrer que la triple alliance n'avait d'autre valeur que d'être une garantie pour l'Allemagne dans une guerre contre la France, tandis que l'intérêt de l'Autriche, au contraire, était de s'opposer à tout ce qui pourrait affaiblir la France. Les Tchèques ne décident pas de la politique de l'empire sans doute; ils pèsent cependant dans la balance, ils représentent les aspirations slaves, et ils ont plus d'une fois, par leur alliance, par leur vote, assuré une majorité au gouvernement dans le Reichsrath.

C'est là précisément la difficulté pour le cabinet cisleithan que dirige depuis longtemps le comte Taaffe. A vrai dire, ce ministère cisleithan se trouve souvent dans un embarras singulier, obligé de tenir tête aux attaques les plus contraires, ayant à faire face tout à la fois à l'opposition allemande, qui lui reproche violemment de tout livrer aux Slaves, et aux Slaves, qui l'accusent de subir le joug allemand, de germaniser la Bohême. Le comte Taaffe se tire le plus souvent d'affaire en tacticien habile, avec une certaine dextérité mêlée de sang-froid et de fermeté. Il a eu récemment à soutenir de violens assauts, qu'il a

repoussés avec succès, et il a été utilement secondé par le ministre des finances, M. Dunajewski. Le ministère aura son budget, cela n'est pas douteux; mais avant d'arriver au bout de la session, qui ne doit pas durer longtemps, il a plus d'une discussion délicate à soutenir, plus d'une difficulté à surmonter. Il a d'abord à faire voter une nouvelle loi militaire qui donne notamment à l'empereur le droit de retenir ou de rappeler sous les drapeaux les hommes qui ont déjà fait leurs trois ans de service, et qui pourraient être gardés un an de plus. C'est le complément d'une série de lois toutes destinées à augmenter les forces militaires de l'Autriche, et la loi nouvelle sera, selon toute apparence, d'autant moins contestée, qu'à Vienne même on n'a pas toujours une confiance complète dans la coopération de l'Allemagne. Le ministère a encore à obtenir le vote d'une loi qui crée des ressources nouvelles par une augmentation de l'impôt sur l'alcool, et ici il a rencontré tout d'abord l'opposition redoutable des députés polonais, défenseurs naturels d'une industrie puissante en Galicie; mais cette opposition paraît désarmée aujourd'hui, à la suite d'une conversation que l'empereur lui-même a eue avec les chefs du parti polonais. Il y a enfin une proposition du prince Liechtenstein, qui ne tend à rien moins qu'à replacer les écoles primaires sous la surveillance de l'église et à décentraliser l'enseignement en le rendant à la direction des pouvoirs locaux. Le projet Liechtenstein, qui désarme à peu près complètement l'autorité centrale, est assez habilement combiné pour rallier les conservateurs et les représentans de toutes les nationalités, les Tchèques surtout, qui poursuivent d'une guerre implacable le ministre de l'instruction publique de Vienne. Voilà donc un certain nombre de difficultés pour le gouvernement dans ses relations avec son parlement. Les unes, il est vrai, sont déjà à demi vaincues; les autres le seront sans doute, ou elles seront écartées par quelque ajournement opportun. Elles révèlent, dans tous les cas, une situation qui fait une existence laborieuse au ministère du comte Taaffe, qui ne laisse point aussi d'être un embarras pour la politique de l'Autriche en Europe.

Que la reine Victoria voyage pour son plaisir ou pour sa santé en Italie, et qu'elle revienne aujourd'hui de Florence à Londres, en passant par Berlin, il n'en est ni plus ni moins en Angleterre. L'absence momentanée de la souveraine ne change rien. Les affaires de l'empire britannique n'en sont pas interrompues, elles suivent partout leur cours sans embarras et sans trouble. Le ministère gouverne, le parlement délibère. Les questions les plus sérieuses sont débattues tous les jours. Le chancelier de l'échiquier, M. Goschen, discute avec M. Gladstone son budget, qu'on pourrait trouver habilement conçu, si la France n'en payait un peu les frais par la surtaxe mise sur ses vins. La vie nationale se déploie dans toute sa liberté, que la reine soit absente ou présente.

C'est l'avantage des états fortement organisés. L'Angleterre, heureusement pour elle, n'en est point à mettre en doute à tout instant et à tout propos sa constitution ; elle semble même, pour le moment, être à l'abri des crises ministérielles. Le cabinet de lord Salisbury a pris, en effet, le meilleur moyen d'assurer son existence : en restant conservateur par son origine, par sa politique sur quelques points, il s'est fait assez libéral pour avoir l'alliance d'une partie des libéraux ; il ne recule pas devant des réformes presque radicales, faites pour désarmer ou déconcerter les réformateurs les plus hardis. Il réussira ou il ne réussira pas, on ne l'accusera pas, dans tous les cas, d'être réactionnaire, de s'asservir aux préjugés d'un torysme suranné. Le vieux torysme est mort en Angleterre, et les jeunes conservateurs de l'école de lord Beaconsfield ne craignent ni les hardiesses ni les nouveautés démocratiques.

Le ministère de lord Salisbury a toujours devant lui, il est vrai, une difficulté qu'il est loin d'avoir résolue, et peut-être s'est-il trop hâté de croire au succès de sa politique en Irlande; peut-être s'est-il flatté trop tôt d'en avoir fini avec l'agitation et les agitateurs irlandais. M. Balfour s'est un peu pressé récemment en annonçant la paix. Le fait est que rien n'est fini, que si l'agitation a paru un moment assoupie, elle vient de se raviver un peu peut-être parce qu'on s'est trop vanté de l'avoir vaincue. A ces assurances optimistes, les Irlandais ont répondu par des manifestations nouvelles, par des *meetings* qui ont appelé les répressions. Il y a eu des résistances, des luttes à main armée, du sang versé, et puis encore une fois des arrestations, notamment celles du populaire O'Brien et de quelques autres chefs. Bref, c'est toujours à recommencer, même quand on croit en avoir fini, et la guerre pour le *home-rule* menace de durer autant que l'inextinguible passion irlandaise. Évidemment, la difficulté reste entière en Irlande; mais si le ministère se montre inflexible dans cette question qui touche à l'unité de l'empire britannique, il vient en même temps de proposer une réforme qui dépasse tous les projets libéraux, que M. Gladstone et ses amis sont eux-mêmes obligés d'accepter et de soutenir : c'est le bill sur le gouvernement local des comtés de l'Angleterre et du pays de Galles. Ce bill, proposé par M. Ritchie au nom du gouvernement, et lié dans sa partie financière au budget de M. Goschen, a pour objet d'étendre à l'administration des comtés le système électif établi, depuis plus d'un demi-siècle déjà, dans les bourgs, par l'institution des conseils municipaux. En apparence, cela semble assez simple de créer dans les comtés des conseils électifs, quelque chose comme les conseils-généraux de nos départemens. En réalité, c'est la mesure la plus grave qui ait été proposée depuis longtemps; c'est le dernier coup porté au vieil organisme britannique, à l'influence traditionnelle du grand propriétaire foncier, qui, sous le nom de juge de paix, avait jusqu'ici le monopole de l'administration du comté. Le juge

de paix ne sera plus que juge ; l'administration passera aux conseillers élus, qui exerceront le gouvernement local, sans avoir même à subir la tutelle d'un préfet. Le nouveau bill ne s'applique pour le moment qu'à l'Angleterre et au pays de Galles ; il est évidemment destiné à régir tous les pays britanniques, et si le gouvernement a refusé de l'étendre à l'Irlande, comme on le lui a déjà demandé, c'est qu'il pense qu'aujourd'hui encore, au lieu d'être un moyen de pacification, le bill ne serait qu'une arme de plus aux mains des nationalistes irlandais.

Telle qu'elle est, cette réforme, qui a déjà subi l'épreuve d'une première lecture à la chambre des communes, n'est pas moins, par son principe, par ses conséquences inévitables, une vraie révolution, et ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est qu'elle est proposée par un ministère conservateur. Rien n'atteste mieux, assurément, le travail profond qui s'accomplit dans les idées, dans les mœurs politiques et administratives de l'Angleterre, envahie de plus en plus à son tour par la démocratie. Rien ne montre mieux aussi la transformation progressive des anciens partis anglais. Les vieux mots de « whigs » et de « tories, » semblent avoir perdu leur signification traditionnelle. Ces divisions si tranchées d'autrefois disparaissent. Les anciens partis sont confondus et tendent à former des agrégations nouvelles plus ou moins libérales. Entre les nouveaux conservateurs du ministère Salisbury et les libéraux de la nuance de lord Hartington, de M. Goschen, l'alliance s'est faite pour la défense de l'unité britannique contre le *home rule*, et cette alliance, loin de s'affaiblir, comme on le croyait d'abord, semble plus forte que jamais. Lord Hartington, recevant récemment le droit de bourgeoisie à Guildhall, ne désavouait rien de la politique qui l'avait séparé de M. Gladstone : il revendiquait fièrement, au contraire, l'honneur de défendre, avec le gouvernement, l'intégrité de l'empire. Un des chefs radicaux, M. Chamberlain lui-même, dans un discours qu'il a prononcé dernièrement, a exprimé les mêmes opinions. Il avait accepté, il y a quelque temps, une mission aux États-Unis pour négocier une convention sur les pêcheries et, depuis son retour, il persiste plus que jamais à rester séparé de son ancien parti. Il n'a point hésité à déclarer que le ministère qui avait présenté le bill du gouvernement local était aussi libéral, aussi pénétré des idées démocratiques, aussi avancé que tous les ministères qui pourraient être présidés par M. Gladstone. Ces déclarations si nettes, si décidées, ont pu même laisser supposer que M. Chamberlain serait destiné à entrer avant peu au pouvoir avec lord Salisbury, et ce ne serait sûrement pas impossible. L'alliance du moins paraît assez complète, ou, si l'on veut, la scission des libéraux, des radicaux dissidens avec M. Gladstone, ne semble pas près de cesser.

C'est ce qui fait pour le moment la force de lord Salisbury dans la mêlée des partis en travail de décomposition ou de reconstitution.

Est-ce à dire que l'alliance entre conservateurs et libéraux dissidens soit définitive et irrévocable dans la politique intérieure comme dans la politique extérieure, que M. Gladstone ne puisse un jour ou l'autre ramener avec succès son armée au combat? Tout dépend sans doute de bien des circonstances, de ce qu'on voit et de ce qu'on ne voit pas. Ce qu'on ne voit pas toujours distinctement, c'est la pensée de lord Salisbury dans les affaires extérieures du grand pays qu'il dirige. Le chef du ministère s'enveloppe parfois de telles obscurités dans ses réponses aux questions les plus pressantes, qu'il n'est pas facile de discerner le but vers lequel il marche, la nature des obligations qu'il a pu accepter ou qu'il serait disposé à accepter. Il est assez vraisemblable que, si l'Angleterre se voyait engagée à son insu dans des combinaisons plus ou moins vagues, plus ou moins grandioses, pour des causes qui ne seraient pas les siennes, le vieux et pur libéralisme ne tarderait pas à reprendre de l'ascendant; il ressaisirait ses avantages précisément parce qu'il retrouverait aussitôt l'appui du sentiment populaire contre une politique dont l'utilité ne lui serait pas démontrée, qui ne répondrait ni à l'opinion intime ni aux intérêts de la nation anglaise.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le samedi 14, veille de l'élection du département du Nord, la rente 3 pour 100 se tenait, en équilibre assez instable, aux environs de 81.50. La première moitié du mois avait fait perdre une demi-unité sur le cours de compensation de fin mars, qui avait été de 82.10. Nous avons eu, depuis, le triomphe électoral du général, les manifestations bruyantes qui ont accompagné et suivi son entrée à la chambre, le 19, à la reprise des séances du parlement, et les votes successifs de confiance accordés par la majorité républicaine au cabinet Floquet-Freycinet-Goblet.

Les fonds publics ont subi, sous l'impression de ces incidens, de fortes fluctuations. Le 3 pour 100 s'est rapproché de 81 francs, l'amor-

tissable valait 84.55 le 16 avril, et le 4 1/2, 106.57. Bon nombre de valeurs étaient en baisse et les fonds étrangers avaient eux-mêmes reculé assez vivement. Nous relevons au commencement de la quinzaine les cours suivans : Italien, 95.60; Hongrois, 78 1/8; Russe, 79; Extérieure, 67 3/4; Turc, 14.07; Unifiée, 405.

On était à la même date très inquiet, en Allemagne, de l'état de santé de l'empereur Frédéric. Les dépêches présentaient la situation comme désespérée. La catastrophe ne semblait plus pouvoir être éloignée que de quelques jours, de quelques heures peut-être.

Une amélioration générale n'a pas tardé cependant à se produire dans les tendances des marchés financiers : à Paris, sous l'action des votes de la chambre consolidant le ministère; à l'étranger, sous l'influence d'informations beaucoup plus rassurantes sur la santé de l'empereur Frédéric. Enfin, une raison spéciale a contribué chez nous à accentuer le revirement de la spéculation : après avoir entendu le ministre des finances, la commission chargée d'examiner la proposition de loi tendant à concéder à la Compagnie du Canal de Panama l'autorisation d'émettre des obligations à lots a décidé de présenter un rapport favorable à la proposition. Le rapporteur précédemment nommé, et qui avait charge de repousser la demande d'autorisation, a été remplacé par un partisan de la concession, et ce rapport a été mis à l'ordre du jour de la chambre pour venir en discussion jeudi dernier.

Ce fait, coïncidant avec la reprise générale des fonds étrangers et avec le revirement que l'on voyait déjà se produire sur nos fonds publics, a eu un effet immédiat et très vif sur la situation de place. Le 3 pour 100 étant relevé de 81.20 à 82 francs, et même plus haut, le découvert formé pendant le mois s'est vu débordé et a procédé à de nombreux rachats, accroissant lui-même l'intensité du mouvement dont il était victime.

La rente a ainsi atteint, par étapes rapides, le cours de 82.35. La hausse a été enrayée, vendredi, par de nouveaux incidens intérieurs, le banquet du général, et l'impossibilité, à la chambre, de réunir le *quorum* nécessaire pour une décision sur la question du Panama. Il est vrai que le lendemain samedi le passage à la discussion des articles a été voté par 196 voix contre 105, vote bientôt suivi de l'adoption définitive du projet de loi. Le 3 pour 100 finit à 82.25, l'amortissable à 85.15, le 4 1/2 à 106.95. Sur les cours du 14, la hausse est respectivement de 0 fr. 82, de 0 fr. 50 et de 0 fr. 30.

L'Italien, le Russe et le Hongrois se sont relevés simultanément de près d'une unité, et finissent à 96.35, 78 3/4 et 80 1/4. La rente italienne a été soutenue par les rachats du découvert, le retrait de la plus grande partie du corps expéditionnaire de Massaouah enlevant tout prétexte à une continuation de la campagne de baisse engagée sur ce fonds. En ce qui concerne les négociations relatives à la con-

clusion du traité de commerce franco-italien, aucun progrès n'a été réalisé, les dernières propositions du cabinet Crispi étant déclarées inacceptables par notre ministère du commerce.

Les diverses catégories de rentes russes ont profité de l'apaisement qui s'est produit dans les questions relatives à l'état des affaires de l'Europe orientale. Les cours du rouble tendent à se relever lentement, et les difficultés financières n'ont plus le caractère aigu qu'elles ont présenté quelque temps. N'était la dépréciation de la monnaie de papier, la situation budgétaire de la Russie paraîtrait réellement satisfaisante et ne justifierait aucune des attaques que ne lui ont pas épargnées les journaux allemands.

L'Unifiée s'est avancée de 405 à 414. Les obligations privilégiées et domaniales sont toujours au-dessus du pair; les négociations ayant pour objet l'émission d'un nouvel emprunt pour la conversion ou le remboursemeut de ces derniers titres se poursuivent en Angleterre, et semblent devoir prochainement aboutir.

Malgré les embarras persistans du Trésor ottoman, la spéculation s'est mise en tête d'améliorer les cours des valeurs turques. La rente consolidée a été portée à 14.40, les Priorités et les obligations douanes valent environ 380 et 295, la Banque ottomane s'est élevée à 515, et l'action des Tabacs à 452.

La Banque de France a reconquis le cours de 3,400 francs, et reste à 3,425. L'abaissement du taux de l'escompte n'a pas, jusqu'ici, produit l'augmention espérée dans le montant du portefeuille. Les agitations politiques portent malheureusement aux transactions commerciales un grand préjudice, et, s'il n'y est mis promptement un terme, les plaintes deviendront beaucoup plus vives encore.

Le Crédit foncier, la Banque de Paris, le Crédit lyonnais, ont regagné à peu près, dans la seconde moitié du mois, ce que la baisse de la première quinzaine leur avait fait perdre. Les titres des autres sociétés de crédit n'ont guère été cotés qu'au comptant et ne présentent que peu de variations.

La progression a été générale sur les valeurs industrielles. Le Suez a gagné près de 20 francs à 2,135; les recettes des quatre premiers mois présentant une augmentation d'environ 3 millions sur la période correspondante de 1887. Le Panama est en hausse de plus de 50 francs à 335. Les porteurs de titres sont convaincus que le sénat, après la chambre, votera l'autorisation de l'émission à lots. Les obligations de toutes catégories ont suivi le mouvement de reprise des actions.

L'action du Gaz a été compensée au milieu du mois à 1,275, celle des Omnibus à 1,055. Une très vive campagne de dépréciation avait été menée contre ces deux valeurs. Elle n'a pas réussi à maintenir la compression des cours. Des rachats précipités ont relevé la première à 1,315, la seconde à 1,150.

La reprise n'a pas été moins vive sur le Rio-Tinto, s'avançant de 483 à 517. Le dividende total de cette société, pour 1887, a été fixé à 20 shillings, soit 25 francs ou 10 pour 100 par action de 250 francs. L'action de Tharsis se tient à 145 francs; le dividende est également de 10 pour 100, soit 5 francs par titre de 50 francs, dividende fixé par l'assemblée du 25 avril et payable à partir du 10 mai.

Les Voitures sont en hausse de 7 francs à 717. La direction de cette entreprise a l'intention de procéder, en mai, à une émission d'obligations 4 pour 100, dont le produit est destiné à l'unification de la dette sociale et au remboursement des obligations 5 pour 100, cotées actuellement 505 francs. Les Compagnies immobilières sont restées à peu près immobiles; la Foncière de France, toutefois, s'est relevée de 390 à 397 francs. Notons encore une hausse de 20 francs sur les Allumettes à 685, et de 7.50 sur la Compagnie transatlantique à 530. L'action du Canal de Corinthe est délaissée à 230. Ni la Compagnie franco-algérienne à 40, ni le Télégraphe de Paris à New-York à 90, ne paraissent en situation de participer à un mouvement de reprise.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer continuent à ne donner lieu qu'à fort peu de transactions. Toutefois, le Lyon s'est avancé de 12.50 à 1,272 fr. 50, le Nord de 5 francs à 1,527 fr. 50, l'Orléans de 15 francs à 1,305. Il est probable que la question du réseau de l'état reviendra prochainement en discussion à la chambre, la commission d'initiative ayant conclu, à l'unanimité, à la prise en considération d'une proposition tendant à la cession de ce réseau à l'industrie privée.

La Compagnie du Midi a tenu son assemblée le 24 courant. Le dividende a été fixé à 50 francs, comme l'année dernière.

L'immobilité est complète sur les chemins algériens. La chambre a voté d'urgence, le 27, le projet de loi portant approbation du traité passé entre l'Ouest-Algérien et la Franco-Algérienne, pour l'exploitation du réseau de cette dernière compagnie par la première.

Les actions des chemins de fer étrangers ont été assez vivement recherchées. Les Autrichiens, notamment, gagnent 32 francs à 475. Les acheteurs escomptent les conséquences éventuelles des jonctions prochaines avec les chemins de fer ottomans. La communication entre Belgrade et Salonique, par la ligne Vranja-Uskub, doit être ouverte à partir du 15 mai. Les Lombards se sont avancés de 10 francs à 177 fr. 50, le Nord de l'Espagne de 10 francs à 288 fr. 75, le Saragosse de 2.50 à 245 francs, les Méridionaux de 15 francs à 797 fr. 50.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA VOCATION

DU

COMTE GHISLAIN

TROISIÈME PARTIE (1).

XIV.

Huit jours après, Mme de Coulouvre n'était plus. Les médecins avaient décidé dès la première heure que son cas était désespéré, qu'elle succomberait fatalement à l'absorption purulente; ils ne s'étonnaient que de la lenteur du dénoûment. Son pauvre corps n'était qu'une plaie, et d'un lever de soleil à l'autre elle ne jetait qu'un cri. Ce cri perçant, aigu, cruellement monotone, s'entendait de partout, traversait l'épaisseur des murailles. Le marquis n'avait plus sa tête ; il errait comme une ombre dans les allées du parc, le cri terrible l'y poursuivait. Il passait ses nuits dans la partie la plus reculée du château ; il se réveillait tout effaré, il avait cru entendre le cri.

Jusqu'au dernier moment, Ghislain ne s'éloigna pas de la chambre ni du chevet de la mourante. Il ne conservait aucun espoir, il avait exigé qu'on lui dît la vérité. Durant sept nuits et sept jours, il en-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

dura le supplice de voir sa mère torturée par d'atroces douleurs, qu'il ne pouvait soulager, et tellement absorbée dans ses souffrances, qu'elle était hors d'état de communiquer avec lui, même par la pensée. Il était là, toujours là, il lui parlait, et cette absente le regardait du fond de sa misère comme un étranger qui n'était rien pour elle.

Quand tout fut fini, quand cette bouche qui criait se fut fermée à jamais, il se plongea dans une méditation muette. Il n'avait pensé jusqu'alors qu'à la mère qu'il adorait et qu'il allait perdre; une fois morte, il la vit avec d'autres yeux. Cette femme si charmante, cette mondaine exquise, friande de nouveautés et de plaisirs, qui se promenait d'un pas si léger dans la vie, qu'était-elle devenue? Cette chair délicate, dont elle avait pris tant de soin, exhalait une odeur de tombe. Ces mains si facilement amusées, auxquelles tout servait de hochet, n'étaient que des charbons infects. Ces lèvres rieuses, qui se répandaient en doux propos, les convulsions de l'agonie les avaient tordues. Ce visage toujours en fête ressemblait à la face noire et sèche d'une momie qui, depuis des siècles, ne se souvient plus d'avoir vécu. Ghislain se repaissait du spectacle de cette corruption commencée, comme s'il eût voulu garder éternellement dans ses yeux un effroyable témoignage de la vanité de notre être, et quand le cadavre eut disparu sous un drap blanc, pendant qu'il s'obstinait à le voir encore à travers son linceul, il se fit à lui-même une de ces promesses qui enchaînent l'avenir et la raison.

L'église et le cimetière de Bois-le-Roi sont situés sur un tertre à égale distance des trois groupes d'habitations dont se compose la commune. La mort tragique de Mme de Coulouvre avait produit une vive sensation. La cérémonie funèbre attira de toutes parts une foule immense; tout le monde semblait recueilli et frappé. Eusèbe Furette lui-même. Eusèbe l'épicurien, violemment remué par le souvenir de ces cheveux blonds qu'il avait touchés, était pâle d'émotion, et il frissonna en secouant le goupillon sur un cercueil où était enfermé le seul rêve extravagant qu'eût fait cet homme raisonnable. Le marquis était comme affaissé sous son deuil; il pouvait à peine se tenir debout. Ghislain avait les yeux secs; mais son visage ravagé faisait peur, et on citait ce mot d'un médecin :

— Il n'a pas encore versé une seule larme. Ce qui pourrait lui arriver de plus heureux, c'est de pleurer.

Pendant sept jours, il avait à peine mangé, et durant sept nuits entières, il n'avait pas dormi. Aussi longtemps qu'il avait eu quelque chose à attendre ou à faire, il s'était senti un fonds inépuisable de forces; dès qu'il n'en trouva plus l'emploi et qu'il fut retombé sur lui-même, sa machine se détraqua. Il vivait dans une alternative irrégulière d'agitation fiévreuse et d'anéantissement. Il lui semblait

par instans qu'il y avait un voile sur sa pensée, que son cerveau se prenait. Il ne voulait pas devenir fou. Il consulta et se soumit exactement au régime, au traitement qu'on lui ordonnait. Mais le sommeil ne revenait guère. Il s'appliquait à dormir ; sa mère lui apparaissant tout à coup enveloppée de flammes le réveillait en sursaut. Il se levait, se promenait dans sa chambre jusqu'à l'aube, ou, pour se soulager, il jetait pêle-mêle sur le papier les idées incohérentes qui lui travaillaient l'esprit. Il y avait quelque suite dans ce décousu, de l'ordre sous ce désordre. On en jugera par les extraits que voici :

« Les morts sont exigeans, et ils ont le droit de tout demander. Il leur faut des victimes, ils veulent qu'on leur sacrifie des créatures vivantes et sans tache... Je jure de te la sacrifier. Je l'aimais passionnément, je ne l'aimerai plus, je ne l'aime plus, et bientôt je m'étonnerai de l'avoir aimée.

« Je ne crois pas ceci, je ne crois pas cela. Mais je crois qu'il y a une justice, je crois qu'il y a quelque part, je ne sais où, des balances où sont pesées nos vertus et nos fautes ; je crois que le destin n'est pas aveugle, qu'il rémunère et châtie ; je crois que finalement tout se paie. J'avais trop joui de la vie, cela devait se payer. J'ai mérité ma douleur. Pardonne-moi, je suis pour quelque chose dans ta mort. Oh ! ce n'est pas moi qui t'ai tuée. Mais j'aurais dû te sauver, et j'ai entendu une voix qui disait : Tu as mérité ton supplice, tu ne la sauveras pas.

« Qui suis-je donc ? J'avais renoncé au bonheur, à l'espérance, j'en avais fini avec les chimères, les séductions et les mensonges ; je me croyais sûr de moi, sûr d'avoir bâti sur le roc. Je l'ai rencontrée, je me suis figuré qu'elle ne ressemblait pas à toutes les créatures d'un jour, à toute argile humaine, et je lui ai dit dans une allée de parc : « Je fête aujourd'hui ma réconciliation avec la vie. » Au même instant, j'ai entendu le cri que j'entends encore, que j'entendrai toujours. Qui suis-je donc pour m'être laissé reprendre à l'éternelle illusion ? Où mènent-ils, les chemins fleuris ? A l'épouvante et à l'horreur. Si je ne me rendais pas à ce suprême avertissement, que faudrait-il penser de toi, âme imbécile, volonté lâche qui ne sus pas vouloir ?

« — Frappez, disait un soir ce prédicateur qui ne dit pas toujours la même chose ; frappez encore, mais ne frappez pas à côté ; frappez ce cœur et ses idoles secrètes, qui ne veulent pas mourir. — J'ai frappé à tour de bras, l'idole n'est plus que poussière, et demain cette poussière sera balayée par le vent. Fouillez dans mon cœur, vous n'y trouverez que la haine du monde et le mépris de la joie.

« J'ai beau chercher, ma première idée était la meilleure, il faut bien que j'y revienne. Triste espèce que ces mélancoliques voués à la contemplation d'eux-mêmes et qui n'en sortent que pour regarder le monde à leurs pieds! Je veux agir, je veux souffrir pour les autres; c'est par la pitié, par la sainte miséricorde, qu'on rachète ses erreurs. M'objecterez-vous encore que je n'ai pas la foi? Elle me viendra; je vous le répète, c'est la soutane qui fait le prêtre. Je croirai ce qu'on m'ordonnera de croire, je croirai par obéissance, l'habitude fera le reste. Et quand je ne croirais pas, qu'importe? Un médecin me parlait d'une religieuse d'hôpital, d'une augustine, remarquable entre toutes par son dévoûment que rien ne lasse, par son zèle que rien ne rebute. C'est, paraît-il, une voltairienne entêtée; elle dit son chapelet à contre-cœur, elle cache sous sa robe noire une âme incroyante, indévote; mais elle croit de toute son âme aux plaies qu'elle panse, elle croit qu'elle est née pour les panser. J'ai dès ce jour l'âme d'un prêtre, puisque je hais le monde et que je plains les hommes.

« Si je restais ici, je deviendrais sérieusement malade ou peut-être fou. Quand je passe devant la porte de cette chambre où elle a tant souffert, je me sens mourir, et tout ce château m'est odieux. Ces murs que traversait son cri, ce parc, ce banc où elle s'est assise... Quelles folies je lui disais, ce jour-là!.. Il faut que je parte, que je m'éloigne; mais je ne veux manquer à aucun devoir. Je dois attendre que mon père n'ait plus besoin de moi, et je ne lui dirai pas mes projets; la morte me défend de contester, de me disputer avec lui. Oui, je saurai attendre; mais dès ce jour j'ai prononcé d'irrévocables vœux.

« Longtemps tu n'as connu d'autre maître que ton caprice, tu vivras dans l'obéissance. Que les petits, les misérables disposent de moi! je suis à leur service. Qu'ils commandent! je suis à leurs ordres.

« Tu es riche, tu vivras dans la pauvreté, non parce que Jésus-Christ l'a aimée, mais parce qu'elle est la meilleure préparation à la mort, qui est le dépouillement suprême.

« Tu as aimé le plaisir jusqu'à la fureur, tu vivras dans la chasteté. Voilà un engagement qu'il m'en coûtera peu de tenir. Celle qui s'est assise sur ce banc et à qui je disais tant de folies, aucune femme ne l'égalait en grâce. Mon Dieu! mon Dieu! qu'est-elle devenue!.. Face de momie, je te verrai toujours! »

Les médecins souhaitaient qu'il recouvrât la faculté de pleurer; elle lui fut rendue tout à coup. L'abbé Silvère lui avait écrit de Nîmes une longue lettre de condoléance, qu'il avait lue rapidement, à laquelle il n'avait répondu que par quelques mots froids et secs. Dans

l'exaltation d'esprit où il se trouvait, personne ne lui semblait capable d'entrer dans ses peines, de compatir à sa douleur farouche, personne ne lui paraissait digne de toucher à sa blessure. Trois semaines plus tard, l'abbé était de retour à Chartrette, et presque aussitôt il se rendait à Bois-le-Roi. Ce n'était plus le théologien, le raisonneur ni l'homme du monde un peu narquois, habile à se dérober. Sa figure étrange exprimait l'émotion d'un cœur amoureux des grandes infortunes, et sa voix était imprégnée d'une ineffable tendresse, qu'il avait apprise dans ces pays d'extrême Orient, où les âmes ont à la fois des douceurs et des duretés que nous ne connaissons pas.

Il avait tendu les bras au jeune homme, en lui disant :

— Mon enfant, mon pauvre enfant, quelle affliction Dieu vous envoie! par quelle épreuve il vous fait passer!

En voyant cette figure, en entendant cette voix, Ghislain tressaillit, eut un saisissement. La rivière, prise par les glaces, avait subitement débâclé; il sentit son cœur se fondre, la source des larmes s'était rouverte, elles jaillirent en abondance.

Il pleura longtemps, et l'abbé lui disait :

— Pleurez, pleurez, cela vous fera du bien.

— Ah! si vous saviez combien je l'aimais! Je l'aimais trop, j'adorais jusqu'à ses défauts.

— Il est difficile d'aimer trop sa mère, répondait le prêtre; c'est la seule idolâtrie qui trouve grâce devant Dieu.

Il passa deux grandes heures avec lui, et tour à tour il le questionnait ou lui prodiguait les consolations. Il lui disait : « Vous la retrouverez; un jour elle vous sera rendue, et vous ne la quitterez plus. » Mais Ghislain secouait tristement la tête.

— La mort, s'écriait-il, est la grande infidélité.

— Votre mère est morte, reprenait l'abbé, mais elle n'est pas morte pour vous. Nous ne perdons jamais entièrement les êtres que nous avons beaucoup aimés; quelque chose de leur substance s'est incorporé, fondu dans la nôtre, est entré en nous à jamais. Ma mère a quitté ce monde d'une manière moins tragique que la vôtre; mais elle a souffert plus longtemps, les angoisses d'une maladie de cœur lui laissaient peu de repos. Je l'ai vue mourir, et je n'ai pas pensé un instant à lui faire mes adieux. Elle est encore vivante pour moi. Je l'appelle, nous causons ensemble, et dans les plus graves circonstances de ma vie je n'ai jamais tenu conseil avec moi-même sans qu'elle y mêlât son mot, et je reconnaissais sa voix, je reconnaissais son geste, je la voyais sourire et quelquefois froncer le sourcil, et je lui disais : « Nous arrangerons cela pour le mieux, vous et moi; ma conscience ne serait qu'à moitié contente, si la vôtre ne l'était pas. »

Ghislain ne secouait plus la tête, il semblait attentif et soumis; dans le fait, il écoutait moins les discours du prêtre que la musique de sa parole et de sa voix, qui agissait comme un doux magnétisme sur ses nerfs détendus. L'abbé, changeant de sujet, en vint à lui parler de son avenir, lui représenta que le travail est le seul soulagement sérieux des grandes douleurs.

— Il ne faut pas s'ensevelir dans son deuil, s'enterrer dans son chagrin, disait-il; quoi qu'il en coûte, il faut sortir de soi. Malheureusement, toute occupation paraît rebutante, odieuse à l'homme qui souffre. Dans l'état où vous êtes, vous demander de retourner à vos études, de rouvrir vos livres, de vous disposer à passer un examen, c'est exiger de vous un effort violent, héroïque. Mais, en fait de médecine spirituelle, je ne crois qu'aux amers; ce qui est amer à la bouche est doux au cœur. Nous sommes toujours récompensés de nos efforts par une sorte de paix intérieure qui n'est pas la joie, mais qui en prépare le retour.

Ghislain ne lui permit pas d'en dire plus long.

— Monsieur l'abbé, répliqua-t-il d'un ton résolu, je sais ce que j'ai à faire, et quelque prix que j'attache aux conseils, je puis m'en passer. Vous refusez de croire à ma vocation, et moi-même, jusqu'ici, je n'y croyais qu'à moitié, puisque je vous consultais. J'y crois aujourd'hui de toute mon âme. Je vois clairement mon chemin devant moi, et j'y marcherai jusqu'au bout. Ce n'est pas un chemin de velours; grâce à Dieu, il est semé de ronces et d'épines, et j'y trouverai des cailloux qui meurtriront mes pieds... Si je m'écoutais, je m'en irais au bout du monde; il me semble que je ne puis mettre assez d'espace entre moi et ce château plein de souvenirs qui me tuent. Mais le médecin de notre famille m'a appris, ces jours derniers, qu'en dépit des apparences, mon père ne peut se promettre de longues années de santé; on craint qu'il n'ait le cœur atteint, et que les émotions par lesquelles il vient de passer ne hâtent le progrès de sa maladie. S'il lui survenait quelque grave accident, s'il avait besoin de moi, je ne voudrais pas être séparé de lui et de mon devoir par l'océan. Heureusement, il y a plus près d'ici des tâches, des œuvres à accomplir. Depuis que la France a conquis l'Algérie et établi son protectorat sur la régence de Tunis, elle a charge d'âmes; elle a contracté des dettes envers les populations musulmanes à qui elle impose son patronage, elle leur doit la parole qui enseigne et la parole qui apprivoise les colères et adoucit les larmes... Monsieur l'abbé, il est écrit au ciel qu'avant peu le comte de Coulouvre sera prêtre de la mission d'Alger ou missionnaire de Notre-Dame d'Afrique.

— Mon cher enfant, répondit l'abbé avec une légère ironie que corrigeait la grâce de son sourire, je ne suis pas aussi versé que

vous dans l'art de déchiffrer les écritures. Je n'ai jamais douté que vous n'ayez une âme généreuse et sincère, et j'admire, croyez-le bien, la noblesse de vos sentimens. Vous êtes possédé du désir de réparer vos erreurs passées par une vie d'abnégation et de souffrance volontaire, et de sanctifier votre deuil en le faisant servir au bien des autres. Mais la douleur a ses entraînemens, ses violences, et je me défie des inspirations du désespoir; pour disposer de soi, il faut être sain de corps et d'esprit. Si j'étais le comte de Coulouvre, je ne voudrais pas qu'on me soupçonnât d'avoir décidé de ma destinée dans un de ces jours sombres où le chagrin est notre maître et nous dépossède de notre libre arbitre. Si j'étais le comte de Coulouvre, je tiendrais à m'éprouver moi-même, j'ajournerais ma résolution, je me donnerais un an pour m'étudier et me tâter.

— Un an! s'écria Ghislain. Un an tout entier! Quoi! rester libre douze mois encore, et durant douze mois porter l'insupportable fardeau d'une résolution ajournée, d'un vœu sans accomplissement! Ne voyez-vous pas qu'il me tarde de me lier, de m'enchaîner à jamais? Béni soit celui qui me délivrera de ma liberté!

— Cette impatience vous fait honneur, repartit le prêtre, mais pourrait sembler suspecte à ceux qui ne vous connaissent pas. Qu'est-ce qu'un an d'attente, je vous prie, pour une volonté sûre d'elle-même?

— Vous m'en demandez trop, monsieur l'abbé. Voulez-vous donc que pendant une année entière je me ronge, je me consume d'ennui?

— A Dieu ne plaise! J'entends qu'elle soit pour vous une année d'apprentissage ou, si vous l'aimez mieux, de noviciat. Vous l'emploierez à voyager en Afrique, à lier connaissance avec ces musulmans à qui vous porterez un jour la parole d'enseignement et de vie. Vous étudierez leurs mœurs, leurs idées, leur religion, vous apprendrez leur langue, car on ne connaît pas un peuple dont on ignore la langue. C'est bien peu que douze mois pour une étude si nécessaire et si laborieuse. Au surplus, vous ne perdrez jamais de vue votre sainte vocation ; elle sera toujours présente à votre esprit comme la grande fin à laquelle vous rapporterez tout, elle vous accompagnera parmi les hommes et dans la solitude. Quelques casuistes ont fait un criminel usage de ce qu'on appelle l'art de diriger son intention. Sanctifier des actions impures en se proposant une fin permise, c'est outrager la morale. Mais sanctifier des actions indifférentes en y mêlant une pensée sainte, c'est servir Dieu avant de s'être voué à son service, c'est être homme d'église avant d'avoir quitté le monde, c'est devenir prêtre de la mission d'Alger ou missionnaire de Notre-Dame d'Afrique avant d'en porter la robe.

L'abbé discourut abondamment sur ce thème, et il s'échauffait de plus en plus; pour des raisons qu'il n'avait garde de dire, la thèse qu'il plaidait lui tenait au cœur. Ghislain s'obstina, résista pendant une heure et finit par se rendre. Le front penché, les yeux à demi clos, il réfléchit quelques instans. Quand il releva la tête, il avait pris son parti.

— Monsieur l'abbé, dit-il, vous êtes un charmeur, vous vous entendez à pétrir, à façonner les âmes comme le potier façonne son argile. Je veux compter avec vos vains scrupules, avec vos vaines inquiétudes, j'accepte l'inutile épreuve à laquelle vous me condamnez. J'ai juré de vivre désormais dans l'obéissance, je vous obéis.

XV

Depuis le fatal événement, le marquis de Coulouvre semblait transformé. Son imagination avait été saisie, violemment frappée; il ne pouvait se remettre de cette secousse. Il y a des animaux réputés inapprivoisables, tels que la panthère, qui se laissent dompter par l'épouvante, et, au dire des paysans, il suffit quelquefois d'un orage pour attendrir miraculeusement des fruits durs comme des cailloux. Le marquis avait vu tomber la foudre à côté de lui, et son orgueil intraitable avait plié comme sous la terreur d'un jugement. Il ne s'occupait plus de se déguiser, de tromper sur son âge; il négligeait sa personne; en quelques jours il avait vieilli de dix ans, il était rentré dans la vérité de ses années et, du même coup, cet homme épineux, âpre au toucher, était devenu maniable, accommodant. On pouvait croire que la peur, s'établissant dans son âme, l'avait subitement apprivoisée, et que son cœur ressemblait à ces fruits qu'on a laissés verts sur la branche, et que deux heures plus tard on retrouve blets.

Pendant quinze jours, il n'eut pas avec son fils une parole plus haute que l'autre. Il lui parlait peu, mais toujours avec douceur, d'une voix dolente, d'un ton débonnaire. Il eut des questions d'affaires à régler avec lui. Il faut lui rendre le témoignage que, dans tous les temps, il avait été capable de sacrifier l'intérêt à la passion. Éperdument épris, il avait épousé une femme beaucoup moins riche que lui, et, par son contrat de mariage, il lui avait fait une grosse donation, en se réservant le droit de retour. Il avait des reprises à exercer. Au grand étonnement de Ghislain, il lui déclara que les questions d'argent n'étaient à ses yeux que d'odieuses bagatelles, qu'il était hors d'état de s'en occuper, et tout fut réglé de notaire à notaire.

Les métamorphoses sont trompeuses. le vieil homme ne meurt jamais tout entier. Le jour où l'abbé Silvère était venu apporter à Ghislain ses consolations et ses conseils, un homme de soixante-six ans, qui ne teignait plus ses cheveux, l'avait vu passer, et il avait constaté qu'on restait enfermé bien longtemps l'un avec l'autre, que cette conférence s'éternisait. Il s'était dit : « Que de discours! quand auront-ils fini leur énorme bavarderie? » Une fois, deux fois encore, il avait vu revenir cette soutane, et l'impatience l'avait pris, il avait senti sa bile s'émouvoir et s'échauffer.

Ce n'est pas que le marquis fût un philosophe intolérant. S'il haïssait cordialement l'église, qu'il traitait de caverne d'intrigans, cela tenait à des raisons particulières; ses antipathies comme ses jugemens dérivaient toujours d'impressions personnelles. Il avait débuté dans la diplomatie par les consulats, et étant consul-général à Smyrne, il s'était astreint, par devoir professionnel, à protéger les intérêts catholiques. Mais dans sa langue protéger signifiait gouverner, et son caractère cassant le rendait désagréable à ses cliens. Il leur donnait de hautains conseils, qui ressemblaient à des commandemens, n'acceptait aucune objection, renvoyait bien loin les ergoteurs.

— L'église est une femme, disait-il, et les femmes ont des nerfs qu'il faut gouverner le bâton haut.

Il avait eu des difficultés avec un important prélat, fort bien vu au Vatican comme aux Tuileries. Le prélat se plaignit, ses doléances furent écoutées, le gouvernement impérial donna tort à son consul, qui fut semoncé et déplacé. Cet événement avait laissé dans le cœur du marquis des traces profondes et de tenaces, d'inapaisables ressentimens. Le prêtre était à ses yeux l'ennemi, le fléau, et on comprend ce qui s'était passé en lui quand son héritier lui avait annoncé jadis son intention d'entrer dans les ordres. Son immense fortune était-elle condamnée à s'engloutir dans la caverne des intrigans? Regardant son fils comme le plus prenable et le plus absurde des hommes, comme un lunatique, le moindre incident, un rien réveillait aussitôt ses inquiétudes.

Il se garda toutefois de le questionner, et ne laissa échapper aucune réflexion désobligeante; quand on a suspendu les hostilités, on hésite à recommencer la guerre; mais il devint de plus en plus taciturne. Au reste, on ne se rencontrait guère qu'à table. Eusèbe Furette, remis depuis longtemps de sa fugitive émotion, voyait avec terreur arriver l'heure des repas. Ce silence lugubre, la vue de ces figures longues, de ces yeux creusés par le souci ou le chagrin, lui ôtaient tout appétit et troublaient ses digestions. Il avait envie de dire à ce père et à ce fils :

— Mes enfans, faites-vous une raison. Il y aura bientôt un mois qu'elle est morte et enterrée.

Il n'avait dans ce triste intérieur qu'une distraction, qu'un plaisir, et ce plaisir était maigre. La marquise avait ramené des Indes une femme de chambre anglaise, jolie fille de vingt ans, de maintien modeste et fort réservée dans ses manières. Quand on est amoureux d'une étoile, on ne regarde pas les vers luisans; tant que la marquise avait vécu, Eusèbe n'avait accordé aucune attention à sa camériste. Depuis quelques jours, il l'avait remarquée; quand il la rencontrait dans les corridors, il la regardait quelquefois en coulisse, et il eût volontiers lié plus ample connaissance avec elle. Il s'en abstint. Il lui semblait qu'entamer une amourette dans cette sombre maison, qui paraissait vouée au deuil éternel, serait un acte d'aussi haute inconvenance que d'entonner une chanson à boire dans une église. D'ailleurs, Fanny se disposait à quitter Bois-le-Roi. Elle avait demandé à Ghislain si elle devait se chercher une place.

— Adressez-vous à mon père, lui dit-il.

— Monsieur le marquis est si triste, répondit-elle, qu'on n'ose pas lui parler.

Il transmit le message à son père, qui répliqua aussitôt :

— Eh! sans doute, qu'elle cherche une place! Je n'entends pas la garder.

Ghislain, résolu à partir, retardait de jour en jour de s'en expliquer avec son père. Cependant il avait déjà fait sous main tous ses préparatifs et annoncé son projet à Eusèbe, en lui proposant de l'emmener. Pouvait-il trouver un meilleur compagnon de voyage que cet Algérien, qui savait l'arabe? Il lui avait offert de si belles conditions, de si gros appointemens, qu'Eusèbe n'hésita pas longtemps à dire oui.

Il y avait juste quatre semaines que Mme de Coulouvre était morte quand Ghislain se décida à parler à son père. — « A mon vif regret, pensait-il, je ne lui sers de rien, je n'apporte aucun adoucissement à sa douleur, bien plus profonde que je n'aurais pu le croire et qui semble se refuser à toute consolation. S'il me témoigne le moindre chagrin de me voir partir, s'il lui échappe un cri du cœur, quoi qu'il m'en coûte, je resterai quelque temps encore. »

Selon sa coutume, le marquis, après son déjeuner, s'était retiré dans son appartement pour y faire la sieste. Vers trois heures de l'après-midi, Ghislain alla l'y chercher. Il frappa doucement, point de réponse. Peut-être son père dormait-il encore. Pour s'en assurer, il ouvrit, traversa sur la pointe des pieds un cabinet de travail qui était vide, s'avança jusque sur le seuil d'une chambre à coucher,

dont la porte était entre-bâillée. Ce qu'il aperçut l'empêcha d'aller plus loin.

Le marquis, renversé dans un fauteuil, avait pris sur ses genoux la jolie soubrette anglaise ; de son bras gauche, il la tenait par la taille ; de sa main droite, il lui caressait le menton. Ils se parlaient, se regardaient de très près.

Ghislain tourna le dos et disparut, la petite Anglaise s'enfuit de son côté comme une souris qui a vu le chat, et le marquis, resté seul, ressentit une véhémente colère contre l'indiscret qui l'avait surpris et dérangé. L'entraînement auquel il avait cédé lui paraissait très naturel. En l'absence de son valet de chambre, qu'il avait envoyé faire des courses à Paris, Fanny venait de lui apporter ses lettres et ses journaux. Il s'était avisé tout à coup qu'elle était fort jolie et que, depuis quatre semaines, il menait une vie fort triste.

— Que diable ! on n'est pas de bronze, pensait-il en arpentant sa chambre à grands pas.

Il en voulait mortellement à son fils. Dans le regard que Ghislain lui avait jeté, il avait cru démêler un peu de mépris joint à beaucoup d'étonnement. Il ne pouvait lui pardonner ce regard hautain, ce regard insolent, ce regard de rigide censeur et de juge sourcilleux, et comme il englobait volontiers dans ses rancunes tout ce qui lui déplaisait, il mêlait à cette affaire, par une association d'idées un peu bizarre, les curés, les moines et les évêques, la mitre du prélat dont il avait eu jadis à se plaindre, la soutane de l'abbé Silvère qui se permettait de traverser son parc et de passer des heures dans son château, enfin l'église tout entière, cette caverne d'intrigans. Si en ce moment l'abbé avait paru devant lui, il lui aurait crié en fermant le poing : « Le coupable, c'est toi. »

Sa méthode, comme il l'avait dit un jour, était de se défendre en attaquant. Quelques minutes plus tard, il entrait chez son fils la tête haute, de l'air superbe, délibéré d'un grand seigneur qui méprise le qu'en dira-t-on et les sentences des sots, et se laissant tomber nonchalamment sur une causeuse :

— Tu avais donc une communication aussi pressante que sérieuse à me faire ?

— Sérieuse, oui ; pressante, non.

— Parle, je t'écoute.

— Je voulais vous annoncer que je partirai prochainement pour un voyage.

— Ah ! tu pars !.. S'agit-il d'un voyage d'affaires ou d'agrément ?

— Je veux tâcher de recouvrer le sommeil.

— A ton aise ! Pour ma part, depuis un mois, je ne me suis ja-

mais occupé un instant de mon sommeil ni de ma santé, et l'idée de voyager ne me viendrait pas. Chacun a sa façon de sentir ; il y a des gens qui fuient leurs chagrins, qui cherchent à s'en distraire ; il y en a d'autres qui s'en nourrissent, toute distraction leur fait horreur, et ils s'attachent aux lieux où ils ont souffert.

En faisant cette audacieuse déclaration, le marquis se curait les ongles avec un canif qu'il venait de tirer de sa poche. Ghislain s'inclina silencieusement. Quand on a trop à dire, on ne dit rien.

— Et peut-on savoir où tu vas ?

— En Afrique, en Algérie, à Tunis.

— Et quand reviendras-tu ?

— Le jour où vous aurez besoin de moi.

— C'est renvoyer ton retour aux calendes grecques... Eh ! que sait-on ? Il y a là-bas comme ailleurs des couvens, des capucinières. Tu y feras sans doute une retraite, et on te caressera, on te cajolera, on te persuadera d'y rester, et tu y resteras.

— Peut-être avez-vous raison. Je suis terriblement las du monde ; ce que j'y ai vu, ce que j'y vois m'en inspire le dégoût.

Le marquis reconnut à cette réponse qu'il avait dit plus vrai qu'il ne pensait. Son premier mouvement fut de sauter au cou de son fils pour l'étrangler. Il se contint, il s'était promis de l'exaspérer, en conservant lui-même tout son sang-froid. Il ramassa son canif qu'il avait laissé tomber, et sur un ton de persiflage amer :

— A merveille ! je crois de toute mon âme à ta vocation. Les prêtres les plus dévots, les plus onctueux, se recrutent, dit-on, parmi les anciens viveurs. Les grands péchés enfantent les grands remords, et les grands remords produisent les convictions profondes. Tu as assez péché jadis pour avoir le droit de te repentir et de te regarder comme un instrument de la grâce divine, comme un vase d'élection... Nous nous ressemblons peu. S'il m'arrivait de me dégoûter de moi-même et du monde, je me brûlerais la cervelle, je ne me ferais pas prêtre.

— Suicide pour suicide, repartit Ghislain, je préfère celui qui peut être utile aux autres.

— Admirable raisonnement ! Ta conversion sera fort utile à ta famille. Te voilà en train de devenir un saint, un impeccable ; tu me mettras de moitié dans tes mérites, tu m'obtiendras le pardon de mes faiblesses.

En prononçant ces derniers mots, il pensait à Fanny et au regard inoubliable que son fils lui avait jeté.

— Mais, j'y songe, reprit-il, il y a un prêtre qui depuis quelques jours est sans cesse fourré dans ma maison.

— Il n'y est venu que trois fois, répondit Ghislain.

— Trois fois, dix fois, qu'importe ! Vous avez ensemble de mystérieuses et interminables conférences, et sans doute, comme la pécheresse repentante, prosterné devant lui, tu répands sur ses nobles pieds des vases de parfum. C'est lui, oui, c'est lui qui t'a mis dans la tête ce projet de voyage, de retraite, et le reste.

— Vous vous trompez, mon père. Je lui ai fait part de mes intentions, il m'a arraché la promesse d'attendre une année entière avant de franchir le pas.

— Oh ! le digne homme ! Où donc est-il, que je l'embrasse ! Mais c'est l'apôtre de la raison, c'est mon sauveur que cet homme-là. Tu lui as promis d'attendre un an ? Je ne te donne pas six mois pour avoir changé d'idée.

— Vous vous avancez trop ; je me crois sûr de ma volonté.

— Ta volonté ! s'écria le marquis, en s'échauffant malgré lui. Est-ce à moi que tu parles de ta volonté ? Où la prends-tu, je te prie, ta volonté ? Tu ne me l'as jamais présentée, cette invisible personne, je serais charmé de faire enfin connaissance avec elle... Mais n'es-tu pas l'homme qui veut tout et ne veut rien, l'homme de tous les caprices, de toutes les fantaisies et de toutes les inconstances ?.. Veux-tu que je te dise toute ma pensée ? Je ne suis pas un grand théologien, mais j'ai étudié l'évangile comme toi, et j'y ai lu que le chien retourne toujours à son vomissement. C'est moi qui te le prédis, tu trouveras là-bas quelque gracieuse femelle, et il suffira de deux beaux yeux pour fondre cette cire molle que tu appelles ta volonté.

— L'événement prononcera entre nous, répliqua Ghislain avec une extrême douceur.

Le marquis n'avait pas réussi à l'irriter, c'était lui qui se fâchait. Il rompit brusquement ce colloque où il n'avait pas le beau rôle. Il remit son canif dans sa poche, se leva, et d'un ton dégagé :

— Quand pars-tu ?

— Le plus tôt possible, à moins que vous n'ayez quelque motif pour me retenir.

— Eh ! bon Dieu, pourquoi te retiendrais-je ? Et pars-tu seul ?

— M. Furette consent à m'accompagner. Mais peut-être désirez-vous le garder quelque temps encore auprès de vous.

— Tu es vraiment fort obligeant. Je n'ai besoin de personne, et ma solitude m'est chère... Il ne me reste plus qu'à souhaiter un heureux voyage à ta déraison. J'en suis pour ce que j'ai dit : demain je verrai partir un fou ; dans six mois, j'aurai le plaisir de voir revenir un sage, qui après s'être repenti de ses péchés, se sera repenti de ses repentirs, et nous tuerons le veau gras pour fêter son retour.

En quittant son fils, le marquis était à bout, outré de dépit, malade de l'effort qu'il avait dû faire pour se contenir. S'étant mis dans un mauvais cas, il s'était attiré une mortification, une défaite; il soupirait après sa revanche.

— Que ne donnerais-je pas, pensait-il, pour que ma prophétie s'accomplisse et pour avoir un jour la satisfaction de dire à ce vertueux jeune homme : « Être mobile et sans consistance, qui regardes de haut ton père et t'ériges en censeur des faiblesses d'autrui, que sont devenues tes austères résolutions? qu'as-tu fait de ta vertu? dans quel fossé l'as-tu laissée? Tu as jeté ta robe de moine aux orties, et le chien, comme j'avais eu l'honneur de te l'annoncer, est retourné bien vite à son vomissement. »

Il avait besoin d'évaporer sa bile. Il descendit dans le parc, y aperçut Eusèbe, qui, faute de mieux, avait pris des mains d'un aide-jardinier une lance à eau et s'amusait à arroser une pelouse. Il l'appela, l'emmena jusqu'à la Seine, lui confia son lourd chagrin, sans lui en expliquer toutefois les raisons particulières et intimes. Après avoir résumé, en accommodant les choses à sa façon, l'entretien qu'il avait eu avec son fils, il qualifia Ghislain d'esprit dérangé, de tête fêlée, de cerveau brûlé, raconta par le menu toute la vie manquée de ce lunatique, ses projets et ses contre-projets, ses illusions, ses billevesées, ses attachemens suivis de prompts dégoûts et ses dégoûts qui accouchaient de nouvelles extravagances. Celle qu'il méditait depuis peu dépassait toutes les autres; ce tendre père s'en déclarait inconsolable. Il finit par dire à son confident :

— Vous allez être son compagnon de voyage. Vous êtes un homme d'esprit, et je vous crois capable non-seulement de mettre à profit les occasions, mais de les faire naître. Si vous réussissiez à lui jeter dans les jambes une petite femme qui le réconcilierait avec Satan et ses pompes, tenez pour certain que je vous en aurais une éternelle reconnaissance.

— Vous m'enseignez là un drôle de métier, repartit Eusèbe en riant.

— Un très honnête métier, je vous prie de le croire, car c'est aux intérêts de mon fils que je songe avant tout. Je le connais bien, puisque je l'ai fait, et si je l'ai mal fait, c'est à moi de corriger, de raturer mon ouvrage. Qu'un jour il soit prêtre, avant six mois il sera le plus malheureux des hommes, condamné à choisir entre le scandale et le désespoir. Je fais appel à l'affection que vous avez pour lui. Si, grâce à vous, il venait à se brouiller avec sa prétendue vocation, je serais à jamais votre ami.

— C'est donc un marché sérieux que vous me proposez? dit Eusèbe.

Le marquis se planta devant lui, et lui posant ses deux mains sur les épaules :

— Monsieur Eusèbe Furette, j'ai mes défauts comme tout le monde, mais je traite sérieusement les affaires sérieuses, et je ne crois pas avoir manqué une fois à ma parole. Écoutez-moi bien, faites succomber ce saint Antoine, et vous pourrez, en revenant d'Afrique, me demander tout ce qu'il vous plaira.

Eusèbe lui tira sa révérence.

— Oh ! dit-il d'un ton leste et cavalier, gardez votre argent dont je n'ai que faire, monsieur le marquis. Je suis un artiste, et je ne travaille que pour la gloire.

XVI.

Eusèbe Furette avait dû se faire quelque violence pour consentir à accompagner le comte Ghislain en Afrique. Il estimait qu'on ne peut vivre qu'à Paris, mais qu'à la rigueur on peut subsister quelque temps dans la banlieue de cette aimable ville, dans un endroit où, par intervalles, à défaut d'autres plaisirs, on a la consolation de contempler le soir cette grande auréole, cet immense cercle de lueurs rougeâtres qui, projeté par des centaines de milliers de becs de gaz, marque l'emplacement de la cité lumière. Bois-le-Roi était pour lui l'extrême limite de cette banlieue qui n'est pas le paradis, mais un purgatoire plein d'attente et d'espérance, et partant il regardait Bois-le-Roi comme la frontière la plus reculée du bonheur. Cependant, Ghislain avait mis tant de grâce dans son insistance, ses propositions étaient si avantageuses, si engageantes, qu'après un court débat intérieur il avait acquiescé.

Depuis que le marquis de Coulouvre lui avait fait des confidences et des ouvertures, il s'était réconcilié entièrement avec sa résolution, ce projet de lointain voyage lui semblait plus attrayant. Un père qui grillait d'envie de corrompre son fils régénéré lui paraissait un personnage original ; il aimait les situations qui sortent du commun. Il n'était pas homme à jouer le rôle de corrupteur salarié, et les offres impertinentes du marquis l'avaient révolté ; il entendait ne travailler, comme il l'avait dit, que pour l'amour de l'art et pour la gloire. Mais il avait le tempérament d'un joueur, et tout pari, toute gageure à gagner l'alléchait. L'entreprise était difficile, ardue ; elle n'en était que plus intéressante. Au surplus, sa fierté étant sauve, il ne se faisait aucun scrupule d'accepter la tâche qu'on lui confiait. Il tenait la tristesse pour la plus grande ennemie du genre humain, et jugeait qu'on fait œuvre pie en s'employant à dérider un idéaliste mélancolique, à réveiller dans son

cœur malade l'amour des réalités et des plaisirs de ce monde, délicieuse vallée de misère.

Ce soir même, après avoir dîné avec deux muets, il s'échappa clandestinement pour aller faire ses adieux à Mme Demantes. On croira sans peine que, depuis longtemps, elle lui avait octroyé son généreux pardon, qu'ils étaient redevenus bons amis comme devant. Rien ne relâche la volonté, n'amollit les ressentimens comme l'ennui; c'est le mal suprême, et on recourt à tous les remèdes pour le guérir. Mme Demantes s'ennuyait: Eusèbe Furette était une distraction nécessaire à sa vie monotone et grise, à son humeur chagrine. Les femmes de son caractère ont des sentimens violens, mais sans durée, des haines d'un jour, des rancunes d'une heure; elles s'endorment sur leur colère et ne la retrouvent plus à leur réveil; rien ne s'est passé. Il lui était arrivé souvent de débiter à un homme d'effroyables injures et de s'étonner, en le revoyant, qu'il s'en souvînt. Il n'y a dans le ciel qu'une étoile qui ne change jamais de place et dans l'âme humaine qu'un point fixe : cela s'appelle l'honneur, et l'honneur est fort gênant. Une dignité qui se roidit et s'obstine est un grand empêchement dans la vie. Mme Demantes n'avait jamais connu ce genre d'embarras.

Dix jours après l'affront qu'elle avait reçu d'Eusèbe et l'algarade qu'elle lui avait faite, l'ayant rencontré au bord de la Seine, elle lui avait tendu la main, en lui disant :

— Quoi! Vous voilà, mauvais sujet! Vous nous abandonnez, on ne vous voit plus.

Et ils avaient recommencé à se voir. Ils étaient sur un meilleur pied qu'auparavant. Quand on s'est fait des misères, qu'on s'est dit des sottises et qu'on s'est tout pardonné, l'intimité s'en accroît; on se connaît, et on ne se gêne que pour l'inconnu. Jusque-là, Eusèbe avait traité Mme Demantes avec quelque cérémonie, avec une politesse empressée et révérencieuse. Désormais, il se mettait à l'aise, et sans qu'elle s'en offusquât, en présence de Mlle Tannay, il l'appelait couramment sa respectable amie. Dans le tête-à-tête, il lui disait : « Bonjour, ma chère. »

Il se présenta vers neuf heures à Mon-Bijou, et son arrivée interrompit une partie de whist. On lui trouva l'air grave. Quand il eut annoncé son prochain départ, Mme Demantes laissa tomber ses cartes et son visage s'allongea. Il expliqua que, le comte Ghislain de Coulouvre n'ayant pu recouvrer le sommeil depuis la mort de sa mère, la faculté lui conseillait de dépayser son chagrin, qu'on l'envoyait en Afrique, et qu'Eusèbe Furette, en considération de sa profonde sagesse, de ses vertus antiques, de son crâne chauve, de sa barbe touffue, avait été désigné tout d'une voix pour servir de Mentor à ce Télémaque.

— La figure, l'esprit de l'emploi, ajouta t-il, rien ne me manque... Après cela, j'ai l'air d'avoir tout dit, je n'ai rien dit. Cette affaire a de mystérieux dessous. Mais je suis discret, je vous défie de m'arracher un mot.

Mme Demantes ne vivait plus que par la curiosité. Elle prit feu.

— Me ferez-vous l'injure d'avoir des secrets pour moi? demanda-t-elle.

Eusèbe lui montra du doigt Mlle Tannay. Cette bonne créature, dont les oreilles étaient aussi chatouilleuses que son âme était candide, et qui avait besoin pour vivre en paix avec elle-même de croire fermement à la parfaite innocence des gens dont elle mangeait le pain, était de trop dans les entretiens légers ou scabreux. Mme Demantes avait l'imagination inventive; elle trouva sur-le-champ un prétexte pour l'éloigner. La vieille fille se leva, souhaita un heureux voyage à Eusèbe, appela la bénédiction du ciel sur cette tête qui lui semblait aussi respectable que celle d'un père de l'église, et se retira dans sa chambre.

— Maintenant parlez, dites-nous bien vite votre secret.

Eusèbe se fit prier.

— J'exige au préalable qu'il ne sorte pas d'ici, que vous ne laissiez rien transpirer. J'entends avoir affaire à des personnes absolument sûres.

Et il jeta un regard oblique à Mme Fynch. Cette boudeuse s'était assise à l'écart, sur un divan, et la joue droite appliquée contre un coussin, les yeux au plafond, froissant entre ses doigts une boucle de ses cheveux frisés, elle semblait absente de la conversation, dont elle ne perdait pas un mot. Elle ne répondit que par un léger haussement d'épaules à la requête que lui adressait Eusèbe.

— Voici l'affaire en deux mots, reprit-il. Un jeune homme dégoûté du monde pense sérieusement à prendre le froc ou la soutane. Le marquis son père, épouvanté de ce beau projet, a chargé Mentor de procurer à Télémaque une Eucharis capable de le réconcilier avec les joies de la terre.

Ces explications, trop érudites, semblèrent obscures à Mme Demantes, qui n'avait jamais lu *Télémaque*. Elle demanda des éclaircissemens, qu'Eusèbe s'empressa de lui fournir.

— L'idée est belle autant que hardie, poursuivit-il; mais je sens plus que jamais, comme disait un grand orateur, la difficulté de mon entreprise. Il est vrai que, comme l'a dit un grand poète, les difficultés sont le champ des vertus. Si mon jeune homme consentait à séjourner six mois seulement à Alger, à Constantine, à Tunis, les occasions naîtraient d'elles-mêmes, et fiez-vous à moi pour les mettre à profit. Mais de l'humeur dont il est, il fuira les villes et les

civilisés; sa sauvagerie ne se plaira que dans les endroits écartés, où l'on ne rencontre ni Français ni Françaises. Il se propose d'étudier les Arabes, leurs mœurs et leur langue, et vous n'êtes pas sans savoir qu'en pays musulman les femmes se voilent et se cachent. Et les Juives! me direz-vous. A ne vous rien cacher, si belles qu'elles soient, je n'attends rien des Juives. Il me faut une Eucharis aussi dégourdie, aussi artificieuse, aussi rusée que charmante, qui nous prenne dans son filet et nous y garde assez longtemps pour nous faire oublier à jamais notre funeste dessein. Je vous confie mes craintes, je vous ferai part de mes espérances. D'ici à quelques mois, il n'y aura rien à tenter sur Télémaque. Il faudra l'abandonner à sa tristesse, le laisser nourrir à son aise ses sombres chagrins, se noyer dans son noir et vivre en ascète. Mais un matin, je vous le dis, le vent sautera brusquement à l'est-sud-est, la réaction sera violente, terrible, et alors viendra ce qu'un grand homme d'état appelait le moment psychologique.

Mme Demantes goûtait peu les amphigouris, les tortillages; elle avait l'esprit exact, elle aimait à comprendre ce qu'on lui disait. Elle demanda de nouveau des éclaircissemens, qui ne lui furent point refusés.

— Je vous disais donc, continua l'orateur, que si, en temps opportun, après des mois de continence austère, dans un de ces endroits perdus où les femmes se cachent, et, au surplus, n'ont ni grâces ni manières, notre ascète voyait sortir tout à coup de derrière une haie de cactus la tête et le sourire d'une jolie Française, qui apparaîtrait à ses yeux surpris non comme l'échantillon d'une espèce, mais comme un être unique, comme une merveille introuvable, j'aurais gagné mon pari... Et remarquez bien, ajouta-t-il effrontément, que pour cette femme l'affaire serait belle. Si elle savait s'y prendre, se laisser longtemps désirer, opposer aux premiers assauts d'héroïques résistances, il ne tiendrait qu'à elle de se faire épouser. En bonne foi, je ne vois là-dedans qu'une difficulté d'exécution, cela demande de la main, voilà tout, et le marquis de Coulouvre ne trouverait à redire à rien. La maladie l'alarme tant que tout remède lui semblera bon, et il m'a déclaré, écoutez-moi bien, il m'a déclaré, parlant à ma personne, qu'il s'accommoderait d'un fils mésallié plus facilement que d'un fils enfroqué.

Mme Demantes devint subitement rêveuse. Elle ressemblait à un cheval de bataille réformé, qui entend gronder au loin le canon et tressaille d'une généreuse impatience en se rappelant ses gloires, ses prouesses d'autrefois. Elle se disait : « Si j'avais vingt ans de moins, quelle partie à jouer! » Malheureusement, elle avait vingt ans de trop, et cette entreprise, dont elle devait laisser l'honneur

à d'autres, lui parut déplaisante. Elle répondit avec une rudesse apostolique :

— Votre projet, monsieur Furette, ne me semble ni honnête ni beau. L'église n'aura jamais assez de serviteurs, et si le comte Ghislain, que d'ailleurs j'aime peu, désire se faire prêtre, je trouve fort mal qu'on l'en empêche.

— Ma chère et respectable amie, lui repartit Eusèbe, permettez-moi de vous dire que votre façon de raisonner est tout à fait déraisonnable. Il s'agit dans l'espèce d'un exalté, d'un jeune homme peu réfléchi, à qui l'abus des plaisirs et l'excès du chagrin ont dérangé la cervelle. Qu'on le laisse faire le beau coup qu'il médite, il ne tardera guère à s'en repentir, et ne sera jamais qu'un prêtre indigne. M'entendez-vous? Cela fait frémir la nature.

Et il raconta pathétiquement l'histoire d'un curé qui l'avait scandalisé par ses désordres. Il fut si éloquent que Mme Demantes se laissa convaincre.

— Le moyen, reprit-elle, me paraissait malhonnête, peu délicat; mais du moment que votre pensée est de prévenir un scandale dont les incrédules pourraient tirer parti pour décrier notre sainte religion...

— Malheur, interrompit Eusèbe, malheur à l'homme par qui le scandale arrive!

— Soit, monsieur Furette! Faites ce qu'il vous plaira. Il faudrait que l'Afrique fût bien pauvre en femmes pour que vous n'y trouviez pas l'aventurière dont vous avez besoin.

— Une aventurière! Vous vous imaginez qu'une simple aventurière?... Vous voulez rire. Songez, je vous prie, que mon noble pupille n'est pas précisément un novice dans les affaires du cœur, que c'est un jeune homme du plus grand monde et du goût le plus raffiné, qu'il a beaucoup vécu, qu'après avoir eu des maîtresses de toute condition, il fut l'heureux possesseur d'une délicieuse princesse russe, que lui disputait la terre entière. Et vous le croyez capable de s'éprendre de la première venue! Et vous croyez la première venue capable de lui faire oublier ses sermens! La beauté ne suffit pas, il faut y joindre le charme, les grâces, la finesse des manières, l'élégance, la modestie, une chaste réserve, la distinction surtout, oui, la parfaite distinction, et, je vous le déclare, si elle n'est pas très distinguée, votre aventurière en sera pour ses frais de coquetterie, fût-elle aussi belle que la Vénus callipyge.

— Vos expressions sont bizarres, fit Mme Demantes, qui, en cette matière comme en beaucoup d'autres, connaissait la chose et ne savait pas toujours le mot.

— Si mon langage est bizarre, mon idée est juste. Je dois trou-

ver la femme que je vous dis, ou je reviendrai d'Afrique avec ma courte honte.

— Bah! vous chercherez et vous trouverez; c'est en cherchant qu'on trouve, répliqua Mme Demantes, résumant dans cette brève formule les longues expériences de sa vie.

— Je chercherai, parbleu! mais je ne trouverai pas.

L'instant d'après, il s'écriait :

— Dois-je vous dire toute ma pensée? La seule femme qui me paraisse assez jolie, assez séduisante, assez fine de manières, assez distinguée, assez unique pour ensorceler mon Télémaque, la seule qui fût capable de s'en faire épouser si elle daignait joindre à ses grâces une habileté consommée, vous la nommerai-je? Elle est ici, à quelques pas de moi, sur le divan que voilà, elle est la nièce de Mme Demantes, elle s'appelle Mme Fynch.

Mme Demantes lança sur sa nièce un regard de superbe dédain. Elle la trouvait jolie, bien faite, mais elle savait à quoi s'en tenir sur sa très médiocre habileté, et vraiment c'était dommage, car si Mme Fynch eût été de force à mener à bonne fin une si grande entreprise, Mme Demantes serait devenue la tante par alliance du comte Ghislain, futur marquis de Coulouvre. Quelle perspective! quelle scène! quel décor! quel avenir! Par un effort de son vigoureux bon sens, elle rejeta loin d'elle cette éclatante chimère, éteignit les bougies, les lampions, se retrouva dans la nuit.

— Il y a des choses qui n'arrivent pas, se dit-elle. Ma nièce est une oie, et les oies ne font pas des miracles.

L'éloquence d'Eusèbe avait produit sur Mme Fynch une impression plus forte encore, mais tout autre. Quoiqu'elle eût l'air de ne pas écouter, elle était tout oreilles, et quoiqu'elle affectât une méprisante indifférence, elle se sentait doucement remuée jusqu'au fond de l'âme. Le jour du lunch, près de Marlotte, elle avait rencontré pour la première fois et longuement contemplé le comte Ghislain, qui ne l'avait pas regardée : il ne regardait que ce qui l'intéressait. Il lui était apparu comme un de ces êtres rares sur qui toutes les fées ont soufflé. Elle avait des yeux d'artiste, l'amour du distingué, une imagination beaucoup plus savante et plus classique que celle de Mme Demantes. Ce beau jeune homme, aux sourcils nuageux, l'avait vivement intéressée et lui avait fait l'effet d'un Apollon mélancolique, de celui qui, dans son exil, gardait les troupeaux d'Admète. Au milieu du discours d'Eusèbe, elle fut prise d'une émotion qui lui échauffa le sang et lui alluma les joues. Mais la péroraison, à laquelle elle était loin de s'attendre, la choqua, lui parut une offense à sa dignité comme à sa vertu. Elle se leva brusquement et dit :

— Monsieur, vous vous oubliez.

— Excusez-moi, madame, répondit-il; me défendez-vous de plaisanter?

— Il y a des plaisanteries, répliqua-t-elle, qu'un homme comme il faut ne se permet pas.

Et, lui tournant le dos, elle sortit de la chambre.

— Ma chère amie, dit Eusèbe à Mme Demantes, votre nièce est terriblement prude.

— Plût au ciel qu'elle l'eût toujours été! repartit étourdiment Mme Demantes.

Mais elle se reprit aussitôt; elle ne lavait jamais son linge qu'en famille.

— Je voulais dire que ma nièce, qui pouvait faire un choix plus heureux, aurait dû se servir de sa pruderie pour ne pas épouser son Américain, lequel, soit dit entre nous, était un vilain merle... Nous avons débité bien des folies, ajouta-t-elle. Cela ne fait de mal à personne et cela fait passer le temps.

Elle songeait, en parlant ainsi, qu'elle n'avait pas besoin jadis qu'un professeur d'allemand l'aidât à tuer ses soirées. Eusèbe lui fit de tendres adieux, et, vu la solennité de la circonstance, lui demanda la permission de l'embrasser. Elle minauda un peu avant de lui livrer ses deux joues, où il planta deux grands baisers. Elles lui parurent lisses, unies, banales, comme une grande route où beaucoup de monde a passé.

— Grand fou, dit-elle, écrivez-moi de là-bas; vos lettres me désennuieront.

— Comptez là-dessus, ma chère; elles seront aussi extravagantes que notre conversation de tout à l'heure. Mais la folie n'est-elle pas la mère de la sagesse?

XVII.

Pendant qu'Eusèbe Furette discourait et bavardait à Mon-Bijou, l'abbé Silvère traitait le même sujet à Chartrette, mais sur un autre ton. Après le dîner, se trouvant seul au salon avec sa belle-sœur, qui brodait, et sa nièce, qui tricotait un jupon pour une vieille infirme que protégeait la baronne, il avait dit posément, d'un air tranquille :

— J'ai reçu tout à l'heure un mot du comte de Coulouvre. Il part demain pour l'Afrique.

Mme de Trélazé interrompit sa broderie et regarda l'abbé. Son âme de mère était aussi émue qu'un puits qui dormait et dans lequel une lourde pierre vient à tomber à grand bruit.

— Ah! fit-elle, sans réussir à dissimuler son étonnement et sa déception.

Léa ne dit rien; elle croyait sentir sur elle le regard pesant de l'abbé. Depuis un mois, elle employait son temps à penser du matin au soir à la même chose et à n'en parler à personne. Cette pensée unique lui travaillait l'esprit, lui labourait le cœur, la troublait, la tourmentait, se mêlait de force à toutes ses occupations, couchait avec elle, et comme elle, dormait mal, et comme elle, se réveillait à la petite pointe du jour.

Dans le commencement, elle ne s'était pas inquiétée. Elle savait, pour l'avoir lu ou entendu dire, que les grandes douleurs sont des abîmes où tout disparaît. Elle trouvait naturel que Ghislain, absorbé dans ses regrets, ne lui donnât aucun signe de vie. Mais les semaines avaient succédé aux semaines, un mois s'était écoulé, et elle se disait qu'un mois doit suffire à l'homme le plus désespéré pour se reprendre, pour se ravoir, pour se ressouvenir de ses amours, de ses espérances, de ses engagemens. Cet homme qui pleurait n'était séparé d'elle que par une rivière, sur laquelle il y avait un pont. Elle se flattait qu'il passerait ce pont pour rencontrer dans une allée de jardin Mlle de Trélazé et pour lui dire : « Puis-je m'occuper d'autre chose que de ma mère que j'ai perdue? Mais comptez sur moi et permettez-moi de compter sur vous. »

Il n'avait pas eu l'idée de passer le pont ni de se montrer au Colombier. Que faisait-il? que voulait-il? à quoi pensait-il?.. Elle le savait depuis deux secondes : il pensait à partir pour l'Afrique. Partir, traverser la mer! Pourquoi donc s'en aller si loin? C'est un endroit perdu que cette Afrique, et c'est peut-être le pays des oublis. Mais, après tout, fallait-il s'alarmer si vite? Lorsqu'on a de gros chagrins, on voyage pour se secouer, pour s'étourdir; mais si on laisse derrière soi une jeune fille qu'on aime passionnément et dont on est passionnément aimé, une jeune fille qui vous a demandé un soir à quoi vous pensiez quand vous ne pensiez à rien, et à laquelle on a répondu : A vous! — mon Dieu! oui, après trois mois d'absence, mettons-en six, on veut la revoir et on revient l'épouser.

Il y avait en elle comme une impossibilité de croire au malheur; elle n'avait pas cessé de tricoter, et après avoir passé en une demi-minute par la surprise, l'effarement, l'épouvante, elle venait de recouvrer subitement le calme que donne une foi ferme, absolue, assurée d'elle-même, que rien ne saurait inquiéter ni émouvoir.

— Pauvre garçon! dit la baronne. Je comprends sans peine qu'après un coup pareil...

— Il ne dormait plus, interrompit l'abbé Silvère.

— Le changement d'air, les distractions du voyage, continua-t-elle, le remettront. Quand reviendra-t-il?

— Je doute qu'on le revoie de sitôt à Bois-le-Roi, repartit l'abbé sur un ton oratoire, qui semblait convenir mal au sujet. C'est à l'ami, ce n'est pas au prêtre qu'il a fait part de ses intentions, et il comptait s'en ouvrir à son père. Je ne viole aucun secret en vous apprenant qu'il a résolu d'embrasser l'état ecclésiastique.

— Ah! fit une fois encore Mme de Trélazé.

Et du moment que la question était tranchée, que la chimère des espérances se dissipait comme éclate une bulle de savon, qu'il ne restait plus qu'à se soumettre, à se résigner, elle tira de son panier un écheveau de soie bleue et s'occupa d'enfiler son aiguille.

Léa fut sur le point de se trahir. Quelques semaines auparavant, dans un parc illuminé, elle avait failli pousser un cri de joie; c'était un cri de désespoir qu'elle venait d'étouffer. Elle souleva précipitamment la jupe qu'elle tricotait et, sous prétexte de la mesurer, elle s'en fit un rempart derrière lequel elle cacha sa rougeur et son trouble. Mais l'instant d'après, comme son oncle ne la regardait plus, elle se permit de le regarder à son tour, et sa soutane lui fit horreur. Cette soutane noire représentait l'église, et l'église lui apparaissait comme le plus funeste, le plus odieux des trouble-fête, comme une puissance sombre, malfaisante, sans entrailles, qui, pour s'asservir les âmes et les volontés, exploitait artificieusement les douleurs humaines, comme la grande ennemie des grands bonheurs, qui prenait aux jeunes filles l'homme qu'elles aimaient, leur joie, leur tout, et leur broyait le cœur pour en arracher l'espérance. Elle haïssait en ce moment l'abbé Silvère. Puis, par un brusque retour : « Je suis folle, se dit-elle. Je le connais, il aime à sonder, à fureter, à savoir; il a voulu m'éprouver et il a menti. Heureusement je n'ai pas crié. »

Elle espérait qu'il en dirait davantage. Quand un homme vient d'avancer une chose énorme, il est tenu de s'expliquer, sous peine de passer pour un imposteur ou pour un fou. Elle demeurait comme suspendue à ces lèvres qui ne parlaient plus. Elle s'était plainte quelquefois que son oncle tînt de longs discours sur des sujets insignifians et expédiât en deux mots des affaires de première importance. Il en alla de même ce soir-là. Pensant avoir tout dit, l'abbé avait tiré de sa grande poche un de ces petits bouquins qu'il aimait à feuilleter, et dans lesquels il n'était pas question du comte de Coulouvre. Il l'avait ouvert, il en tournait les pages, et son silence était effrayant.

La baronne avait une confiance implicite dans les moindres paroles de son beau-frère; elle n'avait pas besoin qu'il s'expliquât

plus amplement pour être convaincue que le comte Ghislain avait résolu de se faire prêtre : « Allons, pensait-elle, ce n'était qu'un rêve. » Mais, du même coup, le respect que sa fille lui avait inspiré quelque temps s'évanouit. Léa n'était plus à ses yeux une future comtesse de Coulouvre; deux secondes avaient suffi pour qu'elle redevînt une jeune personne pleine de défauts, qu'il fallait suivre de près, tenir de court, gouverner avec grand soin, si on voulait la rendre mariable. La baronne la regardait de côté, d'un œil sévère, comme on regarde une illusion dont on est revenu, un mirage du désert dont on n'est plus la dupe. Elle semblait lui reprocher d'avoir abusé de sa bonne foi. Elle la pria de lui montrer son tricot.

— Tes mailles ne sont pas égales, dit-elle sèchement. Quand donc apprendras-tu à tricoter?

A onze heures sonnantes, la séance fut levée, et Léa monta dans sa chambre. Comme elle arrivait au haut de l'escalier, un domestique la rejoignit pour lui remettre un étui qu'on venait d'apporter à son adresse, et qui contenait un éventail qu'elle avait oublié un soir dans un château en confusion. Ghislain l'avait retrouvé et reconnu sans peine; il lui en avait coûté davantage de le renvoyer; mais il s'était juré de ne plus aimer, de partir sans avoir revu Mlle de Trélazé et de ne rien garder qui pût lui rappeler qu'elle existait.

Dès qu'elle eut fermé sa porte, elle ouvrit l'étui en tremblant. Elle était pourtant bien certaine, absolument certaine, d'y trouver de l'écriture, un billet conçu en ces termes : « Ne croyez pas ce qu'on vous dit, un homme qui vous aime ne peut songer à se faire prêtre. » Elle y trouva, glissée entre deux plis de l'éventail, une petite carte qui portait ces mots :

« La source du bonheur est à jamais tarie en moi, je n'en ai plus à donner à personne. »

Elle ne pouvait plus douter, c'en était fait, le destin était consommé. Cette plante d'espérance si vivace et si fraîche, qui poussait follement dans son cœur à travers les inquiétudes et les craintes, s'enlaçant aux ronces, grimpant au milieu des orties, une main brutale l'avait coupée par la racine. L'horrible certitude de son malheur tomba sur elle comme la foudre. Ses larmes jaillirent; elle s'étendit sur son lit, mordit son oreiller à pleines dents pour étouffer le bruit de ses sanglots. L'abbé Silvère, qu'elle accusait de mentir, n'était que trop bien informé; il avait prononcé une de ces vérités cruelles qui dévastent une vie : l'homme qu'elle aimait et qui l'avait aimée, qu'elle regardait déjà comme son bien, comme sa propriété, ne voulait plus être rien pour elle, et leurs deux existences, intimement mêlées pendant quelques jours, allaient devenir à jamais

étrangères l'une à l'autre. Il l'abandonnait, la trahissait, pour se fiancer à la solitude, pour porter une robe noire ou blanche qui lui défendrait de se souvenir qu'il avait aimé, et son propre avenir se montrait à elle comme un lieu solitaire et nu, comme un désert sans fleurs, sans verdure et sans oiseaux, dont le vide lui faisait peur.

Tout en sanglotant, elle causait avec l'infidèle, avec l'ingrat; elle lui disait : — Vraiment, tu es un grand coupable! Pourquoi t'es-tu trouvé sur mon chemin? Qui t'avait dit de venir me chercher? Je te fuyais, j'avais peur de toi, tu m'as poursuivie. Il a raison, celui qui t'accuse d'être un semeur de chagrins. Avant de te connaître, j'avais une vie douce, tranquille, innocente. Tu m'as révélé des choses auxquelles je n'avais jamais pensé et qui m'ont troublé l'esprit et le cœur. Maintenant j'ai faim, et je veux manger; j'ai soif, et je veux boire. Tu prétends n'avoir plus de joie, plus de bonheur à donner. Je ne te demandais pas de me rendre heureuse, je te demandais de m'aimer et de te laisser aimer. Mais tu t'es fait de ta tristesse une idole que personne ne doit toucher, et ton malheur est un mystère sacré auquel il n'est pas permis d'initier les petites filles, qui, comme on sait, ne comprennent rien à rien. Si tu m'avais laissé faire, je t'aurais prouvé que mon cœur comprend tout, et, malgré toi, je t'aurais consolé, je t'aurais guéri; malgré toi, en me regardant, tu aurais rappris à sourire. Pourquoi faut-il que tu ne saches pas aimer? Moi, je t'aime, je t'aime, je t'aime à tort et à travers, je t'aimerai toujours.

Tout à coup elle se redressa, sécha ses larmes, oublia son désespoir, pour ne plus songer qu'à sa fierté offensée. Elle avait quitté son lit, elle se promena dans sa chambre, puis se laissa tomber sur une chaise, où elle resta longtemps, le regard fixe, la bouche crispée par la colère. On l'avait odieusement trompée ; on lui avait fait des promesses qu'on ne tenait pas, on avait pris avec elle d'audacieuses libertés qu'on n'avait pas le droit de prendre, parce que l'amour seul les autorise et les justifie. Elle se disait que les hommes qui ne sont pas sûrs de leur volonté ne doivent pas parler d'amour aux jeunes filles ni les regarder dans les yeux, ni leur baiser les mains, que c'était une indignité, une trahison, et elle cherchait dans sa tête quelque moyen de venger son outrage. Elle s'approcha de sa glace, et sa glace lui apprit que ses yeux étaient beaux, même quand ils avaient pleuré, que ses cheveux étaient superbes, surtout quand ils étaient en désordre. Elle souhaita qu'avant peu un inconnu demandât sa main. Fût-il vieux, laid, cacochyme, infirme, elle l'eût accepté sur l'heure, dans l'espérance que la nouvelle de ce grand événement arriverait à tire-d'aile en Afrique, et que, sous sa robe noire ou blanche, l'ingrat, torturé par la jalousie, se repren-

drait à l'aimer. N'avait-elle pas lu quelque part que la jalousie ressuscite l'amour?

Mais bientôt elle condamnait son projet impie et recommençait à pleurer. Elle passa la nuit dans ces alternatives d'un entier abandonnement à sa douleur et de subites révoltes d'une fierté qui se hérissait. Quand le jour parut, elle avait rendu deux décrets irrévocables : elle avait à la fois décidé que sa colère et son chagrin ne mourraient qu'avec elle, et résolu de les cacher si bien au plus profond de son cœur que personne, pas même l'abbé Silvère, si habile à fouiller dans les âmes, ne pourrait la soupçonner d'aimer un homme qui ne l'aimait plus.

XVIII.

Le comte de Coulouvre et Eusèbe, accompagnés d'un valet de chambre, avaient pris le rapide de Marseille. La première intention de Ghislain était de brûler l'étape, de s'embarquer dès le jour suivant pour la Tunisie ; il se ravisa en chemin. Dès qu'il fut à cinquante lieues de Bois-le-Roi et de Chartrette, il se sentit moins agité ; il lui sembla qu'il respirait plus librement, qu'il venait d'échapper pour toujours à un danger, à un ennemi redoutable qui le guettait d'un bord à l'autre d'une rivière. Son médecin lui avait représenté qu'il ferait mieux de retarder sa traversée jusqu'à la fin d'octobre, et de ne pas arriver à Tunis au fort des chaleurs. Il se résolut à suivre ce conseil.

Notre-Dame-de-la-Garde lui plut ; il trouva dans les environs une bastide à louer, il s'y installa. Il y était encore dans la seconde quinzaine de décembre. Il s'était mis courageusement à l'arabe, qu'Eusèbe rapprit sans peine pour le lui enseigner. L'étude des langues est la meilleure distraction qu'on puisse recommander aux grands chagrins ; elle n'impose à la pensée qu'un travail machinal, et l'homme qui n'est plus maître de son esprit réussit encore, par un effort de sa volonté, à disposer de sa machine. Au reste, il avait le don, et Eusèbe s'étonnait de la rapidité de ses progrès. Il employait ses loisirs à se promener au bord de la mer ; le cri des mouettes lui semblait un appel.

Cet égotiste n'était pas un égoïste. Tout occupé qu'il fût de ses regrets et de ses projets, il avait des attentions, des prévenances pour Eusèbe, lui procurait, à défaut de plaisirs, toute sorte de petites douceurs, le traitait à bouche que veux-tu. Il lui disait :

— Mon pauvre ami, quelles tristes journées je vous fais passer! Je crains que vous ne périssiez d'ennui.

— Mais non, mais non, répondait Eusèbe, on n'en meurt pas ; c'est au contraire un élément essentiel de la vie. Un moraliste a dit

que le plaisir nous fait oublier l'existence, que l'ennui nous la fait sentir.

Il aurait pu ajouter que, Marseille étant tout près, il y allait souvent chercher ces agréables oublis qui bercent l'âme et allègent les heures.

Le dernier lundi de décembre, on remit au propriétaire les clés de la bastide, et à six heures du soir, on partait pour Tunis. La traversée fut supportable, quoiqu'elle se fût mal annoncée. Quand le bateau sortit du port, le mistral soufflait par rafales et il y avait de la houle. Pendant la nuit, le vent s'apaisa et la mer se couvrit de petites ondes courtes, clapotantes, mouchetées d'écume. A peine embarqué, Eusèbe, pris de nausées, s'était réfugié dans sa cabine, et trente-six heures durant, il ne quitta pas sa couchette. Ghislain lui apportait des limonades, du thé, des consolations; Eusèbe enviait le sort de cet homme malheureux qui avait un si bon estomac. Le pauvre garçon souffrait tant que, si on lui avait donné à choisir entre un gros chagrin et le mal de mer, il eût choisi sans hésiter le chagrin.

Non-seulement Ghislain ne souffrait pas; les exhalaisons salines de la vague fouettée par le vent avaient réveillé son appétit, qui semblait mort; il s'apercevait avec étonnement qu'il avait du plaisir à manger. On pouvait croire aussi qu'il avait enfin secoué sa morne et torpide indifférence pour tout ce qui se passait autour de lui. Sans se dérider jamais, il était devenu, sinon curieux, du moins attentif. Il se promenait sur le pont, enveloppé dans sa couverture de voyage, et il regardait, il écoutait. Un aumônier protestant, homme affable et grand causeur, le cou serré dans sa cravate blanche, racontait des anecdotes du Tonkin à un Bourguignon, qui grillait d'envie de placer à son tour une histoire; mais l'autre ne déparlait pas, et le Bourguignon le donnait au diable. Un capitaine de chasseurs d'Afrique relisait pour la cinquième fois un journal de l'avant-veille, dans le chimérique espoir d'y découvrir quelque chose de nouveau; il pressait en vain le citron dont il avait exprimé jusqu'à la dernière goutte. Une jeune personne, qui avait souffert dans la nuit, interrogeait la mer d'un œil inquiet; le commandant lui affirmait avec une aimable effronterie que le mauvais temps était passé, que les jeunes et jolies femmes n'avaient plus rien à craindre. Au même instant, elle pâlit et disparut, comme une belette qui regagne son trou.

Un peu plus loin, une grande femme corpulente, aux traits et aux manières hommasses, laquelle se disait comtesse, discourait d'un ton décisif sur le rendement et l'avenir des chemins de fer algériens. Un malin prétendait que cette courtière en banque était

une fausse comtesse, et qu'elle ménageait une douloureuse surprise à la femme de chambre du bord, par qui elle se faisait servir comme une impératrice, qu'elle prendrait terre sans lui donner un sou. La prédiction devait s'accomplir.

Pendant ce temps, l'hélice continuait son travail et son bruit, des matelots montaient aux vergues, des mousses lavaient et frottaient les cuivres, et deux couples de goélands affamés, qui suivaient obstinément le bateau, plongeaient par intervalles dans le sillage pour y ramasser quelques débris de cuisine. Parmi les voyageurs de troisième classe se trouvait une petite chanteuse de café-concert. Elle venait rôder à l'arrière, nu-tête, d'un air modeste, portant à son cou un coq en faux brillans. Un vieux galantin lui ayant parlé de trop près, elle s'était fâchée, l'avait traité de malappris. On s'attroupa autour d'elle, et c'était peut-être ce qu'elle voulait. Quelques heures plus tard, elle jouait d'interminables parties de manille avec le galantin, le Bourguignon délivré de son aumônier et le capitaine de chasseurs, qui, en fin de compte, avait jeté son journal aux goélands.

Ghislain se rencontrait à table avec cinq ou six touristes, qui avaient comme lui le cœur solide. On causait, on discutait. A déjeuner, quelqu'un avança qu'une gibelotte, assaisonnée de telle et telle façon, était supérieure au meilleur civet. Cette proposition, ingénieusement défendue, donna lieu à d'orageux débats. Pendant le dîner, on agita deux questions, à savoir si les accidens de chasse se produisent plus souvent en plaine ou en forêt, et si le mouton d'Algérie sent réellement le suif. La thèse et l'antithèse furent soutenues avec une égale éloquence. Ghislain ne se mêlait pas à la conversation ; mais il écoutait malgré lui, et se disait que, quand on supprimerait de ce monde les grandes souffrances, la vie ne serait jamais qu'une invention bien médiocre.

Le mercredi de bon matin, le bateau stoppait. On avait vanté à Ghislain l'incomparable beauté du golfe de Tunis, la splendeur du spectacle qui l'attendait à son arrivée devant La Goulette. Une petite pluie persistante tombait comme une bruine, et la colline de Carthage se noyait dans un brouillard couleur de boue. Une chaloupe à vapeur vint chercher les passagers. Ce fut un moment cruel pour Eusèbe, qui suppliait à mains jointes qu'on ne le remuât pas. Ghislain dut user de force pour lui faire quitter sa couchette. Dès que cet homme gémissant, au teint verdâtre, eut touché terre, il redevint comme par miracle frais et gaillard, et quelques heures après, à peine se trouvait-il installé au Grand-Hôtel de Tunis, dans un appartement, retenu d'avance, dont le balcon donnait sur l'avenue de la Marine, il lui parut que la vie, pourvu qu'elle ne se passe

pas sur un bateau qui roule, est une chose agréable, qu'il faut avoir des yeux de travers et l'esprit mal fait pour la juger médiocre.

Le comte Ghislain s'était fait une fausse idée de Tunis. On lui avait dit que l'antique capitale des Beni-Hafs et des Hassenides avait plus de couleur locale que les villes d'Algérie. Ayant peu voyagé, et confondant les Arabes avec les Turcs, il s'attendait à trouver une de ces cités d'Orient qui dorment au soleil, où les visages ne perdent jamais leur gravité, où le rire est inconnu, où le geste est lent et solennel, où le parler est rare, et dans lesquelles des âmes engourdies ont commencé depuis longtemps leur apprentissage de l'éternel silence.

Le lendemain, il fut réveillé de bonne heure par les bruits de la rue. Il prit son chocolat sur son balcon. Devant lui s'allongeaient une double file de landaus, de calèches, dont les cochers maltais hélaient, interpellaient les passans dans leur baragouin oriental, mêlé d'italien. Les conducteurs de tramways leur disputaient la pratique. De petits décrotteurs fort déguenillés, agiles comme des chats, obstinés, importuns comme des moustiques, offraient leurs services à tout venant. Des attroupemens se formaient autour des marchands de fruits et de légumes, et les marchandages ne finissaient pas. On entrait en propos, on plaisantait; des figures graves s'épanouissaient tout à coup, et des bouches aux lèvres fines, s'ouvrant toutes grandes, montraient deux rangées de dents d'une éclatante blancheur. Plus loin, on se prenait de querelle, on gesticulait, on se chargeait d'injures, on semblait prêt à en venir aux coups; mais l'assistance riait, les grands discoureurs ne se battent pas. Immobiles au milieu de cette foule remuante, des hommes hâlés et hâves attendaient qu'un entrepreneur de bâtisses ou un exploiteur de mines vînt les racoler pour quelque gros ouvrage. C'étaient des Siciliens, et ceux-là se taisaient ou parlaient bas; les gens qui jouent du couteau ne crient point.

Sur les larges trottoirs circulaient des chechias du plus beau rouge, des burnous d'un bleu pâle ou d'un vert d'olive, des jambes nues couleur de pain d'épice et des visages couleur de dattes, des musulmanes chaussées de brodequins jaunes, de bas noirs, et dont le voile plus noir encore ne laissait voir que leurs yeux, et des Juives coiffées d'un cornet doré, aux sandales sans quartiers, à la robe collante, plaquée sur la peau et dessinant les riches contours d'un corps florissant d'embonpoint. Hommes et femmes, tout le monde avait son idée et quelque chose à acheter ou à vendre, et, comme des fourmis, on allait vite. Beaucoup se rendaient à la douane pour y porter ou en retirer un colis. La confusion des langues s'ajoutant à la bigarrure des vêtemens, Ghislain croyait assister à

un carnaval, mais c'était un carnaval affairé. Chacun semblait se dire : Malheur ici-bas à qui arrive le dernier!

Les jours suivans, il visita les bazars, les *souks*, leurs rues voûtées, sombres et grimpantes, bordées d'échoppes. Il s'y frayait difficilement un passage. C'était là que régnait dans sa fureur la fièvre des marchés. Des tapis, des pièces d'étoffes se vendaient aux enchères; les vendeurs s'égosillaient, s'enrouaient, les acheteurs secouaient la tête, et d'une voix geignante sollicitaient un rabais, se plaignant qu'on les égorgeât. En quittant les souks, il s'égarait dans le quartier arabe, où il trouvait enfin le repos et le silence. Il cheminait au travers d'un labyrinthe de ruelles enfermées entre de hautes murailles, où poussaient çà et là des touffes de pariétaires ou de camomille. Ces ruelles étaient si étroites, qu'en étendant les bras on touchait à la fois les deux murs; des moucharabis, des fenêtres grillées, s'avançant en saillie, les rétrécissaient encore. Il admirait par endroits des portes élégamment découpées, peintes en lilas ou en rose. Ces demeures semblaient inhabitées; le musulman cache jalousement sa vie domestique, et il exige que sa maison se taise. A peine, par momens, une cantilène monotone révélait-elle la présence d'une femme.

Mais en rejoignant une grande artère, Ghislain y retrouvait la foule, la gaîté, le bruit, le tumulte. L'avenue Bab-el-Kahbra lui offrit un soir le spectacle d'un incroyable encombrement. Une procession de charrettes, conduites par des nègres qui portaient une rose accrochée à leur oreille gauche, se rencontrait avec des tapissières, des phaétons; de longues files de chameaux, précédées de leur chamelier assis de travers sur son bourricot, heurtaient de grands troupeaux de chèvres qui, effarouchées, s'éparpillaient ou cornaient le ventre des passans. Des chaouchs, juchés sur le siège d'une calèche consulaire, adressaient des mercuriales à la foule qui ne se rangeait pas. On leur répondait par des clameurs ou des lazzi. Des gens accroupis dans les boutiques contemplaient ces poussées : ils avaient l'air de sages se divertissant des folies humaines.

Il arriva un jour sur une jolie place, plantée d'eucalyptus et de peupliers blancs. Dans le fond se dresse une mosquée, dont le soleil a mordu les briques. La façade est formée de deux rangs d'arceaux reposant sur des colonnes. A droite, la grande tour carrée d'un minaret se termine par un clocheton surmonté de trois boules et du croissant. Sur l'un des côtés de cette place, il y avait un café en plein air. Une centaine d'Arabes, les uns assis, les autres à demi couchés, y causaient avec animation, chacun d'eux narrant à son voisin une vieille histoire qu'il lui avait déjà récitée. De toutes les figures de rhétorique, la répétition est la plus chère aux

Arabes ; ils refont cent fois le même récit, cent fois ils redisent la même vérité ou le même mensonge, sans que les choses perdent leur saveur et la grâce de la nouveauté. Ghislain se retirait mécontent. Il se plaignait que l'Afrique ressemblait trop à la France ; que, comme en Europe, la vie s'y partage entre les affaires, les plaisirs et la volupté des vains propos. Peut-être eût-il trouvé mieux dans les mosquées ; mais les chrétiens ne pénètrent pas dans les mosquées de Tunis.

Un soir, comme il dînait dans le restaurant du Grand-Hôtel, un inconnu, qui avait les doigts chargés de bagues, l'aborda familièrement, s'assit à côté de lui et l'entreprit sans façons. L'inconnu venait de faire une tournée dans l'intérieur, et il était enchanté de ce qu'il avait vu. Il raconta qu'il avait passé quelque temps dans l'Enfida ; que ce domaine de cent trente mille hectares, distribué en cinq ou six intendances, avait pour gérant-général un homme du premier mérite ; que ce gérant avait dans son cabinet une carte de son royaume partagé par lots ; que chaque lot portait un numéro ; que, sans visiter les lieux et sur le simple vu de la carte, l'acquéreur pouvait choisir et acheter toutes les parcelles à sa convenance ; qu'avant peu, les reventes rapporteraient de gros bénéfices ; que par endroits la terre végétale, qui était du pur terreau, atteignait jusqu'à cinq ou six mètres d'épaisseur ; que le seul obstacle au défrichement était le jujubier sauvage ; que les frais d'arrachement ne dépassaient pas quelques francs par pied. Il vanta les progrès de la colonisation française. Il connaissait un colon, Parisien de Paris, qui possédait vingt mille hectares, et il déclara qu'un homme qui se respecte ne peut guère en posséder moins. Il augurait encore mieux de l'avenir : il attendait des merveilles de la culture de la vigne ; il tenait pour certain qu'avant peu d'années la Tunisie, qui était jadis le grenier de Rome, serait un des celliers, une des caves de l'Europe. Il partit de là pour insinuer à Ghislain que, dans un temps où les placemens sont difficiles et peu sûrs, le meilleur qu'on puisse faire est d'acheter de la terre dans la régence, et il ajouta à mots couverts que, lorsqu'il rencontrait des gens embarrassés de leurs capitaux, il s'offrait obligeamment à les en soulager. Ghislain, qui avait écouté avec sa politesse ordinaire les récits et les prophéties de l'inconnu, lui fit entendre avec la même politesse qu'il n'était pas venu à Tunis pour y chercher des placemens.

Tunis est séparé de la mer au levant par un lac salé, très bas de fond, où l'on a ménagé une passe. Il est parcouru par des flamans roses, d'approche difficile, et on y voit briller au soleil les grandes voiles latines des balancelles qui apportent des marchandises de La Goulette. Derrière la ville est un autre lac salé, le Sebkha-

Seldjoum, à l'eau de plomb, aux rives sablonneuses. On n'y voit ni bateaux ni flamans; c'est un lieu désert et taciturne. Ghislain venait souvent s'y promener à cheval; il faisait le tour de ces eaux mortes et remplissait ses yeux de leur tristesse.

Il montait souvent aussi sur quelque colline rocheuse, s'arrêtait au pied d'un fort démantelé, envahi par les orties, ou près d'un de ces marabouts ou tombeaux de saints dont la cellule, couronnée d'une coupole et enfermée entre quatre murs blanchis à la chaux, ressemble à un œuf dans son coquetier. On s'y rend en pèlerinage pour demander au saint la guérison d'un enfant malade ou le gain d'un procès pendant, ou parfois le meilleur moyen de dérober aux recherches de la justice quelque objet volé. Ghislain crut découvrir une fois enfin un vrai contemplatif dans un vieillard à la longue barbe blanche, qui, assis sur une pierre, semblait occupé à posséder son âme et à méditer sur le néant des choses. Un autre vieillard l'accosta, et ils entamèrent un long bavardage. Ghislain savait assez d'arabe pour comprendre que le contemplatif entretenait son ami d'un marché qu'il avait fait la veille et dont il n'avait pas été le bon marchand : il comptait sur ses doigts vénérables les piastres qu'il n'avait pas gagnées et ses espérances déçues.

Dégoûté des hommes, le comte de Coulouvre contemplait le paysage, et le paysage trompait son attente comme les hommes. Faute d'y avoir réfléchi, il avait cru trouver en Tunisie des contrastes violens, des clartés aveuglantes et des ombres noires. Il découvrait que le soleil africain est un ensorceleur, que ce puissant magicien imbibe de lumière les ombres les plus opaques, les dégrade par des passages insensibles, donne à ses tableaux une profondeur infinie et des grâces fuyantes, détache les plans, multiplie les teintes, assortit, nuance, fond les couleurs et caresse son ouvrage. L'ensemble est éclatant et tous les détails sont doux. Tunis est le pays des contours enveloppés d'air, des lointains suaves, des gris les plus fins, des roses les plus délicats et les plus tendres.

— Et, cependant, cette atmosphère lumineuse et ce délicieux climat engendrent quelquefois des épidémies de tristesse, lui dit un médecin militaire, qu'il avait rencontré dans une de ses promenades. Les étrangers sont les premiers atteints, mais l'Arabe lui-même est sujet à des accès de mélancolie maladive. Quoiqu'il ne faille pas le juger sur son apparente gravité et qu'il ait l'humeur légère, des gaîtés enfantines, il a son genre particulier de *spleen*. La grande chaleur énerve le corps, la grande lumière fatigue les yeux et l'âme; la vie n'est plus qu'un fardeau qui accable, on ne veut, on n'espère, on ne désire plus rien. Cette mélancolie africaine s'appelle le *souda*, parce qu'elle est originaire, dit-on, du Soudan, où elle pousse quelquefois le nègre au suicide.

Ce médecin avouait que quelques mois après son arrivée à Tunis, il avait eu son accès de *souda*, dont il ne s'était délivré qu'à grand'-peine. Ghislain lui savait gré d'avoir souffert de ce mal, mais il lui en voulait de s'être guéri.

Le mois de janvier avait été doux et sec. Dès les premiers jours de février, le ciel ouvrit ses écluses et la saison pluvieuse commença. D'un bout à l'autre de la régence, les cultivateurs regardaient tomber ces averses d'or comme on assiste à une réjouissance publique : s'il ne pleut à seaux pendant deux mois, les récoltes sont compromises et une disette est à craindre. Ghislain dut renoncer à ses promenades, qu'il remplaça par des lectures. Le consul d'une des colonies étrangères, vieux garçon aussi érudit que lettré, lui prêta un choix de vieilles poésies arabes, avec une traduction allemande en regard. En s'aidant de cette traduction et à force de piocher son dictionnaire, il réussit à déchiffrer dans le texte original quelques-uns de ces poèmes. Le premier qu'il lut disait :

« Quand je vis que ton cœur volage se détachait de moi, je m'éloignai comme le daim que la flèche a blessé; il peut encore se traîner, mais il espère la mort. »

Ailleurs, un amant se plaignait d'avoir vu partir au matin la litière qui emmenait les femmes de sa tribu : « Je voulus courir après cette litière qui s'enfuyait; elle emportait ce que j'aime. Le trouble était si grand dans ma tête, dans mon cœur, qu'en harnachant mon cheval je lui mis sa selle avant de lui mettre sa housse. L'instant d'après, j'enfonçai l'éperon dans son flanc; j'oubliais qu'il était attaché, qu'un pieu le retenait. »

Il tomba, un autre jour, sur ces vers d'Amru-Ben-Kamia : « Malheur sur moi, qui ai perdu ma jeunesse ! En la perdant, j'ai tout perdu. Jadis, je m'acheminais gaîment vers le cabaret voisin et je laissais flotter mes cheveux, flotter ma robe bariolée. N'envie pas l'homme dont on dit : Il est devenu sage avec le temps ! Être sage, c'est être mort. »

Le volume se terminait par les strophes que voici : « Des viandes rôties, une pointe de vin, un temps de galop sur un cheval au pied sûr, puis des femmes élégantes, vêtues d'or et de soie et douces comme une belle journée, des caisses pleines de pierreries et de joyaux, l'abondance de toutes choses, et, dans l'endroit le plus secret d'une maison, de longs silences qu'interrompt par momens le soupir d'une guitare, voilà la vie et ses joies ! Mais l'homme appartient à la destinée, et la destinée est fantasque. Riches ou pauvres, heureux ou misérables, tout ce qui vit doit mourir. La mort prend l'un dans sa force, elle prend l'autre dans sa grâce; pauvres ou riches, elle nous emportera tous. »

— Hâte-toi de jouir, la mort te guette, pensait Ghislain. Est-ce là le dernier mot de la sagesse orientale?

Ni dans les rues, ni dans les bazars, ni sur les collines rocheuses, ni près des marabouts, il n'avait trouvé ce que cherchait sa tristesse; il ne le trouvait pas davantage dans les poètes.

Eusèbe Furette, au contraire, avait trouvé tout de suite ce qu'il cherchait. Il avait craint de s'ennuyer en Afrique, il s'y amusait. Il s'était créé, en quelques jours, de nombreuses relations; il avait acquis, par son entregent, une douzaine au moins d'amis intimes, à qui il révélait les plus joyeux mystères de Paris. Français, Algériens, Levantins, civils ou gens d'épée, il était sûr de les rencontrer en se promenant, entre quatre et six heures, le long de l'avenue de la Marine, qui est le boulevard Montmartre de Tunis. Souvent aussi, il s'en allait rôder dans le quartier juif, le samedi surtout. A chaque étage de vieilles maisons aux murailles effritées et dartreuses, il apercevait des fenêtres grillées, et à chacune de ces fenêtres deux ou trois gentilles créatures, vêtues de chemises bleues, roses ou d'un beau vert pistache. Il admirait leurs grands yeux, qui étincelaient comme des diamans noirs, leurs cheveux lourds, leurs longues tresses pendantes, la couleur ambrée de leurs joues, leur cou rond et grassouillet, emprisonné dans un triple collier de filigrane ou de corail. Ce qui l'avait affligé d'abord, c'est que ces demoiselles étaient défendues contre tout assaut par d'épais barreaux de fer; mais il comprit bientôt que ces barreaux disaient aux passans dans toutes les langues qui se parlent à Tunis : « On n'entre pas ici par la fenêtre, mais la porte s'ouvre facilement. »

Il passait ses soirées dans un café, où il vidait des bocks avec ses amis, en fumant d'innombrables cigarettes. De temps à autre, une chanteuse très légère montait sur une estrade recouverte d'un vieux tapis et entonnait une chansonnette égrillarde, religieusement écoutée. Plus vieux encore que le tapis, un pianiste, dont les longs cheveux gris retombaient en désordre sur son dos voûté, et qui ressemblait à une romance démodée, accompagnait cette cigale sur un aigre clavecin. Après chaque morceau, elle promenait sa sébile de table en table. Eusèbe l'étonnait par sa générosité. Il lui était reconnaissant des illusions qu'elle lui procurait : il se rappelait l'avoir entendue un soir dans un café des Champs-Élysées, et ses chansons l'y transportaient.

Il n'oubliait pas ses promesses. Il écrivit à sa chère et respectable amie une longue lettre, et après lui avoir déclaré que Tunis était une ville fort agréable, à laquelle il ne manquait que de posséder une Mme Demantes, il ajoutait :

« Je ne vous décris pas le quartier juif, qui est indescriptible. Je pourrais bien vous dire que c'est l'endroit du monde où l'on a le

plus de chances de rencontrer la Vénus callipyge; mais vous me reprocheriez encore les obscurités de mon langage. Ma chère, étudiez la mythologie. Vous êtes sur ce sujet d'une ignorance déplorable; c'est la seule lacune à combler dans votre riche instruction, la mythologie est le fonds et le tréfonds de tout.

« Quant à mon homme, il est toujours sombre comme une fenêtre grillée, derrière laquelle il n'y a pas de petite Juive. Je lui ai montré, l'autre jour, une jeune personne aussi potelée, aussi douce, aussi exquise qu'un ortolan, et quels yeux! de vrais pétards. Il n'a pas daigné les regarder. Décidément, l'affaire sera dure. Il ne suffit pas que la femme que je cherche soit distinguée; il me faut une biche blessée par la vie, qui se plaise à montrer sa blessure, qui ait le cœur navré, la voix gémissante. Peut-être ces deux mélancolies se plairaient l'une à l'autre, se roucouleraient leurs misères et finiraient par s'embrasser. Mais ce n'est pas ici que je trouverai cette incomprise. C'est un genre de plantes qui ne vient pas partout.

« Adieu, ma chère. Présentez mes humbles respects à Mme Fynch, avec qui je ne me permettrai plus de plaisanter. Quand je veux garder mon sérieux, je pense à elle. »

De son côté, le comte Ghislain écrivait à l'abbé Silvère :

« Ce pays est trop doux, trop charmant, trop beau pour moi. Il y pleut abondamment depuis quelques semaines; mais, presque chaque jour, le soleil se montre. A Tunis, le mauvais temps n'est qu'une fâcherie de jolie femme : le sourire n'est pas loin.

« J'ai fait cependant une excursion dont je suis revenu content. J'ai traversé à cheval une grande plaine, bordée de montagnes. Un aqueduc romain y déroule, sur une longueur de plusieurs kilomètres, son double rang d'arcades, qui s'enfuient à perte de vue ; elles sont si bien conservées qu'on pourrait encore s'en servir. Près de là sont des maisons arabes qui datent d'hier et qui tombent en ruines; leur écroulement m'a plu. Les Romains bâtissaient pour l'éternité, les Arabes ne bâtissent que pour un jour. Ils construisent en pisé ou en briques, leur mortier est de la terre délayée sans chaux, les fondemens sont en bouse. On trouve près de Tunis des villas richement décorées ; il y a peu d'années encore, on y donnait des fêtes. Ces palais abandonnés ne seront bientôt qu'un amas de décombres; partout des gravois, des fenêtres délabrées qui ont perdu leurs jalousies et leurs vitraux, et n'ont gardé que leurs grillages, des murs qui se lézardent, des plafonds qui s'écaillent, des parquets effondrés où l'herbe pousse, où le scorpion se promène.

« Je sais gré à l'Arabe de son goût pour les demeures caduques et sans durée. Mais ce n'est pas un hommage qu'il rend à la vanité des choses. Il se connaît, il sait que ses caprices ne vivent qu'une heure, il prévoit que ce qui lui plaît aujourd'hui lui déplaira de-

main. Monsieur l'abbé, la meilleure raison de croire à la divinité de l'évangile, c'est que la foi chrétienne est un pessimisme réduit en dogme. »

L'abbé lui répondait quelques jours plus tard :

« Je suis un homme contredisant ; il faut que vous en preniez votre parti. J'ai trouvé dans votre lettre une phrase que je ne puis approuver. Défiez-vous du romanesque, de l'exagéré et surtout de votre pessimisme. La véritable sainteté est un divin équilibre entre la glorification et le mépris de la vie, entre la sévérité et l'indulgence, entre la rigueur et l'amour. Je ne saurais trop vous répéter qu'il y a un peu de joie au fond de toutes les grandes et belles choses, et que l'espérance est une vertu. »

Ghislain fut médiocrement édifié de cette réponse.

— Cet homme contredisant, pensait-il, se contredit lui-même, et il recourt aux accommodemens pour déguiser ses inconséquences. Qu'il offre à d'autres son miel ! J'avalerai à longs traits toute l'amertume du calice.

XIX.

La saison des pluies tirant à sa fin, Ghislain se disposait à partir pour l'intérieur de la régence. Mais, avant de quitter Tunis, il voulut visiter le cap et la colline où s'élevait jadis Carthage. C'était l'affaire d'une journée. Son ami le consul lui servit de cicerone. Le chemin de fer les conduisit à La Marsa ; ils gagnèrent à pied Bou-Saïd et montèrent au phare.

On sentait dans l'air le souffle parfumé du premier printemps. Le golfe au repos était d'un bleu de turquoise. Les montagnes qui le bordent baignaient dans une vapeur argentée, qui adoucissait leurs contours sans les noyer. Au sud-est, les cimes escarpées du Zaghouan se détachaient sur un ciel clair et heureux, qui répandait sur la terre les enchantemens de sa joie tranquille. Toutes les lignes semblaient s'unir par de mystérieux accords, toutes les couleurs étaient moelleuses ; c'était la grâce dans la magnificence.

En quittant le phare, Ghislain et son guide descendirent au bord de la mer. Ils visitèrent en détail un rivage onduleux, coupé d'anses, de criques et de baies. Des figuiers engourdis, au tronc luisant et blanchâtre, jetaient leurs premiers bourgeons ; à leur pied s'épanouissaient des iris, des pourpiers aux grandes fleurs jaunes, qui reprochaient leur paresse à ces dormeurs que le printemps avait peine à réveiller. Deux heures plus tard, comme Ghislain atteignait le haut d'une colline qui commande tout le golfe, le consul lui cria :

— Nous voilà au centre de Carthage ; vous la découvrez d'ici tout entière.

Ghislain n'avait pas des yeux d'archéologue. Il fouilla vainement l'espace; aussi loin que portait son regard, il n'apercevait que des gazons déserts, que tachetaient des buissons d'absinthe et des touffes de thapsia.

— Vous ne la voyez pas ? reprit le consul. Je vous la ferai voir; laissez-moi faire, je vous montrerai tout.

Ghislain écouta ses explications d'un air recueilli et tâcha de voir tout ce qu'il lui montrait. Que reste-t-il de la puissante métropole qui balança la fortune de Rome? Des inscriptions mutilées, des médailles, des lampes d'argile, des pots brisés, des tessons, et çà et là quelques sépultures, d'immenses citernes d'une date douteuse, des débris de murailles qui exerceront longtemps la sagacité des devineurs. Au XIe siècle, on admirait encore la splendeur de ses monumens ruinés. Mais les pillards sont venus : jaspes, marbres, ivoires, métaux précieux, ils ont tout pris, tout emporté, et Allah leur a servi de recéleur : il y a dans la régence peu de mosquées qui ne se vantent de posséder quelques colonnes dérobées à Carthage. Ghislain était saisi par cette majesté d'une grande chose qui fut, et qui, après avoir rempli le monde de son bruit, s'est dissipée comme un rêve, s'est évanouie comme une fumée.

Le consul avait reconstruit de toutes pièces cette ville disparue. Il joignait à son grand savoir une riche et forte imagination. Il montrait à Ghislain les gradins d'un amphithéâtre où se pressait une foule tumultueuse, le combat naval dont elle suivait les péripéties avec une frémissante attention, le vainqueur qu'elle acclamait, le port militaire d'où sortaient des trirèmes aux voiles de pourpre, le port marchand où des navires apportaient de toutes parts sa pâture à la reine des mers, le faubourg de Megara dans lequel une aristocratie commerçante avait ses maisons de plaisance et ses beaux jardins fleuris, clos de haies de citronnier. A la voix de cet enchanteur, les palais et les temples sortaient de terre, les marchés se ranimaient, les échoppes se repeuplaient, les éléphans de guerre bramaient dans leurs écuries en pierre de taille, des processions encombraient les rues, des enfans étaient brûlés vifs et Moloch humait leur sang.

— Levez les yeux, dit-il ; voici l'Acropole !

Au sommet du tertre qu'indiquait sa main savante, on n'apercevait que les deux longues oreilles d'un bourriquet, qui, indifférent à l'histoire et méprisant les antiquaires, broutait un savoureux chardon. Il ne tenait qu'à Ghislain de causer avec Annibal. Il eût plus volontiers évoqué l'ombre de saint Augustin, pour méditer avec ce voluptueux détrompé le vide des cités mortes et le silence des poussières humaines.

Ils terminèrent leur promenade par une visite à la chapelle Saint-Louis, bâtie, dit-on, sur l'emplacement d'un temple d'Eschnoun ou de l'Esculape phénicien. Dans quelques salles des bâtimens et des cloîtres qui l'entourent sont rassemblées les antiquités chrétiennes ou païennes déterrées par d'ingénieux fouilleurs. En montant à la chapelle, ils rencontrèrent un vieux chevrier, qui, drapé dans un burnous en loques, avait une fière façon de porter sa guenille, sa tête rugueuse, sa barbe inculte et son turban troué. La longue verge qui lui servait de houlette ressemblait dans ses mains à un sceptre, et son profil sévère, se dessinant sur le ciel, faisait penser au temps des patriarches ou des rois-bergers, qui paissaient eux-mêmes leurs troupeaux. Ghislain admira sa prestance.

— Ce chevrier, lui dit le consul, n'est pas un Maure des villes, mais un vrai Bédouin, comme vous en verrez dans l'intérieur. Race élégante et heureusement née, l'Arabe acquiert dès son enfance le talent de se tenir, de parler et de se draper. Causez avec cet homme, vous serez frappé de la justesse et de la dignité de ses réponses; il ne cherchera pas ses mots, il dira facilement ce qu'il doit dire, et son geste s'accordera avec la noblesse de sa parole. Ces gens-là me semblent par momens d'une espèce supérieure à la nôtre, et j'ai honte en leur présence de mon costume étriqué, je me sens gauche et commun. Mais grattez un peu, et vous verrez que ceux qu'on a surnommés les aristocrates du désert sont de faux aristocrates. Ils n'ont que deux passions, la fureur du lucre et la folie de la vanité. Apres aux petits profits, chicaneurs, s'appropriant avec délices le bien d'autrui, et capables d'endurer en héros tous les châtimens plutôt que de rendre ce qu'ils ont volé, il est dans leur vie des circonstances, fêtes ou mariages, où ils dissipent en quelques jours ce qu'avait amassé en plusieurs années leur astucieuse avidité. De perpétuels calculs de tête et des heures de *fantasia*, où il devient fou, voilà l'Arabe. Avec cela, dès que son intérêt ou sa vanité ne sont plus en jeu, il dort et pousse la torpeur d'esprit au-delà de ce qu'on peut croire. Dites à ce chevrier que deux et deux ne font pas quatre, il ne vous croira pas, cela dérangerait ses comptes, et son arithmétique lui est chère. Mais demandez-lui comment il s'explique qu'un fil de fer transporte subitement une nouvelle de Paris à Tunis, il vous répondra qu'apparemment cela plaît à Dieu et qu'Allah peut faire tout ce qu'il lui plaît.

— Cela prouve, répondit Ghislain, que les Arabes ont besoin qu'on les élève, qu'on les instruise. Je crois à la toute-puissance de l'éducation.

— Il faudrait commencer, mon cher comte, par instruire leurs femmes, et c'est à quoi ils ne consentiront jamais. La perte de l'Arabe

est l'idée qu'il se fait de la femme et la condition où il la réduit. Elle n'est à ses yeux qu'un instrument de plaisir, et il exige qu'elle n'ait pas une idée dans la tête. Tout ce qui l'élèverait en dignité la détournerait de sa vraie destination, qui est de procurer à l'homme des jouissances sans jamais les marchander. Il ne lui demande pas même d'avoir des grâces, une figure qui plaise ; elle est parfaite pourvu qu'elle ait l'ampleur, le poids convenables, car ici on juge les femmes en les pesant, et on regarde beaucoup moins à la qualité de la chair qu'à la quantité; on en veut pour son argent. Mon cuisinier a différé son mariage parce que sa fiancée lui a paru trop maigre. Durant trois mois, on l'a traitée comme une dinde à l'engrais, comme une oie mise en mue ; du matin au soir, on la gorgeait, on l'emplissait de couscous. Ces femmes, à qui on ne demande que d'être grasses et de tout ignorer, sont pour l'homme des entraves, le plus terrible des empêchemens, un obstacle à tous ses progrès. Le directeur de l'instruction publique en Tunisie me disait que, si ouverte et si vive que soit l'intelligence des jeunes Arabes, ils ne tardent pas à se nouer, à s'arrêter, et que ceux qui s'arrêtent le plus tôt sont ceux qui se marient les premiers. Rien n'est plus malsain que le voisinage d'une eau stagnante et d'une femme qui croupit.

— Trouvez-vous donc la différence si grande entre l'Afrique et nous?

— Ah! permettez, repartit le consul. Nos femmes sont des êtres plus ou moins pensans, plus ou moins réfléchissans, et, pour leur plaire, pour toucher leur cœur, il faut avoir quelque esprit ou quelque talent, ou quelque grâce ou quelque vertu, s'ingénier, se donner de la peine, se montrer par ses beaux côtés. C'est ainsi que chez nous l'amour inspire quelquefois de belles œuvres, de beaux dévoûmens, des actions généreuses. L'Oriental n'a qu'un signe à faire, la femme s'offre et se livre... Oui, poursuivit-il, ce qui gâte ces beaux pays, c'est la femme grasse, voilée et prisonnière. Passe encore quand on n'en a qu'une! mais que dirons-nous des harems? C'est là surtout que l'esprit s'abêtit, que la volonté s'énerve. Autant que je puis le savoir, ces prisons fleuries et parfumées contiennent plus d'une charmante créature, qui sent tout ce qu'elle vaut. Quelques-unes sont merveilleusement douées; leur démon leur a tout révélé, sans qu'elles aient rien appris. Elles se consolent de leur servitude en machinant des intrigues. Leur maître devient leur esclave, elles le soumettent à tous les caprices d'une imagination surchauffée par la jalousie, exaspérée par l'ennui. Les annales de l'Orient nous montrent de puissans empires fondés péniblement par de grands hommes et détruits en une heure par de petites femmes. Les Orientaux ont raconté leur histoire dans leur mythologie.

Vous y retrouvez partout, sous bien des formes diverses, une divinité femelle, tantôt voluptueuse et tendre, tantôt farouche et terrible, qui asservit le Dieu qui l'aime et quelquefois le tue, comme Sémiramis tua Ninus, pour se venger de s'être donnée. Le plus précieux morceau du musée que vous allez visiter est un buste de Tanit, malheureusement mutilé; on croit y reconnaître un ciseau grec. Tanit était l'Astarté carthaginoise et la grande divinité de ce pays; la plupart des inscriptions retrouvées portent son nom. Comme vous en jugerez tout à l'heure en lui faisant votre cour, cette Tanit est le symbole de l'amour qui tue, et l'amour qui tue est le fond de l'histoire de l'Orient.

Ghislain pensait cent fois le jour à la mort tragique de sa mère; mais peut-être pensait-il plus souvent encore à un vieillard qu'il avait cru inconsolable et qu'il avait surpris dans un tête-à-tête amoureux avec une femme de chambre. Cette scène lui avait inspiré une sorte d'effroi mêlé d'un profond dégoût. Il lui semblait que, ce jour-là, son père avait non-seulement compromis la dignité de ses cheveux gris, mais profané la chose la plus sainte de ce monde, la majesté d'un grand deuil. Ce souvenir le poursuivait, l'obsédait, et, par un contre-coup bizarre, lui faisait prendre de plus en plus en pitié son propre passé.

— Croyez-vous donc qu'il soit nécessaire d'aller en Afrique ou dans l'Orient, répondit-il, pour y trouver l'amour qui énerve, l'amour qui tue? Promenez-vous dans les villes et dans les campagnes d'Europe, vous l'y rencontrerez partout. Nous sommes faits de la même pâte, nous et les Arabes, et ils nous valent bien. Monsieur le consul, je ne crois pas au romantisme de la passion. L'homme qui n'a pas reçu quelque grâce d'en haut n'est qu'une machine, et l'amour n'est qu'une ivresse de la chair, accompagnée de la joie de posséder et de la brutale insolence d'une victoire douce à l'orgueil. Il n'a jamais inspiré ni belles œuvres, ni actions généreuses, et l'homme qui veut être un homme doit extirper la femme de sa vie et de son cœur. Ne parlons pas des saints; mais il y a eu dans l'histoire une grande journée, où deux fameux politiques se disputèrent l'empire du monde. Qui perdit la bataille d'Actium? l'amant et l'esclave de Cléopâtre. Qui la gagna? un adolescent qui, au lendemain de son triomphe, prouva à cette couleuvre du Nil que son cœur était imprenable, qu'il l'avait nourri du mépris de la femme, et ainsi s'accomplit l'arrêt du destin.

Quoique le consul eût dépassé la cinquantaine et qu'il vécût sagement, il donnait encore quelques minutes de ses loisirs à ce qu'il appelait les amourettes, et il regarda avec stupeur ce beau jeune homme qui parlait si mal de l'amour.

— Quoi! lui dit-il, être si jeune et mépriser les femmes!

— Je les connais bien, elles m'ont fait perdre la dernière de mes illusions.

— Et vous ne les regrettez pas?

— Regrette-t-on sa maladie ou son malheur?

— Mais enfin, monsieur, reprit-il, si on vous écoutait, le monde finirait.

— Y verriez-vous beaucoup d'inconvéniens? répliqua froidement Ghislain.

Ne trouvant rien à répondre, le consul s'inclina devant cet incurable désabusement. Quelques instans après, il saluait le prêtre de la mission d'Alger, qui a la garde du musée, et lui disait :

— Mon père, M. le comte de Coulouvre arrive de Paris tout exprès pour voir votre Tanit. Montrez-la-lui, mais ne les laissez pas seuls ensemble; après l'avoir admirée, peut-être la mettrait-il en morceaux.

— Je n'en crois rien, répondit le prêtre en souriant. Monsieur n'est pas un Anglais, et les Anglais seuls sont capables de détruire les antiquités qu'ils ne réussissent pas à voler.

Elle était là, cette tête divine, privée de son corps qu'on ne retrouvera jamais. Le carreau de velours noir où on l'a posée faisait ressortir la pâleur de son marbre. Ghislain fut frappé de sa tristesse; sa bouche contractée exprime l'angoisse. Sans doute, elle se souvient de son passé et que jadis elle fut adorée à genoux. Après tant d'hommages qu'elle a reçus, elle s'indigne de servir à la décoration d'un musée, gardé par un prêtre qui ne croit pas en sa divinité. Puisqu'on a renversé son temple, puisqu'on l'a dépouillée de ses honneurs, que ne la laissait-on dormir sous terre? Pourquoi l'obliger à survivre à sa gloire? pourquoi l'exposer à la sotte admiration des profanes? Elle se plaint de son inexorable beauté, qui lui attire cet affront. Mais en l'examinant de plus près, Ghislain découvrit autre chose sur son visage. Les artistes grecs accommodaient à leur goût raffiné les divinités orientales, ils leur apprenaient des délicatesses que l'Asie et l'Afrique ignoraient et que la Grèce inventa. D'après la description du consul, Ghislain s'attendait à voir une Vénus cruelle, dure, implacable; c'était une Vénus douloureuse, repentante et navrée. Cette Tanit grecque, au front voluptueux, aux lèvres tristes, représente l'amour qui souffre en faisant souffrir, l'amour qui se blesse à ses propres flèches, l'amour qui tue et qui maudit son crime.

Une discussion s'était engagée entre le consul et le prêtre antiquaire, qui attribuait volontiers les plus nobles origines aux rares objets de prix que renfermait son musée. Dans l'impétuosité de sa prévention, il soutenait hardiment que sa Tanit était un incompa-

rable chef-d'œuvre, qu'elle n'avait pu sortir que de la main de Praxitèle ou du plus illustre de ses élèves. Le consul lui remontrait poliment que, si exquise que fût cette tête, elle ne datait guère que du siècle d'Auguste. Pendant que cette querelle s'échauffait, Ghislain, qui s'y intéressait peu, contemplait avec acharnement la déesse et lui parlait.

— Déesse des souffrances cachées dans les voluptés, lui disait-il, tu m'as initié de bonne heure à tes mystères. De bonne heure, j'ai connu tes joies décevantes, tes délices, le frisson de tes fièvres, et j'ai connu aussi tes aridités, tes sécheresses, les mornes accablemens qui sont la rançon du plaisir. Tu as pris bien des chemins pour venir à moi, tu as revêtu bien des visages, tu as emprunté bien des voix diverses. Mais quels que fussent ton accent et ton langage, tu mentais. Tu m'as promis le bonheur qui ne finit pas, et il n'a duré qu'une nuit. Tu m'as juré que tes délices étaient une mer sans fond ni rive, j'ai bientôt fait de les mesurer. « Encore un essai, et cette fois tu auras trouvé ! » Cette fois encore, tu mentais; tu n'es que mensonge et perfidie. Te souviens-tu du jour funeste où tu m'apparus avec des cheveux blonds qui descendaient jusqu'à tes pieds? Il y avait une langueur divine dans ton regard, et ta voix était si douce que je me sentais fondre en l'écoutant. Tu me disais : « Je te préfère à tout; je ne te quitterai jamais, je t'aimerai toujours. » Et un soir, en me présentant chez toi, j'ai trouvé ta maison vide, aussi vide que ton cœur, et j'ai su ce que valaient tes toujours et tes jamais.

Tout à coup, il crut voir une grande jeune fille qui se dressait entre la déesse et lui, et qui lui criait : « Je n'ai jamais menti et je n'ai trahi personne. Tu ne peux me juger, tu m'as quittée avant de m'avoir mise à l'épreuve. Me reconnais-tu? Je suis celle à qui tu pensais quand tu ne pensais à rien. » Et ses yeux bruns lui reprochaient les blasphèmes qu'il venait de vomir contre l'amour. Il découvrit que cette jeune fille, malgré qu'il en eût, lui était restée dans les yeux et dans le cœur, et il sentit saigner en lui une blessure secrète et mal guérie. Mais il chassa le fantôme qu'il avait imprudemment évoqué, il revit Tanit, et il lui dit :

— Je ne suis plus à toi, tu ne me tiens plus, je te défie de me reprendre jamais.

Et ayant regardé le prêtre et sa robe blanche, il pensa qu'avant peu le comte Ghislain serait vêtu comme cet homme, et que sous sa robe il cacherait une âme morte aux attachemens de la terre, morte aux vanités, au désir, aux chimères, morte à tout ce qui meurt et ne respirant qu'après les vérités immortelles, qui sont des vérités tristes.

Eusèbe Furette ne portait qu'un médiocre intérêt à l'archéologie et

aux cités mortes; il aimait mieux celles qui vivent, et il était resté à Tunis. Dans l'après-midi, comme il sortait de l'hôtel, une voiture chargée de malles s'arrêta devant le trottoir, et il eut la surprise d'en voir descendre deux femmes de sa connaissance, qui arrivaient de Bône, après avoir traversé l'Algérie en chemin de fer. L'une était jeune, jolie, pâlotte et, à force d'y prendre peine, elle réussissait à se donner l'air distingué. L'autre était vieille, laide, mais avenante, irréprochable dans sa tenue et d'une propreté recherchée. L'une avait une chevelure d'un noir lustré, qui frisait naturellement; l'autre avait des cheveux gris, roulés en tire-bouchon sur ses deux tempes. L'une était une femme à secrets, l'autre était une innocente, qui trempait à son insu dans des complots, et dont la voix ressemblait au doux bêlement d'une brebis sans reproche qui a beaucoup souffert et n'a jamais péché. Elles étaient suivies d'une cameriste triée sur le volet, de bonnes manières, nourrie dans le respect des convenances.

— Doux Jésus! est-ce un rêve? pensa Eusèbe. Ma plaisanterie a été prise au sérieux, on a mordu à la grappe.

Mme Fynch passa devant lui sans daigner le reconnaître, et se dirigea vers le gérant de l'hôtel, qui accourait à sa rencontre. Mlle Tannay, au contraire, s'empressa d'aborder Eusèbe et lui témoigna, de la meilleure foi du monde, son étonnement de le trouver à Tunis. Elle lui expliqua que Mme Fynch avait été prise depuis quelque temps d'une toux sèche, qui inquiétait Mme Demantes, que les médecins lui avait conseillé de passer quelques mois à Cannes, mais qu'elle avait donné la préférence à la Tunisie, dont on lui avait souvent parlé comme d'un pays très pittoresque, où elle était assurée de trouver de nombreux sujets de tableaux. Mlle Tannay n'en put dire davantage, Mme Fynch l'appelait.

Eusèbe leur laissa le temps de s'installer dans leur appartement, puis il alla frapper à leur porte. La cameriste, bien stylée, lui répondit que Mme Fynch, un peu lasse, désirait se reposer jusqu'à l'heure du dîner.

Il retrouva ces dames un peu plus tard dans la salle à manger, assises à une petite table, dans l'embrasure d'une fenêtre. Il les salua, on lui rendit son salut, et ce fut tout. Il prit place à une table voisine et, pendant qu'il dînait avec un de ses amis de Tunis, il constata que Mlle Tannay, fort respectable et point ridicule, était un excellent chaperon, et que Mme Fynch n'était pas seulement distinguée, qu'elle avait des grâces vaporeuses, le front embrumé, le regard voilé, et que ce voile de mélancolie et d'ennui, cette brume, ces vapeurs, la rendaient aussi touchante qu'agréable. Il annonça à son ami, en ayant soin d'élever la voix, qu'il partirait le lendemain avec

le comte de Coulouvre pour faire une tournée dans l'intérieur, qu'ils pousseraient jusqu'à Sousse et à Kérouan, puis que, remontant au nord, ils feraient un séjour de plusieurs semaines à Nebeul, qu'on leur avait signalé comme un des endroits les plus charmans de la régence. Mme Fynch, comme on sait, avait l'art de suivre les conversations sans paraître les écouter, et le nom de Nebeul s'incrusta dans sa mémoire.

Un instant son regard s'anima, et une légère rougeur lui monta aux joues. Le comte Ghislain venait d'entrer; il s'approcha d'Eusèbe, lui dit deux mots à l'oreille et sortit. Peu après, Mme Fynch et son porte-respect se retirèrent, et aux empressemens que leur témoigna le maître-d'hôtel en les reconduisant, Eusèbe jugea qu'elles avaient fait une bonne impression, qu'on les considérait comme des voyageuses du meilleur monde ou de première classe, auxquelles on doit des égards, qui enfleront un peu leur note : comme les bougies, la politesse se paie à part.

Il entra dans le salon de lecture, Mme Fynch lisait ou faisait semblant de lire le *Times*. Il l'aborda, essaya de lier conversation; elle lui répondit d'un ton si bref, le tint si obstinément à distance, qu'il battit en retraite.

— On se défie de moi, pensait-il; on doute de ma discrétion ou on se croit de force à se passer de mes conseils; on a grand tort, j'en aurais d'excellens à donner.

Après être resté une heure dans un café, et avoir récompensé grassement une chanteuse légère dont la voix éraillée lui procurait des illusions, il rejoignit le comte Ghislain, qui fumait un cigare sur son balcon. La lune s'était depuis longtemps couchée, l'obscurité était profonde, et le comte de Coulouvre était à mille lieues de se douter qu'à l'étage au-dessus, penchée sur la balustrade d'un autre balcon, une jolie chercheuse d'aventures, pâlie par les fatigues du voyage et par les soucis de l'existence, s'aidait de la vacillante clarté des étoiles pour démêler sa silhouette dans la nuit, qu'elle prêtait une religieuse attention à ses moindres paroles, qu'elle écoutait jusqu'à son souffle, que comme une mouche prompte à s'enfuir quand on la chasse, plus prompte encore à revenir, un désir de femme rôdait, voltigeait, bourdonnait autour de lui dans les ténèbres, à la fois inquiet et opiniâtre, audacieux et timide.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La quatrième partie au prochain n°.)

LA

LÉGENDE DE KRISHNA

ET LES

ORIGINES DU BRAHMANISME

De la conquête de l'Inde par les Aryas sortit une des plus brillantes civilisations qu'ait connues la terre. Le Gange et ses affluens virent naître de grands empires et d'immenses capitales, comme Ayodhya, Hastinapoura et Indrapechta. Les récits épiques du *Mahabhârata* et les cosmogonies populaires des *Pouranas*, qui renferment les plus vieilles traditions historiques de l'Inde, parlent avec éblouissement de l'opulence royale, de la grandeur héroïque et de l'esprit chevaleresque de ces âges reculés. Rien de plus fier, mais aussi de plus noble, qu'un de ces rois aryens de l'Inde, debout sur son char de guerre, et qui commande à des armées d'éléphans, de chevaux et de fantassins. Un prêtre védique consacre ainsi son roi devant la foule assemblée : « Je t'ai amené au milieu de nous. Tout le peuple te désire. Le ciel est ferme; la terre est ferme; ces montagnes sont fermes; que le roi des familles soit ferme aussi. » Dans un code de lois postérieur, le Manava-Dharma-Sastra, on lit : « Ces maîtres du monde qui, ardens à s'entre-défaire, déploient leur vigueur dans la bataille, sans jamais tourner le visage, montent, après leur mort, directement au ciel. » De fait, ils se disent descendans des dieux, se croient leurs rivaux, prêts à le devenir eux-mêmes. L'obéissance filiale, le courage militaire avec un sentiment de protection généreuse vis-à-vis de tous, voilà l'idéal de l'homme.

Quant à la femme, l'épopée indoue, humble servante des brahmanes, ne nous la montre guère que sous les traits de l'épouse fidèle. Ni la Grèce ni les peuples du Nord n'ont imaginé dans leurs poèmes des épouses aussi délicates, aussi nobles, aussi exaltées que la passionnée Sita ou la tendre Damayanti.

Ce que l'épopée indoue ne nous dit pas, c'est le mystère profond du mélange des races et la lente incubation des idées religieuses qui amenèrent les changemens profonds dans l'organisation sociale de l'Inde védique. Les Aryas, conquérans de race pure, se trouvaient en présence de races très mêlées et très inférieures, où le type jaune et rouge se croisait sur un fond noir en nuances multiples. La civilisation indoue nous apparaît ainsi comme une formidable montagne, portant à sa base une race mélanienne, les sangs-mêlés sur ses flancs et les purs Aryens à son sommet. La séparation des castes n'étant pas rigoureuse à l'époque primitive, de grands mélanges se firent entre ces peuples. La pureté de la race conquérante s'altéra de plus en plus avec les siècles; mais, jusqu'à nos jours, on remarque la prédominance du type aryen dans les hautes classes et du type mélanien dans les classes inférieures. Or, des bas-fonds troubles de la société indoue s'éleva toujours, comme les miasmes des jongles mêlés à l'odeur des fauves, une vapeur brûlante de passions, un mélange de langueur et de férocité. Le sang noir surabondant a donné à l'Inde sa couleur spéciale. Il a affiné et efféminé la race. La merveille est que, malgré ce métissage, les idées dominantes de la race blanche aient pu se maintenir au sommet de cette civilisation à travers tant de révolutions.

Voilà donc la base ethnique de l'Inde bien définie : d'une part, le génie de la race blanche avec son sens moral et ses sublimes aspirations métaphysiques; de l'autre, le génie de la race noire avec ses énergies passionnelles et sa force dissolvante. Comment ce double génie se traduit-il dans l'antique histoire religieuse de l'Inde? Les plus anciennes traditions parlent d'une dynastie solaire et d'une dynastie lunaire. Les rois de la dynastie solaire prétendaient descendre du soleil; les autres se disaient fils de la lune. Mais ce langage symbolique recouvrait deux conceptions religieuses opposées, et signifiait que ces deux catégories de souverains se rattachaient à deux cultes différens. Le culte solaire donnait au Dieu de l'univers le sexe mâle. Autour de lui se groupait tout ce qu'il y avait de plus pur dans la tradition védique : la science du feu sacré et de la prière, la notion ésotérique du Dieu suprême, le respect de la femme, le culte des ancêtres, la royauté élective et patriarcale. Le culte lunaire attribuait à la divinité le sexe féminin, sous le signe duquel les religions du cycle aryen ont toujours adoré la nature, et souvent la nature aveugle, inconsciente, dans ses ma-

nifestations violentes et terribles. Ce culte penchait vers l'idolâtrie et la magie noire, favorisait la polygamie et la tyrannie appuyées sur les passions populaires. — La lutte entre les fils du soleil et les fils de la lune, entre les Pandavas et les Kouravas, forme le sujet même de la grande épopée indoue, le Mahabhârata, sorte de résumé en perspective de l'histoire de l'Inde aryenne avant la constitution définitive du brahmanisme. Cette lutte abonde en combats acharnés, en aventures étranges et interminables. Au milieu de la gigantesque épopée, les Kouravas, les rois lunaires, sont vainqueurs. Les Pandavas, les nobles enfans du soleil, les gardiens des rites purs, sont détrônés et bannis. Ils errent exilés, cachés dans les forêts, réfugiés chez les anachorètes, en habits d'écorce, avec des bâtons d'ermite.

Les instincts d'en bas vont-ils triompher? Les puissances des ténèbres représentées dans l'épopée indoue par les Rakshasas noirs vont-elles l'emporter sur les Dévas lumineux? La tyrannie va-t-elle écraser l'élite sous son char de guerre, et le cyclone des passions mauvaises broyer l'autel védique, éteindre le feu sacré des ancêtres? Non, l'Inde n'en est qu'au début de son évolution religieuse. Elle va déployer son génie métaphysique et organisateur dans l'institution du brahmanisme. Les prêtres qui desservaient les rois et les chefs sous le nom de *pourohitas* (préposés au sacrifice du feu) étaient déjà devenus leurs conseillers et leurs ministres. Ils avaient de grandes richesses et une influence considérable. Mais ils n'auraient pu donner à leur caste cette autorité souveraine, cette position inattaquable au-dessus du pouvoir royal lui-même, sans le secours d'une autre classe d'hommes qui personnifie l'esprit de l'Inde dans ce qu'il a de plus original et de plus profond. Ce sont les anachorètes.

Depuis un temps immémorial, ces ascètes habitaient des ermitages au fond des forêts, au bord des fleuves ou dans les montagnes, près des lacs sacrés. On les trouvait tantôt seuls, tantôt assemblés en confréries, mais toujours unis dans un même esprit. On reconnaît en eux les rois spirituels, les maîtres véritables de l'Inde. Héritiers des anciens sages, des rishis, eux seuls possédaient l'interprétation secrète des Védas. En eux vivait le génie de l'ascétisme, de la science occulte, des pouvoirs transcendans. Pour atteindre cette science et ce pouvoir, ils bravent tout, la faim, le froid, le soleil brûlant, l'horreur des jungles. Sans défense dans leur cabane de bois, ils vivent de prière et de méditation. De la voix, du regard, ils appellent ou éloignent les serpens, apaisent les lions et les tigres. Heureux qui obtient leur bénédiction : il aura les Dévas pour amis! Malheur à qui les maltraite ou les tue: leur malédiction, disent les poètes, poursuit le coupable jusque dans sa troisième incarnation.

Les rois tremblent devant leurs menaces, et, chose curieuse, ces ascètes font même peur aux dieux. Dans le Ramayana, Viçvamitra, un roi devenu ascète, acquiert un tel pouvoir par ses austérités et ses méditations, que les dieux tremblent pour leur existence. Alors Indra lui envoie la plus ravissante des Apsaras, qui vient se baigner dans le lac, devant la hutte du saint. L'anachorète est séduit par la nymphe céleste ; un héros naît de leur union, et pour quelques milliers d'années l'existence de l'univers est garantie. Sous ces exagérations poétiques, on devine le pouvoir réel et supérieur des anachorètes de la race blanche, qui, d'une divination profonde, d'une volonté intense, gouvernent l'âme orageuse de l'Inde du fond de leurs forêts.

C'est du sein de la confrérie des anachorètes que devait sortir la révolution sacerdotale qui fit de l'Inde la plus formidable des théocraties. La victoire du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel, de l'anachorète sur le roi, d'où naquit la puissance du brahmanisme, advint par un réformateur de premier ordre. En réconciliant les deux génies en lutte, celui de la race blanche et de la race noire, les cultes solaires et les cultes lunaires, cet homme divin fut le véritable créateur de la religion nationale de l'Inde. En outre, par sa doctrine, ce puissant génie jeta dans le monde une idée nouvelle, d'une portée immense : celle du verbe divin ou de la divinité incarnée et manifestée par l'homme. Ce premier des messies, cet aîné des fils de Dieu, fut Krishna.

Sa légende a cet intérêt capital qu'elle résume et dramatise toute la doctrine brahmanique. Seulement elle est restée comme éparse et flottante dans la tradition, par cette raison que la force plastique fait absolument défaut au génie indou. Le récit confus et mythique du *Vishnou-Pourana* renferme cependant des données historiques sur Krishna, d'un caractère individuel et saillant. D'autre part, le *Bhagavadgita*, ce merveilleux fragment interpolé dans le grand poème du *Mahabhârata*, et que les brahmanes considèrent comme un de leurs livres les plus sacrés, contient dans toute sa pureté la doctrine qu'on lui attribue. C'est en lisant ces deux livres que la figure du grand initiateur religieux de l'Inde m'est apparue avec la persuasion des êtres vivans. Je raconterai donc l'histoire de Krishna en puisant à ces deux sources, dont l'une représente la tradition populaire et l'autre celle des initiés.

I. — LE ROI DE MADOURA.

Au commencement de l'âge du Kali-Youg, vers l'an 3000 avant notre ère (selon la chronologie des brahmanes), la soif de l'or et du pouvoir envahit le monde. Pendant plusieurs siècles, disent les an-

ciens sages, Agni, le feu céleste qui forme le corps glorieux des Dévas et qui purifie l'âme des hommes, avait répandu sur la terre ses effluves éthérés. Mais le souffle brûlant de Kali, la déesse du Désir et de la Mort, qui sort des abîmes de la terre comme une haleine embrasée, passait alors sur tous les cœurs. La justice avait régné avec les nobles fils de Pandou, les rois solaires qui obéissaient à la voix des sages. Vainqueurs, ils pardonnaient aux vaincus et les traitaient en égaux. Mais depuis que les fils du soleil avaient été exterminés ou chassés de leurs trônes et que leurs rares descendans se cachaient chez les anachorètes, l'injustice, l'ambition et la haine avaient pris le dessus. Changeans et faux comme l'astre nocturne dont ils avaient pris le symbole, les rois lunaires se faisaient une guerre sans merci. L'un cependant avait réussi à dominer tous les autres par la terreur et de singuliers prestiges.

Dans le nord de l'Inde, au bord d'un large fleuve, brillait une ville puissante. Elle avait douze pagodes, dix palais, cent portes flanquées de tours. Des étendards multicolores flottaient sur ses hauts murs, semblables à des serpens ailés. C'était la hautaine Madoura, imprenable comme la forteresse d'Indra. Là régnait Kansa, au cœur tortueux, à l'âme insatiable. Il ne souffrait autour de lui que des esclaves, il ne croyait posséder que ce qu'il avait terrassé, et ce qu'il possédait ne lui semblait rien auprès de ce qui lui restait à conquérir. Tous les rois qui reconnaissaient des cultes lunaires lui avaient rendu hommage. Mais Kansa songeait à soumettre toute l'Inde, de Lanka jusqu'à l'Himavat. Pour accomplir ce dessein, il s'allia à Kalayéni, maître des monts Vyndhia, le puissant roi des Yavanas, les hommes à la face jaune. En sectateur de la déesse Kali, Kalayéni s'était adonné aux arts ténébreux de la magie noire. On l'appelait l'ami des Rakshasas ou des démons noctivagues et le roi des serpens, parce qu'il se servait de ces animaux pour terrifier son peuple et ses ennemis. Au fond d'une forêt épaisse se trouvait le temple de la déesse Kali, creusé dans une montagne; immense caverne noire dont on ignorait le fond et dont l'entrée était gardée par des colosses à têtes d'animaux, taillés dans le roc. C'est là qu'on amenait ceux qui voulaient rendre hommage à Kalayéni pour obtenir de lui quelque pouvoir secret. Il apparaissait à l'entrée du temple, au milieu d'une multitude de serpens monstrueux qui s'entortillaient autour de son corps et se dressaient au commandement de son sceptre. Il forçait ses tributaires à se prosterner devant ces animaux, dont les têtes enchevêtrées surplombaient la sienne. En même temps, il murmurait une formule mystérieuse. Ceux qui avaient accompli ce rite et adoré les serpens obtenaient, disait-on, d'immenses faveurs et tout ce qu'ils désiraient. Mais ils tombaient

irrévocablement au pouvoir de Kalayéni. De loin ou de près, ils restaient ses esclaves. Essayaient-ils de lui désobéir, de lui échapper, à quelque distance qu'ils fussent, ils croyaient voir se dresser devant eux le terrible magicien entouré de ses reptiles, ils se voyaient environnés de leurs têtes sifflantes, paralysés par leurs yeux fascinateurs. Kansa demanda à Kalayéni son alliance. Le roi des Yavanas lui promit l'empire de la terre, à condition qu'il épouserait sa fille.

Fière comme une antilope et souple comme un serpent était la fille du roi magicien, la belle Nysoumba, aux pendeloques d'or, aux seins d'ébène. Son visage ressemblait à un nuage sombre nuancé de reflets bleuâtres par la lune, ses yeux à deux éclairs, sa bouche avide à la pulpe d'un fruit rouge aux pépins blancs. On eût dit Kali elle-même, la déesse du Désir. Bientôt elle régna en maîtresse sur le cœur de Kansa, et soufflant sur toutes ses passions en fit un brasier ardent. Kansa avait un palais rempli de femmes de toutes les couleurs, mais il n'écoutait que Nysoumba.

— Que j'aie de toi un fils, lui dit-il, et j'en ferai mon héritier. Alors je serai le maître de la terre et je ne craindrai plus personne.

Cependant Nysoumba n'avait point de fils, et son cœur s'en irritait. Elle enviait les autres femmes de Kansa dont les amours avaient été fécondes. Elle faisait multiplier par son père les sacrifices à Kali, mais son sein demeurait stérile comme une terre brûlée par la fièvre. Alors le roi de Madoura ordonna de faire devant toute la ville le grand sacrifice du feu et d'invoquer tous les Dévas. Les femmes de Kansa et le peuple y assistèrent en grande pompe. Prosternés devant le feu, les prêtres invoquèrent par leurs chants le grand Varouna, Indra, les Açwins et les Marouts. La reine Nysoumba s'approcha et jeta dans le feu une poignée de parfums d'un geste de défi, en prononçant une formule magique dans une langue inconnue. La fumée s'épaissit, les flammes tourbillonnèrent, et les prêtres épouvantés s'écrièrent :

— O reine, ce ne sont pas les Dévas, mais les Rakshasas qui ont passé sur le feu. Ton sein restera stérile. — Kansa s'approcha du feu à son tour et dit au prêtre :

— Alors dis-moi de laquelle de mes femmes naîtra le maître du monde ?

A ce moment, Devaki, la sœur du roi, s'approcha du feu. C'était une vierge au cœur simple et pur qui avait passé son enfance à filer et à tisser, et qui vivait comme dans un songe. Son corps était sur la terre, son âme semblait toujours au ciel. Dévaki s'agenouilla humblement, en priant les Dévas qu'ils donnassent un fils à son frère et à la belle Nysoumba. Le prêtre regarda tour à tour le feu et la vierge. Tout à coup il s'écria plein d'étonnement :

— O roi de Madoura, aucun de tes fils ne sera le maître du monde ! Il naîtra dans le sein de ta sœur que voici.

Grande fut la consternation de Kansa et la colère de Nysoumba à ces paroles. Quand la reine se trouva seule avec le roi, elle lui dit :

— Il faut que Dévaki périsse sur-le-champ !

— Comment, répondit Kansa, ferais-je périr ma sœur ? Si les Dévas la protègent, leur vengeance retombera sur moi.

— Alors, dit Nysoumba pleine de fureur, qu'elle règne à ma place et que ta sœur mette au monde celui qui te fera périr honteusement. Mais moi, je ne veux plus régner avec un lâche qui a peur des Dévas, et je m'en retourne chez mon père Kalayéni.

Les yeux de Nysoumba lançaient des feux obliques, les pendeloques s'agitaient sur son cou noir et luisant. Elle se roula par terre, et son beau corps se tordit comme un serpent en fureur. Kansa, menacé de la perdre et fasciné d'une volupté terrible, fut saisi de peur et mordu d'un nouveau désir.

— Eh bien ! dit-il, Dévaki périra ; mais ne me quitte pas.

Un éclair de triomphe brilla dans les yeux de Nysoumba, une onde de sang empourpra son visage noir. Elle se releva d'un bond et enlaça le tyran dompté de ses bras souples. Puis, l'effleurant de ses seins d'ébène d'où s'exhalaient des parfums capiteux et le touchant de ses lèvres brûlantes, elle murmura à voix basse :

— Nous offrirons un sacrifice à Kali, la déesse du Désir et de la Mort, et elle nous donnera un fils qui sera le maître du monde !

Cependant, cette nuit même, le pourohita, chef du sacrifice, vit en songe le roi Kansa qui tirait l'épée contre sa sœur. Aussitôt il se rendit chez la vierge Dévaki, lui annonça qu'un danger de mort la menaçait, et lui ordonna de s'enfuir sans tarder chez les anachorètes. Dévaki, instruite par le prêtre du feu, déguisée en pénitente, sortit du palais de Kansa et quitta la ville de Madoura sans que personne s'en aperçût. De grand matin, les soldats cherchèrent la sœur du roi pour la mettre à mort, mais ils trouvèrent sa chambre vide. Le roi interrogea les gardiens de la ville. Ils répondirent que les portes étaient restées fermées toute la nuit. Mais dans leur sommeil ils avaient vu les murs sombres de la forteresse se briser sous un rayon de lumière, et une femme sortir de la ville en suivant ce rayon. Kansa comprit qu'une puissance invincible protégeait Dévaki. Dès lors, la peur entra dans son âme, et il se mit à haïr sa sœur d'une haine mortelle.

II. — LA VIERGE DÉVAKI

Quand Dévaki, habillée d'un vêtement d'écorces qui cachait sa beauté, entra dans les vastes solitudes des bois géans, elle chan-

celait, épuisée de fatigue et de faim. Mais à peine eut-elle senti l'ombre de ces bois admirables, goûté les fruits du manguier et respiré la fraîcheur d'une source, qu'elle se ranima comme une fleur languissante. Elle entra d'abord sous des voûtes énormes, formées par des troncs massifs dont les branches se replantaient dans le sol et multiplaient à l'infini leurs arcades. Longtemps elle y marcha à l'abri du soleil, comme dans une pagode sombre et sans issue. Le bourdonnement des abeilles, le cri des paons amoureux, le chant des kokilas et de mille oiseaux l'attiraient toujours plus avant. Et toujours plus immenses devenaient les arbres, la forêt toujours plus profonde et plus enchevêtrée. Les troncs se serraient derrière les troncs, les feuillages se bombaient sur les feuillages en coupoles, en pylônes grandissans. Tantôt Dévaki glissait dans des couloirs de verdure où le soleil jetait des avalanches de lumière et où gisaient des troncs renversés par la tempête. Tantôt elle s'arrêtait sous des berceaux de manguiers et d'açokas. d'où retombaient des guirlandes de lianes et des pluies de fleurs. Des daims et des panthères bondissaient dans les fourrés ; souvent aussi des buffles faisaient craquer les branches, ou bien une troupe de singes passait dans les feuillages en poussant des cris. Elle marcha ainsi toute la journée. Vers le soir, au-dessus d'un bois de bambous, elle aperçut la tête immobile d'un sage éléphant. Il regarda la vierge d'un air intelligent et protecteur, et leva sa trompe comme pour la saluer. Alors la forêt s'éclaircit, et Dévaki aperçut un paysage d'une paix profonde, d'un charme céleste et paradisiaque.

Devant elle s'épandait un étang semé de lotus et de nymphéas bleus : son sein d'azur s'ouvrait dans la grande forêt chevelue comme un autre ciel. Des cigognes pudiques rêvaient immobiles sur ses rives, et deux gazelles buvaient dans ses ondes. Sur l'autre bord souriait, à l'abri des palmiers, l'ermitage des anachorètes. Une lumière rose et tranquille baignait le lac, les bois et la demeure des saints rishis. A l'horizon, la cime blanche du mont Mérou dominait l'océan des forêts. L'haleine d'un fleuve invisible animait les plantes, et le tonnerre tamisé d'une cataracte lointaine errait dans la brise comme une caresse ou comme une mélodie.

Au bord de l'étang, Dévaki vit une barque. Debout auprès, un homme d'un âge mûr, un anachorète, semblait attendre. Silencieusement, il fit signe à la vierge d'entrer dans la barque et prit les avirons. Pendant que la nacelle s'élançait en frôlant les nymphéas, Dévaki vit la femelle d'un cygne nager sur l'étang. D'un vol hardi, un cygne mâle, venu par les airs, se mit à décrire de grands cercles autour d'elle. puis il s'abattit sur l'eau auprès de sa compagne en frémissant de son plumage de neige. A cette vue, Dévaki tres-

saillit profondément sans savoir pourquoi. Mais la barque avait touché la rive opposée, et la vierge aux yeux de lotus se trouva devant le roi des anachorètes : Vasichta.

Assis sur une peau de gazelle et vêtu lui-même d'une peau d'antilope noire, il avait l'air vénérable d'un dieu plutôt que d'un homme. Depuis soixante ans, il ne se nourrissait que de fruits sauvages. Sa chevelure et sa barbe étaient blanches comme les cimes de l'Himavat, sa peau transparente, le regard de ses yeux vagues tourné au dedans par la méditation. En voyant Dévaki, il se leva et la salua par ces mots : « Dévaki, sœur de l'illustre Kansa, sois la bienvenue parmi nous. Guidée par Mahadéva, le maître suprême, tu as quitté le monde des misères pour celui des délices. Car te voilà près des saints rishis, maîtres de leurs sens, heureux de leur destinée et désireux de la voie du ciel. Depuis longtemps, nous t'attendions comme la nuit attend l'aurore. Car nous sommes l'œil des Dévas fixé sur le monde, nous qui vivons au plus profond des forêts. Les hommes ne nous voient pas, mais nous voyons les hommes et nous suivons leurs actions. L'âge sombre du désir, du sang et du crime sévit sur la terre. Nous t'avons élue pour l'œuvre de délivrance, et les Dévas t'ont choisie par nous. Car c'est dans le sein d'une femme que le rayon de la splendeur divine doit recevoir une forme humaine. »

A ce moment, les rishis sortaient de l'ermitage pour la prière du soir. Le vieux Vasichta leur ordonna de s'incliner jusqu'à terre devant Dévaki. Ils se courbèrent, et Vasichta reprit : « Celle-là sera notre mère à tous, puisque d'elle naîtra l'esprit qui doit nous régénérer. » Puis se tournant vers elle : « Va, ma fille, les rishis te conduiront à l'étang voisin où demeurent les sœurs pénitentes. Tu vivras parmi elles et les mystères s'accompliront. »

Dévaki alla vivre dans l'ermitage entouré de lianes, chez les femmes pieuses qui nourrissent les gazelles apprivoisées en se livrant aux ablutions et aux prières. Dévaki prenait part à leurs sacrifices. Une femme âgée lui donnait les instructions secrètes. Ces pénitentes avaient reçu l'ordre de la vêtir comme une reine, d'étoffes exquises et parfumées, et de la laisser errer seule en pleine forêt. Et la forêt pleine de parfums, de voix et de mystères, attirait la jeune fille. Quelquefois elle rencontrait des cortèges de vieux anachorètes qui revenaient du fleuve. En la voyant, ils s'agenouillaient près d'elle, puis reprenaient leur route. Un jour, près d'une source voilée de lotus roses, elle aperçut un jeune anachorète en prière. Il se leva à son approche, jeta sur elle un regard triste et profond, et s'éloigna en silence. Et les figures graves des vieillards, et l'image des deux cygnes, et le regard du jeune anachorète hantaient la vierge dans ses rêves. Près de la source, il y avait un

arbre d'âge immémorial aux larges branches, que les saints rishis appelaient « l'arbre de vie. » Dévaki aimait à s'asseoir à son ombre. Souvent elle s'y assoupissait, visitée par des visions étranges. Des voix chantaient derrière les feuillages : « Gloire à toi, Dévaki! Il viendra couronné de lumière, ce fluide pur émané de la grande âme, et les étoiles pâliront devant sa splendeur. — Il viendra, et la vie défiera la mort, et il rajeunira le sang de tous les êtres. — Il viendra plus doux que le miel et l'amrita, plus pur que l'agneau sans tache et la bouche d'une vierge, et tous les cœurs seront transportés d'amour. — Gloire, gloire, gloire à toi, Dévaki (1)! » Étaient-ce les anachorètes? Étaient-ce les Dévas qui chantaient ainsi? Parfois il lui semblait qu'une influence lointaine ou une présence mystérieuse, comme une main invisible étendue sur elle, la forçait à dormir. Alors elle tombait dans un sommeil profond, suave, inexplicable, d'où elle sortait confuse et troublée. Elle se retournait comme pour chercher quelqu'un, mais ne voyait jamais personne. Seulement elle trouvait quelquefois des roses semées sur son lit de feuilles ou une couronne de lotus entre ses mains.

Un jour Dévaki tomba dan une extase plus profonde. Elle entendit une musique céleste, comme un océan de harpes et de voix divines. Tout à coup le ciel s'ouvrit en abîmes de lumière. Des milliers d'êtres splendides la regardaient, et, dans l'éclat d'un rayon fulgurant, le soleil des soleils, Mahadéva, lui apparut sous forme humaine. Alors, ayant été *adombrée* par l'Esprit des mondes, elle perdit connaissance, et dans l'oubli de la terre, dans une félicité sans bornes, elle conçut l'enfant divin (2).

Quand sept lunes eurent décrit leurs cercles magiques autour de la forêt sacrée, le chef des anachorètes fit appeler Dévaki : « La volonté des Dévas s'est accomplie, dit-il. Tu as conçu dans la pu-

(1) Atharva-Véda.

(2 Une remarque est indispensable ici sur le sens symbolique de la légende et sur l'origine réelle de ceux qui ont porté dans l'histoire le nom de *fils de Dieu*. Selon la doctrine secrète de l'Inde, qui fut aussi celle des initiés de l'Égypte et de la Grèce, l'âme humaine est fille du ciel, puisque avant de naître sur la terre elle a eu une série d'existences corporelles et spirituelles. Le père et la mère n'engendrent donc que le corps de l'enfant, puisque son âme vient d'ailleurs. Cette loi universelle s'impose à tous. Les plus grands prophètes, ceux-là même en qui le Verbe divin a parlé, ne sauraient y échapper. Et, en effet, du moment que l'on admet la préexistence de l'âme, la question de savoir quel a été le père devient secondaire. Ce qu'il importe de croire, c'est que ce prophète vient d'un monde divin. Et cela, les vrais fils de Dieu l'affirment par leur vie et par leur mort. — Mais les initiés antiques n'ont pas cru devoir faire connaître ces choses au vulgaire. Quelques-uns de ceux qui ont paru dans le monde comme des envoyés divins furent des fils d'initiés, et leurs mères avaient fréquenté les temples afin de concevoir des élus.

reté du cœur et dans l'amour divin. Vierge et mère, nous te saluons. Un fils naîtra de toi qui sera le sauveur du monde. Mais ton frère Kansa te cherche pour te faire périr avec le fruit tendre que tu portes dans tes flancs. Il faut lui échapper. Les frères vont te guider chez les pâtres qui habitent au pied du mont Mérou, sous les cèdres odorans, dans l'air pur de l'Himavat. Là, tu mettras au monde ton fils divin et tu l'appelleras : Krishna, le sacré. Mais qu'il ignore son origine et la tienne; ne lui en parle jamais. Va sans crainte, car nous veillons sur toi. »

Et Dévaki s'en alla chez les pasteurs du mont Mérou.

III. — LA JEUNESSE DE KRISHNA.

Au pied du mont Mérou s'étendait une fraîche vallée semée de pâturages et dominée par de vastes forêts de cèdres, où glissait le souffle pur de l'Himavat. Dans cette vallée haute habitait une peuplade de pâtres sur laquelle régnait le patriarche Nanda, l'ami des anachorètes. C'est là que Dévaki trouva un refuge contre les persécutions du tyran de Madoura; et c'est là, dans la demeure de Nanda, qu'elle mit au monde son fils Krishna. Excepté Nanda, personne ne sut qui était l'étrangère et d'où lui venait ce fils. Les femmes du pays dirent seulement : « C'est un fils des Gandharvas (1). Car les musiciens d'Indra doivent avoir présidé aux amours de cette femme, qui ressemble à une nymphe céleste, à une Apsara. » L'enfant merveilleux de la femme inconnue grandit parmi les troupeaux et les bergers, sous l'œil de sa mère. Les pâtres l'appelèrent « le Rayonnant, » parce que sa seule présence, son sourire et ses grands yeux avaient le don de répandre la joie. Animaux, enfans, femmes, hommes, tout le monde l'aimait, et il semblait aimer tout le monde, souriant à sa mère, jouant avec les brebis et les enfans de son âge ou parlant avec les vieillards. L'enfant Krishna était sans crainte, plein d'audace et d'actions surprenantes. Quelquefois on le rencontrait dans les bois, couché sur la mousse, étreignant de jeunes panthères et leur tenant la gueule ouverte sans qu'elles osassent le mordre. Il avait aussi des immobilités subites, des étonnemens profonds, des tristesses étranges. Alors il se tenait à l'écart, et grave, absorbé, regardait sans répondre. Mais par-dessus toute chose et tous les êtres, Krishna adorait sa jeune mère, si belle, si radieuse, qui lui parlait du ciel des Dévas, de combats héroïques et des choses merveilleuses qu'elle avait ap-

(1) Ce sont les génies qui, dans toute la poésie indoue, sont censés présider aux mariages d'amour.

prises chez les anachorètes. Et les pâtres, qui conduisaient leurs troupeaux sous les cèdres du mont Mérou, disaient : « Quelle est cette mère et quel est son fils? Quoique vêtue comme nos femmes, elle ressemble à une reine. L'enfant merveilleux est élevé avec les nôtres, et cependant il ne leur ressemble pas. Est-ce un génie? Est-ce un dieu? Quel qu'il soit, il nous portera bonheur. »

Quand Krishna eut quinze ans, sa mère Dévaki fut rappelée par le chef des anachorètes. Un jour elle disparut sans dire adieu à son fils. Krishna, ne la voyant plus, alla trouver le patriarche Nanda et lui dit :

— Où est ma mère?

Nanda répondit en courbant la tête :

— Mon enfant, ne m'interroge pas. Ta mère est partie pour un long voyage. Elle est retournée au pays d'où elle est venue, et je ne sais pas quand elle reviendra.

Krishna ne répondit rien, — mais il tomba dans une rêverie si profonde, que tous les enfans s'écartaient de lui comme saisis d'une crainte superstitieuse. Krishna abandonna ses compagnons, quitta leurs jeux et, perdu dans ses pensées, s'en alla seul sur le mont Mérou. Il erra ainsi plusieurs semaines. Un matin, il parvint sur une haute cime boisée d'où la vue s'étendait sur la chaîne de l'Himavat. Tout à coup, il aperçut près de lui un grand vieillard en robe blanche d'anachorète, debout sous les cèdres géans, dans la lumière matinale. Il paraissait âgé de cent ans. Sa barbe de neige et son front chauve brillaient de majesté. L'enfant plein de vie et le centenaire se regardèrent longtemps. Les yeux du vieillard se reposaient avec complaisance sur Krishna. Mais Krishna fut si émerveillé de le voir, qu'il resta muet d'admiration. Quoiqu'il le vît pour la première fois, il lui semblait connu.

— Qui cherches-tu? dit enfin le vieillard.

— Ma mère.

— Elle n'est plus ici.

— Où la retrouverai-je?

— Chez celui qui ne change jamais.

— Mais comment le trouver, Lui?

— Cherche.

— Et toi, te reverrai-je?

— Oui ; quand la fille du Serpent poussera le fils du Taureau au crime, alors tu me reverras dans une aurore de pourpre. Alors tu égorgeras le Taureau et tu écraseras la tête du Serpent. Fils de Mahadéva, sache que toi et moi nous ne faisons qu'un en Lui! Cherche-le, — cherche, cherche toujours!

Et le vieillard étendit les mains en signe de bénédiction. Puis il

se retourna et fit quelques pas sous les hauts cèdres, dans la direction de l'Himavat. Soudain, il sembla à Krishna que sa forme majestueuse devenait transparente, puis elle tremblota et disparut, sous le scintillement des aiguilles, dans une vibration lumineuse (1).

Quand Krishna redescendit du mont Mérou, il parut comme transformé. Une énergie nouvelle irradiait de son être. Il rassembla ses compagnons et leur dit : « Allons lutter contre les taureaux et les serpens ; allons défendre les bons et terrasser les méchans. » L'arc en main et l'épée au flanc, Krishna et ses compagnons, les fils des pâtres transformés en guerriers, se mirent à battre les forêts en luttant contre les bêtes fauves. Au fond des bois, on entendit des hurlemens d'hyènes, de chacals et de tigres, et les cris de triomphe des jeunes gens devant les animaux abattus. Krishna tua et dompta des lions ; il fit la guerre à des rois et délivra des peuplades opprimées. Mais la tristesse demeurait au fond de son cœur. Ce cœur n'avait qu'un désir profond, mystérieux, inavoué : retrouver sa mère et revoir l'étrange, le sublime vieillard. Il se souvenait de ses paroles : « Ne m'a-t-il pas promis que je le reverrais, quand j'écraserais la tête du serpent? Ne m'a-t-il pas dit que je retrouverais ma mère auprès de celui qui ne change jamais? » Mais il avait eu beau lutter, vaincre, tuer ; il n'avait revu ni le vieillard sublime ni sa mère radieuse. Un jour, il entendit parler de Kalayéni, le roi des serpens, et il demanda à lutter avec la plus terrible de ses bêtes en présence du magicien noir. On disait que cet animal, dressé par Kalayéni, avait déjà dévoré des centaines d'hommes et que son regard glaçait d'épouvante les plus courageux. Du fond du temple ténébreux de Kali, Krishna vit sortir à l'appel de Kalayéni un long reptile d'un bleu verdâtre. Le serpent dressa lentement son corps épais, enfla sa crête rouge, et ses yeux perçans s'allumèrent dans sa tête monstrueuse casquée d'écailles luisantes. « Ce serpent, dit Kalayéni, sait bien des choses ; c'est un démon puissant. Il ne les dira qu'à celui qui le tuera, mais il tue ceux qui succombent. Il t'a vu ; il te regarde, tu es en son pouvoir. Il ne te reste qu'à l'adorer ou à périr dans une lutte insensée. » A ces paroles, Krishna fut indigné ; car il sentait que son cœur était comme la pointe de la foudre. Il regarda le serpent et se jeta sur lui en l'empoignant au-dessous de la tête. L'homme et le serpent roulèrent sur les marches du temple. Mais avant que le reptile l'eût enlacé de ses anneaux, Krishna lui trancha la tête de son glaive, et se dégageant du corps qui se tordait encore, le jeune vainqueur éleva d'un air de triomphe la tête

(1) C'est une croyance constante en Inde que les grands ascètes peuvent se manifester à distance sous une apparence visible, pendant que leur corps reste plongé dans un sommeil cataleptique.

du serpent dans sa main gauche. Cependant, cette tête vivait encore, elle regardait toujours Krishna, et lui dit : « Pourquoi m'as-tu tué, fils de Mahadéva? Crois-tu trouver la vérité en tuant les vivans? Insensé, tu ne la trouveras qu'en agonisant toi-même. La mort est dans la vie, la vie est dans la mort. Crains la fille du serpent et le sang répandu. Prends garde! prends garde! » En parlant ainsi, le serpent mourut. Krishna laissa tomber sa tête et s'en alla plein d'horreur. Mais Kalayéni dit : « Je ne peux rien sur cet homme; Kali seule pourrait le dompter par un charme. »

Après un mois d'ablutions et de prières au bord du Gange, après s'être purifié dans la lumière du soleil et dans la pensée de Mahadéva, Krishna s'en revint à son pays natal, chez les pasteurs du mont Mérou.

La lune d'automne montrait sur les bois de cèdres son globe resplendissant, et, de nuit, l'air s'embaumait de la senteur des lis sauvages dans lesquels les abeilles font leurs murmures le long du jour. Assis sous un grand cèdre, au bord d'une pelouse, Krishna, lassé des vains combats de la terre, rêvait aux combats célestes et à l'infini du ciel. Plus il pensait à sa mère radieuse et au vieillard sublime, plus ses exploits enfantins lui paraissaient méprisables, et plus les choses célestes devenaient vivantes en lui. Un charme consolant, un divin ressouvenir l'inondait tout entier. Alors un hymne de reconnaissance à Mahadéva monta de son cœur et déborda de ses lèvres sur une mélodie suave et divine. Attirées par ce chant merveilleux, les Gopis, les filles et les femmes des bergers, sortirent de leur demeure. Les premières, ayant aperçu des vieillards de leur famille sur leur route, rentrèrent aussitôt, après avoir fait semblant de cueillir une fleur. Quelques-unes s'approchèrent davantage en appelant : Krishna! Krishna! puis elles s'enfuirent toutes honteuses. S'enhardissant peu à peu, les femmes entourèrent Krishna par groupes, comme des gazelles timides et curieuses, charmées par ses mélodies. Mais lui, perdu dans le songe des dieux, ne les voyait pas. Excitées de plus en plus par son chant, les Gopis commencèrent par s'impatienter de n'être point remarquées. Nichdali, la fille de Nanda, était tombée les yeux fermés dans une sorte d'extase. Mais Sarasvati, sa sœur, plus hardie, se glissa près du fils de Dévaki et se pressa à son côté; puis, d'une voix caressante :

— Oh! Krishna, dit-elle, ne vois-tu pas que nous t'écoutons et que nous ne pouvons plus dormir dans nos demeures? Tes mélodies nous ont enchantées, ô héros adorable! et nous voilà enchaînées à ta voix, et nous ne pouvons plus nous passer de toi.

— Oh! chante encore, dit une jeune fille; enseigne-nous à moduler nos voix!

— Apprends-nous la danse, dit une femme.

Et Krishna, sortant de son rêve, jeta sur les Gopis des regards bienveillans. Il leur adressa de douces paroles et, leur prenant la main, les fit asseoir sur le gazon, à l'ombre des grands cèdres, sous la lumière de la lune brillante. Alors, il leur raconta ce qu'il avait vu en lui-même : l'histoire des dieux et des héros, les guerres d'Indra et les exploits du divin Rama. Femmes et jeunes filles écoutaient ravies. Ces récits duraient jusqu'à l'aube. Quand l'aurore rose montait derrière le mont Mérou et que les kokilas commençaient à gazouiller sous les cèdres, les filles et les femmes des Gopas regagnaient furtivement leurs demeures. Mais, le lendemain, dès que la lune magique montrait sa faucille, elles revenaient plus avides. Krishna, voyant qu'elles s'exaltaient à ses récits, leur enseigna à chanter de leurs voix et à figurer de leurs gestes les actions sublimes des héros et des dieux. Il donna aux unes des vinas aux cordes frémissantes comme des âmes, aux autres des cymbales sonores comme les cœurs des guerriers, aux autres des tambours qui imitent le tonnerre. Et, choisissant les plus belles, il les animait de ses pensées; ainsi, les bras étendus, marchant et se mouvant en un rêve divin, les danseuses sacrées représentaient la majesté de Varouna, la colère d'Indra tuant le dragon, ou le désespoir de Maya délaissée. Ainsi les combats et la gloire éternelle des dieux que Krishna avait contemplés en lui-même revivaient dans ces femmes heureuses et transfigurées.

Un matin, les Gopis s'étaient dispersées. Les timbres de leurs instrumens variés, de leurs voix chantantes et rieuses, s'étaient perdus au loin. Krishna, resté seul sous le grand cèdre, vit venir à lui les deux filles de Nanda : Sarasvati et Nichdali. Elles s'assirent à ses côtés. Sarasvati, jetant ses bras autour du cou de Krishna et faisant résonner ses bracelets, lui dit : « En nous enseignant les chants et les danses sacrées, tu as fait de nous les plus heureuses des femmes; mais nous serons les plus malheureuses quand tu nous auras quittées. Que deviendrons-nous quand nous ne te verrons plus? Oh! Krishna! épouse-nous, ma sœur et moi, nous serons tes femmes fidèles, et nos yeux n'auront pas la douleur de te perdre. » Pendant que Sarasvati parlait ainsi, Nichdali ferma les paupières comme si elle tombait en extase.

— Nichdali, pourquoi fermes-tu les yeux? demanda Krishna.

— Elle est jalouse, répondit Sarasvati en riant; elle ne veut pas voir mes bras autour de ton cou.

— Non, répondit Nichdali en rougissant; je ferme les yeux pour contempler ton image qui s'est gravée au fond de moi-même. Krishna, tu peux partir; je ne te perdrai jamais.

Krishna était devenu pensif. Il délia en souriant les bras de Sarasvati passionnément attachés à son cou. Puis il regarda tour à tour les deux femmes et enlaça ses deux bras autour d'elles. Il posa d'abord sa bouche sur les lèvres de Sarasvati, puis sur les yeux de Nichdali. Dans ces deux longs baisers, le jeune Krishna parut sonder et savourer toutes les voluptés de la terre. Tout à coup, il frémit et dit :

— Tu es belle, ô Sarasvati! toi dont les lèvres ont le parfum de l'ambre et de toutes les fleurs; tu es adorable, ô Nichdali, toi dont les paupières voilent les yeux profonds et qui sais regarder au dedans de toi-même. Je vous aime toutes les deux. Mais comment vous épouserais-je, puisque mon cœur devrait se partager entre vous?

— Ah! il n'aimera jamais! dit Sarasvati avec dépit.

— Je n'aimerai que d'amour éternel.

— Et que faut-il pour que tu aimes ainsi? dit Nichdali avec tendresse.

Krishna s'était levé; ses yeux flamboyaient.

— Pour aimer d'amour éternel? dit-il. Il faut que la lumière du jour s'éteigne, que la foudre tombe dans mon cœur et que mon âme s'enfuie hors de moi-même jusqu'au fond du ciel!

Pendant qu'il parlait, il parut aux jeunes filles qu'il grandissait d'une coudée. Tout à coup, elles eurent peur de lui et rentrèrent chez elles en pleurant. Krishna prit seul le chemin du mont Mérou. La nuit suivante, les Gopis se réunirent pour leurs jeux, mais vainement elles attendirent leur maître. Il avait disparu, ne leur laissant qu'une essence, un parfum de son être : les chants et les danses sacrées.

IV. — INITIATION.

Cependant, le roi Kansa, ayant appris que sa sœur Dévaki avait vécu chez les anachorètes et n'ayant pu la découvrir, se mit à les persécuter et à les chasser comme des bêtes fauves. Ils durent se réfugier dans la partie la plus reculée et la plus sauvage de la forêt. Alors leur chef, le vieux Vasichta, quoique âgé de cent ans, se mit en route pour parler au roi de Madoura. Les gardes virent avec étonnement un vieillard aveugle, guidé par une gazelle qu'il tenait en laisse, apparaître aux portes du palais. Frappés de respect pour le rishi, ils le laissèrent passer. Vasichta s'approcha du trône où Kansa était assis à côté de Nysoumba et lui dit :

— Kansa, roi de Madoura, malheur à toi, fils du Taureau qui persécute les solitaires de la forêt sainte! Malheur à toi, fille du Ser-

pent qui lui souffles la haine. Le jour de votre châtiment approche. Sachez que le fils de Dévaki est vivant. Il viendra couvert d'une armure d'écailles infrangibles, et il te chassera de ton trône dans l'ignominie. Maintenant, tremblez et vivez dans la peur; c'est le châtiment que les Dévas vous assignent.

Les guerriers, les gardes, les serviteurs s'étaient prosternés devant le saint centenaire, qui ressortit, conduit par sa gazelle, sans que personne eût osé le toucher. Mais, à partir de ce jour, Kansa et Nysoumba songèrent aux moyens de faire périr secrètement le roi des anachorètes. Dévaki était morte, et nul, hormis Vasichta, ne savait que Krishna était son fils. Cependant, le bruit de ses exploits avait retenti aux oreilles du roi. Kansa pensa : « J'ai besoin d'un homme fort pour me défendre. Celui qui a tué le grand serpent de Kalayéni n'aura pas peur de l'anachorète. » Ayant pensé cela, Kansa fit dire au patriarche Nanda : « Envoie-moi le jeune héros Krishna pour que j'en fasse le conducteur de mon char et mon premier conseiller (1). » Nanda fit part à Krishna de l'ordre du roi, et Krishna répondit : « J'irai. » A part lui il pensait : « Le roi de Madoura serait-il celui qui ne change jamais? Par lui je saurai où est ma mère. »

Kansa, voyant la force, l'adresse et l'intelligence de Krishna, prit plaisir à lui et lui confia la garde de son royaume. Cependant, Nysoumba, en voyant le héros du mont Mérou, tressaillit dans sa chair d'un désir impur, et son esprit subtil trama un projet ténébreux à la lueur d'une pensée criminelle. A l'insu du roi, elle fit appeler le conducteur du char dans son gynécée. Magicienne, elle possédait l'art de se rajeunir momentanément par des philtres puissans. Le fils de Dévaki trouva Nysoumba aux seins d'ébène presque nue sur un lit de pourpre; des anneaux d'or serraient ses chevilles et ses bras; un diadème de pierres précieuses étincelait sur sa tête. A ses pieds, une cassolette de cuivre d'où s'échappait un nuage de parfums.

— Krishna, dit la fille du roi des serpens, ton front est plus calme que la neige de l'Himavat et ton cœur est comme la pointe de la foudre. Dans ton innocence, tu resplendis au-dessus des rois de la terre. Ici, personne ne t'a reconnu; tu t'ignores toi-même. Moi seule je sais qui tu es; les Dévas ont fait de toi le maître des hommes : moi seule je puis faire de toi le maître du monde. Veux-tu?

— Si c'est Mahadéva qui parle par ta bouche, dit Krishna d'un

(1) Dans l'Inde ancienne, ces deux fonctions étaient souvent réunies. Les conducteurs de chars des rois étaient de grands personnages et souvent les ministres des monarques. Les exemples en fourmillent dans la poésie indoue.

air grave, tu me diras où est ma mère et où je trouverai le grand vieillard qui m'a parlé sous les cèdres du mont Mérou.

— Ta mère? dit Nysoumba avec un sourire dédaigneux, ce n'est certes pas moi qui te l'apprendrai; quant à ton vieillard, je ne le connais pas. Insensé! tu poursuis des songes et tu ne vois pas les trésors de la terre que je t'offre. Il y a des rois qui portent la couronne et qui ne sont pas des rois. Il y a des fils de pâtres qui portent la royauté sur leur front et qui ne connaissent pas leur force. Tu es fort, tu es jeune, tu es beau; les cœurs sont à toi. Tue le roi dans son sommeil et je mettrai la couronne sur ta tête, et tu seras le maître du monde. Car je t'aime et tu m'es prédestiné. Je le veux, je l'ordonne!

En parlant ainsi, la reine s'était soulevée impérieuse, fascinante, terrible comme un beau serpent. Dressée sur sa couche, elle lança de ses yeux noirs un jet de flamme si sombre dans les yeux limpides de Krishna, qu'il frémit épouvanté. Dans ce regard, l'enfer lui apparut. Il vit le gouffre du temple de Kali, déesse du Désir et de la Mort, et des serpens qui s'y tordaient comme dans une agonie éternelle. Alors, soudainement, les yeux de Krishna parurent comme deux glaives. Ils transpercèrent la reine de part en part, et le héros du mont Mérou s'écria :

— Je suis fidèle au roi qui m'a pris pour défenseur; mais toi, sache que tu mourras!

Nysoumba poussa un cri perçant et roula sur sa couche en mordant la pourpre. Toute sa jeunesse factice s'était évanouie; elle était redevenue vieille et ridée. Krishna, la laissant à sa colère, sortit.

Persécuté nuit et jour par les paroles de l'anachorète, le roi de Madoura dit à son conducteur de char :

— Depuis que l'ennemi a mis le pied dans mon palais, je ne dors plus en paix sur mon trône. Un magicien infernal du nom de Vasichta, qui vit dans une forêt profonde, est venu me jeter sa malédiction. Depuis, je ne respire plus; le vieillard a empoisonné mes jours. Mais avec toi qui ne crains rien, je ne le crains pas. Viens avec moi dans la forêt maudite. Un espion qui connaît tous les sentiers nous conduira jusqu'à lui. Dès que tu le verras, cours à lui et frappe-le sans qu'il ait pu dire une parole ou te lancer un regard. Quand il sera blessé mortellement, demande-lui où est le fils de ma sœur, Dévaki, et quel est son nom. La paix de mon royaume dépend de ce mystère.

— Sois tranquille, répondit Krishna, je n'ai pas eu peur de Kalayéni ni du serpent de Kali. Qui pourrait me faire trembler maintenant? Si puissant que soit cet homme, je saurai ce qu'il te cache.

Déguisés en chasseurs, le roi et son guide roulaient sur un char aux chevaux fougueux, aux roues rapides. L'espion, qui avait exploré la forêt, se tenait derrière eux. On était au début de la saison des pluies. Les rivières s'enflaient, une végétation de plantes recouvrait les chemins, et la ligne blanche des cigognes se montrait sur le dos des nuées. Lorsqu'ils approchèrent de la forêt sacrée, l'horizon s'assombrit, le soleil se voila, l'atmosphère se remplit d'une brume cuivrée. Du ciel orageux, des nuages pendaient comme des trompes sur la chevelure effarée des bois.

— Pourquoi, dit Krishna au roi, le ciel s'est-il obscurci tout à coup et pourquoi la forêt devient-elle si noire?

— Je le vois bien, dit le roi de Madoura, c'est Vasichta le méchant solitaire qui assombrit le ciel et hérisse contre moi la forêt maudite. Mais toi, Krishna, as-tu peur?

— Que le ciel change de visage et la terre de couleur, je n'ai pas peur!

— Alors, avance!

Krishna fouetta les chevaux, et le char entra sous l'ombre épaisse des baobabs. Il roula quelque temps d'une vitesse merveilleuse. Mais toujours plus sauvage et plus terrible devenait la forêt. Des éclairs jaillirent; le tonnerre gronda.

— Jamais, dit Krishna, je n'ai vu le ciel si noir, ni les arbres se tordre ainsi. Il est puissant, ton magicien!

— Krishna, tueur de serpens, héros du mont Mérou, as-tu peur?

— Que la terre tremble et que le ciel s'effondre, je n'ai pas peur!

— Alors, poursuis!

De nouveau, le hardi conducteur fouetta les chevaux et le char reprit sa course. Alors la tempête devint si effroyable que les arbres géans ployèrent. La forêt secouée mugit comme du hurlement de mille démons. La foudre tomba à côté des voyageurs; un baobab fracassé barra la route; les chevaux s'arrêtèrent et la terre trembla.

— C'est donc un dieu que ton ennemi, dit Krishna, puisque Indra lui-même le protège?

— Nous touchons au but, dit l'espion du roi. Regarde cette allée de verdure. Au bout se trouve une cabane misérable. C'est là qu'habite Vasichta, le grand mouni, nourrissant les oiseaux, redouté des fauves et défendu par une gazelle. Mais pas pour une couronne, je ne ferai un pas de plus.

A ces mots, le roi de Madoura était devenu livide : « Il est là? vraiment? derrière ces arbres? » Et, se cramponnant à Krishna, il chuchota à voix basse, en tremblant de tous ses membres :

— Vasichta! Vasichta, qui médite ma mort, est là. Il me voit du fond de sa retraite,.. son œil me poursuit... Délivre-moi de lui!

— Oui, par Mahadéva, dit Krishna en descendant du char et en sautant par-dessus le tronc du baobab, je veux voir celui qui te fait trembler ainsi.

Le mouni centenaire Vasichta vivait depuis un an dans cette cabane, cachée au plus profond de la forêt sainte, en attendant la mort. Avant la mort du corps, il était délivré de l'esclavage du corps. Ses yeux étaient éteints, mais il voyait par l'âme. Sa peau percevait à peine le chaud et le froid, mais son esprit vivait dans une unité parfaite avec l'esprit souverain. Il ne voyait plus les choses de ce monde qu'à travers la lumière de Brahma, priant, méditant sans cesse. Un disciple fidèle parti de l'ermitage lui apportait tous les jours les grains de riz dont il vivait. La gazelle qui broutait dans sa main l'avertissait en bramant de l'approche des fauves. Alors il les éloignait en murmurant un mantra et en étendant son bâton de bambou à sept nœuds. Quant aux hommes, quels qu'ils fussent, il les voyait venir par le regard intérieur, à plusieurs lieues de distance.

Krishna, marchant dans l'allée obscure, se trouva tout à coup en face de Vasichta. Le roi des anachorètes était assis, les jambes croisées sur une natte, appuyé contre le poteau de sa cabane, dans une paix profonde. De ses yeux d'aveugle sortait une scintillation intérieure de voyant. Dès que Krishna l'eût aperçu, il reconnut — « le vieillard sublime ! » — Il sentit une commotion de joie ; le respect courba son âme tout entière. Oubliant le roi, son char et son royaume, il plia un genou devant le saint, — et l'adora.

Vasichta semblait le voir. Car son corps appuyé à la cabane se dressa par une légère oscillation ; il étendit les deux bras pour bénir son hôte, et ses lèvres murmurèrent la syllabe sainte : AUM (1).

Cependant le roi Kansa, n'entendant pas un cri et ne voyant pas revenir son conducteur, se glissa d'un pas furtif dans l'allée et resta pétrifié d'étonnement en apercevant Krishna agenouillé devant le saint anachorète. Celui-ci dirigea sur Kansa ses yeux d'aveugle, et levant son bâton, il dit :

— O roi de Madoura, tu viens pour me tuer ; salut ! Car tu vas me délivrer de la misère de ce corps. Tu veux savoir où est le fils de ta sœur Dévaki, qui doit te détrôner. Le voici courbé devant moi et devant Mahadéva, et c'est Krishna, ton propre conducteur ! Considère combien tu es insensé et maudit, puisque ton ennemi le

(1) Dans l'initiation brahmanique, elle signifie : le Dieu suprême, le Dieu-Esprit. Chacune de ses lettres correspond à une des facultés divines, populairement parlant, à une des personnes de la Trinité.

plus redoutable est celui-là même que tu as envoyé contre moi pour me tuer. Toi-même tu me l'as amené pour que je lui dise qu'il est l'enfant prédestiné. Tremble ! Tu es perdu, car ton âme infernale va être la proie des démons !

Kansa stupéfié écoutait. Il n'osait regarder le vieillard en face; blême de rage et voyant Krishna toujours à genoux, il prit son arc, et, le tendant de toute sa force, décocha une flèche contre le fils de Dévaki. Mais le bras avait tremblé, le trait dévia et la flèche alla s'enfoncer dans la poitrine de Vasichta, qui, les bras en croix, semblait l'attendre comme en extase.

Un cri partit, un cri terrible, — non pas de la poitrine du vieillard, mais de celle de Krishna. Il avait entendu la flèche vibrer à son oreille, il l'avait vue dans la chair du saint,.. et il lui semblait qu'elle s'était enfoncée dans son propre cœur, tellement son âme, à ce moment, s'était identifiée avec celle du rishi. Avec cette flèche aiguë, toute la douleur du monde transperça l'âme de Krishna, la déchira jusqu'en ses profondeurs.

Cependant, Vasichta, la flèche dans sa poitrine, sans changer de posture, agitait encore les lèvres. Il murmura :

— Fils de Mahadéva, pourquoi pousser ce cri ? Tuer est vain. La flèche ne peut atteindre l'âme, et la victime est le vainqueur de l'assassin. Triomphe, Krishna; le destin s'accomplit : je retourne à celui qui ne change jamais. Que Brahma reçoive mon âme. Mais toi, son élu, sauveur du monde, debout ! Krishna ! Krishna !

Et Krishna se dressa, la main à son épée; il voulut se retourner contre le roi. Mais Kansa s'était enfui.

Alors une lueur fendit le ciel noir, et Krishna tomba à terre foudroyé sous une lumière éclatante. Tandis que son corps restait insensible, son âme, unie à celle du vieillard par la puissance de la sympathie, monta dans les espaces. La terre avec ses fleuves, ses mers, ses continens, disparut comme une boule noire, et tous deux s'élevèrent au septième ciel des Dévas, vers le Père des êtres, le soleil des soleils, Mahadéva, l'intelligence divine. Ils plongèrent dans un océan de lumière qui s'ouvrait devant eux. Au centre de la sphère, Krishna vit Dévaki, sa mère radieuse, sa mère glorifiée, qui d'un sourire ineffable lui tendait les bras, l'attirait sur son sein. Des milliers de Dévas venaient s'abreuver dans le rayonnement de la Vierge-Mère comme en un foyer incandescent. Et Krishna se sentit résorbé dans un regard d'amour de Dévaki. Alors, du cœur de la mère radieuse, son être rayonna à travers tous les cieux. Il sentit qu'il était le Fils, l'âme divine de tous les êtres, la Parole de vie, le Verbe créateur. Supérieur à la vie universelle, il la péné-

trait cependant par l'essence de la douleur, par le feu de la prière et la félicité d'un divin sacrifice (1).

Quand Krishna revint à lui, le tonnerre roulait encore dans le ciel, la forêt était sombre et des torrens de pluie tombaient sur la cabane. Une gazelle léchait le sang sur le corps de l'ascète transpercé. « Le vieillard sublime » n'était plus qu'un cadavre. Mais Krishna se leva comme ressuscité. Un abîme le séparait du monde et de ses vaines apparences. Il avait vécu la grande vérité et compris sa mission.

(1) La légende de Krishna nous fait saisir à sa source même l'idée de la Vierge-Mère, de l'Homme-Dieu et de la Trinité. — En Inde, cette idée apparaît dès l'origine dans son symbolisme transparent, avec son profond sens métaphysique. Au livre v, ch. ii, le *Vishnou-Pourana*, après avoir raconté la conception de Krishna par Dévaki, ajoute : « Personne ne pouvait regarder Dévaki, à cause de la lumière qui l'enveloppait, et ceux qui contemplaient sa splendeur sentaient leur esprit troublé ; les dieux, invisibles aux mortels, célébraient continuellement ses louanges depuis que Vishnou était renfermé en sa personne. Ils disaient : « Tu es cette Prakriti infinie et subtile qui porta jadis Brahma en son sein ; tu fus ensuite la déesse de la Parole, l'énergie du Créateur de l'univers et la mère des Védas. O toi, être éternel, qui comprends en ta substance l'essence de toutes les choses créées, tu étais identique avec la création, tu étais le sacrifice d'où procède tout ce que produit la terre ; tu es le bois qui, par son frottement, engendre le feu. Comme Aditi, tu es la mère des dieux ; comme Diti, tu es celle des Datyas, leurs ennemis. Tu es la lumière d'où naît le jour, tu es l'humilité, mère de la véritable sagesse ; tu es la politique des rois, mère de l'ordre ; tu es le désir d'où naît l'amour ; tu es la satisfaction d'où dérive la résignation, tu es l'intelligence, mère de la science ; tu es la patience, mère du courage ; tout le firmament et les étoiles sont tes enfans ; c'est de toi que procède tout ce qui existe... Tu es descendue sur la terre pour le salut du monde. Aie compassion de nous, ô déesse ! et montre-toi favorable à l'univers, sois fière de porter le dieu qui soutient le monde. » Ce passage prouve que les brahmanes identifiaient la mère de Krishna avec la substance universelle et le principe féminin de la nature. Ils en firent la seconde personne de la trinité divine, de la triade initiale et non manifestée. Le Père, *Nara* (Éternel-Masculin) ; la mère, *Nari* (Éternel-Féminin), et le Fils, *Viradi* (Verbe-Créateur), telles sont les facultés divines. En d'autres termes : le principe intellectuel, le principe plastique, le principe producteur. Tous trois ensemble constituent la *natura naturans*, pour employer un terme de Spinoza. Le monde organisé, l'univers vivant, *natura naturata*, est le produit du verbe créateur qui se manifeste à son tour sous trois formes : *Brahma*, l'Esprit, correspond au monde divin ; *Vishnou*, l'âme, répond au monde humain ; *Siva*, le corps, répond au monde naturel. Dans ces trois mondes, le principe mâle et le principe féminin (essence et substance) sont également actifs, et l'Éternel-Féminin se manifeste à la fois dans la nature terrestre, humaine et divine. Isis est triple, Cybèle aussi. — On le voit, ainsi conçue, la double trinité, celle de Dieu et celle de l'univers, contient les principes et le cadre d'une théodicée et d'une cosmogonie. Il est juste de reconnaître que cette idée-mère est sortie de l'Inde. Tous les temples antiques, toutes les grandes religions et plusieurs philosophies célèbres l'ont adoptée. Du temps des apôtres et dans les premiers siècles du christianisme, les initiés chrétiens révéraient le principe féminin de la nature visible et invisible sous le nom du Saint-Esprit, représenté par une colombe, signe de la puissance féminine dans tous les temples d'Asie et d'Europe. Si, depuis, l'église a caché et perdu la clé de ses mystères, leur sens est encore écrit dans ses symboles.

Quant au roi Kansa, plein d'épouvante, il fuyait sur son char chassé par la tempête, et ses chevaux se cabraient comme fouettés par mille démons.

V. — LA DOCTRINE DES INITIÉS.

Krishna fut salué par les anachorètes comme le successeur attendu et prédestiné de Vasichta. On célébra le *srada* ou cérémonie funèbre du saint vieillard dans la forêt sacrée, et le fils de Dévaki reçut le bâton à sept nœuds, signe du commandement, après avoir accompli le sacrifice du feu en présence des plus anciens anachorètes, de ceux qui savent par cœur les trois Védas. Ensuite Krishna se retira au mont Mérou pour y méditer sa doctrine et la voie du salut pour les hommes. Ses méditations et ses austérités durèrent sept ans. Alors il sentit qu'il avait dompté sa nature terrestre par sa nature divine, et qu'il s'était suffisamment identifié avec le soleil de Mahadéva pour mériter le nom de fils de Dieu. Alors seulement il appela auprès de lui les anachorètes, les jeunes et les anciens, pour leur révéler sa doctrine. Ils trouvèrent Krishna purifié et grandi ; le héros s'était transformé en saint ; il n'avait pas perdu la force des lions, mais il avait gagné la douceur des colombes. Parmi ceux qui accoururent les premiers se trouvait Ardjouna, un descendant des rois solaires, l'un des Pandavas détrônés par les Kouravas ou rois lunaires. Le jeune Ardjouna était plein de feu, mais prompt à se décourager et à tomber dans le doute. Il s'attacha passionnément à Krishna.

Assis sous les cèdres du mont Mérou, en face de l'Himavat, Krishna commença à parler à ses disciples des vérités inaccessibles aux hommes qui vivent dans l'esclavage des sens. Il leur enseigna la doctrine de l'âme immortelle, de ses renaissances et de son union mystique avec Dieu. Le corps, disait-il, enveloppe de l'âme qui y fait sa demeure, est une chose finie ; mais l'âme qui l'habite est invisible, impondérable, incorruptible, éternelle (1). L'homme terrestre est triple comme la divinité qu'il reflète : intelligence, âme et corps. Si l'âme s'unit à l'intelligence, elle atteint *Satwa*, la sagesse et la paix ; si elle demeure incertaine entre l'intelligence et le corps, elle est dominée par *Raja*, la passion, et tourne d'objet en objet dans un cercle fatal ; si elle s'abandonne au corps, elle tombe dans *Tama*, la déraison, l'ignorance et la mort temporaire. Voilà ce que chaque homme peut observer en lui-même et autour de lui (2).

(1) L'énoncé de cette doctrine, qui devint plus tard celle de Platon, se trouve au livre Ier du *Bhagavadgita* sous forme d'un dialogue entre Krishna et Ardjouna.

(2) Livre XIII à XVIII du *Bhagavadgita*.

— Mais, demanda Ardjouna, quel est le sort de l'âme après la mort? Obéit-elle toujours à la même loi ou peut-elle lui échapper?

— Elle ne lui échappe jamais et lui obéit toujours, répondit Krishna. C'est ici le mystère des renaissances. Comme les profondeurs du ciel s'ouvrent aux rayons des étoiles, ainsi les profondeurs de la vie s'éclairent à la lumière de cette vérité. « Quand le corps est dissous, lorsque *Satwa* (la sagesse) a le dessus, l'âme s'envole dans les régions de ces êtres purs qui ont la connaissance du Très-Haut. Quand le corps éprouve cette dissolution pendant que *Raja* (la passion) domine, l'âme vient de nouveau habiter parmi ceux qui se sont attachés aux choses de la terre. De même, si le corps est détruit quand *Tama* (l'ignorance) prédomine, l'âme obscurcie par la matière est de nouveau attirée par quelque matrice d'êtres irraisonnables (1).

— Cela est juste, dit Ardjouna. Mais apprends-nous maintenant ce qui advient, dans le cours des siècles, de ceux qui ont suivi la sagesse et qui vont habiter après leur mort dans les mondes divins.

— L'homme surpris par la mort dans la dévotion, répondit Krishna, après avoir joui pendant plusieurs siècles des récompenses dues à ses vertus dans les régions supérieures, revient enfin de nouveau habiter un corps dans une famille sainte et respectable. Mais cette sorte de régénération dans cette vie est très difficile à obtenir. L'homme ainsi né de nouveau se trouve avec le même degré d'application et d'avancement, quant à l'entendement qu'il avait dans son premier corps, et il commence de nouveau à travailler pour se perfectionner en dévotion (2).

— Ainsi, dit Ardjouna, même les bons sont forcés de renaître et de recommencer la vie du corps! Mais apprends-nous, ô seigneur de la vie! si pour celui qui poursuit la sagesse, il n'est point de fin aux renaissances éternelles?

— Écoutez donc, dit Krishna, un très grand et très profond secret, le mystère souverain, sublime et pur. Pour parvenir à la perfection, il faut conquérir la *science de l'unité*, qui est au-dessus de la sagesse; il faut s'élever à l'être divin qui est au-dessus de l'âme, au-dessus même de l'intelligence. Or cet être divin, cet ami sublime, est en chacun de nous. Car Dieu réside dans l'intérieur de tout homme, mais peu savent le trouver. Or voici le chemin du salut. Une fois que tu auras aperçu l'être parfait qui est au-dessus du monde et en toi-même, détermine-toi à abandonner l'ennemi qui prend la forme du désir. Domptez vos passions. Les jouissances que procu-

(1) *Ibid.*, liv. XIV.
(2) *Ibid.*, liv. V.

rent les sens sont comme les matrices des peines à venir. Ne faites pas seulement le bien, mais soyez bons. Que le motif soit dans l'acte et non dans ses fruits. Renoncez au fruit de vos œuvres, mais que chacune de vos actions soit comme une offrande à l'Être suprême. L'homme qui fait le sacrifice de ses désirs et de ses œuvres à l'être d'où procèdent les principes de toutes choses, et par qui l'univers a été formé, obtient par ce sacrifice la perfection. Uni spirituellement, il atteint cette sagesse spirituelle qui est au-dessus du culte des offrandes et ressent une félicité divine. Car celui qui trouve en lui-même son bonheur, sa joie et en lui-même aussi sa lumière, est un avec Dieu. Or, sachez-le, l'âme qui a trouvé Dieu est délivrée de la renaissance et de la mort, de la vieillesse et de la douleur, et boit l'eau de l'immortalité (1).

Ainsi Krishna expliquait sa doctrine à ses disciples, et par la contemplation intérieure, il les élevait peu à peu aux vérités sublimes qui s'étaient dévoilées à lui-même sous le coup de foudre de sa vision. Lorsqu'il parlait de Mahadéva, sa voix devenait plus grave, ses traits s'illuminaient. Un jour, Ardjouna, plein de curiosité et d'audace, lui dit :

— Fais-nous voir Mahadéva dans sa forme divine. Nos yeux ne peuvent-ils le contempler ?

Alors Krishna se levant commença à parler de l'être qui respire dans tous les êtres, aux cent mille formes, aux yeux innombrables, aux faces tournées de tous les côtés, et qui cependant les surpasse de toute la hauteur de l'infini ; qui, dans son corps immobile et sans bornes, renferme l'univers mouvant avec toutes ses divisions. « Si dans les cieux éclatait en même temps la splendeur de mille soleils, dit Krishna, elle ressemblerait à peine à la splendeur du Tout-Puissant unique. » Tandis qu'il parlait ainsi de Mahadéva, un tel rayon jaillit des yeux de Krishna que les disciples n'en purent soutenir l'éclat et se prosternèrent à ses pieds. Les cheveux d'Ardjouna se dressèrent sur sa tête, et se courbant il dit en joignant les mains : « Maître, tes paroles nous épouvantent, et nous ne pouvons soutenir la vue du grand Être que tu évoques devant nos yeux. Elle nous foudroie (2). »

Krishna reprit : « Ecoutez ce qu'il vous dit par ma bouche : Moi et vous, nous avons eu plusieurs naissances. Les miennes ne sont connues que de moi, mais vous ne connaissez pas même les vôtres. Quoique

(1) *Bhagavadgita, passim.*

(2) Voir cette transfiguration de Krishna au livre XI du *Bhagavadgita*. Il serait intéressant de la comparer à la transfiguration de Jésus, XVII, saint Matthieu. Mais ce n'est pas ici le lieu de le faire.

je ne sois pas par ma nature sujet à naître ou à mourir et que je sois le maître de toutes les créatures, cependant, comme je commande à ma nature, je me rends visible par ma propre puissance, et toutes les fois que la vertu décline dans le monde et que le vice et l'injustice l'emportent, alors je me rends visible, et ainsi je me montre d'âge en âge pour le salut du juste, la destruction du méchant et le rétablissement de la vertu. Celui qui connaît selon la vérité ma nature et mon œuvre divine, quittant son corps ne retourne pas à une naissance nouvelle, il vient à moi (1). »

En parlant ainsi, Krishna regarda ses disciples avec douceur et bienveillance. Ardjouna s'écria :

— Seigneur ! tu es notre maître, tu es le fils de Mahadéva ! Je le vois à ta bonté, à ton charme ineffable plus encore qu'à ton éclat terrible. Ce n'est pas dans les vertiges de l'infini que les Dévas te cherchent et te désirent, c'est sous la forme humaine qu'ils t'aiment et t'adorent. Ni la pénitence, ni les aumônes, ni les Védas, ni le sacrifice ne valent un seul de tes regards. Tu es la vérité. Conduis-nous à la lutte, au combat, à la mort. Où que ce soit, nous te suivrons !

Sourians et ravis, les disciples se pressaient autour de Krishna en disant :

— Comment ne l'avons-nous pas vu plus tôt ? C'est Mahadéva lui-même qui parle en toi.

Il répondit :

— Vos yeux n'étaient pas ouverts. Je vous ai donné le grand secret. Ne le dites qu'à ceux qui peuvent le comprendre. Vous êtes mes élus ; vous voyez le but ; la foule ne voit qu'un bout du chemin. Et maintenant allons prêcher au peuple la voie du salut.

VI. — LE TRIOMPHE ET LA MORT.

Après avoir instruit ses disciples sur le mont Mérou, Krishna se rendit avec eux sur les bords de la Djamouna et du Gange, afin de convertir le peuple. Il entrait dans les cabanes et s'arrêtait dans les villes. Le soir, aux abords des villages, la foule se groupait autour de lui. Ce qu'il prêchait avant tout au peuple, c'était la charité envers le prochain. « Les maux dont nous affligeons notre prochain, disait-il, nous poursuivent ainsi que notre ombre suit notre corps. — Les œuvres qui ont pour principe l'amour du semblable sont celles qui doivent être ambitionnées par le juste, car ce seront celles

(1) *Bhagavadgita*, liv. IV. Traduction d'Émile Burnouf. Cf. Schlegel et Wilkins.

qui pèseront le plus dans la balance céleste. — Si tu fréquentes les bons, tes exemples seront inutiles ; ne crains pas de vivre parmi les méchans pour les ramener au bien. — L'homme vertueux est semblable au multipliant gigantesque dont l'ombrage bienfaisant donne aux plantes qui l'entourent la fraîcheur de la vie. » Parfois Krishna, dont l'âme débordait maintenant d'un parfum d'amour, parlait de l'abnégation et du sacrifice d'une voix suave et en images séduisantes : « De même que la terre supporte ceux qui la foulent aux pieds et lui déchirent le sein en le labourant, de même nous devons rendre le bien pour le mal. — L'honnête homme doit tomber sous les coups des méchans, comme l'arbre sandal, qui, lorsqu'on l'abat, parfume la hache qui l'a frappé. » Lorsque les demi-savans, les incrédules ou les orgueilleux lui demandaient de leur expliquer la nature de Dieu, il répondait par des sentences comme celles-ci : « La science de l'homme n'est que vanité ; toutes ses bonnes actions sont illusoires quand il ne sait pas les rapporter à Dieu. — Celui qui est humble de cœur et d'esprit est aimé de Dieu ; il n'a pas besoin d'autre chose. — L'infini et l'espace peuvent seuls comprendre l'infini ; Dieu seul peut comprendre Dieu. »

Ce n'étaient pas les seules choses nouvelles de son enseignement. Il ravissait, il entraînait la foule surtout, par ce qu'il disait du Dieu vivant, de Vishnou. Il enseignait que le maître de l'univers s'était incarné déjà plus d'une fois parmi les hommes. Il avait paru successivement dans les sept rishis, dans Vyasa et dans Vasichta. Il paraîtrait encore. Mais Vishnou, au dire de Krishna, se plaisait quelquefois à parler par la bouche des humbles, dans un mendiant, dans une femme repentante, dans un petit enfant. Il racontait au peuple la parabole du pauvre pêcheur Dourga, qui avait rencontré un petit enfant mourant de faim sous un tamarinier. Le bon Dourga, quoique ployé sous la misère et chargé d'une nombreuse famille qu'il ne savait comment nourrir, fut ému de pitié pour le petit enfant et l'emmena chez lui. Or, le soleil s'était couché, la lune montait sur le Gange, la famille avait prononcé la prière du soir, et le petit enfant murmura à mi-voix : « Le fruit du cataca purifie l'eau ; ainsi les bienfaits purifient l'âme. Prends tes filets, Dourga ; ta barque flotte sur le Gange. » Dourga jeta ses filets, et ils ployèrent sous le nombre des poissons. L'enfant avait disparu. Ainsi, disait Krishna, quand l'homme oublie sa propre misère pour celle des autres, Vishnou se manifeste et le rend heureux dans son cœur. Par de tels exemples, Krishna prêchait le culte de Vishnou. Chacun était émerveillé de trouver Dieu si près de son cœur, quand parlait le fils de Dévaki.

La renommée du prophète du mont Mérou se répandit en Inde. Les pâtres qui l'avaient vu grandir et avaient assisté à ses pre-

miers exploits ne pouvaient croire que ce saint personnage fût le héros impétueux qu'ils avaient connu. Le vieux Nanda était mort. Mais ses deux filles, Sarasvati et Nichdali, que Krishna aimait, vivaient encore. Diverse avait été leur destinée. Sarasvati, irritée du départ de Krishna, avait cherché l'oubli dans le mariage. Elle était devenue la femme d'un homme de caste noble, qui l'avait prise pour sa beauté. Mais ensuite il l'avait répudiée et vendue à un vayçia ou marchand. Sarasvati avait quitté par mépris cet homme pour devenir une femme de mauvaise vie. Puis, un jour, désolée dans son cœur, prise de remords et de dégoût, elle revint à son pays et alla trouver secrètement sa sœur Nichdali. Celle-ci, pensant toujours à Krishna, comme s'il était présent, ne s'était point mariée et vivait auprès d'un frère comme servante. Sarasvati lui ayant conté ses infortunes et sa honte, Nichdali lui répondit :

— Ma pauvre sœur! je te pardonne, mais mon frère ne te pardonnera pas. Krishna seul pourrait te sauver.

Une flamme brilla dans les yeux éteints de Sarasvati.

— Krishna! dit-elle; qu'est-il devenu?

— Un saint, un grand prophète. Il prêche sur les bords du Gange.

— Allons le trouver! dit Sarasvati. — Et les deux sœurs se mirent en route, l'une flétrie par les passions, l'autre embaumée d'innocence, — et cependant toutes deux consumées d'un même amour.

Krishna était en train d'enseigner sa doctrine aux guerriers ou kchatryas. Car tour à tour il entreprenait les brahmanes, les hommes de la caste militaire et le peuple. Aux brahmanes, il expliquait avec le calme de l'âge mûr les vérités profondes de la science divine; devant les rajas, il célébrait les vertus guerrières et familiales avec le feu de la jeunesse; au peuple, il parlait, avec la simplicité de l'enfance, de charité, de résignation et d'espérance. Krishna était assis à la table d'un festin chez un chef renommé, lorsque deux femmes demandèrent à être présentées au prophète. On les laissa entrer à cause de leur costume de pénitentes. Sarasvati et Nichdali allèrent se prosterner aux pieds de Krishna. Sarasvati s'écria en versant un torrent de larmes :

— Depuis que tu nous a quittées, j'ai passé ma vie dans l'erreur et le péché; mais, si tu le veux, Krishna, tu peux me sauver!..

Nichdali ajouta :

— Oh! Krishna, quand je t'ai vu autrefois, j'ai su que je t'aimais pour toujours; maintenant que je te retrouve dans ta gloire, je sais que tu es le fils de Mahadéva!

Et toutes les deux embrassèrent ses pieds. Les rajas dirent :

— Pourquoi, saint rishi, laisses-tu ces femmes du peuple t'insulter par leurs paroles insensées?

Krishna leur répondit :

— Laissez les épancher leur cœur; elles valent mieux que vous. Car celle-ci a la foi et celle-là l'amour. Sarasvati la pécheresse est sauvée dès à présent parce qu'elle a cru en moi, et Nichdali, dans son silence, a plus aimé la vérité que vous par tous vos cris. Sachez donc que ma mère radieuse, qui vit dans le soleil de Mahadéva, lui enseignera les mystères de l'amour éternel, quand vous tous serez encore plongés dans les ténèbres des vies inférieures.

A partir de ce jour, Sarasvati et Nichdali s'attachèrent aux pas de Krishna et le suivirent avec ses disciples. Inspirées par lui, elles enseignèrent les autres femmes.

Kansa régnait toujours à Madoura. Depuis le meurtre du vieux Vasichta, le roi n'avait pas trouvé de paix sur son trône. La prophétie de l'anachorète s'était réalisée : le fils de Dévaki était vivant! Le roi l'avait vu, et devant son regard il avait senti se fondre sa force et sa royauté. Il tremblait pour sa vie comme une feuille sèche, et souvent, malgré ses gardes, il se retournait brusquement, s'attendant à voir le jeune héros, terrible et radieux, debout sous sa porte. — De son côté, Nysoumba, roulée sur sa couche, au fond du gynécée, songeait à ses pouvoirs perdus. Lorsqu'elle apprit que Krishna, devenu prophète, prêchait sur les bords du Gange, elle persuada au roi d'envoyer contre lui une troupe de soldats et de l'amener garotté. Quand Krishna les aperçut, il sourit et leur dit :

— Je sais qui vous êtes et pourquoi vous venez. Je suis prêt à vous suivre auprès de votre roi; mais, avant, laissez-moi vous parler du roi du ciel, qui est le mien.

Et il commença à parler de Mahadéva, de sa splendeur et de ses manifestations. Quand il eut fini, les soldats rendirent leurs armes à Krishna en disant :

— Nous ne t'emmènerons pas prisonnier auprès de notre roi, mais nous te suivrons chez le tien.

Et ils restèrent auprès de lui. Kansa, ayant appris cela, fut fort effrayé. Nysoumba lui dit :

— Envoie les premiers du royaume.

Ainsi fut fait. Ils allèrent dans la ville où Krishna enseignait. Ils avaient promis de ne pas l'écouter. Mais quand ils virent l'éclat de son regard, la majesté de son maintien et le respect que lui témoignait la foule, ils ne purent s'empêcher de l'entendre. Krishna leur parla de la servitude intérieure de ceux qui font le mal et de la liberté céleste de ceux qui font le bien. Les kchatryas furent pleins de joie et de surprise, car ils se sentirent comme délivrés d'un poids énorme.

— En vérité, tu es un grand magicien, dirent-ils. Car nous avions

juré de te mener au roi avec des chaînes de fer ; mais il nous est impossible de le faire, puisque tu nous as délivrés des nôtres.

Ils s'en retournèrent auprès de Kansa et lui dirent :

— Nous ne pouvons t'amener cet homme. C'est un trop grand prophète, et tu n'as rien à craindre de lui.

Le roi, voyant que tout était inutile, fit tripler ses gardes et mettre des chaînes de fer à toutes les portes de son palais. Un jour cependant, il entendit un grand bruit dans la ville, des cris de joie et de triomphe. Les gardes vinrent lui dire : « C'est Krishna qui entre dans Madoura. Le peuple enfonce les portes, il brise les chaînes de fer. » Kansa voulut s'enfuir. Les gardes mêmes l'obligèrent à rester sur son trône.

En effet, Krishna, suivi de ses disciples et d'un grand nombre d'anachorètes, faisait son entrée dans Madoura, pavoisée d'étendards, au milieu d'une multitude entassée d'hommes qui ressemblait à une mer agitée par le vent. Il entrait sous une pluie de guirlandes et de fleurs. Tous l'acclamaient. Devant les temples, les brahmanes se tenaient groupés sous les bananiers sacrés pour saluer le fils de Dévaki, le vainqueur du serpent, le héros du mont Mérou, mais surtout le divin prophète de Vishnou. Suivi d'un brillant cortège et salué comme un libérateur par le peuple et les kchatryas, Krishna se présenta devant le roi et la reine.

— Tu n'as régné que par la violence et le mal, dit Krishna à Kansa, et tu as mérité mille morts, parce que tu as tué le saint vieillard Vasichta. Pourtant tu ne mourras pas encore. Je veux prouver au monde que ce n'est pas en les tuant qu'on triomphe de ses ennemis vaincus, mais en leur pardonnant.

— Mauvais magicien ! dit Kansa, tu m'as volé ma couronne et mon royaume. Achève-moi.

— Tu parles comme un insensé, dit Krishna. Car, si tu mourais dans ton état de déraison, d'endurcissement et de crime, tu serais irrévocablement perdu dans l'autre vie. Si, au contraire, tu commences à comprendre ta folie et à te repentir dans celle-ci, ton châtiment sera moindre dans l'autre, et, par l'entremise des purs esprits, Mahadéva te sauvera un jour.

Nysoumba, penchée à l'oreille du roi, murmura :

— Insensé ! profite de la folie de son orgueil. Tant qu'on est vivant, il reste l'espoir de la vengeance.

Krishna comprit ce qu'elle avait dit sans l'avoir entendu. Il lui jeta un regard sévère, de pitié pénétrante :

— Ah ! malheureuse ! toujours ton poison. Corruptrice, magicienne noire, tu n'as plus dans ton cœur que le venin des serpens. Extirpe-le, ou un jour je serai forcé d'écraser ta tête. Et

maintenant tu iras avec le roi dans un lieu de pénitence pour expier tes crimes sous la surveillance des brahmanes.

Or, après ces événemens, Krishna, avec le consentement des grands du royaume et du peuple, consacra Ardjouna, son disciple, le plus illustre descendant de la race solaire, comme roi de Madoura. Il donna l'autorité suprême aux brahmanes, qui devinrent les instituteurs des rois. Lui-même demeura le chef des anachorètes, qui formèrent le conseil supérieur des brahmanes. Afin de soustraire ce conseil aux persécutions, il fit bâtir pour eux et pour lui une ville forte au milieu des montagnes, défendue par une haute enceinte et par une population choisie. Elle s'appelait Dwarka. Au centre de cette ville se trouvait le temple des initiés, dont la partie la plus importante était souterrainement cachée (1).

Cependant, lorsque les rois du culte lunaire apprirent qu'un roi du culte solaire était remonté sur le trône de Madoura et que les brahmanes, par lui, allaient devenir les maîtres de l'Inde, ils firent entre eux une ligue puissante pour le renverser. Ardjouna, de son côté, groupa autour de lui tous les rois du culte solaire de la tradition blanche, aryenne, védique. Du fond du temple de Dwarka, Krishna les suivait, les dirigeait. Les deux armées se trouvaient en présence, et la bataille décisive était imminente. Cependant Ardjouna, n'ayant plus son maître auprès de lui, sentait son esprit se troubler et faiblir son courage. Un matin, au point du jour, Krishna apparut devant la tente du roi, son disciple :

— Pourquoi, dit sévèrement le maître, n'as-tu pas commencé le combat qui doit décider si les fils du soleil ou les fils de la lune vont régner sur la terre?

— Sans toi je ne le puis, dit Ardjouna. Regarde ces deux armées immenses et ces multitudes qui vont s'entre-tuer.

De l'éminence où ils étaient placés, le seigneur des esprits et le

(1) Le *Vishnou-pourana*, liv. v, ch. XXII et XXX, parle en termes assez transparens de cette ville : « Krishna résolut donc de construire une citadelle où la tribu d'Yadou trouverait un refuge assuré, et qui serait telle que les femmes mêmes pourraient la défendre. La ville de Dwarka était défendue par des remparts élevés, embellie par des jardins et des réservoirs et aussi splendide qu'Amaravati, la cité d'Indra. » Dans cette ville, il planta l'arbre de Parijata, « dont l'odeur suave embaume au loin la terre. Tous ceux qui en approchaient se trouvaient en mesure de se ressouvenir de leur existence antérieure. » Cet arbre est évidemment le symbole de la science divine et de l'initiation, le même que nous retrouvons dans la tradition chaldéenne et qui passa de là dans la genèse hébraïque. Après la mort de Krishna, la ville est submergée, l'arbre remonte au ciel, mais le temple reste. Si tout cela a un sens historique, cela veut dire, pour qui connaît le langage ultra-symbolique et prudent des Indous, qu'un tyran quelconque fit raser la ville, et que l'initiation devint de plus en plus secrète.

roi de Madoura contemplèrent les deux armées innombrables, rangées en ordre, l'une en face de l'autre. On y voyait briller les cottes de mailles dorées des chefs; des milliers de fantassins, de chevaux et d'éléphans attendaient le signal du combat. A ce moment, le chef de l'armée ennemie, le plus vieux des Kouravas, souffla dans sa conque marine, dans la grande conque dont le son ressemblait au rugissement d'un lion. A ce bruit, on entendit tout à coup sur le vaste champ de bataille des hennissemens de chevaux, un bruit confus d'armes, de tambours et de trompettes, — et ce fut une grande rumeur. Ardjouna n'avait plus qu'à monter sur son char traîné par des chevaux blancs et à souffler dans sa conque d'un bleu céleste pour donner le signal du combat aux fils du soleil. Mais voici que le roi fut submergé de pitié et dit, très abattu :

— En voyant cette multitude en venir aux mains, je sens tomber mes membres; ma bouche se dessèche, mon corps tremble, mes cheveux se dressent sur ma tête, ma peau brûle, mon esprit tourbillonne. Je vois de mauvais augures. Aucun bien ne peut venir de ce massacre. Que ferons-nous avec des royaumes, des plaisirs, et même avec la vie? Ceux-là mêmes pour lesquels nous désirons des royaumes, des plaisirs, des joies, sont debout là pour se battre, oubliant leur vie et leurs biens. Précepteurs, pères, fils, grands-pères, oncles, petits-fils, parens, vont s'entre-égorger. Je n'ai pas envie de les tuer pour régner sur les trois mondes, mais bien moins encore pour régner sur cette terre. Quel plaisir éprouverais-je à tuer mes ennemis? Les félons morts, le péché retombera sur nous.

— Comment t'a-t-il saisi, dit Krishna, ce fléau de la peur, indigne du sage, source d'infamie qui nous chasse du ciel? Ne sois pas efféminé. Debout!

Mais Ardjouna, accablé de découragement, s'assit en silence et dit :

— Je ne combattrai pas.

Alors Krishna, le roi des esprits, reprit avec un léger sourire :

— O Ardjouna! je t'ai appelé le roi du sommeil pour que ton esprit veille toujours. Mais ton esprit s'est endormi, et ton corps a vaincu ton âme. Tu pleures sur ceux qu'on ne devrait pas pleurer, et tes paroles sont dépourvues de sagesse. Les hommes instruits ne se lamentent ni sur les vivans ni sur les morts. Moi et toi et ces commandeurs d'hommes, nous avons toujours existé et nous ne cesserons jamais d'être à l'avenir. De même que dans ce corps l'âme éprouve l'enfance, la jeunesse, la vieillesse, de même elle l'éprouvera en d'autres corps. Un homme de discernement ne s'en trouble pas. Fils de Bharat! supporte la peine et le plaisir d'une

âme égale. Ceux qu'ils n'atteignent plus méritent l'immortalité. Ceux qui voient l'essence réelle voient l'éternelle vérité qui domine l'âme et le corps. Sache-le donc, ce qui traverse toutes les choses est au-dessus de la destruction. Personne ne peut détruire l'Inépuisable. Tous ces corps ne dureront pas, tu le sais. Mais les voyans savent aussi que l'âme incarnée est éternelle, indestructible et infinie. C'est pourquoi, va combattre, descendant de Bharat! Ceux qui croient que l'âme peut tuer ou qu'elle est tuée se trompent également. Elle ne tue ni n'est tuée. Elle n'est pas née et ne meurt pas, et ne peut pas perdre cet être qu'elle a toujours eu. Comme une personne rejette de vieux habits pour en prendre de nouveaux, ainsi l'âme incarnée rejette son corps pour en prendre d'autres. Ni l'épée ne la tranche, ni le feu ne la brûle, ni l'eau ne la mouille, ni l'air ne la sèche. Elle est imperméable et incombustible. Durable, ferme, éternelle, elle traverse tout. Tu ne devrais donc t'inquiéter ni de la naissance, ni de la mort, ô Ardjouna! Car, pour celui qui naît, la mort est certaine; et, pour celui qui meurt, la naissance. Regarde ton devoir sans broncher; car, pour un kchatrya, il n'y a rien de mieux qu'un juste combat. Heureux les guerriers qui trouvent la bataille comme une porte ouverte sur le ciel! Mais si tu ne veux pas combattre ce juste combat, tu tomberas dans le péché, abandonnant ton devoir et ta renommée. Tous les êtres parleront de ton infamie éternelle, et l'infamie est pire que la mort pour celui qui a été honoré (1).

A ces paroles du maître, Ardjouna fut saisi de honte et sentit rebondir son sang royal avec son courage. Il s'élança sur son char et donna le signal du combat. Alors Krishna dit adieu à son disciple et quitta le champ de bataille, car il était sûr de la victoire des fils du soleil.

Cependant Krishna avait compris que, pour faire accepter sa religion des vaincus, il fallait remporter sur leur âme une dernière victoire plus difficile que celle des armes. De même que le saint Vasichta était mort percé d'une flèche pour révéler la vérité suprême à Krishna, de même Krishna devait mourir volontairement sous les traits de son ennemi mortel, pour implanter jusque dans le cœur de ses adversaires la foi qu'il avait prêchée à ses disciples et au monde. Il savait que l'ancien roi de Madoura, loin de faire pénitence, s'était réfugié chez son beau-père Kalayéni, le roi des serpens. Sa haine, toujours excitée par Nysoumba, le faisait suivre par des espions, guettant l'heure propice pour le frapper. Or Krishna

(1) Début du *Bhagavadgita*.

sentait que sa mission était terminée et ne demandait, pour être accomplie, que le sceau suprême du sacrifice. Il cessa donc d'éviter et de paralyser son ennemi par la puissance de sa volonté. Il savait que, s'il cessait de se défendre par cette force occulte, le coup longtemps médité viendrait le frapper dans l'ombre. Mais le fils de Dévaki voulait mourir loin des hommes, dans les solitudes de l'Himavat. Là, il se sentirait plus près de sa mère radieuse, du vieillard sublime et du soleil de Mahadéva.

Krishna partit donc pour un ermitage qui se trouvait dans un lieu sauvage et désolé, au pied des hautes cimes de l'Himavat. Aucun de ses disciples n'avait pénétré son dessein. Seules Sarasvati et Nichdali le lurent dans les yeux du maître par la divination qui est dans la femme et dans l'amour. Quand Sarasvati comprit qu'il voulait mourir, elle se jeta à ses pieds, les embrassa avec fureur et s'écria :

— Maître! ne nous quitte pas!

Nichdali le regarda et lui dit simplement :

— Je sais où tu vas. Si nous t'avons aimé, laisse-nous te suivre!

Krishna répondit :

— Dans mon ciel, il ne sera rien refusé à l'amour. Venez!

Après un long voyage, le prophète et les saintes femmes atteignirent des cabanes groupées autour d'un grand cèdre dénudé, sur une montagne jaunâtre et rocheuse. D'un côté, les immenses dômes de neige de l'Himavat; de l'autre, dans la profondeur, un dédale de montagnes; au loin, la plaine, l'Inde perdue comme un songe dans une brume dorée. Dans cet ermitage vivaient quelques pénitens en vêtemens d'écorce, aux cheveux tordus en gerbe, la barbe longue et le poil non taillé, sur un corps tout souillé de fange et de poussière, avec des membres desséchés par le souffle du vent et la chaleur du soleil. Quelques-uns n'avaient qu'une peau sèche sur un squelette aride. En voyant ce lieu triste, Sarasvati s'écria :

— La terre est loin et le ciel est muet. Seigneur, pourquoi nous as-tu conduit dans ce désert abandonné de Dieu et des hommes?

— Prie, répondit Krishna, si tu veux que la terre se rapproche et que le ciel te parle.

— Avec toi le ciel est toujours présent, dit Nichdali; mais pourquoi le ciel veut-il nous quitter?

— Il faut, dit Krishna, que le fils de Mahadéva meure percé d'une flèche pour que le monde croie à sa parole.

— Explique-nous ce mystère.

— Vous le comprendrez après ma mort. Prions.

Pendant sept jours, ils firent les prières et les ablutions. Souvent le visage de Krishna se transfigurait et paraissait comme rayon-

nant. Le septième jour, vers le coucher du soleil, les deux femmes virent des archers monter vers l'ermitage.

— Voici les archers de Kansa qui te cherchent, dit Sarasvati; maître, défends-toi !

Mais Krishna, à genoux près du cèdre, ne sortait pas de sa prière. Les archers vinrent; ils regardèrent les femmes et les pénitens. C'étaient de rudes soldats, à faces jaunes et noires. En voyant la figure extatique du saint, ils restèrent interdits. D'abord, ils essayèrent de le tirer de son extase en lui adressant des questions, en l'injuriant et en lui jetant des pierres. Mais rien ne put le faire sortir de son immobilité. Alors, ils se jetèrent sur lui et le lièrent au tronc du cèdre. Krishna se laissa faire comme dans un rêve. Puis, les archers, se plaçant à distance, se mirent à tirer sur lui en s'excitant les uns les autres. A la première fleche qui le transperça, le sang jaillit, et Krishna s'écria : « Vasichta, les fils du soleil sont victorieux ! » Quand la seconde flèche vibra dans sa chair, il dit : « Ma mère radieuse, que ceux qui m'aiment entrent avec moi dans ta lumière ! » A la troisième, il dit seulement : « Mahadéva ! » Et puis, avec le nom de Brahma, il rendit l'esprit.

Le soleil s'était couché. Il s'éleva un grand vent, une tempête de neige descendit de l'Himavat et s'abattit sur la terre. Le ciel se voila. Un tourbillon noir balaya les montagnes. Effrayés de ce qu'ils avaient fait, les meurtriers s'enfuirent, et les deux femmes, glacées d'épouvante, roulèrent évanouies sur le sol comme sous une pluie de sang.

Le corps de Krishna fut brûlé par ses disciples dans la ville sainte de Dwarka. Sarasvati et Nichdali se jetèrent dans le bûcher pour rejoindre leur maître, et la foule crut apercevoir le fils de Mahadéva sortir des flammes avec un corps de lumière, entraînant ses deux épouses. Après cela, une grande partie de l'Inde adopta le culte de Vishnou, qui conciliait les cultes solaires et lunaires dans la religion de Brahma.

VII. — CONCLUSION.

Telle est la légende de Krishna reconstituée dans son ensemble organique et replacée dans la perspective de l'histoire.

Elle jette une vive lumière sur les origines du brahmanisme. Certes, il est impossible d'établir par des documens positifs que derrière le mythe de Krishna se cache un personnage réel. Le triple voile qui recouvre l'éclosion de toutes les religions orientales est plus épais en Inde qu'ailleurs. Car les brahmanes, maîtres absolus de la société indoue, uniques détenteurs de ses traditions, les ont souvent modelées et remaniées dans le cours des âges. Mais il est

juste d'ajouter qu'ils en ont fidèlement conservé tous les élémens, et que, si leur doctrine sacrée s'est développée avec les siècles, son centre ne s'est jamais déplacé. Nous ne saurions donc, comme le font la plupart des savans européens, expliquer une figure comme celle de Krishna en disant : C'est un conte de nourrice plaqué sur un mythe solaire, avec une fantaisie philosophique brochée sur le tout. Ce n'est pas ainsi, croyons-nous, que se fonde une religion qui dure des milliers d'années, enfante une poésie merveilleuse, plusieurs grandes philosophies, résiste à l'attaque formidable du bouddhisme (1), aux invasions mongoles, mahométanes, à la conquête anglaise, et conserve jusque dans sa décadence profonde le sentiment de son immémoriale et haute origine. Non ; il y a toujours un grand homme à l'origine d'une grande institution. Considérant le rôle dominant du personnage de Krishna dans la tradition épique et religieuse, ses côtés humains d'une part et de l'autre son identification constante avec Dieu manifesté ou Vishnou, force nous est de croire qu'il fut le créateur du culte vishnouïte, qui donna au brahmanisme sa force et son prestige. Il est donc logique d'admettre qu'au milieu du chaos religieux et social que créait dans l'Inde primitive l'envahissement des cultes naturalistes et passionnels parut un réformateur lumineux, qui renouvela la pure doctrine aryenne par l'idée de la trinité et du verbe divin manifesté, qui mit le sceau à son œuvre par le sacrifice de sa vie, et donna ainsi à l'Inde son âme religieuse, son moule national et son organisation définitive.

L'importance de Krishna nous paraîtra plus grande encore et d'un caractère vraiment universel, si nous remarquons que sa doctrine renferme deux idées mères, deux principes organisateurs des religions et de la philosophie ésotérique. J'entends la doctrine organique de l'immortalité de l'âme ou des existences progressives par la réincarnation, et celle correspondante de la trinité ou du verbe divin révélé dans l'homme. Je n'ai fait qu'indiquer plus haut (2) la portée philosophique de cette conception centrale, qui, bien comprise, a sa répercussion animatrice dans tous les domaines de la science, de l'art et de la vie. Je dois me borner, pour conclure, à une remarque historique. L'idée que Dieu, la Vérité, la Beauté et la Bonté infinies se révèlent dans l'homme conscient avec un pouvoir rédempteur qui rejaillit jusqu'aux profondeurs du ciel par la force de l'amour et du sacrifice, cette idée féconde entre toutes apparaît pour la première fois en Krishna. Elle se personnifie au moment où, sortant de sa jeunesse aryenne, l'humanité va s'enfoncer de plus en plus dans le culte de la matière. Krishna lui révèle l'idée du

(1) Voyez notre étude sur *la Légende du Bouddha*, dans la *Revue* du 1er août 1885.

(2) Voir la note sur Dévaki à propos de la vision de Krishna.

verbe divin; elle ne l'oubliera plus. Elle aura d'autant plus soif de rédempteurs et de fils de Dieu, qu'elle sentira plus profondément sa déchéance. Après Krishna, il y a comme une puissante irradiation du verbe solaire à travers les temples d'Asie, d'Afrique et d'Europe. En Perse, c'est Mithras, le réconciliateur du lumineux Ormuzd et du sombre Ahrimane; en Égypte, c'est Horus, le fils d'Osiris et d'Isis; en Grèce, c'est Apollon, le dieu du soleil et de la lyre, c'est Dionysos, le ressusciteur des âmes. Partout le dieu solaire est un dieu médiateur, et la lumière est aussi la parole de vie. N'est-ce pas d'elle aussi que jaillit l'idée messianique? Quoi qu'il en soit, c'est par Krishna que cette idée entra dans le monde antique; c'est par Jésus qu'elle rayonnera sur toute la terre.

Nous n'entreprendrons pas de montrer, même sommairement, comment la doctrine du ternaire divin se relie à celle de l'âme et de son évolution, comment et pourquoi elles se supposent et se complètent réciproquement. Disons seulement que leur point de contact forme le centre vital, le foyer lumineux de la doctrine ésotérique. A ne considérer les grandes religions de l'Inde, de l'Égypte, de la Grèce et de la Judée que par le dehors, on ne voit que discorde, superstition, chaos. Mais sondez les symboles, interrogez les mystères, cherchez la doctrine mère des fondateurs et des prophètes,— et l'harmonie se fera dans la lumière. Par des routes très diverses et souvent tortueuses, on aboutira au même point, en sorte que pénétrer dans l'arcane de l'une de ces religions, c'est aussi pénétrer dans ceux des autres. Alors un phénomène étrange se produit. Peu à peu, mais dans une sphère grandissante, on voit reluire la doctrine des initiés au centre des religions, comme un soleil débrouillant sa nébuleuse. Chaque religion apparaît comme une planète différente. Avec chacune d'elles, nous changeons d'atmosphère et d'orientation céleste, mais c'est toujours le même soleil qui nous éclaire. L'Inde, la grande songeuse, nous plonge avec elle dans le rêve de l'éternité. L'Égypte grandiose, austère comme la mort, nous invite au voyage d'outre-tombe. La Grèce enchanteuse nous entraîne aux fêtes magiques de la vie et donne à ses mystères la séduction de ses formes tour à tour charmantes ou terribles, de son âme toujours passionnée. Pythagore enfin formule scientifiquement la doctrine ésotérique, lui donne l'expression la plus complète peut-être et la plus solide qu'elle eût jamais; Platon et les Alexandrins ne furent que ses vulgarisateurs. Nous venons de remonter jusqu'à sa source dans les jongles du Gange et les solitudes de l'Himalaya.

ÉDOUARD SCHURÉ.

L'INSTRUCTION SECONDAIRE

A

LA CAMPAGNE

Les impressions reçues pendant l'enfance, toujours les plus vivaces, ont une telle influence sur la direction de l'homme au début de la carrière que rien ne commande davantage l'attention. Les sujets dont il est préférable d'entretenir la jeunesse et la manière de les enseigner s'imposent aux plus graves méditations, car ce qui est en jeu, c'est l'élévation ou l'abaissement de l'élite de la société. Quinze ans et plus ont passé depuis le jour où, dénonçant les fautes des systèmes d'enseignement, nous voulûmes démontrer les avantages des méthodes naturelles (1). L'esprit de nombreux lecteurs sembla touché; mais, bientôt vint l'oubli. Pour qu'une vérité se répande, il ne suffit pas de l'exprimer; pour que d'un grand intérêt public la notion se propage, il ne suffit pas de le signaler, même de prouver cet intérêt. On sait avec quelle froideur furent accueillies dans le siècle dernier, comme dans le siècle actuel, les préceptes des philosophes réclamant l'instruction que prescrit la loi de nature. Des moyens d'action sont nécessaires pour le triomphe des meilleures causes, et ces moyens ne sont guère le partage des hommes dont la vie s'écoule dans l'étude, dans l'effort pour réaliser quelque progrès, dans le rêve d'améliorer l'état social et de concourir à la grandeur

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 octobre 1871, l'*Instruction générale en France, l'Observation et l'Expérience*, et l'édition de Toulouse, 1872.

de la patrie. L'indifférence pour les choses les plus sérieuses qui règne dans notre pays d'une manière si générale, la soumission aux règles établies qui dispense de préoccupations plus ou moins lourdes, l'antipathie que suscite l'idée de certains changemens capables d'affecter des intérêts mesquins ou des goûts particuliers, les colères que soulèvent les transformations les mieux justifiées et les plus fécondes étouffent promptement toute velléité d'écouter la voix de la raison. C'était en 1871, la France venait de traverser des jours qui compteront parmi les plus malheureux de son histoire. La nation paraissait découvrir qu'à l'étranger le savoir était plus répandu que dans notre société; on ne craignait même pas d'attribuer nos défaites sur les champs de bataille à la solidité de l'instruction classique de nos ennemis, c'était excessif; néanmoins, l'heure ne se montrait-elle pas propice pour captiver les amis du progrès? Sous l'inspiration d'un sentiment d'amertume et mû par l'espoir d'un noble réveil, nous faisions un appel pour qu'on accoutumât la jeunesse à puiser dans l'observation les règles de toute conduite : observation et expérience! Paroles emportées par le vent; idées naguère inconnues quand il fallait arrêter les programmes de l'enseignement; plus encore, termes presque incompris. Le fait est rappelé sans la moindre intention de reproche. Les conditions où se distribue l'enseignement de la jeunesse dans des édifices perdus au milieu des habitations des grandes villes rendent bien difficile, peut-être impossible, tout changement notable dans la tenue des classes. Aussi est-ce à changer ces conditions que tend notre pensée.

Il s'agirait de transporter hors des villes collèges et lycées, de les installer à la campagne, dans des sites choisis. Autant il est indispensable que les écoles supérieures se trouvent au plus grand foyer de lumière, là où l'activité intellectuelle se déploie sous toutes les formes, autant il serait essentiel que les établissemens d'instruction secondaire fussent placés dans les lieux les plus paisibles. Par les hasards de la vie, ne pouvant avoir d'autre préoccupation que celle du bien général, faisant, pour quelques jours, trêve à d'autres pensées, nous venons plaider une cause immense par les conséquences. Si, après notre défense, la cause n'est pas gagnée devant l'opinion publique, elle n'en restera pas moins bonne; seul, le talent aura manqué pour la faire réussir.

I.

A contempler la société, on éprouve un chagrin : l'indifférence règne en grande maîtresse. Dans le monde qu'on dit le plus éclairé, voit-on les pères de famille s'inquiéter des matières de l'enseignement, rechercher si telle catégorie d'études doit rendre plus de ser-

vices qu'une autre? C'est au moins assez rare. Chacun, pleinement satisfait de l'instruction qu'il a reçue, se croit un homme accompli, en possession de tout ce qu'il importe de savoir. C'est comme par aventure que se manifeste le regret d'être privé de certaines connaissances, — peut-être d'ignorer l'anglais ou l'allemand; cela ne va guère plus loin. Avec quel dédain des gens qui se trouvent suffisamment instruits ne parlent-ils pas d'études, de travaux, de recherches dont ils ne comprennent nullement la portée! Ce n'est pas eux qui voudraient en apprendre la moindre chose. On connaît le rire saccadé qui accompagne d'ordinaire de semblables déclarations. Serait-il donc inutile de préparer la jeunesse à concevoir l'idée de la valeur que présentent les différens travaux dans les sociétés civilisées? Dans le monde où l'on n'a pas besoin de se préoccuper d'une carrière pour les jeunes gens, les pères de famille désirent naturellement que leurs fils reçoivent, sans trop de fatigue, une instruction distinguée. Quelle sera cette instruction? Inutile d'y penser; c'est l'affaire de l'état. Ailleurs, on entrevoit, pour la sortie du collège, l'admission dans une grande école du gouvernement, l'entrée dans l'administration, l'accès dans les affaires; ce qu'il faut, c'est le savoir nécessaire pour obtenir le baccalauréat. Dans les familles, qui donc prendra souci du programme scolaire? Un jeune homme doit être bachelier : qu'on le prépare à devenir bachelier. On n'en demande pas davantage. Les philosophes mûris par l'étude, amoureux de tous les progrès, et ainsi plus que d'autres aptes à comprendre l'intérêt, la valeur, l'importance plus ou moins considérable des différens sujets qui peuvent entrer dans l'instruction secondaire, sont en nombre restreint; on ne juge pas nécessaire de compter avec leur sentiment.

Longtemps il semblait tout simple de donner pareille instruction aux hommes qui seraient appelés aux occupations les plus diverses. Aujourd'hui, on en vient à une meilleure appréciation des exigences de chaque situation. Dans certains milieux où les jeunes gens se destinent au commerce, aux affaires, à l'industrie, on répète volontiers : A quoi donc pourra servir à mon fils d'apprendre le grec et le latin? Dans ce sens, avec lenteur, l'opinion publique s'est accentuée. Le premier, un chef d'institution, Prosper Goubaud, se montra frappé d'une réflexion sans cesse renouvelée : il essaya de fonder une école professionnelle. Adopté par la ville de Paris, cet établissement est devenu le collège Chaptal; c'était sans doute insuffisant pour répondre aux tendances contemporaines, et, depuis, à côté du vieil enseignement classique, s'est développé un enseignement secondaire spécial, dont le grec et le latin sont exclus. La nécessité d'être familiarisé avec les principales langues vivantes fait écarter l'étude des langues mortes pour les carrières où l'on ne saurait

en tirer profit; néanmoins, l'instruction ne devant jamais se borner à l'étude des langues, les conditions de l'enseignement scientifique dans tous les cas demeurent absolues.

On ne saurait, en ce moment, trouver bien utile un historique des phases qui se sont succédé dans l'enseignement scientifique des collèges. Il suffira de rappeler quelques incidens. A l'École normale supérieure, les élèves de la section des sciences, après deux années d'études communes, se partageaient pour la dernière année en trois catégories. Les uns adoptaient les sciences mathématiques, les autres les sciences physico-chimiques, les autres les sciences naturelles. Ils étaient libres dans leur choix, l'agrégation pour les jeunes professeurs de lycée répondant à chacune des divisions. En l'année 1858, il y eut parmi les élèves de l'École normale un peu d'entraînement pour les sciences naturelles. Pareille tendance ne fut pas goûtée dans certaines sphères. Vite on décida que l'agrégation des sciences naturelles serait confondue avec l'agrégation des sciences physico-chimiques; — c'en était fait de l'enseignement de l'histoire naturelle dans les lycées. Pendant plus de vingt ans, tout sommeille, on se dispense de donner aux élèves les moindres notions sur les sujets qui touchent d'une façon tout intime l'existence de l'homme, la végétation et le monde animal, le plus simple aperçu des phénomènes de la vie. On put constater une infériorité manifeste des nouvelles générations sur celles qui les avaient précédées.

Dans un temps où les sciences ne cessent d'apporter à l'humanité de nouvelles grandeurs dans l'ordre intellectuel, de nouveaux bienfaits dans l'ordre matériel, il semblait qu'on cherchait à en désintéresser la nation. C'était trop extraordinaire pour qu'on n'en revînt pas un jour à des idées mieux en rapport avec tous les intérêts du pays. A l'école primaire, des membres du corps enseignant s'efforçaient d'introduire quelques élémens d'histoire naturelle. En 1872, le ministre de l'instruction publique, M. Jules Simon, adressait aux proviseurs une circulaire restée fameuse. Le ministre proclamait la nécessité de réformes successives. Il prescrivait dans nos lycées les exercices de gymnastique, l'étude des langues vivantes et de la géographie. Il formulait la volonté d'apprendre aux élèves à beaucoup voir, et déjà recommandait les promenades où l'on fait une herborisation, où l'on visite une usine, un monument historique, un champ de bataille. Dès l'année 1869, d'anciens élèves de l'École polytechnique s'étaient concertés en vue d'une amélioration dans l'enseignement secondaire. L'école Monge dut répondre à cette pensée (1). On allait prendre pour base de

(1) Cette école est dirigée par M. Godard.

l'instruction la langue française et sa littérature, commencer l'étude de la langue latine à une époque plus tardive qu'il n'est en usage dans l'Université, avoir d'une façon régulière des promenades dirigées par un professeur, afin de parcourir les musées, de visiter des manufactures, de reconnaître une carrière ou des points stratégiques. En 1873 s'installait à Paris l'École alsacienne. S'inspirant des vues d'un pédagogue célèbre, Comenius, qui mettait son ardeur à instruire les enfans par la vue des objets plutôt que par les longs discours (1), les fondateurs s'attachaient à favoriser les exercices du corps, à diminuer la longueur des classes par la suppression des devoirs de médiocre utilité; enfin, à charmer les élèves par des excursions à la campagne. De la part des chefs d'établissemens particuliers, cela ne pouvait être que de louables efforts.

On allait enfin comprendre dans les hautes régions l'énormité de certaines lacunes dans l'enseignement. La résolution est prise d'attribuer, dans l'instruction secondaire, une part notable à la science; l'histoire naturelle va reprendre une place. En 1880, les programmes universitaires sont renouvelés, et, en 1885, amendés à quelques égards. Les *leçons de choses :* air, plantes vulgaires, animaux communs, sont pour les plus jeunes écoliers. Sur ces *choses* se fera le silence pendant l'année suivante. Aux élèves de sixième, âgés de onze ans, sont réservés les élémens de zoologie, et à ceux de cinquième, la botanique. Chaque série d'études se trouve donc coupée ou interrompue. Or, la mémoire est fugitive chez les enfans, et même à tout âge s'effacent vite les connaissances qui ne sont pas profondément enracinées. Nous rappelons simplement de quelle manière est réglée, à l'heure présente, la marche de l'instruction scolaire, renonçant à élever des critiques faciles qui seraient justifiées, mais inutiles pour le but que nous désirons poursuivre. De grandes améliorations ne sont réalisables qu'en changeant les conditions de l'enseignement, et c'est à changer ces conditions qu'il importe de montrer les avantages. On ne saurait vraiment, dans l'état actuel, méconnaître les difficultés, même l'impossibilité d'une distribution parfaite des études dans les classes du collège. Les matières de l'enseignement sont nombreuses; par suite des nécessités sociales, elles resteront nombreuses, et les heures de travail ont des limites infranchissables. De là une obligation de recourir, pour diverses études, à d'autres procédés que les procédés qui sont en usage; il s'agit de confondre le plus souvent possible la leçon et la récréation.

(1) Comenius, né à Niwnitz en Moravie le 28 mars 1596, mort le 25 novembre 1671, fut le dernier évêque de la secte des Frères Moraves.

Toutes les fois que des questions analogues, que des intérêts semblables sont, en différens pays, l'objet d'une constante sollicitude et d'importantes résolutions, il est utile de voir comment on a pensé, comment on a exécuté chez les peuples étrangers. Par suite de certains courans, on ne pense pas toujours de même, on n'agit pas partout avec un égal bonheur, souvent il est des comparaisons qui peuvent devenir instructives. Tantôt elles rassurent contre la crainte d'une infériorité, tantôt elles montrent où il y a un progrès à réaliser. Allons-nous en Angleterre, à Eton, à Harrow, à Rugby : en trouvant les élèves installés dans les familles des professeurs, nous pourrons être séduits par les avantages d'une tutelle vigilante ; les programmes ne nous suggèrent l'idée d'aucun emprunt. En Allemagne, un mouvement particulier appelle l'attention. Depuis peu d'années, pour les gymnases, de nouveaux programmes ont été adoptés. Toute trace des vieux erremens n'a pas disparu, l'histoire religieuse conserve une place vraiment excessive, mais à beaucoup d'égards d'immenses améliorations ont été introduites. Après les classes préparatoires pour les enfans de six, de sept, de huit ans, les écoliers commencent l'histoire naturelle, qui ne sera plus abandonnée que sur la fin des cours. La marche ascendante des études des sciences naturelles est réglée d'une façon presque irréprochable. Dans cette Allemagne qu'on suppose toujours hantée par les rêveries philosophiques et fort entichée du système de Kant ou des opinions d'Hegel, la vieille philosophie a été bannie du programme de l'enseignement secondaire. En 1882, dans une circulaire adressée au directeur des établissemens d'instruction, le ministre, M. Gossler, avait déclaré que la philosophie pouvait disparaître à raison de l'impossibilité de l'enseigner sans trop d'obscurité et sans une fatigue intolérable pour les élèves (1).

Ce n'est pas assez de formuler avec plus ou moins de bonheur des programmes d'enseignement, l'application de ces programmes ne sera point également facile, féconde dans tous les milieux. Selon les circonstances, par une pente naturelle parfois irrésistible, des sujets d'étude s'imposeront davantage. Comment donc, en vérité, ne pas soumettre à un sérieux examen les conditions les plus favorables pour instruire la jeunesse? Dans les conflits, dans les luttes qui, depuis un demi-siècle, ont amené des variations dans le choix des matières de l'enseignement, on ne s'est pas préoccupé d'un fait pourtant bien digne de préoccupation. Les collèges, les lycées sont dans les villes : ils sont en nombre dans Paris. Qui songe à les

(1) *Ordnung der Entlassungsprüfungen an den höheren Schulen* : Berlin, 27 mai 1882.

en éloigner? Presque personne, croyons-nous. Si l'on y a pensé, c'est au point de vue de la bonne installation, de l'hygiène, de l'air propice à la santé. A merveille; mais ce n'est nullement avec l'idée d'en tirer profit pour les études. Or, c'est en raison des avantages pour les études que nous voudrions rendre aux enfans et aux adolescens l'instruction attrayante, souvent même récréative, et que nous venons tenter, pour servir les intérêts des générations qui se succèdent, de soulever un mouvement d'opinion.

Pour instruire, il y a une méthode naturelle; seuls, quelques philosophes l'ont compris. C'est la méthode qui consiste à s'identifier avec les goûts, avec les penchans, avec les aptitudes les plus ordinaires aux jours de l'enfance et de l'adolescence; celle qui conduit à diriger l'esprit sur les sujets de l'intérêt le plus immédiat pour les sociétés humaines, et en même temps les plus propres à élever le sens moral et le sens intellectuel. L'instinct de l'enfant est une indication. N'en pas tenir compte est aussi fou que de méconnaître les instincts de l'ordre purement matériel. Les parens s'indignent ou s'affligent de voir les enfans avides de fruits verts. Il a fallu que des gens éclairés vinssent déclarer que l'appétence des enfans pour les fruits acides ou astringens répond à un besoin qui assure le meilleur fonctionnement de l'appareil digestif. Ce qui est bon dans le jeune âge sera mauvais dans un âge plus avancé; il convient de ne pas l'ignorer. Garçons et fillettes se plaisent à pousser des cris; c'est fort ennuyeux pour les personnes qui détestent le bruit, cependant on aurait tort de vouloir réduire les enfans à un silence trop prolongé. En jetant des cris, ils obéissent à un instinct indispensable pour amener le développement du larynx, et par suite rendre la voix sonore. Il a fallu que de graves penseurs en fissent la démonstration.

Tout enfant, même le moins doué, apprend à parler et arrive de très bonne heure à comprendre et à exprimer tout ce qui se rapporte à des sujets tangibles. Bientôt, comme s'il découvrait les objets qui l'entourent, il y porte attention et s'informe et des noms et des usages. Il prend intérêt à la plante qui épanouit ses fleurs; il considère avec une sorte de passion l'animal dont la vie se manifeste par des actes saisissans, et tout de suite il demande comment on l'appelle. Qu'on mette donc à profit cette disposition, ainsi que plus d'une fois le réclamèrent des hommes d'étude, et l'enfant se trouvera, sans beaucoup d'efforts, en possession de notions utiles sous le rapport de la vie matérielle et de connaissances qui poussent l'âme vers les sentimens délicats, vers les hautes aspirations. On aura fait usage de la méthode naturelle.

II.

A l'heure présente, les mesures que nous réclamons pour l'enseignement secondaire sont au moins, à un certain degré, en exercice pour l'instruction primaire dans quelques localités. Comme exemple, nous en montrerons les bienfaits. Qu'on se laisse donc transporter dans le village fortuné où l'école est dirigée par un instituteur tout épris de sa noble mission. Pour arriver au succès, cet homme intelligent a partout glané le savoir dont il avait besoin. Sur les bancs de la classe, les enfans lisent, écrivent ou se livrent au calcul avec une bonne volonté feinte ou réelle ; — on leur a tant dit qu'à notre époque, il faut être savant ! Il y a un jour où l'entraînement doit être général, les cris de joie retentissent ; c'est qu'une ou deux fois par mois, on va chercher des plantes, recueillir des insectes. A peine la porte franchie, la bande s'éparpille dans un rayon déterminé, et chaque élève est en quête d'une verveine, d'une scabieuse dont il mettra une belle tige fleurie dans sa boîte à herborisation, d'un coléoptère qu'il emprisonnera dans un flacon.

Aux alentours du village, de tous côtés, se fait entendre le chant des oiseaux, mésanges, fauvettes, rouges-gorges, qui nichent dans les herbes, les buissons, les branches d'arbres, et l'on est prêt de s'étonner. La destruction de ces gentilles créatures a été poussée comme à l'envi sur presque tous les points de la France ; mais ici nos écoliers respectent les nids. Pendant ses entretiens, le maître a montré les pinsons, les roitelets, les bergeronnettes, saisissant de leur bec les insectes cachés sous les feuilles, et les petits villageois ont compris que les oiseaux gardent les champs contre la dévastation des bêtes nuisibles.

Le maître a fait assister ses élèves à la construction d'un nid ; maintenant ils suivent du regard la mère qui couve ses œufs, et, à certaines heures, le père qui la remplace ; puis les jeunes nouvellement éclos ouvrant un large bec, tandis que les parens s'emploient sans relâche à fournir la pâture à la famille. Souvent, au récit des peines infinies, de la sollicitude constante, de l'affection inaltérable des petits oiseaux pour leurs enfans, la parole peut-être un peu attendrie du narrateur aura mis pour toujours au cœur de ses élèves un sentiment de compassion pour tous les êtres qui excitent l'intérêt, la sympathie et qui réclament protection. Par suite de l'ignorance extrême, au milieu des champs, les bêtes les plus utiles sont devenues très rares. Dans le canton privilégié où l'enseignement est donné de façon à devenir tout à fait profitable à la population, on aperçoit assez fréquemment des musaraignes, les plus

mignons de tous les mammifères. C'est que nos écoliers ont appris à ne pas confondre ces animaux insectivores avec les souris et les mulots, rongeurs terribles aux moissons. Fréquemment aussi on voit courir à travers les sentiers le gros insecte bien cuirassé aux élytres d'un vert éclatant, aux antennes effilées, aux pattes longues et grêles, le carabe doré. Il est le type d'une nombreuse famille dont tous les représentans ne vivent que de proie. Un monde vaguant par les chemins et les champs cultivés à la chasse des bêtes nuisibles à la végétation. L'instituteur a dit : « Enfans, respectez l'insecte qui protège les récoltes avec une ardeur féroce. » Et sa parole a été entendue.

Dans la plupart de nos départemens, qui n'a vu clouées sur la porte de la grange, ou même au fronton de la maisonnette du paysan, chouettes et chauves-souris? Le pauvre idiot qui s'est livré à pareille exécution est fier de son acte stupide ; dans son ignorance, ces bêtes de la nuit lui semblent déplaisantes. Cette brute qu'on n'a pas pris soin d'éclairer est plus à plaindre qu'à blâmer. Rien de pareil n'existe au village où l'on a été conduit. Chacun sait que les hiboux, les effraies et les chauves-souris sont des animaux qu'il faut épargner et même dont il importe de faciliter la multiplication en leur ménageant des refuges. Lorsque les cris rauques des hiboux et des effraies rompent le silence de la nuit, personne n'est loin de s'en réjouir. Comme les chauves-souris, le hibou et l'effraie s'établissent près des habitations. Les chauves-souris ne vivent que d'insectes, et les oiseaux de proie nocturnes, pourchassant surtout les petits mammifères, ne causent à l'homme et à ses biens aucun préjudice. Ils sont les plus précieux auxiliaires des agriculteurs. Ils constituent la garde qui seule peut arrêter l'effrayante propagation des animaux malfaisans. Il y a peu d'années, en certains endroits des départemens de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de l'Eure, de la Somme, ainsi que dans la Beauce, on se désolait à cause de l'invasion des mulots, des campagnols, c'étaient des appels désespérés aux moyens d'exterminer les horribles rongeurs ; on évaluait à des millions le chiffre des pertes subies. C'était à qui viendrait proposer un genre de piège parfois bien inoffensif, ou des appâts empoisonnés, sans souci d'accidens graves. « Ramenez aux champs vos défenseurs naturels, les hiboux et les chouettes, disait un philosophe, et alors vous n'aurez plus à gémir sur les désastres qui, aujourd'hui, vous affligent. » Mais on voulait un remède immédiat, et l'on ne songeait pas à un avenir qui pourtant ne tarderait guère à être le présent.

Pour un instant, revenons à notre village de prédilection. Pendant les excursions, les élèves recueillent des échantillons géologiques, des plantes et des animaux; ainsi à l'école a été formée une collec-

tion où chaque espèce est désignée par le nom vulgaire, avec la mention des services ou des dommages qu'on doit en attendre. Est-il besoin d'insister sur le bienfait d'une pareille éducation dans nos campagnes ? Vous rencontrez de braves paysans familiarisés avec ce qui les entoure, sachant distinguer entre les êtres redoutables et les créatures utiles. Ils ont appris à servir un grand intérêt, l'intérêt de l'agriculture. En même temps, la connaissance exacte de certains faits les a éloignés des idées fausses, des conceptions absurdes, des superstitions insensées qui sont l'apanage inévitable de l'ignorance des phénomènes les plus ordinaires de la nature. Ce résultat est assez beau pour qu'on en demeure frappé (1).

En passant, nous avons voulu signaler les avantages d'une éducation bien comprise pour les populations agricoles, sans intention de nous y arrêter. L'école primaire sera toujours au village et dans chaque quartier de la grande ville. C'est aux conditions d'instruire la jeunesse destinée à devenir l'élite de la société qu'en ce moment il importe de s'attacher sur la scène même où les conditions peuvent être réalisées ; il ne déplaira pas, sans doute, de suivre les écoliers pendant les études qui ne manquent guère de les captiver.

En un lieu propice, dans un site agréable, où le silence n'est troublé que par les bruits des désordres de l'atmosphère, s'élève notre lycée. Tout a été aménagé en vue d'un dessein parfaitement défini : faire large part aux sciences, comme en Allemagne, surtout à l'histoire naturelle, en laissant aux études, dans la mesure possible, le caractère de récréations. Ainsi, dans les classes, le temps consacré aux lettres se trouvera moins disputé.

Souvent on a répété que les études classiques ont pour objet principal d'ouvrir l'esprit et de le préparer pour les occupations que détermine le choix d'une carrière. Personne peut-être ne voudrait affirmer que la bonne voie a toujours été suivie pour obtenir un aussi modeste résultat. C'est après avoir arrêté le meilleur emploi possible de chaque heure, de chaque jour, de chaque année, qu'on sera fondé à concevoir des espérances pour l'avenir. Il faut donc ne jamais abandonner la préoccupation de mettre dans l'esprit de la jeunesse des notions si claires et si précises que l'empreinte

(1) Le petit tableau qui vient d'être tracé ne répond pas à un idéal, mais à une réalité. Un maître d'école dont nous nous plaisons à inscrire le nom, M. Froville, instituteur à Épinay-sur-Orge (Seine-et-Oise), a fait aimer l'histoire naturelle dans son village. Ses élèves ont formé entre eux une Société protectrice des petits oiseaux et de tous les animaux utiles ou inoffensifs. Peu à peu ont disparu dans le pays les scènes de barbarie si fréquentes au milieu des campagnes. L'instituteur d'Épinay-sur-Orge a distribué des collections à différentes écoles. Il a maintenant des imitateurs.

en reste presque ineffaçable. Ainsi devra-t-on s'attacher à des sujets qui sans cesse appellent la comparaison, comme puissant moyen de donner à la pensée une rigueur, une justesse dont l'effet est prodigieux dans tous les actes de la vie. Tout ce qui est acquis par l'observation directe et par l'expérience vit en la mémoire d'une autre manière que ce qui est fourni par de simples récits ou par des images fugitives. Tout arrive par l'intermédiaire des sens, et chez l'individu tous les sens ne rendent pas un office d'égale valeur. Dans l'instruction, on est loin encore aujourd'hui de tirer grand profit du sens de la vue, le sens qui permet d'acquérir le plus de notions positives; le sens qui transmet les impressions dont on garde plus particulièrement le souvenir. Il est ordinaire d'entendre des personnes fort indifférentes à tous les genres d'instruction s'écrier : « Je me rappelle bien cette rivière, ce monument, cet arbre; je les voyais dans mon enfance, toujours je les vois; ou bien encore, c'est un événement qui s'est passé sous mes yeux, il y a trente, quarante ans; pour moi, c'est comme si c'était hier. » Une fois aura suffi, si l'esprit a été frappé avec énergie. Autrement, pour que l'impression soit durable, il faudra qu'une attention assidue se soit longtemps exercée. Ces personnes qui se flattent d'avoir conservé une vision nette d'objets qui attiraient leurs regards à une époque éloignée ajouteront : « J'ai connu ces choses autrefois, j'en ai souvent entendu parler; mais je les ai oubliées, je n'en ai gardé qu'un souvenir extrêmement vague. » De tels récits sont de chaque jour, et, chose merveilleuse, on n'en tire aucun enseignement. Dans l'instruction, qu'on appelle donc tout d'abord le service des yeux, sans négliger le service des oreilles.

Nulle connaissance sérieuse ne s'acquérant qu'à la peine, il convient de bien apprécier l'étendue moyenne d'application que les individus possèdent à un degré si variable. Mais il est certainement plus essentiel encore de s'inquiéter des circonstances où la notion des faits pourra pénétrer avec le moins d'effort. Chez les enfans, l'immobilité pendant les cours est en général fort pénible; il y a un besoin de mouvement qui empêche l'esprit de se fixer longtemps sur un sujet. N'arrive-t-il pas, même chez le jeune homme résolu à se livrer à un travail d'esprit et dominé par une forte volonté, que l'application soutenue amène encore la fatigue et jusqu'au trouble de la pensée? Ce n'est pas à contrarier le tempérament des élèves qu'il est permis d'espérer le plus grand succès dans les études. On ne saurait trop le répéter : dans les occasions où il est permis de débarrasser les enfans de toute contrainte, il faut les instruire en éveillant leur intérêt, en charmant leur esprit, en suscitant leur admiration. Que les leçons porteront alors de meilleurs fruits!

Au collège, pendant des classes réglées, il n'est guère possible de donner de sérieuses notions sur la nature vivante; les sujets à traiter sont nombreux, et dans une salle ils ne forcent point à l'observation. S'agit-il de plantes, le professeur a sans doute devant lui quelques fleurs coupées, quelques images propres à la démonstration. Assis près les uns des autres, les écoliers restent assez distraits; la leçon passe, et le résultat en est bien faible. Que ces mêmes auditeurs soient en excursion botanique, quel changement! Comme ils vont fureter à la recherche d'une plante qui a été signalée! Un des écoliers apporte une tige de bouton d'or; un autre une touffe de potentilles, un autre a découvert une campanule. Aux élèves des classes inférieures, dans le groupe qui se presse autour de lui, le maître dit le nom de la plante et montre de la fleur les particularités les plus saisissantes. Aux élèves plus avancés, le professeur explique les caractères des végétaux qui viennent d'être recueillis; on marque la forme, on énumère les usages et les propriétés. Les indications se transmettent, se répètent entre les enfans, et deux heures d'une pareille promenade laissent des traces profondes. De telles promenades, renouvelées pendant toute la durée des études, impriment dans l'esprit des jeunes gens un ensemble de connaissances presque ineffaçables. Ceux qui, entre l'âge de quinze et vingt ans, ont suivi les herborisations conduites par un de nos éminens professeurs, n'ont jamais tout à fait oublié ce qu'ils ont appris sur la végétation du pays, dans l'espace d'une saison. Pour entrer plus ou moins dans l'intimité de la vie des plantes ou des animaux, il convient de se familiariser d'abord avec le nom, l'aspect, les traits essentiels des sujets les plus vulgaires. Plus tard seulement, on s'occupera de la structure ou de l'organisation de ces êtres, de leurs affinités naturelles, de leur classification. A des étudians qui n'ont encore nulle conception des objets dont on veut les entretenir, traiter des caractères des familles, d'ordres, de classes, est une idée aussi malheureuse que de parler de grammaire et de syntaxe à des enfans, et même à de grandes personnes qui, voulant apprendre une langue, n'en possèdent encore ni les mots les plus ordinaires, ni les phrases les plus usuelles.

Pour mieux comprendre l'agrément des leçons de sciences, en particulier des leçons d'histoire naturelle que les enfans reçoivent au lycée de la campagne, on acceptera bien de se mêler un peu aux élèves. Au moins deux fois par semaine, au printemps, en été, en automne, s'effectueront les excursions. On est à la fin d'avril ou aux premiers jours de mai. C'est à l'heure matinale; mais déjà l'air est tiède, la classe conviée à la promenade scientifique est animée d'un beau zèle, et après une assez belle course, la bande en-

tière s'engage dans la forêt. Les rayons du soleil qui se brisent aux branches des arbres projettent sur les gazons de longues traînées lumineuses : des gouttes d'eau, perles irisées, tombent du feuillage, rosée de la nuit qui au matin se résout en vapeur, ou se condense pour se répandre en larmes sur le sol ; enfin, pour récréer l'âme, tous les attraits de la nature en ses jours de fête. Tout à coup, parmi nos écoliers, se manifeste une attention, une surprise, une joie, qui se trahit par de bruyantes exclamations. En ce moment, des écureuils courent à travers les allées, grimpent sur les troncs d'arbres, s'élancent de branche en branche avec une prestesse vertigineuse. Quelques-uns gagnent le nid où ils élèvent une jeune famille. Le maître ne laisse point échapper si belle occasion d'instruire son monde au sujet de l'écureuil, l'élégant mammifère qui donne aux forêts de l'Europe une singulière animation, le gracieux rongeur qui semble avoir emprunté aux singes l'agilité, les mouvemens, les attitudes. Puis on chemine et l'on s'arrête au chant du coucou qui demeure invisible, on marche et l'on s'arrête encore à la vue d'une famille de pinsons ou de rossignols envoyant des fusées de notes joyeuses. Enfin, on considère le papillon qui voltige, paraissant ne voir personne, et sachant toujours échapper à la main prête à le saisir. En avançant sous la feuillée, les parfums excitent les cerveaux. Alors quel plaisir en découvrant les muguets aux feuilles luisantes et aux petites fleurs d'un blanc d'ivoire, les violettes odorantes presque cachées entre les herbes, les fraisiers garnis de fleurs et montrant sur certaines tiges des fruits appétissans. On frôle les buissons de genêts aux fleurs jaunes, et tout près on aperçoit des églantines. Comme les jolies fleurs aux larges pétales roses et aux étamines d'or ravissent tous les yeux, et comme s'ouvrent les oreilles lorsque le maître apprend que ces fleurs sont des roses sauvages dont la culture fait les roses volumineuses et superbes qui embellissent les parcs, les jardins et même les habitations ! Avec les enfans des petites classes, on ne s'occupe que des plantes aux fleurs d'une grâce particulière ou d'un aspect saisissant. Aux élèves des classes moyennes est réservée l'histoire des végétaux, qui ne captivent point par d'égales séductions. On se met à contempler des chênes magnifiques, un hêtre gigantesque, dans la clairière de flexibles bouleaux à l'écorce blanche. Sommes-nous au printemps, les chênes sont en pleine floraison ; l'instant est propice pour examiner de l'arbre, au port incomparable, les fleurs en chatons d'apparence si modeste. On parlera de la croissance du chêne, des qualités et des usages de son bois, de la valeur de son écorce. Par une pente naturelle sera évoqué le souvenir des temps anciens où le chêne était l'objet de la vénération des peuples, où de naïves lé-

gendes s'attachaient à l'arbre dont l'existence datait de plusieurs siècles, dont l'ombrage avait été recherché de vingt générations d'hommes. Par la pensée revivront les poétiques hamadryades de la Grèce, les sombres druides des Gaules, pratiquant de mystérieuses cérémonies. Vers la fin de l'été, alors que les glands, à la forme gracieuse et singulière, jonchent la terre, une telle abondance dira que, si quelques-uns doivent germer, la plupart serviront à la pâture des bêtes sauvages, comme autrefois ils servaient à la nourriture de nos ancêtres. Devant le hêtre, le compagnon, et, par ses caractères, l'allié du chêne, nous verrons nos élèves admirer son tronc à l'écorce lisse et sa large cime. Ils apprendront les services que le bois rend pour nos foyers, pour l'industrie, pour les constructions navales, le profit que l'on tire des fruits, les faines donnant l'huile aux populations de l'Europe tempérée.

Une autre fois, l'excursion scientifique a pour objectif une belle mare, une sorte d'étang encadré de beaux arbres : c'est une des plus délicieuses parties de la forêt. On arrive, et dès qu'on aperçoit la nappe d'eau toute chatoyante par l'effet de l'ombre et de la lumière, une impression suave prend l'esprit, une jouissance monte au cœur. En cet endroit, presque tous les hôtes de la forêt sont rassemblés, les insectes sont plus nombreux que sous la futaie, les bourdonnemens répondent aux notes les plus variées. Nulle part, les oiseaux qui viennent se désaltérer ne se montrent plus en fête. Les cris et les chants se mêlent. C'est la vie sous tant de formes! Sur cette mare s'étalent les larges feuilles et se dressent les fleurs des blancs nénuphars, les lis d'eau, comme se plaisent à les nommer ceux qui, par analogie, appliquent le nom d'un objet bien connu à un objet qui tombe moins souvent sous l'observation. On rappellera que les nénuphars sont de la famille de ces plantes que vénéraient les anciens Égyptiens, le *lotus du Nil*, et que vénèrent aujourd'hui les peuples de l'extrême Orient, le nelumbo des rivières de l'Inde et de la Chine. Sur un point de l'étang, l'iris des marais aux fleurs jaunes s'offre aux regards comme un type tout particulier de la végétation. Les joncs fleuris aux lourds panicules d'un rose pâle (1), les massettes noirâtres qui dominent à côté des joncs fleuris et contrastent par la simplicité de leur allure, achèvent de fournir à la leçon de botanique.

A ce moment même ou un autre jour, si l'heure est venue de quitter la place, il faudra considérer les êtres animés. De la main ou avec le moindre filet, on s'empare de mollusques. Voilà les limnées

(1) *Butomus umbellatus.*

à la coquille mince et vitreuse, qui respirent par une sorte de poumon, à la manière des escargots terrestres; puis des paludines à la coquille épaisse, qui respirent par une branchie à la façon des mollusques marins. Un coup de filet procure de très gros insectes, des dytisques et des hydrophiles, les premiers de terribles carnassiers s'attaquant à d'autres insectes, ainsi qu'aux poissons et aux grenouilles, les seconds de paisibles herbivores broutant les conferves: ils ont des ailes, ces gros coléoptères, et, de temps à autre, ils en profitent pour changer de résidence. Ils séjournent néanmoins dans l'eau, et alors, pour les besoins de la respiration, ils recourent à des manœuvres singulières, à des stratagèmes étranges que les élèves suivent avec curiosité, constatent avec joie. Comment ne pas remarquer les libellules traversant l'espace d'un vol rapide à la poursuite d'une mouche ou d'un papillon? Les jolies demoiselles aux allures si élégantes appartiennent à la catégorie des bêtes féroces. Aériennes sous la forme parfaite, ces créatures sont aquatiques pendant le premier âge; et qu'il est intéressant de comparer aux insectes adultes, si agiles, les larves massives rampant sur la vase! Rien n'aura manqué pour une instructive et charmante leçon de zoologie.

Imagine-t-on combien de connaissances du plus haut intérêt et de la plus grande portée puisera la jeunesse dans de simples excursions à travers champs? A peine a-t-on franchi la porte de la maison que se pressent les sujets d'observation. Sur les bords du chemin pousse l'herbe commune, et vraiment il n'y aurait point à regretter que nos élèves prissent une idée de cette plante de la famille des graminées, qui semble croître pour les humbles de ce monde. Une vieille femme coupe de cette herbe et en emporte sa charge pour nourrir les animaux qu'elle garde en sa pauvre demeure. De l'autre côté du sentier, une chèvre broute cette herbe coriace; l'histoire de la chèvre n'est pas indifférente. Les écoliers écouteront le maître racontant la vie du petit ruminant, venu des montagnes de l'Asie et vaguant encore à l'état d'indépendance sur les flancs de l'Altaï. En général, ils prêteront une oreille attentive en apprenant ce que les chèvres, dans les âpres contrées, offrent de ressources aux hommes réduits à la plus misérable condition. De quelques broussailles se contente l'animal qui produit des chevreaux, donne du lait, fournit une toison. Et quelle toison! Dans certaines vallées de l'Asie-Mineure et sur les pentes de l'Himalaya, c'est l'incomparable matière textile dont on fabrique les cachemires, ces merveilleux tissus de l'Inde, de la Perse, de l'Anatolie. Les plantes les plus agrestes s'offrent aux regards. Sur le bord du chemin, des chardons et des molènes étalent leurs fleurs, qui attirent les bêtes

avides de miel. Au milieu du bourdonnement des insectes, on parlera du caractère et du rôle de ces types de la végétation. Parmi les débris d'une masure abandonnée, on remarquera les magnifiques grappes de fleurs empourprées qu'on nomme les gueules-de-loup (1), et tout à côté les gypsophiles aux délicates fleurs blanches, aux tiges fines et raides. Qui ne connaît les gypsophiles cultivés des jardins, dont on fait aux bouquets une tunique si simple et si vaporeuse qu'elle rehausse l'éclat des roses et des œillets (2)? En considérant les plantes qui sont la parure des vieilles murailles, ce sera peut-être l'heure d'expliquer comment chaque végétal réclame pour son existence et pour son développement un terrain spécial : à l'un le plâtre, les élémens calcaires, à l'autre l'argile, les matériaux siliceux. Là s'étendent les champs de trèfle et de luzerne tout fleuris que hantent les papillons bleus ; c'est frais, c'est gai, c'est joli. Ce sont des plantes légumineuses qui font d'excellent fourrage ; les bêtes à l'étable qui le consomment en hiver s'en délectent. Sur les corolles des trèfles, les abeilles sont en multitude ; elles pompent le miel avec une ardeur plaisante à observer. Les laborieux insectes obéissent à un instinct qui est la prévoyance. Il y a dans la nature des jours de fête qui ne se renouvellent pas en la même saison. Aujourd'hui, pour certains êtres, c'est la fortune : demain, c'est la misère. Pour les abeilles, en ce moment sur ces fleurs si fraîches, la récolte est facile ; bientôt les fleurs seront fanées ; il n'y a donc pas en ces beaux jours un instant à perdre. Justement, voilà qu'au détour de la route se dresse une maisonnette, de jeunes enfans se promènent aux alentours de la route, mordant à belles dents dans une tartine de miel. Dans le jardin, de quelques mètres de superficie, il y a deux ou trois ruches ; les abeilles qu'on a vues butinant sur les trèfles et les luzernes apportent les provisions. A ce spectacle s'ouvrent les yeux des écoliers ; à la description des instrumens si parfaits dont disposent les abeilles pour exécuter leurs admirables travaux, les oreilles sont tendues ; à la narration simple et précise de la vie des insectes qui comptent parmi les plus extraordinaires ; à l'exposé des avantages que procure à de pauvres paysans la possession de quelques ruches, l'esprit est émerveillé. Resteront le sentiment d'un grand fait de la nature et la pensée d'une question économique, petite dans le détail, considérable par sa faculté d'expansion. Il n'en faut pas douter, une telle leçon laissera un sentiment durable dans la plupart des jeunes têtes.

(1) *Antirrhinum majus* (famille des Labiées).

(2) Le gypsophile des murailles est de la même famille que la saponaire et les œillets (*cariophyllées*).

Cet après-midi, le temps n'est pas propice aux longues promenades : il a plu, les chemins sont mauvais, le ciel est menaçant, on n'ira pas loin; mais les champs de céréales, le blé, le seigle, l'avoine, sont à notre porte. Plus d'une fois, on a redit l'ignorance de l'habitant de la ville au sujet des végétaux qui fournissent en Europe la base de l'alimentation. Le jour où l'instruction secondaire se donnera dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus personne qui ne connaisse l'histoire, les caractères, le développement de la précieuse graminée dont les graines se convertissent en farine pour la fabrication du pain. L'automne venu, les travaux des champs sont en pleine activité ; le spectacle de cette vie laborieuse, tant de fois célébrée, où hommes et femmes de tous les âges ont un rôle, est un exemple à présenter à des adolescens qui approchent des jours où ils prendront une place dans les rangs de la société. Que de notions utiles saura mettre dans l'esprit de ses élèves le professeur un peu familiarisé avec les choses de l'agriculture! Instruits à pareille école, les hommes influens se montreront habiles à conserver une juste opinion touchant les plus graves intérêts économiques du pays. Ayant à prendre parti entre des intérêts contraires, ils décideront d'après leurs vues personnelles. Dans les débats qui s'élèvent d'un côté pour la défense du progrès et du bien-être des masses, et, d'autre part, pour la protection de l'agriculture et de l'industrie, on verrait des législateurs assez avisés des situations pour se reconnaître au milieu de l'explosion des appels les plus contradictoires. A notre époque s'effectue avec lenteur la transition dans les procédés agricoles; les vieux erremens d'une pratique toute naïve et les méthodes nées de la science moderne sont en présence. Le progrès, qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, s'impose aux sociétés humaines. Il faut donc le favoriser; l'intérêt du pays tout entier le commande. Éclairer les populations rurales et mettre aux mains des cultivateurs pauvres les meilleurs engins est une lourde tâche sans doute, elle est de celles qui peuvent s'accomplir. Au milieu de ces champs où s'exerce la première des industries, que d'enseignemens pourraient recevoir les élèves de nos lycées! Les semailles commencent sur un terrain : un homme, beau comme le semeur antique, sème le grain à la volée; sur un domaine voisin, le grain est semé en lignes, à l'aide d'un instrument qu'une ingénieuse invention a mis au service des agriculteurs. Les collégiens demeureraient frappés en apprenant que si, par toute la France, on employait le semis régulier, on éviterait une perte de 8 millions d'hectolitres de blé, représentant une valeur d'environ 180 millions de francs. Au mois de juin, à la vue des moissons, chacun demande quelle sera l'importance de la récolte : les blés, les avoines seront

bientôt fauchés. Il y a des champs où le blé va donner 12 à 14 hectolitres à l'hectare ; l'avoine, 20 à 28 ; sur d'autres, le blé fournira 30 à 35 hectolitres à l'hectare ; l'avoine, 40 à 50, ou davantage encore. Ne serait-il pas bon que le jeune homme, dût-il par la suite être bien éloigné de la vie rurale, garde l'impression d'une pareille différence? Qui ne sait, en effet, combien il restera toujours instructif de comparer au champ entretenu selon la vieille routine le champ productif, parce que le terrain a reçu les substances chimiques convenables, parce que le choix des semences n'a pas été décidé au hasard, parce que tous les procédés scientifiques ont été mis en usage?

En plein air, combien de leçons de chimie et de physique peuvent être rendues attrayantes! Où mieux qu'à la campagne observerait-on l'eau dans ses aspects variables et dans ses différens états? En quelque endroit, sous la futaie, on voit sourdre l'eau claire, transparente comme le pur cristal, tandis qu'à la rivière ou sur l'étang elle se montre verte comme si elle empruntait sa couleur aux feuillages d'alentour. Après une crue, mêlée à du limon, elle aura pris la teinte triste qui dénonce une souillure. Pendant la grande chaleur, en présence d'une mare, on va reconnaître l'eau qui se convertit en vapeur, la vapeur qui, de la surface terrestre, s'élevant dans l'espace pour former les nuages, doit retomber en pluie, la vapeur qui, à certaines heures, par suite d'une inégalité de température des couches de l'atmosphère, séjourne dans la vallée, s'emparant de l'air qu'on respire : alors, elle est le brouillard. Au soir, par la nuit claire, on voudra examiner la vapeur chaude se dégageant du sol, qui, bientôt refroidie, se condense et devient la rosée, si précieuse dans les temps de sécheresse pour conserver un peu de fraîcheur à la végétation. En hiver, ne manque pas l'occasion d'un entretien sur l'eau passée à l'état solide, la glace, la neige, la grêle. A médiocre distance du lycée, il existe un marécage où se décomposent les matières organiques. Dans l'obscurité d'une nuit profonde, sur la nappe liquide, voltigent de petites flammes, et les écoliers ont entendu les gens des villages voisins parler avec une sorte d'effroi des feux follets. Ils sont fort intrigués ; ils seront ravis si, entraînés sur les lieux, ils aperçoivent les feux follets, tout en apprenant la formation du gaz des marais aussi bien que ses propriétés. En promenade, on s'arrête devant une bâtisse en construction : une fosse a été creusée pour la préparation du mortier. Où trouver instant plus favorable pour instruire les élèves au sujet de la chaux, pour signaler les caractères de la substance, sa diffusion dans le sol, son emploi, son traitement? Le jour où il s'agit de traiter de la pesanteur, les incidens se multiplient pour fournir des exemples. Des feuilles et des fruits tombent à terre avec une vitesse fort inégale : ainsi se démontre la résistance de l'air.

Sur l'eau, la poire disparaît dans la profondeur, tandis que la pomme surnage ; alors se manifeste à tous les yeux la différence de poids spécifique entre deux corps. Où mieux encore qu'au grand air, lorsque chacun apprécie le bienfait des ombrages, pourrons-nous exposer les lois de la chaleur? Les paroles seront d'autant moins emportées par le vent que plus fortes seront les sensations personnelles. Le moment est venu pour faire connaître la dilatation d'un métal ou d'un liquide sous l'influence du calorique, pour faire admirer l'invention du thermomètre, le principe et la construction du précieux instrument qui nous donne, avec une parfaite exactitude, le degré de la température. Pour l'étude de l'électricité atmosphérique, il est des instans qui semblent indiqués. Dans la saison où se développe la végétation, sur la montagne comme sous le couvert des bois, l'air se révèle par une impression agréable ; il est électrisé, c'est l'ozone, l'air jugé particulièrement salubre. Un aperçu touchant l'électricité atmosphérique sera d'un grand effet à l'heure où le soleil s'obscurcit, où de sombres nuages couvrent le ciel, où une fraîche brise traverse l'atmosphère brûlante et annonce l'orage. L'exposition du maître reçoit une puissante approbation lorsque l'éclair sillonne la nue et que le coup de foudre souligne ses paroles, en donnant une mesure de l'énorme différence dans la vitesse de propagation entre les ondes sonores et les ondes lumineuses.

En courant la campagne, on rencontre des exemples propres à fixer l'esprit sur des phénomènes géologiques. Une tranchée montre une superposition de terrains qui frappent par la dissemblance des caractères, et ainsi apparaît sous un aspect saisissant la formation de l'écorce terrestre depuis des temps antérieurs jusqu'à l'époque actuelle. Une carrière a été ouverte pour l'exploitation de la pierre ou d'un minerai : c'est un sujet d'informations spéciales. Pendant les excursions, tout élève se renseigne de la façon la plus simple sur la topographie d'une région et prend une idée parfaite des mouvemens du sol. Muni de la carte de la contrée qu'il est appelé à parcourir, il s'accoutume à reconnaître les positions sur un tracé et, sans en prendre souci, il se prépare, selon la plus excellente méthode, à l'intelligence de la géographie. Comme, en notre pays, il est peu d'endroits qui n'aient été ou le théâtre d'un combat ou le témoin d'un événement mémorable, n'est-ce pas à la place même qu'un singulier relief peut être donné à une leçon d'histoire?

Assez d'exemples viennent d'être cités, croyons-nous, pour mettre chacun en humeur de rêver longuement sur les prodigieux avantages d'une instruction qui serait donnée en partie sans infliger aux élèves la pénible obligation de demeurer assis sur les bancs de la classe.

III.

Le simple aperçu qui vient d'être présenté dit assez combien de connaissances solides doivent acquérir la plupart des écoliers par une instruction donnée à travers bois, à travers champs, le long d'une rivière. Dès le commencement des études, les collégiens se sont familiarisés avec les principales formes de la végétation et du monde animal ; ils les distinguent par l'aspect, par les couleurs, ils les désignent par les noms vulgaires. Guidés par un maître habile, ils saisissent bientôt des ressemblances et des différences entre les êtres qui les ont occupés ; ainsi arrive la conception nette des objets, de leurs qualités, de leur utilité. On ne s'étonnerait pas que le professeur de grammaire lui-même sût tirer avantage dans sa classe d'une telle préparation. Le moment vient d'apprendre les noms scientifiques des espèces, des genres, des familles. Ces noms, les mêmes en usage dans tous les pays du monde où l'on rencontre un adepte de la science, sont en langue latine. Le langage scientifique est donc bien propre à fixer, dans la mémoire des enfans, une foule de mots latins, et à prêter son concours dans l'étude classique de l'idiome qu'on parlait et qu'on écrivait dans la Rome antique. D'autre part, dans l'histoire naturelle, la nomenclature ayant été faite en grande partie de mots grecs, à la connaître chacun sentira le bienfait pour l'étude de la langue de Platon et d'Aristote. En parvenant aux classes supérieures, les jeunes gens qui n'ont jamais pu perdre les notions acquises dans les années précédentes, parce que les mêmes sujets sont toujours demeurés à portée de leur observation, se trouvent heureusement préparés pour s'instruire des traits les plus essentiels de l'organisation des êtres et des grands phénomènes de la vie. C'est par une ascension régulière qu'on s'élève aux vues philosophiques nées de l'observation et de l'expérience, et s'appuyant sur des faits dont la réalité est indiscutable. La dernière année d'étude est arrivée. Les jeunes gens ont de seize à dix-huit ans. Cette année appelle, selon l'expression scolaire, le couronnement des études ; tous les élèves faibles ont disparu : ils n'avaient rien à couronner. On est donc en présence d'une élite, et quelle influence doit exercer, sur une jeunesse intelligente, une année d'application sur des sujets d'ordre élevé, si l'enseignement est à la hauteur de sa mission ! Un homme éclairé ayant passé sa vie au milieu d'un peuple de sens pratique, venant à tomber tout à coup dans notre société, éprouverait peut-être une surprise. Ne se serait-il pas imaginé que la dernière année d'études classiques porte sur des matières où l'esprit va se former aux méthodes capa-

bles d'assurer la direction de la vie et l'accoutumer aux raisonnemens sur des choses où l'on parvient à dégager la vérité, à démontrer l'erreur, à peser la valeur des probabilités?

Suivant toute apparence, l'étranger s'étonnerait en songeant qu'on offre aux méditations de la jeunesse des collèges des idées de rêveur, des systèmes bizarres, propres à troubler les cerveaux les mieux équilibrés et à pervertir la raison. Il contredirait à la pensée d'inculquer le goût de la dispute, même de la chicane, sans souci de la vérité : mais avec le désir de dominer son interlocuteur ou un adversaire par une accumulation de sophismes. La philosophie qu'on enseigne dans les lycées est la survivance d'un autre âge, un reste des vieux erremens scolastiques. Aujourd'hui, comme autrefois, on se préoccupe d'idées qui ont surgi dans la tête d'un homme souvent en opposition avec celles qui ont pris naissance dans l'esprit d'un autre homme. Les sages, les vrais philosophes diront quelle force de très jeunes gens tirent de dissertations sur le système de Kant, sur la doctrine de Spinoza, plus encore sur des sujets qui échappent à toute détermination rigoureuse. Aussi est-il assez ordinaire d'entendre des élèves de philosophie se plaindre de la fatigue causée par de stériles efforts pour comprendre certaines questions bien étranges, et de les voir n'aspirant qu'à l'heure de la délivrance. Parfois, durant le cours de l'année, les professeurs changent : ce ne sont plus les mêmes opinions, ce ne sont plus les mêmes interprétations, et alors les pauvres jeunes gens se sentent perdus dans un océan de nuages.

Lorsque se révélèrent les penseurs du XVIIe siècle, ils excitèrent un engouement justifié : ils promettaient de conduire à la démonstration de toute vérité. Précédés par des naturalistes et des anatomistes du XVIe siècle dans l'idée d'un abandon des vieilles traditions et d'un recours constant à l'observation et à l'expérience, François Bacon prescrivait la recherche scientifique; Descartes, déclarant vouloir « toujours pencher du côté de la défiance plutôt que de la présomption, » en appelait au libre examen et à la raison. La voie semblait tracée pour donner un puissant essor aux plus hautes et aux plus nobles facultés humaines. De nos jours on s'aperçoit que les tendances, que les aspirations, que les intérêts sociaux du XVIIe et du XVIIIe siècle sont d'une autre époque. Au déclin du XIXe siècle, toutes les connaissances acquises, toutes les lumières accumulées, tous les progrès réalisés ont produit un état de la civilisation absolument différent des états antérieurs. Il importe donc, pour l'avenir du pays, de ne point engager en pure perte la jeunesse dans des débats d'un autre âge, mais à la préparer à bien figurer dans une société où tant de choses se perfectionnent et se transforment. Certes, tant

qu'il y aura des hommes instruits pour tenir en honneur toutes les manifestations de la pensée, il sera utile, nécessaire, indispensable, qu'on s'occupe en certains milieux des diverses opinions philosophiques et de l'influence des métaphysiciens d'autrefois ; seulement, ce n'est point au lycée qu'il est bon d'en traiter, mais dans quelques chaires du haut enseignement. L'amphithéâtre de la Sorbonne semble encore garder l'écho d'étonnantes dissertations sur des sujets en dehors des réalités de ce monde, où se sont donné carrière de vaillans esprits. On n'a point perdu le souvenir des heures où un maître plein d'art, transportant une nombreuse assemblée dans un pur idéal, la charmait par la finesse des aperçus, l'émerveillait par l'élévation des idées, l'enthousiasmait par d'éloquentes paroles. Il ne faudrait pas croire que la plupart des leçons infligées aux collégiens ravissent également l'auditoire. D'ailleurs, plus ou moins réussies, des dissertations sur des écrits capables de faire méconnaître à la jeunesse des vérités aujourd'hui pleinement démontrées ne peuvent avoir qu'une influence funeste. Invoquera-t-on la grande figure de Descartes ; celui-ci n'est pas un philosophe ordinaire : il est un savant. En dehors de la foi religieuse, il n'aspire qu'à la connaissance de la nature ; il ne voudrait raisonner qu'en s'appuyant de l'observation et de l'expérience ; il met en relief toute la valeur des comparaisons. Des pages du *Discours sur la méthode*, dictées par la plus haute raison, et entraînantes par l'allure superbe, pourront sans doute être toujours proposées en modèle. Dans les années où les élèves doivent se familiariser avec les chefs-d'œuvre de la littérature française, Descartes trouve sa place parmi les penseurs comme parmi les écrivains. N'allons pas plus loin, car on ne parvient guère à comprendre les réflexions du grand philosophe sans avoir la notion précise du misérable état de la science à son époque. De nos jours, Descartes formulerait d'autres réflexions sur les sujets qui l'occupèrent autrefois. On ne saurait mettre trop d'attention à éviter aux écoliers la lecture du chapitre consacré à la physiologie. En diverses rencontres, le philosophe, revenant sur les caractères de la certitude, laisse apparaître une indécision peu propre à satisfaire l'esprit, mais fort explicable par la difficulté d'une application sur des objets rigoureusement déterminés ; il déclare néanmoins prendre pour règle générale « que les choses que nous concevons fort clairement, fort distinctement, sont toutes vraies. » Longtemps des hommes éclairés prétendirent à la conception très nette du monde de l'Olympe, ou de certains êtres depuis réputés fabuleux, et pourtant plus tard cette conception ne fut plus qu'une chimère.

Au programme des études classiques, Malebranche a une place d'honneur avec son principal ouvrage, *la Recherche de la vérité*.

Penseur ou écrivain, Malebranche est, pour ses biographes ou ses commentateurs, une de nos gloires nationales. Ce n'est pas au collège qu'il est bon de vouloir le faire apprécier. La recherche de la vérité! mais Malebranche n'entendait nullement la recherche de la vérité comme il convient de l'entendre de nos jours. Le pieux oratorien ne s'inquiétait point de la vérité qu'on recherche et qu'on découvre en multipliant et en aiguisant les ressources de l'observation et de l'expérience. Le prêtre studieux, à la pensée ardente, aux angoisses sublimes, croyait, par l'effort de son raisonnement, obtenir une révélation de la vérité pour un monde que l'homme ne voit qu'en rêve. Respectons les rêves, les exaltations mystiques; c'est tout. Il y a mieux à faire que d'en troubler le cerveau des écoliers; il y a l'esprit à séduire par la connaissance de vérités indiscutables. A notre époque, rendue si vivante par la science, qui le croirait? dans la classe de philosophie, les idées les plus bizarres et les plus fausses, les conceptions les plus nuageuses n'effraient personne. Gravement on explique la doctrine de Spinoza, on estime de grande portée les assertions du philosophe hollandais, que « la substance est ce qui est, de soi et par soi, et n'a besoin de rien autre pour être; que la volonté, le devoir, l'amour, sont des modes qui appartiennent à la nature naturée et non pas à la nature naturante, etc. » A la fin du XIXe siècle, lorsque le champ des notions utiles pour tous est sans bornes, il est permis de perdre un temps précieux à discuter de pareilles propositions! Que dire maintenant de l'abbé de Condillac? On occupe nos collégiens de ce rêveur, qu'un juge doux envers les maîtres de la scolastique, Victor Cousin, appréciait en ces termes : « Le sens de la réalité manque à Condillac; il ne connaît ni l'homme, ni les hommes, ni la vie, ni la société. Le sens commun ne le retient jamais; son esprit est pénétrant, mais étroit. » Eh bien! c'est encore avec révérence que, dans l'école, on parle de l'auteur du *Traité des sensations*. Supposerait-on qu'il y ait le moindre intérêt, pour le développement de nos facultés intellectuelles, à suivre la pensée d'un homme divaguant sur les sensations, dans l'ignorance absolue de la structure des organismes qui transmettent les sensations?

Il est inutile de s'appesantir davantage sur des œuvres qu'il faut à jamais rayer des programmes de l'enseignement secondaire. L'abandon de l'ancienne philosophie scolastique est complet dans le pays étranger qui prétend à la plus grande diffusion du savoir. La France, parfois si éveillée aux clartés nouvelles, eut souvent l'initiative des progrès; on regrette qu'elle n'ait point été la première dans l'accomplissement d'une réforme absolument nécessaire. S'il convient de ne laisser ignorer à personne du monde des lettrés l'influence sur la marche de l'esprit humain de Platon et d'Aristote,

de Descartes et de Leibniz, un simple aperçu historique donnerait satisfaction à de légitimes exigences.

Il est une autre philosophie que la vieille métaphysique, et celle-là semble bien près de s'offrir à l'activité de nos jeunes professeurs, une philosophie qui a pour fondement essentiel les phénomènes de la nature, celle que visait Descartes, encore dépourvue des élémens qui en permettent la pratique. C'est par la connaissance des fonctions de la vie chez les différens êtres, c'est par une juste appréciation de l'esprit des bêtes qu'on se prépare à l'étude de l'esprit humain : la psychologie. Avec les conditions d'enseignement dont le tableau a été esquissé, les dissertations sur les écrits philosophiques désormais bannies, une année tout entière nous reste pour assurer les résultats d'une instruction qui s'acquiert surtout par l'observation et l'expérience.

Il est remarquable de voir comment, dans la meilleure société, presque tout le monde se contente des définitions les plus vagues. On écoute un récit sortant de la bouche de personnes qui passent pour être fort éclairées ; on lit dans un ouvrage certaines descriptions, et l'on est frappé de n'avoir pu saisir aucun fait précis. A la façon trop habituelle de s'exprimer, il y a des inconvéniens ; mais, avec le système d'instruction en usage, c'est inévitable. Autour de la table, dans un festin, lorsqu'est apporté le plat d'asperges, voilà les convives en joie et en admiration. Que ces asperges sont belles ! Quelle excellente chose que les asperges ! S'avise-t-on de prier un des assistans de dire ce que c'est qu'une asperge, sur les visages se manifeste un ahurissement : personne ne le sait ; les uns gardent le silence, les autres ricanent d'un air hébété, afin de se donner une contenance, et aussi pour marquer le mépris que leur inspirent des connaissances de cet ordre. Des asperges : on les mange, chacun pense, et cela suffit. On ira jusqu'à trouver que ce sont des légumes, au même titre que les pommes de terre et les haricots. Au salon, on parle de chevaux ; il y a là de fins connaisseurs. On vante l'attelage d'un homme riche ; on cite avec enthousiasme les chevaux de selle d'une écurie renommée. Au milieu du groupe de personnages vaniteux, s'il était permis de demander qu'on veuille bien apprendre à un ignorant ce que c'est qu'un cheval, la question semblerait prodigieuse. Il ne faut pas en être surpris : il y a très brillante société où l'on se plaît à déclarer que l'écrevisse est un poisson. Dans les sciences, il est de premier principe de définir les corps d'une façon rigoureuse. Avec la méthode et les procédés aujourd'hui réclamés, l'habitude des vraies définitions prise dès la jeunesse aurait la plus heureuse influence dans les actes, dans la manière de concevoir et d'exprimer ses idées à l'égard de tous les

sujets. Malgré une indifférence assez habituelle, tout le monde reconnaît combien dans la façon de rapporter les faits, soit par la parole, soit par l'écriture, on a en général médiocre souci de la parfaite exactitude. Un événement a eu des témoins plus ou moins attentifs; les récits abondent, et, sur des points essentiels, ils sont contradictoires. A discerner où est le vrai, le plus avisé se débat en efforts stériles. Une conversation sérieuse a été entendue; elle va être l'objet de mille commentaires, et tous les termes sont autres que ceux des interlocuteurs; les assertions sont exagérées ou travesties, les intentions faussées et le sens général complètement dénaturé. Tous les jours, en effet, chacun trouve de bonnes raisons pour se récrier : on lui affirme qu'il a pris part à un acte dont il n'a pas même eu connaissance; on lui attribue des relations avec des personnes dont il ignore jusqu'à l'existence; on lui prête les opinions les plus éloignées des siennes. Il se révolte en apprenant qu'on le cite comme ayant tenu des discours capables de blesser ses propres sentimens... A l'égard de la négligence dans le soin de se mettre en règle avec la réalité, les plaintes sont fréquentes, et pourtant on est si bien accoutumé à être en butte à des erreurs de tout genre qu'on n'y voit rien de bien extraordinaire. D'ailleurs, la plupart du temps, on se montre si crédule, que les faits les plus controuvés sont reçus avec faveur dans une société qui songe rarement à réclamer un contrôle. Nulle déconsidération n'atteint l'auteur de récits entachés d'exagération ou de malignité dans les interprétations. On va même jusqu'à excuser chez le biographe ou l'historien l'esprit de parti qui l'entraîne loin de la vérité; c'est que, pendant les classes, la réflexion des enfans est à peine sollicitée sur des faits précis ou sur des comparaisons faisant ressortir où est le vrai. Le jour où sera reconnue la nécessité de soumettre la jeunesse à des études qui appellent l'observation et l'expérience personnelles, un changement sensible ne tardera guère à s'établir dans les habitudes de la vie. On verra beaucoup s'étendre, sinon se généraliser, les sentimens qui demeurent aujourd'hui le partage d'un petit nombre : la crainte de l'erreur, la passion de la vérité. Ce n'est pas tout encore. Par l'observation constante des objets que la nature a répandus autour de nous, on en vient aisément à n'aimer que l'exactitude rigoureuse; la pratique, mieux que toutes les dissertations, fixe l'esprit sur le caractère de la certitude.

Pour s'orienter au milieu d'affaires compliquées, pour conduire de grandes opérations, il faut se tracer une méthode. Longtemps les hommes ne disposèrent que des méthodes qu'ils imaginaient. Tout d'abord, les savans eux-mêmes ne classèrent les plantes et les animaux que d'après des signes choisis de la façon la plus arbitraire. Aujourd'hui, nous sommes en possession de la plus admi-

rable méthode, de la méthode qui défie toute comparaison ; en un mot, de la méthode naturelle. Celle-ci n'a été inventée par personne ; elle a été découverte, car elle est de la nature même. A raison de son origine supérieure, elle doit être prise comme un modèle pour l'ordre à suivre dans toutes les choses spéciales. Et cette méthode reste inconnue en dehors d'un petit groupe d'hommes d'étude ! On ne songe jusqu'ici, dans l'enseignement, à en montrer ni la haute valeur ni la portée exceptionnelle. En effet, si bien définies sont les divisions zoologiques, que chaque ensemble, parfois formé de légions d'espèces, apparaît comme un monde particulier offrant des relations plus ou moins intimes avec les représentans d'autres types. L'image d'un tel monde est faite pour mener à la juste conception de l'immense famille humaine, variable suivant les races et suivant les individus. Deux opérations de l'esprit, propres à bien servir l'entendement, ne sauraient trouver ailleurs que dans la nature un solide fondement, l'analyse et la synthèse. Dans la reconnaissance des caractères que présente un être, le premier soin est d'en considérer les parties, en un mot d'en faire l'analyse. L'enfant appelé à l'observation d'une fleur apprend à la voir dans ses détails : le calice, les pétales formant la corolle, le pistil, les étamines. Où rencontrerait-on plus avantageux modèle pour exercer à l'analyse, si précieuse quand il s'agit de débrouiller des matériaux un peu confus ? La synthèse aussi, une grande généralisation bien assurée, parce qu'elle repose sur une connaissance approfondie de tous les élémens particuliers, est d'un secours sans pareil pour soulager des forces intellectuelles, toujours trop limitées. Si l'on en comprend la puissance, on néglige néanmoins, dans l'instruction, d'en montrer les exemples les plus grandioses. Autrefois, à la vue d'un homme, d'un oiseau, d'un poisson, on ne saisissait que des différences ; par la science, il est prouvé que la charpente osseuse de ces créatures si dissemblables dérive d'un seul type primordial soumis à des modifications infinies. A une époque, les mâchoires de la sauterelle, le suçoir de la cigale, la trompe du papillon, l'appareil buccal de l'écrevisse, semblaient des organes si particuliers qu'on n'avait pas même l'idée de les comparer. Il est devenu de la dernière évidence que, chez tous les insectes et les crustacés, les appendices qui entrent dans la constitution de la bouche sont de même essence. Insérés dans les mêmes rapports et en nombre égal, ils affectent les formes les plus diverses et subissent les appropriations aux usages les plus variés. Au premier abord, en songeant aux centaines de millions d'espèces d'insectes répandus sur notre globe, en présence d'une diversité sans fin, on se croirait perdu. La science, sinon faite, du moins fort avancée, tout est

rendu simple. En quelques phrases, on explique le plan fondamental. C'est seulement dans l'étude des êtres animés qu'ont été réalisées de telles synthèses, les plus grandes qui aient jamais été dévoilées par l'esprit humain. Il ne serait pas inutile d'en saisir la jeunesse.

C'est bien pendant la dernière année d'étude que les élèves des lycées, alors en possession d'un guide aussi sûr que la méthode, se trouveront aptes à recevoir quelques notions essentielles touchant l'organisme et les grandes fonctions de la vie chez l'homme et chez les êtres d'un intérêt immédiat dans nos sociétés. Avec une certaine vue passablement assurée à l'égard des organes des sens, chacun pourra se flatter d'apprécier sainement les impressions, les perceptions, les sensations. Ainsi, avec le moins d'effort et le plus de sûreté, on parvient à s'initier aux actes qui dérivent de l'instinct et de l'intelligence, c'est-à-dire à la psychologie. Dans l'instruction de la jeunesse, on ne manqua jamais, sans doute, d'éveiller le sentiment par la morale et par les exemples des plus nobles aspirations humaines. A cette tâche, personne ne voudrait faillir ; mais, en même temps, n'est-il pas utile d'exalter l'esprit à la source inépuisable de la nature? Dans l'ensemble, ce sont d'admirables spectacles; dans le détail, des scènes gracieuses ou d'un effet saisissant; partout enfin, l'attrait des phénomènes de la vie. Nul ne saurait y porter un peu sérieusement les regards sans être entraîné à l'admiration. Savoir admirer, c'est la sagesse d'estimer toutes choses selon la juste valeur; c'est la faculté de défendre l'esprit contre les engouemens irréfléchis, contre les enthousiasmes exagérés! Dans un temps où la société semble se dégager de certaines croyances qui ont passionné pendant une série de siècles, seule la nature peut procurer des ravissemens dont parfois se montre avide l'âme humaine. Les sujets nous environnent, ils rendent possible notre existence, ils demeurent à notre portée pour satisfaire à nos besoins matériels, pour servir à notre instruction, pour exalter nos qualités affectives. L'observation de la nature faisant aimer la vérité et, avec la vérité, la justice, en inspirant le goût de ce qui est utile et beau, en suscitant l'amour pour les magnificences les plus grandioses qu'il soit permis de contempler, est encourageante pour toutes les consciences. L'admiration des spectacles de la nature a été l'origine de chefs-d'œuvre de la littérature : elle a fait surgir les merveilleuses descriptions de Buffon, les narrations simples et limpides de Jean-Jacques Rousseau, les pages si touchantes de Bernardin de Saint-Pierre. A notre époque même, des écrivains, animés d'un sentiment délicat de la nature, n'ont-ils pas obtenu les plus légitimes succès pour avoir tracé des tableaux

de paysages romantiques avec un si réel bonheur qu'on se sent transporté sur les scènes dont on a lu la description? Des jeunes gens sur le point d'entrer dans la carrière, et qui ont puisé dans une instruction solide une tendance à s'attacher aux faits bien observés, si un souffle poétique vient à les toucher, ils compteront parmi les mieux préparés à la fois pour les luttes de l'existence, pour les plaisirs qui charment l'esprit, pour les joies qui emplissent le cœur.

IV.

Il est juste de proclamer chez la nation l'égalité de tous les citoyens. Lorsqu'une créature humaine vient au monde, nul ne peut savoir ce qu'elle vaudra, soit dans l'ordre intellectuel, soit dans l'ordre moral. Les conditions défavorables n'empêchent pas toujours l'essor, les circonstances les plus heureuses trompent souvent l'espérance. Que les principes vivent dans tout leur éclat, ce sera, il faut l'espérer, l'éternel honneur des civilisations modernes. Cependant, à trop admirer les principes, on verse dans des voies déplorables; il y a la réalité qui s'impose. La nature parle, montrant partout l'inégalité. Impossible de rencontrer deux sujets pareils de tous points, d'une valeur égale. Parmi les êtres les plus infimes, entre deux individus, tout de suite, on constate une différence; l'enfant qui a cueilli deux pâquerettes dit : Celle-ci est plus belle que celle-là. A la maison, on s'amuse de deux oiseaux pris au nid. Ils sont nés le même jour, ils ont reçu les mêmes soins, la même éducation; l'un est gentil, aimable, il accourt vite à l'appel du maître, il a besoin de plaire; l'autre n'écoute aucune voix : à la main qui s'approche pour le flatter, il distribue des coups de bec. Plus l'espèce est d'ordre élevé, plus s'accentuent les différences entre les individus. Parmi les hommes, la diversité dans les aptitudes, dans les goûts, dans les sentimens, est prodigieuse. Cette diversité, capable de mettre en déroute toutes les prévisions, se manifeste plus ou moins dès la première enfance. Il convient donc, pour arrêter des programmes d'instruction et déterminer les conditions de l'enseignement, d'avoir en vue cette diversité et de songer aux moyens les plus propres à servir le grand nombre. Or, il n'est guère douteux que, si une expérience comparative était réalisée, on arriverait à reconnaître que l'étude de la nature vivante est, de toutes les études, celle qui trouve le mieux son chemin à travers les intelligences diverses et qui, en général, prépare l'esprit de la manière la plus efficace pour tous les genres d'occupations. Reconnaître par les résultats de l'enseignement dans quelles proportions

se répartissent les forces intellectuelles est d'un intérêt capital, si l'on vise à élever le niveau de l'instruction. Nulle part il n'est aussi aisé que dans les écoles supérieures, où les jeunes gens n'accèdent qu'à la suite d'épreuves réputées plus ou moins difficiles, de mesurer la différence des aptitudes. Là, on croit voir le tableau de l'ensemble des élémens qui composent la partie la plus éclairée de notre société. Quelle inégalité entre les sujets d'une promotion! Parfois il en est un qui émerveille tous ses professeurs : il retient et comprend tout ce qui a été dit dans chacun des cours ; aux questions il répond sans hésiter, avec méthode, soit qu'on lui demande simplement l'énoncé des faits, soit qu'on désire des développemens; c'est vraiment un esprit d'élite. Quelques-uns de ses camarades le suivent à une certaine distance. Puis vient un groupe d'élèves qui comptent parmi les travailleurs; ils n'excellent en rien, ils sont ordinaires. Il y a une suite; il y a ceux qui ont désolé les répétiteurs et qui désespèrent les examinateurs. Ce qu'il fallait apprendre reste vague dans leur esprit ; le petit côté des choses les a particulièrement frappés. Est-ce bien là une image fidèle de la société moderne? A peu près, pas absolument. Le premier d'une promotion, le brillant élève riche de savoir, doué d'une intelligence qui le classera toujours parmi les hommes de haute distinction, ne jettera peut-être pas l'éclat qu'on en attendait, et cela malgré les circonstances les plus favorables. Il avait la grande intelligence qui permet de tout s'approprier : il n'avait pas l'initiative de la pensée, qui conduit aux œuvres originales, aux découvertes. Néanmoins, personne n'en doute, ce sont bien les hommes déjà remarqués dans l'école qui sont appelés à rendre le plus de services à la société, à le mieux honorer les carrières où s'exercent le savoir et les talens. Parmi les élèves sans passion pour l'étude, ayant en réalité appris peu de choses, si la plupart doivent rester assez ternes, beaucoup d'entre eux peuvent encore avoir assez bonne apparence dans toutes situations où de hautes facultés ne sont pas nécessaires. Il en est de peu instruits, par suite d'un défaut d'application, plus ordinairement d'un défaut d'aptitude, qui montrent parfois une singulière habileté dans la conduite de certaines affaires. Il en est même qui parviennent à s'élever à des positions où l'on s'étonne de les trouver. Quelques-uns, faibles dans une école supérieure, comme ils l'avaient été pendant les classes, viennent même, par aventure, marquer tout à coup par un acte de grande habileté ou par une idée neuve; seulement le cas est rare. De temps à autre, lorsque se produit un événement de ce genre, on entend dire à d'anciens condisciples : C'est étrange, il ne faisait rien à l'école! Quelles que soient les matières enseignées, quels que soient les vices ou les

perfections des programmes, chacun en prendra selon sa capacité. Cependant, comme tous les sujets ne captivent pas également les jeunes intelligences, comme ils n'excitent pas au même degré chez les enfans l'intérêt et, par suite, le goût d'apprendre, il importe à ceux qui ont mission de décréter des méthodes, non-seulement de concevoir et d'adopter les meilleurs programmes, mais encore d'assurer les moyens de rendre les leçons vraiment profitables. Eh bien! pour une partie importante des études, ce n'est pas dans les déplorables conditions qui existent dans les grandes villes, mais dans les conditions avantageuses de la campagne, qu'on obtiendra des succès.

En vérité, c'est fâcheux de n'avoir point un instrument propre à mesurer les degrés de l'intelligence humaine, comme on prend au thermomètre le degré de la chaleur, comme on détermine la force physique avec le dynamomètre. Faute d'un instrument de précision appliqué à l'intelligence, on en est réduit à juger à l'aide de comparaisons qui n'entraînent point à tous les yeux le caractère de l'évidence. Il n'en est pas moins intéressant d'y arrêter l'attention. Toutes les personnes pourvues d'une certaine instruction parlent et écrivent. S'agit-il d'hommes faisant également état de la parole, beaucoup n'accomplissent leur tâche qu'à la faveur de l'habitude, de la nécessité. Ils fatiguent ceux qui les écoutent. D'autres, en nombre, parlent non pas excellemment, mais avec assez d'agrément, et seuls quelques-uns, par l'élévation de la pensée, par le bonheur de l'expression, par le charme de la diction, captivent un auditoire; ils ont l'éloquence. En possession de l'orthographe et des règles de la grammaire, tout le monde écrit; chacun trace à sa manière des descriptions, des récits d'événemens. Que de nuances dans l'art d'exposer les faits et de traduire la pensée! Il y a loin de la narration banale à l'œuvre dont on admire le style, et, en un siècle, se trouve bien petit le nombre des auteurs qu'on appelle de grands écrivains. S'agit-il des sciences? Les distinctions entre les facultés de ceux qui s'en occupent acquièrent une remarquable netteté, une sorte de précision. On croirait voir une échelle : sur les premiers gradins, on rencontre une foule qui sait se rendre utile. Aux échelons supérieurs, les rangs deviennent de plus en plus clairsemés. A l'égard de l'histoire naturelle, rien de plus frappant : les parties élémentaires semblent à la portée de toutes les intelligences. On s'aperçoit bientôt que l'étude des détails de l'organisme et des fonctions de la vie dépasse la limite accessible à l'esprit de celui qui se montre habile dans la caractérisation des espèces. Les savans capables de comprendre où peuvent conduire tous les faits mis en lumière, et de formuler avec certitude de grandes généralisa-

tions, ne sont jamais nombreux. Nulle part, il est vrai, autant que pour les productions de l'esprit, ne s'affirment les degrés de la puissance intellectuelle. Néanmoins, ils se manifestent dans toutes les situations. En reconnaissant que, chez tout individu, les aptitudes ont des limites infranchissables, cependant, comme les facultés se développent par l'exercice, on sent de quelle valeur peut être pour la jeunesse la préférence de certaines études.

Dans le monde on parle souvent de vocations ; on dit d'un homme qui a réussi : c'était sa vocation. Si les vocations étaient fréquentes, ceux qui ont mission d'instruire la jeunesse devraient les épier chez les élèves, afin de les découvrir et d'en favoriser l'essor. Tout d'abord, il ne semble pas qu'il y ait lieu de beaucoup s'en préoccuper. Déjà, au collège, les mieux doués sont les premiers dans tous les genres d'étude, et les incapables n'apparaissent dans un rang élevé pour aucun ordre de connaissances. Du sein de la société, là où l'on peut observer les individus dans l'épanouissement d'existences bien remplies, on s'aperçoit tout de suite que le choix d'une carrière a été déterminé par les circonstances, par la nécessité, pour vivre, d'adopter une profession. Il est évident que chacun apporte dans la lutte contre les peines, contre les difficultés, contre les obstacles, une intelligence vaste ou bornée. Tel applique indifféremment son esprit sur les sujets les plus variés, et le résultat atteste toujours une supériorité ; tel n'atteint une valeur sur certains points qu'à la condition de limiter son effort ; les autres dénoncent la médiocrité, la faiblesse intellectuelle, dans les différentes situations. Il arrive que, cédant à une sorte d'étreinte, on se jette dans une voie avec un véritable engouement, avec une extrême passion. L'acharnement que mettent parfois des hommes dans l'accomplissement d'une tâche facultative prend l'apparence d'une vocation. Tout est venu d'un esprit actif qui s'est attaché avec tant de force à une idée que l'idée le mène. Ainsi, il est des personnages dominés au point de croire qu'il y aurait une grave perturbation dans le monde s'ils n'obéissaient à quelque prétendu devoir dont eux seuls ont conscience, s'ils n'entreprenaient tel ouvrage dont personne ne se préoccupe. Des hommes dégagés de toute ambition d'honneur ou de richesse éprouvent presque une honte à la pensée de mourir avant d'avoir livré une œuvre, avant d'avoir réalisé une invention. Ces esclaves d'un sentiment personnel sont conduits par un inévitable phénomène psychique, que détermine l'application longtemps soutenue sur le même sujet. Ils pensent être les bienfaiteurs d'un pays, ils en sont souvent la gloire.

Il n'est pourtant pas impossible qu'une aptitude se manifeste

avec un éclat singulier, tandis que la plupart des forces intellectuelles restent assez ordinaires. Le don de la musique, qui apparaît comme l'exaltation d'un sens, n'en a-t-il pas offert plus d'un exemple? Le génie des mathématiques, quelquefois accompagné de l'ensemble des plus hautes facultés, n'a-t-il pas aussi paru isolé dans un rayonnement superbe, comme s'il avait arrêté le développement de tout ce qui peut d'ailleurs jaillir de l'esprit? Ici, on n'aurait sans doute pas tort de s'écrier qu'il y a une vocation. Eh bien! qu'il y ait une vocation, qu'il y ait un entraînement occasionné par les circonstances, comme on en reconnaît presque toujours les premières manifestations dès l'adolescence, il conviendrait, au temps des études classiques, de ne point en entraver le progrès. L'influence du milieu est souvent considérable sur les intelligences ; on ne saurait le nier. Un choc soudain peut allumer une flamme dans quelque jeune esprit. Faute de conditions propres à éveiller les idées, l'intelligence reste endormie.

Quand il importe d'instruire des multitudes d'élèves, on conçoit aisément qu'on néglige de s'inquiéter des exceptions. Cependant, ce sont les exceptions qui dans les genres produisent les hommes supérieurs. Or, comme ce sont de tels hommes qui réalisent les progrès, qui, entre toutes les nationalités, placent ou maintiennent un peuple au rang le plus élevé, il faut craindre de stériliser les germes qui promettent une belle floraison. Que l'on considère la vie des hommes les plus marquans dans les lettres, dans les arts, dans les sciences, on trouve, la plupart du temps, qu'ils ont été dès l'adolescence hantés par un goût particulier, par une idée fixe, par une passion exclusive, soit pour un art, soit pour des problèmes de physique ou de mécanique, soit pour l'histoire ou la stratégie. Refouler chez le jeune homme de quinze à seize ans le goût ou la passion pour une des branches de l'activité de l'esprit, c'est, selon toute probabilité, éteindre une puissance intellectuelle. Que l'écolier, au lieu de pouvoir s'abandonner à son penchant, se trouve, en vue du baccalauréat, obligé de poursuivre des études qui l'obsèdent, il y aurait raison de maudire pareille contrainte, dont l'effet pourrait être regrettable. Le jour où les conditions de l'enseignement secondaire seront réalisées selon notre vœu, les professeurs, mieux placés qu'aujourd'hui pour apprécier la capacité des élèves, auraient le devoir de ne jamais comprimer le penchant qui s'annonce de manière à faire prévoir un réel succès.

Dans le groupe des hommes qui, aux différentes époques, se sont signalés par l'étendue des connaissances ou la hauteur des vues, par l'esprit d'invention ou le caractère grandiose des œuvres, ils sont en nombre, ceux qui n'ont pas reçu l'enseignement ordinaire.

On croirait volontiers qu'échappant au système classique, qu'affranchis de lisières incommodes, leur esprit, prenant un vol mieux assuré, s'est fait une originalité féconde. D'un autre côté, on cite parmi les plus éminens des hommes qui, au collège, ont remporté toutes les palmes. Pleine d'intérêt serait l'étude comparative et approfondie des genres de préparation intellectuelle chez les personnages qui se sont illustrés dans la carrière où le savoir pèse d'un grand poids ; mais ce n'est pas avec les vagues indications dont se contentent les meilleurs biographes qu'on parviendrait à mettre dans une heureuse opposition les profits d'une instruction régulière et les ressources d'une instruction simplement dirigée d'après les goûts et les appétits de l'enfant ou du jeune homme studieux. C'est assez naturellement qu'une semblable réflexion trouve ici sa place. Cependant, nous ne saurions oublier que, dans l'enseignement, les préoccupations doivent porter sur la masse des élèves : aussi c'est avec une conviction d'autant plus forte que nous réclamons des conditions d'études qui tourneraient à l'avantage du grand nombre, qui favoriseraient des élans spontanés chez les intelligences d'élite.

A l'heure actuelle, une plainte monte et commence à produire dans le public une pénible impression. Réagissant contre l'idée que, pour jouer un rôle dans la société moderne, il est nécessaire de posséder des connaissances multiples, on rappelle avec énergie qu'en général le cerveau s'approprie peu de chose, s'il est sollicité sur de trop nombreux sujets, et l'on s'écrie : Les élèves de nos collèges sont surmenés ! Des juges pleins de compétence insistent sur les dangers de la fatigue du cerveau pendant la période du développement de l'organisme. Tout le monde discerne les inconvéniens du défaut d'exercice, et des hygiénistes s'insurgent contre les habitudes scolaires qui obligent des enfans et des adolescens à demeurer sédentaires. De mon temps, disait naguère un littérateur célèbre, « les pensions avaient sur les lycées d'aujourd'hui une grande supériorité ; elles avaient l'espace ! Les écoliers d'aujourd'hui ne savent plus jouer, parce qu'ils n'ont plus de place (1) ! » Maintenant, on n'a plus comme autrefois la facilité des excursions hors de l'enceinte des grandes villes ; c'en est fait des longues promenades. Que le lycée soit à la campagne, les écoliers marchent et courent à travers les chemins, sautent les fossés. On se plaît à voir que, pour les besoins d'une leçon, ils prennent beaucoup de cet exercice, salutaire à toutes les époques de la vie, indispensable dans l'âge de la croissance. De la sorte vient, avec l'agilité, l'adresse, la vigueur physique. Il y a repos de la pensée quand l'esprit s'arrête à la con-

(1) Legouvé, *Soixante ans de souvenirs*, t. I, p. 221.

templation d'objets qui le frappent et l'intéressent. Ainsi, tout en donnant satisfaction aux exigences du corps, et à peu près sans fatigue intellectuelle, seraient acquises des notions de science, de géographie, et, si on le voulait, la pratique d'une ou deux langues étrangères. Avec la transformation de la classe de philosophie, on obtiendrait d'immenses avantages pour l'instruction, et, au point de vue de l'hygiène, on réaliserait des améliorations qui auraient les conséquences les plus heureuses. Sous le rapport de la santé, tout le monde tombe d'accord que le grand air de la campagne procure un bienfait incomparable. Le visage des enfans, de pâle et étiolé par le séjour permanent dans les villes, prend, par la vie habituelle au milieu des champs, une fraîcheur qui réjouit les familles. Si l'on éloigne les collèges des grands centres de population, ne va-t-on pas chagriner les personnes qui affirment hautement que la vie de famille est du meilleur effet sur le moral des enfans? Il sera permis à un vieux philosophe, qui a observé la société sous ses aspects multiples, de ne point prendre de l'assertion un souci exagéré. Le moment venu de mettre l'enfant au collège est le plus souvent une satisfaction ; on va au moins être un peu débarrassé du garnement qui fait tapage dans la maison, qui n'aime guère à travailler, qui fatigue père et mère par ses exigences incessantes. On verra l'enfant chéri toutes les semaines ou tous les mois. On l'aura pendant les vacances : c'est très suffisant. Que le collège soit à Paris, aux environs de la forêt de Sénart ou des bois de Luzarches, si l'avantage pour l'instruction est énorme, la différence pour l'affection des parens n'est guère sensible. S'il y a des mères incapables de supporter la pensée de se séparer de leurs fils un seul jour, ce sentiment est trop délicat pour qu'on n'en demeure pas touché. Il est de la meilleure politique de ne jamais blesser les intérêts, les penchans, les opinions qui sont respectables et de ne chercher à convaincre que par l'exemple. Il suffirait de conserver les externats dans les villes. On installerait les collèges d'internes à la campagne, pour la plus grande joie comme pour la meilleure instruction de la jeunesse. On ne se dissimule pas les difficultés matérielles d'un tel changement. Certes, la mesure ne saurait s'effectuer qu'avec lenteur et de longues préparations. Aussi, en ce moment, ne voulons-nous réclamer qu'un essai, qu'un modèle, c'est-à-dire un lycée installé à la campagne et pourvu de professeurs animés du désir de tirer grand parti de la bonne méthode. Alors on jugerait, et le succès du modèle conduirait aux meilleures résolutions.

A l'égard des professeurs, on aurait tort de se laisser endoctriner par l'idée fausse que le séjour dans une sorte de retraite serait peu propice à l'expansion de leurs facultés. Le jeune maître

qui, au sortir de l'École normale, est envoyé au lycée d'une ville secondaire, où il ne trouve personne à entretenir de ses occupations, n'a que le travail pour tromper l'ennui. A la campagne, au contraire, tout intéresse l'homme enclin à l'étude et à la méditation : les travaux des champs, les récoltes, les aspects variés de la nature. En dehors du devoir imposé, on prend volontiers, dans le calme, goût à la recherche littéraire ou scientifique ; puis on songe, pour les jours de liberté, à des voyages et à des visites aux grandes bibliothèques. Pour les maîtres ayant une famille, des enfans qui grandissent, abondent les agrémens de la vie ; le modeste traitement procure un bien-être, une sorte d'aisance qui remplace la gêne inévitable de l'existence dans les villes. D'ailleurs, si, dans la préoccupation de faire prévaloir les meilleures méthodes dans l'instruction secondaire, on regrette de ne pas satisfaire le goût de certains professeurs, c'est qu'une sollicitude plus haute est commandée envers les élèves dont il s'agit de favoriser le succès dans les études.

Plus on étudie sous tous les aspects la grande question de l'enseignement secondaire, plus on se convainc que, si les personnes vraiment éclairées s'appliquaient à la comprendre, on arriverait bientôt à la conclusion la mieux justifiée. En ce moment, les uns disent : Instruisez fortement les jeunes générations, car à ces jeunes générations incombe le devoir de chercher la réalisation de tous les progrès dans l'ordre matériel et de porter haut la gloire intellectuelle de la France. Les autres crient : Arrêtez, pour nos enfans, les fatigues qui dépassent les forces ordinaires, qui altèrent la santé, qui nuisent au développement physique ; la patrie a besoin d'hommes vigoureux. Les uns et les autres élèvent de justes réclamations ; mais, à l'heure présente, elles sont inconciliables. Il est possible, cependant, de satisfaire les divers intérêts : il suffira de donner l'enseignement dans les conditions dont nous avons exposé les avantages ; et, pour une partie considérable des études, de changer absolument les procédés en usage dans le système actuel. En terminant, pour la belle expérience qu'il serait heureux de voir instituer, nous ne pouvons que faire un pressant appel aux pouvoirs publics et à tous ceux qui, dans les conseils et dans les assemblées délibérantes, exercent une influence. Il s'agit de prendre une détermination dans une affaire qui importe à la prospérité comme à la grandeur du pays. Les hommes qui auront servi utilement cette noble cause de l'instruction de la jeunesse s'assureront, avec l'honneur, bientôt peut-être la reconnaissance de la nation.

ÉMILE BLANCHARD.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE

LA FONDATION DU SAINT EMPIRE.

Le *Liber pontificalis*, édition de M. l'abbé L. Duchesne (dans la bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome). — Les lettres des rois carolingiens et des papes dans les *Monumenta Carolina*, au tome IV de la *Bibliotheca rerum germanicarum* de Jaffé.

La Germanie était demeurée, jusqu'au VIIIe siècle, hors du courant historique. Elle y avait versé des peuples, Goths, Burgondes, Vandales, Francs, Lombards, mais elle n'avait reçu de l'ancien monde, elle n'avait trouvé aucune idée, aucun sentiment où elle pût prendre conscience d'elle-même (1). C'était une région géographique, éclairée de quelques lueurs de civilisation aux frontières de la Gaule et de l'Italie, ténébreuse et confuse, à quelques lieues du Danube et du Rhin. Un seul des peuples qu'elle avait répandus dans l'empire, les Francs, était demeuré en contact avec elle. Ils avaient eu le mérite, si rare parmi ces émigrés, de durer. Il est vrai qu'ils

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1885.

s'étaient repris à deux fois pour vivre. Les parties de la nation établies à l'ouest et au centre de la Gaule avaient subi le sort commun des barbares que la civilisation avait énervés. Au VIe siècle, les Francs de Paris, de Soissons et d'Orléans, sont confondus avec les Gallo-Romains dans le désordre d'une vie politique sans règles et sans but. L'église même est compromise et presque perdue parmi ce chaos. La Gaule mérovingienne n'a possédé ni la force morale, ni la force matérielle nécessaire pour accomplir la tâche qu'Avitus avait prescrite à Clovis, c'est-à-dire pour conquérir la Germanie et la convertir. Des expéditions militaires, la perception intermittente de tributs, une vague suzeraineté imposée, puis abandonnée, quelques missions chrétiennes sans plan ni persévérance : c'est là tout ce que les Mérovingiens ont fait pour la Germanie. Mais, au VIIIe siècle, les Francs d'outre-Meuse relèvent la gloire du nom et la puissance du peuple. Ils ont gardé la saine vigueur brutale, la simplicité de la vie, l'habitude des réunions de guerriers, le goût des expéditions en bandes, l'amour du pillage et la joie de tuer. Après avoir été longtemps gouvernés par les Mérovingiens, ils se sont donné des chefs nés chez eux. Une famille indigène, qu'on appellera bientôt la dynastie carolingienne, inaugure sa fortune au VIIe siècle et l'achève au VIIIe. Comme Clovis a conquis la Gaule, Charles Martel la conquiert sur les descendans de Clovis. Comme les Mérovingiens, il attaque la Germanie. Qu'y va-t-il faire? La guerre. Mais la guerre ne suffit pas à créer un peuple. Ravager le territoire des Frisons, brûler des huttes saxonnes, humilier le duc des Bavarois : tout cela était facile, mais la main de Charles, toute remplie par sa lourde épée, n'avait pas de semailles à jeter dans les sillons ouverts.

Son contemporain, le missionnaire Boniface, a été un semeur (1). Il a établi des évêchés, et l'évêque était un prédicateur et un instituteur. Il a fondé des monastères qui étaient des écoles, des ateliers et des fermes. Il a prescrit des règles morales, éveillé des sentimens, ouvert à des esprits la carrière du labeur intellectuel. Il n'a point pensé qu'il travaillât à fonder une nation. Il ne voyait sur terre que des hommes qui devaient tous obéir au successeur des apôtres et, sous la conduite de ce pasteur, cheminer à travers la vallée des larmes vers les pâturages éternels. Point d'autre patrie que l'église, militante en ce monde, souffrante ou triomphante dans l'autre. Boniface y a introduit la Germanie, qu'il a élevée à la dignité d'une province de l'église universelle. Cela, du moins, était une destinée. Un jour viendra où ces âmes que la doctrine chrétienne

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1887.

a modifiées, mais qui gardent certaines aptitudes géniales, se sentiront différentes d'autres âmes chrétiennes, et connaîtront une patrie terrestre, qui sera l'Allemagne. En attendant, la Germanie prenait place dans l'empire spirituel que l'évêque de Rome s'efforçait de substituer à l'empire des césars.

Seulement la Germanie n'est pas tout entière conquise; la Saxe n'a pas même été entamée; la Frise a donné le martyre à Boniface; la Hesse et la Thuringe sont chrétiennes d'hier. Les églises nouvelles vivent misérablement, et redoutent le retour offensif de Satan, si proche encore qu'on le voit rôder et qu'on l'entend hurler. L'empire spirituel n'est qu'ébauché. Les fragmens en sont disséminés en Italie, en Angleterre, en Germanie. Boniface a essayé de les souder les uns aux autres, en pliant sous la loi romaine l'église de Gaule, mais il n'a point achevé son œuvre : la soudure peut se détacher et choir. Et le pape est inquiet dans sa capitale; la querelle avec Constantinople dure toujours; toujours les Lombards menacent; Rome a des factions et la campagne romaine des brigands. Tout est incertain, incohérent, désordonné. Personne ne voyait l'avenir.

L'avenir a été pour longtemps fixé par l'alliance intime des Francs et de la papauté. Cette alliance a décidé du sort de la Germanie et de l'Europe. Étudions, comme il mérite de l'être, ce fait capital, cause de tant d'autres faits de si grande importance.

I.

Les Carolingiens, alors même qu'ils n'auraient pas conclu avec les papes un « pacte d'amour, » seraient entrés dans le sanctuaire plus avant que les princes de la première race. Les Mérovingiens avaient été rois de petits royaumes; l'horizon de chacun d'eux était restreint. Ce fut par accident qu'un seul prince réunit de loin en loin toute la monarchie. Les Carolingiens, au contraire, ont conquis un vaste empire, qui, jusqu'à la seconde moitié du IXe siècle, a été rarement partagé. Pourtant, le roi carolingien n'a point prétendu imposer des lois uniformes à tous ces hommes de pays divers, Francs ripuaires ou saliens, Burgondes, Alamans, Bavarois, Saxons, Goths, Lombards et Romains. Il les a laissés vivre, chacun selon sa loi; mais il les a tous soumis à sa justice et requis pour sa guerre. De quel droit et par quel moyen? Du droit et par le moyen de la force, sans doute; mais cet étai ne porte pas longtemps un empire. Il n'est pas de gouvernement qui puisse se passer d'une raison d'être. Attila conduisait ses peuples au pillage du monde;

il leur payait ainsi la rançon de leur servitude. Dans une civilisation avancée, au temps romain ou de nos jours, l'état qui pourvoit à la sécurité des citoyens et à leur bien-être a le droit d'exiger, en échange, des services. Mais Charlemagne est plus qu'un Attila : il est autre que César ou qu'un roi moderne. Il ne proposera pas à des hommes qui vivent selon de certaines règles, dans des patries déterminées, de se faire pasteurs, nomades et brigands. Qu'offrira-t-il donc, en récompense de tant d'obligations très lourdes, aux Aquitains, qu'il fait combattre contre les Saxons, aux Alamans qu'il mène contre les Lombards? Quel sera le salaire de ces « commandemens grands et terribles, » renouvelés chaque année, quand vient la saison où « les rois ont coutume de procéder à la guerre? » Charles ne donnera pas à ses peuples la satisfaction d'intérêts matériels : la vie économique est si simple dans ses royaumes qu'on la peut négliger. Il ne fera pas découler leurs devoirs d'un devoir supérieur capable de les faire accepter, comme serait le patriotisme. Il y avait bien une sorte de patriotisme des Francs : c'était l'orgueil d'être un peuple victorieux et conquérant, mais ce sentiment n'était pas capable, à coup sûr, de rallier les peuples conquis. Les royaumes carolingiens ne seraient pas devenus, par leurs propres forces et par les seuls mérites du prince, une communauté d'hommes consentant leur obéissance. L'église seule pouvait faire l'unité en prêchant l'entente des âmes et l'idée d'un peuple unique, le peuple de Dieu.

L'église attira donc vers elle, comme par une force irrésistible, les princes de la dynastie nouvelle. Entre elle et la royauté carolingienne, il y avait harmonie préétablie. Il se trouva justement que des hommes, pénétrés de l'esprit ecclésiastique, furent les amis de Charlemagne, et celui-ci l'homme du monde le plus capable de les comprendre. Alcuin, le philosophe, et le roi Charles s'entendirent mieux que n'avaient fait les évêques et les rois du ve siècle. Saint Remi était un Romain, un classique, incapable de s'expliquer l'état intellectuel d'un barbare. Il n'était ni le compatriote, ni le contemporain de Clovis. Alcuin est un Germain chrétien. Il est né dans cette Angleterre où le christianisme et l'église se sont établis dans des esprits et des états germaniques. Il a vu des rois gouverner selon les coutumes saxonnes. Il est le contemporain, le compatriote de Charlemagne. Charles et lui ont pour l'antiquité une admiration naïve, mais ils sont hommes des temps nouveaux, trop éloignés de l'empire pour y chercher des idées de gouvernement et un système politique. Sans doute, Charlemagne se propose pour modèles Constantin et Théodose, « empereurs institués par Dieu, et, par lui, chargés d'affranchir le peuple chrétien de la souillure de l'erreur ; » mais il con-

naît l'antiquité sacrée mieux que la profane. Il se sent plus près de Josias que de Constantin, « de saint Josias, comme dit un capitulaire, qui parcourait le royaume à lui confié par le Seigneur, corrigeant, avertissant, ramenant son peuple au culte du vrai Dieu. » Il y a eu, au VIIIe siècle, une sorte de renaissance biblique, à laquelle les historiens ne donnent pas l'attention qu'elle mérite. La Bible était pieusement étudiée par les Anglo-Saxons, qui apportèrent aux Francs le culte du livre saint. David prit alors le pas sur Théodose : Charlemagne, quand il cherche le nom qu'il portera dans l'académie du palais, choisit celui du roi-prophète. Les chrétiens du VIIIe siècle remontaient ainsi à leurs vraies origines. Supposez que l'église n'ait pas accepté au IVe siècle l'alliance de César et que l'empire ait disparu, maudit par les martyrs et détruit par les Germains : les hommes auraient oublié le passé romain pour adopter le passé biblique. Israël aurait été l'ancêtre des peuples et Saül l'ancêtre des rois. Mais Rome avait imposé sa survivance aux chrétiens. Pour se perpétuer, elle avait adopté l'apôtre Pierre, chef de l'église nouvelle ; en revanche, l'évêque de Rome s'était incliné devant César. Saül, David et Salomon demeurèrent dans la pénombre. Cependant les années succédaient aux années, et les siècles aux siècles: César, relégué en Orient, s'effaçait. L'idée reparut d'un peuple de Dieu, conduit par un élu du Seigneur, et qui a nom le roi. Le roi ne supprime pas l'empereur, mais il existe à côté de lui, en dehors de lui, directement chargé par Dieu d'un office. « Il y a, dit Alcuin, trois grandes personnes en ce monde : la sublimité apostolique, qui gouverne le siège du bienheureux Pierre ; la dignité impériale, qui exerce la puissance séculière sur la seconde Rome ; la dignité royale, à qui Notre-Seigneur Jésus-Christ a confié le gouvernement du peuple chrétien. » Dans cette hiérarchie sacrée, la dignité royale vient la dernière, mais l'Anglo-Saxon la relève aussitôt de cette infériorité. A la date où il écrit, dans la dernière année du VIIIe siècle, la sublimité apostolique vient d'être outragée à Rome par des brigands ; la dignité impériale a été souillée à Constantinople par un attentat et par une usurpation ; la dignité royale l'emporte sur les deux autres : elle est plus forte, plus sage, plus sublime. Ainsi Alcuin attribue à la royauté, comme à la papauté, comme à l'empire, une origine divine. Charlemagne est un membre de cette trinité par laquelle la terre est gouvernée. De la qualité de roi à celle d'empereur, il n'y a point progrès ni avancement : ce sont choses différentes. Il n'était donc pas nécessaire que Charles reçût la couronne impériale des mains du pape pour être plus près de Dieu.

Alors même qu'ils ne seraient jamais descendus en Italie, les Carolingiens auraient été les rois de leur église. Ils auraient disposé

de ses biens comme de leur propre domaine. Ils auraient été les chefs de la hiérarchie cléricale, comme de la hiérarchie laïque. Ils auraient gouverné par les évêques autant que par les comtes, présidé les grandes assemblées de prélats et de soldats, promulgué les capitulaires où la politique et la religion, les affaires d'église et d'état sont confondues. Ils auraient soumis le prêtre et le moine à l'autorité de l'évêque, l'évêque à l'autorité du métropolitain, fait rentrer dans le rang tous les irréguliers, les « acéphales, » c'est-à-dire les « sans-chefs, » et les *vagi*, c'est-à-dire les vagabonds, même les ascètes, qui durent s'enfermer au monastère ou accepter la surveillance de l'évêque, car, dans une église bien ordonnée, nul ne peut devenir saint à sa fantaisie. Ils auraient mis chacun à sa place et marqué les cadres définitifs de la vie ecclésiastique.

Charlemagne aurait fait l'éducation des clercs; il leur aurait défendu de porter les armes, d'assister « aux festins et aux buveries qui se prolongeaient jusqu'à la nuit, » de prendre des servantes « qui pussent prêter à l'accusation d'adultère, » de dépouiller les « simples d'esprit en leur promettant la béatitude dans le royaume céleste, ou en les menaçant de l'éternel supplice infernal. » Il leur aurait commandé de s'instruire, d'apprendre la grammaire pour bien saisir le sens de la parole divine, de « plaire à Dieu par la correction de leur langage comme par la rectitude de leur vie, » — « d'être chastes en leur conduite et savans en la langue. » Il se serait fait éditeur de livres liturgiques et de sermons. Il aurait écrit dans les capitulaires un manuel du parfait ecclésiastique. Il aurait défendu le Christ contre les doctrines qui le voulaient réduire à la condition de fils adoptif, siégé avec ses évêques et présidé les conciles, comme il fit à Francfort dans la salle de « son palais sacré, » le jour où il se leva de son siège royal, s'avança jusqu'aux degrés du trône, prononça un long discours sur la cause de la foi, et demanda aux pères : « Que vous en semble? » Il aurait prescrit au clergé de faire apprendre et comprendre aux fidèles le *Credo* et le *Pater noster*, « afin que chacun sache ce qu'il demande à Dieu. » Il aurait fondé les écoles populaires, l'enseignement religieux gratuit et obligatoire, puni les récalcitrans du pain sec et du fouet. Par la voie des capitulaires, il aurait recommandé d'éviter avec soin les péchés capitaux, en les nommant par leurs noms, et en exprimant le regret de ne pouvoir veiller d'assez près sur chacun de ses sujets pour le conduire vers le salut éternel.

Ce roi carolingien est un personnage nouveau sur la scène de l'histoire. Il est le fils respectueux du saint-père, mais il procède directement de Dieu. Il reconnaît l'autorité du pape en matière de foi et de discipline, mais il a son autorité propre. Ses devoirs en-

vers les églises de ses royaumes lui confèrent des droits sur elles. Au temporel, il ne relève de personne. La fiction qui détenait les rois du ve siècle dans la dépendance de l'empire s'est évanouie. L'empereur, c'est le passé : ce roi germanique et biblique, c'est le présent. Il semble aussi que ce soit l'avenir, mais le passé ne meurt jamais tout entier. La vieille Rome attirera cet homme nouveau. Elle le saisira, l'enchantera, l'habillera en empereur, et prolongera ainsi sa survivance.

II.

Retournons en Italie pour y reprendre l'histoire interrompue des relations du pape avec l'empereur de Constantinople, les Lombards (1) et les cités italiennes. Le pape continue à chercher sa fortune, sans savoir au juste de quelles mains il la prendra. Il n'a pas rompu avec l'empereur, qu'il salue toujours du titre de *dominus*. Il ne désespère pas de s'entendre avec les Lombards. A Grégoire III, qui avait appelé Charles Martel, succède, en 741, Zacharie, qui ne renouvelle pas l'invocation aux Francs, divisés alors par les querelles des fils de Charles. Il essaie une politique nouvelle avec les Lombards, celle des visites, des bénédictions et des cajoleries. En toute occasion grave, il va trouver le roi Luitprand, le séduit par son éloquence, et l'éblouit par l'éclat de sa dignité surhumaine. Un jour, il sacre devant lui un évêque : la cérémonie est si belle que les barbares versent des larmes. Il invite à sa table Luitprand, qui « mange en toute gaîté de cœur et déclare qu'il n'a jamais fait un si bon dîner. » Aussi rend-il au pape les villes du duché romain qu'il vient de conquérir, et Zacharie, rentré à Rome « avec la palme de la victoire, » célèbre un triomphe sous la forme d'une grande procession. Alors Luitprand se tourne d'un autre côté; il menace Ravenne et l'exarchat. Le pape, supplié par l'exarque et par l'archevêque, se rend à Ravenne, où il est reçu avec enthousiasme, puis à Pavie. Il chante la messe devant le roi et obtient de nouvelles promesses, mais le Lombard ne tient pas sa parole. Le *Liber pontificalis*, vingt lignes après avoir témoigné de la bonhomie de ce singulier personnage, le traite d'*insidiator* et de *persecutor*. Il considère comme un bienfait de Dieu sa mort, qui survient bientôt et met en liesse le pape et les Romains. Tout de suite, Zacharie s'adresse au successeur, Ratchis, et conclut avec lui une paix de vingt années. Ratchis respecte Rome et Ravenne, mais il s'en prend

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1886.

à la Pentapole. Le pape accourt, le détourne de son entreprise, et même le décide à entrer dans un monastère. C'est peine perdue : à Ratchis succède Astaulf, qui sera un rude adversaire.

La politique d'alliance et d'amour ne réussissait point avec les Lombards. Elle ne pouvait réussir. Ces Germains étaient dans leur rôle naturel en continuant la lutte contre l'empire. Leur établissement était compromis, tant que l'empereur, qui ne l'avait pas accepté, posséderait en Italie des provinces où leurs duchés ne seraient que des enclaves toujours menacées. Ils n'étaient pas des ennemis de l'église. Depuis longtemps, ils avaient abjuré l'hérésie. Si Zacharie leur avait laissé prendre Rome et Ravenne, ils auraient été les fils soumis, voire même dévots, du saint-siège. Ils ne devaient pas comprendre le zèle que l'évêque de Rome mettait à défendre les droits de l'empereur, qui était, lui, un hérétique, un iconoclaste. J'imagine qu'ils n'ont pas pénétré tout de suite le secret dessein du pape. Autrement ils n'auraient point supporté avec une si longue patience qu'il surveillât chacun de leurs pas, protégeât de sa personne toute position attaquée, réclamât toute ville prise. Cependant l'ambition pontificale cheminait à couvert. Le pape qui met en avant les droits de la *Respublica*, c'est-à-dire de l'empire, travaille pour lui-même. Les Lombards et le saint-siège sont compétiteurs à la possession de l'Italie; par conséquent, ennemis irréconciliables. Mais qui mettra les barbares à la raison? Les prières, les caresses, la magie des cérémonies et des pompes ecclésiastiques, ne garderont pas longtemps leur efficacité. Il faut un peuple contre ce peuple, une épée contre cette épée.

Pépin et Carloman, fils de Charles Martel, achevaient, sous la direction de Boniface, la réforme de l'église franque. En même temps se préparait la révolution qui allait substituer aux Mérovingiens les Carolingiens. Lorsque Carloman, par amour de la vie contemplative, alla prendre à Rome « le joug de la cléricature, » Pépin, demeuré seul en présence du roi fainéant Childéric, crut le moment venu de clore cette comédie où le rôle royal était tenu par un fantôme. Il serait devenu roi sans le concours du pape, car il avait la gloire et il avait la force; les offices ecclésiastiques et laïques, le pouvoir et la richesse étaient répartis entre ses fidèles. Il est possible pourtant qu'il ait ressenti quelque appréhension avant de consommer l'acte décisif. Il croyait que la vieille dynastie comptait encore, puisqu'il avait fait porter sur le pavois ce Childéric, alors que Charles Martel s'était senti assez fort pour se passer d'un roi. L'empire franc était troublé; les révoltes se succédaient en Aquitaine et en Germanie : une guerre civile aurait eu des conséquences redoutables. Pépin résolut de mettre dans son jeu l'auto-

rité du saint-siège, dont la grandeur avait été révélée par Boniface aux princes et aux peuples du Nord. Il fit porter à Zacharie la question célèbre : « Ne vaut-il pas mieux appeler roi celui qui a la puissance que celui qui ne l'a point? » Zacharie répondit que cela valait mieux en effet; mais ce mot n'aurait pas suffi à donner la couronne au maire du palais. Un écrivain contemporain nomme les deux facteurs de la révolution dynastique de l'an 751 : « Après délibération, et du consentement de tous les Francs, avec l'autorisation du siège apostolique, qui avait été consulté, l'illustre Pépin est porté au trône royal par l'élection de toute la *Francia*. » C'était chose grave que cette intervention du pape en un acte de pure politique, et le sacre que Pépin reçut alors de la main des évêques était une innovation d'importance; mais, à l'estime du peuple franc, l'élection de la *Francia* était l'acte essentiel. La dynastie nouvelle n'était pas encore indissolublement liée à l'église romaine.

Cependant Étienne II avait succédé à Zacharie en 752, et le roi Astaulf était résolu à brusquer le dénoûment. Il s'empara de Ravenne et menaça Rome. Ce que voulait « cet effronté, » le *Liber pontificalis* le dit clairement. Il prétendait « imposer un tribut aux Romains et soumettre la ville à sa juridiction, » c'est-à-dire se substituer à l'empereur dans la ville impériale, y établir sa souveraineté, consommer l'unité de l'Italie avec Rome capitale. Le moment était solennel pour la péninsule. Allait-elle entrer enfin dans des voies nouvelles? Grâce aux Francs, la Gaule romaine était devenue un royaume. Très confusément, il est vrai, une nation se préparait là, car une des origines du peuple français est cette opinion que le pays situé entre le Rhin, les Pyrénées et les Alpes appartenait aux Francs. L'Italie aurait-elle, comme la Gaule, un peuple germanique qui deviendrait l'instrument de ses destinées? S'appellerait-elle Lombardie, au temps où la Gaule commençait à s'appeler France, et la Bretagne Angleterre? Les Lombards n'étaient pas incapables de jouer ce rôle d'ancêtres de peuple, et le pape, en empêchant ces Germains d'achever leur carrière, a été cause que l'Italie a jusqu'à nos jours attendu la qualité de nation.

Étienne essaya d'abord de fléchir par des ambassades, des cadeaux et des prières Astaulf, qui fut inflexible. « Il fit entendre à la majesté divine la plainte d'une lamentation lugubre. » Les Romains, la tête couverte de cendres, pleurant et gémissant, se rendirent en procession à l'église de Sainte-Marie-Majeure. Le pape, pieds nus, portait sur l'épaule une image du Christ qui « s'était faite toute seule. » Arrivé à l'église, il lia sur la croix le traité que les Lombards avaient signé et violé. De tous les côtés il cherchait du secours. Il supplia l'empereur « d'arracher l'Italie aux morsures des

fils d'iniquité ; » mais quelle aide attendre de l'empereur? Le pape, d'ailleurs, ne se souciait pas de restaurer la domination impériale. Heureusement « la grâce divine » intervint : elle lui suggéra l'idée de se rendre auprès du roi des Francs. En grand secret, il pria Pépin de l'envoyer quérir par des ambassadeurs. Il savait que les Francs seuls étaient capables de lui donner une armée. Il espérait qu'ils ne la lui refuseraient pas, s'il allait la demander lui-même ; car un voyage au-delà des monts du successeur de Pierre était une démarche grande et inusitée. Bientôt arriva de Constantinople un ambassadeur, le silentiaire Jean. Il apportait au pape, pour tout subside, l'ordre d'aller sommer dans Pavie le roi Astaulf de restituer ses conquêtes. L'empereur, qui traitait ainsi le pape comme un sujet et le roi lombard comme un vassal, n'entendait plus rien à la politique de l'Occident. Étienne fit ses préparatifs, mais non pour un simple voyage à Pavie. Le 14 octobre 753, une grande foule l'accompagna hors de la ville. Étienne recommanda ses brebis au bon pasteur Pierre. Avec lui marchaient des évêques et des prêtres romains, les chefs de la milice romaine, le silentiaire impérial et deux envoyés francs, arrivés au moment du départ. Dans ce cortège étrange, d'invisibles personnages chevauchaient aux côtés du pape. C'étaient, avec le silentiaire, Justinien, Constantin, Théodose, Auguste, César, tout le passé ; avec les Francs, Charlemagne, Othon, Barberousse, un long avenir. Le pape et sa suite savaient-ils jusqu'où ils allaient, vers quelles destinées ils conduisaient l'humanité, pour combien de siècles ils allaient disposer de l'histoire? Ils remarquèrent que Dieu veillait sur eux et leur donnait « la sérénité du ciel. » Une nuit, ils virent passer un globe de feu qui venait du pays des Francs et s'abattit sur la terre des Lombards.

Avant de recevoir le pape dans Pavie, Astaulf voulut lui faire promettre « de ne parler d'aucune restitution, quelle qu'elle fût. » Étienne répondit qu'aucune puissance ne pouvait lui fermer la bouche. Il parla donc, et beaucoup, toujours pleurant et gémissant, mais en vain. Le silentiaire n'eut pas meilleur succès : les lettres impériales furent écoutées avec indifférence. Alors les Francs entrent en scène : ils demandent au roi, pour le pape, la permission de passer en Gaule. Astaulf interroge Étienne : Est-il vrai que Sa Béatitude veuille franchir la montagne? Étienne avoue son intention. Le Lombard « grince des dents comme un lion, » mais il laisse partir le pape. Il est vrai que les Francs avaient « insisté avec force. »

Les grands de Rome et le silentiaire retournèrent vers la Ville. Étienne se remit en route le 14 novembre, accompagné par les

seuls clercs. Il s'engagea dans les Alpes, exposant, comme il dit, « son corps et son âme parmi les frimas et la neige, les eaux débordées, les fleuves puissans et l'atroce aspect des montagnes. » Pépin, qui l'attendait à Pontion, envoya au-devant de lui, jusqu'à une distance de cent milles, son fils Charles, le futur Charlemagne, alors un enfant de onze ans. Lui-même alla recevoir le pape à trois milles de la *villa*. Il descendit de cheval, se prosterna, prit la bride du cheval pontifical et marcha quelque temps ainsi, comme un écuyer. Le cortège entra dans la maison, au chant des hymnes et des cantiques. Le pape et le roi se retirèrent dans l'oratoire : là, Étienne s'agenouilla, avec l'appareil ecclésiastique des supplians, les cheveux semés de cendres. Pépin jura « d'accomplir ses volontés. » C'est le 1er janvier 754 qu'il fit cette grave promesse.

Par ambassadeurs, il somma les Lombards de donner satisfaction au pape : Astaulf s'y refusa. La question fut portée devant l'assemblée des Francs, et la guerre décidée. Avant le départ, qui eut lieu en juillet, le roi, la reine et leurs deux fils, Charles et Carloman, se rendirent à Saint-Denis, où Étienne avait passé l'hiver. Le pape donna l'onction sainte aux trois princes et mit un diadème sur le front de la reine.

La campagne fut courte : Astaulf, assiégé dans Pavie, promit les restitutions qu'on lui demanda. A la fin de décembre, les Francs avaient repassé les Alpes, et le pape était rentré à Rome. Pépin se croyait sans doute quitte envers saint Pierre. Il n'avait point coutume de faire de longues campagnes : chaque année, il revenait célébrer la Noël dans quelqu'une de ses maisons. Puis cette guerre de Lombardie n'était point populaire chez les Francs : le jour où le roi l'avait proposée, un grand nombre de ses fidèles avaient menacé de l'abandonner. Il leur déplaisait sans doute que des guerriers combattissent des guerriers pour plaire à un prêtre. Ils pensaient que le fils de Charles Martel ferait mieux de poursuivre l'œuvre des ancêtres, la guerre aquitanique, la guerre sarrasine, la guerre frisonne, la guerre bavaroise, la guerre saxonne. Ce sont là des conjectures, mais il est certain que Pépin avait quitté l'Italie trop vite au gré du pape, qui le suppliait de ne point se laisser prendre aux enjôlemens des Lombards. Un an à peine écoulé, les appels d'Étienne se succèdent. Il s'adresse au roi et à ses fils, ou bien, joignant à ses prières celles du clergé et du peuple romains, il implore, en même temps que les rois, les évêques, les clercs, les moines, les ducs, les comtes et toute l'armée des Francs. Saint Pierre enfin, saint Pierre lui-même, de sa propre main, écrit à la nation franque une lettre solennelle. Le danger pressait, car Astaulf assiégeait Rome. « Où donc, criait-il aux assiégés, où est le roi des Francs? »

Le roi des Francs reparut dans l'été de l'an 756. De nouveau, il assiégea Pavie. De nouveau, Astaulf promit ce qu'on lui demanda; mais un commissaire franc procéda, cette fois, à l'exécution du traité. Les clés de vingt-deux villes furent remises entre les mains du pape. Les Lombards semblèrent alors avouer leur impuissance. A la mort d'Astaulf, deux compétiteurs se disputèrent sa succession : Didier, le candidat préféré du pape, l'emporta. Désormais le roi des Lombards n'est plus que le client du pontife et le vassal des Francs. Aussi les derniers jours d'Étienne furent-ils heureux. Il mourut en avril 757, quelques semaines après avoir adressé à Pépin un cantique d'actions de grâces. Quel changement, disait-il, accompli en une seule année : « Le soir, c'étaient les larmes; au matin, c'est la joie! »

Quel changement, en effet! Essayons d'en mesurer la grandeur et de comprendre la révolution qui venait de s'accomplir.

III.

En 753, le pape, par mandat de l'empereur, est allé sommer Astaulf dans Pavie de restituer ses conquêtes. A qui? A l'empereur évidemment. Sur le refus du Lombard, Étienne se rend auprès de Pépin. Le silentiaire byzantin a, sans doute, approuvé ce voyage. Il devait trouver tout naturel que l'évêque de Rome, serviteur de son maître, allât requérir les services des Francs contre les Lombards. Employer barbares contre barbares, c'était une vieille tradition de la politique impériale. Jusqu'ici, tout est simple. Mais c'est le pape qui a conçu le dessein d'aller en Gaule, ou plutôt « la divine Providence le lui a inspiré. » Quand il se sépare de l'ambassadeur Jean et des députés laïques du peuple de Rome, pour s'en aller avec son clergé, ses évêques, ses clercs et ses moines, c'est sa propre fortune qu'il cherche par-delà les grands fleuves débordés et les montagnes atroces. Si mal renseignés que nous soyons sur l'entrevue dans l'oratoire de Pontion, nous savons qu'Étienne a obtenu une promesse écrite de donation. A qui? A saint Pierre. Pendant le premier siège de Pavie, Astaulf a promis de restituer les villes impériales. A qui? A saint Pierre. Après la seconde guerre d'Italie, les clés et les étendards des villes ont été remis par le commissaire franc au pape. Pour les recevoir, un ambassadeur impérial, le secrétaire George, avait tendu la main. Il avait « promis à Pépin de riches présens, s'il voulait remettre sous la domination impériale Ravenne et les autres villes et châteaux de l'exarchat;.. mais le serviteur de Dieu, le très doux roi, déclara

qu'en quelque façon que ce fût et pour aucune raison au monde, il ne soustrairait ces cités à la puissance de Pierre, ni à l'autorité de l'église romaine ou du pontife du saint-siège. Il affirma sous serment qu'il avait combattu non pour plaire à un homme, mais par amour du bienheureux Pierre et pour la rémission de ses péchés; tous les trésors de la terre ne le décideraient pas à enlever à l'apôtre ce qu'il lui avait offert... Après cette réponse, il congédia l'envoyé impérial.»

Le pape est donc devenu un souverain temporel. Sur une partie du territoire italien, il est substitué à l'empereur. L'événement avait été préparé de longue date, prudemment, doucement, par toutes sortes de moyens, grands et petits, par des ruses et par des équivoques. Deux mots, en ce temps-là, ont une jolie histoire, les mots « rendre » et « république. » S'ils avaient été employés dans leur vrai sens, le pape, lorsqu'il demandait qu'on lui *rendît* quelque chose, aurait entendu par là une restitution de biens appartenant à son église. Lorsqu'il parlait de *rendre* à la république ce qui avait été usurpé sur elle, il aurait réclamé la restitution à la république, c'est-à-dire à l'empereur, des cités et territoires dont celui-ci était le souverain. Cette distinction entre l'église et l'état, entre la *sedes apostolica* et la *res publica* est faite par les chroniques franques. Les documens ecclésiastiques, au contraire, enveloppent l'église et la république dans une locution intraduisible. Au *Liber pontificalis*, le biographe d'Étienne invoque « les droits de propriété de la sainte église de Dieu de la république, *proprietatis sanctæ Dei ecclesiæ rei publicæ jura.* » Il dit encore : « Ce qui appartient en propre à la sainte église de Dieu de la république des Romains, *propria sanctæ Dei ecclesiæ rei publicæ Romanorum.* » Étienne se sert des mêmes expressions : « Le bienheureux Pierre et la sainte église de Dieu de la république des Romains. » La conjonction *et* a disparu. Au retour du voyage en Gaule, le pape est plus hardi. Sans ménagemens, il écrit : « Les cités du bienheureux Pierre ; » ou bien : « Mon peuple de la république des Romains, *noster populus rei publicæ Romanorum.* » Cette fois, il ne reste même plus de place pour la conjonction : la confusion est accomplie. Elle n'a étonné personne, parce qu'elle s'est faite insensiblement, par des voies diverses. Tout d'abord, l'apôtre Pierre est un pasteur à qui des brebis ont été confiées. Chaque évêque a les siennes, mais le troupeau de l'évêque universel ne paît pas dans un seul diocèse. Le peuple de Ravenne lui appartient, comme le peuple de Rome. Quand le pape demande des restitutions aux Lombards, ce sont ses brebis perdues qu'il réclame, *perditæ oves.* Il y a comme cela des paraboles et des mé-

taphores qui ont transformé le monde, tant a été grande la puissance des paroles d'évangile. Mais le pouvoir temporel des papes a d'autres origines : les services depuis longtemps rendus, toutes ces négociations célèbres, l'ambassade de Léon auprès d'Attila, les traités de Grégoire le Grand et de ses successeurs avec les Lombards, la défense de la ville et de l'Italie, le pain donné aux pauvres, l'honnêteté de tous ces pontifes, une politique simple et persévérante, la majesté de successeur de Pierre. L'apôtre avait bien mérité de Rome. S'il n'avait adossé son siège au rocher désert du Capitole, la vieille capitale, dédaignée déjà par les derniers empereurs, serait tombée dans l'oubli. L'éternité promise par les destins aurait été celle d'une ruine hantée par la fièvre.

L'acquisition de la souveraineté ne donna pas tout d'abord au pape la quiétude. Sa situation à Rome était singulière. Il dit bien que la Ville appartient à Pierre, mais, en droit, elle est toujours à l'empereur. En fait, Pépin n'a cédé à Étienne que ce qu'il a conquis sur les Lombards; or il n'a point pris la Ville : il n'y a pas même paru. Les représailles des Byzantins, qui possédaient le midi de la péninsule, et une attaque nouvelle des Lombards, étaient toujours possibles. Aussi le pape a-t-il conclu avec les Francs une alliance qui durera jusqu'à la consommation des siècles. Chacun y trouvera son profit. Le pape aura les Francs pour « auxiliaires et pour coopérateurs. » S'il est réduit à de telles misères que « les pierres mêmes déplorent sa tribulation avec de grands hurlemens, » c'est à eux « qu'après Dieu et le prince des apôtres il confiera son âme et les âmes du peuple romain. » Pour leur part, les Francs auront la gloire d'être le peuple choisi par l'apôtre. Dans la lettre qu'il a pris la peine de leur écrire, saint Pierre rappelle les paroles divines, celles qui ont été dites à tous les disciples : « Allez et enseignez les nations, » celles qui ont été adressées à lui seul : « Fais paître mes brebis, » mais surtout : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église... et je te donnerai les clés du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur terre sera lié au ciel, et tout ce que tu délieras sur terre au ciel sera délié. » Après avoir ainsi produit ses pouvoirs, le pécheur de Galilée fait cette déclaration solennelle : « Selon la promesse qui nous a été faite par le Seigneur Dieu notre rédempteur, je vous prends entre toutes les nations, vous, peuple des Francs, pour mon peuple spécial. » Il s'entoure du cortège de toutes les gloires et de toutes les puissances d'en haut, Marie, mère de Dieu, les trônes, les dominations et toute l'armée de la milice céleste, des martyrs et confesseurs de Dieu. Il promet pour cette vie la prospérité, la victoire sur tous les ennemis, et pour l'autre l'éternelle béatitude. Victoire et paradis :

voilà la double récompense; elle sera le centuple des peines que dépenseront les Francs dans le « combat » auquel l'apôtre ne cesse de les convier. Le pape présente à ces guerriers le Sauveur comme le Dieu des armées, qui donne la victoire « par l'intercession de son prince des apôtres. » — « Au jour du jugement terrible, Jésus-Christ demandera compte à chacun de la façon dont il aura combattu pour la cause de Pierre. » C'est donc l'épée qui coupera les liens du péché; par les champs de bataille passe la route qui mène vers la paix éternelle. Voilà la religion militaire du moyen âge, la religion des croisades. Elle ressemble en quelques points à celle d'Odin et de Mahomet.

Quant au roi des Francs, il a déjà reçu son salaire. « Ce qui n'a été fait pour aucun de vos ancêtres, lui écrit Étienne, a été fait pour vous... Par notre humilité, le Seigneur vous a sacré roi. » Le sacre, en effet, était une nouveauté chez les Francs. Aucun des Mérovingiens ne l'avait reçu. Cette cérémonie mystique élevait le roi au-dessus du peuple, d'où il était sorti. Les Francs avaient élu Pépin, mais, le jour du sacre, le pape leur a interdit à jamais de se servir de leur droit d'élection. Désormais les « reins » du roi et de ses fils sont sacrés. Dieu y a mis le pouvoir d'engendrer une race de princes que les hommes, jusqu'à la fin des temps, ne pourront renier sans être reniés par le Seigneur. Autrefois, les guerriers portaient leur chef sur le bouclier, au bruit des armes et des acclamations; à Saint-Denis, ce n'est pas un homme, c'est une dynastie qui a été élue au chant des cantiques. Le Seigneur a repris aux hommes le pouvoir de faire des rois. C'est lui qui « les choisit dès le sein de leur mère. » La raison de régner, la source de l'autorité royale sera désormais la grâce de Dieu.

Cette grandeur nouvelle était le prix des obligations contractées envers le saint-siège. Les unes étaient précises : le roi devait procurer au pape tous les bénéfices de la donation. A chaque instant, Étienne rappelle à Pépin cet acte signé par lui : « Votre donation écrite de votre main, sachez que le prince des apôtres la tient et la tient bien. » Les autres sont vagues et, par conséquent, redoutables. Elles s'étendent à tout le service de Pierre, à « toutes ses utilités. » Qui pourrait les définir? La grâce que le pape a faite au roi, à sa femme, à ses fils, n'est-elle pas infinie? Déjà Étienne semble croire que Pépin a reçu de lui toute sa fortune. Pour les générations qui vont venir, c'est le pape qui aura ordonné la déposition de Childéric, et tous les droits de la dynastie nouvelle procéderont du sacre. La grande équivoque a donc commencé. Samuel et David sont remis en présence. Aussitôt la question se pose : lequel est le plus grand? Samuel-Étienne s'est agenouillé devant Pépin-David, mais il a fallu

que Pépin s'agenouillât devant Étienne pour recevoir sa bénédiction. La main qui a béni une tête en peut bénir une autre. Les papes, dans cette intimité qui commence, ne paraissent se souvenir que de David; mais, avant David, le Seigneur avait consacré Saül, pour le rejeter ensuite. Les papes le savent bien. Ils le diront plus tard.

IV.

Plus tard, car les papes ont besoin pour longtemps encore de l'assistance du roi des Francs. Paul Ier, qui succède à son frère Étienne II en 757, est un pontife suppliant.

Il supplie parce qu'il a peur. Les Lombards et les Grecs font mine de se réconcilier. Paul entend parler d'une coalition conclue entre Didier et un duc byzantin; il écrit à Pépin qu'une armée grecque va venir attaquer Ravenne et Rome. Il annonce l'arrivée d'une flotte impériale de trois cents vaisseaux, qui ralliera l'escadre de Sicile.

Il supplie, parce qu'il est ambitieux. Il demande une « dilatation de cette province, » c'est-à-dire de l'état pontifical. Déjà Étienne, dans la lettre même où il remerciait et glorifiait Pépin, avait parlé de nouvelles « restitutions. » Il convoitait les duchés lombards de Spolète et de Bénévent. Un parti romain s'agitait dans ces pays. « Les Spolétins, écrivait Étienne, se sont donné un duc *par les mains du bienheureux Pierre et par ton bras très vaillant.* Les Bénéventins brûlent de se *recommander par notre intermédiaire à ton excellence que Dieu garde.* » — « Alboin, duc de Spolète, dit à son tour Paul Ier, a fait serment de fidélité au bienheureux Pierre et à vous. » C'est ainsi que, mettant les mains de saint Pierre au bout des bras du roi franc, le pape s'efforce de prendre encore. Il s'étonne que le roi des Lombards se fâche de ces procédés et porte la guerre dans les duchés rebelles. Il renouvelle les cris d'alarme et les appels. Il semble qu'il ait quelque peu importuné Pépin, qui lui recommande un jour de vivre en paix et bonne amitié avec Didier.

Au roi, qui est son recours suprême, le pape multiplie les caresses. Les Francs auxquels il commande sont « très doux, très aimés, très chers; une nation sainte, un sacerdoce royal, peuple d'acquisition, béni par le Seigneur Dieu d'Israël. » Leur royaume « vibre et brille » devant la face du Seigneur. Paul prie le Tout-Puissant de reculer leurs frontières et de leur soumettre toutes les nations qui déjà le proclament grand, et reconnaissent en lui le roi principal, *præcipuum regem.* Un jour le pape, repassant dans sa

mémoire l'histoire sacrée et les divers mérites des élus de Dieu, découvre que Pépin est un nouveau Moïse, car Moïse a reçu de Dieu l'ordre d'arracher le peuple d'Israël à l'oppression, et Dieu a inspiré à Pépin la libération de la sainte église catholique, apostolique et romaine. Partant de là, il fait un parallèle en trois points entre les deux personnages. En toute occasion éclate le zèle de son affection. Le roi a envoyé une table, que ses *missi* ont présentée « devant le corps du portier des cieux. » Paul la fait porter à la place qui lui est destinée dans l'église, en procession, avec des hymnes, des cantiques et des litanies. Il la sanctifie par l'onction du saint chrême; il « célèbre dessus le saint sacrifice de la messe, pour l'éternelle rémunération » de l'âme royale. Il défend, sous peine d'anathème, qu'elle soit jamais enlevée au prince des apôtres. Elle restera là, « brillante, jusqu'à la fin des temps, et le donateur recevra sa récompense dans les royaumes célestes. » ... Un fils est né au roi. « Dieu, lui écrit Paul, a fait sortir de vos entrailles un nouveau roi pour l'exaltation de la sainte église. » Il sollicite « la faveur » d'être le parrain de l'enfant. Déjà, il se considérait comme le parrain de Gisèle, fille de Pépin, parce que le roi lui avait envoyé le linge où l'enfant avait été enveloppée au sortir du baptistère. Il avait reçu ce « précieux » cadeau en présence du peuple. Il l'avait déposé sur le tombeau de sainte Pétronille, fille de saint Pierre, et il y avait célébré la messe. Dès lors, il nomme Gisèle sa filleule, Pépin, son compère, et la reine Bertrade, sa commère. Il est « le père spirituel des enfans dont ils sont les parens charnels. » Il a toujours un mot pour chacune des personnes de la famille. Il écrit souvent et prie qu'on lui écrive. Il est si heureux de recevoir des lettres, qu'il qualifie de nectarées et de florigères! Quand Pépin est engagé au plus fort de la guerre d'Aquitaine, Paul lui exprime le très grand désir d'avoir des nouvelles, mais il ne reçoit pas de réponse. Il se lamente : « Mon âme est violemment consternée. » Heureusement, il finit par apprendre que tout va bien, mais c'est par voie indirecte. Il supplie « sa sublime excellence de daigner lui faire la joie de l'assurer de sa bonne santé, et de lui dire comment vont sa commère et les enfans. » Sa joie éclate quand enfin Pépin a écrit, et demande à son tour comment se portent la sainte église et le pape et le peuple à lui confié.

Ainsi vécut Paul Ier, caressant, priant, attirant de plus en plus le roi franc dans la douce intimité de l'église romaine. Il avait eu raison de recommander sans cesse le siège apostolique à la protection de Pépin. De singuliers événemens se passèrent en l'année 757, pendant qu'il agonisait, frappé d'un mal subit, dans l'église

Saint-Paul, où il était entré pour chercher l'ombre et la fraîcheur. Un certain Toto, duc toscan, et ses trois frères, Constantin, Passibus et Pascal, introduisirent des paysans dans la ville. Cette foule élut pape Constantin, bien qu'il fût laïque. Elle obligea un évêque à lui donner tous les degrés de l'ordination et à le sacrer. Cet intrus demeura un an sur le siège pontifical. Il joua bien son rôle : ses lettres à Pépin sont du même ton que celles de Paul. Mais un officier de la cour pontificale, le primicier Christophe et son fils Sergius, après avoir trompé Constantin par des mensonges, se rendent auprès de Didier, qu'ils supplient de faire cesser le déshonneur de l'église. Le roi lombard, très heureux d'intervenir en cette affaire, leur donne des soldats et les fait accompagner par un prêtre du nom de Waldipert. Arrivée aux murs de Rome, la troupe est introduite par des amis. Toto et Passibus accourent ; pendant que le premier se défend contre les assaillans, il est tué par derrière : un des officiers romains qui l'avaient suivi avait fait le coup. Passibus s'enfuit au Latran, où il apprend au pape ce qui s'est passé. Tout les deux et un évêque, Théodore, qui était de leur parti, sortent en hâte du palais et se réfugient dans l'oratoire de Saint-Césaire. Des Romains viennent les y prendre pour les mener en prison. Au milieu de ce tumulte, le Lombard Waldipert, qui avait sans doute mission de faire élire un ami du roi Didier, installe au Latran un moine nommé Félix, qui se croit pour tout de bon successeur de saint Pierre; mais Christophe fait chasser du palais le bon frère, qui s'enfuit par l'escalier des bains, et « retourne en toute révérence à son monastère. » Alors Christophe fait procéder à une élection régulière : Étienne III est proclamé. Le trouble ne cesse point. Des individus s'emparent de Théodore, l'évêque ami des Toscans; ils lui arrachent les yeux, lui coupent la langue, l'enferment dans un couvent où, mourant de faim et brûlé par la soif, il meurt en criant : De l'eau ! Passibus a les yeux crevés. Constantin, le faux pape, est promené par les rues, à cheval sur une selle de femme. Cependant la milice romaine et des milices de Toscane et de Campanie font une expédition contre le château d'Alatrum, où se trouve le tribun Gracilis, un partisan de Constantin. Gracilis est saisi, emmené à Rome; des individus vont le tirer de son cachot, lui arrachent les yeux, lui coupent la langue. Quelques jours après, c'est Constantin qui est extrait de son monastère : les bourreaux lui arrachent les yeux et le laissent pour mort sur la place. Tout à coup, le bruit se répand que Waldipert veut livrer la ville aux Lombards. Le malheureux se réfugie dans l'église de la Vierge Marie *ad Martyres*. Il en est arraché, portant dans ses bras l'image de la Mère de Dieu. Il est emprisonné, puis, quelques

jours après, entraîné dans la rue : ses yeux sont arrachés, sa langue coupée.

Ces exécutions terminées, un concile se réunit. Constantin y apparaît sans ses yeux : *extra oculos*, comme dit le *Liber pontificalis*. Il est condamné à la pénitence, et sort de la salle après que les pères, l'un après l'autre, l'ont souffleté. Les actes de ce pseudo-pontife sont brûlés. Le pape, les prêtres, le peuple, se prosternent et demandent pardon à Dieu du sacrilège qu'ils ont commis en recevant la communion des mains de ce misérable. Ils chantent le « Seigneur, ayez pitié! »

Ainsi Rome a été souillée par des crimes, le saint-siège envahi par un aventurier. Depuis que le pape est devenu prince temporel, la papauté tente les barons du voisinage, qui ressemblent fort à des brigands. Dans la ville, aucune autorité reconnue; des bandes d'écorcheurs font, comme il leur plaît, office de juges et d'exécuteurs. Quel piédestal pour le successeur de Pierre! Le pape avait vraiment besoin de s'appuyer sur « le très fort bras du roi des Francs. »

Comme ses prédécesseurs, Étienne III s'adresse à la nation sainte. Appels et supplications se succèdent : ils ne sont pas d'abord entendus. A Pépin ont succédé ses deux fils, Charlemagne et Carloman. Le pape les considère l'un et l'autre comme liés par « la promesse d'amour » que leur père a faite à l'apôtre, mais le démon se met entre les deux frères pour les diviser. Quand ils se réconcilient une première fois, le pape les remercie : « Dans le ciel, Dieu et les anges se réjouissent, pendant que, sur terre, exulte le peuple chrétien. » Hélas! voici qu'une étrange nouvelle est apportée à Rome. Il y avait toujours chez les Francs un parti qui préférait l'alliance des Lombards à celle de saint Pierre, et qui parut l'emporter à la mort de Pépin. Des mariages se préparent, qui uniront étroitement les familles royales des Francs et des Lombards. A ce coup nouveau de « l'antique ennemi, » — car le diable seul pouvait avoir inventé cette combinaison, — le pape écrit aux rois et au peuple des Francs. Il supplie la nation qui brille entre toutes, et cette race royale « ruisselante de splendeur, » de ne point se polluer au contact « d'une gent perfide et fétide, de laquelle est très certainement issue l'espèce des lépreux. » Avant d'envoyer cette lettre, il la porte à l'autel de saint Pierre et communie dessus. Pourtant Charlemagne épouse Désirée, la fille de Didier. La tradition inaugurée par Pépin est donc interrompue. L'histoire du monde allait-elle suivre un autre cours? Le pacte d'amour allait-il être dénoncé? Le pape à cette date se tourne vers l'empereur et lui demande un service qui était une sorte de reconnaissance de sa souveraité. Mais deux

accidens survinrent : Charlemagne répudia sa femme, peut-être pour la simple raison qu'elle ne lui plaisait pas, et Carloman mourut. Celui-ci laissait des fils, que son frère dépouilla et qui allèrent remettre leur cause entre les mains de Didier. Dès lors, le roi des Lombards devient l'ennemi personnel de Charlemagne, et la politique d'alliance reprend son cours sous le pontificat d'Hadrien, qui succède à Paul en 772.

V.

Didier voulait faire rois les fils de Carloman, diviser ainsi le royaume des Francs et s'y assurer des alliés. Il demanda au pape de sacrer les princes dépossédés. Hadrien savait sans doute que ceux-ci n'avaient point de parti en Gaule. Dans le renouveau de jeunesse guerrière apporté par les Carolingiens, la nation suivait le vaillant Charles et ne se préoccupait point du sort d'une femme et de deux enfans. Il vit très bien, d'ailleurs, que, si les Francs étaient réduits à l'impuissance, « les Lombards s'empareraient de Rome et soumettraient l'Italie entière à leur domination. » Il refusa donc de se rendre auprès de Didier. Il lui interdit de venir à Rome. Il rassembla des troupes, et lorsque le roi se présenta devant la ville, il la trouva si bien défendue qu'il se retira devant la menace d'anathème. Cependant Hadrien envoyait en Gaule ambassades sur ambassades. A la fin de l'année 773, après une campagne en Saxe, le roi des Francs se mit en route vers l'Italie.

Encore une fois, Pavie est cernée. Le siège dure longtemps. Charles, laissant les lignes d'investissement, va prendre Vérone et la famille de Carloman. Il retourne à Pavie, qui tient toujours. Vers Pâques, « il est saisi d'un grand désir d'aller visiter le seuil des apôtres. » Il part, emmenant avec lui des évêques, des abbés, des comtes et une petite armée. Le pape, très étonné, très ému, envoie au-devant de lui les magistrats de Rome, jusqu'à trente milles, et quand l'approche est signalée, la milice et les écoliers, les croix et les étendards. Ce cortège porte des branches de palmier et d'olivier, chante et acclame. Charles descend de cheval et se dirige vers Saint-Pierre. Le pape l'attendait au haut des degrés. Le roi baise chacune des marches, arrive jusqu'au pontife, l'embrasse et lui prend la main droite. Ils entrent dans l'église. Les cantiques de louange éclatent autour d'eux : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Pape, roi, évêques, guerriers, se prosternent devant le tombeau de l'apôtre.

Le lendemain, jour de Pâques, et les jours suivans, des messes

furent chantées en grande solennité : à Sainte-Marie-Majeure, à Saint-Pierre, à Saint-Paul. Le dimanche, Charles dîna au Latran, à la table apostolique. Le mercredi, les grands de Rome et de l'armée franque se réunirent à Saint-Pierre. Auprès du corps de l'apôtre, le pape et le roi s'entretinrent longtemps « face à face. » Hadrien « pria, avertit, exhorta. » Le moment était venu, dit-il, d'exécuter dans sa plénitude la promesse faite par le roi Pépin. Charles se fit relire la « page de donation ; » il l'approuva et en dicta une autre qu'il signa et fit signer par ses évêques, ses abbés, ses ducs et ses comtes. Son notaire écrivit ensuite un second exemplaire. Un des exemplaires fut remis au pape ; l'autre, déposé par Charles dans le tombeau.

L'histoire de cette donation, dont le texte est perdu, est très obscure, mais Charles semble avoir promis plus que son père : Hadrien avait obtenu « la dilatation de sa province. » Du reste, il n'avait pas attendu l'entrevue de Rome pour procéder à des annexions. Au commencement de 774, le duché de Spolète était en révolution. Une foule d'hommes de toutes les cités du pays accoururent auprès du pape, se jetèrent à ses pieds et le supplièrent par trois fois de recevoir « le duché au service de saint Pierre. » Le pape consentit, reçut les sermens, et fit élire par ses nouveaux sujets un duc qu'il établit dans sa dignité. Le Spolétin était donc « au pouvoir de saint Pierre » quand fut rédigée la donation. Cet acte reconnut le fait accompli, et à Spolète ajouta Bénévent, d'autres provinces encore.

Hadrien se crut alors le maître d'une grande partie de la péninsule, le roi d'un royaume italien ; mais, hélas ! la désillusion vint vite. Avant qu'une année se fût écoulée, le pontife s'aperçut que Charles et lui ne s'entendaient pas. Il ne reçut point Bénévent, et il perdit Spolète. Sa correspondance nous fait assister aux émotions de sa déconvenue. Pendant toute l'année 775, il attend Charles, qui a promis sa visite pour la mois d'octobre. Il espère que le roi viendra « pour augmenter et exalter sa mère la sainte église. » Il prie Dieu d'affermir « dans la poitrine fleurie » du guerrier la résolution de donner enfin « le fruit copieux de ses promesses. » Il insiste sur l'idée que l'église doit être « beaucoup plus exaltée. » Charles ne vient pas. Il se contente d'annoncer l'envoi de ses *missi*. Hadrien les attend pendant tout le mois de septembre, tout le mois d'octobre, tout le mois de novembre. Enfin, ces messagers sont en route. Le pape leur envoie une escorte et des chevaux à Pérouse, mais ils vont d'abord à Spolète, puis à Bénévent, en évitant Rome. « Qu'est-il donc arrivé ? » demande Hadrien, qui est très anxieux. Des nouvelles inquiétantes lui arrivent de la cour franque. Des

ennemis du pape semblent avoir l'oreille du roi. Celui-ci, pour punir un légat pontifical de « certaines paroles intolérables, » le retient auprès de lui, « ce qui ne s'est jamais vu depuis que le monde est monde. » En 776, Charles descend en Italie pour châtier une révolte du duc de Frioul : il repasse les Alpes sans avoir paru à Rome. Deux ans après, il promet d'aller célébrer les fêtes de Pâques au seuil des apôtres et d'y faire baptiser son fils Pépin. Le pape l'attend, « comme la terre altérée attend la pluie. » Il l'attendra trois ans encore. En 781 seulement, il goûta la joie tant désirée de revoir le « très éminent visage » de Charlemagne. Sept années s'étaient écoulées depuis l'entretien face à face auprès du tombeau. Hadrien s'était résigné. Il réclamait non plus des provinces entières, mais les patrimoines que l'église tenait de la libéralité « d'empereurs, de patrices et d'autres personnes craignant Dieu. » Il était devenu plus modeste ; il protestait qu'il n'avait point de cupidité. Lorsqu'il produisait des prétentions, il faisait remarquer qu'elles n'étaient pas « déraisonnables, » et il apportait les preuves à l'appui. Charlemagne examinait et décidait avec bienveillance.

Pour comprendre quel malentendu avait été dissipé, il faut essayer de retrouver l'état d'esprit d'Hadrien et dire la grande illusion où il s'était égaré. Hadrien est le premier des papes qui ait agi et parlé en souverain temporel. Il dit *nostra Romanorum respublica*, mon état romain. Dans ses actes, il laisse tomber la date du règne des empereurs, que ses prédécesseurs avaient conservée. Il écrit encore à Constantinople, et pour les affaires de l'église, il parle à ces maîtres d'autrefois de ses nouvelles alliances sans embarras. Lorsque Constantin et Irène lui annoncent l'intention de restaurer le culte des images, il les félicite, mais leur propose pour modèle son fils et compère le seigneur Charles, qui « obéit à tous les ordres du pape et accomplit toutes ses volontés. » Il ne craint pas de rappeler que le roi des Francs a donné au bienheureux Pierre « les cités, châteaux et territoires que détenait la gent perfide des Lombards. » Ses prédécesseurs auraient exulté à la nouvelle que l'hérésie des iconoclastes était enfin vaincue ; ils auraient remercié Dieu de leur réconciliation avec l'empereur. Hadrien ne veut pas se réconcilier. Un moment, il se trouve d'accord sur la question des images avec l'empereur contre Charlemagne ; il cherche de nouvelles querelles aux Byzantins : si l'empereur ne restitue pas à l'église de Rome les cités et patrimoines qu'elle réclame, il le tiendra « pour hérétique. » Le pape ne veut pas retourner vers le passé : il cherche des voies nouvelles.

Il a le langage d'un roi. Il défend à Didier, qui avait annoncé son intention de venir à Saint-Pierre, « de franchir sans son congé

les frontières des Romains. » Il n'admet pas qu'aucun de ceux qui vivent « au service du bienheureux Pierre et au sien » aille chercher la justice auprès d'un autre prince ou se recommande de lui, ce prince fût-il le roi des Francs. L'archevêque de Ravenne s'est rendu auprès de Charles sans être accompagné par un légat : le pape proteste contre cet acte de rébellion. Des habitans de Ravenne, qui avaient affaire à ses juges, se sont réfugiés en Gaule : il demande qu'on les lui renvoie. Il traite avec Charles d'égal à égal, de souverain à souverain. En propres termes, il lui expose la distinction du tien et du mien, du *vestrum* et du *nostrum*. « Je ne manque jamais, quand je reçois quelqu'un de vos hommes, de l'exhorter à demeurer dans votre foi et service, de même je vous prie d'avertir mes hommes quels qu'ils soient, qui vont vers vous, de demeurer soumis et humbles au service du bienheureux Pierre. » Il administre ses provinces comme un prince temporel, par les mêmes agens et dans les mêmes formes. Il fait la guerre. Ses domaines de Campanie étant menacés par les Bénéventins et les Grecs, il a demandé des explications : ne les ayant pas obtenues, il a envoyé « son armée. » C'est la première fois que ce mot est prononcé par un pape. Un jour, il donne l'ordre de faire brûler des vaisseaux grecs qui pratiquaient le commerce d'esclaves; à ce propos, il exprime le regret de n'avoir « ni navires ni matelots. » Il emploie au service de son état son neveu Pascal, qui fait office d'ambassadeur, et son « très éminent neveu, » Théodore, qui est « duc et consul ; » duc du pape, car le pape a plusieurs ducs.

Que s'est-il donc produit entre le pontificat d'Hadrien et celui de son prédécesseur? De quels droits nouveaux le pape a-t-il été investis? De droits nés d'un rêve, commencé depuis longtemps, longtemps demeuré si vague que le rêveur en avait à peine conscience, et qui tout à coup a pris une forme précise.

En l'année 778, Hadrien, écrivant à Charlemagne, lui vante les mérites du « très pieux empereur Constantin le Grand, de sainte mémoire, qui, au temps du bienheureux Silvestre, pontife romain, éleva, exalta par sa largesse la sainte église de Dieu et l'église apostolique romaine, *et daigna lui donner la puissance dans ces parties de l'Occident.* » Ces paroles sont une allusion claire à la prétendue donation que Constantin aurait faite au pape Silvestre et dont voici la teneur.

Quatre jours après son baptême, Constantin, « empereur de la terre, gouvernant le peuple universel répandu sur l'univers, » a résolu de donner un privilège à l'église de la ville de Rome, où « le principat des évêques et la tête de la religion chrétienne ont été établis par l'empereur du ciel. » Il concède au pape la puis-

sance et les honneurs impériaux, son palais de Latran, son diadème, le bonnet phrygien, le superhuméral, la chlamyde de pourpre, la tunique écarlate et tous les vêtemens impériaux, le sceptre impérial, tous les insignes et ornemens, toute la pompe de la sublimité impériale. Il prend sur sa propre tête, pour la donner à Silvestre, sa couronne d'or pur et de pierres précieuses. Il veut que la cour pontificale ait des chambellans, des portiers, des gardes et tous les offices qui rehaussent la puissance impériale. Quant au clergé de la ville, il brillera de la même gloire que le sénat amplissime : les prêtres romains porteront sandale blanche, comme les sénateurs, et leurs chevaux couverture blanche. Le clergé des provinces sera paré des mêmes dignités que la milice des officiers impériaux. Constantin ne se contente pas d'assurer au chef et aux membres de l'église des honneurs égaux à ceux du chef et des membres de l'empire. Il déclare que le siège du bienheureux Pierre « doit être élevé au-dessus du trône terrestre. » Pour témoigner sa révérence envers l'apôtre, il a tenu la bride du cheval de Silvestre, et fait l'office d'écuyer pontifical. Dans le partage du pouvoir, il s'est réservé le moindre lot, car l'autorité spirituelle du pape s'étend sur tout l'univers, et l'empereur lui a cédé la moitié du monde temporel : « Nous lui avons donné avec notre palais la ville de Rome, et les lieux et cités de l'Italie et de l'Occident. »

Les documens faux sont précieux. Ils nous apprennent, mieux que des faits, des intentions qui éclairent parfois toute l'histoire. Quel chemin l'église a parcouru de l'évangile à la fausse donation ! Le Christ avait enseigné une sorte de respect pour les pouvoirs établis, qui procédait à la fois de l'obéissance envers Dieu, source de toute autorité, et d'une indifférence sublime pour un gouvernement dont les fins étaient temporelles. Les premiers chrétiens avaient servi l'empire en le dédaignant, ou bien étaient morts pour ne pas se soumettre à ses lois. Les polémistes, les grands écrivains, les grands prédicateurs éprouvaient à l'égard de Rome des sentimens étranges. L'œuvre romaine leur paraissait à la fois divine et infernale. Dieu avait donné à la Ville la grandeur, mais les prophètes en avaient annoncé la ruine. Rome avait préparé la propagation de la vérité chrétienne par la conquête du monde, mais elle s'était enivrée du sang des martyrs. Tertullien, Jérôme, Augustin, hésitent entre l'admiration et l'horreur. Le premier prédit la catastrophe avec des accens de joie furieuse. Les deux autres, sans s'étonner, ont vu « prendre celle qui a pris l'univers. » Cependant, si hardis que soient ces grands esprits, ils ne peuvent se figurer le monde sans l'empire. La masse des chrétiens croit que, tant vivra César, tant vivront les hommes. Elle fait à l'éternité romaine la cha-

rité de la prolonger jusqu'à la venue de l'antéchrist et au jugement dernier. En attendant, le christianisme s'acclimatait dans l'empire. L'église installait sa hiérarchie dans les cadres officiels. Elle acceptait ou briguait les biens, les honneurs et les privilèges. Mais elle avait laissé dans les catacombes, avec les vertus des premiers jours, l'indépendance. Le pape, devenu un César spirituel, courait risque d'être opprimé par son collègue temporel, qu'il avait laissé s'avancer jusqu'à la porte du sanctuaire. Les mœurs se corrompaient ; la foi même était compromise, depuis le jour où elle était tombée au rang des affaires d'état. L'église du Christ était si bien façonnée à cette servitude dorée, que le pape poursuivit de son respect et de son obéissance l'empereur réfugié à Constantinople. Voici que l'éloignement de César, les fautes des Byzantins, l'irrésistible force des choses, la poussée du nouveau qui élimine l'ancien, tout concourt à l'affranchissement du successeur de Pierre. L'Occident est enfin libéré de l'empire. Une ère toute nouvelle va s'ouvrir, semble-t-il ; de nouvelles expériences vont être tentées. L'uniformité romaine est rompue : aux lieu et place des officiers de César règnent en Gaule, en Espagne, en Angleterre, en Italie, des rois qui ne sont ni des tyrans de leurs peuples, ni des oppresseurs de l'église. Il y a en Europe plus de variété, plus de liberté, l'espérance d'une vie plus féconde. La papauté pouvait-elle essayer dès lors cette destinée magnifique d'un pouvoir spirituel supérieur aux nations qui s'annoncent, arbitre de la foi, juge des mœurs des peuples et des rois? Elle n'y a même point songé. L'évêque de Rome n'a pu se soustraire à la tyrannie des grands souvenirs profanes. A ses yeux, l'empire n'est pas détruit : il est vacant. Rome, séparée de Constantinople, a ressaisi le pouvoir de faire des empereurs. Qui donc va être empereur? Ce n'est pas le roi des Lombards, qui est l'ennemi des Romains. Ce n'est pas le roi des Francs, qui n'est encore qu'un allié et un serviteur. D'ailleurs, des Germains ne sont pas faits pour être des Césars. Rome elle-même produira le maître du monde. Il est tout désigné. Le pape a confondu l'église et la république ; il dit : « Ma république ; » par conséquent, il est l'empereur. Voilà le fait : reste à trouver un droit à ce fait : on le cherche et le trouve. Ce droit a commencé le jour où l'empereur a émigré en Orient. Il procède de Constantin, qui a quitté Rome pour laisser place libre au pape. Sur ce thème travaille l'imagination pontificale. On ne doute plus de la donation ; on en parle ; on croit l'avoir vue, on la voit. Un jour, elle est tout écrite... Mais quelle revanche pour l'orgueil et les pompes de cette antiquité, maudite par les premiers chrétiens! Comparez la douce pauvreté mystique de l'évangile aux appétits d'honneurs et de biens qui transpirent de ces pages, où le mot « impérial » est répété à

chaque ligne, et qui brillent d'un reflet de pourpre et d'or. Encore une fois, saint Pierre a renié le Christ. Le pape oublie ses vrais titres, le : « Tu es Pierre, » et le : « Pais mes brebis. » Il est César, par donation de César. Il est vêtu, paré, couronné par lui et comme lui. « En ces choses, dira un jour saint Bernard au pape, tu as succédé, non à Pierre, mais à Constantin. »

Singulière rencontre! Au-delà des monts, un roi devient chef d'église; en-deçà, un évêque passe chef d'empire. Charlemagne est David et Josias; Hadrien est César, ou du moins il croit l'être; car déjà son rêve s'est évanoui, au moment où il en fait la confidence au roi des Francs.

En 774, après l'entrevue de Rome, Charles était retourné devant Pavie. Il avait pris la ville, le roi et le royaume. Dès lors, il marqua dans ses actes son titre de roi des Lombards et la date de l'acquisition de sa nouvelle couronne. Ses sentimens sur « la page de donation » qu'il avait signée, quelques mois auparavant, furent modifiés. Dirons-nous qu'il a manqué de propos délibéré à son serment? Ce seraient de bien gros mots. Charlemagne a tout simplement fait de la politique, comme le pape. Il a pensé sans doute que ce qui était bon à prendre était bon à garder. Son père et lui avaient été généreux aux dépens du roi des Lombards : il n'a plus voulu l'être à ses dépens, après qu'il est devenu lui-même roi des Lombards. Il pouvait justifier sa conduite à ses propres yeux par des raisons qui avaient leur valeur. C'était pour protéger le pape contre la « nation fétide » que Pépin lui avait donné un domaine temporel; mais ces lépreux n'étaient plus à craindre, à présent qu'ils obéissaient à la famille « choisie par Dieu, dès l'origine des temps, pour être, après lui, la protectrice de son église. » Peut-être aussi le traité improvisé le mercredi de Pâques, dans la scène du tombeau, n'a-t-il pas été compris de la même façon par les deux parties contractantes. Charlemagne ne paraît pas s'être fait à l'idée que le pape fût un souverain au même titre que lui, avec la pleine juridiction et tous les droits qui découlent de la souveraineté. Il voulait bien donner, et il a donné en effet à l'évêque de Rome des églises et des patrimoines, mais non des duchés. C'est ainsi qu'il procède dans le Bénéventin. Ses *missi* mettent Hadrien en possession d'évêchés et de monastères ; mais, des cités, ils ne cèdent que « les clés sans les hommes. » Le pape se récrie : « Que signifient des cités sans les hommes?.. Je veux les régir et les gouverner, et avoir sur eux toute puissance. A quoi donc pensent vos *missi?* Que leur est-il arrivé? » Les *missi* savaient très bien ce qu'ils faisaient : ils distinguaient la propriété de la souveraineté. Malgré tout cependant Charlemagne sentait bien qu'il n'avait point tenu toute sa pro-

messe. C'est pourquoi il se dérobait, faisait traiter ses affaires par ses ambassadeurs, temporisait et laissait couler le temps.

Le pape est tout déconcerté. Il n'avait pas souhaité que les Francs prissent pied en Italie. C'est une chose remarquable que son prédécesseur n'ait pas invité Pépin à venir à Rome : le roi des Francs avait passé deux fois les monts sans aller visiter le seuil des apôtres. Hadrien non plus n'avait pas invité Charles en 774. Il apprit son approche avec stupeur, *cum magno stupore et extasi*. Il aimait les Francs, mais au-delà des monts. Quand l'Italie était disputée entre les Grecs et les Lombards, faibles après tout les uns et les autres, il y pouvait pousser sa fortune, grâce à l'appui d'une nation forte, mais éloignée, et pièce à pièce conquérir les droits cédés à Silvestre par Constantin. A présent le Moïse, le David est établi à demeure au-dessus de sa tête. Contre lui, plus de recours sur terre, ni même auprès de Dieu, qui lui a procuré la victoire « par l'intercession de son prince des apôtres. » Hadrien a confessé sa déception. Un jour il rapporte à Charlemagne un propos qu'il attribue à des ennemis du saint-siège : « La nation des Lombards a été détruite et remplacée par celle des Francs. Vous voilà bien avancés. » Assurément le pape s'est tenu ce langage à lui-même; il s'est demandé s'il avait bien fait d'appeler entre les deux plaideurs, les Lombards et lui, un juge si vigoureux et de si bel appétit.

Dans les dernières années du pontificat, l'accord est rétabli. De temps à autre, un écho des prétentions d'autrefois se fait entendre, ou bien le pape se laisse aller à quelque accès de mauvaise humeur. Il a sollicité le roi de lui fournir deux mille livres d'étain et du bois des forêts spolétines, pour refaire le toit de Saint-Pierre. Charlemagne a promis, puis oublié. Hadrien lui rappelle sa prière avec aigreur. Une autre fois, le roi a envoyé une paire de chevaux en présent, mais l'un est mort en route et le survivant n'a pas bonne mine : « Pour l'amour que nous professons envers vous et envers votre royaume éclatant, écrit le pontife, envoyez-nous de bons chevaux, des chevaux fameux, *famosos equos*, bien en os et bien en chair. Pour cela vous recevrez, comme vous y êtes accoutumé, une digne récompense de l'apôtre de Dieu ; et, comme vous régnez en ce monde, vous obtiendrez la vie éternelle dans les citadelles éthérées. » Ce sont là des peccadilles. Le pape se tient désormais pour content, si le roi ne le trouble pas dans l'exercice de ses droits sur les territoires et cités qui lui appartiennent sans conteste. Depuis l'année 781, où il a baptisé un fils de Charles, il est et se dit son compère. Les paroles d'alliance sont répétées, toutes pleines d'une douceur angélique : « Ce que vous apportez au bienheureux apôtre Pierre, portier du

ciel, c'est un très pur sacrifice, un holocauste dont la flamme est parfumée d'une odeur de suavité divine, et que vous offrez, sur l'autel de votre cœur, à la majesté invisible, en perpétuelle mémoire pour vous et notre très excellente fille et commère spirituelle, madame la reine, et pour vos très nobles et très excellens fils et pour toute votre descendance chère au Christ. » En même temps que les biens spirituels, l'église procure au roi les biens temporels, dont le premier et le plus précieux est la victoire. Dieu abat les ennemis des Francs, Dieu prié « par saint Pierre et par les Romains, qui chaque jour, même la nuit, chantent le *Kyrie eleison*, afin d'obtenir pour le roi des victoires copieuses. » Charlemagne sera vainqueur « sur toutes les nations barbares. » Toutes seront humiliées sous son bras et baiseront la trace de ses pas. « Sur l'univers s'étendra son royaume splendide. » Charlemagne aimait à se sentir accompagné par ces vœux et ces prières. Après une campagne victorieuse contre les Saxons, il demande un jour ou deux de litanies au pape, qui lui en accorde trois. Lui qui a montré, au temps de ses différends avec le pontife, la froide réserve que lui commandait la politique, il multiplie les preuves de son affection. Il a trouvé le moyen de venir à Rome trois fois. Il exprime le désir d'avoir souvent, par lettres ou par légats, des nouvelles de son auguste ami, car il semble avoir éprouvé pour Hadrien une véritable amitié. Il s'exprime en termes touchans à la mort du pontife; dans la première lettre adressée à son successeur, il nomme Hadrien son père très chéri, son ami très fidèle; il rappelle la très douce familiarité qui les unissait. « Quand j'y pense, je deviens si triste que je ne puis retenir mes larmes. »

VI.

A la fin de l'année 795 mourut le pape Hadrien. Il avait vu Charles ajouter la gloire à la gloire et les conquêtes aux conquêtes, mais il l'avait connu avant les grands succès, en un temps où il se pouvait croire supérieur à ce Germain. Son successeur Léon III trouvait Charlemagne établi dans la puissance. Il lui parla, dès l'abord, avec une révérence profonde, lui promettant « l'obéissance de son humilité. » La première salutation que le roi lui envoie tombe de haut : « A moi de défendre, avec l'aide de Dieu, la sainte église contre l'incursion des païens et la dévastation des infidèles, de la fortifier au dedans par l'établissement de la vraie foi. A vous, très saint-père, d'aider comme Moïse, de vos mains levées vers Dieu, mon armée qui combat, afin que le peuple chrétien, conduit par Dieu,

remporte et toujours et partout la victoire sur les ennemis de son nom, et que le nom de Jésus-Christ Notre Seigneur brille dans le monde entier. » Le pape sur la montagne, levant les mains pour prier, le roi combattant dans la plaine pour exterminer les Chananéens, cette vision superbe est devant les yeux de Charlemagne, à qui elle explique sa propre destinée. Je veux dire une fois encore que les Germains, entrés dans la civilisation chrétienne au sortir de la barbarie et du paganisme, devaient adopter comme passé de l'humanité le temps où Dieu avait choisi un peuple privilégié dans la foule des gentils, l'armait pour ses querelles, le bénissait au jour des batailles, et, pour lui donner le temps d'achever sa victoire, arrêtait le soleil.

Dans cette même lettre, Charlemagne annonce à Léon l'envoi d'un *missus* chargé, dit-il, de rechercher ce qu'il convient de faire, « soit pour l'honneur de votre pontificat, soit pour la solidité de notre patriciat. » Patriciat est un de ces mots de la langue du VIIIe siècle dont l'histoire est curieuse. Il est malaisé à définir. Le patriciat institué par Constantin était une dignité qui n'était attachée à aucun office, une décoration très élevée et dont les insignes étaient splendides. En Italie, une sorte de synonymie s'était établie entre patrice et exarque, c'est-à-dire gouverneur impérial : l'exarque de Ravenne était patrice des Romains. Le pape Hadrien parle d'un duc de Bénévent qui a sollicité de l'empereur le patriciat, ce qui veut dire ici le gouvernement de l'Italie byzantine du midi. Le même pape donne au même mot un autre sens, quand il écrit à Charlemagne : « Je respecte l'honneur de votre patriciat ; il faut que, de votre côté, vous laissiez intact le droit du patriciat du bienheureux Pierre, qui a été concédé par Pépin et confirmé par vous. » Cette fois, *patriciat* équivaut à souveraineté. Voilà donc trois définitions d'un même terme. Aucune d'elles ne convenait exactement au patriciat des rois francs.

C'est le pape Étienne qui avait donné à Pépin et à ses fils, en même temps que le sacre, le titre de *patricii Romanorum*. Peut-être ne s'était-il pas expliqué clairement ce qu'il entendait par là : supposer que les personnages historiques comprennent toujours exactement ce qu'ils disent et ce qu'ils font, c'est n'avoir point le sentiment du réel. La signification a dû se préciser peu à peu. Évidemment, Étienne n'a pas offert à Pépin le gouvernement de l'exarchat de Ravenne, puisqu'il réclamait pour lui la province ; mais l'exarque était en relations étroites avec Rome ; il était le supérieur des officiers impériaux qui s'y trouvaient. Il confirmait l'élection pontificale. Il avait autorité sur la Ville, et il était une sorte de

protecteur du saint-siège. C'est cette autorité un peu vague et cette protection que le pontife avait confiées à Pépin. Il avait, pour ainsi dire, partagé avec lui la dépouille byzantine. Il avait pris pour lui-même le territoire, et, de l'office disparu du gouverneur impérial, il avait détaché des droits et des devoirs qui furent la part du roi. Bien entendu, le pape considérait surtout les devoirs du roi envers lui. S'il avait été le maître absolu, l'artisan souverain de sa fortune, les droits du patrice seraient demeurés dans l'ombre.

Les Carolingiens n'attachèrent d'abord aucun prix à cette dignité nouvelle. Pépin, que le pape salue toujours des deux titres de roi et de patrice des Romains, n'a jamais porté le second. Charlemagne l'a dédaigné jusqu'après la prise de Pavie. En 774 seulement, il s'intitule roi des Francs et des Lombards et patrice des Romains. Évidemment, il ne l'a pas fait sans intention. Nous ne voyons point qu'il ait invoqué des droits réels de patrice tant qu'a vécu Hadrien, mais il n'était pas homme à se parer d'un titre creux. Il avait réfléchi sur la nature de cet office. Il était plus capable que son père de le définir. Pépin n'avait fait que passer en Italie : lui s'y était établi. Plusieurs fois, il était allé à Rome. Il s'était, pour ainsi dire, acclimaté dans la péninsule, dont il avait étudié les affaires avec l'attention sérieuse qu'il mettait en toutes choses. Au premier moment favorable, à l'avènement d'un nouveau pape, il résolut de s'expliquer sur les droits qu'il croyait avoir. Il me semble qu'il jugea le moment venu d'établir son autorité sur la Ville.

La condition politique de Rome demeurait toujours indécise. La Ville était partagée en deux moitiés, nettement distinguées dans les lettres adressées par les papes aux rois. D'une part sont « les évêques, abbés, prêtres et moines; » de l'autre, « les ducs, cartulaires, comtes, tribuns et tout le peuple et l'armée des Romains. » En maintes circonstances, on voit agir ensemble, mais chacun pour soi, les deux membres de la cité. Lorsque Étienne se rend en Gaule, des laïques et des clercs l'accompagnent jusqu'à Pavie. Dans une ambassade envoyée à Pépin figurent, à côté d'un évêque et d'un abbé, deux grands de Rome qualifiés de *magnifici*. Clercs et laïques se réunissent pour implorer la protection de Pépin. Ils ont des assemblées communes où les lettres du roi sont lues « à tout l'ordre des ecclésiastiques et à tout l'ordre des laïques. » Ensemble ils reçoivent Charlemagne lorsqu'il vient à Rome. Ils concourent, pour part égale, à l'élection du pape. Dualité singulière, qui pouvait durer tant que la ville avait un maître, l'empereur, chef de la double hiérarchie, mais qui devait être une cause permanente de conflits, si l'empereur n'était pas remplacé. Dès lors se pose la

question : Qui va succéder à l'empereur dans le gouvernement de la Ville? Le pape ou le sénat? Car le sénat a reparu ; c'est un conseil aristocratique laïque, qui s'oppose, dans les documens, à la « généralité du peuple romain. »

Le pape cheminait doucement, à sa manière, vers la première place. Quand il s'agit de recouvrer les cités et territoires restitués à la *Respublica*, il représente seul la république. A Pontion, où la première donation est rédigée, il n'y a point de laïques auprès d'Étienne. Le sénat n'est pas présent au colloque « face à face » d'Hadrien et de Charlemagne, où celui-ci renouvelle la donation. Le pape seul conduit cette fructueuse politique. C'est lui qui fait les conquêtes hors de la ville. Dans la ville même, il est le premier personnage, sans conteste. Les Romains sont ses « brebis privilégiées. » Représentant visible du perpétuel et invisible évêque saint Pierre, il dit tout naturellement « le peuple de cette église, » ou « mon peuple de cette province. » Ce possessif est plus clair, quand Paul écrit « mes grands, » et Hadrien « mon armée. » Ici encore, la langue pontificale nous révèle la secrète ambition des papes et la méthode même de leur politique. Cependant le pontife, qui étendait sur Rome la houlette du pasteur, ne laissait pas voir le sceptre de Constantin. Il était retenu par une sorte de timidité, et, je dirai, par le sentiment obscur de la résistance des choses. Enfin, le titre de patrice des Romains qu'il donnait aux rois francs l'obligeait à leur faire leur part. Une lettre adressée à Pépin par le sénat et le peuple de Rome éclaire cette obscure situation : « Nous sommes les fermes et fidèles serviteurs du prélat trois fois bienheureux et coangélique, votre père spirituel, notre seigneur Paul, souverain pontife et pape universel... Il est notre excellent pasteur. Chaque jour, sans cesse, il lutte pour notre salut... Il nous gouverne et nous soigne comme des brebis à lui confiées par Dieu... » Voilà bien la définition d'une autorité morale qui est en passe de devenir pouvoir politique. Mais les mêmes Romains se disent les « fidèles » de Pépin. Ils l'appellent « notre défenseur et notre aide après Dieu. » C'est assurément en sa qualité de patrice qu'ils lui tiennent ce langage.

Au milieu de cette incertitude et de cette confusion intervient la question de Charlemagne : « Que faut-il faire pour la solidité de notre patriciat? » Elle n'était point résolue, quand de graves événemens survinrent, qui rappelèrent au pape sa faiblesse et sa fragilité.

Au mois d'avril 799, Léon sortait du Latran, pour se rendre à Saint-Laurent. Comme il passait devant le monastère des saints Silvestre et Étienne, il fut attaqué par le primicier Pascal, le

trésorier Campule et une troupe de sicaires. Les bandits le jettent par terre, essaient de lui arracher la langue et les yeux, le traînent dans l'église du monastère, s'en prennent une fois encore à ses yeux et à sa langue, et l'abandonnent, le corps déchiré de coups, roulant dans le sang au pied de l'autel. Ils avaient donné ordre de le garder, mais le pape est transporté de nuit dans un autre monastère, d'où il s'échappe, avant le jour, à l'aide d'une corde. Il sort de la Ville et se rend à Saint-Pierre. Là, il est recueilli par deux *missi* de Charlemagne : l'un d'eux, le duc de Spolète, l'emmène dans son duché. Léon n'ose point retourner à Rome. L'offense avait été si grave et, probablement, le péril demeurait si grand, qu'il résolut d'aller demander au protecteur la réparation et du secours. Encore une fois, le successeur de Pierre passa les monts. Il fallut qu'il allât chercher Charlemagne en pleine Saxe, à Paderborn, où il le pria de juger entre ses accusateurs et lui. Le roi le reçut avec de grands honneurs, mais il accueillit aussi les députés des Romains, qui implorèrent sa justice contre les crimes du pape. Il écouta les deux parties et les renvoya. Deux archevêques, trois évêques et trois comtes accompagnèrent le pape. Ils le réinstallèrent au Latran, puis ils firent une enquête sérieuse sur la cause. Comme les accusateurs ne réussirent point à prouver leurs dires, ils les tinrent en prison jusqu'à l'arrivée du roi.

Nous connaissons mal les causes de ce drame. Le pape a-t-il été victime d'une vulgaire vengeance de mari ou d'amant? Il était accusé de parjure et de péché contre les bonnes mœurs, mais il semble avoir été calomnié. Pascal et Campule étaient tous deux les neveux du pape Hadrien, et le premier avait été associé au gouvernement pontifical. Le temps est déjà venu où les papes, princes temporels électifs, ont à redouter la famille de leurs prédécesseurs. Les conjurés étaient maîtres de la Ville. Personne ne s'était levé pour délivrer de sa prison le « seigneur coangélique. » Personne n'avait été le chercher dans l'exil. Rome avait député auprès du roi pour témoigner contre lui. La vanité du rêve des papes était donc bien prouvée : dans ces temps de barbarie, il était plus aisé à un roi de commander à des prêtres, qu'à un prêtre, si grand qu'il fût, de régner sur une ville. Une fois de plus, l'ambition des papes va servir la fortune du roi des Francs. Elle l'a fait roi des Lombards et patrice des Romains. Voici qu'enfin le pape définit ce patriciat. Le patrice est un juge, et dans quelle cause! Charlemagne n'apparaît nulle part plus grand que dans l'entrevue de Paderborn. Au milieu de cette Saxe qu'il a vaincue, dévastée, incendiée, dépeuplée, mais aussi évangélisée, il a été supplié de prononcer entre le vicaire du Christ et ses ennemis. Il a envoyé au-delà des monts

ses officiers et ses évêques, mais il s'est réservé la décision suprême. Le patrice des Romains a promis d'aller à Rome pour juger Rome.

Une année entière, il fit attendre sa venue. Il employa les premiers mois de l'an 800 à inspecter les côtes de l'Océan. Il mit les ports et les embouchures des fleuves à l'abri des attaques des Normands, pêcha en mer, visita ses villas, et fit des pèlerinages aux tombeaux de plusieurs saints vénérés. Au mois d'août, il tint une grande diète à Mayence. « Voyant que la paix régnait sur toutes ses frontières, il tourna sa face vers Rome. » Le jour où il y entra, on vit qu'il était le maître. Hadrien avait coutume de l'attendre à Saint-Pierre : Léon alla au-devant de lui, à une journée de marche. Il lui fit humblement les plus grands honneurs, et, après avoir dîné avec lui, regagna la Ville, pour y préparer la réception du lendemain. Les étendards furent envoyés au-devant du roi ; des groupes de citoyens et d'étrangers, placés sur son passage, chantèrent ses louanges. Léon se tenait, non point au haut des degrés de Saint-Pierre, comme Hadrien, mais au bas, pour recevoir Charles au moment où il descendrait de cheval.

Le 1er novembre fut tenue une grande assemblée, à la fois diète et concile : les grands de Rome et du peuple des Francs y siégèrent avec les évêques, pour entendre et juger les accusations portées contre Léon. Devant ces représentans de la chrétienté, le pape reprenait sa majesté. Les clercs se souvinrent que l'évêque de Rome était le juge de tous les fidèles, et ne pouvait être jugé par personne. De son plein gré, Léon, du haut de la chaire, qui était la tribune de cet auguste parlement, se purifia par serment. Ainsi était accompli ce pourquoi Charles était venu. Mais, pendant ces journées de décembre, les grands, ecclésiastiques et laïques de France et d'Italie, avaient délibéré sur un grand projet. « Il sembla bon au pape Léon, dit une chronique, et à tous les pères présens au concile et au reste du peuple chrétien, de nommer Charles empereur. » Le jour de Noël, Charlemagne, revêtu de la chlamyde du patrice, assistait à l'office divin dans la basilique de Saint-Pierre. Il priait agenouillé devant le maître-autel. Dans l'abside, le clergé était assis par rangées superposées. Au milieu, tout en haut, dominant l'autel et le temple, le pape trônait. Comme le diacre achevait de lire l'évangile, Léon se leva de son siège, une ancienne chaise curule où étaient représentés les travaux d'Hercule et les signes du Zodiaque. Il s'approcha du roi, et lui mit une couronne sur la tête. Des acclamations retentirent. « A Charles Auguste, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire! »

VII.

Ainsi naquit dans la basilique de Saint-Pierre, en décembre de l'an 800, le saint-empire romain de la nation germanique, qui se trouvera parmi les morts en décembre de l'an 1805, sur le champ de bataille d'Austerlitz.

Très obscures sont les circonstances qui ont précédé et accompagné cet événement. Eginhard, l'ami, le confident et le biographe de Charles, nous met dans un embarras singulier, quand il rapporte ce propos que l'empereur a plus d'une fois répété : « Si j'avais su ce qui devait se passer ce jour-là, malgré la solennité de la fête, je ne serais pas allé à l'église. » Il est impossible pourtant qu'un acte pareil n'ait pas été décidé à l'avance : on ne devient point empereur sans le savoir. Toutes sortes d'opinions ont été produites pour expliquer l'indiscutable témoignage d'Eginhard. Les uns pensent que Charlemagne s'est montré mécontent de n'avoir été consulté ni sur le moment, ni sur le mode de la cérémonie, qu'il aurait voulu la régler autrement, ne point tenir la couronne des mains du pape et n'être point à la face du monde son obligé ; les autres qu'il aurait voulu différer, préoccupé comme il était d'éviter un conflit avec Constantinople, où son avènement a été considéré comme une usurpation. De pareils doutes sur un si grand fait donnent de beaux argumens aux sceptiques. Heureusement l'historien, incertain du détail, voit l'ensemble, le comprend, s'émeut et admire.

Je ne sais pas s'il y a eu discussion véritable sur le rétablissement de l'empire entre les évêques, les grands, le pape et le roi ; mais je sais que cette restauration est la manifestation la plus étonnante de la puissance de Rome. L'empire romain n'est plus, mais l'idée survit d'une communauté politique, mieux encore, de la communauté humaine ; car l'empire, où tout privilège de race et de peuple a été effacé, où toute individualité nationale s'est évanouie, a fini par s'élever jusqu'à la dignité d'une façon d'être du monde, définie par les mots : *Pax romana*. Rome s'est sentie devenir l'humanité. Elle l'a dit par la bouche de ses jurisconsultes et de ses poètes. Un poète des derniers jours, Claudien, a exprimé ce sentiment mieux que personne, lorsqu'il salue la Ville de la plus belle des louanges : « Elle seule a reçu les vaincus dans son sein, et donné au genre humain la douceur d'un même nom. De ceux qu'elle a domptés, elle a fait des citoyens. Grâce à la paix romaine, nous sommes une seule nation : *Cuncti gens una sumus.* »

Je sais que l'église chrétienne a eu, comme l'empire, l'ambition « d'élever les âmes jusqu'au ciel, et d'égaler ses frontières à celles de la terre; » qu'elle a pris l'empire pour domicile et s'y est plu; qu'après avoir adopté César, elle s'est prosternée devant lui; qu'elle a mis à Rome son siège principal, et qu'elle est demeurée fidèle à la Ville après que César l'a désertée; qu'elle a tourné les regards des peuples nouveaux vers l'empereur réfugié à Constantinople; qu'elle est restée fidèle au maître du monde, jusqu'à ce qu'il ait lassé sa fidélité; que, l'empire faisant défaut, l'ambition est venue à la papauté de le remplacer sur la terre, et d'ajouter le gouvernement des corps à celui des âmes. En rêve, le pape étend la main vers le sceptre et la couronne; en imagination, il se fait empereur. Pauvre César, qui n'est point le maître même des rues de Rome, et qu'on attaque à quelques pas du Latran, et qu'on fustige et qu'on écorche, et qui s'échappe de nuit en glissant le long d'une corde, comme un malfaiteur! Le pape alors se ravise; il fait ou il accepte un empereur.

Je ne sais pas si Charlemagne a eu l'ambition de s'appeler empereur, mais je vois que la nation des Francs, dès le baptême de Clovis, a été marquée pour faire une œuvre universelle par l'évêque Avitus et par le pape Anastase. Plus tard, telles lettres de Grégoire le Grand à Brunehaut et à ses fils annoncent l'empire : « Autant un roi l'emporte sur le reste des hommes, autant votre royaume sur les royaumes des autres nations. » Grégoire estime que les rois francs sont les maîtres légitimes des peuples païens : « Par votre foi, vous êtes leurs rois et seigneurs. » Dès que les Carolingiens apparaissent, la papauté se tourne vers eux. Église et Francs pouvaient agir, chacun de son côté, les Carolingiens ressaisissant la Gaule, refoulant les Arabes, conquérant la Germanie, les papes soumettant à leur discipline les églises anciennes et fondant des églises nouvelles, sans que les destinées de ces deux puissances fussent confondues, comme elles l'ont été le jour du couronnement. Mais les papes ont attiré les Francs sur la terre impériale, dans la ville impériale, au berceau même de l'empire. Ils les ont nommés le peuple de Dieu, leur ont rappelé en toute occasion leur office, qui était la protection de l'église et la victoire perpétuelle. Ils leur ont promis l'empire du monde. Et Charlemagne conquérait le monde. Sur toutes ses frontières, il avait engagé la lutte contre les barbares demeurés païens, Sarrasins, Danois, Slaves, Avares. Tous ceux qui portaient le titre de roi se considéraient comme ses vassaux. Egbert, l'Anglo-Saxon, venait vivre à sa cour pour prendre modèle sur le maître. Le roi des Scots l'appelait son seigneur. Le roi des Goths d'Espagne, Alphonse,

s'avouait « son homme; » quand il avait remporté une victoire en Asturie, il lui en envoyait les trophées, des mules, des prisonniers et des cuirasses sarrasines. Au loin, Charles apparaissait comme le maître de l'Occident. Le khalife de Bagdad le saluait comme un collègue dans le gouvernement du monde. Au mois de décembre de l'an 800, Charles recevait de deux moines, envoyés par le patriarche de Jérusalem, l'étendard de la ville et les clés du saint sépulcre. Il était bien plus qu'un roi des Francs. Il le savait, il le disait. Son âme s'élevait du même vol que sa fortune. Le devoir qu'il avait assumé de propager la foi étendait son regard au-delà de toutes les frontières. Son esprit se mouvait dans l'universel. Si l'empire a pu être relevé, c'est parce que l'empereur était là.

Je ne sais pas quelles pensées se sont agitées dans la tête de Charlemagne, au moment où Léon l'a couronné; mais je sais que ce jour-là est un des plus grands de l'histoire. Le roi de ces Francs qui ont successivement soumis les nations barbares établies en terre romaine, l'héritier universel de l'invasion par laquelle l'empire a été détruit, restaure cet empire. Il clôt l'histoire des Alaric, des Genséric, des Théodoric, des Gondebaud, des Clovis, de tous ces usurpateurs en devenant le successeur d'Auguste : quel spectacle!

Peu importe donc notre incertitude sur tel ou tel détail. Nous voyons, nous savons, nous comprenons les grandes causes de la restauration de l'empire romain. Mais supposez que quelque raisonneur, s'approchant de ces augustes personnages auxquels il avait « semblé bon de faire empereur le seigneur Charles, » leur ait demandé ce qu'ils entendaient au juste par un *empire romain*, en l'an de grâce 800; qu'il ait adressé la même question au pape qui a donné la couronne, au prince qui l'a reçue : tous, électeurs, élu, consécrateur, auraient été fort embarrassés. Cet empire qui vient de naître, personne ne sera capable de le définir, au cours de son existence. Aussi nous reste-t-il à dire quelle énigme a été proposée au monde par le pape et par l'empereur, énigme indéchiffrable, dont l'Allemagne a cherché le mot, pendant mille ans, sans le trouver.

Ernest Lavisse.

LA

MAISON DE L'OUVRIER

La question des logemens à bon marché est en ce moment à l'ordre du jour. La France, après s'être laissé devancer par les nations étrangères, est entrée dans la voie des études sérieuses qu'exige la solution de cet important problème. Un comité s'est formé, au sein de la Société d'économie sociale, afin de procéder à une enquête semblable à celles qui ont été poursuivies, avec tant de succès, en Angleterre et en Belgique, il y a quelques années. Il a rédigé un questionnaire sur le modèle de celui de Bruxelles et l'a répandu dans le pays tout entier. Les communications ont afflué de toutes parts, et c'est alors que le gouvernement, s'associant à cette initiative, a pris l'idée à son compte. Il a donné une place à l'économie sociale dans la grande Exposition internationale de 1889, et l'une des sections de ce groupe, la 11e, est consacrée aux habitations ouvrières. De nombreux spécimens de ces logemens y seront exposés, en même temps que tous les documens qui s'y rattachent. Il n'est donc pas hors de propos, au moment où tout le monde va s'en occuper, de montrer où en est la question et d'indiquer les phases par lesquelles elle a passé.

I.

Le problème du logement ouvrier est posé depuis le jour où de grandes agglomérations de travailleurs se sont formées, autour des usines, dans les centres de production. Il va se compliquant de plus en plus, à mesure que l'industrie se développe et qu'elle emploie plus de bras ; il a son *summum* d'intensité dans les contrées

manufacturières, où l'existence des populations est plus artificielle que dans les autres.

La vie industrielle est moins intense chez nous que dans les pays de fabrique, comme l'Angleterre et la Belgique, et la concentration qui en résulte est également moins prononcée. Malgré le mouvement fatal qui entraîne les paysans vers les villes, ils représentent encore les trois cinquièmes de la population du pays. Toutefois, le nombre des ouvriers va toujours grandissant. D'après le recensement de 1881, on en comptait 258,000 dans le département du Rhône, 228,000 dans la Loire et 1,347,276 dans la Seine. Ce chiffre effrayant représente le septième de la population industrielle de la France tout entière. Il explique l'encombrement des quartiers excentriques, la difficulté que les ouvriers trouvent à s'y loger et le prix excessif des loyers qu'on leur impose.

Dans une étude précédente (1), j'ai passé en revue les différentes catégories d'habitations dans lesquelles la nécessité les contraint à chercher un abri; j'ai fait le tableau de ces *cités-casernes* qui renferment la population d'une petite ville, comme la cité Jeanne-d'Arc, avec ses 2,486 habitans; j'ai conduit le lecteur dans ces bouges, où grouille une population misérable et suspecte, dans ces cloaques, comme le clos Macquart, où campait alors un groupe de 300 chiffonniers semblables à ceux qui ont fait la réputation de la cité des Kroumirs. J'ai dépeint l'encombrement des garnis, l'entassement qui s'y produit lorsque de grands travaux publics font affluer à Paris les ouvriers des départemens voisins; mais, quelque sombre que soit ce tableau, il n'approche pas encore de celui que présentent quelques-unes des capitales de l'Europe. Londres a acquis à cet égard une triste célébrité, et, malgré les efforts qu'on y a faits récemment pour améliorer la situation, elle est encore plus fâcheuse que chez nous. La misère y revêt un caractère plus hideux qu'ailleurs, et cela se comprend. C'est l'agglomération humaine la plus considérable qu'il y ait sur le globe. La population augmente chaque année de 70,000 âmes, et l'entassement devient effrayant dans les quartiers habités par les malheureux. Rien n'égale l'aspect sinistre de ces impasses où les maisons se touchent presque, où l'air ne pénètre jamais. Une atmosphère méphitique, une odeur de moisi et d'humidité se dégage de ces maisons petites et basses, où les ordures s'amoncellent sur les escaliers pourris. Qu'il fasse sec ou qu'il pleuve, le sol est toujours boueux. Une sorte de buée s'échappe de ces ruelles infectes, sur lesquelles pèse le ciel bas et sombre qui est celui du pays.

La malpropreté sordide de ces logemens, où les générations suc-

(1) *L'Hygiène des villes et les Budgets municipaux.* (*Revue* du 1er février 1887.)

cessives ont entassé leurs détritus, dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Jamais un coup de balai n'y a été donné. L'ouverture unique qu'on décore du nom de fenêtre est bouchée avec des haillons ou couverte de planches pour empêcher le vent et la pluie d'entrer. Chaque chambre abrite une famille et souvent deux. L'enquête dont j'ai parlé en commençant a révélé des faits inouïs. Tantôt c'est un inspecteur de salubrité qui trouve, dans une cave, un homme, une femme, leurs quatre enfans et trois porcs. Plus loin, sept personnes vivent dans une cuisine souterraine, avec le cadavre d'un petit enfant au milieu d'elles. Ailleurs, on trouve une veuve, trois enfans vivans et un quatrième qui est mort et qui gît là depuis treize jours.

Dans ces cloaques infects, d'honnêtes ouvriers vivent avec leurs familles au milieu des voleurs, des assassins et des filles publiques; la moralité et la décence y sont inconnues. Peu de gens sont mariés, et personne ne s'en soucie. L'union libre triomphe, et l'inceste vient souvent s'y associer.

Il ne faut pas croire que ces détails soient empruntés aux romans de Dickens ou même aux brochures à sensation de M. Sims ou du révérend Mearnes; je les ai copiés, mot pour mot, dans un livre tout récent, dans l'œuvre d'un économiste, M. Arthur Raffalovich, qui consacre sa vie à l'étude de cette question, et qui parcourt le monde pour recueillir, sur les lieux mêmes, les renseignemens qui peuvent l'éclairer (1).

En Allemagne, la situation n'est pas meilleure, mais elle se présente sous un aspect tout particulier. Une promiscuité d'un ordre tout spécial introduit, dans les pauvres familles, une cause de désordre et d'insalubrité de plus. Les ouvriers allemands ont une grande tendance à se loger chez des camarades en ménage, soit à la nuit, soit en permanence. En Silésie, dans la Prusse rhénane, en Westphalie, ces habitudes sont générales. Il n'est pas rare de voir les sous-locataires coucher dans la même pièce que la famille qui les loge, même lorsque celle-ci compte de grandes filles au nombre de ses enfans. Parfois, la pièce unique ne contient qu'un lit pour le mari, la femme, les enfans et le *pensionnaire*. L'Allemagne, dit M. George Picot, est le seul pays où la statistique officielle, relevant le nombre et la situation des logemens d'ouvriers, ait été obligée de faire une place aux demi-lits. Dans son livre sur les *Classes ouvrières en Europe*, M. René Lavollée parle avec horreur des garnis infects où les lits sont occupés par deux hommes à la fois.

C'est en Prusse que le mal est le plus aigu, et c'est à Berlin que

(1) *Le Logement de l'ouvrier et du pauvre*, par M. Arthur Raffalovich. Paris, 1887.

l'entassement est à son comble. Berlin est la capitale de l'Europe dont la population s'est le plus rapidement accrue. En 1840, elle ne comptait que 300,000 habitans; elle en renferme aujourd'hui 1,300,000. C'est une progression annuelle de 4 pour 100, qui dépasse de beaucoup celle de Londres et de Paris. Il n'y a pas la moitié de cette population qui soit née à Berlin. L'accroissement est le résultat de l'immigration constante que stimulent la concentration des grandes administrations de l'état, le développement du commerce et de l'industrie. L'activité des constructions n'a pas été en rapport avec cette affluence. La population de Berlin est à peu près égale à la moitié de celle de Paris, et le nombre des maisons qu'on y élève chaque année est huit fois moindre. En 1883, on n'en a bâti que 306, tandis que, cette année-là, l'*Annuaire de la ville de Paris* indique 2,501 constructions nouvelles. En ce moment, il n'y a à Berlin que 2 pour 100 des logemens qui soient vacans. La densité de la population y est deux fois plus grande qu'à Paris. On y compte 66 personnes par immeuble, tandis qu'on en trouve moins de 30 à Paris. Les demeures souterraines ont presque complètement disparu chez nous, tandis qu'à Berlin 100,000 personnes habitent dans 23,000 caves.

La pénurie des logemens y devient parfois si pressante, que le gouvernement est obligé de recourir à des expédiens qui n'ont cours qu'en Prusse. En 1856, on a ouvert la caserne Witting, pour recevoir 800 familles. En 1873, 163 familles vinrent camper hors de la porte de Cottbus et s'y construisirent des cabanes en planches. Je ne parle pas de la malpropreté et de l'insalubrité des logemens dans lesquels grouille toute cette population malheureuse; il faudrait reproduire ce que j'ai dit à propos de Londres. Je relèverai toutefois un fait qui me semble caractéristique, c'est qu'une partie considérable de la population de Berlin demeure dans des chambres qu'on ne peut chauffer. Ce détail est significatif dans une ville située par 52° 31′ de latitude, et où la température moyenne de l'année ne dépasse pas 9 degrés.

Je pourrais continuer cette triste revue et montrer que, dans toutes les capitales de l'Europe, les choses sont à peu près dans le même état, et que les grandes villes d'Amérique elles-mêmes offrent un spectacle semblable, malgré leur construction récente, leur expansion que rien n'a pu gêner et l'admirable prospérité du pays neuf au milieu duquel elles s'élèvent; mais j'en ai dit assez pour démontrer les deux choses que je tenais à établir en commençant : la première, c'est que la France n'est pas le pays où les ouvriers sont le plus à plaindre, et la seconde, c'est que le problème du logement à bon marché est un de ceux qui s'imposent avec le plus d'autorité à la sollicitude des économistes.

Sous quelque aspect qu'on l'envisage, dit M. Picot, on sent que le problème des logemens est le nœud de la question sociale (1). Aucun bon sentiment ne peut germer dans un bouge semblable à ceux dont je viens de parler. L'esprit de famille s'y perd. L'ouvrier n'y entre qu'avec dégoût et le quitte le plus tôt qu'il peut pour se rendre au cabaret, où il oublie sa misère. La femme et les enfans le désertent également, ou s'y étiolent dans la promiscuité de l'infection et du vice, car le vice et le crime se réfugient également dans les bouges empestés, dans les ruelles sales et sombres. Ils y croissent comme les champignons sur le fumier. La paresse et l'ivrognerie s'y développent avec eux et complètent le cercle hideux dans lequel la famille du travailleur se trouve si souvent enfermée.

Ce ne sont pas seulement les classes pauvres que menace cet état de choses; il compromet la santé et la sécurité de tout le monde. Les épidémies qui naissent dans ces cours des miracles en sortent pour se répandre sur la ville tout entière, affirmant la solidarité étroite qui en réunit tous les habitans, et les souffrances qu'on y endure s'en exhalent sous forme de malédictions et de menaces. « Ce n'est pas seulement de la vertu, dit le docteur Du Mesnil, c'est de l'héroïsme qu'il faudrait à tout le monde, pour ne pas contracter, dans ces bouges, la haine de la société. » L'ouvrier laborieux et honnête, sentant qu'il ne peut soustraire sa famille aux influences d'un pareil milieu, se révolte contre un état social dont il se croit la victime, et l'explosion de ces haines farouches n'est plus qu'une affaire de circonstances.

« J'ai étudié, disait Blanqui, avec une religieuse sollicitude, la vie privée des familles d'ouvriers, et j'ose affirmer que l'insalubrité de l'habitation est le point de départ de toutes les misères, de tous les vices, de toutes les calamités de leur état social. Il n'y a pas de réforme qui mérite à un plus haut degré l'attention et le dévoûment des amis de l'humanité. »

Après avoir montré toute l'étendue du mal, je vais parler maintenant des efforts qu'on a faits, depuis quelques années, pour le réparer.

II.

Le mouvement qui s'est produit en Europe, en faveur de la création de logemens pour les ouvriers, est parti de l'Angleterre. Le prince Albert en avait pris la direction dès 1841; mais, à cette époque.

(1) *Un devoir social et les logemens d'ouvriers*, par M. George Picot. Paris.

malgré son autorité et la force de ses convictions, il n'avait pas pu parvenir à faire partager ses idées aux capitalistes qui auraient pu les appliquer. Cependant, le 15 septembre de cette même année, une association se fondait, sous son impulsion, pour bâtir des maisons ouvrières et y loger de pauvres familles, moyennant un faible loyer perçu chaque semaine. En 1845, cette société obtint, par l'entremise de sir Robert Peel, sa *charte d'incorporation* et, le 14 juillet 1848, le prince Albert visitait la première maison construite par l'*Association métropolitaine pour l'amélioration des logemens des classes ouvrières.*

D'autres compagnies se formèrent peu à peu ; mais le nombre des immeubles construits par elles était bien loin de répondre à l'accroissement continu de la population ouvrière, et le mal allait toujours croissant, lorsqu'en 1883 l'attention du grand public fut vivement appelée sur ce sujet, par une brochure qui dépeignait la situation sous les plus sombres couleurs et qui fit le tour de l'Angleterre. La presse répondit à ce cri d'alarme, et les deux chambres s'en émurent à leur tour. La question prit immédiatement place parmi les préoccupations politiques. Les partis firent trêve à leurs dissentimens, pour demander, avec une égale ardeur, qu'il fût procédé à une enquête, et le prince de Galles réclama l'honneur de faire partie de la commission.

L'enquête terminée, le rapport publié, un bill fut soumis au parlement. Une entente s'établit entre le gouvernement et l'opposition. D'un commun accord, on écarta tout ce qui aurait pu provoquer de longs débats et soulever une résistance. Cet accord nécessita des concessions réciproques, qui restreignirent considérablement la portée de la loi. Lord Salisbury se chargea de la défendre à la chambre des lords, et sir Charles Dilke à la chambre des communes. C'est ainsi que fut votée la loi de 1885 (*Housing of the Working classes act*) ; mais elle n'a pas produit les résultats qu'on en attendait.

L'initiative privée a été plus efficace. Elle a continué son œuvre avec une activité surexcitée par les circonstances que je viens de retracer. Aujourd'hui, les nombreuses compagnies qui se sont formées, et dans l'historique desquelles je ne saurais entrer, abritent 29,643 familles, composées de 146,809 personnes. Elles ont dépensé pour arriver à ce résultat 6,581,481 livres sterling (164,528,925 fr.). Ces résultats considérables ont été obtenus en grande partie par des sociétés de construction, par des corporations publiques ou par des entrepreneurs, qui, tout en se contentant d'un bénéfice modique, avaient cependant à se préoccuper de l'intérêt de leurs fonds ; mais il en est d'autres qui doivent leur existence à des fondations charitables et pour lesquelles ce souci n'existe pas. Tel est le cas de la

donation Peabody, l'un des actes de libéralité les plus intelligens et les plus splendides que la charité ait accomplis de nos jours.

Peabody était un jeune homme sans fortune, n'ayant pour réussir que son intelligence et sa bonne volonté, lorsqu'il entra comme commis, en 1812, dans une maison de commerce des États-Unis. Il fit vœu, s'il s'enrichissait, de consacrer ses biens aux pauvres, et il a tenu parole. Cinquante ans après, devenu puissamment riche, il fondait plusieurs institutions dans le Massachusets, et créait à Baltimore une série de fondations destinées à développer l'instruction supérieure. L'ensemble de ces donations s'élevait à 55 millions de francs. Sa fortune réalisée, il vint vivre en Angleterre. Il y est mort en 1869, après avoir consacré aux pauvres, par des donations répétées, une somme de 12,500,000 francs, pour leur créer des habitations économiques et salubres.

Les administrateurs de ce legs, au premier rang desquels se trouvait lord Derby, ont bâti, au centre de Londres, 18 groupes de maisons, qui contiennent 4,551 logemens et abritent 18,000 personnes. Pour ne pas faire concurrence aux autres sociétés, ils font payer un loyer aux ouvriers dans leurs immeubles; mais ils ne prélèvent que 4 pour 100 comme intérêt du capital engagé, tandis que les autres sociétés, bien qu'elles n'en fassent pas une spéculation, ne peuvent pas se contenter de moins de 5 pour 100. Le revenu des maisons déjà bâties est employé à en élever de nouvelles. C'est ainsi qu'avec un legs de 12 millions 1/2, les administrateurs avaient déjà dépensé, en 1884, 30,275,000 francs en constructions. Ils se conforment ainsi à la volonté du donateur, exprimée de la façon suivante dans son testament, qui porte la date du 30 mai 1869 : « Mon espérance est que, dans un siècle, les recettes annuelles provenant des loyers auront atteint un tel chiffre, qu'il n'y aura pas, dans Londres, un seul travailleur pauvre et laborieux qui ne puisse obtenir un logement confortable et salubre, pour lui et sa famille, à un taux correspondant à son faible salaire. »

Les vingt-deux premières années permettent de penser que cet espoir n'est pas entièrement chimérique. « Lorsque la reconnaissance publique, dit M. George Picot, célébrera le centième anniversaire de la mort de M. Peabody, la fondation qui porte son nom possédera peut-être, à Londres, 2 milliards d'immeubles, abritant 1,500,000 âmes, dans 350,000 logemens. »

A côté de cette fondation splendide, destinée à produire de si magnifiques résultats, il est de toute justice de placer l'œuvre plus modeste, mais tout aussi respectable, que poursuit miss Octavia Hill. Depuis vingt ans, elle travaille à améliorer les logemens des ouvriers avec des ressources bien bornées, mais avec une intelligence et une ardeur infatigables. Elle ne procède pas, comme les autres,

par de grandes démolitions. Son champ d'activité est plus modeste; mais les résultats qu'elle obtient sont excellens, parce qu'elle agit directement sur la classe la plus pauvre, celle que les grandes sociétés de construction ne peuvent pas atteindre.

Un des administrateurs du fonds Peabody, interrogé par le marquis de Salisbury sur la ligne de conduite à tenir pour parvenir à loger les indigens, lui répondit : « Nous n'avons aucun moyen de donner des chambres au-dessous de 2 fr. 50 par semaine. Celui qui gagne 2 fr. 50 par jour peut payer ce loyer. Quant à ceux dont le salaire est inférieur, cela regarde miss Octavia Hill (1). »

Elle a commencé, en 1865, par acheter trois pauvres maisons, dans une des cours les plus sales du quartier de Marylebone; peu après, elle en acquérait six autres. Ces maisons étaient dans le délabrement le plus complet, et les propriétaires s'épuisaient en menaces, sans parvenir à se faire payer par leurs incorrigibles locataires. En quelques mois, la transformation fut complète. Miss Octavia Hill chassa ceux dont l'inconduite était notoire, retint les autres, fit peu à peu assainir et réparer leurs chambres, dont les loyers furent dès lors régulièrement acquittés. Elle a donné depuis de l'extension à son œuvre, mais elle n'a pas modifié sa façon d'opérer. Elle améliore les immeubles, mais elle ne les rebâtit qu'à la dernière extrémité. Comme elle est en communication personnelle avec ses locataires, elle fait peu à peu leur éducation au point de vue de la propreté, de l'hygiène et de la morale. A force d'habileté et d'économie, elle arrive à faire rendre près de 5 pour 100 à son capital.

L'œuvre de miss Octavia Hill a d'abord excité la surprise; mais quand on s'est aperçu qu'elle avait transformé des maisons infectes, relevé le moral des familles qui les habitaient et ranimé les vertus du foyer, beaucoup de femmes l'ont imitée, et aujourd'hui on trouve, dans tous les quartiers de Londres, des personnes qui visitent les logemens des pauvres et qui s'attachent à les améliorer. « C'est ainsi, dit M. Picot, que l'œuvre grandit et prospère, et le bien que les sociétés de capitalistes ne peuvent faire se trouve réalisé par quelques femmes qu'anime l'esprit de charité. »

Lorsqu'il s'agit de logemens à construire et qu'on opère en pleine liberté, il faut choisir entre deux types complètement différens et dont j'aurai plus tard à apprécier la valeur relative : la maisonnette et l'habitation collective. Tous deux se retrouvent dans les groupes d'habitations élevées par les compagnies anglaises. Deux d'entre elles ont adopté le premier de ces types. La principale est la Compagnie générale des habitations ouvrières (*artisans', labourers', and*

(1) G. Picot, *le Devoir social*, p. 124.

general dwellings Company). Depuis vingt ans, elle a élevé, aux environs de Londres, près de 5,000 maisonnettes avec jardins.

C'est en 1874 que le premier grand parc a été ouvert, à peu de distance de Londres. C'est Shaftesbury-park. Il comprend 1,200 maisons, divisées en cinq catégories, suivant le nombre et la dimension des pièces; toutes ont une cuisine, une laverie, un petit jardin sur le devant et une cour en arrière. La première catégorie comprend six pièces, et le loyer est de 800 francs; la dernière, qui est composée de deux chambres et d'un petit salon, se loue 390 francs. Pour acquitter des prix semblables, il faut gagner de 7 à 10 francs par jour; aussi ne trouve-t-on, dans Shaftesbury-park, que des familles appartenant à l'élite de la classe ouvrière : des typographes, des ébénistes, des mécaniciens, des commis, etc. Ils y jouissent d'un grand confortable. Les parcs, qui se sont multipliés depuis 1874, ont tous un aspect riant. Les maisons sont tenues avec soin; les petits jardins sont bien entretenus, et on trouve, au centre de l'agglomération, un grand *hall* qui sert de lieu de réunion pour le service religieux, et dans lequel on donne des bals et des concerts. On y trouve également une bibliothèque et une salle de lecture.

Les compagnies ont fait, comme on le voit, tous leurs efforts pour intéresser les familles à la bonne tenue des maisons et leur y créer des distractions salutaires; mais tout ce confortable n'est accessible qu'aux privilégiés de la classe ouvrière. Aussi les maisons collectives, qui représentent le second type, et qui sont beaucoup moins dispendieuses, se sont-elles multipliées dans de bien plus fortes proportions. Elles occupent en général une position plus centrale que les cottages. Elles ont surgi sur l'emplacement occupé jadis par des maisons insalubres, quand l'expropriation a permis de les abattre. Les ouvriers ont eu, dans le principe, quelque répugnance à s'y loger; mais aujourd'hui leur empressement est tel qu'on n'a plus que l'embarras du choix, et que l'admission dans ces immeubles est un titre de moralité.

Les constructions élevées par les administrateurs de la fondation Peabody sont particulièrement recherchées. Cela s'explique par le peu d'élévation du prix des loyers. La générosité du fondateur et le mode de construction qu'on a adopté permettent de livrer des chambres à 130 francs par an. Ces immeubles ne sont pas l'idéal rêvé par les hygiénistes. Ils se rapprochent beaucoup de la *cité-caserne*, type dont nos constructeurs s'efforcent avec raison de s'éloigner. En voyant s'élever, au milieu des maisons basses et enfumées des quartiers populeux, ces grands édifices qui les dominent, on se demande d'abord si ce sont des hôpitaux ou des casernes. Lorsqu'on en a franchi l'entrée, on se trouve dans un grand préau qu'en-

tourent des corps de bâtimens de cinq ou six étages, desservis par plusieurs escaliers. De larges baies sans fenêtres laissent arriver l'air et la lumière sur les paliers, qui, le soir, sont éclairés au gaz jusqu'à onze heures. Les logemens sont indépendans, mais ils ouvrent sur un corridor commun. Il y a un *water-closet* pour deux logemens et une buanderie par étage.

L'eau est distribuée avec abondance dans tout l'édifice, et des bains gratuits existent dans chaque groupe. La propreté y est entretenue avec soin, grâce à la surveillance qu'exerce le surintendant, sorte de gérant craint et respecté des locataires. La tenue de ces maisons est excellente. Les habitans se surveillent réciproquement et provoquent l'expulsion de ceux dont la présence devient une source de désordre ou de scandale.

Aucun locataire n'est admis sans que tous les membres de la famille aient été vaccinés. Dès qu'un cas de maladie se déclare, le médecin du district est appelé et se prononce sur la possibilité de traiter le patient à domicile. Toute maladie contagieuse entraîne la nécessité du transport à l'hôpital. Ces mesures ont porté leurs fruits. La mortalité est moindre dans ces groupes de maisons que dans le reste de la ville. La population qui les habite paraît heureuse. Les enfans y ont un air de santé qui contraste avec les figures maladives de ceux des quartiers voisins.

La Compagnie des logemens perfectionnés (*the improved industrial dwellings Company*), qui s'est formée en 1863, sous la direction de sir Sidney Waterlow, donne des logemens plus confortables et plus vastes, mais elle les fait payer plus cher. Il en est de même des autres sociétés qui se sont formées sur le modèle des précédentes.

On ne peut qu'applaudir aux efforts de ces associations et se féliciter du résultat qu'elles ont obtenu ; mais on ne peut pas s'empêcher de faire cette réflexion attristante, que c'est une goutte d'eau jetée sur un incendie. On est parvenu à loger d'une façon convenable 146,809 personnes, dans une ville qui a près de 4 millions d'habitans, qui constitue le plus grand centre industriel du globe, et dont la population s'accroît de 70,000 âmes par an. Toutes les sociétés réunies n'arrivant à loger que le dixième de la population pauvre, que deviendra le reste, en attendant que la donation Peabody ait réalisé, dans quatre-vingts ans, ses magnifiques promesses?

Il n'en est pas moins vrai que c'est l'Angleterre qui a été l'initiatrice des autres nations dans la question des logemens ouvriers, comme dans la plupart des grands problèmes économiques, et qu'elle leur a donné l'exemple.

La Belgique, bien qu'elle soit aussi intéressée que l'Angleterre à la solution des problèmes industriels, a mis bien longtemps à la

suivre dans la voie des constructions à bon marché. Il a fallu les grèves du Borinage, en 1886, pour attirer l'attention sur ce point. Le premier moment de stupeur passé, la répression achevée, le gouvernement s'adressa aux chambres, pour leur demander leur concours, afin d'empêcher le retour de ces scènes lamentables. Il les convia à s'occuper des problèmes sociaux intéressant les classes ouvrières, et, avant de procéder aux réformes, il institua une grande commission dite *du travail* (1), composée de sénateurs, de députés, d'économistes, de négocians et d'industriels auxquels il associa le conseil supérieur d'hygiene pour la partie relative à la salubrité des habitations. Le ministre de l'agriculture et du commerce, qui présidait cette assemblée, esquissa à grands traits le programme des études à poursuivre et dressa le questionnaire d'après lequel les informations devaient être recueillies.

Le 13 novembre de la même année, la commission du travail adopta les conclusions qui lui furent présentées (2). Les propositions, extrêmement libérales, tendaient à une réforme fiscale des plus importantes. Elles se prononçaient pour l'exonération complète des constructions ouvrières. Elles les affranchissaient des impôts, des taxes, des droits de mutation, et autorisaient les administrations charitables à consacrer une partie de leurs capitaux à cette entreprise.

Des mesures aussi bien comprises, et appuyées par l'autorité d'une commission de cette importance, ne pouvaient pas manquer de porter leurs fruits. Sept compagnies se sont formées en Belgique et ont déjà construit 869 maisons, abritant 1,863 ménages et 8,547 personnes. La dépense s'est élevée à 8 millions pour le premier établissement, et les capitaux engagés rapportent 3 pour 100 en moyenne. C'est assurément peu de chose que de loger 8,000 à 9,000 personnes, dans un pays qui a près de 6 millions d'habitans et dont presque toute la population s'adonne à l'industrie; mais ce n'est qu'un premier essai, qu'une expérience toute récente, et, en pareille matière, l'essentiel c'est de bien commencer.

En Hollande, les faubourgs de toutes les villes sont remplis de maisonnettes habitées par des ouvriers. Amsterdam faisait exception; mais, depuis quelques années, il s'y est formé des compagnies qui ont construit de petites maisons salubres, dont le loyer revient à 300 francs pour deux chambres. Bien que ce prix soit trop élevé, les ouvriers se les disputent et désertent à l'envi les logemens sordides qu'ils occupaient dans les combles des maisons bourgeoises, ou dans des caves sombres, humides et parfois inon-

(1) Arrêté royal du 15 avril 1886.

(2) Raffalovich, *le Logement de l'ouvrier et du pauvre*, p. 467.

dées. On rencontre également, aux environs des villes manufacturières et près des grandes fabriques, de véritables villages ouvriers, remarquables par l'ordre, le confortable et la propreté qui y règnent. Lors du congrès d'hygiène de La Haye, en 1884, j'ai eu l'occasion d'en visiter un dans l'*Agneta-Park*, à Delft, et j'en ai gardé le meilleur souvenir.

En Allemagne, la question des logemens ouvriers s'agite depuis plus de quarante ans. C'est Victor-Aimé Hubert qui l'a soulevée vers 1840; le congrès des économistes allemands s'en est occupé à diverses reprises; les socialistes l'ont agitée dans leurs réunions; des solutions ont été proposées par Schulze-Delitzch, par Engel, par Brentano; enfin, en 1885-1886, une enquête a été faite par le *Verein für Social-Politik*, qui compte dans son sein des économistes distingués, tels que les professeurs Nasse (de Bonn), Conrad (de Halle), Schmoller (de Berlin), et enfin M. Miquel, bourgmestre de Francfort-sur-Mein, l'un des deux chefs du parti national-libéral, administrateur et financier de premier ordre, mais profondément dévoué à ce *socialisme d'état* dont le grand-chancelier de l'empire poursuit l'application à toutes les questions économiques.

L'enquête, bien que dirigée par M. Miquel, n'a pas eu de succès. La question est restée dans le domaine de la théorie, et, en dehors des points sur lesquels l'intervention directe de l'état s'est manifestée, il a été fait bien peu de choses. Les efforts tentés par des sociétés plus ou moins philanthropiques n'ont pas produit de résultats sérieux.

En 1870, lorsque l'Allemagne fut prise d'une sorte de fièvre de spéculation, et qu'elle pensa que Berlin allait devenir la capitale de l'Europe, les loyers et le prix des terrains subirent une hausse considérable. Les ouvriers y affluaient de toutes parts et les logemens faisaient défaut. Le moment semblait favorable au développement de sociétés de construction. Il s'en constitua un assez grand nombre, mais il en est peu qui aient survécu. Elles avaient pour but d'assurer la propriété des immeubles à leurs locataires au bout d'un temps donné, en comprenant l'amortissement dans le prix du loyer. A ce moment, les salaires étaient très élevés, et les ouvriers, atteints comme les autres par la rage de la spéculation, contractèrent à la légère des engagemens qu'ils ne purent tenir. Lorsque la crise éclata, beaucoup de sociétés se trouvèrent compromises. Pour construire, elles avaient eu recours au crédit hypothécaire; les intérêts absorbaient tous les bénéfices, et bientôt les actionnaires furent obligés de faire des sacrifices pour payer les dettes et liquider la situation.

L'ouvrier allemand, dit M. Raffalovich, n'est pas encore parvenu à un degré d'instruction économique qui lui permette d'apprécier les

bienfaits de l'association, et il se défie de toutes les entreprises dont l'initiative part des classes qui possèdent. Il est disposé à tout demander à l'état, et c'est une tendance que le prince de Bismarck favorise de tout son pouvoir.

En ce qui a trait aux logemens ouvriers, le gouvernement a pris l'initiative et donné l'exemple près des mines qu'il exploite lui-même. Pour engager ses employés à se construire des habitations, il a organisé un système de primes qui leur donne de grands avantages. Il leur concède le terrain à titre gratuit, et leur fait des avances remboursables sans intérêt et par annuités, de façon qu'ils peuvent s'acquitter en huit ou dix ans. Ce système a permis à la population ouvrière du bassin de Saarbrück de se construire, de 1842 à 1871, 3,081 maisons. Pour couvrir la dépense, l'état a fourni, par ses primes, 2,293,000 francs, par ses avances, 1,130,000 francs, et la caisse de prévoyance 2,536,000 francs. Cet exemple a été suivi par les chefs d'industrie, dans la vallée du Rhin et dans la Prusse orientale. Autour des usines, on voit se grouper des maisonnettes confortables dues à la sollicitude et à la libéralité des patrons.

L'entreprise la plus considérable qui ait été réalisée dans ce sens est celle de Krupp, à Essen. Cette fabrique a pris, depuis le commencement du siècle, un développement égal à celui de notre usine du Creusot. C'est en 1810 qu'elle a été fondée, et, en 1848, elle n'avait encore que 72 ouvriers. Au recensement de 1881, elle en comptait 19,605, composant, avec leurs familles, un total de 65,381 personnes. Sur ce nombre, 18,698 sont logées dans des habitations appartenant à la maison Krupp. Pour ne pas augmenter la dépense et pour grouper tous les ouvriers autour de l'usine, on a adopté le système de la maison collective. Chaque bâtiment renferme de 2 à 16 logemens; mais chacun d'eux est complètement isolé, quoique la porte d'entrée soit commune. Ils contiennent de deux à quatre pièces et coûtent, en moyenne, 150 marks de loyer (187 fr. 50); ce prix n'est pas trop onéreux, dans un établissement où le salaire annuel oscille entre 1,000 et 1,125 francs. Pour les ouvriers célibataires, on a construit de véritables casernes, dans lesquelles ils sont logés gratuitement et nourris à très peu de frais. L'usine Krupp a créé des institutions de bienfaisance semblables à celles qui fonctionnent dans nos grands établissemens manufacturiers.

Au Danemark, les associations de construction ont mieux réussi qu'en Allemagne. A Copenhague, depuis 1860, on est parvenu à fournir des logemens à 4 pour 100 de la population tout entière et à 13 pour 100 des classes indigentes. En dehors de Copenhague, M. Hansen, secrétaire de la chambre de commerce de Kiel, a constaté, en 1877, qu'il existait des sociétés de construction florissantes

dans neuf villes du royaume. L'Italie a suivi le mouvement. A Milan, en particulier, on trouve des maisons ouvrières très bien comprises. L'Espagne a fait aussi son effort. Il s'est formé, il y a quelques années, à Barcelone, une société immobilière au capital de 2 millions. Elle a acheté des terrains à côté des centres manufacturiers et y a élevé des maisons coûtant 3,000 francs et comprenant quatre pièces surmontées d'une terrasse. Les ouvriers peuvent en devenir propriétaires, à l'aide d'une combinaison financière que M. Vicente de Romero a exposée au congrès de Blois, en 1884.

Je craindrais de fatiguer le lecteur en poursuivant, en dehors de l'Europe, cette revue un peu monotone. Les conditions économiques y sont, du reste, différentes de celles que nous subissons, et c'est, surtout au point de vue des intérêts de notre pays que la question doit nous préoccuper.

III.

En France, l'attention était depuis longtemps éveillée sur ce sujet, lorsque les pouvoirs publics s'en émurent à leur tour. Leur sollicitude pour les classes laborieuses se traduisit, d'une part, par la loi du 13 avril 1850 sur les logemens insalubres, et, de l'autre, par les décrets des 22 janvier et 27 mars 1852, qui affectèrent une somme de 10 millions à l'amélioration des habitations ouvrières, dans les grands centres manufacturiers. C'était au moment où la *Cité Napoléon* venait de s'élever, rue Rochechouart, sous le patronage du président de la république. La tentative n'avait pas réussi, et la cité ne put s'achever qu'à la faveur d'une subvention de 200,000 francs, qui lui fut attribuée sur les 10 millions qu'on venait de voter. Cette vaste construction renfermait 194 logemens, et fut habitée par 500 personnes, mais ces locataires n'appartenaient pas à la classe ouvrière; C'étaient de petits rentiers, des employés à salaire restreint, attirés par la modicité du prix. On y vit accourir également de vieux pensionnaires de l'état, jouissant d'un revenu très modique, gens très dignes d'intérêt sans doute, mais auxquels on n'avait pas songé en élevant ce coûteux édifice.

Les ouvriers évitent, en effet, ces habitations collectives, auxquelles le bon sens populaire a donné leur véritable nom, celui de *cités-casernes*. Ils ont horreur de la vie en commun. Chaque ménage cherche un logement en rapport avec ses ressources, le lieu de ses occupations, l'exigence de ses travaux, l'étendue de sa famille, et surtout il cherche à s'isoler. C'est la tendance qui fait, dans tous les pays, le succès des maisonnettes, lorsque le prix en est abordable.

Ce genre d'habitations a été inauguré en Alsace, dès 1835, par

M. André Kœchlin, de Mulhouse. Il avait fait bâtir, autour de son usine, trente-six petites maisons, contenant deux chambres, une cuisine, un grenier, une cave et un jardin. Le prix du loyer était très modique, mais le locataire prenait l'engagement de cultiver lui-même son jardin, d'envoyer ses enfans à l'école et de faire chaque semaine un dépôt à la caisse d'épargne. Cette organisation ne devait recevoir tout son développement que seize ans plus tard. C'est en 1851 que la *Société mulhousienne des cités ouvrières* s'est fondée, sous l'inspiration de M. Jean Dollfus.

Le but de cette association était de fournir, aux ouvriers de ce grand centre industriel, des habitations propres et riantes, avec un petit jardin, et de leur donner le moyen d'en devenir propriétaires, en payant un prix de loyer dans lequel l'amortissement se trouvait compris, sans dépasser pour cela le taux des locations ordinaires. Dans cette intention, la société forma un capital de 355,000 francs, ne devant rapporter que 4 pour 100 d'intérêt. L'état lui accorda une subvention de 300,000 francs, destinée à solder les travaux d'utilité générale : trottoirs, alimentation d'eau, égouts, clôtures, lavoirs, plantations, etc... Elle commença ses travaux à la fin de 1853, et, dès la première année, elle construisit 100 maisons, qui coûtèrent 256,400 francs, et dont 49 trouvèrent immédiatement des acquéreurs. Leur nombre a toujours été croissant, et, à la fin de l'année 1881, lorsque M. Jean Dollfus présenta ses comptes à l'assemblée générale de la *Société mulhousienne*, elle avait construit 996 maisons, dont 672 étaient entièrement payées. Les versemens faits par les ouvriers acheteurs s'élevaient à 3,845,755 fr., dont les deux tiers environ en compte du prix de leurs maisons et le reste représentant les frais du contrat, intérêts, impositions, etc. Dans cette création, l'épargne de la population de Mulhouse entrait pour près de 4 millions.

L'exemple de cette ville a été suivi. Presque partout où des sociétés analogues se sont formées, elles ont eu pour fondateurs des Alsaciens, comme M. Jules Siegfried, qui a créé celles du Havre et de Bolbec. D'un autre côté, les grandes compagnies industrielles ont voulu procurer à leurs ouvriers des avantages semblables, et leur ont construit des habitations salubres autour de leurs usines. On peut citer, dans le nombre : le Creuzot, qui loue à ses ouvriers une maison convenable pour 100 francs par an, ce qui ne constitue qu'une rémunération bien insuffisante du capital engagé ; la compagnie d'Anzin, celles de Commentry, de Blanzy, de Réaucourt ; l'usine de M. Ménier, à Noisiel, dont les habitations ouvrières sont des modèles à imiter. Ces dernières coûtent 5,000 à 6,000 francs ; mais l'ouvrier ne peut pas en devenir acquéreur, parce que le fondateur ne veut y loger que ses employés. En 1875, dans la région du Nord seule-

ment, 18 établissemens de mines sur 23 avaient élevé 7,000 maisons, occupées par 31,500 personnes, dont 11,500 ouvriers mineurs. Le prix du loyer y est inférieur de 70 pour 100 à la moyenne des locations du pays.

Les entreprises dont je viens de parler concernent des usines situées à la campagne, des mines éloignées des centres d'habitation ; là, le logement des ouvriers est une nécessité de l'exploitation. Il faut que la compagnie qui les emploie leur fournisse un abri, sous peine de paralyser le travail. Il n'en est pas de même dans les villes. Là, les ouvriers peuvent se loger comme ils l'entendent, sans que le patron soit forcé de s'en mêler. Ils vont s'entasser dans des habitations malsaines, et subissent toutes les conséquences morales et physiques de ce détestable milieu ; mais l'industrie elle-même n'en est pas atteinte.

Quelques grandes villes ont essayé, toutefois, de combattre ce danger. De toutes les villes manufacturières, Lille était celle qui appelait le plus impérieusement une réforme dans les habitations ouvrières. Les caves dans lesquelles la population pauvre y vivait enfouie ont acquis une triste célébrité, et le mal allait grandissant, sous l'influence de l'immigration toujours croissante que provoquait le développement de son industrie. La ville, enserrée dans ses fortifications, ne pouvait s'étendre, et l'habitation humaine était sacrifiée à l'installation des filatures et des tissages. La démolition de l'enceinte a permis de porter un remède à cet état de choses véritablement navrant, et tous les dévoûmens sont venus en aide à l'administration municipale, pour hâter l'amélioration des logemens ouvriers.

Une compagnie immobilière s'est fondée, par acte du 7 novembre 1867, au moyen d'une souscription de 600,000 francs et d'une subvention de 100,000. Elle a construit 243 maisons, sans avoir besoin de faire appel à la garantie d'intérêt promise par la ville, et en payant régulièrement aux actionnaires 5 pour 100 d'intérêt (1). Le bureau de bienfaisance, de son côté, a bâti un groupe important de maisons, dans lesquelles la réduction du loyer est appliquée, à titre de secours donnés aux ouvriers indigens.

La ville d'Orléans a donné la preuve de ce que peut faire, en pareil cas, l'initiative individuelle. En 1879, deux ouvriers maçons, ne disposant d'aucun capital, sans autre appui que le concours de quelques personnes désintéressées, ont fondé une société au capital nominal de 200,000 francs, mais, en réalité, avec une somme de 76,900 francs seulement. Ils ont émis 769 actions de 500 francs,

(1) E. Cheysson, *la Question des habitations ouvrières en France et à l'étranger*, p. 56. Paris, 1886.

et, grâce aux emprunts qu'ils ont pu contracter sur les constructions commencées, ils ont bâti 215 maisons, d'une valeur collective de 2 millions, lesquelles étaient pourvues d'un acquéreur avant même d'être achevées. *La Société immobilière d'Orléans* est le seul exemple qu'on puisse citer en France d'une entreprise fondée et menée à bonne fin par des ouvriers. Elle n'a pas été à charge à la ville, car celle-ci ne lui a fait grâce du paiement d'aucun impôt. La compagnie, au contraire, a offert à la commune le sol des rues, et a contribué pour moitié aux dépenses de la viabilité.

Au Havre, une société anonyme s'est formée, en 1871, sous l'influence de M. Jules Siegfried, qui a tant fait pour l'hygiène et pour la prospérité de cette grande ville. *La Société havraise des cités ouvrières* s'est fondée au capital de 200,000 francs; elle a construit 117 maisons, dont les locataires peuvent devenir acquéreurs à l'aide de combinaisons financières très ingénieuses, mais qu'il serait trop long d'expliquer ici.

Le type des maisons est bien choisi. Elles sont groupées deux par deux, pour profiter du mur mitoyen. Elles comprennent quatre chambres, deux au rez-de-chaussée servant de cuisine et de salle à manger, et deux à l'étage. Elles ont un jardin sur le devant, et derrière une petite cour qui sert de débarras. Elles coûtent de 3,000 à 3,600 francs, et ce chiffre n'est pas trop élevé, pour une ville où les constructions sont chères et où le terrain est revenu à 5 francs le mètre, tandis qu'il n'avait coûté que 1 franc à Mulhouse.

Il y a quelques années, la municipalité de Rouen, reconnaissant la nécessité d'assainir une ville dont la mortalité s'élevait, chaque année, à 32 pour 1,000, prit le parti de faire disparaître, en presque totalité, le quartier de Martainville, renommé pour son insalubrité. Les habitans des maisons qu'il fallut démolir se réfugièrent dans les faubourgs et y produisirent un encombrement dangereux. On songea alors à leur construire des habitations. Un jeune ingénieur de la ville, M. Botrel, fit un projet pour créer, sur la rive gauche de la Seine, dans un lieu salubre, situé à portée des usines, une cité ouvrière dont il soumit le plan en relief et les devis au congrès tenu à Rouen, au mois d'août 1883, par l'Association française pour l'avancement des sciences. Ce projet comprenait sept types différens de maisonnettes, dont le prix, variant de 2,000 à 8,000 fr., devait être acquitté par les locataires à l'aide d'annuités comprenant à la fois le prix du loyer et l'amortissement. Il n'y a pas été donné suite; mais il s'est formé, il y a deux ans, une *Société immobilière des petits logemens*, qui a réuni un capital de 250,000 francs, avec lequel elle a acheté un terrain au centre de la ville et y a bâti de grandes maisons, contenant 100 logemens et abritant 400 personnes.

Les appartemens sont disposés de façon à assurer l'isolement des familles qui les habitent, tout en les plaçant dans de bonnes conditions hygiéniques. Les corridors sont supprimés partout, et chaque ménage a sa porte donnant sur l'escalier. Il y a de l'eau et une buanderie à chaque étage. Toutes les familles ont des *water-closets* particuliers. Aussi les maisons ont-elles coûté 5,000 francs par appartement, ce qui ne permet pas de les louer à des prix inférieurs à ceux des logemens ordinaires. Pourtant ils ont tous été occupés presque sur-le-champ.

La ville de Lyon a obtenu un succès plus complet. C'est le plus bel exemple des résultats que l'association peut produire. Il est dû à l'intelligence et au dévoûment de MM. Mangini, Aynard, Gillet et Parmezel. Ils ont commencé par faire une enquête dans les quartiers les plus pauvres et les plus peuplés. Ils ont constaté les mêmes misères que dans les autres grandes villes et les mêmes prix exagérés de location. En moyenne, les logemens d'ouvriers coûtent, à Lyon, 120 francs par pièce et par an. A Paris, c'est 150 et 180 fr., lorsqu'il y a un cabinet noir. La société a construit cinq maisons de quatre étages, comprenant 60 appartemens de trois pièces en moyenne, avec cuisine, évier, fourneau, plancher de chêne et papiers peints. Les cours sont asphaltées et garnies de fils de fer tendus pour faire sécher le linge. Les maisons sont éclairées au gaz. Les cabinets sont communs au troisième et au quatrième étage.

Les cinq maisons ont coûté 177,315 francs. Le terrain est revenu à 27 fr. 38 le mètre, la construction à 42 francs par mètre carré et par étage, tandis qu'elle coûte 100 francs à Paris. Ces conditions exceptionnelles de bon marché ont permis de louer les logemens à des prix sensiblement inférieurs à ceux du voisinage, c'est-à-dire à 75 francs la pièce en moyenne. Aussi ont-ils été enlevés ; il y avait deux cents demandes pour 60 logemens, et les cinq maisons sont habitées depuis le mois d'août 1887. La perte sur les loyers est insignifiante, et le capital engagé rapporte 4 pour 100. Encouragée par ce succès, la société vient de se constituer au capital de 1 million, dont la caisse d'épargne a fourni la moitié. Elle a acheté un terrain de 7,500 mètres, sur lequel elle va construire vingt nouvelles maisons semblables aux premières.

Des entreprises analogues ont eu lieu à Saint-Quentin, à Amiens, à Reims, à Nancy, à Bordeaux, etc. ; mais je ne pourrais, sans fatiguer l'attention, faire l'historique de toutes ces sociétés locales, et je vais me borner à dire ce qui s'est fait à Paris.

Sur les 10 millions alloués en 1852, par le gouvernement impérial, pour l'amélioration des habitations ouvrières, 6 furent consacrés à la construction des asiles de Vincennes et du Vésinet ; 2 ser-

virent à bâtir dix-sept maisons à étages, boulevard Diderot, et 1,200,000 francs furent distribués, à Paris, à titre de subvention, pour favoriser la création de maisons ouvrières.

Les immeubles du boulevard Diderot n'étaient pas aménagés de façon à abriter des familles pauvres. Seize maisons ont été louées récemment, en principale location, au prix de 106,000 francs, et sont occupées par des personnes très aisées. Les autres, comme la maison bâtie par MM. Pereire, rue Boursault, et comme l'hôtel garni élevé boulevard Mazas, au compte de l'état, échappèrent également à leur destination.

Cependant l'empereur, qui avait eu connaissance du succès obtenu en Angleterre par les sociétés que patronnait le prince Albert, ne s'était pas laissé décourager par l'échec de la *cité Napoléon*. Quelques années après, il fit construire, avenue Daumesnil, par M. E. Lacroix, et sur les fonds de sa cassette, quarante et une maisons qu'il offrit de donner à une société composée d'ouvriers, à la condition pour ses membres de souscrire 1,000 actions de 100 francs. *La Société immobilière des ouvriers de Paris* accepta cette condition, et la donation fut faite ; mais, malgré les avantages de ce marché, ces petites maisons étaient encore d'un prix trop élevé pour la classe ouvrière. Ces *cottages* élégans, avec leurs angles en pierre de taille et leur maçonnerie en moellons, avaient si bon aspect, étaient tellement confortables, que l'architecte, M. Lacroix, s'en fit construire un tout semblable, près de la place Pereire, pour son habitation personnelle.

Les tentatives qui précèdent n'avaient, en fin de compte, abouti qu'à des insuccès, et la première entreprise qui ait complètement réussi à Paris est celle de la *Société anonyme des habitations ouvrières de Passy-Auteuil*. Sur un terrain situé entre la rue Claude-Lorrain, la rue et l'impasse Boileau, elle a bâti cinquante maisonnettes, habitées par cinquante familles de choix. Les plus petites reviennent à 5,500 francs, tous les frais compris, et sont louées 220 francs, ce qui représente 4 pour 100 du capital. En y ajoutant 181 fr. 50 pour l'amortissement, on devient propriétaire de l'immeuble en vingt ans, au prix d'un loyer de 440 fr. 50. Le loyer est calculé d'après les mêmes bases pour les maisons plus grandes, et qui coûtent à la compagnie de 6,000 à 10,000 francs (1).

La société a pris ses mesures pour éloigner de ses immeubles la spéculation et l'immoralité. Elle a étudié, avec le soin le plus minutieux, tous les détails de son entreprise, de manière à ce qu'elle puisse servir d'exemple à celles qui pourront se former

(1) E. Cheysson. *Note sur la Société anonyme des habitations ouvrières de Passy-Auteuil*, p. 62, 1886.

plus tard ; mais il est évident que ce n'est là qu'une expérience, et que le bien matériel qui en est résulté est bien peu de chose à côté de ce qui reste à faire dans une ville où la population ouvrière dépasse 1 million.

La Société d'Auteuil a réussi parce qu'elle s'est adressée à l'élite de la classe ouvrière, à des gens sobres, rangés, dont le salaire est relativement élevé et qui peuvent, en signant leur contrat, verser un acompte d'au moins 500 francs. Ces ouvriers-là sont partout une exception et trouvent toujours un logement convenable; ce sont les autres dont il faut s'occuper. Ils sont de beaucoup les plus nombreux, et on ne peut pas songer, dans une ville comme Paris, à leur procurer une maison par famille. Un ingénieur qui s'est beaucoup occupé des habitations ouvrières, M. Cacheux, en a donné les raisons dans les communications qu'il a faites, en 1880 et en 1883, à la section d'économie politique et de statistique de l'Association française pour l'avancement des sciences. Il a construit, passage Boileau, dix maisons qui lui ont coûté 36,000 francs et qu'il a revendues, au même prix, à la Société d'Auteuil. Les frais de construction, comme on le voit, n'ont pas été considérables; mais les dépenses accessoires : la canalisation d'eau potable, l'écoulement des eaux ménagères, les frais d'administration, en ont notablement élevé le prix, et, quoique la gestion soit gratuite et que les actionnaires ne retirent même pas 4 pour 100 de leurs fonds, une maison, comprenant trois pièces avec cuisine et dépendances, ne peut pas être vendue moins de 8,780 francs, payables en vingt ans par annuités de 439 francs. Les constructeurs peuvent arriver à bâtir pour 3,000 ou 4,000 francs; mais, la ville ne faisant aucune concession pour la voirie, le prix de la propriété se trouve doublé et dépasse la somme qu'un travailleur peut consacrer à son habitation.

Le même ingénieur a construit, boulevard Murat, des habitations dans lesquelles il a réalisé plusieurs des types de maisons ouvrières adoptés à l'étranger. Elles lui sont revenues à plus de 5,000 francs chacune. Il les a vendues, avec un lot de terrain de 100 mètres, moyennant un loyer annuel de 600 francs, pendant quinze ans. Une trentaine d'ouvriers sont ainsi devenus propriétaires; mais, d'après ses calculs, il y a tout au plus à Paris 4 pour 100 de la population ouvrière qui soient en état de payer un loyer semblable, même en réunissant les gains de tous les membres de la famille.

Il faut donc reconnaître que, dans les grandes villes, la maisonnette est inaccessible à la plupart des ménages d'ouvriers. Dans toutes les classes de la société, du reste, c'est un grand luxe que de demeurer seul, et, de même qu'un modeste hôtel est plus

dispendieux qu'un appartement de même étendue dans une maison de rapport, de même il sera toujours plus facile de loger les familles ouvrières dans des habitations collectives que dans des maisonnettes séparées. Il y a un juste milieu à tenir entre ce luxe d'isolement et la promiscuité immorale et malsaine des *cités-casernes*, où tout est, pour ainsi dire, en commun. On peut, comme on l'a fait à Rouen et à Lyon, séparer les appartemens, même dans de grands édifices, donner à chaque famille son accès particulier sur la voie publique, ses dépendances à elle, tout en dépensant beaucoup moins pour les frais de construction et pour l'achat du terrain.

A Paris, une spéculation semblable pourrait assurément réussir. Les ouvriers paient très cher leurs détestables logemens, et sont indignement exploités par les propriétaires ou par leurs agens. J'ai dit que la plus misérable chambre leur était louée 150 francs par an. Dans le voisinage des fabriques, il y en a qui montent à 200 et 220 francs. La séparation des sexes ne peut avoir lieu dans aucun de ces logemens. Elle n'est possible qu'avec trois chambres, et un pareil appartement constitue un luxe fort rare dans la classe ouvrière, car il coûte partout plus de 300 francs. Pour acquitter un loyer aussi cher, il faut gagner de 7 à 8 francs par jour. Dans les bouges qu'on loue à la nuit, le prix varie de 0 fr. 45 à 1 franc, ce qui fait que chacun de ces réduits infects rapporte de 168 a 365 francs par an. Entre le garni où le logeur fournit une sorte de lit, une chaise et un débris de commode, et la pièce toute nue ou l'ouvrier apporte ses meubles, la différence, comme prix et comme dimension, est presque nulle.

Les ouvriers pourraient être beaucoup mieux logés, sans payer davantage, s'ils n'étaient pas aussi indignement exploités. En général, les propriétaires se font remplacer, pour la gestion de leurs immeubles, par le principal locataire, qui se fait payer à la semaine. Il y a des cités qui rapportent de 20 à 25 pour 100 de ce qu'elles ont coûté. Sauf les côtés répugnans du métier, dit M. Cheysson, il est plus avantageux de loger les misérables que les grands seigneurs. La tyrannie de ces sortes d'intendans est intolérable. Il n'est pas de vexation qu'ils ne fassent subir aux locataires qui leur déplaisent. Il y a des maisons dans lesquelles les nombreuses familles ne sont pas tolérées. Pour y être admis, on dissimule ses enfans : on n'en avoue d'abord qu'un ou deux ; les autres sont gardés par quelque voisin complaisant. Au bout de cinq ou six jours, on en fait revenir un, puis un autre la semaine suivante ; mais quand le gérant constate qu'il y a plus de quatre enfans dans le logement, il donne congé. Le docteur Du Mesnil dit avoir trouvé, dans le cloaque qu'on nomme le *clos Macquart*, quelques inte-

rieurs que les locataires étaient parvenus à rendre habitables par des prodiges de soins et de propreté, et, comme il leur témoignait son étonnement de les trouver dans un pareil bouge : « C'est, lui répondaient-ils, parce que nous avons une nombreuse famille et que les propriétaires de nos maisons ne toléraient pas les enfans (1). »

Une nombreuse famille n'est pas la seule cause qui force les ménages honnêtes à se réfugier dans ces taudis, souvent c'est l'impossibilité de payer leur terme. L'ouvrier vit au jour le jour. Qu'il survienne un chômage, une maladie, un malheur quelconque, et le voilà dans l'impossibilité de s'acquitter. On l'expulse, et, dès lors, il n'a plus d'asile que dans ces repaires de la misère et du vice. Une gêne momentanée l'y plonge; mais il n'en sortira plus, parce qu'il ne tardera pas à y perdre, dans le découragement, le goût du travail, de la propreté et de la vie régulière.

Lorsqu'on veut arracher les ouvriers à ces nécessités redoutables, la difficulté contre laquelle on vient se heurter tout d'abord, c'est l'impossibilité de compter sur des rentrées régulières. Les propriétaires dont je parlais tout à l'heure s'en tirent en faisant la part du feu. Leur taux de location est si élevé qu'ils peuvent subir la perte des termes qui ne rentrent pas; mais les sociétés qui ne spéculent pas, et ne retirent de leurs capitaux que l'intérêt le plus modeste, sont incapables de supporter de pareils sacrifices. On peut y réussir, toutefois, à l'aide d'une gestion habile : le prix des loyers est encore assez élevé pour cela. Malgré le nombre exagéré des constructions neuves et la crise que nous subissons, la baisse est faible sur les grands appartemens et nulle pour les petits. Les sociétés de construction peuvent, par conséquent, supporter la concurrence; du reste, un premier essai va se faire sous nos yeux : un philanthrope, qui, jusqu'à présent, a désiré garder l'anonyme, vient de créer une fondation considérable, pour bâtir à Paris des maisons ouvrières sur le modèle de celles de Lyon. Le prix des loyers accumulés servira à construire de nouvelles habitations, dans les conditions du legs Peabody.

IV.

Le problème du logement ouvrier est, comme on vient de le voir, plus compliqué qu'il ne le semble au premier abord. Il ne comporte pas de solution radicale, pas de formule générale. Les maladies sociales n'ont pas de panacée : les remèdes qu'elles réclament diffèrent suivant les pays et le chiffre de la population. Ils

(1) O. Du Vissnii, *l'Habitation du pauvre à Paris*, p. 10 et 11.

varient surtout avec la classe à laquelle ils s'adressent. Il est partout facile de loger l'élite de la population ouvrière ; elle n'a besoin pour cela d'aucune intervention : la difficulté commence lorsqu'il s'agit de la masse; elle devient presque insurmontable lorsqu'on atteint les dernières couches, ce que les Anglais appellent le *residuum*, et M. Raffalovich *la lie de l'indigence*. Dans ces régions-là, il ne suffit pas de procurer aux familles une habitation convenable, il faut encore leur apprendre à en user, leur inspirer le goût de l'ordre et de la propreté, sans lesquels il n'y a pas de demeure salubre. Or, il est plus difficile de changer les habitudes des malheureux que de leur bâtir des maisons.

Supposons qu'on puisse offrir demain des logemens hygiéniques aux chiffonniers qui pullulent dans la cité Philippe ou dans les bouges du clos Macquart, ils vont immédiatement y entasser les détritus, les ordures qui font l'objet de leur commerce. Le père, la mère et les enfans vivront sur ce fumier, comme ils ont coutume de le faire, et le logis propre et confortable que vous leur aurez procuré sera devenu, en huit jours, un foyer d'infection. On ne peut pourtant pas chasser ces chiffonniers de partout, il faut bien qu'ils logent et s'abritent quelque part.

Les chiffonniers ne sont pas, du reste, les seuls locataires qui, pour la bonne tenue des maisons, aient besoin d'éducation et de surveillance. Toutes les fois qu'on abandonne des appartemens, à titre provisoire, à des gens qui n'auront pas à rendre compte du bon entretien du local lorsqu'ils le quitteront, et qui ne seront pas tenus de le faire nettoyer et réparer à leurs frais, on le trouve dans un état de désordre et de malpropreté révoltant. Pendant le siège de Paris, on réquisitionna les appartemens vides, pour y loger les gens de la banlieue qui venaient chercher un refuge dans ses murailles. Les maisons les plus somptueuses furent ainsi mises à la disposition de ces hôtes de passage, et, lorsqu'ils les quittèrent, ces beaux appartemens étaient devenus sordides, infects, méconnaissables. On y avait fait tous les métiers, exercé toutes les industries. Il y en avait qui étaient convertis en étables : on y élevait des volailles et des lapins.

Il ne suffit donc pas de bâtir pour résoudre la question du logement ouvrier. Elle est bien plus complexe ; elle comprend deux termes distincts : la construction de logemens à bon marché et l'assainissement de ceux qui existent déjà. En France, c'est ce dernier élément qui doit l'emporter. On ne voit pas chez nous cette pénurie absolue de logemens qu'on rencontre dans les pays essentiellement manufacturiers et dont la population est exubérante, ce manque d'abris que nous avons signalé à Berlin, par exemple, où une partie de la population pauvre est parfois obligée de camper sur la voie

publique. Notre population, et c'est un péril social bien autrement grave que celui du logement, notre population ne s'accroît plus d'une manière sensible, et nos vides ne sont guère comblés que par l'immigration. Comme, d'un autre côté, on a généralement en France le goût du bâtiment, tout le monde trouve à peu près à se loger. Le recensement de 1881 a constaté, dans le pays tout entier, l'existence de 10,460,000 familles et de 7,609,464 maisons, ce qui donne en moyenne 136 ménages pour 100 maisons; de telle sorte qu'en dehors des villes, chaque famille a son logis indépendant. Dans les petites localités, la population ouvrière habite les faubourgs. Elle y trouve, à des prix modérés, des maisonnettes avec de petits jardins dont elle retire quelques produits. La pénurie n'existe que dans les grands centres, où le nombre des habitans va toujours croissant, où les grands travaux d'utilité publique nécessitent de temps en temps la démolition d'une partie des quartiers pauvres, et même dans ce milieu c'est plutôt la qualité que la quantité qui fait défaut. A Paris, particulièrement, il est plus urgent d'assainir que d'édifier. La besogne est moins dispendieuse, mais elle est plus ingrate et plus difficile. Elle demande le concours de l'état et celui des bonnes volontés privées. C'est à l'autorité administrative qu'il appartient de surveiller les habitations des pauvres, de les faire assainir, réparer par les propriétaires, lorsqu'elles sont susceptibles d'être améliorées, et d'en exiger la démolition dans le cas contraire.

En France, ce devoir est imposé par la loi du 13 avril 1850. Mais le caractère facultatif de celle-ci, ses lenteurs juridiques et sa sanction pénale insuffisante, laissent le plus souvent les municipalités désarmées et impuissantes. Les conseils d'hygiène et de salubrité, institués par l'arrêté du 18 décembre 1848 et confirmés par la loi de 1850, avaient été créés principalement en vue de l'assainissement des habitations, et ils auraient atteint ce but, avec le temps, s'ils avaient été constitués partout; mais, comme leur existence était subordonnée à la volonté des conseils municipaux, la plupart des communes se dispensèrent d'en former, et, trente-cinq ans après la promulgation de la loi, c'est à peine s'il existait, en France, une dizaine de grandes villes pourvues d'une commission des logemens insalubres, fonctionnant d'une façon sérieuse.

Ces commissions, du reste, sont dépourvues de toute initiative et ne peuvent visiter que les logemens qui leur sont signalés. Le plus souvent, c'est par la voie de la délation que les indications leur arrivent. Dans les deux tiers des cas, les plaintes proviennent des locataires insolvables, menacés d'expulsion, et qui se vengent de leurs propriétaires en les dénonçant. Les poursuites sont presque toujours stériles. La loi laisse aux délinquans tant d'échappatoires

pour l'esquiver, de si longs délais pour s'y soumettre, qu'ils ont beaucoup plus d'avantage à épuiser toutes les juridictions qu'à obtempérer dès le début aux injonctions qui leur sont adressées. Les amendes sont bien au-dessous du prix des réparations exigées, de telle sorte que les propriétaires ont intérêt à se laisser condamner. Enfin, ils ont pour complices les locataires eux-mêmes, parce qu'aucune indemnité n'est accordée à ces derniers, lorsque la résiliation du bail est la conséquence des décisions de la commission.

Ces vices de la loi du 13 avril 1850 avaient frappé tous les esprits clairvoyans, avant même qu'elle fût promulguée. Le docteur Théophile Roussel les avait dénoncés, à la tribune de l'assemblée législative, lors de la discussion. Depuis cette époque, la revision en a été demandée par la commission des logemens insalubres de la ville de Paris, par le comité consultatif d'hygiène et par la Société de médecine publique. Trois projets de loi, émanant de l'administration ou de l'initiative parlementaire, ont été déposés sur le bureau de la chambre et renvoyés à une commission, qui attend que le ministre compétent vienne défendre devant elle le projet du gouvernement, et qui ne s'est pas réunie depuis dix mois, parce que le ministre est absorbé par d'autres préoccupations.

Tous ces projets se ressemblent au fond. Ils rendent les commissions des logemens insalubres obligatoires, leur donnent des pouvoirs plus étendus, simplifient la juridiction, abrègent ou suppriment les délais, et édictent des peines suffisantes pour empêcher les contraventions.

En attendant que les pouvoirs publics aient donné à l'hygiène urbaine les moyens d'action qu'elle réclame depuis si longtemps, l'initiative privée peut suppléer à l'impuissance de l'administration dans l'assainissement des logemens ouvriers. L'œuvre poursuivie avec tant de succès, en Angleterre, par miss Octavia Hill, a donné les mêmes résultats à Leipzig, à Darmstadt et dans quelques autres villes d'Allemagne. Il n'y a pas de raisons pour qu'elle ne réussisse pas à Paris comme à Londres. Les personnes intelligentes et dévouées n'y manquent pas, et l'argent n'y fait jamais défaut quand il s'agit d'entreprises utiles. Il suffirait que quelqu'un en prît l'initiative ; mais c'est là une mission essentiellement individuelle qu'il faut abandonner, comme en Angleterre, à la charité ingénieuse des femmes, qui sont habiles à faire de grandes choses avec de petits moyens. La construction des logemens à bon marché réclame, au contraire, la mise en jeu de capitaux considérables et ne peut être que le résultat d'une action collective.

Pour construire la quantité de maisons ouvrières qui seraient né-

cessaires pour loger tous les travailleurs honnêtes et rangés, il ne faut compter ni sur l'initiative des intéressés, ni sur la spéculation. En France, les ouvriers ne sont pas habitués à s'entendre, à se concerter entre eux, comme les travailleurs anglais. Ils sont tout aussi intelligens, mais ils sont indifférens aux problèmes sociaux et n'ont d'ardeur que pour la politique. Quant à la spéculation, elle ne peut produire que ce qu'elle a déjà donné, d'immenses constructions incommodes, insalubres, mais peu dispendieuses et d'un excellent rapport. Les capitalistes honnêtes hésitent à placer leurs fonds dans des entreprises que l'insolvabilité des petits locataires rend incertaines et dont on ne peut retirer un bénéfice sérieux qu'à la condition d'exploiter son immeuble sans répugnance comme sans merci. Cette nécessité fait reculer les gens qui se respectent.

L'état peut encore moins se charger de remplir ce rôle. Il ne doit pas plus être constructeur et propriétaire d'immeubles, qu'il ne doit se faire industriel, commerçant ou agriculteur.

Plus les peuples avancent dans les voies de civilisation et moins l'action de l'état doit s'y faire sentir. Demander à la société de venir en aide à tous ceux de ses membres qui sont dans le besoin, de les loger, de les soutenir dans toutes les phases de leur existence ; exiger d'elle qu'elle leur assure du travail pendant la période active de leur vie, une retraite sur leurs vieux jours, et qu'elle accorde une pension à leurs familles après leur décès, c'est la plus dangereuse des utopies. L'école socialiste, en prônant ces doctrines comme une panacée, a soulevé contre elle le bon sens public, et fait le plus grand mal aux classes pauvres. Il faut laisser le *socialisme d'état* aux pays dont le gouvernement autocratique doit tout diriger et tout faire.

Dans une démocratie où les droits de tous sont égaux, il est injuste de contraindre les uns à travailler pour nourrir les autres, et il est insensé d'espérer que tout le monde pourra vivre sur le fonds commun. Dans la question des logemens ouvriers, en particulier, l'état ne peut et ne doit accorder que son patronage. Sa mission se borne à porter la lumière sur la question, par des enquêtes comme celles qui ont été faites en Angleterre et en Belgique, et à donner l'exemple sur son propre terrain.

L'état, et c'est chose fort regrettable au point de vue économique, a conservé certains monopoles. Il est demeuré fabricant de produits, tels que la poudre, les cartes, les allumettes ; il a ses manufactures d'armes, de tapis, de porcelaines ; la marine a ses arsenaux, la guerre a les siens. Tout cela emploie des quantités considérables d'ouvriers envers lesquels l'état a les mêmes devoirs que les autres chefs d'usines. Le premier de tous, c'est de leur assurer la stabi-

lité du foyer et la salubrité du logement. Ses meilleurs agens sont ceux qu'il abrite, comme les éclusiers, les gardiens, les concierges. Il devrait faire de même pour ses autres employés et suivre l'exemple donné par le gouvernement allemand dans les mines qu'il exploite. Il pourrait enfin favoriser le développement des sociétés de construction, en leur donnant son appui et sa garantie, comme il le fait pour les compagnies de chemins de fer.

Les municipalités, plus directement intéressées que l'état à la solution du problème, ont un rôle plus actif à remplir; mais il ne faut pas qu'elles se substituent aux compagnies en bâtissant pour leur propre compte. Ce serait ouvrir la porte à tous les abus et décourager l'initiative privée. En 1882, lorsque la fièvre typhoïde prit à Paris un développement qui préoccupa vivement la population et appela l'attention sur l'insalubrité des habitations pauvres, M. Joffrin proposa, au conseil municipal, de construire des maisons et de les louer à la classe ouvrière. L'intention était excellente, sans doute, mais la mesure eût été déplorable. M. Alphand, directeur des travaux de Paris, fit observer qu'il suffirait d'exonérer les propriétaires de certaines charges pour les engager à construire. A mon avis, il faudrait faire davantage.

En parlant des maisons bâties par M. Cacheux, boulevard Murat et passage Boileau, j'ai dit que le prix de revient est presque doublé par les frais qu'entraînent la viabilité, les canalisations pour l'eau et le gaz, les égouts, etc. La ville de Paris ne fait aucune concession pour ces dépenses, qu'elle pourrait assurément prendre à sa charge. Elle devrait, de plus, exécuter les nivellemens, créer les voies d'accès, et lorsque les groupes d'habitations sont en voie de se former dans des quartiers excentriques, prendre les arrangemens nécessaires pour y faire passer un omnibus, un tramway, peut-être même un chemin de fer, si l'agglomération en valait la peine.

Avec de pareils avantages, l'édification des habitations ouvrières ne rencontrerait, même à Paris, aucune difficulté. Les terrains ne manquent pas dans l'enceinte de ses murs, et les capitaux se portent volontiers vers l'industrie du bâtiment. On voit s'élever, de tous côtés, des maisons splendides qui ne trouvent pas de locataires, se percer de larges rues qui n'ont pas d'habitans. L'offre dépasse de beaucoup la demande et fait pressentir des désastres financiers. Il est certain que les grandes compagnies qui bâtissent ces édifices somptueux et d'un placement si difficile se décideraient sans peine à construire des maisons ouvrières dont la location est certaine, si on leur faisait quelques avantages; mais ce n'est pas la spéculation qui peut résoudre la question du logement ouvrier, et j'en ai dit la raison. L'œuvre qu'il ne faut pas lui confier, dont l'état

ne peut pas se charger, et que les intéressés sont incapables d'entreprendre, il est une puissance qui peut l'accomplir. Cette force toute moderne et essentiellement démocratique, c'est l'association. C'est elle qui doit réunir, pour une action commune, les intelligences et les capitaux. L'exemple nous a été donné par l'étranger, il n'y a qu'à le suivre. La voie est toute tracée.

J'espère que l'enquête dont j'ai parlé en commençant, que l'exposition d'économie sociale, provoqueront un mouvement d'opinion à la suite duquel il se formera, dans les grandes villes, des comités locaux analogues à ceux dont j'ai signalé les opérations et autour desquels viendront se grouper les hommes de bonne volonté, les ingénieurs, les capitalistes. Les uns donneront leur temps, leurs connaissances spéciales; les autres fourniront leur argent et se contenteront d'un intérêt minime. Des sociétés ainsi constituées seront plus à même que les propriétaires isolés d'acheter des terrains dans de bonnes conditions, ainsi que d'obtenir de l'état et des communes les concessions et le concours nécessaires.

Les compagnies auront à choisir entre les deux types dont j'ai parlé. Il en est qui prendront modèle sur celle de Paris-Auteuil, et qui bâtiront des groupes de maisonnettes, dont les habitans pourront devenir propriétaires. Celles-là ne constitueront jamais qu'une très faible minorité. Il n'est même pas à désirer que cette combinaison se généralise. La propriété du foyer a, pour la classe ouvrière, des inconvéniens de plus d'une sorte. Elle expose à l'encombrement, quand la famille s'accroît; aux sous-locations, lorsqu'elle cesse de prospérer, et à l'introduction de personnes mal famées ou d'industries nuisibles dans les groupes d'habitations. D'ailleurs, à la mort du père de famille, il faut vendre la maison acquise au prix de tant d'efforts; elle passe alors entre les mains d'étrangers, de spéculateurs, qui ne songent qu'à en tirer le plus fort loyer possible. Ce n'est plus le sanctuaire de la famille et la sauvegarde de l'ouvrier, c'est une habitation banale comme les autres, et le but est manqué. La maisonnette rurale, le cottage, demeurera fatalement le privilège d'un très petit nombre, et pour le reste, la solution qui s'impose, c'est la maison collective.

On parvient aujourd'hui à en construire de très convenables. Les types adoptés à Lyon et à Rouen peuvent, à cet égard, servir de modèles. Les logemens sont clairs, bien aérés et suffisamment isolés les uns des autres. Il y règne même un certain confortable, et le prix du loyer y est accessible à tous les ménages d'ouvriers sobres et laborieux. Quant aux autres, il est certain qu'on ne peut pas leur donner, malgré eux, un bien-être dont ils ne sont pas dignes. Ceux-là sont la proie fatale des logeurs et de cette classe de propriétaires dont j'ai parlé plus haut.

La grande difficulté, pour les maisons collectives, consiste dans la nécessité de les gérer. L'incertitude des rentrées, la difficulté d'obtenir à jour fixe le paiement du terme, avec une population qui vit au jour le jour, la surveillance incessante qu'exige le maintien de l'ordre et de la propreté dans des maisons aussi peuplées, le mélange de fermeté et de douceur qu'il faut déployer pour se faire obéir du personnel qui les habite, tout cela demande des qualités de premier ordre et qu'on ne peut guère rencontrer chez les agens salariés qui servent d'intermédiaires aux compagnies. Une pareille gestion veut une surveillance constante et l'intervention personnelle des membres de la société. C'est, là sans doute, une mission pleine d'ennuis et de dégoûts ; mais lorsqu'on voit une femme s'y dévouer, comme Mme Octavia Hill, et s'en acquitter avec un succès semblable, il me semble qu'on peut bien tâcher de l'imiter. Chacun sait, du reste, qu'on ne fait pas le bien sans qu'il en coûte, et, quand il s'agit de panser les plaies sociales, il faut faire comme les chirurgiens et braver les répugnances.

La question en vaut la peine, et l'intervention des classes aisées est indispensable pour la résoudre. Un jour viendra sans doute où les ouvriers pourront faire leurs affaires eux-mêmes ; mais ils n'en sont pas encore là, et la façon dont ils comprennent les problèmes sociaux ne permet pas de compter sur eux pour en trouver la solution. Il faut les étudier à leur place et s'occuper de leurs intérêts, sans qu'ils aient à s'en mêler. C'est un devoir pour les classes éclairées.

Si la direction des affaires publiques leur a échappé pour passer aux mains de ceux qui sont incapables de conduire leurs propres affaires, il leur reste un terrain qu'on ne peut pas leur enlever, c'est celui des questions sociales. Les classes instruites ont seules les connaissances qu'exige leur étude, et les capitaux nécessaires pour les faire passer du domaine de la théorie dans celui de la pratique. Il faut poursuivre cette œuvre difficile jusqu'à l'époque encore éloignée où ceux qu'elle intéresse pourront s'en charger à leur tour. Cette protection affectueuse et dévouée est l'obligation étroite qui incombe aux aînés dans la famille sociale comme dans l'autre, et c'est en l'accomplissant, sans découragement comme sans faiblesse, qu'on triomphera de la défiance et de l'hostilité qui animent encore les classes inférieures contre celles qui les dirigeaient autrefois, bien que la force des choses ait conduit celles-ci à abdiquer entre leurs mains.

JULES ROCHARD.

LE DERNIER CONNÉTABLE DE FRANCE

LE DUC DE LESDIGUIÈRES.

Actes et Correspondance du connétable de Lesdiguières, publiés sur les documens originaux, par le comte Douglas et J. Roman, 3 vol. in-4°; Grenoble, 1884.

François de Bonne naquit le 1er avril 1543, à Saint-Bonnet en Champsaur, dans une petite vallée du Dauphiné. Son père avait fait les guerres d'Italie sous François Ier; sa mère, Françoise de Castellane, était d'une bonne maison de Provence. Son secrétaire et biographe Louis Vidal (1) raconte que tout enfant il faisait déjà le capitaine parmi ceux de son village, les armant de bâtons et formant entre eux des partis. Il fit ses études à Avignon, mais il y prenait plus de plaisir au tambour de la garnison qu'à la cloche du collège.

Sa famille avait épousé les idées de la réforme, sous l'influence sans doute d'un de ses membres, Guillaume Farel, né à Gap, qui avait habité Genève et Neuchâtel, et qui était venu jeter en Dau-

(1) *Histoire de la vie du connétable de Lesdiguières,* par Louis Vidal, secrétaire dudit connétable; Paris, chez Pierre Rocolet, 1638.

phiné les semences de la nouvelle foi. L'éloquence de Farel avait entraîné jusqu'à des prêtres, notamment l'évêque de Gap, Gabriel de Clermont, et le prévôt du chapitre, Jacques Rambaud de Furmayer. La dame de Bonne était pauvre, et quand son fils fut âgé de dix-neuf ans, il abandonna ses études de droit et se résolut à embrasser la profession des armes; il fut admis dans la compagnie d'ordonnance de M. de Gordes (1), lieutenant de roi dans la province, en qualité de simple archer, et encore d'archer couplé avec Abel de Loras, gentilhomme dauphinois, par quoi l'on entendait qu'il ne recevait que la moitié d'une paie.

Les guerres civiles allaient lui ouvrir une plus vaste carrière; l'un des chefs du parti protestant dans le Dauphiné était le fameux Montbrun; celui-ci avait parmi ses officiers Anthoine Rambaud, vulgairement appelé le capitaine Furmayer, qui enrôla François de Bonne et le fit enseigne-colonel de son régiment, et un peu après guidon de sa compagnie de gendarmes. Bonne se fit un grand renom de vaillance et d'audace dans les actions où il fut mêlé; la paix signée, il se maria avec Claudine de Béranger, d'une bonne famille du Dauphiné.

Quand les troubles recommencèrent, les protestans de Champsaur, toujours en querelle avec les catholiques de Gap, prirent Lesdiguières pour chef. (On ne l'appelait plus que M. de Lesdiguières ou plutôt des Diguières, du nom d'une petite terre qui appartenait à sa mère.) Le prince de Condé ayant convoqué ses partisans en Guienne, Montbrun y mena ceux du Dauphiné, et présenta Lesdiguières au roi de Navarre, aux princes et aux seigneurs réformés. Après la bataille de Moncontour (1569), Montbrun réunit les siens et les ramena dans le Dauphiné. A son retour, Lesdiguières travailla à se rendre maître des montagnes du pays de Gap et se fit un réduit à peu près imprenable dans l'étroite vallée de Champsaur et dans le château de Corps.

Il se rendit à Paris pour les cérémonies du mariage du roi de Navarre, dont il fut très bien accueilli, mais sa bonne fortune l'empêcha d'y rester jusqu'à la Saint-Barthélemy. Son biographe raconte qu'il rencontra un jour en revenant du Louvre son ancien précepteur, qui lui dit qu'il savait de bon lieu qu'on tendait un piège aux protestans, et lui conseilla de s'éloigner. Lesdiguières crut d'abord que c'était une vision du bonhomme, mais quelques circonstances le mirent en garde, et il confia ses soupçons au roi de Navarre. Il apprit à ce moment que sa femme était très malade, et s'en retourna en Dauphiné, où bientôt il apprit la mort de l'amiral et le massacre qui suivit.

(1) Bertrand Raymbaud de Simiane.

Au printemps, les protestans prirent les armes, et Lesdiguières recommença la petite guerre des châteaux, pris et repris, toujours payant de sa personne, à la fois audacieux et rusé, aussi bon pour la charge que pour l'embuscade. La prise et la mort de Montbrun le portèrent au premier rang; les gens du Haut-Dauphiné le reconnurent pour chef, et leur choix fut ratifié par le maréchal Damville, qui lui envoya les provisions de la charge de capitaine-général des protestans du Dauphiné. Ceux du Bas-Dauphiné voulaient refuser de le reconnaître, mais le prince de Condé, qui revenait d'Allemagne, leur ordonna de le faire, et le roi de Navarre appuya de son côté le choix de Lesdiguières.

Après la paix de Poitiers (1579), la reine mère, étant venue à Grenoble, essaya de rattacher le brave Lesdiguières à son parti, en lui faisant offrir un commandement dans la province, avec le titre de lieutenant du roi au Bas-Dauphiné. Lesdiguières refusa pour ne pas devenir suspect au roi de Navarre et pour conserver les châteaux qu'il occupait et qu'il eût été obligé de rendre. Il chercha des prétextes pour ne pas aller voir la reine à Grenoble, craignant peut-être d'y être arrêté. Il se tenait sur ses gardes en temps de paix, comme en temps de guerre. Il était déjà devenu un si gros personnage qu'un fils lui étant né en avril 1580, le duc de Savoie et le roi de Navarre désirèrent d'en être le parrain, et l'enfant reçut un nom de chacun d'eux.

On a quelque peine à comprendre aujourd'hui le rôle d'un Lesdiguières, qui écrivait au maréchal de Bellegarde : « Je ne suis que gentilhomme, et l'un des moindres de cette province en temps de paix, » et qui néanmoins n'obéissait plus aux ordres de son souverain, qui occupait encore la ville de Gap, qu'il avait surprise, deux ans auparavant, par une belle matinée de janvier. Il pensait comme Montbrun, qui répondait à ceux qui lui reprochaient d'avoir pillé les bagages du roi : « La guerre et le jeu rendent les hommes égaux. » Il tirait sa force non-seulement de son courage, mais de l'appui des églises; s'il conservait les places qu'il tenait, c'était, disait-il, pour veiller à l'exécution fidèle des édits et des traités de paix.

La reine Catherine n'avait rien obtenu à Grenoble, et se retira à Montluel en Bresse. Elle fit un moment promettre aux chefs des deux partis de vivre bien ensemble, mais la suspension d'armes fut repoussée par Lesdiguières et par d'autres, et le duc de Mayenne fut contraint d'entrer dans le Dauphiné avec une forte armée. La plupart des chefs protestans du Bas-Dauphiné s'étaient séparés de Lesdiguières, à qui ils refusaient d'obéir; on les nommait les *désunis*. Ils facilitèrent la tâche de Mayenne, qui prit à leur sollicitation Château-Double, Beauvoir et la Mure. Lesdiguières tenta de vains efforts pour faire le secours de ces places, surtout de la dernière, une des

clés du Haut-Dauphiné. La paix établie, aux applaudissemens des deux partis, Mayenne entra à Gap et se retira ensuite à Grenoble ; il avait conçu l'espérance de ramener tout à fait Lesdiguières au parti de la cour, l'invita à venir le visiter et le reçut avec de grands honneurs ; mais, au bout de quelque temps, Lesdiguières, ne se sentant pas en sûreté à Grenoble, reprit le chemin du Dauphiné. La paix dura trois mois, et, pendant ce temps, il régla les affaires de son parti et fortifia les places que le dernier édit leur avait conservées. Il travailla à se concilier les *désunis*, et quand le roi de Navarre, en 1584, appela à Montauban les principaux chefs de son parti, Lesdiguières put y parler au nom de toutes les églises du Dauphiné. On délibéra s'il fallait recommencer la guerre. On coupa des écus d'or, dont chacun emportait une moitié, et il fut convenu que, quand le roi enverrait l'autre moitié, on prendrait les armes.

Quand Lesdiguières reçut l'écu coupé, il ne perdit pas un moment et se jeta sur Chorges, une ville du Gapençais, tenue par les ligueurs, et emporta cette place de force, puis il partit pour le Montélimar, qu'il emporta d'assaut, et revint mettre le siège devant Embrun ; il prit la citadelle et la place de vive force. Ses soldats s'y livrèrent à de grands excès et pillèrent le trésor de la cathédrale ; tous les titres de propriété des églises, prieurés et communautés, furent partagés entre les seigneurs réformés des environs. Le peuple crut voir longtemps, sur le parvis de la cathédrale, les traces des fers du cheval de Lesdiguières.

Maugiron avait succédé comme lieutenant-général au gouvernement du Dauphiné à Gordes (celui qui avait refusé de faire exécuter les ordres donnés au lendemain de la Saint-Barthélemy). Les protestans du Dauphiné se souvenaient que c'était lui qui avait massacré, dans la nuit de la Saint-Barthélemy, les protestans au faubourg Saint-Germain. Lesdiguières essaya pourtant de le séduire et négocia avec lui ; il demandait la reconnaissance des droits éventuels du roi de Navarre à la couronne de France, la liberté de conscience et la conservation des places occupées des deux parts, jusqu'à une paix générale. Henri III écrivit à Maugiron pour lui interdire toute suspension d'armes. « J'ay moien encor de protéger et défendre mes subgets sans Lesdiguières et ses inventions. » (Lettre du 25 décembre 1587) (1).

La ligue jetait les serviteurs du roi dans de grands embarras ; de tous côtés on concluait des traités séparés, et la fidélité devenait indécise. La Valette (2) et son frère d'Épernon avaient assiégé Chorges

(1) Archives municipales de Briançon.

(2) Bernard de Nogaret de La Valette, gouverneur de Provence et amiral de France, né en 1553, tué en 1592, au siège de Roquebrune.

avec 15,000 hommes, mais n'avaient pu reprendre cette place ; ils avaient fini par traiter avec Lesdiguières. Les conditions furent que les assiégés sortiraient avec les honneurs de la guerre, que la place serait démantelée, mais que les habitans auraient la liberté de conscience. Peu après, Lesdiguières fit un traité avec le gouverneur catholique de Romans, menacé par les partisans de la ligue ; il s'accommoda aussi avec ceux de Grenoble pour une trêve réduite à la ville et aux lieux voisins. Les ligueurs accusaient ouvertement La Valette d'être d'intelligence avec les protestans. Châtillon arriva en Dauphiné avec 2,000 hommes, pour joindre la grande armée que Condé faisait venir d'Allemagne. Lesdiguières le reçut sur les bords du Rhône et le conduisit par des passages difficiles en Savoie, et La Valette, au dire de d'Aubigné, ne fit rien pour empêcher le passage de Châtillon.

Gap était une pierre d'achoppement pour toutes les entreprises de Lesdiguières : la ville est au pied d'un coteau nommé Puymore ; il l'investit, s'en empara et y fit rapidement construire un fort ; il réussit à l'achever heureusement, malgré les continuelles sorties de la ville. La Valette chercha inutilement à lui reprendre Puymore et se retira. Les Gapençais, abandonnés de tous, furent contraints de conclure, le 14 juillet 1588, une trêve de six mois, qui fut, de fait, prolongée pendant treize mois. Pendant ce temps, des négociations furent entamées avec La Valette. Lesdiguières représenta à ce dernier qu'en s'unissant avec la ligue, le roi avait comme abandonné son état, qu'il ne restait plus à chacun qu'à prendre ses sûretés ; unis, ils auraient la Provence et le Dauphiné à leur dévotion ; séparés, ils détruiraient leur propre fortune et affermiraient celle de la maison des Guise, qui conspirait la perte du royaume et des princes du sang, et livrait la France aux Espagnols. La Valette se laissa convaincre, et une ligue particulière fut conclue, le 14 août 1588. Lesdiguières se trouva ainsi entièrement couvert et délivré du côté de la Provence.

La ligue avait plusieurs généraux : le duc de Nevers, le duc de Nemours, le duc de Mayenne (1) ; ce dernier fut envoyé contre le Dauphiné. Il arriva à Lyon avec 10,000 hommes de pied et 1,000 chevaux, mais il ne bougea de cette ville. Lesdiguières, qui l'attendait, fortifia le Bourg-d'Oisans ; Maugiron vint en faire le siège, et après un temps le fit capituler. Le duc de Savoie, voulant profiter des désordres de la France, mit la main sur Castel-Dauphin, qui fut peu après repris par La Valette et par Lesdiguières. Le duc tenta

(1) Charles de Lorraine, duc de Mayenne (du Maine, du Mayne), grand-amiral et lieutenant-général du royaume, fils de François, duc de Guise, né en 1554, mort en 1611.

alors de s'acquérir l'amitié de Lesdiguières; il lui envoya un de ses secrétaires, et chercha à lui persuader de rechercher son avantage dans les divisions de la France et de s'entendre avec lui. Lesdiguières ne se laissa pas ébranler. Il demeura toute sa vie, aux époques les plus troublées de sa longue carrière, un serviteur obstiné de la France. La mort du roi Henri III creusa plus profondément l'abîme entre les partis qui étaient en lutte. Ornano (1), lieutenant-général en Dauphiné, qui voyait que la querelle religieuse devenait une querelle d'état, fit sa ligue avec Lesdiguières, qui, jusque-là, avait été son ennemi ; ils se promirent de s'entre-secourir l'un l'autre contre ceux qui contestaient les droits à la couronne du roi de Navarre, légitime successeur d'Henri III. Du même coup, Lesdiguières fit la paix avec la ville de Gap, faisant comprendre aux habitans que la guerre de religion avait cessé ; il descendit de Puymore et fit son entrée dans la ville.

Grenoble était tenu par d'Albigny, qui y commandait pour la ligue, s'y était rendu tout-puissant et en avait fait chasser Ornano. Lesdiguières essaya d'abord de négocier avec d'Albigny, et alla jusqu'à lui offrir la main de sa fille contre Grenoble. Ses avances repoussées, il ouvrit les hostilités, s'empara de quelques petits forts autour de la ville et en commença l'investissement. Le parlement, désireux de la paix, lui fit alors des ouvertures ; mais les négociations furent traversées par d'Albigny et par l'archevêque d'Embrun, soutenus par le duc de Savoie. Lesdiguières fut même obligé d'interrompre le siège et d'accorder une suspension d'armes à la ville. Il joignit d'abord ses forces à celles de La Valette, et, en moins de six semaines, reprit sur les ligueurs nombre de petites places en Provence ; puis, revenant en Dauphiné, il tourna ses armes contre le duc de Savoie en même temps que contre la ligue ; il réduisit la ville et le château de Briançon, et s'assura ainsi de l'ancien passage des armées françaises allant en Italie. Il réduisit également le fort d'Exilles, près des sources de la Doire, et se donna ainsi une clé du Piémont. Rappelé un moment en Provence par La Valette au secours de Saint-Maximin assiégé par les ligueurs, assistés par le comte de Martinengo, il revient à temps pour infliger une défaite aux troupes du duc. Il écrit au roi : « Avecq si peu que j'ay qui n'est pas quatre cens chevaulx et deux mil hommes de pied, je ne puis faire aultre chose que le fascher sur la frontière et rompre ses entreprises. » Charles-Emmanuel avait perdu son temps avec Lesdiguières ; il avait en vain offert de nouer avec lui des liens de parenté en mariant la fille de Lesdiguières (pourvu qu'elle se fît

(1) Le colonel Alphonse Ornano, colonel des Corses, lieutenant-général en Dauphiné.

catholique) à don Amédée, son frère naturel (Archives de Turin); il avait espéré un moment trouver de l'appui auprès de lui pour faire valoir ses prétentions sur le Dauphiné; mais il l'avait trouvé intraitable. Lesdiguières projetait de prendre l'offensive du côté de Chambéry, de Montmélian et du Mont-Cenis, mais il voulut avant toute chose s'assurer de Grenoble. Il recommença le siège de cette ville et entra en pourparlers avec quelques habitans qui lui promirent de lui livrer une des portes. Il se glissa en effet, le 24 novembre, dans le faubourg Saint-Laurent; mais d'Albigny l'empêcha d'aller plus loin; l'hiver venu, celui-ci, désespérant d'être secouru, consentit à traiter. Le parlement, la ville et le gouverneur nommèrent des députés qui préparèrent, le 22 décembre, les articles d'une capitulation. Le vainqueur usa de la plus grande modération envers les habitans, envers le parlement et envers l'archevêque d'Embrun, bien que ce dernier fût un de ses ennemis déclarés et l'un des soutiens les plus ardens de la ligue. Les états, assemblés à Grenoble, reconnurent solennellement Henri IV comme roi de France; le parlement fit de même, bien qu'un mois avant il eût rendu un arrêt déclarant qu'il ne reconnaîtrait jamais qu'un roi catholique et voulant extirper l'hérésie.

Lesdiguières dépêcha au roi un de ses secrétaires, Saint-Julien, pour lui annoncer la soumission de Grenoble et lui en demander le gouvernement qui lui avait été promis. Le roi reçut l'envoyé à Saint-Denis dans son conseil; le surintendant des finances d'O s'étonna que Lesdiguières, n'étant pas catholique, osât demander un gouvernement de cette importance. Biron fit valoir les grands services rendus par Lesdiguières, et, comme le roi restait rêveur et muet, Saint-Julien dit : « Messieurs, vostre response inespérée m'a fait oublier un mot; c'est que, puisque vous ne trouvez pas bon de donner à mon maître le gouvernement de Grenoble, vous avisiez aussi aux moyens de le luy oter. » Henri IV ne se fâcha point de tant de hardiesse et décida sur l'heure que la demande de Lesdiguières serait accordée.

Le comte Martinengo, général du duc de Savoie, rentra en Provence au printemps de 1591; Lesdiguières y fut appelé par La Valette; il attaqua l'ennemi, le 15 avril, à Esparron et remporta la victoire. Rappelé un moment en Dauphiné par l'entrée du duc de Nemours dans cette province, il revint encore en Provence et alla chercher l'armée qu'y amenait don Amédée, frère naturel du duc, et Olivarès, capitaine espagnol, qui ravagaient déjà toute la vallée du Grésivaudan. La bataille eut lieu près de Morestel à Poncharra. Lesdiguières infligea une défaite signalée aux troupes ducales, plus nombreuses pourtant que les siennes; il obtint cette brillante victoire à la vue de la maison de Bayard.

Nemours avait encore une fois profité de l'absence de Lesdiguières ; il s'était jeté sur le Viennois, et s'était emparé de Vienne, de Saint-Marcelin, sans que d'Ornano pût l'arrêter. Mais ces succès furent éphémères, et il se retira bientôt en Savoie, laissant seulement des garnisons dans Vienne, aux Échelles et dans Mirebel. Le roi de France entreprit alors de faire un grand effort contre le duc de Savoie, et résolut de l'attaquer dans ses propres états. Il commit à Lesdiguières le soin de commander cette expédition. Celui-ci assembla ses forces dans la vallée d'Oulx, les partagea en deux corps, dont l'un prit le chemin de Pignerol et l'autre celui de Suze. Il s'empara des vallées de la Pérouse, de Saint-Martin, de Lucerne, avec les tours, forts et châteaux qui s'y trouvaient. Il fit investir le Vigan et allait l'attaquer, lorsqu'à la demande des consuls, il consentit à se retirer, quand il fut lui-même attaqué par les Piémontais. Il força leurs barricades et leur tua 700 hommes. Deux passages étaient assurés aux Français, qui se trouvaient au-dessous de Pignerol dans la plaine et au Vigan, où ils se retranchèrent fortement et amenèrent quelques canons. A ce moment, Lesdiguières demande qu'on lui vienne en aide et qu'on lui donne le moyen de poursuivre ses succès ; il écrit au roi que le duc de Savoie le recherche et veut traiter avec lui ; on lui écrit d'attendre les secours des petits princes d'Italie et de Venise ; pour ce qui est de traiter directement avec le duc : « Toute l'Italie a les yeux sur vous, et si, après avoir si bien commencé, vous faisiez cette faute, vous seriez le plus perdu des hommes de réputation qui fût jamais. »

Le duc de Savoie voulait seulement amuser Lesdiguières par un simulacre de négociations ; celui-ci n'avait que des moyens insuffisans, on le laissait manquer d'hommes et d'argent. Profitant de ce qu'il partait pour conférer à Beaucaire avec le duc d'Épernon et avec Ornano, le duc de Savoie rentra dans la plupart des places que Lesdiguières avait prises les années précédentes. Il attaqua d'abord Mirandol et l'emporta de force, puis Lucerne, qui est sur les passages du Dauphiné en Piémont ; il se tourna contre Cavours et en assiégea le château : « A la vérité, Sire, écrivait Lesdiguières au roi, ce château est l'une des places fortes de la chrétienté ; je le tiens imprenable ; il n'y manque ni soldats, ni vivres, ni pouldres, ni canons, mais je crains le défaut d'une seule chose, c'est de l'eau. » Il se plaint, se lamente ; il a entrepris cette guerre allégrement, mais on le laisse manquer de tout ; si on ne lui donne des moyens suffisans : « non-seulement le Piedmont se perd, mais le Dauphiné court fortune après, sur lequel sans doute tombera tout l'orage. »

Une trêve fut conclue toutefois, le 31 août, avec le duc de Savoie; et la conclusion de cette trêve mit un terme au siège de Cavours, dont les défenseurs étaient réduits à la dernière extrémité. En vertu de cette trêve, les deux armées se retirèrent dans leurs garnisons. Lesdiguières avait plus d'une raison pour interrompre les hostilités : l'état de la Provence l'inquiétait, comme il inquiétait le roi; le duc d'Épernon, qui était devenu gouverneur de cette province après la mort de La Valette, son frère, y avait mécontenté toute la noblesse; le roi écrivit à tous les gouverneurs un billet ainsi conçu : « Faites ce que M. de Lesdiguières vous dira ou vous enverra dire, et croyez que je ne perdrai point le souvenir de ce service. » Une haine profonde séparait Lesdiguières et d'Épernon, qui était soutenu par le connétable de Montmorency, son parent. Lesdiguières entra en Provence avec une armée; d'Épernon lui écrivait dans ces termes : « J'ai recongneu que ce n'est point le service du roy qui vous a porté dans mon gouvernement et avec une armée, comme si c'estoit un païs de conqueste plein de Sarrazins. Nous sommes tous François, serviteurs du roy;.. que si c'est à moi à qui vous en voulez, c'est à vous à qui j'en veux; mais je ne voudrois pas que l'innocent en souffrist, oins que ce fust de vous à moy, avec une épée, à pied ou à cheval. » On reconnaît à ce langage ce que d'Aubigné appelle « la piaffe » de d'Épernon.

Le connétable de Montmorency envoya M. de La Fère en Provence pour travailler à un accommodement; mais Lesdiguières passa la Durance auprès d'Orgon, en vue de l'armée d'Épernon et, après une escarmouche, il allait s'acheminer sur Aix, quand le connétable lui envoya l'ordre de ne point bouger d'Orgon et l'assurance que d'Épernon se soumettrait à tous les ordres du roi; le fort d'Aix ayant été remis aux mains de La Fère, Lesdiguières se rendit dans cette ville, réussit à enlever ce fort par ruse à La Fère et le fit raser. La Fère alla se plaindre du procédé de Lesdiguières à d'Épernon, qui le jeta en prison, comme ayant abandonné le poste qui lui avait été confié. A peine hors de prison, il alla porter ses plaintes au connétable de Montmorency, qui le mit en prison comme traître. Outré de ces injustices, il envoya un défi à Lesdiguières, mais le roi fit défense à tous deux de se battre en duel.

Le duc de Savoie, dès la fin de la trève, avait mis le siège devant Briqueras. Lesdiguières réunit des troupes de secours, passa les montagnes et se jeta en Piémont pour secourir les assiégés. Il ne put empêcher cette place, qui était serrée de très près, de capituler le 23 octobre 1594. Lesdiguières, qui n'avait que fort peu de monde, fut contraint de se retirer : il s'irritait contre d'Épernon qui lui rendait toute action difficile, s'emparait de ses maisons et

excitait tout le monde contre lui : il ne recevait ni argent ni renforts ; les vallées du Piémont se remirent l'une après l'autre sous l'obéissance du duc de Savoie. La prise de Briqueras irrita fortement Lesdiguières ; il se vengea en allant assiéger le fort d'Exilles au cœur de l'hiver. Le duc de Savoie amena un secours, mais il ne put emporter les lignes françaises et fut repoussé avec de grandes pertes. Exilles dut capituler, après un siège d'un mois, entrepris dans les neiges et les glaces. Après cet exploit, Lesdiguières ravitailla Cavours et retourna en Provence, où les affaires étaient toujours embrouillées. Le duc d'Épernon menaçant Salon, qui allait se rendre, il alla jeter un secours dans cette ville, à la barbe de d'Épernon, qu'il attendit un moment dans la Crau, mais qui ne vint pas l'attaquer.

Il fallait empêcher Cavours de suivre le sort de Briqueras : Lesdiguières passa la Durance à gué, à la vue du duc, et, arrivé à Briançon, il apprit que le duc de Savoie était logé en personne devant Cavours, dont le gouverneur commençait à traiter. Il alla droit, avec 1,800 hommes de pied et 600 maîtres, chercher le duc, qui avait 8,000 hommes de pied et 1,200 chevaux. Il lui offrit vainement la bataille, mais ne put le forcer dans ses lignes ni empêcher la capitulation. Sa retraite fut difficile ; le duc le suivit avec toutes ses forces : il espérait prendre en personne celui qu'il appelait le renard du Dauphiné ; mais il n'y réussit point, et Lesdiguières lui échappa. Il reprit le chemin du Dauphiné, très irrité contre le connétable de Montmorency, qui ne lui avait donné aucun secours, ni d'hommes ni d'argent, et qui l'avait empêché de tirer des troupes du Languedoc ; il avait constamment dans ses lettres montré que les vallées du Piémont seraient perdues si on l'abandonnait. Mais il n'était pas d'humeur à jamais abandonner la partie, et il résolut de chasser les troupes du duc du Viennois : il alla mettre le siège devant Mirebel, château que d'Albigny avait bien fortifié, et le fit capituler le 13 juillet. Avec Ornano, il reprit ensuite les Échelles. Une trêve fut peu après conclue avec le duc de Savoie, qui permit à Lesdiguières d'aller à Lyon pour voir le roi. Il s'y rendit avec Créqui, son gendre, et une grande suite de gentilshommes. « Comme il entrait dans la ville, dit Vidal, par la porte du Rhône, il rencontra inopinément en Bellecour, place prochaine de là, le roy qui courait la bague, et qui, le reconnaissant d'abord (quoy qu'il y eut quinze ans que Lesdiguières ne l'avait veu), picque droit à luy avec un visage tout plein de joye et la lance baissée : « Ha! vieil huguenot, luy dit-il de bonne grâce, vous en mourrez. » Lesdiguières ayant aussitost mis pied à terre pour lui faire la révérence : « Vous soyez le très bien venu, reprit-il, vous estes celuy de tous mes serviteurs que j'avois le plus envie de voir. »

Le roi prit soin de ménager un accommodement entre Lesdiguières et le connétable, qui s'étaient brouillés à cause du duc d'Épernon. Il importait au roi de pacifier la Provence, où les factions toujours en lutte ouvraient la porte à l'étranger. Il en donna le gouvernement au duc de Guise; la lieutenance-générale fut laissée à Lesdiguières, avec la promesse de la ville de Sisteron pour son établissement. Les troupes de d'Épernon tenaient encore cette place, mais Lesdiguières s'en empara et réduisit par degrés toute la Provence à l'obéissance. D'Épernon lui-même fit sa paix avec le roi, par l'entremise du connétable. Il fut confirmé dans toutes ses dignités; son fils eut la survivance des gouvernemens d'Angoumois, de Saintonge, du Périgord et du Limousin, qui lui fut attribuée en compensation de la Provence.

Lesdiguières, laissant cette province pacifiée, put se rendre en cour afin de recevoir les instructions du roi pour une nouvelle campagne contre le duc de Savoie. Dès son retour, il commença ses préparatifs. Le prétexte de la nouvelle guerre était une querelle de droit féodal, qui depuis longtemps divisait les deux pays et qui était relative au marquisat de Saluces. Le duc de Savoie, inquiet, essaya de corrompre le maréchal d'Ornano, qui exerçait la lieutenance en Dauphiné en même temps que Lesdiguières, et en était devenu le rival; mais le maréchal resta sourd à ces ouvertures. Lesdiguières projetait de se jeter en Savoie par la Maurienne et de s'emparer du Mont-Cenis et du petit Saint-Bernard. Il feignit de vouloir suivre le val d'Oisans pour passer le mont Genèvre, mais se jeta de côté par le col de Vaujany, qui sépare la Savoie du Dauphiné, et mena son armée à Saint Jean-de-Maurienne. Il y arriva le 23 juin; les jours suivans, il s'empara de toute la Maurienne et chassa don Sancho de Salinas jusqu'au Mont-Cenis. Celui-ci, sans même s'arrêter à Suse, se retira jusqu'à la plaine de Turin. Lesdiguières enleva le château de Saint-Michel et le mit en bon état de défense, puis se dirigea sur Aiguebelle. Après avoir pris cette place, il attaqua les troupes du duc aux environs de Montmélian et eut l'avantage dans plusieurs escarmouches et dans un combat où le duc de Savoie fit donner toutes ses forces. Celui-ci fit retraite vers la vallée du Grésivaudan et se consola de ses mauvais succès en allant bâtir un fort sur les terres du roi; entreprise inutile, puisqu'à une demi-lieue de là, il avait déjà son château de Montmélian. Lesdiguières, qui logeait au château de Bayard, voyant construire ce fort (que le duc avait nommé fort de Saint-Barthélemy, l'ayant commencé le jour de la fête de ce saint, pour le rendre plus désagréable aux huguenots), disait: « Laissez-les faire, je le prendrai, quand ils l'auront achevé. » Il fit dire au roi, alors occupé au siège d'Amiens, qu'il le prendrait sans canon, sans siège et sans

qu'il en coûtât un écu. Après avoir achevé son fort, le duc rentra dans ses états.

Dès le milieu du mois de février 1598, quand les neiges couvraient encore tous les passages, le duc de Savoie quitta Chambéry avec 7,000 hommes de pied, 1,000 chevaux et du canon, et alla camper devant Aiguebelle. Créqui entra en Savoie pour lui faire obstacle, mais il ne put empêcher le duc de prendre la place, et il tomba dans une embuscade qui lui fut tendue; il fut contraint de se rendre avec plusieurs autres, et fut conduit au château de Turin. Lesdiguières eut sa revanche; il partit en grand secret de Grenoble, se porta devant le fort Saint-Barthélemy, et le prit d'assaut avec de simples échelles et des pétards, sans tirer un coup de canon, comme il avait promis de le faire. Cet exploit du « renard du Dauphiné » fit beaucoup de bruit en son temps.

Henri IV eut quelque peine à résoudre le maréchal d'Ornano à quitter la charge de lieutenant-général en Dauphiné; il l'envoya en Guyenne, et donna cette charge à Lesdiguières, qui fut reçu par le parlement et fit son entrée à Grenoble avec une grande solennité, peu de temps après la prise du fort Saint-Barthélemy. La paix de Vervins fut conclue peu après, et le duc de Savoie s'y trouvant compris, Lesdiguières put s'appliquer au gouvernement de sa province et au soin de ses maisons. Il se rendit à la cour pendant l'année 1599, en même temps que le duc de Savoie; l'année suivante, le roi lui-même vint à Lyon. Lesdiguières alla l'y trouver et conféra avec lui sur les affaires du marquisat de Saluces, qui traînaient en longueur. Henri IV lui commanda de se saisir de Montmélian, pendant qu'il investirait lui-même Chambéry et que Biron irait saisir Bourg en Bresse. Ces trois opérations réussirent à merveille: Lesdiguières eut le rôle le plus difficile, mais il fit capituler Montmélian, et cette courte guerre se termina par un traité très avantageux à la France et par l'échange du pays de Bresse contre le marquisat de Saluces. Le roi reprit le chemin de Lyon pour y accomplir son mariage avec Marie de Médicis.

La paix de Savoie porta très haut la réputation de Lesdiguières; les souverains lui envoyaient des complimens, Genève le traitait presque en souverain; trente ans passés sous le harnois ne l'avaient pas empêché de soigner ses affaires particulières. Il avait déjà de grandes possessions en Dauphiné: il acheta la baronnie de Coppet, sur le lac Léman, aux seigneurs de Berne: il acquit en Languedoc la vicomté de Villemur. Il tenait les clés des Alpes, et pouvait être pour le duc de Savoie ou un allié utile ou un ennemi dangereux. Il ne se laissa entraîner ni dans la rébellion de Biron, ni même dans les intrigues du duc de Bouillon son coreligionnaire. Quand celui-ci

commença à devenir inquiétant, le roi donna à Lesdiguières des instructions très précises pour maintenir dans le devoir la turbulente noblesse protestante du Dauphiné (1602). Lesdiguières s'employa aussi à terminer un vieux différend entre le prince d'Orange et ses sujets réformés; cette querelle, peu importante en elle-même, prit quelque importance parce que Blacons, le gouverneur d'Orange, était soutenu par la noblesse protestante de la province. Lesdiguières le mit à la raison et remit la ville sous l'obéissance du prince d'Orange. Il montrait déjà qu'il n'était nullement disposé à suivre les réformés partout où ils voudraient le conduire. Il n'en est pas moins certain qu'il fut sur le point d'être disgracié en 1604; Henri IV commençait-il à s'inquiéter de l'autorité absolue qu'il prenait dans sa province, de ses rapports intimes avec les seigneurs protestans? « M. des Diguières m'a assuré qu'il n'a receu ni la lettre de M. de Bouillon et qu'il n'a aucune communication avec luy; que sy quelqu'un laquay s'est vanté de luy en porter, il désirerait que l'on les eust prise, car la vérité est telle que couvertement ny autrement il n'a part avec ledict sieur de Bouillon (1). » Malgré ces protestations, le roi se défiait du « renard du Dauphiné; » mais rien ne vint justifier ses soupçons, et la faveur de Lesdiguières ne souffrit qu'une courte éclipse. Il fit donner à son gendre Créqui la survivance de de sa charge (Créqui prêta serment, le 27 mai 1606, à Fontainebleau), et obtint pour sa petite-fille Françoise de Créqui la main du marquis de Rosny, fils du duc de Sully.

Henri IV avait choisi Lesdiguières comme un des principaux instrumens de ce qui a été appelé son « grand dessein. » Lui en confia-t-il tout le détail? Qui peut le savoir aujourd'hui? Est-il vrai, comme le raconte Deageant, que Lesdiguières conseilla au roi d'aller en Espagne « frapper la beste au cœur? » qu'il conseillait également de faire un roi de Lombardie? Il est certain qu'Henri IV voulait occuper la maison d'Autriche en Italie, qu'il avait besoin de l'appui du duc de Savoie et avait résolu de l'intéresser à son parti, en donnant sa fille aînée au prince de Piémont. Lesdiguières fut chargé des premières ouvertures sur ce sujet. Il envoya aussi l'un de ses officiers dans le duché de Milan pour en reconnaître les places. Après la mort d'Ornano, il fut mandé par le roi pour recevoir le bâton de maréchal de France; il fut reçu à Fontainebleau et alla prêter serment au parlement de Paris. Quand il prit congé du roi pour s'en retourner en Dauphiné, celui-ci, comme frappé d'un pressentiment, lui montra ses enfans, en lui disant qu'ils auraient bientôt besoin de ses bons serviteurs. Le maréchal répon-

(1) Lettre du président de Saint-Jullien au roi, 12 septembre 1604.

dit que le roi les verrait grandis et bien élevés. « Non, fit le roi, assurez-vous que vous vivrez plus moi. » Lesdiguières, en effet, ne devait plus le revoir; moins d'un an après, Henri IV tombait sous le poignard de Ravaillac.

II.

Henri IV était assez fort pour frapper au besoin un serviteur douteux ou infidèle; après lui, la France entrait dans une longue et hasardeuse minorité. Lesdiguières se trouva plus puissant que jamais, comblé d'honneurs et de biens, déjà sexagénaire, mais encore robuste, actif, redouté de ses amis comme de ses ennemis, des protestans comme des catholiques, courtisé par tous. Sa vie privée n'était pas édifiante; sa femme, toujours malade, était retirée dans sa maison de Puymore, et il avait depuis plusieurs années déjà une maîtresse, nommée Marie Vignon, femme d'un marchand de soie, Enemond Matel, séparée de son mari et retirée chez son père à une maison des champs où il allait la voir (1). Après la mort de Mme de Lesdiguières, le maréchal fit venir Marie Vignon à Grenoble, et lui donna une maison et des gens. On essaya en vain de rompre ce commerce; bientôt il donna à cette femme un appartement dans son propre logis, la fit nommer dame de Moyranc, du nom d'une de ses terres, et l'emmena publiquement avec lui dans ses voyages. Les protestans surtout souffraient beaucoup du scandale de sa vie, mais Lesdiguières était leur protecteur attitré; rien ne s'agitait dans les assemblées protestantes sans qu'on lui demandât son avis; nulle part l'édit de Nantes n'avait été mieux exécuté que dans sa province. La noblesse du Dauphiné le prenait pour arbitre, il en recevait les secrets; il avait une autorité sans bornes; il ne subissait le joug ni du parlement ni des états. Il mettait ses créatures dans toutes les charges, et en exigeait une obéissance aveugle. Il était véritablement roi dans sa province.

Le parti protestant ne garda pas longtemps la paisible possession des droits que lui avait assurés Henri IV. Lesdiguières prit sa place parmi les défenseurs attitrés des églises; il écrivait, le 7 mai 1611, à M. Du Plessis qu'il consacrerait tout ce qu'il avait de vie et de moyens « pour l'affermissement de la condition de nos églises, afin de rendre à ceux qui nous suivent la liberté et la vraie religion bien assurées, estant le seul but où je vis; » il protestait en même

(1) Des lettres patentes, données en 1810 par Henri IV, autorisent Françoise et Catherine de Bonne, filles adultérines de Lesdiguières, à succéder au nom, aux armes et à 100,000 livres des biens de leur père. Ces lettres sont signées : Henri, — par le roi-dauphin.

temps de sa fidélité au service du roi. Il reçut le brevet de duc et pair, et quand l'assemblée générale des églises se réunit à Saumur, il y dépêcha Bellujon, qui travailla à la tenir dans les limites du devoir. L'assemblée avait prié la reine de ne point exiger la nomination des députés-généraux avant qu'elle n'eût répondu à ses cahiers. Lesdiguières et Bouillon l'amenèrent, contrairement à l'avis de Sully, à ne pas insister sur ce point, et la nomination fut faite. Aussitôt qu'elle fut connue à la cour, on se hâta de proroger l'assemblée, sans répondre à ses cahiers. Lesdiguières, qui avait prêché l'obéissance, fut néanmoins très irrité de cette résolution. Il eut bientôt d'autres sujets de mécontentement : la politique d'Henri IV était partout abandonnée, et tout était sacrifié à l'alliance espagnole ; il n'était plus question de donner au fils du duc de Savoie la sœur de Louis XIII, ni de donner pour femme à Louis XIII une fille de ce duc ; on engageait ce dernier à renoncer à toutes ses prétentions sur le pays de Vaud, et on lui faisait comprendre qu'il n'avait rien à attendre de la France dans ses démêlés avec les Espagnols. Lesdiguières se rendit à Suze pour faire connaître ces résolutions au duc de Savoie.

Faut-il voir un effet de ce mécontentement dans un acte d'union conclu, au mois d'août 1612, entre « MM. Lesdiguières, de Rohan et Duplessis-Mornay (1)? » Dans cet acte, ils s'engagent à « donner au bien commun des églises leurs intérêts particuliers. » On y voit Lesdiguières faisant un pas vers ceux qui avaient à l'assemblée de Saumur donné les avis les plus énergiques. La cour chercha sans doute à calmer son irritation en lui expédiant (après la mort du comte de Soissons) les provisions qui lui donnaient l'administration générale du Dauphiné. Jusque-là, il n'avait été que lieutenant de gouverneur, et la justice n'avait pas été rendue en son nom ; il lui fallait aussi l'agrément du gouverneur pour une foule d'actes même peu importans.

Au commencement de 1614, le prince de Condé se retira de la cour avec d'autres seigneurs mécontens de la faveur de Concini. La reine prit la peine d'écrire à Lesdiguières une lettre où elle justifiait ses actes. Elle lui dépêcha Bellujon, et Lesdiguières envoya celui-ci à Sedan, où se trouvaient les princes, Condé, Nevers, Mayenne, Longueville, Vendôme, chez le duc de Bouillon. Il exhorta le prince de Condé à faire sa soumission, et protesta qu'il resterait lui-même dans son devoir. Bellujon travailla à amener un rapprochement avec la cour, et la conférence de Soissons mit fin à ces premiers troubles.

(1) *Actes et Correspondance*, t. II, p. 32.

Ici vient se placer un singulier épisode de la vie de Lesdiguières. Un colonel Alard, au service du duc de Savoie, vint demander au maréchal la permission de lever un régiment dans le Dauphiné. (Son maître, après avoir eu des démêlés avec le duc de Mantoue, était sur le point de faire la guerre aux Espagnols.) Pendant qu'Alard était à Grenoble, il fit tuer, la nuit, dans un guet-apens, Enemond Matel, le mari de la dame de Moyranc, la maîtresse du maréchal (1). Le parlement fit mettre le colonel en prison, comme complice de l'assassinat; le bruit public l'accusait d'avoir cherché à gagner les faveurs de la dame de Moyranc, en la débarrassant de son mari. Le maréchal fit mettre le colonel Alard en liberté, et le parlement, s'en étant ému, lui envoya une députation. Lesdiguières se plaignit de la violation qui avait été faite du droit des gens en la personne d'un agent du duc de Savoie, d'un prince allié de la France. Il consentit pourtant à ce que le colonel rentrât en prison, à la condition qu'il fût remis presque aussitôt en liberté. (Alard se brouilla plus tard avec le duc de Savoie et se sauva chez les Espagnols; il fut tué à Milan, par un jeune garçon, de deux coups de couteau.) La dame de Moyranc, qu'un assassinat avait fait veuve, put aspirer à devenir la femme légitime de Lesdiguières; nous verrons plus loin qu'elle n'eut pas trop longtemps à attendre.

Quand la cour parla de se rendre à Bayonne pour les mariages espagnols, Lesdiguières prétexta des affaires de Savoie pour demeurer en Dauphiné; il ne se lia étroitement avec personne, et quand l'assemblée des églises vint se réunir à Grenoble, il lui donna des conseils de modération ; il osa lui dire que, si les protestans commençaient la guerre civile, ils se rendraient « odieux à toute la France. » Condé essaya en vain de l'entraîner, il se montra inébranlable. L'assemblée se sentit bientôt gênée par ses conseils, et résolut de quitter Grenoble sous prétexte de quelques maladies contagieuses qui régnaient dans la ville ; il tenta en vain de l'y retenir; les membres de l'assemblée, sans la permission du roi, prirent le parti de se rendre à Nîmes. Il n'avait rien obtenu de ceux dont il disait : « Il est à craindre qu'en voulant faire les mauvois, comme font ceux qui disent qu'on ne donne rien que par crainte à la cour, et essayant s'affermir par des boutades de feu de paille, on ne se trouve enferré en une guerre non preveue et impourvue, dont les inconvéniens sont aussi grands qu'irritables. »

Il jugeait avec raison qu'il n'était plus temps d'empêcher les ma-

(1) Le lieu où fut assassiné Matel garda longtemps le nom de « malanot » (la mauvaise nuit).

riages espagnols, que la reine trouverait moyen de contenter M. le prince, et que les églises paieraient pour les grands. Il répondait à Condé, qui l'exhortait à venir faire campagne avec lui, qu'il ne voulait pas aller « au précipice. » Il écrivait à MM. de La Rochelle : « Mes amis, la mémoire des roys est grande pour se souvenir du passé... Soit rebelle qui voudra au roy, mais soyez-lui fidelles ;.. batte la campagne qui voudra pour ruiner ses sujets, mais tenez-vous chez vous (1). »

L'assemblée, rendue à Nîmes, eut ordre du roi de se transporter à Montpellier, mais se refusa à le faire et se rendit plus tard, sans permission, à La Rochelle. Lesdiguières resta pourtant en rapport avec l'assemblée, et continua à lui envoyer des avis qui n'étaient ni demandés ni suivis.

Pendant l'année 1614, Lesdiguières alla visiter le duc de Savoie à Turin, et y fut magnifiquement accueilli. On fit démolir pour lui la porte de Suze, qui était toujours restée murée depuis l'arrivée de l'infante d'Espagne, la femme de Charles-Emmanuel. Il promit de tenir la main à l'accomplissement du traité conclu à Asti, et de secourir le Piémont, si besoin était, contre les entreprises du gouverneur de Milan. A son retour, feignant de craindre une invasion espagnole du côté de la Bresse, il fit des levées pour le service du duc de Savoie à Embrun et à Gap, tout en ayant l'air de rester neutre. Il avait pris très à cœur les intérêts du duc et les défendait chaudement contre la cour, qui penchait toujours pour les Espagnols. La lutte était bien inégale entre ces derniers et le duc, et Lesdiguières était bien inspiré quand il montrait dans ses lettres l'importance pour la France de la conservation des états du prince qui tenait les clés des Alpes sur le Dauphiné. Il ne craignit pas, au risque d'être désavoué, de passer les monts pour « essayer de mettre ledict duc un petit peu plus au large qu'il n'est à présent (2). » A la reine mère, il écrivait : « Voyant que le mal empire et que je n'ai aucune réponse de Leurs Majestés, je me suis résolu de passer les monts sans craindre la rigueur de ceste saison, pour empêcher, comme j'espère, la continuation des progrès dudict gouverneur (de Milan). »

Lesdiguières, il faut l'avouer, agissait plutôt en prince souverain qu'en gouverneur du Languedoc et simple serviteur du roi. On lui dépêcha des courriers pour lui mander qu'on ne pouvait approuver qu'il passât les Alpes pour aller en Piémont et pour le prier de s'en revenir en Dauphiné. Il répondait au roi : « J'ay toujours creu

(1) 28 décembre 1615. (*Actes et Correspondance*, t. II, p. 93.)

(2) *Actes et Correspondance*, t. II, p. 108. (Lettre au roi du 14 novembre 1616.)

que Votre Majesté avait un intérêt notable à la conservation de la maison de Savoie (16 décembre 1616). » Parlant du traité d'Asti : « Vous avez voulu que j'y fusse nommé et que je promisse, comme j'ai faict, à ce prince (le duc de Savoie), advenant qu'après qu'il l'aurait de bonne foi observé, ledict gouverneur (de Milan) n'y satisfict, j'irais à son secours avec vos forces pour l'y contraindre. » Tout en demandant pardon de la licence qu'il prenait pour le voyage du Piémont, il insistait pour le faire et priait le roi de l'avoir pour agréable.

La cour n'était pas en mesure de se montrer bien sévère envers Lesdiguières, car, au moment même où il s'apprêtait à combattre à côté du duc de Savoie, il était sollicité par les princes rebelles, qui étaient réunis à Mézières, le duc de Nevers, le duc de Vendôme et le duc de Bouillon. L'Espagne le sollicitait également ; pendant qu'il était à sa maison de Vizille, un gentilhomme bourguignon demanda à le voir et il lui offrit, de la part du roi d'Espagne, des subsides avec lesquels il pourrait entretenir une forte armée pour prendre la Savoie, dont on lui promettait l'investiture, à la condition qu'il laissât le Piémont aux Espagnols. Le maréchal, très surpris, répondit que l'offre d'une couronne ne lui ferait rien faire de contraire à son devoir et à son honneur, et fit reconduire l'émissaire hors du château. Malgré les défenses du roi, les remontrances du parlement de Grenoble, le maréchal terminait ses préparatifs : il se mit en route le 19 décembre, « et comme sa résolution, dit Vidal, estoit de faire un grand effort pour mettre d'abord les Espagnols à la raison, il avait rempli ses troupes de quantité de vieux capitaines et de soldats dont il pouvait s'asseurer ; sa compagnie de gens d'armes, pleine d'un grand nombre de noblesse et de braves hommes, la plupart capables de commander, estoit particulièrement en si bon estat, avec ses deux compagnies d'arquebusiers à cheval, de cent hommes chacune, qu'on les pouvait appeller ses deux bras. » Il arriva à Turin le 3 janvier 1617, et, joignant ses troupes à celles du duc, il fit reculer les forces espagnoles et les réduisit à la défensive.

Le roi envoya Créqui en Italie pour en ramener le maréchal. Celui-ci quitta Turin le 6 avril ; revenu à Grenoble, il maria la seconde fille de Créqui au marquis de Villeroy, fils aîné d'Halincourt, et prit le parti de se marier lui-même avec celle qui, depuis bien des années, était sa compagne. Elle lui avait donné deux filles ; l'une était mariée au marquis de Montbrun ; il cherchait pour l'autre, qui était sa favorite, une grande alliance, et voulut d'abord effacer la tache de sa naissance. Celle qu'il faisait appeler, du nom d'une de ses terres, la marquise de Tréfort l'avait accompagné en Piémont, où le duc

de Savoie l'avait traitée avec une grande faveur, jusqu'à lui laisser espérer le mariage d'un de ses enfans avec cette fille non encore mariée (1). La marquise, femme ambitieuse et rusée, avait tiré un grand parti des hommages des ducs de Savoie; le maréchal était ébranlé : il avait été un moment sur le point de célébrer son propre mariage à Turin. Il en avait été détourné par un de ses amis, Frère, premier président au parlement de Dauphiné. Revenu en France, il consulta l'archevêque d'Embrun; enfin, le 16 juillet, il épousa la marquise, et l'archevêque célébra le mariage. Les églises protestantes, qui depuis longtemps censuraient le scandale de sa vie, le blamèrent encore pour avoir célébré son mariage conformément aux rites catholiques. Quand le jeune marquis de Villeroy vint lui faire ses complimens : « Mon ami, lui dit Lesdiguières, vous vous êtes marié à dix-huit ans et moi à soixante-cinq. N'en parlons plus : il faut une fois dans sa vie faire une folie. »

Les Espagnols avaient profité du retour du maréchal en France pour reprendre l'offensive; ils mirent le siège devant Asti et Verceil; cette fois, le roi donna secrètement ordre au maréchal d'aller au secours de Verceil, mais sans engager le nom du roi de France. Il se mit en chemin le 17 juillet et apprit à Veillane la capitulation de Verceil. Le duc de Savoie, désespéré, alla au-devant du maréchal; il fut résolu avec l'ambassadeur de France et celui de Venise qu'on entamerait des négociations avec les Espagnols, ce qui donna le temps au roi de France de faire passer une armée en Italie, qui fut mise sous les ordres de Lesdiguières. Avec les forces du duc, le maréchal eut 10,000 hommes de pied et 2,000 chevaux; défense lui avait été faite de chercher le roi d'Espagne dans ses états et de faire paraître les enseignes de France; ses troupes ne devaient pas être distinguées de celles du duc. Un grand nombre de gentilshommes français servaient comme simples volontaires.

L'armée espagnole se mit en retraite : en six jours, le maréchal se rendit maître de cinq petites places, et l'on fit une suspension d'armes. On redoutait toujours à la cour que le maréchal ne poussât les choses à l'extrémité et n'engageât le roi de France à la rupture avec le roi d'Espagne. Lesdiguières écrivait à Villeroy qu'il

(1) Marie de Médicis écrivait, le 12 juillet 1615, à Lesdiguières : « J'ai aussi esté bien advertie de la particulière affection que la marquise de Treffort porte à ce qui est de mon service et contentement, dont je lui sçay très bon gré et m'en ressouviendray. Et parce que je voy qu'elle se règle en cela principalement en ce qu'elle reconnoist être de votre inclination, je vous ay voulu tesmoigner par celle cy le particulier ressentiment que j'en ay. » Tout le monde, on le voit, ménageait la favorite, comme le prouve cette lettre, que nous trouvions récemment dans les manuscrits Colbert. (Bibl. nat., 500 Colbert, v. 39, p. 304.)

n'avait dans son armée que douze compagnies du roi : « Je vous ay escrit les exploits qui se sont fets, qui ne sont pas petits, et qui ont mis un tel effroi par toute la Lombardie que tout fuit et abandonne. J'y ay assisté comme personne privée. » (13 septembre.) On avait peur de lui ; n'avait-il pas osé parler de reconquérir le duché de Milan pour la France, dans ses lettres à Villeroy, et de reprendre le grand dessein d'Henri IV? Il promettait au roi de France l'appui des Vénitiens, montrait les Pays-Bas, les princes protestans, le roi de la Grande-Bretagne, prêts à l'aider ouvertement ou tacitement. On était sourd à ce langage et on le pressait de revenir. Il partit de Turin le 15 octobre et s'en revint à Grenoble. Il avait sauvé le duc de Savoie d'une ruine complète, mais il n'avait pu exécuter les entreprises qu'il avait méditées pour la gloire de la France et pour sa propre gloire.

Le roi de France demandait avec insistance le licenciement des troupes du duc de Savoie, et Lesdiguières était contraint, pour l'y amener, de lui promettre, en cas où il serait attaqué, les secours de la France, sans être bien persuadé que ces promesses seraient tenues. Il se plaint sans cesse de la mauvaise foi des Espagnols, et nous le voyons à ce moment prendre avec passion le parti du duc, insister pour que Verceil lui soit remis. Cette ville ne fut rendue par les Espagnols qu'au milieu de l'année 1618. Lesdiguières travailla activement à reprendre les desseins d'Henri IV sur la maison de Savoie ; il la montrait placée entre la France et l'Espagne, et en position de rendre à l'une ou à l'autre les plus grands services. Il fut l'un des principaux instrumens d'un mariage qui se fit (le 15 janvier 1619) entre le prince de Piémont et Madame Chrétienne, sœur de Louis XIII. Quand la princesse retourna en Piémont avec Victor-Amédée, son mari, elle fut reçue avec de grands honneurs par le maréchal, qui l'accompagna jusqu'à Chambéry.

III.

Il faut retourner un peu en arrière et parler des premiers mouvemens des églises réformées. Depuis longtemps, Lesdiguières était en correspondance avec Duplessis-Mornay au sujet des affaires du Béarn; il conseillait de « fuir la voix extrême » et prêchait toujours la patience ; sa fortune avait grandi dans les mouvemens des guerres civiles, mais son humeur était naturellement despotique. Quand la reine mère, en 1619, s'était retirée à Angoulême avec l'aide du duc d'Épernon, elle avait tenté d'ébranler sa fidélité et de l'attacher à son parti ; il avait répondu de manière à ne lui laisser aucun espoir, et il disait à d'Épernon : « Quant à moy, qui n'ay jamais eu d'autre but que son service (celui de la reine mère), ny de plus proches

intérests que les siens, je suis resolu de me tenir au gros de l'arbre, quoy qu'il arrive, et de ne m'esloigner point, pour quelque respect que ce soit, des termes de mon devoir (1). » Le « gros de l'arbre, » c'était l'autorité royale.

Une fidélité si constante donnait bien quelques droits au maréchal; il ne pouvait pas se séparer des églises protestantes, et il travaillait, d'une part, à les tenir dans le devoir; de l'autre, à obtenir justice pour elles. Son langage devint particulièrement pressant au moment où s'entama l'affaire du Béarn. Une ordonnance royale du 25 juin 1617 avait rétabli le culte catholique dans cette province et ordonné la restitution aux catholiques des biens ecclésiastiques qui leur avaient été enlevés. Le budget des églises protestantes n'avait plus d'autre garantie que le revenu royal, et ces églises étaient mises ainsi sous la dépendance du roi. De plus, on parlait d'enlever aux protestans du Béarn leurs places de sûreté, et l'on n'organisait point les chambres de l'édit, depuis longtemps promises.

Les églises firent une assemblée à Orthez et la transférèrent à La Rochelle (le 18 janvier 1619); enfin, une assemblée fut convoquée par brevet, à Loudun, le 25 janvier 1619; avant sa réunion, Lesdiguières avait exposé au roi, dans une lettre écrite le 23 août, les griefs de ses coreligionnaires; il y demandait le remplacement, comme gouverneur de Lectoure, de Fontrailles, qui s'était fait catholique, l'entrée au parlement de Paris de deux conseillers protestans, la prolongation des places de sûreté pour quatre ans, la permission pour les députés du Béarn d'exposer leurs griefs au roi.

Il arriva à Loudun ce qui arrivait dans toutes les assemblées; la cour demandait qu'on nommât simplement deux députés-généraux et que l'assemblée fût ensuite dissoute : l'assemblée résistait, faisait des cahiers, attendait une réponse qui jamais ne venait. Cette fois, Lesdiguères, Duplessis-Mornay et d'autres se firent forts, si la cour ne faisait pas de réponse dans les six mois, de faire convoquer une nouvelle assemblée. Le maréchal se rendit à Paris, et, usant de toute son influence, il obtint la promesse que Lectoure serait remis à un gouverneur protestant, que deux conseillers protestans seraient reçus au parlement de Paris, que le brevet des places de sûreté serait accordé pour quatre ans de plus; enfin, que les députés du Béarn seraient ouïs dans les sept mois, M. le prince et le duc de Luynes engagèrent leur parole sur tous ces points, le duc de Lesdiguières et le duc de Chatillon s'engagèrent, en retour, à obtenir la séparation de l'assemblée après la nomination des députés-généraux (2). L'assemblée obéit aux ordres du roi et se sépara le 18 mars.

(1) Lettre d'avril 1619, t. II, p. 245.

(2) Lettre à l'assemblée de Loudun, signée Lesdiguières et Chastillon, du 17 mars. (*Actes et Correspondance*, t. II, p. 271.)

Pendant son séjour à Paris, Lesdiguières avait prêté le serment de duc et pair. Le prince de Condé avait été en personne le chercher pour le mener au parlement et l'avait ramené à son logis. Le duc de Luynes rechercha son alliance, et un mariage fut arrangé entre Anne du Roure, la nièce du favori, et Canaples, le second fils de Créqui. On remarqua, dans les fêtes qui furent données en cette circonstance, que, dans un festin donné chez le duc de Luynes, le duc de Montbazon, beau-père de ce dernier, ne voulut jamais s'asseoir au-dessus de Lesdiguières.

Une seule dignité manquait à Lesdiguières : l'ancien archer de M. de Gordes était devenu maréchal de France, duc et pair du royaume; la charge de connétable était le dernier objet de son ambition. Mais le roi pouvait-il, voudrait-il la donner à l'un de ses sujets qui n'était point catholique? On connaissait bien à la cour l'orgueilleuse faiblesse du maréchal, et l'on ne désespérait pas de l'amener à une abjuration. Deageant, premier président de la chambre des comptes de Grenoble, fut chargé de montrer l'amorce.

A son dire, Lesdiguières la saisit avec avidité : il promit tout ce qu'on voulut, se montra prêt à rendre les places de sûreté dont il était gouverneur, à ne plus nommer que des catholiques aux emplois dont il disposait. On modéra ce zèle, car on avait encore besoin de son influence sur les églises. L'assemblée, que nous avons laissée à Loudun, allait se transporter à La Rochelle, sans attendre la permission du roi : Lesdiguières et Châtillon s'étaient fait forts d'avoir une réponse à ses cahiers dans le terme de six mois : les six mois étaient écoulés et aucune réponse n'était venue. Lesdiguières s'aboucha avec le duc de Rohan et avec Châtillon pour empêcher les mouvemens des protestans et exhorta l'assemblée de La Rochelle à se séparer. Louis XIII partit pour le Béarn pour faire exécuter ses édits. Il ne rencontra aucune résistance armée, et, parti le 7 juillet, il était de retour à Paris le 9 novembre. Lesdiguières écrivait, le 26 novembre, à Duplessis-Mornay : « Le fait de Béarn a passé, comme vous sçavez, en quoy il y a plus à dire qu'à escrire. Ces gens-là portent la peine de leur faute pour n'avoir creu vostre conseil et celuy de leurs autres amis; Dieu remédiera à tout. » Peu de temps après, il lui écrit encore : « La deffiance se void d'un costé et le courroux de l'autre. Je suis de vostre avis, qu'il faut que quelqu'un se mettra entre deux, et veux bien estre celuy-là; non pour nostre justification envers le roy, qui est offensé, mais pour le rendre flexible à oublier l'offense et à recevoir les très-humbles requestes et remonstrances de ses serviteurs, qui n'ont point pensé à vouloir heurter son auctorité. » (3 janvier 1621.)

L'assemblée, à ce moment, se formait à La Rochelle. Lesdiguières

empêcha le Dauphiné d'y envoyer aucun député; il écrivait à l'assemblée (1er février) pour en presser la séparation : « Il ne sera point besoing que je vous envoie personne, aussy bien ne le puis-je faire, comme vous estes assemblez sans permission du roy; non que je me veuille départir de vostre main, j'y veulx demeurer ferme et servir à l'église de Dieu en la profession de nostre religion, jusque au dernier soupir de ma vie. »

A ce moment même, Deageant travaillait à la conversion de Lesdiguières et disputait devant lui de la prédestination et de la communion avec un professeur du collège de Dye, nommé le Visconte, « subtil philosophe, Italien de nation, qui avait été catholique, mais qui pour lors était de la religion du duc (1). » — « Le duc, au dire de son secrétaire, fut très ébranlé par les argumens de Deageant, et, d'une autre part, il était très pressé « par la duchesse, qui avait eu commandement du roy d'ayder à l'avancement de cette affaire, car elle était considérable à la cour, à cause du grand crédit qu'elle avoit auprès de luy. Il résolut sa conversion, mais il voulut qu'elle fût secrète pour trois principales raisons : l'une, afin qu'il eût moyen, avant sa déclaration, de s'assurer des places qu'il tenait, ce qu'il prétendait faire en appelant tous les gouverneurs auprès de luy pour leur lier les mains et pour les empescher de résister à sa volonté, l'autre afin d'obvier aux importunitez qui luy seroient faites sur ce sujet par ceux de sa religion, tant dedans que dehors l'estat, le troisième afin qu'il pût mieux disposer toutes choses pour ce regard, au consentement de Sa Majesté et à l'avantage de son service. » Là-dessus, Deageant lui donna parole, de la part du roi, que la connétablie serait rétablie en sa faveur sitôt qu'il se serait déclaré catholique.

Le secret ne fut pas si bien gardé qu'il n'en transpira quelque chose, et Luynes projeta de garder pour lui-même l'épée de connétable. Il envoya en Dauphiné un de ses agens, le marquis de Bressieux, pour essayer de faire renoncer Lesdiguières au projet dont Deageant lui avait parlé et pour obtenir qu'il se contentât de l'emploi de maréchal de camp général. On comprend la colère de Lesdiguières : il dissimula pourtant et avertit Deageant. Luynes lui envoya plus tard Bullion, pour l'amener à renoncer à la connétablie, le maréchal mit encore Deageant dans le secret; il le trouva dans sa chambre à Vizille et se répandit en plaintes amères : il n'était pas homme à être traité ainsi; il croyait, sans vanité, mériter ce qu'on lui avait promis. Il contenait un million d'hommes, qui pourraient allumer un feu qu'aucun favori ne pourrait éteindre.

(1) Vidal, p. 354.

Deageant plaida la puissance du favori, la faiblesse du jeune roi et conseilla la patience. Lesdiguières se décida à ruser encore, renvoya Bullion avec de bonnes paroles et partit pour la cour. Le roi, qui ignorait les pratiques de Luynes, songeait encore à faire Lesdiguières connétable ; mais celui-ci, voyant le favori tout-puissant et craignant les effets de sa haine, engagea lui-même le roi à donner l'épée de connétable au duc de Luynes. Des avis secrets lui faisaient craindre d'être mis à la Bastille. Les églises affectaient déjà de le considérer comme prisonnier à la cour, et l'assemblée de La Rochelle n'écoutait plus les conseils qu'il envoyait. Il rappelait tout ce qu'il avait fait à Loudun, conseillait à l'assemblée d'écouter M. de Rohan, M. de La Trémoille, de ne pas contrevenir la première aux édits. L'assemblée soutenait qu'elle avait le droit de se réunir : elle se souvenait bien de ce qu'avait fait Lesdiguières à Loudun, où il avait donné sa parole au nom même du roi que, si les cahiers ne recevaient pas de réponse dans six mois, elle pourrait se réunir de nouveau de plein droit. La parole royale suffisait. Lesdiguières répondait que jamais le roi ne consentirait à négocier ni à traiter avec l'assemblée; il prendrait plutôt les armes contre des sujets rebelles. Le roi partit, en effet, le 1er mai 1621 ; Lesdiguières suivit l'armée, otage et prisonnier plutôt que général : à Amboise, il eut une conversation avec Louis XIII, à la suite de laquelle il écrit à messieurs de l'assemblée : « Le roy s'y achemine vers vous, mais sans surcroît seulement d'un simple soldat; il n'a que sa suitte ordinaire... Considérez que si Sa Majesté avait dessein de vous visiter les forces en la main, il auroit faict levée d'une forte et puissante armée pour franchir et passer partout où il luy plaïroit; car c'est une maxime véritable que rien n'est impossible au roy pour le gouvernement de son estat, puisqu'il est l'image de Dieu, et qu'il est estably du ciel et soustenu de la main souveraine pour regir, retenir et manier ceux de son obeyssance... Voyons comme depuis la mort du grand Henry, d'heureuse mémoire, nos privilèges nous ont esté entretenus ; nous avons esté maintenus, et je diray plus, nos faveurs ont esté de beaucoup augmentées. Plus on a, dit-on, plus on veut avoir... C'est un crime irrémissible que n'obeyr pas à son prince... Je voy tout le monde animé contre vous et jusques aux enfans publier que vous estes les auteurs du mal qui se prépare. »

Quand on approcha de Saumur, on demanda à Lesdiguières de s'entremettre avec le gouverneur Duplessis-Mornay pour le disposer à se retirer dans sa maison de la Forest pendant le séjour de sa majesté; après le départ du roi, le gouverneur rentrerait dans la ville. Le nouveau connétable et Lesdiguières en donnent

leur parole. Mais quand le roi arriva, il se logea dans le château et en donna la garde au comte de Sault; et, lorsqu'il fut parti, on ne permit pas à Duplessis d'y rentrer. Lesdiguières se plaignit inutilement à Luynes de ce manque de parole : on promit à Duplessis de lui restituer son gouvernement au bout de trois mois, mais cette promesse ne fut pas tenue; à Niort, Lesdiguières apprit la nouvelle de la mort de sa petite-fille, la comtesse de Sault (1); il en éprouva une grande douleur, toute la cour alla le visiter, et le roi lui-même alla lui offrir des consolations. Lesdiguières dut prendre le commandement de l'armée au siège de Saint-Jean-d'Angély; mais ce commandement était presque nominal; le père Arnoux, confesseur du roi, dit à un prélat qui vint lui rendre visite : « Nous le tenons, le renard; il ne nous échappera pas. » Lesdiguières assista à la prise de Sainte-Foy, de Bergerac, de Clérac. Quand il fut question de mettre le siège devant Montauban, il s'excusa d'en dire son sentiment; mais, le roi le pressant, il conseilla de bloquer simplement la ville, montrant la place très forte, bien munie, la saison avancée, et craignant qu'une attaque ouverte ne pût réussir. Luynes fit résoudre le siège, et Lesdiguières demanda la permission de se retirer, pour prendre un peu de repos, dans sa vicomté de Villemur, entre Toulouse et Montauban. Quand le siège fut résolu, il retourna au camp devant Montauban; mais, voyant que le nouveau connétable donnait tous les ordres et ne voulait point de conseil dans le commandement, il prit simplement le soin d'un quartier avec le prince de Joinville et le maréchal de Saint-Géran.

Pendant son absence, les protestans du Dauphiné avaient pris les armes; l'assemblée de La Rochelle leur avait donné comme lieutenant-général Montbrun : les chefs dauphinois représentaient Lesdiguières comme prisonnier et prétendaient agir avec son assentiment. Au mois de novembre, il était encore devant Montauban; il jouissait secrètement de la déconvenue de Luynes, il critiquait les opérations du siège, qui dut enfin être levé. Un moment, Luynes songea à le faire arrêter; il lui reprochait d'encourager les rebelles dauphinois, il le savait en correspondance avec le duc de Savoie; mais, sur le conseil de Deageant, il le laissa retourner en Dauphiné. A peine arrivé, le maréchal promit une amnistie complète à ceux qui déposeraient les armes, et tous les mouvemens de la province furent promptement apaisés.

Lesdiguières avait conçu l'espérance de dicter les conditions de

(1) Catherine de Bonne était la tante de son mari; le comte de Sault était fils de Charles de Créqui et de Madeleine de Bonne (fille de Lesdiguières et de Claudine de Béranger). Il laissait encore au maréchal une fille.

la paix et entra en négociations avec le duc de Rohan. Il passa en Languedoc pour réduire le Pouzin et Bays, et envoya le président du Cros à Montpellier. Rohan fit bon accueil à cet envoyé, ce dont le parti populaire prit de l'ombrage. Quelques fanatiques pénétrèrent dans la maison du président du Cros, le percèrent de coups et le tuèrent sur place. Le duc de Rohan éprouva un mortel regret d'un si grand crime et fit un rigoureux exemple des coupables. Cependant Lesdiguières pressait vivement le siège du Pouzin et repoussait un secours de 500 hommes que le duc de Rohan avait envoyés à Blacons, lieutenant-général en Vivarais. Trois assauts furent repoussés; mais Rohan, voyant la ville perdue, renoua la négociation commencée par du Cros. Son agent, M. des Isles-Maisons, trouva Lesdiguières à Loriol, et put assister à un des assauts livrés au Pouzin. Il portait des instructions qui lui prescrivaient de dire à Lesdiguières que M. de Rohan avait les pouvoirs de l'assemblée de La Rochelle pour faire la paix, que les conditions de la paix seraient l'observation de l'édit de Nantes, la continuation des places de sûreté et l'oubli du passé. Lesdiguières lui répondit que l'assemblée de La Rochelle avait été fatale aux églises, et plaignit fortement le duc de Rohan de servir la cause de gens sans raison. M. des Isles put communiquer avec les assiégés, et, après une trêve de quelques heures, la ville capitula aux conditions les plus honorables. Le Pouzin, Bays, conservèrent des gouverneurs protestans. Il fut convenu que Lesdiguières rendrait le Pouzin si l'on ne pouvait faire une paix générale.

Lesdiguières et Rohan signèrent des articles de paix au commencement d'avril. Dans un mémoire que le premier envoyait peu après au duc de Savoie, nous trouvons ces mots : « Pour l'entreveue de M. de Rohan et de nous, elle est faitte fort franchement, estant demeurez très bons amys et de bonne intelligence, ayant recogneu en luy un très grand desir de la paix, et, quoy qu'on die, très bon serviteur du roy... Le Roy veut que les nouvelles fortifications soyent rasées, excepté La Rochelle et Montauban; l'église consent qu'elles soient rasées, excepté Sainte-Foy, Castres, Nismes, Montpellier et Uzès, où elles accordent le razement d'un bastillon en chascune; mais je croy que le roy se contentera qu'on en raze deux tours; assemblées deffendues sans permission du roy, à peyne de crime de leze majesté; les sinodes et les coloques se tiendront, suivant l'édict, en présence d'un magistrat royal (1). »

Les députés chargés de porter au roi les articles de la paix ne le trouvèrent plus à Paris; Rohan raconte dans ses Mémoires que les

(1) *Actes et Correspondance*, t. II, p. 356.

partisans de la guerre avaient emmené Louis XIII à Orléans. Lesdiguières, au reste, n'était plus aussi pressé de conclure la paix. Luynes était mort le 14 décembre 1621 ; ses débiles mains n'avaient tenu qu'un instant l'épée de connétable. Le favori avait voulu avoir Lesdiguières comme témoin de ses triomphes et comme complice de ses rigueurs contre les protestans; mais Lesdiguières était bien vengé : son roi avait dû tourner le dos à Montauban, Luynes avait souffert avant de mourir les mépris de celui qui l'avait élevé si haut; le vieux serviteur d'Henri IV voyait de nouveau tous les yeux se tourner vers lui, ceux des catholiques comme ceux des protestans. Il veut cette fois se faire prier; dans son « instruction à M. de Créqui s'en allant vers le roi, sur son abjuration et son élévation à la charge de connétable de France (1), il écrit : « Quant à ce que Sa Majesté a daigné de me vouloir honnorer de la charge de conestable de France, je suplie très humblement Sa Majesté de considérer mon âge, mon infirmité à cause de ma surdité, et aussi de mon incapacité en une charge si pezante et de tel pois... Si par-dessus ces remontrances, Sa Majesté persiste en cette résolution, je recognois très bien qu'en l'état où sont ces affaires que nul ne peut exercer cette charge qu'il ne face profétion de la religion catholique romaine, chose très dure à moy qui ay toute ma vie fet profession de la religion prétendue réformée (2). Considérera Sa Majesté, s'il luy plet, que je la puis servir envers ceulx de la religion demeurant en l'estat que je serés, et au contrère je pers la créance que je puis avoir envers eux, outre le regret qui m'en demeure. Si par-dessus toutes ces remontrances Sa Majesté persiste, pour luy tesmoigner que je veus céder à toutes ses volontés, je suplie très humblement Sa Majesté de se contanter que pour luy pleire et obéhir je l'acompagnerai à la messe et vespres, les entandrei avec lui, me désisterai de fère ailleurs l'exercice de ma religion, atandant que Dieu et le temps y pourvoie par sa sainte grâce. »

Quelques jours après, il écrit au roi : « Cette charge de connestable est la seconde colonne de l'estat sur laquelle est suspendue la grandeur de votre règne ; le titre n'est pas seulement pour orner le frontispice d'un livre ny les provisions les archifs d'un cabinet, les soins à quoy cet honneur oblige veullent un homme antier, séparé des appréhentions de la retraicte, une force vigoureuse et gaillarde et les sens esloignés de la descrépitude. » Il hésite encore, ou feint d'hésiter ; il craint de plier sous le faix d'une si grande faveur : il

(1) *Actes et Correspondance*, t. II, p. 363.

(2) Depuis quelque temps déjà, Lesdiguières se servait de ces termes « prétendus réformés, » auxquels les protestans faisaient objection.

conseille au roi de chercher ailleurs. Il avait, en fait, pris son parti et craignait seulement de montrer trop de hâte ; il était informé de tout ce qui se passait en cour ; il savait qu'on avait résolu le siège de Montpellier, et que les conseillers violens du roi disaient qu'il fallait s'assurer à tout prix de Lesdiguières, ou bien aller le chercher en Dauphiné et s'emparer de sa personne, ou bien le faire connétable. On ne négociait plus que pour avoir l'abjuration. On envoya à Lesdiguières Bullion, conseiller d'état, qui le trouva à Grenoble, mettant sur pied de nouvelles troupes ; le maréchal de Créqui arriva ensuite avec les lettres de la charge de connétable et la commission de lui donner le collier de l'ordre des chevaliers du Saint-Esprit. L'archevêque d'Embrun se rendit aussi à Grenoble : enfin Lesdiguières reçut le parlement, et le président, parlant au duc, lui dit : « Monsieur, je vous ai déjà fait entendre plusieurs fois comme le roy vous veux faire connaître, pourveu que vous soyez catholique : vous m'avez promis de me faire sçavoir votre intention ; c'est ce que j'attends à cette heure, en présence de messieurs du parlement, qui ont été priés d'être témoins de votre réponse. » Elle fut ainsi : « Monsieur, j'ai toujours été très obéissant aux commandemens du roi ; je suis catholique et en estat de faire tout ce qui luy plaist ; » et se tournant vers la cour de parlement et vers la noblesse qui l'environnait : « Messieurs, dit-il, allons à la messe (1). » Il se rendit en grande procession à l'église, où l'attendait l'archevêque ; le lendemain, le connétable fut fait chevalier du Saint-Esprit et reçut la sainte communion. Il se rendit ensuite à Vizille et fit consacrer au culte catholique un temple qu'il avait fait bâtir autrefois pour le culte réformé.

Henri de Rohan, qui était à ce moment en correspondance avec Lesdiguières, lui écrivit de Montpellier qu'il était disposé à le rencontrer dans une nouvelle entrevue, et promit d'y apporter un esprit très pacifique. Il ajoutait : « J'ay aussi appris, Monsieur, que le roy vous avait honoré de la charge de conestable de France, dont je vous félicite, bien fasché néantmoins que vos longs et grands services ne vous l'ayent peu acquérir sans gehenner vostre conscience (2). » Ces simples mots venant d'un tel homme émurent sans doute le vieux connétable plus que les doléances des ministres et les factums écrits à l'occasion de son abjuration.

Louis XIII s'approcha de Lunel, quand il résolut de faire le siège de Montpellier, et Lesdiguières alla le trouver à La Verune, entre Lunel et Nîmes, où il prêta le serment de sa charge. Il espérait tou-

(1) Vidal, p. 384.

(2) *Bibliothèque de l'Institut*, manuscrit Godefroy, vol. 269, p. 97, copie.

jours traiter de la paix avec Rohan, et s'aboucha avec lui à Saint-Privat. A la suite de cette entrevue, Rohan entra dans Montpellier, mais il ne put décider les habitans à accepter les articles dont il était porteur. Les négociations furent interrompues et le siège commença. Lesdiguières demanda au roi la permission de retourner en Dauphiné pour lever des troupes qu'il enverrait par le Rhône. Il retourna plus tard au camp et reprit le traité avec le duc de Rohan. Cette fois, ce dernier réussit à convaincre ceux de Montpellier, et la paix générale fut conclue.

Après l'établissement de la paix générale, le roi se rendit de Montpellier à Avignon et à Grenoble. Il y fut reçu par le connétable et lui fit l'honneur d'aller voir sa maison de Vizille, où il fut magnifiquement traité. Lesdiguières accompagna le roi à Paris; il y fut pourvu du gouvernement de Picardie et en inspecta les places. Il mit sur le tapis l'affaire des Grisons et de la Valteline, conseilla une ligue avec Venise et le duc de Savoie, et quitta la cour pour aller préparer avec ce prince la guerre de Gênes. Pendant son séjour à Paris, il avait conseillé au cardinal de Richelieu d'employer en Italie le duc de Rohan et son frère Soubise. La guerre résolue, il assembla en Bresse une armée de 15,000 hommes de pied et de 9,000 chevaux; mais on donna une grande partie de ces troupes au marquis de Cœuvres (depuis maréchal d'Estrées), pour tenir en échec Tilly, et il ne resta au connétable que 6,000 hommes de pied et 500 chevaux. Il passa les Alpes au cœur de l'hiver et rejoignit à Turin le duc de Savoie, qui avait 12,000 hommes et de l'artillerie.

La campagne de Gênes ne fut point heureuse : Lesdiguières en attribua l'insuccès à la jalousie du duc, qui contrecarra tous ses desseins. Le connétable voulait aller du côté de Savone et prendre dans ce port sa base d'opérations. Le duc préféra s'attaquer aux places du Montferrat, qui sont sur la frontière du Milanais. La ville et le château de Gavy furent d'abord emportés (22 avril 1625); mais les Espagnols, sous le duc de Feria, investirent et prirent Acqui, et l'armée qui s'acheminait sur Savone dut battre en retraite. Gavy fut repris, et les Espagnols allèrent mettre le siège devant Verrue : le connétable les força de lever le siège, et, après un brillant combat, les mit en pleine retraite. Le duc de Savoie voulait les suivre dans le Milanais, mais Lesdiguières avait l'ordre exprès de n'y pas entrer; il quitta l'armée et se retira en Dauphiné.

En arrivant à la Mure, où était l'une de ses terres, il apprit que Brizons s'était saisi du Pouzin et avait joint ses armes à celles des mécontens du Vivarais. Brizons traita avec le connétable, moyennant la somme de 26,000 livres et le brevet de maréchal de camp, le rasement du château et de la citadelle, et quelques autres con-

ditions. Ce traité fut accepté par Richelieu, qui dit à ce propos que « M. de Lesdiguières avait fait action de M. de Lesdiguières. »

Pendant les derniers temps de son séjour en Italie, le connétable était d'assez méchante humeur. Les obstacles qu'il avait traversés dans l'entreprise de Gênes, la subordination au duc de Savoie, l'avaient fort mécontenté. Une force secrète le ramenait à la cause des protestans, qu'il avait abandonnée. Le 24 décembre 1625, il écrivait de Turin au roi pour le détourner d'accabler La Rochelle : tout en blâmant « l'obstination de ce peuple débauché, » il ose dire : « Je vous donne cecy pour une vérité plus certaine que la lumière, que si Vostre Majesté laisse naistre du trouble dans son estat, elle donne la partie gaignée aux Espagnols et leur ouvre le dernier chemin à la monarchie universelle. » Il condamne la rébellion des Rochellois, mais il conseille d'user de prudence « et de pratiquer cette adresse si nécessaire qui semble faire partie des fonctions de la royauté... Tout ce qu'on peut dire pour desguiser la sincérité de mes intentions et tous les artifices des mauvais esprits qui me veulent rendre inutile ne sçauroient m'empescher de vous dire mes sentimens comme j'y suis obligé, et je ne feindray point de protester pour la décharge de ma conscience que vous conseiller en ce temps-c'y de porter vos armes à La Rochelle et faire un enbrasement qui deviendra bientôt général, ce n'est nullement vous servir. » Il conseille donc d'ajourner la lutte contre les Rochellois, et « peut-être cependant recognoistront-ils leur debvoir, et outre qu'ayant faict glorieusement vos affaires en Italie, vous pourrez triompher à la fois de deux ennemys ensemble, des intestins et des estrangers (1). »

Lesdiguières était dans les mêmes sentimens quand il se hâtait de traiter avec Brizons, en faisant à ce partisan de grands avantages : il était si pressé de le désarmer qu'il avança de ses propres deniers la somme d'argent qui lui était promise dans le traité. Il était tout aux affaires d'Italie et songeait à entrer encore en campagne, quand la maladie vint le surprendre à Valence. Il y fut pris de la fièvre, le 21 août 1626 ; il vit venir la mort avec beaucoup de calme et donna encore des ordres pour le logement de l'armée d'Italie peu d'heures avant de rendre le dernier soupir. Son corps fut porté à Grenoble et ensuite dans le tombeau qu'il avait fait depuis longtemps préparer. Il avait atteint l'âge de quatre-vingt-huit ans, et avait conservé jusqu'au bout sa force et son intelligence.

Lesdiguières reste dans l'histoire comme une des figures originales de ce XVIe siècle, si fécond en caractères singuliers ; non pas,

(1) *Actes et Correspondance*, t. II, p. 430.

certes, une des plus nobles ni des plus grandes, mais une de celles qui sont marquées des traits les plus vigoureux. C'est le soldat de fortune, qui, ne devant rien à la naissance et à la richesse, s'élève par degrés dans les troubles civils par sa valeur et sa ténacité, qui conquiert pied à pied une province, s'y établit, y règne et fait sentir à tous le prix de son alliance; aussi redouté de ses alliés que de ses ennemis ; morigénant sans cesse les églises protestantes qu'il finit par trahir; retenu dans l'obéissance à la couronne autant par ses intérêts que par le devoir; guidé aussi par une clairvoyance inouïe qui lui montra de tout temps, aux heures les plus sombres de la guerre civile, le triomphe définitif de la monarchie nationale. Tenant les clés des Alpes, familier avec tous les cols et toutes les vallées, il comprit avant d'autres, avant Richelieu, avant Mazarin, le rôle que la nature donnait aux ducs de Savoie, et il aurait voulu en faire les sentinelles et l'avant-garde de la France contre la puissance espagnole. Placé aux extrémités du royaume, il surveillait toutes les affaires d'Italie, avait un œil sur Genève, un autre sur la Valteline et les Grisons : il servait la France en se fortifiant lui-même dans son Dauphiné, où il avait fini par être une façon de roi, on pourrait dire de tyran. On trouve dans sa vaste correspondance des ordres qui montrent jusqu'à quels détails allait cette tyrannie; il défend un jour, par exemple, aux habitans d'un village d'acheter d'autre vin que celui de ses vignes. Sa rapacité était extrême et avait toujours été en grandissant ; les confiscations, les guerres lui avaient donné, pendant plus d'un demi-siècle, les moyens d'accumuler une immense fortune : il avait une quantité de maisons qu'il ornait et embellissait sans cesse. Son ambition, qui n'avait pas plus de limites que son avarice, le conduisit à l'abjuration et, avant l'abjuration, à une longue dissimulation avec les églises. Il en était resté l'un des protecteurs et des conseillers attitrés, quand il songeait depuis longtemps à les quitter. Il faudrait une forte dose de naïveté pour croire que son abjuration fût une conversion : ses lettres au roi ne laissent planer aucun doute sur ce point; mais Lesdiguières n'avait pas pour « sauter le fossé » les raisons d'Henri IV. Il ne pouvait se flatter que son abjuration était nécessaire à la paix du royaume; elle contrista simplement les églises protestantes, sans réjouir beaucoup les catholiques. Le duc de Bouillon, comme lui placé à l'extrémité du royaume, ayant comme lui la triste expérience que donnent les guerres civiles, avait souvent conseillé aux églises la modération et la patience; mais il n'avait pas ôté toute valeur à ses conseils en trompant et enfin en quittant ceux à qui il les donnait. On crut généralement qu'en achetant si cher l'épée de connétable, Lesdiguières céda aux importunités de celle qui était devenue sa femme :

Marie Vignon écrivit au pape dès le lendemain de l'abjuration : elle se savait méprisée et détestée des ministres protestans. La femme de Matel, du marchand de soie de Grenoble, débarrassée de son mari par un crime, avait étonné le Dauphiné par le scandale et l'audace de sa fortune : la reine mère la ménageait, le duc de Savoie lui faisait sa cour ; elle avait pris sur l'esprit du vieux connétable un empire sans bornes ; elle avait fait alliance avec les Créqui, et fait épouser à Charles de Créqui, après qu'il eut perdu sa femme, la fille légitime du connétable, Françoise, la fille illégitime. Elle avait marié sa seconde fille Catherine à François de Créqui (1). Femme avide autant qu'artificieuse, elle avait encouragé l'avarice du vieillard, son âpreté envers ses débiteurs : il avait pris de toutes mains, profité des guerres de religion pour s'attribuer les revenus des biens ecclésiastiques. Nous le voyons, déjà connétable, se défendre dans sa correspondance contre ceux qui l'accusaient de garder des montres de l'armée. Il avait le duché de Champsaur avec ses vingt paroisses, nombre de seigneuries dans le Dauphiné, Coppet en Suisse, Treffort, Pont-de-Veyle, Châtillon en Bresse, Pont-d'Ain en Bugey, Villemur en Languedoc, Seyne en Provence. Il fit bâtir ses maisons par les vassaux de l'évêque de Gap, dont il avait pris les fiefs. Les paysans croyaient qu'il avait un pacte avec le diable, et on raconta longtemps dans les chaumières que toutes les femmes du Champsaur avaient perdu leurs cheveux à force de porter des pierres sur la tête, pendant qu'on bâtissait son château.

Lesdiguières mourut tout entier ; il ne fonda point une race, et perdit, jeune encore, son seul fils. Il travailla du moins pour la France. Sa fidélité à Henri IV couvre beaucoup de ses fautes : fidélité égoïste, si l'on veut, mais entière, absolue, si grande qu'elle survécut, pour ainsi dire, à Henri IV, et le retint encore dans le devoir pendant les années troublées et honteuses de la minorité de Louis XIII. Confident des grands desseins d'Henri IV, Lesdiguières ne les oublia jamais ; ce n'était pas seulement un soldat, c'était aussi un politique.

AUGUSTE LAUGEL.

(1) En 1640, les Créqui, pour empêcher Françoise, comme héritière de sa sœur et de son père, d'élever des droits sur l'immense fortune du connétable, et pour faire passer toute cette fortune dans les mains du fils que Charles de Créqui avait eu de son premier mariage avec Madeleine, la fille légitime, obtinrent des lettres patentes qui déclaraient Françoise et Catherine de Bonne inhabiles à succéder, comme filles nées en double adultère. La connétable de Lesdiguières mourut en 1635.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Adrienne Lecouvreur*. — Odéon : *l'Aveu*, drame en 1 acte, de Mme Sarah Bernhardt ; *la Marchande de sourires*, drame en 5 actes, de Mme Judith Gautier. — Châtelet : *Germinal*, drame en 12 tableaux, tiré par M. William Busnach du roman de M. Émile Zola.

L'événement de la saison, au théâtre, est le succès d'*Adrienne Lecouvreur*. La fortune de la Comédie-Française, depuis quelques mois, semblait assez malade : un état de langueur devenait son ordinaire, qui n'était varié que par des accidens. On essaya d'*Adrienne Lecouvreur*, un peu comme d'un remède de bonne femme ; un peu même, pour faire plaisir à la bonne femme, je veux dire à M. Ernest Legouvé, avenante et respectable figure, qui est une vieille amie de la maison ; un peu aussi pour payer de leur constance les héritiers de son puissant collaborateur, Eugène Scribe. Des émissaires de la Porte-Saint-Martin les avaient tentés, leur avaient offert un gros prix de cette panacée, dont, rue de Richelieu, on ne faisait rien. *Adrienne Lecouvreur*, après cela, demeurait au dépôt classique : il était convenable de l'avaler. Et voilà qu'elle a fait merveille !.. Bientôt, grâce aux bénéfices de cette reprise, le comité, s'il n'était trop raisonnable, pourrait se donner le luxe de *Rodogune*, ou de *Bérénice*, ou de *Don Juan*.

Mais à quoi bon évoquer ces augustes fantômes ? *Adrienne Lecouvreur*, précisément, les remplace avec avantage. C'est une règle de bienséance à Paris, lorsqu'on occupe un certain état dans la société, qu'on passe de temps en temps une soirée à la Comédie-Française pour assister à quelque noble spectacle : ainsi, depuis le retour de la campagne jusqu'au départ pour les eaux, est-on obligé, plus souvent qu'on ne voudrait, de donner un grand dîner. Venir dans la maison de Molière, de Racine et de Corneille, les jours où ils sont chez eux, c'est

le devoir et l'usage des gens qui ont un revenu honorable, une famille décente, une bonne table. On est abonné, habitué de ce théâtre national, comme on est décoré. La présence périodique dans une de ses loges ou dans ses fauteuils est une pratique religieuse, dont un notable et ses proches ne sauraient se dispenser sans honte. N'est-ce pas le temple du répertoire? Et qu'est-ce que le répertoire, sinon une littérature révélée? De grands hommes, qui n'ont jamais été des hommes, ont produit ces ouvrages par miracle, pour la postérité; d'autre part, les héros qu'ils évoquaient, au moins dans la tragédie, avaient vécu bien des siècles avant eux : et, par là, ce miraculeux ensemble a un air d'éternité. La représentation d'une de ces pièces, à présent, est la célébration d'un mystère : il est beau d'y prendre part. On se prouve à soi-même, on prouve à la compagnie, à tous ses concitoyens, qu'on est initié : on a fait ses classes, que diable! Mais, à redoubler sa rhétorique indéfiniment, on s'ennuie : on s'ennuie à revoir ces chefs-d'œuvre!.. Initié? Heu, heu! on a l'air de l'être; mais pour entrer dans l'âme de ces personnages, pour distinguer les nuances de leur caractère, pour démêler l'écheveau de leurs passions, il faudrait se donner bien de la peine. Tout cela est si fin, si fin!.. On admire *Polyeucte*, on admire *Bajazet;* mais voyez l'héroïne de *Polyeucte*, Pauline, voyez Bajazet lui-même : c'est une femme entre deux hommes, c'est un homme entre deux femmes, rien de plus! Eh bien, cette femme, cet homme et leur entourage ont des idées si ténues, des sentimens si menus, que la plupart nous échappent. Tous ces gens-là ont inventé le marivaudage avant Marivaux. Et n'est-ce pas de Marivaux que Voltaire, qui avait du bon sens, disait qu'il passait le temps à peser des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée? Ainsi font ces héros eux-mêmes. Sans discerner sur ce tissu léger tous ces points qui tremblent, nous voyons la machine osciller, un certain nombre de fois, jusqu'à ce qu'une secousse la fasse pencher d'un côté où elle s'arrête à la fin, vers minuit; et c'est toute l'action, tout le spectacle : bel amusement! Il fallait, pour s'intéresser à ces riens, pour les apercevoir, une autre éducation que la nôtre, une éducation d'hommes de luxe. On avait, sous l'ancien régime, des maîtres à penser, comme des maîtres à danser; le programme du baccalauréat est trop chargé, à l'heure qu'il est, pour que l'on cultive ces arts d'agrément. Ajoutez que nos pères comprenaient sans effort la langue de ces personnages, qui était celle de leur temps; pour nous, c'est une langue morte. Quand M. Sarcey veut démontrer que ces paroles, après tout, sont humaines, il en donne la traduction. En attendant, on les écoute comme un bruit liturgique, une succession de phrases d'orgue, où l'on se contente de suivre un sens indéterminé. On se sait bon gré d'être à la grand'messe; mais, Seigneur Dieu! que l'on s'ennuie!

Si l'on pouvait trouver une grand'messe qui fût amusante! Une

solennité où il fût aussi glorieux d'être vu, où la conscience même de chacun fût pareillement satisfaite, où cependant on prît du plaisir !.. Voici *Adrienne Lecouvreur*.

Adrienne Lecouvreur est classique au même titre que *Bajazet;* oui, au même titre, devant la société d'aujourd'hui. Monsieur X... est comte, par la volonté de Louis XIV; et monsieur Z..., par la volonté de Louis-Philippe : que celui-ci tienne cet avantage de son père et celui-là du père de son trisaïeul, peu importe! On les a toujours vus comtes; il n'y a que les pédans pour faire la différence. *Adrienne Lecouvreur?..* On l'a toujours vue au répertoire. Les érudits prétendent que cette « comédie-drame » a paru pour la première fois en 1849 : nous n'allons pas regarder sur l'autre versant du siècle; et puis, *Adrienne Lecouvreur* est évidemment plus vieille que cela! Ils murmurent, ces fâcheux, que la pièce est d'Eugène Scribe, qui n'a rien d'un personnage mythique, et de M. Legouvé, qui est encore bien vivant. Mais, si *Adrienne Lecouvreur* est de Scribe, on ne le sait qu'à peine; il faut le vouloir pour s'en souvenir : ce nom ne saute pas à l'esprit tout de suite avec ce titre, comme avec celui d'*Une chaîne* ou de *la Camaraderie*. Quant à M. Legouvé, pour notre génération, il est un patriarche guilleret, tout plein de vertus aimables, à qui, pour être vénéré, il ne manque rien que d'avoir engraissé ou d'être devenu maussade; il est un moraliste familier, un professeur de diction, un mime de bonne compagnie, un président d'assauts d'escrime, abondant, il est vrai, en souvenirs de théâtre, mais ami des comédiens et des auteurs, plutôt que lui-même auteur de comédies... C'est qu'il y a cinquante ans, savez-vous, qu'il a écrit cette *Louise de Lignerolles* où se trouve le prototype du mari moderne, du mari justicier, armé du code. C'est que, depuis *les Deux Reines*, qui sont déjà loin, il n'a presque rien donné au théâtre. Et cependant nous le voyons si actif, si affairé, si pourvu et si prodigue d'entregent pour le bien de ceux qu'il aime ou qu'il estime, que nous ne doutons pas qu'il remplisse devant nos yeux toute sa destinée. Auteur dramatique?.. S'il l'était, il ferait des pièces! Pourquoi n'en ferait-il pas? Il est assez vif, assez dispos!.. Et, chaque fois que, dans une conférence ou par une préface, il nous rappelle pour quelles raisons il est de l'Académie française, dont nous sommes enchantés qu'il soit, il nous cause d'abord une surprise. Et voilà pourquoi *Adrienne Lecouvreur*, parmi les chefs-d'œuvre du répertoire, produits authentiques du génie, est comme un enfant trouvé : or un enfant trouvé est toujours noble. Aussi bien, on sait que Rachel a incarné l'héroïne : Rachel, qui fut la Camille et l'Émilie de Corneille, Rachel, qui fut l'Ériphile de Racine, et son Hermione, et sa Monime, et sa Roxane... Et, dans cette prose coulante, on reconnaît, au passage, des vers de ces poètes : et, bien qu'on les ait déjà entendus, soit dans *le Cid* ou *Cinna*, soit dans *Psyché*, soit dans *Bajazet*, soit dans *Andro-*

maque ou *Phèdre*, on hésiterait à jurer que c'est là des citations, tant ces morceaux choisis adhèrent à l'ouvrage et participent à l'action : — jusqu'aux *Deux Pigeons*, qui prennent ici une vertu dramatique!.. Est-ce pour Rachel, enfin, qu'*Adrienne Lecouvreur* a été faite, ou ne serait-ce pas pour la Champmeslé?.. Il se pourrait bien que ce fût un divertissement commandé à Corneille, à Racine, à La Fontaine, — et à quelqu'un d'autre encore, — pour Sa Majesté le public!.. Le certain, c'est que ce divertissement est noble : Sa Majesté peut le goûter en conscience.

A présent, voyons par où triomphe *Adrienne* entre tant de pièces fameuses : rassurés sur la dignité de notre plaisir, voyons comment ce plaisir même existe. Agamemnon, Mithridate et la plupart des héros de tragédie sont trop loin de nous et d'une condition trop supérieure à la nôtre : nous ne pouvons nous mêler à leurs débats. Il va sans dire que des personnages de notre siècle et de notre espèce ne seraient jamais d'une compagnie bien flatteuse. A quoi pensé-je, d'ailleurs? Le spectacle qu'ils nous donneraient ne serait pas noble! Mais les gens que voici, par bonheur, sont juste à la distance qu'il faut et du rang le plus convenable pour que leurs aventures aient un air de grandeur, et que nous puissions y prendre part. Ils ne sont pas décourageans, et nous sommes bien aises pourtant d'être admis dans leur compagnie. Sans se croire cousin de Mithridate ou d'Agamemnon, qui de nous ne se juge capable de vivre sous Louis XV, et non pas, s'il vous plaît, dans le tiers-état, entre le Père de famille et le Philosophe sans le savoir, mais dans les plus brillans cercles de l'époque? L'occasion est ici merveilleuse : avec de grands seigneurs et de grandes dames, ce ne sont que des comédiens, et, particulièrement, une comédienne à la mode ; — les deux genres de société que rêve un bourgeois français!.. « Ah! ma chère! un marquis!.. » disait la fille de Gorgibus, Madelon, à sa cousine Cathos : « Ah! mes enfans! » se disent leurs arrière-neveux, « une princesse, un comte (bâtard d'un souverain!) et une comédienne célèbre!.. » Ils ne peuvent douter de leur bonheur; la princesse de Bouillon elle-même (pourquoi une « princesse » de Bouillon, sinon parce que princesse est plus que duchesse, et qu'on n'a rien épargné?), la princesse nous l'assure : la scène se passe « dans les salons du grand monde. » Et nous ne les quittons, un acte durant, que pour nous transporter au foyer de la Comédie-Française. Oui, parfaitement, nous y avons nos entrées, dans ce cabinet de travail des Muses, dans ce cabinet de toilette des Grâces; nous sommes d'heureux coquins! Et vous, mesdames nos épouses, que pensez-vous de cette fête offerte à votre curiosité? Au foyer! nous sommes au foyer, et sous Louis XV! Mme de Duras et Mme de Villeroy, en ce temps de libres mœurs, allant voir la Clairon au For-l'Évêque, n'étaient guère

mieux partagées que vous... Et c'est nous, à présent, qui *sons* les gentilshommes de la chambre!

Si la qualité des personnages est bien choisie, leurs caractères sont imaginés heureusement. C'était une figure intéressante et même assez humaine que celle de l'actrice qui mêle aux sentimens de son propre fonds les sentimens simulés et acquis à la fin dans l'exercice de son art. Toujours préoccupé des gens de théâtre, M. Legouvé, si je ne me trompe, en avait de longue date entrevu l'idée. Dans sa première pièce, une chanteuse d'opéra, épousée par un gentilhomme, se remémore ainsi les joies de son métier : « J'étais tour à tour héroïne ou princesse, Juliette, Didon, Sémiramis... » Elle ajoute : « Il m'a fait comtesse; c'est de la décadence. » Et comme, en ce médiocre état, elle est encore assez intrépide pour franchir à cheval le fossé d'un parc, on la félicite : « Oui, répond-elle, mais il y avait un costume, un rôle! Une robe d'amazone, c'est presque une armure. Je croyais jouer Tancrède: et quand je jouais Tancrède, j'étais brave comme un héros. » Ce germe de caractère, les auteurs d'*Adrienne Lecouvreur* l'ont développé avec un esprit de suite, avec une patience, une ingéniosité remarquables. Veut-elle dire des douceurs à son amant, leur jeune première, qui, de sa profession, est un premier rôle, lui souffle au visage cette tirade : « Oh! je m'y connais! je vis au milieu des héros de tous les pays, moi! Eh bien! vous avez dans l'accent, dans le coup d'œil, je ne sais quoi qui sent son Rodrigue et son Nicomède! » Le soupçonne-t-elle de trahison, elle choisit sa vengeance dans *Cinna :*

Comblé de mes bienfaits, je l'en veux accabler,

et elle improvise un monologue : « O mon vieux Corneille, viens à mon aide!.. Prouve-leur à tous que nous, les interprètes de ton génie, nous pouvons gagner au contact de tes nobles pensées... autre chose que de les bien traduire! » (En effet, dans ce passage, elle les traduit assez mal...) Veut-elle bafouer, frapper publiquement sa rivale, c'est d'une apostrophe de *Phèdre* qu'elle la touche en plein front. Dans le délire de l'agonie, c'est la déclaration de Psyché à l'Amour qu'elle soupire à l'oreille du bien-aimé; lorsqu'elle cesse de le reconnaître, elle le poursuit des imprécations d'Hermione... Ah! l'exacte comédienne! Concevez-vous une mémoire mieux ornée ou plus présente?.. Et si la sûreté même de l'expression trahit un peu l'artifice, il faut convenir que le caractère est, pour le fond, vraisemblable.

Mais si l'auteur avait poussé trop avant, jusqu'au tréfonds, le souci de la vérité!.. Songez que cette comédienne se nomme Adrienne Lecouvreur, et que, durant sa terrestre existence, Adrienne eut d'autres indulgences que la clémence d'Auguste. Si l'auteur lui avait conservé

ses amans : des gentilshommes, des gens de lettres et même un comédien, — ah ! fi ! voilà qui nous gâterait l'héroïne. Et s'il la montrait enfin, joyeusement abandonnée à plusieurs galans, à plusieurs chalands, et ne réservant que son cœur à son bien-aimé, voilà qui serait malaisé à comprendre et fatiguerait notre intelligence.

Calmons-nous : cette inquiétude ferait injure à M. Legouvé. Il aime la clarté, il aime la propreté : il répond ici de l'une et de l'autre. Les abîmes de la conscience, où végète confusément une flore de passions et de vices, ne l'attirent point ; et, d'autre part, ayant toujours souhaité la croix d'honneur pour les comédiens, il a toujours voulu que les comédiennes en fussent dignes. S'il admet, par hasard, qu'une actrice ait péché, il cachera sa faute, bien loin de l'exposer sur la scène. Et quand donc, au théâtre, a-t-il trahi la cause des femmes? Il croit à leur mérite, sur la foi de son père. Et, s'il avait quelque doute sur leur chasteté, il serait soucieux encore de ne pas scandaliser son prochain par l'exhibition d'une créature impudique. Il a écrit naguère, en habit de garde national, un excellent petit traité : *De l'alimentation morale pendant le siège.* Mais il n'est pas besoin que Paris soit assiégé pour qu'il tienne à honneur de ne fournir à ses concitoyens aucune denrée malsaine. Homme de foyer, et non pas seulement du foyer de la Comédie-Française, homme de famille autant qu'homme de théâtre, écoutez-le raconter comment l'idée de sa première pièce lui est venue (1) : « Un matin, à déjeuner, ma femme, me parlant de ses compagnes de pension, prononça le nom de Clélie... » Anecdote où Clélie joue un rôle... Clélie apparaît à M. Legouvé comme une héroïne... Le jour même, un ami vient dîner : M. Legouvé lui lit son premier acte et se l'adjoint comme collaborateur. L'ami, séance tenante, cherche la suite du drame : que va devenir Clélie? « Si elle a un amant... — Jamais ! jamais ! s'écrie M. Legouvé avec indignation. Jamais je ne consentirai à lui donner un amant ! Ce serait la salir et la vulgariser... » Vous le voyez, Adrienne Lecouvreur est en bonnes mains !.. Ce n'est pas Scribe, non plus, qui se perdra dans les dessous d'un caractère ; et ce n'est pas lui, jamais, qui se piquera de contrarier le public. L'Adrienne de ces messieurs n'est donc pas celle de lord Peterborough, ni même de Voltaire. Elle n'a rien de la grande courtisane ; elle n'est, Dieu merci ! que la grande actrice, telle que l'imagine volontiers le spectateur ingénu, le spectateur idolâtre : moitié grisette, moitié divinité. Elle ne « rêve que l'amour et la gloire ; » mais la gloire d'une fille immaculée de Corneille et de Racine, l'amour honnête et permis. A-t-elle des diamans, c'est la reine qui les lui a donnés ; un comédien est-il encore toléré dans son intimité, c'est un confident, pas autre chose. Ce brave homme lui raconte qu'il a l'idée de se

(1) *Comédies et Drames*, avec préfaces, par M. Ernest Legouvé ; Ollendorff, éditeur.

marier : « Vous avez raison, fait-elle,.. et si je le pouvais aussi, moi... — Ce ne serait pas loin de ta pensée?.. » Elle avoue que son cœur est pris. Un petit officier, sans fortune, sans nom, voilà celui qu'elle aime : « Riche et puissant, peu m'importait... Mais pauvre, mais malheureux ! » Elle veut le pousser dans sa carrière : « Vous arriverez ! » lui dit-elle. Et plus tard, sachant que ce petit officier s'appelle Maurice de Saxe, elle ne tombe dans ses bras que pour mourir, et elle murmure : « Il m'aime, il m'a nommée sa femme ! » A la bonne heure ! notre intérêt ne s'est pas égaré sur une personne indigne. O vous, que nous avons assistée dans vos tribulations, sainte Adrienne, priez pour nous !

Cependant le héros, lui aussi, pouvait dérouter notre jugement, déconcerter notre sympathie. Grand homme de guerre, mais soudard, illustre amant, mais débauché sans vergogne, aussi chaud à l'orgie qu'à la bataille, voilà Maurice de Saxe. Il ne fit pas difficulté, assure l'histoire, d'accepter qu'Adrienne vendît ses diamans et fondît sa vaisselle pour lui payer des soldats. Dans sa jeunesse, il avait bien consenti à se marier, mais, sa femme étant jalouse, il l'avait oubliée à Dresde. Ayant fait rompre cette union, il put engager sa foi à l'héritière du duché de Courlande, Anne Ivanowna ; mais il trouva moyen d'éluder le mariage, estimant que la Courlande même ne valait pas si cher. Oh ! le terrible homme !.. Et que celui-ci est plus simple et plus gentil ! Par modestie et par délicatesse (évidemment, ce n'est pas par astuce ni par économie), notre Maurice, à nous, s'est présenté à son Adrienne comme un petit lieutenant, bien obscur :

> Je suis Lindor, ma naissance est commune,
> Mes vœux sont ceux d'un simple bachelier...

Il n'a point l'âme d'un Almaviva, oh ! non ; mais, en effet, celle d'un bachelier aussi bien que d'un vaillant soldat. Il met en fuite les impertinens qui molestent les jeunes filles par les rues ; mais il n'entre pas sans émotion dans ce lieu saint, dans ce musée des classiques : « C'est beau, le foyer de la Comédie-Française,.. beau de gloire et de souvenirs... Rien qu'en traversant ces longs corridors, où semblent errer tant d'ombres illustres,.. on sent là comme un certain respect, surtout quand on y vient, comme moi, pour la première fois... » Pauvre petit !.. (Notons pourtant qu'une récente édition a tort de modifier ainsi le compliment d'Adrienne : « Vous avez je ne sais quoi... qui sent son Rodrigue et son *Nicodème!..* ») Notre Maurice, à nous, aussi bien que celui de l'histoire, jure de conquérir la Courlande ; mais, comme la princesse de Bouillon, qui a eu des bontés pour lui, veut prier le ministre de lui confier deux régimens, il ressent des scrupules : « Accepter quand j'en aime une autre... Non, mieux vaut tout lui dire... »

Bien plus, ayant reçu malgré lui cette faveur, il croit s'acquitter envers sa bienfaitrice par cet aveu délicat : « Princesse, entendons-nous! Je n'ai jamais été ingrat, et, dans ce moment où je vous dois tant, manquer de franchise serait manquer de reconnaissance; ce matin déjà,.. je voulais vous avouer... — Que vous en aimez une autre? — Qui ne vous vaut pas peut-être!.. » Et lorsqu'une main discrète a payé pour lui, fort à propos, un billet de 70,000 livres, attribuant cette bonne action à la princesse, il va lui dire : « Je voulais partir sans vous voir; mais, après le service que vous venez de me rendre, service que, du reste, je n'accepte pas... » Il l'accepte, à la fin, de sa véritable amie, Adrienne; mais comment? Comme une avance faite au mari sur la dot de sa femme : n'aime-t-il pas Adrienne pour le bon motif? Elle sait, à présent, qu'il est Maurice de Saxe : tant mieux! Qu'il devienne duc de Courlande, il lui promet qu'elle sera duchesse. N'est-elle pas « reine par le cœur et digne de commander à tous?.. Qui a grandi mon intelligence? Toi. Qui a épuré mes sentimens? Toi. Qui a soufflé dans mon sein le génie des grands hommes dont tu es l'interprète? Toi! toujours toi!.. » Là-dessus, elle meurt, empoisonnée par sa rivale; Maurice achève l'épithalame en oraison funèbre : « O noble et généreuse fille! si jamais quelque gloire s'attache à mes jours, » (si jamais je gagne la bataille de Fontenoy!) « c'est à toi que j'en ferai hommage, et toujours unis, même après la mort, le nom de Maurice de Saxe ne se séparera jamais de celui d'Adrienne! » Il prophétise à coup sûr : il sait bien, notre Maurice, que lui et elle, maréchal de France et comédienne, bénis par Eugène Scribe et Legouvé, ont leur place marquée dans le cortège des couples « sympathiques » auxquels est voué un culte national : on va en pèlerinage à la Comédie-Française pour voir *Adrienne Lecouvreur*, comme on va au Père-Lachaise pour voir la tombe d'Héloïse et d'Abélard.

Au demeurant, M. Legouvé, un jour, a eu le courage d'écrire : « J'avouerai sans hésitation que, dans l'œuvre d'Eugène Scribe, il y a deux parties plus faibles que les autres, et que ces deux parties sont la peinture des caractères et le style. » De ce jugement sommaire, il exceptait seulement, — et seulement pour la peinture des caractères, — *Bertrand et Raton* et une scène de l'*Ambitieux*. Pour *Adrienne Lecouvreur*, il ne réclamait pas : — ô Brutus!.. — Mais cette faiblesse même qu'il reprochait à la peinture des caractères, nous venons de voir qu'elle est un agrément; et, de même, ce qu'il appelait sévèrement faiblesse de style, n'est qu'une heureuse convenance du langage à la majorité des auditeurs. Voilà, au moins, des façons de parler qui n'embarrassent et n'humilient personne. C'est le vocabulaire et la syntaxe et le ton de la conversation courante chez de fort honnêtes gens, qui sont bien aises de les reconnaître chez la princesse de Bouillon; introduits chez cette grande dame, ils ne s'y

trouvent pas dépaysés. On ne dit point ici, comme dans *Bajazet :* « Je connus votre erreur, » mais bien : « C'est ce qui vous trompe, duchesse !.. »

M. Legouvé a pu faire le méchant, il n'a jamais pu l'être : il se hâtait de donner cette excuse aux manquemens de son collaborateur, que « le despotisme, l'impétuosité de son instinct dramatique lui faisaient tout subordonner à l'action théâtrale. » Et c'est l'action théâtrale, enfin, dans *Adrienne Lecouvreur*, qui nous captive et nous ravit. Maurice de Saxe, entre la princesse et la comédienne, est à peu près comme Bajazet entre Roxane et Atalide. Mais ces héroïnes et ce héros classiques ne connaissaient qu'un jeu de bascule sur place, bientôt fastidieux pour nos regards; les deux amies de Maurice engagent avec lui une espèce de partie de chat coupé, qui est fort divertissante à suivre. Le troisième acte, à lui seul, est un modèle de ce genre d'exercice : on passe, on repasse, on est pris, on s'échappe !.. Et, après ce vaudeville, au cinquième acte, on a le régal d'une agonie, tout comme à la fin d'une tragédie, — mais d'une agonie délicieuse, avec hallucination, récitation de poésies diverses, effusion de larmes et baisers !..

Ai-je énuméré tous les attraits d'*Adrienne Lecouvreur?* J'espère, au moins, en avoir expliqué le succès. Les habitués de la maison, à cette comédie-drame, s'amusent comme au *Député de Bombignac*, et sans remords, que dis-je ! avec sérénité, avec orgueil. Ils se rendent cette justice qu'ils honorent la littérature, comme s'ils écoutaient *Iphigénie* ou bien *Horace*. Ils sont aussi contens d'eux-mêmes que s'ils s'ennuyaient, et plus contens de la pièce.

Pour qu'un ouvrage si heureusement conçu et si habilement exécuté fût mis au rebut, il faudrait que la Comédie-Française n'eût pas une actrice à montrer dans le personnage d'Adrienne. Dieu merci ! elle n'en est pas là : elle a Mlle Bartet. On sait que Rachel, autrefois, commença par refuser ce rôle, qui est pourtant le rôle des rôles, et donne l'occasion à une seule personne d'emporter à la fois le prix de comédie, le prix de tragédie et même le prix de fable. M. Legouvé explique ce malentendu : « Scribe était un lecteur admirable, » — un peu moins adroit seulement que M. Legouvé : — « il l'avait lu (ce rôle d'Adrienne) avec beaucoup de grâce, d'esprit, de chaleur, mais comme on lit un rôle de jeune première; la grandeur y manquait un peu, on ne sentait pas assez l'héroïne sous la femme. » Dans une seconde lecture, M. Legouvé rétablit le personnage, — Rachel, à son exemple, en fit une héroïne... Mlle Bartet en refait une femme à présent, mais la plus distinguée, la plus gracieuse, la plus touchante, même la plus spirituelle ! J'ai peine à croire que Scribe fût aussi adorable.

Adrienne Lecouvreur ne peut occuper tous les théâtres; et qui sait, d'ailleurs, si, transportée sur une scène moins illustre, elle produirait encore les mêmes effets? Jouée au Vaudeville, par exemple, à la place

des *Surprises du divorce*, elle paraîtrait moins amusante qu'au Théâtre-Français ; elle y perdrait, en même temps, un peu de son prestige, un peu de sa dignité littéraire. Il faut donc pardonner à quelques amateurs de spectacles, si, même à la vue de ce triomphe, ils ne renoncent pas à rêver un art dramatique un peu différent de celui-là, et peut-être un art nouveau. Fatigués du talent des hommes, ils s'écrient, comme des précurseurs :

Qui de nous, qui de nous va devenir un dieu!

Une déesse, au moins, n'est-ce pas une déesse qui apporte à l'Odéon ce petit drame? Ce n'est pas une mortelle, vous le savez, ô habitans de Paris et de New-York ! C'est Mme Sarah Bernhardt. Il se peut que son opuscule soit exécrable ou fol ; il ne se peut pas qu'il soit ordinaire. — Hélas ! ce n'est qu'une déesse de théâtre, et l'*Aveu* n'est qu'un acte où se trouvent ramassés tous les ingrédiens habituels d'un grand drame romanesque : on dirait d'un civet comprimé, facile à emporter en voyage, fait d'un lièvre fourni par M. Ohnet, épicé fortement selon la dernière recette de M. Sardou... Un général, sa femme, son neveu ; plus, un enfant qui se meurt, à la cantonade. La femme, par une inspiration soudaine, avoue au général que cet enfant est né d'un viol, subi avec complaisance ; elle le conjure en même temps de laisser entrer son neveu, qui est médecin et qui frappe à la porte : « Non ! non ! dit le général, pas avant que vous m'ayez nommé le misérable... » (Vous le voyez, c'est la comtesse Sarah, du Gymnase, mariée au baron Scarpia, de la Porte-Saint-Martin.) — « Mais vous tuez mon enfant !.. — C'est vous qui le tuez, madame ! — Ouvrez donc à son père ! » Le coup de théâtre est vigoureux ; mais les préparations manquent trop pour qu'on s'intéresse à une telle crise : les personnages sont des inconnus. La fin de la pièce est assez vaine : le neveu promet de se brûler la cervelle ; à ce prix, le général lui pardonne ; mais l'enfant expire, et le général se déclare satisfait... On applaudit justement Mlle Sisos et M. Paul Mounet ; on applaudira plus encore Mme Sarah Bernhardt elle-même avec un partenaire quelconque, dans sa prochaine tournée. C'est égal, l'*Aveu* n'est pas le lever de rideau du théâtre de l'avenir.

Une autre femme, — la fille d'un dieu, celle-ci, — Mme Judith Gautier, est allée jusqu'au Japon (d'aucuns disent en Chine) quérir cette légende dramatique, *la Marchande de sourires ;* elle appartient, cette légende, à un passé si lointain, qu'elle trompe agréablement notre appétit de nouveauté. Les lamentations d'une jeune mère, auprès de qui son époux, maître absolu, installe une concubine ; l'arrogance de celle-ci, la mort de celle-là, qui expire de douleur, tout simplement ; et plus tard, bien des années après la ruine de la maison et la dispersion de la famille, la rencontre du père et du fils sur une place publique, et

l'aumône faite par ce jeune homme à ce vieillard étranger ; puis la *reconnaissance* de ce jeune homme et de sa nourrice, par le moyen d'une chanson qui réveille les souvenirs de son enfance, — n'est-ce pas les mœurs d'une humanité primitive, exposées avec une candeur parfaite, et n'est-ce pas ce qui nous plaît dans ce poéme en prose? Doucement surpris, devant ce premier acte et ce quatrième, nous murmurons : « Cela ressemble au théâtre antique. » En effet, la plus belle scène est une *agnition*, comme disait Corneille lorsqu'il traduisait Aristote en latin ou presque, pour l'usage des Français ; et Mlle Antonia Laurent la joue avec la même grandeur et la même naïveté que si elle sortait du bureau de nourrices tenu par Eschyle, Sophocle et Euripide. Un souffle qui vient de Grèce, ou d'aussi loin, nous rafraîchit, échauffés que nous sommes au feu de la cuisine des vaudevillistes.

Si l'on retrouvait demain une pièce du répertoire commun de Sem, de Cham et de Japhet, un mystère joué dans l'Arche pour fêter la première baisse des eaux, et si M. Porel nous en donnait une adaptation, il faudrait l'en remercier. Quelques parties sembleraient-elles barbares plutôt que bibliques? On pardonnerait à l'auteur. De même, si le deuxième acte et le cinquième de *la Marchande de sourires*, par l'accumulation et la violence des événemens, ont quelque chose d'un mélodrame enfantin plutôt que d'une tragédie ingénue (le troisième n'est qu'une idylle), on excuse le Chinois qui les fabriqua sous la dynastie des Youên, au XIIIe ou au XIVe siècle, on excuse Mme Judith Gautier qui les importa chez nous, en passant par le Japon : les primitifs ne sont pas parfaits!.. Euripide, Sophocle, Eschyle même, est-il besoin de le dire? ne sont pas des primitifs, mais de vieux classiques : leurs ouvrages sont des fruits mûrs. Que voulez-vous! un fruit à moitié vert, à moitié mûr, n'est déjà pas si mauvais : il paraît bon à des amateurs qui n'ont trop souvent que des fruits gâtés. Voilà comment *la Marchande de sourires* a réussi; les costumes et les décors japonais, tout merveilleux qu'ils soient, n'auraient pas suffi à charmer notre attention pendant trois heures. Voilà comment, bien que le cœur humain soit le même dans l'extrême Orient et en Occident (un joli prologue, en vers, de M. Armand Silvestre, nous en avait avertis), ce drame nous a semblé nouveau : il est nouveau comme l'antique!

Mais le véritable neuf, qui nous le donnera? Ce n'est pas encore M. Zola lui-même, assisté de M. Busnach : au moins, n'est-ce pas *Germinal*, représenté au Châtelet, que nous pouvons accepter comme l'œuvre attendue. Si l'on voulait transporter au théâtre cette histoire d'une grève, cette épopée où s'épanchent largement la désolation et la pitié, savez-vous ce qu'il en fallait faire? Une symphonie avec chœurs. La musique mieux que les décors nous aurait redit la tristesse du pays de la houille, l'horreur de la mine, et surtout l'épouvantable cataclysme où s'abîment à la fin la terre et les hommes ; l'écroulement des char-

pentes, l'invasion des eaux dans les galeries obscures... L'ensemble des voix aurait exprimé l'âme de la foule, ses mornes douleurs, sa croissante indignation, l'explosion de sa révolte et ses dernières angoisses : tout cela était dans le livre; un bataillon de figurans muets ne peut nous le rendre. Alors qu'est-ce qui nous reste ? Une demi-douzaine d'individus, qui, dans le roman, ne comptaient guère, et leurs aventures personnelles, qui ne formaient que l'argument banal de ce prodigieux poème. Encore offraient-ils un assez curieux exemplaire d'une société pervertie par la misère et l'ignorance : la lumière de la morale, dans leur souterrain, subissait une réfraction intéressante. Rappelez-vous Maheu et la Maheude, ces honnêtes gens, qui trouvent bon que leur fille prenne ses récréations avec les amoureux, pourvu qu'elle leur rapporte le prix de son travail. Rappelez-vous cette promiscuité où fleurit délicatement la mutuelle tendresse d'Étienne et de Catherine. Et, ma foi! il y avait là des ébauches de caractères : Étienne, l'ouvrier à demi instruit, attiré par le mirage du bonheur universel, et puis doutant de sa chimère; s'élevant, pour les élever avec lui, au-dessus de ses camarades, et bientôt dégoûté de leur bassesse; Chaval, tout à fait illettré, rude abatteur de besogne, ni meilleur ni plus méchant qu'un autre, et qui, par un progrès insensible, arrive à déserter la cause commune. Mais sur la scène, je ne sais comment, les rayons de la morale se sont redressés : Maheu et la Maheude jurent qu'ils tueraient leur fille si elle commettait une faute. Les sentimens d'Étienne et de Catherine, dans une maison mieux rangée, n'ont plus la même qualité rare. Les caractères ont perdu leurs nuances : tout d'une couleur, celui-ci est opposé à celui-là, qui n'est pas plus varié. Un héros, un traître, voilà Étienne et Chaval. Ainsi l'épopée est réduite en scénario de mélodrame; et, comme il s'espace en douze tableaux, ce scénario lasse notre patience. Vers le milieu de la soirée, l'agonie d'une petite fille, une scène de pugilat nous procurent un peu d'émotion physique : entre deux séries de plats insipides, c'est un sorbet! Il faut avouer que ce banquet n'a pas de quoi allécher les délicats ni même la multitude. Vainement, après l'avoir servi, l'auteur s'est avisé d'ajouter un peu de dessert, une chatterie pour les grands enfans : la grâce de l'héroïne! Le dénoûment est modifié, Catherine est sauvée, mais pas la pièce! Nous constatons ce désastre avec mélancolie. Voilà encore ajournée l'éclosion de l'art moderne; espérons qu'un prochain drame de M. Zola tiendra mieux les promesses de ce titre symbolique : *Germinal!*

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

S'il ne fallait que des mots, des polémiques, des discours, des contre-manifestations pour conjurer un danger qui peut menacer la république, et quelque chose de plus sacré que la république, la liberté et la France, on pourrait se rassurer : nous avons tout ce qu'il faut !

Les journaux épuisent tous les matins et tous les soirs leur éloquence à démontrer que la dictature est impossible, que le personnage qui joue pour le moment les césars n'est qu'un charlatan de popularité, que revenir au plébiscite et au gouvernement personnel quatre-vingts ans après la révolution, moins de vingt ans après Sedan, serait une déplorable rétrogradation. Les ligues antiplébiscitaires ne manquent pas plus que les déclarations et les programmes. M. le président du conseil, qui a voix au chapitre, est allé l'autre jour au Champ de Mars inaugurer une exhibition archéologique de la vieille Bastille, et il a fait son mot sur les « idoles de quinze jours, » sans doute par réminiscence des pêches à quinze sous de M. Dumas. M. le ministre de l'agriculture Viette vient de rendre visite à la ville d'Auch, — non loin de la Garonne, — et dans un discours de circonstance il a joyeusement déclaré que les orages se dissipent, que « la concentration républicaine n'est plus un rêve, » que nous marchons à grands pas vers la liberté, qu'il n'y a plus rien à craindre. M. Brisson lui-même, le grave et sybillin M. Brisson, a pris le train pour Lyon, où il est allé porter la bonne parole aux populations, prêcher contre la dictature et pour le ministère Floquet, — en avertissant surtout les républicains ses frères de se bien garder de toute alliance avec les conservateurs ! La franc-maçonnerie, qui est une puissance, a parlé, elle aussi ; elle a fait ses

manifestes. Enfin, les bureaux de statistique officielle, qui savent tout prouver avec des chiffres, se sont chargés de démontrer que les dernières élections municipales sont tout ce qu'il y a de plus favorable à la république et aux républicains. Tout est donc pour le mieux dans ces courtes vacances parlementaires qui finissent aujourd'hui. Tout est en bonne voie, à ce qu'on dit. Malheureusement, les mots et les discours ne signifient rien. M. le président du conseil a dit ce qu'il a voulu sur les idoles éphémères, en assaisonnant son langage de galanteries pour les brillantes Parisiennes qu'il voyait autour de lui dans la vieille Bastille restaurée. M. le ministre Viette s'est trop figuré que, puisqu'il était en Gascogne, il pouvait payer les Gascons en gasconnades radicales et ministérielles. M. Brisson a parlé pour ne rien dire. Les polémiques de journaux font plus d'obscurité que de lumière. Les élections municipales, vues de près, loin de prouver ce qu'on prétend, prouveraient plutôt le contraire. Le voyage même de M. le président de la république dans le Midi s'est terminé heureusement, honorablement pour lui, mais sans avoir d'autres conséquences, — et après comme avant il n'en est ni plus ni moins, rien n'est changé. Ce qui reste le plus évident, c'est que les choses suivent leur train, et qu'on en est toujours à cette situation où l'on se débat sans savoir comment on en sortira, où il a suffi de l'apparition d'un homme remuant et entreprenant pour confondre tous les calculs, pour mettre en échec tous les partis, le gouvernement, le parlement, les institutions elles-mêmes.

Ce n'est point, si l'on veut, que le danger soit immédiat, que cette crise si bizarre, qui résume pour le moment les affaires intérieures de la France, puisse se dénouer brusquement, prochainement, du soir au lendemain. Par une fortune singulière, sauf l'imprévu, rien ne peut marcher si vite; c'est une crise sans issue saisissable et prochaine. M. le général Boulanger a beau se mettre perpétuellement en scène, entretenir et réchauffer sa popularité par tous les artifices, couper tous les jours la queue de son chien pour les badauds; il a beau aller dans le Nord, à Dunkerque, à Douai, à Lille, chercher des ovations, prononcer des discours, exposer des programmes, — il ne peut rien contre les pouvoirs publics. Le voulût-il, il ne dispose d'aucun moyen d'action, d'aucune force régulière ou irrégulière. Il est condamné à s'agiter assez longtemps dans le vide, ne pouvant compter ni sur un appoint dans le parlement, ni sur une escouade d'une armée silencieuse et fidèle, ni sur la sédition, qui ne le suivrait pas à Paris. Les pouvoirs publics, à leur tour, il faut l'avouer, ne peuvent rien non plus contre le député du Nord, parce qu'il a derrière lui ses électeurs, ce mouvement d'opinion plus ou moins vague, plus ou moins sérieux, plus ou moins durable, dont il s'est fait le chef. Ils ne peuvent que se retrancher dans les institutions, dans la loi, et s'y défendre, — si toutefois ils sont soutenus jusqu'au bout par le ministère lui-même, qui les a déjà à demi

désarmés en prenant au chef de l'agitation nouvelle le premier article de son programme, — la revision. Ce sont au moment présent deux forces négatives qui ne peuvent rien l'une contre l'autre, entre lesquelles il n'y a qu'un arbitre, le pays, qui ne sera pas sans doute appelé avant un an et plus à se prononcer souverainement. La crise décisive n'est donc pas vraisemblablement si prochaine, le choc n'est pas pour demain. Le danger le plus pressant n'est pas là. Le vrai et profond danger est dans ce désarroi universel où tout se traîne, où toutes les idées sont confondues, où le peu qui reste de gouvernement achève de se décomposer, où les partis s'agitent dans l'impuissance, parce qu'ils ne veulent se rendre compte ni du mal qui les menace tous, ni des moyens qu'il y aurait à employer pour combattre le mal, parce qu'ils ne voient dans les crises du jour qu'un homme et sa popularité équivoque.

Assurément, on a beau jeu à combattre l'homme, et on n'a pas tort de montrer ce qu'il y a de redoutable, même d'assez humiliant pour le pays, dans cette fortune politique d'un soldat d'hier, qui s'est fait de l'indiscipline un titre à la faveur publique, un moyen de crédit auprès des foules. M. le général Boulanger, qui n'avait ni la popularité d'un grand nom à laquelle d'autres prétendans au pouvoir ont dû leur succès, ni l'éclat des services dans son passé personnel, n'est certes pas de ceux qui méritent d'être pris pour guides. Il a été un militaire impatient de bruit, et depuis qu'il a été rendu par sa faute à la vie civile il n'a pas prouvé qu'il y eût en lui des facultés proportionnées à son ambition. Il ressemble un peu à un agité qui touche à tout, qui s'essaie à tout et ne dépasse pas le plus souvent la mesure d'une vulgarité assez commune. Il paraît même qu'aujourd'hui, après avoir commandé, il croit le moment venu d'écrire ses commentaires, comme César, et dans ses récits publiés par livraisons, à grand fracas, avec des images ou les portraits qui accompagnent tout ce qu'il fait, il montre en vérité plus de prétention que de supériorité d'esprit ou d'originalité. Il a des réflexions de M. Prudhomme et les banalités du premier venu. Il parle à peu près comme il écrit, et les discours qu'il multiplie ne brillent sûrement ni par le fond, ni par la forme, ni par la pensée, ni par la précision ou le relief du langage. Bref, aujourd'hui, dans sa liberté, comme avant son émancipation définitive de toutes les règles militaires, M. Boulanger reste visiblement un personnage assez étriqué pour le rôle auquel il prétend. Il ne grandit pas, il ne se dégage pas, et de la part d'un homme, après tout médiocre, il y a, on en conviendra, une singulière arrogance à s'ériger en censeur superbe de tout ce qui existe, en représentant privilégié des vœux d'un pays, en promulgateur de constitutions nouvelles, comme il le faisait hier encore dans son discours de Lille. Oui, sans doute, tout cela est vrai. On peut combattre et railler cette vanité périlleuse : c'est fort bien ! On ne

s'aperçoit pas seulement que plus on démontre la petitesse et l'insuffisance ou l'ambition frivole de l'homme, plus on met à nu l'incohérence où un phénomène aussi étrange est devenu possible, et l'aveuglement des partis qui, après avoir préparé cette crise, ne veulent pas avouer qu'ils ont pu se tromper, que c'est par leur politique, par leurs fautes, qu'ils ont fait l'importance factice de l'apprenti dictateur. On ne remarque pas que, derrière ce personnage de convention, il y a les mécontentemens, les déceptions, les malaises qui se sont ralliés sur son nom, comme ils se seraient ralliés sur tout autre nom, et qu'on ne peut réussir à apaiser que par une direction plus éclairée et plus prévoyante. C'est en définitive le nœud de la situation; c'est une question de conduite, et s'il est un parti intéressé à regarder le problème en face, c'est le parti des républicains plus ou moins modérés, des opportunistes, qui ont évidemment aujourd'hui à choisir entre les confusions radicales conduisant fatalement par l'anarchie aux dictatures et une politique de défense libérale, conservatrice.

Plus que jamais tout est là, et, il n'y a plus à se payer de mots, à se flatter encore d'échapper au péril par des subterfuges qui ne seraient que des faiblesses nouvelles. Chaque heure qu'on laisse passer désormais, on n'en peut douter, aggrave la situation. Malheureusement, les républicains qui se disent modérés, les opportunistes, jouent un étrange rôle et ne peuvent arriver à savoir ce qu'ils veulent. — Oh ! assurément, ils seraient assez disposés par instans à reconnaître le mal. Ils conviennent qu'il a pu y avoir des fautes, qu'on a abusé des finances publiques, qu'on est allé peut-être trop loin, trop vivement dans l'application des lois qui touchent aux croyances religieuses, que l'autorité et les forces de l'état ont été compromises, que tout cela enfin a créé ce dangereux malaise exploité par les fauteurs de dictature; ils avouent aussi que la première nécessité serait de refaire un gouvernement, qu'on ne fait un gouvernement qu'avec les opinions modérées, et que la meilleure politique serait de s'allier avec les conservateurs pour la défense de l'ordre et des libertés parlementaires. Ils le croient, ils en conviennent parfois; oui, mais voilà la difficulté ! Dès qu'ils en viennent aux conditions d'une alliance sérieuse, ils n'osent plus. Ils ont l'horrible peur d'être traités d'orléanistes ! Ils ont le soin de commencer tous leurs discours par une déclaration de guerre contre les conservateurs, et M. Jules Ferry choisit ce moment pour faire l'apologie de ses lois scolaires; il s'associe même à cette puérile et sotte exclusion d'une pauvre religieuse chargée jusqu'ici de garder la maison de Jeanne d'Arc, et la seule explication qu'on donne de cette glorieuse campagne, c'est que la religieuse est exposée à être à son tour laïcisée. La raison est, en effet, plausible et naïve ! Si c'est ainsi qu'on entend l'union avec les conservateurs, il n'y a pas apparemment à s'étonner que les conservateurs, même ceux qui seraient animés du plus libéra-

esprit de conciliation, laissent les opportunistes à leurs œuvres et à leur fortune douteuse. Les opportunistes ont le malheur de vouloir et de ne pas vouloir. Ils sentent que rien n'est possible sans l'appui des forces conservatrices, ils craignent en même temps d'être suspects de « modérantisme,» et, après avoir été les premiers à menacer le ministère Floquet, ils finissent par se tourner vers lui. Ils y vont timidement, avec quelques façons, mais ils y vont. Ils subiront la concentration républicaine qui se fait contre eux, et à la faveur de laquelle les modérés auront la chance de voter encore une fois pour M. Basly et M. Camélinat. « La concentration républicaine n'est plus un rêve, » a dit M. le ministre Viette à Auch.

C'est à merveille! Le nouveau président du conseil garde jusqu'ici l'avantage, et qu'est-ce que M. Floquet au pouvoir? C'est le radicalisme ébranlant la constitution par la revision avec M. Boulanger, menaçant le sénat, que les opportunistes représentent comme la citadelle de la république, préparant la séparation de l'église et de l'état, qui ne peut qu'envenimer les luttes religieuses, protégeant toutes les expériences désorganisatrices et socialistes. Et si l'on pouvait se méprendre sur ce que veut, sur ce que fera M. Floquet au gouvernement, on n'a qu'à voir déjà sa conduite, ses procédés avec le conseil municipal de Paris. Il y a quelque temps, sous un autre ministère, le conseil municipal, dans son omnipotence, a eu la fantaisie de changer toutes les règles des adjudications publiques, d'imposer de nouvelles conditions de travail, de salaire, aussi contraires aux lois économiques qu'aux intérêts de la ville. La délibération de l'Hôtel de Ville a été annulée, et le conseil d'état, appelé à se prononcer, a sanctionné par un arrêt énergique le décret d'annulation. Qu'à cela ne tienne! Depuis l'arrivée de M. Floquet au pouvoir, tout est changé; M. le préfet de la Seine et M. le directeur des travaux publics tiennent un autre langage : — le conseil municipal triomphe! Il n'y a que quelques jours, une grève pénible s'est déclarée à Paris et autour de Paris dans l'industrie de la verrerie. Entre les maîtres verriers et les ouvriers, la lutte est engagée, et la question est ici d'autant plus grave qu'il ne s'agit plus d'un débat sur les salaires : c'est la guerre ouverte, avouée, des chambres syndicales contre le capital, contre le patronat, contre la liberté du chef d'industrie. Le conseil municipal, bien entendu, s'est hâté de prendre parti en votant un subside pour les grévistes, sans en avoir le droit. Rien n'est encore décidé; M. le président du conseil cherche visiblement un moyen de satisfaire la fantaisie de l'Hôtel de Ville. C'est la concentration radicale qui est à l'œuvre : elle n'est pas au bout! Comment les chambres qui se réunissent aujourd'hui jugeront-elles cette politique? Il se peut que M. Floquet trouve encore dans le désarroi parlementaire une majorité; mais s'il y a une chose évidente, claire comme le jour, c'est que chaque pas fait dans cette voie est un pas de plus vers la dictature,

seule appelée fatalement à recueillir les fruits des violences ou des faiblesses des partis, de cette désorganisation croissante dont la France, l'éternelle victime, finit par se lasser !

De tout ce qui se passe en Europe, aujourd'hui comme hier, de toutes ces affaires, de tous ces incidens qui se pressent et qui se croisent comme des nuages longtemps amassés de l'orient à l'occident, du nord au midi, que faut-il augurer ? Les affaires de l'Europe, à ce qu'il semble, ne sont point, elles non plus, faciles à débrouiller, même pour ceux qui en tiennent tous les fils dans leurs mains. De temps à autre, il est vrai, il s'échappe de cette situation troublée quelque parole généreuse à laquelle on serait tenté de se rattacher. « ... S'il m'est donné de vivre, aurait écrit, dit-on, l'empereur Frédéric au prince régent de Bavière, je travaillerai à assurer la paix avant toute chose. C'est dans la paix seulement que des réformes vraiment utiles et durables sont possibles. » Rien de plus touchant et de plus sincère, sans doute, que cette parole. Malheureusement, c'est le vœu d'un prince occupé à se disputer lui-même à l'inexorable fatalité, peu sûr du lendemain. La paix générale, la paix du monde, est peut-être aussi malade que l'empereur qui se promet de la préserver, et, comme lui, elle a, dans tous les cas, autour d'elle, des médecins plus entendus à batailler sur le mal qu'à guérir le malade. Lord Salisbury, dans un récent banquet de la « Royal-Academy » de Londres, a parlé d'un ton assez sombre de la crise tragique qui se déroule à Berlin, et quelques paroles que le prince de Galles a prononcées à son tour sur son impérial beau-frère n'ont pas démenti les prévisions pessimistes du premier ministre de la reine Victoria. C'est bien certainement une crise des plus dramatiques, des plus graves, où tout se tient et s'enchaîne. L'empereur Frédéric, de qui dépend peut-être la tranquillité présente du monde, reste entre la vie et la mort, passant alternativement d'un état désespéré à une amélioration apparente et précaire. La situation de l'Europe reste ce qu'elle est depuis longtemps, toujours flottante entre la paix et la guerre, à la merci des incidens et de l'imprévu, d'une impatience diplomatique ou d'un mouvement militaire sur quelque frontière. C'est le régime de l'incertitude agitée dans tous les rapports, et comme si le mal réel ne suffisait pas, il faut encore y ajouter les imaginations, les inventions, les fantaisies souvent ridicules que la malignité oisive ou perfide fabrique à tout propos, que la crédulité propage. Le roman et le commérage envahissent les affaires du monde.

Depuis quelque temps, en effet, depuis quelques jours surtout, on dirait qu'il y a une sorte d'épidémie d'inventions équivoques, de faux bruits en Europe. Les moindres faits sont dénaturés et envenimés. Les actes les plus simples, les pensées, les intentions, tout est scruté et interprété ; tout devient prétexte à divagations. Ce qu'on ne sait pas,

on le suppose; on n'éprouve aucun scrupule à faire parler les hommes, à mettre les gouvernemens en scène et les armées en marche. On ne recule devant rien pour donner un instant le frisson à l'opinion par toute sorte de fables plus étranges les unes que les autres, véritables mystifications dont le télégraphe lui-même est le complice. Assurément, si la paix règne encore entre les peuples, si toutes les allumettes répandues en Europe n'ont pas déjà pris feu, ce n'est pas la faute des messagers de mauvais bruits, de ceux qui inventent les nouvelles et de ceux qui les commentent. Il n'y a pas si longtemps, on a eu cette plaisante et fantastique histoire des confidences du ministre de la marine de France, de l'attaque clandestine organisée par l'escadre française contre la Spezzia, de la descente de notre armée en Italie. Tout était prêt : heureusement, les sentinelles de la ligue de la paix veillaient, et le coup a été manqué, la Spezzia est sauvée, Turin a pu dormir tranquille! Un autre jour, plus récemment, c'est une histoire non moins bizarre. La brillante et industrieuse ville de Barcelone se donne le luxe d'une exposition. La reine Christine d'Espagne se dispose à aller en Catalogne inaugurer cette exposition, et le gouvernement français, pour faire honneur à la souveraine espagnole, a chargé d'une mission de courtoisie un de nos plus éminens chefs militaires, M. le général Berge, en envoyant en même temps quelques navires devant Barcelone. Évidemment, cela cachait quelque mauvais dessein. Cette apparition de la flotte française devant Barcelone ne disait rien de bon, et on ne pouvait faire moins que d'envoyer, pour la surveiller, une escadre anglaise, une escadre italienne, une escadre autrichienne, que sait-on encore? Y pensez-vous? La Méditerranée allait devenir un lac français, si les gouvernemens de la grande alliance, dûment avertis, ne prenaient leurs précautions! Une fois réunies dans la Méditerranée, les escadres européennes, après avoir intimidé la flotte française, pourraient au besoin cingler vers le Bosphore, pour aller montrer leurs pavillons et donner à réfléchir à la Russie. Pendant quelques jours, nouvellistes et polémistes ont vécu de ces sottises! — Dernièrement, le tsar, à ce qu'il paraît, aurait rappelé à des fonctions actives un officier soupçonné d'opinions panslavistes et de velléités belliqueuses, le général Bogdanovitch. Aussitôt, le fait a été noté et commenté. Bien mieux, on n'a pas tardé à imaginer une mission secrète du général Bogdanovitch en France; on y a ajouté l'histoire du remplacement prochain de M. de Giers par le général Ignatief, et le sens de ces incidens ne pouvait plus être douteux quand on les rapprochait des armemens persistans, croissans, de la Russie sur la frontière de Galicie, des agitations renaissantes en Orient, en Macédoine, en Crète. Ce ne sont, en vérité, qu'inventions effarées et nouvelles fantastiques ou ridicules répandues à travers l'Europe par

ceux qui n'ont rien de mieux à faire, ou par ceux qui se plaisent à entretenir un état perpétuel de défiance et d'irritation dont ils pensent peut-être profiter.

Les bruits ne sont que des bruits sans doute, et les commentaires des journaux ne sont qu'un bruit de plus; ils ne sont pas toute la politique, ils ne décident pas des grandes affaires de l'Europe, de l'action des gouvernemens. Ils sont du moins le signe d'une situation où la politique générale est si profondément troublée, où la paix est si précaire, que tout semble possible, que les fables les plus extravagantes ne paraissent plus incroyables. La vérité est qu'aujourd'hui, même sans trop s'arrêter à toutes les histoires qui courent le monde, il y a partout assez de difficultés et d'incohérences, assez d'instabilité réelle dans les affaires extérieures et intérieures des peuples, pour qu'on craigne tout ce qui peut arriver, toutes les surprises. L'instabilité, elle est même au centre de la puissance, à Berlin, où la santé de l'empereur est un perpétuel objet de doute, où le chancelier, tenant tête à toutes les complications, s'efforce de regagner l'amitié du tsar. Elle est encore plus à Vienne, où les difficultés sont dans les affaires de diplomatie autant que dans les affaires intérieures de l'empire. D'un côté, les rapports de l'Autriche avec la Russie restent visiblement toujours assez tendus; d'un autre côté, le ministère du comte Taaffe n'est arrivé à obtenir le vote du budget qu'après des débats laborieux, passionnés, où il a rencontré des résistances croissantes, des oppositions de nationalités qu'il n'a pu réussir à vaincre qu'à l'aide de l'intervention personnelle de l'empereur. Maintenant, c'est le tour des délégations des deux parties de l'empire qui ont à délibérer sur les nouveaux armemens, sur les nouvelles dépenses militaires. L'Autriche, en dépit de tout, ne se sent pas dans une position facile entre son puissant allié d'Allemagne dont elle n'est pas bien sûre, et la Russie qu'elle a devant elle, qui garde une attitude de réserve énigmatique. L'instabilité, enfin, elle est surtout dans ces pays d'Orient, d'où peuvent venir les conflits, dans l'éternelle révolution bulgare, dans les agitations de la Macédoine, comme aussi à Belgrade et à Bucharest, où viennent de se succéder des crises de gouvernement qui ne sont point sans quelque rapport intime avec la situation générale du jour.

Quel est le vrai sens, quelle peut être l'influence de la crise qui a éclaté il y a quelques jours à Belgrade, et qui s'est dénouée par un changement de ministère? Ce ne serait peut-être pas facile à préciser. Le royaume de Serbie est un état où il y a une assemblée, la skouptchina, qui est censée représenter des garanties parlementaires, où il y a des ministères qui se succèdent, qui sont censés représenter des politiques différentes, et où tout se résume à peu près dans la volonté du souverain, le roi Milan, qui règne un peu en autocrate, mettant son bon plaisir et ses fantaisies dans le gouvernement de sa principauté.

Le roi Milan n'est point sans étonner un peu par ses aventures, qui n'ont pas été toujours heureuse, est par ses coups de tête, qui n'ont pas toujours été des plus profitables pour la Serbie. Il fait des expériences avec les partis. Il a voulu, il y a quelque temps, appeler au pouvoir les radicaux serbes : il a formé avec eux un ministère présidé par le général Gruitch; il leur a donné toute latitude et même son appui pour faire élire une assemblée où ils dominaient. Il espérait assurément se servir d'eux pour ses vues particulières du moment. Il n'a pas tardé cependant à s'apercevoir qu'il ne pouvait guère compter sur ses alliés d'un jour, que son expérience avec les radicaux allait lui créer des embarras, soit dans ses relations avec l'Autriche, dont il entend rester l'ami, soit dans l'administration intérieure, et il a commencé à prendre de l'humeur. Il y a quelques semaines, à l'ouverture de la skouptchina, il avait déjà saisi l'occasion d'une grande réception pour traiter assez cavalièrement ses députés et les rappeler à l'ordre. Les députés n'en ont fait ni plus ni moins, ils n'ont pas même écouté le ministère qui les représentait au pouvoir. Ils ont rejeté un traité de commerce avec l'empire austro-hongrois. Ils ont voté une loi de décentralisation qui allait mettre l'anarchie dans les communes; ils ont voulu voter une réforme militaire dont l'unique résultat devait être de transformer l'armée en milice confuse et impuissante. Ils ont prouvé, en un mot, que là comme partout ils ne savaient que désorganiser. Le roi s'est impatienté; il a brusquement faussé compagnie aux radicaux, il a congédié le ministère Gruitch, et il a formé un nouveau cabinet, à la tête duquel il a placé M. Christitch, qui s'est signalé, il y a quelques années, par la répression impitoyable d'une insurrection.

C'est un ministère de réaction, si l'on veut. M. Christitch a déjà commencé la guerre aux radicaux. Il a même mis à la retraite comme général l'ancien président du conseil, M. Gruitch, qui a commis par dépit quelques indiscrétions et a voulu se représenter comme une victime de l'Autriche. M. Christitch s'est hâté d'adresser à tous les fonctionnaires du royaume des circulaires pour raffermir partout l'autorité ébranlée, et un de ces jours sans doute, il fera, lui aussi, ses élections, par lesquelles il aura son assemblée docile, comme les radicaux ont eu leur skouptchina. C'est la loi en Serbie! Le nouveau ministère du roi Milan n'aura pas cependant, à ce qu'il semble, une vie facile. Il aura vraisemblablement à combattre des agitations qui commencent déjà et qui, en se propageant, en se liant sur les frontières aux agitations de la Bulgarie, de la Macédoine, pourraient contribuer à compliquer, à aggraver la situation des Balkans. Quant à la politique extérieure de la Serbie, elle n'est pas, selon toute apparence, sensiblement modifiée. Le roi Milan a la prétention d'avoir sa diplomatie, qu'il ne livre pas à ses ministres. Il a lié sa cause à la cause de l'Autriche, et, quoiqu'il y ait dans le royaume bien des adversaires, même des adversaires passion-

nés du protectorat austro-hongrois, rien ne sera probablement changé pour le moment.

Tout se tient dans ces états du Danube soumis aux mêmes influences générales, et peut-être cette dernière crise de Belgrade n'est-elle que la suite ou le contre-coup de la chute d'un autre ministère radical, du ministère de M. Bratiano à Bucharest. Le nouveau ministère roumain, qui s'est formé avec M. Rosetti, M. Carp, le prince Stirbey, M. Majoresco, ce ministère a reçu pour sa part, à vrai dire, un lourd héritage, l'héritage d'une situation profondément altérée par tous les abus et les démoralisations d'un règne de parti. A peine arrivé au pouvoir, il s'est trouvé en face d'un mouvement agraire qui a pris un instant les proportions les plus inquiétantes. Dans un certain nombre de districts, les paysans se sont soulevés, s'emparant des terres, menaçant les fermiers, exerçant des représailles et montrant parfois une fureur assez sauvage. Le gouvernement a été obligé d'employer la force, d'envoyer de toutes parts des troupes pour vaincre l'insurrection et rétablir la paix, pour rassurer aussi les populations effrayées et réduites à s'enfuir devant cette explosion meurtrière. Il n'a pas faibli, il a fait de son mieux pour tenir tête à l'orage; il a réussi à rétablir sur les points les plus menacés l'ordre matériel, sans pouvoir se flatter toutefois d'être arrivé à une pacification sérieuse et complète. En réalité, ces désordres tiennent à tout un état social et moral, économique et politique. Que les paysans roumains, malgré ce qui a été fait en leur faveur, souffrent encore, et particulièrement depuis quelques années, de cruelles misères, qu'ils aient à se plaindre des conditions de la vie rurale, des fermiers, des usuriers qui les pressurent, qui sont le fléau des campagnes, c'est ce qui paraît peu contesté. Il est clair qu'il y a bien des réformes utiles, pratiques, bienfaisantes, patientes, à réaliser dans leur intérêt. C'est ce qui semble admis par tous les libéraux et les patriotes roumains; mais ce qui a surtout contribué à précipiter et à faciliter, à aggraver en même temps ces désordres, c'est qu'ils n'ont rencontré nulle part ni résistance ni vigilance dans une administration incapable ou complice. Pendant son long règne, le chef du dernier cabinet, M. Bratiano, semble ne s'être occupé que de remplir les localités de fonctionnaires qui pouvaient se permettre tous les abus, toutes les exactions, tous les excès d'arbitraire, à condition de faire des élections favorables au gouvernement. Au lieu de protéger les populations, il a augmenté et irrité leur misère.

Le résultat est cette insurrection qui a fait explosion, qu'il faut réprimer aujourd'hui. Il y a donc un double travail à accomplir : il y a une administration à refaire, à renouveler, et il y a des réformes à étudier, à poursuivre. C'est un assez large programme pour un gou-

vernement et un parlement. Le nouveau ministère roumain est né d'une réaction de tous les sentimens libéraux et conservateurs contre le dernier cabinet; il est né aussi d'une sorte de protestation des instincts nationaux contre une politique soupçonnée de trop livrer la Roumanie à l'influence austro-germanique. C'est en s'inspirant de ce qui a été son origine morale, en faisant autrement que M. Bratiano, que le ministère de M. Rosetti, de M. Carp, peut se créer une force sérieuse, et accomplir l'œuvre la plus utile pour le développement libre et indépendant de la nation roumaine.

La fortune ministérielle est changeante un peu partout, dans l'Occident comme en Orient, et la Hollande elle-même vient d'avoir une pacifique révolution de cabinet, qui s'est accomplie à la veille de la réunion récente des états-généraux à La Haye. Les dernières élections, en donnant une majorité, si faible qu'elle fût, aux conservateurs de toutes nuances, avaient créé une situation parlementaire au moins difficile, et M. Heemskerke, qui dirigeait habilement les affaires depuis quelques années déjà, n'a pas cru pouvoir rester au gouvernement. Il a jugé sans doute que la politique de libéralisme modéré et de transaction qu'il représentait, qu'il n'a cessé de pratiquer avec l'ancienne chambre, n'était plus possible : il s'est décidé à donner sa démission, et un nouveau cabinet a été formé sous la direction de M. de Mackay, qui est depuis longtemps dans le parlement, qui a même présidé un instant, il y a quelques années, la seconde chambre, et qui représente le parti anti-révolutionnaire. Le nouveau président du conseil, dans le choix de ses collègues, s'est naturellement étudié à satisfaire une majorité composée d'élémens assez divers. Il a fait la part des protestans en appelant M. Godin de Beaufort aux finances et M. Keuchenius aux colonies; il a fait aussi la part des catholiques en confiant la justice à M. Ruys van Beerenbroek et la guerre à M. Bergansius. Il a donné enfin les affaires étrangères à un conservateur pur et même la marine à un libéral. C'est évidemment un ministère tout conservateur, même assez clérical, à en juger par les anciennes opinions de quelques-uns de ses membres. Il garde cependant un caractère assez modéré que les premières déclarations du président n'ont fait qu'accentuer, et la dextérité de M. de Mackay se chargera sans doute de faire vivre le nouveau cabinet; mais, en dehors d'une crise ministérielle facile à dénouer, il y a une question autrement grave, autrement délicate, qui pèse sur la Hollande, c'est l'état de santé du roi qui a inspiré récemment quelques inquiétudes. Or, si le roi venait à disparaître, ce ne serait pas seulement une longue régence pour la Hollande : aussitôt s'élèverait une question nouvelle qui intéresserait l'Europe. Le Luxembourg cesserait d'être lié à la couronne néerlandaise, il passerait à un prince allemand, au duc de

Nassau. Que deviendraient alors les garanties de neutralité sous lesquelles l'Europe a placé le Luxembourg? Cela a fait du bruit autrefois; ce ne serait pas sans doute aujourd'hui une difficulté.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation avait laissé subsister sur les rentes un découvert qui, après quelques jours d'attente, voyant un calme relatif régner au dedans et au dehors, les chambres en vacances, l'agitation boulangiste en décroissance, l'empereur d'Allemagne encore une fois vainqueur du mal qui le mine, s'est décidé à se couvrir par des rachats de primes ou à se dégager par des rachats de ferme. Nos fonds publics se sont alors avancés lentement, le 3 pour 100 de 82.10 jusqu'à 82.60, l'amortissable de 85.25 à 85.40, le 4 1/2 de 105.45 à 105.82.

Bon nombre de valeurs et la plupart des fonds étrangers se sont associés à ce mouvement, qui n'était d'ailleurs que la suite de la hausse faite pendant la seconde moitié d'avril.

Un retour en arrière assez brusque, bien que très limité dans ses effets, s'est produit le lendemain de la fête de l'Ascension. S'il n'avait porté que sur nos rentes, on aurait pu l'attribuer à l'élévation du taux de l'escompte, de 2 pour 100 à 3 pour 100, décidée jeudi par les directeurs de la Banque d'Angleterre. Cette interprétation cependant n'avait rien de plausible. La mesure prise par la Banque était prévue, on la savait rendue inévitable par l'exiguïté du montant de la réserve. Elle aurait dû être adoptée dès la semaine précédente, si certaines considérations relatives aux emprunts en cours de souscription ne l'avaient fait ajourner à la plus prochaine réunion des directeurs.

En tout cas, elle ne pouvait avoir d'influence sur notre place, où les disponibilités restent toujours abondantes. Elle était connue dès l'ouverture de la Bourse de vendredi, et la rente 3 pour 100 n'en débutait pas moins à 82.57. C'est par les cotes transmises du marché de Berlin que les dispositions se sont trouvées modifiées. Les Allemands envoyaient des cours plus faibles sur les valeurs internationales, et on a remarqué alors que les journaux anglais avaient publié des dépêches alarmistes de leurs correspondans de Berlin, de Vienne et de Constantinople. Il y était question de menées très actives d'exilés bulgares,

de préparatifs d'attaque contre la principauté, d'une révolution en Serbie, même d'une démonstration navale projetée par plusieurs puissances contre la Russie.

Quelque invraisemblables que fussent de pareilles nouvelles, on s'en est servi comme de prétextes plus ou moins sérieux pour expliquer le recul subit des rentes hongroises, des fonds turcs, de l'Unifiée, de l'Italien, et, par suite, de nos propres fonds. Ce n'était qu'une alerte, toutes ces informations fantaisistes ayant été démenties dès le lendemain. La hausse avait amené des réalisations, tel était le fait brutal; il n'y avait nul besoin d'aller chercher au-delà.

Si la politique intérieure ou extérieure ne tient pas en réserve quelque surprise, la situation actuelle, avec ses chances multiples du maintien de la paix pour cette année et ses élémens incontestables de reprise pour les affaires, comporte une bonne tenue et même une amélioration graduelle des fonds publics et des valeurs; des fonds publics, parce que le taux de l'intérêt s'est constamment abaissé, et qu'une longue série de conversions heureuses a consacré maintes fois ce fait économique; des valeurs, parce que les effets de la crise financière qui a si longtemps pesé sur les transactions en titres mobiliers vont s'atténuant de plus en plus.

Les conversions se succèdent rapidement, en Angleterre, en Allemagne et chez nous-mêmes. A Londres, celle du 3 pour 100 consolidé, qui portait sur une somme colossale, a parfaitement réussi. On prépare une conversion des emprunts privilégiés égyptiens. Récemment, la Compagnie transatlantique a mis en train une conversion de sa dette 5 pour 100 en titres nouveaux 4 pour 100. En ce moment même, la Compagnie des Voitures, à Paris, procède à une opération du même genre, et émet, à cet effet, 33,300 obligations rapportant 20 francs, remboursables à 500 francs, et qu'elle offre à ses obligataires actuels et au public au prix de 467 fr. 50.

D'autre part, les obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer ont à peu près définitivement conquis le cours de 400 francs, et les titres de création plus récente, soit en France, soit en Algérie, dotés d'une garantie conditionnelle de l'état, se rapprochent de plus en plus du même cours. Ainsi toutes les valeurs de placement, solidement gagées, sont arrivées à des prix très élevés, qui n'offrent plus qu'un rendement réduit. Les capitaux commencent à rechercher d'autres emplois, plus aléatoires, mais plus rémunérateurs. De là une grande fermeté de la plupart des actions depuis longtemps classées, comme celles des chemins de fer français, du Gaz, des Voitures, du Crédit foncier, de la Banque de Paris, du Suez, et une reprise continue de bon nombre d'affaires industrielles qui avaient longtemps souffert de la crise et sortent peu à peu de l'ère des grosses difficultés.

Ces velléités de reprise profitent à nos institutions de crédit, dont la

situation s'est bien améliorée depuis un an ou deux, et qui ont reconstitué leurs réserves et consolidé leur situation. La Banque de Paris a pu augmenter son dividende de 5 francs, le Crédit lyonnais a donné 2 fr. 50 de plus, le Crédit foncier a distribué 62 francs au lieu de 60 francs. L'énumération pourrait se continuer, et une certaine plus-value sur les titres se trouve ainsi justifiée. Depuis la dernière liquidation, le Crédit foncier a monté de 15 francs à 1,410, le Crédit lyonnais de 13 francs à 578, la Société générale de 3 francs à 453, la Banque franco-égyptienne de 5 francs à 535, les Immeubles de 5 fr. à 440, la Compagnie foncière de France de 15 francs à 415.

L'action de la Banque de France a été compensée à 3,390 francs. Les vendeurs n'ont pas osé ou n'ont pu aller plus loin, et leurs rachats ont provoqué 90 francs de reprise à 3,480.

Il a été détaché pendant cette quinzaine un coupon sur l'Est et sur le Lyon. Une partie en est déjà regagnée. L'Ouest a progressé de 10 francs, le Nord de 12 francs. La reprise sur les Omnibus s'est arrêtée à 1,125. Les communications faites aux actionnaires des Voitures à l'assemblée générale tenue le 30 avril et l'annonce de l'opération de conversion des anciennes dettes de cette société ont été suivies d'achats qui ont porté l'action de 712 à 735.

La chambre ayant voté la proposition tendant à autoriser la Compagnie de Panama à émettre des obligations à lots, les titres de cette compagnie ont été poussés par la spéculation à des prix sensiblement supérieurs à ceux du mois dernier. Les intéressés attendent maintenant la décision du sénat. Les recettes du Suez sont en progression constante, et l'action s'est avancée de 30 francs à 2,166 francs.

Bien que les dividendes annoncés ou présumés sur les chemins étrangers ne soient guère satisfaisans, les titres se sont bien tenus, l'existence d'un découvert sur ces valeurs contribuant pour une bonne part à cette fermeté. Les Autrichiens et le Saragosse ont monté, de même les Méridionaux. Les Lombards et le Nord de l'Espagne sont stationnaires. En dépit des attaques dirigées dans le parlement de Rome contre le ministre des finances, M. Magliani, et contre la politique adoptée par M. Crispi dans l'affaire de Massaouah, la rente italienne s'est relevée comme tous les autres fonds d'état. De 96.35 elle a été portée à 96.80.

La rente 3 pour 100 portugaise est en grande faveur. C'est un fonds qui rapporte encore un intérêt de 5 pour 100 plein, avec un coupon semestriel à détacher en juillet. Il a gagné plus d'une unité de 60.60 à 62 francs. L'Extérieure s'est avancée de même de 68 à 69, sans que l'on puisse trouver à cette hausse une explication bien plausible. On pense que M. Sagasta réussira, en posant la question de confiance s'il le faut, à faire voter tel quel le budget et à conserver M. Puigcerver

au ministère des finances. On se tirera d'affaire cette fois encore par la promesse d'économies sérieuses pour l'an prochain.

C'est sur le 4 pour 100 hongrois qu'ont pesé le plus les informations fantaisistes lancées jeudi par les journaux anglais sur l'état des choses dans l'Europe orientale. On se préoccupe beaucoup, à Vienne, de la situation politique, non-seulement en Serbie, en Bulgarie, en Roumanie et en Macédoine, mais aussi en France. La spéculation autrichienne voit des périls de tous côtés, et l'alliance austro-allemande, même fortifiée de l'alliance austro-italienne, ne parvient pas à la rassurer. On n'en doit pas moins constater une plus-value de 1/4 pour 100 sur le 4 pour 100 de Hongrie à 78 3/4. Les fonds russes se sont tenus sans changement. Sur presque toutes les valeurs ottomanes, consolidé 4 pour 100, banque, obligations privilégiées et obligations douanes, une légère amélioration s'est produite. La Porte continue ses négociations pour un nouvel emprunt de 2 à 3 millions de livres, destiné à la consolidation de la dette flottante.

Une baisse importante, qui s'est produite sur l'étain, n'a pas eu son contre-coup sur le marché du cuivre. Toutefois, certains acheteurs de Rio-Tinto et de la Société des Métaux ont jugé prudent de procéder à des réalisations. Le dividende de 1887 pour le Rio-Tinto est fixé à 25 fr.

La deuxième émission de 60 millions de francs de l'emprunt 1886 de la ville de Paris a eu un grand succès, ayant été couverte vingt-six fois. Mais il importe de marquer la part que la spéculation a eue dans ce résultat. La souscription publique comportait une émission de 156,250 obligations. Les demandes de trois obligations et au-dessous avaient été déclarées irréductibles. Il ne s'en est présenté que pour 67 552 obligations entières et 23,012 quarts, soit 28 millions sur 60 millions. Voilà pour l'épargne. Les demandes supérieures à trois obligations et par conséquent réductibles, ont atteint le chiffre de 4,098,900 obligations. Ces demandes étaient naturellement enflées à dessein en vue d'une forte réduction. En effet, une fois les souscriptions irréductibles servies, sans peine, on vient de le voir, les autres n'ont pu obtenir qu'une obligation pour chaque quantité de 49 titres demandés. La spéculation porte ainsi un peu plus de la moitié de l'emprunt.

Le mois d'avril a présenté des résultats favorables au point de vue du rendement des impôts. Les évaluations ont été dépassées de 4,222,000 francs, et les produits du mois correspondant de 1887 de 5,352,000 francs. Pour les quatre premiers mois de l'année, la plus-value en 1888 sur 1887 est de 16,073,000 francs sur les prévisions budgétaires et de 17,941,000 sur les recouvremens effectifs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA VOCATION

DU

COMTE GHISLAIN

QUATRIÈME PARTIE (1).

XX.

Si le comte Ghislain n'avait consulté que ses goûts, il aurait acheté un bourriquet pour porter son bagage et, se lançant à l'aventure, il aurait fait pédestrement le tour de la Tunisie. Mais son compagnon eût été hors d'état de le suivre; dès le premier jour, il l'eût vu tomber sur le bord du chemin, épuisé, recru, demandant grâce pour ses pieds en compote. Il n'entendait pas lui infliger ce supplice, et il se décida à louer un de ces grands landaus que traînent quatre petits chevaux attelés de front, menés par deux cochers maltais, qui se relaient d'heure en heure, tant est dur le travail de conduire dans un pays où les routes ne sont que des pistes. Rien n'arrête ni ne rebute ces admirables cochers, dont la bruyante gaîté est à l'épreuve de tout accident, et leurs bêtes, aussi courageuses que dociles, gravissent les rampes rocheuses, franchissent les fondrières, traversent les torrens, ne s'embourbent jamais dans les

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, du 1er et du 15 mai.

marécages, trottent à la montée comme à la descente. Un peu d'orge verte, qui leur tient lieu d'avoine, suffit pour leur rendre cœur et leur faire oublier les mauvais pas.

Le comte avait fait à Eusèbe une autre concession. S'intéressant moins au pays qu'à ses habitans, il aurait voulu, pour les mieux connaître, adopter pendant quelques semaines leurs mœurs, leur façon de vivre, leurs nourritures et loger dans leurs hôtelleries, sans prendre aucun souci de la vermine ou des scorpions qu'on risque d'y rencontrer. Eusèbe protesta si vivement contre ce projet hasardeux et barbare qu'il lui en fit à regret le sacrifice. Le seul moyen de voyager confortablement, en Tunisie, est de recourir à l'hospitalité des colons ou des fonctionnaires, dont on ne saurait trop vanter la bonne grâce, les bons soins pour l'étranger qui passe. Avant de quitter Tunis, Ghislain s'était muni de nombreuses lettres de recommandation, excellentes lettres de change qui ne sont jamais protestées.

Sur un seul point, il ne céda pas. Eusèbe avait vu arriver à Tunis des caravanes de Bédouins, dont la figure lui avait paru suspecte, dont les longues canardières lui avaient semblé inquiétantes. En vain lui affirmait-on que ces gens-là sont de mœurs douces, et qu'il y a moins de dangers à courir sur les pistes de la régence que dans les quartiers les plus sûrs de Paris. Il eût fait après tout bonne figure dans les mauvaises rencontres; mais il les aimait peu, et il estimait que le sage ne doit pas les chercher. Ghislain lui répondit tranquillement :

— Pour prendre une escorte, il faudrait que nous eussions le courage d'être ridicules, et, je l'avoue, c'est un courage qui me manque.

Et il s'était mis en route, sans autre escorte que son valet de chambre, qui suivait le landau sur un cheval noir. Cet ancien dragon apprit en peu de temps à faire en vrai spahi caracoler et piaffer sa monture.

Dans le fait, pendant l'espace d'un grand mois, Eusèbe n'eut qu'une alerte sérieuse. Un soir, après avoir traversé des solitudes où des vautours blancs, perchés sur une roche, l'avaient regardé passer d'un œil immobile et dédaigneux, il entendit, en approchant d'un village, des trilles aigus, suivis d'effroyables clameurs, et bientôt après il aperçut de grands diables très basanés, à demi nus, de visage rébarbatif, qui se démenaient, couraient çà et là, bondissaient en hurlant comme des fous.

— Cette fois, nous sommes pincés, dit Eusèbe. Dieu bénisse les gens qui n'ont pas le courage d'être ridicules!

Comme il armait son revolver, un des cochers lui expliqua que ces grands diables étaient des épouvantails vivans, chargés

de protéger un champ d'orge contre la gourmandise effrontée d'une bande de pierrots. Ils auraient pu les effaroucher à moins de frais, sans s'époumoner ; mais, pour l'Arabe, la vie, c'est le bruit, le tapage ; il n'est sûr d'exister que lorsqu'il en fait, et il manque rarement les occasions que la fortune lui présente.

Chacun ne voit dans ce monde que ce qui l'intéresse. Faites voyager en Tunisie un homme politique, il est charmé d'étudier sur place un régime de protectorat qui fait honneur à ceux qui l'ont inventé, les ingénieux artifices par lesquels on laisse régner un bey en lui épargnant la peine de gouverner, et on obtient son concours en l'empêchant d'être une gêne. Tel autre constate avec plaisir tous les heureux progrès qu'a déjà faits ce pays qui dormait et que nous avons réveillé, et il éprouve une agréable surprise en visitant une colonie où il rencontre de vrais colons français, n'ayant aucune envie de devenir sous-préfets ou collecteurs d'impôts, et d'émarger au budget.

Le simple touriste, suivant qu'il s'est pourvu ou non de bonnes lettres et selon le hasard de ses couchées, déclarera que la régence est une contrée délicieuse ou misérable. L'artiste remportera dans ses yeux des paysages tour à tour austères ou enchanteurs, des plaines en friche et des vallées qu'on ne voudrait jamais quitter, des landes arides, des terres plantureuses et de luxuriantes forêts, la tristesse des lacs salés et la grâce des *oueds* parés de lauriers-roses, des palmiers rêvant sur le bord de la mer et des buissons de lentisques où se suspendent des chèvres pour en brouter les jeunes pousses, des collines lilas ou chatoyantes comme la gorge d'une colombe, qui à la fin du jour se teintent d'un bleu de cobalt, des montagnes aux flancs voilés d'une ombre transparente d'où émergent des cimes claires, couleur d'opale, des villages enfermés dans leurs cactus-raquettes comme dans un rempart, et dont les maisons, reblanchies chaque année à la chaux, étincellent comme de l'argent parmi les sombres verdures, un ciel d'un éclat intense ou de l'azur le plus doux, un soleil qui embellit tout ce qu'il touche, des nuits plus étoilées qu'ailleurs, une lune africaine qui, les soirs où elle ne montre que la moitié de son disque, laisse deviner l'autre, et avec laquelle on peut se promener longtemps, enveloppé dans son silence, sans craindre les fraîcheurs humides et le perfide serein.

Comme le paysagiste, le peintre de genre trouvera partout des sujets, dans les bazars, dans les gourbis et dans leurs tentes noires, et aussi dans ces hôtelleries ou fondouks où l'on est mangé des puces. Bâtis au bord d'une route, loin de toute habitation, ces immenses caravansérails, à la triple cour et aux longues galeries, reçoivent à la chute du jour tout un peuple de passans. On soupe,

on fume, on bavarde; puis les rumeurs s'assoupissent par degrés; las de sa journée, on s'allonge, on s'endort d'un sommeil plein et sans rêves, que troublent parfois un âne inopportun qui se met à braire, ou l'inquiétude d'un cheval qui se secoue et gratte du pied. Dès l'aube, tout se ranime, tout se remue, et pendant qu'à l'entrée d'un couloir voûté le cafetier, debout devant ses fourneaux, attise sa braise à grands coups d'éventail, la grande hôtellerie se dégorge, rend ce qu'elle avala. Véhicules de toute forme, carrosses antiques, charrettes, tombereaux, tapissières, chameaux et chameliers, bourriquets ballottant deux mannes pendues à leurs côtés, gras bourgeois des villes et pâtres décharnés, faces pâles ou brunes, nègres du Soudan, on s'étonne de tout ce qui sort pêle-mêle par cette vaste porte, on médite de composer un tableau qu'on intitulerait : *le Réveil du fondouk.*

Eusèbe s'intéressait médiocrement au régime du protectorat, aux montagnes lilas et à la lune; il se plaignait que les palmiers donnent peu d'ombre, et les fondouks lui faisaient horreur; il se souciait peu de ce qui en sort, il redoutait ce qui n'en sort jamais. Si on l'avait interrogé au bout d'un mois sur ses impressions de voyage, il aurait répondu que ce qu'il y a de plus charmant dans toute la Tunisie, ce sont les terrasses de Sousse. Il s'était flatté d'y trouver quelque chose à faire, on ne lui en laissa pas le temps. Il en était encore au premier acte de sa pièce, à l'exposition; il s'était promis d'en brusquer les péripéties, d'arriver de plein saut au dénoûment. Il s'en fallut de rien, selon lui; mais, en pareille matière, rien, c'est tout.

Comme d'habitude, il s'était consolé par des plaisirs d'imagination. Sousse s'étale en éventail entre un plateau et la mer, où elle descend par une pente rapide. Logé dans le haut de la ville, Eusèbe pouvait la contempler tout entière. Ce qui se passait dans les maisons, dans les cours intérieures, profondes et étroites comme des puits, il ne le savait pas. Il en voyait sortir çà et là la tête d'un tamarin, et il entendait des voix, des chants plaintifs, sans apercevoir jamais les chanteuses. Mais son regard embrassait toutes les terrasses, et les terrasses sont la possession exclusive des femmes. Elles y montent le soir pour respirer un peu de fraîcheur. Pendant que le muezzin appelait les fidèles à la prière, pendant que de place en place un pigeon roucoulait, on voyait quelque musulmane dévoilée s'accroupir sur un tapis. Bientôt sa voisine, à l'aide d'une échelle, parvenait à la rejoindre, et on entamait un de ces interminables babils à voix basse, qui sont le soulagement des vies inertes et sans pensée, des existences où il ne se passe rien.

Mais c'était surtout à une Juive de seize ans qu'en avait Eusèbe. Il s'était informé, il avait réussi à savoir qu'elle se nommait Daïa,

et que son rêve était d'épouser un officier français. Vêtue d'une veste vert d'olive, d'une jupe brune rayée de rouge et de blanc, cette belle fille aux paupières arquées, aux sourcils joints, à la longue tresse pendante, étendait des chemisettes sur des ficelles pour les sécher ; Nausicaa ne faisait-elle pas elle-même sa lessive? Elle était si appétissante qu'Eusèbe ne pouvait s'empêcher de lui faire des signes et même de lui envoyer des baisers, qu'elle n'avait garde d'accepter ; elle les laissait tomber à ses pieds : une fille qui rêve d'épouser un hausse-col méprise les Furette. Pendant qu'elle pensait à son officier, à quelques pas de là, une vieille sœur de charité, au chef branlant, assise sur un tabouret, lisait l'*Imitation*, et si belle que fût la mer, si empourpré que fût le couchant, elle entendait une voix qui lui disait : « Ma fille, donne-moi ton cœur, car ce monde qui passe comme un songe ne saurait plaire longtemps à tes yeux. »

Ce que Ghislain goûta beaucoup plus que les terrasses de Sousse, ce fut Kérouan et sa grande plaine triste, marécageuse par endroits, que termine une chaîne de montagnes sur lesquelles la cité sainte détache ses murailles crénelées et ses innombrables coupoles. Il ne s'occupa guère de ses beaux tapis à losanges, de ses repousseurs de cuivre, de ses balcons peinturés de bleu, de ses troubadours qui racontent, sur les places publiques, les amoureux soucis de la belle Ibeïda, de ses dompteurs de serpens enfonçant dans leur bouche la tête plate d'un nadja. Il passait presque tout son temps dans les mosquées, ouvertes aux chrétiens, et surtout dans la plus grande, admirant chaque jour sa vaste cour dallée à double cloître, ses dix-sept nefs où il sentait la présence d'un dieu solitaire et jaloux, qui est un souverain et n'est pas un père, ses deux cents colonnes en jaspe, en porphyre, en onyx, son mihrab en marbre curieusement fouillé, sa chaire, vraie dentelle de bois, son glorieux minaret, tour carrée à trois étages, si haute que le voyageur qui s'en va et se retourne en chemin l'aperçoit encore pendant des heures, longtemps après qu'un pli de terrain lui a caché la ville. Il se promenait souvent aussi dans la zaouïa du barbier du Prophète, dont les salles s'encadrent dans des portiques, dont les plafonds en bois de cèdre, à lambourdes saillantes, reposent sur d'élégantes colonnettes de toute couleur, dont les portes ont des jambages d'albâtre, dont les pavillons de repos sont lambrissés de faïence et surmontés d'une coupole en plâtre sculpté où courent, s'entre-croisent, s'enlacent des arabesques aussi merveilleuses et aussi folles qu'un conte de fées.

Il parcourut un jour les logemens réservés aux tolbas, c'est-à-dire aux étudians accourus de loin dans la ville sainte pour y méditer le Coran et se préparer au ministère. Assis sur des nattes, les

jambes croisées, ils tenaient dans leurs mains une planchette où ils avaient tracé un verset du livre sacré, qu'ils se récitaient à eux-mêmes d'une voix nasillarde. Ils étaient appliqués et semblaient heureux comme des gens qui ont une idée et n'ont pas de besoins. Que leur fallait-il, outre leur planchette? Une poignée de dattes ou d'olives et une cruche d'eau claire. L'un d'eux voyait, avec une sourde fureur, un chien d'infidèle pénétrer jusque dans le sanctuaire qui contient la châsse de Sidi-Sahab, et fouler sous ses pieds impurs les riches tapis sous lesquels disparaissait le plancher. Il attachait sur Ghislain des yeux de haine et de défi. Le comte, qui lui savait gré de son humeur farouche, voulut mettre ce fanatique à l'épreuve et lui offrit deux pièces d'or. Le fanatisme islamique ne refuse jamais un présent, d'où qu'il vienne, et le jeune taleb se saisit avec avidité des deux pièces, sans rendre grâce au donateur. Or, argent, porphyre, marbre, jaspe, colonnes de Carthage, dépouilles de Jupiter ou du Christ, Allah accepte tout; il rentre orgueilleusement dans son bien et ne remercie pas.

Peu après avoir quitté Kérouan, il survint un incident qui prit aux yeux d'Eusèbe les proportions d'un événement extraordinaire : pour la première fois depuis la mort de la marquise, il vit sourire le comte Ghislain.

La nuit précédente, un violent orage avait éclaté; il avait plu abondamment; c'était une de ces averses qui en quelques minutes transforment des rues en ruisseaux et des oueds desséchés en torrens qui emportent tout. Le matin, comme ils se disposaient à se mettre en route, leurs hôtes avaient essayé de les retenir, en leur représentant que l'oued qu'ils avaient à traverser pour arriver dans l'Enfida devait couler à pleins bords, qu'ils ne réussiraient pas à le passer, et que peut-être ils y resteraient. Ghislain soumit le cas à ses deux cochers, qui, après avoir tenu conseil, déclarèrent qu'ils se faisaient fort de passer, et, malgré les éloquentes protestations d'un gros garçon, on partit.

En approchant de l'oued, qu'il ne voyait pas encore, mais dont il entendait le menaçant grondement, le visage d'Eusèbe s'épanouit. Il venait d'aviser dans le lointain un grand pont de pierre, dont il se donna le plaisir de compter les arches.

— Nos hôtes se moquaient de nous, dit-il joyeusement à Ghislain; nous voyageons, grâce au ciel, dans un pays où il y a des ponts.

A peine eut-il prononcé cette dangereuse parole, il aperçut l'oued, et du même coup il constata que, par un caprice bien africain, par un fâcheux esprit de contradiction, désertant son ancien lit pour s'en creuser un autre, ce maudit oued s'était subitement déplacé, de telle sorte que désormais, pour arriver au pont, il fal-

lait commencer au préalable par passer la rivière. Sa surprise et son chagrin se peignirent si naïvement sur son visage, que Ghislain ne put s'empêcher de sourire.

Le torrent était trouble, impétueux et profond. Eusèbe supplia les cochers de rebrousser chemin, de ne pas affronter cette redoutable aventure. Mais on n'arrête pas si facilement des cochers maltais, et les aventures les attirent. Ils remontèrent quelque temps la rive jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un endroit qui leur parût guéable. Puis, poussant leurs quatre chevaux, ils les précipitèrent du haut de la berge en bas, les lancèrent au triple galop dans l'eau grondante, et debout sur leur siège, criant à pleins poumons, ils les cinglaient de leurs fouets à tour de bras. Un instant, les pauvres bêtes perdirent pied, la voiture parut s'en aller à la dérive, l'eau y pénétra de toutes parts. Effrayé de la rapidité de ce courant bourbeux, saisi de vertige, convaincu que sa dernière heure avait sonné, Eusèbe s'empara violemment du bras de Ghislain et s'y cramponna avec une telle énergie que de nouveau Ghislain sourit. Deux minutes après, ils avaient gagné l'autre rive, et Eusèbe respirait ; mais il gardait rancune à l'oued et au comte de Coulouvre.

— Ce diable d'homme, pensait-il, fait tout hors de propos. il ne rit que dans les momens où les sages sont tentés de pleurer.

Et adressant une fervente invocation au Prophète, à son fidèle barbier Sidi-Sahab, à tous les saints de l'islam, il les adjura de ne plus procurer à son compagnon, jusqu'à la fin du voyage, une seule occasion de sourire.

XXI.

Quelques jours plus tard, remontant vers le nord, ils arrivaient à Aphrodisium, endroit délicieux et un peu perdu. Quelque détour qu'il fasse pour le visiter, le voyageur ne regrettera pas sa peine. A trois kilomètres de la mer, au centre de la grande courbe que décrit le golfe d'Hammamet et dominant une plaine récemment rendue à la culture, où réside un des intendans du domaine de l'Enfida, s'élève une colline que parfument le romarin et la lavande. Elle descend dans la plaine par de brusques escarpemens. Du côté opposé, les montagnes qui la commandent de toutes parts s'écartent et laissent entre elles des ouvertures, comme pour lui ménager de beaux points de vue. A l'ouest, le Zaghouan lui montre sa triple cime, ses arêtes finement découpées et les assises horizontales de ses rochers calcaires. Quand on se tourne vers le midi, on voit blanchir au loin Sousse et Monastir ; au nord, le regard suit les rivages mollement infléchis du golfe et va se perdre dans les va-

peurs argentées où se cachent le Sahel de Nebeul et la péninsule du cap Bon.

Au sommet de la colline se dressait jadis un temple d'Aphrodite, dont la cella en pierres de taille est encore presque intacte. Des mousses la rongent sans lui faire grand mal, des caroubiers l'ombragent, des verdures l'habillent de pied en cap. L'endroit était bien choisi pour adorer la déesse à qui la mer sourit et qui enfante les désirs. Mais, dans des siècles plus barbares, des pirates s'avisèrent qu'il n'était pas moins bon pour y établir des vigies et pour guetter les navires marchands qui se hasardaient sur ces côtes. Durant de longues années, le temple leur servit de fort, et le sanctuaire fut changé en caverne de malandrins.

Au couchant s'allonge une gorge en pente douce, que recouvrent, sur une grande étendue, les débris de l'antique Aphrodisium. Les maisons sont tombées, mais les fondemens subsistent; les pierres se sont disjointes et dispersées, mais elles sont toutes là, et on rebâtirait facilement la ville, on aurait les matériaux à pied d'œuvre. On reconnaît sans peine le forum, la voie sacrée qui y conduisait. Un arc de triomphe encore debout en marque l'entrée; le temps l'a revêtu de sa patine et lui a donné la couleur des blés mûrs.

Ce site est beau en toute saison, mais surtout après les pluies du printemps, dans ces semaines trop courtes où la Tunisie se transforme tout entière en jardin. Dès que se font sentir les premières ardeurs d'un soleil d'été, tout se dessèche, tout se fane, tout devient gris : Adonis meurt, il disparaît dans le sombre royaume; après l'avoir tué, Aphrodite le regrette et le pleure, et le jour de la résurrection viendra. Le comte de Coulouvre visitait Aphrodisium dans une belle journée du milieu d'avril, et, aussi loin que s'étendait son regard, le gazon était un vrai tapis d'Orient aux éclatantes bigarrures. Des soucis sauvages, d'un éclat presque offensant, formaient des plaques orange, que la moutarde et la camomille mouchetaient d'un jaune plus clair; au milieu des liserons violets, rayés de blanc, foisonnait un mouron d'un bleu aussi intense que celui de la gentiane; les mauves, les glaïeuls et un trèfle velouté dessinaient de larges bordures de pourpre autour des buissons de lentisques. On ne pouvait faire un pas sans fouler dix fleurs et sans dégager de la terre un parfum.

Ces montagnes du ton le plus doux et le plus fin, ces gazons éblouissans, un ciel profond, une mer où des nuages blancs promenaient paresseusement leur ombre, ces ruines, ce temple qui racontaient de vieilles histoires, si mort que soit un cœur, il ne résiste pas à de tels enchantemens. Adossé contre un caroubier aux feuilles coriaces et luisantes, Ghislain regardait, et, condamnant le plaisir

de ses yeux, il tâchait de rompre le charme qui le tenait. Tout à coup, Eusèbe fit un geste de surprise et lui dit :

— Aphrodisium est un endroit fort remarquable; mais ce qui m'étonne plus que tout le reste, c'est d'y trouver deux Européennes faisant un repas sur l'herbe.

Pendant qu'ils visitaient les ruines, deux femmes, qui arrivaient de Zaghouan en voiture, s'étaient installées à mi-côte, sur un terre-plein, et elles déjeunaient tranquillement. Leur femme de chambre les servait; un spahi, qu'on leur avait donné pour escorte, les gardait. Eusèbe avait de bons yeux; il avait reconnu sur-le-champ Mme Fynch, et il se disait :

— Comment a-t-elle pu deviner qu'aujourd'hui à midi nous serions à Aphrodisium?

Il ignorait qu'en Tunisie, bien que le reportage y soit encore dans l'enfance, tout se sait, que les nouvelles y circulent rapidement d'un bout à l'autre du pays. On est curieux, on est bavard. Tel chamelier ou tel ânier, qui a l'air de ne rien voir, observe tout, et son premier soin, en arrivant quelque part, est de dire : « Deux voyageurs qui m'avaient devancé, et dont l'un est gros, dont l'autre est mince, se sont arrêtés à Dar-el-Bey pour y passer deux jours. On m'a dit qu'ils venaient de tel endroit et qu'ils allaient à tel autre. » Mme Fynch, établie depuis trois semaines à Nebeul, avait eu la curiosité de voir Zaghouan ; elle y avait appris peut-être des choses qui l'intéressaient; peut-être aussi ne savait-elle rien, et le hasard avait-il tout fait. Ce qui est certain, c'est qu'elle semblait s'occuper très peu des deux hommes qui l'examinaient du haut d'une colline. A la vérité, le comte Ghislain ne l'examina pas longtemps.

— Puisque nous sommes ici, dit-il à Eusèbe, pourquoi ces dames n'y seraient-elles pas?

Il les avait observées avec si peu d'attention qu'il n'avait pas reconnu Mlle Tannay, quoiqu'il l'eût souvent rencontrée à Bois-le-Roi. Pour Mme Fynch, qu'il n'avait vue qu'une fois sans la regarder, il ne se souciait guère de savoir qui elle était. Un berger venait de lui apprendre qu'il y avait près de là une zaouïa dans laquelle un marabout vénéré logeait quelques jeunes gens qui étudiaient le Coran sous sa direction. Rapportant tout à son idée, il désirait voir de près ces cénobites et se servir de tout ce qu'il savait d'arabe pour causer avec eux. Il se fit indiquer son chemin, et ayant prié Eusèbe de l'attendre, il ne tarda pas à disparaître.

Après son déjeuner, Mme Fynch avait eu soin d'envoyer Mlle Tannay sur la route de Zaghouan, pour y cueillir, en compagnie de la femme de chambre, des orchis rares qu'elle avait remarqués en venant et qu'elle jugeait dignes d'être emportés à Nebeul. Demeurée seule avec le spahi, elle avait pris ses crayons, ouvert son album

et commencé un croquis du temple. Le spahi, profondément imbu des principes islamiques, se croyait tenu de veiller sur la vertu d'une femme confiée à sa garde autant pour le moins que sur sa vie. Il plissa son front austère lorsqu'il vit un jeune inconnu dévaler de la colline, en faisant plus d'une glissade, et s'approcher résolument de sa protégée, qu'il considérait un peu comme sa prisonnière. Quelques secondes après, sans s'inquiéter de la mine refrognée de ce gardien trop zélé, Eusèbe s'asseyait sans façons à côté de Mme Fynch, qui le regarda par-dessus l'épaule et lui fit un salut très court. Elle ne lui semblait jamais plus charmante que lorsqu'elle s'appliquait à ne l'être pas. Rien en vérité ne convenait mieux à sa petite bouche chagrine que la bouderie, qu'une moue d'ennui ou de dédain, de même que la robe de deuil, qu'elle s'obstinait à ne pas quitter, faisait valoir mieux que toute autre sa beauté frêle et pâle. Eusèbe fut tenté de lui faire sa cour pour son propre compte ; mais elle était si peu encourageante qu'il n'eut pas grand mérite à se renfermer dans ses humbles fonctions de courtier. Ce grand philosophe ne trouvait pas les raisins trop verts ; il disait avec une courageuse franchise : « La grappe est trop haute; laissons-la manger à d'autres; après eux, s'il en reste ! »

— Chère madame, s'écria-t-il, vous êtes vraiment une femme bien singulière. J'ai eu l'honneur de vous voir souvent à Mon-Bijou ; nous nous retrouvons entre le 36e et le 37e degré de latitude, et cette rencontre inattendue ne vous cause ni étonnement ni plaisir. J'ai le cœur plus sensible, et en vous apercevant ici, je me suis senti transporté de joie. Ce temple, que vous dessinez, était un sanctuaire célèbre d'Aphrodite. Vous êtes beaucoup plus forte en mythologie que Mme Demantes, et je croirais vous faire injure en vous expliquant qui est Aphrodite. Eh bien! je me disais tout à l'heure que si belles que soient ces montagnes, cette mer, cette herbe fleurie, ce qu'on désire surtout rencontrer dans le voisinage d'un temple de Vénus, c'est une jolie femme. Vous m'êtes apparue, le ciel avait exaucé mon vœu.

Elle ne daigna pas lui répondre. Regardant tour à tour le temple et son papier, elle dessinait d'une main fiévreuse.

— Votre croquis, reprit-il en se penchant sur l'album, viendra très bien. Cependant, si je dois vous dire toute ma pensée, je le trouve un peu bavoché; je n'y reconnais pas la netteté, la précision ordinaire de votre crayon. Vous êtes distraite, vous pensez à quelque chose ou à quelqu'un. Si j'étais fat, je m'imaginerais que c'est à moi; mais je ne suis pas fat. Madame Fynch, à qui pensez-vous ?

Elle secoua la tête comme un cheval qui chasse un taon. Le taon, c'était Eusèbe.

— Madame Fynch, madame Fynch, sommes-nous amis ou ennemis?

— Comme il vous plaira, dit-elle sèchement.

— Bah! vous ne dites pas ce que vous pensez. Vous savez que je suis votre allié. Craignez-vous par hasard que je ne prenne quelque liberté inconvenante? Vous êtes trop bien gardée, et si je m'avisais de manquer à la moindre des bienséances, votre grand estafier à turban, qui ne me quitte pas des yeux, aurait bientôt fait de braquer sur moi sa canardière. Madame Fynch, ne méprisez pas votre allié. Le chasseur le plus adroit, le plus beau tireur du monde, ne tue rien si on ne lui rabat le gibier. Entendez-vous, de grâce, avec Eusèbe Furette.

— Savez-vous ou ne savez-vous pas, répliqua-t-elle d'un ton de duchesse, que je ne puis souffrir certain genre de plaisanterie?

— Soit! vous refusez de me faire des confidences. Me ferez-vous au moins l'amitié de m'apprendre dans quel canton de la régence vous avez planté votre tente?

— A Nebeul.

— Ah! vous êtes installée à Nebeul!

— De quoi vous étonnez-vous? Tunis m'a paru une ville trop bruyante; je désirais habiter un endroit tranquille; on nous a indiqué Nebeul.

— Voyez comme cela se trouve! s'écria Eusèbe. C'est à Nebeul que nous allons aussi, M. de Coulouvre et moi. Au fait, je crois m'en être expliqué un jour devant vous, dans la salle à manger du Grand-Hôtel de Tunis.

— Je ne sais ce que vous avez pu dire, interrompit-elle avec hauteur. Ce qui est certain, c'est que nous vivons à Nebeul comme de vraies recluses ou peu s'en faut, et qu'à l'exception du contrôleur civil et de sa femme, qui sont parfaits pour nous, je suis décidée à n'y voir et à n'y recevoir personne.

— Quoi! si on vous donnait une sérénade, Rosine ne paraîtrait pas un instant à sa fenêtre!

— Ma fenêtre ne s'ouvre pas sur une rue, mais sur un grand jardin clos de murs, et si quelqu'un se permettait de les franchir, je le préviens qu'à défaut d'un spahi, nous avons un jardinier qui fait bonne garde.

— Qu'Aphrodite en soit louée! votre langue commence à se dégourdir. Ce que vous dites est amer, mais je préfère vos amertumes à vos silences... Non, nous n'escaladerons point votre mur et nous ne forcerons pas votre grille; il n'est pas dans nos habitudes de pénétrer chez les gens avec effraction. Mais enfin Nebeul n'a, si je ne me trompe, que sept ou huit mille habitans, on s'y rencontre. Me permettrez-vous de vous reconnaître et de vous saluer?

— Vous ne me rencontrerez pas, dit-elle en recommençant à crayonner.

— Il faut partir du principe que tout arrive. Et, tenez, le comte Ghislain m'a quitté tout à l'heure pour aller échanger ses tristes pensées avec un chérif; c'est désormais sa façon de s'amuser. Il n'a pas trouvé son homme, et le voilà qui revient, je l'aperçois au bas de la colline.

Elle ne put s'empêcher de tourner vivement la tête, pour s'assurer s'il disait vrai.

— Ah! je vous y prends, et, sans calembour, mon comte vous intéresse. Mais parlons sérieusement, et supposons que mon noble patron m'aperçoive en ce moment assis à vos côtés, et qu'un quart d'heure plus tard, il me dise : — A propos, mon cher Eusèbe, qui est cette aimable personne avec laquelle vous causiez si familièrement?.. Madame Fynch, que devrai-je lui répondre?

— Répondez-lui, dit-elle d'une voix aiguë, qu'elle se nomme Mme Fynch, qu'elle est d'une santé délicate, que son médecin l'a envoyée en Tunisie, qu'elle s'est fixée à Nebeul, endroit tranquille, qu'après la saison des pluies, elle a profité du beau temps pour faire une excursion, qu'elle a passé la nuit dernière à Zaghouan, qu'elle a voulu faire un croquis à Aphrodisium, que tantôt elle partira pour Hammamet, en longeant le bord de la mer, que d'Hammamet elle retournera à Nebeul, qu'elle a au surplus des mœurs sauvages, et que le plus grand plaisir qu'on puisse lui faire est de ne pas s'occuper d'elle et de paraître ignorer son existence.

— Et lui dirai-je que cette sauvagesse est la nièce de Mme Demantes?

— Pourquoi pas?

— Ce serait risquer beaucoup. Il y a dans ce monde, madame Fynch, des parentés un peu compromettantes.

Elle referma violemment son album.

— Et que m'importe d'être compromise ou non dans l'esprit du comte de Coulouvre? Que m'importe son estime ou son mépris? Que m'importent sa personne, son nom, sa mélancolie et son orgueil?

— Seigneur Dieu! ne vous agitez pas ainsi, dit Eusèbe d'une voix suppliante, ou votre spahi va s'imaginer que je vous manque de respect, et je suis un homme mort. Puisque le comte de Coulouvre vous déplaît, ne parlons plus de lui; mais, avant que je vous quitte, rendez-moi un service d'amie. Nous allons nous séparer, lui et moi, pour quelques jours. Il se propose d'aller se promener à cheval dans je ne sais quels déserts inaccessibles aux voitures. De mon côté, je pars en courrier pour Nebeul, à l'effet d'y retenir un logement où il n'aura que la peine de s'installer en arrivant, et, en vérité, je suis charmé de mon sort, car j'aurai l'immense avantage

de rouler sur la même route que Mme Fynch; je contemplerai de loin, sinon sa gracieuse personne, du moins la capote de sa calèche. Madame Fynch, je vous en conjure, assistez-moi de vos lumières. Y a-t-il un hôtel à Nebeul?

— Non, dit-elle d'un ton radouci. Il y avait autrefois un restaurant tenu par un Juif; il a fait de mauvaises affaires et fermé boutique. D'ailleurs, il ne logeait personne.

— On couche donc là-bas à la belle étoile?

— On loue facilement une maison; quelques heures vous suffiront pour en trouver une à votre convenance. Il y a au-delà de Nebeul une sorte de faubourg qui en est séparé par un oued, c'est-à-dire par une rivière sans eau.

— Parlons-en; je les connais, les rivières sans eau de la Tunisie; on s'y noie.

— Si vous apercevez une goutte d'eau dans celle de Nebeul, répondit-elle avec un sourire sardonique, je vous autorise à me donner une sérénade. Après l'avoir passée à pied sec, vous verrez de charmantes maisons arabes, entourées de grands jardins. Juste en face de celle que nous habitons, il en est une qui est vacante; entre leurs clôtures, il n'y a que la largeur d'un chemin.

— Admirable! s'écria-t-il, en frappant des mains. Que tous vos péchés vous soient remis! Vivre à deux pas de vous, séparé de cet ange terrestre par une route peut-être étroite!..

— Qu'importe, interrompit-elle, que cette route soit large ou étroite, puisque la grille devant laquelle elle passe ne s'ouvre jamais pour personne!..

Elle aperçut au bas de la colline Mlle Tannay, qui revenait avec ses orchis. Elle se leva aussitôt pour l'aller rejoindre, et le spahi se leva aussi, et Eusèbe dut en faire autant.

— Chère madame, dit-il, il y a ici des millions de fleurs orangées, écarlates ou d'un bleu outrageant, dont aucune ne vous ressemble. La seule plante qu'on puisse vous comparer ne se trouve pas à Aphrodisium. Elle a une fleur délicate, d'une pâleur un peu froide, et on l'appelle, je crois, l'anémone glaciale, parce qu'elle ne pousse qu'au bord des glaciers. J'en ai vu jadis un échantillon dans un jardin d'acclimatation. Mais il y a entre elle et vous cette grande différence qu'elle n'a point d'épines et que vous en avez beaucoup. C'est égal, trois fois heureux l'homme intrépide qui, au risque de se piquer les doigts, cueillera cette adorable fleur qu'on nomme Mme Fynch!

Elle ne l'écoutait plus, elle était déjà partie avec son gardien, qui lui marchait sur les talons, comme un eunuque chargé de la surveillance d'une sultane.

— Cette petite femme ne manque pas d'esprit, pensait Eusèbe.

Elle a l'art de vous expliquer toutes les choses essentielles en se donnant l'air de ne rien dire. Mais je la crois présomptueuse et fort imprudente. Que sert d'avoir des idées si on pèche dans l'exécution! L'Italie disait : *Italia farà da se*, et l'Italie a eu diablement besoin qu'on l'aidât.

Deux heures après, ainsi qu'Eusèbe l'avait annoncé à Mme Fynch, le comte Ghislain, monté sur le cheval de son valet de chambre, à qui il céda sa place dans le landau, laissait le golfe d'Hammamet derrière lui et s'acheminait seul à travers un bois de thuyas, emportant pour tout bagage son porte-manteau, qu'il avait pris en croupe. Il s'accommodait de la société d'Eusèbe, dont il s'était fait une habitude, et faiblesses ou peccadilles, il lui passait tout en considération de sa parfaite égalité d'humeur. Mais il voulait voyager pendant quatre ou cinq jours à sa fantaisie, sans avoir à se gêner pour personne; c'était un genre de repos qu'il ne s'était pas encore donné.

Il arriva vers le soir à Zaghouan, dont les maisons s'éparpillent en désordre, comme un troupeau de chèvres, sur un monticule escarpé. Il descendit dans une auberge tenue par des Français, qui lui parlèrent de Mme Fynch; il ne prêta aucune attention à ce qu'on lui en disait. Ce qui distingue Zaghouan de la plupart des villes tunisiennes, c'est que, située au pied d'une montagne riche en sources, elle est traversée par des eaux courantes et murmurantes qui ne tarissent jamais. Ghislain arpenta longtemps des sentiers pierreux, entre des haies d'aubépine, parmi des jardins pleins de coquassiers et de cerisiers en fleur; des rossignols se répondaient de toutes parts, et l'étoile du berger, à demi perdue dans une vapeur rose, semblait les écouter avec un frisson de plaisir. Mais il pensait à certaines sentences que lui avait récitées le chérif, et si ces rossignols, qui chantaient si bien, avaient été soudoyés par quelque malin esprit pour attendrir son cœur et le regagner au monde et à l'amour, leur travail fut vain. Ils avaient beau s'égosiller, une autre musique, qui venait de plus loin, couvrait leur voix.

Le lendemain, il fit l'ascension du Zaghouan. S'étant refusé à prendre un guide, peu s'en fallut qu'il ne restât dans un précipice; mais il était fort et adroit, il réussit à atteindre le sommet. Les jours suivans, il parcourut la vallée de la Miliana, poussant à droite et à gauche des pointes dans des gorges et des ravines où l'on ne va guère. Un soir, comme il approchait d'un gourbi, il fut assailli par une troupe de gros chiens blancs, tachetés de jaune, au museau de loup, à la queue en panache. Il les écarta à coups de pierre et pénétra dans le gourbi. Il y passa la nuit sous une tente en peau de chameau, avec des hommes sombres, qui avaient l'air de brigands et qui lui offrirent tout ce qu'ils avaient; à la vérité, c'était peu de chose.

En se remettant en route, il eut la surprise d'apercevoir à l'horizon un lac qui n'était point marqué sur sa carte. De grandes barques y voguaient, voiles au vent; au fond d'une anse s'élevait une ville, dont il pouvait compter les coupoles et les minarets. Il lui fallut quelque temps pour découvrir qu'il était la dupe d'un mirage. Quelques minutes plus tard, il passait près d'un pic massif et de large carrure, où l'on exploite des mines de plomb. On l'avait engagé à se méfier des Siciliens qui travaillaient dans ces mines. Il en rencontra deux dans un endroit fort désert. S'ils avaient de mauvaises intentions, le fier visage de ce cavalier leur imposa, car ils tournèrent le dos et disparurent.

Dans un village adossé au Djebel-Bou-Kornéin, ou montagne à deux cornes, il eut avec un cafetier une conversation qui le chagrina. Ce cafetier était un Turc d'Alger, qui, dès sa plus tendre jeunesse, avait formé le projet de se rendre en pelerinage à Kérouan et à La Mecque. A force d'économie, il avait amassé péniblement un millier de francs, s'était mis en chemin. Comme il arrivait au pied de la montagne à deux cornes, il était tombé malade; à peine guéri, il avait changé d'idée, s'était marié, et il tenait un café. Sa femme lui avait donné trois fils, qui venaient bien, et il bénissait les maladies, qui rendent quelquefois les hommes plus sages. Satisfait de son sort, il avait le front épanoui, et ce large et plantureux sourire particulier aux Turcs qui sont contens.

— Vous mourrez donc, lui dit Ghislain, sans avoir vu ni Kérouan ni La Mecque?

Le cafetier, qui aimait à parler, lui expliqua à sa façon qu'on ne fait pas toujours ce qu'on veut et que souvent on s'en trouve bien, que, grands ou petits, nous sommes des marionnettes dont la destinée tient les ficelles. Ghislain le prit en pitié : il estimait peu les hommes qui ne font pas ce qu'ils veulent et s'en consolent facilement. Le Turc aurait pu lui répondre qu'on admire quelquefois des lacs qui ne sont que des mirages, et que souvent on croit avoir une volonté qu'on n'a pas.

Il quitta Hammam-Lif dans l'après-midi, pour traverser la chaîne de hauteurs qui sépare le golfe de Tunis de la côte orientale de la régence. Il s'égara dans des collines de sable et de marne, et la nuit le surprit au fond d'un ravin qui est un lieu d'assemblée pour les chacals. Il entendit leurs sinistres hurlemens, qui se rapprochaient de minute en minute, et il aperçut dans les buissons des yeux luisans et chauds comme braise. Il savait qu'un cheval qui butte et un cavalier désarçonné ont tout à craindre de ces lâches rôdeurs. Il mit pied à terre, attacha son cheval à un arbre, et le revolver au poing, il fit face aux assaillans, qui se tenaient à dis-

tance. Il finit par s'impatienter, en abattit un d'une balle, et la bande se dispersa.

A la petite pointe du jour, il retrouva son chemin, atteignit un col qui commande le Sahel, et ses regards parcoururent le pays délicieux où il se promettait de passer quelques mois. A ses pieds, entre le rivage de la mer et un cirque de montagnes argileuses, rayées par endroits d'écorchures rouges, se déployait une plaine fertile et riante, qui n'est qu'un grand jardin. D'immenses vergers d'oliviers, à perte de vue, ombrageaient des champs d'orge; à leur vert bleuâtre se mêlait le vert foncé des caroubiers, qui les dépassaient de la tête. Au milieu de ces vergers, que coupaient de longues rangées de cyprès, Ghislain voyait çà et là des taches blanches semblables à des amas de neige fraîchement tombée : c'était Nebeul et les villages qui l'avoisinent. La mer était grise; mais bientôt l'aurore y fit pleuvoir ses roses. Il s'enfonça dans un chemin creux et descendit vers ce pays où il apportait sa volonté et où son destin l'attendait.

XXII.

Eusèbe avait employé utilement son temps et bien fait les choses. Il s'était empressé de louer la villa vacante que Mme Fynch lui avait indiquée et d'arrêter un cuisinier du pays, qui, ayant servi chez des Européens, avait appris à modérer son goût pour les épices et le piment. Ghislain trouva, en arrivant, une maison en bon état, nettoyée à fond, lavée, époussetée du haut en bas. Il y avait des provisions dans le cellier, deux barriques de vin dans la cave, du pain mollet sur la planche, des broches qui ne demandaient qu'à tourner, dans l'écurie un âne et un cheval, dans le clos un jardinier qui, comme tous les Arabes, travaillait avec fureur quand on le regardait. Le comte n'eut que la peine de se mettre à table, et il éprouva un agréable étonnement, qu'il n'essaya pas de dissimuler. Il complimenta Eusèbe, qui lui dit :

— Je pensais bien qu'après quelques jours passés en pleine sauvagerie, un peu de civilisation vous plairait. Je vous en prie, si vous vous établissez en Afrique, prenez-moi pour votre intendant. J'ai découvert que c'est ma vraie vocation.

Ghislain, qui ne lui avait pas encore parlé de la sienne, lui répondit sardoniquement :

— Comptez sur moi, mon cher; je n'aurai jamais d'autre intendant que vous.

La maison, d'un seul étage, se composait de dix pièces s'ouvrant sur un *patio* en forme de rotonde, et, du côté opposé à la route,

elle donnait sur une large terrasse dallée, que flanquaient aux deux coins un eucalyptus et un arbre de Judée chargé de fleurs. Au-delà s'abaissait en pente douce un jardin de six hectares, qui regardait la mer. Les jardins de Nebeul sont incomparables. Sous notre ciel pâle, les plantes, qui vivent de jour autant que d'eau, se disputent avidement la lumière et engagent entre elles un dur combat pour l'existence. Il faut espacer les arbres, les émonder sans cesse, éclaircir des ombres trop épaisses qui ne laissent rien pousser, pas même un brin d'herbe. Le soleil d'Afrique est si généreux qu'il a de la lumière à donner aux petits et aux humbles comme aux superbes. Il filtre à travers les feuillages les plus denses, et au pied des arbres croissent des arbustes, qui recouvrent des plantes basses sans leur faire tort. Il y a un peu de ciel pour tout le monde, et, à condition d'avoir un puits d'arrosage qui ne tarisse pas, tout prospère. Les jardins de Nebeul sont de merveilleux fouillis; ils ravissent les yeux par une luxuriance unie à la grâce, et la joie abondante de la terre se communique au cœur de l'homme.

Lorsqu'il s'accoudait sur le mur à hauteur d'appui de sa terrasse, Ghislain enfilait du regard une longue allée que bordaient une vigne en treille et des jasmins, des citronniers, des cédrats, des grenadiers au feuillage d'or. Cette allée menait à un champ de roses et, plus loin, à une noria, dont la grande roue était mise en mouvement par un chameau borgne. A droite et à gauche se mêlaient aux arbres d'agrément plusieurs variétés d'orangers; on y récoltait, selon la saison, des mandarines, des chinois, l'orange amère à l'écorce rugueuse. Plusieurs portaient à la fois des fleurs, des fruits encore verts, des fruits déjà mûrs. On pouvait se croire dans les jardins d'Alcinoüs.

Le comte de Coulouvre était si charmé de sa nouvelle installation, qu'il resta près de huit jours sans sortir de chez lui. Quand il ne lisait pas le Coran en s'aidant de son dictionnaire et d'Eusèbe, il arpentait son allée, son verger, regardait tourner son chameau ou se régalait d'oranges sanguines qu'il avait eu le plaisir de cueillir lui-même sur la branche. Le profond repos dont il jouissait, un grand silence qu'interrompait par intervalles le bruit lointain d'une vague qui se fâchait ou le cri d'un oiseau, la beauté du ciel et de la terre, une brise saline qui charriait des parfums, tout l'enveloppait d'une douceur secrète. Il avait parcouru la Tunisie en touriste; il venait d'y prendre pied, d'y enraciner sa vie, et il se figurait avoir mis des espaces immenses entre le monde et lui. Il se sentait à mille lieues de son passé, qui lui apparaissait comme un fantôme. Il avait juré d'épouser l'Afrique; il célébrait ses fiançailles, et sa fiancée lui semblait belle.

Eusèbe s'était tenu jusqu'alors dans une grande réserve; mais depuis qu'il avait vu le comte Ghislain sourire en passant un gué qui n'en était pas un, il s'était enhardi, et il commençait à pousser des reconnaissances dans un cœur longtemps fermé, qui, sous l'influence amollissante d'un ciel toujours en fête et d'une terre toujours en joie, lui paraissait disposé à s'entr'ouvrir.

— Vous vous imaginez, mon cher comte, disait-il, que Nebeul est un endroit où il ne se passe rien. Allez visiter, un jour de marché, cette petite ville aux maisons blanches, aux rues proprettes, aux bazars voûtés, et vous m'en direz des nouvelles. Vous trouverez partout de la poussière, du bruit, des gens qui se poussent, s'interpellent, se disputent, crient, et, après avoir crié, se mettent à rire, ce qui est à peu près le fond de la vie humaine. On fabrique ici des poteries célèbres dans toute la régence; mais les Nébelis ne font pas seulement des pots, ils font l'amour. Songez que chaque maison de Nebeul est couverte en terrasse, qu'il n'est pas besoin d'être un singe ou un clown pour passer de l'une à l'autre et faire ainsi le tour de la ville. Ces femmes qui ne sortent que voilées ne sont pas toutes d'une vertu rigide. Je tiens de bonne source qu'elles ne se prennent jamais de bec sans que l'une crie à l'autre : « Tu es trop laide pour avoir un amant, et jamais aucun homme n'est entré chez toi par la terrasse. » Tant il est vrai de dire que le monde entier est fait comme notre famille.

— Fort bien, répondit le comte. Écrivez, mon cher, les Mystères de Nebeul. Cela vous occupera.

— Vous croyez aussi, reprit Eusèbe, que la route qui passe ici près traverse un désert, et vous vous flattez de n'avoir ni voisins ni voisines. Erreur profonde! Il y a juste en face de chez vous une maison, que je croyais inhabitée. J'ai appris qu'elle est occupée par deux Françaises. Cela vous étonne? J'en suis surpris autant que vous. Par quel enchaînement de circonstances bizarres deux Françaises, dont l'une, paraît-il, est une Parisienne, sont-elles venues s'échouer à Nebeul? Je le leur demanderais volontiers à elles-mêmes; mais on ne les voit guère. Elles ne sortent que pour aller à la messe, qui est dite chaque dimanche par le curé maltais de Hammamet. Le reste du temps, elles se tiennent closes et coites dans leur jardin, qu'un grand mur et une grille doublée d'une porte en plein bois défendent contre les curieux. J'ai surnommé leur maison la villa des Invisibles.

— A merveille! La villa des Invisibles, ou les Mystères de Nebeul! Vous avez trouvé votre titre, et le reste est un détail. Je m'inscris pour cent exemplaires.

— Hélas! dit Eusèbe, je ne suis pas écrivain.

— C'est dommage. L'écriture est un calmant qu'il faut recommander aux imaginations trop vives.

— La mienne ne l'est pas trop, répliqua-t-il. Elle a juste le degré d'échauffement qui convient au bonheur.

Ghislain s'était fait donner à Tunis une lettre de recommandation pour le vice-consul, contrôleur civil de Nebeul, seul Français à poste fixe dans cette population d'Arabes et d'Israélites. Il se décida enfin à porter sa lettre. Le contrôleur, homme d'esprit et d'humeur agréable, lui fit le plus cordial accueil. Sa femme, qui avait beaucoup de grâce, d'entregent, le reçut encore mieux ; mais elle découvrit avec surprise qu'un fils de grande famille, qui semblait fait pour allumer des passions, était un assidu lecteur du Coran, moins curieux de savoir comment il faut s'y prendre pour s'amuser à Nebeul que de démêler ce qui pouvait bien se passer dans l'âme et dans la conscience des Nébelis.

Le vice-consul prit rendez-vous avec lui pour lui faire visiter les ruines de l'ancienne Naples ou Neapolis, qui a légué son nom à Nebeul. Puis il le mena dans la boutique d'un potier et dans l'école récemment fondée, où un Algérien enseignait le français à une centaine de petits Arabes. Le comte interrogea lui-même ces gamins aux grands yeux éveillés. On leur avait affirmé que l'étude du français les aiderait à faire leur chemin et peut-être à conclure un jour de bons marchés. Ils se le tenaient pour dit, et ils mordaient aux conjugaisons les plus irrégulières, comme s'ils eussent mangé une beurrée; ils s'en barbouillaient avidement le cerveau et la bouche. L'instituteur déplorait la pauvreté de son mobilier scolaire, et se plaignait de manquer de livres, d'atlas, de mappemondes. Ghislain lui laissa en partant quelques billets de banque, dont la destination eût été sûrement changée, si l'on avait consulté les petits Arabes.

Le lendemain, accompagné d'Eusèbe, il retourna chez le contrôleur, qui les avait invités à dîner. Ils causaient depuis quelques minutes avec l'aimable contrôleuse, quand deux femmes entrèrent. Ghislain reconnut sur-le-champ Mlle Tannay à sa figure de brebis et à ses boucles en tire-bouchon. Cette apparition, qui lui remettait subitement en mémoire des événemens qu'il tâchait d'oublier, lui fut désagréable. Il n'avait jamais parlé à Mlle Tannay, mais il l'avait rencontrée dans un endroit où il avait beaucoup souffert : Bois-le-Roi venait le relancer à Nebeul, et une épave de son passé lui rappelait son naufrage.

— Mme Demantes serait-elle ici? se demanda-t-il.

Mais Mme Demantes ne parut pas. Elle était remplacée par une jeune femme dont le sourire mélancolique n'éveillait en lui aucun souvenir. La contrôleuse reprocha gracieusement à Mme Fynch la

rareté de ses visites. Elle s'excusa, répondit, en baissant ses yeux de gazelle effarouchée, qu'elle avait été fort souffrante, que depuis douze jours elle n'était pas sortie. On lui déclara que, pour la punir, on entendait la garder à dîner. Elle se défendit, chercha des échappatoires; on lui prouva que ses raisons ne valaient rien, on la supplia avec tant d'insistance qu'elle finit par céder.

Pendant le repas, elle mangea peu, parla moins encore. Elle n'intervenait dans la conversation, qui était fort animée, que par la langueur de ses regards et la pâleur de son sourire. Elle écoutait les moindres paroles du comte Ghislain avec une dévote attention et dans une sorte d'extase : dès qu'il regardait de son côté, elle détournait la tête, et ses lèvres étaient agitées de tressaillemens nerveux.

— C'est une minaudière, pensait Ghislain, ou une hystérique.

— Elle est maladroite, se disait Eusèbe; ce n'est pas par des grimaces qu'elle l'attrapera; mais les comédiennes qui n'ont pas fait leur Conservatoire exagèrent toujours leurs effets.

L'instituteur vint prendre le café. On parla d'écoles.

— Si jamais, dit Ghislain, on fondait ici une école de filles, j'en ferais volontiers les frais. Je me suis laissé dire que le plus grand service qu'on pût rendre à ce pays serait d'y réformer l'éducation des femmes, et que, du même coup, on supprimerait la polygamie.

— La polygamie, répondit le contrôleur, est un cas pendable, mais un cas rare. Il faut être riche pour se donner le luxe d'avoir plus d'une femme, et je ne pourrais pas citer trois Nébelis qui en aient deux. En revanche, je n'en connais pas un seul qui consentît à envoyer ses filles à l'école. Ce serait une révolution dans les mœurs. Le moyen de traîner à l'abreuvoir des ânes qui non-seulement n'ont pas soif, mais qui se font un scrupule de boire!

Mme Fynch sortit enfin de son long silence. Elle eut le courage de regarder Ghislain en face, et elle s'écria :

— Ah! monsieur le comte, pourquoi voulez-vous tirer les femmes de Nebeul de leur honteuse ignorance? Plus elle est épaisse, plus elle les préserve du malheur. J'en connais quelques-unes qui travaillent fort bien à l'aiguille et qui excellent dans la broderie d'or et de soie; j'ai vu les robes de noces qu'elles préparent à leurs filles, et qui ne dépareraient pas une reine. Là se borne leur savoir, et, j'en conviens, elles n'ont point d'âme, point d'idéal. Mais dans ce misérable monde il est bien dangereux d'avoir de l'âme, et l'idéal est le grand ennemi du bonheur, l'idéal est le tourment de la vie. Raffiner notre esprit, rendre notre cœur plus délicat et plus sensible, c'est multiplier en nous les causes de souffrance. On s'accoutume à comparer tristement ce qui est à ce qui devrait être, ce qu'on voit

à ce qu'on imagine, et on prend les réalités en mépris, en dégoût. Si j'osais vous parler de moi, je vous avouerais que j'ai maudit cent fois l'instruction qu'on m'a donnée. J'envie l'ignorance des femmes de Nebeul; je voudrais, comme elles, n'avoir point d'âme!

Elle avait prononcé son discours d'une voix entrecoupée de soupirs. Quand elle eut fini, elle parut confuse d'en avoir dit si long, de s'être abandonnée ainsi à ses sentimens; elle rougit et enfouit son visage dans ses mains.

— Trop de grimaces, ma fille! lui disait mentalement Eusèbe. A cela près, ton petit discours n'était pas mal.

La vice-consulesse, qui n'était ni minaudière ni hystérique et qui la lorgnait malicieusement du coin de l'œil, trouva, quelques instans plus tard, l'occasion d'expliquer à Ghislain que Mme Fynch était une femme un peu exaltée, qu'il fallait l'excuser, qu'elle avait beaucoup souffert, qu'elle était la veuve d'un aimable Américain, qu'elle ne pouvait se consoler de l'avoir perdu, et qu'on l'avait envoyée en Tunisie pour y rétablir sa santé et se refaire de ses chagrins.

Mme Fynch se leva bientôt pour partir.

— Je vous accompagnerai, lui dit le contrôleur. Vous avez plus d'un kilomètre à faire pour rentrer chez vous, et peut-être craignez-vous les mauvaises rencontres, quoiqu'il n'y ait ici ni ivrognes, ni rôdeurs de grandes routes. On ne cultive dans ce pays que le vol domestique.

— Vous oubliez, lui dit le comte, que nous sommes, ces dames et moi, de très proches voisins. Je me charge de les mettre chez elles.

Mme Fynch et Mlle Tannay remontèrent sur les bourriquets qui les avaient amenées, et on fit route ensemble. Personne ne soufflait mot. Mme Fynch méditait sans doute sur le malheur des femmes qui ont un idéal, et Mlle Tannay, qui joignait à ses vertus un peu de vanité, était si ravie d'avoir dîné avec le comte de Coulouvre qu'elle se recueillait dans l'émotion de sa bonne fortune et se promettait d'en écrire le lendemain à Mme Demantes, ne doutant pas de lui faire plaisir. On atteignit et traversa l'oued, dont le sable étincelait comme de l'argent sous les rayons de la lune, qui était dans son plein. Tout à coup, l'âne de Mme Fynch leva la tête pour contempler cette lune ronde et éclatante; il sentait apparemment le désir de lui confier ses secrets : il s'arrêta net et se mit à braire. Dans sa surprise, Mme Fynch lâcha la bride, vida les arçons, se laissa rouler dans le sable. Elle avait eu plus de peur que de mal. Ghislain l'aida à se relever, et un genou en terre, avançant la main, la pria de s'en servir comme de montoir. Elle y posa son pied mignon, se remit en selle. On repartit, on arriva et on se quitta, sans que, de part ou d'autre, on eût parlé de se revoir.

L'instant d'après, Ghislain fumait un cigare sur sa terrasse, où

son arbre de Judée, éclairé par la lune, dessinait comme une dentelle d'ombre et de lumière. Eusèbe vint s'asseoir à côté de lui.

— Jolie petite femme! s'écria-t-il, en bourrant sa pipe.

— Que voulez-vous dire? demanda le comte un peu distrait, qui pensait à tout autre chose qu'à Mme Fynch.

— Je dis et j'affirme que notre invisible voisine, laquelle a consenti enfin à se laisser voir, est une jolie petite femme.

— Elle vous plaît?

— Beaucoup. Elle n'est pas seulement charmante, elle a de l'élévation dans les idées, et je la rangerais volontiers parmi les âmes d'élite.

— A moins que ce ne soit une aventurière, dit Ghislain d'un ton bref.

— Comment donc? Sur quoi jugez-vous?..

— Le mot est dur, et je le retire, puisqu'il vous blesse. Excusez-moi, j'ai peu de goût pour l'afféterie et pour les femmes qui minaudent.

— Eh! mon Dieu, je conviens que Mme Fynch a parfois des airs mignards, penchés et langoureux, et un peu de recherche dans le langage. Il y a des vins qui étonnent par leur saveur étrange, la première fois qu'on en boit; mais on s'y fait bien vite et on les préfère aux autres.

— Libre à vous, mon cher, d'aller voir Mme Fynch aussi souvent qu'il vous plaira! Mais ne l'amenez pas ici.

La première impression n'avait pas été favorable, et Eusèbe opéra une prudente retraite.

— Au fait, dit-il, vous avez raison. Je persiste à soutenir que Mme Fynch est très agréable de visage et de tournure, mais tout compté, tout rabattu, elle est fort déplaisante.

— A la bonne heure! Que lui reprochez-vous?

— La couleur noire de ses pensées. Si vous n'aimez pas les femmes qui minaudent, je n'aime pas celles qui se permettent de calomnier indignement la vie.

— Peut-on la calomnier, gras disciple d'Épicure? lui demanda Ghislain.

— Me permettez-vous, une fois pour toutes, de vous exposer mes petites idées à ce sujet? reprit Eusèbe.

— De grand cœur. Je suis trop heureux de m'instruire.

— Mon opinion très arrêtée est qu'un peu de philosophie nous mène au pessimisme, et que beaucoup de philosophie nous en guérit. On accuse les pourceaux d'Épicure, tels que moi, de se plaire dans cette vallée de larmes, parce qu'ils ne voient que les surfaces. C'est tout le contraire. Les surfaces sont rugueuses, désagréables, grises, dures au toucher. Mais quiconque ne s'en tient pas aux appa-

rences et va au fond des choses découvre que les situations les plus désespérées ont leurs bons côtés et leurs ressources inattendues, qu'avec quelque effort d'esprit, quelque industrie, on tire le bien du mal et on change ses peines en plaisirs. Je compare la vie à une de ces maisons d'Orient qui n'ont point de jour sur la rue et qui ressemblent à des cachots. Un soir, à Sousse, j'ai réussi à m'introduire, sous un prétexte spécieux, dans une de ces tristes prisons. Qu'y ai je trouvé? un salon décoré avec un luxe inouï et une superbe Juive, aux sourcils fièrement arqués, vêtue d'une robe de soie blanche, sur laquelle flottait une écharpe de soie verte. Cette déesse était comme cuirassée de pierreries, et ses doigts étaient si chargés de bagues qu'elle devait renoncer à fermer la main. Quand nos pauvres Françaises sont appelées à figurer dans un bal à côté de ces Africaines parées comme des châsses, elles sauvent leur honneur en disant : « Nous avons laissé nos bijoux en France. » Bref, je fus ébloui, et je me dis : Il n'y a pas de maison si triste qu'on n'y puisse trouver une Juive, et les existences les plus sombres ménagent au philosophe d'agréables surprises.

— J'admire médiocrement, répondit Ghislain, les femmes cuirassées de pierreries, et qui ont tant de bagues aux doigts qu'elles ne peuvent plus fermer la main.

— Puisque ma comparaison vous paraît clocher, j'en cherche une autre, et je déclare que la vie ressemble à ces énormes figuiers d'Inde ou de Barbarie, aux raquettes épineuses, qui environnent comme un mur d'enceinte continue tous les villages de ce pays, et qui assurément sont des remparts assez redoutables pour les défendre contre une charge de cavalerie. J'ajoute, pour en avoir fait la douloureuse expérience, que leurs épines font des piqûres cruelles. Mais ne les calomnions pas : ils produisent des fruits en forme de figues dont j'ai tâté et qui m'ont paru savoureux. Aussi l'Arabe ne pourrait-il se passer de ses cactus, qui sont ses magasins de provisions dans les années de disette, et il a appris l'art de cueillir leurs fruits sans se piquer. C'est le résumé de la sagesse. Que si ma seconde comparaison vous paraît boiteuse comme la première, je comparerai encore la vie...

— Assez, assez, seigneur Sganarelle! interrompit Ghislain.

Et, tirant de sa poche un papier que lui avait remis le marabout d'Aphrodisium et qu'il était parvenu à déchiffrer, il lut à Eusèbe ce passage :

« Dieu bénisse Mahomet, son prophète, et la famille de Mahomet, ses femmes, ses descendans, ses amis et ses fidèles! Je m'étonne que celui qui a entendu parler de la mort puisse se réjouir. Je m'étonne que celui qui a passé près d'un tombeau puisse encore rire. »

— Quel raisonnement! s'écria Eusèbe. Eh! sans doute, nous mourrons tous, s'il faut en croire Bossuet. Mais je m'étonne, à mon tour, qu'un homme qui, après avoir bien dîné, en bonne compagnie, passe sa soirée au clair de la lune, sur une terrasse où il respire l'odeur des jasmins, déclare la vie radicalement mauvaise, surtout quand il songe qu'il y a dans ce monde beaucoup de jolies femmes, et que souvent, pour en trouver une, il suffit de traverser la largeur d'une route.

Ghislain, dépliant de nouveau son papier, lui lut cet autre passage :

« Lorsque Adam marchait sur la mer, il rencontra Ève et lui dit : Qui es-tu ?

« Elle répondit : Je suis celle qui tue la pitié.

« Il lui dit encore : Qui es-tu ?

« Elle répliqua : Je suis celle qui détruit la richesse; celui qui la trouve me trouve, celui qui ne la trouve pas ne me trouvera jamais.

« Et Adam lui demanda pour la troisième fois : Qui es-tu?

« — Je suis, répondit-elle, la créature en qui il ne faut mettre aucune confiance; Ève est mon nom. »

— Salut aux mélancoliques et à leur mélancolie! dit Eusèbe.

— Vous vous trompez, mon cher, repartit le comte. L'homme qui a rompu à jamais avec Ève est en voie de devenir parfaitement heureux.

Il se retira dans sa chambre, et, comme le lendemain était jour de courrier, il écrivit à l'abbé Silvère. Sa lettre finissait ainsi :

« Je n'ai jamais vu si nettement mon chemin devant moi. Vous me reprochiez mon exaltation. Je suis calme, je suis tranquille; il s'est fait dans mon cœur comme une détente soudaine. Je commence à ressentir cette joie qui est le signe, disiez-vous, d'une bénédiction divine. »

Il ne songeait pas à se demander si la douceur d'une vie d'étude et de repos, la constante sérénité du ciel, les caresses d'un printemps fidèle qui ne retire jamais ses grâces, je ne sais quelle séduction répandue dans l'air, le silence d'un jardin fleuri, la beauté de cette lune qui argentait la mer et endormait les vagues, le parfum des roses et des jasmins, n'étaient pas pour quelque chose dans la paix que savourait son cœur détendu, dans cette joie mystérieuse qui lui semblait une bénédiction divine.

XXIII.

Vers deux heures du matin, un violent coup de cloche retentit à la porte de la villa et ébranla toute la maison. Ghislain, réveillé

brusquement, douta quelques minutes s'il avait rêvé. La cloche tinta de nouveau, et bientôt elle ne cessa plus de sonner. Il avait sauté à bas de son lit. Pendant qu'il s'habillait, son cuisinier arabe entra dans sa chambre et lui dit :

— Que fais-tu? où vas-tu? Tu n'es pas sage, tu ferais mieux de te recoucher. Ceux qui carillonnent aux portes pendant la nuit ne sont pas des gens qui marchent droit.

Le comte se moqua de sa couardise et s'élança dans la cour. Son valet de chambre venait d'ouvrir la grille, et il se trouva en présence de Mlle Tannay, qui, vêtue d'une camisole, d'un mantelet, d'une jupe et coiffée d'un bonnet que, dans son trouble, elle avait mis sens devant derrière, semblait hors d'elle-même. Elle lui prit les deux mains, en s'écriant :

— Monsieur le comte, sauvez-nous! Pour l'amour de Dieu, venez à notre secours!

— Contre qui? contre quoi? demanda-t-il.

Elle tâcha de reprendre ses esprits pour lui expliquer qu'un affreux malheur venait d'arriver, que Mme Fynch s'était empoisonnée, que Mme Fynch avait avalé d'un coup toute une fiole de teinture d'aconit, dont elle prenait des gouttes pour combattre ses névralgies.

Quand on voyage en Tunisie, il est bon de se munir d'une pharmacie portative et d'un manuel de médecine. Les pharmaciens sont rares dans ce pays, sauf dans les villes de garnison, et pour avoir le médecin à Nebeul, il faut l'aller chercher à Tunis, ce qui demande à peu près un jour pour aller et un jour pour revenir. Ghislain avait emporté de Marseille quelques drogues et de l'émétique, qu'il remit à Mlle Tannay, en lui disant :

— Faites-la vomir. Après cela, vous lui ferez des affusions d'eau froide sur la tête et vous lui ingurgiterez du café très fort. Tout à l'heure, j'enverrai chercher de ses nouvelles.

Mlle Tannay partit en hâte avec ses flacons, et le comte alla secouer Eusèbe, qui dormait si profondément que le bourdon d'une cathédrale, sonnant à toute volée, ne l'aurait pas réveillé.

— Levez vous bien vite, lui dit-il après l'avoir mis au fait. Mlle Tannay a perdu la tête. Allez l'aider à soigner sa mourante.

En arrivant dans la villa des Invisibles, Eusèbe y trouva une femme qui, résolue à mourir, refusait obstinément les remèdes qu'on tentait de lui administrer. Au reste, elle n'avait pas l'air de savoir ce qu'on lui voulait. Elle avait par instans des convulsions, des spasmes. Sa respiration était pénible, il lui échappait des cris ou elle prononçait à voix basse des mots incohérens. Puis son angoisse se calmait, et comme frappée de stupeur, après s'être dressée

sur son séant, elle se laissait retomber et s'absorbait dans une contemplation. Eusèbe trouva que, cette fois encore, cette comédienne avait le tort d'exagérer ses effets. Cependant elle restait agréable au fort de ses souffrances. Ses convulsions étaient gracieuses, ses attitudes étaient charmantes, et, dans ses momens de stupeur, ses yeux, s'imprégnant d'une clarté céleste, semblaient converser avec les anges.

Mlle Tannay lui répétait en pleurant : — Ma chère, buvez donc, je vous en supplie! Si vous n'avez pas pitié de vous, ayez pitié de moi. Je ne vous survivrai pas. Ma chère madame Fynch, voulez-vous que je meure?

Eusèbe mêlait ses remontrances aux supplications de Mlle Tannay.

— Allons, madame Fynch, soyez raisonnable. Vous seriez-vous fêlé la cervelle en tombant de votre âne? Eh! que diable, une jolie femme a bien des raisons pour ne pas se laisser mourir. Elle pense un peu aux autres et aux joies que sa beauté leur procure. Elle pense aussi à elle-même. N'est-ce donc rien que de se savoir regardée, admirée, désirée? Vous ne voulez pas m'écouter? Je m'en vais de ce pas chercher le noble seigneur qui vous a remise en selle. C'est un homme grave et sévère, il vous fera entendre raison. Quand les enfans ne sont pas sages, on leur donne les verges.

— Ah! oui, monsieur, s'écria Mlle Tannay, allez chercher M. le comte de Coulouvre. Lui seul saura se faire obéir.

Ghislain se rendit d'assez mauvaise grâce aux appels pressans d'Eusèbe, qui lui dit :

— Ma foi! je vous mets sa mort sur la conscience. Si vous ne vous en mêlez, il ne nous restera plus qu'à la clouer dans sa bière.

Quand elle vit apparaître près de son lit en désordre la figure sévère du comte Ghislain, Mme Fynch n'eut plus ni spasmes ni extases. Elle revint aussitôt à elle-même, et, saisie d'épouvante comme un enfant à qui on montre Croque-Mitaine, elle cacha sous ses couvertures son visage rougissant. Le comte, qui avait quelque pratique, ne lui fit pas l'injure de croire qu'elle jouait la comédie; mais il jugea sur-le-champ que son cas était moins grave que ne le prétendait Eusèbe, qu'elle avait pris sans doute assez de poison pour s'incommoder, mais qu'elle n'était point en danger de mort. Il lui déclara d'un ton rude que si elle ne consentait pas à se laisser traiter, il userait de force. A peine finissait-il sa harangue, le visage rougissant reparut.

— Monsieur, lui dit cette mourante, d'une voix très douce, ordonnez. Je ferai tout ce qu'il vous plaira.

Elle vida d'un trait la tasse qu'il lui présentait; en même temps, elle faisait un signe de la main pour demander qu'il s'éloignât. Il

passa dans la pièce voisine, où, quelques minutes après, Mlle Tannay vint lui dire :

— Mille grâces, monsieur, je suis encore inquiète ; mais je commence à croire que nous la sauverons.

Il fit prendre des nouvelles dans l'après-midi, elles étaient presque rassurantes ; il en fit prendre le soir, elles étaient encore meilleures. Il eut pour Mme Fynch la reconnaissance qu'a toujours un médecin pour les malades qui consentent à guérir par ses soins, et, du même coup, il se flatta d'en avoir fini avec une femme qu'Eusèbe comparait à un vin exotique d'une saveur singulière, et qu'il soupçonnait, pour sa part, d'être un vin frelaté.

— Elle et moi, pensait-il, nous voilà saufs, hors d'affaire, et nous n'avons plus de raisons de nous revoir.

Il se trompait. Le surlendemain, Mlle Tannay, le front radieux, l'œil humide de reconnaissance, vint l'avertir que Mme Fynch, tout à fait remise, désirait avoir un entretien avec lui. Il chercha des défaites, n'en trouva point et, à son corps défendant, il dut s'exécuter. Mme Fynch l'attendait sous sa vérandah. Elle avait l'air d'une ressuscitée, qui portait encore sur son front la pâleur du tombeau. Dès que Mlle Tannay se fut éloignée :

— Ah ! monsieur, que vous êtes bon d'être venu ! L'autre nuit, j'avais eu un accès de délire, de folie, et je suis honteuse de ce que j'ai fait. Comment ai-je pu oublier que le suicide est un crime ? Merci, monsieur le comte, de vouloir bien m'écouter. J'avais besoin de me confesser à vous. A qui pourrais-je ouvrir mon âme ! L'excellente personne qui vit avec moi ne connaît pas mes chagrins, et j'ai de sérieux motifs pour les lui cacher.

Elle s'agitait beaucoup. Ghislain l'engagea à se calmer. Elle posa sa main sur son cœur, en disant :

— Il a toujours battu trop vite.

Puis, prenant un ton plus posé, elle commença un long récit. Elle raconta les tristesses de son enfance, la situation gênée de ses parens, les premières inquiétudes de son esprit, ses goûts et ses ambitions d'artiste, ses rêves de fortune et de gloire. Elle fit ensuite le portrait en pied de M. Fynch, cet adorable Américain, tombé du ciel tout exprès pour lui apporter le bonheur, et qu'un funeste accident avait ravi à sa tendresse.

— En le perdant, poursuivit-elle, j'avais tout perdu. Orpheline et veuve, j'étais seule sur la terre. Il me restait pourtant une parente avec laquelle je n'avais jamais eu de relations. Oserai-je prononcer son nom devant vous ? C'est une grande pécheresse, dont j'ignorais les péchés. Mme Demantes, je l'ai enfin nommée, ayant appris mon malheur, vint me voir, eut pitié de moi et me proposa de me recueillir

chez elle. J'acceptai. Elle me traita avec tant de bonté que je lui vouai une éternelle reconnaissance. Une lettre anonyme que je reçus me révéla les hontes de son passé. Jugez de ma situation! La plus cruelle des douleurs est de ne pouvoir estimer ce qu'on aime. Il me sembla que l'air que je respirais était impur, qu'un peu de fange était mêlée au pain que je mangeais. Je ne devais plus vivre dans cette maison; je résolus de partir. Ma santé a toujours été délicate; j'obtins du médecin qui me soignait qu'il m'envoyât en Afrique. Mme Demantes, inquiète de me voir partir seule, poussa la bonté jusqu'à se priver, en ma faveur, de sa demoiselle de compagnie. J'espérais qu'en arrivant ici, mon esprit se calmerait. Mais je me dis continuellement qu'une femme a été pour moi la plus généreuse des bienfaitrices, et que, sous peine de compromettre mon honneur, ma réputation, je dois la payer d'ingratitude et la fuir à jamais. Je tâchai de me distraire en travaillant, en peignant; mais il faut avoir quelque liberté d'esprit pour travailler; je crains de n'avoir plus de talent. Le découragement, le dégoût, s'étaient emparés de moi, le monde m'apparaissait comme un endroit maudit où il n'y a de bonheur que pour les cœurs grossiers, et où les âmes délicates sont condamnées à d'éternelles souffrances. Mlle Tannay a toujours considéré Mme Demantes comme une femme irréprochable; je croirais faire un crime en la détrompant. Je la renverrai avant peu à Bois-le-Roi, où je suis résolue à ne jamais retourner. Ma destinée est d'être seule, toujours seule. J'avais sous la main un flacon d'aconit; je me suis dit : La vie est un mal dont ce flacon guérit. J'ai bu, et sans vous, j'étais morte; sans vous, une grande coupable tombait sous les coups de la justice divine. Ah! monsieur, je vous ai tout dit, ma faute et mon repentir. Dites-moi que vous me comprenez, que vous me plaignez, et j'aurai plus de force pour supporter mes chagrins.

Ghislain avait écouté ce discours avec une attention polie, mais avec beaucoup de défiance; il croyait y sentir un mélange de vrai et de faux, et il pensait que les plus dangereux imposteurs sont ceux qui délaient une ligne de vérité dans un gros volume de mensonges. Sans trop savoir pourquoi, l'histoire de M. Fynch lui avait paru suspecte; il poussa l'injustice jusqu'à douter un moment de son existence; puis, se ravisant, il douta de sa mort, il décida que cet adorable Américain était encore plein de vie, et que sa veuve avait la figure d'une femme séparée. Comme on voit, il n'avait pas trouvé, mais il brûlait. Il décida aussi que le chagrin de ne pouvoir estimer ce qu'elle aimait n'était pas une raison suffisante pour expliquer sa tentative plus ou moins sérieuse de suicide; qu'à ses peines morales se joignaient peut-être des embarras d'ar-

gent, et comme une longue expérience lui avait appris qu'on ne revoit jamais les gens à qui l'on prête, touchant délicatement à un sujet délicat, il tâcha de lui faire entendre que, si elle avait besoin d'un secours, il était prêt à lui ouvrir sa bourse. Mais, dès les premiers mots, elle fit un geste d'effroi et sa fierté se gendarma.

— Oh! rassurez-vous, monsieur le comte, s'écria-t-elle. La question d'argent n'est rien pour moi. Je n'accepterai jamais un sou de Mme Demantes, mais je puis me passer de ses secours. J'ai de petites rentes et des goûts simples, et si quelque jour la paix rentrait dans mon âme, les plaisirs peu dispendieux qu'on peut trouver à Nebeul suffiraient à mon bonheur. Je vous le répète, c'est mon isolement qui m'effraie, qui me consterne ; je me sens comme perdue dans ce vaste monde, à la fois immense et vide. Ah! parlez-moi, ne me refusez pas vos consolations, vos conseils, et je retrouverai peut-être ma force et ma volonté.

Il ne savait que lui dire. Un pessimiste, s'appliquant à consoler les chagrins d'une femme, qui peut-être n'en avait point, lui semblait un personnage fort moquable, et il craignait le ridicule. Elle attendait ; avant qu'il eût parlé, elle l'écoutait déjà. Il lui débita quelques froids lieux-communs sur la vanité des choses, sur le néant de notre pauvre vie, trop courte pour que ce soit la peine de l'abréger par le suicide. Puis il l'engagea à chercher l'oubli d'elle-même dans des occupations suivies ; il l'assura que, si elle se remettait à peindre, elle serait récompensée de son effort, et qu'elle rentrerait bientôt en possession de son talent. Elle buvait ses paroles comme un élixir, et son homélie, qu'il trouvait pitoyable, eut un effet aussi miraculeux que son émétique et ses affusions d'eau froide. Mme Fynch semblait revivre en l'écoutant ; arrosée par son éloquence, cette plante battue de l'orage se redressait, reverdissait à vue d'œil.

— Oh! que vous me faites de bien! s'écria-t-elle. Votre parole, à la fois si douce et si ferme, me va droit au cœur. Ah! j'avais tort de me désespérer, la vie a du bon. Quand je suis venue m'établir dans cette solitude, pouvais-je deviner que Dieu y amènerait un homme dont la noble et délicate sympathie relèverait ma force et mon espérance? Merci, merci, monsieur! Je triompherai de mes faiblesses, et si jamais d'horribles tentations m'assiégeaient de nouveau, je penserais à vous, qui êtes deux fois mon sauveur, je me souviendrais de votre visage, de vos conseils, et j'aurais la force de résister.

Il trouva que l'entretien s'échauffait un peu trop. Elle lui avait pris les deux mains, et le luisant de son regard l'inquiéta. Cette fois, il était fixé. Il se leva bien vite et partit. Elle s'entêta à le reconduire jusqu'à la grille, et comme il prenait congé :

— Ne me refusez pas, monsieur, une suprême faveur. Permettez-moi d'aller chercher quelquefois auprès de vous, dans mes heures sombres, les consolations dont j'éprouve un si grand besoin.

— Madame, répondit-il, vous feriez infiniment mieux de vous adresser au curé d'Hammamet, qui vient ici tous les dimanches. Il y a beaucoup de choses dont j'ai peine à me consoler moi-même. Comment pourrais-je consoler les autres?

Elle lui rendit grâces comme s'il eût dit un bon oui. Les femmes ne comprennent que ce qu'elles veulent comprendre.

— J'ai eu tort de retirer mon mot, dit-il à Eusèbe en rentrant chez lui. C'est une aventurière.

— Vous m'étonnez, répliqua étourdiment Eusèbe. Je l'ai toujours connue réservée et modeste comme une violette.

Ghislain le regarda dans les yeux.

— La connaissez-vous depuis longtemps?

— Je l'ai vue deux fois à Nebeul, s'empressa-t-il de répondre. C'est assez pour juger une femme.

— Aventurière ou cabotine, reprit Ghislain; je vous laisse le choix.

— L'affaire est manquée, pensa Eusèbe, et j'ai perdu mon pari. Après tout, pourquoi désespérer si vite? Cette cabotine a du conjungo dans l'œil, et le diable vient en aide aux jolies femmes. Mais tenons-nous sur nos gardes, soyons circonspect : notre homme a le nez fin, et, par surcroît, je le soupçonne d'être terrible dans ses colères.

Le comte avait commis une imprudence. Il avait dit à Mme la contrôleuse qu'il était amoureux de sa maison arabe, qu'il donnerait beaucoup pour en avoir une photographie ou un croquis, et il s'était plaint qu'il n'y eût à Nebeul ni photographe ni dessinateur. Il vit arriver un matin Mlle Tannay, qui l'aborda avec son bon sourire. Sa candide vertu, condamnée par un décret du ciel à habiter des endroits douteux, se promenait en aveugle au milieu des conspirations et travaillait innocemment à des desseins louches; comme la boule qui s'en va où le joueur la pousse, elle abattait des quilles sans rien comprendre à ce qu'elle faisait.

Elle remit au comte Ghislain le billet que voici :

« Une femme qui ne pourra jamais s'acquitter de sa dette de reconnaissance voudrait au moins offrir à l'homme qui l'a sauvée un ouvrage de ses mains qui la rappelle quelquefois à son souvenir. Lui permet-il de venir chez lui pour y faire la peinture qu'il désire? Elle n'ose se flatter de faire un chef-d'œuvre; mais le sujet l'inspirera, et son tableau ne sera pas froid ; on y sentira vibrer et palpiter une âme. »

Le comte se donna beaucoup de peine pour faire comprendre à Mlle Tannay qu'on exprime quelquefois dans la conversation des désirs ou des regrets auxquels on n'attache aucune importance, et qu'au surplus Mme Fynch s'exagérait beaucoup le service qu'il avait pu lui rendre, qu'il la tenait quitte de toute gratitude. Il lui expliqua aussi à mots couverts qu'il était amoureux de son repos encore plus que de sa maison, que la plus grande marque d'affection qu'on pût lui donner était de respecter sa solitude.

Mlle Tannay transmit-elle fidèlement ce message? Le fait est que, le lendemain, le comte eut le déplaisir de voir pénétrer chez lui une femme en deuil, chargée de tout un attirail de peintre, d'un grand parasol blanc, d'un chevalet, d'un pliant, d'une toile, d'une boîte qui contenait des brosses, des pinceaux et des tubes de couleurs. Elle pliait sous le poids ; on ne pouvait comprendre qu'une si frêle créature pût porter un si lourd fardeau; mais les grandes reconnaissances centuplent les forces, et, accomplissant une œuvre sainte, elle n'avait pas voulu que personne l'aidât. Elle fit le tour du jardin, cherchant son point de vue et l'endroit d'où la maison se présentait le mieux. Depuis la funeste nuit où elle avait pensé mourir, elle traînait la jambe droite, canetait un peu en marchant. Cet oiseau, échappé du filet, avait laissé dans sa prison quelques-unes de ses plumes et ne volait plus que d'une aile. Mais Mme Fynch faisait tout avec art, et son léger clochement n'était pas disgracieux ; elle inspirait la pitié, non le mépris.

Ghislain fut tenté de mettre cette indiscrète à la porte par les deux épaules ; mais de sa vie il n'avait été impoli envers une femme, et on ne se refait pas. Après l'avoir remerciée de ses aimables intentions, il la conjura de renoncer à son projet.

— Voulez-vous donc, lui dit-elle en le regardant avec des yeux noyés, voulez-vous me priver d'un si grand plaisir?.. Ne vous occupez pas de moi, ajouta-t-elle. Ignorez ma présence. Je désire que vous ne voyiez ma pochade que lorsqu'elle sera terminée; je veux que vous ayez le plaisir de la surprise.

Elle avait beau dire, elle entendait que cette pochade fût un chef-d'œuvre ; son amour-propre y était intéressé comme son cœur, et les chefs-d'œuvre ne s'improvisent pas : un peintre disait : Tôt fait, tôt vu. Aussi était-elle résolue à ne point se presser, à prendre tout son temps. Huit jours de suite, on la vit reparaître vêtue de noir et clochant du pied droit, mais intrépide à l'ouvrage. Quand elle avait fini, elle laissait dans le jardin, appuyés contre un arbre, son parasol, son chevalet, son pliant, qui révélaient qu'elle était venue et qu'elle reviendrait, en sorte que, même absente, elle était encore là, et que Ghislain n'avait pas besoin de la voir pour être sûr qu'elle existait.

Mohammed, le cuisinier arabe, qui s'intéressait à son travail, la regardait souvent peindre. Si bon musulman qu'il fût, ayant habité longtemps Alger, il s'était familiarisé avec les mœurs européennes et il faisait cas des talens. Il lui disait :

— Est-ce que je te gêne?

— Non, répondait-elle; les yeux arabes ne me gênent pas.

— Pourquoi, demandait-il encore, es-tu toujours habillée de noir?

— C'est la couleur de mon âme.

Eusèbe rôdait quelquefois autour de son chevalet; elle affectait de ne pas le voir. Un jour que Ghislain était absent, il alla s'asseoir à côté d'elle et lui dit :

— Madame Fynch, madame Fynch, vous avez eu tort de ne pas me consulter; je vous aurais donné de bons avis, et vos affaires iraient mieux. Je ne nie pas que vous n'ayez de bonnes idées, mais l'exécution est défectueuse. Considérez que vous avez affaire à un homme qui sait son monde et n'est dupe ni des grands mots ni des petites grimaces. Permettez-moi de vous dire que vous roulez trop les yeux en lui parlant et que vous mettez trop d'emphase dans vos discours. Mais savez-vous ce qui m'inquiète surtout? Je crains que votre cœur ne soit sérieusement pris, et quand le cœur est pris, on veut aller vite, on s'échauffe et on fait des sottises. La place est forte, assiégez-la dans les formes. Madame Fynch, madame Fynch, gardez-vous de monter à l'assaut avant que la brèche soit praticable.

Elle le regardait d'un air de profonde commisération et ne daignait pas lui répondre.

Ses visites, aussi réglées que le cours des astres, aussi inévitables que le débordement d'un oued dans la saison des pluies, irritaient les nerfs ombrageux du comte de Coulouvre. Elle arrivait à deux heures sonnantes, restait jusqu'au soir, et tant qu'il la savait dans son jardin il ne se sentait plus chez lui. Cette tache noire qu'il apercevait de loin sur le sable de sa grande allée lui gâtait ses grenadiers, ses jasmins et son soleil. Il faisait seller son cheval, s'en allait courir. Elle ne partait jamais avant qu'il fût de retour; elle le saluait de la main, du geste et quelquefois de son mouchoir, et Ghislain, esclave de sa politesse invétérée, ne pouvait se dispenser d'échanger quelques paroles avec cette fâcheuse qui dérangeait ses habitudes, avec cette ombre qui s'interposait audacieusement entre son idée et lui.

A son irritation se joignait une vague inquiétude. Il avait désormais assez pratiqué Mme Fynch pour porter sur elle un jugement définitif et sans appel. Tout en persistant à la tenir pour une aventurière, il la rangeait parmi ces femmes que les médecins appellent

des impulsives. Il en avait connu plusieurs, et il savait qu'une impulsive a de dangereuses déraisons, qu'elle est à la merci de son spleen et de ses vapeurs, que, quand le tourbillon la prend, l'emporte, elle se laisse aller à sa folie dont elle n'est qu'à moitié consciente; ne lui reprochez rien, elle peut dire : « Ce n'est pas ma faute, je n'y étais pas. » Il jura qu'à peine le tableau terminé, il tiendrait Mme Fynch à distance, que Mme Fynch ne remettrait plus les pieds chez lui, qu'il trouverait d'honnêtes raisons pour refuser sa porte à l'obsédante et inévitable Mme Fynch.

Un soir, à son grand soulagement, elle lui dit :

— Cette fois, j'ai presque fini ; je n'ai plus que quelques retouches à faire, je les ferai chez moi.

— Enfin ! pensa-t-il.

Et il lui fut si reconnaissant de cette bonne nouvelle, qu'il lui dit quelques mots aimables ; mais le regard qu'elle lui lança pour le remercier était si chaud qu'aussitôt prononcés, il les regretta.

XXIV.

Si l'Arabe a moins que d'autres peuples l'esprit domestique et l'amour du chez soi, il a, en revanche, un goût inné pour les confréries, grandes familles spirituelles dont les affaires l'intéressent autant que les siennes. Il se sent quelque chose en y entrant, et leur prospérité répand quelque gloire sur sa vie. Chacune a ses règles, ses statuts, ses pratiques, ses fêtes particulières; il lui est facile d'en trouver une qui convienne à son tempérament. Les politiques ont souvent discuté la question de savoir si ces associations sont inoffensives ou dangereuses, s'il faut les tolérer ou les combattre. Beaucoup les regardent comme des écoles de fanatisme, où s'entretient la haine de l'infidèle et du nom français; d'autres pensent qu'on ne réussira pas à les supprimer, qu'elles sont à jamais passées en habitude, entrées dans les mœurs, qu'au surplus on aurait tort de faire la guerre à ces ruches, que les abeilles ne piquent que lorsqu'on les moleste ou les inquiète.

Il y a peu de Nébelis qui ne soient membres d'une confrérie. La plus célèbre et la plus bruyante est celle des Aïssaouas, qui ont pour principe que l'homme qui exalte son âme participe par degrés à l'impassibilité d'Allah et en vient à ne plus sentir la douleur. Ghislain était curieux d'assister à leurs bizarres exercices. Le contrôleur civil avait fait part de son désir au chef de la confrérie, qui s'empressa de se mettre à ses ordres. Il fut décidé que, pour hono-

rer l'étranger, la représentation aurait lieu de jour, en plein air, sur la place publique.

A quatre heures, arriva le cortège, précédé de sa musique et de ses drapeaux, de ses bannières aux couleurs voyantes, flottant au vent. Les hampes furent fichées en terre ; le gros de la troupe et les musiciens, coiffés de turbans rouges rayés de blanc, s'accroupirent sur des tapis, et la foule s'amassa. Le khalifa, vénérable vieillard, le cadi, bel homme au sourire avenant et cordial, s'étaient fait un devoir d'assister à la cérémonie. Du haut d'une terrasse voisine, quelques femmes voilées fixaient sur la place des yeux de gourmandise. La moindre distraction amuse une vie pauvre en événemens : la pièce qu'on allait jouer devant ces prisonnières leur tenait lieu d'opéra et d'opérette.

Ceux des Aïssaouas qui se sentaient en bonne disposition et devaient fonctionner ce jour-là s'étaient levés, mis en ligne. Faisant face aux musiciens, se tenant tous par la main, ils formaient une longue chaîne. On distinguait dans le nombre plus d'un visage hâve, émacié, quelques têtes de fanatiques que travaillait le zèle de la maison du Seigneur. Mais la plupart étaient de braves artisans et de bons petits bourgeois, heureux de figurer avec éclat dans une parade, d'attirer sur eux les regards de leur prochain. A l'un des bouts de la chaîne, deux enfans semblaient tout glorieux d'être admis pour la première fois aux saints mystères. Ghislain les reconnut : il les avait interrogés dans sa visite à l'école, et ils l'avaient charmé par leur bon sens, par la justesse et la netteté de leurs réponses.

La représentation venait de commencer. Les tambourins, les fifres accompagnaient des chants liturgiques d'un grand caractère et d'un rythme étrange. Les vingt-cinq officians se balançaient d'un pied sur l'autre, secouaient la tête en cadence, oscillaient de gauche à droite, de droite à gauche, en temps égaux. Durant une demi-heure, ils travaillèrent consciencieusement à s'entraîner. Peu à peu leur visage se démontait, et leurs mouvemens, d'abord lents et doux, s'accéléraient par degrés. Le tambourin, plus rageur de minute en minute, semblait leur reprocher la paresse de leurs pieds, la pesanteur de leur âme, et le flageolet, qui, pris de démence, sautait brusquement du grave à l'aigu, leur fouettait le sang, leur fouillait les entrailles, leur communiquait ses saccades et le tourment de sa colère.

Ils ne se balançaient plus, ils se trémoussaient, trépignaient. De leur gorge haletante sortaient tour à tour des cris rauques et sauvages ou de sourds rugissemens. On ne distinguait plus les fanatiques des vaniteux et des tièdes ; comme une houle qui se propage de proche en proche, la contagion du délire gagnait jusqu'aux plus

paisibles. L'un, tombé en frénésie, promenait dans l'espace des regards étincelans et furieux ; un autre, ravi en extase, absent de lui-même, roulait ses grands yeux blancs, que son âme n'habitait plus et dont le vide faisait peur. Les plus excités se détachèrent bientôt de la chaîne ; ils couraient çà et là, hurlant comme des fauves qui cherchent une proie.

Ces faces hagardes et convulsées, ces contorsions d'épileptiques, ces bouches écumantes, ces fronts qu'inondait la sueur d'une agonie volontaire, causaient une sérieuse inquiétude à Eusèbe, qui par précaution s'était muni d'un casse-tête. La physionomie placide des assistans, accoutumés à de tels spectacles, le rassura. Le cadi souriait, le khalifa étouffait de temps à autre un bâillement. Les musiciens, vieux routiniers, exécutaient leurs mélodies enragées d'un air débonnaire et paterne. Le chef de la confrérie avait l'œil à tout, distribuait ses instructions avec une majesté tranquille, et ressemblait à un régisseur de théâtre réglant des entrées et des sorties. On ne pouvait ordonner plus raisonnablement des actes de fureur, ni mettre plus de méthode dans l'extravagance.

Il saisit par les épaules un de ces forcenés, le plus rugissant de ces lions, lui prit la tête dans ses mains, lui fit des passes magnétiques ; puis, l'armant d'une longue épée, il lui commanda de s'en larder le ventre. Soit que ce convulsionnaire se ménageât beaucoup ou s'y prît avec adresse, quand l'épée ressortit, on y apercevait à peine quelques gouttelettes de sang. Après les avoir bues, il ouvrit la bouche toute grande ; on y jeta des clous et des charbons allumés, qu'il engloutit sans effort. On lui présenta ensuite une couffe pleine de scorpions : il en avala jusqu'à cinq ; son exemple fut suivi, et la couffe fut bientôt vide. La place était jonchée d'énormes figuiers de Barbarie. Les Aïssaouas se mirent à moitié nus, et ils se roulaient, se vautraient voluptueusement sur ces cactus hérissés d'épines, qui leur déchiraient le visage, les bras et le dos. Le plus ardent à ce jeu féroce était l'un des enfans que connaissait Ghislain : il y trouvait la délectation de son âme et de sa chair. Un grand jeune homme, au torse élégant, arracha une raquette, la porta à ses lèvres, y mordit avidement, et les yeux au ciel, la gueule sanglante, pulpe et piquans, il la mangea tout entière avec une sainte gloutonnerie.

Un incident grotesque égaya la fin du spectacle. Un derviche, admis à se joindre aux officians, s'était trémoussé, avait hurlé plus que personne, secoué sa tête de renard avec tant de véhémence qu'on s'étonnait qu'elle tînt encore à son cou. Quand le maître des cérémonies l'engagea à se déshabiller et à se rouler à son tour dans les épines, il recouvra subitement son sang-froid pour décliner cette invitation ; il déclara qu'il était trop poli, savait trop le monde

pour vouloir prendre la place de personne, qu'un étranger qui connaît son devoir n'usurpe pas les droits des enfans de la maison, et, comme on le pressait, il se déroba par une fuite précipitée à l'honneur qu'on prétendait lui faire.

Dès que la représentation fut terminée, le cadi, s'approchant de Ghislain et portant sa main tour à tour à son front et sur son cœur, l'interpella selon toutes les formes de la courtoisie arabe et lui dit :

— J'ai appris que tu es un homme honnête et sérieux, et que tu fais partie du gouvernement de ton pays. Ces gens-là me chargent de te demander si tu as été content d'eux.

— S'ils se sont donné tant de peines à la seule fin de m'être agréable, répondit-il, je leur en suis fort reconnaissant, et je souhaite qu'ils digèrent leurs clous, leurs scorpions et leurs épines plus facilement que je ne digère la fête qu'ils m'ont donnée.

Le cadi, qui n'entendit que la moitié de cette réponse, la prit pour un compliment ; il porta de nouveau sa main sur son cœur, et comme les Arabes ne craignent pas de se répéter, il déclara que les Aïssaouas seraient fiers de compter un jour parmi leurs membres un illustre étranger, homme très honnête, sérieux et faisant partie du gouvernement de son pays.

On n'assiste pas impunément aux exercices des Aïssaouas ; on garde leur figure dans ses yeux, on conserve dans ses oreilles l'aigre bourdonnement de leur musique. En rentrant chez lui, Ghislain n'était plus dans son assiette. Il venait de passer deux heures avec des fous, et il s'en ressentait. Il avait les nerfs détraqués et l'imagination échauffée. Il éprouvait à la fois une grande lassitude, une agitation fébrile et comme un vague désir de faire, lui aussi, à sa manière, quelque acte de déraison, de se soulager en cassant quelque chose ou en violentant quelqu'un. La violence n'est le plus souvent qu'une faiblesse orageuse.

Le premier qu'il fit pâtir de l'agacement de ses nerfs fut Eusèbe, qui avait rapporté de la représentation des Aïssaouas une faim dévorante et sentait crier ses entrailles. Eusèbe n'avait jamais été si impatient de se mettre à table. Il déplia sa serviette avec un joyeux empressement, et longtemps il joua des mâchoires sans souffler mot. Ce ne fut qu'au troisième service, qu'ayant apaisé les fureurs de son estomac, il poussa un soupir de délivrance et s'écria :

— Il me semble que je reviens du champ de foire. Quel tas de bateleurs et de farceurs !

Ghislain le regarda de côté. Il prenait pour la première fois en déplaisance la large face luisante de cet épicurien joufflu et son sourire gouailleur.

— Convenez, lui dit-il, que ces bouffons vous ont fait pâlir d'effroi.

— Je ne sais pas si j'étais pâle; mais j'avoue que, pendant un quart de seconde, je les ai pris au sérieux, et les fous sérieux ont toujours inquiété le fils de ma mère.

— Vous êtes un homme prévoyant, vous aviez eu soin de vous munir d'un assommoir.

— Je ne me suis jamais donné pour un héros. Au surplus, j'aurais été ravi de casser une de ces vilaines têtes sans cervelle pour m'assurer si elles sont en bois ou en carton. Je leur en voulais de m'être laissé abuser un instant par leurs grimaces, par leurs affreuses simagrées.

— Soit! mais je doute que, le cas échéant, vous vous tiriez aussi bien qu'eux de quelques-uns de leurs exercices. Je ne me représente pas Eusèbe Furette avalant des clous et des scorpions.

— Vous croyez aux scorpions des Aïssaouas? Soyez certain qu'ils ont la précaution de leur enlever leur dard.

— Et leurs cactus! y croyez-vous? L'autre jour, il vous était entré une épine dans le doigt, et vous avez gémi deux heures sur votre infortune. Confessez que vous avez la peau tendre et que vous l'aimez tendrement.

— On me l'a donnée pour que je la soigne; c'est un dépôt dont je dois rendre compte à mon Créateur. Que vous êtes bon! Ne voyez-vous pas que ces gens-là savent des secrets, et que tout est ficelle dans leur affaire?

— J'ai cru pourtant m'apercevoir que les épines les piquent. J'ai vu des poitrines, des dos ensanglantés.

— Ils ont des onguens, des baumes; ils s'en frottent en ce moment, et ils se moquent de ces bons Français, qui sont de bonnes dupes.

— Ne croire à rien, reprit Ghislain avec aigreur, me paraît plus sot que croire à tout. J'aime mieux les charbonniers et les simples que les sceptiques légers et tranchans.

— Ne vous fâchez pas. Puisque vous admirez les Aïssaouas, je les tiens pour admirables.

— Qui vous dit que je les admire? Je leur reproche de mêler à leur sincérité, dont je ne doute pas, un charlatanisme qui me révolte, et de profaner, de compromettre, de tourner en parodie et en caricature la chose la plus noble, la plus respectable que je connaisse au monde.

— Éclairez-moi, s'il vous plaît, en la nommant.

— A quoi bon? Elle n'est point à votre usage : on ne l'apprend pas à l'école d'Épicure.

— Mais encore?

— Mon gras ami, c'est l'ascétisme.

— L'ascétisme, dit Eusèbe, est la plus triste des folies. Il est dans la nature de tout être raisonnable de chercher le plaisir, de fuir la douleur. Quiconque cherche la douleur et fuit le plaisir est un extravagant, s'il n'est pas un hypocrite.

— A la bonne heure! la sentence est sommaire, et vous prononcez hardiment votre arrêt. Croyez-moi, pour bizarre que cela vous paraisse, il y a des hommes si endurcis à la douleur qu'ils ne la sentent plus. D'autres, qui ne sont ni des hypocrites ni des fous, préfèrent à tous les plaisirs de la chair et des sens leurs privations, leurs souffrances volontaires. La joie de vouloir leur tient lieu de toutes les joies, et leur idée les protège comme un talisman contre toutes les tentations.

— Quand les tentations ne nous tentent pas, c'est qu'elles sont maladroites et ne savent pas s'y prendre.

— Ne prêtez donc pas vos faiblesses aux autres, ne mesurez pas l'univers à votre aune. Je suis charmé qu'il y ait ici-bas des Eusèbe, ils y ont sans contredit quelque fonction à remplir; mais je serais désolé qu'on n'y trouvât pas autre chose. Si on supprimait de ce monde les héros et les ascètes, cela ferait un grand vide dans la maison.

— Ascètes et héros, je suis votre serviteur très humble! s'écria Eusèbe, qui ne se fâchait jamais. Heureusement pour moi, j'aperçois l'aimable figure de Mme Fynch, qui interrompra un entretien dans lequel je suis fort maltraité.

Mme Fynch, en effet, venait d'apparaître à la porte de la salle à manger. On ne l'avait pas entendue venir : une petite femme qui a vu la mort de près et n'est plus qu'une ombre a le pas léger. Elle apportait son tableau. Comme le jour baissait, on passa sur la terrasse pour admirer le chef-d'œuvre. Dans son aveugle prévention, Ghislain s'attendait à voir une croûte ; il se trompait bien. Mme Fynch avait fréquenté les meilleurs ateliers de Paris, elle ne manquait pas de talent, et le sujet l'avait inspirée. La perspective était juste, le dessin correct, la couleur agréable ; il y avait des vigueurs où il en fallait, et des tons habilement éteints faisaient valoir les autres. Le comte la félicita, la remercia, lui déclara que ce beau tableau serait pour lui un souvenir de grand prix. Il avait prouvé, en maltraitant Eusèbe, qu'il n'était plus maître de ses nerfs; il le prouva de nouveau par les louanges excessives qu'il prodigua à Mme Fynch d'une voix brusque et saccadée. On causa peinture; elle en parlait judicieusement, elle n'avait de bon sens qu'en matière d'art.

On lui avait offert une place au bout d'un divan; elle l'avait re-

fusée, affirmant à plusieurs reprises qu'elle n'était venue que pour un instant, qu'elle était un de ces oiseaux qui se posent et s'envolent. Cependant elle s'était assise et ne s'envolait point. Ghislain se disait : « Quand donc partira-t-elle? » Elle ne songeait plus à partir.

Peu à peu la nuit s'était épaissie. C'était une nuit parfumée et discrète, qui se taisait pour laisser parler les animaux et les hommes qui avaient des secrets à se dire. Point de vent : au loin, la mer déferlait si doucement sur son rivage qu'on n'entendait pas le bruit de leurs baisers. Il n'y avait pas de lune; mais Jupiter était si brillant qu'il projetait sur l'eau tranquille et unie un long sillage de lumière dorée. Le ciel ajoutant son silence à celui des vagues, le bourdonnement d'une phalène, le moindre murmure des feuilles, le plus léger craquement des branches, semblaient avoir un sens, et les paroles avaient du mystère. Mme Fynch ne causait plus peinture; elle parlait de son passé, de ses souffrances, du consolateur qui les avait adoucies. La tête penchée, elle attachait sur lui des regards dont la langueur s'accroissait d'instant en instant, et de minute en minute sa voix devenait plus douce, plus flûtée, avait des inflexions plus caressantes.

Il en était d'elle comme des Aïssaouas : elle joignait à sa candeur un peu de charlatanisme, et il y avait un fond de sincérité dans la comédie qu'elle jouait. Cette sceptique, qui s'était juré de ne plus aimer, de ne plus croire aux hommes, avait manqué à son serment. Son cœur s'était laissé reprendre. Elle avait une excuse : l'homme qu'elle aimait était beau, il était comte et il était riche. Comme elle s'animait de plus en plus, Ghislain chercha des yeux Eusèbe : Eusèbe avait disparu. Il l'appela, Eusèbe ne répondit point. On semblait s'être donné le mot pour le laisser tête à tête avec Mme Fynch. Mohammed, le cuisinier arabe, avait demandé la permission d'aller voir son père à Nebeul, et le valet de chambre l'avait accompagné. La maison était vide; on était seul à seule sous la garde des étoiles, qui n'ont jamais gêné personne.

— Ah! monsieur, disait Mme Fynch, que vous êtes bon! C'est vous qui m'avez rendu le courage de vivre. Vous êtes mon secours et mon refuge. Il me semble que je ne suis plus si solitaire dans ce monde.

Elle s'enivrait de sa musique, de son chant de sirène, et pensait que le plus farouche des Hippolytes n'y pourrait résister longtemps. En vain le comte Ghislain s'était-il appliqué en toute rencontre à la rebuter par ses froideurs, à lui enlever toute illusion et tout espoir; elle se croyait aimée. Elle s'imaginait que, violemment attiré vers elle, il était retenu par des scrupules religieux, par des

vœux téméraires et la honte de les violer. Condamnée à faire les avances, elle se flattait que le torrent de sa passion emporterait toutes ces digues. Elle avait une haute idée de la magie de ses grâces et de sa puissance de séduction. Il lui suffisait de surprendre l'ennemi par une manœuvre hardie; une fois qu'elle l'aurait pris, elle était de force à garder éternellement dans sa possession et dans son obéissance cet homme qui était beau, riche et comte.

Mais un reste de pudeur l'arrêtait. Elle voulait attendre, pour hasarder le grand coup, qu'il fît tout à fait sombre. Elle se disait que, quand la nuit serait noire, rien ne l'inquiéterait plus, que l'ennemi ne la verrait pas rougir, que ses paroles elles-mêmes n'auraient plus de couleur, qu'elle oserait tout. Comme s'il eût deviné son calcul, Ghislain alla chercher une lampe, et, l'ayant allumée, il la posa sur une table de pierre, près de laquelle il s'assit. Ce fut une imprudence. La lumière de la lampe donnait en plein sur son visage; Mme Fynch était aussi artiste que femme, et cette figure fière, mobile, frémissante, aussi tourmentée que les naseaux fumans d'un cheval d'émir, lui parut divine. Elle s'était trop avancée pour reculer; pouvait-elle espérer de retrouver une occasion si propice? Elle résolut de jouer son va-tout. Elle quitta brusquement le divan où elle était à demi couchée, et, pendant que Ghislain roulait une cigarette entre ses doigts, elle vint s'agenouiller devant lui, et il sentit s'enfoncer, se noyer, se perdre dans ses yeux des yeux de femme à qui ce naufrage était doux.

— Je suis à jamais perdue, murmura-t-elle, je vous aime!

Il se fâcha, s'emporta, la traita de folle, voulut la contraindre à se relever. Deux bras s'enlacèrent autour de son cou, des lèvres brûlantes vinrent chercher les siennes. Il ne se défendit pas longtemps, bientôt ce fut au tour de Mme Fynch de se défendre. Sa résistance dura moins encore; un dernier refus expirait à peine dans sa bouche que déjà, s'abandonnant à son destin, il ne lui restait plus rien à refuser.

Ce qui suivit lui sembla effrayant, elle crut faire un mauvais rêve. Le front livide, l'œil flamboyant, un homme qui lui parut avoir plus de six pieds de haut levait sur elle ses deux poings fermés. Elle pensa qu'il était fou, qu'il voulait la tuer. Saisie d'épouvante, elle s'enfuit précipitamment et ne respira que lorsque, rentrée dans sa villa, elle eut mis entre elle et son cauchemar l'épaisseur d'une porte et deux énormes verrous.

Cependant l'homme terrible ne songeait guère à la poursuivre. Immobile, les bras croisés, il se rappelait une tête de déesse qu'il avait vue à Carthage et l'insolent défi qu'il avait jeté à Tanit. Il se souvenait aussi d'un marquis qui était son père et qu'il avait surpris

un jour tenant assise sur ses genoux une femme de chambre. « Il a maintenant sa revanche, » pensait-il. Et certains incidens lui revenant à l'esprit, il le soupçonna de se l'être procurée par l'obligeante entremise de M. Eusèbe Furette. Pendant que, sur des indices qui lui parurent des preuves, ses soupçons se changeaient en certitude, il contemplait fixement une lampe qui aurait dû le défendre et qui n'avait servi qu'à éclairer sa défaite.

En ce moment, un gros garçon apparut sur la terrasse. Il balançait dans ses mains un gros jonc dont il ne se séparait jamais, et le chapeau sur l'oreille, une fleur de grenadier à sa boutonnière, il fredonnait une ariette.

— D'où sortez-vous? lui cria le comte.

— J'étais au bas du jardin.

— Vous mentez. Vous vous étiez caché ici près.

Et, lui arrachant sa canne, il s'apprêtait peut-être à lui en caresser les épaules.

— Battez-moi tant qu'il vous plaira, lui répondit tranquillement Eusèbe en offrant son dos à la bastonnade; je ne me défendrai pas. Mais quand vous m'aurez assommé, qui chargerez-vous de vous battre à votre tour?

Cette réplique le fit rentrer en lui-même, et le jonc lui échappa des mains. Il avait la figure si bouleversée qu'Eusèbe, touché d'un tardif remords, chercha dans sa tête ce qu'il pourrait lui dire pour le consoler. Il ne trouva rien. Il avait cru travailler à une comédie; il s'était trompé, et les situations tragiques lui fermaient la bouche.

— Je ne sais ce que je puis vous devoir encore, reprit Ghislain. Mon valet de chambre comptera demain avec vous. J'avais loué cette maison pour six mois; libre à vous d'y rester jusqu'à l'expiration du bail. Je n'ai qu'une chose à vous demander: faites-moi un plaisir, arrangez-vous pour ne jamais me revoir.

— Cependant,.. balbutia Eusèbe.

Le comte lui avait déjà tourné le dos. Dès que son domestique fut rentré, il lui annonça qu'une affaire urgente l'obligeait à partir sur-le-champ, et l'ayant chargé de régler sa dépense et d'emballer son bagage, il lui donna l'ordre de le rejoindre à Tunis au premier jour.

L'aube ne le retrouva pas à Nebeul. Pendant qu'à l'exception de Mme Fynch, tout le Sahel dormait d'un plein sommeil, foulant la poussière d'un chemin creux, il gravissait à pied une montagne que, quelques semaines auparavant, il avait descendue à cheval pour venir chercher une adorable petite ville, dont les maisons blanches lui cachaient une embûche.

XXV.

A peine levé, Eusèbe se mit en campagne pour aller offrir ce qu'il appelait ses secours spirituels à une femme épouvantée, furieuse et inconsolable, qui lui refusa durement sa porte. Il ne fut reçu que de Mlle Tannay. Mme Fynch lui avait fait d'étranges récits de son aventure, et elle les répétait avec une touchante ingénuité. Eusèbe n'essaya pas de la désabuser ; il haussa les épaules et se retira. Pour la première fois de sa vie, il était de mauvaise humeur : le comte de Coulouvre avait failli le bâtonner et Mme Fynch refusait de se laisser consoler par lui. Il écrivit, pour se dépiquer, deux lettres, dont la première était ainsi conçue :

« Monsieur le marquis, il s'est passé hier à Nebeul un événement tragique, dont il court dans le pays deux versions entre lesquelles vous choisirez. Les uns prétendent que la vertu de M. votre fils a fait naufrage à neuf heures trente-cinq minutes du soir. Cette version est plausible : depuis quelque temps, il me tenait des discours si sublimes que je me sentais suffoquer dans cet éther, et, hier encore, il m'avait débité un prône fort éloquent sur l'ascétisme et les ascètes. Ces choses-là portent malheur : au bout du discours, la culbute.

« D'autres affirment cependant qu'il a soutenu vaillamment le choc, contraint l'ennemi à prendre la fuite, et que, pour se mettre à l'abri des tentations, il se propose de se réfugier dans une trappe. Ce qui est certain, c'est qu'il est parti ce matin pour Tunis, en m'interdisant de jamais reparaître devant lui, défense que je n'aurai garde d'enfreindre. Je vous en avertis, afin que vous vous adressiez désormais à d'autres que moi, si vous tenez à vous renseigner sur ses faits et gestes.

« Veuillez agréer, monsieur le marquis, les humbles respects d'un homme qui n'aime pas les fous et qui se réfugierait jusque dans la lune pour échapper à leur dangereuse société. »

La seconde lettre disait ceci :

« Hélas ! ma chère amie, votre nièce n'est et ne sera jamais qu'une oie. Elle a dédaigné mes avis, elle a méprisé mes conseils, n'en a voulu faire qu'à sa tête. Elle s'est bêtement jetée dans la gueule du loup, et le loup l'a croquée : elle ne sera ni comtesse ni marquise. Elle raconte cette histoire à sa façon ; elle prétend qu'un méchant homme a voulu la prendre de force, qu'elle s'est enfuie à toutes jambes pour sauver sa vertu. J'étais là, j'ai tout vu, tout en-

tendu. Que n'étiez-vous à sa place! L'issue du combat eût été bien différente. Le bon sens et l'esprit de conduite viennent à bout de tout. Vous devriez en donner des leçons, vous attireriez la foule à vos conférences.

« Si j'en crois Mlle Tannay, vous ne reverrez jamais ni votre nièce ni votre demoiselle de compagnie. Elles complotent de ne plus retourner en Europe, de finir leurs jours à Nebeul. Mme Fynch, qui est une folle, compte gagner des millions avec ses pinceaux; mais Mlle Tannay, qui est une sournoise, s'est amassé tranquillement quatre mille bonnes petites livres de rente, et, à Nebeul, il n'en faut pas davantage pour avoir une maison, un jardin, une voiture, un cheval, un âne, un cuisinier arabe et un grand ciel toujours bleu. Ma foi! cette Afrique est une bonne terre; je suis en train moi-même d'y prendre racine. J'ai des amis à Tunis, où je serai avant la fin de la semaine; ils me trouveront quelque place dans l'instruction publique. Si vous saviez la mythologie, je n'aurais pas besoin de vous apprendre que les lotophages habitaient dans la petite Syrte une île où pousse un arbre appelé lotus, dont le fruit a la propriété de faire oublier à ceux qui en mangent leur patrie et les délices de Mon-Bijou. Le véritable pays des lotophages, c'est Tunis. Il n'y manque que vous. Adieu, ma chère; mes tendresses à votre perroquet, et, quand vous écrirez à Mme Fynch, déclarez-lui de ma part qu'elle est une oie.

« Eh! ma chère, que j'étais bête! Je cherchais midi à quatorze heures. Pour faire pécher Caton, la première venue suffit, si elle arrive au bon moment. »

Il est impossible qu'un homme se juge plus sévèrement, se condamne avec une rigueur plus implacable, se dise plus d'injures que ne le faisait le comte de Coulouvre en gravissant la chaîne de hauteurs qui commande le Sahel de la péninsule du cap Bon. Quand il en eut atteint la crête et qu'il commença de descendre l'autre versant, il lui sembla pendant quelques secondes qu'il respirait plus à l'aise. Ces hauteurs étaient un écran qui lui cachait Nebeul et la terre enchantée et maudite où sa volonté venait d'essuyer une honteuse défaite. Hélas! il n'avait pas laissé sa honte derrière lui. Elle l'avait suivi, elle l'accompagnait fidèlement, elle marchait à ses côtés, elle le regardait et lui parlait.

Il ne trouvait pas de mots assez forts pour qualifier l'inconsistance de son caractère et de son cœur. Il avait pris de solennelles résolutions, engagé son honneur et sa parole, prononcé des sermens, réglé à jamais sa destinée, et il avait suffi d'un hasard, d'un accident, d'une rencontre, d'une surprise des sens, d'une émotion de la chair, la maison qu'il pensait avoir bâtie sur le roc s'était écroulée

comme un château de cartes. Il croyait entendre la voix sarcastique de son père, qui lui criait de Bois-le-Roi :

— Ta volonté ! ta volonté ! Où la prends-tu ? Il y a vingt-huit ans que je te connais, et je ne la connais pas encore, ta volonté !

Il ne cherchait pas à atténuer sa faute, qui lui paraissait sans excuse. Passe encore s'il s'était senti quelque inclination pour cette femme, pour cette intrigante, s'il avait eu la moindre étincelle d'amour ! Mais il l'avait jugée dès leur première rencontre, et dès le premier jour elle ne lui avait inspiré que défiance et antipathie. Dans ce moment, elle lui faisait horreur.

— Et pourtant, se disait-il, pour avoir raison de ma volonté, cette femme commune et prétentieuse, cette intrigante qui me déplaisait, n'a eu que la peine de poser ses lèvres sur ma bouche. Il faut croire que, sans le secours de la grâce, l'homme n'est qu'une machine. La grâce a manqué, et la machine a fait le travail qu'elle savait faire, la machine a cherché la joie pour laquelle elle se sentait née. O mes sermens ! sermens de joueur, sermens d'ivrogne ! Misère ! misère ! Qui suis-je donc ?

Et il frappait de son bâton les cailloux du chemin, comme s'il avait frappé cette chair méprisable qui devrait obéir et qui a l'insolence de commander.

Dans l'après-midi, il atteignit un village, où il s'arrêta une heure. Il venait de s'apercevoir que la chaleur était ardente, qu'il était las, hors d'haleine, et qu'il avait faim. Il entra dans un café maure, où il réussit à se procurer du pain et des œufs. Le café donnait sur une petite place mal pavée. Il y avait dans un coin des Arabes qui jouaient aux dames ; on faisait cercle autour d'eux, on discutait les coups. Plus loin, accroupi sur une natte, un vieillard bavard causait avec un jeune homme ; il lui rabâchait dix fois la même histoire, que le jeune homme ne se lassait pas d'entendre ; elle lui semblait chaque fois plus piquante. Au bout de la place, un vannier travaillait dans son échoppe, assis sur le carreau, les jambes croisées. S'avisant qu'un étranger le regardait, il se rengorgea ; il sentait l'énorme supériorité d'un homme qui fait une corbeille sur un homme qui la regarde faire. Joueurs de dames, conteurs d'histoires, vanniers, tous ces gens-là étaient heureux. Ils jouissaient de leur propre estime ; jamais l'idée ne leur était venue de se mépriser eux-mêmes, et ils ne savaient pas que ce genre de mépris fût un malheur.

— Si je tentais de leur expliquer ce qui se passe en moi, pensait Ghislain, ils me croiraient fou, et peut-être auraient-ils raison.

Il se remit en marche. La route, à une heure de là, traversait un verger et un gazon parsemé d'asperges sauvages et d'asphodèles. Il se coucha dans l'herbe, à l'ombre d'un olivier centenaire, dont

le tronc noueux, à l'écorce chagrinée, était fendu de haut en bas et qui ne laissait pas de vivre, de verdoyer; chaque année, on récoltait ses olives. Un paysan vint à passer. Il conduisait une charrette attelée d'une mule dont les oreilles et la queue, frottées de henné, étaient teintes en jaune safran, et il chantait une vieille chanson qui lui plaisait parce qu'elle était vieille. Ghislain lui envia du fond du cœur sa chanson, et il lui eût offert volontiers de troquer son âme contre la sienne.

Le cours de ses idées avait changé; à cette heure, il se reprochait bien moins l'inconsistance de sa conduite que l'absurdité de ses illusions. Il avait eu de grands chagrins, qui lui avaient empoisonné le sang, et parce qu'il était triste et dégoûté de la vie, il s'était cru une vocation qu'il n'avait pas et figuré sottement que ne plus croire au monde qu'on voit, c'est commencer à croire au monde qu'on ne voit pas, et que le comte de Coulouvre était du bois dont on fait les prêtres. Il se souvint d'avoir visité dans l'Enfida un village perché sur une éminence aux pentes rapides et rompues. Les habitans, ayant résolu de se construire une mosquée, avaient taillé dans leur rocher une rampe assez douce pour qu'un chameau pût la gravir avec sa charge, et à tour de rôle ils allaient ramasser dans les ruines d'une ville romaine des briques et des tambours de colonnes, qu'ils hissaient péniblement sur leur montagne. « Quand votre mosquée sera-t-elle bâtie? » leur avait demandé Ghislain. Ils avaient répondu : « Dieu est grand! » Ils lui avaient dit aussi qu'un jour le chameau ayant butté, la pierre qu'il portait à grand'peine avait roulé au fond du précipice. On était allé l'y chercher et on l'avait remontée.

— Voilà la foi! pensait-il. Rien ne la rebute, rien ne la décourage. Si j'étais un croyant, je ne verrais dans ma défaite qu'une correction infligée à mon orgueil, et je me dirais : « J'ai perdu ma première bataille, je gagnerai la seconde. » Mais la pierre que j'avais péniblement hissée au sommet de la montagne a roulé au fond d'un abîme, et je n'irai pas l'y chercher. Je n'étais capable que d'un effort, je suis au bout de ma force.

Il ne se disait plus : « Qui suis-je donc! » Il se demandait ce qu'il allait faire, comment il emploierait son temps et son âme. Il tâchait d'inventer, d'espérer quelque chose, de se forger un avenir, une chimère, et il ne voyait devant lui qu'une longue suite de jours nébuleux et grisâtres, un grand brouillard triste, où son imagination et son espérance s'égaraient.

Autour de lui, le gazon poussait haut, épais et dru. Il avait arraché machinalement une touffe d'herbe. Une plante de basilic s'y trouva mêlée et imprégna sa main d'un parfum subtil et pénétrant. Il ressentit une commotion, une secousse. Ce parfum lui avait rappelé des choses qu'il s'était promis d'oublier à jamais. Il n'était plus sous

son olivier; sa pensée l'avait subitement transporté au bord de la Seine, dans une allée de parc, et une jeune fille lui était apparue. Elle lui disait : « Le basilic est, dans le langage des fleurs, le symbole du mécontentement; froissez cette petite feuille dans votre main, et cela prouvera que vous en avez fini avec votre rancune. » Il lui répondait : « Quelle bonne odeur ont les rancunes qu'on oublie! »

Cette jeune fille lui avait jeté un charme, et, pendant quelques semaines, il l'avait passionnément aimée; puis il s'était juré de ne plus l'aimer, et, peu à peu, son image, qui le poursuivait quelquefois, était devenue plus vague, plus confuse. L'aimait-il encore? Il descendit dans son cœur, il visita ce tombeau plein de cendres refroidies et de souvenirs éteints. Il l'y avait enterrée; la retrouverait-il vivante?.. Non, elle n'était pas morte, elle dormait, elle attendait paisiblement qu'il la réveillât. Il n'eut que la peine de lui dire : Lève-toi! Elle se dressa devant lui, les yeux tout grands ouverts, et elle l'appelait par son nom.

Il mit son front dans ses mains, il l'écoutait. Elle lui parlait d'une voix très douce, et, quoiqu'elle fût très loin, il ne perdait pas un mot.

— Pourquoi m'as-tu quittée? lui disait-elle. Tu cherchais la paix, l'oubli du passé; l'oubli, c'est moi. Tu t'étais senti revivre en me regardant; j'avais rajeuni ton cœur, rafraîchi ton âme livrée aux dégoûts, aux sécheresses, et le désert avait refleuri. Chasseur imprudent et maladroit, qui avais trouvé la vraie piste et qui l'as abandonnée pour en suivre une autre, pour t'égarer dans des sentiers arides qui ne conduisent nulle part! Un prêtre t'avait dit pourtant que le secret de ton ennui était le mépris des choses communes joint à l'impuissant amour des vertus difficiles et rares. Elles ne sont pas faites pour toi, et tu étais fait pour m'aimer. Tu avais essayé de tout, et tu croyais tout connaître. Tu ne connais pas encore les douceurs, les délices d'un amour pur, d'un amour jeune, qui mêle à la vie d'habitude des émotions, des grâces toujours nouvelles, et procure aux âmes fatiguées du monde des heures à la fois monotones et pleines. Ah! tu n'es pas seulement un grand fou, tu t'es montré dur, ingrat et cruel. Depuis que tu m'as trahie, je languis, je me souviens, je me consume. Heureusement tout peut se réparer. Je savais bien que tôt ou tard tu me reviendrais, et je te suis restée fidèle. Je te ferai grâce, tu es tout pardonné. Je t'attendais, hâte-toi, ne me fais pas attendre plus longtemps!

Quand il se leva pour se remettre en route, il lui parut que, durant des mois, il avait été la victime d'un maléfice, d'un sortilège, qu'il s'était laissé séduire par des prestiges et des mirages, que l'esprit de mensonge avait abusé, fasciné ses yeux, ensorcelé son cœur, et l'avait fait courir après de vains et tristes fantômes.

Mme Fynch ne lui faisait plus horreur; n'était-ce pas cette femme pâle qui l'avait guéri, qui avait rompu l'enchantement? Mais il l'oublia bien vite pour ne plus penser qu'à l'autre, à celle qu'il lui tardait de revoir, à ce frais visage, à ces yeux limpides qui avaient fait un jour le miracle de lui rendre sa jeunesse et de refleurir un désert. Pris d'une joyeuse inquiétude, il doublait le pas pour se rapprocher d'elle en toute hâte et ne pas la faire attendre.

Il comptait se transporter directement à Marseille. Son domestique, en le rejoignant à Tunis le surlendemain, lui remit une lettre qui était allée le chercher à Nebeul, et cette lettre lui fit changer ses plans. L'abbé Silvère lui écrivait qu'à la fin du mois il repartirait pour l'Annam. Le comte voulut lui laisser le temps de s'éloigner, de disparaître; il se souciait peu de retrouver à Chartrette ce prêtre qui l'avait si bien jugé et dont le sourire lui faisait peur. Au lieu de prendre son billet pour Marseille, il préféra allonger son chemin et rentrer en France par l'Italie.

Lorsqu'il s'embarqua, le jour commençait à peine à décliner. Pendant qu'on levait l'ancre, il contempla successivement La Goulette, ses tours, ses murailles blondes, la colline de Saint-Louis et le velours sombre et doux de ses gazons, Tunis et son lac qui miroitait, les plis sinueux de la côte, ses courbes fuyantes, ses sables étincelans, çà et là, sur la grève, des bouquets de palmiers à fleur d'eau et, plus loin, des blancheurs de villages éparses dans les verdures. Tout au fond du tableau, des cimes pâles, aux contours indécis et perdus, semblaient monter vers le ciel comme une fumée qui se lève d'une rivière. Les montagnes qui bordent le golfe à l'orient baignaient dans une vapeur lumineuse et suave. On eût dit qu'elles venaient d'émerger du sein de la mer, tant elles brillaient d'un éclat humide, si fraîche était leur rosée, que buvait le soleil.

Le comte Ghislain fit avec quelque émotion ses adieux à cette terre d'Afrique, qui donne aux âmes en détresse de décisifs avertissemens. Il se félicitait d'y être venu, il y avait reconquis sa raison. Mais à peine le bateau s'était mis en marche qu'il ne songea plus à ce qu'il laissait derrière lui. Il tourna au nord tous ses regards, toutes ses pensées. Il croyait apercevoir dans les brumes dorées de l'horizon une jeune fille qui, accoudée à sa fenêtre, se faisant un abat-jour de ses deux mains croisées sur son front, fouillait des yeux une grande route, y cherchait au loin un voyageur, un revenant, et s'écriait : « Enfin, le voilà! »

VICTOR CHERBULIEZ.

(La dernière partie au prochain n°.)

DU ROLE

DE

LA RICHESSE DANS L'ANCIENNE ROME

SOUS LA RÉPUBLIQUE

Émile Belot, *Histoire des chevaliers romains*, 2 vol. in-8°, 1866-1872; — *De la révolution économique et monétaire qui eut lieu à Rome au milieu du IIIe siècle avant l'ère chrétienne*, 1 vol. in-8°, 1885.

Les études sur l'histoire romaine occupent dans le progrès de notre enseignement supérieur, depuis vingt-cinq années, une large place. Il y a lieu de s'en féliciter pour plusieurs raisons. La principale est certainement que ces études offrent aux esprits une forte et sévère discipline. Il faut, pour les aborder avec succès, non pas seulement l'instruction solide, mais encore le sens ferme, la méthode rigoureuse, la saine critique. Et la matière en est si féconde qu'à son contact ces qualités viriles se fortifient. D'ailleurs, l'ancienne Rome ne nous est jamais tout à fait étrangère ; elle réserve toujours à qui l'étudie habilement quelque lumière sur nos lointaines origines. Ajoutez que ce vaste champ est loin d'être épuisé pour qui recherche ce qu'il y a eu d'original et d'intime dans le génie antique, pour qui voudrait comprendre la naissance et le jeu des institutions, la formation et les relations des classes, l'influence multiple du droit. Nous avons certes dès maintenant sur

Rome d'excellens livres. L'*Histoire des Romains* de M. Duruy, d'une érudition à la fois abondante et contenue, claire et précise, est un de ces ouvrages de bonne foi qui portent l'empreinte de toute une vie et de tout un caractère. On y trouve le dernier progrès accompli chez nous au point de vue de l'histoire générale. Mais l'auteur lui-même, par certains appendices où il traite savamment des questions spéciales, a donné le conseil et l'exemple des recherches ultérieures aux jeunes maîtres sortis, soit de cette école des hautes études, qu'il a fondée précisément pour ce genre de travaux, soit des écoles d'Athènes et de Rome. Cette dernière, l'école française de Rome, n'a pas encore quinze ans ; mais on peut voir, rien qu'à parcourir la liste de ses publications, qu'elle a contribué pour sa bonne part à élever le niveau des études sur l'antiquité romaine. Au reste, les heureux et louables efforts n'ont pas été dus seulement à nos écoles savantes. En tête de la jeune génération se sont placés, en dehors de ces groupes, des maîtres éminens, parmi lesquels un véritable historien, à l'esprit original et inventif, Émile Belot, se trouvait fort en vue.

Enlevé prématurément, il y a dix-huit mois à peine, à l'Académie des Sciences morales et politiques, qui venait de l'accueillir, à l'Université, qu'il servait si bien par ses leçons et ses livres, Émile Belot a été, quoique humble et modeste, un actif initiateur. Membre de cette vaillante faculté des lettres de Lyon qui, d'accord avec son doyen, M. Heinrich, n'avait pas attendu les réformes officielles — ce n'est que justice de le rappeler — pour organiser un enseignement pratique, Emile Belot s'est donné à cette tâche avec une vivacité d'esprit, une chaleur de cœur, un sentiment de patriotisme, qui ont été pour beaucoup dans le succès obtenu en commun. Il prenait en sérieuse affection les jeunes maîtres, candidats à nos concours d'agrégation, groupés autour de sa chaire. On l'a vu accueillir sous son toit et à sa table, pendant leurs congés, ceux d'entre eux qu'il savait pauvres, ceux qui, chargés eux-mêmes de quelque humble enseignement dans les lycées ou collèges de la circonscription, venaient à grand'peine, voyageant la nuit, profiter une fois la semaine des leçons et des conférences de la faculté. Cet honnête homme croyait, en agissant de la sorte, travailler au relèvement de la patrie, et il ne se trompait pas.

Émile Belot a laissé, entre autres ouvrages, une *Histoire des chevaliers romains*, en deux volumes, qui suffit à sa renommée. C'est un de ces livres qui, par une science sévère et des vues personnelles d'une réelle valeur, ajoutent au domaine des connaissances acquises ou tout au moins provoquent l'étude avec la réflexion. L'auteur avait placé très haut le but qu'il se proposait : « L'*Histoire des*

chevaliers romains, dit-il dans sa préface, ne s'adresse pas seulement à la curiosité des érudits; c'est l'histoire religieuse, militaire, politique, économique et judiciaire de l'ancienne Rome envisagée d'un point de vue particulier qui permet d'en saisir les grandes lignes et d'en tracer le plan. » Bien plus, il a prétendu faire, comme il le dit encore, une sorte d'étude physiologique. Il a voulu, au lieu de présenter le squelette de l'histoire, pénétrer jusqu'à l'organisme intime, jusqu'aux secrets ressorts, jusqu'au cœur de cette Rome dont le sang s'est perpétué jusqu'à nous. A mesure qu'il avançait dans son examen, il a été frappé du relief que prenait, sous son regard attentif, un des traits caractéristiques de la physionomie romaine, je veux dire le sens pratique, l'esprit positif, calculateur, exact. « Pour le peuple romain, dit-il justement, le chiffre est sacré. Ses institutions ont la solidité des Pyramides; elles en ont aussi les arêtes nettes et anguleuses. La Rome primitive était carrée : le camp romain aussi était un carré, aux dimensions définies. Le moindre détail dans les rituels religieux, politiques et judiciaires, était fixé avec l'exactitude réglementaire qu'on impose aux mouvemens d'un soldat qui marche en ligne. Il n'était pas plus permis à un plaideur de se tromper d'une virgule qu'au fils d'un général de combattre hors des rangs... Le Romain n'a peut-être pas eu l'esprit de finesse, mais on ne peut lui refuser l'esprit de géométrie. » Un tel peuple pouvait bien être disposé à reconnaître avant tout le lien religieux et le culte des ancêtres : une discipline imposée, sanctionnée par les dieux, n'était pas pour lui déplaire; mais il devait avoir aussi la prompte et profonde intelligence des conditions pratiques imposées à tout peuple qui veut vivre, grandir et dominer. Rome a eu certainement, en particulier, un instinct naturel de la richesse, avec le clair sentiment de la puissance qu'elle procure et de la force dont elle témoigne. Or c'est ce qui se montre si bien dans l'exposition d'Émile Belot, — dont tel n'est pourtant pas le principal ou du moins l'unique sujet, — qu'il y a là, pour qui ne peut le suivre à travers toute l'histoire politique des chevaliers romains, une occasion tentante de considérer de près avec lui ce qui fut un vrai ressort caché de la vie constitutionnelle et sociale à Rome, c'est-à-dire cette activité financière dont les chevaliers surtout furent les intelligens promoteurs. La fortune privée a été, presque depuis l'origine, une base principale de l'état romain, puisque, dès la constitution qui nous a été transmise sous le nom du roi Servius Tullius, nous voyons le cens déterminer d'après les patrimoines la répartition et la hiérarchie des classes. A peine le marché du monde est-il ouvert par leurs armes, les Romains savent se créer une richesse mobilière considérable, étayée sur une richesse foncière solidement

assise. L'ascendant de la fortune, comme il arrive partout ailleurs, dans les autres temps et chez les autres peuples, entraîne chez eux aussi l'influence politique et une certaine égalité des citoyens, chacun d'eux pouvant s'élever en quelque mesure aux premières classes censitaires et y trouver, en même temps qu'un progrès de bien-être, la conscience de son énergie avec un rôle actif dans la cité.

A observer particulièrement ce côté économique de la question, il semble que l'on comprend mieux certains élémens de la puissance romaine, et mieux aussi ce double aspect d'un génie à la fois calculateur et ardent, héroïque et avide. Dans un curieux écrit, qui sort du cadre de ses études ordinaires (1), Émile Belot a esquissé du caractère américain un mâle portrait. « Dans ce caractère si bien trempé, dit-il, comme dans la foudre forgée par les cyclopes, il y a trois rayons de nuée sombre, — c'est l'héritage de la mère-patrie, de la vieille Angleterre, — et trois rayons de souffle orageux et de feu rutilant, — c'est le don de la jeune et ardente Amérique. » On reconnaît la vive paraphrase des beaux vers de Virgile : *Tres imbris torti radios, tres nubis aquosæ... rutili tres ignis et alitis Austri* (2). Belot n'a pas prétendu instituer, entre le Romain et l'Anglo-Saxon, une comparaison qu'il n'aurait pas été d'ailleurs le premier à imaginer. Quelques lignes plus bas cependant, à propos de l'essor prodigieusement rapide de l'une des régions de cette Amérique du Nord, il fait une remarque qui paraît, en vérité, convenir aussi à Rome républicaine : « Les très grandes fortunes naissent, dit-il, non du sol et de la culture du sol, mais des profits de la guerre, des entreprises commerciales ou industrielles, des prêts d'argent et d'autres valeurs mobilières. Employés à l'acquisition des maisons, des champs, des prés, des forêts, ces profits ont finalement constitué partout les grandes richesses territoriales. » N'en a-t-il pas été de la sorte, peu s'en faut, dans le monde romain? N'y retrouve-t-on pas cette même fougue et cette même obstination qui forment la marque du caractère anglo-saxon, cette énergie d'initiative et d'action soutenue que réclament les grandes entreprises, comme la guerre et la conquête, cette science de la richesse, ce besoin de la fortune, instrument nécessaire et prix de l'activité intelligente? « Dans chaque citoyen de Rome, dit fort bien encore Émile Belot, il y a eu non-seulement un soldat et un jurisconsulte, mais un arpenteur aussi et surtout un banquier. Le légionnaire qui partait pour la Grèce ou l'Orient mettait de l'argent dans sa ceinture, pour faire l'usure là-bas entre deux

(1) Nantucket, *Étude sur les diverses sortes de propriétés primitives*, 1884.
(2) *Énéide*, VIII, 429.

batailles, » et celui qui restait trouvait moyen de profiter, lui aussi, de la conquête lointaine. Comme nos Normands du moyen âge, ce peuple a voulu et a su *gaigner*.

I.

Le point de départ de notre étude ne saurait être que le moment où, par un effet des premières conquêtes, les métaux précieux ont commencé d'affluer dans Rome. C'a été le signal d'une révolution multiple qui mérite l'attention de l'historien.

Qu'arrive-t-il si, chez un peuple laborieux et actif, la masse monétaire demeure la même ou n'augmente qu'insensiblement? Comme la population et la production y tendent à s'accroître, la valeur du numéraire tend à y augmenter aussi, par suite de la concurrence que les producteurs se font entre eux pour en obtenir chacun une part. Mais les rôles se renversent instantanément dans le cas d'un afflux subit du métal précieux. La quantité des choses nécessaires ou utiles à la vie n'y pouvant augmenter d'une façon notable tout à coup, le pouvoir d'échange de la monnaie décroît, puisqu'il en faut donner plus pour obtenir la même quantité de produits. Si les choses en restaient là, entre la diminution de valeur de la monnaie et l'enchérissement général, la compensation et l'équilibre s'établiraient, et l'apparence du gain serait vaine; mais le producteur, qui a reçu un prix inusité, est stimulé à produire davantage; on met en valeur une plus grande superficie du sol. Le pays qui a reçu l'affluence du métal peut acquérir avantageusement des pays moins favorisés, soit les produits naturels, soit les matières premières, qu'il mettra en œuvre, et qui lui seront un objet de nouveaux échanges. Il y a bientôt un plus grand nombre de particuliers employés à une activité rémunératrice; les fortunes privées se multiplient. D'autre part, les métaux précieux sont par eux-mêmes une richesse; s'ils sont plus abondans, c'est une source de prospérité et une force pour l'état; le revenu public s'accroît et met au service de la communauté de plus puissans moyens d'action. Il faut seulement, il faut de toute nécessité que la production et le travail répondent à l'excitation offerte; sinon, l'or et l'argent ne font que passer, il n'y a pas eu enrichissement réel, — ce qui revient à dire que la vraie richesse est dans le travail de l'homme.

Ces lois économiques se sont clairement imposées à l'Europe occidentale pendant le XVIe siècle, après que les mines du Pérou et du Mexique eurent versé des milliards sur l'ancien continent. La puissance de la monnaie s'abaissa et le prix des denrées s'accrut en

une proportion considérable : il fut quintuplé en France de 1500 à 1600. Le prix de l'hectolitre de blé, qui était, en 1500, un poids d'argent égal à 2 fr. 83, tendit, vers la fin du siècle, à se fixer autour de 14 ou 15 francs. Mais la multiplication des métaux qui représentaient la richesse encouragea les échanges, à la même date où de grands changemens de toute sorte favorisaient, chez les peuples actifs de l'Occident, la mise en valeur des ressources nouvelles. En France, la chute de la féodalité permettait à un gouvernement régulier d'assurer, même à travers les guerres religieuses, la sécurité du travail dans les campagnes ; et les guerres d'Italie ouvraient des relations commerciales dont l'activité intelligente de la renaissance allait tirer profit.

Les mêmes lois économiques trouvent leur application dans l'histoire de la république romaine au milieu du IIIe siècle avant l'ère chrétienne, au temps de la lutte contre Carthage. Rome, quand elle reçoit, à la suite des premières victoires, les instrumens de la richesse, est une cité laborieuse, dont la population n'a pas commencé de prendre goût aux largesses des ambitieux politiques ni aux dépouilles des vaincus. Les élémens que la victoire apporte s'y répandent sur un fonds capable de les féconder : ce fonds, c'est le génie d'un peuple jeune encore, et qui, longtemps contenu, veut se déployer et vivre.

Rome a été le théâtre, vers l'an 240 avant l'ère chrétienne, d'une révolution considérable, aux aspects divers, mais surtout économique, et cette révolution doit occuper, dans l'explication de ses destinées, une large place. L'auteur de l'*Histoire des chevaliers* a eu le mérite d'en rassembler, d'en interpréter les témoignages, et de la retracer en vive lumière.

L'occasion en a été, disions-nous, la conquête, qui a mis en un contact subit avec l'extrême civilisation du monde grec et oriental cette cité romaine, non point barbare et inculte, comme quelques-uns l'imaginent, mais forte dès ses commencemens, soit d'une originalité propre, soit du secours des civilisations qui enveloppaient son berceau. — La formule d'Émile Belot sur Rome primitive peut étonner tout d'abord : il y voit, non pas un ramas d'aventuriers et de *malviventi*, ni un mélange accidentel d'élémens hétérogènes, mais « une race noble et pure, vouée au culte saint de Vesta, un peuple unique et déjà civilisé. » N'est-ce pas, bien peu s'en faut, le langage de Cicéron quand, au second livre de son traité de la *République*, il place sur les lèvres de Scipion une rapide esquisse des premiers siècles? Romulus vivait, lui fait-il dire, à une époque où, depuis longtemps, la Grèce retentissait de chants et de poésie, dans un âge et dans une cité qui avaient tout un héritage de culture, *jam inve-*

teratis litteris atque doctrinis... ætas jam exculta. Et Cicéron parle bien de la ville de Rome, non pas des populations qui l'entourent, puisqu'il loue Romulus, le roi fondateur, d'avoir conduit presque jusqu'à la virilité ce même peuple créé par lui. C'est qu'en effet la ville nouvelle avait reçu tous les élémens des cultures italique, grecque, étrusque, sans avoir abdiqué pour cela son caractère inné. Quel moment historique que cette période de deux siècles et demi que représente l'époque royale! L'Orient est puissant encore, au moins par la civilisation et les arts. Ninive va disparaître, au milieu de quel éclat, les sculptures de Khorsabad, au Musée du Louvre, en témoignent. Le monde grec s'organise. Les temps d'Homère et d'Hésiode sont déjà loin, mais dominent encore la pensée hellénique. Lycurgue a réformé Sparte depuis un siècle; Athènes ordonne sa constitution, que Solon va achever; l'ère des Olympiades vient de commencer, et la chronologie se fixe. L'Égypte s'ouvre aux Grecs. Par eux et par les Phéniciens, auxquels Carthage succède, les civilisations se mêlent jusque dans le centre de la Méditerranée. L'art, qui touche à la maturité, presque à la vieillesse, dans l'antique Orient, commence à se développer dans la Grèce continentale : les plus anciennes statues dignes de ce nom retrouvées par M. Homolle dans les fouilles de Délos peuvent être contemporaines de la fondation de Rome. Du même temps est l'essor de la colonisation grecque en Sicile et en grande Grèce : l'art grec, la civilisation grecque, les légendes homériques, ont pénétré à travers l'Italie centrale et toute l'Étrurie, qui en sont comme imprégnées. — Rome n'est restée fermée à aucun de ces élémens. Aux peuples italique et étrusque elle a emprunté la distinction entre patrons et cliens, celle entre le patriciat et la plèbe, la langue, la religion, les magistratures. Elle a puisé à pleines mains dans le fonds grec : légendes, traditions, lois, tout lui a été bon. Rien n'empêche de croire à la mission de trois députés chargés par elle d'aller étudier la législation athénienne, ou bien à celle d'Hermodore, cet Éphésien exilé, qui aurait assisté les décemvirs dans la rédaction des Douze tables. Il n'en est pas moins assuré que le code décemviral enregistre le droit coutumier spécial aux Romains, et non pas celui des Grecs. Par le droit en particulier, malgré des emprunts, Rome a fait triompher son originalité puissante.

Elle n'avait encore qu'un bien faible domaine, elle continuait de lutter péniblement contre les peuples montagnards qui occupaient le centre de la péninsule et empêchaient son essor, quand tout à coup d'heureux combats ouvrirent pour elle l'ère de la conquête et lui valurent ses premières richesses. De la guerre du Samnium un consul vainqueur rapporta, en 293, pour orner son triomphe

et être versées après cela dans le trésor public, 2,033,000 livres d'argent. Les armes enlevées aux vaincus étaient magnifiques, et Tite-Live raconte que leurs boucliers dorés furent suspendus aux boutiques des changeurs et banquiers du forum en guise d'ornemens triomphaux. Vers la même date, un autre consul, vainqueur des Étrusques, rapportait aussi 380,000 livres de bronze. Mais ce furent bien d'autres sommes, celles que valurent aux Romains la conquête de la grande Grèce, la lutte contre Carthage, les tributs qu'on lui imposa, et ceux que subirent bientôt après la Corse, la Sardaigne, la Cisalpine et l'Illyrie. Tarente avait grandi par l'industrie et par le commerce. Elle achetait aux peuples italiques, aux Sabins et aux Samnites, la laine de leurs troupeaux; elle se chargeait de la fabrication et de la teinture des draps, qu'elle exportait ensuite avec le sel, le poisson et les objets manufacturés. La prospérité l'avait conduite à l'extrême richesse, et l'invasion du luxe grec ou oriental la livrait d'avance à un vainqueur. Quand Pyrrhus vint pour la défendre, il fit en vain fermer les bains et les théâtres : Tarente était devenue un lieu de plaisir. On sait quelle existence douce et molle, grâce aux restes survivans d'une antique splendeur, la Syracuse du temps de Hiéron II et de Théocrite offrait encore. Cette colonie grecque, avec sa population de 600,000 âmes, était presque aussi riche que Carthage. Quant à Carthage elle-même, la corruption y était née de l'antique civilisation phénicienne et d'une richesse héréditaire. Rome tira d'elle un énorme butin, environ 25 millions de nos francs, qui, rien qu'en dix années, vers la fin de la première guerre punique, vinrent grossir son trésor.

Rome, jusqu'à la conquête de la grande Grèce, n'eut pour monnaie que l'as de cuivre avec alliage. En 269, quelques années seulement avant l'ouverture de la lutte contre Carthage, elle fabriqua le premier denier d'argent. Mais tout aussitôt ce métal abonda, et, par conséquent, s'avilit. La monnaie de bronze, au même temps, s'abaissait par des tailles successives, que les historiens de la numismatique savent dater une à une. D'autre part, si l'on recueille avec soin les indications éparses chez les auteurs anciens sur la valeur vénale des denrées, sur les taux des amendes, sur les ventes d'animaux ou d'esclaves, etc., on arrive à conclure avec l'historien des chevaliers qu'une augmentation générale des prix s'est produite dans la période qui comprend la première lutte contre Carthage, c'est-à-dire la première moitié du IIIe siècle. Il semble de plus que cette augmentation peut être évaluée suivant une proportion facile à calculer. Par exemple, le cheval payé par l'état au cavalier ou chevalier vaut 1,000 as anciens (de douze onces) avant les guerres puniques, mais 10,000 as nouveaux (de deux onces) au temps d'An-

nibal. La solde s'élève, dans le même espace de temps, de 120 as anciens à 1,200 as nouveaux pour le fantassin, de 360 à 3,600 pour le cavalier, et ainsi de suite. Si l'abaissement du pouvoir de la monnaie avait seul agi, l'as nouveau valant six fois moins, les sommes de la dernière période, pour les exemples cités, eussent été les suivantes : 6,000, 720 et 2,160 as; l'écart entre ces derniers chiffres et ceux que nous venons de marquer (10,000, 1,200, 3,600) montre l'augmentation réelle des prix. Il fallut, vers la fin du IIIe siècle ou le commencement du second avant l'ère chrétienne, des fortunes presque doubles de celles de la période précédente pour suffire aux mêmes achats, aux mêmes charges, aux mêmes nécessités de toute sorte. — L'afflux des métaux précieux avait entraîné une révolution monétaire et économique.

Cette transformation des prix est une résultante si générale et si inévitable qu'on voit le même changement se produire, aux mêmes dates, dans les chiffres du cens. Le recensement pratiqué à la fin de chaque lustre, tous les cinq ans, inscrivait sur les registres des censeurs, outre les noms, prénoms, âge, parenté, le chiffre de fortune de chaque citoyen, non pas le chiffre réel qu'il aurait pu déclarer, mais le nombre rond correspondant à l'un de ceux qui marquaient pour chaque classe un minimum légal. Par exemple, tout citoyen possédant une fortune qui dépassait 100,000 as faisait partie, pendant les cinq premiers siècles, de la première classe, et les trois classes suivantes étaient déterminées par des taux réciproquement inférieurs entre eux de 25,000 as. C'est ce que Tite-Live expose clairement quand il rend compte de la constitution attribuée à Servius Tullius. Il ajoute quelle partie du service militaire et quel armement sont assignés à chaque catégorie. Mais le même historien, racontant l'épisode d'un tribut extraordinaire levé en l'an 214 pour l'équipement et l'entretien de la flotte romaine (1), nous informe que le minimum de fortune de la première classe est maintenant fixé à 1 million d'as. Les bases du cens ont donc été remaniées, et suivant la même proportion qu'a observée l'augmentation générale. Émile Belot, par des calculs dans le détail desquels il serait impossible d'entrer ici, démontre que le changement s'est produit selon les mêmes conditions pour les autres classes. La révolution monétaire a modifié l'ordonnance de la société romaine, probablement en ce sens que tous les citoyens n'auront pas vu l'équilibre s'établir pour eux entre le gain et les dépenses, et que les plus énergiques auront tiré profit des changemens financiers. Et déjà la carrière est ouverte pour la spéculation et le commerce.

(1) Livre XXIV, ch. 11.

Ce n'est pas tout. Il faut que la révolution accomplie dans Rome vers le milieu du IIIe siècle se produise aussi dans l'ordre civil et politique.

Il convient d'introduire ici cette théorie de Niebuhr sur Rome-ville opposée à Rome-campagne, qu'Émile Belot s'empresse d'adopter, parce que, suivant lui, elle apporte une explication nouvelle et précise du développement de l'état romain. Belot a pour Niebuhr une admiration extrême. « Un seul homme dans ce siècle, dit-il, a eu le privilège, réservé au génie, de comprendre Rome mieux que les Romains, et de deviner par une sorte d'intuition ce qu'elle était à son origine. » Michelet, à vrai dire, ne parlait pas autrement. Niebuhr, à l'entendre, « est devenu Romain. Il a su l'antiquité comme elle ne s'est pas toujours sue elle-même. Que sont, auprès de lui, Plutarque et tant d'autres Grecs pour l'intelligence du rude génie des premiers âges? » Et M. Taine dit à son tour, joignant sa critique pénétrante à l'éloge : « Il a été à la fois jurisconsulte, politique, financier, géographe, antiquaire, homme d'imagination et de science, esprit aussi pratique que spéculatif, intempérant par excès de force, capable de tout, sauf de se restreindre, avide de science jusqu'à prendre ses conceptions pour les objets mêmes, et imaginer Rome quand il ne peut plus la restaurer. »

Ce que Michelet et M. Taine estiment en particulier chez l'historien allemand, c'est, je suppose, d'avoir si bien compris ce que sont, dans le domaine mystérieux de l'histoire primitive, la légende et le mythe, et que, par derrière, il y a de précieuses réalités à dégager et à saisir. Niebuhr a certainement reçu en partage quelques parcelles de ce don de divination savante sans lequel il n'est pas de grand historien. Quant à celle de ses théories dont il est ici question, Émile Belot a ses raisons pour lui en être reconnaissant : c'est qu'il l'a lui-même étendue et développée avec un certain éclat.

A vrai dire, notre ingénieux Beaufort avait, dès 1766, dans son ouvrage *De la république romaine*, distingué avec soin les tribus urbaines des tribus rustiques. Avec beaucoup de raison, il ne voulait pas que l'on confondît, comme l'ont fait quelquefois les historiens anciens eux-mêmes, les deux sortes de plèbe. Mais Beaufort s'était borné à une double définition. Niebuhr a fait un pas de plus; il a soutenu qu'il fallait faire remonter cette distinction jusqu'aux premiers temps, et que l'opposition entre Rome-ville et Rome-campagne était un trait fondamental, un grave élément historique. Belot, à son tour, a mis en lumière l'étroite relation entre la lutte intérieure des classes et le progrès extérieur de la conquête, et

l'influence réciproque exercée par l'un de ces deux mouvemens sur l'autre. C'est comme la double action de deux peuples réunis dans la même société politique : un rôle différent les anime sans qu'ils cessent de tendre vers un même but. D'un côté, la ville aristocratique groupée autour du foyer de Vesta : l'autorité politique, civile et religieuse y est entre les mains des chefs de famille entourés de leurs cliens et diversement groupés au sénat ou dans les curies. Patriciens et cliens composent, dans l'enceinte du *pomerium*, ce que les historiens anciens désignent par le mot *populus*. Mais au-delà des murs, dans la campagne, c'est la *plebs* qui habite. Elle s'est formée tout d'abord de la population venue à la suite des grandes familles patriciennes sans un lien de cliens à patrons ; elle s'est grossie des adjonctions amenées par la guerre. L'accès de la cité aristocratique lui était fermé d'abord ; elle s'est cependant fortifiée de jour en jour ; elle s'est fait respecter par la sévérité de ses mœurs ; elle s'est enrichie par la vente de ses produits, les jours de marché, au forum ; elle a pu bientôt entreprendre la lutte contre les patriciens pour le partage des droits religieux, civils et politiques. Après avoir pris sa virile part dans les travaux militaires pour agrandir l'état et fonder la puissance publique, elle s'est fondue finalement dans la cité unifiée. Cette plèbe rustique ne doit pas être confondue avec l'autre, avec celle qui primitivement existe à peine, qui insensiblement se forme au cœur même de la cité patricienne, avec ceux des cliens que laisse indépendans ou sans appui la déchéance ou la mort de leurs patrons. De ces hommes-là seront composées par la suite les quatre tribus de la ville, et ce sera là cette plèbe urbaine qui, misérable, sans énergie, sans dignité, sans vertu, deviendra dès le temps des Gracches la vile multitude de Rome. La dualité persistante pendant les cinq premiers siècles, entre le *populus* et la plèbe rustique, a été reconnaissable dès l'origine à bien des signes, tels que le partage entre les *pagi* de la campagne et les *vici* de la ville, la différence entre l'assemblée centuriate, réunie au Champ de Mars, hors de Rome, et l'assemblée curiate, réunie dans Rome même, au *comitium* ; la prééminence toute patricienne des premières centuries sur les votes des comices centuriates ; la nécessité pour les votes des centuries d'être confirmés à l'aide des votes des curies. Cette dualité perce encore dans la distinction entre les comices par tribus, que les patriciens dédaignent, et les comices par curies, qui n'admettent pas les plébéiens, enfin dans cette opposition étrange entre la dictature, tout aristocratique, et le tribunat, exclusivement populaire. Le patriciat n'a traité d'abord avec les gens de la plèbe rustique que comme avec des étrangers et sur le pied du droit des gens, de sorte que

le tribunat, par exemple, a été institué avec le concours du fécial, comme on eût fait pour toute convention, pour tout traité entre deux peuples indépendans l'un de l'autre. Mais les progrès de la conquête, en faisant créer de nouvelles tribus rustiques, rendent la plèbe de la campagne toujours plus nombreuse et plus forte. A peine un petit peuple, aux environs de Rome, a-t-il été soumis, les familles dont il se compose sont annexées ou transportées; ses chefs, quelquefois des descendans de races royales ou même divines, aspirent à entrer dans l'aristocratie romaine; ses citoyens veulent participer à la cité et à ses droits. On comprend que, de la sorte, le progrès de la plèbe ait été incessant, et incessante la pression exercée sur l'aristocratie urbaine. A chaque adjonction a correspondu non pas seulement l'inscription d'un plus grand nombre de citoyens par les censeurs, mais encore un progrès politique et civil.

La théorie de Niebuhr, développée par Émile Belot, est acceptée dans son ensemble par de bons esprits, par le savant M. Willems, par exemple. Certains traits n'en sont-ils pas cependant excessifs? Belot se représente la Rome primitive sous l'aspect d'une ville italienne du moyen âge, ville fermée, aux palais fortifiés et munis de tours. N'y avait-il pas plus de rapports familiers ou intimes entre le patriciat urbain et les propriétaires de la campagne, entre la clientèle de la ville et la plèbe rustique? Quant aux tribuns du peuple, comment auraient-ils été des défenseurs si puissans de toute la population de la campagne, quand leur autorité ne s'étendait pas au-delà d'un rayon de mille pas autour de la ville?

On n'en voit pas moins, il est vrai, en beaucoup de cas, par exemple dans le procès de Coriolan, comme deux peuples en présence, et cette dualité prend fin précisément à la suite d'une grande réforme qui, vers le milieu du IIIe siècle, modifie en un sens favorable aux tribus rustiques la constitution des comices centuriates (1). La création des deux dernières tribus de la campagne, en 240, en fut le signal en faisant éclater les vieux cadres. Selon l'ancienne constitution, la première classe disposait à elle seule, lors du vote dans les comices pour les lois ou pour les élections, d'un nombre de voix qui représentait la majorité, pour peu que cette classe fût unanime. La seconde classe, composée des citoyens ayant une fortune entre 100,000 et 75,000 as, était rarement appelée au vote, qui s'interrompait une fois la majorité atteinte; les troisième et quatrième classes, de cens encore inférieur, n'étaient jamais consultées.

(1) La réforme des comices centuriates au IIIe siècle avant Jésus-Christ est un très difficile problème, que MM. Paul Guiraud et G. Bloch ont étudié à nouveau depuis 1881 dans la *Revue historique*. Leurs conclusions ne sont pas les mêmes.

C'était le régime d'une aristocratie d'argent, qui confisquait le droit électoral.

La réforme de 241 mit en quelque mesure un terme à cette inégalité. La première classe ne disposa plus d'une si grande autorité dans les comices. Il fallut désormais, pour atteindre la majorité, continuer le vote jusqu'à la troisième classe inclusivement ou même jusqu'à la quatrième. Bien plus, tandis qu'autrefois le droit de premier vote, — droit décerné par le sort, et de nature à exercer une profonde influence par suite de certaines idées superstitieuses, — appartenait à l'une des centuries nobles placées à part et en tête de la première classe, désormais, au contraire, la centurie dite *prérogative* (à cause de ce privilège de premier vote) fut désignée par la voie du sort entre toutes les centuries de la première classe, et l'on voit dans Tite-Live les tribus rustiques appelées fréquemment à l'avantage et à l'honneur de fournir cette centurie.

La constitution ainsi transformée vers l'année 240 consacra donc un réel progrès de l'ancienne plèbe, un ascendant marqué de l'aristocratie municipale sur l'aristocratie urbaine. Les diverses parties de la cité furent mieux réunies, dans un système civil et politique plus conforme à la réalité des faits et à la prépondérance acquise. Une sorte de classe moyenne parvenait à se faire jour entre le sénat et le peuple, et l'instrument de cette élévation était la richesse rapidement accrue, nous dirons par quels moyens. Un grand changement s'était accompli aux dépens de l'aristocratie, dans un sens que nous pouvons bien appeler plébéien et démocratique.

La multiple révolution, contemporaine des guerres puniques, que nous essayons de décrire dans son ensemble, ne s'est pas produite seulement par une décroissance du pouvoir de la monnaie, par un enchérissement des produits, par une augmentation des chiffres du cens, par une réforme de la constitution; elle a entraîné, outre tout cela, une réforme juridique, tant il est vrai que l'apparition de la richesse a été pour cette primitive société romaine un ferment de transformation profonde. C'est en l'année 242 qu'au préteur de la ville fut adjoint un préteur dit pérégrin, chargé de la juridiction entre Romains et étrangers, entre les membres de l'ancienne cité et les citoyens privés du droit de propriété quiritaire. La conséquence de l'institution nouvelle fut, à la suite de la loi *Ebutia*, qu'il faut dater probablement de l'année 234, la substitution de la procédure formulaire aux actions de la loi; c'est-à-dire que l'autorité toute religieuse du vieux droit pontifical fut remplacée par les édits sans cesse perfectibles d'une magistrature qui se régla sur les progrès du droit civil. Les édits prétoriens allaient créer un droit commun aux membres de l'ancienne cité et aux étrangers, et

cette jurisprudence, modelée sur le progrès des temps, devait bientôt s'étendre aux anciens citoyens eux-mêmes. C'était l'affranchissement de l'esprit juridique, après une période de discipline sacerdotale dont le rigorisme a pu n'être pas funeste si, en imposant le respect de la lettre, il a inspiré et peut-être affermi à toujours le sens de la légalité chez les Romains.

En résumé, l'afflux des métaux précieux a causé dans Rome un ébranlement fécond. Il a suscité toute une série de modifications profondes et heureuses dans la société romaine, précisément parce que cette société, jeune encore, intelligente et énergique, a su se servir des élémens de la richesse. Une de ses classes en particulier a grandi sous l'influence, sous l'excitation des circonstances nouvelles. Non asservie par ses origines aux règles étroites de l'ancienne cité, conviée à l'action par le progrès et l'essor contemporains, elle s'est s'emparée des sources de la richesse, et par là s'est dirigée vers l'autorité politique. C'est la classe des chevaliers, dont le développement rapide est un des principaux élémens de l'histoire de la république romaine.

II.

Chez tous les peuples, au commencement de leur histoire, la cavalerie est l'arme aristocratique, celle qui appartient aux plus riches, parce qu'elle exige un équipement et des soins dispendieux. De quelle manière et à quel moment la cavalerie devient chevalerie, c'est une transformation difficile à saisir, mais un progrès naturel et logique, puisque les riches obtiennent bientôt l'éclat et le renom. Les premiers escadrons qu'ait eus la Rome primitive ont fait partie du patriciat. Chevaliers et sénateurs sont rangés ensemble dans la première classe, qui est inscrite au cens avec le chiffre de fortune le plus élevé. A mesure que la cité s'est agrandie par les succès militaires, le patriciat n'a ouvert ses rangs qu'à peine, tandis que les principaux d'entre les vaincus, recevant le droit de cité, ont fait partie de cette première classe s'ils possédaient plus de 100,000 as, et sont devenus par là aussi chevaliers. Il s'est formé de la sorte avec le temps, et le nombre des recrues devenant toujours plus considérable, une sorte d'aristocratie nouvelle, ou plutôt de classe intermédiaire, issue des municipes italiens et de la plèbe rustique, et capable de contre-balancer la vieille aristocratie patricienne en lui faisant ouvertement échec.

C'est précisément cette classe moyenne qui, voulant se faire sa place au soleil, met la main sur le commerce et la finance,

et attire à soi, avec l'opulence, une part importante de l'autorité réelle. N'est-il pas arrivé plus d'une fois ainsi dans l'histoire que le développement de la fortune privée entraînât de profondes transformations politiques? Les destinées de la chambre des communes d'Angleterre et du tiers-état français en ont offert, dans les temps modernes, d'assez clairs témoignages. Par le progrès de ces deux corps tout comme par celui des chevaliers romains enrichis, l'influence et le vrai pouvoir sont devenus le partage de la classe la plus intelligente, la plus économe et la plus active.

Les patriciens — possesseurs, il est vrai, de biens fonciers héréditaires — n'étaient pas appelés naturellement à tirer avantage des circonstances nouvelles qui auraient pu servir à augmenter leur fortune acquise. Le commerce était, en effet, jugé indigne d'eux, et le plébiscite Claudien, probablement de l'année 219, prononça à ce sujet des interdictions sévères, confirmées encore par Jules César et jusque par l'empereur Adrien. Il était prescrit aux nobles de s'abstenir des spéculations financières, des armemens maritimes, des adjudications publiques. Ils ne devaient pas faire partie de ces sociétés de capitalistes qui soumissionnaient les fermes des impôts. Les chevaliers, au contraire, c'est-à-dire ces mêmes citoyens issus de la plèbe rustique ou des cités municipales que leur fortune élevait à la première classe, n'avaient aucun scrupule de ce genre. Ils allaient s'enrichir, gagner de nouveaux droits, et contribuer aussi bien par le bon que par le mauvais usage de leur nouvelle puissance à un changement profond des mœurs, des idées et des conditions sociales.

Ils se firent publicains, c'est-à-dire qu'ils se présentèrent et se firent accepter aux diverses adjudications auxquelles donnaient lieu les diverses branches du revenu public, qu'il était d'usage d'affermer.

Les fournitures et approvisionnemens militaires, par exemple, étaient évidemment, pour les gens habiles, d'infaillibles moyens de s'enrichir. On voit les publicains à l'œuvre, dans les récits de Tite-Live, dès le temps de la seconde guerre punique. On reçut des deux Scipion, raconte l'historien, des rapports détaillés. Ils annonçaient leurs brillans succès en Espagne. Mais en même temps ils déclaraient qu'ils n'avaient plus d'argent pour la solde des troupes, que les armées manquaient de vêtemens et de blés, et les équipages maritimes de tout ce qui était nécessaire. Si le trésor public était épuisé, ils aviseraient, quant à la solde, aux moyens de faire contribuer les Espagnols ; mais il fallait qu'on envoyât de Rome tout le reste, et au plus tôt, si l'on voulait conserver l'armée et la province. Après qu'on eût lu ces dépêches, il fallut bien reconnaître l'urgente néces-

sité. Cependant on était au fort de la lutte contre Annibal. On entretenait au loin d'immenses armées de terre et de mer; il faudrait incessamment équiper une flotte considérable si la guerre devait s'engager aussi contre la Macédoine. La Sicile et la Sardaigne, sur lesquelles on comptait d'ordinaire pour les approvisionnemens de blé, nourrissaient à grand'peine leurs troupes d'occupation. Les ressources de l'impôt se trouvaient compromises, parce que beaucoup de ceux qui le supportaient avaient disparu au Trasimène et à Cannes. On ne pouvait donc compter que sur le crédit pour sauver l'état. Il fut décidé que le magistrat investi de la préture se rendrait à l'assemblée : il engagerait ceux qui précédemment avaient déjà tant gagné par les marchés publics, dit Tite-Live, à consentir un emprunt, et à fournir aux armées d'Espagne tout le nécessaire, sous la condition d'être payés les premiers dès qu'il y aurait des fonds dans le trésor. Le préteur parla dans ce sens, et désigna le jour où il ferait les adjudications des fournitures de vêtemens et de vivres, et de tout ce qu'exigeraient les équipages de la flotte. Ce jour venu, trois sociétés de publicains se présentèrent. Elles offraient de se charger des fournitures, sous deux conditions : tout ce qu'elles embarqueraient leur serait garanti par l'état contre l'ennemi ou la tempête; et les citoyens qui contribueraient de quelque manière que ce fût à l'expédition seraient exemptés du service militaire tant que durerait l'office public auquel on les conviait. Il fut ainsi fait; les adjudications eurent lieu, et le contrat fut fidèlement exécuté de part et d'autre.

Cette page de l'historien latin nous est précieuse, parce qu'elle montre dans son action, à une date fort ancienne, l'administration financière de Rome entre les mains des publicains. Ce n'était pas une invention romaine. De même que Carthage soumise avait légué les lois rhodiennes sur le commerce maritime, de même la Grèce, et aussi l'Égypte, à laquelle semblent avoir été faits tant d'emprunts, offraient un exemple du constant usage d'affermer les impôts, tantôt à des compagnies, tantôt à de riches citoyens, qui, s'engageant à remettre à l'état une somme fixe et déterminée, percevaient les taxes à leurs risques et périls. L'extension de la puissance romaine rendit cette pratique tout à fait générale. On comprend quelles abondantes occasions de profits devaient s'offrir à de prudens fournisseurs, même sans supposer la prévarication ni la fraude, par les approvisionnemens maritimes et militaires : voiles et cordages, ferrures, armes, chevaux, vêtemens, poix et goudron. Il en était de même des grands travaux publics, pour la construction, pour l'entretien et la réparation des édifices, des chaussées, des routes... Les censeurs étaient chargés d'arrêter le bilan des fourni-

tures ou des travaux devenus indispensables. Le sénat leur allouait un certain crédit sur le trésor; ils préparaient les devis et rédigeaient pour chaque cas le cahier des charges, *lex censoria*. L'adjudication devait se faire publiquement, en plein forum, au jour fixé d'avance et aux enchères les plus basses. On procédait de la même façon pour la perception des revenus publics, impôts, douanes, péages, pour l'exploitation des mines et carrières de l'état, pour la location des terres et pâturages publics. Ces perceptions étaient publiquement affermées par les censeurs, aux plus offrans. Les adjudicataires savaient fort bien, s'ils craignaient, une fois le marché conclu, d'être en perte, présenter leurs doléances, les faire écouter et obtenir résiliation ou indemnité. Tite-Live en cite plusieurs exemples. Il est clair que des fortunes isolées devaient rarement suffire à ces sortes d'engagemens, toujours considérables, et l'état exigeant d'ailleurs des garanties. Les capitalistes formaient donc entre eux des sociétés par actions, avec des directeurs, des bureaux, des employés, quelquefois avec des sous-adjudicataires, qu'il fallait surveiller et contrôler de près. Ajoutez un monde d'affranchis et d'esclaves pour les exploitations industrielles ou agricoles, et cette multitude dispersée dans toutes les provinces, à mesure que la conquête se propageait au loin. Naturellement la banque, le calcul des intérêts de l'argent, et aussi l'usure, tout cela fort connu à Rome dès les temps primitifs, venaient se mêler, pour l'animer et le féconder, pour le conduire aussi vers l'abus et l'excès, au mouvement d'affaires né de l'essor général.

Quand les armes romaines eurent pénétré dans l'opulente Asie, de nouvelles et abondantes sources de revenus s'offrirent. L'ardeur des traitans redoubla, les compagnies financières s'accrurent singulièrement en puissance et en nombre, et le vaste marché, comprenant une partie de l'Europe avec une partie de l'Orient, devint, par les vicissitudes du crédit, une arène ouverte, soit à la formation d'énormes fortunes privées, soit à la solidarité d'innombrables intérêts financiers. Il faut, pour juger de cette entière diffusion, se transporter par la pensée au temps de Cicéron, par exemple. Si l'on veut comprendre ce que devait être alors la bourse de Rome, inquiète des nouvelles d'Orient, anxieuse des événemens politiques, fiévreuse à la pensée d'une hausse subite des actions, ou bien à celle d'imminens désastres pouvant atteindre beaucoup de fortunes médiocres, on n'a qu'à relire le *pro lege Manilia*. Cicéron y demande instamment qu'on nomme Pompée au commandement suprême, parce que c'est le seul moyen, déclare-t-il, d'éviter un *Krach* semblable à celui qui a éclaté au début de cette guerre. Deux

rois puissans, Mithridate et Tigrane, menacent d'accabler les tributaires et alliés de Rome. Ce même Mithridate, qui vient, par ses ordres secrets aux villes grecques d'Asie, de faire égorger en un même jour 100,000 Romains et Italiens établis dans ces villes, fait envoyer d'Ecbatane des émissaires pour s'entendre avec les chefs des ennemis que Rome combat au même temps en Espagne. L'étendue et la gravité de ses menaces ont déjà suspendu en Orient toute activité féconde, tout mouvement d'affaires, tout travail. A l'approche de cet ennemi, les troupeaux sont délaissés, l'agriculture est abandonnée, le commerce maritime suspendu. Donc plus de droits à percevoir sur les ports, sur les blés, sur les pâturages. Qu'on imagine dans quelles inquiétudes se trouvent ceux qui doivent supporter l'impôt dû aux Romains, et ceux aussi qui auront à en effectuer le recouvrement, c'est-à-dire ces fermiers de l'état qui emploient de si nombreuses troupes d'esclaves, préposés aux péages dans les marchés et aux portes des villes, dans les pâturages, dans les mines et carrières, dans les salines, dans les docks!.. Ces hommes honorables, s'écrie l'orateur, qui est leur associé et leur ami, ont transporté en Asie leurs capitaux et leurs espérances. Les uns y perçoivent les revenus publics, les autres y font le commerce directement; ils y ont placé de grandes sommes d'argent, tant pour eux-mêmes qu'au nom de leurs familles. Il s'agit de la province riche et fertile entre toutes, qui l'emporte sur tous les pays du monde par la fécondité de son sol, la variété de ses produits, l'étendue de ses pâturages, le chiffre immense de ses exportations. Mais surtout, — voilà sur quoi l'orateur insiste, et ses paroles font mesurer quel vaste développement a pris la richesse générale, publique ou privée, — qu'on réfléchisse à l'atteinte qu'un désastre en Orient fera subir à la *place* de Rome, comme nous dirions aujourd'hui! Le crédit du marché central est en étroite solidarité avec le crédit des bourses de l'Asie, avec celui des groupes de capitalistes qui opèrent en Orient; *hæc fides atque hæc ratio pecuniarum quæ Romæ, quæ in foro versatur, implicita est cum illis pecuniis asiaticis et cohæret.* Le crédit ne peut être ruiné en Asie sans que, du même coup, le crédit à Rome ne succombe, *ruere illa non possunt ut hæc non eodem motu concidant.* Il y a donc à défendre non pas seulement l'honneur de l'état et le salut des peuples alliés, mais les plus abondantes sources du revenu public et un très grand nombre, une multitude de fortunes privées : *fortunæ plurimorum civium defendantur.* Peut-être faudrait-il traduire : le plus grand nombre, la plupart de nos fortunes privées. Les cent mille Romains ou Italiens que Mithridate avait fait tuer étaient cent mille inté-

ressés ou employés aux perceptions financières; ajoutez à ce chiffre celui des bourgeois de Rome qui avaient des actions dans ces puissantes compagnies!

Bien des fois Cicéron a signalé cette diffusion et cette puissance du crédit. Il le fait toujours avec une franchise, avec une verdeur d'expression qui rapproche les temps et prête à son langage un accent tout moderne, comme, par exemple, quand il pose en axiome, dans son traité *Des devoirs* (II, 24), que la société n'a pas de lien plus énergique que le crédit, et qu'il ne saurait y en avoir un solide sans la sécurité des créances. Les termes qu'il emploie sont absolument les nôtres : il dit *fides publica*, et les assignats de la république romaine, en 1798, portaient de même ces mots : *fede pubblica*, pour signifier le crédit public. Ses plaidoyers et ses lettres nous montrent à la fois les liens innombrables créés par une vaste administration financière et le détail des procédés d'exactitude qu'imposent à la banque et au commerce les garanties réclamées par l'intérêt public ou privé, celles que la loi même ordonne. Il emprunte le langage précis du négociant lorsque, dans son discours pour le comédien Roscius, il réclame une scrupuleuse tenue des livres. Je ne sais pas si les anciens Romains ont fait cet effort d'imagination représentative qu'un spirituel économiste a récemment si bien décrit (1), et qui a conduit les Italiens du moyen âge à inventer, peut-être les premiers, la tenue en partie double : « Caisse doit à Magasin ; Soie de Chine doit à Tabarca; Famagouste doit à Canelle de Malabar; » mais Cicéron connaît et veut du moins une comptabilité sérieuse. Il récuse en justice des brouillons chargés de ratures, *liturarum adversaria;* il exige de vrais registres, et le premier de tous, celui des recettes et dépenses, *codex accepti et expensi*. On reconnaît l'homme de son temps, mêlé aux grandes affaires de finance, fort occupé de faire valoir et d'augmenter sa propre fortune, dans l'auteur des *Lettres familières*, dont le treizième livre, en particulier, montre les liens étroits de Cicéron avec les manieurs d'argent en Asie, en Cilicie, en Bithynie. Plusieurs des plus habiles combinaisons de la science financière, banques de change, de circulation, de prêt à intérêt, de dépôt, crédit foncier, placemens hypothécaires, se retrouveraient aisément dans les récits du grand orateur ou dans Tite-Live. L'épanouissement général du crédit avait créé sans aucun doute, Cicéron vient de nous le dire, un nombre énorme de petits patrimoines, et les exemples abondent de fortunes énormes, soit en

(1) *Considérations sur la comptabilité en partie double*, par M. Léon Say, t. XVIe des *Mémoires de l'Académie des Sciences morales. Journal des Débats* du 7 janvier 1880.

biens fonciers engageant d'immenses capitaux, — c'est l'époque des *latifundia*, — soit en richesse mobilière. Il suffit de nommer Crassus, Cluvius de Pouzzol, ce prête-nom de Pompée, Pinnius, l'ami de Cicéron, et auquel la seule ville de Nicée devait 6 millions de sesterces, etc.

Comment faut-il donc entendre ce mot, souvent répété, du tribun Marcius Philippus, lequel, proposant vers ce temps-là une loi agraire, s'écriait qu'il n'y avait pas alors dans Rome deux mille citoyens propriétaires, *non esse in civitate duo millia hominum qui rem haberent?* Est-ce la pure contradiction de ce que nous venons d'essayer d'établir? Cicéron, qui rapporte ce mot au second livre du *De officiis*, le blâme comme s'adressant aux mauvaises passions, et ne tendant à rien moins, dit-il, qu'à la communauté des biens. Était-ce, en effet, une parole démagogique née des besoins du moment et de la cause? Ou bien cette parole faisait-elle allusion à la transformation qui s'opérait alors dans les fortunes privées, la richesse mobilière prenant son essor, mais les petits domaines disparaissant, absorbés par la grande propriété? Ce qu'on sait du tribun de l'année 104, fort riche lui-même, gourmand et voluptueux, et redouté pour son esprit malveillant, peut mettre en défiance contre un mot auquel économistes et historiens, dans la pénurie des informations, ont attribué une valeur probablement imméritée.

La société romaine des deux derniers siècles de la république, on n'en saurait douter, est une société où la richesse domine, jusqu'à déterminer plus que jamais l'influence de certaines classes. Les chevaliers ont, les premiers, profité de la conquête pour réaliser des gains considérables, et leur importance politique s'en est accrue d'autant. Lorsque les Gracches, animés d'un très sage dessein, ont entrepris de remédier par les lois agraires à l'oppression des petits propriétaires et à l'épuisement de l'ancienne plèbe rustique, les chevaliers leur sont apparus comme les adversaires naturels à opposer au patriciat. Caius Gracchus a donc fait accepter une loi qui leur concédait le privilège, jusqu'alors réservé aux sénateurs, d'être appelés à faire partie des tribunaux; on sait que, pour les Romains, la justice se ne séparait pas de l'administration. A partir de cette date, les chevaliers ont formé vraiment un ordre dans l'état, ordre intermédiaire, — non étranger à l'ordre sénatorial, puisque les chevaliers les plus éminens, après avoir rempli certaines charges, y pouvaient être admis, — non étranger à l'ancienne plèbe rustique, puisqu'il la représentait, au contraire, ainsi que les villes municipales, dont il formait comme la noblesse locale. Chefs des petits peuples qu'allait chercher le droit de cité, les chevaliers ont grandi sans cesse en nombre et en puissance effective. Administrateurs de leurs municipes

en même temps que fermiers de l'état, ils ont placé dans les fermes par eux souscrites, puis sous-louées à des colons, les fonds de ces communes, qui devenaient ainsi comme autant de compagnies financières, intéressées sans doute à la politique générale et à une bonne administration publique, mais tentées peut-être aussi de calculs particuliers et de spéculations dangereuses.

L'abus est voisin du triomphe. Livrer aux chevaliers devenus fermiers-généraux et traitans la domination dans les tribunaux, c'était assurer l'impunité à leurs agens et à eux-mêmes. Ils abusèrent des jugemens comme les sénateurs abusaient du gouvernement des provinces. Les deux ordres, naturellement et plus que jamais ennemis, s'entendirent pourtant, mais en vue d'une sorte de pillage, et pour faire échec aux propositions de lois agraires, protectrices de la petite propriété. Ils ne s'unirent pas, comme Cicéron le demandait finalement, pour le seul intérêt de combattre les ambitions et de sauver la république.

Nous n'avons pas à suivre en détail l'histoire des chevaliers romains, qu'Émile Belot poursuit jusque sous l'empire; mais nous ajouterons un trait à ce tableau de la puissance financière transformant la société romaine, si nous découvrons d'autres classes encore que les sénateurs et les chevaliers parvenant à la vie politique, dans les cadres mêmes que l'organisation du cens leur avait préparés. Or, après diverses vicissitudes du droit de judicature, accordé, puis enlevé à l'ordre équestre, une loi proposée par le tribun Aurélius Cotta, en 70, partagea ce même droit entre le sénat, les chevaliers et les tribuns du trésor. Qu'étaient-ce que ces nouveau-venus, ignorés jusque-là dans l'histoire de Rome, dont on ne saura plus rien après César, et qui, subitement, arrivaient au partage d'une des plus hautes prérogatives? La réponse est difficile, faute de textes. Ces tribuns du trésor, — désignés peut-être ainsi d'une ancienne fonction financière dont ils étaient revêtus, — paraissent avoir représenté une des classes censitaires, immédiatement inférieure à celle des chevaliers, et au-dessous de laquelle on aperçoit encore une autre classe, celle des « ducénaires, » c'est-à-dire des citoyens n'ayant pas moins de 200,000 sesterces. Les tribuns du trésor seraient, à ce compte, des « trécénaires, » comme les chevaliers étaient des « quadringénaires, » à cause de leurs 400,000 sesterces, équivalens à 1 million d'as (86,000 francs).

On reconnaît les anciennes catégories, avec le même cens qui a été fixé depuis les grandes réformes du IIIe siècle. Il semble seulement que quelques-unes des classes, non signalées par les historiens jusqu'alors, aient obtenu seulement dans le dernier siècle

avant l'empire leur importance politique et civile. Peut-être l'accroissement de la richesse a fait arriver, même dans les classes inférieures, des citoyens capables d'un rôle plus actif et plus en vue qu'il ne pouvait l'être autrefois. Un autre témoignage de ce progrès serait l'intervention des affranchis, qu'on voit partout comptés aux derniers temps de la république, et investis de commandemens dans l'armée ou dans la flotte. Si les anciennes charges républicaines leur sont interdites, ils ont accès à une foule de fonctions administratives. Ils pratiquent l'agriculture, ils exercent le commerce et l'industrie, ils savent emprunter et prêter, et faire la banque. Ils ont mérité comme les autres citoyens leur part dans la richesse commune, et ils en ont le profit social et politique. Les catégories du recensement continuent à s'imposer à cette société, et le principe en est toujours un certain degré de fortune. Sénèque ne fera que résumer par quelques mots caractéristiques les conditions déjà anciennes lorsqu'il dira : « Le cens élève un citoyen à la dignité de sénateur. Le cens distingue le chevalier romain de la plèbe. Le cens règle dans le camp les promotions. » Mais la vie a pénétré plus avant qu'autrefois, elle anime des cadres jadis inertes. Un plus grand nombre de citoyens participent aux droits politiques et civils en même temps qu'à la fortune.

En résumé, la richesse est pour tout grand peuple l'instrument et le prix à la fois de la civilisation, puisqu'elle ne saurait être acquise ni conservée sans une activité permanente et réglée. Elle a fait son œuvre entre les mains avides, mais énergiques, de la société romaine. Ses meilleurs résultats ont été, à la suite d'un puissant essor du commerce, les mille relations entre les peuples, les immenses travaux publics, le bien-être répandu, le progrès permis dans toutes les voies ouvertes à l'intelligence des hommes, toute une grande partie de ce qu'on appelle du beau nom de paix romaine. Pourtant les classes supérieures qui ont détenu et administré cette richesse en ont fait en partie mauvais usage. L'histoire de la propriété foncière romaine trahit d'énormes fautes, accomplies par l'effet d'un amour malentendu et inintelligent du gain. C'est presque dès les premiers temps de la république que les lois agraires dénoncent l'abandon de cette petite ou moyenne culture, qui avait assuré la prospérité primitive de l'Italie. La grande culture, partout instituée au temps de la conquête comme offrant un meilleur placement d'argent aux propriétaires, ruine les grands drainages antiques que Rome avait trouvés établis autour d'elle. Les hommes libres, qui coûtent, sont dédaignés comme laboureurs : un petit nombre d'esclaves devra suffire à de vastes domaines. Pour l'amour d'un gain plus considérable encore, la grande culture est ensuite remplacée par l'unique

pâturage, et ce qu'on peut appeler l'industrie pastorale, *la pastorizia*, propage, avec la misère des hommes, la détérioration du sol même. Quant à la richesse mobilière, sans doute il a été de son essence, alors comme aujourd'hui, de créer, par la puissance du crédit, des sources innombrables de bien-être ou de fortune; mais elle a enfanté aussi la spéculation, dans le sens tout moderne du mot, la corruption politique, la perte des vertus civiles, la démoralisation. Cette société des derniers temps de la république, qui disposait de la richesse, n'était plus capable de la liberté. L'ordre équestre fut l'organe principal et de ce progrès et de cette dégénérescence. Il ne faut pas oublier ses mérites et ses services. Grâce aux publicains, le trésor public fut d'ordinaire assuré à l'avance de revenus fixes; ils ont pendant longtemps administré les finances romaines avec intelligence et loyauté. C'est dans cet ordre que se sont formés ces hommes laborieux, intelligens et honnêtes, qui sont devenus pour l'empire de très précieux fonctionnaires. On sait qu'un des aïeux de Vespasien avait mérité en Asie qu'on lui élevât des statues, avec cette inscription : *Au receveur intègre*, et Vespasien, devenu empereur, témoigna d'une pareille modestie et de semblables vertus. Ce furent pourtant aussi ces chevaliers qui, fermiers des revenus publics, adjudicataires de toutes les grandes entreprises, maîtres du crédit, après avoir réalisé d'immenses fortunes et disputé au sénat la puissance politique, pressurèrent les provinces, soudoyèrent les factions au forum, et contribuèrent au ferment de guerre civile qui devait préparer leur ruine avec celle de la république. Une peinture complète, d'après la correspondance de Cicéron, par exemple, du rôle de la corruption financière dans les dernières agitations qui amenèrent l'empire, dans la conspiration de Catilina, dans la lutte suprême entre César et Pompée, montrerait à la fois de quelle ardeur le crédit financier animait alors toutes les parties du monde romain, et quelle révolution générale cette fièvre, devenue malsaine, allait naturellement enfanter.

A. Geffroy.

UN

CHANCELIER D'ANCIEN RÉGIME

LE RÈGNE DIPLOMATIQUE DE M. DE METTERNICH.

IV[1].

M. DE METTERNICH ET LA MONARCHIE DE JUILLET. — LA POLITIQUE DU CHANCELIER EN EUROPE ET EN ALLEMAGNE, LES RÉVOLUTIONS DE 1848. — LES DEUX CHANCELIERS.

Mémoires, documens et écrits divers, laissés par le prince de Metternich, chancelier de cour et d'état, publiés par son fils le prince Richard de Metternich, classés et réunis par M. A. de Klinkowstrœm, 8 vol.

La société européenne, telle qu'elle apparaît de 1815 à 1830, telle que la comprennent les hommes chargés de la conduire, flotte sans cesse entre deux dangers également pressans : danger des guerres d'ambition et de conquête, qui peuvent remettre en doute l'équilibre politique si laborieusement édifié au congrès de Vienne ; danger des révolutions, qui peuvent troubler l'ordre intérieur des états, l'équilibre social à peine restauré. Quinze années durant, M. de Metter-

(1) Voyez la *Revue* des 1er août et 1er octobre 1886 et du 1er juillet 1887.

nich met son génie à aller de l'un à l'autre de ces dangers, réunissant des congrès, nouant des alliances contre les agitations des peuples ou s'efforçant de retenir l'ambition russe en Orient, régnant en apparence par une diplomatie savante, renommé parmi les sages du siècle, et en réalité impuissant. Vainement, le chancelier d'Autriche s'était flatté de museler le monstre révolutionnaire par la politique qu'il avait fait triompher à Carlsbad, à Laybach et à Vérone, de rester le ministre de la haute conservation et de la paix en Europe. Il avait paru réussir d'abord en Allemagne, en Italie. Il n'avait pas tardé à sentir que tout lui échappait. Il avait vu l'Angleterre de Canning se séparer des cabinets absolutistes, la Russie de l'empereur Nicolas se détacher à son tour pour reprendre sa marche vers l'Orient, le péril libéral ou révolutionnaire renaître par l'affaiblissement et dans la confusion des alliances. Il voyait surtout la France redevenir par degrés le grand foyer suspect où pouvaient se rallumer les flammes incendiaires toujours prêtes à se répandre sur l'Europe.

A dire vrai, le chancelier autrichien restait dans un état d'esprit singulier vis-à-vis de la France rendue à la monarchie bourbonienne. En aimant la restauration pour son principe, pour les garanties qu'elle pouvait offrir à l'ordre européen, il ne voyait bientôt en elle qu'un régime perverti dès sa naissance d'idées constitutionnelles, qui n'avait ni l'autorité des traditions héréditaires, ni la force du gouvernement napoléonien, qui se laissait aller à ce qu'il appelait un « doctrinarisme niais, » et se livrait à l'ennemi commun, au libéralisme. Il était trop l'homme de l'ancien régime pour ne pas subir parfois la fascination d'une des plus vieilles royautés du monde, et dans un voyage qu'il faisait en 1825 à Paris, s'il recevait le cordon bleu, il ne laissait pas d'être flatté dans sa vanité ; s'il dînait à la table du roi, il ne manquait pas de noter que seul, à part lord Moira, un ami de l'exil, il avait été admis à cet honneur. Il ne jugeait pas moins les institutions sans illusion, les hommes avec une légèreté dédaigneuse, la nation française avec la sévérité tranchante d'un oracle de l'absolutisme; il mêlait dans ses jugemens la clairvoyance et la frivolité. « Après dix ans, écrivait-il, je trouve que la situation a bien empiré... C'est aujourd'hui seulement que l'on sent le contre-coup de la révolution. Elle a rompu tous les liens les plus intimes, et le funeste système qui a été introduit en France lors de la restauration n'est pas fait pour rien rétablir de ce qui a été détruit. C'est ainsi que la société française s'use et se décompose dans la lutte des passions. » Il voyait le drame des destinées de la restauration, ce drame qui se résumait dans le duel de la royauté légitime et du libéralisme, se dérouler à travers deux règnes, de ministère en ministère, pour se resserrer enfin sous M. de

Polignac, dont il souhaitait le succès sans oser y croire. Arrivé à cette extrémité, il pressentait un conflit prochain, il doutait de l'issue, — et plus il voyait l'orage se former du côté de la France, plus il sentait le besoin de se rattacher à la tradition de 1815, de renouer les alliances absolutistes avec la Prusse, dont il était toujours sûr, — avec la Russie, dont il avait été un instant séparé par la guerre orientale de 1828. C'était le secret de l'entrevue qu'il recherchait dans l'été de 1830, à Carlsbad, avec M. de Nesselrode, pour le conquérir à ses vues de politique commune à l'égard de la France menacée d'une révolution nouvelle.

Comment éclaterait la catastrophe française? M. de Metternich s'arrêtait devant la redoutable énigme. Il ne savait pas qu'au moment où il se rencontrait avec le chancelier russe, — le 27 juillet 1830, — la crise venait de se précipiter, que déjà avaient éclaté à Paris des événemens qui justifiaient ses éternels pronostics de pessimisme transcendant, qui, en emportant la royauté des Bourbons, créaient pour la France, pour l'Europe, une situation toute nouvelle, un ordre tout nouveau.

I.

Ce qui se passait à Paris entre le 27 juillet et le 9 août 1830 ne ressemblait point, en effet, à un de ces accidens révolutionnaires dont on avait eu si facilement raison à Troppau, à Laybach et à Vérone. C'était bel et bien une révolution accomplie sur le plus grand des théâtres, provoquée par le coup d'état d'une royauté imprévoyante, précipitée par une insurrection populaire, condensée et resserrée au dernier moment dans une substitution de dynastie. Elle atteignait, cette nouvelle révolution de France, et l'ordre intérieur, fondé sur la légitimité monarchique, et l'ordre extérieur, européen, de 1815, dont la restauration semblait inséparable. Elle avait la fortune d'être à la fois une menace pour tous les gouvernemens d'ancien régime et un exemple pour les peuples dont elle enflammait les instincts libéraux. A peine accomplie effectivement, la révolution de Juillet retentissait en peu de temps de toutes parts : — à Bruxelles, où les Belges se séparaient du royaume des Pays-Bas, à Varsovie, où les Polonais levaient le drapeau de l'indépendance contre la Russie, au-delà des Alpes, où les duchés, les états pontificaux, devenaient des foyers d'insurrection, en Allemagne même, où Francfort, Dresde, voyaient éclater des mouvemens populaires.

Où s'arrêterait la commotion qui menaçait de gagner le continent, qui, d'un instant à l'autre, pouvait être la guerre universelle? Tout dépendait, on le sentait bien, de ce que serait cette France nouvelle de 1830, de ce qu'elle allait faire pour déchaîner ou apai-

ser les orages. Dès les premiers momens, deux courans, deux politiques s'entre-choquaient à Paris. Les uns, emportés par leurs passions et leur imprévoyance, ne tendaient à rien moins qu'à compromettre la révolution nouvelle dans toutes les aventures, à faire du régime de juillet l'allié ou le complice, le protecteur armé de la sédition universelle. Ils mêlaient dans leurs opinions la haine des Bourbons, les ressentimens de 1815, le fanatisme de l'esprit de propagande et de conquête, le besoin et le goût du mouvement. Au fond, tout leur programme se réduisait à deux choses : l'anarchie à l'intérieur, la guerre au dehors! Les autres, sans désavouer une révolution qui était le couronnement de leur opposition de quinze ans, sans la diminuer dans son caractère libéral, sans l'abaisser devant l'étranger, se préoccupaient aussitôt de la fixer et de l'organiser, de disputer le régime nouveau aux factions. Ils sentaient la nécessité de ne pas laisser se prolonger « l'état révolutionnaire après la victoire, » de rassurer en même temps l'Europe, de prévenir les coalitions. A la politique des agitations indéfinies et de la guerre, ils opposaient la politique de l'ordre et de la paix. A côté du prince qui venait de ceindre la couronne et qui, plus que tout autre, sentait le péril, allait s'illustrer entre tous celui qui est resté la figure la plus originale et la plus saisissante de ces temps troublés, l'homme d'état de la résistance, le ministre héroïque qui fondait et sauvait la monarchie nouvelle en dévouant sa vie : Casimir Perier! — C'est ce drame qui commence dès le lendemain de juillet, qui se déroule d'année en année à travers d'incessantes péripéties, mettant en scène et en présence toutes les politiques, la France renouvelée et la vieille Europe absolutiste (1).

Au début, l'issue n'était rien moins que sûre. Tout restait provisoirement énigmatique dans cette crise de juillet, qui, aux yeux des gouvernemens conservateurs, apparaissait comme une redoutable expérience de plus, comme une recrudescence de la révolution française menaçant encore une fois tous les états. Doyen des chancelleries, considéré et consulté comme le représentant d'un système de diplomatie, d'une tradition politique, appelé plus que tout autre à donner le ton à l'Europe, M. de Metternich ne laissait pas d'être embarrassé et troublé en retrouvant devant lui une vieille ennemie dont il se croyait l'antagoniste prédestiné. Cette ennemie, — la révolution française, — il l'avait vue et combattue, à l'époque de sa jeunesse, dans ce qu'elle avait de plus violent, dans sa période orageuse d'expansion républicaine. Il avait eu l'occasion de la com-

(1) On retrouvera le récit animé de ces premières années dans un ouvrage abondant en documens nouveaux et librement écrit, l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, par M. Thureau-Dangin.

battre encore dans ce qu'elle avait de plus puissant, de plus glorieux, sous l'empire de Napoléon, et il s'était flatté de l'avoir vaincue. Il l'avait revue atténuée, mitigée, déguisée, mais toujours vivante sous la restauration. Il la retrouvait maintenant sous la forme et la figure d'un prince élu des barricades, d'une monarchie constitutionnelle sortie d'une convulsion populaire. Pour lui, sous des figures différentes, c'était toujours la même ennemie, devenue avec les années de plus en plus dangereuse, — et de ce ton de Cassandre qu'il prenait quelquefois, il écrivait, sous le coup de l'explosion de juillet, à M. de Nesselrode, qu'il venait de rencontrer à Carlsbad : « Ma pensée la plus secrète est que la vieille Europe est au commencement de la fin. Décidé à périr avec elle, je saurai faire mon devoir... La nouvelle Europe, d'un autre côté, n'est pas à son commencement. Entre la fin et le commencement se trouvera un chaos... » C'était une boutade sibylline du chancelier de la sainte-alliance parlant au chancelier russe pour échauffer son zèle conservateur. Que ferait-il réellement? Comment allait-il se conduire avec « l'ordre de choses » de juillet? Il avait l'occasion de préciser ses idées ou ses impressions, dès la fin d'août, dans des entretiens avec le général Belliard, envoyé de Paris à Vienne pour obtenir la reconnaissance du nouveau gouvernement, et aussi pour porter, avec la pensée secrète du roi, les déclarations les plus pacifiques, l'assurance du respect des traités, des intentions les plus conservatrices.

Le chancelier d'Autriche ne déguisait pas sa mauvaise humeur devant l'envoyé du Palais-Royal. Il ne cachait pas qu'à Vienne on « abhorrait » ce qui venait de se passer en France, qu'on ne croyait ni à la force ni à la durée du régime issu de la « catastrophe de juillet. » Il se défendait cependant de toute hostilité systématique, de toute arrière-pensée d'intervention dans les affaires intérieures de ce « grand et malheureux pays » de France. Il se montrait prêt à reconnaître le nouveau gouvernement pour ce qu'il était, comme « le moindre des maux, » dans un péril d'anarchie universelle. Il acceptait ses protestations pacifiques et conservatrices pour ce qu'elles valaient, en le prévenant avec quelque solennité qu'au moindre empiètement, « au moindre écart, » il rencontrerait devant lui l'Europe résolue à maintenir les traités, à repousser les provocations et les propagandes révolutionnaires. M. de Metternich, en reconnaissant le gouvernement de Juillet, se donnait le plaisir hautain de commencer par lui faire la leçon. Se retrancher sur le terrain des traités où il se flattait toujours de rallier l'Europe, combattre toutes les propagandes, enchaîner, s'il le pouvait, la nouvelle monarchie de France par ses intérêts conservateurs comme par ses déclarations, c'était désormais toute sa diplomatie. Et cette politique, il la suivait, il allait la suivre pendant dix-huit ans, avec la souplesse d'un esprit

avisé, accoutumé au jeu des grandes affaires, expert aux évolutions savantes et aux transactions utiles, tout prêt même, s'il le fallait, à nouer amitié ou à chercher son avantage avec le régime de juillet, sauf à lui répéter sans cesse du haut de son infaillibilité qu'il ne pouvait pas durer, qu'il mourrait fatalement comme il était né. Il ne se doutait pas, l'habile homme, qu'il n'était prophète qu'à demi, que cette monarchie libérale de France, avec laquelle il jouait quelquefois dangereusement, pourrait être emportée comme il le disait, mais que ce jour-là il serait emporté lui-même avec son système, avec sa politique, avec l'ordre européen, dont il se croyait toujours le gardien privilégié.

Il y a plusieurs périodes dans les rapports du chancelier de cour et d'état avec la monarchie de 1830, il y a plusieurs phases d'une même politique. La première est cette période orageuse, troublée, où se pressent et se succèdent tous ces incidens : — la révolution belge, l'insurrection de Pologne, les mouvemens italiens, les agitations allemandes, — et où la guerre semble à tout instant près d'éclater. M. de Metternich ne s'y trompait pas. Il craignait tout : il craignait les incidens qui pouvaient déjouer tous les calculs ; il craignait encore plus les idées que la France de juillet représentait, surtout ce principe de non-intervention dont elle s'armait un peu au hasard pour la protection de la liberté des peuples, pour sa propre défense contre les politiques absolutistes. La difficulté était d'autant plus grande pour lui qu'il voyait partout l'Europe divisée ou indécise. D'un côté, la révolution de 1830 trouvait presque aussitôt un appui, une sorte de popularité à Londres. L'Angleterre, représentée d'abord par les tories avec le duc de Wellington et lord Aberdeen, puis bientôt par les whigs avec lord Grey et lord Palmerston, n'entendait sûrement pas favoriser les ambitions de la France et nous livrer les traités de 1815 ; elle cédait à un entraînement libéral et un peu aussi au ressentiment contre les Bourbons, dont le dernier acte avait été l'expédition d'Alger. Elle se laissait facilement persuader par le premier envoyé du roi Louis-Philippe, M. de Talleyrand, qui mettait son habileté et son orgueil à conquérir l'alliance anglaise pour le nouveau régime. L'Angleterre était peut-être une alliée peu sûre ; elle était dans tous les cas une alliée utile pour un gouvernement naissant. — D'un autre côté, à ces premiers momens, le chancelier d'Autriche n'était pas aussi sûr qu'il le disait et qu'on le croyait à Paris de la Russie et de la Prusse. Il y avait sans doute l'alliance intime, spontanée, des antipathies contre ce qui venait de se passer en France, il n'y avait pas une alliance précise. M. de Metternich, sous le coup de la révolution de Juillet, avait pu tout au plus signer avec M. de Nesselrode ce qu'il appelait le « chiffon de Carlsbad, » une sorte de memorandum sommaire et

vague, qui restait par le fait dénué de sanction et d'efficacité. On ne s'était entendu ni sur un système d'action, ni même sur une manière commune de reconnaître le nouveau gouvernement français. M. de Metternich s'en plaignait vivement dans le secret de ses correspondances : il se sentait isolé !

Réduit à ses propres ressources, entre la révolution victorieuse à Paris et des alliances détruites ou mal assurées, le chancelier procédait en tacticien habile à masquer son isolement, à maintenir sa position, s'engageant peu dans l'affaire belge ou dans l'affaire polonaise, concentrant ses efforts en Italie, où il se sentait menacé par les insurrections. Il n'avait pas tardé à démêler que la France de juillet, même quand elle se livrait aux plus bruyantes démonstrations, même quand elle tentait le coup de main d'Ancone, avait le désir et la volonté sincère de la paix, que le nouveau roi surtout ne voulait pas la guerre : il ne la voulait pas non plus ! C'était un premier point fixe dans le tourbillon des démêlés du jour. Le reste était l'affaire d'une diplomatie ingénieuse à passer à travers les complications, alliant la fermeté à la souplesse. Le chancelier, qui en avait vu bien d'autres depuis vingt-cinq ans, jouait un jeu serré.

Tantôt, quand tout s'aggravait en Italie, quand, à l'entrée des Autrichiens dans les légations, la France répondait par le principe de non-intervention ou par une intervention contraire, il prenait un accent de résolution. Il déclarait qu'il ne reconnaîtrait jamais le principe meurtrier qu'on lui opposait, que si on prétendait l'intimider par des menaces, on se trompait. « L'empereur, écrivait-il à son représentant à Paris, au comte Apponyi, ne consulte pas un sentiment pareil. Il ne veut pas la guerre, mais il l'acceptera, si les moyens de l'éviter sont épuisés. Ce que jamais il n'acceptera, c'est l'anarchie en Italie. Celle-ci pourra s'y établir sur les ruines de la puissance autrichienne, jamais du plein gré de notre auguste maître. » Dans ses entretiens avec l'ambassadeur de France à Vienne, le maréchal Maison, qu'il avait facilement séduit, il ne cessait de répéter que, « péril pour péril, il préférait un champ de bataille à une révolution. » — « Si l'intervention de l'Autriche en Italie doit amener la guerre, disait-il d'un ton de défi, eh bien ! vienne la guerre. Nous aimons mieux en courir les chances que d'être exposés à périr au milieu des émeutes. » — Tantôt, dès qu'il avait vu surtout Casimir Perier s'élancer au pouvoir avec le feu d'un athlète résolu à combattre la révolution, M. de Metternich modérait son ton. Il sentait le prix d'un tel homme et la force de sa politique. Il ménageait le gouvernement français ; il le stimulait aussi, employant tour à tour les caresses ou l'aiguillon, s'étudiant au besoin à inquiéter le sentiment dynastique du roi Louis-Philippe. Il

lui montrait le bonapartisme partout, — faisant cause commune avec les révolutionnaires italiens, briguant le trône de Belgique par la candidature du duc de Leuchtemberg. Il insinuait adroitement qu'on « devrait lui savoir gré de sa conduite correcte à l'égard de Napoléon II, » que s'il plaisait au roi des Français de « jouer le rôle de conquérant ou de chef de la propagande révolutionnaire, » l'Autriche pourrait se défendre. « Attaqués dans nos derniers retranchemens, disait-il, nous ne sommes pas assez *anges* pour ne pas faire feu de toutes nos batteries. » Et peu après, au moment où s'éteignait celui qu'il appelait Napoléon II, le duc de Reichstadt, il écrivait à son ambassadeur ces mots singuliers qui, dix-huit ans plus tard, devaient être une réalité : « Je vous prie de rendre le roi Louis-Philippe attentif au personnage qui *succédera* au duc de Reichstadt... Le jeune Louis Bonaparte est un homme engagé dans les trames des sectes. Il n'est pas placé, comme le duc de Reichstadt, sous la sauvegarde des principes de l'empereur. Le jour du décès du duc, il se regardera comme appelé à la tête de la république française. »

Entre l'habile homme qui se croyait plus que jamais le dernier champion de la paix européenne, de l'ordre universel, et un gouvernement nouveau qui travaillait courageusement à se dégager des solidarités révolutionnaires sans abaisser son drapeau, sans désavouer son principe, c'était, pendant plus de deux années, une lutte des plus vives, mêlée de négociations, de chocs intimes, de rapprochemens et même parfois de scènes piquantes. Le résultat avait été en définitive pour l'Europe de passer à travers toutes ces affaires belges, polonaises, italiennes, en évitant la guerre, qu'on ne désirait ni à Vienne ni à Paris.

Qu'est-ce que M. de Metternich dans cette première période du lendemain de 1830? C'est un politique expérimenté et délié, tenant tête à l'orage sans rien pousser à l'extrême, mesurant sa diplomatie aux circonstances, cédant à la nécessité avec mille réserves, et poursuivant à travers tout l'idée de renouer quelques-uns des fils des anciennes coalitions, de refaire au centre de l'Europe une force de résistance contre-révolutionnaire par ce qu'il appelle « l'union des trois cours. » C'était son rêve, son idée fixe depuis juillet! Il avait vainement multiplié ses tentatives en pleine crise. Il croyait sans doute avoir touché enfin le but, le jour où il réussissait en pleine paix, vers l'été de 1833, à préparer une de ces réunions de souverains où se plaisait sa diplomatie. Jusqu'au dernier moment, le secret avait été gardé, surtout à l'égard de la France. Les souverains d'Autriche, de Russie et de Prusse devaient se rencontrer dans une obscure et assez maussade petite ville de Bohême, à Munchengratz. Quel était l'objet de cette réunion, qui ne laissait pas d'être contrariée

dans les détails, et où chacun portait ses préoccupations : — M. de Metternich son goût des démonstrations et des grandes combinaisons, l'empereur Nicolas sa violente inimitié contre la France de 1830 et contre le roi Louis-Philippe, la Prusse ses arrière-pensées de prudence méticuleuse? Ce n'est pas sans peine, ce n'est pas sans bien des négociations et des difficultés intimes, à dire vrai, qu'on finissait par s'entendre. L'Autriche, la Russie et la Prusse, par une sorte de traité, opposaient d'un commun accord au principe français de la non-intervention le droit pour les souverains de recourir à de plus puissans qu'eux s'ils en avaient besoin. Les trois puissances, de plus, s'engageaient à se soutenir mutuellement si l'une d'elles venait à être attaquée à la suite d'une intervention réclamée par le prince légitime. Enfin l'accord des trois cabinets devait être notifié à la France.

Munchengrætz complété deux ans plus tard par une autre entrevue des souverains à Teplitz, c'est le rêve de M. de Metternich réalisé, c'est « l'union des trois cours, » ou ce qui depuis s'est longtemps appelé « l'alliance du Nord! » Le chancelier s'était évidemment flatté d'en imposer par l'acte d'ostentation de Munchengrætz; il avait compté, comme il le disait avec une complaisante fatuité, que M. de Broglie, alors ministre des affaires étrangères de France, ne saurait que répondre, qu'il n'aurait à opposer aux communications des trois cours « autre chose qu'un auguste silence, le silence que la doctrine commande aux adeptes quand ils ne savent que dire... » Il s'était trompé dans ses prévisions : le duc de Broglie relevait, avec mesure vis-à-vis de la Prusse, avec un froid dédain pour la Russie, avec une hautaine raideur à l'égard de l'Autriche, une manifestation gratuite d'hostilité qui ne répondait plus à rien, qui se produisait à un moment où toutes les questions irritantes semblaient assoupies. Le fait est que, pour une résurrection ou une simulation de sainte-alliance, c'était médiocre, et que le chancelier, à demi déconcerté d'avoir si peu réussi, n'avait d'autre moyen de se venger que de se débattre dans de vaines subtilités, ou de prétendre que M. de Broglie « faisait de la politique bien pitoyable. »

Le résultat n'était rien dans l'entrevue de Munchengrætz comme dans l'entrevue de Teplitz, qui devait venir plus tard, mais il y avait l'apparence, l'ostentation, que le chancelier ne dédaignait pas. Par cette rencontre patiemment préparée, entre des souverains qui ne s'étaient pas vus depuis dix ans, M. de Metternich semblait renouer la chaîne des réunions d'autrefois, de Troppau ou de Laybach. Il retrouvait une de ces occasions où il apparaissait comme un arbitre recherché des princes qui lui demandaient conseil, au milieu d'une

cour de diplomates de tous les pays, empressés à interroger ses pensées les plus secrètes. L'empereur Nicolas lui-même, arrivant en Bohême, lui disait galamment : « Je viens ici pour me mettre sous les ordres de mon chef; je compte sur vous pour me faire signe si je commets des fautes... » Au besoin, le tsar ajoutait : « Conservez-vous, vous êtes notre clé de voûte ! » M. de Metternich ne disait pas le contraire. Après vingt-cinq années de pouvoir, il se revoyait avec la même influence, avec une importance qui allait grandir encore, s'il est possible, par un événement survenu dans l'intervalle, entre Munchengratz et Teplitz, — la mort de l'empereur François. Le chancelier était tout déjà sous un prince simple, laborieux, sensé, qui avait, aux yeux de l'Autriche, le prestige des revers subis avec constance et glorieusement réparés, d'une fortune portée avec modestie dans un règne de près d'un demi-siècle; il était bien plus nécessaire encore sous le successeur, l'empereur Ferdinand, prince bien intentionné, mais étroit, médiocre, ignorant de tout. Le chancelier se sentait flatté, presque exalté dans son orgueil de la facilité qui avait marqué le changement de règne et qu'il s'attribuait à lui-même. « Ici, écrivait-il à un de ses ambassadeurs, les choses vont comme si rien n'était arrivé... L'art a consisté à ne point être pris au dépourvu... J'ai beaucoup fait et j'ai bien fait, je ne demande plus rien aux hommes... Quant à l'avenir, arrêtez-vous à ceci, qu'il est bien plus facile de maintenir dans les bonnes voies ce qui y est placé qu'il ne l'est d'y faire rentrer ce qui n'y est plus... J'admets que l'empereur Ferdinand ait besoin d'être guidé; je n'admets pas qu'il soit facile de le faire sortir de la voie toute tracée... » Plus que jamais, le chancelier de cour et d'état se sentait dans l'éclat de son ascendant, maître de l'Autriche, gouvernant encore l'Allemagne, contenant l'Italie, surveillant partout la révolution, maniant avec dextérité les affaires de l'Europe.

Il avait alors pour compagne ou pour complice dans son grand rôle la nouvelle princesse de Metternich, sa troisième femme. Sa première femme, de la famille des Kaunitz, était venue mourir à Paris, en 1825, après une longue union. La seconde, Antoinette de Leykam, faite pour la circonstance comtesse de Beilstein par l'empereur, lui avait été brusquement enlevée après moins de deux ans de mariage. Au soir de la vie, avec la facilité d'une nature prompte à se relever des douleurs en apparence les plus inconsolables, il avait épousé en troisièmes noces, — 1831, — la comtesse Mélanie de Zichy-Ferraris : personne d'élite qui portait dans sa maison l'éclat de la jeunesse, un esprit vif, une haute éducation mondaine, avec l'orgueil de partager une illustre fortune et le goût féminin de la domination. La troisième Mme de Metternich a laissé

un *Journal* souvent insignifiant, quelquefois curieux, qui est comme la partie intime des *Mémoires* du prince, en même temps que la relation naïve de la vie, des pensées, des impressions de cette brillante femme. Avec elle, la chancellerie s'était complétée par un salon hospitalier qui avait parfois ses grandes réceptions peuplées d'archiducs et de princes, qui avait aussi ses réunions plus libres, plus familières, où passaient tour à tour les voyageurs de distinction, comme Berryer ou Balzac, Marmont ou Humboldt, les ambassadeurs et les ministres de tous les pays. Mme de Metternich se défendait volontiers d'avoir une influence dans les affaires et de se mêler de politique. Elle s'en mêlait souvent plus qu'elle ne l'avouait, et sa vanité, on le voit dans son *Journal,* ne résistait pas au plaisir de donner des consultations, de dire de « fortes vérités, » ou à une flatterie de l'empereur Nicolas recherchant son approbation. Elle représentait en politique le plus pur esprit d'ancien régime.

Elle avait surtout une antipathie de grande dame contre la France de juillet, contre le roi Louis-Philippe, et elle ne laissait pas de créer quelquefois des embarras au chancelier : témoin son aventure de bal avec M. de Sainte-Aulaire, qui venait d'arriver à Vienne comme ambassadeur à la place du maréchal Maison, et avec qui, d'ailleurs, elle n'avait eu dès l'abord que de gracieuses relations. A M. de Sainte-Aulaire admirant une couronne de diamans qui ornait son front, elle répondait lestement : « Ma couronne est ce qu'elle est ; si elle n'était pas ma propriété, je ne la porterais pas, elle n'a pas été volée ! » L'allusion pouvait passer pour impertinente. Ce fut sur le moment une grosse affaire qui allait retentir à Paris, où les journaux royalistes se hâtaient d'envenimer le propos en le commentant. L'ambassadeur, homme de bon ton et de bon esprit, était d'abord un peu embarrassé, ne sachant s'il devait se fâcher ou traiter légèrement une parole légère. On négocia moitié sérieusement, moitié plaisamment. Le chancelier dut intervenir pour dégager la princesse avec son aisance mondaine. Il arrangeait tout en redoublant de soins avec un ambassadeur qu'il goûtait, en évitant, dans ses relations avec l'ancienne famille royale réfugiée à Prague, tout ce qui aurait pu offusquer le gouvernement de Paris, en traitant même assez vertement les légitimistes français et leur opposition. La vérité, M. de Sainte-Aulaire l'avait laissé entrevoir, dès son arrivée à Vienne, même avant sa mésaventure, en écrivant à Paris : « Ce que j'ai déjà bien vu, c'est qu'on nous déteste, personnes et choses, ne nous flattons pas à cet égard ; mais la cour et les ministres sont généralement sans passion... Ils cherchent bonnement leurs intérêts, aiment le repos et la paix, et se coucheront près de nous si nous ne les empêchons pas de dormir... »

II.

Au fond, M. de Metternich n'était un ennemi que dans ces limites. Il se piquait d'être modéré en toutes choses. Il n'était pas insensible aux énergiques et heureux efforts du gouvernement de Juillet pour se dégager des fatalités de son origine, la révolution et la guerre. Il reconnaissait les progrès que la monarchie nouvelle avait faits en peu de temps, la place qu'elle avait conquise en Europe; il ne refusait même pas d'avoir des alliances avec elle et de la faire entrer dans ses combinaisons s'il y voyait son intérêt. Il gardait néanmoins toujours ses doutes, et il mettait d'étranges réserves jusque dans les intimités auxquelles il se prêtait. Quand il se tournait vers la France, selon le mot spirituel d'un des ministres du roi Louis-Philippe, il avait l'air d'un homme avançant sa main pour la poser sur un fagot d'épines et la retirant aussitôt. C'est la clé de sa politique et de ses rapports pendant les dix-huit années de règne. Je voudrais serrer de plus près cette politique et ces rapports du chancelier de Vienne avec la monarchie de 1830, avec ceux qui l'ont représentée sur la scène publique.

A dire vrai, M. de Metternich mettait un peu de tout dans sa diplomatie. En homme qui pouvait se vanter d'avoir vu déjà passer « vingt-huit ministres des affaires étrangères en France, » il restait toujours assez sceptique à l'égard des ministres nouveaux. Il les jugeait quelquefois avec finesse, souvent avec une légèreté superbe, comme les représentans éphémères d'un régime, « jouet perpétuel d'intrigues et de passions. » Même avec le plus grand de tous, avec Casimir Perier, dont il avait un moment subi l'ascendant, il ne s'était jamais départi d'une certaine défiance. Il sentait en lui l'homme d'état fait pour le commandement et gêné ou emporté par sa situation. Il le ménageait et il le craignait visiblement, jusqu'au jour où il disait lui aussi : « Qui osera reprendre le rôle de M. Casimir Perier ? » Le duc de Broglie, par sa fierté de grand seigneur libéral, par l'allure de son esprit, avait particulièrement le don de l'irriter ou, si l'on veut, de l'agacer. Il voyait dans le ministre des affaires étrangères du 11 octobre le modèle des doctrinaires, et il accusait les doctrinaires d'être « les hommes les plus habiles à tout perdre et les moins capables de rien sauver... » C'était sa plus vive antipathie! M. Thiers, dont il ne méconnaissait pas les qualités brillantes, qu'il préférait même aux doctrinaires, lui semblait un parvenu « de trop peu de poids, » dangereux comme président du conseil et ministre des affaires étrangères, supérieur dans le « maniement des partis en France, » peu fait « pour représenter son pays en face de l'Europe. » M. Molé l'attirait par sa

tenue, par son habitude des grandes affaires, peut-être aussi parce qu'il était moins que les autres hommes un « homme de juillet. » Celui qui devait avant la fin du règne avoir le plus sa confiance, c'est M. Guizot, à qui il pardonnait presque d'avoir été doctrinaire. Il les a tous marqués d'un trait dans ses *Mémoires*; mais à travers les ministres qui se succédaient, le chancelier voyait avant tout le roi, dont il n'avait pas tardé à démêler les idées, l'action personnelle et la tactique. « Dans la boutique, disait-il familièrement, il n'y a aucun homme de caractère, si ce n'est le roi lui-même... » Dès les premières années, on pourrait dire dès les premiers mois, le chancelier et le prince s'étaient compris, et un des phénomènes les plus curieux du temps est cette intimité croissante, familière, toujours libre, de deux personnages si différens de l'histoire.

Devenu le roi de la révolution, Louis-Philippe était entré dans le règne avec un esprit ferme, le goût du gouvernement, l'expérience des affaires, surtout avec la volonté généreuse autant que prévoyante de détourner de la France l'anarchie intérieure et les périls de la guerre. Sans manquer aux règles constitutionnelles, sans diminuer les ministres, il entendait sûrement avoir, lui aussi, ses opinions, son influence; il avait un sentiment élevé de sa responsabilité morale. Il pouvait plier en apparence ou pour un moment avec des hommes comme Casimir Perier; il suivait ses idées avec une persévérance souple, quelquefois avec résolution, quand il voyait les intérêts extérieurs du pays en jeu. Il avait sa politique, il ne la cachait pas, il la développait au contraire à tout propos, avec une inépuisable facilité de parole, dans ses conversations avec les représentans étrangers, M. Apponyi, M. Pozzo di Borgo, M. de Werther. Il se plaisait à ces entretiens où il émerveillait et rassurait ses interlocuteurs, où il parlait souvent aussi de ses difficultés intérieures avec ses cabinets, qu'il appelait ses « relais de poste, » et d'où les ambassadeurs sortaient avec l'impression que le roi était « le maître, le directeur » de la politique en France, que sa volonté aurait toujours le dernier mot. Le roi était et tenait à paraître son propre ministre des affaires étrangères en dehors de sa diplomatie officielle. A son avènement, Louis-Philippe, d'intelligence avec M. de Talleyrand, envoyé à Londres, avait su s'assurer l'alliance anglaise, qui l'avait aidé à traverser les premières crises du règne. Il en sentait le prix, il en avait peut-être l'illusion. Il avait pu ainsi maintenir un camp de diplomatie libérale opposé au camp absolutiste en Europe. C'était sa force; c'était le secret du traité qu'il signait encore avec l'Angleterre en 1834, au début de la guerre civile espagnole, en faveur de la royauté libérale d'Isabelle II; mais il n'en était plus déjà à se contenter de l'alliance anglaise, que l'humeur querelleuse et jalouse de lord Palmerston rendait bientôt pe-

sante. Il commençait à tourner ses regards vers le continent, à chercher d'autres alliances. Il voulait entrer dans la famille des rois, il s'étudiait à gagner les cours, et c'est là qu'il rencontrait l'oracle de la politique européenne, M. de Metternich. Le roi n'avait pas tardé à avoir ses intelligences secrètes à Vienne. Il avait pris pour premier confident le comte Apponyi, et par lui il suivait une conversation familière, presque continue, sur toute chose, avec le chancelier. C'est l'origine de ces relations demeurées longtemps mystérieuses, même pour les ministres et pour l'ambassadeur de France à Vienne.

De son côté, M. de Metternich s'était prêté volontiers à cette diplomatie intime. Il avait connu Louis-Philippe autrefois dans l'émigration ; il l'avait revu sous la restauration, en 1825, au Palais-Royal. Il le retrouvait chef couronné d'une révolution pour laquelle il n'avait que défiance, qu'il considérait toujours comme le grand trouble-fête en Europe, mais qu'il était intéressé à surveiller. Le chancelier n'avait eu aucune peine à démêler le caractère, la politique, l'action personnelle d'un prince qui, dans une position embarrassée, montrait, avec la volonté de régner, un esprit aussi prévoyant que ferme, un attachement profond pour la paix et une expérience supérieure des affaires diplomatiques. Il n'avait vu qu'avantage à entrer dans ces relations secrètes. « Les explications confidentielles dans lesquelles le roi Louis-Philippe me permet d'entrer avec lui, disait-il, la facilité que ce prince met à nous rendre compte de sa propre pensée, offrent, dans une situation difficile, de grands avantages à ce que je qualifie, sans hésitation, de cause générale et commune... » Il n'aimait pas la révolution de Juillet, il s'intéressait au prince, et il écrivait un autre jour : « Le roi Louis-Philippe a positivement une haute intelligence, et il en a certes besoin pour suffire à la charge qui pèse sur lui, il a acquis bien de l'expérience sur un champ qui non-seulement n'avait pas été le sien, mais qu'il avait attaqué, tandis qu'aujourd'hui il doit le défendre... » Le chancelier avait promptement saisi un des faibles du souverain français, le goût des conversations. « Louis-Philippe est causeur, disait-il; il faudrait lui envoyer un sourd-muet pour empêcher qu'on lui répondît. » Il en profitait. Par M. Apponyi, par le prince Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Londres, par M. de Chabot, que le roi lui envoyait à un certain moment, il transmettait ses impressions, ses opinions et même ses conseils. Ce n'était pourtant pas si secret que le ministre de Sardaigne à Vienne, le comte Pralormo, ne pût écrire à sa cour dès 1834 : « Le chancelier d'état a pris envers Louis-Philippe le rôle de pédagogue et de mentor politique. Il lui prodigue les conseils, les exhortations, les admonitions, le tout mêlé de quelques flagorneries sur la haute capacité

et l'intelligence du roi. De son côté, le roi n'épargne au prince ni les complimens ni les flatteries... »

L'art de M. de Metternich dans ces relations était, en effet, d'envelopper de banalités de courtisan ses conseils de haute politique et ses théories de contre-révolution, de gagner la confiance de Louis-Philippe en le touchant aux points sensibles. Il était bien sûr de remuer la fibre la plus délicate du roi en l'encourageant dans ses goûts de gouvernement personnel, en le flattant dans ses révoltes contre l'omnipotence parlementaire, en lui suggérant un jour l'idée d'abroger l'anniversaire du 27 juillet 1830, de ne laisser subsister que l'anniversaire du 7 août. « L'un est la mort, disait-il, l'autre est la renaissance... » Il avait surtout l'habileté de faire toujours une distinction entre le souverain et ses conseillers. Il n'était pas le seul : la plupart des représentans étrangers avaient fini par l'imiter en allant droit au roi en dehors des ministres. Plus que tout autre, le chancelier usait de cette tactique. Il ne ménageait ni les récriminations amères ni les boutades aux ministres, à M. de Broglie, à M. Thiers, qu'il accusait de toutes les fautes de la politique française ; au roi seul il attribuait tout ce qui se faisait de bien en France, les résolutions les plus sages, la paix maintenue, l'ordre défendu et rétabli : « La cause que nous désirons servir aujourd'hui, faisait-il dire confidentiellement à Paris, c'est le rétablissement de l'autorité en France, et Louis-Philippe doit à cet égard être de notre avis... » Rien ne pouvait toucher plus intimement un prince jaloux de son autorité. Le roi n'avait pas besoin d'être aiguillonné. Il avait un sentiment si vif de son pouvoir, peut-être de son infaillibilité, que plus tard, lorsqu'il croyait avoir trouvé le vrai ministre de son choix, il finissait par gourmander presque M. de Metternich lui-même pour quelques complimens envoyés à M. Guizot : «... Je suis enchanté, disait-il au comte Apponyi, du suffrage donné par le prince de Metternich à M. Guizot : il est mérité, bien mérité, j'aime à en convenir ; mais il ne faut jamais laisser croire à ces messieurs qu'ils peuvent réussir en quoi que ce soit sans le roi... Je sais bien que M. de Metternich ne veut que ménager M. Guizot, il a raison de le faire ; mais le ministre ne doit jamais oublier qu'il n'est rien sans le roi, qu'il ne peut jamais s'en passer. C'est un avertissement que je veux vous donner, car les intentions du prince de Metternich à mon égard me sont trop connues... »

Ils s'entendaient donc, l'un et l'autre, le roi et le chancelier, sur bien des points de la politique. Il n'y avait pas un événement, pas une question qui ne fût l'occasion d'un échange mystérieux d'explications entre Paris et Vienne. Au moment où s'ouvrait la succession d'Espagne, Louis-Philippe, s'il eût suivi son sentiment secret, se serait prononcé pour le principe de l'hérédité salique à Madrid,

et il était en cela d'intelligence avec le chancelier, à qui il faisait savoir que « sa gêne provenait de l'esprit de son conseil et des engagemens qu'il avait contractés. » Le refus absolu qu'il opposa toujours depuis à une intervention au-delà des Pyrénées, même après avoir définitivement pris parti pour la royauté d'Isabelle II, était un gage offert aux cours conservatrices, qui lui en savaient gré. Lorsque M. de Metternich mettait toute sa dextérité ou sa perfidie à ruiner l'alliance anglaise aux Tuileries, à démontrer que cette alliance ne pouvait qu'être onéreuse pour la France, que lord Palmerston était le plus dangereux des alliés, le roi ne laissait pas d'écouter favorablement le chancelier d'Autriche. Ils étaient d'accord « en principe » sur bien des choses, au moins dans l'intimité. Ils ne s'entendaient cependant, il faut l'avouer, qu'en faisant leurs réserves, en gardant pour ainsi dire leurs positions, et un des incidens les plus curieux, les moins connus du règne dévoilait bientôt le conflit des arrière-pensées : c'est l'épisode du voyage des princes français en Europe et du projet de mariage formé pour le duc d'Orléans.

C'était tout un imbroglio assez singulier. Évidemment, le roi Louis-Philippe ne s'efforçait pas de désarmer les cours conservatrices du continent et n'entrait pas dans une intime familiarité avec le chancelier d'Autriche sans avoir ses raisons. Il calculait en fondateur de dynastie; il voulait forcer le blocus politique maintenu contre lui en Europe, surtout ce qu'on appelait alors le « blocus matrimonial » organisé contre les princes français, et allant droit à la difficulté, sans se laisser troubler par le souvenir de deux expériences peu encourageantes, il avait rêvé pour son fils, pour l'héritier de sa couronne, un mariage autrichien. Un voyage des jeunes princes, du duc d'Orléans et du duc de Nemours, en Europe devait être le préliminaire de la conquête d'une archiduchesse. M. de Metternich n'était pas assez novice pour n'avoir rien soupçonné ; il jouait néanmoins la surprise en apprenant une nouvelle qu'il traitait de « saugrenue, » qu'il recevait, disait-il, comme « une tuile sur la tête. » Il trouvait qu'on allait trop vite à Paris, que le voyage des princes en Europe, surtout à Vienne, serait prématuré. Sans décliner tout à fait la visite, en promettant au contraire aux princes l'accueil dû aux fils du roi des Français et à des parens, il éludait; il cherchait des prétextes d'ajournement, et il était aidé précisément à cette époque, — 1835, — par l'événement qu'il avait le moins prévu, — la mort de l'empereur François. Il se croyait délivré! Mais le roi Louis-Philippe tenait à sa pensée. La reine Marie-Amélie elle-même caressait le projet de mariage avec sa tendresse de mère, et, chose à remarquer, le jeune président du conseil qui arrivait à la direction des affaires le 22 février 1836, M. Thiers,

semblait plus ardent encore que la reine et le roi. Il subordonnait pour le moment toute la politique française à la grande idée ! L'ambassadeur de France à Vienne, M. de Sainte-Aulaire, homme d'un esprit fin et sensé, ne cachait pas, il est vrai, qu'il n'y avait guère de chance de succès, que mieux vaudrait attendre. Le roi brûlait d'en finir ; M. Thiers écrivait, avec sa familiarité hardie, qu'il fallait « aborder de telles affaires de front, livrer la bataille avec toutes ses forces, » — et, aux premiers jours de mai 1836, le duc d'Orléans et le duc de Nemours quittaient Paris pour leur tournée européenne.

Les deux princes étaient alors des modèles, l'un par son allure élégante, par sa fierté aisée, par la grâce de son visage et de son esprit, l'autre par sa dignité simple et modeste. Ils avaient commencé leur voyage par Berlin, où ils gagnaient promptement le vieux roi Frédéric-Guillaume III et tout le monde de la cour, le prince Wittgenstein, qui déclarait qu'il n'y avait rien de mieux que ces jeunes gens, le ministre des affaires étrangères, M. Ancillon, qui écrivait que « les mécontens eux-mêmes avaient été réduits au silence ; » mais ce qui se passait à Berlin n'était que le prélude de la vraie et décisive « bataille » qui devait se livrer à Vienne, où les jeunes gens étaient attendus avec une certaine curiosité, où M. de Sainte-Aulaire avait habilement préparé leur arrivée. En quelques jours, le duc d'Orléans et le duc de Nemours avaient réussi à dissiper toutes les préventions et à séduire cette vieille aristocratie autrichienne par leur tenue, par leur tact. La difficile princesse de Metternich elle-même, quelque peu guindée d'abord et exigeante sur les hommages qui lui étaient dus, finissait par s'adoucir. Elle a écrit assez plaisamment dans son *Journal :* « A huit heures, je suis allée chez Sainte-Aulaire. Je dois l'avouer, j'étais légèrement irritée. Je trouvais inconvenant que ces princes ne fussent pas venus chez moi et qu'il me fallût venir les chercher chez l'ambassadeur. L'air embarrassé de Sainte-Aulaire me rendit mon calme. Il me présenta le duc d'Orléans, qui est grand et d'un extérieur agréable. La conversation a été aussi insignifiante que possible... » La fière princesse ne dédaignait pas, le lendemain, d'ouvrir un bal avec le duc d'Orléans, et, après une de ses réceptions, elle écrit dans son *Journal :* « J'ai eu une agréable soirée, très animée et très jolie. Les princes ont soupé chez moi, et, en se retirant, ils m'ont remerciée de mon hospitalité... » C'était fort heureux que Mme de Metternich voulût bien reconnaître la bonne éducation de ces princes « révolutionnaires, » qui pouvaient passer après tout pour les premiers gentilshommes de l'Europe. Le chancelier, pour sa part, n'hésitait point à déclarer qu'ils étaient parfaits de ton, de manières, qu'ils laissaient la plus favorable impression à Vienne.

Tout ce qui était faveur apparente, sympathie publique, politesse de cour, les princes l'avaient gagné par leur bonne grâce. Restait cependant la grande affaire pour laquelle ils avaient été envoyés à Vienne, la « bataille » dont M. Thiers avait parlé, et c'est là que se retrouvait le vieil esprit d'absolutisme, tenace, invincible dans ses défiances et ses antipathies secrètes. Au premier abord, il est vrai, le succès aurait pu n'être point impossible. L'archiduchesse Thérèse, choisie pour un mariage avec le duc d'Orléans, ne semblait pas éloignée d'accepter la destinée d'une princesse royale de France. Elle était vivement encouragée dans son goût par ses frères, dont l'un, l'archiduc Albert, devait être un jour le généralissime habile et heureux des armées autrichiennes, et son père, l'illustre archiduc Charles, l'ancien adversaire de Napoléon, avait été séduit par le jeune prince français. Les sympathies de l'archiduc Charles et de sa fille se manifestaient même dans une scène pathétique dont le duc d'Orléans avait la délicatesse de ne point abuser. L'opposition venait de l'empereur Ferdinand, de l'archiduc Louis, qui avait alors une part prépondérante dans le gouvernement, de l'archiduchesse Sophie, la mère de l'empereur François-Joseph, aujourd'hui régnant. Le duc d'Orléans quittait Vienne sans avoir conquis sa princesse; rien du moins n'avait été décidé. Un instant encore, après la rentrée des princes à Paris, une dernière tentative était faite par M. Thiers, dans une lettre d'un langage élevé et pressant, destinée à M. de Metternich, — par le duc d'Orléans lui-même auprès de l'archiduc Charles; on n'obtenait cette fois qu'un refus définitif, absolu et poli. Le chancelier, qui, sûrement, n'avait point été étranger aux résolutions de la cour de Vienne, restait chargé de couvrir la retraite, d'atténuer ce qu'il y avait de désobligeant dans ce refus. Il invoquait la timidité de l'archiduchesse, le péril, les attentats, — et il y en avait en 1836 comme en 1835, — auxquels la famille royale de France ne cessait d'être exposée. Il se plaignait de la précipitation qu'on avait mise dans une telle affaire; « on n'enlève rien d'assaut à Vienne, disait-il, ni le cabinet ni une princesse. » Et, peu après, dans ses lettres confidentielles à son ambassadeur à Paris, il avouait la vraie raison : « Personne, ajoutait-il, ne mettra en doute que la maison d'Orléans ne soit une grande et illustre maison; c'est le trône du 7 août qui la rapetisse. Le duc de Chartres eût été un parti plus désirable; le prince royal des Français ne l'est pas... »

Éternelle dérision de la prévoyance des hommes d'état! on refusait l'archiduchesse Thérèse au duc d'Orléans parce qu'il y avait trop de périls, parce qu'on voyait toujours la révolution près de se déchaîner en France; on la donnait peu après, pour plus de sûreté, au roi Ferdinand de Naples, — et depuis longtemps les Bourbons

napolitains, découronnés à leur tour par les révolutions, ont cessé de régner !

III.

Ce n'était sans doute qu'un incident dynastique. Tel qu'il était, il éclairait et résumait une situation, la nature des rapports de la royauté de Juillet avec les vieilles cours. M. de Metternich allait bien jusqu'à une « amitié de raison, » pour parler son langage ; il ne voulait pas aller jusqu'à un mariage de raison politique, par lequel l'Autriche aurait paru se séparer de ses alliances absolutistes pour se rapprocher d'une puissance révolutionnaire. Il ajoutait de son ton sentencieux : « Nous professons la religion dans laquelle nous sommes nés, le roi des Français a abjuré cette religion... » Peut-être jugeait-il plus simplement que c'était assez, dans sa carrière, du mariage de Marie-Louise ! Il restait à savoir quelle serait l'influence du refus autrichien sur les relations entre Paris et Vienne. M. Thiers n'avait pas caché que la France ressentirait l'injure faite à ses princes, qu'elle pourrait le montrer dans sa politique ; — et, en effet, après avoir essayé sans succès « un peu de sainte-alliance, » comme il le disait, le chef du cabinet des Tuileries tentait de se dédommager par « un peu de révolution, » en proposant une intervention en Espagne. Le roi Louis-Philippe n'était pas moins sensible que son jeune président du conseil à la mésaventure de Vienne ; il se gardait toutefois de céder à ses ressentimens, de mettre du dépit dans sa politique, — et, loin de suivre M. Thiers dans ses projets d'intervention au-delà des Pyrénées, il se hâtait de l'arrêter, au risque de braver une crise ministérielle de plus. M. de Metternich, de son côté, en se refusant à un mariage qui « aurait été, disait-il, une faute de part et d'autre, » ne voulait pas aller plus loin. Il s'étudiait, au contraire, à guérir par ses explications la blessure qu'il avait faite. Il s'intéressait même, peu après, au mariage du duc d'Orléans avec la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin. Il redoublait de ménagemens, de flatteries à l'égard du souverain français, et affectait de reprendre avec lui ses habitudes de consultations secrètes. Rien ne paraissait changé ; les relations entre les Tuileries et Vienne restaient ce qu'elles étaient avant le projet de mariage, tour à tour captieuses ou bienveillantes, mêlées de petites duplicités, de réserves, de confidences et de discours à perte de vue sur « les difficultés du temps. »

A mesure qu'on avançait dans le règne et que les questions se multipliaient en Suisse ou en Italie, en Espagne ou en Orient, la monarchie de Juillet avait pris visiblement les caractères d'une puissance établie. Elle avait donné plus d'un gage de sa modération

dans les affaires européennes, de sa fermeté dans la défense de l'ordre et de la paix. M. de Metternich le reconnaissait jusqu'à un certain point ; il en faisait surtout honneur au roi, dont il admirait la patience avisée au milieu des partis, la sagesse et la dextérité dans les momens difficiles. Il n'en était pas plus rassuré ; tout au plus convenait-il que la « maladie de Juillet, » comme il l'appelait, au lieu d'être « inflammatoire, » n'était plus que « chronique » et laissait vivre le malade. Il ne cessait de voir dans la France de 1830 la nation agitée et agitatrice, à peine contenue par son prince, toujours prête aux éruptions révolutionnaires et aux impatiences guerrières. Il la jugeait à sa manière, comme il la voyait avec ses préventions, — « voulante, agissante, ambitieuse, capable d'être un fléau pour l'Europe. » Il lui reprochait ses jactances, ses complicités dans toutes les propagandes, ses vanités irritantes de prépotence. « A Paris, disait-il, on ne voit que *soi*, et l'on oublie que par là on excite à en user de même à l'égard de la France ceux avec qui l'on entend entrer en affaires. *Tout pour et par la France* est un mot qui sonne bien à des oreilles françaises, mais qui déchire toutes les autres. *Vivre et laisser vivre* est un précepte tombé en désuétude dans les Gaules, et le résultat en est que l'on n'y avance en rien... » Sans être un ennemi déclaré, en affectant au contraire une impartialité apparente dont les relations familières avec le roi lui faisaient une convenance, le chancelier ne désarmait jamais qu'à demi ; il ne laissait échapper aucune occasion de susciter des difficultés au régime de 1830, de lui faire sentir son isolement en Europe, — et il le prouvait bientôt dans une des crises les plus graves que la monarchie de Juillet ait traversées, dans cette crise orientale de 1840, où la France se trouvait tout à coup en face d'une coalition.

La France, à dire vrai, s'était un peu exposée à ce qui lui arrivait. Elle s'était attachée avec une sorte de passion à cette question d'Orient, qu'elle voyait renaître en 1839. Elle s'était dit qu'en multipliant, depuis dix ans, les gages de modération en Belgique, en Italie, en Espagne, elle n'avait pas été toujours heureuse, et elle pensait que les affaires orientales pouvaient lui offrir un glorieux dédommagement. Elle le croyait d'autant plus qu'elle avait lié sa cause à la fortune de l'homme qui semblait disposer de la paix de l'Orient, du vieux et habile vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, dont le fils Ibrahim-Pacha venait de disperser l'armée turque à Nezib. Elle se flattait aussi de trouver les cabinets européens divisés et de pouvoir, avec un peu d'adresse, profiter de ces divisions pour faire accepter une solution qui attesterait et confirmerait son influence dans le Levant. M. Thiers, revenu au pouvoir le 1er mars 1840, n'avait pas créé cette politique ; il l'avait trouvée engagée, il l'ac-

ceptait comme un mandat de l'opinion et du parlement. Par le fait, la France était la victime d'une série de faux jugemens et d'illusions. En se faisant trop égyptienne, en prenant trop vivement parti pour un vassal émancipé de la Porte, elle déviait des plus anciennes traditions de sa diplomatie et subordonnait à un engouement de circonstance l'intégrité de l'empire ottoman. De plus, elle se fiait trop au génie et aux conquêtes du vieil Arnaute, son protégé du Nil, qu'elle croyait invincible. Elle ne voyait pas enfin qu'à vouloir manœuvrer entre toutes les diplomaties avec l'espoir de les évincer, elle jouait un jeu redoutable, que, loin de diviser les autres puissances, elle risquait de les réunir, et de les réunir contre elle, ou du moins en dehors d'elle.

C'est ce qui arrivait. C'est le secret de ce traité du 15 juillet 1840 que l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse signaient à Londres sans nous consulter, et qui allait réveiller en France les ressentimens de l'orgueil blessé, toutes les passions belliqueuses et révolutionnaires. D'un seul coup, le roi Louis-Philippe perdait le fruit de dix années de sagesse habile et de persévérans efforts. La France se retrouvait isolée, irritée de son isolement, réduite à assister frémissante à la campagne entreprise pour soumettre son client Méhémet-Ali, ou à prendre les armes contre l'Europe coalisée. Trois mois durant, on vivait entre la paix et la guerre, au bruit du canon anglais retentissant sur les côtes de l'Égypte, et des armemens français tout aussi retentissans sur le continent.

Quelle était la part des divers cabinets, et, entre tous, de M. de Metternich dans cette crise périlleuse? Peu après, lorsqu'on avait déjà passé les plus mauvaises heures, le roi Louis-Philippe, toujours prêt aux conversations familières, disait au comte Apponyi, chargé de le redire au chancelier : « ... C'est l'action de la Russie qui a tout gâté. L'empereur Nicolas, qui me hait personnellement, n'a pu digérer l'idée de voir mon règne *révolutionnaire* se prolonger au-delà de dix ans, et après avoir médité tous les moyens de me renverser, celui de rompre l'alliance de la France avec l'Angleterre lui a paru le plus efficace... Vous avez été tous *intimidés* et entraînés par cette action de la Russie ; vous vous êtes réunis à elle contre moi, l'Angleterre par un esprit de vengeance de son premier ministre, l'Autriche et la Prusse par peur de la Russie...» C'était un peu vrai. Le chancelier d'Autriche, quant à lui, ne portait, dans l'alliance précipitée par l'empereur Nicolas et lord Palmerston, aucune préméditation hostile. Plus d'une fois il avait prévenu le cabinet des Tuileries du danger de s'isoler, d'être trop « égyptien, » quand les autres cabinets étaient « turcs. » Il n'avait cessé de lui rappeler l'avantage de « rester unis, » de régler « à cinq » l'affaire d'Orient. Au dernier moment, il avait cédé pour ne pas se sépa-

rer des autres puissances, puis enfin parce que c'était sa politique, parce qu'il mettait avant tout l'intégrité ottomane menacée par la remuante ambition de Méhémet-Ali. Il n'avait sûrement pas prévu l'explosion qui allait se produire en France.

Dès qu'il voyait les malheureux effets du coup de théâtre du 15 juillet, tout ce mouvement de passions, d'armemens précipités, de manifestations guerrières et révolutionnaires, qui éclatait en France, le chancelier ne laissait pas d'être troublé. Il faisait bonne contenance, sans doute, devant les vives objurgations que M. Thiers adressait au comte Apponyi à Paris, et que M. de Sainte-Aulaire était chargé de lui porter à lui-même à Vienne. Il opposait un calme assez sévère à des menaces qui n'avaient d'autre résultat que de réveiller les ardeurs de 1813 au-delà du Rhin, et, à tout événement, il se préparait à s'entendre avec la Prusse pour la défense de l'Allemagne ; mais en même temps il s'étudiait à réduire les proportions de ce qu'il appelait encore un « dissentiment, » à désavouer toute idée d'offense, d'exclusion ou de défi pour la France. « D'où lui viennent les dangers ? disait-il... De qui et par quelles voies l'insulte lui serait-elle venue?.. Aucune puissance n'a désiré mettre la France à l'écart, et cela par la fort simple et peu sentimentale raison qu'on ne met pas à l'écart une puissance telle que la France... » A peine engagé avec ses alliés dans la campagne poursuivie contre Méhémet-Ali, il avait hâte d'en finir ; il commençait à craindre les procédés brouillons et violens de lord Palmerston, qui, disait-il, « a reconnu, une fois dans sa carrière de whig, le véritable droit, mais qui veut le faire triompher à la manière des joueurs qui prétendent faire sauter la banque... » En un mot, le chancelier d'Autriche reprenait son rôle de modérateur, de tacticien négociateur, cherchant avant tout à empêcher le « conflit turco-égyptien » de devenir une « guerre européenne. » Le chancelier ne demandait pas mieux que de ménager la France dans l'intérêt de la paix, c'est bien sensible.

Il avait d'ailleurs, dès le premier moment, et c'était sa force, le plus puissant des complices à Paris dans le roi Louis-Philippe lui-même, qui, après s'être associé avec M. Thiers aux ardentes manifestations de l'opinion française, n'avait pas tardé à reprendre son sang-froid, à mesurer les dangers d'une conflagration universelle. Peut-être même le roi, dans la liberté de ses entretiens avec les ambassadeurs étrangers, avait-il trop parlé ou trop laissé deviner sa pensée. On savait, on croyait savoir, à Vienne, ce qu'il pensait ; on lui prêtait des confidences qu'on se plaisait à exagérer ou à dénaturer, et la princesse de Metternich a pu écrire dans son *Journal :* « ... Il ressort d'une conversation du roi avec Apponyi que les armemens qui se font en France ne sont motivés que par des raisons

personnelles. On veut être prêt à se défendre contre les ennemis de l'intérieur. Thiers a profité de toute cette agitation pour faire fortifier Paris, et parce qu'il a besoin d'avoir l'opinion publique pour lui, il a fait croire aux Français qu'il voulait faire une guerre aux étrangers, tandis qu'il veut voir Paris fortifié en vue des révolutions intérieures... » Ce n'était sans doute que l'indiscrète malignité d'une grande dame toujours peu bienveillante pour le gouvernement de 1830. Le seul point vrai était que le roi, sensible à une injure, sincère dans ce qu'il faisait ou laissait faire pour la défense du pays, mais prompt à saisir la gravité de la situation, ne voulait pas aller jusqu'à la guerre. Le chancelier, de son côté, peu soucieux de rester à la remorque de lord Palmerston et de l'empereur Nicolas, accoutumé à être un arbitre de diplomatie, ne voulait pas non plus la guerre. L'un et l'autre, le souverain français et le chancelier d'Autriche, se retrouvaient d'accord pour sauvegarder la paix, et M. de Metternich, qui n'ignorait pas les sentimens de Louis-Philippe, qui connaissait aussi les difficultés de sa position, pouvait écrire : « Que le roi, en tout état de cause, ne se laisse pas accabler par les embarras de sa situation. Il défend la cause de l'ordre ; dès lors, tous ceux qui veulent l'ordre sont de son parti. Comme je soutiens la même cause sur un terrain dont je ne connais pas les limites, nous devons nous rencontrer dans nos intentions... »

De l'excès même de cette crise à la fois extérieure et intérieure, de la situation violente créée par trois mois d'agitations belliqueuses et révolutionnaires, sortait la seule solution qui convînt au roi, qui pût aussi plaire au chancelier : un changement de politique par un changement de ministère ! Le fait est que M. de Metternich se sentait singulièrement soulagé le jour où M. Thiers, le ministre des émotions nationales, de la guerre en perspective, était remplacé par M. Guizot, arrivant au pouvoir le 29 octobre 1840, « pour rétablir au dehors la bonne intelligence entre la France et l'Europe, pour faire rentrer, au dedans, dans le gouvernement l'esprit d'ordre et de conservation... » Par l'acte hardi qu'il venait d'accomplir, le roi montrait que, s'il était « endurant, » comme il le disait à M. Apponyi, c'est qu'il savait mettre la paix du monde au-dessus de ses ressentimens personnels et d'une popularité d'un moment. Le chancelier d'Autriche ne méconnaissait pas le prix de cette courageuse sagesse, et, sans se séparer de ses alliés du 15 juillet, il mettait aussitôt tous ses soins à limiter l'exécution du traité de Londres contre Méhémet-Ali, à ménager la France dans son protégé. Il cherchait les moyens de faire cesser l'isolement de la France en lui donnant quelque satisfaction. « Je reconnais, écrivait-il à M. Apponyi, la nécessité que le gouvernement puisse dire au pays : C'est

moi qui ai sauvé le pacha d'Égypte. Tout le monde se joindra à cette prétention, et nous les premiers. » Il tenait à ce qu'on sût bien à Paris que l'Autriche s'abstiendrait de toute attaque contre l'Égypte, et qu'elle s'en abstiendrait « par égard pour la France; » il autorisait même M. Guizot à se servir de cette déclaration, et il n'hésitait pas bientôt à ajouter que, s'il plaisait à lord Palmerston de prolonger la querelle, « l'affaire n'en serait pas moins arrivée à sa fin pour l'Autriche et pour l'Europe... » En un mot, il avait hâte d'en finir avec une crise dont il sentait la gravité, — qu'il ne regrettait pas toutefois, puisqu'elle avait l'avantage de décider une victoire de l'esprit conservateur à Paris, et peut-être aussi de rompre pour longtemps l'alliance libérale de la France et de l'Angleterre.

« L'Europe tout entière veut une France conservatrice, » disait-il. Le roi Louis-Philippe ne pensait pas autrement que l'Europe; M. Guizot revenait de son ambassade de Londres pour être le ministre de cette politique; — et, par le fait, s'il y a dans le règne une phase où les rapports du chancelier de Vienne avec le régime de Juillet aient pris un caractère d'intimité suivie, habituelle, quoique toujours libre, c'est cette période qui commence au lendemain de 1840, à laquelle le nom de M. Guizot reste attaché. Depuis dix ans déjà, M. de Metternich avait vu passer en France bien des ministres qu'il jugeait à sa manière. Il avait subi bon gré mal gré l'ascendant du génie consulaire de Casimir Perier, le modérateur, et on pourrait dire l'organisateur de la révolution de 1830. Il n'avait supporté qu'avec une impatience mêlée d'irritation la hauteur un peu raide du duc de Broglie, le grand seigneur libéral, aussi peu commode pour la diplomatie étrangère que pour le roi lui-même. Il avait eu un moment du goût pour M. Molé, qui alliait au sens pratique des affaires, au tact délicat et sûr de l'homme d'état, l'aisance de l'homme du monde. Il avait vu, en M. Thiers, un agitateur révolutionnaire, — plus révolutionnaire peut-être d'entraînement que d'intention. Il voyait maintenant M. Guizot, et prenait promptement confiance en lui. Il s'intéressait à ses luttes dans les chambres, à ses succès, à sa durée. « Que M. Guizot triomphe chez lui, disait-il bientôt en le voyant s'affermir, il peut être sûr de l'appui moral des hommes de bien du dehors. Un pays ne saurait prospérer sous le poids du changement perpétuel des gouvernemens : que l'administration actuelle se soutienne, et, par cela même, elle deviendra forte, car il n'y a pas un esprit bien fait en Europe qui ne désire que la France soit libre de ses mouvemens, quand ceux qui sont appelés à la diriger sont eux-mêmes honnêtes et prudens... » Et M. Guizot durait, en effet : il durait assez pour que le chancelier d'Autriche et le ministre français eussent le temps de

traiter ensemble bien des affaires de l'Europe, — et même d'épuiser ensemble leur règne!

IV.

Ramener l'ordre et l'esprit de conservation dans les affaires intérieures de la France, la paix et l'esprit de conciliation dans les rapports avec l'Europe, renouer, en un mot, la tradition de Casimir Perier dans des conditions singulièrement modifiées depuis dix ans, c'était la politique de M. Guizot, aussi bien que du roi Louis-Philippe. Souverain et ministre s'attachaient à cette œuvre, l'un avec une habile expérience des hommes et des intérêts, l'autre avec l'autorité croissante d'un talent fait pour le pouvoir et un optimisme éloquent. Ils se flattaient de raffermir et de fixer le régime. Ils pouvaient réussir, sans doute, pour quelques années ; ils avaient au moins l'apparence et l'illusion du succès. Ils ne comptaient pas assez avec les difficultés toujours prêtes à renaître, avec les contretemps, avec l'imprévu, avec tout ce qui pouvait tromper leurs calculs. Ils ne s'attendaient pas, ils ne pouvaient pas s'attendre à voir la monarchie de Juillet frappée dans ses espérances et dans son avenir par la mort prématurée et cruelle du duc d'Orléans, allant butter du front sur le pavé d'une route, le 13 juillet 1842. — Ils croyaient effacer les dernières traces de la crise de 1840, préparée par lord Palmerston, et pouvoir renouer, avec de nouveaux ministres, sir Robert Peel, lord Aberdeen, la vieille alliance anglaise sous le nom « d'entente cordiale. » Ils semblaient même avoir réussi un moment à sceller l'intimité des dynasties par un échange de visites de la reine Victoria à Eu, du roi Louis-Philippe à Windsor. Ils s'abusaient encore : ils retrouvaient bientôt devant eux l'ironique ennemi, lord Palmerston ; les relations avec l'Angleterre ne cessaient d'être troublées par une série d'incidens : le droit de visite, Taïti, le Maroc, jusqu'au jour des « mariages espagnols, » où elles prenaient un caractère plus violent, plus passionné que jamais. Le roi et M. Guizot ne voyaient pas surtout qu'en dehors ou au-dessous de cette paix apparente et officielle qu'ils avaient créée, qu'ils maintenaient avec art, il y avait toute sorte de fermens, d'inquiétudes, d'impatiences ou de malaises d'opinion qui menaçaient l'avenir. Pour le moment, ils avaient le succès, ils croyaient avoir trouvé le secret de la durée du règne.

Cette expérience, M. de Metternich la suivait avec un intérêt qu'il n'avait pas caché dès les premiers jours de l'avènement du ministère de M. Guizot et qu'il ne cessait de témoigner plus vivement à mesure que se dessinait la politique nouvelle. Ce n'est pas qu'il fût réconcilié avec « l'ordre de choses » de 1830. Toutes les fois qu'il le pouvait,

au contraire, dans ses lettres à M. de Sainte-Aulaire ou à M. Apponyi, il répétait que la France lui paraissait « toujours bien malade. » Il persistait à voir dans l'origine révolutionnaire de la monarchie de Juillet le mal profond et irrémédiable, l'éternelle cause de toutes les faiblesses, de tous les dangers. Il gardait ses préventions contre le régime ; plus que jamais il s'intéressait aux hommes, à la grande partie qu'ils jouaient et où il se sentait après tout engagé comme eux. Assez libre quelquefois dans ses propos sur ce qu'il appelait les mobiles personnels ou les calculs dynastiques du roi, il ne se sentait pas moins en présence d'un politique supérieur, avec qui il y avait à compter et même à profiter. « Le roi Louis-Philippe, disait-il, a rendu un immense service à la France et à la paix de l'Europe en ne se laissant point effrayer par une réunion de difficultés aussi grandes que celles qui se sont rencontrées sous ses pas. Son habileté, la trempe de son esprit, sa connaissance des hommes, et une bien précieuse qualité, la patience, lui ont rendu possible de faire ce qu'il a déjà fait. » Avec M. Guizot, le chancelier avait pris très vite le ton de la plus sérieuse estime et presque du respect. Il se sentait visiblement attiré par certaines parties du caractère et du talent de l'homme qui portait au pouvoir, selon son propre langage : « la plus noble ambition d'une grande âme, celle de gouverner un pays libre. » — « Les factieux, écrivait-il un jour, ont raison de s'attaquer à M. Guizot comme ils le font. De tous les ministres depuis 1830, — et je n'ai aucune difficulté d'étendre mon jugement également à ceux de la restauration, — aucun n'a possédé les qualités de M. Guizot. J'admets qu'il ait beaucoup appris en marchant ; mais dans ce fait même se trouve un mérite. Les hommes qui ont la prétention de ne rien avoir à apprendre sont les pires... » Il venait même un moment où il y avait entre le premier ministre autrichien et le ministre français une intimité plus étroite, des correspondances secrètes, sans parler des confidences qu'on n'écrivait pas, dont on chargeait des émissaires clandestins. Le chancelier avait ses communications mystérieuses avec M. Guizot comme avec le roi, — et, chose plus curieuse, les communications avec l'un et avec l'autre ne se ressemblaient pas toujours !

Ce qui rassurait jusqu'à un certain point M. de Metternich dans cette phase de la monarchie de Juillet, c'est que le cabinet des Tuileries avait pris une direction décidément conservatrice, il n'en pouvait douter. « Le gouvernement français, disait-il, est conservateur, il n'a pas besoin d'être excité à l'être... » Ce qui ne cessait de l'inquiéter, c'est que le roi Louis-Philippe et M. Guizot, avec la volonté d'être des conservateurs, faisaient du « conservatisme » en hommes du « juste milieu » liés par les circonstances, toujours obligés de se débattre dans une situation fausse. « Je

crois bien savoir ce que veut M. Guizot, disait-il, je ne sais pas ce qu'il peut. » De là une politique assez insaisissable, quoique ayant la prétention d'être invariable, passant perpétuellement de la cordialité à la défiance, à la réserve et au doute. Le chancelier ne voulait pas créer des difficultés au gouvernement français: il lui reprochait, au contraire, de se créer lui-même des embarras par ce qu'il appelait un système de « grappillage dans toutes les directions, » de se laisser entraîner par des ambitions d'influence, « sur vingt points différens, en Amérique et dans les mers du Sud. » Il lui reprochait aussi de se payer d'illusions et de mots dans ses relations avec l'Angleterre, de faire de la politique de vanité et d'apparat avec les visites de la reine Victoria à Eu, du roi Louis-Philippe à Windsor, de croire qu'il allait renouer l'ancienne alliance libérale en la décorant du nom nouveau d'*entente cordiale*. « La visite à Eu, disait-il, n'a été qu'une scène de la pièce qui se joue et dans laquelle tout le monde, auteur, acteurs et spectateurs, est mystifié ou mystificateur. » L'alliance, après ce qui s'était passé en 1840, n'était plus qu'une « fantasmagorie, » une fiction qui ne résistait pas à la moindre querelle de missionnaires dans l'Océan-Pacifique! M. de Metternich mettait peut-être quelque calcul personnel ou quelque dépit dans ses antipathies contre ces apparences d'intimité renaissante entre les deux puissances libérales, contre cette « entente cordiale » dont il ne parlait qu'avec toute sorte de railleries; il ne manquait pas non plus d'une certaine clairvoyance. Le fait est qu'avant peu « l'entente cordiale » allait être mise à une épreuve décisive par ce qui est resté dans l'histoire « l'affaire des mariages espagnols, » — et ici, il faut l'avouer, M. de Metternich, par son habile et savante mesure, n'était point sans prêter un précieux secours au roi Louis-Philippe et à M. Guizot.

Cette affaire espagnole, qui a joué un si grand rôle sous la monarchie de Juillet, qui avait fait son entrée dans la politique européenne avec la royauté d'Isabelle II, et avec la guerre civile qui en était la suite, avait été dès l'origine l'objet de communications intimes entre le souverain français et le chancelier de Vienne. On s'entendait à demi en suivant des politiques différentes; on jouait peut-être aussi un jeu singulièrement compliqué, où le dernier mot restait toujours réservé. En réalité, le roi, par un sentiment de fidélité aux traditions bourboniennes, par une prévoyance de chef de dynastie, aurait préféré maintenir l'hérédité salique à Madrid; il ne l'avait pas caché dans une conversation intime qu'il avait eue avec le prince Esterhazy, chargé de tout redire à M. de Metternich: et l'homme éminent qui dirigeait alors les affaires étrangères dans le cabinet des Tuileries, le duc de Broglie, avait la même opinion. Il

craignait la « succession féminine, qui pouvait, disait-il, nous donner un jour pour voisin je ne sais qui?.. » Le roi s'était décidé pour la monarchie nouvelle d'Isabelle II moins par goût ou par conviction que parce qu'il ne pouvait pas faire autrement, parce qu'il voulait maintenir l'alliance libérale avec l'Angleterre, sans exclure la possibilité d'une entente éventuelle avec les cours conservatrices du continent. Le dernier mot de sa politique était de s'engager le moins possible, surtout de ne point intervenir, comme le dernier mot de la politique de M. de Metternich, qui avait pris parti pour la légitimité de don Carlos, mais qui connaissait la pensée du roi, était d'éviter tout ce qui aurait pu forcer la France à s'engager plus vivement au-delà des Pyrénées. Bref, on s'observait en se contenant mutuellement, en échangeant de temps à autre des confidences plus platoniques que décisives sur les moyens de pacifier l'Espagne. Le résultat était que la question de la succession espagnole demeurait livrée au sort des armes, et c'est en effet la guerre, une guerre de sept ans, qui décidait le sanglant différend au profit de la reine Isabelle contre le prétendant carliste. Le chancelier de Vienne s'en consolait en disant : « Le sort des affaires d'Espagne me paraît fixé... Don Carlos sera chassé, alors commencera la véritable confusion... »

C'était, dans tous les cas, une phase nouvelle dans l'imbroglio espagnol, ce qu'on pourrait appeler la phase du mariage de la jeune reine victorieuse : question des plus délicates, des plus épineuses, dont le duc de Broglie avait justement signalé le danger dans un avenir prochain, et qui ne cessait de préoccuper le roi Louis-Philippe. M. de Metternich, en homme expert, aurait voulu trancher cette question par un grand acte de transaction, par un mariage d'Isabelle avec le fils de don Carlos. Il ne faisait d'ailleurs que reprendre en pleine paix une idée suggérée déjà dans le feu de la guerre civile par le gouvernement français lui-même, et il mettait tout son art à intéresser la prévoyance dynastique du roi au succès de son projet. « Si le roi des Français voit juste dans les situations, disait-il, il devra comprendre qu'il est de l'intérêt de sa descendance de dégager celle-ci du danger immanquable de voir les prétendans aux deux trônes se tendre la main le jour où poindra le triomphe de leurs causes. Le moyen de parer au danger est entre les mains de Louis-Philippe, et il se trouve dans le règlement de l'affaire espagnole par l'entremise du roi des Français. Que ce soit au roi des Français que le prétendant espagnol doive l'apaisement de la querelle de succession en Espagne, et qu'il n'ait point à l'attendre d'événemens fortuits!.. » Mais, soit maladresse des princes cliens de M. de Metternich, soit impopularité de leur cause au-delà des Pyrénées, le mariage rêvé par le chancelier n'avait guère de chances, et la question restait plus que jamais indécise, livrée aux

contradictions, aux intrigues, au conflit des candidatures. Qui serait, en définitive, le mari de la reine?

Tout dépendait moins de ce qui se passerait à Madrid autour d'une jeune souveraine de moins de quinze ans que de ce qui pouvait se passer à Paris et à Londres, de la lutte d'influences engagée entre la France et l'Angleterre. Le roi Louis-Philippe, cela est certain, portait dans cette affaire espagnole une idée fixe, dont il poursuivait la réalisation à travers toutes les intrigues de cour et de chancellerie. Si, par ménagement pour l'Angleterre, pour la paix de l'Europe, il se défendait de rechercher la main d'Isabelle pour un de ses enfans, il prétendait, en revanche, exclure les princes étrangers, circonscrire le choix du mari de la reine dans la descendance de Philippe V, parmi les princes de la maison de Bourbon qui existaient à Naples, à Lucques, à Madrid ou ailleurs. De plus, s'il résistait à toutes les sollicitations espagnoles qui lui demandaient un prince français pour la reine elle-même, il ne s'interdisait pas, dans le secret de sa pensée, de marier un de ses fils, le duc de Montpensier, avec l'infante Louise-Fernande, sœur d'Isabelle II. Marier la reine avec un Bourbon, le duc de Montpensier avec la jeune infante, c'était toute sa politique. L'Angleterre ne se prêtait pas sûrement sans jalousie et sans résistance à ces projets. Elle refusait à un gouvernement étranger le droit de limiter le choix de la reine, d'autant plus qu'elle avait elle-même un prétendant, le prince Léopold de Cobourg, qui eût été son candidat préféré. Un instant, il est vrai, pendant le ministère de Robert Peel et de lord Aberdeen, à l'époque des voyages de la reine Victoria à Eu, de Louis-Philippe à Windsor, on avait paru se rapprocher et s'entendre; on s'était loyalement expliqué. Le roi avait réussi ou croyait avoir réussi à persuader la reine Victoria et lord Aberdeen, à faire accepter par le cabinet anglais son principe de la descendance de Philippe V. En s'engageant à décliner pour un de ses fils la main de la reine, à ajourner, s'il le fallait, le mariage du duc de Montpensier, il se flattait même d'avoir obtenu de l'Angleterre qu'elle ne soutiendrait pas un prince étranger. Il le croyait parce qu'il le désirait. On en était encore là lorsqu'une crise parlementaire décidait, en 1846, la chute du ministère Peel-Aberdeen, la réapparition de lord Palmerston au *foreign office*, et le premier soin du successeur de lord Aberdeen était de reprendre la guerre contre l'influence française à Madrid, de faire revivre notamment la candidature du prince Léopold de Cobourg.

Dès lors, tout se précipitait. Aux premiers signes de l'activité remuante de lord Palmerston, le gouvernement français, se croyant trompé ou menacé, craignant quelque surprise à la façon de 1840, n'hésitait plus à brusquer le dénoûment à Madrid. En peu de jours, servi par un ambassadeur hardi, M. Bresson, il avait enlevé le double

mariage de la reine avec un Bourbon, son cousin, le duc de Cadix, — du duc de Montpensier avec l'infante. C'était fait et accompli! L'ambassadeur anglais, sir Henry Bulwer, n'y avait rien vu. Lord Palmerston lui-même, déconcerté par ce coup de théâtre, répondait, ne pouvant mieux faire, par du dépit et des violences, accusant le roi de duplicité, déclamant contre l'ambition française, remplissant l'Europe de ses protestations, essayant surtout d'émouvoir l'Autriche.

Le chancelier, pour sa part, après l'insuccès de sa combinaison, avait suivi l'imbroglio espagnol en observateur un peu sceptique, décidé à ne pas se laisser engager, et à la nouvelle de l'événement de Madrid, la première confidente de ses impressions, la princesse de Metternich, écrivait dans son *Journal :* « Le mariage de la reine d'Espagne avec le duc de Cadix et celui de sa sœur l'infante Louise avec le duc de Montpensier, mariages que le roi Louis-Philippe a négociés très habilement, ont jeté l'Angleterre, et particulièrement lord Palmerston, qui se voit joué, dans une irritation, qui fait grand tort à cette célèbre « entente cordiale » dont on était si fier. Gordon, — l'ambassadeur anglais à Vienne, — s'est donné beaucoup de peine pour nous décider à agir dans cette affaire, que l'Angleterre voudrait bien exploiter aux dépens de la France ; mais Clément, s'appuyant sur la vérité et sur les principes inviolables qui nous guident, a déclaré que l'Autriche resterait complètement indifférente dans la question du mariage des deux infantes,— c'est ainsi que nous les appelons. Les explosions de fureur de lord Palmerston et de ses journaux, qui invoquent toujours le traité d'Utrecht, sont à nos yeux parfaitement inoffensives et dénuées de tout fondement légal. Le duc de Montpensier peut devenir le mari de l'infante et même de la reine, sans que le traité d'Utrecht soit violé... L'Autriche ne peut donc nullement se mêler d'une affaire qui, à ses yeux, n'a aucune importance... » C'est à peu près la position que prenait le chancelier.

Retranché dans son dogme immuable de légitimité, il voyait dans les mariages espagnols tels qu'ils s'accomplissaient, non plus une question de principe, mais un démêlé d'ambitions rivales, une querelle entre deux puissances révolutionnaires qui se disputaient l'influence à Madrid. Il affectait une certaine neutralité impartiale, un certain ton dégagé : il s'intéressait peu aux doléances de lord Palmerston, à ses protestations, à ses évocations assez tardives du traité d'Utrecht. « Lord Palmerston, disait-il, voudrait nous engager dans une discussion dont nous ne voulons pas... » Il se gardait aussi de paraître prêter les mains à la France ; il s'étudiait, au contraire, à ne pas trop rassurer le roi et M. Guizot, à leur faire sentir « qu'on ne jouait pas de petites niches à un grand pays avec impu-

nité, » qu'ils avaient engagé une grosse partie. « Je crois, écrivait-il au comte Apponyi, qu'à Paris on se fait illusion sur la véritable situation en Angleterre. Voici la vérité sans détour. Lord Palmerston est très mauvais coucheur. Il veut se venger de tout ce qui ne marche pas *dans son sens :* que celui-ci soit droit ou de travers, peu lui importe. Il a engagé la querelle avec M. Guizot, il ne lâchera pas prise. Ses collègues sont peu soucieux de l'affaire, car ils ne croient pas qu'elle puisse dépasser les proportions d'une dispute... Lord Palmerston se trouverait sans un appui décisif, si la *reine* n'était blessée au vif par ce qu'elle qualifie d'indélicatesse de la part du roi Louis-Philippe... Il y a ainsi deux sentimens qui se rencontrent. Celui de la reine à l'égard de Louis-Philippe et celui de Palmerston à l'égard de M. Guizot. C'est *Eu* qui est toujours présent à l'esprit de la reine ; les caresses qui lui ont été prodiguées ont à ses yeux la valeur de griefs. Elle ne sera pas facile à ramener... Lord Palmerston fait flèche de tout bois, et il est un tireur passionné et audacieux... » Il écrivait ceci pour être répété au roi. Le chancelier ne croyait pas que l'incident espagnol dût conduire les deux puissances à un conflit prochain ; il croyait que tout était changé dans les alliances, que la France se trouvait dans la situation la plus difficile, que l'Angleterre saisirait toutes les occasions de lui faire une « guerre de chicanes, » et pour lui, il concluait qu'il fallait « mettre en panne en ce qui concerne les affaires espagnoles. »

Au fond, sans l'avouer, avec toutes les réserves et les libertés de propos où se plaisait son esprit, par son attitude même, M. de Metternich avait servi la France dans cette crise des mariages espagnols ; il l'avait sûrement servie par son refus de s'associer à la campagne de protestations que lord Palmerston essayait d'organiser et qui ne tendait à rien moins qu'à renouer une coalition contre nous. Peut-être le chancelier se sentait-il d'autant plus disposé à ménager la France, à lui passer, pour ainsi dire, une satisfaction dynastique à Madrid, qu'il voyait les affaires de l'Europe se compliquer, les questions les plus dangereuses se presser de toutes parts, et qu'il pensait s'assurer un allié utile à Paris. La France, dans les conditions d'isolement que lui créait l'acrimonie violente et menaçante de lord Palmerston, avait besoin de chercher des appuis en Europe ; M. de Metternich, à son tour, avait besoin de la France dans l'ère troublée où l'on entrait. Les difficultés ne manquaient pas, en effet, vers cette époque de 1846-1847, au moment où le roi Louis-Philippe et M. Guizot venaient de jouer la périlleuse partie des mariages espagnols.

V.

Une insurrection avait éclaté à Cracovie; elle avait provoqué une répression sanglante, impitoyable, qui avait douloureusement retenti sur le continent, et, de plus, elle avait été suivie d'une intervention des trois puissances du Nord, d'une incorporation de la petite république de Cracovie à l'Autriche, qui était une violation des traités de Vienne. Première difficulté! — Une autre question plus grave, moins lointaine, était la lutte engagée depuis bien des années, mais particulièrement depuis 1844, en Suisse, entre le radicalisme envahissant et les petits cantons catholiques, Lucerne, Zug, Schwitz, Fribourg, Neufchâtel. Aux défis révolutionnaires des radicaux de Berne, de Zurich, procédant par des invasions de corps francs, les petits cantons opposaient leurs droits, leur indépendance, leur foi religieuse, et, à la dernière extrémité, une ligue de défense, la résistance à main armée. La lutte s'envenimait par degrés, et elle allait bientôt conduire à la guerre civile, à la guerre du *Sonderbund*, où succombaient les petits cantons sous le poids d'une exécution fédérale ou radicale. Or, ce n'était pas là seulement une affaire intérieure entre Suisses. Le conflit mettait en cause toute une situation internationale, la neutralité helvétique définie et sanctionnée au congrès de Vienne, la nature des rapports fédéraux reconnus par les traités, les intérêts des états limitrophes. Que feraient les puissances pour sauvegarder la souveraineté cantonale, condition de la neutralité suisse, pour contenir le radicalisme dans des tentatives de révolution qui menaçaient à la fois la constitution fédérale et les pays voisins? — D'un autre côté enfin, l'Italie entrait en effervescence. L'élection du pape Pie IX venait d'enflammer tous les esprits en ouvrant des perspectives nouvelles. Le mouvement, parti de Rome, gagnait rapidement Florence, bientôt Turin et Naples, sans compter Milan et Venise. De libéral qu'il paraissait être d'abord, il ne tardait pas à devenir national, et ici encore s'élevait la grande, la redoutable question; si les agitations italiennes restaient une affaire tout intérieure, si elles n'avaient d'autre objet que la conquête de réformes libérales, rien de mieux; si elles allaient jusqu'à attaquer l'ordre politique créé par les traités de 1815, jusqu'à menacer la domination impériale en Lombardie, l'Autriche était résolue à se défendre, à maintenir ses droits. L'Autriche se croyait, de plus, assurée d'être soutenue par d'autres puissances, au moins par la Russie, et on touchait à un conflit universel; on revenait à la crise révolutionnaire et guerrière de 1831 dans des conditions infiniment aggravées.

C'est sur ces points délicats, épineux, que M. de Metternich, plus

ou moins réconcilié avec la monarchie de Juillet, tenait à avoir l'appui du gouvernement français. Il le recherchait et il l'obtenait jusqu'à un certain point dans toutes les affaires qui semblaient préparer à l'Europe des épreuves nouvelles. A partir de la fin de 1846 surtout, le désir de se concerter, de penser et de marcher ensemble, devenait plus vif. M. Guizot se sentait visiblement flatté de la confiance que lui témoignait M. de Metternich, et il s'appliquait à son tour à flatter le vieil orgueil de celui que Lamartine appelait en pleine chambre le « Nestor de la diplomatie! » Le chef du cabinet français ne négligeait rien pour transmettre sa pensée à Vienne par M. de Flahault, qui avait, depuis quelques années, remplacé M. de Sainte-Aulaire, par un confident clandestin, par des lettres destinées à affermir et à utiliser l'intimité croissante.

Les conversations de Votre Altesse avec M.., écrivait un jour M. Guizot, ne me laissent qu'un regret, mais bien vif, c'est de ne les avoir pas eues moi-même. On ne s'entend vraiment que lorsqu'on se parle. Faute de cela et en attendant cela, car je n'en veux pas désespérer, je serai heureux de vous écrire et que vous m'écriviez, et que nos communications, si elles restent lointaines, soient du moins personnelles et intimes. Ce ne sera pas assez, mais ce sera mieux pour les affaires. ... Nous sommes placés à des points bien différens de l'horizon, mais nous vivons dans le même horizon. Au fond et au-dessus de toutes les questions, vous voyez la question sociale. J'en suis aussi préoccupé que vous. Nos sociétés modernes ne sont pas en état de décadence; mais par une coïncidence qui ne s'était pas encore rencontrée dans l'histoire du monde, elles sont à la fois en état de développement et de désorganisation, pleines de vitalité et en proie à un mal qui devient mortel s'il dure, l'esprit d'anarchie. Avec des points de départ et des moyens d'action fort divers, nous luttons, vous et moi, j'ai l'orgueil de le croire, pour les préserver ou les guérir de ce mal. C'est là notre alliance. C'est par là que, sans conventions spéciales et apparentes, nous pouvons partout et en toute grande occasion nous entendre et nous seconder mutuellement. ... A l'Occident et au centre de l'Furope, en Espagne, en Italie, en Suisse, en Allemagne, c'est la question sociale qui fermente et domine. Il y a là des révolutions à finir ou à prévenir... Ce n'est qu'avec le concours de la France, de la politique conservatrice française, qu'on peut lutter efficacement contre l'esprit révolutionnaire et anarchique dans les pays où il souffle... La politique d'entente et d'action commune est donc entre nous naturelle et fondée en fait, et j'ai la confiance que, pratiquée avec autant de suite que peu de bruit, elle sera aussi efficace que naturelle. Je suis charmé de voir, mon prince, que vous avez aussi cette confiance, et je tiens à grand honneur ce que vous voulez bien penser de moi...

Et peu après, dans son zèle à mériter la confiance du chancelier, à préparer avec lui une entente de l'Europe, M. Guizot ajoutait :

... Je ne désespère pas que, si elle est partout agréée, l'action collective et identique des grandes puissances n'arrête en Suisse la guerre civile et ne nous donne des moyens et des chances de ramener dans les voies de l'ordre cet état évidemment en train de désorganisation. Je reconnais, avec Votre Altesse, que les affaires d'Italie sont encore plus graves. Cependant, même là, je ne désespère pas du succès de la politique tranquille, équitable et patiente, qui, en maintenant ses propres droits, donnera aux gouvernemens italiens le temps d'acquérir un peu d'expérience et de fermeté... Je crains bien moins en Italie la force de l'esprit révolutionnaire que la faiblesse de l'esprit de gouvernement. J'ai appris avec grand plaisir que la santé de Votre Altesse était excellente; *j'en fais mon compliment à l'Europe...*

Le ministre chargé de la fortune de la monarchie de Juillet et le chancelier chargé de la fortune de l'empire d'Autriche s'entendaient-ils autant qu'ils affectaient de le dire dans leur correspondance secrète? Ils le croyaient parce qu'ils avaient besoin de le croire. M. de Metternich n'était sûrement pas insensible à un langage qui mêlait la flatterie à la philosophie politique. Plus que jamais, il voyait en M. Guizot « le meilleur ministre qu'ait eu la France depuis 1830. » Il se fiait peut-être en ce moment au ministre plus qu'au roi, qu'il soupçonnait de jouer un double jeu. Il allait jusqu'à écrire à son ambassadeur à Paris : « Veuillez dire de ma part à M. Guizot que je l'assimile moralement à mes propres pensées. Ce que je veux, il doit le vouloir ; ce que je sens, il doit le sentir; ce que je sais, il doit le savoir... » Ils s'entendaient surtout lorsqu'ils se considéraient comme deux « grands esprits » chargés de traiter ensemble les affaires du monde! L'accord, cependant, était dans les intentions, dans les lettres secrètes plus que dans les faits. Il y avait dans cette intimité entre deux hommes si différens de caractère, de tradition, d'esprit, plus d'un malentendu, dont ni l'un ni l'autre n'était dupe.

Le sentiment était le même sur les agitations révolutionnaires de la Suisse, sur la guerre du Sonderbund, sur le danger de la victoire du radicalisme pour la France, comme pour l'Autriche, comme pour l'Europe. Dès qu'il fallait prendre un parti, engager l'action, on s'arrêtait, on s'observait. M. Guizot, ou plutôt le roi Louis-Philippe, n'était pas loin de croire que M. de Metternich voulait embarquer la France dans les affaires suisses, la compromettre dans la défense des traités de 1815 pour garder lui-même plus de liberté en Italie. M. de Metternich, à son tour, quand le cabinet

français le pressait de prendre l'initiative, de marcher, en lui promettant de le suivre, M. de Metternich croyait voir un piège dans ce conseil. « Si des forces autrichiennes, disait-il, entraient en Suisse pour être suivies par des forces françaises, l'entrée de ces dernières prendrait irrémissiblement l'apparence d'une force française dirigée contre l'action autrichienne ; l'événement serait la reproduction de celui d'Ancone... Nous ne donnerons pas contre cet écueil... » De même dans les affaires d'Italie, plus graves encore que celles de la Suisse. La monarchie libérale de Juillet, représentée par M. Guizot, et la vieille Autriche paraissaient avoir fait alliance sur un point : elles s'entendaient sur la nécessité de maintenir la paix des états par le respect des traités au-delà des Alpes comme partout. Au-delà, ni les positions ni les politiques n'étaient et ne pouvaient être les mêmes. M. Guizot se flattait toujours de voir se dégager des agitations italiennes, un peu sous l'influence française, une politique de progrès libéral et de « juste milieu, » compatible avec l'indépendance des princes comme avec la paix. M. de Metternich ne doutait pas de la sincérité et des bonnes intentions du ministre français ; il croyait peu à son pouvoir, pas du tout à son rêve d'un « juste milieu » italien. Le regard fixé sur Rome et sur Florence, sur Turin et sur Naples, il démêlait, sous l'apparence de simples réformes intérieures, un mouvement révolutionnaire et national près d'emporter les princes, conduisant fatalement à la guerre contre l'Autriche. Le chancelier, en homme pratique, voyait ce qui le menaçait ; M. Guizot voyait ce qu'il désirait. A travers tout cela, lord Palmerston, en haine de la France, par ressentiment des mariages espagnols, soufflait partout le feu, et le résultat était qu'en Italie comme en Suisse, les événemens se précipitaient.

Un jour, à ces momens extrêmes, dans une conversation intime où M. de Metternich et notre ambassadeur, M. de Flahault, s'entretenaient de la gravité des choses, prévoyant déjà pour les deux puissances la nécessité de soutenir ensemble le pape, le chancelier disait d'un ton assez mélancolique : « L'Autriche ne peut se charger seule de la besogne, car vous arriveriez avec un nouvel Ancone, — toujours le souvenir d'Ancone ! — La France, si elle s'avise d'agir seule, sera paralysée par l'Angleterre. Les deux cours allant ensemble, le parti libéral, réuni aux radicaux, chassera M. Guizot, parce qu'il sera accusé de vouloir renouveler avec M. de Metternich la sainte-alliance !.. » On en était là vers la fin de l'année de 1847 !

VI.

On sentait l'ébranlement partout, et, chose plus frappante, là même où M. de Metternich avait si longtemps déployé son ascen-

dant, là où il avait trouvé son point d'appui, en Allemagne, la situation avait déjà singulièrement changé.

Depuis 1815, depuis qu'une nouvelle organisation germanique avait remplacé la confédération du Rhin, tout l'art du chancelier avait été de s'assurer la complicité de la Prusse pour gouverner la diète créée à Francfort, et de se servir de la diète pour soumettre l'Allemagne tout entière à un même régime de compression savante. C'est la politique qu'il avait inaugurée à Carlsbad, qu'il avait pratiquée non sans rencontrer des résistances et des révoltes, qu'il avait réussi néanmoins à maintenir par un mélange de ténacité et de finesse. Il avait eu surtout, pour la réalisation de son œuvre, la chance de trouver à Berlin, dans le roi Frédéric-Guillaume III, un prince à l'esprit simple et honnête, mais étroit, empressé à le soutenir dans sa politique allemande comme dans sa politique européenne, facilement amené, quoique Prussien, à subir la direction de Vienne. Patient et souple, hardi quand il pouvait l'être sans péril, habile à jouer avec toutes les faiblesses, avec tous les intérêts, et à tout ramener à ses vues, il avait marché des années durant à son but. Il avait su se servir de tout, selon le mot de M. de Bismarck dans un de ses « mémoires » secrets, — procédant tantôt d'autorité par un droit fédéral de son invention inspiré ou imposé à la diète, tantôt par les captations personnelles, intimidant ou flattant les princes, attirant au service de l'Autriche les fils des personnages et des ministres des petits états, se ménageant des intelligences jusque dans l'intimité des cours, même à Berlin (1). Le chancelier était arrivé ainsi à neutraliser ou à voiler le vieil antagonisme prussien, à paralyser l'essor libéral et constitutionnel dans les états du Sud, à enlacer l'Allemagne de son influence dominatrice et jalouse. Même après 1830, il avait réussi à faire voter par la diète de Francfort, — juin 1832, — une série de résolutions qui limitaient les libertés constitutionnelles là où il y avait des assemblées, et resserraient les liens de la compression au nom de la « sécurité intérieure et extérieure » de l'Allemagne. C'était, il est vrai, presque son dernier succès.

Il avait réussi, autant qu'il pouvait réussir, à rester l'âme et le guide de la politique allemande, à façonner dans la diversité des états confédérés une sorte d'unité apparente et artificielle sous la suprématie autrichienne. Il ne regardait pas au-delà. Il ne voyait pas qu'en comprimant les instincts libéraux et nationaux qu'il appelait révolutionnaires, il ne les supprimait pas, qu'en enchaînant la

(1) On peut voir, dans la *Correspondance* diplomatique de M. de Bismarck, le fameux *mémoire* de 1859, qui était un véritable acte d'accusation contre l'Autriche et où se dévoilait déjà la politique du futur chancelier de Berlin.

Prusse par une solidarité d'absolutisme, il ne la désarmait pas ; — qu'à son travail silencieux, obstiné, pour la domination, répondait bientôt un autre travail silencieux, persévérant, la conspiration des idées, des sentimens et des intérêts. Pendant qu'il faisait de la politique avec ses congrès, avec ses conférences ou ses commissions de police fédérale, les esprits s'ouvraient d'autres issues, les intérêts eux-mêmes cherchaient pour ainsi dire leur voie.

Dès le temps de Carlsbad ou à peu près avait commencé obscurément, par des nécessités de trafic intérieur, une fusion douanière qui était restée circonscrite d'abord entre la Prusse et les petits duchés enclavés dans ses territoires, puis s'était étendue par degrés, pour finir par embrasser la plupart des autres états du nord et même du sud de l'Allemagne ; c'est le « Zollverein, » — œuvre toute commerciale à l'origine, compliquée, chemin faisant, d'arrière-pensées politiques, et tendant à créer, à côté de l'union factice par l'absolutisme autrichien, une union bien autrement vivace sous la prépondérance et au profit de la Prusse. L'Autriche régnait par la diplomatie dans la diète, la Prusse devenait par degrés la régulatrice des intérêts, la directrice du mouvement matériel de l'Allemagne en dehors de la diète. M. de Metternich, après avoir traité peut-être un peu dédaigneusement ce travail à sa naissance, n'avait pas tardé à en saisir la menaçante portée. Il y voyait presque « un des événemens les plus considérables de notre époque. » Il comprenait parfaitement le danger de cette « union des intérêts matériels, » déguisant à peine une agitation politique, formant, dans la grande confédération dont il se flattait toujours de rester le maître, une autre confédération libre, envahissante, sous le patronage de la Prusse. A cette ligue suspecte qui menaçait de faire par degrés de l'Autriche une « étrangère » en Allemagne, il n'opposait guère que des expédiens peu efficaces, une certaine impatience agitée. Bref, le chancelier sentait croître autour de lui une force qui lui échappait, qui déconcertait ses combinaisons ; mais l'événement le plus grave, le plus propre à troubler sa politique, c'est le changement de règne en Prusse au mois de juin 1840.

Tant que le vieux roi Frédéric-Guillaume III avait vécu, — il régnait depuis quarante-trois ans, — M. de Metternich était sûr de l'appui d'un prince simple et modeste, un peu étonné des vicissitudes de sa vie, qui s'était fait un dogme de l'alliance avec l'Autriche, qui voyait dans le chancelier lui-même une sorte d'oracle, le conseiller infaillible. Entre le roi et le chancelier, il y avait un lien intime formé par les souvenirs des luttes de 1813, par la haine commune de tout ce qui était révolution. Frédéric-Guillaume n'avait pas oublié les promesses libérales par lesquelles il avait rallié son peuple, aux jours des guerres de l'indépendance ; il en avait ajourné indé-

finiment la réalisation, surtout sous l'influence de Vienne. Il n'avait d'autre souci que d'achever de vivre dans le repos, dans le culte de la sainte-alliance et de l'absolutisme. Avec lui, M. de Metternich n'avait rien à craindre. Son fils, le roi Frédéric-Guillaume IV, le frère aîné de celui qui devait être l'empereur Guillaume, était une énigme. Ce n'est pas qu'il eût moins que son père le goût de l'absolutisme, le respect de l'Autriche et de M. de Metternich. Il avait commencé par écrire au chancelier : « Vous n'appartenez pas à l'Autriche seule. Le fils du roi de Prusse croit avoir des droits sur vous ; aussi ne manquerai-je pas de vous regarder comme mon conseiller et comme mon ami... » Mais Frédéric-Guillaume IV arrivait au règne avec une inquiétante originalité de caractère, avec un esprit plein de projets et une imagination décevante. C'était un prince fantasque et mobile, impétueux et irrésolu, captieux et éloquent, alliant le goût des nouveautés à un mysticisme subtil et à des superstitions de féodalisme historique. Il se proposait sûrement de tenir les promesses libérales que son père n'avait pas réalisées; il les tenait à sa manière, en s'agitant dans le vide, en agitant les esprits, en surexcitant des espérances d'autant plus vives qu'au lendemain de son avènement, dans l'été de 1840, les menaces d'une guerre avec la France réveillaient toutes les passions d'autrefois. « Le roi est né expérimentateur, » disait un jour le chancelier. Frédéric-Guillaume IV commençait ses expériences avec des rescrits sur les états provinciaux, qui promettaient encore plus qu'ils ne donnaient, et des discours pathétiques où les libéraux prussiens se plaisaient à voir les premiers gages d'une prochaine réforme constitutionnelle.

Devant les agitations du nouveau règne prussien, le chancelier de Vienne se sentait bien vite en méfiance et ne se défendait pas de dédaigneux pronostics. Il traitait assez légèrement Frédéric-Guillaume IV. Il le rencontrait plusieurs fois en ces années, notamment pour la pose de la première pierre du dôme de Cologne. « Le roi, dit-il, lui avait sauté au cou ; » il n'en était pas plus fier et plus rassuré pour cela. Il donnait des conseils qu'on lui demandait et dont il pressentait d'avance l'inutilité. Le chancelier en venait à affecter une certaine réserve dans ses relations avec le brillant agité de Berlin et à éviter des entrevues qu'il eût recherchées autrefois. Une occasion se présentait bientôt cependant où il ne pouvait se dérober à une invitation du roi qui le conviait à Coblentz et au château de Stolzenfels. Cette occasion était le passage de la reine Victoria d'Angleterre, qui arrivait sur le Rhin, allant visiter Cobourg, le pays du prince Albert, — et en déclinant l'invitation, le premier ministre d'Autriche aurait paru refuser de voir la reine, comme aussi son ami, lord Aberdeen, qui accompagnait sa souveraine. Il mettait pourtant

encore quelque coquetterie à se représenter comme un homme allant prendre des vacances au Johannisberg et charmé d'aller de là en voisin à Coblentz et à Stolzenfels « faire sa cour à la reine d'Angleterre. » On était déjà au mois d'août 1845.

La rencontre était curieuse et peut-être décisive. Une foule de princes et de personnages se trouvaient réunis : le roi Frédéric-Guillaume faisant les honneurs de Stolzenfels, la reine Victoria, le prince Albert, des archiducs, le prince et la princesse de Prusse, le roi et la reine des Belges, des diplomates, des femmes de toutes les cours. Mme de Metternich, qui est des fêtes de Stolzenfels, ne manque pas de faire ses observations sur tout ce monde, et, en personne orthodoxe, elle s'étonne que le prince Albert, conduisant la reine des Belges, ait le pas sur un archiduc ; elle dit avec une politesse pincée au sujet de la fille du roi Louis-Philippe : « J'ai été chez la reine des Belges, qui m'a donné une audience. Elle semblait un peu embarrassée ; elle est toutefois une dame fort distinguée, qui a le meilleur ton. Elle cause très bien, et en somme elle a été fort aimable, malgré toute sa réserve... » Le chancelier est présenté à la reine Victoria, qui, à son tour, écrit dans son *Journal*, d'un ton un peu indifférent : « J'ai trouvé le prince beaucoup plus âgé que je ne m'y attendais, dogmatisant beaucoup, parlant lentement, du reste très aimable... (1) » De part et d'autre, on restait un peu froid ; mais ce qu'il y avait de plus caractéristique dans ces entrevues de Stolzenfels, c'était un entretien de M. de Metternich avec le roi Frédéric-Guillaume pendant une course sur le Rhin, dans la cabine d'un bateau à vapeur qui ramenait le chancelier au pied du Johannisberg.

Le roi était alors en travail d'une organisation nationale, plus ou moins constitutionnelle, destinée à compléter ou à couronner les « états provinciaux » de Prusse. Que ferait-il réellement ? Il ne le savait pas lui-même. Dans son mystérieux tête-à-tête avec M. de Metternich, il gesticulait, il pérorait, repoussant avec horreur tout ce qui ressemblerait aux systèmes représentatifs modernes, mettant son droit royal au-dessus de tout, rattachant la création qu'il méditait aux vieilles traditions allemandes, au vieux droit historique. Le chancelier écoutait avec un air de doute, en homme qui, à travers les fumées de l'imagination royale, voyait poindre l'idée libérale et constitutionnelle qu'il combattait depuis trente ans. Au roi lui répétant sans cesse qu'il ne se laisserait jamais imposer des « états-généraux du royaume, » qu'il se bornerait à une réunion plénière des corps d'états provinciaux, il répliquait : « Si Votre Ma-

(1) Voir le récit de ce voyage dans l'ouvrage : *le Prince Albert de Saxe-Cobourg, époux de la reine Victoria*, d'après leurs lettres, journaux, mémoires, etc., par Augustus Craven, 2 vol.

jesté veut réellement ce qu'elle me fait l'honneur de me confier, mon intime conviction me presse de lui déclarer *qu'elle convoquera les six cents députés provinciaux comme tels et que ceux-ci se sépareront comme états-généraux*. Pour empêcher cela, la volonté de Votre Majesté ne suffit pas. — Derrière ma volonté, dit le roi d'un air pensif, il y a encore ma puissance. — Je n'ai pas caché à Votre Majesté l'expression de ma conscience, reprenait le chancelier. Vous êtes maître d'agir, mais vous n'êtes pas maître de ce qui résulte de la force des choses. » Puis le roi, après un moment de silence, ajoutait : « Ce que je fais, je le fais pour moi et par suite de la conviction qui m'anime. Je ne le fais pas pour les autres. Voici ce que je dis à mon frère Guillaume : Si ce que j'ai fait te déplaît jamais, change-le à ton gré ! » Et le chancelier, interrompant le roi, répondait : « Il y a des choses qui, une fois faites, sont irrévocables !.. »

Cette conversation secrète, qui peut passer pour un curieux épilogue des fêtes bruyantes de Stolzenfels, durait plus de deux heures. Le roi, en prenant congé du chancelier, « l'embrassa à l'étouffer. » Frédéric-Guillaume IV ne savait pas que ce qu'il préparait, ce qu'il venait de laisser entrevoir, c'était la fin de la vieille Prusse, le commencement d'une Prusse nouvelle, que c'était aussi sans doute la fin de la politique de 1815 en Allemagne. Le chancelier le savait ou il s'en doutait : il voyait sous la forme constitutionnelle comme sous la forme de l'union douanière l'ambition prussienne s'essayant à un rôle nouveau. Il ne soupçonnait pas la sincérité du roi, il croyait à sa légèreté : il était persuadé qu'avec lui il fallait s'attendre à de l'imprévu, qu'on entrait dans l'ère des hasards, et, en quittant Stolzenfels, il écrivait à l'archiduc Louis : « Les jours qui viennent de s'écouler m'ont laissé une impression de tristesse. Je ne puis mieux définir le sentiment que j'éprouve qu'en employant une expression dont je me suis déjà servi : ce que je viens de voir me rappelle la *Danse macabre* de Holbein. Le roi, entouré de la suite la plus brillante, a montré une bonté parfaite et une humeur charmante ; mais dans son entourage règne une inquiétude visible. Tel est aussi le sentiment qui agite tous les hôtes illustres de Coblentz, ainsi que le public des bords du Rhin. Tout le monde se demande ce qu'un avenir prochain pourrait bien nous réserver, et personne n'a confiance dans les événemens futurs... »

Dès lors, les affaires de Prusse n'étaient pour M. de Metternich qu'un épisode révolutionnaire de plus dans le mouvement du temps. Il les suivait avec un dédain assez léger quelquefois, peut-être par instans avec le secret espoir d'arrêter le roi, de réveiller en lui l'orgueil du prince absolu, le plus souvent avec le sentiment inquiet de son impuissance. Il ne croyait pas précisément à un pro-

chain 1789 pour la Prusse ; il voyait sûrement à Berlin « un grand désarroi moral, précurseur de désordres matériels. » Il pensait bien que la crise prussienne aurait son retentissement et ses effets hors du royaume, en Allemagne, même en Europe, et, chose curieuse, c'est avec le premier ministre de la monarchie « révolutionnaire » de Juillet, c'est avec M. Guizot, qu'il échangeait le plus volontiers ses impressions de conservateur alarmé. Entre Vienne et Paris, par des raisons différentes, il y avait une certaine communauté de crainte sur ce qui se préparait à Berlin. « M. Guizot, disait le chancelier, fixe des regards inquiets sur ce qui se passe aujourd'hui en Prusse. Il ne peut mettre en doute qu'entre son impression et la mienne, il ne saurait guère y avoir de différence. Ce que je vous ai déjà dit sur ce grave sujet doit prouver à M. le ministre des affaires étrangères combien je suis éloigné de partager le sentiment de confiance dans le succès qui anime Sa Majesté prussienne... M. Guizot me trouvera constamment disposé à l'échange le plus franc de mes impressions et de mes idées avec les siennes... » Lorsque, par une patente du 3 février 1847, le roi Frédéric-Guillaume se décidait enfin à donner sa constitution, à appeler à Berlin ce qu'on appelait les « états réunis, » M. de Metternich répétait le mot des grandes aventures : *Jacta est alea!* Et peu après, voyant se dérouler tout ce qu'il avait prévu, il ajoutait avec une sagacité qui jugeait le présent, qui perçait aussi l'avenir : « ... Le roi a été entraîné où il ne voulait pas aller. Il ne voulait point d'*états-généraux*, et il les a dans les *états réunis*. Il ne voulait pas la périodicité des réunions, et il l'a. Il ne voulait pas subordonner aux états toute la législation, et elle est entre leurs mains... Six cent treize individus ne se laissent pas mettre sur un lit de Procuste, et, si on les y met, ils font sauter le lit et s'en procurent un meilleur. Il faut que, sous la pression du nouveau système, la Prusse ait ses coudées franches ; il faut qu'elle s'efforce d'agrandir l'espace où elle est emprisonnée : *l'idée allemande* lui en fournit les moyens tout prêts, et ces moyens, c'est l'idée des « nationalités » qui les lui offre, — cette idée qui dit tout et ne dit rien, cette idée qui remplit actuellement le monde!.. »

VII.

De telle sorte que tout se réunissait, tout concourait à la crise la plus compliquée. Au même instant, la Prusse s'ébranlait, et, en s'ébranlant, elle ravivait, elle remuait en Allemagne des instincts longtemps contenus. La guerre civile du Sonderbund, en Suisse, allait se dénouer par une victoire du radicalisme devant l'Europe émue et impuissante. Au-delà des Alpes, à Naples, à Rome, à Flo-

rence, tout se préparait pour une explosion, — et à quelques lieues de la frontière lombarde, il y avait un roi qui était à Turin ce que le roi Frédéric-Guillaume était à Berlin. La France elle-même, quoique placée sous un gouvernement conservateur qui se flattait d'avoir fixé pour longtemps les destinées de la monarchie de Juillet, la France se sentait agitée de mouvemens sourds et inquiétans. Au midi comme au centre de l'Europe, les incidens se multipliaient, et tout cela c'était la révolution encore une fois, — la révolution que le chancelier d'Autriche combattait depuis plus de trente ans, qu'il voyait maintenant reparaître plus menaçante. « Je suis vieux, mon cher comte, — écrivait-il à M. Apponyi, — et j'ai traversé bien des phases dans ma vie publique. Je suis ainsi à même d'établir entre les situations des comparaisons que je ne cours pas le risque de voir faussées par des passions ou une irritabilité qui me sont étrangères. Eh bien! je vous avouerai que la phase dans laquelle se trouve aujourd'hui placée l'Europe est, d'après mon intime sentiment, la plus dangereuse que le corps social ait eue à traverser dans le cours des dernières soixante années... » Il parlait ainsi à la fin de 1847. On se croyait revenu aux émotions fiévreuses, aux perspectives révolutionnaires et guerrières de 1830, de 1831, et c'était peut-être encore plus vrai qu'on ne le croyait : on revenait aux mêmes crises avec une aggravation de toute chose, avec des gouvernemens plus affaiblis ou indécis, et des excitations populaires plus générales, plus difficiles à contenir désormais par la diplomatie ou par la force.

« Il y a des affaires de tous les côtés, avait écrit un jour M. de Metternich, et quand on les examine, toutes se réduisent à une seule : c'est la révolution qui fait la guerre à tout ce qui est stable... » C'est l'explication de sa vie, le résumé de ses idées dans ce qu'on peut appeler son long gouvernement de l'Europe. Il est, lui, contre les changemens, contre ce qui trouble l'ordre silencieux des sociétés, contre tout ce qui démantèle ou menace la cité traditionnelle et immuable. C'était assurément un observateur clairvoyant et expérimenté des maladies de son temps : il les connaissait, il se flattait encore plus de les connaître à fond. Il ne se trompait pas quand il voyait la révolution dans tous les faits qui se pressaient et se succédaient autour de lui : son erreur ou sa faiblesse était de ne trouver à opposer au mouvement grandissant, à la force des choses, que des expédiens, des « toiles d'araignée, » déguisant à peine une simple politique d'immobilité. Mme de Metternich écrivait un jour, aux premiers temps de son mariage : « Clément a joué avec Richard, et il y a pris *tant de plaisir* qu'il a fini par faire des bulles de savon avec Gentz, ce qui n'est pas peu dire par le temps qui court... » Le chancelier lui-même a écrit un

autre jour, à l'occasion d'une de ces réunions de Teplitz où il se rencontrait avec les rois et les princes : « Rien ne me représente mieux la fixité dans les petites choses que la réunion de Teplitz. Toutes les figures sont pétrifiées à leurs places respectives... Les années passent, les figures restent jusqu'à leur mort naturelle. Le roi prend régulièrement le même nombre de prises de tabac, Wittgenstein dit les mêmes polissonneries. Tout tourne et change, excepté ces personnages, — et moi aussi, qui tiens ma place dans ce cadre d'immobilité... » C'est un peu l'image de la politique de M. de Metternich ! Le chancelier faisait quelquefois des « bulles de savon » avec sa diplomatie, ou, s'il s'agitait, il s'épuisait en vaines tactiques sans rien empêcher. Ses relations mêmes avec la France, relations devenues en apparence plus intimes depuis quelques années, cachaient une invariable réserve. Il témoignait une certaine confiance personnelle aux hommes, au roi, à M. Guizot ; il doutait toujours d'un régime qui lui paraissait plus que jamais destiné à finir comme il avait commencé, par une révolution. Il ne faisait rien, il ne préservait rien avec sa politique.

Une autre de ses illusions était de croire que les malheurs qu'il pronostiquait toujours pour les autres ne l'atteindraient pas lui-même, que l'empire d'Autriche resterait du moins intact dans sa force, dans son immobilité. Ce n'était qu'une chimère de plus. Pendant qu'il se flattait encore d'échapper aux orages, les événemens se précipitaient tout à coup. Le 24 février 1848, une révolution nouvelle éclatait en France ; et, dans le premier moment, le ministre autrichien écrivait encore : « ... Vous savez ce que, dans tous les temps, j'ai pensé de la solidité du trône de Juillet ; je ne suis pas surpris de sa chute. Ce que je n'avais point regardé comme probable, c'est que la France n'aurait pas la force, — ou la patience, qui aussi est une force, — d'attendre la mort de Louis-Philippe... » A la bonne heure ! la catastrophe de la monarchie de Juillet n'était pas pour le surprendre ; mais ce qu'il n'avait pas prévu, c'est que cette révolution de France allait être sitôt suivie de la subversion de l'Allemagne, d'une révolution à Berlin, et, avant même l'explosion de Berlin, d'une révolution en Autriche. Dès le 13 mars, en effet, la sédition populaire, après une lutte sanglante, restait maîtresse de Vienne, imposant ses conditions à l'empereur, menaçant le chancelier. En quelques heures, du jour au lendemain, — à Vienne aussi bien qu'à Paris, — tout était fini, et le ministre naguère encore si puissant, maintenant trahi, délaissé dans sa disgrâce par les flatteurs, n'avait plus qu'à se dérober aux fureurs de la multitude ameutée ; il se voyait réduit à s'enfuir furtivement, sous la garde de sa femme, qui dit d'un accent pathétique

dans son *Journal :* « Quel moment! Ce départ, cette fuite, et pourquoi? Qu'avons-nous fait? Avons-nous mérité cela?.. Clément était assis à côté de moi. Cet homme, dont les habitudes, les aises étaient l'objet de préoccupations constantes,.. cet homme de soixante-quinze ans était sans abri et ne savait pas ce qu'il deviendrait le lendemain... Lui qui a toujours pensé à l'avenir des siens, il voit aujourd'hui sa fortune même en danger. Lui qui mettait sa gloire à soutenir la monarchie plus longtemps que d'autres, il voit aujourd'hui s'écrouler, dans l'espace de vingt-quatre heures, tout l'édifice de sa vie de labeur;.. nous avions pourtant de si nombreux amis, tant de gens qui nous tenaient de près, et maintenant nous fuyons seuls, tout seuls, sans que personne ait songé à protéger le départ de mon mari, de cet homme qui a été regardé pendant de si longues années comme le soutien et le salut de l'Europe. Tout cela est comme un songe horrible!.. » Ce départ clandestin, cette fuite, un voyage éperdu, précipité, non sans dangers, au milieu de l'Allemagne en fermentation, tout cela dénouait étrangement et tristement une grande carrière!

La chute avait été rapide, plus rapide et plus extraordinaire encore que la chute de cette monarchie de Juillet dont le chancelier ne cessait, depuis dix-huit ans, de prédire la fin prochaine, sans prévoir que ce serait sa propre fin. Le vaincu du 13 mars ne revenait à peu près à lui-même qu'à son arrivée en Angleterre, où il allait rejoindre d'autres grandeurs déchues du moment, et où il retrouvait avec le calme, avec la liberté de son jugement, l'intime et imperturbable persuasion que le monde était décidément fou, que seul il ne s'était jamais trompé. Lui, qui dans sa vie s'était flatté de comprendre tant de choses, il en était à comprendre sa chute! M. de Metternich n'avait pas sans doute emporté dans sa fuite la monarchie autrichienne, comme on le disait; il emportait du moins un système, une politique, tout un ordre de choses dont il avait été, pendant près de quarante ans, l'âme et le régulateur, qui disparaissait maintenant avec lui. « Je ne puis pas sortir de l'histoire *du temps*, écrivait-il au roi Léopold de Belgique après sa chute; quant à l'histoire *du jour*, je n'ai plus rien de commun avec elle. » C'était, en effet, son destin : son règne était fini! Il n'était plus qu'un personnage du passé; mais l'histoire ne s'interrompt pas pour un homme qui s'arrête ou qui disparaît de la scène. Elle reprend son cours, elle recommence quelquefois. Les révolutions de 1848, quoique bientôt vaincues à leur tour par les réactions, ouvraient en réalité un ordre nouveau; elles devaient avoir toutes ces conséquences qu'on ne prévoyait guère, — une résurrection de l'empire napoléonien en France, des déplacemens de puissance en Europe, des crises, des guerres nouvelles pour la do-

mination. Les révolutions de 1848 contenaient tout cela en germe, et, par une étrange combinaison, avant que quinze ans fussent passés, devait apparaître, non plus à Vienne, mais à Berlin, un autre chancelier reprenant pour la Prusse le rôle que M. de Metternich avait eu si longtemps pour l'Autriche. Le dernier venu, le chancelier de Berlin, éclipse, si l'on veut, le chancelier de Vienne ; il l'éclipse en le continuant dans des conditions nouvelles, — à la prussienne ! Aux deux extrémités du siècle, ces deux hommes, aux physionomies et aux génies si divers, résument deux phases de l'histoire, l'une qui n'est plus déjà que du passé, l'autre qui n'est encore que le présent gardé par la force.

De quelque façon qu'on juge la marche des choses, M. de Metternich est resté et reste sans aucun doute une des plus curieuses figures de la période historique où il a vécu, où il a grandi et régné. Né quinze ans avant les orages qui allaient remuer le monde, formé à l'école de Kaunitz, engagé dès sa jeunesse, dès le congrès de Rastadt et sa première mission diplomatique, dans toutes les mêlées, ce fils de l'aristocratie viennoise et du XVIIIe siècle a eu une carrière assez longue pour voir les régimes se succéder, l'Europe changer de face. Il a traité tour à tour, comme ambassadeur ou comme chancelier, avec Napoléon et Talleyrand, avec Alexandre Ier de Russie et Capo d'Istria ou Nesselrode, avec lord Castlereagh et le duc de Wellington, avec la restauration française et le duc de Richelieu, M. de Villèle, M. de La Ferronays, avec la monarchie de Juillet et M. Casimir Perier, M. Guizot, le roi Louis-Philippe. Il a traversé toutes les crises en homme habile, en homme heureux, portant dans les affaires du temps ce mélange de supériorité réelle et d'artifice, de fixité apparente et de souplesse, de dogmatisme et de fatuité mondaine, qui a fait son originalité. M. de Metternich n'est pas un politique à grandes vues et à résolutions hardies ; ce n'est pas non plus un politique d'entraînement à la façon d'un Stein et des patriotes allemands : c'est un politique de la vieille Autriche et de l'ancien régime. Son génie est dans l'art des combinaisons, dans le maniement patient des hommes et des intérêts. Il s'est toujours flatté d'avoir été le vrai vainqueur de Napoléon au moment décisif de 1813 ; il avait su tout simplement se mettre à propos avec la force des choses sous laquelle pliait son terrible interlocuteur de Dresde, et par sa dextérité d'évolution, par son habileté à saisir l'occasion, il se trouvait le lendemain être des premiers parmi les victorieux de la coalition, — le plus expert peut-être à profiter de la victoire.

Le vrai règne de M. de Metternich date surtout de ce moment du congrès de Vienne où se partagent les grandes dépouilles, où est

décidée la réorganisation de l'Europe et où s'ouvre un ordre nouveau. Nul, en réalité, n'a mieux que lui représenté, façonné à son usage et gouverné cet ordre de 1815 dont il était un des inspirateurs. Nul aussi n'a su plus habilement tirer parti de la victoire pour refaire la puissance autrichienne, pour restaurer une sorte de suprématie impériale adaptée aux temps nouveaux. Son système était aussi simple qu'adroitement calculé. Il a toujours voulu faire de l'Autriche reconstituée la maîtresse de la confédération germanique qui venait de naître à Vienne, puis se servir de cette confédération même pour dominer l'Allemagne, pour soumettre les nouveaux confédérés, tous les états allemands, à un régime uniforme de silence dans l'immobilité. Son rêve a toujours été en même temps de rester le lien entre les puissances, de les intéresser à cet ordre de 1815 qui était leur ouvrage, de constituer, sous le nom de *sainte-alliance* ou sous tout autre nom, la défense européenne contre tout ce qui pouvait troubler le repos des sociétés, la garantie de l'équilibre si péniblement restauré. Et ce système, il l'a pratiqué avec un singulier esprit de suite, un peu en pédagogue de la haute diplomatie, contenant la Prusse par la jalousie des autres états et les autres états par la Prusse en Allemagne, s'étudiant à être le médiateur des rivalités et des ambitions en Europe, essayant, quand il n'a plus eu la sainte-alliance, de se retrancher dans l'alliance restreinte du Nord. C'est essentiellement le politique de l'équilibre et de la paix, le défenseur le plus intrépide de l'ordre conservateur et de l'ordre territorial, représentés par les traités de 1815. Pendant trente-quatre ans, il a réussi à peu près, sinon à tout sauver, du moins à durer, à être un arbitre accepté en Europe, à identifier son règne avec la paix. — Il a vécu assez pour voir son ascendant personnel s'évanouir et son œuvre même détruite ou menacée de toutes parts en Italie, en Allemagne comme en Europe !

Laissez passer quelques années, en effet, tout est déjà singulièrement changé. La dernière victoire, une sorte de victoire posthume du système de M. de Metternich, c'est la scène d'Olmütz, — 1850, — où l'Autriche, relevée des crises de 1848, fait sentir encore le poids de sa prépotence à la Prusse humiliée. Le moment du grand duel n'était pas venu. Un jour, vers cette époque, en 1851, celui qui fut si longtemps le chancelier de cour et d'état, rentré depuis peu en Allemagne, reçoit au Johannisberg une visite d'un inconnu, et Mme de Metternich inscrit la visite comme le fait le plus ordinaire dans son *Journal :* « L'envoyé de Prusse, dit-elle, M. de Bismarck, qui remplacera le général de Rochow à la diète, a passé une journée avec nous. Il a eu une longue conversation avec Clément, et il paraît avoir les meilleurs principes politiques. Dès le premier moment, il a beaucoup intéressé mon mari. Je l'ai trouvé

agréable et extrêmement spirituel... » Elle ne se doutait guère que cet homme « extrêmement spirituel, » allait être bientôt le plus redoutable des hommes, que c'était lui qui devait venger l'humiliation d'Olmütz et toutes les humiliations prussiennes à Kœniggrætz, que par lui, avant quinze ans, la prépondérance aurait passé de Vienne à Berlin, qu'il était destiné à être l'héritier fort extraordinaire de M. de Metternich. C'est ce qui est arrivé! C'est l'obscur visiteur du Johannisberg, en 1851, qui s'est chargé de dégager le rôle de la Prusse, de « décider cet être, » selon le mot de Frédéric II, de reprendre à son compte, et avec une bien autre audace, l'œuvre de domination en la marquant de la vigoureuse et originale empreinte de son génie. L'Autriche s'est effacée, la Prusse a monté! Au fond, le système des deux chanceliers est le même. Ce que M. de Metternich a fait, a essayé de faire pendant longtemps pour l'Autriche, M. de Bismarck l'a fait pour l'hégémonie prussienne, par la résurrection de l'empire germanique au profit des Hohenzollern. Lui aussi, il a voulu, changeant les rôles, faire de la Prusse la maîtresse de l'Allemagne, et par l'Allemagne unifiée sous sa main, armée sous son commandement, rester l'arbitre central, le régulateur du continent.

C'est encore la même idée. Il y a seulement une différence : là où le chancelier de Vienne procédait en politique de l'équilibre et de la paix, en homme de l'ancien régime, adroit et souple, déguisant avec art sa prépotence, gouvernant l'Allemagne et l'Europe par une diplomatie raffinée, évitant le plus possible les éclats, le chancelier de Berlin a procédé *ferro et igne :* c'est lui qui l'a dit! Il a fondé la grandeur de la Prusse en politique alliant aux traditions du gentilhomme de la Marche l'esprit d'un réaliste moderne, et même les violences sans scrupules d'un révolutionnaire, introduisant par effraction son œuvre de conquête dans l'organisation européenne, faisant de la force l'âme et le ressort de ses combinaisons. Ce que M. de Metternich avait édifié par une patiente et souple habileté a péri; ce que M. de Bismarck a créé et soutient encore, avec son génie, sans aucun doute, — mais surtout par la force, aura-t-il plus de succès, une durée plus certaine, plus longue? Ce n'est point impossible, soit. On se flatte toujours de jouer le même air et de le jouer mieux; mais M. de Bismarck eût-il cet art-là, fût-il pour le moment plus heureux et eût-il plus de génie que M. de Metternich, il sent bien lui-même qu'il n'est pas au bout : il le sent aux difficultés, aux résistances contre lesquelles il se croit obligé de s'armer sans cesse. Il a la puissance du jour, il n'est pas maître du lendemain, — pas plus que n'ont été maîtres de la durée tous les dominateurs, empereurs ou ministres, qui depuis près d'un siècle se sont transmis la prépotence en Europe.

CHARLES DE MAZADE.

BENJAMIN CONSTANT

Un libéral qui n'est pas optimiste, un sceptique qui a le système le plus impérieux et le plus dogmatique, un homme sans aucun sentiment religieux, qui a écrit toute sa vie un livre sur la religion, et destiné à la remettre en honneur, un homme d'une moralité très faible, qui appuie tout son système politique sur le respect de la loi morale, et encore un homme d'une rectitude merveilleuse de pensée et d'une extraordinaire incertitude de conduite, presque grand homme par l'intelligence, presque enfant par la volonté, presque au-dessous de la moyenne, pour n'avoir jamais su ce qu'il voulait, infiniment au-dessus, pour avoir su exactement ce qu'il pensait, chose peu commune ; voilà, non pas plus de contrariétés qu'il en existe dans chacun de nous, mais, en un homme qui a tenu une très grande place, fourni une carrière brillante, laissé derrière lui un sillon profond et des semences qui ont levé, un sujet d'études d'un singulier intérêt, et une certaine complexité d'idées et de sentimens assez curieux à démêler.

I.

Il était de race pensante, d'une famille où les cerveaux avaient beaucoup travaillé, où la réflexion, le système, le jeu des idées étaient comme héréditaires. Son arrière-grand-père, David Constant de

Rebecque, avait écrit un *Abrégé de politique* que Bayle cite quelque part; son père, Samuel Constant de Rebecque, ami de Voltaire, était un romancier, un moraliste, un publiciste; il avait énormément écrit, des drames et comédies morales dans le goût de Diderot, des romans d'instruction et d'édification, un *Traité de la religion naturelle*, des *Instructions de morale*, etc. L'esprit littéraire était dans cette maison. Benjamin a pensé de très bonne heure. Chose grave, inquiétante, il écrivait très bien à douze ans. Il y a une lettre de lui à cet âge, une petite lettre à sa grand'mère, qui est d'un écrivain très sûr, très net et très spirituel. Avec de tels ascendans et une pareille précocité, on pouvait tout craindre, et par exemple à l'égard du caractère, qu'il n'en eût jamais, et à l'égard de l'esprit, qu'il n'eût jamais d'imagination. C'est à peu près ce qui est arrivé. Le caractère sera toujours une énergie qui a sa source obscure dans une complexion robuste où les nerfs ne dominent point. Ces races affinées ont pour derniers représentans des hommes d'intelligence aiguisée et de volonté détendue. L'imagination sera toujours une faculté qui a quelque chose de primitif; elle abonde chez les peuples jeunes, et dans les civilisations vieillies elle éclate chez les hommes primitifs à leur manière, nés de races obscures et assez incultes, de franche et naturelle sève. Un fils de garde forestier, un descendant de chasseurs bretons ou de hobereaux mâconnais, voilà nos poètes. Comme l'imagination d'un Musset, Parisien, fils de littérateur, est déjà moins puissante! Constant est fils de lettrés et de philosophes; il trouve une plume dans son berceau, et à douze ans il s'en sert trop bien. — Et déjà, à cet âge, à quoi songe-t-il? On l'a mené dans le monde, et il ne cache pas à son aïeule que cela l'a ennuyé. Il est déjà dégoûté. Une seule chose l'a remué fortement, l'or qui roule sur les tables de jeu. Déjà joueur, amoureux de sensations violentes et rapides! Décidément, de 1779 à 1830, de douze ans à soixante, on ne change guère!

Et à vingt ans, à trente, à quarante, comment nous apparaît-il? Au premier regard, c'est tout simplement un agité. Jamais on ne vit « projets l'un l'autre se détruire » d'une manière plus fantastique. Quand on consulte son *Journal intime*, il fait l'effet d'un personnage de l'ancienne comédie, un peu invraisemblable, un peu outré et poussé à la caricature. Cent fois le mot : « J'aurais mieux fait, je crois, d'épouser Isabelle, » est là, en toutes lettres. Cent fois le : « Où suis-je, et comment en suis-je venu là? » des gens qui ont une sorte d'ataxie locomotrice dans la conduite morale, *et non eunt sed feruntur*, s'étale en toute naïveté et candeur. Tantôt il en rugit, et tantôt il se prend si fort en pitié qu'il s'en amuse. Il se fait sa devise : *Sola inconstantia constans*. A tel moment tragi-comique

de sa vie, il s'écrie : « C'est absurde de vivre avec des gens qui ne savent pas dormir! Il faut que je me marie pour me coucher de bonne heure; » et à tel autre : « Ma femme a la manie de veiller; et moi qui me suis marié pour me coucher tôt! » C'est du Plaute; mais il en souffre horriblement, par le sentiment qu'il a que cette comédie est grave, ne devant avoir son dénoûment que par la mort, et qu'il est en proie à une absurdité qui est au fond de sa nature même. Il se pose incessamment l'alternative bien nette, bien tranchée, d'où une résolution ferme va évidemment sortir, et que sont admirables à formuler ceux précisément qui ne prendront jamais un parti : ou une vie calme, régulière, toute à l'étude, toute à mon livre, sans un regard jeté dehors; ou le pouvoir, la lutte, les responsabilités, l'action incessante. Se mettre au choix si souvent, c'est n'avoir pas choisi, et qui n'a pas choisi de bonne heure, d'instinct, et sans même délibérer, délibérera toujours. Sur lui-même, sur ce qu'il avait, non pas à penser, mais à faire, Constant a délibéré toute sa vie.

Cette irrésolution n'est pas d'un homme mou et inconsistant; elle est d'un homme surexcité et bondissant, actif non sans but, mais pour mille buts, et toujours emporté en impétueuses saillies. Il était curieux à voir à la chambre, à son banc de député, écrivant vingt lettres, corrigeant des épreuves, interrompant l'orateur, appelant un huissier, puis un autre, donnant des instructions à un collègue, et finissant par demander la parole et par faire un discours précis, lumineux et déconcertant; le tout pour « faire effet, » comme il aime à dire, je le sais bien, mais aussi parce qu'il était dévoré d'activité et perpétuellement enfiévré. Tel au forum, tel dans le privé. Il adorait le monde, les dîners, les soupers, les soirées, les conversations, les discussions, le jeu. Personne n'a plus dîné en ville, personne n'a plus causé, ni mieux, avec toute l'Europe, en quatre ou cinq langues, qu'il savait très bien. Toute sensation courte et violente, secouant tous les nerfs et les brisant, lui était chère. Un duel le ravissait : « Forbin m'a blessé chez Mme R...; en voilà un qui n'en sera pas quitte pour une estafilade... Ils veulent arranger mon affaire avec Forbin; quel ennui! » Il s'est battu vingt fois, malade même et impotent, assis dans son fauteuil, une main sur l'appui, l'autre levant l'arme. Figurez-vous le Voltaire de Houdon, un pistolet dans la main droite. Ses journées sont combles, remplies à craquer : lectures, visites, lettres, un chapitre refait dix fois; car il n'est jamais content; amours commencées, laissées, reprises, s'entrelaçant, avec des désespoirs, des dégoûts et des enthousiasmes. Rentré chez lui, il écrit dans son journal que tout cela est idiot, et se moque cruellement de lui-même. — C'est un don

Juan, c'est-à-dire un homme qui met dans sa vie le plus possible de sensations fortes et pénétrantes, et diverses, et qui ne peut se résoudre à en sacrifier quelqu'une à une autre, ou au devoir, ou au bon sens. Seulement c'est un don Juan qui n'est pas méchant, qui ne prend pas un de ses plaisirs au malheur des autres, et à jouir du mal qu'il fait ; et c'est un don Juan qui n'est pas grand artiste, qui n'arrange point et ne compose point ses sensations, qui n'en fait pas des poèmes à enchanter son esprit et sa fantaisie. Il n'a pas assez d'imagination et a trop le goût de l'action pour cela, d'où il suit que de ses sensations multiples il n'a que la jouissance rapide et le dégoût. Ainsi il va, comme a dit admirablement Sainte-Beuve à propos de Chateaubriand, « voulant tout et ne se souciant de rien, » se désabusant de toutes choses à mesure même qu'il les goûte, toujours inassouvi et toujours malade de satiété. Et, en effet, c'est un Chateaubriand sans puissante imagination et sans la grandeur des allures, un Chateaubriand qui n'est pas assez poète pour faire de son ennui une grande mélancolie lyrique, qui n'a pas assez d'orgueil pour arrêter dans une attitude majestueuse sa lassitude même. Il n'a que la triste matière, sèche et terne, dont les Chateaubriand font des poèmes.

C'est aller trop loin que de dire comme la mère de Sismondi : « Il n'a pas d'âme. » Vraiment il a été trop aimé pour qu'on puisse le croire sans cœur ; on n'inspire pas de telles passions par son esprit seul. Il a des mouvemens de sensibilité très aimables. Quand il n'aime plus, et qu'il revient pourtant, et qu'il reste, et qu'il ne peut se décider à partir, c'est qu'il est irrésolu, sans doute ; mais c'est aussi qu'il souffre très vivement de faire souffrir. Quand il a rompu enfin, qu'il est à Paris, libre, léger de la chaîne brisée, il a une honte un peu naïve qui nous le rend bien sympathique. Il baisse les stores de sa voiture pour n'être pas vu, ne pas essuyer le reproche des regards des passans. Il est charmant, cet enfantillage. Si, vraiment, il a une âme, mais une âme peu profonde, terre légère où ne se nouent point les fortes racines ; et comme sa volonté est toute en velléités violentes, sa sensibilité est toute en exaltations soudaines qui tombent vite, en feux de paille qui ont l'air d'éclairs. « Un sentiment placé dans une âme vide n'a que des explosions, » disait Bonstetten. Bonstetten avait beaucoup connu Benjamin Constant, et assisté bien souvent à l'illumination fugitive de ses feux d'artifice de passion. L'auteur d'Adolphe a été plus passionné que sensible, et plus romanesque que passionné ; mais ses romans étaient sincères ; il était très capable même d'avoir deux ou trois romans très sincères en même temps et de pâtir de tous les trois ; et de dire, non point comme Catulle : « J'aime et je hais, et je suis au sup-

plice, » ce qui, sans doute, est trop simple pour un moderne; mais: « J'aime ici, j'aime ailleurs, et je souffre. »

Il le pouvait d'autant mieux qu'il était très intelligent, très « conscient, » habile, et enclin aussi à analyser ces contrariétés et ces indécisions de son cœur. C'est là précisément ce qui l'a fait juger méchant ou insensible. On pardonne aux cœurs légers à la condition qu'ils aient l'esprit faible. On pardonne aux fougueux, aux étourdis, aux agités, quand on les voit tellement emportés par les folies de leurs sens et de leurs nerfs qu'ils n'en ont pas conscience. Mais on juge sévèrement ceux qui sont capables de se juger. De ce qu'ils sont assez lucides pour se juger, on conclut toujours qu'ils sont assez forts pour se conduire. C'est le secret des sévérités qu'on a eues pour Constant. Il y avait en lui une intelligence claire, droite et vigoureuse, et rigoureuse, en face de passions désordonnées, une pensée froide témoin d'une âme trouble, et un homme qui regardait un enfant. Il faisait très régulièrement son journal... Ne vous laissez pas aller, sur cela, à vous moquer de lui. La plupart des hommes et peut-être même des femmes qui ont ce vice secret sont les pontifes d'un Dieu intime, assez discrets pour ne se point chanter un *Te Deum* public, mais qui ne peuvent se refuser de se dire à eux-mêmes une messe basse; ou ce sont des coquets un peu craintifs qui, de temps en temps, à la dérobée, regardent leur âme dans un miroir de poche. Ce n'est point du tout le cas de Constant. Son journal est une tenue de livres très consciencieuse. Comme il ne sait jamais où en sont les affaires de sa vie morale, il les relève en partie double presque tous les soirs, pour essayer de s'y reconnaître. C'est là qu'il tâche à se ressaisir, pour tenter de se diriger. C'est le plus souvent un terrible arriéré qu'il constate, mais c'est déjà quelque chose de le constater. Il dira par exemple : « Aujourd'hui déjeuné chez X, dîné chez Y, soupé chez Z, vu jouer *Zaïre*,.. journée perdue. Quand donc aurai-je le sens commun?.. » Ou : « Aujourd'hui resté chez moi, avec un abat-jour sur mes bougies. Mes yeux se reposent et aussi mon esprit. Voilà ce qu'il faudrait faire tous les soirs et ce que je ne fais jamais. » Ou encore : « Voilà quatre cents jours sur lesquels il y en a cent soixante-quatorze où je n'ai rien fait... » Il est impossible de tenir une comptabilité plus régulière du dérèglement, et de constater plus rigoureusement son déficit. C'est l'image de sa vie. Un analyste précis et pénétrant emprisonné dans un étourdi, une pensée nette et forte enfermée dans la ronde de passions débridées, dont les unes sont folles et les autres sottes, les jugeant telles, et ne pouvant réussir à les mettre en fuite; un bon comptable, qui connaît très bien les affaires et qui inscrit en maugréant des opérations absurdes, qui sont les siennes,

et mesure très exactement les progrès continus vers la banqueroute.

C'est ce qui explique très bien sa vie politique. Les uns disent : « Quelle unité! Il a dit toujours la même chose. » Les autres s'écrient : « Quelle conduite sans dignité! De quel parti a-t-il été? De quel parti n'a-t-il pas été? » Tout le monde a raison. Il a eu des actes inconsidérés, des démarches bizarres. Trois semaines avant les cent jours, il a crié en plein journal : « Je n'irai pas misérable transfuge... » et trois semaines après il était ministre de « Gengiskhan. » Il a été l'agent principal de je ne sais quelle machination étrange tendant à mettre Bernadotte sur le trône de France. Ses actions ont eu souvent quelque chose de tortueux ou de saccadé, sous les influences contradictoires de telle amitié ou de telle tendresse. — Oui ; et sa doctrine n'a jamais varié, et sous tous les régimes il a soutenu deux ou trois principes où il était arrêté et cramponné comme à des dogmes. S'il avait toujours été dans l'opposition, ce serait trop naturel. Mais il a rédigé une constitution, et cette constitution c'était exactement, littéralement, sa doctrine d'auparavant et sa doctrine de plus tard. Actes incohérens, pensée immuable, vie troublée et doctrine claire, trépidation des nerfs, calme du cerveau ; *inconstanti pectore sententia constans*, « d'une double nature hymen mystérieux, » et difficile, qui formait une discordance perpétuelle. Dans toutes ses manières d'être, et privées et publiques, Constant a toujours été l'homme aux divorces.

Et au fond, tout au fond, est-il très sympathique aux yeux de cette postérité, qui est si sévère, parce que des gens dont elle s'occupe elle ne peut admettre qu'ils aient songé à autre chose qu'à elle? A ce point de vue très rigoureux, non, Benjamin Constant n'est pas entièrement sympathique. On sent bien que ce qu'il a d'inférieur est assez mauvais, et que ce qu'il a de bon n'a rien de sublime. Il est pitoyable, il est brave, il a de beaux mouvemens de loyauté, de générosité même ; il n'a aucunement le sens du grand. Il n'a pas l'esprit de sacrifice, de dévoûment, de renoncement; il n'a pas l'expansion, la grande pitié. Tranchons le mot, il ne songe pas uniquement à lui ; mais il songe beaucoup à lui. Ses révoltes contre ses sottises ne concluent pas à une résolution de dévoûment à une grande cause ; elles concluent à une meilleure conduite en vue du succès. Travailler pour arriver au pouvoir, pour conquérir la considération dont il a été toujours avide et toujours sevré, ou pour faire un bon livre, voilà ses exhortations à lui-même. Elles sont louables, elles ne sont pas admirables. Reconnaissons-le, il était égoïste, égoïste très distingué, point niaisement, point bassement, comme ceux qui se croient meilleurs que lui parce qu'ils aménagent sagement leur

vie en vue d'un aimable repos d'esprit et de cœur; cela, ce n'est que de l'hygiène; égoïste ardent, impétueux, aventureux, batailleur et amoureux de la gloire; personnel, si l'on veut, plutôt qu'égoïste; mais on sait bien que personnel est un euphémisme. Il l'a été, je dis personnel, un peu plus qu'il ne convient à « l'honnête homme » dans toute la noble signification du terme. Quand il dit : « Enfin! » dans son journal, aux cent jours, le contexte indique que cela ne veut pas dire : « Enfin je vais être utile; » mais : « Enfin je vais être considéré; » ou peut-être : « Enfin, je vais être forcé de travailler, et les circonstances vont se charger de ma conscience. » Cela n'a rien de méprisable; cela n'a rien de très haut. Ses élans mêmes ne sont que d'estimables efforts, et ses vertus ne sont que de bonnes qualités. Quand il prend rang, il ne fait, à juger un peu sévèrement les choses, qu'élever l'égoïsme à un certain degré où il change de nom, sans changer complètement de nature. Il l'emporte avec lui un peu plus haut, beaucoup plus haut, pour être juste; mais il ne s'en affranchit pas. Nous verrons peut-être que cela peut expliquer bien des choses, même en ce qui concerne sa tournure d'esprit.

II.

Il a tracé admirablement tout ce caractère complexe dans son beau roman d'*Adolphe*. Il n'y avait que Constant et La Rochefoucauld pour écrire ce livre. Il est donné à si peu d'hommes de se peindre sans se flatter, ou sans se flétrir, ce qui, comme on sait, est un joli détour de la vanité pour se faire valoir encore, que le conseil à donner à tout romancier est : Peignez les autres. A un endroit du *Journal*, Constant, se relisant, s'écrie : « Quoi que j'en aie, j'ai encore parlé pour le public. » Eh bien! la chose est incroyable, mais ici il se calomnie. On relit après lui, et on a le sentiment qu'il n'a pas songé à « faire effet. » L'accent de sincérité est absolu. Il y a eu peu d'hommes plus loyaux en leurs confessions que cet homme-là, et c'est pourquoi, malgré tout, il est sympathique. Tel il est dans le *Journal*, tel dans *Adolphe*, qui n'est qu'un journal composé et ramassé, mais non embelli. On le voit bien là, avec son mélange d'égoïsme et de sentiment, « d'enthousiasme et d'ironie, » son persiflage destiné à couvrir et à défendre sa timidité, son besoin d'indépendance contrarié par son éternel besoin de sociabilité, sa sécheresse de cœur et ce grain de sensibilité qui consiste à sentir qu'il en manque et en souffrir, « cet esprit dont on est si fier et qui ne sert ni à trouver du bonheur ni à en donner, » ces amours qui doivent enchaîner toute une vie et qui commencent par

une sorte de gageure née d'un peu de vanité et du besoin de faire comme les autres, et dont La Rochefoucauld a dit : « Il y a des gens qui n'auraient point aimé s'ils n'eussent entendu parler d'amour. » Ah ! les merveilleuses cinquante premières pages ! Et la suite ! Le tourment d'aimer sans amour, les secousses pour se détacher qui ne font que lier davantage, les mensonges à autrui qui vous avilissent et ne trompent pas, les mensonges à soi-même qui ne trompent pas et qui vous torturent, l'impossibilité et de rompre, et de continuer, et de se résigner, et de s'évader, l'impossibilité de quoi que ce soit, l'angoisse de sentir qu'il n'y a pas de répit et qu'il n'y aura pas de solution ; et l'effort, plus affreux que tout le reste, pour faire renaître ce qui n'est plus et ne peut revivre, la sensation du néant et de l'impuissance absolue de créer ; certes, c'est un beau cauchemar, qui a cela de navrant qu'on le sent réel, plus réel que ce qui nous entoure, d'une vérité indiscutable et inévitable, et que chaque ligne est évidemment le résumé de longs incidens douloureux et pitoyables, d'intimes et secrètes tragédies. Le terrible don de voir clair dans son cœur, et le secret d'abréger tout parce qu'on voit tout, ce sont les deux facultés puissantes dont ce livre est né. Ce Constant, avec le regard droit qu'il assénait sur chaque contraction de l'être fougueux et désordonné qu'il portait en lui, était presque le seul qui pût l'écrire.

Le seul homme qui pût écrire *Adolphe*, c'était l'auteur du *Journal intime*, l'homme qui était si loin de se déguiser rien sur lui-même, qu'il avait même un penchant à interpréter en mal ses sentimens, quand ils étaient susceptibles de deux interprétations, et à plaider plutôt contre lui que pour lui. Par exemple, on sait et l'on sent assez qu'il a aimé, et, sinon profondément, du moins vivement, et elle est dans *Adolphe*, cette pensée humiliante : « Nous sommes si mobiles, que nous finissons par éprouver les sentimens que nous feignons. » On sait que Constant était capable de braver les préjugés du monde, tout en les craignant infiniment ; s'il n'avait pas le goût de les affronter, il en avait le courage. C'est la partie de lui-même la plus défavorable, aussi vraie que l'autre, mais ni plus ni moins, qu'il met dans *Adolphe*. Adolphe n'a pas même un instant l'idée d'imposer Ellénore au monde, de lui donner son nom, de reconnaître publiquement le sacrifice par un bienfait. Il est l'esclave de toutes les faiblesses à la fois, soit qu'il reste auprès d'Ellénore sans l'aimer, soit qu'il recule devant l'opinion sans la respecter. Quand on lit *Adolphe*, on comprend très bien la manie caractéristique, terreur des propos du monde, superstition sociale, que l'auteur de *Delphine* a attribuée à son Léonce : « L'assemblée était nombreuse ; on m'examinait avec attention... On se taisait à

mon approche; on recommençait quand je m'éloignais... Ma situation était insupportable; mon front était couvert d'une sueur froide... » La conscience est peut-être le fond de l'homme; en tout cas, elle est un de ses besoins; il lui en faut une, sublime ou misérable. En certains temps, où il n'en a pas une qui soit faite de conviction morale ou de certitude religieuse, il s'en fait une avec l'effroi du qu'en dira-t-on. Constant n'avait point seulement celle-là; mais celle-là il l'avait aussi, et c'est elle seule qu'il a voulu donner à Adolphe, avec une sévérité amère et comme un raffinement de loyauté cruelle qui n'est pas sans distinction.

Cette cruauté froide et sûre va jusqu'à être effrayante, tant on sent qu'elle contient de vérité humaine et applicable à nous tous. Quand Adolphe voit Ellénore s'éteindre, il est accablé, il pleure, et voilà qu'il sent confusément qu'il pleure sur lui-même : « Ma douleur était morne et solitaire; je n'espérais point mourir avec Ellénore; j'allais vivre sans elle... *Déjà l'isolement m'atteignait... J'étais déjà seul sur la terre...* Toute la nature semblait me dire que j'allais à jamais cesser d'être aimé. » O René; car vous êtes René, moins la puissance d'imagination et ce grand regard d'artiste qui, à chaque instant, enveloppe le monde pour l'associer aux douleurs intimes, aux tortures secrètes, et pour les en parer, pour les en draper magnifiquement et faire d'elles et de lui, tout ensemble, une majestueuse fête de deuil; mais vous êtes un René plus pénétrant, plus sûr de sa science de lui-même, qu'on n'a pas besoin d'expliquer, qui s'explique lui-même avec une clairvoyance froide et infaillible; ô René, personne, depuis La Rochefoucauld, n'a connu comme vous les bassesses de notre nature si faible et si méprisable, les égoïsmes de l'amour, les restrictions mentales du dévoûment et jusqu'aux lâchetés de la pitié; vous vous calomniez un peu, car qui peut se connaître sans se mépriser, et se mépriser sans colère, et être irrité sans quelque injustice; mais vous nous éclairez tous par les vives lueurs que vous jetez sur le fond de vous-même; vous nous avertissez en vous confessant; vous trouvez l'art presque inconnu de ne point mêler d'orgueil au mépris que l'on sent pour soi; et vous êtes sympathique, d'abord pour cette loyauté même, ensuite parce que c'est une histoire douloureuse que celle des êtres trop faibles pour soutenir les sentimens qu'ils inspirent, que, par suite, cette pitié que vous vous refusez, on vous l'accorde, et que l'on comprend et l'on plaint cette grande lassitude des êtres trop remués par des passions trop fortes pour eux, qui remplit tout votre livre, comme les dernières pages de *la Princesse de Clèves*, du grand sentiment mélancolique et désolé de l'impuissance humaine.

Ce qui manque à ce roman, a-t-on dit, c'est l'imagination poétique, c'est le don d'émouvoir, c'est celui de composer et de faire voir des *scènes*, c'est celui de voir *les choses* et d'en faire un cadre à l'histoire du cœur. J'ai déjà donné, je donnerai encore raison à ceux qui signalent dans Constant un certain défaut d'imagination. Mais pour le moment, et sur ces points précis, je proteste, ou plutôt je discute. L'originalité même et la vérité de ce livre, c'est qu'on n'y trouve point de ces effusions sentimentales que vous cherchez dans un roman, et dans un roman de cette époque. « Charme de l'amour, qui pourrait vous peindre?.. » A ces mots, vous vous empressez et vous savourez d'avance une page d'éloquence attendrissante. Vous ne la trouvez nullement ; votre erreur est de croire que Constant a voulu la faire. Les premiers mots vous ont trompé : « Charme de l'amour... » Voilà du Jean-Jacques qui s'annonce. Nullement ; le ton seul des premiers mots, l'air du début, *l'attaque* du morceau sent son Jean-Jacques ; mais n'espérez pas ou ne craignez point une contrefaçon de *la Nouvelle Héloïse*. Ce que vous aurez, c'est l'analyse rigoureuse, en dépit de l'apostrophe, et pénétrante, d'un état d'esprit : « *ce jour subit répandu sur la vie et qui semble en expliquer le mystère*... cette valeur inconnue attachée aux moindres circonstances, ces heures rapides... ce détachement de tous les soins vulgaires, cette supériorité sur tout ce qui nous entoure, *cette certitude que désormais le monde ne peut nous atteindre où nous vivons*... » Une définition exacte des effets éternels de l'illusion la plus forte qui nous enchante, parmi toutes les illusions, voilà ce que Constant nous donne à la place de la romance qu'il semblait promettre. Rien ne montre mieux combien il reste personnel et uniquement appliqué à rendre compte, et étranger à la tradition romanesque au moment même où il paraît s'y ranger.

De même Adolphe « se traîne vers cette colline d'où l'on aperçoit la maison d'Ellénore, et reste les yeux fixés sur cette retraite qu'il n'habitera jamais. » Et cette maison, il ne la décrit pas : et l'on en pleure. Est-il assez sec ! — Mais est-ce qu'Adolphe est un romancier ? Est-ce que cette maison a un intérêt pour lui en elle-même, à un autre titre que comme demeure d'Ellénore ? Croyez-vous qu'il la voie, qu'il sache la couleur des volets et remarque le style de l'architecture ? Elle est pour lui « la retraite qu'il n'habitera jamais, » et rien de plus. Il ne l'aimerait pas en amoureux s'il pouvait la peindre. Ne croyez pas à l'amour de ceux qui savent vous décrire la robe que portait hier celle qu'ils aiment. Ce que vous demandez, c'est un peu de rhétorique dont Constant serait très capable, mais qu'Adolphe ne doit pas avoir à votre service.

La preuve, — et ceci est bien admirable, — c'est que *les choses*, Adolphe les verra, *quand il n'aimera plus*. Des descriptions, le sentiment de la nature; mais en voici, et on ne l'a pas assez remarqué, seulement placés où il faut. Adolphe est allé dans le monde, il s'est senti décidément ramené à cette vie régulière qu'il a toujours regrettée; il revient lentement au château d'Ellénore comme à une prison, et retardant le moment de l'atteindre; et maintenant, un peu délivré de cette passion qui vous réduit tout entier à elle-même et vous enserre dans son cercle étroit, il retrouve les yeux du corps et ceux de l'imagination; il revoit le passé et il jette un regard sur l'espace, qui recommence à exister pour lui; il « revoit l'antique château qu'il a habité avec son père,.. les bois,.. la rivière,.. les montagnes qui bordaient l'horizon, » et toutes ces choses « tellement présentes, pleines d'une telle vie, qu'elles lui causent un frémissement qu'il a peine à supporter; » et il voit ce qui l'entoure, la terre douce, le ciel serein, la paix silencieuse et calmante des choses : « Les ombres de la nuit s'épaississaient à chaque instant, le vaste silence qui m'environnait n'était interrompu que par des bruits rares et lointains... Je promenais mes regards sur l'horizon grisâtre dont je n'apercevais plus les limites, et qui, par là même, me donnait en quelque sorte le sentiment de l'immensité... La nuit presque tout entière s'écoula ainsi. Je marchais au hasard; je parcourais des champs, des bois, *des hameaux où tout était immobile*. De temps en temps, j'apercevais dans quelque habitation éloignée une pâle lumière qui perçait l'obscurité... » Certes, celui qui a écrit cette admirable page est un artiste; seulement c'est un artiste très sobre, ignorant ou dédaigneux de la rhétorique de son métier, surtout un artiste gouverné par un psychologue, qui ne permet à ses personnages de devenir poètes que quand ils peuvent l'être, que quand l'affaissement de leur passion a mis leur imagination en liberté, et dans la mesure que cette évasion d'un moment leur permet, et dans la direction encore où le tour de leurs sentimens les incline.

Et que les *scènes* ne soient pas faites, c'est aussi une erreur; elles ne sont pas surfaites, voilà tout; elles sont données pour ce qu'elles sont, comme elles sont, sans amplification ni surcharge: Constant a une loyauté d'artiste égale à la loyauté de ses confessions. Dernière sortie d'Ellénore; après midi d'hiver; soleil triste sur la campagne grise : « Elle prit mon bras, nous marchâmes longtemps sans rien dire; elle avançait avec peine et se penchait sur moi presque tout entière. — Arrêtons-nous un instant. — Non, j'ai plaisir à me sentir encore soutenue par vous. — Nous retombâmes dans le silence. Le ciel était serein, mais les arbres étaient

sans feuilles; aucun souffle n'agitait l'air, aucun oiseau ne le traversait : tout était immobile, et le seul bruit qui se fît entendre était celui de l'herbe glacée qui se brisait sous nos pas. — Comme tout est calme! me dit Ellénore; *comme la nature se résigne!* Le cœur aussi ne doit-il pas apprendre à se résigner? — Elle s'assit sur une pierre,.. elle se mit à genoux... Je m'aperçus qu'elle priait... —Rentrons, dit-elle, le froid m'a saisie. J'ai peur de me trouver mal.» Voilà la grande manière de Constant. Il compose une scène tout comme il écrit une page de psychologie morale, avec un raccourci savant, un dessin serré, sûr et brusque, avec les deux ou trois traits vigoureux et nets *qui sont ceux qui resteraient dans l'esprit du lecteur* après qu'il aurait lu plusieurs pages de description copieuse, jugeant que ceux-là suffisent, puisque ceux-là seuls doivent subsister; peut-être se trompant en ce point et se faisant accuser de stérilité par ceux qui ne lisent qu'une fois, mais écrivant un livre dont chaque page ouvre de longues avenues à nos réflexions et à nos pensées, qu'on trouve plus plein et plus inépuisable à chaque fois qu'on le relit, et qui, aussi bien, a été écrit pour ceux qui relisent.

Et, toutefois, — car enfin faut-il bien que j'y vienne, — je sens, moi ici, un certain manque d'imagination dans ce grand livre, mais non point de celle qu'on lui a reproché de ne point avoir et que je serais peut-être fâché de trouver en lui. Il ne développe pas, et voilà qui est le mieux du monde : c'est au lecteur de développer et de savoir gré à l'auteur de tout ce que le livre lui a suggéré; il ne fait point de descriptions à côté, inopportunes, de notes d'agrément; il n'a point d'imagination de remplissage, voilà un titre à la reconnaissance des siècles; mais aussi il n'a pas non plus toute l'imagination créatrice qu'il faudrait. Cela se voit aux personnages secondaires, qui sont faiblement tracés et qui n'existent presque pas: le père d'Adolphe, qui serait si intéressant, en ce qu'il contribuerait à expliquer Adolphe lui-même, s'il était marqué de traits plus accusés et plus francs; l'ami de Varsovie, celui qui achève de détacher Adolphe, qui ne donne que l'idée un peu fugitive d'un diplomate aimable et fin, qui n'est qu'un léger crayon et qui se confond un peu dans le souvenir avec le père d'Adolphe lui-même; l'amie d'Ellénore, enfin, dont le rôle pouvait être si important, la physionomie si curieuse, et qui est à peine dans le roman esquissée en profil perdu. Celle-là surtout, il faut regretter que Constant, du moment qu'il la présentait, n'ait pas su la faire revivre; il avait l'occasion de faire un portrait de Mme Récamier, et il l'a manquée! Il l'a même manquée deux fois : une première, en écrivant son roman, en 1806; une seconde, en le publiant, en 1816. En 1806,

cela se comprend : il sortait des orages et tempêtes, il éprouvait le besoin de se raconter le drame qu'il venait de traverser, pour s'en délivrer, s'en reposer, et peut-être pour en jouir encore ; mais deux personnages seulement, lui et une autre, hantaient son imagination, peuplaient toute sa pensée ; il avait vu Mme Récamier à Coppet et n'avait fait presque aucune attention à elle, pour être très occupé d'un autre côté ; à dire vrai, il ne la connaissait point. Mais, en 1816, « le pauvre Benjamin » la connaissait, cette fois, et un peu plus peut-être qu'il n'eût voulu. Je m'étonne et je regrette qu'il n'ait pas, avant l'impression, complété et avivé le portrait, qui eût fait, avec Ellénore, un piquant et sans doute un très savant contraste.

Ellénore, elle-même, — nous y voilà, et il faut bien enfin toucher à ce point délicat de notre étude, — Ellénore est-elle un personnage bien net, bien éclairé, surtout bien profondément pénétré? J'ai des doutes à cet égard, des inquiétudes plutôt, et une certaine hésitation. Il me semble qu'elle est composée un peu artificiellement de parties qui ne sont pas tout à fait d'accord. Ellénore est une femme très douce, ce me semble, très tendre, née pour la soumission et le dévoûment à ce qu'elle aime, destinée à s'absorber et à s'ensevelir avec délices dans l'amour qu'elle a longtemps attendu et qu'elle a enfin trouvé, y sacrifiant sa considération, ses enfans si aimés jusque-là, et qui, dès le moment qu'elle aime Adolphe, ne sont plus que « les enfans de M. de P.., » et son repos, et sa conscience, et enfin sa vie. Telle elle m'apparaît au commencement, au milieu, à la fin du livre. C'est une immolée, une sacrifiée ; elle est en proie avec les tristes et infinies jouissances de la victime qui s'abandonne. Dès lors, je ne comprends pas bien les fureurs, les emportemens, les scènes où « nous nous dîmes mutuellement tout ce que la haine et la rage peuvent inspirer... » Les coquetteries de la fin, d'accord : Ellénore veut essayer de la jalousie et du dépit pour ramener celui qui n'aime plus, et cherche gauchement à s'attirer les hommages des autres hommes. La pauvre femme ! Mais les violences, les éclats et les tremblemens de terre, je ne les comprends pas. Ce sont les pleurs, les plaintes timides, les anéantissemens dans la douleur, et surtout les longs silences de la voix et des yeux qui sont les armes, et redoutables, de pareilles femmes dans cette lutte qui est l'amour. Je me sens un peu dépaysé quand Ellénore devient une sorte de Médée. Il y a peut-être une raison ; et peut-être il y en a deux. Nous savons très bien à qui pensait Constant, en 1806, quand il composait le personnage d'Ellénore, et nous savons que, par une délicatesse inconnue de nos jours, ce à quoi il s'appliquait, c'était à ne point le faire res-

semblant. Il transposait, « il a tout changé pour elle, comme nous dit Sismondi : patrie, condition, figure, esprit, circonstances de sa vie et de sa personne... » Mais, cependant, il n'a ni voulu ni pu, sans doute, tout perdre et tout oublier. « On l'examinait avec intérêt comme un bel orage. » Le bel orage! il n'a pas voulu sacrifier ce trait-là, et il l'a mis, et il y a insisté, et il en a tiré parti ; et ce trait était en désaccord avec le reste, et il n'a point expliqué ce désaccord. Ce n'est point l'expliquer que de nous dire qu'Ellénore (celle du roman) étant dans une position équivoque, avec des sentimens élevés, cette opposition rendait son humeur fort inégale. Inégale, soit, mais timide et craintive plutôt que « fougueuse » et déchaînée en tempête. — D'autre part, s'interdisant, ce qui est à son honneur, de nous donner l'Ellénore vraie, il n'a pas su en construire une, qui, grâce à une vigoureuse concentration de réflexion unie à une riche faculté créatrice, nous donnât la pleine sensation du réel. Et voilà précisément le genre d'imagination, et le seul à le bien prendre, qui manque à Benjamin Constant. Il ne sait pas créer un être tout à fait vivant. Il y en a un dans *Adolphe*, c'est Benjamin Constant ; pour nous le peindre, il n'a eu qu'à se regarder, à se regarder, d'ailleurs, et je l'ai dit, d'un œil dont personne n'a jamais égalé la délicatesse et la puissance. Pour créer d'autres êtres, il fallait un don particulier de la nature, qui n'est pas le sien, et si j'ai dit que Constant était presque le seul homme qui pût écrire *Adolphe*, peut-être irai-je aussi jusqu'à dire qu'*Adolphe* était le seul roman que Benjamin Constant pût écrire.

Admirable livre, du reste, et qui est non-seulement un chef-d'œuvre, ce qui pourrait paraître suffire, mais une date aussi, et aussi un très précieux enseignement. Le roman psychologique, inventé par La Rochefoucauld et Racine, et écrit pour la première fois par Mme de La Fayette, n'avait pas eu en France une très grande fortune. La Bruyère avait coupé court tout de suite à sa carrière. De l'observation superficielle des « caractères, » c'est-à-dire des *types* avec leurs ridicules extérieurs et leurs manies éclatantes, le roman réaliste, confiné jusque-là dans un coin du genre burlesque, s'était rapidement développé, et, discrètement dans les *Lettres persanes*, abondamment dans les œuvres de Le Sage, avait envahi la littérature. A peine Marivaux, dans des ouvrages très mêlés, avait-il montré ce que l'analyse délicate des sentimens complexes avait d'intérêt et de charme, que les romans à thèse, et qui ne sont que des cadres pour les idées, avaient repris l'attention ; et si l'on néglige, pour le moment, les romans d'aventures et les romans de petite maison, on arrive au roman sentimental à la Jean-Jacques, qui nous mène jusqu'à Mme de Staël, pour ne pas nommer Mme Cottin.

Peut-être donc, à moins qu'on ne songe à ce profond et abominable Laclos, qui a le regard si aigu, mais qui n'a vu qu'un point de l'âme humaine, et le plus affreux, faut-il remarquer que Constant nous rapportait, sans presque y prendre garde, un genre littéraire dont on n'avait plus l'idée depuis Marivaux, et où Marivaux n'avait que touché avec un peu de maladresse. Constant, peu créateur du reste, se trouve donc avoir renouvelé un des aspects de l'art, non par la puissance de l'imagination, mais par l'originalité singulière de sa manière de sentir et de se rendre compte de ce qu'il sentait. C'était sa tournure d'esprit qui était créatrice; et cela, pour son malheur au moment où il écrivait, pour sa grande gloire auprès de la postérité, en un temps précisément où un renouvellement de l'art, dans une direction toute différente, se produisait; en un temps où les puissances endormies de l'imagination française, sous l'impulsion souveraine de Chateaubriand, s'ébranlaient et s'élançaient de toutes parts. Aussi *Adolphe*, presque inaperçu d'abord, a-t-il grandi silencieusement, *occulto ævo*, jusqu'au jour où, la littérature d'imagination étant épuisée, il est devenu le modèle des patiens observateurs, attentifs et repliés, du monde obscur, aux sourdes rumeurs, que nous portons en nous.

Et c'est ici qu'il faut comprendre l'enseignement que porte en elle cette œuvre unique. Le roman psychologique est une très belle forme de l'art littéraire; mais, par définition même, n'offrant qu'un champ très restreint à chacun de nous. Elle consiste à saisir et à exprimer les sentimens humains, très peu en leurs manifestations extérieures, mais en leur fond même, dans la contraction douloureuse ou dans le frémissement délicieux dont ils naissent, ou dont ils s'accompagnent en naissant, dans le repli le plus reculé de l'être moral. Des sentimens, en cet état-là, nous ne connaissons que les nôtres, ou plutôt les plus attentifs et les plus déliés d'entre nous ne connaissent que les leurs et ceux des personnes les plus étroitement unies à eux, et de la vie desquelles ils ont vécu. Il s'ensuit que le roman psychologique ne peut, ne doit être que très rare, sous peine d'être une composition artificielle en un genre qui ne comporte pas l'artifice. A proprement parler, on ne fait pas de roman psychologique, on en subit un, et on a assez de force de réaction sur ses sentimens pour le reproduire. C'est presque une faute morale, en ce sens que c'est une sorte de mensonge que d'en inventer un; et comme c'est bien un peu une sorte de profanation que d'écrire le sien, il reste que le cas est peu fréquent où l'on en puisse faire un qui soit vrai sans être coupable, et qui ne soit ni un méfait ni une sottise. C'est pour cela que l'observation psychologique sert d'ordinaire de soutien ou de ragoût aux œuvres d'ima-

gination, et n'y entre que pour une part dans l'ensemble. Plus générale et plus déguisée, en ce cas, on court moins de risques à en user. Mais le roman psychologique pur, s'il est peut-être la plus difficile des œuvres d'art et la plus périlleuse, par cela justement est aussi une des choses qui donnent l'idée de la beauté absolue. Par sa nature même, il n'admet pas le métier, le procédé, l'aménagement habile, la dextérité qu'on peut apprendre; il est comme l'œuvre directe et immédiate de l'esprit pur. Et il demande, avec la force d'esprit, la finesse et la sûreté infaillibles du style, la loyauté, la droiture, la probité intellectuelle, la lucidité sévère de l'intelligence invincible aux piperies du cœur, une certaine pudeur aussi, qui est ici la mesure du goût; en un mot, sinon une grandeur morale, du moins une distinction morale qui n'est pas commune. Et tant de difficultés se tournent en autant de beautés quand elles sont vaincues, ou plutôt évitées avec aisance; et, de tous ces mérites atteints sans effort, de tous ces obstacles surmontés sans qu'on les sente, de cette beauté singulière et rare, c'est encore *Adolphe*, dans toute notre littérature, qui nous donne l'idée la moins imparfaite.

III.

Quand on connaît le caractère de Benjamin Constant par son *Journal*, par ses *Lettres*, par *Adolphe*, on commence, en lisant ses écrits politiques et philosophiques, par avoir cette idée, très honorable d'ailleurs pour lui, qu'il n'y a rien mis du tout de son caractère. De cette humeur fantasque, de cette volonté malade et incurable, de ces sursauts, de ces saccades, de ces tempêtes mesquines, aux lames courtes, terribles pourtant, comme celles de son lac Léman, de « ces choses de la bile et du sang » que Sainte-Beuve ne voyait point dans *Adolphe*, et que je crois qu'il était le seul à ne pas y voir, rien ne semble avoir passé dans ses livres de théories. Et l'on se dit : voilà qui est bien; il n'y a pas de meilleure manière de respecter ses idées que de les séparer de ses sentimens, sans compter qu'à tout prendre, ce n'est peut-être pas seulement respecter ses idées, c'est peut-être le moyen, ou un des moyens, d'en avoir. Nous avons donc affaire à un vrai penseur, à un homme qui n'habille pas ses passions en doctrines, ses colères en systèmes, ses rancunes en raisonnemens et ses faiblesses en sociologie. Cette impression dure assez longtemps, et, du reste, il en faut garder. Cette lucidité de l'esprit au milieu de l'orage du cœur, à laquelle nous devons *Adolphe*, nous la retrouvons ici. Elle n'a pas servi à Constant seulement à se connaître, ce qui est déjà un affranchissement, elle lui a servi aussi,

en une grande mesure, à se délivrer de lui-même. Elle lui a servi à laisser à la porte du cabinet de travail, quand il prenait sur lui d'y rentrer, une bonne moitié au moins de l'homme absurde qui changeait toujours. Elle lui a permis d'avoir une grande suite d'idées au travers de la vie la plus désordonnée qui ait été. Elle lui a permis d'être un grand écrivain politique, tout en étant un politicien, chose rare, et désormais impossible, mais déjà peu commune au temps dont il était. Elle lui a permis d'avoir des principes très nets, très arrêtés, invariables, tout en menant une existence privée qui n'en admettait guère, et, dans le monde politique, cette existence d'ambitieux toujours pressé qui n'en comporte pas. Thermidorien, homme du Directoire, homme du Consulat, homme des cent jours, rôdant autour des pouvoirs avec l'impatience éternelle d'y entrer, et encore (bien moins souvent qu'on a voulu dire, mais quelquefois, je le confesse), traîné dans un parti par une main trop aimée au moment où il inclinait à un autre : il s'est montré trop peu scrupuleux sur les alliances et les entourages, et je ne songe pas du tout à l'en excuser. Seulement, il faut le savoir uniquement parce que c'est la vérité, c'est de son bon renom, de sa dignité, si l'on y tient, qu'il faisait ainsi bon marché, ce n'était pas de ses idées. Elles étaient moins vénales que lui : elles ne l'étaient pas du tout. Son honneur était malléable, son esprit intransigeant. Que ce fût Directoire, Consulat ou cent jours, Constant s'y installait, était de la maison, et puis tranquillement déroulait son programme de politique libérale, qui, lui, ne changeait jamais, n'appartenait qu'à son auteur et n'avait rien de domestique. C'est aussi pourquoi, s'il entrait partout, on lui rendra cette justice qu'il ne restait nulle part. Quand Louis-Philippe paya ses dettes, et qu'il accepta en disant : « Mais je vous préviens que je vous combattrai tout de même, si je vous trouve mauvais, » il courut sur lui un mot terrible : « Il s'est vendu, mais il ne s'est pas livré. » C'est odieux, mais c'est exact, et cela va plus loin que l'intention. Qu'il se rallièt par simple ambition ou pour raison plus basse encore, il y avait quelque chose de lui qu'il ne pouvait livrer, c'étaient ses idées. Elles ne dépendaient ni de ses sentimens, ni de ses passions, ni de ses faiblesses, ni de ses besoins; elles semblaient ne pas dépendre de lui. Il nous offre ce singulier spectacle d'un homme dont on peut détacher ses idées pour les considérer à part, et, ici, ce serait pour avoir plus ses aises à les admirer.

Et, cependant, de cette première impression, s'il faut retenir quelque chose, il ne faut pas tout garder. Non, les idées de Constant n'ont pas leurs racines dans ses passions; mais elles ont bien leur source lointaine dans un repli reculé, plus profond et plus calme, tenant encore à son caractère et n'y tenant que davantage, de sa

nature intime. Le fond de Benjamin Constant, où il s'appuyait et se reposait quand il parvenait à se ressaïsir, j'ai dit que c'était une manière d'égoïsme très distingué et très décent, mais enfin une sorte d'égoïsme très marqué et très exigeant encore. Un immense besoin d'indépendance gêné par les tyrannies d'une complexion avide de jouissances, voilà Benjamin Constant. Il s'ensuit que, quand il s'affranchissait de ces tyrannies, c'était précisément cet instinct d'indépendance et d'autonomie qu'il retrouvait. L'individualisme était pour lui la revanche de ses faiblesses. Il ne se sauvait pas des écarts de sa sensibilité dans l'esprit de dévoûment, de sacrifice ou simplement d'humanité, mais dans l'égoïsme intelligent et bien raisonné; et quand il s'évadait du salon, du souper ou de la maison de jeu, ce qu'il redevenait, ce n'était pas l'homme d'une grande association, d'une grande œuvre commune ou d'une grande cause, c'était l'homme qui voulait être lui-même, maître de lui-même, et jouir de lui. Et cet égoïsme ombrageux, c'est le fond de tout son système politique, peut-être de toutes ses idées religieuses.

Il a inventé le libéralisme, un libéralisme extrêmement net et prodigieusement froid et sec, qui n'est que le perpétuel besoin d'autonomie personnelle, et le soin jaloux d'élever toutes les barrières possibles entre le moi et toutes les formes existantes ou prévues et soupçonnées du non-moi. L'instinct social sous toutes ses formes, en toutes ses forces et, partant, en toutes ses gênes, voilà ce que Constant tient en continuelle défiance. Sa devise ne serait ni : « Je maintiendrai, » ni : « Je détruirai ; » mais : « Je me défends. » D'autres disent : la nation; d'autres : la tradition nationale, ce qui n'est pas la même chose, et si peu, que souvent c'est le contraire; d'autres : l'esprit national, et c'est l'aristocratie; d'autres : la loi; Constant dit : le citoyen, ou : l'homme; c'est une façon de dire : *moi*. Ni despotisme, c'est la barbarie; ni démocratie, c'est un autre despotisme. « *Par liberté, j'entends le triomphe* (non pas même l'indépendance, le triomphe) *le triomphe de l'individualité, tant sur l'autorité qui voudrait gouverner par le despotisme que sur les masses qui réclament le droit d'asservir la minorité à la majorité.* » Constant est comme à l'affût de tous les empiètemens possibles de quoi que ce soit sur l'individu.

Lui parlez-vous de gouvernement? Il vous dira : Défiez-vous; le gouvernement est un organe de l'état qui a une tendance invincible à se croire l'état lui-même et à le devenir, en effet, par usurpation consentie. Il faut le parquer dans sa fonction, qui seule constitue tout son droit. Je ne prétends point par là qu'il faut le moins de gouvernement possible; c'est la théorie de Godwin et c'est celle qu'on m'attribue, mais ce n'est pas la mienne; je ne demande pas

le moins de gouvernement possible, je demande un minimum de gouvernement, ce qui n'est pas la même chose. Je demande qu'on détermine exactement les limites strictes de l'utilité du gouvernement, qui seront celles de son droit et celles de sa prise, et en deçà desquelles sa force doit être grande, et au-delà desquelles sa force doit être nulle. Il ne faut point de gouvernement hors de sa sphère, mais dans cette sphère il ne saurait en exister trop. Je demande que le gouvernement soit une activité libre dont la mesure de force soit déterminée par les services mêmes qu'il peut me rendre; je veux qu'il ait juste la puissance qu'il lui faut à l'extérieur pour me défendre et à l'intérieur pour me protéger, mais qu'au-delà ni il ne me demande aucun sacrifice, ni il n'ait sur moi aucune action; en d'autres termes, et c'est seulement pour *moi* que je l'arme, et c'est pour *ma* sauvegarde que je limite la portée de ses atteintes.

Lui parlez-vous d'aristocratie? Il en garde en son système quelques vestiges, pour ainsi parler. Il veut, par exemple, une chambre haute héréditaire, sans expliquer très nettement pourquoi il la veut telle. Mais il n'a nullement l'intelligence du système aristocratique. Il n'y voit qu'oppression, privilège, réserve faite d'une partie de la force sociale au profit d'une classe, aux dépens de l'individu, et tout ce qui est emmagasinement de force sociale quelque part, et où que ce soit, est excellemment ce qu'il ne peut ni admettre ni même comprendre. L'aristocratie lui paraît, à lui si hostile au despotisme, plus funeste que le despotisme même : « Plus funeste en un temps de commerce et de lumières, parce qu'en un tel temps, le pouvoir absolu d'un seul est impossible; or, dès que le despotisme pur est impossible, le véritable fléau, c'est l'aristocratie. » Ce qu'il faudrait prouver, c'est qu'il puisse exister un temps où le despotisme soit impossible, en effet, et, dès qu'il est possible, que l'aristocratie n'en est pas le frein le plus fort.

Lui parlez-vous de démocratie? Constant semble y incliner. Il considère la marche entière de l'humanité comme un progrès vers l'égalité : « La perfectibilité de l'espèce humaine n'est autre chose que la tendance vers l'égalité. » Mais, chose très remarquable, Constant est égalitaire sans être démocrate. Il veut les hommes égaux pour qu'aucun n'impose sa volonté à un autre, mais non pas pour que tous imposent leur volonté à chacun; car ceci encore serait une limite à la liberté individuelle, et la plus étroite, une oppression de la personne humaine, et la plus lourde. Rousseau a tort; il croit que « chaque individu aliène ses droits à la communauté; » c'est une doctrine de despotisme; l'individu n'abdique jamais, il n'en a pas le droit; voulût-il devenir une chose, il reste un homme. Les hommes sont égaux en ce sens qu'ils sont également libres, non

en ce sens qu'ils contribuent également au despotisme; car ce despotisme de tous, c'est sur chacun qu'il retombe, et le dernier terme, c'est que tous soient égaux dans la servitude. La démocratie n'est pas la liberté, c'est la vulgarisation de l'absolutisme.

Lui parlerez-vous de la loi? C'est ici qu'il est original et tout à fait nouveau. Il ne vous dira point, comme certains : « Cela dépend de qui l'a fait. » Il vous dira : Quel que soit celui qui fait la loi, la pire erreur en politique, c'est l'idée de la souveraineté de la loi. Ce n'est pas définir la liberté que de parler d'un état où personne n'est sujet que de la loi et où la loi est plus puissante que tous les hommes. Il y a des lois oppressives, des lois tyranniques, des lois auxquelles on ne doit pas obéir. Lesquelles? Celles qui diminuent la personne humaine, celles qui touchent au fond même de l'homme, celles qui lui demandent d'abdiquer. Lesquelles encore? Celles qui empiètent non pas même sur sa pensée, ses croyances, sa personne morale, mais seulement qui empiètent sur ses forces personnelles, activité, santé, propriété, plus qu'il n'est strictement besoin pour le maintien de l'état; celles qui lui demandent une mise à la masse commune plus forte qu'il n'est nécessaire pour que la communauté subsiste. Celles-ci même, si elles ne sont pas iniques, sont injustes en ce sens qu'elles sont capricieuses et arbitraires. En ces cas, la loi est un despote; elle agit comme un roi qui a ses humeurs, ses fantaisies, ses goûts personnels, et le goût surtout d'empiéter, de conquérir et d'absorber, et elle doit être traitée comme le serait un souverain absolu : la révolte est juste contre elle. La souveraineté de la loi est un despotisme impersonnel.

Voilà le libéralisme absolu. Il revient à déclarer qu'il n'y a pas de souveraineté. Jusqu'à Constant, tous les publicistes ont cherché où était le souverain; Constant professe qu'il n'y en a pas. Je ne le trahis point; je n'exagère point ses conclusions; ceci est de lui : « Il y a une partie de la personne humaine qui de nécessité reste individuelle et indépendante... Quand elle franchit cette ligne, *la société est usurpatrice, la majorité est factieuse*... Lorsque l'autorité commet de pareils actes, il importe peu de quelle source elle se dit émanée, qu'elle se nomme individu ou nation; *elle serait la nation entière, moins le citoyen qu'elle opprime*, qu'elle n'en serait pas plus légitime. » Qu'est-ce à dire? C'est que l'homme a un droit personnel absolument inviolable et absolument imprescriptible, que rien ne dépasse, que rien ne fait fléchir, dont lui-même ne dispose pas. Ce n'est pas autre chose que le droit divin de l'homme. Quoi qu'on fasse, on en arrive toujours à mettre la souveraineté quelque part. Les patriotes la mettent, soit dans un roi ramassant en lui la nation, soit dans la nation elle-même; les esprits abstraits la mettent

dans la loi, et les orateurs dans le parlement. Les indépendans un peu égoïstes ne la mettent nulle part, mais, sans bien s'en rendre compte, s'en réservent à eux-mêmes le principe, et veulent une société où personne, ni rien, ne soit souverain de tous, mais où ils soient le plus possible souverains d'eux-mêmes.

C'est le cas de Constant; d'un désir ardent d'être maître de soi, qui n'était qu'avivé par le sentiment de ses dépendances involontaires, est né le système d'individualisme extrême le plus hardi qui pût être conçu par un homme intelligent. — Mais encore un droit doit avoir un fondement. Sur quoi s'appuie ce droit divin de l'homme que Constant établit comme la loi même de la société? Il a bien senti que ce droit ne pouvait pas ne relever que de lui-même, être par soi et ne reposer que sur l'amour naturel que l'homme se porte. Si l'homme, nous dit-il, a une partie de lui qu'il ne doit pas à la société et qu'il peut défendre contre elle, c'est que l'homme est un être moral, et la partie de lui qu'il doit en effet réserver et défendre, c'est précisément la personne morale. L'état s'arrête où la conscience commence; l'état ne peut me commander ce que ma conscience m'interdit. La limite de la loi, c'est le point où elle rencontre mon sentiment du bien. Comme les philosophes fondent le libre arbitre sur l'existence de la loi morale au cœur de l'homme, Constant fonde la liberté politique sur cette même loi et sur l'impossibilité où est l'homme de s'en affranchir. Si l'on a dit souvent que le despotisme abaisse l'homme au rang de la brute, c'est qu'en effet la loi morale est ce qui distingue les animaux de nous, et si la loi sociale n'a pas de prise légitime sur l'homme tout entier, c'est qu'en l'homme elle rencontre un être qui a sa loi en lui. Constant remarque très finement que « ceux mêmes qui déclarent l'obéissance aux lois de devoir rigoureux et absolu exceptent toujours de cette règle la chose qui les intéresse. Pascal en exceptait la religion; il ne se soumettait pas à l'autorité de la loi civile en matière religieuse, et il brava la persécution par sa désobéissance à cet égard. » Voilà le principe : l'homme est sacré parce qu'il est un temple; il a un droit divin parce qu'il a en lui une chose divine; il n'est pas tenu d'obéir aux lois qui contrarient celle qu'il porte en lui; il n'y a pas de code social contre le code de la conscience, et il n'y a pas de droit collectif contre le devoir individuel. Et voilà aussi le détour, inattendu peut-être, par lequel un homme d'une moralité contestable, cherchant le principe de son système, en arrive jusqu'à la morale, pour ne pas rester à l'égoïsme. Il n'a voulu voir que le droit de l'homme, et il a déclaré l'homme sacré pour qu'il fût libre; et pour en assurer l'affranchissement, il en a fait l'apothéose.

Il y a de la nouveauté, de la clarté, de la beauté même dans ces

idées. Constant est un très bon critique politique. Il voit très bien le vice d'un système, l'excès où il tend, son principe de décadence, son principe d'iniquité surtout. Il est bon élève de Montesquieu en cela. Aussi bien que son maître, mieux quelquefois, parce qu'il est instruit par deux manifestations diverses du despotisme que Montesquieu n'avait point vues, il sait surprendre et montrer le germe de despotisme qu'une doctrine contient. Il a une pénétration d'analyse bien remarquable. Il dira, par exemple : « Prouver qu'un abus est la base de l'ordre social qui existe, ce n'est pas le justifier. *Toutes les fois qu'il y a un abus dans l'ordre social, il en paraît la base*, parce qu'étant hétérogène et seul de sa nature, il faut, pour qu'il se conserve, que tout se plie à lui, se groupe autour de lui, ce qui fait que tout repose sur lui. Tel l'esclavage, puis la féodalité, puis la noblesse... » Songez au suffrage universel de notre temps, et voyez comme cela est juste ; ce pourrait être un paragraphe de *l'Esprit des lois* ; c'est de l'analyse si sûre qu'elle est prophétique comme si souvent celle du seigneur de la Brède. — Comme théoricien même, Constant ne manque pas de profondeur. Avec sa lucidité singulière, il a bien vu une chose nouvelle, et que les publicistes du XVIIIe siècle avaient peu soupçonnée, c'est que la liberté n'est pas dans la souveraineté de la loi, et que la loi peut être un tyran. Montesquieu avait dit : « La liberté est le droit de faire ce que la loi ne défend pas. » On peut tirer de cette définition de la liberté un système despotique épouvantable. Constant sait bien que, ou il n'y aura pas de liberté, ou la liberté sera proclamée et tenue pour supérieure à la loi, et la loi forcée de s'arrêter devant elle ; qu'il faut tracer un domaine des libertés et des droits personnels dont les limites soient infranchissables et au souverain, et à la nation, et à la loi même. Il sent bien que les théoriciens du XVIIIe siècle, en cherchant à fonder la liberté, n'ont fait que déplacer l'absolutisme, l'ôtant à un seul pour le donner, soit à tous, soit à la loi ; et c'est bien pour cela que, ne voulant pas se contenter de faire changer de place la souveraineté, il en arrive à ne la mettre nulle part.

Mais ce système de libéralisme, il le fonde mal ; il le délimite insuffisamment.

Il le fonde mal en lui donnant pour base la conscience morale. C'est là une assiette ou trop étroite ou trop large. La loi doit-elle ne respecter en moi que ce que me prescrit ma conscience, et peut-elle me prendre tout le reste? En ce cas, il suffit qu'elle ne soit pas criminelle, et il suffit qu'elle me laisse la liberté d'être honnête homme. On sent bien que ce n'est pas assez. — La loi sociale doit-elle, par respect de ma loi intime, me laisser juge de la manière dont j'estime que je dois employer toutes mes forces, et ne me prendre

rien de celles que je croirai devoir lui refuser? Mais je vais me faire, et je me ferai d'assez bonne foi, une conscience conforme à mes intérêts, et me défendre de répandre le sang pour me soustraire au service des armes. La conscience est trop ployable au gré des individus pour être une limite ferme où le droit de la communauté s'arrête.

Aussi ce fondement de sa doctrine, Constant le perd-il de vue presque sans cesse. Mais alors quelle autre règle de délimitation des libertés individuelles pourra-t-il trouver? Celle-ci, à laquelle, assez oublieux de l'autre, il revient toujours : j'ai la propriété légitime de toutes les forces qui sont en moi, moins celles dont l'état a besoin pour subsister. Voilà qui, en effet, est une formule nette, et le lumineux Constant est admirable pour les trouver. Seulement, avec cette formule, ni, en doctrine, la liberté n'est plus un principe, ni, en pratique, les limites du domaine individuel ne sont plus fixes. Ce que je dois abandonner de moi à l'état, si c'est le besoin de l'état qui le mesure, c'est l'état qui le déterminera, et me voilà revenu sous la complète dépendance de la communauté. Ma liberté n'est plus un principe sacré devant lequel on a à s'incliner; elle n'est plus un dogme, et je ne suis plus un sanctuaire. Une liberté qui se mesure, et de la mesure de laquelle un autre que moi est le juge, c'est le bon plaisir pour cet autre et l'esclavage possible pour moi; et si, tout à l'heure, quand j'étais l'arbitre de ma liberté fondée sur les exigences de ma conscience, ma liberté était illimitée; maintenant, quand vous tous êtes arbitres de mon tribut mesuré à vos besoins, elle est nulle.

Et, dans la pratique, ce fief des droits personnels dont Constant est le gardien jaloux n'a plus que des limites flottantes et ployables aux circonstances. En supposant l'état juste et ne demandant pas plus qu'il ne lui faut pour subsister, de quoi a-t-il besoin, en effet? De beaucoup en un temps et de peu en un autre, de tout quand la patrie est en danger, par exemple, et de très peu quand elle est forte, en sorte qu'il n'y a plus même à dire : ces limites, qui les fixera? mais : ces limites, comment les fixer? — Rien au monde n'est difficile à définir comme la liberté, et rien de difficile à établir comme un système de politique libérale.

Ce qui n'aide pas Benjamin Constant à l'établir solidement, c'est qu'il est trop près du XVIIIe siècle pour ne pas procéder un peu comme les philosophes mêmes dont il se sépare, c'est à savoir par principe et par déduction. Il n'est pas pur métaphysicien, je le sais; il est par sa tournure d'esprit comme par sa date entre l'école des logiciens qui le précède, et l'école historique qui doit le suivre; il sait les faits et en tient compte, et en appelle à eux très

souvent; mais il part encore des principes, et il a le sien, qui est la liberté; et précisément la liberté n'en est pas un. La liberté est quelque chose de moins vénérable et de beaucoup plus impérieux qu'un principe; c'est un fait. Comment Benjamin Constant, qui a fait un très bon article sur « la liberté chez les anciens et chez les modernes, » n'a-t-il pas vu, ou n'a-t-il pas vu assez nettement que l'état c'est l'histoire ancienne, et la liberté l'histoire moderne, et qu'il n'y a rien de plus dans cette question? Ce n'est pas le « droit de l'homme » qui crée la liberté et l'impose au monde, c'est l'histoire de l'homme qui finit, en constituant à chacun une originalité, par faire à chacun un droit. Ce n'est pas la liberté de penser qui est au commencement, c'est une pensée, puis une autre, puis cent mille autres, puis autant qu'il y a d'hommes, qui font qu'un moment vient où, personne ne pensant comme son voisin, la nécessité s'impose d'admettre cette diversité et de proclamer la pensée libre, parce qu'elle l'est. Ce n'est pas de la liberté de conscience qu'on part, c'est d'une conscience commune à tous; mais peu à peu les croyances se diversifient, les églises dissidentes se multiplient, les manières différentes d'adorer sont innombrables, la religion devient individuelle et, après s'être longtemps battu, on se résigne à cette dispersion, on s'entend pour respecter dans chacun sa conception du mystérieux; un fait indéfiniment répété, s'imposant, a créé un droit. — Ainsi du reste. — Si les libertés individuelles sont presque inconnues des anciens, c'est que l'extrême division des idées, des sentimens, des opinions et même des aptitudes, n'existait pas chez eux. Ils n'étaient pas individualistes parce qu'ils n'étaient pas individuels. Ils l'étaient en art; quelques artistes poètes, ou artistes philosophes, s'élevaient au milieu d'eux à une conception de la vie qui leur était particulière, et, justement, cette originalité du génie avait créé une liberté individuelle de pensée et de parole réservée aux hommes supérieurs, relative et contestée du reste, mais enfin que l'antiquité ne laisse pas d'avoir connue. Quant au commun, il n'avait pas le droit, parce que le droit n'était pas né du fait; il n'avait pas de liberté personnelle, parce que les personnalités ne s'étaient pas nettement distinguées. Point de division du travail, point de division du savoir, presque point de division des aptitudes, nulle division des croyances : le même homme est élevé pour être orateur, magistrat, prêtre et général, et il sera souvent, en effet, prêtre, orateur, général, magistrat, intendant militaire et même poète. La civilisation scientifique a changé tout cela. Les différences aujourd'hui sont considérables entre deux hommes du même temps et qui habitent la même maison. Je suis certainement plus proche par la pensée d'un rhéteur

grec ou romain que de mon voisin l'ingénieur. Je ne comprends pas un homme de sciences, ou un légiste, ou un théologien, ou un musicien que j'entends causer ; même sa tournure d'esprit générale m'étonne et m'inquiète, et je sens que la mienne le déroute ; nous nous réfugions dans des banalités de conversation. Voilà cinq siècles que les hommes travaillent à se désunir. Dans cette dispersion qui en tout produit et prolonge ses effets, qui fait à l'un des idées générales et des croyances en quelque sorte imperméables à l'autre, que faire, sinon dire : chacun chez soi? La liberté n'est pas autre chose, un désarmement entre gens désormais impuissans à se conquérir. Les hommes l'ont prise pour un droit sacré, parce qu'un reste de métaphysique et de théologie se mêle encore à toutes leurs conceptions ; ils l'ont entourée de formules ou de déclamations, selon le penchant de chacun, et en ont fait un principe. Nous faisons un principe rationnel de chaque grand fait historique qui s'impose à nous et nous enveloppe. Il n'y a point grand mal à cela ; cependant il y a des faits qui se prêtent peu à être transformés en principes ; et la liberté en est un.

Il semble bien que Constant a mal réussi à trouver la formule de la liberté considérée comme principe abstrait : ou elle est pour lui le simple respect de la conscience morale, et elle a des limites trop restreintes pour le temps où nous sommes, ou elle est : *tout à l'état moins ce dont il n'a pas besoin pour être* ; et alors elle devient quelque chose de contingent et de flottant qui n'a plus du tout le caractère d'un principe. Mieux valait avertir les hommes qu'il n'y a, en pareille affaire, que l'examen attentif des faits historiques. Demandons-nous, tous les demi-siècles, quelle est la portion de l'individu que le travail de désagrégation sociale désigné sous le nom de civilisation a enlevée définitivement à la vie commune et rendue chose personnelle, parce qu'elle est dissemblable d'un homme à un autre. Disons-nous à tel moment que, s'il y a mille sciences diverses et si chacun a la sienne, il ne peut plus y avoir une science d'état ; à tel autre que, s'il y a dix religions, toutes sérieuses et importantes, il ne peut plus y avoir de religion d'état ; à tel autre que, si l'éducation est comprise de deux ou trois façons inconciliables par deux ou trois groupes considérables de pères de famille, il ne peut plus y avoir en droit, parce que déjà ce n'est plus vrai en fait, d'éducation d'état. Disons-nous cela : sachons très bien qu'à ces diminutions successives, c'est l'état qui s'énerve et tend à la disparition ; et comme nous ne sommes pas seuls au monde, consultons le progrès que fait le même travail chez les autres peuples pour régler sur le leur le nôtre ; et de toutes ces considérations diverses, toutes pratiques, tirons une définition pratique, actuelle,

et toujours provisoire, de la liberté ; mais ne la prenons point pour un principe invariable et irréductible, à quoi il peut y avoir beaucoup d'inconvéniens, et, par exemple, celui de mener droit à l'anarchie. Un libéral systématique est un anarchiste qui n'a pas tout le courage de son opinion ; un anarchiste est un libéral intransigeant. Quand Benjamin Constant s'échappe jusqu'à dire que « la nation entière, moins le citoyen qu'elle opprime, » est « usurpatrice et factieuse » en gênant cet unique citoyen dans sa conscience, il affranchit l'homme jusqu'à supprimer l'état. Il décide qu'il n'y a pas de conscience d'état, et, parlant au XIXe siècle après Jésus, je suis de son avis ; mais il décide aussi que la conscience individuelle, qui peut n'être qu'un caprice ou un intérêt, peut tenir l'état en échec, et il proclame l'abolition de la patrie. Socrate, si hautement individualiste, à ce qu'il semble, lui répondrait par la prosopopée des lois. Du point de vue historique, on ne risque point de telles erreurs. On voit que la liberté, loin d'être un principe intransigeant, n'est pas autre chose qu'une transaction ; qu'elle doit être ménagée comme on ménage et respecte les faits, c'est à savoir quand ils sont considérables. Soyez une force nouvelle très importante dans le corps social, religion, association, opinion, individualité même, si vous êtes de celles qui s'imposent par le génie, je dois savoir, moi état, qu'il faut vous laisser la liberté de votre développement, ne fût-ce que parce que je perdrais beaucoup plus à user mes forces pour vous détruire qu'à vous laisser vivre. Je suis une force commune qui transige avec des forces particulières, non avec des fantaisies isolées.

Mais voilà un libéralisme bien aristocratique ! — Sans doute, et il me semble que c'est une erreur encore de Benjamin Constant de n'avoir pas été quelque peu aristocrate, étant libéral. Ou l'état est un homme qui commande à tous, et c'est le despotisme ; ou l'état est tout le monde commandant à chacun, et personne n'a mieux dit que vous que c'est un despotisme encore. Vous ne voulez ni de l'un ni de l'autre ; entre les deux que supposez-vous ? une charte des droits individuels que personne, ni d'en haut ni d'en bas, ne pourra enfreindre. Il est impossible d'essayer plus franchement de séparer deux colosses ennemis par une feuille de papier. Cette charte, qui la tiendra en main pour l'imposer et la défendre ? — Tout le monde. — Si vous persuadez tout le monde. Non, une charte, qu'elle soit, comme dans vos idées, une proclamation des droits, ou, comme dans les miennes, un traité transactionnel entre belligérans, doit être mise aux mains d'un corps puissant qui ne soit pas un de ceux qui ont intérêt ou penchant à l'enfreindre. Entre le pouvoir et le peuple, si vous ne voulez être en proie ni au peuple

ni au pouvoir, c'est-à-dire sauver la liberté, il vous faut ces « corps intermédiaires » dont Montesquieu vous parle, qui n'aient intérêt ni aux empiètemens du pouvoir ni aux escalades de la foule, et qui donnent force à votre charte en la faisant leur chose. — Et encore, si vous ne voulez mettre la souveraineté ni dans un homme ni dans tous les hommes, ce qui est juste, il ne reste pas que vous ne la mettiez nulle part, comme vous faites, parce que c'est impossible, ou dans un texte constitutionnel, comme vous croyez faire, parce que c'est illusoire; il reste que vous la partagiez, et nous voilà revenus à cette distribution des puissances sociales entre les différens élémens de la nation, pouvoir, corps intermédiaires, peuple, qui n'est pas autre chose que l'organisation aristocratique. — Et encore si vous voulez sauver les libertés, il ne suffit pas de dire : « Qu'elles soient ! » il faut en confier la garde à ceux qui les aiment. Ceux qui les aiment, ce n'est pas le pouvoir central, vous le savez; ce n'est pas le peuple, vous le savez : il ne tient qu'à niveler. Qui sera-ce? Eh! justement ceux qui ont créé ces droits en constituant les grands faits dont ces droits sont sortis. Tout groupement organisé d'une manière durable dans la nation, possédant une pensée commune, des traditions, une direction, une vie propre, est un fait historique qui s'est créé un droit. Il tend au maintien de lui-même et à la sauvegarde de ce droit; il est élément aristocratique et élément libéral, libéral parce qu'il est aristocratique, aristocratique au point de devenir libéral. Lui seul est capable, si quelqu'un l'est, de passer du sentiment qu'il a de son droit à l'intelligence du droit des autres; et si ces groupes sociaux sont nombreux, ils pourront assez facilement sentir le besoin de se garantir réciproquement leurs libertés, et bien tenir ce rôle de gardiens des libertés publiques où les leurs propres sont engagées. En tout cas, ou il faut renoncer à sauver les libertés, ou compter sur eux pour les maintenir ; et un système libéral qui prétend être pratique est forcé d'être aristocratique pour ne pas être illusoire, comme le système aristocratique le plus étroit est forcé d'être libéral pour ne pas tendre simplement à la guerre civile. Qu'un despotiste d'en haut ne veuille pas d'aristocratie, il s'appelle de Maistre, et il est logique : qu'un despotiste d'en bas ne veuille pas d'aristocratie, il s'appelle Rousseau, et il raisonne bien; qu'un libéral déclare que « la perfectibilité humaine est une tendance continue à l'égalité, » il renonce à son système en le défendant, ou il propose un système qu'il n'appuie que sur l'idée qu'il en a.

Un autre appui de sa doctrine manque à Benjamin Constant : c'est une certaine générosité. Le libéralisme présenté sans cesse comme l'orgueilleux et jaloux isolement de l'individu dans la

forteresse de son droit est une doctrine sèche et stérile. Elle sent le sectaire, et pis que le sectaire, l'homme qui fait une secte de chaque citoyen. Constant semble constituer une république de cinq cent mille sécessions individuelles : voilà une singulière patrie. L'idée de liberté n'est bonne, elle n'est féconde, elle n'est sociale que quand elle s'unit au sentiment de solidarité ; il est bon que je respecte mon droit, surtout quand je le respecte dans un autre ; il est bon que je veuille être libre surtout quand je suis assez généreux pour me mettre à la place de mon voisin ; et même il serait bon que je ne défendisse mon droit que par crainte qu'on ne prît sur moi l'habitude de le violer ailleurs. Le libéralisme n'est que de l'égoïsme, s'il n'est qu'une résistance personnelle, et il n'échappe à l'égoïsme qu'à la condition de devenir une vertu. Ne nous pressons pas de croire à un peu de déclamation classique quand Montesquieu fait de la vertu le fondement des républiques. Il songeait aux républiques antiques, soit, et par vertu il entendait le dévoûment à la patrie. Que la forme de la vertu sociale change d'un temps à un autre, je l'accorde, mais c'est une vertu toujours qui fait le lien de la communauté. Pour les anciens, c'était le sacrifice de la personne à l'état ; que les modernes respectent la personne humaine, il le faut ; mais qu'ils sachent que c'est une vertu nouvelle que ce respect même ; qu'il ne consiste pas à se respecter soi-même, mais à avoir un haut sentiment de la dignité humaine, plus vif quand on touche aux autres que quand on nous touche, et qu'en dernière analyse la liberté est une forme délicate de la charité. Cette idée, je ne la trouve pas chez Benjamin Constant. Il ne pouvait guère l'avoir. Il a fait du libéralisme un beau système d'égoïsme superbe et hardi, parce que la générosité n'était pas le fond de sa nature.

Et, toutefois, il a bien dit, avec clarté, avec pénétration, avec logique, avec puissance, ce qu'il fallait, à son époque, que quelqu'un dît. Il a donné l'autorité d'un principe à une vérité historique dont personne n'avait l'idée nette et très sûre. Qu'il fallût se décider à croire que la liberté, soit tenue pour un dogme, soit considérée comme une transaction, était une nécessité sociale, et qu'elle ne consistait nullement en un déplacement de la toute-puissance au profit des masses ; qu'elle était une retraite, non une déroute, mais une retraite en bon ordre de l'état devant l'individu ; oui, cela est certain, et il est certain aussi que personne, non pas même Montesquieu, ne l'avait dit clairement, et que Constant l'a fortement démontré. A d'autres peut-être restait de mieux entendre les conditions dans lesquelles la retraite devait être réglée et tracées les nouvelles frontières. Mais l'idée était lancée, et l'intelligence du fait

nouveau était donnée à tous. Nous vivons dans ce fait, nous y manœuvrons lourdement; c'est dans la pensée de Constant que nous vivons. Les hommes de son temps se battaient pour la préférence à donner à tel ou tel gouvernement, en quoi bon nombre d'entre nous les suivent encore; Constant a enseigné aux hommes réfléchis que ce n'est point là la question principale, qu'avant tout il faut faire à tout gouvernement sa part, qu'il faut être l'ennemi de tout gouvernement qui n'admet pas ce partage, et qu'on peut tolérer, aider même, tout gouvernement qui l'admet. C'est même une, du moins, des raisons pourquoi il ne se refusait, sous cette réserve, à aucun régime. Et maintenant cette part du pouvoir, cette autre du citoyen, quelle doit-elle être? Je crois qu'il ne l'a pas très bien vu. Mais aussi c'est à chaque génération, les yeux fixés sur les conditions historiques, toujours variables, et en procédant de bonne foi, s'il est possible, à la faire.

IV.

Les études religieuses de Benjamin Constant sont infiniment curieuses, suggestives et décevantes. Son grand ouvrage : *la Religion* (dont le livre posthume *Du polythéisme romain* n'est qu'un grand chapitre), est une conversation brillante, riche, savante, très abondante en idées, mal ordonnée du reste et recommençant vingt fois, mais surtout donnant vingt fois l'idée d'un beau livre, qui manque de force et manque d'élévation d'esprit, n'a pu être écrit. Le point de départ, il faut plutôt dire l'intention première, est d'une raison solide et d'une intelligence saine. Benjamin Constant connaissait bien l'Allemagne et la France de son temps, et il ne donnait complaisamment ni dans l'une dans l'autre. Il était impénétrable au mysticisme d'outre-Rhin de cette époque, à cette confusion de tous les sentimens et de toutes les idées les plus disparates, dans une sorte d'adoration extatique de je ne sais quoi, à cette manière de « somnambulisme » (le mot est de Sismondi) qu'il avait pu contempler avec stupeur dans son commensal Werner. Et, d'autre part, il était prodigieusement agacé par l'infirmité intellectuelle des exécuteurs testamentaires de Voltaire, et surtout de d'Holbach. Il est même trop dur pour Voltaire, dont on ne saurait assez accuser la « déplorable frivolité, » mais dont il ne faut pas proclamer « la profonde ignorance. » Dupuis et Volney l'irritent. Il sent très bien que le temps est passé d'étudier les religions en leur objet pour les démontrer fausses, que le temps est venu de les étudier en leur fond pour en comprendre l'essence, pour voir quelles manifestations de l'homme intérieur aux diverses époques de son développement elles

constituent : qu'il faut enfin faire la psychologie et l'histoire du sentiment religieux.

Très nourri de Creuzer, mais sagement défiant à l'endroit du système symbolique poussé à l'extrême, il prendrait volontiers pour épigraphe non pas tout à fait la définition du penseur allemand : « La mythologie est la science qui nous apprend comment la langue universelle de la nature s'exprime par tels ou tels symboles, » mais plutôt cette même formule corrigée par Hermann : « La mythologie est la science qui nous fait connaître quelles notions et quelles idées tel ou tel peuple conçoit et représente par tels ou tels *symboles, images ou fables.* » Histoire psychologique et éthique du sentiment religieux parmi les hommes dont la trace est venue jusqu'à nous ; voilà certainement le titre qui était dans l'esprit de Constant quand, de Weimar à Coppet, il roulait son projet dans sa tête et s'en ouvrait à Wieland ou à Bonstetten. Il en est resté quelque chose dans le livre, écrit trop lentement, parmi trop d'interruptions et de traverses, et trop tard. Et, d'abord, cette idée que la religion est au fond de notre être comme un élément constitutif, que l'homme est un animal religieux, comme il est un animal social, et comme il est un animal « à la voix articulée. » Origine de la société, origine du langage, origine de la religion, on a tour à tour recherché tout cela. « L'erreur est la même dans toutes ces recherches. On a commencé par supposer que l'homme avait existé sans société, sans langage, sans religion... » Et cette supposition est toute gratuite. Tout porte à croire que ce n'est pas de l'absence de religion qu'il faut partir pour se demander ensuite comment les hommes s'en sont fait une ; mais d'un sentiment religieux élémentaire, pour en suivre, après, le développement à travers les âges. Société, langage, religion, ce sont trois conditions nécessaires de l'être humain. Le sentiment religieux est « intime et nécessaire comme celui de la conservation. » (Et peut-être pourrait-on prouver que le sentiment religieux est le sentiment de conservation, prolongé, en quelque sorte ; comme l'instinct social est le sentiment de conservation devenu solidaire ; comme le langage est l'instinct de conservation, trouvant un cri pour faire appel à un secours...) Nous sommes ici au fond même de l'homme, à l'intime et primitive connexité, unité pour mieux dire, d'instincts constitutifs de notre nature, que, depuis, l'analyse philosophique et l'abstraction ont maladroitement séparés. Cette idée du rapport étroit entre l'instinct social et l'instinct religieux, qui, dans un livre récent, était si brillamment reprise et développée, elle est dans Constant, et il est à regretter qu'il l'ait conçue assez pleinement pour l'exprimer dans toute sa force, non assez pour en tirer tout ce qu'elle contient.

C'est encore un aperçu bien original que cette remarque sur la

persistance du sentiment religieux au cœur de l'homme, et cette propriété qu'il a de se fortifier, à un moment donné, de ce qui semblait le devoir détruire : « Le scepticisme désarme l'incrédule comme l'homme religieux. Quand la tendance de l'esprit humain est à l'incrédulité, c'est l'incrédulité que le scepticisme favorise ; mais quand cette tendance est à la religion, il prête à la religion des armes contre le raisonnement... Du temps de Carnéade, le scepticisme était un motif pour tout nier ; deux siècles plus tard, c'était une raison pour tout croire. » — Il n'y a rien de plus juste que cette observation faite en courant que les doctrines philosophiques, les théories d'émancipation religieuse, se croient démocratiques en ce qu'elles tâchent à secouer un joug, et sont aristocratiques par excellence en ce qu'elles séparent l'élite raisonnante de la foule crédule, jusqu'au moment où elles ont creusé entre elles un fossé infranchissable ; sans compter qu'il faudrait aller plus loin pour arriver à la même conclusion en sens inverse, et dire que le philosophisme sépare l'élite de la foule jusqu'au moment où le peuple, pour singer l'élite, affecte de ne plus croire, et où l'élite, pour continuer à se distinguer de la foule, en revient à feindre la foi, auquel cas le fossé est plus profond qu'avant. — Constant excelle (en sa qualité de moraliste sociologue) à bien saisir et à bien relever les momens de crise religieuse dans le développement des sociétés. On a mieux fait depuis, et ici même, l'histoire de la renaissance religieuse qui s'est produite au premier siècle de l'empire romain ; lui, du moins, l'a très bien vue, la caractérise très nettement, sent à la fois ce qu'elle a de profond, le besoin de ressaisir un principe moral dans ce qui lui a si longtemps servi d'enveloppe, et ce qu'elle a de factice, le choix fait dans ce qui, par nature, n'en comporte point et veut l'abandonnement de toute l'âme, un système de traduction et d'interprétation qui déroute les simples, un symbolisme artificiel, des allégories remplaçant des êtres, des adjectifs ingénieux remplaçant des noms propres, des abstractions insidieuses et glissantes où moitié se retrouve, moitié se perd, et en somme se dissout, l'objet d'adoration, un je ne sais quoi de « divin, » au neutre, à la place de Dieu, et « une langue mythologique qui subsiste, et une religion qui n'existe plus. » C'est ainsi que « les philosophes composent une religion tout entière de distinctions insaisissables et de notions incompatibles, qui ne peut avoir ni la faveur de la popularité ni l'appui du raisonnement. » — C'est des philosophes religieux de l'empire romain que Constant parle, et je voulais seulement montrer qu'il en parle bien.

Il y a bien du vrai encore dans cette conception du progrès (car il sait de certaine science, comme tout son temps, que le progrès existe), ou, si l'on aime mieux, de la succession à peu près constante

des formes de l'instinct religieux parmi les hommes. C'est d'abord le fétichisme, la croyance à un être mystérieux, voisin de nous, qui nous protège, si nous l'honorons, contre les forces monstrueuses et capricieuses de la nature; — puis c'est le polythéisme, l'adoration des forces de la nature elles-mêmes, vite personnifiées, et sollicitées et craintes comme des êtres puissans, malicieux et pitoyables; — mais ces êtres sont encore isolés, sauvages, sans formes très précises et sans lien entre eux; bientôt ils deviennent des hommes comme nous, plus forts que nous, mais avec toutes nos passions et toutes nos idées; — et, peu à peu, la morale s'insinue et s'infiltre dans la religion; les dieux deviennent moins hommes, ils apparaissent davantage comme des législateurs moraux, rémunérateurs et vengeurs de la justice; — et ce rôle nouveau les efface en les absorbant; ils perdent leur personnalité avec leurs passions; ils deviennent de purs esprits, assez indistincts, par cela même, les uns des autres, — capables désormais de se réunir facilement en un seul, et, forces devenues personnes, personnes devenues vertus, vertus devenues lois morales, vont se ramasser et se condenser dans une idée pure. — Mais sous chaque forme nouvelle de l'instinct religieux, les formes précédentes restent encore, et il y a du fétichisme sous le polythéisme établi, et de l'adoration des forces naturelles sous l'anthropomorphisme officiel, en telle sorte que le païen ne sait pas si Posidôn est un roi de la mer ou la mer elle-même, et de l'anthropomorphisme sous le polythéisme épuré, et toutes les manières d'adorer précédentes, et toutes les manières d'adorer connues, même sous le monothéisme triomphant.

Voilà un système qui se tient, qui explique beaucoup de choses, qui ne laisse pas de sembler juste en ses lignes générales, et qui n'est même pas trop contrarié, on le sait, par les études les plus récentes et les plus solides sur les peuples les plus anciennement monothéistes. C'était, au temps où Constant écrivait, une idée neuve en France, et même partout, que cette observation que c'est la morale qui a exténué le polythéisme en l'épurant, que tout ce qui faisait honorer les dieux davantage les détruisait en leurs personnes, que les imaginer plus irréprochables menait à ne plus les apercevoir, et que les sanctifier était le contraire de les vivifier. Elle va très loin, cette remarque, et l'on s'étonne que Constant, si jalousement soigneux, ailleurs, de montrer qu'il y a un abîme entre le christianisme et le paganisme, ce qu'on n'aura jamais assez dit, n'ait pas vu que cet abîme, il est là. Le christianisme suit, en son histoire, un ordre précisément inverse de celui du paganisme; dans le paganisme, c'est la religion qui précède la morale; dans le christianisme, c'est la morale qui précède la religion. Le christianisme, c'est le *Sermon sur la montagne*, c'est une grande leçon de

fraternité, d'amour, de pitié, de dévoûment et de sacrifice donnée au monde. Tout le christianisme est là pour ceux qui l'ont embrassé; le *Sermon sur la montagne* est tout le christianisme, parce que c'est ce que le monde en a compris; là est l'ébranlement, la secousse, l'étincelle; la révolution chrétienne est une révolution morale, entourée de beaucoup de choses qui ont passionné les habiles et amusé les subtils, mais dont les simples ne se sont point autrement occupés. Et, à l'inverse encore de ce qui avait été vu, c'est sur cette morale qu'une religion peu à peu s'est formée, c'est autour de cette morale qu'une religion s'est organisée, religion qui, comme les autres, a contenu, admis ou mal repoussé les élémens religieux traditionnels, symbolisme, anthropomorphisme, multiplicité des génies bienfaisans ou funestes, fétichisme même, et ici toute la théorie de Constant pourrait reparaître; mais religion qui, au lieu d'avoir dans la morale un ennemi extérieur qui peut pénétrer en elle et la dissoudre, a dans la morale son principe primitif et son principe intime, en telle sorte que, soit qu'on la dépouille de ses enveloppes pour la surprendre en son fond, soit qu'on remonte les temps pour la saisir en son origine, ce qu'on trouve dans son âme et ce qu'on trouve dans sa source, c'est cette morale inattaquable ou invincible, vénérable même à ses ennemis, et qui lui est et un titre antique de noblesse et une garantie éternelle de rajeunissement, puisque qui veut l'attaquer ne le peut faire qu'en lui prenant son principe même, d'où suit que qui veut la détruire ne peut aboutir qu'à la restaurer. — Montrer cette originalité surprenante du christianisme, la bien établir par une comparaison approfondie avec tout le paganisme, y trouver la raison pourquoi le paganisme, relativement tolérant jusqu'alors, est devenu contre la religion du Christ intransigeant et persécuteur, comme on le devient toujours contre ce qui est absolue négation et condamnation à mort de ce qu'on est soi-même; trouver dans ces persécutions mêmes et cette lutte d'une part, dans la nécessité ensuite où tout nouvel établissement humain est toujours d'accepter en partie l'héritage de ce qu'il remplace, de quoi expliquer la transformation du christianisme en religion métaphysique et même mythologique, et, toujours, montrer ce fond permanent et indestructible de doctrine morale, cette âme immortelle du christianisme qui le défend et le protège à ce point qu'une révolte contre lui se ramène toujours à être un appel à lui-même; à chaque instant, on croirait que cela va être le livre de Benjamin Constant, livre digne de lui, en conformité avec ses sentimens, et où le philosophe, le chrétien, et, remarquez-le, le protestant aussi, trouverait son compte. Ce n'est pas le livre qu'il a écrit, et c'est un désagrément perpétuel, à lire ces volumes, de voir à côté de quels beaux sujets l'auteur a passé, et, ce qui désoblige davantage, en les

voyant. Et maintenant j'ai assez indiqué ce qu'il a eu le tort de ne point faire pour qu'il soit temps de dire ce qu'il a fait.

Il a fait, avec beaucoup de recherches, beaucoup de savoir et beaucoup d'idées, une œuvre de libéralisme négatif et de protestantisme étroit. Il a essayé de prouver la supériorité des religions non sacerdotales sur les religions sacerdotales ; et il n'est si grande idée philosophique ou si bel aperçu historique qu'il ne ramène soigneusement à ces mesquines proportions ; l'étude de philosophie religieuse se réduit et s'abaisse, à toutes les fins de chapitres, à un livre de polémique. La cause en est au temps : ce livre, conçu vers 1800, a été exécuté sous la restauration et avec un secret dessein de répondre « à l'ouvrage absurde » de Chateaubriand ; la cause en est aussi en Benjamin Constant lui-même, en son individualisme jaloux et inquiet. Il n'aime pas l'état, il s'en défie; toute force séparatiste lui paraît une garantie possible de la liberté individuelle ; or il s'est aperçu que la religion est une force séparatiste, qu'elle est un des sanctuaires où l'homme se retire, un des camps où il se retranche contre l'omnipotence de l'état ; qu'elle est une « place de sûreté, » et il n'a voulu voir que cela dans la religion. Sa philosophie religieuse est étroitement unie à sa politique, à ce point que je ne sais laquelle des deux est née de l'autre. Il lit avec plaisir dans Origène que les lois ne sont pas sacrées quand elles vont contre les vérités de conscience : « Il n'est pas criminel de se réunir en faveur de la vérité quand même les lois extérieures [sociales] le défendent ; ceux-là ne péchent point qui se coalisent pour la perte d'un tyran. » On le voit dans ses discussions religieuses poursuivi par des idées politiques et appuyant ses idées sur la religion par des argumens tirés d'un autre arsenal. Quand Lamennais en appelle à la « raison humaine » contre les opinions particulières, il ne veut voir là qu'une doctrine empruntée au *Contrat social :* « Il en est de la raison infaillible du genre humain comme de la souveraineté illimitée du peuple. Les uns ont cru qu'il devait y avoir quelque part une raison infaillible;.. les autres qu'il devait y avoir une souveraineté illimitée. De là, dans un cas, l'intolérance et toutes les horreurs des persécutions religieuses ; dans l'autre, les lois tyranniques et tous les excès des fureurs populaires. Au nom de la raison infaillible, on a livré les chrétiens aux bêtes, et au nom de la souveraineté illimitée, on a dressé les échafauds. » Là est le fond des idées de Constant ; il est pour tout ce qui affranchit; or la religion peut être une forme d'affranchissement ; elle peut dresser un autel contre un Palatin. A une condition cependant, c'est qu'elle ne soit pas un Vatican ; c'est qu'elle ne soit pas elle-même une société organisée pour l'obéissance, un empire, une loi et une hiérarchie ; c'est qu'elle soit un droit personnel et non une loi générale et un gouvernement.

Une religion dont chacun soit le maître, le juge et l'arbitre, voilà la religion de Constant. Une religion organisée commandant en haut, obéie en bas, voilà ce qu'il repousse. La religion n'est pour lui qu'une forme de la liberté individuelle.

Il est très logique en cela et d'accord avec lui-même; il est bien en doctrine religieuse ce qu'il est en politique, et, notons-le, même en morale. En morale, il avait une espèce d'horreur pour les maximes, les axiomes, les formules toutes faites, qui sont une espèce d'impôt mis par la conscience commune sur les consciences individuelles : « Je ne sais pas pourquoi cette morale, qui, résultant des émotions naturelles, influe sur la teneur générale de la vie, paraît déplaire à beaucoup de gens. Serait-ce parce qu'elle modifie nécessairement notre conduite, au lieu que les axiomes directs restent pour ainsi dire dans leurs niches, comme ces pagodes de l'Inde que leurs adorateurs saluent de loin sans en approcher jamais?.. Les maximes précises n'obligent qu'à les répéter. » Même dans *Adolphe*, il disait déjà : « ... Se défier de ces axiomes généraux si exempts de toute restriction... Les sots font de leur morale une masse compacte pour qu'elle se mêle le moins possible avec leurs actions, et les laisse libres dans tous les détails. » Le moins de communauté possible, et surtout le moins possible de droits laissés à la communauté : en morale, l'avertissement intérieur ; en politique, le droit personnel ; en religion, celle que chacun se fait, voilà le penchant invincible de Constant. Cette religion domestique et intime, c'est ce qu'il appelle le *sentiment religieux*, et c'est ce qu'il oppose sans cesse à la « religion formelle, » c'est-à-dire organisée et légiférante, ou « religion sacerdotale. »

Et, là-dessus, il se donne carrière. Tout est bon dans le « sentiment religieux, » tout est atroce dans la religion devenue gouvernement; la religion personnelle n'inspire que de bonnes pratiques, la religion publique mène à tous les crimes. Comment le prouver historiquement? Le moyen est simple, et on le prévoit. Dans tout ce que les idées religieuses ont inspiré aux hommes, tout ce qu'il juge bon, Constant l'attribuera au sentiment religieux ; tout ce qu'il condamne, il l'attribuera à la religion légiférante. La méthode est aisée. Le sentiment religieux a créé les bonnes mœurs, la religion formelle a inspiré « la Saint-Barthélemy et les bourreaux des Dragonnades. » Je voudrais bien qu'on me prouvât qu'il n'entrait pas un atome de sentiment religieux dans la fureur des assassins de la Saint-Barthélemy, et qu'ils étaient fanatiques par simple obéissance. L'homme religieux est bon, mais il devient méchant dès qu'il s'associe avec d'autres hommes dans une commune pensée religieuse ; telle est au fond la doctrine de Constant. C'est étrange en soi, et, de plus, c'est très difficile à démontrer; car il faudrait nous trouver

quelque part ce « sentiment religieux » personnel non associé avec d'autres sentimens religieux personnels, et, ainsi, ne pouvant point perdre avec sa personnalité son excellence. Chose curieuse, Constant l'a essayé. Il a tenté de trouver, dans l'histoire, des religions qui ne fussent que des sentimens religieux, des religions qui ne fussent pas organisées en sociétés religieuses et en gouvernemens religieux, et il a cru les trouver chez les Grecs et les Romains. Il est assez incommode de prouver que les religions grecque et romaine ne fussent pas des religions sacerdotales. Constant s'ingénie : elles n'étaient presque point sacerdotales ; elles l'étaient aussi peu que possible. Il y a bien à dire là-dessus. De ce que les religions grecque et romaine se confondaient avec l'état lui-même, c'est tirer une singulière conséquence que de conclure qu'elles étaient moins légiférantes, moins hiérarchisées et moins autoritaires. Constant se paie ici d'un véritable sophisme. Dans son horreur pour une religion, d'une part organisée fortement, d'autre part indépendante de l'état, et, appelons les choses de leur nom, dans son horreur pour le catholicisme, il s'efforce de voir plus de garanties pour la liberté dans une religion d'état que dans une religion autonome, et il va droit contre ses théories, qui sont que les croyances sont choses individuelles. Il ne trouve pas, chez les Grecs et les Romains, une religion puissante par elle-même, société dans la société, ayant ses lois propres et son gouvernement sur les esprits ; cela lui suffit, et il croit voir la liberté ; parce qu'il ne trouve point, séparés, les deux jougs qu'il est accoutumé à trouver devant lui, il ne s'aperçoit point qu'ils sont confondus, beaucoup plus pesans, en un seul. Et alors se déroule toute la série des conséquences prévues. Les religions grecques et romaines étaient tolérantes. — Soit ; quand on ne les contrariait pas. Quand le polythéisme n'a trouvé devant lui que d'autres formes du polythéisme, je ne vois point trop quelles raisons il aurait eues de les repousser ; quand il a trouvé en face de lui sa négation, le monothéisme, soit philosophique, soit judaïque, soit chrétien, il a fait comme toutes les religions attaquées : il n'a pas été tendre. — Les religions grecques et romaines n'ont pas demandé de sacrifices à l'homme, elles n'ont pas diminué sa personne. — Elles lui ont demandé sa personne tout entière. Elles avaient deux mains, une comme religion, une comme état ; et l'état, au nom des dieux, demandait à l'homme tout son corps, et les dieux, protégés par l'état, demandaient à l'homme toute son âme. La liberté personnelle n'a existé chez les anciens que dans les limites de l'indifférence de l'état et de la religion, comme partout, et, en principe, ce qu'on peut dire de la personne, chez les anciens, c'est qu'elle n'existait pas. — Les religions grecque et romaine n'ont pas connu le Dieu méchant, le Dieu en colère contre l'homme, le Dieu jaloux. — Seulement ils l'étaient tous. La Némésis divine est le fond des croyances antiques.

Cette croyance s'est affaiblie, soit; mais par l'infiltration des idées morales, par cette subtilisation du polythéisme, qui, vous l'avez très bien montré, n'en est que l'affaiblissement; ce n'est pas au polythéisme qu'il en faut faire honneur. — Ainsi de suite, et je m'arrête; car c'est ici que Constant cesse absolument d'être original. Prenez l'*Essai sur les mœurs*, et, au lieu d'y voir un plaidoyer pour l'irréligion, dirigez-le dans le sens d'une introduction au protestantisme, vous avez tout l'esprit du livre de *la Religion*.

Et je me trompe encore en parlant de protestantisme. Le protestantisme, lui aussi, a été, est encore une religion organisée. Dans certains pays, il a même ses princes de l'église, il est un gouvernement, il est une « religion sacerdotale; » il tomberait sous l'anathème de Constant. M. Constant de Rebecque doit connaître une ville où le premier effort du protestantisme a été de fonder un gouvernement théocratique d'une certaine solidité et d'une certaine rigueur. En cela il suivait sa nature, il obéissait à sa fonction, qui était d'être une religion, c'est-à-dire une organisation, une cohésion humaine. Là même où le protestantisme est plus libre, plus individuel, il est sacerdotal encore; il est condamné à l'être, ou à n'être que la liberté pure et simple, c'est-à-dire la liberté de ne plus croire même à lui, c'est-à-dire à n'être pas. C'est le protestantisme réduit à ce qu'il a de négatif, de purement protestataire, que préconise Benjamin Constant. En cet état, il n'est pas une religion, il n'est que le besoin de n'en pas avoir. La religion de Constant, c'est la liberté individuelle, et encore en ce qu'elle a d'exclusif, d'isolant et de boudeur; à la prendre en son fond, elle aurait pour devise : « Laissez-moi tranquille! » C'est une maxime qui a du bon, et beaucoup de bon; mais ce n'est pas une religion, ni même un « sentiment religieux. » De Maistre triompherait ici; je l'entends parler : « Le catholicisme, c'est l'unité. Tout ce qui brise l'unité, tout ce qui disperse, tout ce qui isole, est protestantisme. Lisez Constant. » Pour ce qui est du protestantisme de Constant, il aurait raison.

Chose curieuse, Benjamin Constant abhorre le fétichisme, bien entendu, et il ne s'aperçoit pas qu'il y revient. Qu'est-ce que le fétichisme? C'est une *religion particulière*. « Le fétichisme lutte, par sa nature, contre l'empire sacerdotal. Le fétiche est un être *portatif* et *disponible* que son adorateur peut *consulter lui-même* dans toutes les circonstances et avec lequel il fait son traité directement. » Le dieu de Constant n'est pas autre chose. Il est un idéal disponible et portatif (il écrit admirablement, ce Constant!) que chacun se fait à soi-même et consulte à son loisir. Et vous entendez bien qu'il n'est que vous-même, vous-même très pur, vous-même en vos bons momens, avec qui vous discutez des points de morale. Comme en politique vous ne relevez que de votre droit, en religion

vous n'adorez que votre pensée. Votre religion est un fétichisme intérieur, une génuflexion devant les pénates de votre âme. — Et peut-être cette remarque va-t-elle plus loin qu'une épigramme ; peut-être est-ce la destinée de l'humanité de commencer par les religions individuelles et de finir par y retourner, de commencer par l'individu adorant un amulette, et de finir par l'individu s'adorant lui-même, comme elles commencent par l'individu isolé dans sa faiblesse, et finissent par l'individu isolé dans sa force et dans son orgueil ; et entre les deux extrêmes se placeraient toutes les façons que les hommes ont inventées de s'unir, de s'organiser, de s'appuyer les uns contre les autres : tribu, patrie, état, associations au sein de l'état, associations au-delà des limites de l'état ; religion de tribu, religion d'état, religion d'église, religion d'église universelle.

C'est qu'une religion, au sens précis du mot, n'est rien qu'une communion des hommes dans une pensée générale. Joubert disait : « Une conscience à soi, une morale à soi, une religion à soi ! Ces choses, par leur nature, ne peuvent pas être privées. » Et elles ne l'ont jamais été, parce que l'homme, l'Homme avec une majuscule, que le XVIIIe siècle a si bien connu, n'a jamais existé ; mais qu'il n'a existé que des hommes, forcés pour vivre chacun de s'associer à la vie des autres, de telle et telle manière. Une de ces manières a été la religion. La religion, en son fond, est le besoin que j'ai de penser et de sentir à l'unisson d'un certain nombre de mes semblables, d'avoir une âme commune avec eux, de vivre de leur pensée et d'avoir une pensée assez pure aussi et désintéressée pour qu'ils en vivent. Quand je fais une citation de Joubert, je fais un acte religieux élémentaire. En un mot, religion est association spirituelle. Quelquefois cette association se confond avec l'association politique ; alors elle est religion d'état. Quelquefois elle s'en distingue ; alors elle est une aristocratie ; elle est un de ces groupemens sociaux au sein de la nation, dont j'ai dit qu'ils étaient des élémens aristocratiques. Elle en a tous les caractères ; elle ramasse les individus isolés dans une pensée, dans une doctrine, dans un dessein, dans une tradition ; elle devient une cohésion de forces, puis un aménagement bien ordonné de forces, c'est-à-dire un organisme ; elle prend une fonction, elle se crée un droit par l'exercice de cette fonction ; elle est un *corps* de l'état. Mais, dès lors, que voulez-vous que Constant y comprenne, lui qui n'admet pas d'aristocratie, et que toute absorption de l'individu dans quelque chose, ou même toute attache de l'individu à quoi que ce soit, importune ? Il admettrait plus volontiers la religion d'état, car s'il aime peu l'état, il le comprend du moins ; et nous avons vu

qu'en effet les religions d'état antiques ne lui déplaisaient point.

Je sais bien que, quoi que j'en dise (car je veux être aussi loyal que Benjamin Constant, toujours très consciencieux dans le débat, et qui ne cache jamais l'objection), je sais bien que, quoi que j'en dise, l'élément purement personnel est très considérable dans quelque religion que ce soit. La religion n'est pas seulement association spirituelle ; elle est d'abord esprit, et, sans doute, il le faut bien ; elle est d'abord instinct du mystérieux. Constant se promenait un jour avec Bonstetten et devisait avec lui de l'origine des idées religieuses; Bonstetten lui dit : « L'homme actif rencontre au dehors des résistances et se fait des dieux ; l'homme contemplatif éprouve au dedans un besoin vague et se fait un dieu. » C'est vrai ; il y a une religion personnelle et intime qui est contemplation, adoration de l'inconnu qui nous précède, qui nous suit et qui nous entoure, besoin que nous sentons de lui dire que nous ne sommes rien devant lui, qu'il est infini et nous néant, besoin encore de nous associer humblement à cette force immense, en y adhérant par le soin de la reconnaître et la bonne volonté à nous y soumettre. Il nous semble que c'est une communication avec le grand mystère que de le concevoir et d'en pénétrer notre esprit. Contempler Dieu, c'est le réfléchir. « Au fond de nous, dit M. Renan, est comme une fontaine des fées, claire, verte et profonde, où se reflète l'infini. » Cela est vrai, et la religion considérée comme association spirituelle n'est que ce sentiment même retrouvé par chacun dans les autres. Mais ce sentiment-là, qui serait le dernier refuge de Benjamin Constant, et où, en effet, il essaie de se ramener sans cesse, le malheur est que, sans aucun doute, il ne l'éprouve aucunement. On le voit à la façon dont il en parle. C'est toujours d'une manière gauche, courte et qui n'a rien de pénétrant. Mme de Sévigné disait en souriant : « Comment peut-on aimer Dieu quand on n'en entend pas bien parler? Il faut des grâces particulières. » De Constant on a souvent envie de dire : « Comment peut-on bien parler de Dieu quand on ne l'aime point? Il y faudrait des grâces spéciales. » Elles ne lui ont point été données. Il dit de Wieland : « Il voudrait croire, parce que cela conviendrait à son imagination, qu'il voudrait rendre poétique. » Ce n'est pas seulement à Wieland que cette remarque est applicable. Quand on lit De Maistre, on a toujours l'idée d'un catholique qui n'est pas chrétien ; quand on lit Constant, l'idée peut vous venir d'un protestant qui n'est pas très protestant, mais qui est plus protestant que déiste. Il a trouvé le moyen d'avoir une religion qui n'est pas une croyance; il y tient comme à la négation de ce qu'il repousse ; et comme son libéralisme est une manière de fermer sa porte, sa religion est une ma-

nière de la défendre. Il a eu un certain nombre de principes qu'il tenait ferme et qu'il soignait avec amour ; mais ce n'étaient pas des sentimens puissans et profonds, c'étaient des armes défensives.

V.

Il les a soutenus avec éclat. C'était un écrivain très distingué, au premier rang après les plus grands. Sa clarté est souveraine. Il n'y a pas dans Voltaire une discussion plus nette, plus serrée et en même temps plus limpide que l'*Entretien d'un électeur avec lui-même*. C'est la pensée pure, sans aucun de ces voiles qui veulent se faire prendre pour des vêtemens. C'est un style sincère, ce qui tient à ce que Constant, parmi tous les mensonges du cœur, a gardé la sincérité de l'esprit. Son *Adolphe*, dans sa manière courte, dans sa démarche sûre, avec son geste précis et un peu dur, est le modèle même du style du romancier moraliste. On n'y souhaite point plus de grâces ; elles ressembleraient à des faiblesses. Peut-être je ne sais quoi de puissant se laisse désirer dans tout cela. De Maistre, qui avait le mot vif et une certaine verdeur à l'occasion, dit quelque part : « M. de Rebecque paraît manquer de virilité, du moins dans ses livres. » Il manque de cette force oratoire, entraînante et impérieuse, maîtrisante et qui serre la gorge de l'adversaire, que M. de Maistre connaissait bien ; mais il excelle à envelopper l'ennemi dans un réseau serré, aux mailles souples, et dont il tient l'attache avec vigueur. C'est le rétiaire de la polémique. Il a peu connu l'ampleur, l'harmonie et surtout le *nombre*. Son imagination, car il en a, était embarrassée à trouver sa forme. La « nuit » d'*Adolphe* que j'ai citée plus haut est admirable de profondeur de sentiment, admirable à nous montrer les passions de l'âme s'associant aux harmonies de la nature, ou plutôt les créant, se répandant sur le monde extérieur et en recevant, agrandi et renforcé, ce qu'elles y ont mis, et c'est là justement le propre de l'imagination ; mais relisez cette belle page : des phrases courtes, des notations brèves et sèches, des traits déliés et un peu maigres, c'est l'expression que trouve l'auteur pour rendre, et il les rend, mais sans les peindre, la sérénité de la nature, le repos, le silence vaste, la lassitude douce et résignée des choses. Le vers de Vigny. « Les grands pays muets devant nous s'étendront, » murmure vaguement dans le souvenir ; Constant ne sait pas en donner l'équivalent. Il saura trouver des images neuves et fortes, ou plutôt il aura des visions comme celle-ci : « ... Cette inévitable vieillesse, qui, semblable aux magiciens dont les fictions de l'Orient nous parlent, s'assied dans les ténèbres à l'extrémité de notre carrière, fixant sur nous des yeux immobiles et perçans, qui nous attirent vers elle, malgré nos efforts, par je ne sais quel pouvoir occulte. » L'évoca-

tion est puissante, mais l'expression est faible ; la phrase n'est point faite ; elle se termine sur des mots abstraits ; elle n'a pas d'harmonie, pas de plénitude. La voyez-vous faite par Bossuet ou Chateaubriand ? Elle aurait trouvé sa forme, son tour, elle vivrait comme vit un beau vers ; elle se serait enroulée pour jamais dans les mémoires. Excellent écrivain, non grand écrivain. L'excellent écrivain trouve le mot juste ; le grand écrivain trouve l'association naturelle des mots, qui se groupent et concourent ensemble comme les cellules d'un corps vivant et font de la phrase un être animé, à la démarche aisée et rythmique.

Mais encore une idée nette est une chose singulièrement forte et qui va loin. Constant reste le penseur, non le plus vigoureux, mais le plus lumineux de notre âge. Il n'a jamais vu, ou plutôt il n'a jamais voulu voir, les idées sous leurs aspects contradictoires. Il aimait à dire, je le sais : « Ce que vous dites est si vrai que le contraire est parfaitement juste ; » mais il n'a pas voulu faire de cette boutade une méthode. Il aimait mieux voir l'idée très nettement, en tout son détail, par le côté qui lui semblait importer davantage, que d'en faire le tour, se disant peut-être que faire le tour des idées, quand il ne se réduit pas à se promener indéfiniment, aboutit toujours à revenir au point de départ. Il a pris l'idée de liberté, il s'y est attaché, il l'a analysée et scrutée avec une grande force et une grande pénétration de regard ; il l'a épuisée. Il en a si bien vu le fond que c'est chez lui-même que ceux qui n'aiment point ce principe peuvent aller chercher des argumens à le ruiner ; il n'y a que les théoriciens très complets et très logiques qui peuvent suffire comme terrain d'opération à leurs adversaires. Cette idée, elle était en germe au fond de son caractère comme sont toujours nos idées maîtresses ; égoïste inconséquent et maladroit, ce qui lui fait honneur, dans sa conduite, il a fait du libéralisme un égoïsme intelligent, du sentiment religieux une religion intérieure où le croyant, le prêtre et peut-être le Dieu risquent de se confondre en une trinité intime. On peut craindre qu'il y ait dans tout cela un sentiment insuffisant de la solidarité humaine. Mais ceux qui prêchent la solidarité tombent si souvent dans l'inconséquence de la comprendre à leur profit, et la transforment si volontiers en un égoïsme absorbant, qu'on finit par trouver presque de la générosité à un égoïsme plus solitaire.

Et puis, bonne ou mauvaise, salutaire ou périlleuse, cette idée était bien celle du siècle. Déclin des forces de cohésion, mise en liberté des forces individuelles, allègement du joug de l'état, relâchement du lien religieux, carrière ouverte à l'initiative de chacun, c'était le grand fait de l'âge nouveau. Constant n'a que présenté un fait sous la forme d'une idée ; mais précisément c'est son mérite et son service ; car d'abord il est très probable que nous ne faisons

jamais qu'habiller en idées les grands faits qui nous enveloppent et nous entraînent, et, par exemple, la révolution française n'est qu'un fait; mais elle est devenue une idée plus tard; ensuite, il est très bon de transformer un fait en idée : il n'en est ni plus ni moins; mais à le spiritualiser on peut le rendre moins brutal. Le despotisme de Louis XIV devient nécessairement quelque chose de plus noble dans la *Politique tirée de l'Écriture sainte* qu'il n'est dans la réalité, et de ce qu'il est devenu dans la théorie, quelque chose peut en retourner dans la pratique et l'améliorer. De même, aux hommes affranchis présenter l'affranchissement comme un principe, c'est lui donner la dignité d'une chose morale, et tel qui dans le fait ne verrait qu'une bonne occasion, dans l'idée peut trouver un titre de noblesse dont il s'inquiète de se montrer digne. L'homme sanctifie les choses en les pensant, et du fait le plus grossier, qu'il spiritualise, peut finir par faire une religion. Constant a rendu ce service de consacrer la liberté par la théorie qu'il en a faite.

Même en choses religieuses, il est au moins honorable pour Constant d'avoir parlé sur ce sujet avec gravité. Qu'il n'eût pas le sentiment religieux, il est possible; mais il avait ce commencement de religion qui consiste à considérer la religion comme chose sérieuse. Au sortir du XVIIIe siècle, c'était un mérite. Il a laissé un livre dont les conclusions sont discutables, mais dont l'esprit est élevé. Après Dupuis et Volney, en face de Chateaubriand trop étourdi par son imagination et qui ne s'aperçoit pas qu'il lui arrive d'être catholique jusqu'à en être un peu païen, Constant introduisait dans la pensée française un élément qui lui manquait tout à fait, c'est à savoir un peu, — je dis un peu, — d'esprit protestant. Nous avions eu du catholicisme, du jansénisme, du mysticisme et de l'irréligion violente. Une manière grave, un peu froide, mais consciencieuse, d'examiner l'instinct religieux, avec le souci de le rattacher toujours à la loi morale et d'en faire un soutien intérieur, un viatique du cœur plutôt qu'un enchantement de l'imagination, ou une discipline imposée, c'était chose nouvelle chez nous, qui a reparu après Constant, mieux comprise par d'autres que par lui, qui a eu sa part dans l'histoire des idées du XIXe siècle, son influence réelle, encore que limitée, et qu'il me semble qu'il est le premier, quoique insuffisamment convaincu et pénétré, à avoir montrée.

Pour toutes ces raisons, c'est un initiateur, c'est un esprit original, c'est un homme qui n'est pas au-dessous, chose rare, des idées qu'il expose. On n'a pas écrit *Adolphe* sans être presque un grand artiste, ni inventé le libéralisme sans être presque un grand esprit.

ÉMILE FAGUET.

LE

SALON DE 1888

I.

LA PEINTURE.

Le Florentin Sacchetti, conteur moins érudit, mais plus naïf et plus vivant que son compatriote Boccace, raconte, dans sa cent sixième nouvelle, une plaisante anecdote. Vers l'an 1360, plusieurs artistes, parmi lesquels Orcagna et Taddeo Gaddi, tous anciens élèves du vieux Giotto, travaillaient à la décoration de l'église San-Miniato. Un jour qu'on avait copieusement dîné, la conversation, après boire, tomba sur les destinées de la peinture. Tous s'accordèrent à reconnaître que, depuis la mort de Giotto, il n'avait paru aucun maître de sa valeur. Taddeo Gaddi, son filleul, déclara mélancoliquement que l'art lui paraissait fini et déclinait de jour en jour. Il n'y eut, dans toute la compagnie, pour protester, qu'un joyeux sculpteur, un certain Albert. Celui-ci se fit fort de prouver à ses camarades que Florence possédait une brillante école de coloristes : « Ce sont, il est vrai, ajouta-t-il, des artistes inconsciens et qui n'en font pas profession ; mais leur talent et leur savoir n'en sont pas moins remarquables. Les meilleurs peintres, à l'heure actuelle, ce sont les dames de Florence. » Là-dessus Albert entama l'éloge des Florentines, ces artistes *si modernes* (le mot y est), si savantes à

accorder les nuances de leurs ajustemens, si habiles à enluminer leurs visages et à modeler leur taille. En praticien expert, il abonda. à ce sujet, en détails techniques des plus concluans, prouvant clair comme jour que les grandes élégantes de la Piazza della Signoria restaient les plus fidèles gardiennes de la tradition et les plus sérieuses inspiratrices de l'avenir, puisque, si hardies et si expertes dans l'art de se peindre et de se sculpter, elles savaient, mieux que les artistes, réparer les incorrections et les maladresses de la nature en corrigeant la réalité conformément à un certain idéal.

Cette plaisanterie me revient en mémoire, à chaque ouverture du Salon, lors de la fameuse journée du vernissage, à l'heure où se coudoient, devant les quatre mille cadres exposés, dans un pêle-mêle brillant et bruyant, tout ce que Paris renferme d'artistes et de femmes à la mode. Il est certain que notre école française, flottant entre des traditions vieillies et des aspirations mal définies, se trouve, depuis quelques années, aussi désorientée relativement que pouvait l'être l'école florentine à la fin du XIVe siècle. David, Géricault, Ingres, Delacroix, n'ont pas encore trouvé de successeurs à leur taille capables d'imposer une discipline et une direction à cette innombrable armée de volontaires tiraillant à la débandade. Aussi ne manque-t-il pas, dans cette cohue bariolée et jacassière, de vénérables Gaddi pour s'apitoyer sur la misère des temps et pour déclarer que tout est perdu. De leur côté, les Alberts, prompts à se consoler des déchéances de l'idéal par les jouissances de la réalité, sont plus nombreux encore, et, en vérité, les dames de Paris, aussi habiles que les dames de Florence à varier leurs ajustemens, semblent donner raison à leur facile optimisme. Ne peut-on pas, à toutes les époques, saisir une relation flagrante entre la façon dont s'habillent les femmes et la façon dont les peintres, leurs admirateurs naturels et facilement séduits, comprennent les jeux de la couleur? L'ampleur calme et chaude des larges corsages pourprés chez Giorgione et chez Titien, le ruissellement chatoyant des lourdes jupes de brocart chez Véronèse, les magnifiques éclats des velours somptueux chez Rubens, la distinction des habillemens sombres chez Van Dyck, leur gravité paisible et bourgeoise chez Rembrandt, le frétillement des satins et le papillotage des fanfreluches chez Nattier et chez Fragonard, la raideur froide des fourreaux décolletés chez David et chez Ingres, ne sont-ce pas le reflet des modes et des mœurs contemporaines? De même entre le bariolage subtilement combiné des étoffes à tons rompus qui forme aujourd'hui l'agrément le plus vif des toilettes féminines et le bariolage souvent délicat des colorations atténuées où se plaisent aujourd'hui la plupart des peintres, il existe certaines parentés qui n'échappent point

à un œil exercé; on pourrait même, en poussant la comparaison plus loin, constater, non sans vraisemblance, que si, de part et d'autre, le sens des couleurs s'affine et se subtilise, il n'en est pas de même du sens des formes, qui s'affaiblit de jour en jour, et reconnaître que des deux côtés il y a, en général, plus d'apparence que de fonds, plus d'agitation que d'équilibre, plus de nerfs que de muscles, plus de fard que de sang, plus d'éclat que de santé, plus de bavardage que d'imagination, plus de piquant que d'intelligence. On prouverait aussi peut-être que, sous l'éclat tapageur de leurs ajustemens, les peintres parisiens comme les dames parisiennes dissimulent mal les ravages croissans de l'anémie et de la chlorose; mais ce serait attacher trop de prix à une boutade d'artiste, qui, sous sa forme paradoxale, a pourtant un mérite, celui de rappeler aux pessimistes et aux désespérés que l'art peut toujours se renouveler, tant que les vivans et les vivantes en gardent le goût, même dans un intérêt superficiel de coquetterie personnelle!

Non, à la fin du XIXe siècle, pas plus qu'à la fin du XIVe, pas plus qu'à la fin du XVIe, la peinture n'est perdue parce que l'activité des artistes, lassée des formules, se manifeste en désordre avec des affectations de rébellion et d'indépendance. Que sortira-t-il du pêle-mêle actuel? C'est ce que personne de nous ne peut dire. On distingue, au Salon de 1888, comme dans les derniers Salons, une quantité d'élémens en ébullition. Sortira-t-il de ce creuset, dans un temps prochain, un amalgame solide et résistant? Tout n'est pas vain assurément dans ces tentatives curieuses que font les jeunes gens, soit pour analyser, avec une hardiesse étrange, les phénomènes atmosphériques, soit pour chercher dans le mouvement des corps sous la lumière une poésie autre que celle qui suffisait à Titien et Rembrandt. L'amour de la nature nous possède et nous exalte vraiment comme il possédait et exaltait les hommes de la renaissance. Parmi les peintures trop nombreuses qui tapissent les salles du Palais de l'Industrie, s'il en est de gâchées, s'il en est d'inutiles, s'il en est d'impertinentes, il n'en est presque aucune qui n'exhale, dans une mesure plus ou moins grande, une admiration sincère pour les choses visibles, un respect élevé ou tendre pour la beauté et la force des êtres réels, un enthousiasme naïf ou raffiné pour les splendeurs de la vie. Par ce temps de subtilités mélancoliques et de prostrations pessimistes, les peintres nous rendent le service de rester de grands enfans, et beaucoup d'entre eux gardent, comme les enfans, des âmes saines et simples où retentissent, avec une joie salubre, les échos multipliés des sensations naturelles. C'est ce que les femmes comprennent à merveille, la plus raffinée ou la plus corrompue d'entre elles conservant toujours dans quelque repli du cœur l'instinct qui fait les épouses et les

mères, l'instinct de la simplicité et de la vie; c'est pourquoi elles font si grande fête aux peintres et c'est pourquoi elles ne veulent point désespérer d'eux. Que faudrait-il donc à la plupart de ces peintres si bien doués pour aboutir plus souvent qu'ils ne font, et pour déterminer, par quelques chefs-d'œuvre imposans, des groupemens décisifs dans cette bande ahurie? Ce qui manque le plus à tout le monde de notre temps: la suite dans les idées, la volonté. Dans l'art comme dans le monde, un homme ne vaut et ne réussit que par le caractère ; ici comme là, l'opiniâtreté dans la recherche, la constance dans la conviction, mènent quelquefois au but plus vite et plus sûrement que la richesse du tempérament et que la souplesse du talent. Nous ne tarderons pas à en trouver les preuves.

I.

Le goût du public et, par conséquent, celui des peintres, s'éloigne de plus en plus, on le sait, des sujets d'imagination pour s'en tenir aux sujets réels. L'affaiblissement des traditions religieuses et l'abaissement des études philosophiques, la décadence de la culture classique, le développement des curiosités matérielles, l'extension de la presse cancanière et du roman à scandales, les exigences croissantes de la lutte pour la vie, la suppression presque absolue dans la plupart des existences du loisir et de la méditation, sont autant de causes qui arrêtent le développement des facultés imaginatives chez les producteurs comme chez les amateurs. Il n'en est pas moins vrai que c'est toujours l'imagination, c'est-à-dire la force personnelle d'interprétation et de transformation qui marque le rang de l'artiste, même le plus soumis en apparence à la réalité. Le paradoxe de l'artiste-machine reproduisant, avec une impartialité mécanique, le spectacle incohérent des choses, apparaît de plus en plus comme une sottise formidable, à mesure qu'on peut mieux compter le nombre de ses victimes. Résultat bien fâcheux à constater pour ceux qui font de l'ignorance une condition du génie, et de l'irréflexion une condition de la sincérité, mais fait qui saute aux yeux, fait patent, fait irréfutable! Dans les genres les plus positifs, dans le portrait, dans le paysage, dans la scène de mœurs contemporaines, les chefs et les maîtres restent toujours, malgré tout, ceux qui font preuve de la vision la plus personnelle, ceux qui imposent le plus puissamment à la réalité la domination de leur imagination particulière, ceux qui expriment d'autant mieux certaines qualités de la nature et de la vie qu'ils insistent sur ces qualités avec l'exagération de leur propre passion.

De tous les genres de peinture, le portrait, si essentiellement

objectif, semblerait être celui qui exige du peintre le moins d'imagination. Cependant, il n'en est rien. C'est même dans le portrait que les plus grands peintres ont toujours déployé le plus librement leur science d'interprétation. Il semble que ce contact direct avec une physionomie humaine, ce commerce prolongé d'âme à âme, surtout lorsqu'il s'agit d'une personne aimée, surexcite d'une façon particulière leurs facultés d'exécutans. Titien ne se montre jamais plus Titien, Rubens plus Rubens, Rembrandt plus Rembrandt, que lorsque, dans cette lutte serrée avec la réalité, ils se prennent peut-être à douter de la vigueur de leur génie et font un appel suprême à toutes les ressources de leur pinceau. Jamais nos vaillans contemporains, MM. Bonnat et Carolus-Duran, n'ont été plus Bonnat ni plus Carolus-Duran que dans les beaux portraits qu'ils exposent cette année.

Son Éminence le cardinal Lavigerie, par M. Bonnat, est assis, de face, en pied, dans un fauteuil, la plume à la main, près de sa table de travail. Mains vigoureuses, corps robuste, attitude ferme, physionomie à la fois vénérable et séduisante, affable et dominatrice, un air de soldat au repos avec les yeux perçans du diplomate et le prudent sourire de la gravité orientale errant dans sa grande barbe blanche, c'est une figure inoubliable. M. Bonnat, avec la résolution parfois brutale qu'on lui connaît, n'a pas manqué d'en accentuer l'imposante virilité. Le prélat porte une soutane noire, mais le velours de sa calotte est rouge, la moire de sa ceinture est rouge, et de larges bandes en drap rouge bordent son manteau. Tous ces rouges juxtaposés, sans ménagemens, sur un fond sombre, autour du visage éclairé, étonnent d'abord les yeux amollis par les pâleurs fades de presque toutes les toiles environnantes ; toutefois, on se fait vite à ces accens violens de fanfare dont l'harmonie éclatante et mâle s'associe si bien à la vigueur sculpturale du dessin pour déterminer cette image de prêtre conquérant. Le *Portrait de M. Jules Ferry*, sans faire tant de tapage, est au moins aussi bien réussi. Ce n'est qu'une tête de face, toute en accens bruns et noirâtres, mais une tête vivante et parlante, brossée à fleur de toile avec un entrain rare. Tous les traits caractéristiques de la physionomie si connue de M. Jules Ferry, l'irrégularité du masque, l'inégalité des yeux, le gonflement des paupières, la plissure des lèvres, y sont marqués avec une mâle franchise qui donne à cette puissante improvisation une valeur historique en même temps qu'une valeur pittoresque vraiment exceptionnelles.

En représentant M. Jules Ferry et le cardinal Lavigerie, hommes d'énergie et de volonté, M. Bonnat, peintre d'énergie et de volonté, faisait une besogne conforme à son tempérament ; c'est pourquoi il y a réussi. Dans la vie des portraitistes de profession, il y a des

associations heureuses comme il y a des rencontres fâcheuses ou des unions indifférentes. La célébrité ou la richesse de leurs cliens de hasard ne suffisent pas toujours à exalter en eux cette ardeur sympathique qui se traduit par l'intensité de la pénétration et la chaleur de l'interprétation. Quelle que soit leur habileté ou leur conscience, ce ne sont pas leurs portraits les mieux rétribués qui d'ordinaire sont leurs chefs-d'œuvre ; leurs amis, leurs protecteurs, leurs maîtresses, leurs femmes, leurs enfans ont toujours chance d'être mieux servis, c'est pour eux que leur pinceau travaille le mieux, parce qu'il travaille sans gêne, sans servilité, sans condescendance, sans autre souci que d'immortaliser une image aimée et connue. Le *Balthasar Castiglione* de Raphaël, le *Bourgmestre Six* de Rembrandt, *la Femme et les enfans* d'Holbein, les *Fils* de Rubens, restent, entre mille autres, des exemples justement fameux de ces inspirations intimes. M. Carolus-Duran, comme M. Bonnat, a eu, cette année, deux de ces bonnes fortunes en représentant sa fille et un de ses amis, un des doyens de la peinture française, que son âge rendrait vénérable si sa santé et sa bonne humeur ne se refusaient obstinément à cet hommage, M. Français. Le *Portrait de M. Français*, un simple buste, comme celui de M. Jules Ferry, presque à l'état d'ébauche, aura les mêmes titres à prendre place dans un musée national. La virtuosité de l'improvisateur y éclate plus vivement encore, avec des allures particulières de joie triomphante. L'armature osseuse est moins solide, les dessous sont moins accusés que chez M. Bonnat, mais le visage épanoui d'un paysagiste doit-il ressembler au visage fatigué d'un homme d'état? Si le dedans est moins compliqué, combien le dehors est plus calme, plus simple, plus communicatif! Vigueur du corps, clarté de l'esprit, calme du cœur, toutes les santés respirent dans ce visage ouvert, aux belles chairs fraîches, aux lèvres roses souriant dans le désordre de la barbe argentée, aux yeux fins d'un bleu tendre. L'aimable patriarche est coiffé d'un béret de velours noir dont l'ombre douce mêle délicieusement une note un peu plus grave dans cette harmonie d'argent, de rose et d'azur. On ne peut comparer ce savant impromptu qu'à quelques morceaux de Rubens ; même saveur, même brio, même vibration harmonique, avec une transposition de majeur en mineur, de rouge en rose, d'or en argent. Le *Portrait de ma fille* est une œuvre plus achevée et plus importante. Le père n'a pas moins bien réussi que l'ami. On connaît, depuis longtemps, l'habileté de M. Carolus-Duran à étaler des étoffes voyantes, à faire chanter, en de splendides accords, les miroitemens des soieries, les matités des lainages, les chatoiemens des velours ; c'est même par ce beau luxe des vêtemens qu'il a transfiguré plus d'une fois l'insignifiance de ses modèles mon-

dains. Il va sans dire que, sur ce chapitre, il s'est mis en frais pour sa fille. Celle-ci est une belle et élégante personne, assise, les cheveux flottans, les mains croisées, dans une attitude modeste qu'on rencontre rarement au Salon, où la plupart des femmes portraiturées, même les demoiselles de bon ton, affectent des allures singulièrement cavalières et impertinentes. Sa casaque de velours violet à doublure rouge, sa jupe de soie violette à revers orangés, sa robe courte de reps gris tendre, accompagnées d'un fonds de tenture en peluche d'or, font retentir, autour du fin visage un peu ambré et des délicates mains blanches, un concert de colorations éclatantes et douces qui eussent ravi Nicolas Maes et Largillière. Tout cela, cette fois, accordé, maîtrisé, tempéré, comme il convient, avec l'autorité d'un artiste mûr et accompli, au profit de la tête jeune et gracieuse dont toutes ces fraîcheurs brillantes semblent refléter la jeunesse et la grâce. M. Carolus-Duran ne nous donne donc pas cette année seulement une fête des yeux ; il nous donne encore une fête de l'esprit, il se classe, parmi les portraitistes, à un rang supérieur. Son succès et celui de M. Bonnat sont également encourageans et moraux, car ce sont les succès du travail, de la persistance, de la conviction ; et ce sont aussi les succès de la peinture saine et robuste, grasse et ferme, riche et réjouissante, de la peinture telle que l'ont comprise toutes les écoles bien portantes, telle que la comprenaient nos maîtres de 1830, Géricault, Delacroix, Decamps, Troyon, lorsqu'ils se sont battus pour elle contre les héros secs et vides sortis de l'atelier de David. Aujourd'hui que nous courons des dangers bien pires, puisque nous n'aurions même plus la correction du dessin pour nous consoler de la disparition de la couleur, aujourd'hui que presque tous les brosseurs de toiles, décorateurs, impressionnistes, modernistes, laissent évanouir à qui mieux mieux, sous prétexte de distinction, la substance picturale dans des brumes effacées d'une subtilité fuyante, il faut savoir bon gré à ceux qui restent sains dans ce milieu maladif, il faut remercier ceux qui regardent la nature avec franchise et l'analysent avec fermeté, ceux qui crient à haute voix, fût-ce à propos d'un simple portrait : « L'art c'est la vie, c'est la santé, c'est la force, c'est la joie. Nous, les peintres, nous avons été, nous sommes, nous serons ses prophètes! »

Sans doute, ces procédés francs et rapides, parfois brutaux, à la flamande ou à l'espagnole, de MM. Carolus-Duran et Bonnat, ne seraient pas applicables à toute espèce de portraits, et l'on doit concevoir, à côté de la leur, des manières plus tendres et plus délicates d'exprimer la physionomie humaine. Rubens n'exclut pas Van Dyck, Rembrandt ne supprime pas Ter Borch; au contraire, on peut dire qu'ils les font valoir et qu'ils les rendent nécessaires. En effet, les praticiens

de génie sont les plus sujets à des emportemens de palette, qui, dans certains momens, leur troublent la vue, tandis que les paisibles ouvriers, moins passionnés et plus discrets, perdant moins facilement leur sang-froid, produisent des œuvres d'un mérite plus égal et d'une ressemblance moins intermittente. Quand Rubens ou Rembrandt traduisent avec exactitude une physionomie, ils la rendent comme personne; mais quand ils l'interprètent avec inexactitude, leur infidélité est d'autant plus énorme que leur force de création est plus grande. Il ne serait pas difficile de citer aujourd'hui des artistes de haute valeur avec lesquels le modèle se trouve exposé à de semblables chances; si l'on est toujours sûr de sortir de leurs mains à l'état de belle œuvre d'art, on n'est pas toujours certain d'être dorénavant reconnu par ses amis. Chez M. Henner, par exemple, le procédé a pris une telle importance, que tous les objets auxquels il l'applique, hommes et choses, en sont fatalement métamorphosés. Après avoir reçu de la nature une impression très vive et très juste, celle de la valeur des nus éclatans sur des fonds assombris, ce maître, vivant sans cesse sous cette même impression, ne cherche plus, ne trouve plus qu'elle en tous lieux: désormais, cette impression sans cesse grossissante atténue et supprime toutes les autres, même celle des formes exactes, même celle des colorations nuancées. Ses portraits, comme ses figures, qui ne sont au fond que des portraits de corps nus, prennent de plus en plus un caractère de visions d'autant plus saisissantes, que la sincérité du visionnaire est plus grande. Dans quelle mesure ce buste reluisant de bel ivoire, projetant sa gorge blanche entre une chevelure d'un roux brûlant et un manteau d'un bleu voluptueux, est-il le portrait d'une femme réelle? Ceux qui connaissent la dame le peuvent dire; mais, peu ou prou, il y a certainement transfiguration. L'imagination accoutumée, comme le cerveau du buveur, à un certain ordre de jouissances visuelles, les exige de plus en plus âpres et exclusives. Cette tyrannie de l'ivresse pittoresque qu'ont subie presque tous les coloristes, apparaît mieux encore dans l'étude saisissante, en noir et blanc, que M. Henner appelle *Saint Sébastien*. Saint Sébastien? Pourquoi? On aperçoit bien quelques flèches, sur le devant, auprès de ce pâle adolescent, assis dans une nuit indéfinissable où deux ombres de religieuses, le profil perdu sous leurs grandes coiffes, dégagent à peine leurs silhouettes noires des noirceurs environnantes; mais aucune de ces flèches n'a ensanglanté ce corps gracieux qui tenait à garder sa blancheur mate. Ce n'est point la légende qui a préoccupé le peintre, ni la vraisemblance des expressions, ni même la vérité plastique. Il a seulement cherché, il a trouvé, il nous communique cette sensation mystérieuse et douce que donne fatalement aux yeux attirés et inquiets le lent éva-

nouissement des clartés dans les ombres, des formes réelles dans les confusions du rêve. Il faut croire que cette sensation mélancolique est bien humaine, puisque les plus grands artistes de tous les temps y ont puisé leurs plus délicieuses inspirations. Si M. Henner est un visionnaire, Léonard de Vinci, Rembrandt, Prudhon, ne l'ont-ils pas été avant lui et de même sorte? Cet état n'aurait de danger que si M. Henner ne reprenait plus pied, de temps à autre, dans la réalité.

Un artiste célèbre, qui a l'habitude aussi d'imposer très fortement son individualité à ses modèles, M. Hébert, n'expose pas de portrait cette année. En revanche, il a résumé dans une superbe figure d'expression tout ce que ses études antérieures lui ont appris sur le corps et sur le visage féminins, tout ce que ses réflexions mélancoliques et bienveillantes lui ont enseigné sur les tristesses de l'existence. *Aux héros sans gloire*, tel est le titre de cette toile où nous attirent aussi différens mystères, mystère du lieu, mystère de l'attitude, mystère du visage. Ici pourtant, le vague n'est qu'apparent. A mesure qu'on fixe la toile, tout s'y montre nuancé et précis, comme au fond d'un bassin endormi où le regard pénètre insensiblement. Qu'elle est noble, qu'elle est grave et compatissante, cette fière Muse accoudée, dans la profondeur des bois fanés, sur le cénotaphe en marbre où dorment les héros méconnus, cette Muse du crépuscule, souffrante et lassée, qui sent sa beauté se perdre en même temps que ses illusions sur la justice du monde! Avec quelle sincérité d'artiste M. Hébert a su indiquer, dans les formes, dans les carnations, dans les traits, dans l'expression de cette rêveuse attardée, tous les affaissemens, toutes les flétrissures qu'amène la maturité de l'âge et de l'âme, avec quelle puissance de poète il a su envelopper et ennoblir toutes ces misères par la grandeur de l'attitude, le naturel de l'expression, la consolation douce et chaude des lueurs tendres se glissant au travers des branchages silencieux! Pour exécuter cette noble figure, l'auteur de la *Mal'aria* a même répudié tous ses alanguissemens d'autrefois. Son pinceau s'est affermi en même temps que sa conception. La maîtrise du praticien est venue servir à point la sérénité du penseur.

Une des qualités que développe chez un artiste sincère l'exercice sérieux du portrait, c'est la science de tirer d'une figure humaine tout ce qu'il est possible d'en tirer au point de vue de l'expression et du rendu. Aussi, presque tous les ans, les meilleures figures, nues ou costumées, sont-elles dues à des portraitistes. J'entends par meilleures, non pas celles qui attirent le plus vite par une certaine fraîcheur de coloris, une certaine désinvolture d'exécution qu'on confond volontiers aujourd'hui avec le talent, mais celles qui supportent le mieux l'examen d'un regard attentif et ne

vous laissent pas, à une seconde visite, le sentiment amer d'une illusion perdue. Telle est, par exemple, l'*Esclave à vendre*, de M. Boulanger, trop parisienne, il est vrai, et trop savonnée, mais qui déroule, avec une grâce délicate, le long d'une baraque en planches, les souples beautés de son corps virginal. Telle est l'*Orpheline*, de M. Jules Lefebvre, fillette malingre, toute craintive et ramassée sur un banc d'église, derrière la vieille aïeule en prières. M. Jules Lefebvre a traité ce sujet banal, qui prête aux trivialités réalistes ou sentimentales, avec la gravité simple d'un peintre d'histoire; les deux têtes, fortement expressives, malgré la sobriété de la peinture, y dominent tous les accessoires, comme dans les bons portraits. L'habitude d'analyser souvent et avec précision des visages compliqués donne à MM. Boulanger et Lefebvre un sentiment vif et un respect de la réalité qui se retrouvent toujours à quelques degrés dans leurs autres ouvrages. Si M. Bouguereau, qui a fait quelques bons portraits, en avait fait un plus grand nombre, peut-être ne serait-il pas exposé à ce reproche que sont obligés de lui faire ses plus sincères admirateurs, à savoir que ses figures sont trop peu caractérisées, qu'elles n'ont que peu ou point de type individuel, qu'elles ne font pas preuve, par conséquent, d'une existence certaine et d'une vie assurée. Dans la *Baigneuse* et le *Premier Deuil*, on peut admirer toutes les qualités scolaires, facilité d'arrangement, dextérité d'exécution, sûreté de facture, qui étonnent toujours chez ce maître habile. Il est sûr qu'Ingres peinait beaucoup plus à faire et refaire une figure académique, et que Delacroix se tourmentait davantage pour mettre en scène un drame religieux, il est incontestable qu'on sent dans leurs œuvres plus d'effort, plus d'inquiétude, plus de trouble; mais la postérité ne les a-t-elle pas bien payés de leurs souffrances?

On trouve, parmi les jeunes portraitistes, nombre de braves garçons qui ne tiennent pas à être si sages. La plupart, sur les indications de Bastien-Lepage ou de M. Fantin-Latour, s'efforcent, soit de saisir la physionomie humaine par ce côté incisif et naïf qu'analysaient si finement les vieux Flamands et les vieux Français, soit de la vivifier et de la poétiser, dans sa simplicité, par l'action délicate d'une lumière choisie ou par le voisinage expressif des accessoires familiers. Le danger que courent les premiers, c'est de sacrifier les qualités solides de la peinture à des apparences de finesse qui ne supportent pas le moindre agrandissement : Hemling et surtout les Clouet ont apporté, dans leurs images exquises, des procédés de miniaturistes dont il faut se défier; chez leurs imitateurs, la pâte s'amincit, la peinture se creuse, les reliefs s'affaissent, le modelé se borne à des indications légères sur les surfaces plates. On a vu,

quand Bastien-Lepage a voulu s'étendre, quel sentiment de vide et de creux donnait ce procédé à peine bon pour de petites figures; encore Bastien-Lepage avait-il senti vite le péril et songeait-il à s'en garer. Le danger que courent les seconds, c'est de perdre les mêmes qualités par des raisons contraires, par l'éparpillement excessif des éclairages et par l'évanouissement des formes sous la morsure des lumières. Il n'en reste pas moins vrai que plusieurs de leurs tentatives sont curieuses et intéressantes. M. Paul Leroy, l'un des derniers prix du Salon, a fait un *Portrait de son père* qui offre quelques parties excellentes. La tête, douce, affable, vivante, est brossée avec une vivacité ferme et précise dans une pâte un peu coulante, mais d'une fraîcheur délicate et d'une solidité suffisante. Les mains, sérieusement modelées, les vêtemens noirs, savamment assouplis, sont aussi l'œuvre d'un praticien habile. Pourquoi M. Paul Leroy, victime de la mode naturaliste qui refuse à l'artiste le droit de réfléchir et de simplifier, a-t-il eu la malencontreuse idée de placer derrière son père une cheminée encombrée de bibelots et un fond d'appartement dont les lignes aussi discordantes que les colorations troublent les lignes et les colorations de la figure, éparpillent l'attention et compromettent gravement l'intérêt principal du tableau? M. Friant, un miniaturiste délicat, dont les premiers essais ont été justement remarqués, est en train de se perdre, s'il ne reprend au plus tôt possession de lui-même et ne résiste mieux à l'envahissement du détail inutile. Son petit *Portrait de Mme P..*, une Parisienne de physionomie intelligente et délicate, d'allure distinguée, un peu fatiguée, assise dans son salon, près de son piano, pousse la recherche de la finesse jusqu'à l'extrême minutie; un pas de plus, on tombe dans toutes les sécheresses de la photographie peinte. Le pis est que cette figurine, déjà mince et sèche, disparaît presque complètement sous l'amoncellement de tous les meubles et bibelots qui encombrent son salon trop petit. Dans une toile plus importante, les *Canotiers de la Manche*, M. Friant a appliqué la même subtilité d'analyse à une collection de figures, de grandeur naturelle, assises en plein air autour d'une table. Le fond ici est mieux simplifié, les physionomies joyeuses de tous ces canotiers et canotières sont déterminées avec une précision singulière, mais le défaut du système y éclate en plein. Ce tableau, plein de qualités remarquables, se fait à peine regarder, parce qu'en réalité il manque de la qualité fondamentale, un arrangement bien équilibré, un effet d'ensemble net et expressif. Toutes ces figures minces, sans relief, sans épaisseur, plaquées les unes sur les autres comme des feuilles transparentes, s'évaporent dans l'indifférence de la lumière éparpillée. Si c'est là que doit conduire la théorie du plein air, il est

grand temps d'aviser. Que devient la peinture encore dans le tableau où M. Brouillet a repris, à la façon naturaliste, ce sujet de l'*Amour aux champs*, que Bastien-Lepage, dans les mêmes dimensions, avait traité à la façon sentimentale? Formes et couleurs, tout est mangé par la lumière environnante, qui n'est même pas une lumière des champs, mais une lumière d'atelier. En réalité, on en revient, par d'autres chemins, à la peinture creuse et vide, à la peinture jaune et fade de la mauvaise école de la restauration. Notez que M. Brouillet, comme M. Friant, est un dessinateur attentif, curieux, délicat, comme le montre son *Portrait de Mlle Darlaud;* c'est pour cela que leur sort nous intéresse. Comme une bonne tournée chez des maîtres sains, vigoureux, résolus, de belle humeur, leur ferait du bien, à eux et à bien d'autres! Titien, Rubens, Hals, Velasquez, venez à notre secours! La peinture se meurt, la peinture va mourir.

Parmi les portraits un peu trop chargés d'accessoires, on a remarqué, comme l'un des mieux réussis, celui d'*Un Graveur* penché sur sa plaque et travaillant sous un châssis, par M. Mathey. La tête, en effet, est excellente, mais toute la partie inférieure du corps est beaucoup trop négligée; là aussi quelque simplification n'eût pas nui. M. Aviat a été plus réservé en montrant *M. Roll* sa palette à la main, et cette réserve lui a porté bonheur. Un grand nombre de portraits à l'allure plus simple témoignent de recherches non moins heureuses. Il y a quelque part une jeune femme à mi-corps, en corsage rouge, un peu perdue dans la brume, avec certaines notes d'une distinction charmante, par M. A. Berton, des masques bourgeois, opiniâtrement fouillés par M. Maurin, dans la manière tranchante et sèche de ce pauvre Gaillard, de singuliers trompe-l'œil de visages minutieusement ridés, à la Denner, par M. Crochepierre. Chacun cherche son idéal où son tempérament le pousse. Il n'y a rien à dire de nouveau sur les œuvres d'un certain nombre d'artistes plus connus et dont on connaît déjà la manière, MM. Courtois, Morot, Paul Ferrier, Cormon, Giron, Giacomotti, Desboutin, Édouard Fournier, ont envoyé au Salon des ouvrages intéressans dans lesquels on retrouve leurs qualités ordinaires. Les dames et demoiselles ne sont pas les moins habiles dans cet art du portrait, qui convient si bien à leurs habitudes d'analyse et de pénétration. Il est même parmi elles beaucoup de femmes qui sont hommes pour la précision de l'observation et pour la franchise de l'exécution; les portraits exposés par Mmes Guyon, Bilinska, Rœderstein, Mégret, Beaury-Saurel, Houssay et quelques autres, ne sont pas les moins bien compris ni les moins bien peints du Salon.

II.

L'an dernier, nous constations l'influence, salutaire sous certains rapports, pernicieuse sous certains autres, exercée sur toute la peinture moderne par les paysagistes, au nombre desquels on doit ranger les peintres de scènes champêtres. Nos campagnards ne font point mine de renoncer à ce rôle prépondérant. Encouragés par les sympathies publiques, excités par les facilités relatives de leur art et par les agrémens d'une existence libre, ils remplissent le Salon de verdures et de fleurs, d'eaux et de ciel, de paysans et de paysannes. C'est tout un petit monde fort actif, bien portant, qui ravit presque toujours par un air de bonhomie et d'honnêteté communicatives. Si la bonne foi devant la nature suffisait pour faire des chefs-d'œuvre, nous les compterions par centaines ; par malheur, il y faut aussi de la réflexion, du choix, de l'étude, de la simplification, de l'ordonnance, toutes choses plus rares ou qu'on dédaigne. Le patriarche juvénile des paysagistes, M. Français, a bien raison de sourire dans sa barbe blanche. Ce n'est pas le tout de se planter, sous un parasol, devant un coin de bois ou un coude de rivière ; il faut encore deviner ce que ce coin de bois ou ce coude de rivière ont à nous dire de particulièrement intéressant, et il faut savoir le leur faire dire en un langage plus clair que leur langage confus par une sélection de traits précis, justes et bien rythmés ; c'est-à-dire qu'il faut être à la fois un observateur, un penseur, un dessinateur, un compositeur, un peintre. Pour devenir un vrai paysagiste, pour entrer dans la famille des Ruysdael, des Hobbema, des Théodore Rousseau, des Corot, il ne suffit pas de contempler avec émotion un de ces magnifiques spectacles forestiers ou maritimes auxquels les plus paisibles bourgeois sont souvent tout aussi sensibles que les poètes les plus raffinés ; une méthode rigoureuse d'analyse et une méthode personnelle de synthèse y sont encore nécessaires. Si l'on ne possède pas cette méthode, on peut, toute sa vie, découper dans la nature des fragmens plus ou moins intéressans ; on ne fera ni œuvre qui porte, ni œuvre qui dure.

Ce que vaut la méthode, M. Harpignies le prouve autant que M. Français. C'est par une série d'études approfondies et opiniâtres, d'une précision rude et âpre, que M. Harpignies est parvenu lentement à se mettre en possession d'un remarquable instrument d'analyse. Son *Torrent dans le Var* a toutes les qualités du grand paysage. Le site est désolé, sauvage, attristant, presque affreux. Ce torrent provençal ne roule guère, pour le moment, que des flots de cailloux entre des berges de rochers. Çà et là, dans les crevasses

du sol dur et brûlé se tordent, en des poses de martyrs, quelques arbres durs et secs, dont les branchages noueux racontent les misères et la ténacité. Au fond, une longue barrière de montagnes semble encore étreindre dans sa solitude ce coin austère. Par-dessus le tout s'épanche tendrement cette lueur tiède et profonde des crépuscules méridionaux, qui endort toutes les inquiétudes et qui console toutes les tristesses dans l'ineffable volupté de son évanouissement harmonieux. Tout est solidement établi, construit, défini, dans ce paysage solide, aussi bien ces roches anguleuses qui percent le mince épiderme du sol comme des ossatures décharnées que ces maigres végétations dont les extravagans profils s'enchevêtrent si étrangement. Pour nous donner une sensation nette du désordre dans la nature, M. Harpignies y a dû mettre un certain ordre, sans lequel nous n'y comprendrions rien. Tout aspect de la nature est si multiple et si compliqué, que c'est peine perdue de vouloir le reproduire intégralement. Le rôle de l'artiste consiste précisément à nous servir de guide en nous dirigeant dans ce dédale. C'est en quoi excellait Théodore Rousseau, qui souvent, même dans ses petites toiles, parvint à débrouiller l'indébrouillable, à dérouler, dans un espace microscopique, des panoramas d'une complication infinie ou à faire pénétrer les yeux sans difficulté dans le fouillis en apparence inextricable des forêts les plus touffues. Plus le site est luxuriant, plus le paysagiste doit prendre soin d'écarter les broussailles parasites et les incidens inutiles ; plus l'endroit où il nous entraîne est sauvage et obscur, plus nous désirons être rassurés par son sang-froid et sa décision. On n'aime pas à se sentir égaré dans une peinture plus que dans la campagne. C'est pourquoi tout paysage mal ajusté dans son cadre, sans commencement ni fin, où l'artiste semble n'avoir su ni limiter ni approfondir sa sensation, nous laisse une impression de malaise. Au contraire, quelle impression de contentement ressort d'une affirmation nette et d'un tableau bien établi, où la volonté et la réflexion de l'auteur se sentent à chaque trait! Il nous est arrivé souvent de nous demander pourquoi un grand nombre de paysages contemporains, exhalant une bonne odeur de réalité, empreints d'un sentiment très vif des charmes de la végétation et de la lumière, étudiés et analysés avec un soin scrupuleux, comme ceux, par exemple, de MM. Pelouze, Damoye, Dameron, Sauzay, Dutzchold, Bonnefoy, etc., ne nous communiquaient pas toujours une émotion durable en rapport avec le talent qu'on y constate. Ne serait-ce point uniquement parce que, dans ces études scrupuleuses, manque, plus ou moins, cette résolution personnelle qui concentre l'effet sur un point en supprimant ou en simplifiant tout ce qui dans la réalité le complique et l'affaiblit?

Au contraire, voyez comme l'accentuation de cette résolution, à science égale, donne à chaque œuvre toute sa saveur et toute sa portée. C'est là, nous l'avouons, le système classique, le vieux jeu, comme on dit ; mais ce vieux jeu reposant sur l'expérience et ayant fait ses preuves depuis Hobbema jusqu'à Millet, il est probable que c'est le bon. Je n'en veux pour preuve que la bonne tenue gardée, même à leur déclin, même en leur vieillesse, au milieu de nos impressionnistes affolés, par les sérieux travailleurs de l'ancienne génération. Sans parler de MM. Lavieille, Curzon, Benouville, Bellel, Guillon, dont les œuvres, doucement et sincèrement pénétrantes dans leur harmonie savante et discrète, prouvent toujours la force de l'enseignement classique, n'est-il pas consolant de retrouver sur la brèche des vétérans, longtemps oubliés ou méprisés, comme MM. Cabat et Paul Flandrin, dont les petites études peuvent encore en apprendre à plus d'un jeune, soit pour la ferme chaleur des colorations, soit pour la belle distribution de la lumière?

Ce regret une fois exprimé que les paysagistes actuels ne joignent pas assez en général la réflexion à l'observation, qu'ils exagèrent trop souvent les dimensions de leurs cadres, et qu'ils ne comprennent pas toujours la nécessité d'une concentration et d'une simplification, il est juste de reconnaître qu'ils étudient le monde sous toutes ses latitudes, en toutes saisons, dans tous ses accidens, avec une curiosité et une sincérité qui ne sont pas toujours infructueuses. Il y en a vraiment au Palais pour tous les goûts. Ceux qui aiment les verdures grasses, la prairie calme et paisible, avec une population de bons animaux, une chaleur douce et bienfaisante, un agréable repos d'été sous un ciel uni, n'ont qu'à suivre sur les *Bords de l'Isole* M. Bernier, qui, en réduisant ses cadres, donne plus de force à sa sensation. Ceux qui ne détestent point des spectacles plus mouvementés, le pressentiment, la menace, l'explosion ou l'apaisement de l'orage, n'ont qu'à suivre M. Guillemet et M. Yon dans la *Plaine de Cayeux*, M. Delpy sur les bords de la Seine, ou bien à gravir, avec M. Jean Desbrosses, l'un des paysagistes les plus intrépides, les plus audacieux, les plus francs de notre temps, les pentes du *Plateau de Badaillac*, dans le Cantal. Les amoureux du mélancolique automne et du triste hiver s'arrêteront avec plaisir *Sur les bords de la Sauldre* avec M. Lemarié des Landelles, en *Franche-Comté* avec M. Boudot, dans la *Vallée des Ardoisières* avec M. Joubert, à *Vaucharlin, un soir d'hiver*, avec M. Binet. Cette dernière peinture, très grave, très simple, est d'une puissance d'impression assez vive. De très beaux couchers de soleil sont dus à M. Rapin, dont le talent délicat et poétique s'affirme avec plus de fermeté qu'autrefois dans son *Soir à Deuillat*, et à M. Japy, qui

n'avait pas encore composé de tableau si intéressant que son *Crépuscule*. La lune a trouvé ses poètes dans MM. Lepoittevin et Pierre Lagarde. *Une matinée d'octobre à Luc-sur-Mer* a fourni à M. Barillot, l'un de nos animaliers les plus sérieux, l'occasion de faire une œuvre excellente ; ses deux vaches baignées par une lumière fraîche et douce ont une sûreté d'allures, un charme de couleur, une simplicité de vie très remarquables. M. Mesdag reste toujours le roi des mers du Nord ; mais, à côté de ses tableaux puissans et savans, on peut distinguer d'autres bonnes marines faites sur les côtes des Pays-Bas, des Flandres, de Normandie ou de Bretagne, par MM. Auguste Flameng, Tattegrain, Iwill, Berthelon, Berthélemy, etc. La troupe de ceux qui se répandent sur les côtes méridionales n'est pas moins active. Parmi les audacieux paysagistes qui ne redoutent ni les âpres solitudes ni les implacables soleils de Provence, il en est quelques-uns qui surprennent, dans cette nature éclatante et grandiose, mais violente et redoutable, les secrets mystérieux et doux de ses irrésistibles séductions. MM. Moutte, Casile, Décanis, Etienne Martin, Allègre, aiment la « gueuse parfumée » et la comprennent, M. Surand se rencontre à Venise avec M. Ziem, et s'y montre presque aussi brillant. Un bois de pins dans le Bordelais a délicatement inspiré M. Cabrit. Il n'est pas jusqu'au paysage architectural, si cher à nos ancêtres et trop négligé aujourd'hui, qui ne soit brillamment représenté par M. Lansyer dans sa vue de l'*Institut de France*. Claude Lorrain, Canaletto, Joseph Vernet ont montré suffisamment quels effets pittoresques et poétiques on peut tirer de l'alliance des pierres et du soleil, des maçonneries et des verdures, des bâtisses et du ciel. Le paysage n'est pas seulement en plein champ, il se trouve encore à la ville, mais, pour l'y saisir et l'y préciser avec exactitude et grandeur, il faut joindre au sentiment de la couleur le goût de l'archéologie et la science de l'architecture. M. Lansyer, élève de Viollet-Leduc, est presque le seul qui réunisse aujourd'hui les conditions requises et qui pourrait faire une suite de *Monumens français*, comme Vernet fit autrefois une suite des *Ports de France*.

III.

Les peintres de mœurs rustiques et populaires sont tous plus ou moins des paysagistes. Leurs qualités et leurs défauts, en général, sont donc les mêmes : d'une part, une sincérité indubitable, une observation ingénieuse, un sentiment poétique souvent assez vif ; d'autre part, une insuffisance fréquente de réflexion ou de science qui les laisse parfois sans défense devant les hasards mal-

heureux de la réalité ou qui leur fait compromettre d'heureuses inspirations par la négligence de la mise en scène, l'infériorité du rendu, la disproportion excessive des cadres avec l'intérêt réel du sujet. Peintres de genre comme paysagistes oublient fréquemment cette vérité si chère aux vieux Hollandais, leurs maîtres éternels, c'est qu'un bon tableau, comme un bon flacon, doit être bien rempli, que le fruit le plus savoureux n'est pas le plus gros, mais le plus sucré. Il en est d'un ouvrage d'art comme d'un livre, il faut qu'il y ait bonne mesure ; les délayages, les remplissages, les boursouflures, les vides y font un déplorable effet. On ne se lassera jamais de regarder un Ostade non plus qu'un Hobbema, un Pieter de Hoogh non plus qu'un Ruysdael, et de notre temps un Millet non plus qu'un Théodore Rousseau, parce que tous ces artistes, riches de sensations, abondans en observations, ont toujours su accumuler, dans un cadre donné, la plus grosse somme de poésie et d'intérêt qu'il pouvait contenir. Parfois même, chez eux, le verre est si plein, qu'il semble prêt à déborder, comme un tercet de Dante, un sonnet de Pétrarque, une fable de La Fontaine, une figure de Meissonier, où le contenu, trop condensé et trop ramassé, a peine à se fixer dans le contenant ; mais qui s'est plaint jamais de ces excès de concision et de ces entassemens de richesse?

Ce n'est pas qu'il soit impossible, assurément, de donner, dans certains cas, à de simples campagnards ou à de modestes bourgeois, des dimensions épiques. Hals, Rembrandt, Van der Helst, l'ont fait, avec le succès qu'on sait, pour leurs compatriotes, en plus d'une occasion ; c'était généralement par de bons motifs, soit pour perpétuer un souvenir scolaire ou civique, soit pour grouper un certain nombre de personnages intéressans. Il n'est guère venu à Brueghel-le-Drôle ni à David Téniers l'idée burlesque de donner la même importance à leurs magots avinés. C'est une question de tact, et, dans les cas d'agrandissement, il est indispensable que l'exécution accentue son caractère de force, de largeur, de liberté, en raison directe de la proportion du cadre. Il nous semble, par exemple, nous l'avons dit, que la façon de peindre de M. Brouillet est trop mince, trop transparente, trop vitreuse pour justifier les dimensions prises par son *Amour aux champs*. De même, M. Fourié, plus résolu pourtant et plus ferme, en menant, sous le soleil, dans sa *Dernière Gerbe*, une ronde joyeuse de paysans normands, ne leur a su donner ni la solidité ni le relief nécessaires dans une aussi vaste composition. Il est bon de fréquenter Hals et Rubens avant d'entreprendre de semblables kermesses. C'est avec ces maîtres robustes qu'a vécu de bonne heure M. Roll (l'une de ses premières œuvres fut une *Fête de Silène* d'une inspiration toute anversoise),

c'est dans leur commerce qu'il a appris, non sans luttes et sans peine, à proportionner la vigueur du rendu à la dimension des figures. Jusqu'à présent, ce qui manquait d'ordinaire à ses personnages, c'était une forme nette et solide, cette forte armature intérieure qu'on sent même chez les personnages les plus disloqués ou les plus chiffonnés de Rubens et de Hals. Les études préparatoires de dessin n'ont pas été, chez l'artiste, en rapport avec ses instincts de force et de grandeur. Depuis quelques années, il a abandonné l'atelier pour les champs, et ce séjour à l'air lui a porté bonheur. Sa palette, encombrée de couleurs sombres, s'est clarifiée et allégée; ses yeux sont devenus extrêmement sensibles à toutes les délicatesses des colorations en mouvement et à toutes les transparences de l'atmosphère. L'étude qu'il appelle *Manda Lamétrie, fermière*, est un morceau excellent. Cette Manda est une simple villageoise, minois chiffonné, nez retroussé, yeux en vrille, cheveux frisottans sous son petit bonnet, un laideron de l'avenir, mais, dans le présent, une beauté du diable. En déshabillé du matin, corset de coutil gris, chemise de toile, jupon court grisâtre, elle s'avance, de face, sous les arbres du verger, portant de la main droite un seau de fer-blanc rempli du lait que vient de lui donner une bonne vache placée en travers derrière son dos. Cette jeune fermière, clignotant des yeux sous la lumière, avec ses bras maigres et ses mains rouges, est bien toute à sa besogne; elle est paysanne, elle est simple, elle est naïve, et le peintre l'a vue avec simplicité et naïveté. Cette simplicité est la vraie force de M. Roll; c'est ce qui le rend supérieur à la plupart de ses confrères. Qu'est-ce qui l'a frappé dans cette scène champêtre? La fraîcheur de la nature jointe à la fraîcheur de la fille. Pour rendre cette impression, il a donc fait jouer sur le visage, dans la chevelure, sur la chemise, sur le corset, sur le jupon, sur le seau, sur le lait, sur les bras, sur les jambes, toute une série exquise de gris et de blancs d'un ton délicat vraiment matinal et printanier. Voilà bien de la peinture, de l'excellente peinture! Lorsqu'on a subi ce charme pénétrant, on ne pense point trop à adresser à M. Roll quelques questions indiscrètes, celle, par exemple, de savoir s'il n'y a pas, même à cette heure indécise, quelques ombres portées par les arbres et les figures. En somme, l'effet est produit, un effet vif, charmant, nouveau, peu importe au prix de quels sacrifices; l'art, en réalité, ne vit que de sacrifices ou d'exagérations, même pour exprimer le naturel et la simplicité. Une autre étude de M. Roll, représentant un petit garçon habillé de velours, en toque noire, monté sur un poney gris pommelé qu'il pousse *au trot*, en criant et en agitant sa cravache, à travers les taillis, a des qualités de peinture moins délicates, mais plus joyeuses et également saines.

Combien il est difficile de trouver le juste moule de sa pensée, combien il est malaisé d'être aussi bon ouvrier que bon observateur! Les longs efforts qu'a faits M. Roll pour arriver à un résultat insuffisant encore peut-être pour son rêve d'artiste nous en sont bien la preuve. Nous en avons une autre preuve dans les efforts que continue à faire M. Lhermitte pour élever chez lui le peintre au niveau du dessinateur. Si M. Lhermitte était un artiste moins sérieux qu'il n'est, moins soucieux de l'insaisissable perfection, il se contenterait sans nul doute du succès très légitime que le public fait à son *Repos*, et il s'en tiendrait là. La scène, en effet, est charmante et faite pour séduire les yeux qui aiment à la fois la vérité et la grâce. Une jeune, une belle paysanne, d'un type correct et pur, presque classique, comme on en trouve parfois même dans nos campagnes septentrionales, est assise, en plein champ, près d'une meule, donnant le sein à son marmot, la tête un peu tournée, par un mouvement, familier aux paysannes de M. Lhermitte, qui dégage agréablement l'attache robuste du cou hâlé. Le nourrisson s'en donne à cœur-joie; il tire tant qu'il peut, en agitant ses jambettes, sur la gorge pleine et fraîche. A côté de la jeune femme, son mari, un jeune et beau paysan, accoudé sur une gerbe, la regarde en souriant. Cette scène de famille est traitée, au point de vue du dessin, avec l'ampleur biblique qu'on admire dans les fusains de l'artiste. On y apprécie notamment les figures de la mère et de l'enfant, très supérieures à celle de l'homme, dont le type semble un peu bellâtre et l'attitude plus banale. Cependant le pinceau de M. Lhermitte ne possède encore ni la même fermeté ni la même liberté que son crayon. Si visible que soit l'effort déjà heureux fait par lui pour réduire ce pointillé sec et minutieux, souvenir du travail du dessinateur, qui fatigue l'œil en détruisant les ensembles colorés, il lui reste encore beaucoup à faire pour acquérir toute la vigueur de touche, toute la franchise d'exécution, qu'exigent la vigueur même de ses contours et la franchise de sa composition.

Le poète des champs le mieux en possession de lui-même, le plus expert à tirer d'un sujet tout le charme qu'il peut contenir, le plus savant à revêtir son impression de la forme exacte et complète qui lui convient, reste encore aujourd'hui M. Jules Breton. Il est convaincu, comme tous les vrais artistes, qu'en peinture ce n'est ni la dimension ni la quantité des œuvres qui comptent, mais uniquement leur perfection; aussi le voit-on reprendre fréquemment le même sujet, non par pauvreté ni paresse d'imagination, mais par ce besoin naturel de pousser à la perfection une conception personnelle et favorite qui a fait faire tant de répétitions sublimes à tous les grands artistes, depuis Léonard de Vinci jusqu'à

Ingres, depuis Rembrandt jusqu'à Millet. L'apparition la plus chère à M. Jules Breton, c'est la paysanne, robuste et saine, qui, sa besogne accomplie, la tête droite sous un faix de javelles, s'en revient, lente et pensive, dans la lueur empourprée du crépuscule, à travers la plaine rafraîchie et déjà silencieuse. Nous l'avons autrefois connue, cette belle moissonneuse ou faneuse, jeune et divine, dressant son buste ferme avec la noblesse d'une choéphore antique ; nous l'avons ensuite revue, plus naïve et plus familière, déjà un peu éprouvée par le hâle des longs étés et par la dureté du travail. Nous la retrouvons, cette année, plus mûre et plus fatiguée, le front déjà plissé, l'œil creusé par les souffrances de la vie, s'avançant, avec une gravité religieuse, dans l'auréole consolatrice du soleil couché. Pourquoi cette incarnation nouvelle d'une image si connue nous paraît-elle supérieure, pourquoi est-elle supérieure à ses aînées? Précisément par toutes sortes de raisons spéciales et techniques qui enchantent l'œil et qu'il est difficile à la plume d'expliquer, par l'exquise disposition des ombres et des lumières, par la délicate vibration des colorations rompues et par leur association harmonieuse, par cette présence constante, à chaque touche, à chaque détail, de l'âme du peintre, qui s'est répandue partout avec la même science, avec la même conscience, avec la même précision. La précision dans la simplicité, tout est là en réalité pour les peintres comme pour les poètes; combien peu, même dans leur maturité, atteignent ce fuyant idéal !

L'*Étoile du berger* est un régal d'amateurs. Les *Jeunes filles se rendant à la procession* sont un régal public. Imaginez-vous, dans un site montagneux, sur un plateau tapissé d'herbes drues et de fleurs vivaces, dans la lumière déjà lourde d'un matin d'été qui rougit au loin les terrains chauds d'une campagne volcanique, une bande joyeuse de jeunes villageoises en blanc se hâtant pour arriver à la fête. Devant ces grandes filles, longues, poussées en graine, aux visages bruns et roses, avec des airs de santé réjouissans, avec toutes sortes d'ardeurs chastes et naïves dans leurs yeux noirs d'Auvergnates, avec des mains un peu fortes, comme il sied à de bonnes travailleuses, péniblement emprisonnées dans les gants blancs, chemine une petite fillette, une blondine toute fraîche, habillée de chiffons roses, et portant, suspendue à son cou, par un ruban rose, sa corbeille remplie de roses effeuillées pour joncher la route devant le saint cortège. Le doux papillotage de ces tons roses, se mêlant au frémissement de tous les tons blancs des robes et des voiles de mousseline sous une lumière délicate et caressante, est combiné avec une science délicieuse. Quant aux physionomies de ces jolies campagnardes, elles sont cherchées, étudiées, préci-

sées avec le même soin que leurs toilettes neuves, et si nous reconnaissons dans une ou deux des types déjà entrevus, nous admirons aussi chez quelques autres des visages candides, ouverts et simples, d'une réalité vive et charmante, que M. Breton ne nous avait pas encore présentés.

Quand on parle de M. Jules Breton, il faut parler de sa famille. Les Breton forment une corporation comme en formaient autrefois les Van Loo, les Coypel, les Le Nain et tous ces innombrables groupes de bons ouvriers se repassant de père en fils leurs procédés et leurs esquisses, qui donnent aujourd'hui tant de mal aux historiens et aux critiques pour débrouiller leurs biographies et distinguer leurs ouvrages. C'était un spectacle touchant que ces vieilles familles d'artistes presque tout entières consacrées au même art; il est regrettable, pour plus d'un motif, que les éparpillemens de la vie moderne n'en laissent plus guère subsister. Quoi qu'il en soit, les Breton, bons Flamands, gardent les saines traditions de leur race. La fille de M. Jules Breton, Mme Virginie Demont-Breton, en traitant des sujets familiers, cherche à se distinguer de son père par une recherche toute virile de la correction et du style classique dans ses petits corps nus d'enfans qu'elle fait gambader et gesticuler avec grâce. Son talent studieux ne perd rien à se renfermer dans de moins vastes cadres. Ses *Jumeaux* et son *Bain* compteront parmi ses bons ouvrages. Quant à son mari, M. Demont, s'il fait aussi des figurines, ce n'est que pour meubler ses paysages, car il est essentiellement paysagiste. Il nous paraît même, avec M. Desbrosses, dans un tout autre genre, un des paysagistes les plus chercheurs et les plus innovateurs de notre temps. Seulement, tandis que M. Desbrosses explore les montagnes, lui se tient dans la plaine, où il se contente de découvrir, avec la pénétration de l'œil exercé, des nouveautés fréquentes dans des spectacles quotidiens, l'inattendu dans le banal, l'inconnu dans le connu. Ce que M. Demont tient de son beau-père, c'est la patience, la ténacité, la sagacité qu'il met à extraire de son sujet tout ce qu'il contient; ses tableaux peuvent surprendre quelquefois par l'étrangeté du motif, mais ils disent toujours quelque chose, le disent sérieusement, et, généralement, le disent bien. Son *Champ d'œillettes* en fleurs, avec son bariolage frais, vif, réjouissant, est une de ces explorations hardies qu'un peintre peut faire en voyageant dans son jardin, mais que de très habiles hésitent à tenter, parce qu'il y faut beaucoup de finesse et de sentiment. Dans son *Hiver en Flandre*, il représente, aux portes d'une ville fortifiée dont les remparts, couverts de neige, emprisonnent mélancoliquement l'horizon, quelques paysans en train de brûler des souches dans les champs, et la fumée de ces maigres

feux, se mêlant dans le ciel épais aux nuages sombres, donne à la scène un aspect d'une tristesse infinie.

C'est à l'étranger, surtout en Amérique, que les tableaux de M. Jules Breton sont le plus chaudement appréciés. A-t-on lieu de s'en étonner, quand on sait combien les poètes rustiques et les romanciers domestiques ont de succès parmi les nations de race germanique, scandinave ou anglo-saxonne? La littérature populaire, celle qui s'adresse aux familles, aux femmes, aux enfans, s'est développée, depuis longtemps, chez tous ces peuples, sans y perdre ce caractère de simplicité, de sensibilité naturelle et naïve, d'observation franche et délicate qu'elle retrouve bien rarement chez nous plutôt par l'effort de quelques esprits distingués que par le courant naturel du goût public. Depuis un certain temps, les étrangers, possédant déjà une littérature populaire, se sont mis en tête de posséder un art populaire, et il faut reconnaître qu'ils sont en train d'y réussir merveilleusement. Par les journaux illustrés d'Angleterre et d'Amérique, nous savons déjà quelle justesse d'observation on y apporte, le crayon à la main, pour définir les types contemporains, pour analyser des visages de vieillards, de jeunes femmes, d'enfans, pour reproduire leurs attitudes et leurs mouvemens dans ce qu'ils ont de plus particulier et de plus expressif. Il restait aux Américains, sinon aux Anglais, à apprendre le métier de peintre; depuis dix ans, ils sont venus, pour cela, se mettre à l'école chez nous, soit dans les ateliers publics de la rue Bonaparte, soit dans des ateliers privés sur les deux rives de la Seine. Et voilà que ce peuple jeune, laborieux, plein de sève et plein de volonté, recommençant à son profit cette opération que nous fîmes autrefois aux dépens des Flandres et de l'Italie, va se trouver incessamment en possession d'un art nouveau par le rajeunissement des traditions du vieux monde. Si parmi les étrangers apportant au Salon, dans la peinture familière, une note particulièrement émue et pénétrante, un maniement délicat et expressif des jeux infiniment variés de la lumière et de l'atmosphère, nous retrouvons cette année des Hollandais, des Suédois, des Suisses, des Allemands déjà connus, nous y pouvons saluer aussi quelques Américains d'une distinction rare. L'*Asile*, par M. Walter Gay, est un morceau exquis où la saveur des colorations, la sûreté, la franchise, le charme de la touche, s'allient sans effort à une observation extraordinairement pénétrante, et à un sentiment naïf et profond d'une gravité admirable pour charmer le regard et retenir l'esprit. Rien de plus simple, rien de plus banal; dans une chambre d'hospice, propre, claire, aux vitrages garnis de rideaux blancs à travers lesquels on entrevoit ou plutôt on pressent les verdures fraîches mêlées à des rougeurs de murs en brique, trois vieilles femmes, en vêtemens propres et clairs, tricotent en

silence, le nez penché sur leur ouvrage. Au fond, une jeune fille, une petite servante ou orpheline, tout en blanc aussi, assise devant une table, regarde devant elle, et, au milieu de tous ces visages ridés et flétris, nous ravit par la fraîcheur naïve de sa jolie frimousse fraîche, rose, éveillée comme une primevère qui pointe parmi les feuillages morts d'une autre saison. Dans ce cadre restreint, la facture habile de M. Walter Gay prend toute sa valeur, mieux peut-être que dans sa vieille femme de grandeur naturelle qui récite son *Benedicite*. Le sentiment n'est pas ici moins juste ni moins profond, mais la facture y est moins soutenue. Une étude dans les mêmes proportions, par M. Butler, la *Veuve*, prête aux mêmes observations : les parties inférieures sont négligemment brossées, la tête est traitée avec une force d'expression supérieure. L'intérieur d'orphelinat en Hollande, peint par M. Mac-Ewen, sous le titre d'une *Histoire de revenant*, montre des recherches du même genre, et presque aussi heureuses, que celles où réussit si bien M. Walter Gay.

Les Hollandais et les Allemands de Munich, leurs imitateurs, ont été parmi les premiers à remettre en honneur ces amusantes complications de la lumière éparse à l'extérieur ou emprisonnée dans les intérieurs, grâce auxquelles les figures et les objets prennent des aspects plus rares, plus vifs, dramatiques même et saisissans jusqu'à l'étrange et jusqu'au fantastique. Pour les Hollandais, c'était affaire de tradition, puisque leurs plus grands artistes, Rembrandt, Pieter de Hoogh, Van Ostade, Van der Meer, n'ont vécu que de ces jeux subtils et séduisans du clair-obscur. M. Israels n'a fait que reprendre leur suite, avec une lourdeur brumeuse dont il n'a jamais pu se débarrasser, mais avec un sentiment d'intimité juste et profond qui attire toujours, comme on l'éprouve en regardant sa *Conteuse* et sa *Garde-Malade*. Dans ce brouillard hollandais, les Allemands ont apporté à leur tour leur goût patient des observations plus minutieuses et plus sèches, et c'est ainsi que nous avons vu se former cette école raffinée et incisive, un peu pédante parfois dans ses négligences volontaires et ses fantaisies préméditées, dont M. Kuehl est l'un des représentans les plus agréables. M. Kuehl, qui débuta aussi, l'on s'en souvient, par des études charmantes faites dans les orphelinats d'Amsterdam, expose, cette année, deux tableaux, les *Joueurs de cartes* et le *Maître de chapelle*, où le procédé, si répandu aujourd'hui, des lumières frisantes employées à dégager les profils et faire valoir les visages, est mis en œuvre avec une grande habileté. Dans le *Maître de chapelle* surtout, les physionomies du vieil organiste, les mains sur son clavier, et des enfans de chœur placés à ses côtés, témoignent d'une vivacité d'observation qui n'est point commune. Il n'y a rien de banal, non plus, du reste, dans la façon dont

M. Kuehl présente ses figures dans leur milieu réel, sans aucun souci des symétries ni des groupemens conventionnels, en remplissant les vides de ses compositions par le seul intérêt des lumières savamment et finement nuancées. Un sujet identique, *Une Maîtrise d'enfans*, dans une église d'Italie, a été traité par un peintre français, M. Dawant, avec un réel talent, mais suivant des procédés plus connus. Il est curieux de comparer les deux œuvres.

On peut remarquer au Salon que c'est par le procédé ci-dessus, par l'analyse minutieuse des lumières diffuses, que la plupart des peintres de mœurs populaires s'efforcent de poétiser leurs drames ou comédies, et de mettre en saillie leurs figures. C'est, en effet, de ce côté qu'il y a le plus à trouver, bien qu'on n'y obtienne guère non plus de résultats satisfaisans qu'en opérant une certaine concentration sans laquelle il n'y a, en vérité, ni composition, ni tableau. On ne saurait prendre pour une composition l'interminable file de saltimbanques hideux ou grotesques que M. Pelez range, sous le prétexte de *Grimaces et Misère*, sur l'estrade d'une baraque foraine. Il n'y aurait aucune raison pour que la file n'eût pas deux kilomètres. Chaque morceau peut présenter séparément quelque intérêt comme exactitude d'observation particulière; il n'en présente aucun collectivement; l'effet général, trop éparpillé, est absolument perdu, tant au point de vue dramatique qu'au point de vue pittoresque, et l'auteur, qui semble avoir voulu nous émouvoir, ne fait qu'irriter nos yeux par ce découpage acharné. Une certaine unité manque aussi à l'étrange réunion de braves gens en deuil réunis, par M. Victor Marec, après des enterremens, dans un cabaret proche du cimetière du Père-Lachaise, à l'enseigne : *Ici on est mieux qu'en face*. On pourrait presque couper le tableau en deux par la moitié sans que l'autre en souffrît. Toutefois ici nous avons affaire à un artiste bien supérieur, évidemment convaincu, qui observe, qui compose, qui peint avec une gravité et une habileté vraiment dignes d'attention. Le groupe d'hommes assis à gauche, demeuré à l'état d'esquisse, attend sa mise au point; mais le groupe de droite, hommes et femmes, rangés autour de la longue table, présente une série de types parisiens étudiés avec finesse et peints avec fermeté. La pauvre vieille, aux yeux mangés de larmes qui, serrée dans son maigre châle noir, grelotte toutes les misères et tous les deuils, le déclassé aux longs cheveux qui apporte, au milieu de toutes ces douleurs vraies ou factices, profondes ou passagères, sa résignation sceptique et bienveillante, le jeune couple qui, à peine sorti du champ de la mort, est tout prêt de sentir éclore en son cœur la floraison de la vie et de l'amour, quelques autres types encore, qui eussent prêté à la caricature entre les mains d'un artiste moins sérieux, sont rendus par M. Marec avec la sympathie tranquille d'un véritable peintre de mœurs. M. Marec

cherche avec raison à se dégager des habitudes de peinture brutale et sombre, à contrastes heurtés, que ses premiers ouvrages semblaient révéler. Tous les tons noirs, accumulés, comme le sujet l'exigeait, dans son tableau n'ont pas encore de souplesses assez nuancées, surtout dans les vêtemens. Cependant le jeune artiste a fait un grand pas, puisqu'il a compris que la tristesse des sujets ne s'exprime pas forcément par la pesanteur monotone d'un coloris épais et sale.

L'envahissement du noir et des opacités qui en sont l'ordinaire conséquence est un danger auquel n'échappent pas toujours les peintres de sujets populaires, quand leur sentiment de peintre n'est pas à la hauteur de leur sentiment d'observateur. Un peu de clarté, quelques notes moins lugubres, n'enlèveraient point leur intérêt ni au *Banc d'attente à la Clinique* de M. Perrandeau, sur lequel sont rangées plusieurs pauvres plébéiennes malades, attendant le médecin avec des airs d'abattement, de désespoir, d'anxiété touchans sans emphase et navrans sans affectation ; au *Collier de misère* de M. Geoffroy, le peintre attitré des gamins, qui, sur une rue montante de Montmartre, attèle, à un haquet chargé d'un misérable mobilier, un de ces pauvres petits gavroches en compagnie de son vieux père essoufflé ; ni aux *Tireurs d'arbalète* de M. Buland, aux types si vrais et si nets, mais entassés sans lumière et sans air, dans un cadre trop bas qui leur écrase la tête. Avec un sentiment plus juste des nécessités de son art, M. Gœneutte, traînant, le long d'un quai de Paris, *A la fin du jour*, un groupe éreinté de bohèmes musiciens, père, femme, fillette, dans la brume piquée des rougeurs lointaines du gaz, se sert habilement des dernières lueurs du crépuscule pour éclairer la trogne couperosée du chef de famille drapé dans ses loques verdâtres, les allures languissantes et résignées de sa compagne, enveloppée d'un vieux tartan rouge, et les joues pâles de la chétive enfant dont le sourire égaie ce couple de déclassés. C'est simple, triste, pénétrant, avec un charme grave d'exécution, charme dont nul peintre ne se peut dispenser, sous peine de n'être plus un peintre. On a remarqué aussi, dans une note plus claire, deux toiles de M. Latouche, l'une attendrissante, *l'Accouchée*, l'autre presque comique à force de vérité, *Décembre*, où la franchise de l'observation est bien mise en relief par la souplesse de l'exécution.

MM. Marec, Perrandeau, Gœneutte, procèdent suivant la vieille loi des simplifications et des concentrations. M. Dantan, dans la *Consultation*, en faisant ausculter une jeune fille à demi nue par un docteur en présence de deux sœurs de charité, M. Gelhay en faisant disséquer un canard par deux étudians dans le *Laboratoire d'anatomie comparée au Muséum*, M. Gueldry, en suivant le travail des

Mouleurs dans un hangar, Mlle Delance-Feurgard, en rangeant dans une *Crèche* plusieurs files de berceaux remplis de bébés, se conforment, au contraire, aux principes de l'ordre dispersé, qui sont ceux de la nouvelle école. Dans tous ces intérieurs, encombrés sans choix, comme dans la réalité, de mobiliers de toute espèce, le soleil entre à flots, de tous les côtés, criblant tout d'étincelles, de rayons, de reflets, en sorte que l'effet produit par ce cliquetis scintillant de couleurs vives et provocantes est tout d'abord un effet d'éblouissement. Sans doute, l'éblouissement est un effet donné par la nature; on peut être aveuglé par un reflet du soleil sur un mur blanc ou une roche calcaire; il ne s'ensuit pas que cet effet puisse à lui seul donner une sensation d'art. Dans les peintures dont il s'agit, on trouve, sans doute, soit dans l'analyse de l'effet lumineux, soit dans la présentation des figures qu'il enveloppe, des recherches tout à fait curieuses et souvent très délicates; mais il n'en reste pas moins vrai que, dans l'intérêt des figures et des sujets, toute cette bacchanale de couleurs gagnerait à être disciplinée et maîtrisée, même chez M. Dantan, dont le tableau, mieux simplifié et plus ramassé que les autres, est exécuté avec la franchise, la justesse, la clarté dont cet artiste a déjà donné tant de preuves.

Si quantité de jeunes impressionnistes se laissent étourdir par la multiplicité des couleurs en action dans le monde extérieur, M. Cazin donne l'exemple d'un homme qui se possède toujours et qui emprunte seulement à la réalité ce qu'il lui faut d'harmonies douces et de délicatesses justes pour exprimer son rêve délicat. Comme M. Puvis de Chavannes, c'est par l'apaisement des colorations et par l'atténuation des formes que M. Cazin donne aux scènes les plus vulgaires, telles que la rencontre d'un ouvrier en blouse et casquette et de sa femme après la *Journée faite*, l'aspect grave et mélancolique d'une scène biblique jouée sur les rives d'une Seine élyséenne, dans un lointain serein et mélancolique. C'est de la décoration murale plutôt qu'un tableau enfermé dans un cadre, de la fresque plus que de la peinture; mais comme on y trouve quelques-unes des qualités harmonieuses de la peinture murale, et quelques-unes des grâces douces de la fresque, on se voit bien obligé d'accepter, par exception, ce système d'affaiblissement de la ligne et du ton qu'il est nécessaire de combattre en principe. Puisque le mot de poésie est le seul qu'on ait encore trouvé pour exprimer une certaine exaltation saine et noble de l'âme qui donne aux rêves la vraisemblance de la réalité et qui dégage, du tumulte incohérent des choses, leur vérité, leur harmonie, leur beauté, il faut reconnaître que les œuvres de M. Cazin, notamment cette *Journée faite*, sont profondément imprégnées de poésie. C'est dire que ce sont, malgré certaines insuffisances matérielles, des œuvres

supérieures, car celles-là méritent toujours ce nom qui procèdent de cette exaltation, tandis que toute œuvre sans poésie reste forcément une œuvre secondaire.

Le public, d'ailleurs, éclairé ou ignorant, ne s'y trompe pas. Il va droit aux peintures qui portent cette marque, leur passant bien des faiblesses, pourvu qu'elles lui communiquent un peu de cette émotion bienfaisante que donne seule la poésie. C'est pourquoi, parmi les tableaux militaires assez nombreux au Salon, dont quelques-uns offrent des mérites réels, par exemple *le 9e de ligne à la Moskowa*, par M. Le Blant, l'*Assaut de Malakof*, par M. Moreau de Tours, la *Mort de La Tour-d'Auvergne*, par M. Paul Leroy, il n'a d'yeux que pour un seul, qui n'est pas le plus éclatant, le *Rêve*, par M. Édouard Detaille. C'est que là, dans ces longues files de troupiers étendus sous leurs couvertures, en plein champ, dormant à la belle étoile, après une rude journée de bataille, le peintre ne lui montre plus seulement le courage matériel, l'énergie corporelle de cette chère et noble armée dans laquelle chacun a quelque part de soi-même, il lui montre encore la vaillance intime de nos petits soldats, cette résignation enthousiaste qui travaille encore leur âme, dans l'affaissement de leurs membres épuisés, et évoque devant eux, comme un encouragement aux sacrifices futurs, les fantômes innombrables des ancêtres victorieux. Pour bien préciser sa pensée, M. Detaille a fait passer, dans les nues, en visions pâles, le cortège triomphant des vieilles armées républicaines. Voilà à coup sûr qui n'a rien de réaliste; mais en vertu de quelle formule grossière interdirait-on à l'art le droit de faire voir l'invisible et de faire toucher l'impalpable? N'est-ce pas là, au contraire, sa plus haute mission et la plus heureuse de ses prérogatives? Il a suffi à M. Detaille de l'affirmer hardiment pour que sa réputation, déjà grande et conquise par des œuvres d'une exécution peut-être plus parfaite, devînt populaire en un seul jour.

IV.

Malgré l'affaiblissement général des facultés inventives, malgré l'indifférence sincère ou affectée d'une partie des amateurs, des critiques et des artistes pour les compositions idéales, le besoin du rêve, ce besoin de toute intelligence supérieure, qu'elle soit naïve ou cultivée, se manifeste encore chez bon nombre de peintres. Il est rare qu'un artiste digne de ce nom ne se sente pas, à quelque heure de sa vie, dans les jours d'enthousiasme ou de déceptions, emporté par le désir ou par le regret au-delà de ce qu'il peut voir et toucher. D'ordinaire, c'est dans la première jeunesse, lorsque le vaste monde paraît encore trop étroit à l'orgueilleuse envergure de

nos ardeurs et de nos aspirations, ou sur le déclin de l'âge, lorsque l'âme, fatiguée par la vie, se replie sur elle-même en de pénibles méditations, qu'on s'abandonne à ces élans naturels sans fausse honte et sans respect humain. Quel est le jeune peintre, assis devant la mer, sur une plage de sable fin, durant les longues heures de l'été, qui n'a pas eu des visions semblables à celles qui assaillent *le Poète* de M. Gérôme? Il n'est pas nécessaire d'avoir vécu à la fin du XVIIIe siècle, comme ce poète, de porter culottes de nankin, bottes molles, chapeau noir, gros carrik, de ressembler à à notre grand et doux André Chénier, auquel M. Gérôme semble avoir pensé. Habillé d'un veston ou d'une vareuse, coiffé d'un béret ou d'un panama, il n'est pas de rapin moderne, ayant traversé un musée et dessiné d'après l'antique, ayant lu l'*Odyssée* ou *Rolla*, qui, devant la splendeur azurée des vagues bruissantes, n'en ait cru voir sortir l'essaim nu des divinités oubliées, qui n'ait entendu, en cette heure d'extase, flotter à ses côtés la tunique légère de la Muse, qui n'ait espéré de sentir, en se retournant, un chaste baiser, un baiser divin, se poser sur son front inspiré! M. Gérôme a raconté de nouveau ce rêve de toutes les âmes jeunes dans le langage savant, précis, un peu sec qu'on lui connaît. Dans sa composition, longuement et soigneusement combinée, non plus que dans ses œuvres antérieures, rien n'est laissé au hasard. Chacun de ses groupes, Naïades, Tritons ou Sirènes, chacune de ses figures, Vénus, Neptune ou Protée, qui émergent des vagues ou se dressent sur le sable, sont étudiés et présentés avec une recherche minutieuse dans la forme et dans l'expression. Chez M. Gérôme, le dessinateur attentif est toujours doublé d'un lettré délicat et d'un archéologue instruit. S'il n'a pas les séductions primesautières du coloriste éclatant et du praticien à la mode, il a les séductions durables de l'artiste convaincu et réfléchi, la logique de la composition, la science des formes, le sentiment de la beauté, le charme sérieux de la poésie et de l'intelligence. Les qualités précieuses et fines de M. Gérôme ne sont pas de celles qui s'exprimeraient bien par la furie de la brosse et la désinvolture du pinceau ; il faut laisser à chacun le choix du vêtement qu'il veut adapter à sa conception : l'essentiel est que la forme et le fond s'accordent ensemble. On pourrait faire la même observation à propos de l'*Ophélie* de M. J.-Paul Laurens, petite figure vive, expressive, brillante, touchée d'un pinceau délicat, placée dans un paysage très éclatant. L'artiste a voulu rendre quelque chose de la poésie imagée et scintillante de Shakspeare et de la renaissance, et il y est parvenu.

MM. Maignan et Guillaume Dubufe, on peut le craindre pour leur repos en le constatant à leur louange, appartiennent à cette race incurable des visionnaires toujours inquiets et toujours ravis

qui, prêtant au monde extérieur la vie active de leurs esprits, verront toujours nager de blancs corps de femmes dans les écumes soulevées de l'Océan, et tourbillonner les fantômes du passé ou de l'avenir dans les déroulemens incessans des nuées mystérieuses. Les artistes de cette espèce, que la réalité oppresse et qui aspirent à s'en délivrer, sont exposés, comme le fabuleux Icare, à se brûler plus d'une fois les ailes au soleil trop ardent de l'idéal; mais ils ne meurent point de leurs chutes, et il suffit d'une seule traversée plus hardiment et plus heureusement accomplie pour les payer de toutes leurs déceptions antérieures et leur assurer une gloire durable. Le plus grand péril qu'ils courent, comme tous les esprits ouverts et d'une culture variée, c'est de se méprendre sur la portée des ressources matérielles dont le peintre dispose, c'est de confondre les moyens employés par les poètes de la plume, dont les vers les inspirent, avec les moyens que peut mettre en œuvre le poète du pinceau. On ne voudrait pas jurer que M. Maignan ne se soit quelque peu laissé aller à cette confusion en prenant pour sujet de sa toile, l'une des plus grandes et aussi l'une des plus estimables du Salon, les *Voix du tocsin*. La représentation d'un son par une forme présente des difficultés de toute espèce, si même elle n'est pas absolument impossible. Lorsqu'un peintre ou un sculpteur met en scène un chanteur ou un musicien, il n'a point d'ordinaire la prétention de nous faire entendre les sons émis par eux, mais seulement de nous montrer l'être intelligent et sensible qui les émet. Les jeunes gens qui vocalisent dans les bas-reliefs de Luca della Robbia modulent assurément des notes graves de plain-chant, et le rythme dont s'accompagne en souriant le *Chanteur florentin* de M. Paul Dubois est sans nul doute un rythme amoureux; mais qui pourrait donner le numéro du psaume qu'ils entonnent, ou répéter les vers de la sérénade qu'il murmure? Au contraire, chez M. Maignan, ce sont les sons eux-mêmes, les sons douloureux et sombres, lancés dans la nuit par une gigantesque cloche, qui doivent être personnifiés par un essaim de grandes figures nues s'échappant de cette gueule béante et se répandant, par groupes agités, dans l'espace. Victor Hugo a souvent évoqué des images de ce genre, notamment dans la *Cloche*, et dans le délicieux impromptu écrit *Sur une vitre flamande*, en écoutant le carillon de Malines :

> Le carillon, c'est l'heure inattendue et folle
> Que l'œil croit voir, vêtue en danseuse espagnole,
> Apparaître soudain par le trou vif et clair
> Que ferait en s'ouvrant une porte de l'air.

Mais Victor Hugo se servait de l'instrument littéraire, instrument plus souple et plus varié, qui peut toujours accompagner une méta-

phore d'une explication, et préciser tour à tour l'image par le son ou le son par l'image. Présenter en peinture des allégories du son immédiatement intelligibles est une tâche autrement rude et qui exige, de la part de l'artiste, une exaltation extraordinaire. On n'y saurait parvenir qu'en imposant au spectateur une impression nettement et vigoureusement fantastique. Si M. Maignan avait donné plus d'importance, d'une part, à la cloche et au clocher d'où s'échappent tous ces fantômes, et, d'autre part, à la terre bouleversée par les horreurs de la guerre, en accentuant moins froidement les anatomies de ces fantômes, nous eussions mieux saisi leur caractère idéal, et nous eussions mieux compris, par la présence des deux termes, l'association d'idées d'où est sortie la conception de l'artiste. Au premier abord, au contraire, la cloche et la terre se voient à peine, tandis que l'action de ces grands corps, agités et tordus comme les damnés de Michel-Ange, les uns s'envolant, en hurlant, dans les espaces, les autres suspendus à des cordes brisées, s'explique lentement et difficilement. Quand on est revenu de cette surprise, on est heureux d'admirer la sérieuse vigueur et la conviction puissante que M. Maignan a apportée dans cette lutte prolongée contre l'insaisissable. La plupart de ces grandes figures en mouvement sont exécutées avec une science et une liberté devenues très rares aujourd'hui, et montrent chez M. Maignan l'étoffe d'un peintre d'histoire. Il eût suffi d'une mise en scène plus complète ou d'une combinaison de couleurs plus dramatique pour leur donner toute leur valeur expressive.

Comme M. Gérôme a voulu exprimer les rêves d'André Chénier, M. Guillaume Dubufe a tenté d'exprimer, dans un grand tryptique décoratif, pouvant servir de rideau théâtral, les rêves de la *Trinité poétique* du XIXe siècle, de Victor Hugo, de Lamartine, de Musset. Au centre, dans une nuit sereine, autour de l'Arc de Triomphe sous lequel repose Victor Hugo, s'agitent, mêlés aux nuées, tous les personnages, réels ou romanesques, qui ont vécu dans son cerveau tumultueux, Napoléon en tête, avec la grande armée. A droite et à gauche s'envolent de même, dans le vague des airs, les créations de Lamartine, représenté lui-même par un jeune homme en méditation auprès d'une balustrade, et d'Alfred de Musset, personnifié par une jeune femme nue, debout contre un pilier. Les trois compartimens, divisés par des treillis d'or, sont reliés entre eux par des figures bleuâtres, Gloires, Renommées, Génies volans, d'une allure vive et légère, dans le style fier et fin du XVe siècle florentin. La place qu'occupe au Palais de l'Industrie, sous un jour violent, cette peinture délicate et raffinée, ne lui est pas favorable. Un demi-jour mieux ménagé, à défaut de la lumière artificielle, ferait mieux valoir les qualités de cette œuvre distinguée, dans laquelle

M. Guillaume Dubufe se montre à la fois compositeur ingénieux et savant harmoniste, et où l'on peut signaler quelques morceaux d'une exécution sûre et charmante, notamment la jeune femme personnifiant l'œuvre de Musset.

C'est encore la décoration de la Sorbonne future, commandée par l'état, qui fournit au Salon les spécimens les plus importans de la peinture décorative et monumentale. M. François Flameng, comme l'année dernière, occupe un vaste espace par sa composition en trois parties représentant la *Renaissance*, *Richelieu posant la première pierre de la Sorbonne*, *Henri IV réformant l'Université*. L'élément pittoresque, dans les conceptions de M. Flameng, entre pour une plus grande part que l'élément historique. La scène centrale, disposée avec cette curieuse entente des effets de perspective qu'on avait déjà remarquée dans l'Abélard entouré de ses élèves sur la montagne Sainte-Geneviève, nous offre une restitution de Paris au XVIIe siècle extrêmement bien présentée. Pour éviter la banalité de l'ordonnance traditionnelle, ce n'est pas sur le premier plan que l'artiste a placé ses personnages importans, le cardinal de Richelieu et son cortège, mais dans le fond, à un plan assez reculé, en contre-bas, sous un coup de soleil qui les éclaire et attire sur eux l'attention, qui courait risque d'être distraite par leur éloignement. Quant aux premiers plans, ils sont occupés par un immense échafaudage de charpentes, sur lequel se groupe, à côté de cuves à mortier, de tuiles, de sacs de plâtre, une escouade d'ouvriers en habits de travail et tabliers de cuir, qui ont suspendu leur besogne pendant la cérémonie. Quelques-uns regardent de loin avec curiosité le spectacle officiel qui occupe le fond de la scène ; les autres, le chapeau sur la tête, lui tournent le dos en fumant leurs pipes ou en prenant des airs renfrognés avec une indifférence remarquablement démocratique. On s'attend à voir sortir de la poche de l'un d'eux quelque placard anarchique. Était-il bien nécessaire, en donnant à ces braves gens, dans cette cérémonie, la place qui leur revenait, de leur faire à la fois commettre une inconvenance et un anachronisme ? Pour comble d'invraisemblance, Lemercier, l'architecte, ses rouleaux sous le bras, au lieu d'être auprès du cardinal pour lui expliquer ses plans, est resté aussi sur son échafaudage, tournant également le dos à toute la cour. Quel que soit l'intérêt très réel que M. Flameng ait su donner, en s'inspirant de Lenain et de Millet, à toutes ces figures populaires dont quelques-unes sont traitées avec force et simplicité, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il ait cru devoir, dans une circonstance si solennelle, leur sacrifier des figures historiques aussi intéressantes que celles du cardinal de Richelieu et des personnages célèbres à plus d'un titre qui devaient l'accompagner. On pourrait exprimer le même regret à propos du

compartiment de la Renaissance, où sont réunis sous un portique, avec la même adresse pittoresque, les grands lettrés qui l'ont illustrée, Ronsard, Rabelais, Ramus, Budée et quelques autres. C'était une occasion de fixer, aux yeux de la jeunesse studieuse, dans un endroit fréquenté, les images, de tous ces glorieux représentans de la pensée française. M. Flameng s'est contenté d'asseoir, sous le portique, sur un banc, Rabelais souriant à un beau cavalier, en pourpoint bariolé, qui se dandine en pliant sa cravache; tous leurs autres compagnons d'étude et de gloire sont relégués au loin et dispersés sur les gazons. Tout cela est exécuté avec une verve, avec un esprit, avec un talent que le public apprécie et qu'il est juste de reconnaître. On pouvait cependant espérer mieux encore, et que M. François Flameng traiterait avec la fermeté grave de l'historien ces grandes scènes historiques, tandis qu'il s'est contenté de les traiter avec la verve amusante d'un brillant illustrateur.

C'est, du reste, dans ces grandes compositions destinées aux monumens publics qu'on s'aperçoit combien la haute culture littéraire, qui tenait tant de place dans les ateliers français aux XVIIe et XVIIIe siècles, fait aujourd'hui défaut à nos artistes. L'habitude de n'exécuter, en général, que des figures isolées d'après nature, et de ne les considérer qu'au point de vue de l'exécution matérielle, sans leur attribuer aucune signification intellectuelle ou morale, les laisse tout à fait désemparés et affolés lorsqu'il s'agit de grouper, dans une action déterminée, un certain nombre de figures d'un caractère précis ou d'une signification complexe. Il est clair, d'ailleurs, que ce n'est pas en un jour qu'on répare ce défaut des habitudes antérieures ; aussi faut-il savoir gré à M. Benjamin Constant, ayant à représenter les *Lettres* et les *Sciences* pour la salle du Conseil académique, de n'avoir point forcé son talent en cherchant des compositions plus significatives, plus intéressantes, plus compliquées, et de s'en être tenu à ranger, suivant sa coutume, dans un milieu éclatant, des figures isolées et juxtaposées. Il a pu ainsi donner le maximum de son talent de coloriste, qui ne s'était jamais exprimé avec tant d'ampleur. Dans le panneau de gauche, quatre femmes en blanc, assises sur un banc, sous un portique soutenu par deux colonnes de marbre rouge, ouvrant sur la perspective d'un coteau gazonné, personnifient les différentes formes de la littérature. Une cinquième, drapée de vert, l'Éloquence, se tient debout en déclamant. Les physionomies très individuelles de ces Muses, fermement accentuées, dénotent des intelligences plus passionnées que méditatives, plus ardentes que pondérées. La première seule, une blonde fraîche, grasse et souriante, couronnée de bluets et de coquelicots, d'une grâce robuste et attrayante, semble avoir connu, au moins au théâtre, la poésie classique. Ce caractère de force et

de santé, que M. Benjamin Constant donne à toutes ses figures, à vrai dire, n'est point en soi pour nous déplaire. On peut être surpris de le trouver trop également marqué en des Muses françaises, d'ordinaire considérées comme moins rudes et moins primitives, on ne saurait se plaindre de le voir énergiquement accentué, sur le compartiment opposé, dans les belles figures d'hommes, aux têtes nues, drapés de blanc, qui personnifient les sciences. Le premier, penché en avant, médite devant une sphère céleste ; les autres, entourés d'instrumens scientifiques, donnent des instructions à un ouvrier, en tablier de cuir, au torse nu, qui les écoute. Cette glorification du travail matériel à côté du travail intellectuel, de la main qui exécute à côté du cerveau qui pense, n'a rien que de légitime, dans cette mesure. M. Benjamin Constant a, d'ailleurs, su associer cette figure réelle à ses figures idéalisées de savans avec la force d'un peintre d'histoire. Le tryptique est complété par un panneau central où, dans l'entre-colonnement au travers duquel on voit s'élever le dôme de la Sorbonne, sous un ciel étincelant, sont assis, sur un banc circulaire, le recteur actuel de l'Académie et les doyens des Facultés. Les antithèses de ces robes violettes, rouges et jaunes, fournissaient à M. Benjamin Constant l'occasion de déployer toute sa virtuosité de peintre ; il ne l'a pas laissée échapper. Ce panneau central est un morceau exemplaire de peinture forte et généreuse, d'une polychromie brillante, joyeuse, harmonieuse. Les visages des personnages représentés y sont ressemblans, ce qui ne gâte rien ; il est donc probable qu'une fois en place, ce tryptique, dans son ensemble, réjouira assez vivement les yeux pour qu'on ne songe pas à lui demander des intentions plus profondes.

C'est encore pour la Sorbonne que M. Chartran a représenté un *Vincent de Beauvais* et *Louis IX à l'abbaye de Royaumont;* M. Duez, un *Virgile s'inspirant dans les bois;* M. Raphaël Collin, une *Fin d'été;* mais, à parler franc, aucun de ces trois panneaux ne nous semble fait pour servir beaucoup la renommée de son auteur. M. Chartran n'a été que médiocrement inspiré par ces deux figures nationales, pourtant si intéressantes à restituer, le plus grand roi et le plus grand érudit du XIIIe siècle. M. Duez, si habile à exprimer l'exhalaison puissante des grasses verdures et des golfes verts de la Normandie, s'est trouvé dépaysé, d'une façon inquiétante, sous les pins sévères et grandioses d'Italie, devant la Méditerranée d'azur, et M. Raphaël Collin, qui trouve des tons si roses et si frais pour peindre les Nymphes légères aux carnations délicates sur les gazons printaniers, n'a plus trouvé que des touches sèches et dures pour les représenter à l'arrière-saison ; il fait déjà froid dans sa toile, presque un froid d'hiver.

Ces ouvrages décoratifs ne sont pas les seuls qui méritent l'at-

tention. Un grand carton de M. Ehrmann, *les Lettres, les Arts et les Sciences dans l'antiquité*, exécuté en tapisserie aux Gobelins pour la Bibliothèque nationale, présente une intéressante composition, révélant une science des attitudes, un respect des belles formes, un sentiment des harmonies douces, qui deviennent de plus en plus rares. Il serait injuste de ne pas s'arrêter aussi devant quelques compositions plus modestes, mais conçues dans un esprit poétique, comme l'*Affligée* et la *Muse* de M. Aman-Jean, l'*Orphée* et le *Saint Hubert* de M. Lagarde, la *Damnation de Faust* et l'*Or du Rhin* de M. Fantin-Latour. En dehors des ouvrages historiques déjà signalés, quelques autres dénotent encore, soit une étude approfondie de la forme humaine et le sentiment du style héroïque, comme le *Pro Aris et Focis* de M. Lœwe-Marchand, soit une habileté déjà grande de metteur en scène et de praticien, comme l'*Attila consultant les aruspices* de M. Bordes, soit des tentatives heureuses pour rajeunir des sujets usés par l'introduction d'un élément moderne, comme la *Sainte Cécile* de M. de Richemont, la *Légende de saint Denis* de M. Delance, la *Jezabel* de M. Guay, la *Marie-Madeleine* de M. Leenhardt, la *Légende de saint Martin* de M. Rachou, le *Fil de la Vierge* de M. Lucas, etc. Nous n'aurions d'ailleurs qu'à répéter, à propos de la plupart de ces peintres, les observations déjà faites pour d'autres : ce qui leur manque, ce n'est ni le talent d'observation, ni même le talent d'exécution, mais seulement cette patience et cette volonté qui permettent d'abord de pousser jusqu'au bout ses etudes techniques et ensuite d'approfondir un sujet choisi. Malheureusement, les qualités sérieuses, intrinsèques, fortes ou délicates d'une peinture ne sont pas celles qui la font du premier coup distinguer dans le pêle-mêle scandaleux d'abominables barbouillages qui encombrent le Salon. Ce qui d'abord saute aux yeux du public, c'est le bizarre, le brutal, l'étrange, le gigantesque, l'inconvenant. Il en sera ainsi tant que les jurys prendront pour devise le cri du grand inquisiteur pendant le massacre des Albigeois : « Tuez-les tous, tuez-les tous. Dieu reconnaîtra les siens ! » Le jury tue toutes les peintures en les acceptant toutes. Aucun amateur, aucun critique ne possédant ni l'ubiquité, ni l'infaillibilité du juge céleste, est-il surprenant que nous éprouvions quelque peine à reconnaître les nôtres ?

GEORGE LAFENESTRE.

A PROPOS D'UN CYCLONE

Pendant l'été de 1887, l'*Hirondelle* poussait une campagne scientifique jusqu'aux régions septentrionales du Nouveau-Monde. Pour une petite goélette, incapable de porter 200 tonnes et plutôt destinée par ses origines à la navigation de plaisance, il y avait beaucoup de méchantes aventures semées le long de cette route, principalement dans la région limitrophe du courant polaire et aux abords de Terre-Neuve.

L'archipel des Açores, que la grande profondeur des eaux environnantes m'avait fait choisir pour les premiers essais de recherches nouvelles, se trouvait placé de manière à scinder le voyage vers l'ouest, assez également dans sa longueur, mais non pas dans ses périls. D'ailleurs, un mois de retard, survenu dès le principe à la réalisation du plan général, introduisait dans ce voyage une complication plus fâcheuse que toutes les autres : nous quittions les Açores quand la saison des cyclones allait commencer, et nous devions encore franchir les parages habituellement visités par ces implacables écumeurs de la mer. C'était une menace qui dès lors planait sur l'*Hirondelle* et l'accompagnerait même durant la plus grande partie de son retour, pour finir dans une leçon inoubliable donnée aux hommes de son équipage sur la fragilité de leur existence.

On se trouve bien rarement en face de ces tempêtes exceptionnelles qui sont les vrais cyclones, mais, comme ce nom frappe l'esprit par sa résonance grave, on en abuse pour désigner des bourrasques, souvent même des orages, bien différens par leur nature comme par leurs effets. Dans nos pays d'Europe, le vent, même s'il renverse des arbres et des murailles, n'engendre point les rafales foudroyantes d'un cyclone déchaîné sur l'océan, non loin des parages où certaines forces l'ont fait apparaître, et qui ne trouve sur sa route ni côtes ni montagnes, nul obstacle pour le briser.

Je me félicite aujourd'hui que les hasards de la navigation

m'aient permis d'aborder ce sujet, avec un degré de plus dans l'expérience nécessaire à l'homme pour savoir apprécier les faits suivant une mesure juste et les qualifier sainement, mais je déplore mon impuissance à peindre d'aussi grandes choses.

Voici avant tout l'explication théorique du cyclone. Dans notre hémisphère et sur l'Atlantique, un tourbillon plus ou moins circulaire se forme dans la région tropicale au nord de l'Équateur ; il marche d'abord vers le nord-ouest, rase ou balaie les Antilles et le sud des États-Unis en s'inclinant vers le nord ; puis, obliquant encore jusqu'au nord-est, il vient se fondre dans l'espace qui sépare Terre-Neuve de l'Angleterre. La vitesse de translation qui anime ces tourbillons n'est pas la même pour tous : elle varie entre 22 milles et 5 milles par heure. Le tourbillon lui-même est formé de rafales terribles qui se meuvent invariablement de droite à gauche autour d'un axe central représenté par une étroite région où le calme est absolu, avec des lames énormes venant de toutes les directions, et qui s'entrechoquent furieusement. Le principal effort des marins, quand un cyclone les menace, doit donc avoir pour but de fuir cette ligne que le centre parcourt, et que les premiers symptômes permettent de déterminer. Certaines tempêtes ou perturbations atmosphériques, dont l'effet parvient jusque sur nos côtes, appartiennent à la catégorie des tourbillons ; mais les cyclones présentent une violence beaucoup plus grande et concentrée sur une aire moins étendue.

Toutefois, les deux premières étapes du voyage, soumises à des fortunes diverses : calmes et vents contraires pour l'une, brouillards et fortes brises dans une région d'icebergs pour l'autre, se terminèrent au mieux, le 5 août, dans la baie Saint-John, capitale de Terre-Neuve.

Chaque jour de notre relâche, je contemplais avec une jouissance émue la petite goélette profilant ses lignes gracieuses sur les eaux vertes d'une baie d'Amérique, après nous avoir vaillamment transportés d'une rive à l'autre de l'océan. Puis, dans la pénombre où s'éteignent les souvenirs d'autrefois, une sensation ardente marquait vivement ces joies et ces tristesses qui jalonnent l'existence ; comme après une journée chaude, des éclairs illuminent au loin le contour des orages passés. Le frêle navire grandissait alors dans mon sentiment de toute la mélancolie qui naissait autour de moi.

Un capitaine ressent pour son vieux bateau quelque chose comme une vieille tendresse. Lancés tous deux, jeunes et fringans, sur les eaux changeantes de la vie, ensemble ils ont couru mille dangers, ensemble ils reviennent au pays. Et quand, plus tard, usés par les mêmes rafales, l'un pourrit au fond du port, le capitaine décrépit vient chaque jour, en face de la vieille coque, pour glaner des souvenirs,.. des tristesses bien souvent.

Je vois encore, sur le quai de Lorient, un vieillard assis, dont les yeux fixent un ponton sans mâts, sans agrès, oublié; son front ridé se rembrunit soudain. Songe-t-il peut-être que c'était là jadis un beau trois-mâts sur lequel sa voix avait longtemps vibré dans les commandemens? Songe-t-il au vieux maître qu'un jour il avait couché dans sa bière et, devant l'équipage découvert, doucement lancé dans les flots? Ou bien serait-ce au souvenir de ce dernier soir, avant un départ funeste, quand sous un ciel dont l'infini s'ouvrait à la pensée humaine, lui et la compagne qu'il laissait au foyer et ne revit jamais, appuyés au gouvernail, tandis que les marins chantaient sur l'avant, ils retrouvaient ensemble un écho de leur première jeunesse, un rayon du charme qui les avait unis? Oui, c'est bien cela, regardez-le qui s'en va plus triste et plus courbé.

La saison avançait et les songes finirent devant la préoccupation du retour vers la France; car si on pouvait compter sur les vents d'ouest qui balaient à cette époque presque tout le parcours, il y avait encore, pour la première centaine de lieues, le risque des brouillards qui dissimulent les icebergs, et, plus loin, une région dangereuse où la plupart des cyclones vont mourir.

Ce fut un regret pour moi de quitter, sans l'avoir mieux vu et connu, le pays terre-neuvien dont j'entrevoyais la poésie sévère, dans cet ensevelissement de mille siècles, sous une couche glacée; dans cette flotte d'icebergs qui lui rongent la ceinture en charriant des phoques et des ours; dans la grande pêche au milieu des brumes compactes; dans le lac sombre et calme qui reflète une forêt de bouleaux et de sapins décimés par les neiges, quelque renne sauvage, ignorant de l'homme, et le bloc erratique, témoin éternel des glaciers disparus, sur lequel une mouette égarée, en chasse de truites, se pose sans bruit.

Il fallait partir, les Terre-Neuviens eux-mêmes, si hospitaliers, si bienveillans, animés d'une vraie sollicitude pour leur jolie visiteuse, nous montraient l'urgence des adieux. D'un jour à l'autre pouvaient survenir les violentes tempêtes, avant-coureurs du régime hivernal qui pèse durant huit mois sur ce pays et lui prête, pour ses meilleures journées d'alors, un soleil impuissant que l'œil peut braver, un disque sans rayons, qui devient rouge ardent lorsque, dit-on, le feu dévore au loin les sapinières rabougries.

L'*Hirondelle* quitta Saint-John le 16 août, et bientôt prise par un grand vent de sud-ouest, elle disparut derrière le brouillard qui veillait au large et qui noya presque subitement dans ses premières fumées la ligne des grands caps, une ombre déjà, mais perceptible encore à travers la nuit. Un souci continuel obsède les marins, dont ce double voile de ténèbres et de brume peut mettre en défaut toute la vigilance, au milieu des obstacles répandus sur

la mer. Deux navires sont-ils en présence? leurs sirènes s'avertissent mutuellement, mais le brouillard fait souvent dévier la marche du son et cause par là des erreurs fatales. S'agit-il d'un iceberg, d'une épave? L'un, vraie montagne flottante, marche en silence, excepté quand une mer houleuse s'engouffre et gronde dans les cavernes creusées sur ses flancs ou fracasse les portiques, les colonnes, les immenses festons, tout ce décor devenu fragile sous la chaude influence du sud; l'autre est un cadavre flottant, parfois submergé, sans fournir nul indice qu'une frange d'écume avec un bruissement léger, rien de plus que l'agitation des herbes froissées par le vent à la surface onduleuse d'un cimetière.

Une publication américaine, le *Pilot Chart*, signale chaque mois, par dizaines, les navires ainsi abandonnés et rencontrés sur l'Atlantique. On peut, grâce à elle, suivre la marche capricieuse de ces blocs dangereux que les coups de vent se renvoient dans les limites du courant général, et dont beaucoup sans doute regagnent le tourbillon des « Sargasses, » quand ils ont résisté jusque-là. Deux cas entre tous démontrent la persistance du danger qu'une épave semblable peut faire naître. L'*Oriflamme* fut abandonné, en juin 1881, par son équipage, qui n'avait pu maîtriser le feu à bord; on se trouvait dans le Pacifique, vers 1,300 milles dans l'ouest de la côte péruvienne. Quatre mois plus tard, un steamer, le *Iron-Gate*, allant d'Australie à la côte occidentale de l'Amérique du Nord, aperçut, par 13° 27′ de latitude sud et 125° 19′ de longitude ouest, un bateau errant, brûlé, sans mâts, l'*Oriflamme* selon toute apparence. Le 12 février 1882, une coque incendiée fit côte sur l'île Raroria, archipel des Pomotou, et les indigènes y trouvèrent une cloche qui portait en gravure : *Oriflamme 1865*. Sans nul doute, ce navire avait flotté huit mois encore sans équipage, et il avait parcouru ainsi 2,840 milles (5,260 kilomètres), porté sur le courant équatorial sud.

Une autre épave, une goélette, également abandonnée, la *Twenty one Friends*, avait été revue une première fois sur la côte orientale des États-Unis, non loin de la baie Chesapeake; puis, entraînée par le *gulf-stream*, elle remonta beaucoup plus haut en latitude et gagna rapidement dans l'est. Elle se dirigea ensuite au sud-est, rapprochant le golfe de Gascogne, et se fit voir en dernier lieu, le 4 décembre de la même année, vers 130 milles du cap Finisterre d'Espagne, après avoir dérivé pendant huit mois aussi, sur une longueur de 3,500 milles (6,480 kilomètres), et avoir été reconnue par vingt-deux navires.

Mais ces deux cas de flottage extraordinaire sont moins saisissans que le fait, unique peut-être dans les annales maritimes, d'un train de bois récemment expédié de la Nouvelle-Écosse pour New-

York, et séparé, dans un cyclone, de son puissant remorqueur, après la rupture des câbles qui arrachèrent à ce dernier un morceau du pont. Cette épave, plus longue, plus large, plus haute que deux immenses paquebots accouplés (1), flottait maintenant sur une mer fréquentée, souvent brumeuse. Bientôt les 27,000 arbres de 10 à 30 mètres qui la formaient, détachés en groupes que des chaînes reliaient encore, se disséminèrent sur un espace chaque jour plus large. Ils ont inquiété pendant plusieurs mois la navigation transatlantique, obligeant certains navires à de longs détours; saura-t-on même jamais si quelques-uns de ceux-ci n'ont pas sombré dans un choc avec les débris de cette forêt couchée sur la mer! Ils couvrent aujourd'hui l'Atlantique, où ils tournoieront des années, pour descendre lentement plus tard, saturés d'eau, vers les ossuaires profonds où dorment, dans un entassement colossal, les grands êtres disparus et les humbles coquilles, l'homme à tous les âges de sa descendance, avec les productions successives de son génie.

L'*Hirondelle* forçait de toile pour atteindre au plus vite des parages moins exposés : avec sa voilure déjà fatiguée par des vents lourds et tempétueux qui en faisaient chaque jour craquer les coutures, elle volait sur la mer et distançait à vue d'œil tous les bâtimens rencontrés. Mais un navire parcourant avec vitesse la grande route des cyclones et dans le même sens que ces météores doit veiller doublement : il peut être rejoint par l'un d'eux, plus rapide, qui le suit, ou se jeter lui-même dans un autre, plus lent, qui le précède ; la clairvoyance du capitaine est alors son unique sauvegarde.

Cependant, le 23 août, comme on était parvenu à 28 degrés de longitude par la haute latitude de 49 degrés, une mauvaise rencontre paraissait déjà bien improbable. Aux premières heures de ce jour, la brise fraîchissait du sud-sud-est, et la mer, houleuse encore des vents antérieurs, accompagnait la goélette de ces vagues allongées, collines mouvantes qui reflètent sous le soleil l'ombre verdâtre des nuages, ou bien, pendant la muette obscurité des nuits, le scintillement d'un ciel étoilé. L'un après l'autre, des grains montaient vivement du sud avec leurs contours épaissis dans une buée jaune et transparente, tandis que l'aiguille du baromètre descendait par saccades. Rien de tout cela n'inquiétait personne : « Peut-être une nouvelle bourrasque, une dernière poussée vers la France ; on filera de l'huile! » disaient les marins, en prenant ris sur ris.

Vent et ciel, devenus bientôt plus suspects, fixèrent toute mon attention déjà méfiante, car l'éventualité du cyclone désastreux qui

(1) Elle mesurait exactement : longueur, 187 mètres; largeur, 22 mètres; hauteur, 13 mètres, dont un peu moins de la moitié hors de l'eau. Elle pesait 11,000 tonnes et affectait la forme d'un cigare.

tourbillonne sur l'Atlantique, balayant une mer heurtée dont les vagues s'écrasent les unes contre les autres, devait être envisagée par l'*Hirondelle* comme beaucoup plus grave que tous les autres dangers du voyage.

Les savans et les marins sont aujourd'hui presque unanimes sur les manœuvres à faire pour fuir la région centrale d'un cyclone qui avance; mais l'application de ces formules exige du calme et du jugement, car elle présente, aux petits bâtimens surtout, des risques sérieux; aussi avais-je creusé la question dès l'époque où cette campagne d'Amérique fut résolue.

Le plus brillant des chefs sous lesquels mes débuts ont eu lieu m'avait dit un soir, dans la mer des Antilles, où le temps orageux menaçait d'aggraver les obstacles d'un passage difficile : « A bord, le marin ne doit pas seulement être prêt à toutes les luttes, mais son esprit doit encore se frayer d'avance un chemin parmi l'enchaînement des faits possibles, car ici, plus que jamais dans sa vie, les événemens surgiront tout à coup, et les fautes commises amèneront des suites graves ou irrémédiables. Pendant les heures de votre quart d'officier, comme plus tard durant vos insomnies de capitaine, accoutumez votre esprit à la prévision des incidens capables de survenir, et à l'examen de ce qu'il faudrait faire dans tel ou tel cas; l'habitude prise ainsi vous guidera plus sûrement vers cette décision, cette promptitude d'analyse, si fréquemment nécessaires à bord, et pour lesquelles vous aurez préparé les voies. » Plus que jamais ces paroles ont pesé sur mes actes durant la campagne de 1887, si aventureuse pour l'*Hirondelle*; aussi la succession foudroyante des événemens qui se produisirent le 23 août a-t-elle trouvé notre défense toute prête.

Le navire courait en bonne route quand les prodromes de l'ouragan se révélèrent par des rafales violentes du sud-sud-est et les oscillations folles du baromètre, sous un ciel étrangement bouleversé.

Il était huit heures du matin; on continua de marcher à la plus grande vitesse que permettait une mer grossissante. Bientôt le vent recula vers le sud, les grains se multiplièrent dans un milieu plus jaune; leur altitude baissait, et l'on eût pu croire qu'ils allaient toucher les mâts.

Un trouble particulier, dont la nature nous échappe, exerce quelquefois sur la matière vivante son influence prémonitoire à l'approche des agitations intenses de notre planète; il passe alors sur l'organisme humain comme une onde mystérieuse qui déconcerte les sens et inquiète le jugement.

Le cyclone enveloppait maintenant très vite notre goélette, qu'une triste fortune semblait condamner à finir sa carrière, et

j'avais le cœur serré lorsque, devant l'insondable et mystérieuse contingence des événemens prochains, je donnais mes derniers ordres pour lutter jusqu'au bout. Établir une voilure de cape, garnir les pompes, condamner les panneaux, amarrer les hommes nécessaires sur le pont, filer de l'huile, tous ces apprêts familiers à l'*Hirondelle*, seraient-ils capables de conjurer une catastrophe? Je ne le croyais pas, car le vent, les eaux, les nuages, semblaient guidés cette fois par la mort elle-même, non point par celle qui laisse une main chère fermer les yeux à ses victimes, mais par celle qui veut un cortège barbare pour ajouter aux affres de l'heure suprême. Et je voyais déjà la mer, bondissant une dernière fois sur le pont, broyer cet unique rempart, et disperser au loin, sous l'écume de lames monstrueuses, les vingt cadavres de mes hommes.

Il est midi; le vent souffle avec une rage inconnue de nous tous. On se répète à chaque moment qu'il donne sa plus grande mesure, et pourtant, d'heure en heure, il augmente encore. Les nuages fondus par ce vent remplissent l'atmosphère d'un brouillard cuivré; il fait une obscurité jaune. On ne saurait dire s'il pleut, mais une poussière d'eau salée vole en meurtrissant les visages; c'est la crête des lames, rasée par le vent, tandis que leur masse creusée en caverne, violemment rabattue, jalonne de blancheurs fumantes le passage des rafales.

La mer se hérisse de vagues hautes, précipitées, roulant comme des furies les unes sur les autres, dans un grondement continu, absorbé par l'infernal chaos, et sur lequel détonne souvent la rupture d'une lame plus puissante qui déferle tout près et remplit l'espace d'une verbération qui résonne jusqu'au fond des poitrines.

A mes oreilles, ces bruits sonnaient comme un glas, et je les écoutais ardemment, comme un agonisant écoute peut-être le dernier écho des bruits de ce monde.

Vers cinq heures, l'ouragan passait dans toute sa force, ce que je puis établir, non par mon seul jugement, car les sensations extrêmes deviennent moins nettement appréciables, mais par la marche du baromètre que je suivais avec soin, sachant combien un semblable document inscrit au moyen d'un appareil enregistreur serait précieux pour la science.

La goélette se cabre devant le choc des grandes vagues, pour tomber ensuite de leur croupe jusqu'au fond d'un abîme; parfois tout semble perdu, quand l'une d'elles arrondit sur nous sa volute plus haute et plus sombre, masquant pour dix secondes les hordes qui suivent. Chacun, sur le pont, se retient alors à tout ce que peuvent saisir les doigts crispés : bittes, claire-voies ou cordages. Avec le retentissant fracas d'une voûte qui croule, cette masse fond sur l'avant, coiffe tout entier le navire, l'ébranle et le couche. Une

gerbe d'eau lancée vers le ciel retombe le long des mâts, du gréement et des voiles, tandis qu'une onde balaie le pont de bout en bout, franchissant les obstacles avec le tumulte et la fougue d'un torrent.

D'abord suffoqué par cette eau brutale, on a bientôt le sentiment que, sous les nappes ruisselant partout vers la mer, la goélette résiste encore ; les yeux, inquiets d'y voir sombrer quelqu'un d'entre nous, parcourent fiévreusement le revers du géant qui s'éloigne. L'oreille guette un cri, et le cœur bat plus vite !

Une fois, la goélette s'incline tellement, que son grand canot, s'appuyant sur les vagues, arrache d'abord son bossoir d'avant, puis retombe chargé d'eau sur les sangles qui cèdent; le groupe, encore suspendu par une balancine, heurte au roulis le flanc du navire. Les coups de mer suivans achèveront le mal, et notre canot démoli s'en ira par morceaux. Mais nous voulons malgré tout sauver cet important auxiliaire : le maître et les hommes de quart se précipitent; les uns agissent sur la balancine, pour que d'autres, montés sur la lisse et aux premières enfléchures de misaine, puissent remettre le bossoir en place. Il y a là maintenant, sur un point sans cesse plongé dans la mer, une grappe d'hommes intrépides qui font des merveilles pour disputer au cyclone le premier lambeau de leur navire.

Après vingt minutes d'efforts périlleux, l'embarcation est reprise; mais de nouveaux désastres paraissent imminens, et, pour le cas d'une avarie grave qui obligerait à fuir devant la mer, on installe au mât de misaine, toute prête à hisser, une petite voile carrée, la plus solide que nous ayons.

La nuit vient. Tout le possible est fait, chacun le dit et cherche à découvrir un symptôme de meilleur augure, car la résistance ne saurait durer contre un assaut pareil.

Mais rien !

Derrière le voile crépusculaire qui s'abaisse peu à peu sur les violences acharnées contre nous, la blancheur des lames se montre encore à nos yeux brûlés par le vent et le sel.

La nuit est faite. Et les masses qui déferlent maintenant en phosphorescences bleuâtres passent comme des goules pélagiennes rôdant sur les eaux pour saisir plus vite les victimes de la tourmente. Elles entraînent sur le pont les myriades de bêtes qui les illuminent, et abandonnent contre tout ce qu'elles frôlent mille paillettes brasillantes, dont l'éclat s'affaiblit, s'éteint bientôt, si la mer tarde à les reprendre. Quand une vague soufflette la joue du navire, c'est une gerbe de feu qui s'élève, inonde les mâts et les voiles de lueurs glauques, et se rabat sous le vent jusqu'au loin en traînées lumineuses.

A huit heures, le quart change, et six hommes apparaissent sous le panneau de l'échelle arrière, qui s'ouvre un instant pour eux. Dans leurs grosses bottes, leurs vêtemens cirés, les braves gens, raides et lourds, sont tous pareils, à peine reconnaissables. Ils gagnent comme ils peuvent, dans l'eau jusqu'à mi-jambe, glissant au roulis, se retenant au hasard dans l'obscurité, les postes qu'il faut servir. On échange deux mots, presque rien, et les hommes relevés s'en vont à leur tour, ruisselant d'eau, chercher un sommeil douteux que l'ébranlement du navire troublera sans cesse; mais il faut quand même reposer le corps et l'esprit, qui, dans quatre heures, remonteront sur la brèche.

L'intérieur de la goélette, toujours si riant et si clair, offre aujourd'hui des scènes étranges d'un pittoresque lugubre. Vraiment, si la mort nous prend cette fois, rendons lui justice : au dedans comme au dehors du navire, elle fait grandement les choses, et prépare un théâtre qui n'est point vulgaire.

A la lueur de fanaux, puisque les claire-voies sont condamnées par des toiles et des planches, le pont d'abord fatigué, plus tard disjoint, laisse passer une inondation continue qui devient déluge à chaque nouveau coup de mer. Le bruit des cascades intérieures, le clapotage des eaux qui roulent sur nos têtes, l'éclat sourd des lames qui battent la coque extérieurement, se réunissent en une clameur confuse qui voudrait prédire la noyade prochaine.

Tout près de l'échelle arrière, au milieu d'outils préparés en cas d'avarie, un homme accroupi somnole insouciant : trente années de mer l'ont blasé. Il va tranquillement où on lui commande, exécuter le nécessaire, en dépit des lames, du vent, du péril, et rentre dans son coin, après avoir jeté sur la mer un coup d'œil vexé : dame, on ne pourra pas de sitôt crocher son hamac! Puis il se met à fourbir les outils qu'il vient de mouiller; simple besoin de tuer le temps.

Un autre, un « terrien » celui-là, mais qui s'était vite formé en si bonne compagnie, voit bien qu'il y a du nouveau : de toute la journée on n'a point mis le couvert, et, la nuit venue, personne ne se couche! Fi du désœuvrement, pense-t-il, en ouvrant la cambuse, son domaine, où il se met à casser du sucre et préparer des rations ; autant de fait pour demain!

Nos repas, bien sûr, ne dérangèrent pas l'harmonie répandue sur les événemens de cette journée : la tension nerveuse aidant, nous étions rassasiés d'un rien; le fourneau, d'ailleurs, ne marchait plus. On essaya pourtant, vers le soir, de cuisiner quelque chose, et dans le poste des marins, vaguement éclairé, des groupes accroupis oscillèrent devant les gamelles, sans pouvoir toujours les soustraire à l'envahissement des eaux. Mais un cordial distribué avec

mesure convenait beaucoup mieux à des gens éprouvés par de continuelles immersions et chez qui il fallait prolonger d'heure en heure toute la résistance physique possible. Au salon, l'abstinence était presque totale, et, dans un cadre fantastique, des livres, des papiers, des chaises brisées, jonchaient le tapis gonflé d'eau et roulaient d'un bord à l'autre.

Satan, le pauvre chien, d'habitude si joyeux sur le pont, est là tout anxieux, agité, se garant tant bien que mal; cramponné, fléchissant quand le sol manque sous ses pieds, il court à l'échelle pour s'échapper au hasard, mais revient terrifié du vacarme extérieur. Haletant et gémissant, il ne sait plus quoi fuir, entre l'eau qui ruisselle du plafond et celle qui rôde par terre. Son corps tremble, ses dents claquent. Il lui faudra deux jours pour retrouver son calme, et, la semaine suivante, il sera épileptique.

La nuit, le tableau change seulement dans ses teintes et ses ombres, quand on fixe contre un meuble, prêts à paraître au dehors, si quelque navire se montrait, les fanaux de position rouge et vert, qui ne pourraient tenir dans leur poste habituel. Mais avec un temps pareil, qui réduit les navires presque à l'impuissance, des manœuvres pour éviter une collision seraient fort scabreuses. Vers minuit seulement, une amélioration perceptible du temps ramène chez nous l'espoir de parer un désastre devenu pendant quelques heures imminent. Toutefois, cette lueur, vite maîtresse de notre âme, apparaissait derrière un voile toujours bien sombre et chargé d'incertitude, car une mer aussi furieuse ne tomberait que lentement. Au petit jour, en effet, des lames redoutables étalaient encore sur une mer affreuse leurs nappes éclatantes, qui naguère prenaient à mes yeux l'aspect de linceuls.

Mais une aube nouvelle, même douteuse et triste comme le fut pour nous celle du 24 août, répand sur les anxiétés du cœur une rosée fortifiante qui cache des promesses, et déjà la nuit s'éloigne, emportant dans ses ombres mystérieuses ce qu'il y avait de plus cruel dans les menaces de la nature. Pour ceux des êtres que la lumière vivifie, le retour du soleil ouvre des sources d'énergie; c'est un appel à des efforts nouveaux dans la lutte pour l'existence. Aussi, quand le marin pressent la fin d'une nuit violente qui semblait devoir être un tombeau à jamais fermé, il tourne sans cesse vers l'orient son visage émacié par les veilles.

D'après la théorie des cyclones, l'*Hirondelle*, maintenant écartée du centre et hors de son parcours, devait prendre le vent arrière, qui de plus favorisait sa route; mais l'évolution nécessaire pour venir à cette allure forçait le navire de présenter un moment son travers aux lames, dont beaucoup pouvaient encore ainsi lui être

fatales. Il fallait donc réduire à ses moindres proportions ce risque inévitable.

Ma résolution arrêtée, j'appelai les maîtres pour fixer, en associant les vues de chacun, les dispositions capables d'assurer le succès d'une manœuvre qui dénouerait enfin notre situation : il fallait avant tout évoluer le plus rapidement possible.

L'équipage fut réparti de façon à rentrer la voile de cape au premier ordre, en même temps que la trinquette serait hissée. On établirait la voile quadrangulaire de fuite déjà prête sur l'avant du mât de misaine, aussitôt qu'elle pourrait porter sans battre. La montre d'habitacle, si souvent consultée depuis hier soir, disait cinq heures lorsque, choisissant une embellie, je fis mettre la barre au vent. Presque aussitôt, sous l'appui des focs, tandis que la voile de cape tombait, l'*Hirondelle* pivota et prit une vitesse rassurante, avec sa voile de fuite déferlée. Une bonne quantité d'huile, projetée à la mer depuis le début de cette évolution, avait peut-être concouru pour sa part à l'innocuité des lames pendant sa durée. Nous courons maintenant sous la tempête, qui décline rapidement, et les grandes vagues, dont la rupture contre la joue du navire immobile tout à l'heure pouvait le disloquer, viennent fondre en écume sous son arrière fuyant. Les oiseaux marins accourent de nouveau pour visiter les remous du sillage, mendiant avec leur voix criarde; des cachalots en troupe font émerger plusieurs fois leur corps noir, d'où la mer se retire ainsi que d'un récif, et comme ils avancent très près de la surface houleuse, leur tête cylindrique apparaît tout entière quand elle perce le revers des lames.

La lumière et la vie renaissent partout, déchirant ce triste manteau sous lequel on avait senti les frôlemens de la mort. Aux tourmens d'un jour qui aurait dû être pour nous sans lendemain succédaient la confiance dans l'avenir et la jouissance des heures présentes, si durement conquises; le silence et le calme si dignes que mes marins gardèrent pendant cette crise suprême de leur existence firent place tout d'abord à un élan de fierté pour la petite goélette sortie indemne d'une épreuve qui fait souvent disparaître les plus forts bâtimens.

Ce jour, ce lendemain, le soleil n'avait point paru; mais quand la nuit revint, et comme je regardais en avant, bien loin, vers les plages de France, troublé jusqu'au fond de moi-même par un flot de souvenirs émus qui suivent toujours les crises décisives, une étoile brilla dans la première éclaircie des nuages, et, sur l'horizon désert, brilla pour l'*Hirondelle* toute seule...

PRINCE ALBERT DE MONACO.

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC

Pascal a eu tort de dire que, sans un petit grain de sable, Cromwell eût ravagé toute la chrétienté et que les Stuart n'eussent jamais été rétablis; Cromwell ne pensait point à ravager la chrétienté et ce n'est pas de la gravelle qu'il est mort. Mais Pascal avait raison de penser que l'accident joue un grand rôle dans les affaires de ce monde, et que les faiseurs de prédictions doivent compter avec la témérité du hasard, qui est un grand brouillon et qui s'amuse à déranger les plus belles combinaisons. « Rien n'est plus incertain, écrivait un philosophe, que la pauvre certitude de l'esprit humain. Ne dites jamais : J'ai des amis, ma fortune est sûre; mon ouvrage est bon, il sera bien reçu; on me doit, on me paiera; mon amant sera fidèle, il l'a juré; le ministre m'avancera, il l'a promis, toutes paroles qu'un homme qui a un peu vécu raie de son dictionnaire. » Il ne faut pas dire non plus : « Je connais ce prince, son caractère, ses penchans, ses goûts, ses idées; quand il sera sur le trône, voilà ce qui arrivera.» Il est possible qu'en devenant roi, le prince change de caractère et d'idée; il est possible aussi qu'il n'en change pas, mais qu'un grain de sable ou autre chose le contraigne de renoncer à ses projets et le mette dans l'impuissance de rien faire. Il y a des événemens probables qui n'arrivent pas.

Quand on apprit, au mois de mars 1887, que le prince impérial d'Allemagne souffrait d'un enrouement opiniâtre qui le condamnait au repos, à la retraite, personne ne se douta que cette indisposition était le premier symptôme d'une grave et mystérieuse maladie, dont l'Europe tout entière s'occuperait longtemps. Comme il se mêle des incidens comiques à tous les drames, les savans docteurs qui le soignaient se chargèrent d'égayer la galerie par leurs controverses acharnées et leurs acrimonieuses querelles, et on put constater en cette

occasion que si les gens de lettres s'entre-mangent, les médecins s'entre-dévorent.

Mais si les médecins prêtaient à rire, leur malade s'attira l'universelle sympathie par l'héroïque constance avec laquelle il supportait son mal. Pendant quelques semaines, on put croire que c'en était fait, qu'il mourrait avant son père, qu'il quitterait ce monde sans avoir régné. Il ne manquait pas de gens à Berlin qui semblaient plus disposés à s'en réjouir qu'à s'en affliger. Ils se plaignaient que l'auguste patient ne sentît pas lui-même la gravité de son cas, qu'il s'obstinât à espérer contre toute espérance. On pesa sur lui pour le déterminer à se dessaisir de ses droits d'héritier au profit de son fils aîné, qui paraissait goûter ce projet. Mais il était bien gardé. Toutes les intrigues vinrent échouer contre une ferme et tenace volonté de femme, qui avait décidé que son mari serait empereur, ne fût-ce qu'un jour. Ce que femme veut, le ciel le veut quelquefois.

Si peu vraisemblable que cela parût, le prince impérial a survécu à son père et il est monté sur le trône. — « L'événement, dit M. Édouard Simon, déconcerta les politiciens et même les hommes d'état. On aurait dit que tous, ils avaient préparé les marches de ce trône et composé peut-être le personnel du règne pour un successeur qui, d'après ce qu'ils avaient fini par croire, ne serait pas le prince impérial Frédéric-Guillaume. On ne revenait pas de l'étonnement de voir tout à coup ce souverain malade, défiant les fatigues et les souffrances, arriver dans la capitale, prendre possession du trône vacant, ayant à ses côtés la vaillante compagne qui avait fait bonne garde autour de lui à San-Remo (1). » Peu après son avènement, on le crut de nouveau perdu; il en a appelé de nouveau. Mais, à moins d'un miracle, son règne, quelle qu'en soit la durée, ressemblera toujours à un interrègne. Dans l'état précaire où se trouve réduit le malheureux souverain, il doit renoncer à gouverner, et il ne faudra pas le juger sur ce qu'il aura fait, mais sur les intentions qu'il annonçait. Il ne voulait pas rebâtir la maison, mais il se proposait de la réparer, de l'embellir, de la meubler à son goût. Selon toute apparence, il la laissera telle qu'il l'a trouvée. Pour entreprendre quoi que ce soit, il faut avoir l'esprit libre et croire fermement à son lendemain.

On a vu souvent, dans l'histoire, des héritiers du trône qui se posaient ouvertement en chefs d'opposition et prenaient plaisir à grouper autour d'eux tous les mécontens. Le prince Frédéric-Guillaume, qui règne aujourd'hui sous le nom de Frédéric III, ne fut jamais un frondeur ni un boudeur. Soldat très discipliné, il s'est soumis aussi à la discipline de cour; si modeste que fût la place qu'on lui assignait, il

(1) *L'Empereur Frédéric*, par Édouard Simon. Paris, 1888; Hinrichsen, éditeur.

s'y est tenu et n'a point paru la trouver indigne de lui. Mais il n'a pas laissé ignorer que le système de gouvernement que pratiquait son père n'était pas toujours conforme à ses goûts, qu'il désapprouvait certains actes, que certains procédés lui semblaient incorrects ou fâcheux.

Ce père et ce fils ne se ressemblaient guère. Par son application à son métier, par son zèle pour les intérêts de l'état, par la fermeté de son bon sens, par sa persévérance dans ses desseins, par sa docilité aux bons conseils, par sa laborieuse patience, le roi Guillaume s'est acquis à juste titre le renom d'un grand roi; mais il n'avait assurément ni un grand esprit ni un grand cœur. Jamais homme ne fut plus personnel ni moins enclin à faire des sacrifices au bonheur des autres; jamais souverain n'eut plus de préjugés et ne fut moins disposé à s'entendre avec son siècle. Il a respecté la constitution qu'il avait jurée, il a toujours eu l'air de la subir, et dans son manifeste du 4 janvier 1882, il revendiquait une fois de plus son droit de diriger personnellement la politique de son royaume et de son empire.

Il a su choisir ses instrumens, ses outils. Résolu dès les premiers jours de son règne à travailler à la grandeur militaire de la Prusse et prévoyant les difficultés qu'il aurait avec son parlement, il mit à la tête de ses conseils l'homme qui était seul capable de braver toutes les résistances, d'affronter tous les chocs et d'enchaîner la fortune à une politique de défi et de combat. Pendant l'espace de plus de vingt-cinq ans, ce grand ministre s'est rarement trompé, et l'empereur Guillaume, si défiant qu'il fût, lui a conservé jusqu'au bout sa confiance. « Il faut le supporter, » disait-il; et il a fait ce qu'il disait, il a supporté avec une résignation exemplaire les nerfs orageux de cet homme de génie, son humeur irritable et violente. Mais il n'a jamais défendu contre lui un seul de ses amis; il les a sacrifiés l'un après l'autre sans qu'il lui en coûtât autre chose qu'un soupir. Il croyait moins au génie qu'au bonheur, et M. de Bismarck lui avait fait gagner de si belles parties, qu'il ressentait pour lui la vénération superstitieuse qu'a un joueur heureux pour son fétiche. Si d'aventure M. de Bismarck avait commis une erreur grave, s'il avait essuyé quelque échec, si son bonheur avait été moins constant, il eût été sacrifié à son tour, et cette fois encore il n'en aurait coûté à son maître qu'un soupir, qui aurait été peut-être un soupir de délivrance.

Il faut avouer que, dans les discussions qu'ils eurent ensemble, le beau rôle fut souvent pour le ministre. Au moment d'entreprendre et d'oser, le souverain était en proie aux perplexités, aux inquiétudes, aux scrupules; il fallait le rassurer, l'encourager, le pousser. Au lendemain de la victoire, son seul scrupule était la crainte de ne pas prendre assez. Il prêchait aux peuples le respect du droit divin, il ne l'a jamais respecté dans les autres; jamais il n'hésita à briser une

petite couronne, à détrôner ses cousins, et personne ne s'entendait comme lui à présenter des actes de force comme des décrets de la souveraine Providence. En 1866, M. de Bismarck dut se donner beaucoup de mal pour modérer ses dévorans appétits. L'annexion du Hanovre, de la Hesse ne lui suffisait pas; il ne pouvait se consoler de ne rien prendre à l'Autriche. Son ministre ne lui faisait pas des leçons de morale, mais lui alléguait de hautes convenances politiques; il finit par céder, par lâcher le morceau, et, cette fois, il lui en coûta des larmes.

Il a su pourtant se donner devant le monde les apparences de la modération, l'attitude du juste qui n'a jamais convoité le bien d'autrui et qui passe sa vie à remplir de pénibles devoirs. On croyait à sa bonhomie, il y croyait lui-même: il était toujours en paix avec sa conscience, qui ne lui reprochait rien. Il n'aurait eu garde d'adresser à son successeur le discours que Shakspeare a mis dans la bouche de Henry IV d'Angleterre : « Le ciel sait, mon fils, par quelles voies détournées, par quels obliques et tortueux sentiers, je suis parvenu à cette couronne; elle descendra sur ta tête, plus paisible, mieux affermie, car les reproches que m'a coûtés sa conquête vont s'ensevelir avec moi dans la terre. Elle n'a paru en moi qu'un honneur arraché d'une main violente; tu recevras et porteras le diadème en vertu d'un droit héréditaire. » L'empereur Guillaume se regardait comme le successeur très légitime des princes qu'il avait dépouillés, et leurs réclamations ne l'ont jamais gêné. Sa conscience était aussi souple que son esprit était dur et résistant.

Son fils s'est toujours distingué de lui par une générosité d'esprit et de cœur qui est rare chez les Hohenzollern, et qu'il a héritée de sa mère. Quiconque l'a approché a senti qu'il y avait dans ce prince quelque chose qu'on ne s'attend pas à trouver dans la famille de Prusse. Un voyageur, qui avait eu l'honneur de le voir à Potsdam en 1869, écrivait dans son journal : « Ce futur roi est un homme moderne. Si bon soldat qu'il soit, c'est un civilisé qui comprend que la paix a ses gloires, et qu'un souverain qui protège l'industrie, les arts, les sciences, est un aussi grand roi que celui qui a toujours l'épée à la main. Quand il sera sur le trône, il saura faire à la raison d'état les sacrifices nécessaires, mais il ne lui sacrifiera pas tout. Il est humain; il se piquera de vivre en de bons termes avec son peuple, de lui alléger son fardeau, de lui rendre son maître agréable. Il ne souffrira pas qu'on attente aux droits de la couronne, mais il se pliera sans peine aux exigences du régime constitutionnel; il tiendra grand compte de l'opinion publique, il aimera mieux persuader que commander, il préférera les accommodemens, les transactions aux procès. La triste politique ne sera pas sa seule règle de conduite; il sera capable d'agir quelquefois par sentiment, mais il s'attirera par là plus d'un chagrin. A Berlin, on le

trouvera sans doute plus Allemand que Prussien ; son libéralisme, si mitigé qu'il soit, lui fera beaucoup d'ennemis, et à Berlin les haines sont plus féroces qu'ailleurs : ce sont des haines d'araignées. Le fabuliste l'a dit, les délicats sont malheureux. Ils le sont surtout quand ils ont des démêlés avec les brutaux et les coriaces. » Le prince Frédéric-Guillaume était destiné à connaître d'autres souffrances plus cruelles. Qui aurait pu le prévoir ? Il avait alors un air de santé, de vigueur, l'air d'un soldat aimable, et il avait supporté facilement les fatigues de la guerre de Bohême. Au reste, il parlait peu de ses campagnes. Il pensait qu'un prince qui n'a pas fait la guerre est un homme incomplet, mais qu'un prince qui, après l'avoir faite, désire recommencer, est un homme plus incomplet encore.

Ce fut sa générosité même qui le rendit suspect à son père comme à M. de Bismarck. Dans le temps du conflit entre la couronne et le parlement, il se permit de blâmer certains actes, qui lui semblaient illégaux et dangereux. Le roi Guillaume en éprouva la plus vive irritation, et fut sur le point de prendre des mesures de rigueur contre cet insoumis, contre cet homme capable d'agir par sentiment. Après réflexion, on se contenta de l'admonester, et on lui enjoignit de ne plus se mêler de rien. Jamais prince héritier ne fut tenu plus à l'écart des affaires publiques. On ne lui faisait point de confidences, on ne lui demandait jamais son avis. On l'encourageait à voyager, et, quand il ne voyageait pas, on l'autorisait à protéger les savans et les artistes, à s'occuper d'écoles, d'hôpitaux, d'institutions de bienfaisance, de tout, hormis de politique. Cependant, en 1878, après l'attentat de Nobiling, son père dut se décharger sur lui, pendant quelques mois, de la direction des affaires, et la Prusse en conclut que le vieil empereur était en danger de mort. Il était, en effet, gravement atteint, puisqu'il ne put signer de sa main l'ordonnance. Le premier soin du prince devenu régent fut d'éviter un conflit avec le parlement, en lui permettant d'amender la loi contre les socialistes. Il parut se soucier aussi d'apaiser les luttes religieuses, de ménager un rapprochement avec le pape. Le 5 décembre, l'empereur Guillaume remerciait son remplaçant. L'ombrageux souverain avait recouvré la santé, mais il n'était pas guéri de sa défiance, et le prince se renferma de nouveau dans sa silencieuse réserve.

Les gens qui ne comptent pas avec les accidens et avec les maladies se plaisaient à croire que l'avènement de Frédéric III marquerait une ère nouvelle dans la politique allemande, que ce libéral qu'on avait tenu à l'écart des affaires se souviendrait de ses injures et de ses chagrins, qu'il satisferait à la fois ses goûts et ses rancunes en mettant à pied les ministres de son père et en remaniant les institutions. Rien cependant n'était moins probable. Les délicats ne sont pas des audacieux et ne font pas des coups de théâtre. On peut douter que le régime par-

lementaire convienne au tempérament prussien, et on ne voit pas comment s'y prendrait un empereur pour l'établir d'autorité en Allemagne, dans un empire fédératif où les privilèges des princes sont garantis par des traités. La fantaisie vînt-elle à un roi de Prusse de sacrifier ses prérogatives, il n'aurait pas le droit d'imposer ses renoncemens au roi de Bavière ou même au grand-duc de Mecklembourg. Au surplus, si on entend par régime parlementaire un système de gouvernement où une assemblée omnipotente fait et défait à son gré des cabinets et tour à tour casse ou raccommode ses poupées, les exemples que nous donnons ne sont pas propres à inspirer à nos voisins l'envie de nous imiter. Nous faisons depuis quelque temps de la propagande à rebours.

Les institutions ont moins d'importance que la manière de s'en servir, et ce ne sont pas les choses ni les hommes, ce sont les procédés de gouvernement que Frédéric III se proposait de changer. Durant tout le règne de l'empereur Guillaume, M. de Bismarck, pour avoir raison de son parlement, a employé deux méthodes : il a recouru, selon les cas, à la politique de défi et de combat ou à la politique des marchandages. Souvent il le prenait de haut, redressait sa puissante taille, enflait sa voix, commandait, menaçait, déclarait aux représentans de la nation que la couronne leur faisait une grâce en daignant traiter avec eux. Souvent aussi, pour se procurer une majorité, il entrait dans de confidentiels pourparlers avec les partis, négociait indifféremment avec l'un ou avec l'autre, sans leur dissimuler qu'il n'avait d'amitié ni de sympathie pour personne, qu'il réservait ses faveurs au plus offrant : « *Do ut des;* à qui me donnera ceci, je donnerai cela. » Et il s'arrangeait toujours pour recevoir beaucoup plus qu'il ne donnait; quelquefois même, il ne donnait rien du tout, il se contentait de promettre, et tantôt il liait partie avec les libéraux pour tracasser les catholiques, tantôt il se raccommodait avec les catholiques pour tordre le cou aux libres-échangistes. Il appliquait ainsi à sa politique intérieure le système de coquetterie hautaine et décevante qu'il emploie dans sa politique étrangère lorsque tour à tour il alarme l'Autriche en renouant avec la Russie, inquiète la Russie en se rapprochant de l'Autriche. C'est ainsi qu'après avoir humilié son parlement par sa morgue, cette Célimène à la peau dure le déconcertait par sa versatilité, par ses fuites imprévues et ses brusques retours, par ses traités de circonstance, par ses perpétuels marchés, par ses amours d'une heure qui couvraient des haines immortelles. On reprochait au chancelier de n'avoir pas de principes. Il a confessé lui-même qu'il n'en reconnaît pas d'autre que la raison d'état.

Ce qu'aurait pu être le règne de Frédéric III, on le voit clairement par son rescrit du 12 mars, dans lequel il a résumé son programme. Il y déclare « qu'il ne touchera pas à la constitution, aux bases solides

sur lesquelles l'état prussien a jusqu'à présent reposé en sûreté; qu'en ce qui concerne l'empire allemand, les droits constitutionnels de tous les gouvernemens confédérés devront être scrupuleusement respectés; qu'il respectera aussi les droits du Reichstag, mais qu'en retour il convient d'exiger du Reichstag et des gouvernemens un semblable respect pour les droits de l'empereur. » Il n'annonce aucune réforme politique, mais il parle une langue nouvelle. A la raison d'état, ce conservateur libéral substitue « comme loi suprême le développement de la prospérité publique. » Il estime aussi que l'état doit prendre à cœur les intérêts de la science et de l'art : « Peu soucieux de l'éclat des grandes actions qui apportent la gloire, je serai satisfait si plus tard on dit de mon règne qu'il a été bienfaisant pour mon peuple, utile à mon pays et une bénédiction pour l'empire. »

Paix au dehors! paix au dedans! La politique de combat ou de marchandage sera remplacée par une politique de détente et de conciliation. « Je veux, dit Frédéric III, que le principe de tolérance religieuse, que depuis des siècles ma maison a tenu pour sacré, continue d'être une protection pour tous mes sujets, à quelque confession qu'ils appartiennent. Chacun d'eux est également près de mon cœur ; tous n'ont-ils pas également, aux jours de danger, prouvé leur absolu dévoûment ? » Cette déclaration a sûrement déplu à M. de Bismarck; il l'a qualifiée sans doute de proposition hérétique, incongrue et malsonnante. Il n'admet pas qu'on se souvienne des services rendus, il ne tient compte aux partis que des services qu'ils peuvent rendre encore. Il n'admet pas non plus que la liberté religieuse soit un principe et que ce principe soit sacré. Cette liberté, comme toute autre, n'est à ses yeux qu'une matière à négociations et à marchés. Il désire ne l'accorder aux catholiques que dans la mesure où ils la mériteront par leur obéissance, par leur empressement à lui complaire. Si on leur accordait tout ce qu'ils demandent, ils deviendraient indociles, ingouvernables ; il est bon qu'ils aient toujours quelque chose à souhaiter, quelque chose à craindre ; c'est par la crainte et l'espérance qu'on tient les hommes. En lisant ce paragraphe du rescrit, M. de Bismarck a dû secouer la tête et faire de sombres réflexions sur les dangers que court un pays quand son souverain a l'imprudence d'avoir des principes et d'affirmer tout haut qu'il en a. Mais le chancelier s'est rassuré bien vite : son imprudent empereur ne peut mettre au service d'une politique de confiance et de paix que la languissante volonté d'un malade, et les intentions ne sont pas des actes.

Depuis longtemps, M. de Bismarck voyait avec quelque souci approcher l'heure où il aurait à compter avec un nouveau maître, et il s'occupait d'assurer sa situation personnelle, de se prémunir contre tous les hasards. Il tenait pour certain que l'empereur Frédéric III n'aurait

garde de rompre avec lui; congédier brusquement le chancelier eût été une entreprise aussi hasardeuse que de réformer la constitution de la Prusse et de l'empire. Mais il pouvait craindre qu'on ne lui donnât des ennuis, qu'on ne lui imposât des collaborateurs qui ne seraient ni de son choix ni de son goût, que les changemens qu'on ferait dans la maison ne la rendissent inhabitable, et que s'il parlait de s'en aller, on ne le laissât partir.

Ce qui fait sa force, c'est qu'il ne s'endort pas sur ses victoires et qu'il se défie toujours de sa fortune. Il n'a jamais dit comme César : Ils n'oseront pas ! Il est l'homme des inquiétudes utiles et des précautions opportunes, et c'est par là qu'il a mérité son bonheur. Dans le temps où l'empereur Frédéric n'était qu'un prince impérial à qui on ne disait rien et qu'on ne consultait sur rien, il n'avait de partisans chauds et d'amis déclarés que dans le parti national-libéral, et il était naturel de penser que, lorsqu'il serait monté sur le trône, il recruterait dans ce parti son personnel de gouvernement. M. de Bismarck a paré le coup en se réconciliant subitement avec les nationaux-libéraux. Ils avaient essuyé de grandes défaites électorales, et leurs déconvenues les avaient assouplis. A la veille des dernières élections, le chancelier leur a promis son puissant appui ; il n'en fallait pas davantage pour les regagner. Désormais ils lui appartiennent, corps et âme, eux et leurs journaux ; ils sont ses hommes-liges, prêts à approuver tout ce qu'il voudra ; pour la première fois, il y a un parti de bismarckiens sans phrase. D'avance M. de Bismarck avait fait le vide autour du nouveau souverain ; d'un coup de filet, il lui avait pris tous ses amis.

Il n'était pourtant pas tout à fait tranquille. Il redoute les désagrémens autant que les dangers, et il sentait bien que l'empereur Frédéric III aurait des exigences que n'avait pas l'empereur Guillaume, que le *modus vivendi* ne serait plus le même, qu'on l'obligerait à réformer ses habitudes, à se réfugier moins souvent à Varzin ou à Friedrichsruhe, et il lui en coûtait beaucoup. Le vieil empereur lui avait donné carte blanche; il n'intervenait plus que dans des cas exceptionnels et fort rares. On a prétendu qu'il avait conservé jusqu'à la fin sa pleine connaissance, l'entière possession de lui-même. Les Berlinois savent ce qu'ils doivent penser de cette légende. On ne lui annonça qu'en tremblant la mort de son petit-fils de Bade, on pensait lui porter un coup. Il poussa un sanglot, cacha son visage dans ses mains; comme il restait immobile, on le crut en syncope ; on constata qu'il dormait profondément. S'il n'est tombé en enfance que dans les dernières semaines de sa vie, son affaiblissement d'esprit datait de loin, et depuis longtemps M. de Bismarck n'avait plus à discuter avec lui. Autre règne, autres mœurs ; le chancelier avait sujet de craindre que Frédéric III ne se mêlât activement des affaires, ne lui demandât des

comptes, des explications, ne l'appelât sans cesse au palais et ne lui permît pas d'administrer le monde du fond des bois. Paix au dehors ! paix au dedans ! Faudrait-il que M. de Bismarck renonçât à la politique militante et agressive ? Apprendre à son âge d'autres méthodes, un autre art de gouverner, cette nécessité lui semblait dure. Mais Frédéric III est si malade que, selon toute apparence, il devra se contenter de régner, et, après comme avant, c'est M. de Bismarck qui gouvernera.

Comme s'il eût voulu se venger des inquiétudes qu'on lui avait données ou de l'ordre qu'il avait reçu de se transporter à Leipzig pour y attendre son roi, le chancelier a tenu à célébrer sa victoire avec éclat, à faire savoir à l'univers qu'il était venu à bout de son entreprise et que le champ de bataille lui était resté. Un projet de mariage lui a fourni l'occasion de s'écrier une fois de plus : « Ne dérangez pas mes combinaisons, *noli turbare circulos meos*. La nation est avec moi, et si vous me manquiez de déférence, je susciterais dans tout le pays une agitation qui vous causerait plus de souci que vous ne m'en avez jamais donné. » En même temps, certaines feuilles officieuses commençaient une campagne qui a étonné l'Europe et scandalisé les simples. « De fortes émotions, dit M. Édouard Simon, que j'ai déjà cité, étaient réservées à l'empereur et à l'impératrice dès les premiers jours de leur rentrée dans leurs états. Les journaux, et dans le nombre quelques organes auxquels on attribuait des attaches gouvernementales, s'occupaient des affaires d'intérieur de la famille impériale ; ils mêlaient à des rumeurs mal garanties des critiques contre les souverains et surtout contre la souveraine. » On se plaint que le respect s'en va ; on se plaint aussi que l'Allemagne est minée par le socialisme, et pour étouffer une propagande dont on signale sans cesse les dangers, on recourt aux lois d'exception, au petit état de siège. Mais, tout en prêchant le respect, on donne de fâcheux exemples ; on a l'air de dire : « Je crois au droit divin, pourvu que mon maître me plaise. Peuples, vénérez votre souverain ; je ne le vénère moi-même que tant qu'il est de mon avis et qu'il tient compte de mes intérêts. Je sers mon roi, mon empereur, mais à la condition qu'il m'autorise à me servir de lui comme je l'entends. » Les peuples écoutent et les socialistes concluent.

L'empereur Frédéric a conservé tous ses ennemis, il savait bien qu'il ne les perdrait pas ; mais il ne s'attendait point à perdre ses amis, et sans doute la défection des libéraux l'a chagriné. Il a pour lui les progressistes, ainsi que les pacifiques, les débonnaires, le petit bourgeois, l'ouvrier conservateur, le paysan, l'homme qui vit de sa peine, celui que M. de Bismarck appelle le pauvre homme. Mais le pauvre homme vit dans sa chaumière ou dans sa boutique ; on ne le voit guère et il parle peu. Quant aux ambitieux, aux intrigans, aux politiciens, ils sont fort perplexes, fort troublés. Ils ont

l'habitude d'adorer le soleil levant, et ils se demandent avec angoisse si Frédéric III est un soleil qui se lève ou un soleil qui se couche. Ils errent autour du palais comme des âmes en peine, et on lit leur inquiétude sur leur visage. « Le premier devoir d'un souverain, pensent-ils, est de se bien porter ou de mourir. Un prince malade est bien embarrassant. Si vous étiez sûr de régner quelques années encore, nous vous serions tout acquis; mais il est dur de se compromettre pour un empereur qui ne vivra pas. Nous avons le cœur trop humain, trop miséricordieux pour ne pas plaindre vos souffrances; de votre côté, plaignez nos embarras. Nous ne savons à quel saint nous vouer. »

Cette maladie cruelle et capricieuse, qui étonne tour à tour par la rapidité menaçante de ses progrès et par ses brusques arrêts, a jeté Berlin dans un véritable désarroi; on n'y voit que des gens qui ne savent où placer leurs espérances, et les placemens d'espérances sont une grosse affaire dans la vie. Quand vers le milieu du mois d'août 1715, comme l'a raconté Voltaire, Louis XIV fut attaqué de la maladie qui devait l'emporter, quand ses jambes s'enflèrent, quand la gangrène commença à paraître, le duc d'Orléans qui, au voyage de Marly, était resté seul, vit toute la cour se rassembler autour de lui. Un empirique donna au roi un élixir qui fit merveilles; il mangea, et l'empirique affirma qu'il guérirait. « Si le roi mange une seconde fois, dit le duc d'Orléans, nous n'aurons plus personne. » Si l'empereur Frédéric paraissait recouvrer la santé, tout le monde lui reviendrait bien vite, les libéraux en tête, car ces mouches aiment le miel. Mais dans ses crises de mortelle langueur, tous les regards se reportent sur le prince héritier, qu'on fête comme le saint du jour. Malheureusement, le prince Guillaume est encore une énigme. Autant le père semblait limpide, autant le fils semble mystérieux. Ses admirateurs affirment qu'il a de grands talens, du génie. D'autres prétendent, au contraire, que ce n'est qu'un soldat, qu'il ne croira jamais qu'à son sabre. On le dit populaire dans l'armée; il y a cependant des généraux qui se défient de lui, qui l'accusent de présomption, d'étourderie et lui attribuent un goût dangereux pour les innovations téméraires.

Il ne s'est fait connaître encore que par ses discours. Si mystérieux qu'il soit, ce soldat aime à parler. Les Hohenzollern sont ou des taciturnes ou des orateurs. Frédéric-Guillaume III ne parlait que par monosyllabes, n'achevait pas ses phrases; Frédéric-Guillaume IV arrondissait les siennes : il était le plus périodique des souverains. Le prince Guillaume n'est pas prolixe, mais il a la parole hardie et même aventureuse. Ce qu'on sait le mieux de lui, c'est que dès sa jeunesse il a senti le besoin de prendre le contre-pied des opinions de ses parens. Il savait que leur libéralisme les avait rendus suspects, que sa mère était regardée de travers dans les cercles dirigeans. Lorsque au mois de février 1858, peu de jours après son mariage, la princesse Vic-

toria fit son entrée solennelle à Berlin, au bruit du canon et des cloches sonnant à toute volée, l'accueil fut chaud; mais elle s'aperçut bientôt qu'il y avait des figures longues, des mécontens qui affectaient de la traiter en étrangère et en intruse. Le parti de la cour et les hobereaux en voulaient au prince Frédéric-Guillaume d'avoir épousé une princesse royale d'Angleterre; il leur semblait qu'il venait d'épouser la constitution anglaise, ce qui assurément n'était pas sa pensée.

La nouvelle impératrice a une élévation et une liberté d'esprit qu'on ne s'étonne pas de trouver dans une fille du prince Albert. Mais à sa vive et ferme intelligence, elle joint une raideur de fierté que la raideur prussienne ne lui pardonne pas. Injures ou services, elle n'oublie rien, et infiniment gracieuse pour les gens qu'elle estime, elle n'a jamais su sourire à qui lui déplaît. De bonne heure, le prince Guillaume a craint d'être enveloppé dans l'impopularité de sa mère et, de bonne heure, il a voulu prouver qu'opinions et amitiés, il n'a rien de commun avec elle. Peut-être a-t-il affiché avec trop d'ostentation son indépendance filiale. Les liaisons qu'il avait formées avec les piétistes et les antisémites ont paru si singulières, que M. de Bismarck a cru devoir l'avertir. Un roi de Prusse ne saurait, sans se compromettre, donner une couleur confessionnelle à sa piété; mais un empereur d'Allemagne intolérant s'exposerait à perdre sa couronne. L'Allemagne, partagée depuis longtemps entre trois religions et la libre pensée, est un pays où plus qu'ailleurs les affaires de conscience sont des affaires d'état.

Le discours du prince qui a fait le plus de bruit est le toast qu'il porta au chancelier et que le public a traduit ainsi : « Mon grand-père est mort, mon père est mourant; vous n'avez pas à vous occuper d'eux. Heureusement le prince-chancelier est là; c'est lui que vous devez écouter et que vous devez suivre. » Faut-il croire que M. de Bismarck le tiendra, le conduira à sa guise? La première qualité qu'il demande à ses souverains, c'est d'être gouvernables. Le roi Louis-Philippe se vantait d'être parvenu à mater les plus rebelles, les plus récalcitrans de ses ministres : « Casimir Perier, disait-il, m'a donné du mal, mais j'ai fini par le bien équiter. » M. de Bismarck réussira-t-il à équiter le prince Guillaume? Cet impérieux Mentor trouvera-t-il dans son élève un Télémaque attentif, respectueux et soumis? Les paris sont ouverts. Un Allemand me disait jadis : « C'est un jeune homme à frasques, et il donnera du fil à retordre à ceux qui se chargeront de le dresser. » D'autres assurent qu'il étonnera le monde et le chancelier par son ingratitude. Il y a des hommes dont on peut dire que leurs amis ont raison de compter sur eux et que leurs ennemis auraient tort de ne pas compter avec eux. Le prince Guillaume n'a donné de garan-

ties à personne, et les pessimistes craignent que le jeune homme à frasques ne soit un souverain à surprises.

Pendant que Berlin est plein de gens qui ne savent à quel saint se vouer ni ce qu'ils doivent espérer ou craindre, il y a en Allemagne deux provinces, qu'on appelle le Reichsland, où l'on vit exempt de toute crainte comme de toute espérance. L'Alsace-Lorraine se console de ses souffrances en pensant que, quoi qu'il arrive, son sort ne peut empirer, que l'empereur Frédéric n'ayant rien pu ou rien voulu faire pour elle, il pourra mourir sans qu'elle ait rien à regretter. Cette fois, son impériale générosité s'est trouvée en défaut. Dans la proclamation qui a été affichée à Strasbourg le 19 mars, il a paru approuver pleinement le régime de compression brutale et tracassière que subissent depuis trop longtemps les provinces annexées, le système d'administration ingénieusement barbare auquel le prince de Hohenlohe a eu la triste gloire d'attacher son nom.

L'empereur Guillaume disait, le 2 avril 1873, « que la nationalité allemande était bien effacée dans les provinces conquises, qu'il fallait user d'indulgence et de patience. » Il ajoutait : « Il ne serait ni bon ni désirable que des peuples arrachés ainsi à leurs anciennes habitudes demeurassent indifférens. C'est par la douceur que nous les gagnerons. » On dit aujourd'hui : « Molestons-les ; c'est par les vexations et les rigueurs que nous parviendrons à les réduire. » Et on ajoute : « La faute en est à la France ! » et, à force de le répéter, on finira peut-être par le croire. On regrette, semble-t-il, de n'avoir pas inséré dans le traité de Francfort un article portant que le gouvernement français serait tenu de dire chaque année aux Alsaciens : « Vous n'avez jamais été la chair de notre chair, nous ne vous avons jamais aimés, et nous nous consolons sans peine de vous avoir perdus. Attachez-vous à vos maîtres, qui seuls vous aiment et sont capables de faire votre bonheur. » Quand un enfant gâté, déraisonnable et maladroit, se cogne contre le mur, c'est au mur qu'il s'en prend ; c'est au mur que s'en prennent M. de Bismarck et le prince de Hohenlohe. Il n'est permis de s'annexer un peuple que lorsqu'on se sent en état de le bien gouverner. Mais on paraît croire à Berlin que la force a tous les droits, que le malheur n'en a point. Il eût été digne de Frédéric III de se souvenir que les devoirs les plus sacrés sont ceux qu'assume un conquérant. « C'est à lui, disait Montesquieu, de réparer une partie des maux qu'il a faits. Le droit de conquête est un droit malheureux, qui laisse à payer une dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine. » Le conquérant qui ne cherche pas à s'acquitter mérite d'être regardé comme un failli.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

M. CARO.

Mélanges et Portraits, par M. E. Caro, de l'Académie française. Paris. 1888; Hachette.

Ce n'est point une biographie de M. Caro que je me propose ici d'écrire, ni même un portrait que je veux essayer d'en tracer. D'autres que moi s'acquitteront mieux d'une tâche où, de tout ce qu'il y faut, je craindrais de ne pouvoir mettre qu'une chose : beaucoup de reconnaissance, et l'expression de ma fidélité pour la mémoire d'un homme que j'ai aimé, à qui j'ai plus d'une obligation, et de qui la mort, après un an bientôt, m'est encore une tristesse récente. Mais qu'importent au public nos souvenirs ou nos affections? Si d'ailleurs, en rappelant quelques traits de cette bienveillance et de cette délicatesse qui furent celles de M. Caro, la gravité de son accueil, et, quand on le connaissait mieux, la douceur de son commerce, je croyais en pouvoir ajouter quelques-uns à sa physionomie, j'hésiterais même alors à le faire, pour ne pas avoir l'air de vouloir détourner sur la personne l'estime que doivent d'abord à son œuvre tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des idées au XIXe siècle. Que les siens, que les amis, que son public aussi me permettent donc aujourd'hui de ne leur parler que de l'écrivain ou du philosophe, et de me borner à tâcher de caractériser la nature de son talent et celle de son rôle. Je voudrais rendre à M. Caro une justice qu'on ne lui a pas toujours rendue de son vivant, et du déni de laquelle on peut dire que, s'il mettait un naturel orgueil à n'en rien laisser voir, il a cependant beaucoup souffert.

Je ne dirai rien du professeur, si ce n'est qu'en le perdant, la Sorbonne, où il enseignait depuis plus de vingt ans, a perdu plus qu'elle ne croit peut-être, et non-seulement une voix éloquente, mais, — et

puissé-je le dire sans offenser personne! — l'homme même dont l'enseignement ou la seule présence la défendait le mieux du reproche et du péché de pédantisme. Presque tout professeur y incline de nature, on le sait, et, pour qu'il y tombe, il ne faut que le pousser un peu. Mais si l'on conçoit très aisément qu'un cours de syriaque ou d'hébreu, de mécanique céleste ou d'anatomie comparée, et d'archéologie grecque ou d'épigraphie latine, ne soit réservé qu'à de rares auditeurs, qu'à de vrais *élèves*, triés, éprouvés et formés par le maître, on ne conçoit pas que, dans le pays où c'est la gloire de Descartes et de Pascal, de Montesquieu et de Buffon que d'avoir rendu la philosophie ou la théologie même, le droit et l'histoire naturelle intelligibles à tout le monde, on ne saurait concevoir que l'histoire générale et la philosophie se séparent, s'isolent et se désintéressent du monde et de la vie, dont elles ne sont rien si elles ne sont l'une des expressions; — je dirais volontiers une fonction. Vivre d'abord, dit en effet un ancien proverbe, et ensuite philosopher; et moi je dirais, avec plus de vérité, qu'une manière de vivre n'est qu'une manière de philosopher, n'importe ou non qu'on le sache; et M. Caro, qui était un peu timide, ne l'aurait pas osé dire, mais il le pensait; et nous l'avons assez entendu pour pouvoir affirmer que si ses qualités d'orateur y aidaient : la prestance, la voix, l'action, l'accent, c'est cette conviction qui, comme elle animait intérieurement sa parole, a fait le grand et légitime succès de son enseignement. Malheureusement pour nous, fort éloigné qu'il était de la belle présomption de quelques-uns de ses prédécesseurs en Sorbonne, Victor Cousin, par exemple, ou Saint-Marc Girardin, il n'a pas fait, comme eux, directement imprimer ses cours, moins improvisés cependant que les leurs; et ainsi le témoignage durable de son éloquence a péri. C'est donc dans ses écrits que ceux qui ne l'ont pas entendu retrouveront, avec les formes élégantes et harmonieuses de sa parole, la substance de sa pensée; et c'est là qu'il nous la faut chercher.

Il a beaucoup écrit, et sur tant de sujets, qu'on est un peu embarrassé d'abord de définir d'un seul mot le caractère de son œuvre et la nature de son talent. A ne le considérer que par de certains côtés, et si, par exemple, on ne connaissait de lui que ses *Nouvelles Études morales sur le temps présent*, ou ses deux volumes sur *la Fin du XVIIIe siècle*, ou son étude sur *George Sand*, on le prendrait volontiers pour un critique ou pour un historien de la littérature, et, sans doute, il en avait quelques-unes des plus rares qualités. C'est ainsi que peu d'hommes ont jamais été plus sensibles au talent, dont il aimait à faire les honneurs, et sans y mettre aucune coquetterie de générosité, jusque chez ses adversaires. Mais peut-être, quand il parlait d'un Voltaire ou d'un Jean-Jacques, une certaine érudition lui faisait-elle quelquefois défaut, une connaissance plus approfondie de

l'histoire littéraire, un peu plus d'indépendance enfin à l'égard des opinions consacrées; et, nous-même, dans cette *Revue*, nous avons assez souvent discuté ou contredit ses jugemens pour n'éprouver aucun embarras à préciser ainsi l'origine de nos dissentimens. Dans un temps où la critique et l'histoire, en raison à la fois de l'étendue de notre littérature et du nombre des commentateurs qui l'ont eux-mêmes encore accrue, demandent, comme l'on dit, tout un homme, la critique littéraire, M. Caro l'avouait de bonne grâce, n'était pour lui qu'un « repos dans la suite de son travail accoutumé, » le délassement ou la distraction d'occupations plus graves. La prenait-il quelquefois plus à cœur, c'est qu'alors la question passait la littérature, telle du moins qu'il l'entendait, et touchait à d'autres problèmes que celui des trois unités ou du rythme de l'alexandrin. Parmi tant de grands écrivains, prosateurs ou poètes, que la critique ne se lasse pas d'étudier, et dont on a toujours quelque chose de personnel à dire, sinon de neuf, je ne me rappelle guère qu'André Chénier qui l'ait une fois attiré. Mais quand il étudiait ici-même *la Justice*, de M. Sully-Prudhomme, ou les poésies de Mme Ackermann, ou celles encore de Leopardi, c'est qu'il s'y trouvait, par-delà les beaux vers, si je puis ainsi dire, en présence de l'évolutionisme ou du pessimisme; — et, bien plus encore que littéraire, la question était devenue pour lui philosophique et morale.

Je dis philosophique et morale, ou morale et philosophique, parce que non plus que lui je ne saurais séparer ces deux mots, ni distinguer ce qu'ils représentent; et c'est ici le commencement de sa véritable originalité. Passionnément curieux et admirablement informé des doctrines de la métaphysique, très attentif à leurs moindres révolutions, et souvent beaucoup plus habile à les exposer que leurs propres auteurs, M. Caro n'a jamais cru que la métaphysique, ayant d'ailleurs beaucoup d'intérêt par elle-même, et des séductions très puissantes, fût cependant à elle-même son objet et sa fin. Oserai-je faire observer que ni Malebranche, ni Spinosa, ni Kant ne l'ont cru davantage, c'est-à-dire les trois plus hardis et plus profonds métaphysiciens qu'il y ait dans l'histoire de philosophie moderne? Et, en vérité, si nos philosophes étaient sages, ou seulement un peu perspicaces, ne verraient-ils pas bien venir le temps, assez prochain peut-être, où de certains problèmes, qu'ils agitent furieusement entre eux, ne paraîtront guère moins vains, ni moins baroques, pour dire le vrai mot, que ces questions hibernoises qui défrayaient jadis les disputes dans la rue du Fouarre : « *Utrum*, une idée Platonique, voltigeant dextrement sur l'orifice du chaos, pourrait chasser les escadrons des atomes Démocritiques? » Mais M. Caro a toujours pensé que la métaphysique ne saurait se détacher des inquiétudes éternellement humaines qui lui ont donné naissance, que le grand mystère y serait toujours celui de notre destinée, que toutes les autres questions n'importaient, n'avaient

de raison d'être qu'autant qu'elles se rattachaient à la question capitale ou unique de l'origine et de la fin de l'homme. Entre Descartes et Locke, entre Kant et Hegel, entre Auguste Comte et Schopenhauer, ce qu'il s'est donc proposé de faire voir à ceux qui ne s'en doutent pas, à la foule indifférente, c'est qu'il y va d'eux-mêmes, de tous leurs intérêts, des raisons de vivre, et du prix de la vie. Et c'est pourquoi, autant ou plus encore qu'un philosophe, je l'appellerai un *Moraliste*, — si du moins on donne à ce mot tout ce qu'il a reçu d'extension nouvelle des temps troublés où nous vivons.

Il y a en effet beaucoup de moralistes, qui sont de plus d'une sorte, et il faut dire que le nom s'en obtenait jadis à meilleur marché qu'aujourd'hui. De notre temps même, je ne suis pas sûr que, pour beaucoup de fort honnêtes gens, un *Moraliste* soit rien de plus qu'un prédicateur de morale usuelle, plus laïque seulement que les autres, et d'autant plus fâcheux, — parce qu'il fait habituellement sa morale sans en être prié. Nous en avons tous connu de cette espèce, qui sévissaient surtout dans les familles; et il est permis de regretter que, pour les désigner, la pauvreté de la langue ne nous donne pas d'autre mot que celui de Moralistes. Après cela, comme leurs intentions sont les meilleures du monde, et que les noms oubliés, mais respectés tout de même, de Nicole et du bon Rollin plaident encore pour le genre, nous les laisserons à leurs banalités. On prend le mot dans un autre sens, assez différent, et même quelquefois opposé, quand on l'applique, depuis Montaigne et La Rochefoucauld jusqu'à Chamfort ou Rivarol, à toute une lignée d'écrivains, et surtout d'amateurs, qui ont excellé dans l'observation d'eux-mêmes et du monde, ou plutôt de « la société. » Pour ceux-ci, les leçons qu'ils nous donnent, souvent banales aussi, mais toujours pratiques, sont amères comme l'expérience, — car pourquoi ne serait-on pas amer et banal en même temps? — inutiles d'ailleurs comme elle, et comme elle enfin très propres à nous encourager dans le dégoût de nous-mêmes, des hommes et de la vie. En fait de langue aussi bien que de modes, l'usage est si bizarre que c'est peut-être parce qu'au fond leur morale est de n'en point avoir, qu'on les a moralistes appelés : ils écrivent aujourd'hui dans *la Vie parisienne*, et quelquefois dans *le Charivari*. Mais un vrai moraliste, et non pas un faiseur de *Maximes* et de *Réflexions;* mais un écrivain et un philosophe qui comprenne toute la gravité du problème moral, qui en voie toutes les liaisons avec toute l'étendue de la conduite humaine, qui sente la difficulté d'en accorder la solution avec ces principes obscurs et cependant certains sans lesquels il n'y a plus de morale, à ce qu'il semble, ni même de société des hommes ; voilà qui est plus rare qu'un Rivarol avec tout son esprit de cour ou qu'un Rollin avec sa morale de collège, et c'est à qui je propose de réserver l'unique honneur du nom. Il n'y a pas de plus délicate recherche, ni de plus complexe, mais il y en a

peu de plus nobles, parce qu'il y en a peu qui témoignent d'un plus noble souci, d'une inquiétude plus vive des intérêts les plus généraux et les plus permanens de l'humanité.

Ce fut la tâche que se donna M. Caro, qu'il poursuivit pendant plus de trente ans, et que la mort ne lui permit pas d'achever. Le titre seul de son premier recueil : *Études morales sur le temps présent*, indiquait la nature de ses préoccupations ; et le choix de ses sujets achevait de la déclarer ou de la préciser. Il y traitait, en effet, des *Religions nouvelles*, de l'*Idolâtrie humanitaire*, de la *Religion positiviste ;* et c'était comme l'esquisse d'un programme qu'il se proposait plus tard de compléter et de remplir. Et, effectivement, l'*Idée de Dieu*, *la Philosophie de Goethe*, *le Matérialisme et la Science*, les *Problèmes de morale sociale*, *le Pessimisme*, tous ses travaux, comme son enseignement lui-même, n'allaient avoir pour objet que de déterminer ou de serrer de plus près les conditions du problème moral; d'en reconnaître les différens aspects ou d'en relever, si je puis ainsi dire, dans l'histoire de la pensée contemporaine, les positions successives; d'en montrer l'étroite liaison, la solidarité nécessaire avec la métaphysique; et, enfin, d'en préparer, par la discussion des solutions adverses, la solution spiritualiste, puisque c'était la sienne. C'était aussi bien alors, dans les premières années du second empire, le seul ou le meilleur moyen qu'il y eût de ranimer la philosophie : la tirer de ses histoires pour la mêler au mouvement des idées, et revendiquer en son nom le premier de ses droits, qui est de conduire et de gouverner la vie. Qu'est-ce qu'une morale sans métaphysique ? Nous en dirons quelques mots tout à l'heure. Mais qu'est-ce qu'une métaphysique sans morale? C'est le roman de l'infini.

On commence à comprendre aujourd'hui la gravité du problème moral, et que la morale elle-même, l'ancienne morale, cette morale naturelle dont le caractère impératif équivalait à une révélation d'en haut, cette morale universelle dont les variations n'effaçaient pas, disait-on, le caractère d'universalité, puisqu'elles s'efforçaient de le réaliser dans le temps, cette morale immuable enfin dont on respectait les lois, tout en les transgressant, traverse une crise dont personne encore ne voit comment elle sortira, si même peut-être elle n'y reste. Avec la diversité des réponses que l'on s'est efforcé de faire, depuis quelques années seulement, à cette redoutable question, on remplirait plus d'un volume. On remplirait des pages entières avec la seule énumération du titre des livres et du nom des auteurs qui l'ont tour à tour ou ensemble abordée. L'*Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, de M. M. Guyau, *l'Évolution de la morale*, de M. Ch. Letourneau, *la Civilisation et la Croyance*, de M. Ch. Secrétan, *la Morale économique*, de M. de Molinari, *les Principes du droit*, de M. Émile Beaussire, tous ces ouvrages, que je cite à peu près au hasard de la plume, qui sont presque tous d'hier, — et combien en pourrais-je ajouter à la liste, — c'est ce

problème qu'ils traitent, ou, du moins, c'est autour de cette question qu'ils tournent. Et quelque solution qu'ils en donnent, plus ou moins conforme à l'ancien idéal, ou, au contraire, en rupture ouverte avec les traditions du passé, le point dont ils tombent d'accord, ce n'est pas seulement l'intérêt, mais, comme l'on dit, c'est l'urgence d'une solution prochaine. Nous habitons une maison dont les fondemens branlent, dont les murs s'en vont insensiblement en ruines, où toutes les pluies entrent par le toit, et, quelle que soit notre insouciance, lorsque enfin nous en serons chassés, ce qui ne saurait tarder beaucoup maintenant, on commence à se demander où nous nous logerons.

Car, c'est bien ainsi que le problème se pose. Oui, grâce à l'effet d'une longue accoutumance ou de préjugés héréditaires, passés dans notre sang et devenus instinctifs, nous vivons encore selon de certaines lois, dont nous ne savons pas si les titres sont fondés en raison; et il nous suffit, pour quelque temps encore, qu'ils le soient sur l'antique usage. Mais un jour, mais bientôt peut-être, lorsqu'une hérédité nouvelle se sera substituée en nous à l'ancienne, qu'adviendra-t-il de l'usage lui-même, et, s'il est autre, quelles en seront les lois? Je ne veux pas mêler la question religieuse à la question morale. Mais quand il sera prouvé que la justice, comme on l'enseigne parmi les évolutionistes, n'est que l'expression variable du droit du plus fort ou du plus audacieux, fondé par la violence, fortifié par la coutume et consacré par le temps, que restera-t-il de la justice? et quels débris, ou quelle ombre des lois? Quand il sera prouvé, comme le veulent les physiologistes, que la liberté n'est qu'une hypothèse, une illusion de l'amour-propre humain, et qu'on verra plutôt une planète sortir de son orbite qu'un acte humain n'avoir qu'en lui sa cause, que demeurera-t-il debout de l'institution sociale? Et quand il sera prouvé, selon les pessimistes, que la vie humaine a son objet, son terme et sa fin en elle-même, quelles raisons aurons-nous de vivre, ou en vivant de nous soumettre à des règles qui ne se justifient, et conséquemment qui ne peuvent s'imposer qu'au nom d'une autre vie? Cependant, il est bien certain qu'aucune société ne pourra subsister sans une règle des mœurs, ni cette règle des mœurs devenir effective sans prétendre à l'immutabilité. Nous sommes donc ainsi pris entre les nécessités de l'institution sociale, d'une part, et, de l'autre, les conclusions de la science, ou prétendue telle; entre l'obligation d'agir et l'impossibilité de pouvoir; entre la morale et la vérité. Mais nous ne saurions rester indéfiniment dans ce doute, et c'est le besoin d'en sortir qui fait aujourd'hui la crise de la morale.

Qu'elle soit, en effet, non-seulement actuelle, mais récente, c'est ce qu'il serait facile de montrer. On s'en souciait à peine, il y a vingt-cinq ans, on ne la voyait pas venir, on ne la croyait peut-être pas

possible. Les retardataires ne s'occupaient toujours que de leur histoire de la philosophie. Même leurs adversaires ne voulaient pas quitter ce terrain, et M. Vacherot, par exemple, dans un livre justement célèbre, qui vaut à lui seul autant ou davantage que plusieurs de ceux de Victor Cousin, *la Métaphysique et la science*, s'il y touchait à la morale, ce n'était qu'indirectement, par circonstance ou par occasion, et seulement pour suivre jusqu'au bout de leurs conséquences les systèmes dont il faisait l'histoire et la critique, — avant d'y substituer le sien. M. Renouvier de même, dans ses *Essais de critique générale*, et quoiqu'il y en eût un qui traitât expressément des principes ou des fondemens de la morale. Et M. Ravaisson enfin, dans ce remarquable *Rapport sur les progrès des études philosophiques en France au XIXe siècle*, autant qu'il s'espaçait sur la métaphysique, d'autant se restreignait-il quand il arrivait à la morale, dont il ne trouvait, en effet, depuis près de cinquante ans, qu'une demi-douzaine d'auteurs qui eussent traité. En dehors de l'histoire, on ne s'intéressait guère alors qu'à la métaphysique, tous les jours plus vivement attaquée par le positivisme, et un peu à la psychologie. Mais on eût dit que la morale était faite, qu'une insigne mauvaise foi pouvait seule essayer d'en détruire les fondemens, réputés inébranlables, et, comme au temps enfin de Bossuet ou de Bourdaloue, qu'on ne pouvait s'en prendre au libre arbitre, à l'immortalité de l'âme, ou à l'existence de Dieu, sans en avoir des raisons personnelles, et naturellement peu louables : *Dixit insipiens in corde suo : non est Deus.*

M. Caro est l'un des premiers, le premier peut-être en France, qui vit et qui signala l'importance du problème. « Il y a longtemps déjà, disait-il dans l'une des dernières éditions de ses *Études morales sur le temps présent*, il y a longtemps que s'annonçait la crise philosophique qui règne aujourd'hui... Nous reproduisons ici, sans aucun changement notable, ces pages écrites en 1854, où l'on trouvera, à défaut d'autre mérite, l'exact pressentiment des événemens d'idée qui allaient s'accomplir. » Et il avait raison. Tandis que l'on enseignait, presque partout autour de lui, que les doctrines métaphysiques ne se jugent point sur leurs conséquences morales, il avait parfaitement vu qu'au contraire, et comme il est toujours arrivé dans l'histoire, c'était leurs conséquences morales qui détermineraient la fortune des doctrines métaphysiques nouvelles. Si le naturalisme ou le matérialisme, si le spiritualisme ou l'idéalisme devaient sortir victorieux de cette mêlée d'idées, il avait pressenti que ce ne serait pas comme conformes à une vérité qui, d'ailleurs, est placée au-dessus ou en dehors de nos prises, mais en tant qu'ils restreindraient ou qu'ils étendraient, avec l'exercice de notre liberté, le domaine aussi de notre responsabilité. Et qu'importerait, en effet, de savoir si les principes du mouvement et de la pensée sont, comme l'on dit, *immanens* ou *transcendans*

au monde, intérieurs à la matière ou extérieurs et supérieurs à elle, n'étaient les conclusions ou les inductions que nous en tirons pour nous les appliquer à nous-mêmes, à la connaissance de notre nature, à celle de notre fin, et conséquemment à la loi de notre conduite ? A peu près autant qu'il importe à la plupart des hommes de connaître exactement les propriétés de la cycloïde, et si ce fut Roberval ou un autre qui la carra le premier. Que les métaphysiciens de profession, s'il en est encore quelques-uns parmi nous, le reprochent donc à M. Caro ; mais nous, nous l'en louons, et tous ceux qui s'intéressent à la philosophie l'en loueront avec nous. En faisant beaucoup, et l'un des premiers, pour la rendre, si l'on peut ainsi dire, à sa destination véritable, il a fait beaucoup pour l'amener des ombres de l'école, où ce n'est point sa place, au grand jour de la discussion publique ; — et l'histoire n'oubliera pas, ni les lettrés encore moins, que tout un mouvement a daté de là.

Non pas, d'ailleurs, que nous partagions, sur tous les points, toutes les idées de M. Caro, et, si c'en était le lieu, nous ne manquerions peut-être pas, pour y contredire, d'assez bonnes raisons. C'est ainsi que, dans cette polémique, où il s'est repris à plusieurs fois, contre l'idée de l'évolution, nous ne sommes pas avec les évolutionistes, mais nous ne sommes pas davantage avec M. Caro, qui, sans doute pour les mieux combattre, a trop abondé quelquefois dans leur sens, et comme eux trop confondu l'idée d'évolution avec l'idée de progrès. On représenterait assez bien l'idée de progrès par une ligne droite, sans interruption ni discontinuité, qui se développerait d'une vitesse égale, d'un mouvement uniforme, et uniformément ascendant ; tandis que l'évolution, c'est plutôt une courbe, avec des points d'inflexion et de rebroussement, avec des hauts et des bas, pour parler plus simplement ; et je ne sais si l'on peut dire que c'est ce qu'il y a de plus contraire, mais assurément ce n'est pas la même chose. Pour la défense même de quelques-unes des idées qui lui étaient le plus chères, j'aurais voulu que M. Caro reconnût cette différence, et si quelques évolutionistes ont lié leur cause à celle de l'humanitarisme, qu'il eût vu plus clair qu'eux dans leur propre doctrine. J'aurais également voulu, quand il a parlé du pessimisme, qu'il y vît quelque chose de plus qu'une maladie singulière et rare, plus souvent affectée que réelle, si nous l'en voulions croire, et que le cynisme de Schopenhauer ou le charlatanisme de M. de Hartmann ne lui masquât pas la grandeur, et ce que j'oserai même appeler la noblesse du pessimisme. A Dieu ne plaise que je fasse aucune comparaison de celui de nos grands écrivains que j'aime et je respecte le plus, c'est l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées*, avec l'auteur du *Monde comme volonté et comme représentation*, le vieillard caustique et quinteux de Francfort ! Mais il n'y a pas de pire pessimisme, j'entends

plus sincère ni plus radical que celui du fond duquel, il y a bientôt dix-neuf cents ans, le christianisme est sorti, si ce n'est peut-être celui dont on peut dire, quatre ou cinq siècles auparavant, qu'il fut la racine du bouddhisme. Dans ses éloquentes et spirituelles études sur *le Pessimisme*, je crains que M. Caro n'ait pas vu le secours que le pessimisme, bien expliqué, pouvait prêter à ses propres idées et à ses espérances.

Mais où j'approuve entièrement, c'est dans ses longues discussions contre le positivisme, qui remplissent, comme l'on sait, son *Idée de Dieu*, ses *Problèmes de morale sociale*, son livre encore sur *M. Littré et le Positivisme*. Tout ce que l'on peut inventer, en effet, d'argumens, il l'a inventé, tout ce que l'on peut mettre dans une discussion de ce genre, ou de souplesse, ou de vigueur, ou d'ardeur, il l'a mis dans ces trois livres, pour établir la thèse qu'il a faite ainsi sienne par-dessus toutes les autres : celle de la dépendance de la morale et de la métaphysique. Ai-je besoin de rappeler comment la question se présente ? Il ne s'agit pas de rendre à une religion, la catholique ou la protestante, la grecque ou la mahométane, ses droits ou ses prétentions sur le gouvernement de la conduite humaine, pas plus que de lier la moralité même à une doctrine métaphysique unique, l'idéaliste ou la spiritualiste, l'optimiste ou la pessimiste, mais seulement de faire voir que toute règle des mœurs, — et quand ce serait celle d'Aristippe ou d'Helvétius, — implique nécessairement une conception de la vie ou une idée de la nature, du pouvoir, et de la fin de l'homme, qui est proprement ce qu'on appelle de la métaphysique. « Toutes ces questions de nature et de fin sont si intimement mêlées à notre substance morale qu'aucun effort de chimie intellectuelle ne peut parvenir à les éliminer d'une science qui a l'homme pour objet. » On ne saurait mieux dire, en moins de mots, et il est d'ailleurs possible que certains moralistes l'ignorent, mais on peut bien les défier de discuter, quelle question dirai-je ? la question du divorce, par exemple, ou celle de la liberté de tester, sans y faire tôt ou tard intervenir la métaphysique. A plus forte raison quand ils discutent des questions plus hautes, celles que ne tranche pas la loi positive, parce que l'utilité sociale, dont on a quelquefois voulu faire le fondement de la morale, n'y est pas directement et constamment intéressée. Telles sont toutes les formes du sacrifice et du dévoûment, deux mots qui portent inscrit, dans leur étymologie même, le souvenir de leur origine métaphysique, et deux choses qu'on ne peut exiger de personne qu'au nom d'une autorité supérieure à celle de l'institution sociale, c'est-à-dire métaphysique. « La morale philosophique peut commencer sans Dieu, disait encore M. Caro, elle ne peut s'achever sans lui. » Otez ce mot de Dieu, si peut-être il vous gêne, mais convenez avec M. Caro qu'aucune

morale ne saurait s'enfermer dans les bornes de la vie présente; ce ne serait plus qu'une police ou un contrat d'assurances; et quand vous auriez enfin réussi à l'y enfermer, il resterait toujours à déterminer l'objet même de la vie; et ce serait encore de la métaphysique. Spinosa n'en a-t-il pas dû faire, de la plus haute, de la plus subtile et de la plus abstruse, uniquement pour établir que l'objet de la vie est... de vivre?

Aux qualités du moraliste, et pour achever de caractériser le talent de M. Caro, ne faut-il pas maintenant rapporter jusqu'à ses qualités d'écrivain? Comme la plupart de ceux qui sont nés orateurs, il avait le style, ainsi que la parole, naturellement ample, sonore, et parfois quelque peu redondant. Sur ces matières philosophiques, si difficiles à exprimer dans la langue de tout le monde, sans le secours de ces termes techniques, — dont le grand avantage est d'être abréviatifs, mais le grand inconvénient de devenir cabalistiques, — je ne crois pas d'ailleurs que depuis Cousin personne ait mieux écrit, ni surtout plus clairement que M. Caro. J'ajouterai seulement, puisqu'on le lui a quelquefois reproché, qu'il a pu s'en consoler dans la compagnie de Fénelon ou de Malebranche. Trop orgueilleux ou trop modestes, est-ce donc par hasard que nos philosophes ne se reconnaîtraient plus dès qu'un éloquent interprète s'est avisé de les rendre intelligibles à eux-mêmes? M. Caro aimait à se comprendre et à être compris. Mais ce qui est vrai, c'est que la nature des questions qu'il traitait, comme aussi la manière dont il les traitait, toujours attentif à en faire sentir l'universel intérêt, communiquaient d'elles-mêmes à son style un mouvement, une vie et une chaleur que n'eussent pas comportées des discussions plus abstraites, sur l'espace ou sur le temps, par exemple, sur la nature du mouvement ou sur le fondement de l'induction. Mais surtout on sentait, dans le style même de ses études philosophiques, ce que l'on sentait un peu moins dans ses études « littéraires, » qu'il y faisait de ce qu'il disait son affaire personnelle, et que, s'il avait le don de la persuasion, c'est qu'ayant reçu celui de la conviction, il parlait dans sa propre cause. Et de tout cela, joint ensemble, de cette sincérité du penseur, de la nature des questions, des qualités naturelles de l'écrivain et de l'orateur, il se formait un courant de style dont le flot, d'abord un peu lent, mais large, « s'excitait par sa pente, » et devenait aisément rapide et entraînant. Dans le dernier de ses écrits, cette étude sur *George Sand*, qui n'a vu le jour qu'après sa mort, quand il définissait à peu près ainsi le style de l'auteur de *Valentine* et de *Mauprat*, songeait-il peut-être à lui-même? Il l'eût pu du moins sans trop de vanité; — et, s'il n'y songeait pas, nous pouvons y songer pour lui.

Ce que l'on ne saurait enfin se dispenser de noter, au moins en passant, parce que cela fait aussi partie du style ou plutôt de l'écrivain, c'est la rare franchise et surtout la courtoisie qu'il se faisait un point

d'honneur d'apporter dans ces discussions où nos philosophes, en général, ne mettent pas plus d'estime d'eux-mêmes que de dédain de leurs adversaires. Ils ne disent point d'injures, assurément; ils ne ressemblent point aux savans allemands ou à nos érudits de l'ancienne marque; c'est autre chose : une espèce de pitié méprisante et douce pour la faiblesse de l'adversaire, avec un art prodigieux de ne pas voir le fort des idées qu'ils combattent. M. Caro, pour lui, s'est toujours piqué d'exposer avec une entière et parfaite loyauté les doctrines qu'il réfutait; et quelques-unes de celles d'Auguste Comte, mais surtout celles de Littré, sont plus claires chez lui que chez eux. Il avait cette qualité rare de voir très promptement par où les doctrines nouvelles entamaient la sienne, et cette qualité, non moins rare, de ne pas se dissimuler à lui-même la force et la portée du coup. A cette lucidité d'exposition, il joignait dans la lutte une singulière courtoisie de formes qui, d'ailleurs, ne l'empêchait pas d'engager et de pousser la controverse à fond. On l'appréciera d'autant plus que, dans quelques années, grâce aux façons de discuter qui, de la politique, ont fait irruption jusque dans la critique littéraire ou philosophique, l'attrait des choses passées et des couleurs éteintes sera venu s'ajouter au charme naturel de cette politesse...

Mais, si j'insistais, je reviendrais à parler de l'homme, et, comme je l'ai dit, je ne veux ni ne puis en entreprendre la tâche. Je serai content si j'ai montré en quoi consista la féconde originalité du philosophe et de l'écrivain, quel fut son rôle dans l'histoire des idées de son temps, comment il l'a tenu, et ce que je crois enfin qui survivra de son œuvre. Ceux qui l'ont entendu se souviendront longtemps de l'orateur. On ne reprochera pas trop au philosophe d'avoir cherché dans la critique ou l'histoire de la littérature un divertissement à des travaux dont j'espère que l'on aura vu l'importance en quelque sorte vitale. On regrettera plutôt qu'il n'ait pas eu le temps de mettre la dernière main à son œuvre, en écrivant le livre qu'il avait si longtemps promis sur *la Nature et Dieu*, et qu'il n'avait plus qu'à écrire, en effet. Mais on fera sa place au moraliste, une place que lui conserveront son *Idée de Dieu*, ses *Problèmes de morale sociale*, les deux volumes de *Mélanges* et *Portraits* qu'on nous donne aujourd'hui, la sûreté de coup d'œil avec laquelle il a reconnu, comme aussi le courage philosophique avec lequel il a tâché de prévenir la crise où la morale se débat aujourd'hui. Et l'on dira enfin que, dans un temps où ce n'est point par l'élévation ni la sincérité de la pensée que l'on brille, M. Caro du moins a toujours pensé librement et noblement.

E. BOUTMY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

Comment un pays qui a reçu en partage tous les dons et toutes les ressources, tout ce qui fait l'éclat et la puissance des nations, qui, en dépit de tous ses malheurs, garde sa sève généreuse et vivace, comment ce pays peut-il être réduit à ne plus savoir de quel côté il peut se tourner, ce qu'on veut faire de lui et ce qu'on lui prépare? Car enfin, c'est toute la question, l'éternelle question d'aujourd'hui comme d'hier! Le pays en est venu à ce point d'obscurité et de détresse morale où il s'arrête ahuri, mécontent, froissé, plus que jamais indécis, après avoir été trahi dans ses intérêts, dans sa confiance et dans ses vœux. Il n'était pourtant pas trop exigeant; il ne demandait à ceux qui le représentent et le gouvernent que le droit de vivre, de travailler et de se refaire en paix : on lui a tout promis, on ne lui a rien donné, comme disait un homme d'esprit qui n'est plus.

La France, assurément, sent son mal. On a beau la payer de hâbleries officielles dans les banquets, lui vanter les bienfaits du règne républicain de dix ans, lui montrer les progrès accomplis, les libertés et les droits répandus à profusion, — y compris le droit à l'outrage universel dans la rue et la liberté du revolver dans les manifestations : la France, avec son instinct, avec sa raison naturelle, voit tout et comprend tout. Elle n'ignore pas que, par un indigne abus de ses ressources, dans un intérêt de popularité et d'élection, ou, si l'on aime mieux, par incapacité, on a épuisé ses finances, et qu'aujourd'hui, pour pallier le mal, on ne trouve rien de mieux que de gagner du temps, d'ajourner un examen sérieux des affaires financières, la liquidation inévitable, par une modification de la date des exercices budgétaires. Elle n'ignore pas que, pour satisfaire des passions de secte, on l'a violentée, troublée dans ses croyances et dans ses mœurs, en la menaçant par surcroît de nouvelles agitations, d'une dernière atteinte à la paix religieuse. Elle sait que depuis dix ans, au lieu de raffermir l'état, les lois, les garanties publiques, les partis qui la gouvernent

n'ont eu d'autre occupation que de toucher à tout, de tout ébranler, les institutions militaires comme les institutions politiques, l'administration, la magistrature, les établissemens de crédit. La France sait tout cela ; elle sent parfaitement que ses affaires ont été gâtées, et elle sait aussi que le résultat de la politique qui a été suivie, de cette expérience meurtrière pour le pays, pour la république elle-même, c'est le gâchis où l'on se débat aujourd'hui. Puis, quand elle regarde au-delà pour chercher une issue, elle ne voit qu'un gouvernement sans idées et sans consistance, des chambres sans direction, discutant des lois sans avenir, des esprits en désarroi, des partis divisés, irréconciliables, préparés à toutes les aventures. Elle ne voit partout que confusion et impuissance. Au dernier moment, il est vrai, sous l'inspiration bienveillante d'un honnête président de la chambre, il y a eu une apparence de tentative, ce qu'on a appelé la tentative des « jeunes, » pour se ressaisir et remettre un peu d'ordre dans l'œuvre législative du Palais-Bourbon, pour ramener, s'il se pouvait, l'assemblée à des discussions d'une utilité précise et pratique ; mais ce n'est plus là visiblement qu'un palliatif ou un procédé empirique, une démonstration vaine qui ne remédie à rien et ne change rien. La réalité reste ce qu'elle est, telle qu'on l'a faite : c'est cette situation troublée, poussée à l'extrême, où, par une sorte de génération spontanée de l'anarchie, s'est élevée subitement cette fortune bizarre, équivoque, d'un dictateur en espérance, qui n'a rien pour lui, — rien, si ce n'est les mécontentemens publics, qui trouvent l'occasion de se rallier sur son nom, et l'impuissance de ses adversaires, qui se sentent déconcertés par ce qu'ils n'ont su ni prévoir ni empêcher.

Que cette fantasmagorie dictatoriale, qui a fait une si brusque apparition dans nos affaires, ne soit qu'un mirage de plus dans une situation amèrement décevante, que le général Boulanger, puisqu'il faut maintenant compter avec lui, ne soit qu'un personnage de circonstance et d'apparence, profitant d'une crise d'anarchie, c'est trop évident. Il a pour lui provisoirement l'avantage de la popularité qui court les rues, d'un nom connu des masses, — et, pour tout le reste, de représenter l'inconnu. C'est sa force dans l'état moral fait au pays ; c'est aussi le danger de ce personnage né de nos troubles, et tous les partis qui ont la prétention d'être sérieux, s'ils sont à demi prévoyans, seraient sans aucun doute également intéressés à combattre ce danger ; mais ce n'est point sûrement avec des mots, avec des protestations et des déclamations révolutionnaires, ou même avec des caricatures, qu'on combattra l'aspirant dictateur avec quelque efficacité : c'est en changeant hardiment la situation où il a pu se produire, en lui opposant l'accord de toutes les volontés sincères, en se rattachant à une politique propre à rallier et à rassurer le pays, à lui rendre la confiance, c'est avec tout cela qu'on peut combattre le fantôme dictatorial.

Eh bien! que font les républicains dans ces conditions difficiles, dont ils ont, après tout, la première responsabilité, puisqu'ils règnent depuis dix ans? Il est malheureusement certain que l'expérience ne les a ni éclairés ni corrigés, qu'ils n'ont rien appris ni rien oublié, qu'ils ne se rendent même pas entièrement compte de l'aventure où ils sont engagés. Après avoir créé la crise, ils ne savent plus comment en sortir, et ils en sont encore, pour toute nouveauté, à poursuivre leur rêve de concentration républicaine, que chacun, bien entendu, veut réaliser à sa façon. Le gouvernement fait des voyages et des discours; M. le président du conseil va pérorer contre la dictature et pour l'alliance républicaine à Laon. M. le ministre de l'instruction publique va à Clermont-Ferrand conquérir par ses séductions les habitans de l'Auvergne. M. le ministre des travaux publics court la Saintonge, tandis que M. le ministre de l'agriculture va de la Gascogne en Savoie. Ils vont tous porter la bonne parole radicale en province, — et, chemin faisant, M. le président du conseil prend sa meilleure plume pour enseigner aux édiles parisiens le moyen de voter des subsides aux grévistes en éludant la loi. Moyennant cela, M. Floquet garde les bonnes grâces du conseil municipal de Paris et fait sa concentration républicaine! Mais M. Clémenceau fait aussi la sienne à sa manière. Il la fait en tendant une main à M. Ranc, l'autre main à M. Joffrin, en fondant avec eux une nouvelle Société des droits de l'homme, une sorte de club des Jacobins, destiné à réaliser la vraie concentration, — celle où les radicaux règnent et gouvernent! Les républicains modérés, qui auraient pourtant quelque chose à dire, semblent pour le moment se résigner à un rôle assez effacé. Ils ont pu apprécier récemment, par la manière dont un de leurs candidats a été traité dans les élections de l'Isère, la position et le rôle que les radicaux leur promettent dans leur concentration. Ils le savent bien; ils se réservent, ils attendent, ils craignent sans doute de se séparer trop complètement ou trop vite du ministère. De sorte que, parmi les républicains, les uns s'abstiennent de toute action sérieuse, gémissant des excès des radicaux, des condescendances du ministère, mais évitant de prendre une attitude trop tranchée d'opposition; les autres vont toujours en avant, ils ne s'en cachent pas; ils vont même jusqu'à la commune, sans craindre de pousser jusqu'au bout la politique qui a justement créé ces malaises dont souffre le pays, — qui a préparé une partie de l'opinion à tout accepter pour sortir du gâchis. Si c'est ainsi qu'ils entendent combattre la dictature, ils se font vraiment quelque illusion. M. le général Boulanger ne peut qu'être fort obligé aux radicaux et même à M. Floquet de servir si bien son ambition. Il ne ferait peut-être pas très bien ses affaires par lui-même ou il les aurait bientôt compromises; mais il a la chance d'avoir des adversaires qui, sans le vouloir, conspirent merveilleusement pour lui.

Ce qu'il y a de plus curieux et ce qui ne fait certainement qu'ajouter aux confusions du jour, c'est que les partis, faute de rester dans la réalité des choses, plutôt que de se rattacher à ce qui est possible, à une politique sensée et pratique, préfèrent tout livrer au hasard et se lancer dans l'inconnu. Par une émulation singulière, au lieu de se servir de ce qu'ils ont sous la main, ils ont le même goût des aventures, ils se jettent sur le même mot d'ordre. La chambre n'est plus bonne à rien, elle n'a jamais été bonne à rien, la constitution est usée et impuissante : dissolution et revision, voilà qui est clair et net, et qui remédie à tout! On peut dire sans doute qu'il est assez puéril de tant s'agiter pour une dissolution qui se fera d'elle-même d'ici à un an, qu'une constitution n'est, en définitive, que ce qu'on la fait : n'importe, il faut dissoudre et reviser, ne fût-ce que pour ne pas laisser le général Boulanger porter seul le drapeau devant le pays. C'est d'ailleurs la mode du jour, on ne peut donc se dispenser de la suivre! Bien entendu, comme parmi les républicains chacun a sa concentration, chacun a aussi sa revision. M. le président du conseil Floquet, qui a donné cet étrange exemple d'un chef de gouvernement mettant en doute les institutions qu'il est chargé de protéger, se contenterait probablement d'une réforme assez modeste. M. Clémenceau et ses amis de la Société nouvelle des Jacobins n'y vont pas de main si légère. Ils ne demandent rien moins que la suppression de la présidence de la république, la suppression du sénat, l'omnipotence d'une convention. C'est ce qu'ils appellent le progrès démocratique! Seulement, si les radicaux croient éclipser le général Boulanger et aller en avant avec leur programme, ils se trompent encore gravement ici. Ils ne font que rétrograder de près de cent ans et recommencer la révolution. Il y a eu, en effet, une convention, puis un directoire, puis un consulat. Tout s'enchaîne et s'enchaînerait encore une fois, c'est toujours la même chose! La revision radicale ne serait pas décidément le meilleur préservatif de la dictature. Les républicains, il est vrai, ne sont plus seuls dans la mêlée, et l'entraînement est si général que les conservateurs eux-mêmes ont cru devoir s'engager à leur tour pour leur cause, opposant revision à revision. Les groupes de la droite, monarchistes, bonapartistes, se sont rassemblés récemment; une cour plénière de toutes les nuances s'est réunie. Tous, ils ont mis en commun leur sagesse, leur prévoyance, leur expérience, et ils ont fini par s'entendre sur le programme de la campagne nouvelle : dissolution, revision et consultation directe du pays. C'est fort bien : conservateurs, radicaux, sans compter le général Boulanger, vont combattre pour la revision devant le pays!

On peut se demander simplement si les conservateurs, tous ceux qui se croient conservateurs et qui le sont assurément dans une mesure différente, ont bien réfléchi en se prêtant à une agitation indé-

finie dont ils ne peuvent prévoir les suites. Ils ont été entraînés sans doute; ils ont cru le moment venu d'entrer dans une lutte où la cause conservatrice allait être nécessairement en jeu. Ils ont vu ou ils ont cru voir, d'un autre côté, qu'ils n'avaient rien à attendre des républicains modérés, dont ils auraient pu être les alliés utiles, à la condition d'obtenir des garanties pour leurs opinions. Ils ont cédé aux circonstances, à l'influence du jour, soit! Il n'y a pas moins pour eux, pour une partie d'entre eux, une question de conduite des plus délicates, des plus graves. Tant que les conservateurs se bornent à défendre des intérêts communs, les garanties publiques, ils restent naturellement unis. Ils ont été nommés pour combattre les prodigalités financières, les abus et les iniquités de parti, les violences de secte, la désorganisation sous toutes ses formes : ils portent au combat les mêmes sentimens et ils parlent le même langage. Il n'y a aucune difficulté. Leur force est dans la nécessité, dans la sincérité de leur union. En est-il de même dès qu'ils quittent ce terrain solide de la défense commune pour aborder les questions de l'organisation publique, du principe des institutions et de la souveraineté? Évidemment tout change alors. On entre, même sans le vouloir, dans les équivoques; on va au-devant des confusions et d'inévitables mécomptes. Les conservateurs désavouent, non sans raison, toute solidarité avec le général Boulanger; ils ne font pas moins campagne ensemble, ils ont le même mot d'ordre, — et toute la question est de savoir si le général Boulanger a pris leur programme, ou s'ils suivent maintenant, eux, le général Boulanger. Ils mettent tout leur art à voiler un profond dissentiment de principes par un habile euphémisme pour ne pas se séparer des bonapartistes : le dissentiment n'existe pas moins et, quel que soit le dénoûment, il y aura forcément quelqu'un trompé. C'est inévitable!

Il faut prendre les choses pour ce qu'elles sont. Les conservateurs du camp monarchique ont admis dans leur programme ce qu'ils appellent la « consultation directe de la nation, » ce qui, en réalité, est tout simplement le plébiscite, dont la revision sera le préliminaire. Fort bien! Et si la revision n'est pas la restauration de la monarchie; si, par un entraînement ou un aveuglement d'opinion qui n'a rien d'impossible, cette « consultation de la nation » qu'on invoque va au général Boulanger, ou si elle se prononce pour une résurrection bonapartiste, ou même si elle maintient la république, les royalistes considéreront-ils la monarchie comme jugée et condamnée ou désavouée? ne seront-ils pas allés d'eux-mêmes, pour avoir l'air de se mettre au ton du jour et d'être, eux aussi, des hommes hardis, au-devant d'un grand piège, d'une grande confusion? On oublie que le régime du plébiscite, ce n'est pas la monarchie, c'est l'empire! Il y a une autre équivoque dans ces préliminaires d'une revision destinée peut-être, si on y arrive, à tromper bien des calculs. Dans les réunions de la droite,

on a beaucoup parlé, ce nous semble, des « abus du parlementarisme; » c'est même une des raisons invoquées pour la revision. Malheureusement, sans mettre en doute les intentions des hommes, c'est un mot que nous reconnaissons, il n'a rien de nouveau. Nous savons ce dont il s'agit quand on parle de réprimer les « abus du parlementarisme : » c'est le régime parlementaire tout entier qui est en péril ! Or, la monarchie vraie, qui, à un moment difficile à prévoir, peut être la souveraine ressource de la France, n'est pas seulement une grande institution conservatrice; elle est aussi libérale, constitutionnelle, et dès qu'elle cesse d'être constitutionnelle, libérale, ici encore ce n'est plus la monarchie, c'est l'empire avec sa constitution qui, elle en effet, met ordre aux « abus du parlementarisme » en supprimant le régime parlementaire lui-même ! En réalité, le danger de dénaturer ou de laisser dénaturer la seule monarchie possible dépasse les avantages d'une revision incohérente et problématique. Ce que sera l'avenir, personne ne peut le dire, pas plus les républicains que les monarchistes. En attendant, ce qu'il y aurait peut-être de plus prudent, de plus pratique pour des conservateurs prévoyans, ce serait de se garder des aventures, de rester ce qu'ils sont, de se servir de ce qu'ils ont, même de cette simple et modeste constitution, qui n'est un mauvais outil que pour les mauvais ouvriers; ce serait de défendre pied à pied les droits, les libertés du pays, l'ordre financier, la paix morale, de combattre enfin sans trêve le radicalisme, qui n'est plus seulement un péril intérieur, qui devient aussi plus que jamais un péril extérieur pour la France !

On aurait beau en effet chercher à se faire illusion, un mauvais vent souffle en Europe. L'incertitude maladive de tous les rapports se prolonge, et peut-être va en s'aggravant. Ce ne sont, en vérité, de toutes parts, que défiances et préventions, armemens précipités, paniques d'opinion qui retentissent parfois jusque dans les parlemens, hostilités mal déguisées, incidens dont on n'a jamais le dernier mot ni même peut-être le secret. Sous l'apparence d'une paix à laquelle tout le monde affecte de se rattacher comme au bienfait souverain des nations, le sentiment de l'instabilité des choses est partout et se manifeste sous toutes les formes. L'état de l'Orient est pour beaucoup sans doute dans ces troubles de l'opinion et des rapports de l'Europe; on ne sait pas ce qui arrivera et de cette éternelle question bulgare, qui est moins que jamais résolue, et des agitations balkaniques et des provinces grecques, qui se remuent, et de tout ce fouillis oriental d'où peuvent sortir tous les conflits; on ne sait pas ce qui en sera du traité de Berlin, dont la Russie attend, sans trop s'expliquer, le rétablissement à Sofia. — Oui, sans doute, l'Orient est l'éternelle énigme; mais aujourd'hui comme toujours, on le sait bien, ce qui se passe en Orient n'a toute son importance que par ce qui se passe dans l'Occident, et c'est dans l'Occident que la situation est aussi obscure que précaire, que se multiplient

depuis quelque temps les incidens d'un mauvais caractère, d'une signification énigmatique, peut-être plus gros qu'ils n'en ont l'air. Des incidens, il y en a partout où les nations, les empires se touchent de près. Il y en avait assez récemment à la frontière de la Galicie, où, coup sur coup, deux officiers-généraux russes ont été arrêtés comme suspects d'espionnage sur le territoire autrichien, dans le voisinage du camp retranché de Przemysl. Ils passent maintenant sur les Vosges, où cette terrible question des frontières redevient subitement assez aiguë, assez délicate entre l'Allemagne et la France, par suite de tout un rigoureux système de précautions qui vient d'être adopté tout à coup à Berlin, qui entre en vigueur aujourd'hui même.

C'est une épreuve qui commence, qui n'est sûrement pas sans danger. Lorsqu'il y eut, l'an dernier, coup sur coup, deux de ces incidens qui purent paraître un moment menaçans, et qui furent bientôt heureusement terminés, il était resté de ces faits ce qu'on pourrait appeler une moralité admise d'un commun accord : c'est qu'il y aurait quelque prudence à se mettre en garde contre l'imprévu, à s'entendre sur la police des frontières, sur les rapports des populations limitrophes.

Que s'est-il passé depuis? Y a-t-il eu des négociations qui n'ont conduit à rien, comme bien d'autres négociations? A défaut d'un règlement adopté d'intelligence, y a-t-il eu quelque fait grave de nature à éveiller les susceptibilités allemandes, quelque aventure criante, quelque manifestation française qui ait pu ressembler à une provocation? On ne peut pas voir évidemment un fait des plus graves pas plus qu'une provocation préméditée dans le plus simple des incidens, dans l'arrestation plus ou moins justifiée d'un petit industriel allemand, qui, en se rendant à Reims, aurait été un instant retenu sur le territoire français. Toujours est-il que le gouvernement de Berlin a saisi ce prétexte pour promulguer, avec une certaine solennité comminatoire, toute une législation prohibitive où ne manquent ni les précautions, ni les vexations, ni les formalités qui équivalent à une interdiction. La police allemande sur les Vosges était déjà assez méticuleuse et assez sévère; elle l'est bien plus encore aujourd'hui. Tout est prévu. On ne peut traverser l'Alsace-Lorraine qu'avec un passeport en règle de l'ambassade. On ne peut séjourner dans les provinces annexées qu'avec une autorisation à délai limité, qui ne sera accordée que pour une cause sérieuse et précise, qu'il faudra faire viser par toutes les autorités possibles. Les habitans de la frontière ne pourront aller à une foire ou à un marché sur le territoire voisin qu'en faisant constater leur identité. Tout est combiné pour rendre le passage de la frontière, les rapports de voisinage difficiles; et notez bien que, si les Français sont gênés dans leurs relations, les étrangers qui traversent l'Alsace-Lorraine sont soumis aux mêmes formalités, ce qui peut modifier toutes les conditions de transit commercial et industriel.

Bref, rien n'est négligé pour élever sur cette frontière des Vosges un mur plus réel et mieux gardé que la fameuse muraille de la Chine. S'il ne s'agissait que de simples mesures de police locale jugées à tort ou à raison nécessaires, on pourrait négocier, arriver à une sorte d'entente. Malheureusement, il est clair que l'arrestation sans importance invoquée à Berlin n'est qu'un prétexte; il est fort à craindre que le chancelier, qui avait pris jusqu'ici ces incidens d'assez haut, n'ait eu quelque arrière-pensée, qu'il n'ait obéi à d'autres calculs. Peut-être, en rendant plus difficiles les rapports entre les Français et leurs voisins d'Alsace-Lorraine, s'est-il flatté de hâter, de faciliter la germanisation des provinces annexées; il n'a pas réfléchi qu'au temps où nous vivons, ces procédés de police et de force n'ont qu'une efficacité douteuse, qu'ils risquent plutôt d'irriter par la compression le sentiment public, de raviver sans cesse, pour les populations soumises à ce régime, l'image de la patrie perdue. Peut-être aussi le chancelier, sans autre raison, a-t-il voulu faire sentir l'aiguillon à la France. La France, il est vrai, n'a rien fait pour provoquer ce qu'on appelle, par un singulier euphémisme, des représailles; elle a plutôt laissé voir, par une réserve que lui imposent ses embarras intérieurs aussi bien que ses goûts, son désir de la paix. N'importe; le chancelier a peut-être voulu essayer sa puissance, montrer qu'il avait plus que jamais l'œil sur la frontière, qu'il est toujours homme à prendre, selon les circonstances, pour une provocation le plus simple des incidens. Peut-être, en un mot, a-t-il cru le moment venu de frapper un grand coup, et c'est justement ce qui ferait la gravité de l'acte. Cette mesure de police pourrait être le signe d'un état d'esprit peu rassurant; elle répondrait à une situation où la défiance deviendrait le mot d'ordre, où tout pourrait servir de prétexte.

C'est là, en réalité, le danger, d'autant plus que l'acte décidé à Berlin, exécuté sur les Vosges, n'est point absolument isolé. Il se produit dans une situation générale où l'on semble s'attendre à tout, où l'on met sans cesse la France en cause comme s'il n'y avait de péril qu'en France. On n'a pas même quelquefois les plus simples ménagemens de paroles, et de toutes les démonstrations récentes, la plus étrange, la plus imprévue, la plus surprenante, est assurément celle qui vient de se produire au parlement de Pesth, à la suite d'une interpellation adressée au gouvernement au sujet de la prochaine exposition française. M. le président du conseil hongrois a perdu pour le coup une belle occasion de se taire ou du moins de parler avec la mesure qu'un chef de cabinet doit s'imposer; M. Tisza a tenu, à vrai dire, des propos aussi inutiles que peu politiques. — Eh! sans doute, ceux qui ont imaginé d'ouvrir, pour l'anniversaire de 1789, une exposition universelle à Paris, ont agi étourdiment, en hommes qui ne se donnent pas la peine de réfléchir sur les conséquences de ce qu'ils font. S'ils voulaient

célébrer le centenaire de la révolution française, ils devaient s'en tenir simplement à une exposition française; s'ils voulaient avoir une exposition universelle, ils devaient choisir une autre date, éviter surtout de laisser entrevoir derrière 1789 l'ombre sanglante de 1793. Ils devaient bien se douter que les gouvernemens monarchiques de l'Europe ne viendraient pas fêter avec eux les souvenirs révolutionnaires, que cette idée rencontrerait des adversaires, même parmi ceux qui, comme les Anglais, ont exécuté un roi autrefois, qui ont eu leur république, et qui couvrent aujourd'hui leur front de cendres. Ils ont agi en hommes qui ne voient rien, qui n'écoutent que leurs fantaisies et leurs passions de parti. C'est possible. Si M. Tisza s'était borné à dire que, ministre du roi de Hongrie, il ne pouvait pas s'associer à une fête révolutionnaire, rien n'eût été plus simple, surtout de la part d'un serviteur de la maison de Hapsbourg; mais où a-t-il vu que les propriétés des exposans hongrois, le pavillon hongrois, pourraient n'être point en sûreté à Paris? Par quel prodige de légèreté et d'imprévoyance un premier ministre a-t-il pu mettre publiquement en doute l'aptitude du gouvernement français à sauvegarder l'ordre et les étrangers, invoquer cette raison que d'ici à un an on pourrait se trouver en guerre, et même peut-être en guerre avec la France? A quel propos la guerre entre l'Autriche-Hongrie et la France? M. Tisza a rencontré, il est vrai, d'énergiques contradictions dans le parlement de Pesth; il s'est même exposé à s'entendre dire : « C'est M. de Bismarck qui commande en Hongrie! » Il n'a pas moins tenu, comme président du conseil, cet étrange langage, qu'il n'était probablement pas chargé de tenir au nom de l'empire, qui a dû paraître aussi malhabile que compromettant à Vienne.

Comment expliquer cette sortie inattendue qui ne répond à aucune circonstance apparente, cette excentricité de parole gratuitement blessante pour une nation qui n'a jamais témoigné que des sympathies pour la cause hongroise? La vérité est que les Hongrois, ceux qui conduisent la politique officielle de la Hongrie, comprennent singulièrement leur rôle et leur position. Fiers d'avoir retrouvé leur indépendance, leur existence historique, ils se font les alliés de la force, fût-ce de la force étrangère, pour la garder; ils ne trouvent rien de mieux que de s'associer à la politique de M. de Bismarck, de se faire les défenseurs les plus ardens de la triple alliance, en lui donnant le caractère le plus agressif. Ils ont la haine de la Russie, qu'ils rencontrent de toutes parts devant eux, et pour satisfaire cette haine en même temps que leur ambition de suprématie sur les autres nationalités slaves, ils entraîneraient au besoin l'empire autrichien dans toutes les aventures, dans une croisade contre l'empire russe. Depuis un an, les Hongrois se font les zélés propagateurs de toutes les nouvelles pessimistes; ils font tout ce qu'ils peuvent pour envenimer les choses; ils parlaient même récemment de reconnaître le prince Ferdinand de Bulgarie, ce qui se-

rait sans nul doute le meilleur moyen de précipiter le dénoûment. Ils ne réussiront pas encore, il faut le croire; mais avec leur politique, avec leurs discours plus que légers, ils contribuent sûrement, pour leur part, à entretenir cette situation troublée où règne l'émulation des armemens, où l'on prévoit d'un ton si leste la guerre, parce qu'on la prépare ou qu'on la désire.

Il y a du moins, à cette heure troublée où nous sommes, un pays et une ville qui ont l'heureux privilège de ne pas songer à la guerre, qui ne s'occupent que d'une fête de la paix. Ce pays, c'est l'Espagne, cette ville, c'est Barcelone, la vieille capitale de la Catalogne, qui fait parler d'elle dans le monde, qui attire aujourd'hui Espagnols et étrangers par une exposition universelle habilement préparée. La politique n'est plus pour le moment à Madrid ; elle est sur ces côtes riantes de la Méditerranée, dans cette ville industrieuse où l'exposition vient d'être inaugurée avec toute sorte de pompes officielles et populaires, avec un éclat rehaussé par la présence de la cour, des ministres, du corps diplomatique, et par l'apparition des escadres des plus grandes puissances maritimes.

Décidément d'abord, les nouvellistes et les correspondans des journaux européens ne savaient ce qu'ils disaient lorsqu'ils signalaient, il n'y a que quelques jours, comme un événement des plus graves, tout plein de menaces énigmatiques, cette apparition des navires étrangers sur les côtes de la Catalogne. A les entendre, la flotte française ne pouvait être mise en mouvement que pour accomplir quelque noir dessein, et les vaisseaux envoyés par les autres puissances pour la surveiller, devaient aussi nécessairement avoir leur mission mystérieuse dont on aurait bientôt le secret. Il s'agissait, pour le moins, de prouver que la Méditerranée n'était pas un lac français! Toutes ces fables s'en sont allées en fumée. Les escadres ont paru devant Barcelone le plus simplement du monde, n'ayant, comme il était facile de le prévoir, d'autre mission que de faire honneur à la reine d'Espagne, Marie-Christine, venue en Catalogne pour inaugurer l'exposition. Le duc d'Édimbourg était sur son navire, représentant la reine d'Angleterre. Le duc de Gênes est arrivé avec les cuirassés italiens, portant les complimens du roi Humbert. La France était dignement représentée par l'amiral Amet, un des héroïques marins du siège, et par le brillant général Berge, commandant du corps français de la frontière pyrénéenne. Princes et chefs militaires de toutes nations, à ce qu'il semble, ont rivalisé de courtoisie, et se sont fêtés mutuellement, en fêtant la souveraine espagnole. La reine, pour sa part, a répondu de son mieux à la manifestation des puissances en visitant les flottes, en recevant avec une parfaite bonne grâce tous ces chefs étrangers, particulièrement les représentans de la France. Il n'y a pas d'autre mys-

tère! Le plus heureux probablement aura été l'alcade de Barcelone, qui a eu la bonne fortune d'avoir, pour l'ouverture de l'exposition, toutes les pompes réunies : le bruit du canon, l'éclat du cortège royal, les pavillons de toutes couleurs flottant dans le port. Les Catalans ont eu le plaisir du spectacle. Les nouvellistes et les polémistes de l'Europe, quant à eux, en sont pour leurs frais d'imaginations et de prédictions à perte de vue!

Les escadres étrangères ont aujourd'hui quitté les eaux de Barcelone en tirant leurs dernières salves. Il reste un événement qui, en réalité, a un double intérêt pour l'Espagne, un intérêt politique et un intérêt industriel. L'intérêt politique est dans le voyage même de la reine Christine. Jusqu'ici, la régente, la mère du jeune roi Alphonse XIII, n'avait pas visité la Catalogne, et c'était une question de savoir comment elle serait reçue par ces fières et ardentes populations du littoral catalan, par cette ville de Barcelone si animée, si industrieuse, toujours un peu républicaine par ses traditions locales, par son humeur et ses goûts d'indépendance. La reine Christine s'est arrêtée à Saragosse avant d'arriver à Barcelone; elle va aussi visiter Tarragone et Valence : partout où elle a passé, elle a visiblement séduit par sa dignité simple et gracieuse, par son tact, par le soin qu'elle met à s'effacer devant ce petit roi en visite dans une partie de son royaume. Sans aucune affectation, elle sait se conformer à tous les usages, à tous les cultes espagnols. On peut dire qu'elle a réussi à Barcelone, auprès des rudes Catalans, comme elle avait réussi l'an dernier dans les provinces basques. Elle s'est fait une honnête et saine popularité, qui est certainement une force pour la monarchie espagnole, et c'est là justement ce qu'on peut appeler l'intérêt politique de ce voyage en Catalogne, auquel la présence des escadres étrangères est venue donner un éclat de plus, fait pour flatter la fierté nationale. L'intérêt industriel est dans cette exposition même qui vient de s'ouvrir à Barcelone, qui est la première de cette nature et de cette importance au-delà des Pyrénées. Telle qu'elle est, cette exposition de Barcelone peut ne point avoir les proportions et l'éclat d'autres expositions plus grandioses. Elle a du moins le mérite d'être une œuvre spontanée due à l'initiative et à l'activité intelligentes de ceux qui en ont eu l'idée, accomplie sans le secours et sans la protection de l'état. Elle est de plus la manifestation visible et brillante des progrès accomplis depuis quelques années dans un pays qui a tant de richesses naturelles, et qui n'a besoin que d'un gouvernement réparateur, libéral, pour s'élever par le travail au rang des pays les plus prospères.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La seconde semaine de mai a vu se continuer le mouvement de reprise générale inauguré pendant la première partie du mois, mouvement très lent, très modéré, au moins sur nos fonds publics, mais dont les progrès successifs représentent déjà une avance considérable sur les cours cotés en liquidation de fin avril. Les transactions ont été restreintes, mais dominées par une influence toute-puissante, l'intérêt de la haute banque au maintien de cours élevés en vue du succès de certaines opérations prêtes à voir le jour.

Au dehors, des rumeurs pessimistes n'ont cessé de circuler touchant la situation des affaires dans la péninsule des Balkans. Puis a surgi, à propos de la participation des industriels hongrois à notre exposition de 1889, l'incident du discours de M. Tisza, qui a eu d'autant plus de retentissement qu'il coïncidait avec la publication officielle des mesures prises par le gouvernement de Berlin concernant l'entrée des Français en Alsace-Lorraine. Cette résurrection du régime suranné des passeports, la campagne de presse menée dans le même temps par les journaux allemands contre la France, et les déclarations discourtoises à notre adresse de M. Tisza dans la chambre de Pest, n'ont pas eu cependant le don d'émouvoir notre marché plus que ne l'avaient fait les simples rumeurs relatives aux affaires orientales.

Il s'est produit lundi une légère réaction, effacée dès le lendemain, et le marché a repris une attitude impassible dans l'attente d'une solution préjugée satisfaisante de l'incident de Pest.

La rente 3 pour 100 s'est élevée de 82.50 à 82.90, et a été ramenée à 82.77 par le double incident des passeports et du discours Tisza. L'amortissable a progressé de 85.35 à 85.77, le 4 1/2 de 105 67 à 105.75. Depuis le commencement du mois, la hausse est de 0 fr. 67 sur la rente ancienne, de 0 fr. 62 sur l'amortissable et de 0 fr. 30 sur le 4 1/2.

Les incidens politiques ont eu moins d'influence encore sur les fonds étrangers que sur les rentes françaises. L'Italien, à la suite des votes de confiance successivement obtenus par le cabinet Crispi, sur la question financière et sur celle de Massaouah, a été porté de 97.17 à 97.90, et a même dépassé un moment 98 francs. Bien que les journaux autrichiens et allemands aient annoncé l'imminence de mo-

sures restrictives destinées à entraver l'entrée des blés russes en Allemagne et dans l'Autriche-Hongrie, le rouble à Berlin s'est relevé à 172, et les cours de toutes les catégories de fonds russes se sont améliorés de 1/2 à 3/4 pour 100. Le 4 pour 100 hongrois a également gagné une demi-unité, et cependant les délégations, convoquées à Pest pour le 9 juin, vont être appelées à délibérer sur de grosses dépenses d'armement.

L'Extérieure à 69 1/2, le Portugais 3 pour 100 à 62 3/8, l'Unifiée à 402, ont eu un marché très calme. Ces valeurs avaient beaucoup monté pendant les derniers mois. Mai aura été pour leurs cours nouveaux une période de consolidation.

L'action de la Banque de France, compensée fin avril à 3,390, finit en grande hausse à 3,680. Les baissiers ont dû procéder à des rachats précipités, le titre leur faisant complètement défaut.

Le Crédit foncier prépare une augmentation de son capital-actions, rendue nécessaire par l'extension de ses opérations de prêts, la limite d'émission des obligations devant être bientôt atteinte. Il ne sera créé que trente et un mille actions nouvelles. La spéculation a saisi toutefois l'occasion, la souscription aux titres nouveaux étant réservée, au pair, aux détenteurs des anciens, pour porter cette valeur de 1,417 à 1,455. Le cours de fin avril était 1,395.

L'action de Panama s'est élevée de 350 à 376 francs. Si, comme il paraît probable, le sénat approuve le projet de loi déjà voté par la chambre, et sur lequel la commission a émis des conclusions favorables, l'émission des obligations à lots de Panama aura lieu dans la première quinzaine de juin.

La faveur des capitalistes commence à revenir aux actions de nos grandes compagnies. Celle de l'Est est restée à 775, mais le Lyon gagne 7 francs à 1,247, le Midi 12 à 1,175, le Nord 15 à 1,560, l'Orléans 16 à 1,322, l'Ouest 6 à 898.

Les chemins étrangers ont été moins bien partagés. Le Nord de l'Espagne, qui ne peut répartir que 8 francs à ses actionnaires pour 1887, soit un dividende plus faible qu'aucun de ceux des dix dernières années, a quelque peine à se tenir à 282. Le Saragosse, l'Autrichien et le Lombard sont également délaissés et en baisse, de 270 à 256, de 472 à 463 et de 173 à 172. Les Portugais à 655 et les Méridionaux à 798 ont été mieux tenus.

Après quelques oscillations, le Suez se retrouve à 2,168, comme au milieu du mois. Les Omnibus et les Voitures sont recherchés en vue des profits que pourra valoir à ces entreprises l'année de l'exposition.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

DE

LENS A VINCENNES

20 AOUT 1648 — 18 JANVIER 1650 (1).

Causa periculi non crimen ullum, sed gloria viri.
TACITE, AGRICOLA.

I. — LA FRONDE. — CONDÉ A LA COUR ET AU PARLEMENT. — LOUIS DE BOURBON ET PAUL DE CONDI.

... C'est la pénurie du trésor qui avait mis aux prises la couronne et le parlement; combien de révolutions, avortées ou accomplies, ont eu la même origine que la Fronde! — Il faut battre monnaie : le ministre veut soumettre les magistrats à l'impôt, créer et vendre de nouvelles charges, ce qui diminuera la valeur des anciennes. Pour défendre leurs bourses, les « officiers (2) » refusent l'enregistrement des édits. Cette intervention d'un corps judiciaire dans une

(1) Fragment du 5e volume de l'*Histoire des princes de Condé*, qui paraîtra prochainement chez Calmann Lévy.

(2) Pourvus d'offices, de fonctions judiciaires.

question de gouvernement ne s'accorde guère avec nos idées modernes sur la séparation des pouvoirs; mais ce principe, qui le connaissait? qui s'en souciait alors? et, de nos jours, n'est-il pas souvent omis, éludé? nos assemblées politiques en ont-elles toujours tenu compte? — En fait, les financiers ne veulent traiter qu'avec la garantie du parlement, les peuples ne paieront plus si les édits ne sont vérifiés, et ce droit d'enregistrement, consacré par un usage antique, finit par conférer au « sénat, » comme on avait coutume de dire, quelques-uns des attributs de la représentation nationale, des états-généraux absens. — Le débat s'agrandit. Ce n'est plus une misérable querelle de privilégiés que soutiennent les cours souveraines, c'est « le public » qu'elles défendent, c'est l'impôt créé par caprice, l'exploitation du contribuable par les traitans, c'est le gaspillage des deniers de l'État que le parlement combat.

Cette transformation n'avait pas échappé à Mazarin : « Messieurs ont honte de faire tant de bruit pour leur intérest particulier, et veulent persuader qu'ils sont mus par le bien du peuple (1); » le cardinal essaie de leur arracher ce masque : « On accordera la descharge d'un quart des tailles pour mettre le peuple hors d'intérest (2);» et il fait signer à la Reine un long programme de concessions (30 juillet). Mais la déclaration royale semble captieuse; on en dissèque tous les articles; elle aboutissait à néant. Qui pouvait croire à la réduction des impôts? Au mois d'août, Mazarin avouait qu'il avait dévoré d'avance trois ans de revenu; on ne vivait qu'à coups de banqueroute.

Survient l'enlèvement des conseillers. Cette fois encore, le parlement, pour sauver ses immunités, prit la défense du « public, » et, visant d'antiques ordonnances, rappela que nul ne pouvait être emprisonné sans être interrogé dans les vingt-quatre heures et jugé à bref délai.

Ainsi, tous ces juristes, nourris des plus étroites maximes de la Rome impériale, gardiens jaloux de l'autorité de nos rois, — sans le savoir, sans le vouloir, inconsciens, incohérens peut-être, entraînés par la lutte, — éclairés par cette « lueur, » cette « étincelle » que Retz crut voir briller, posaient implicitement les deux formules qui contiennent l'essence de toute liberté : l'impôt consenti, l'*habeas corpus*. Bien des peuples, auxquels on répète qu'ils sont libres, ne jouissent encore qu'imparfaitement de ces garanties, et, trompés par mille subterfuges, se les laissent en partie ravir ou refuser.

(1) A M. le Prince, 23 juin 1648. Archives de Condé.
(2) Au même, 29 juillet. A. C.

Cette guerre à coups d'arrêts et de déclarations n'était pas du goût de Condé. Les théories ne le séduisent guère ; les griefs des magistrats le laissent assez indifférent. Ce qui le frappe en ce moment, c'est le progrès de l'esprit de révolte qui déjà agite nos provinces, nos grandes villes, et dont les symptômes éclatent jusque dans la maison du Roi, parmi les premiers officiers de la couronne : en pleine cathédrale de Notre-Dame, sous un prétexte futile, les capitaines des gardes avaient publiquement et insolemment refusé de retenir ou de prendre le bâton, laissant le jeune Louis XIV seul au pied de l'autel (1). Avant tout, qu'on rétablisse l'ordre et l'autorité du Roi !

Voilà le premier mouvement qui animait M. le Prince, lorsqu'à peine arrivé à Rueil, tout chargé des lauriers de Lens, et souffrant encore de sa blessure (2), il se trouva en présence des députés du parlement qui venaient demander le retour de Leurs Majestés à Paris (22 septembre). Pris à l'improviste, il parla brièvement, mais « ferme, » engageant « Messieurs » à une soumission complète, et il s'excusa d'aller prendre sa place à la grand'chambre, où il avait été convoqué. La Régente ne chercha pas à dissimuler sa joie : « C'est mon troisième fils, » s'écria-t-elle ; le petit roi ne cessait d'embrasser son glorieux cousin, et Mazarin se montrait rassuré.

Cela dura peu. Condé se recueillit ; ses vrais sentimens se firent jour. S'il ne voulait pas qu'on laissât libre carrière aux factieux, il était loin d'admirer les procédés du ministre. La disette d'argent venait de lui causer de cruels embarras ; peu s'en fallut qu'elle ne lui ravît la victoire ! Éclairé par ses récentes angoisses, il comprenait l'urgence de mettre un terme au gaspillage, d'assurer la rentrée de l'impôt, de sortir de l'ornière où l'on se traînait, de réformer les finances. Les arrestations arbitraires lui rappelaient le long séjour de son père à la Bastille et au bois de Vincennes ; maladresse ou perfidie, Gaston ne manqua pas d'évoquer ce souvenir, ravivé encore par le récent emprisonnement de Chavigny (3). Le véritable objet de cette mesure a été pénétré ; ceux qui fouillèrent les pa-

(1) 15 août 1648, à propos d'une querelle survenue, lors de la célébration du vœu de Louis XIII, entre les gardes du corps et ceux de la prévôté.

(2) Condé avait pris le commandement de l'armée du Nord au mois d'avril 1648. Le 20 août, il gagnait la bataille de Lens. Le 9 septembre, Mazarin l'invitait à ne pas quitter son commandement : le 12, la Régente et son ministre « le conjuraient de revenir » (*sic*, lettres originales, A. C.). — Souffrant encore d'une blessure reçue le 8 septembre devant Furnes, il partit aussitôt, arriva le 18 à Chantilly, et, sur de nouvelles instances de la Reine, continua sa route sans traverser Paris. Le 19 septembre, il rejoignait la cour à Rueil.

(3) Chavigny, collaborateur favori de Richelieu, auteur de la fortune de Mazarin, ami des Condé, avait été arrêté et enfermé au donjon de Vincennes le 18 septembre.

piers saisis chez l'ancien ministre n'ont pu dissimuler leur désappointement : aucun indice de ce qu'on y cherchait, la preuve, la trace, sinon d'un complot, au moins d'un vaste système d'intrigues ourdies avec la maison de Condé; et l'on s'empressa de répandre que Chavigny avait eu le temps de détruire les papiers compromettans, sans songer que les circonstances de l'arrestation ôtaient tout fondement à cette rumeur.

Les commentaires abondaient. A Rueil, à Saint-Germain où la cour se rendit peu après, les amis, les donneurs d'avis ou de conseils venaient, sous divers prétextes, saluer le vainqueur de Lens, l'écouter, l'éclairer. Appelé en consultation, Guénaud, le médecin, accourut des premiers. De la santé on passa vite aux affaires du temps. « Si on nous assiège, dit le docteur, nous résisterons. Pour moi, j'y emploierai tout mon bien; il y en a trente mille dans Paris qui sont plus en puissance et ont encore plus de zèle. » Cette parole résolue d'un homme de science, étranger aux cabales, et qui représentait bien l'esprit de la vraie bourgeoisie, donna à penser à M. le Prince et fit plus d'impression sur lui que les récits passionnés de ses correspondans ordinaires : le conseiller Machaut, un des plus ardens des enquêtes, et l'ancien intendant du feu prince, Perrault, président à la chambre des comptes, moins vif de parole, mais plus sûr, plus fort, et très animé contre Mazarin.

Citons encore un personnage affairé, mêlé à toutes les intrigues d'amour ou de politique, dont le nom revient toujours mystérieusement sans laisser presque de trace, — si bien qu'on a longtemps attribué à La Rochefoucauld un morceau dont il paraît être l'auteur. Assez avant dans la confidence du duc d'Orléans, Vineuil (1) se fit fort d'assurer à M. le Prince les plus brillans avantages, les plus beaux gouvernemens, comme prix d'une attitude décidée et d'un concours actif donné aux ennemis du ministre; mais il s'attira cette réplique : « J'ai assez de bien et d'établissemens pour me conserver par mes services et par ma fidélité. Si j'en avais davantage, je deviendrais justement suspect au Roi. »

La visite la plus remarquable fut celle de l'archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris. A la journée des Barricades, parcourant les rues en rochet et camail, Paul de Gondi venait, sous le masque

(1) Louis Ardier, sieur de Vineuil, « esprit fin et satyrique, quoiqu'il craignît tout, ce qui lui attira de méchantes affaires; bien fait de sa personne, entreprenant avec les femmes, et cela le fit réussir.» (*Histoire amoureuse des Gaules.*) Presque toutes les héroïnes galantes de la Fronde l'honorèrent de leurs bontés; mais il gouverna particulièrement Mme de Châtillon, devint gentilhomme de M. le Prince, fut l'ami de Turenne. En 1675, Mme de Sévigné le retrouva à Saumur, « bien vieilli, bien toussant, bien crachant et dévot, mais toujours de l'esprit. » Il mourut en 1681.

du devoir pastoral, de s'essayer au rôle que jouaient les capitaines du peuple dans certaines républiques italiennes. Si bien arrangée que fût la mise en scène, ce prologue n'eut qu'un succès médiocre; c'était pourtant une révélation. Le futur cardinal de Retz ne s'était encore signalé que par des bravades et des aventures qui n'étaient guère séantes pour son état. On s'aperçut de l'influence qu'il avait acquise : — sur le peuple, par son allure intrépide et une apparence de dévoûment à la cause populaire; — même sur son clergé, généralement respectable, et qu'il aurait pu scandaliser par ses mœurs, mais qui voyait en lui un brillant orateur de la chaire, un habile administrateur, un savant théologien, enfin un adversaire résolu des molinistes. Ses relations avec M. le Prince étaient anciennes et amicales. Il avait hâte de savoir jusqu'à quel point ses visées ambitieuses pourraient être secondées par cette redoutable épée. L'entretien, plusieurs fois renouvelé, fut cordial, plein d'abandon au moins apparent; mais la conclusion ne répondit pas aux espérances du coadjuteur. Sondé à fond, pressé, Condé finit par éconduire son interlocuteur avec ces paroles : « Je m'appelle Louis de Bourbon, et je ne veux pas ébranler la couronne. »

Condé n'avait pas le tempérament félin de Henri de Guise, dont on se plaisait alors à lui prédire la carrière et peut-être la fin. Méprisant les allures théâtrales, les entrées bruyantes, les cortèges fastueux, il négligeait les câlineries à la foule, les ménagemens, les ruses qui déguisent et servent les aspirations des grands ambitieux. Pour ceux qui voulaient pousser la révolution jusqu'au bout, il « manquait de fermeté dans le dessein (1), » et les fauteurs de répression à outrance ne trouvaient en lui ni l'empressement, la docilité insouciante de certains instrumens commodes, ni la conviction profonde, la sévérité froide, uniforme, inflexible, qui écrase les peuples sans merci comme sans remords. La petite-fille de Philippe II se faisait illusion si, en rappelant M. le Prince, elle pensait au duc d'Albe.

« Il marcha, sans hésiter, d'un pas égal, entre la faction et la cour. La gloire de restaurateur du public fut sa première idée; celle de conservateur de l'autorité royale fut la seconde. »

Qui a dit cela? Le plus infatigable des adversaires, le plus passionné des ennemis. Nous avons déjà prononcé le nom du coadjuteur; plus loin, nous reparlerons de son rôle, le mot lui convient; mais puisque nous venons de faire un premier emprunt aux plus célèbres, aux plus précieux, aux plus éloquens des mémoires, si

(1) Retz.

souvent inexacts dans le détail, si vivans, si réels dans l'ensemble, nous essaierons de marquer le caractère, de pénétrer l'esprit des jugemens portés par Paul de Gondi sur Louis de Bourbon.

Quand on considère l'antagonisme constant de ces deux hommes, le feu de leurs rivalités, la violence de leurs luttes, les tentatives du coadjuteur pour ravir à Condé la liberté, la vie, son acharnement, on est surpris de retrouver d'un bout à l'autre de ces mémoires un ton de respectueuse admiration, sans un trait qui fasse tache. Nulle part les faiblesses du héros, les lacunes de son génie n'ont été plus finement relevées, mais toujours avec courtoisie; jamais il n'échappe à l'écrivain une parole qui rabaisse celui qu'il a combattu; la figure reste toujours grande et superbe. — Comment expliquer ce contraste entre la forme et le fond? Quel est le mot de cette énigme? D'où vient ce souci de respecter, de relever la gloire de l'ennemi? — A certaines époques de sa carrière orageuse, même aux temps de l'hostilité la plus vive, le coadjuteur reçut de M. le Prince des marques touchantes de sympathie personnelle; le capitaine sut même flatter la manie belliqueuse du prélat. Ainsi, un jour que les deux factions avaient failli en venir aux mains dans le champ clos du « palais, » ensanglanter le parquet de la grand'chambre, le tumulte apaisé, les épées rengainées, Condé, louant les dispositions prises par son adversaire, lui adressa un de ces complimens qu'échangent parfois les généraux en chef après s'être disputé le champ de bataille; c'était trouver le vrai chemin du cœur de ce singulier prêtre. Peut-être y a-t-il plus? Dans l'âge des passions, ces deux hommes avaient admiré la même femme, subi son influence : elle les avait toujours éclairés, souvent soutenus, parfois combattus, jamais trahis; elle resta leur amie (1). Au déclin de la vie, tous deux trouvaient en elle appui, lumières et fidélité; l'affection et la confiance survivant aux ardeurs de la jeunesse, le culte du même objet se transforme avec les années et subsiste comme un lien qui rapproche, réunit d'anciens rivaux. La réconciliation était complète, alors que le cardinal de Retz écrivait à Commercy le récit de sa vie, échangeant, du fond de sa retraite, lettres, présens, messages affectueux avec cet autre désabusé qui habitait Chantilly.

Mazarin ne tarda pas à se rendre compte de cette disposition si heureusement définie par Retz, et perdit promptement la sécurité que lui avait inspirée un premier élan d'indignation contre l'esprit de révolte. D'ailleurs, Condé ouvrit son cœur à la Reine. Comme il la rencontrait en promenade dans le parc de Saint-Germain, il monta

(1) La Palatine, Anne de Gonzague. (Voir liv. IV, ch. VIII, et plus loin.)

dans son carrosse et lui donna le conseil d'accepter en principe les demandes du parlement. Cette confidence déconcerta le ministre. Avant de renoncer au plan de répression tracé dans les « carnets, » ne pouvait-on chercher un autre instrument? D'Erlach fut mandé : la bataille de Lens lui donnait un certain prestige; il n'avait aucun lien avec la cour ou la ville, passait pour résolu et brutal. Il fut choyé, complimenté, puis renvoyé à son gouvernement de Brisach, sans recevoir le bâton dont il se croyait assuré. C'était encore une déception. Il fallut changer les batteries, calmer la Régente, qui avait eu peine à contenir son courroux en écoutant l'avis inattendu de Condé.

Pénétrée de son devoir, se considérant comme dépositaire du pouvoir qu'elle devait remettre intact à son fils, imbue d'idées apportées d'Espagne, Anne d'Autriche n'admettait pas qu'aucune limite pût être fixée à l'autorité des rois, et ne voulait rien céder. Mazarin était d'accord avec elle. Ignorant ou méprisant les lois, il voulait disposer sans contrôle de la fortune publique, rester maître incontesté, libre de frapper ses adversaires ou ses rivaux, d'écarter tous les obstacles; mais poursuivant son but avec la souplesse de son génie, il savait feindre un différend avec la Reine, subir des rebuffades concertées d'avance, et se donner l'air d'arracher des concessions qui ne le gênaient guère, car il était parfaitement résolu à les reprendre.

C'est ainsi qu'il fit décider l'ouverture des conférences de Saint-Germain. Il s'y effaça complètement, demeurant dans la coulisse, acceptant l'humiliation d'une exclusion apparente, laissant les princes aux prises avec les délégués du parlement, qui, exhumant l'arrêt rendu en 1617 contre le maréchal d'Ancre, refusaient de traiter avec un ministre étranger. Ces députés furent reçus à Saint-Germain par le grand-maître de France, qui n'était autre que M. le Prince, et qui leur fit les honneurs de la table royale. Tous furent charmés de son urbanité, de ses dispositions conciliantes. Mais à peine la discussion ouverte, le voilà qui s'emporte, menace, interrompt, « parle rude, » persifle surtout. Mazarin y comptait; il savait que le tempérament de Condé prévaudrait sur ses intentions.

A chaque séance, même scène. Tous les princes prenaient la parole. Le duc d'Orléans opinait le premier : émule de son bouillant cousin, lui aussi mêlait les menaces aux avis modérés; plus maître de sa parole, n'inspirant confiance à personne, soufflé par l'abbé de La Rivière, il réussit mieux à se tenir en équilibre. Tout frais émoulu de ses luttes en Sorbonne, Conti songe à faire briller son talent oratoire; quelles que soient alors ses visées particulières, il est obligé de se ranger derrière ce frère qu'il redoute et qu'il n'aime pas. A son

tour, M. de Longueville voulut faire le prince du sang et débiter sa harangue; mais le chancelier lui ayant coupé la parole, il s'en fut bouder à Rouen. Condé portait le poids de la discussion. Le difficile était de céder en sauvant les apparences, de faire abandonner les « considérans » en échange des « articles, » enfin de savoir se contenir dans le feu de l'argumentation et de mettre un frein à la verve d'un esprit incisif. On ressent la hauteur, on peut l'oublier; la raillerie ne se pardonne pas. — « Il faut s'appliquer avec soin, dans les grandes affaires, à se défendre du goût que l'on trouve à la plaisanterie; elle y amuse; elle y chatouille, elle y flatte; ce goût de la raillerie, en plus d'une occasion, a coûté cher à M. le Prince (1). »

Ceux qui avaient la repartie prompte et la parole hardie, comme le président Viole, n'étaient qu'effleurés de ces piqûres; mais les « vieilles barbes, » les « bonnets carrés » reportaient à la grand'-chambre les lazzi qui atteignaient, dans leurs personnes, le corps entier de la magistrature, et les députés du parlement, servis au fond par Condé, mais irrités de sa violence, blessés de ses railleries, sortaient de Saint-Germain outrés contre celui qui avait fait accepter leurs opinions.

La déclaration royale du 22 octobre 1648 contenait, sous une forme atténuée, à peu près tout ce que les cours souveraines réclamaient en matière d'impôt, de finances, d'enregistrement des édits. C'était un acte considérable, une manière de charte. Le parlement aurait voulu définir l'*habeas corpus* à peu près dans les termes posés par Hampden et que la révolution d'Angleterre consacrait à l'heure même. Il fallut transiger sur ce point, et les garanties données à la liberté individuelle furent énoncées en termes vagues, assez formels cependant pour ouvrir les portes de la prison au maréchal de La Motte-Houdancourt, enfermé depuis quatre ans, et à Chavigny, tout récemment arrêté. Blâmé de sa froideur pour cet ancien ami, M. le Prince ne s'était pas ému de ces reproches; une sollicitation personnelle aurait été compromettante pour tous les deux : il était plus habile d'arriver au résultat par une mesure générale. Chavigny le comprit et adressa ses remercîmens au véritable auteur de sa délivrance (2).

II. — PARIS! — PROJET DE MAZARIN. — PROPOSITION DE CONDÉ.

A peine la déclaration adoptée, la ratification arrachée à la Régente, la cour et M. le Prince rentrés à Paris (31 octobre), l'accord

(1) Retz.
(2) Chavigny à M. le Prince, 18 novembre 1648. A. C.

conclu enfin, la guerre faillit recommencer, cette fois entre les princes.

Avec un beau visage, de l'esprit, du savoir, Armand de Bourbon, prince de Conti, n'avait ni l'audace ni le génie de son frère, mais toute sa violence, peut-être plus d'ambition, et le fonds d'envie qu'on retrouve souvent chez les disgraciés de la fortune ou de la nature : sa taille contrefaite, la délicatesse de sa santé semblaient lui fermer la carrière des armes ; comment d'ailleurs aurait-il pu espérer d'y égaler son frère ? Dès son berceau, préparé pour l'église, le chapeau rouge lui convenait mieux que la plume blanche du général en chef. Cependant il se montrait incertain, partagé entre son aversion pour l'état ecclésiastique et une ambition qui ne pouvait trouver d'autre manteau que la pourpre romaine. Toute sa vie, tous ses actes étaient alors réglés par sa sœur : Mme de Longueville, déjà dominée par Marsillac (La Rochefoucauld), avait perdu l'empire qu'elle exerçait jadis sur son frère aîné et qu'elle reprendra un jour ; le plus jeune ne voyait, ne pensait que par elle. Est-ce à cette toute-puissante influence qu'il faut attribuer le parti pris soudainement par le prince de Conti ? Mme la Princesse douairière, qui, au mois de mai, déclarait que son fils Armand « n'était pas en disposition de se résoudre, » vint, à la fin d'octobre, annoncer à la Reine qu'il était « résolu de vouloir être cardinal, et supplia Sa Majesté de l'assister en cour de Rome (1). »

Or, depuis longtemps, toutes les démarches, les évolutions du duc d'Orléans, avaient pour but principal d'assurer le chapeau à ce médiocre favori que nous connaissons déjà, l'abbé de La Rivière. Les Condé, venant ainsi se jeter à la traverse, ruinaient les prétentions de ce candidat, qui se croyait déjà assuré du succès. Gaston fulmina. Les Vendôme, les Importans, hommes et femmes, se précipitèrent au Luxembourg ; on put croire un moment que la « fronde des princes » allait commencer ; mais l'heure n'était pas venue. On trouva ce biais de procurer la pourpre au prince de Conti par la nomination de Pologne, et de rendre celle de France à l'abbé de La Rivière, Condé se chargeant de tout régler avec son amie, la reine Louise-Marie. Le courroux de Gaston tomba comme par enchantement, et toute la cabale dut, pour un temps, rentrer dans l'ombre, sans désarmer pourtant et guettant l'occasion.

Paris était agité ; la haine contre « le Mazarin, » plus ardente que jamais, se traduisait, tantôt dans les rues par quelque émeute, tantôt au Palais par de violentes déclamations ; on accusait le ministre de vouloir éluder les engagemens de Saint-Germain ; les cours

(1) A. C.

souveraines avaient repris leurs assemblées pour surveiller l'exécution de la déclaration qu'elles-mêmes violaient par ces réunions. Considéré comme l'appui d'un gouvernement odieux, M. le Prince était froidement accueilli partout, et quand il assistait aux séances du parlement, sa présence, son attitude, y soulevaient presque toujours quelque émotion.

Les frondeurs ne manquaient jamais une occasion de réveiller son humeur; nul ne s'entendait à ce manège comme le président Viole, singulier caractère, de vieille famille de robe, homme de plaisir, remuant, hardi de parole, « quoique la peur lui fût naturelle, » grand ami de Chavigny et destiné à devenir, par une de ces évolutions si fréquentes en temps de troubles, très actif, très dévoué serviteur de celui dont il échauffe aujourd'hui la bile. Comme ce magistrat débitait une de ses diatribes habituelles, Condé, impatienté, se leva, et du bras fit un geste qu'on voulut prendre pour une menace. Il fut obligé de se rasseoir au milieu des clameurs. Le lendemain (17 décembre), le conseiller Brévannes-Aubry, brodant sur un thème du président de Novion, comparait la déclaration d'octobre à une « excellente peinture faite de la meilleure main et qu'un méchant ouvrier a gâtée en la touchant; » cette fois encore Condé voulut couper la parole à l'orateur : « Le premier président a seul le droit d'interrompre ici, » s'écrie Brévannes, et le premier président donne raison au conseiller.

Mathieu Molé, ami sincère de M. le Prince et de sa maison, soutenu dans cette disposition par son fils l'intendant Champlâtreux, et par son beau-frère, le sage et judicieux Nesmond (1), subordonnait cet attachement aux intérêts, à la dignité de sa compagnie et surtout au service du Roi, qu'il ne confondait pas toujours avec la cause de Mazarin.

M. le Prince semble suffisamment engagé dans le conflit; Gaston marche avec lui. Si on attend, l'accord peut être troublé, de nouveaux liens se formeront. Les troupes qui retournaient de Flandre à Brisach ont changé de direction; il en vient d'autres du Nord; toutes se rapprochent de Paris. Voici donc le moment de reprendre le projet différé deux mois plus tôt. Dans un conseil restreint et cependant encore assez nombreux, Mazarin fait connaître les intentions de la Régente : Sa Majesté veut mettre un terme au progrès du désordre, briser la résistance du parlement et de l'Hôtel de Ville, qui font

(1) Édouard Molé de Champlâtreux, intendant de Champagne, souvent attaché aux armées de M. le Prince. (Voir t. IV, p. 289 et *passim.*) Nous avons assez parlé du président de Nesmond. (T. III, p. 203 et *passim.*) Aimé et apprécié de M. le Prince, sans être écouté de lui comme jadis de son père, il l'assiste souvent, mais ne le suit ni dans ses incartades ni dans ses suprêmes violences.

cause commune; le Roi quittera la capitale avec sa maison; Paris sera bloqué et réduit par famine.

Diverses objections sont présentées et résumées par M. le Prince : les dispositions sont mauvaises ; dans l'état des esprits, le départ du Roi sera le signal de la révolte ; le blocus durera longtemps, sans être efficace ; les frontières resteront dégarnies et menacées ; la discipline sera ruinée, tout le pays ravagé. On ne saurait s'arrêter à l'idée, sérieusement émise, que les « Parisiens ne pourront se passer pendant huit jours du pain de Gonesse. » S'il faut recourir à la rigueur, M. le Prince écarte toute opération traînante ; il n'accepte pas plus le blocus que les tentatives de répression au petit bonheur, qui n'ont pas réussi le jour des Barricades : ces compagnies des gardes errant à l'aventure dans les rues étroites, tirant au hasard, inspirant plus de colère que de crainte, et revenant en désordre, confondues dans la foule. Il voudrait des mouvemens bien combinés, méthodiques, mais avec quelque chose de brusque, de vif, qui déconcerte l'organisation de la résistance, mieux encore, qui rende la lutte impossible. Surtout que le Roi ne sorte pas de Paris ! Peut-être n'est-il pas en sûreté dans une maison ouverte comme le Palais-Royal, sans communications faciles avec l'extérieur, sans protection contre l'émeute qui peut en inonder les abords ? M. le Prince sait où loger Sa Majesté dignement et sûrement dans l'enceinte même de sa capitale.

« Paris est étrangement grand ! » disait Molière (1). Et déjà quel est le Parisien dont le cœur ne batte en contemplant le fouillis de palais, d'églises, d'édifices accumulés par les âges sur les deux rives du fleuve, autour de cette gracieuse nef qui fut le berceau de Lutèce et qui continue de faire flotter au-dessus des tempêtes sa bannière fleurdelisée : *Fluctuat nec mergitur* (2) ! — Cependant, comme ce Paris de 1649 paraît resserré dans la fidèle image que nous a transmise le plan de Gomboust ! comme il ressemble peu à celui de nos jours ! Autour des quartiers où les maisons entassées forment d'énormes massifs percés de ruelles étroites, que de terrains vagues ! Jardins maraîchers, champs de blé, grands enclos de couvens, de parcs, vastes espaces sillonnés par quelques routes boueuses qu'on parcourt difficilement à cheval.

Sur la rive gauche, l'enceinte, s'appuyant à la Seine, en amont près du pont de la Tournelle, en aval à la tour de Nesle (3), enveloppait la montagne Sainte-Geneviève et le rivage en face de la Cité, laissant

(1) *L'Amour médecin.*

(2) Devise de la ville. (Voir son blason.)

(3) Emplacement actuel de l'Institut.

en dehors la rivière des Gobelins, Saint-Victor, le Val-de-Grâce, avec les gros faubourgs de Saint-Jacques et Saint-Marcel, le palais d'Orléans (1), l'hôtel de Condé, ainsi que les maisons disséminées entre le Pré-aux-Clercs et Saint-Germain-des-Prés. — Sur la rive droite, l'enveloppe terrassée, d'où sortent des faubourgs serpentant au flanc des collines, suivait exactement le tracé des anciens boulevards et touchait au fleuve, en aval à la porte de la Conférence (2), en amont au débouché de l'Ourcq. Ici se trouve une sorte de camp retranché qui avait fixé l'attention de Condé. La porte Saint-Antoine, qui, comme toutes celles de Paris, avait un caractère défensif, l'imposante et sombre Bastille, les bâtimens du grand et du petit Arsenal, développés sur les côtés d'un angle droit, avec des cours spacieuses, réunis par une solide muraille, formaient un vaste quadrilatère parfaitement clos, bordé sur deux faces par l'Ourcq et la Seine. Tout contre, les grands couvens des Célestins et des filles Sainte-Marie, le bastion connu sous le nom de boulevard Saint-Antoine, donnaient d'excellens dehors faciles à retrancher.

Condé a tout prévu. Quittant le Palais-Royal sous le prétexte d'une partie de chasse à Vincennes, et gagnant la Bastille, le Roi viendrait s'établir à l'Arsenal, cette belle résidence des grands-maîtres de l'artillerie, où Sully reçut si souvent la visite de Henri IV. La maison militaire, rejoignant aussitôt Sa Majesté, eût occupé les dépendances, la forteresse, le bastion, les couvens. Vincennes sert de réduit, assure la réunion des renforts; l'île Louviers, alors couverte de chantiers, abondante en matériaux, se garnit de canons, maîtrise le cours de la Seine; un pont de bateaux réunirait les deux rives. La position est inexpugnable, à la fois stratégique et politique; la Régente peut s'y montrer redoutable sans apparence de défi, et sans combat se faire obéir. Si, contre toute attente, Paris se soulevait, essayait de s'armer, la répression serait prompte, rendrait impossible toute organisation de résistance. Débouchant par des voies larges, la rue Saint-Antoine et le quai Saint-Paul, renversant les barricades, appuyées au besoin par l'artillerie de la Bastille et de l'île Louviers, les troupes se saisiraient promptement du Palais et de l'Hôtel de Ville; affaire de deux heures : rien de livré au hasard. Dans la pire des hypothèses, quelques sacrifices, toujours trop douloureux, mais strictement limités, sauvent la discipline, épargnent aux campagnes la dévastation, la ruine à tous.

Le plan de M. le Prince ne fut pas agréé. Le cardinal soutenait que la retraite sur la Bastille ne se ferait pas sans difficulté, que ce mou-

(1) Le Luxembourg.
(2) Pont de la Concorde.

vement n'amènerait à composition ni les magistrats ni les Parisiens. Un châtiment était nécessaire, et la Reine voulant éviter l'effusion du sang, il n'y avait que la famine ; au bout de quinze jours, le parlement et la ville seraient aux pieds du Roi. Il fallait donc avant tout tirer Leurs Majestés de Paris et les conduire à Saint-Germain. Ajoutons que le blocus ayant le caractère d'une opération administrative, Mazarin comptait bien le diriger avec ses intendans et secrétaires, atténuant ainsi la prépondérance du rôle militaire de Condé. Enfin, l'idée de s'enfermer à la Bastille, ou même à l'Arsenal, ne souriait ni à la Régente, ni à son ministre, ni à la cour. Après quelque hésitation, le duc d'Orléans se rallia aux idées du cardinal. Condé se soumit.

III. — REGIFUGIUM (6 JANVIER 1649). — GUERRE DE PARIS.

Le départ du Roi (6 janvier 1649) a été maintes fois raconté, avec les incidens, les convocations mystérieuses, cet air de complot et de fuite, *regifugium*, le voyage par une nuit glaciale, l'arrivée à Saint-Germain dans le grand palais sans meubles, presque sans fenêtres, et comme la cour souffre et s'amuse tout à la fois de cet établissement improvisé, de ces petites privations; pour ce monde blasé, c'était presque un divertissement. L'expérience de neuf rudes campagnes laissait M. le Prince assez insensible à ce genre d'émotions. Dès qu'il eut pourvu à la sûreté du Roi, il monta à cheval pour parcourir les positions où il allait établir ses troupes. A son retour, dans la soirée du 11, il fut accueilli d'étranges nouvelles. Sa sœur avait décidément refusé de quitter Paris; son beau-frère Longueville, son frère Conti, son ami Marsillac, avaient disparu, l'un pour aller soulever la Normandie, l'autre pour rejoindre les insurgés de Paris, le troisième pour retrouver Mme de Longueville. La Reine était atterrée, voyant dans cette défection le premier acte d'un complot dont Condé était l'âme. Quand celui-ci reparut, ce fut un soulagement; sa colère, trop violente pour être feinte, leva les derniers doutes. On essaya de réduire les proportions de l'incident; la présence des princes du sang dans les rangs des frondeurs restait un fait grave; mais aucun des trois déserteurs ne laissait un grand vide dans l'armée royale.

Tandis que Mazarin et ses commis multiplient les ordres pour assurer la subsistance des troupes et entraver celle de Paris, Condé se remet à presser l'arrivée des détachemens, en achève la répartition, termine les instructions pour les gardes, les patrouilles. Déjà il avait écrit à Bourges et en Bourgogne pour ne laisser subsister aucune incertitude sur ses intentions et mettre en sûreté

les places dont il avait le gouvernement. Des avis analogues furent expédiés de tous côtés à ses amis, et renouvelés en termes formels après le départ de ses frère et beau-frère, afin de prémunir les lieutenans-de-roi contre tout ordre émané de ces princes (1).

Sous la main il avait peu de monde. Ses régimens, appelés en toute hâte de leurs quartiers d'hiver, arrivaient de Bourgogne, retardés par mille difficultés de logement, d'armement. Le 18 janvier, la tête de colonne n'avait pas dépassé Auxerre (2). Les places à peine garnies, l'armée de Flandre ne put fournir que six à sept mille hommes qui commençaient à rejoindre; la cavalerie de d'Erlach marchait encore. Certaines dispositions étaient dictées par la présence du Roi à Saint-Germain; là devait être le quartier-général et le gros. Des troupes étaient placées sur les hauteurs de Montretout et de Meudon, avec un détachement à Bourg-la-Reine et une forte garde au pont de Saint-Cloud. Sur la rive droite, à Saint-Denis et Vincennes, de simples garnisons qui se renforcent chaque jour. Afin de ménager les habitans et de maintenir la discipline, les troupes furent mises sous la toile; mais la rigueur de la saison, l'alternative du froid et des inondations, les nécessités du service, des détachemens, des colonnes mobiles, firent abandonner cette précaution; la licence fut extrême.

Avec le concours d'une cavalerie vigilante, active, connaissant son métier, la distribution que nous venons d'indiquer fermait les routes de l'ouest, du nord et de l'est, arrêtait les charrettes de Gonesse, le grand atelier de boulangerie. Étampes interceptait la route d'Orléans, Corbeil celle de Fontainebleau; mais c'était une occupation lointaine, et les faibles garnisons de ces petites villes ne pouvaient sortir. Les arrivages de la Beauce et de la Brie, de la haute Seine et de la Marne, se firent d'abord assez facilement; puis, quand la cavalerie royale fut plus nombreuse, étendit ses cantonnemens, ses patrouilles, le roulage devint difficile, sans être jamais complètement interrompu. Enfin, les paysans circulaient, portant leurs hottes chargées de denrées, avec la complicité plus ou moins latente des soldats du Roi.

Il s'écoula assez de temps avant que Paris ne ressentît les premiers effets sérieux du blocus; cependant le départ du Roi avait

(1) M. le Prince à Grasset, son lieutenant à la grosse tour de Bourges (5 et 11 janvier); à Girard, à Dijon, 20 janvier. — Marquis de Tavannes, Marnay (Dijon); la Trémoille (Thouars); Lesdiguières (Grenoble); duc de Retz (Machecoul); cours, évêques, échevins, etc., à M. le Prince. A. C.

(2) Montrevel à M. le Prince, Bourg, 12 janvier. — Baas à M. le Prince, Auxerre, 18. A. C.

plongé la ville dans la stupeur ; au Palais on semblait accablé. Ce premier sentiment fit bientôt place à la colère. Quand nombre de grands seigneurs et quelques hommes de guerre vinrent se mettre à la disposition de « Messieurs, » le parlement se ranima ; le coadjuteur enflammait tout le monde. L'arrivée des princes dissidens causa un grand émoi : Conti était un drapeau ; la maison royale ne se rangeait donc pas tout entière à côté de cette régente espagnole et de son favori italien. Grande joie ! le gouverneur de la Bastille, du Tremblay, frère du père Joseph, remet sa forteresse (13 janvier) ; l'Arsenal est occupé : le peuple se trouve maître sans combat des fortes positions où Condé avait voulu maintenir les troupes royales. Et le lendemain Vitry amène aux insurgés tout un régiment, celui de la Reine. L'enthousiasme est à son comble ; chacun veut partir en guerre, s'affuble de coiffures, d'insignes militaires. Il faut fixer par un règlement le prix des « pots (1), » cuirasses, mousquets, pistolets, etc., afin d'empêcher les spéculateurs d'exploiter l'empressement des bourgeois à se barder d'armes (30 janvier). Les quinze cents clercs du Palais sont formés en bataillon ; M. d'Elbeuf a promis de les faire conduire par son fils (11 janvier). On crée force compagnies de gardes, nombre de régimens à pied et à cheval, avec des noms sonores et de brillans costumes ; chacun a le sien, jusqu'à l'archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris.

Ce qui amuse moins, c'est de payer un lourd supplément de taxe ; on se console en écoutant les « continuels tambours dans les rues, » en voyant « poser les corps de garde sur le soir (2). » Il y a toute une pléiade de généraux, investis par les acclamations du peuple ; peut-être dans le nombre y en a-t-il deux dignes de commander, quoique « du second rang, » le maréchal de La Motte-Houdancourt et le duc de Bouillon ; c'est à peine si leurs noms sont connus. Les multitudes égarées ont une sorte d'aversion instinctive pour les vrais hommes de guerre.

Beaufort, La Boulaye, voilà les favoris de la foule !

Le premier s'est hardiment évadé du donjon de Vincennes le 31 mai 1648 ; autorisé à résider au château d'Anet chez son frère Vendôme, il accourt et se jette dans la capitale insurgée (13 janvier 1649). Déclaré absous par arrêt du 19, il devient aussitôt le grand entrepreneur de mouvemens populaires. Brillant au feu, plus encore dans la rue, capable de charger vigoureusement, de frapper à coups d'épée ou de pistolet, il excelle surtout à caracoler sur le pavé, secouant sa longue chevelure blonde, arrachant aux femmes des

(1) Petits casques de fantassins.

(2) Journal de Dubuisson.

cris d'admiration ; passe-t-il près de la Halle, les poissardes quittent leurs échoppes ; sur le quai, les blanchisseuses montent de leurs bateaux ; toutes voudraient l'embrasser. — La Boulaye s'est investi lui-même ; tempérament de pirate, effronté, partisan audacieux, que nous verrons à l'œuvre de bien des manières ; c'est lui qui attaquera les postes, ira chercher les convois : le « Gassion de Paris ! »

Tandis que l'armée du parlement s'organise avec fracas, celle du Roi resserre graduellement son étreinte. Cédant aux murmures de la rue, les « généraux » se décident à ordonner une sortie (23 janvier). La colonne suit la route de Fontainebleau, lorsque les troupes royales descendent des hauteurs. Menacés sur leur ligne de retraite, les frondeurs, après une légère escarmouche, reculent vers Vitry, puis se débandent. « On a vu retourner à petites troupes les bourgeois sortis le soir précédent au nombre de six mille. Ils ont trouvé horribles chemins où la plupart se fatiguèrent, quittant aucuns d'eux leurs souliers. A Juvisy, ils ne trouvèrent pas de pain, mais du vin, dont plusieurs centaines s'enivrèrent et s'endormirent dans les fossés, perdant leurs armes (1). » — Le 29 janvier, nouvelle sortie, cette fois par trois portes. Les détachemens qui semblent menacer Vincennes et Saint-Denis ne réussissent pas à donner le change : Bourg-la-Reine est le véritable objectif, les stratégistes qui dirigent la défense de Paris voulant s'emparer de cette position pour dégager la route d'Orléans et faire passer un grand convoi qui arrive de la Beauce. M. le Prince les a devinés et prévenus. L'armée du Roi est là ; elle se montre ; les frondeurs se retirent et perdent le convoi. C'est le jour de « la première aux Corinthiens ; » les brillans cavaliers enrôlés sous la bannière de l'archevêque de Corinthe tournèrent bride sans dégainer, abandonnant leur colonel, le chevalier de Sévigné, qui se fit tuer avec une poignée de braves, dont Tancrède, le pseudo-duc de Rohan. — Tout restant immobile autour des murailles, M. le Prince se décide à troubler cet état d'atonie par l'attaque de Charenton. C'est le passage de la Marne et la seule position occupée dans la banlieue au nom du parlement. Là sont réunis les soldats qui ont quitté leurs drapeaux, la plupart de Paris et du régiment des gardes ; dangereux foyer d'embauchage !

Dans la matinée du 8 février, M. le Prince se place avec sa cavalerie en bataille sur « la hauteur de Fécamp (2), » au-dessus de

(1) Journal de Dubuisson.

(2) Au nord-nord ouest de Conflans et de Charenton se développait la petite « plaine de Fescan » ou « Vallée de Fécamp ; » elle encadrait un cours d'eau qui, partant de Saint-Mandé et passant près de la Grande-Pinte, se jetait dans la Seine ou se perdait vers la Râpée. La hauteur, ou plutôt l'ondulation qui bordait cette plaine au sud, portait le même nom, qu'on ne retrouve pas sur les plans modernes.

Conflans, couvrant le mouvement de l'infanterie qui s'approche et se prépare au combat. A la même heure, vingt mille hommes étaient passés en revue place Royale par tous les généraux de Paris, et sortaient des murs pour marcher au secours de Charenton. Ils étaient encore douze mille à Picpus ; mais quand on leur montra la ligne des escadrons royaux et qu'on leur parla de M. le Prince, tous se hâtèrent de rentrer, laissant le gouverneur, Clanleu, se tirer d'affaire avec sa bande de déserteurs. C'était un homme d'humeur sombre et chagrine, ses portraits le disent ; lieutenant-général avec de beaux services, mais disgracié à la suite de quelques malheurs de guerre, il en avait conçu un vif ressentiment. Ni lui ni ses soldats ne voulaient faire ou demander quartier, et vendirent chèrement leur vie ; ce fut le seul engagement sérieux. Le combat fut concentré dans les rues de Charenton, M. le Prince n'ayant pas voulu charger les Parisiens durant leur retraite précipitée.

L'attaque du bourg avait été confiée au duc de Châtillon, qui la mena vivement. A la dernière barricade, il tomba frappé mortellement, fut porté à Vincennes, où il expira le lendemain ; avec lui s'éteint la descendance mâle de l'illustre amiral (1). Grande douleur, double malheur pour Condé ! il perdait le plus éprouvé de ses jeunes lieutenans, et le veuvage allait rouvrir à la plus artificieuse des femmes l'accès d'un cœur dont elle s'était déjà un moment emparée. Isabelle de Montmorency n'avait pas attendu la mort d'un époux plus passionné que fidèle (2) pour commencer une galanterie avec le duc de Nemours ; la complication en amour ne l'embarrassait pas. Un autre officier distingué et de même race, le marquis d'Orne, mestre-de-camp-lieutenant du régiment d'Anguien, succomba dans cette journée ; le frère eut la charge. Homme d'action, de valeur, d'un orgueil intraitable, Jean de Coligny-Saligny suivra longtemps la fortune de M. le Prince, qu'il quittera pour devenir un de ses plus acharnés ennemis et détracteurs.

Une fois ce groupe de déserteurs détruit, ce noyau d'armée régulière écrasé, la position perdait de son importance. M. le Prince n'ayant pas assez de troupes pour tout garder, Charenton fut évacué. Quelques convois passaient, entre autres un assez important qui venait de la Beauce et que le maréchal de Gramont ne put dissiper (10 février). C'était aussi un maréchal de France qui commandait de l'autre côté, et cette fois on s'aperçut que l'opération était conduite

(1) Un fils posthume naquit cinq mois après et mourut le 27 octobre 1657.

(2) On lui trouva au bras une jarretière de la Guerchy. Voir liv. IV, ch. VIII, le mariage de Mlle de Bouttevillе.

par un homme de guerre. S'avançant vers Autony avec sa cavalerie, La Motte-Houdancourt fit traverser la Bièvre aux voitures qui, par Chevilly et Villejuif, purent gagner Paris. Le pont fut coupé. Les frondeurs, vivement poussés, rentrèrent assez en désordre; mais le convoi était sauvé. Le duc de Beaufort ayant été un moment enveloppé durant cette escarmouche, le bruit de sa mort, aussitôt répandu, émut la foule qui attendait l'issue de la journée. Lorsqu'on le vit reparaître, l'acclamation fut générale. Et quand La Motte arriva, dernier combattant de l'arrière-garde, personne ne fit attention au véritable héros de la journée.

M. le Prince prenait ses mesures pour se saisir d'un poste dont l'occupation devait, plus que toute autre, arrêter l'approvisionnement de Paris. Brie-Comte-Robert tenait pour la Fronde; c'était le lieu de rassemblement, le point de départ des charrois qui réussissaient à pénétrer dans la capitale. Chargé de battre les environs avec un fort parti de cavalerie, Grancey dispersa les escadrons ennemis, enleva force voitures et, soutenu d'infanterie, s'empara de la ville. Il y avait là une petite citadelle qui se rendit le 28 février. Toutes les grandes routes étaient fermées.

IV. — LA FIN DE RANTZAU. — LA DÉFECTION DE TURENNE. — PAIX DE RUEIL (MARS).

Paris commençait à souffrir, entrait dans la période des hallucinations, des alternatives fiévreuses, découragement ou folle espérance, rage ou abattement. Tous les jours rumeurs nouvelles, apparition de secours fantastiques, bruits de succès imaginaires, de délivrance assurée; les plus sages les acceptent. On demande des sorties en masse : « M. de Beaufort a été arraisonné par une troupe de bourgeois demandant pourquoi on ne les menait pas au secours de Brie-Comte-Robert; ils iraient cent mille hommes (1). » Puis les violences : magistrats menacés, frappés même, « maltraités d'effet et de paroles (2). » — « Nous ne serons pas en peine désormais d'aller contre les frondeurs, dit M. le Prince; ils n'ont pas attendu à estre battus par moi; ils l'ont voulu estre par le peuple. » Complétez le tableau par les lugubres récits d'Angleterre, le procès, la mort du roi, dont la veuve languit dans le Louvre, sans feu, sans habits, presque sans

(1) 26 février. Journal de Dubuisson.
(2) 28 février. *Ibid.*

pain; et les contrastes étranges, des fêtes, des baptêmes : Mme de Longueville accouchant à l'Hôtel de Ville d'un fils que Messieurs de Paris tiennent sur les fonts et qui sera le dernier des Dunois (1).

Mais c'est surtout hors des murs de la capitale que les souffrances étaient intolérables et les désordres inouïs. Pas une route sûre ; les paysans ruinés se réunissaient en bandes, dépouillant, tuant tous ceux qu'ils rencontraient. Le brigandage empruntait mille formes, s'exerçait partout. Gourville raconte fort simplement que, manquant d'argent pour remplir une mission, il arrêta sur le grand chemin un receveur de la taille et s'empara du produit des contributions. Une autre fois, c'est un financier qu'il enlève dans une maison de campagne, enferme à Damvillers et relâche contre paiement de 40,000 livres. Le passage des troupes allemandes était si terrible qu'à leur approche chacun « retirait dans les places ce qu'il y avait de meilleur (2) ; » ainsi fit M. le Prince à Stenay, Fabert à Sedan. D'Erlach, qu'on n'accusera pas de tendresse, ne put voir sans indignation les destructions, les cruautés commises par ceux-là mêmes qu'il avait su contenir l'année précédente.

L'autorité de M. le Prince était méconnue : à L'Ile-Adam, à Chantilly, dans les terres de sa mère, malgré le prestige du nom et la présence d'un personnel nombreux, l'épouvante était générale; les soldats prenaient tout : « Ils ont pillé et volé jusqu'aux tabliers et couvre-chefs des femmes. » — « Qu'on nous tue ! disaient les paysans; nous aimons mieux mourir des coups que de faim. » Les messagers étaient battus et volés, les communications interrompues; l'argent manquait même pour les « charités » fondées par la princesse douairière, origine de l'hospice qui porte encore le nom de Condé (3). Qu'on juge de ce qui se passait ailleurs ! A peine l'armée des pillards s'éloigne-t-elle un moment, celle des collecteurs de taxe reparaît, enlevant ce qui reste au paysan. Nos recueils sont pleins de lettres déchirantes, et les récits de Mme de La Guette font frémir. A tant de maux ajoutez la terreur de l'invasion étrangère. Le bruit se répand que l'Espagnol approche. On se réfugie dans les places. A Chantilly, Dalmas demande une garnison; déjà l'ordre est donné de couper les ponts de l'Oise à Creil, à Pont-Sainte-Maxence.

Ce ne sont pas seulement des paysans affolés de faim et de misère qui croient voir arriver l'archiduc; un envoyé de ce prince

(1) Paris d'Orléans, né le 28 janvier 1649, tué au passage du Rhin, 1672.

(2) Mazarin à Fabert, 29 octobre.

(3) Dupuis à Limosin; Dalmas à Mme la Princesse douairière, 8, 12, 15, 20 janvier. A. C.

s'est présenté à Paris, et bien que le choix, — un bernardin déguisé en gentilhomme, — fût presque une injure, il a été reçu au parlement en audience solennelle. « Assis sur les fleurs de lys, » les « barbons » de la grand'chambre eurent la douleur et la honte d'écouter le message du « plus cruel ennemi des fleurs de lys. » A Saint-Germain l'émotion fut grande : « La chose est venue si avant, écrivait Condé à Girard (1), que mon frère a envoyé Bréquigny à Bruxelles pour y négocier avec l'archiduc; » et comme si, prévoyant l'avenir, il voulait prononcer sa propre condamnation : « Cet événement m'a extraordinairement touché par la grandeur de la faute d'avoir osé traiter avec le roi d'Espagne pendant une guerre ouverte. »

Les généraux du roi catholique vont donc donner la main aux insurgés de Paris, et peut-être, hélas! ne viendront-ils pas seuls! Il fallait s'attendre à voir nos boulevards du Nord livrés à l'ennemi et l'armée espagnole de Flandre descendant la vallée de la Marne à côté de l'armée française d'Allemagne.

« Avant six semaines, nous aurons toutes vos conquêtes de la Flandre maritime, » disait négligemment Peñaranda à Vautorte, au cours d'une conférence sur les préliminaires de la paix. Cette insinuation ou cette bravade ne passa pas inaperçue. On se « crut assuré » que, moyennant 400,000 à 500,000 écus consignés à la banque de Hollande, Rantzau livrerait à l'Espagne Dunkerque et tous ses satellites. Le maréchal, jadis si en faveur, n'avait plus aucun crédit auprès de Mazarin; sur cette assurance un peu vague, sa perte fut résolue. Comment l'attirer hors de sa place? Paluau s'en chargea; il était son voisin et son ami. *Inter pocula*, le gouverneur d'Ypres fit entendre au Danois que la Régente, le cardinal, étaient à bout de patience, que M. le Prince « leur tenait le pied sur la gorge, » et deviendrait insupportable si on lui laissait consommer la défaite de Paris. Son Éminence avait jeté les yeux sur Rantzau pour en finir avec ce tyran et avec les parlementaires. La modestie n'était pas le fait du maréchal; trop vaniteux pour soupçonner un piège, ne jugeant pas que la mission fût au-dessus de son mérite, il se rendit à Saint-Germain, rempli des plus belles espérances, fut aussitôt arrêté et « logé au bois de Vincennes, » d'où il ne sortit pas vivant.

Nous avons sévèrement jugé le caractère de Rantzau, sa manière de servir; mais au spectacle de ce maréchal de France, pris dans un guet-apens et retenu sans jugement au cachot jusqu'à ce que la vie abandonne ce reste de corps mutilé par la guerre, le souvenir des fautes s'efface et tant d'indignité fait revivre dans la mémoire

(1) 12 mars. A. C.

les actions et les blessures de celui à qui « Mars ne laissa rien d'entier que le cœur (1). »

De fait, la trahison de Rantzau ne fut jamais prouvée; mais l'alerte avait été vive et l'inquiétude n'était pas calmée pour la Flandre. D'Allemagne arrivaient des nouvelles plus graves encore.

Dans les derniers mois de l'année 1648, comme on appelait vers Paris les troupes de Champagne et Lorraine, celles de d'Erlach, Mazarin priait Turenne de renforcer ce dernier, de grossir, de rapprocher sa propre armée, et de se tenir prêt à la diversion sur les Pays-Bas. Les premières réponses furent ambiguës. Avec ses obscurités ordinaires, le maréchal laissait deviner des préoccupations toutes personnelles, ses prétentions, une certaine disposition à rompre « s'il n'était assuré d'un établissement et lieu pour se pouvoir mettre, étant en malheur (2). » Cependant il est chargé de la mission la plus glorieuse (3), pourvu du gouvernement lucratif de l'Alsace; « les affaires de sa maison sont réglées quant aux honneurs, quasy accommodées quant au bien (4). » Le langage devient plus clair, presque menaçant, les actes le confirment : « Je suis bien malheureux de recevoir les grâces de la Reine dans le temps que je ne peux les accepter (5); » et il se hâte de ramener son armée vers le Rhin, se dispose à franchir le fleuve, jette un pont en face de Spire. Ordre lui est expédié de cesser ces préparatifs, de rester sur la rive droite; Ruvigny, son coreligionnaire et ami, lui porte des lettres affectueuses, les instances du cardinal et de M. le Prince. Mazarin espère encore le retenir; il ne peut admettre que cet appui lui manque; ce serait le renversement du plan de la prochaine campagne, surtout la ruine de projets plus profonds pour l'avenir : qui fera échec à Condé? Chez ce dernier, les visées sont plus simples, l'empressement est le même.

Ces deux grands hommes, qui, même au temps de leur séparation, ont toujours témoigné quel cas ils faisaient l'un de l'autre, étaient alors unis par l'amitié comme par l'estime, on le voit dans leurs lettres : sincère confiance d'une part, de l'autre affectueuse déférence. Condé avait applaudi avec éclat aux succès d'un émule qui, pour lui, n'était pas un rival, et Turenne avait prédit la victoire de Lens. Au milieu de ses récentes hésitations, il exprima

(1) Rantzau mourut épuisé au mois de septembre 1650; il était relâché depuis quelques jours.

(2) Turenne à Mazarin.

(3) Il était désigné pour conduire dans les Pays-Bas nos armées réunies d'Allemagne et du Nord. Nous avons parlé ailleurs de cette belle conception de Mazarin.

(4) M. le Prince à Turenne, 14 janvier. A. C.

(5) Turenne à M. le Prince, 29 janvier. A. C.

plusieurs fois un vif regret de ne pouvoir s'entretenir avec M. le Prince; le souvenir de quelques froissemens d'amour-propre était complètement effacé. Peut-être, en prenant parti, croyait-il servir les secrètes intentions de celui qu'il considérait encore comme son chef? L'austère huguenot n'échappait pas toujours à l'empire de la beauté : vingt et un ans plus tard, la marquise de Coëtquen lui arrachera « le secret de l'État; » aujourd'hui, il est sous le charme de Mme de Longueville. En 1646, cette séduisante princesse lui a fait visite au milieu de son armée (1); ce souvenir ne l'a pas quitté, et Geneviève de Bourbon a pris soin de l'entretenir. Lui a-t-elle donné le change sur les véritables sentimens de son frère? On le croirait, à voir le ton embarrassé des réponses du maréchal à M. le Prince. Fut-il plutôt entraîné par le duc de Bouillon, déjà passé à la Fronde? Jamais il ne s'est nettement exprimé sur ce point. Le cardinal de Retz, l'ayant pressé trois fois de questions, ne put rien comprendre aux explications plus ou moins volontairement embrouillées du maréchal.

Enfin il rompt les derniers liens, adresse à ses troupes un manifeste qui est un acte de rébellion ouverte, et qu'un arrêt du conseil déclare justement criminel. Aussitôt d'Erlach est appelé à prendre le commandement. M. le Prince, le cardinal, écrivent aux colonels, nos vieilles connaissances, Oheim, Schmittberg et autres, pour les retenir dans le devoir. Mais qui les paiera? Le maréchal fait de belles promesses au nom du parlement; il faut opposer les espèces aux paroles. Le banquier de Strasbourg, Hervart, est prêt à faire l'avance de la solde, si on lui remet un gage. Condé donne ses pierreries (2); l'armée est payée et reste fidèle au Roi.

L'histoire fait à peine mention de cette largesse patriotique. Retz l'enregistre avec une pointe de raillerie; pensez que ce sacrifice eût pu nourrir la guerre civile plusieurs mois!

Aucune apologie ne peut atténuer le blâme que mérite la conduite de Turenne. La prétention de se considérer comme prince étranger défendant les intérêts d'une race dépouillée n'est pas admissible; ces droits, il ne les avait pas soutenus alors que son frère, les armes à la main, disputait Sedan à Richelieu. A l'heure

(1) Elle accompagnait alors son mari à Munster, et marcha trois jours avec l'armée de Turenne. « Ces reistres avec toutes ces dames faisaient un assortiment assez nouveau. » (Montdevergue à Mazarin, Munster, 30 juillet 1646. A. C.)

(2) « M. le Prince a donné la plus grande partie de ses pierreries. » (Mazarin à Hervart, 7 mars.) — « Estat des pierreries que M. le Prince de Condé a prestées au Roy pour estre engagées pour son service. » Reconnaissance signée par le Roi le 23 mars. Original. A. C. — A cette époque, pour les personnages haut placés, les pierres précieuses tenaient lieu de ce qu'on appellerait aujourd'hui le portefeuille.

même, les siens recevaient de larges compensations ; deux fois on avait fait grâce au duc de Bouillon. — Il était Français, général d'armée, comblé de faveurs, et il essayait d'entraîner dans sa défection les troupes dont l'entrée aux Pays-Bas pouvait donner la paix générale! — Il agit avec duplicité : « Je vous donne ma parole, écrivait-il à M. le Prince, que je n'ay nul engagement contraire à la fidélité que je doibs au service du roy ny aux intérêts de la reyne (1). » Abandonné de ses officiers et de ses soldats, le maréchal put gagner Heilbronn avec quelques gardes, hésita encore un moment, puis se retira en pays neutre, en Hollande. C'est là que vint le trouver la nouvelle de la paix de Rueil.

Quinze jours de blocus mettront Paris aux pieds du Roi, avait dit Mazarin, et déjà deux mois sont écoulés! Avec de faibles moyens, M. le Prince est parvenu à fermer les principales issues, et s'il a mis quelque soin à éviter un massacre inutile des milices bourgeoises, il a vivement réprimé toutes les tentatives de sortie. Voici le commencement de mars ; la disette se fait sentir dans Paris : ce n'est pas la famine. Le système préconisé par le premier ministre a soulevé la capitale sans la dompter, ruiné au loin les campagnes, découvert les frontières, créé partout l'indiscipline et l'anarchie, aggravé le péril de l'État. Sans l'activité, la vigilance, le dévoûment de M. le Prince, le résultat eût été à peu près nul ; malgré son généreux sacrifice, rien de moins assuré que la fidélité des armées, et l'archiduc est en marche!

Plus irrité qu'abattu, le peuple échappait aux frondeurs, raillait leur impuissance ; l'heure des meneurs ignorés allait peut-être sonner. Le parlement humilié, honteux, se sentait sans crédit : ces magistrats, si fiers de représenter la tradition royale et nationale, avaient levé des troupes, saisi les deniers du Roi, encouragé la rébellion des généraux, provoqué la désertion des soldats, écouté les ouvertures, presque accepté l'appui de l'ennemi qui envahissait la France! et toute la partie saine de ce grand corps s'indignait contre elle-même, méprisait son œuvre, en voyant jusqu'où elle s'était laissé entraîner. Des deux côtés on avait hâte de trouver un expédient pour sortir de ce bourbier.

La cour essaya l'effet que produirait le tabard d'un héraut d'armes ; expédient vieilli, procédé oublié, qui fit peu d'impression, mais qui fournit au parlement un prétexte pour donner des explications ; puis on renvoya à Saint-Germain les propositions que le moine de Bruxelles avait portées au Palais de Justice ; voilà donc la glace brisée! les négociations commencent, et l'on reprend les

(1) Turenne à M. le Prince, 29 janvier. A. C.

erremens du mois d'octobre; de nouveau, on se loue de la courtoisie de M. le Prince (1). Lui aussi était las de cette campagne d'hiver succédant à celle d'été, avec les continuelles excursions dans la neige et dans la boue, moins de périls, mais plus de fatigue et pas de gloire. Il avait besoin de repos et peut-être soif de plaisir, une certaine hâte de se retrouver à Paris. Le séjour de Saint-Germain n'était pas gai. Les visites à la Duriez, qui tenait cabaret au pont de Saint-Cloud, n'offraient qu'une médiocre distraction, et la santé de M. le Prince s'en était ressentie.

On se heurtait au même obstacle : « Point de Mazarin! » répétaient les parlementaires, et là-dessus la Reine n'entendait pas raison. Encore une fois, le cardinal consent à rester dans la coulisse, et les députés de Paris, se contentant de ne pas le voir, traitent effectivement avec lui. Deux points importans furent bien résolus : la Bastille et l'Arsenal remis au Roi, les troupes du parlement licenciées. Du reste, on ne peut lire les conditions de la paix de Rueil (12 mars) sans se demander quelles avaient pu être les causes de la guerre. De part et d'autre, tout était abrogé, arrêts du parlement comme arrêts du conseil; les biens ou meubles saisis étaient rendus, les prisonniers délivrés, les poursuites arrêtées; et, pour achever de tout remettre au même point, le Roi confirmait la déclaration d'octobre. L'enregistrement du traité se fit attendre un mois (2); tout était compliqué, entravé par l'orgueil, la cupidité des soi-disant généraux de Paris, leurs prétentions inouïes pour eux, leurs amis, leurs familles. Les honneurs, les dignités furent prodigués à ces rebelles médiocres; quant aux pensions et gouvernemens, on s'en tint aux promesses, avec réserve mentale. Il y a là un élément nouveau, une corde que Retz et Mazarin vont tous deux faire vibrer pour en tirer des sons différens.

V. — LE COMMANDEMENT DE L'ARMÉE. — LE RETOUR DU ROI (18 AOUT).

Enfin tout est replâtré, mais tout reste fragile; le ciel s'est éclairci à l'intérieur, mais l'accalmie sera éphémère; il n'est que temps d'en profiter pour conjurer l'orage, qui de nouveau gronde au dehors, de remettre la main à l'œuvre un moment interrompue, et de consacrer nos forces à relever, à constituer la barrière qui

(1) Perrault à Girard, 1er mars. A. C.
(2) Traité signé le 12 mars, enregistré le 11 avril.

doit garantir la France des invasions par le Nord ; question vitale, constant souci de nos rois ; grand problème que la création d'un état neutre en Belgique a pacifiquement et définitivement résolu.

Les Espagnols étaient tout gonflés, triomphaient surtout de la défection de Turenne, dont le dénoûment n'était pas encore bien connu. Vautorte étant retourné trouver Peñaranda à Bruxelles (car on n'avait pas cessé de négocier), celui-ci déclara qu'avant de parler de paix, il fallait rendre la Catalogne, Arras, Dunkerque, Piombino et Porto-Longone, rétablir le duc Charles en Lorraine, abandonner les gages comme les conquêtes, sans compensations, détruire toute l'œuvre de Louis XIII, renoncer aux fruits des victoires qui jetaient tant d'éclat sur la minorité de Louis XIV.

Grâce à un puissant secours d'argent envoyé d'Espagne, Léopold a pu accomplir le rêve de Mazarin, enrôler sous la bannière du roi catholique nombre de chefs, de soldats, que la paix de Munster (1) laissait sans emploi, plusieurs régimens de cavalerie allemande, tout le corps formé par le duc Ulrich de Wurtemberg ; Lamboy vient de lui amener ses vieilles bandes. Dès le 16 mars, l'archiduc est à Cambrai, poussant des partis vers Paris, cherchant à ranimer l'ardeur des insurgés ; mais c'est du côté de la Flandre maritime qu'il compte profiter de notre désarroi ; c'est aux places dégarnies qu'il en veut. Saint-Venant, sur la Lys, et l'importante forteresse de Knoque, qui tenait tant au cœur de Condé, sont enlevés à la fois (25 avril) ; Ypres est attaqué (11 avril), et, comme M. le Prince l'avait prévu, « il arriva cette fois à M. de Palluau le même accident qu'à Courtrai (2) : » la place fut prise pendant que le gouverneur guerroyait ailleurs ; cette fois le lieutenant-de-roi, Beaujeu, ne se laissa pas surprendre et prolongea pendant un mois sa très honorable défense (3). On avait des craintes sérieuses pour Dunkerque ; là comme ailleurs, les Suisses, qui faisaient le fond de la garnison, laissés depuis longtemps sans solde, refusaient le service et mettaient bas les armes.

Cependant les troupes retenues autour de Paris, et que le traité de Rueil rend disponibles, sont dirigées vers la frontière ; d'autres s'avancent appelées d'Allemagne. Quand enfin tout le détail de la

(1) Ou traités de Westphalie, conclus entre l'Empire, la France et ses alliés, sous le coup de la bataille de Lens. La guerre continuait entre le roi très chrétien et le roi catholique, souverain des Pays-Bas.

(2) Paluau était gouverneur de Courtrai, lorsqu'en son absence cette place fut surprise et enlevée d'insulte par l'archiduc, mai 1648. Cet accident donna lieu à beaucoup de récriminations. M. le Prince était alors général en chef de l'armée du Nord. (Voir liv. v, chap. II.)

(3) Il sortit de la place le 10 mai.

paix et des arrangemens particuliers est réglé, la cour suit le mouvement et quitte Saint-Germain le 29 avril. M. le Prince l'accompagne; pendant un court séjour à Paris, il a été assez mal accueilli, des femmes surtout; le peuple ne connaît que le bras qui a frappé, voit en lui l'auteur de tous les maux infligés par le blocus. Après une halte à Chantilly, le Roi, la Régente, les princes et les ministres s'établissent à Compiègne (4 mai). Est-ce Condé qui va recevoir la patente de commandant en chef? Chacun s'y attend; les soldats le demandent à grands cris : déjà, au milieu des officiers allemands soulevés par Turenne à l'heure la plus critique, de Lyonne écrivait : « Si M. le Prince arrivait ici en poste, il serait acclamé et entraînerait tout (1). »

Mazarin ne se sent pas la force de résister de front à ce courant : mais il le détournera, trouvera un biais; sa résolution est prise : M. le Prince ne commandera pas.

La saison était favorable; tout prescrivait d'agir avant que l'ennemi ne se fît trop gros, à l'instant où il se lançait dans les entreprises, s'éparpillait; peut-être même arriverait-on, par une poussée vigoureuse, à détacher M. de Lorraine, ébranlé, découragé par le malheur des siens à Lens. Il fallait une campagne stratégique, de marches et de combats, ne pas se préoccuper des villes perdues ou à prendre, chercher l'adversaire, le frapper, le réduire; les places tomberont ensuite. Il y a bien dans nos rangs quelques germes de dissolution, mais les progrès du mal sont arrêtés. Si la répartition des troupes est incorrecte, au moins sont-elles disponibles et à portée. En somme, on a le nombre, la qualité. L'argent manque, mais on a bien fini par en trouver pour de coûteux travaux et d'inutiles dépenses. Qu'on n'objecte pas que l'ennemi refusera le combat, enfermera sa cavalerie dans les places, et nous ramènera au cheminement par les sièges; devant une invasion sérieuse, il sera bien forcé de sortir ou de traiter. D'ailleurs, la contenance des Espagnols n'est rien moins que timide.

Mais voici que le cardinal semble repris de sa manie obsidionale; s'abritant de l'avis d'un conseil, il écarte ce projet de grande envergure que lui-même avait conçu (2) : « Tous les officiers-majors ont unanimement déclaré qu'on ne pouvait songer à faire avancer les armées en pays ennemi, et qu'il n'y avait pas d'autre dessein à tenter que le siège de Cambrai (3). » C'est l'entreprise dont la direction

(1) De Lyonne à Servien, 13 janvier 1649. (Papiers de Mazarin.)

(2) Opérations combinées des armées de Flandre et d'Allemagne; très belle conception que nous décrivons ailleurs et à laquelle nous avons déjà fait allusion.

(3) Mazarin à M. le Prince, 23 juin. A. C.

fut offerte à M. le Prince ; comment douter de la réponse? Les souvenirs de 1648 étaient trop récens : le malencontreux début, les difficultés d'Ypres, l'accident de Courtrai, le désastre d'Ostende, l'épuisement prématuré de l'armée. Condé ne pouvait se laisser circonscrire, une seconde fois, dans des instructions qui exposaient le général et ses troupes à pareille mésaventure. Il déclina la proposition de Mazarin, qui aussitôt le prit au mot, heureux de pouvoir répandre que M. le Prince avait refusé le commandement (1).

A défaut de Condé, Turenne! C'était encore le cri de l'armée, la prière des officiers (2). Nous n'avons pas atténué la faute du maréchal, elle était grande : mais d'autres, aussi coupables et moins nécessaires, obtenaient leur pardon ; il n'avait pas porté les armes contre le Roi ; il revenait d'Amsterdam repentant, demandait à voir le cardinal, à servir. Mazarin diffère l'audience sous divers prétextes : « le maréchal ne peut avoir l'esprit content (3). » M. le Prince parlait, écrivait en faveur de son illustre camarade, insistait, garantissait « sa fidélité et le zèle de ses amis pour le service de Sa Majesté (4). » Voilà un certificat qui ne profitera guère à Turenne! Rien ne cause plus d'ombrage, plus d'alarmes à Mazarin que l'union de ces deux capitaines, et il subordonne le bien de l'État à sa méfiance ; c'est le propre des gouvernemens faibles qui n'ont pas de racines : « Divers respects empêchent présentement de jeter les yeux sur M. de Turenne (5). » Tant que le maréchal n'est pas séparé de Condé, il reste à l'index.

Qui prendre alors? De Rantzau il n'est plus question. La Meilleraie, par trop usé, n'a pas mieux réussi à réprimer l'émeute qu'à diriger les finances. La Motte appartient aux frondeurs, Schomberg à Mme de Hautefort, ennemie irréconciliable. Le choix du ministre est fait. Le comte d'Harcourt achevait alors de disperser quelques malheureux rassemblés en Normandie par M. de Longueville. Récemment relevé de la disgrâce où l'avait jeté son désastre

(1) Nous insistons sur ce point, parfaitement établi par les meilleures autorités, entre autres par La Barde (*De rebus Gallicis*), le plus exact des annalistes : Condé n'a pas refusé le commandement de l'armée ; après avoir examiné, discuté le dessein de Cambrai, il a demandé à ne pas être chargé de l'exécution, se tenant d'ailleurs à la disposition de la Régente. Cela ressort aussi des nombreuses lettres de Mazarin à M. le Prince, notamment de la longue dépêche du 23 juin. A. C.

(2) Démarche des officiers de l'armée d'Allemagne. (Mazarin à M. le Prince, 21 juillet. A. C.)

(3) Mazarin à M. le Prince, 14 juin. A. C.

(4) M. le Prince à Mazarin, 8 juin ; et, le 24 juillet, de Valery : « M. de Turenne est en ce lieu ; je n'ay rien reconnu en luy que de véritables et très sincères sentimens d'un bon serviteur du Roy. » A. C.

(5) Mazarin à M. le Prince, 21 juillet. A. C.

de Catalogne, entièrement acquis au cardinal et n'ayant pas l'habitude de réfléchir beaucoup, il devait accepter toute mission avec gratitude. Encore fallut-il, pour le décider, lui donner la dépouille de Turenne, le gouvernement d'Alsace, dont nous le verrons faire un singulier usage.

Mazarin espère compléter les lacunes de cet esprit un peu court, corriger les défauts de ce très brave soldat, suppléer à son manque de clairvoyance, à sa médiocrité, par une surveillance constante. Il compte maintenir la cour dans le voisinage, tout diriger lui-même, se donner l'émotion du jeu, recueillir la gloire du succès, négocier à la chaude, conclure la paix! Illusion! Cela marcha très mal; l'armée d'Allemagne, qui devait être hardiment portée sur les derrières de l'ennemi, fut amenée lentement par la Lorraine, la Champagne et la Picardie en faisant d'affreux dégâts. Troublé par la fréquente intervention du ministre, faiblement secondé, Harcourt fut maladroit, malheureux. Investi le 24 juin, Cambrai fut secouru, le siège levé (3 juillet). Lorsque enfin, après vingt jours passés à former de nouveaux projets de siège, Mazarin, à bout de voie, revient au seul plan praticable, donne au général en chef l'ordre d'entrer en pays ennemi, il est trop tard; pas de vues, nulle méthode, quelques dégâts en Brabant et un méchant compliment à Condé : « On a mis sous l'obéissance du Roi la ville qui porte le nom de Votre Altesse (1). » Bientôt l'ennemi ajoute La Motte-aux-Bois à ses conquêtes du printemps, reprend partout l'offensive jusqu'aux quartiers d'hiver; on eut grand'peine à repousser ses partis de la Picardie et de la Champagne. Rien de plus misérable que l'issue de cette campagne de 1649, qui devait être pour nous heureuse et décisive. La paix était plus loin que jamais. La France porta la peine de la mesquine jalousie et des calculs tout personnels qui avaient fait écarter Turenne et Condé.

La direction donnée aux affaires de la guerre avait tout d'abord causé quelque surprise : pourquoi laisser dans l'inaction nos premiers capitaines? Que signifiait ce siège de Cambrai? On sut que « l'entreprise se faisait contre l'avis de Son Altesse, qui voulait porter l'armée dans le cœur du pays ennemi, » et l'on prêta au cardinal la pensée « de s'ériger en souverain et se faire prince de Cambrai, qui est un fief de l'empire (2). » Mais le véritable sens des procédés de Mazarin ne put échapper aux intéressés et fut signalé à qui de droit. M. le Prince ne parut pas en tenir compte. Il resta

(1) Conquête sans importance en ce moment. La place de Condé fut presque aussitôt évacuée par les Français. — (Harcourt, Briord, à M. le Prince, 29 août. A. C.)

(2) Lenet à M. le Prince, 7 juillet. A. C.

un mois à la cour, prenant part aux délibérations, réglant les détails qui lui étaient soumis, aplanissant les différends, parlant aux généraux, poussant jusqu'à La Fère pour rencontrer d'Erlach, assistant Mazarin de ses lumières, de son appui, même de son argent (1), sans ménagemens, sans arrière-pensées; faisant de son mieux pour assurer le succès d'un plan qu'il n'approuvait pas et que d'autres devaient exécuter. Lorsque enfin d'Harcourt fut arrivé, mis au courant, Condé laissa le champ libre au cardinal et au favori; craignant de paraître les tenir en lisière, il obtint congé de se rendre dans son gouvernement. Bien que chargé par Mazarin de terminer dans Paris diverses affaires délicates, il évita d'y prolonger son séjour; ces haltes dans la capitale, si abrégées qu'elles fussent, causaient toujours quelque ombrage au ministre qui redoutait ce que Condé pouvait dire et surtout entendre.

Le 11 juin, M. le Prince était à Dijon, où il trouvait « obéissance et parfaite résignation. » Pendant six semaines, il s'occupa « d'augmenter le repos qui est dans la province (2), » repos dû surtout à sa vigilance et à sa bonne administration, contraste frappant avec ce qui se passait ailleurs. On a dit qu'il employa ce temps à organiser la guerre civile : les événemens qui s'accomplirent l'année suivante prouvèrent qu'il n'avait rien préparé, pas même la conquête de la Franche-Comté, l'occupation du comté de Montbéliard (3) et la formation de cet état indépendant dont Mazarin essayait de leurrer l'ambition de Condé comme son amour de la France. Le rêve de reconstituer en partie le domaine des anciens ducs de Bourgogne, de relever leur sceptre, en repoussant l'aigle à deux têtes hors de la Haute-Alsace et du Jura, avait sans doute traversé cette ardente imagination et reprit corps plus tard; mais alors les espérances données par Mazarin ne faisaient plus illusion, et les offres venant de Naples (4) n'étaient pas mieux accueillies. Condé ne se souciait pas d'aller ramasser cette couronne que M. de Guise avait laissée échapper. Loin de penser à se lancer dans une conquête pour son compte, il se dégarnit, dirigea presque toutes ses troupes sur Aix, et mit ses ressources à la disposition du comte d'Alais pour pacifier la Provence. Là comme en Guyenne on était en armes et la lutte continuait. Partout des troubles et par-

(1) « Nous avons l'argent pour les travaux, à quoi votre zèle a contribué la plus grande partie. » — Mazarin à M. le Prince, 23 juin. — (Voir toute la correspondance Mazarin, mai-août 1649.)

(2) M. le Prince à Girard, à Mazarin, juillet 1649. A. C.

(3) Ce comté aurait été acquis des ducs de Wurtemberg.

(4) Marquis Pinelli, Ranuccio de Baschi, Paolo Orsini et autres à M. le Prince, juillet-octobre 1649. A. C.

tout aussi la lassitude, l'espoir de mettre un terme à tant de maux. Dans presque toute la France, la nouvelle du traité de Rueil avait été accueillie par une explosion de joie. Condé fut accablé de félicitations. Les parlemens et les gouverneurs de provinces le prenaient pour arbitre de leurs différends. Tout le monde s'adressait à lui, Turenne pour recouvrer son armée, d'Erlach pour la conserver et rétablir Rosen (1), les généraux, les commandans des villes-frontières pour obtenir des renforts, sans parler des solliciteurs de places, moins nombreux qu'aujourd'hui, mais commençant déjà à compter.

Et, de toutes parts, les hommes obscurs que de modestes fonctions mettaient en rapport avec M. le Prince lui envoyaient ce cri unanime du peuple : la paix ! le repos ! C'est le refrain de mainte lettre classée dans les papiers de Condé. Et les esprits se reportaient à cet âge d'or dont le souvenir était entretenu par les récits des vieillards, les dix dernières années du roi Henri, un de ces temps trop courts où le peuple de France a connu le bonheur (2). Cette aspiration au repos a trouvé sa formule : « Que le Roi revienne à Paris ! » Voilà le gage de paix qu'on attend de Condé.

Rappelé avec instance par Mazarin, il accourt à Compiègne. Pourra-t-il triompher des répugnances de la Reine et de son ministre? Jusqu'au dernier moment, on en doute. « Le retour de Sa Majesté est enfin annoncé ; mais le cardinal en a une sy grande peur que je ne sçay si cela ne fera point changer de dessein. Les esprits sont fort altérez. Nous attendons avec impatience l'effet de ce retour (3). »

Enfin, dans la soirée du 18 août, l'événement s'accomplit : le Roi, venant de Senlis, arriva tard à la porte Saint-Denis : il fallut allumer des torches. Condé était dans le carrosse royal, à la portière, à côté de Mazarin ; malgré son courage réel, le cardinal avait besoin d'être rassuré en traversant les rangs pressés de cette foule qui avait tant d'horreur pour sa personne. On descendit au Palais-Royal, où Leurs Majestés reçurent les soumissions de M. de Beaufort et du coadjuteur. Avant de se retirer, Condé salua la Reine, en lui adressant quelques paroles de félicitation. « Monsieur, répondit Anne d'Autriche, le service que vous avez rendu à l'État est si grand

(1) Arrêté en 1647 (t. IV, p. 452-456), Rosen venait d'être mis en liberté et aussitôt rétabli dans ses fonctions de lieutenant-général par d'Erlach, ce qui offensa vivement Turenne.

(2) Voir, dans les mémoires de Marolles, les pages charmantes où il fait le tableau de la vie rustique et du bonheur du peuple au temps du roi Henri.

(3) La Palatine à la reine de Pologne, sa sœur, août 1649. A. C.

que le Roi et moi nous serions des ingrats s'il nous arrivait de l'oublier jamais. »

Comme M. le Prince sortait, une voix lui dit à l'oreille : « Voilà une grandeur de service qui me fait trembler pour vous. »

Cinq mois plus tard, il était en prison à Vincennes.

VI. — LES DEUX ITALIENS ET M. LE PRINCE.

Le Roi rentrant dans sa capitale semblait reprendre possession de son royaume, on le croyait, hors de Paris surtout, et l'honneur de ce bienfait revenait à M. le Prince. « Voilà un coup qui estourdyra bien du monde et à quoy je ne doute que Votre Altesse n'ayt grande part (1). »

Rien de plus trompeur que cette apparence de triomphe et de pouvoir. Le terrain est miné sous les pas de Condé. Entouré d'embûches et de séductions, responsable de tous les refus comme des faveurs imméritées, au fond il ne dispose de rien, ne peut satisfaire les sollicitations qui pleuvent sur lui, décourage les offres de service qui lui viennent de tous côtés, refuse de répondre aux appels répétés des amateurs de sédition. Cette carrière de duc de Guise, que Retz lui ouvrait au lendemain des Barricades, il a plusieurs fois occasion d'y rentrer : à la paix de Rueil, après l'échec de Cambrai, au retour du Roi, à chacune des crises que soulèvera le flux et le reflux des intrigues. Et chaque fois il s'arrête, ne pouvant se décider à conduire ces faméliques à l'assaut de l'État : « Je ne peux me résoudre à devenir le chef d'une armée de fous, n'y ayant pas un homme sage qui pût s'engager dans une cohue de cette sorte. »

L'hésitation, les retours, les répugnances de l'honneur sont taxés de faiblesse ; on a trop compté sur sa force pour lui pardonner de n'en pas faire usage ; l'affront d'une protection hautaine est aussi vivement ressenti que le refus de seconder jusqu'au bout un pernicieux dessein. D'implacables adversaires guettent ses moindres démarches, exploitent les caprices de son humeur, la violence de ses mouvemens, son ardeur à épouser les querelles, les prétentions de ses amis, et cette activité dévorante qui n'a plus d'aliment. Il n'est pas assez battu de la tempête, assez refroidi par l'âge pour se renfermer dans le labeur administratif ou dans une studieuse retraite ; il reste agité ; l'inaction devient pour lui le plus grand des périls.

(1) Gramont à M. le Prince. Pau, 28 août. A. C.

Le parlement est bien déchu et ne saurait reprendre la direction que la guerre de Paris lui a ravie; plus de prestige. Transformée en corps politique, cette grande cour de justice n'échappe pas au sort des assemblées qui, ayant goûté du pouvoir souverain, s'éprennent de l'arbitraire à l'égal des monarchies absolues. Jouet des factions, elles croient assurer leur indépendance en se plaçant au-dessus du droit pour écarter des embarras souvent imaginaires, et perdent leur autorité par l'abus même qu'elles en ont fait. La grand'chambre est encore l'arène où parfois les partis se rencontrent; le foyer est éteint, le beau zèle pour le bien public a été submergé dans les cabales; on lit encore le mot « réformes » inscrit sur la bannière; mais, sauf quelques barbons, personne n'y songe. L'heure des travaux féconds est passée; l'esprit turbulent subsiste plus stérile que jamais et sans excuse. La « vieille fronde » n'a pas désarmé; elle ne compte plus que comme appoint. Voici venir la « fronde des Princes. » Pourquoi ce nom? Mettons Condé à part; ceux qu'on appelle les princes, et Gaston, et Conti, et les Vendôme, et même les femmes qui croient tout mener, ne sont que des comparses. A l'état latent d'abord, puis, à mesure que le parlement s'efface, avec des éclats de plus en plus vifs, la lutte, la vraie lutte, est engagée entre deux hommes qui, par leurs qualités comme par leurs défauts, appartiennent plus à l'Italie qu'à la France.

Ce duel à outrance remplit toute la période des Frondes.

Gondi est de cette race des Pazzi, des Médicis, *e tutti quanti*, qui, par leurs éternels complots, ne cessaient d'ensanglanter les temples et les palais de Florence. La conspiration est sa vie; souvent il conspire contre lui-même. A dix-sept ans, il écrivait *con amore* un récit de la conjuration de Fieschi; peu s'en faut qu'il n'avoue Catilina pour son idéal. Un peu de sang gaulois coule dans ses veines; s'il reste transalpin par son génie, il est déjà Français par la langue, par la culture, par certaines habitudes, j'oserais dire par les vices. Prodigue, vaniteux, il a toutes les audaces, ne connaît pas de frein; son incomparable talent sait revêtir les théories inventées après coup d'une forme si haute et si noble qu'on oublie, en le lisant, le mensonge de cette vie.

Le fils de Pietro di Mazzara nous présente un type différent; celui-là conserve encore le parfum du terroir; l'éducation de la curie romaine a développé le *scaltro* (1) sicilien : c'est le plus fort des

(1) Il est assez difficile de fixer, même par une périphrase, le sens qui, en Sicile, s'attache à ce mot. Le *scaltro* est un composé de méfiance et de ruse, une sorte de politique un peu tortueuse, pratiquée dans toutes les affaires de la vie.

deux. Moins artiste que brocanteur, grand joueur, méprisant le danger, trop avide pour être bon administrateur, il possède le génie politique à un point tel que cette faculté maîtresse lui tient lieu de conscience. Sur les affaires extérieures, diplomatie et guerre, il a des aperçus dont ses dépêches ne laissent pas deviner l'étendue : langage terre à terre, obscurité voulue, répétition, contradiction, tout est calculé pour arriver au but. Nul ne le surpasse dans les négociations ; son coup d'œil stratégique le tromperait rarement, s'il pouvait renoncer à la prétention de régler le détail militaire, et se défaire des méfiances qui troublent la clarté de son jugement. Le goût de la perfidie, la fourberie habituelle, l'égarent trop souvent dans les relations avec les hommes.

Tandis que Retz conduit l'attaque, fournit le thème aux pamphlétaires, inspire les motions présentées au parlement, souffle les favoris de Gaston, dicte aux femmes leurs rôles ou surprend leurs secrets, fait mouvoir une armée d'agens et toute la tourbe des « importans, » le « gredin de Sicile » se cramponne au pouvoir, s'y défend par la ruse plus que par la force. Il est le maître de la position et n'entend pas se laisser déloger : c'est lui qui dicte les moindres démarches, les discours, les actes de la Régente. Les commis de l'État sont à ses ordres ; le conseil du Roi lui fournit ses instrumens. Parfois, il débauche les affidés de son adversaire, Laigues, Montrésor, La Boulaye, ou se croit trahi par les siens ; à certains momens, il accuse de défection jusqu'aux de Lyonne et aux Le Tellier ; ce n'est pas seulement à la guerre qu'on voit le même agent porter des nouvelles dans les deux camps. Comme aux approches d'une place assiégée, les mines et contre-mines se croisent et s'entre-croisent si bien, qu'on ne distingue plus pour quel compte se poussent les galeries. Les procédés diffèrent moins dans le fond que dans la forme : ce qui s'appelle attentat d'un côté devient coup d'état de l'autre. Mazarin a fait tracer, par une des plumes les plus fines du siècles (1), le code des coups d'état ; il n'a aucun scrupule à mettre ces maximes en pratique ; mais il craindrait d'user ce ressort en le faisant jouer trop souvent. Moins mesuré, plus pressé, le coadjuteur prodigue les attentats. Mêmes violences, même mépris du droit ; il n'y a que le nom qui change, selon que l'acte est entrepris pour la défense ou la conquête du pouvoir.

Cette guerre acharnée est coupée par quelques trêves, et ces accords passagers n'ont jamais qu'un but, la perte du même homme, du seul qui, par un singulier jeu de la fortune, fasse obstacle à des des-

(1) Gabriel Naudé.

seins si contraires, constant et commun adversaire des deux rivaux.

M. le Prince est depuis longtemps condamné dans l'esprit de Mazarin; si le cardinal se résigne à employer le capitaine ou même à chercher un abri près du héros, c'est pour mieux l'abîmer. Retz n'a pas ce parti-pris; au contraire, il est sympathique, regrette de n'avoir pu entraîner Condé, qu'il aurait même pris volontiers pour chef à condition de le diriger. Mais la fatalité a changé les rôles; *volens aut nolens*, M. le Prince fait avorter les complots du prélat, de même qu'il entrave l'essor du ministre : frein incommode pour l'un, barrière qui ferme à l'autre le chemin du pouvoir. Aussi se présente-t-il une occasion d'infliger à Condé quelque échec, de l'attirer dans un piège, de le pousser à quelque faute irréparable, de ruiner sa fortune, de lui ravir la liberté, la vie!.. le concert s'établit entre les deux ennemis, inconciliables sur tout le reste, et alors, sans se parler, sans se voir, ils marchent en cadence comme de vieux alliés étroitement unis.

Retz était petit, camard, mal bâti. Mazarin, qui avait des traits réguliers, la taille belle et l'air noble, se moquait volontiers de la mine que faisait son rival en habit de cavalier, « avec ses jambes torses dans des grègues rouges. » Et cependant c'est le coadjuteur qui a le plus d'empire sur les femmes, car il semble mieux leur appartenir et se livre avec plus d'abandon au pouvoir de leurs charmes; quand on lui conta que la Régente lui trouvait les dents belles, la tête faillit lui tourner. Mazarin se possède davantage : un moment d'entraînement pourrait lui enlever la vraie base de son autorité : s'il perd la confiance de la Reine, il reste désarmé à la merci de ses ennemis. Lui aussi, d'ailleurs, sait s'ouvrir un accès auprès de certaines femmes; il est insinuant, devine leurs caprices, sert leurs vengeances ou l'ambition de leurs amans; à celles dont il connaît la vénalité, il donnera de l'or. Mmes de Chevreuse, de Guéméné, de Montbazon sont aux ordres, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, parfois de tous les deux; si Mlle de Chevreuse est plus particulièrement sous la dépendance de Retz, elle ne sépare pas ses intérêts de ceux de sa mère. Déjà écoutée, mais gênée par ses embarras d'affaires, prudente, la Palatine ne quitte pas encore le second plan et ne tient les fils d'aucune négociation. Portant légèrement son voile de veuve, Mme de Châtillon tend ses lacets autour de Condé; on sait à quel prix sont ses services. Généreuse, haute de cœur et de caractère, Mme de Longueville n'écoute que les conseils de sa fierté, quand elle n'est pas égarée par l'ambition de celui qui s'est emparé de son cœur. La paix de Rueil ne s'était pas étendue jusqu'à la maison de Condé; le chef de la famille restait

séparé de son frère et de sa sœur. Lorsque Conti se présenta à la cour avec Marsillac, ce fut pour négocier l'alliance des frondeurs avec Mazarin. Puis il y eut un premier rapprochement : Mme de Longueville reparut à Chantilly ; les événemens ne tarderont pas à réunir complètement tous les membres de la famille, ce qui redoublera l'anxiété du cardinal, surexcitera sa jalousie, précipitera le dénoûment.

Le rôle des femmes dans les intrigues de la Fronde a été assez souvent étudié ; on sait quelle place y tiennent les fantaisies amoureuses, et comment les meneurs ont su mettre en œuvre les caprices, les rancunes, les calculs de celles qui changent volontiers de galans, voire le dévoûment des âmes généreuses qui rachètent leur faute par la constance et l'abnégation, enfin les querelles et les compétitions à propos de mariage. Mères, amis, oncles, tuteurs se disputent les héritières, les grands noms; d'autres s'acharnent à rompre les alliances qui serviront la fortune de leurs adversaires, et ces rivalités multiplient la confusion. M. de Longueville veut marier sa fille (1), Mazarin ses nièces, Retz sa maîtresse (2) : Condé cherche à établir ses amis et la sœur de cette Marthe que son cœur a suivie dans le cloître. « Mademoiselle, » la plus grande dame et le plus riche parti de France, est en quête pour son compte, sans se soucier ni des différences d'âge (3), ni de la guerre, ni des luttes politiques; rêvant d'épouser les premiers souverains d'Europe, l'Empereur, le roi de France ; prête à se contenter des princes sans états, Charles II d'Angleterre, M. de Lorraine, qui n'a encore que trois femmes ; ou à descendre jusqu'au héros, pourvu qu'il soit de sang royal. Mme la Princesse tombe-t-elle malade, Anne-Marie-Louise d'Orléans s'éprend aussitôt de l'homme qu'elle détestait par-dessus tout, disent ses mémoires ; elle semble toute surprise que la fièvre n'ait pas fait disparaître l'obstacle qui la séparait de Condé et que la mort ait épargné Clémence de Maillé. On ne saurait dire jusqu'où cette princesse, qui devait finir par tomber dans les bras du cadet Lauzun, poussait alors la naïveté de son immense orgueil, ne comprenant rien à l'indifférence que rencontrent ses rêves, à la froideur de son propre père. Elle aura une heure de pouvoir ; mais, en ce jour, elle s'agite à peu près seule dans l'empyrée où elle plane, et les affaires de ce monde ne se ressentent guère des projets qui traversent son cerveau.

(1) Fille du premier lit, celle qui deviendra duchesse de Nemours.

(2) Au moins celle que le coadjuteur affichait alors, Mlle de Chevreuse.

(3) En 1649, la fille de Gaston avait vingt-deux ans, Louis XIV onze, et Charles II dix-neuf.

Tout autre est l'émoi autour des « nièces, » de ces fameuses nièces mystérieusement amenées de Rome, présentées avec éclat ou rejetées dans l'ombre selon le vent qui souffle, vivant tantôt en princesses, tantôt en recluses. Que de colères, que de tempêtes soulèvent les projets formés pour leur établissement! Que de soucis elles causent au cardinal! et sans qu'il puisse prévoir l'avenir, deviner comment l'une d'elles viendra à la traverse de son plus grand dessein (1), déjà que d'embarras! Elles peuvent aussi lui assurer de grandes alliances, de puissans appuis. Il n'ose encore s'adresser ouvertement à la maison royale; il y pense peut-être; cela viendra bientôt. En attendant qu'il puisse appeler à cette haute destinée la plus belle, la plus vertueuse de ces jeunes filles (2), il cherche dans les rangs élevés, et toujours il rencontre Condé qui lui barre la route.

C'est à celui qui portera probablement un jour le grand nom de Guise que Mazarin avait pensé d'abord; mais M. le Prince fit épouser au duc de Joyeuse la fille du comte d'Alais, sa cousine germaine (3). Le jeune duc de Richelieu aura les trésors de sa mère; il tient déjà le gouvernement de cette place du Havre que son oncle s'était réservé avec tant de jalousie, l'ancre de salut des premiers ministres; Mazarin guettait cette proie. Duc, forteresse et millions, tout est enlevé par une jeune veuve active, adroite et résolue, la sœur de Marthe du Vigean (4). Sensible au déboire de son ministre, la Reine en voulut mortellement à Condé. M. de Richelieu fut presque considéré comme un criminel d'état pour avoir, par son mariage, introduit dans la citadelle du Havre une amie du vainqueur de Rocroy.

Reste le clan des Vendôme : turbulens, factieux, affaires embrouillées; mais le sang de Henri IV, grand état, hautes prétentions, racines profondes dans le peuple comme dans la noblesse. Il y a là matière à diverses combinaisons, qui permettront au cardinal d'apprivoiser peut-être cet intraitable Beaufort et surtout de soustraire l'amirauté à M. le Prince.

Pendant que Condé employait son influence à maintenir les

(1) Marie Mancini faillit faire manquer le mariage de Louis XIV avec la fille du roi d'Espagne.

(2) Anne Martinozzi épousa le prince de Conti en 1654.

(3) Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, était le frère du duc de Guise, qui n'avait pas d'enfant mâle, mais qu'il précéda au tombeau (1654). Le 3 novembre 1649, il épousa la fille unique de Louis de Valois, comte d'Alais, petit-fils de Charles IX et du connétable de Montmorency. Le mariage, arrangé par Condé dès le commencement de 1648, fut retardé pendant près de deux ans par les manœuvres de Mazarin.

(4) Anne de Fors, veuve de M. de Pons, épousa le duc de Richelieu, fils de Mme d'Aiguillon, petit-neveu du cardinal.

troupes dans le devoir, assurait l'autorité royale en Bourgogne, la rétablissait en Provence, assistait le Roi de ses deniers, les généraux et le cardinal de ses conseils, celui-ci se liait aux mortels ennemis de ce fidèle serviteur de l'État, aux plus infatigables perturbateurs du repos public. Avec la main de sa nièce, Laure Mancini, acceptée par le duc de Mercœur, voici le cadeau de noces que Mazarin comptait offrir aux Vendôme : « La proposition de donner à M. de Beaufort la survivance de l'amirauté et la Catalogne à M. de Mercœur me paraît fort belle; la Reine l'aura fort goûtée (1). »

Les fiançailles devaient se faire le 19 septembre au matin, et les « espousailles » le soir. Le 14, Mazarin, rencontrant Condé au Palais-Royal, lui demanda de signer au contrat. M. le Prince s'excusa sur ce qu'il n'était pas parent; mais, ajouta-t-il, « j'ai, de mon côté, diverses demandes à présenter, d'abord et surtout le Pont-de-l'Arche promis à M. de Longueville. » — Sage ou non, c'était une des conditions de la paix de Rueil. — « Ce sont de ces engagemens que l'on prend avec l'intention de ne pas les tenir. » répliqua le cardinal en riant. Déjà fort mal disposé, M. le Prince éclate sur cette réponse, parle avec la dernière violence et sort en lançant un de ces traits qui restent enfoncés dans la blessure : « Adieu, Mars ! »

Que signifie cette injure, si ce n'est un cri de guerre? « Mon fils appréhende que les affaires ne s'aigrissent, » écrivait aussitôt la princesse douairière, et elle rappelait Nesmond pour avoir auprès d'elle ce fidèle conseiller pendant la crise (2). Aux armées, on se comptait, et le nombre n'était pas en faveur des amis de « l'homme aux glands (3). » Retz, toute la Fronde, se jetait dans les bras de Condé; mais celui-ci s'en tient à son dire : « Je suis d'une naissance à laquelle la conduite des Balafrés ne convient pas, » et il laisse « accommoder son affaire. »

Non, quoi qu'on ait pu dire, « il n'avait pas de penchant à la guerre civile (4). »

Trois jours après la bourrasque, le Pont-de-l'Arche était donné à Longueville, l'amirauté reprise par la Reine, le mariage Mercœur abandonné; un souper lugubre cimentait cette paix mal bâtie, et Mazarin, dans une très humble déclaration (2 octobre), abandonnait à Condé tout ce qu'on appellerait aujourd'hui le personnel, la nomination à toutes les charges et aux bénéfices. Par réciprocité, M. le

(1) Mazarin à Le Tellier, 25 juillet.

(2) Mme la Princesse douairière au président de Nesmond, 16, 17 septembre. A. C.

(3) Un des sobriquets donnés à Mazarin. C'est ainsi que le médecin Bourdelot le désigne en racontant cet épisode à Girard. A. C.

(4) Motteville.

Prince assurait le cardinal « de son amitié, promettant d'entretenir une parfaite intelligence avec luy et de le servir dans tous les intérests de l'estat et les siens particuliers envers tous et contre tous. — Louis de Bourbon (1). »

Le cardinal a dévoré l'affront; sa vengeance n'est pas prête; il s'en tire par une manœuvre, obtient de la Reine un commentaire qui met sa conscience à l'aise, et compte bien ne renoncer ni aux nominations, ni au mariage Mercœur, ni à l'amirauté; mais il tient une signature qui conserve toute sa valeur. En montrant les quelques lignes que nous venons de transcrire, il va dissoudre le groupe, chaque jour plus nombreux, qui avait les yeux sur Condé; les défections deviennent faciles; les frondeurs vont marcher tous ensemble contre « le perfide » qui a promis son amitié au Mazarin, et le prétexte est tout trouvé pour conclure l'accord avec Retz.

Autre faute! La reine offensée comme son ministre! l'incident de Jarzé.

Par un coup de fortune inespéré, cet écervelé était devenu capitaine des gardes; mais la chance tourna vite : son bâton lui fut redemandé. Il se vanta d'avoir fait poser les armes à La Boulaye dans le Maine, et ce spadassin le désarma dans la forêt de Compiègne. Il prétendait avoir fait quitter le pavé au duc de Beaufort, et celui-ci lui ayant jeté tout un souper à la figure en plein « jardin Renard, » Jarzé se laissa calmer un peu facilement, malgré Boutteville, qui était de la partie et voulait que le sang coulât (2). De leur côté, les princes qui avaient joué les premiers rôles dans l'algarade, le duc de Beaufort d'un côté, le duc de Candale de l'autre, ne se montrèrent guère plus chatouilleux sur le point d'honneur: celui-ci prétendant ne pouvoir se battre hors Paris sans être arrêté par ordre du cardinal; celui-là se disant sûr d'être écharpé par le peuple s'il tirait l'épée contre son cousin dans Paris. Donc nulle réparation d'une telle offense. La piteuse issue de cette querelle ne rabattit pas l'outrecuidance de Jarzé. Cornette des chevau-légers de la garde, il continua de se présenter chez la Reine, d'y prendre le ton badin et familier. Tout d'un coup il fut chassé avec mépris; on l'accusait de s'être vanté d'une royale bienveillance et de prétentions qui n'auraient pas reçu un trop mauvais accueil. M. le Prince, qui le protégeait, l'ayant vu brave à la guerre (3), refusa de croire à tant d'extravagance, prit vivement parti, emmena son client à Saint-Maur, et fit supplier Sa Majesté de recevoir un serviteur mé-

(1) 2 octobre. Original autographe. A. C.

(2) Boutteville (le futur maréchal de Luxembourg) à M. le Prince. A. C.

(3) Voir liv. IV, chap. IX.

connu (novembre). Le cardinal fit grand bruit, n'eut guère de peine à transformer une réclamation assez hautaine en offense impardonnable, et, feignant de ne plus pouvoir défendre l'honneur de sa souveraine contre une omnipotence insolente, engagea la Reine à céder ; c'était lui faire prononcer l'arrêt de M. le Prince.

Et puis la tumultueuse assemblée de la noblesse, agitée de querelles pour les rangs, les brevets, les honneurs du Louvre! Ici encore, M. le Prince, porte-voix de Mme de Longueville, trouve le moyen de raviver de vieilles haines, de provoquer des inimitiés nouvelles. Chacune de ces petites victoires, ces mariages conclus ou empêchés, ces citadelles distribuées, ces tabourets concédés, les humiliations infligées à la Régente et au ministre, usaient son autorité, armaient ses ennemis, resserraient les mailles du filet qui l'enveloppe. La mine est chargée ; comment mettre le feu à la mèche?

Le 11 décembre, on tira sur Guy Joly, conseiller au Châtelet, magistrat médiocre, qui, pour acquérir quelque crédit, avait pris en main les intérêts des rentiers de l'Hôtel de Ville. Aussitôt, le président Charton se démène, criant qu'on assassinait les amis du peuple, et le fameux La Boulaye parcourt le « palais, » flamberge au vent, suivi d'une trentaine de coquins. On le laissa faire ; personne ne s'émut. Toute la scène était jouée : Joly s'était fait une plaie au bras avec des pierres à fusil ; il le raconte dans ses mémoires. Ce premier coup manqué, la bande de La Boulaye se porta vers le pont Neuf, et le soir fit feu sur le carrosse de M. le Prince. Averti par Mazarin, celui-ci n'était pas dans sa voiture, qu'on avait remplie de laquais ; l'un d'eux fut tué. Les acteurs de cette tragi-comédie appartenaient au coadjuteur ou au duc de Beaufort ; c'est à ceux-ci qu'on s'en prit : « M. le Prince donna dans le panneau ; plus tard il vit clair (1). »

« Il y a des témoings qui déposent qu'on en voulait à la vie de M. le Prince, » écrivait Mazarin le 19 décembre ; mais qui le savait mieux que lui, puisqu'il avait empêché Condé de retourner à Saint-Maur? Et il connaissait bien La Boulaye, le frondeur acharné, qui, du commandement des bandes insurgées, vient de passer dans le cabinet d'Ondedei (2), et qui bientôt réclamera sa récompense (3), récompense si méritée que le cardinal mourant recommandera ce

(1) Retz.

(2) Carnets de Mazarin.

(3) Dès le mois d'avril 1650, La Boulaye écrivait à de Lyonne, se vantant « de prôner la pureté des intentions de Son Eminence. » En septembre, il se plaignait d'être oublié, et en novembre : « Bien que je sois de vos serviteurs le plus affectionné, je suis des moins considérables... *en attendant les effets de votre justice* qui, tels qu'ils puissent être, ne m'empêcheront jamais de vous servir. » (A Mazarin.) A. C.

coupe-jarret à Louis XIV « comme un homme qui a très bien servi (1). » Cette série de coïncidences est fâcheuse pour la réputation de Mazarin.

Quel pouvait être le but de l'attentat? provoquer une sédition? cela échoua; — tuer M. le Prince? on en courut la chance; — entraîner Condé dans une série de fausses démarches? cela réussit à souhait.

Le procès commença immédiatement; le 22 décembre, le procureur-général déposait ses conclusions : elles mettaient en cause Retz, Beaufort et le conseiller Broussel. Que faisait dans le réquisitoire ce vieux magistrat, austère et respecté? Déjà on criait au scandale en voyant appeler sur la sellette, sans preuves éclatantes, un archevêque de Paris et un petit-fils d'Henri IV. Mais pour Broussel, pas même de soupçon! Aussi les avocats-généraux avaient-ils refusé de signer les conclusions. Le tumulte fut grand, et c'est ce qu'on voulait. « Le premier président prit sa longue barbe avec la main, qui était son geste ordinaire quand il se mettait en colère : Patience, messieurs, dit-il, allons d'ordre. MM. de Beaufort, coadjuteur, et Broussel, vous êtes accusés; il y a des conclusions contre vous; sortez de vos places. » Alors on cria que M. le Prince devait sortir aussi. Les frondeurs ripostent, demandent qu'on informe d'abord sur la tentative contre Joly. On savait que cela ne pouvait aboutir, mais c'était une manière d'insulte à l'adresse de Condé. « Celui qui savait vaincre les ennemis sur le champ de bataille ne pouvait souffrir d'être maltraité dans le parlement. » Puis vinrent les vacances de Noël. M. le Prince « eut de violens soupçons de l'artifice du cardinal et voulut s'adoucir. » Il n'était plus temps. On le tenait engrené dans ce procès tout machiné qui ne servait qu'à le compromettre et à l'aveugler. Comment n'a-t-il pu saisir aucun des fils de la trame qui s'ourdissait? Les négociations du ministre et du coadjuteur devenaient presque publiques; ils cheminaient à ciel ouvert. Chaque jour amenait de nouvelles recrues dont on payait le concours par actes authentiques.

A la dernière heure, quand tout était déjà conclu, Retz eut un remords : si Condé fait un signe, donne une lueur d'espoir, le coadjuteur lui ramènera toute la Fronde, avec les dames, les princes,.. et il laisse deviner ce qui se prépare. Mais M. le Prince s'en tient à ses engagemens, refuse d'entendre aucune ouverture, de comprendre les allusions. Retz frappe en vain à toutes les portes, chez Perrault, La Moussaye, Toulongeon; le duc d'Orléans hésitait encore; il fallut un siège en règle, commencer par l'attaque des

(1) La Rochefoucauld.

dehors, démolir l'abbé de La Rivière ; après plusieurs assauts, Gaston capitula dans les premiers jours de janvier 1650. Il ne restait plus qu'à exécuter M. le Prince.

VII. — M. LE PRINCE ARRÊTÉ ET CONDUIT A VINCENNES (18 JANVIER 1650).

Priorato raconte avec admiration la scène qui se passait, le 18 janvier 1650 au matin, dans le cabinet de Mazarin. De Lyonne écrit sous la dictée du cardinal ; Condé entre subitement, reçoit le plus tendre accueil et, tout en causant, s'approche de la table ; le secrétaire d'état n'a que le temps de cacher ses papiers, simule un autre travail ; le prince et le ministre échangent des protestations d'amitié, se promènent dans la chambre ; on parle de mettre la main sur quelques misérables compromis dans le procès La Boulaye ou dans l'affaire des rentiers ; cela peut causer du trouble ; ne serait-il pas à propos de faire monter à cheval une ou deux compagnies de la maison du roi ? Condé approuve : « Prenez le marché aux chevaux (1) comme lieu de rassemblement, et mettez-y Miossens ; » puis il s'en va. De Lyonne avait achevé sa rédaction ; le cardinal signa l'ordre d'arrêter M. le Prince, et Miossens était commandé pour l'escorte.

Le soir, M. le Prince revint au Palais-Royal, monta chez la Reine, restée au lit souffrante ; Mme la Princesse douairière était à son chevet. Après un échange de paroles banales, Sa Majesté congédia les visiteurs. C'est la dernière fois que Condé vit sa mère. Il se rendit à la salle du conseil, chercha querelle à l'abbé de La Rivière, causa avec Mazarin et d'Avaux ; on lui trouvait l'air anxieux. Le duc d'Orléans ne parut pas, se souciant peu de voir violer sous ses yeux la parole qu'il avait donnée à son cousin. Les autres membres du conseil arrivèrent successivement, entre autres le prince de Conti et M. de Longueville le dernier. Aussitôt Mazarin fit avertir la Régente qu'on l'attendait ; c'était le signal convenu. Anne d'Autriche se mit en prière, avec son fils.

Le cardinal appela l'abbé de La Rivière : « J'ai un mot à vous dire ; » et il sortit avec lui. Au même moment, le capitaine des gardes de la Reine entrait. M. le Prince crut que Guitaut (2) venait lui parler de quelqu'un des siens, — car il protégeait toute la fa-

(1) Ce marché se tenait le *samedi*, près des remparts, là où aboutit aujourd'hui la rue de la Paix. Celui du *mercredi* se tenait sur la rive gauche, mais hors Paris, au-delà de Saint-Victor.

(2) François de Commingeas. Son cousin, surnommé « le petit Guitaut, » le futur correspondant de Mme de Sévigné, était alors cornette des chevau-légers de Condé et fort dans l'intimité de M. le Prince.

mille,— et s'avança : « Que me voulez-vous, Guitaut? — Ce que je vous veux, monsieur! j'ai l'ordre de vous arrêter avec le prince de Conti et M. de Longueville. — Quoi! monsieur de Guitaut, vous m'arrêtez! » Et après avoir un peu rêvé : « Au nom de Dieu, retournez auprès de la Reine; je la supplie que je puisse lui parler! »

Personne n'avait entendu. Condé se rapprocha du groupe des conseillers; il avait le visage un peu ému : « Eh bien! mes frères, nous sommes arrêtés; moi qui ai toujours si fidèlement servi le Roi et qui me croyais assuré de l'amitié de M. le cardinal! — C'est une plaisanterie! s'écria le chancelier.— Dans ce cas, faites qu'elle dure le moins possible. » Le chancelier sortit pour aller trouver la Reine; Servien le suivit; ils ne revinrent pas; mais Guitaut reparut : « La Reine m'a commandé d'exécuter ses ordres. » Condé avait retrouvé tout son sang-froid, parlait librement de choses indifférentes. « Soit! fit-il, mais où me conduirez-vous? Je vous prie que ce soit dans un endroit chaud. »

Comminges, neveu de Guitaut et son lieutenant, montra le chemin, ouvrit une porte dérobée; douze gardes, carabine à la main, attendaient sur le palier d'un escalier de dégagement. Le souvenir des états de Blois traversa l'esprit de Condé; il fixa Comminges : « Vous êtes gentilhomme; que veut dire ceci? — Sur mon honneur, monsieur, il ne s'agit que du bois de Vincennes. »

On traversa le jardin. M. de Longueville, « ayant mal à une jambe et ne trouvant pas agréable de s'en servir en cette occasion, » marchait lentement, soutenu par deux hommes. Six heures venaient de sonner; la porte de la rue était gardée par les gendarmes du roi; à la lueur des torches, Condé reconnaît les cavaliers qui chargeaient à côté de lui le 20 août 1648. Il les regarde, s'arrête : « Ce n'est pas ici la bataille de Lens! » s'écrie-t-il. Nul écho ne répond; appuyés sur leurs armes, les soldats baissent les yeux. « Allons! » et M. le Prince monte dans le carrosse qui l'attendait. A la porte Richelieu, Miossens prit l'escorte avec les compagnies que Condé lui-même avait fait placer au marché aux chevaux.

Cette voiture sortant de Paris au galop, entourée de mousquetaires et de gendarmes, fut remarquée; des faubourgs on signala son passage. Le bruit se répandit que M. de Beaufort était reconduit au bois de Vincennes. Les rues se remplirent de monde; les chaînes furent tendues; Paris semblait prêt à prendre les armes. Quand on sut que c'était le vainqueur de Rocroy, Fribourg, Norlingue et Lens qui allait en prison, la colère se changea en allégresse; la ville fut couverte de feux de joie (1).

(1) On les ralluma un an plus tard quand Condé fut remis en liberté.

Cependant, le carrosse qui emmenait les trois princes suivait de mauvais chemins de traverse sur les pentes de Montmartre et de Belleville; tout à coup il versa. Leste et alerte, M. le Prince s'élance dans la campagne. Le chef de l'escorte le retient : « Rassurez-vous, monsieur : je n'ai rien préparé pour ma fuite; » et après une pause : « Cependant, Miossens, si tu voulais? — Monseigneur, partout ailleurs je suis votre serviteur; ici, je ne suis que le serviteur du Roi. » Et il mit la main sur la crosse de son pistolet.

Miossens était de la maison d'Albret, allié de la famille royale, ami de Condé, qu'il avait suivi dans plusieurs campagnes.

Vers neuf heures du soir, les portes du château de Vincennes se refermaient sur les prisonniers. Comminges restait chargé de leur garde. Rien n'était prêt, ni lit ni souper. A La Pissotte, on trouva des œufs et du pain, pas de vin. « Mais Rantzau est ici, » dit M. le Prince. Quelqu'un monta au haut du donjon où le maréchal était enfermé; en effet, il avait du vin. Les princes furent logés au-dessous de lui. Tandis que les soldats portaient de la paille, Condé prit des cartes laissées dans le corps de garde et fit une partie avec Comminges. Souvent il posait son jeu, méditant, parlant seul ou s'adressant à son partenaire : « Comprenez-vous rien à mon arrestation? — Eh! monsieur, rappelez-vous pourquoi Tibère ne pouvait souffrir Germanicus. »

Les grandes lignes de la conduite de M. le Prince sont belles; ses actions sont d'un fidèle sujet, d'un bon Français. L'attitude est hautaine, la parole imprudente, les procédés violens, les prétentions excessives; nuls ménagemens, nulle mesure : il était incapable de modération : *Promptum ad asperiora ingenium* (1). Avec les notes des « Carnets, » quelques emprunts aux pamphlets du jour ou du lendemain, en relevant certains mots malheureux, de maladroites démarches, on peut lui faire un procès de tendance, sans trouver matière à aucune accusation sérieuse. Et puisque Comminges rappelait Germanicus et Tibère, nous pouvons citer Tacite : *Causa periculi non crimen ullum, sed gloria viri* (2). Il n'y avait pas de crime à punir, de péril à écarter; mais la gloire d'un homme faisait peur.

Reste la raison d'état, excuse de tous les méfaits politiques, des

(1) Tacite, *Annales* I.
(2) Tacite, *Agricola*.

violences comme des faiblesses coupables. C'est l'argument qui a séduit bien des âmes honnêtes, entraîné plus d'un gouvernement à sa perte; c'est le manteau qui recouvre toutes les ambitions, les grandes comme les médiocres, le masque sous lequel se cachent la cupidité, la soif des honneurs. Combien peut-on compter d'actes honnêtes, vraiment courageux, profitables aux peuples, qui aient été inspirés par la raison d'état?

Mazarin faisait sonner très haut les faveurs que Condé aurait payées d'ingratitude: le commandement des principales armées, l'appui, les secours d'hommes et d'argent constamment prodigués. Rien de moins solide. C'est le feu roi qui avait mis le duc d'Anguien à la tête de l'armée victorieuse à Rocroy. En 1644 comme en 1645, le gouvernement de la Régente n'avait confié à Louis de Bourbon que des armées de second ordre; ce sont les événemens qui, deux fois, ont appelé Anguien au-delà du Rhin, lorsqu'il eut l'honneur de déloger Mercy devant Fribourg et de le battre à Norlingue. L'année suivante, il est mis sous les ordres du duc d'Orléans; le départ de ce prince lui vaut la conquête de Dunkerque. Le gouvernement de Catalogne était fort peu enviable; beaucoup pensèrent que cette mission cachait un piège. Condé fut envoyé en Flandre en 1648, lorsque personne ne voulait prendre la succession de Gassion. Il y fut peu soutenu; à ses avis on préféra toujours les suggestions de Rantzau. Mazarin laissa dire que M. le Prince était responsable de la perte de Furnes et de Courtrai, sachant le contraire; le lendemain de la victoire de Lens, il dissimule un premier élan de joie pour exprimer le regret qu'on eût laissé échapper l'archiduc.

Le Clermontois! Au dire des contemporains, ce don fut fait à Condé pour le brouiller sans retour avec M. de Lorraine. L'amirauté! Si cette querelle se ranima, c'est que le cardinal rompit le traité; M. le Prince fit revivre ses prétentions, quand le ministre accepta celle des Vendôme et reprit cette grande charge à la Reine pour la donner comme cadeau de noces au duc de Mercœur, le fiancé de Laure Mancini. Au début de la régence, Condé avait sauvé le pouvoir de Mazarin par ses victoires, et en 1649 il « servit le Roi avec une fermeté désintéressée (1): » l'armée d'Allemagne soldée et retenue dans la fidélité, Turenne ramené au devoir, Paris posant les armes, le Roi rentrant dans sa capitale, voilà l'œuvre de M. le Prince.

Pendant le cours de cette même année, Mazarin ne cesse de le desservir, et, pour mieux assurer sa ruine, enrôle les pires ennemis

(1) Motteville.

de l'État, ceux qui ont toujours trahi la France, agens publics du roi catholique, vivant des subsides de Bruxelles, allant y chercher le mot d'ordre, Mme de Chevreuse, Laigues (1). Les intrigans, les conspirateurs de profession, tous ceux qui avaient échappé à la hache de Richelieu ou survécu à l'exil, depuis les plus grands, Gaston, les Vendôme, les dames, jusqu'aux plus infimes, Montrésor, La Boulaye, tous sont en action, dirigés par le ministre et le coadjuteur, préparent le terrain, procurent les consentemens nécessaires, achètent ici le silence, là le concours. Les hommes de gouvernement, les simples serviteurs de l'État, ceux qui font les affaires sans être inféodés, soit à Retz, soit à Mazarin, restent en dehors ou n'interviennent que pour copier et transmettre des lettres.

Soutenu, poussé par la bande qui voulait mettre la France au pillage, Mazarin a-t-il le droit de dire que le trône était en péril et que l'arrestation des princes sauva la couronne ? Les complots imaginaires servent d'excuse à toutes les violences et aux mauvaises actions; il faut frapper, dit-on, pour prévenir les coups de l'adversaire, — et souvent il ne s'agit que d'un adversaire supposé. — Rien ne prouve que Condé ait songé sérieusement à un changement de ministère, ce qui déjà n'était pas le renversement du trône. Quoique Chavigny eût du mérite, de l'ambition et de l'intrigue, ses menées, ses conférences avec le duc de Saint-Simon n'avaient rien de bien redoutable, et ne causèrent guère de soucis à l'ombrageux cardinal.

Condé avait le plus impardonnable des torts : il avait rendu trop de services; il « gênait, » et, reconnaissons-le, il ne faisait rien pour atténuer cette gêne ou calmer ce déplaisir. Sa prison devait pacifier le royaume, rétablir l'armée, donner la paix extérieure. Elle a rallumé la guerre civile, rejeté Turenne dans la défection, ouvert la France à l'étranger, retardé la paix pour dix ans. Le parlement, déjà bien effacé, va se déshonorer par ses faiblesses comme par ses variations.

M. le Prince avait le droit de dire : « Je suis entré en prison innocent. » Hélas ! il n'avait que trop raison d'ajouter : « J'en suis sorti le plus coupable des hommes (2). »

Je continue ce livre comme je l'ai commencé, aux mêmes lieux, dans la disgrâce et sous le poids d'un exil que je crois immérité.

(1) Nous donnerons ailleurs plus de détails puisés aux précieuses archives de Belgique.

(2) Paroles du grand Condé.

Et me voici arrivé au moment critique : il me faut montrer le coupable dans le héros. Avant de poursuivre ce récit, je m'expliquerai sur cette faute que rien ne peut effacer. Les coups qui me frappent ne troublent pas la sérénité de mon jugement, et je tiens à conserver vis-à-vis de ceux qui prendront la peine de me lire la liberté d'appréciation que je retrouve au fond de mon cœur. Ce point acquis, je pourrai traverser cette époque douloureuse, louer le capitaine, admirer l'énergie déployée dans une mauvaise cause, sans craindre que les éloges adressés à l'homme de guerre incomparable ne ressemblent à une défense du prince coupable, à une apologie que ma conscience repousse.

Toute tyrannie est haïssable. L'homme de bien a le devoir de protester à tout risque contre l'acte tyrannique qui, dans sa personne, atteint le public; — de résister, de lutter même si, au péril de sa vie, il peut mettre un terme à l'oppression de tous! Il n'a pas le droit de troubler sa patrie, de la déchirer, d'y porter la guerre, pour venger une offense personnelle.

La limite est facile à tracer ; mais souvent les nuages la voilent; au milieu des tempêtes, l'œil cherche vainement à la retrouver.— Jusqu'où va le devoir? S'arrêter, est-ce faiblesse ou vertu? pousser outre, est-ce crime ou courage? — Nous verrons l'âme de Condé agitée de ce doute poignant; puis le héros succombe, séduit par les sophismes des ambitieux subalternes, dominé par la grandeur de ses passions. — Il n'a pas attendu l'heure du repentir ; il s'est condamné lui-même avant le jour du suprême entraînement. Pour atténuer cette faute, hautement et fièrement confessée, dira-t-on, avec certaine école, que l'idée de la Patrie, si vivante dans l'antiquité, s'est tout récemment révélée aux sociétés modernes? Les grands coupables que l'histoire a jugés n'accepteraient pas l'absolution dédaigneuse que leur offrent les auteurs d'une théorie sans fondement : le prévôt Marcel avait la conscience de son crime lorsqu'il ouvrait à l'Anglais la porte de Paris, et le connétable de Bourbon conduisant les lansquenets de Charles-Quint avait été averti par la voix intérieure avant d'être appelé au tribunal de Dieu par Bayard mourant. — Non, quoi qu'on dise, la France n'est pas née d'hier, et ce n'est pas d'hier que nos pères ont commencé à l'aimer et à la servir. Lisez la harangue de d'Aubray dans la *Satire Ménippée*, ou l'*Histoire universelle* de d'Aubigné. Et lorsque, aux heures obscures, les regards inquiets cherchent un phare dans l'ombre, quand les courages s'égarent et que les caractères s'effacent, écoutons les voix désolées qui, après cent ans de guerre, oubliaient Bourgogne et Armagnac pour se rallier au cri de « Vive la France! » . . . . . .

HENRI D'ORLÉANS.

LA VOCATION

DU

COMTE GHISLAIN

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXVI.

Le marquis de Coulouvre était resté plusieurs mois sans se remettre de la violente commotion que lui avait causée la mort de sa femme. Cette fin soudaine et tragique avait fait une révolution dans sa vie comme dans ses habitudes. Il avait la figure d'un veuf inconsolable. Ce vieillard ne faisait plus le jeune, ne songeait plus à se défendre contre ses années ; il en avait fini avec les corsets, avec les teintures, avec les mensonges de la toilette ; il affichait ses cheveux blancs.

Tout le monde s'étonnait ; on ne lui croyait pas le cœur si tendre, on le tenait pour un homme qui s'aimait beaucoup et n'aimait que lui. Dans le fait, il regrettait peu la marquise ; il avait conclu avec elle depuis longtemps un pacte d'indifférence mutuelle, fidèlement observé de part et d'autre. Il n'était pas triste, il était anxieux, effaré, il avait peur, il tremblait pour lui-même. Il venait d'être

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, des 1er et 15 mai et du 1er juin.

surpris par un grand exemple de la fragilité de nos destinées. On va, on vient, on court, on s'agite, on se sent plein de désirs, de projets, d'agréables inquiétudes, on a des affaires qui sont des amusemens et des amusemens qui sont des affaires, et tout à coup une flammèche tombe sur une robe et on expire dans les tortures. Le marquis avait l'esprit frappé. Il aurait pu entendre sans s'émouvoir les plus beaux discours du monde sur la vanité de nos pensées et la brièveté de nos jours; l'éloquence des prédicateurs et des moralistes glissait sur son cerveau de marbre sans jamais y mordre, sans y laisser la moindre trace. Mais il avait entendu des cris, il avait vu une femme en feu qui se débattait contre son supplice, et dorénavant il croyait aux hasards, aux surprises, à la mort, à cette sournoise qui, embusquée dans l'ombre, guette le moment où la maison est mal gardée pour y entrer comme un voleur.

Pendant quelques semaines, il craignit que le fatal événement et l'émotion qu'il en avait ressentie n'eussent altéré sa belle et florissante santé. Il s'étudiait, se tâtait; il croyait découvrir en lui des désordres graves, se plaignait d'étouffemens, de palpitations, de roideurs douloureuses dans la région de la nuque. Ces symptômes disparurent bientôt. Il était homme d'esprit, il se moqua de lui-même, de ses alarmes imaginaires. Il se sentait aussi vert, aussi vigoureux qu'on peut l'être à vingt ans. Il fit de longues promenades à cheval; depuis le départ de la jolie Anglaise, c'était le seul plaisir qu'il se permît. Mais il ne montait plus que des bêtes douces, incapables de faire un écart; son imagination assombrie lui représentait sans cesse tous les accidens dont un homme bien portant peut mourir.

Il essaya de se distraire, passa une partie de l'hiver à Paris, retourna à son cercle. Ses amis lui témoignèrent les empressemens sur lesquels peut compter un égoïste, quand il a une grande fortune. Les complimens de condoléance et d'affectueuse sympathie qu'on lui adressait sonnaient creux. On le consolait de son chagrin depuis longtemps consolé, on ne lui parlait pas de ses appréhensions, de ses tourmens, qu'il n'osait confier à personne. Il quitta Paris, se retira dans son château, y médita sur le vide des amitiés et des cercles. La vie lui apparaissait comme une forêt mal fréquentée, où l'on fait de mauvaises rencontres, et il sentait le besoin d'avoir quelqu'un auprès de lui. Quand on est deux, on a moins peur dans les bois.

Pendant la nuit du mercredi des Cendres, il fit un vilain rêve. Il lui sembla qu'il tombait dans un précipice. Il se retint à une racine d'arbre et appela au secours. Beaucoup de gens allaient et venaient; les uns causaient entre eux de leurs affaires, d'autres discutaient un opéra nouveau, et personne n'avait l'esprit et les oreilles assez libres pour entendre ses cris. Enfin, quelqu'un se pencha vers

lui, en lui disant : « Votre cas va mal ; je vais prévenir M. votre fils. » Il voulut répondre : « Le nommé Ghislain est en Afrique. » Au même instant, ses doigts se détendirent, lâchèrent la racine qui le retenait, et il plongea dans le gouffre. Sa chute le réveilla ; mais son affreux cauchemar lui revenait souvent en mémoire.

Il éprouvait deux passions d'une égale vivacité, l'horreur de son isolement et une implacable rancune contre le nommé Ghislain, qui l'avait quitté pour se faire prêtre. Après quelques jours de réflexion, il résolut de se remarier. Il lui parut que ce serait après tout le moyen le plus agréable de n'être plus seul, et que si, grâce à sa verdeur, il lui venait d'autres enfans, il prendrait facilement son parti d'avoir un fils tonsuré.

Sa résolution prise, il arrêta promptement le programme de la fête, décida quelles qualités, quelles garanties de bonheur devait lui apporter en dot sa seconde femme. Avant toute chose, il la voulait jeune et bien faite. Si changé qu'il fût depuis quelques mois, il crut devoir cette concession à l'ancien marquis de Coulouvre, qui avait toujours eu le culte des belles formes et des belles chairs, et il pensait qu'enseigner l'amour à une innocente serait la dernière joie comme la dernière gloire de sa vie. Il était trop raisonnable pour ne pas sentir qu'en accordant sa main à un homme de soixante-six ans, cette jeune et jolie personne ferait un effort, un sacrifice, qu'il serait juste de lui en tenir compte. Il se promettait de la dédommager par ses excellens procédés, de lui être scrupuleusement fidèle, de couler avec elle des jours paisibles, que ne troubleraient ni la plainte ni le reproche. Mais, pour être plus sûr que, de son côté, elle ne chercherait son bonheur qu'en lui, il désirait qu'elle fût son obligée, qu'elle fît en l'épousant un beau mariage ; que, sinon pauvre, du moins médiocrement fortunée, elle lui fût redevable de la richesse ; qu'ayant eu jusqu'alors des goûts simples, elle se laissât éblouir par le faste d'un grand train de maison, et que la reconnaissance l'enchaînât à son vieux mari, car il estimait que la seule reconnaissance qui ne soit jamais en défaut est la gratitude d'une vanité satisfaite.

Il fallait encore qu'elle fût de bonne famille, il avait horreur des mésalliances ; mais il n'entendait pas épouser une Parisienne, une mondaine, friande de dissipations et d'amusemens. Il exigeait que sa seconde femme se résignât sans peine à ne prendre de Paris que ce qu'il voudrait qu'elle en prît, qu'elle fût prête à s'accommoder à ses goûts nouveaux, à l'humeur d'un homme revenu de beaucoup de choses. Il ne prétendait pas la séquestrer, l'enterrer ; il savait que, pour une marquise de vingt ans, vivre, c'est se montrer et mettre souvent à l'air sa beauté, ses toilettes, ses bijoux,

et il comptait la promener dans le monde, à condition qu'elle s'engagerait à son tour à se plaire dans son intérieur. Il prévoyait tout. Il pouvait arriver qu'avant peu, c'est-à-dire dans un siècle ou deux, sa santé s'altérât, que le désir lui vînt de se clore, de mener une existence retirée, domestique et somnolente, et il n'admettait pas que, le cas échéant, la nouvelle Mme de Coulouvre fît quelque difficulté de s'enfermer avec lui dans sa prison, de lui servir de garde-malade, de bâton de vieillesse.

Quand il eut tout réglé, tout précisé, il lui parut qu'il connaissait une jeune fille qui avait toutes les conditions requises et lui convenait de tout point. Il l'avait promenée un jour dans ses écuries, dans son jardin; elle lui avait semblé charmante, très désirable, d'humeur gaie, ingénue, facile à divertir, et il lui avait offert une rose. On peut se demander s'il fixa ses vues sur Mlle de Trélazé parce qu'elle répondait exactement à son programme, ou s'il le rédigea après coup en le faisant cadrer avec le souvenir qu'il avait conservé de Léa. Ne lui avait-il pas dit : « Prenez-y garde, je pense sérieusement à vous enlever ! » Ce qui est certain, c'est qu'une fois décidé, il n'eut plus d'autre idée en tête. Cet homme qui affichait désormais ses cheveux blancs et qu'assiégeaient des terreurs puériles avait encore le sang chaud ; il n'avait perdu ni la fleur de son imagination ni la jeunesse du désir.

Près de six mois après la mort de la marquise, un soir de la fin de février, tous les habitans du Colombier se trouvaient rassemblés dans leur salon. Le baron faisait une partie d'échecs avec son fils, la baronne brodait, Léa tricotait, les deux jumelles s'occupaient à un jeu de patience, l'abbé les regardait faire, en se moquant de leurs maladresses et de leurs bévues. La porte s'ouvrit, on vit entrer le marquis de Coulouvre, et on éprouva un étonnement mêlé d'effroi qui ne peut se comparer qu'à celui que ressent une basse-cour où s'introduit subitement un paon. Mais le paon ne fit pas la roue, il s'appliqua à rassurer tout le monde par sa bonhomie, par la simplicité tout unie de ses manières, par la douceur mélancolique de sa voix. Cet homme sec n'était plus sec, cet homme nerveux avait assoupli ses nerfs : il était venu, disait-il, demander à ses voisins de l'aider à tromper sa tristesse. Il rentrait ses griffes, il arrondissait ses angles. C'était un ermite qui avait besoin d'un peu de compagnie, c'était un malheur qui quêtait un peu de pitié, une âme glacée par le chagrin qui priait qu'on la réchauffât. Il parut intéressant, et, quand il se retira en insistant pour qu'il lui fût permis de revenir, l'impression générale fut qu'il valait mieux que sa réputation, qu'on l'avait calomnié, ou que son deuil l'avait singulièrement adouci et changé, que cet égoïste avait du cœur. Chacun fit son éloge, à l'exception de l'abbé, qui ne dit rien.

Il revint peu de jours après, et bientôt un commerce de visites réglées s'établit entre Bois-le-Roi et le Colombier. De semaine en semaine, le marquis devenait plus expansif, plus rond, meilleur enfant. Il parlait de ses affaires, demandait et donnait des conseils, contait des anecdotes. On était charmé de le revoir, on l'attendait comme on attend un événement agréable : les eaux qui dorment sont quelquefois bien aises qu'on les remue, et les gens les moins mondains ne sont pas fâchés que quelqu'un se charge de leur raconter le monde. Au surplus, on était à mille lieues de deviner son projet. Il était tout à tous. Ne voulant pas courir les risques d'un échec, il avait résolu de ne pas se presser, d'assiéger la place dans toutes les règles, de se faire bien venir de toute la famille. Il avait réussi facilement auprès de Mme de Trélazé. Il entrait dans les menus détails de sa vie, lui indiquait des recettes de cuisine, admirait son poulailler et ses théories sur l'éducation, discutait ses cas de conscience, et la baronne était fière de penser qu'un homme si répandu, qu'un ex-diplomate, vingt fois millionnaire, s'intéressait à ses poules, à ses confitures et à ses scrupules.

Il eut un peu plus de peine à apprivoiser tout à fait le baron. Mais il le pria un jour de lui montrer ses terres ; pendant des heures, il le fit parler de ses engrais et de ses assolemens, l'écoutant avec une extrême déférence, et s'écriant par forme de conclusion que l'agriculture était le seul métier digne d'un gentilhomme, qu'il n'en voudrait pas d'autre s'il lui était donné de recommencer sa vie. Le baron conclut de son côté que le marquis de Coulouvre avait été jadis un grand libertin et avait fait bien des sottises, mais qu'il était un homme de grand sens, et que le bon sens rachète tous les péchés.

Son fils avait été plus facile à prendre. Il méditait un nouveau voyage, il rêvait de traverser le Sahara tripolitain et de pousser jusqu'au cœur de l'Afrique. On ne s'embarque pas sans biscuit, et un voyageur qui n'est pas riche ne va pas bien loin sans subvention. Fernand sollicitait des subsides, mais on lui faisait des difficultés. Le marquis lui insinua qu'il avait tant de respect pour la géographie, une si vive admiration pour les explorateurs, qu'un jeune homme disposé à risquer ses os pour aller au lac Tchad et dans le Bornou lui ferait honneur et plaisir en le prenant pour son bailleur de fonds. Quant aux jumelles, il leur apportait des jouets perfectionnés et force friandises. Mme de Trélazé lui reprochait de les gâter, à quoi il répondait qu'il avait toujours adoré les enfans, qu'il fallait lui passer cette faiblesse.

Il avait constaté dès le premier jour que l'abbé jouissait d'un grand crédit dans cette maison, qu'on ne faisait rien sans le consulter. Quoi qu'il lui en coûtât, il se crut tenu de faire un doigt de

cour à cette soutane, la politique l'exigeait. Il trouva plus d'une fois l'occasion de vanter les services que les missionnaires rendent à leur pays, il s'indigna contre les politiciens qui, obéissant à d'aveugles préventions, cherchaient à leur couper les vivres, il persifla les préjugés rouges. Il fit plus encore : il offrit son bras à la baronne pour la conduire à l'église, et il assista à l'office d'un air recueilli, non sans envier le sort de Jacob, qui, à son avis, en avait moins fait pour mériter Rachel. Heureusement, l'abbé dut s'absenter, retourner à Rome, il fut un mois sans reparaître au Colombier, et le marquis se trouva affranchi du plus pénible de ses devoirs.

C'était dans ses entretiens avec Léa qu'il s'observait le plus. Voici en quelques mots le raisonnement qu'avait fait ce diplomate. Il s'était dit, après avoir pris l'air du bureau : « Le Colombier est une de ces maisons patriarcales où les parens ont des égards superstitieux pour les enfans. Quand je présenterai ma demande, le baron et la baronne ne manqueront pas de me répondre qu'ils ne peuvent s'engager pour leur fille, qu'ils entendent la laisser libre. Je compte bien qu'ils pèseront sur elle, mais on n'essaiera pas de la contraindre, cet insupportable abbé Silvère volerait au secours de l'opprimée. Ne nous faisons pas d'illusions; j'aurai des alliés, mais mon sort me paraît dépendre du coup de vent qui, au moment décisif, fera tourner à droite ou à gauche une tête d'oiseau. Je me flatte que cette adorable enfant dira oui, qu'elle ne sera point insensible à l'éclat d'un opulent mariage, que l'intérêt et l'ambition l'emporteront dans son petit cœur sur des hésitations bien naturelles, que je lui pardonne d'avance. J'aurais tort d'oublier que j'ai quarante-sept ans de plus qu'elle, qu'à la rigueur je pourrais être son grand-père. Je dois renoncer à lui inspirer aucun sentiment qui ait une ressemblance même éloignée avec l'amour. N'essayons pas de faire vibrer cette corde, ce serait tout perdre, et le seigneur Arnolphe travaillerait pour Horace. Il y a des cœurs qui ne se lèvent pas matin, le sien me paraît dormir encore d'un sommeil de marmotte. Fort heureusement pour moi, personne ne lui a parlé d'amour, gardons-nous de lui en parler; elle ne me comprendrait pas ou elle me trouverait ridicule, peut-être odieux. Je dois me présenter à elle comme un bon vieillard possédant, sauf les dons amoureux et le sourire de la jeunesse, toutes les qualités qui peuvent faire le bonheur d'une femme. Tâchons de lui prouver qu'en m'épousant, elle s'assurera avec une grande situation la parfaite félicité domestique. Quand je me déclarerai, elle sera fort étonnée; arrangeons-nous du moins pour que son cri de surprise ne soit pas un cri d'épouvante. »

Il se tint parole, il se renferma exactement dans son rôle de bon vieillard, qu'il jouait avec aisance. Il voulait qu'elle s'accoutumât à

ses cheveux blancs, qu'ils lui devinssent familiers et agréables, qu'elle les prît en amitié. Il la comblait d'attentions, mais ne hasardait jamais un propos galant, ne laissait pas échapper un mot qui pût la troubler ou l'alarmer. Il la traitait paternellement, il n'avait pour elle que des soins et des sentimens tout paternels, il était père des pieds à la tête, et jamais père ne parut plus père que ce marquis de Coulouvre qui détestait son fils.

Il lui fallait une grande force de volonté pour ne jamais se trahir : en peu de temps, il était devenu passionnément amoureux. Il avait cru dans l'origine qu'il ferait un acte de haute sagesse en se remariant. Les raisons qu'il s'était données à lui-même pour se décider lui semblaient futiles et vaines. On se sert d'échafaudages pour bâtir sa maison, et quand elle est bâtie, on les abat. Désormais, il voulait se remarier parce qu'il connaissait une jeune fille dont il était fou; c'était sa meilleure raison. Lorsqu'il venait de passer une heure auprès de Mlle de Trélazé, et qu'errant seul dans son parc, il pensait à elle, à ses yeux bruns, à l'éclat velouté d'un teint que des peines de cœur n'avaient pu faner, lorsqu'il se remettait en mémoire une fossette qu'elle avait au bas de la joue droite, sa bouche fraîche, vermeille, charnue et même son nez trop court, il lui courait un frisson dans tout le corps. La crainte de voir survenir un larron qui cueillerait à sa barbe ce beau fruit le rongeait. Il lui arrivait souvent de saisir à pleines mains ses longs favoris et de les tirer jusqu'à se faire mal : c'était sa façon de se calmer quand il grillait d'envie d'avoir une chose et qu'il mourait de peur de ne pas l'avoir.

Ce qui le tranquillisait un peu, c'est que Léa lui faisait bonne mine, paraissait le voir avec plaisir, et que loin de fuir les occasions de se trouver tête à tête avec lui, elle les cherchait. Il ne se doutait guère de ce qui se passait dans cette tête d'oiseau, qu'il croyait à la merci d'un coup de vent. Les mois avaient succédé aux mois, et Mlle de Trélazé était toujours la même. Elle restait fidèle à ses souvenirs, à ses regrets comme à sa colère; elle vivait au Colombier et ses pensées habitaient l'Afrique. Le marquis de Coulouvre l'intéressait beaucoup; elle lui était reconnaissante d'être le père d'un jeune homme qu'elle ne pouvait oublier, qu'elle détestait en l'aimant, qu'elle aimait en le détestant, et sur lequel elle aurait bien voulu qu'on la renseignât. Elle n'ignorait pas que l'abbé était en correspondance avec le comte Ghislain; mais elle était résolue à ne pas le questionner. Elle le considérait dorénavant comme un de ces hommes redoutables qui n'ont que de mauvaises nouvelles à donner : il y a des sources dont l'eau est amère et donne la fièvre, il faut se garder d'en boire. Quant au marquis, il ne parlait jamais de son fils, et on évitait de lui en parler, dans la crainte de réveiller

son chagrin. Léa s'était promis pourtant de le mettre un jour sur ce sujet délicat et pénible. Jusqu'alors, le courage lui avait manqué. Il lui semblait qu'il y avait des noms bien difficiles à prononcer, des noms qui vous restent à la gorge ou qui brûlent les lèvres, et que si dissimulée, si sournoise que soit une jeune fille, on lit quelquefois son secret dans ses prunelles.

Une après-midi, se promenant seule avec M. de Coulouvre dans le parc du Colombier, elle vit passer sur la route un gros garçon à la face replète, et elle dit au marquis :

— Voilà un jeune homme qui ressemble beaucoup à M. Eusèbe Furette. Qu'est devenu ce professeur d'allemand ?

Il lui expliqua que son fils avait emmené M. Eusèbe Furette en Afrique. Elle tenait à la main son chapeau de campagne; elle y découvrit ou crut y découvrir une petite tache, qu'elle se mit à gratter fièvreusement, et les yeux fixés sur la tache :

— Est-il vrai, demanda-t-elle, que M. votre fils soit décidé à se faire prêtre ?

Il lui répondit que cela n'était que trop vrai, et il fut sur le point de lui dire, sans mâcher ses mots, tout le mal qu'il pensait de son héritier. Il se contint, refoula le flot de bile qui lui montait à la bouche.

— J'avais espéré, reprit-il d'un ton sentimental et dolent, qu'il se raviserait; je rêvais pour lui un autre avenir. Peu de jours avant de partir pour Rome, M. l'abbé, votre oncle, a reçu une lettre dont il a bien voulu me faire part et qui m'a ôté mes dernières illusions. Mon fils y annonce que sa résolution est formelle, irrévocable. Il ne me reste plus qu'à me soumettre et à lui dire : Que ta volonté soit faite et non pas la mienne! Il y a, paraît-il, des vocations auxquelles on ne résiste point.

Il ne s'apercevait pas qu'après avoir rougi, elle était devenue très pâle, et qu'à force de gratter la petite tache, ses ongles avaient fait un trou dans son chapeau.

Il jugea l'occasion bonne pour se découvrir un peu plus qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, et il se lamenta sur la tristesse de son foyer et de sa vie.

— Mon fils est comme perdu pour moi, s'écria-t-il. Je n'avais que lui, il ne me reste plus rien. Me voilà condamné à mener dans mes vieux jours une vie d'anachorète. Oserai-je vous dire quel est le plus cuisant de mes chagrins et le plus grand reproche que j'adresse à ma destinée? Que n'ai-je une fille! Elle me tiendrait lieu de tout ce qui me manque, elle me consolerait de tout. Que de soins j'aurais pour elle! Il n'y aurait pas de gâteries que je n'inventasse pour lui plaire. J'emploierais ma fortune, qui ne me sert plus de rien, à lui faire une belle existence, à contenter toutes ses fantaisies. J'ai

conservé, grâce au ciel, la jeunesse de mon esprit, et j'aurais le caractère assez souple pour me prêter à son humeur. Si elle aimait le monde, je l'y conduirais; si elle avait le goût des voyages, je lui ferais voir les continens et les mers. Je la prierais de régner en souveraine absolue sur ma maison et sur moi. Elle serait à la fois le soutien, la joie de ma vieillesse, mon conseil, mon gouvernement et ma jeune reine. Il faut au vieillard un appui de roseau pour promener ses dernières années sur la terre. Mourrai-je sans bâton? Ah! que ne puis-je avoir ce que je désire! Hélas! mademoiselle, depuis que j'ai l'honneur de vous connaître, je suis devenu plus exigeant encore : je voudrais que cette fille dont je rêve eût votre tournure, votre visage, votre voix, qu'elle vous ressemblât de tout point.

Elle s'inclina pour le remercier de ce gracieux compliment et ne répondit rien. Il ne dépendait pas d'elle de lui procurer cette fille qu'il n'avait pas. Il s'imagina qu'elle avait deviné son intention, qu'elle était touchée, émue, et il interpréta favorablement son silence. Elle ne se souvenait pourtant que de la première partie d'un discours dont l'exorde lui avait remué le cœur, dont la péroraison l'avait laissée froide, et quand le marquis l'eut quittée :

— Allons, se dit-elle, il n'y faut plus penser.

Et elle se demandait si quelque grand chirurgien n'avait pas inventé des tenailles avec lesquelles on pût s'arracher de la tête un souvenir tourmentant qui s'y est logé et refuse d'en sortir.

XXVII.

Quelques jours après, M. de Coulouvre eut un entretien de deux heures avec le baron. Mme de Trélazé et sa fille étaient en tournée de visites. En rentrant, elles s'installèrent au salon, où les deux jumelles faisaient la dînette. C'était un dimanche; ce jour-là, on ne brodait ni ne tricotait. La baronne, un peu lasse, se plongea dans un fauteuil et repassa minutieusement dans sa tête tout ce qu'elle avait fait la veille et tout ce qu'elle avait projeté de faire le lendemain. Léa s'assit au piano et joua une romance sans paroles, qui lui plaisait parce que la musique en était triste et semblait dire : Mon Dieu! que ce pauvre monde est mal fait!

Le baron entra brusquement. Il n'avait pas sa figure ordinaire, et sa femme devina sur-le-champ qu'il venait de se passer quelque chose. Il commença par mettre les jumelles à la porte, en leur disant :

— Nous avons à causer d'affaires qui n'intéressent pas les petites filles.

— Dois-je m'en aller aussi? demanda Léa, en fermant le piano.

— Ah! par exemple! C'est de toi qu'il s'agit.

Il fit une pause, il s'amusait à faire attendre sa femme, dont la curiosité redoublait de seconde en seconde. Enfin, s'adressant à sa fille :

— Ma chère, un monsieur qui sort d'ici m'a demandé ta main.

Léa se mordit les lèvres, et son front se plissa.

— Encore! dit-elle à demi-voix.

Depuis quelque temps, Fernand, d'accord avec sa mère, avait amené à Chartrette plusieurs de ses amis. L'un d'eux, jeune homme de mérite, d'avenir et de figure engageante, avait paru fort occupé de Mlle de Trélazé. Peu après, une amie commune était venue tâter le terrain et avait fait de vagues ouvertures. La baronne, ayant appris que le jeune homme de mérite était protestant, s'était tenue sur la réserve ; sa conscience réprouvait les unions mixtes. Mais, par un autre scrupule, elle s'était crue obligée de s'en expliquer avec sa fille, qui, dès les premiers mots, s'était écriée : « Je n'ai et n'aurai jamais pour lui aucune sympathie, et j'espère qu'on me permettra de ne faire qu'un mariage d'inclination. » Cette réponse avait alarmé la baronne, mais elle n'avait pas insisté.

— Ce monsieur, reprit le baron, est très riche, il est ce qu'on appelle un grand et beau parti, et il s'est tellement coiffé de toi qu'il m'a prié instamment de ne pas te donner de dot; il veut se réserver le plaisir de te doter lui-même en te faisant une donation contractuelle de deux millions. J'ajoute qu'il est homme d'esprit et d'excellentes manières, et, si j'en juge sur les apparences, il ne te déplaît point, tu aimes à causer avec lui. Mais comme rien n'est parfait dans ce monde, comme il y a toujours quelque fer qui loche, il se trouve que ce riche prétendant a quelque dix ans de plus que moi, qui en ai cinquante-six.

— Quoi! interrompit la baronne, ce serait...

— Eh! oui, c'est lui, fit M. de Trélazé, en appliquant une tape sur le museau de son chien, qui était venu se fourrer entre ses jambes et semblait lui demander compte de ce qu'il disait.

La baronne était confondue, stupéfaite. Depuis qu'un mariage qu'elle avait cru fait s'était défait en un jour, et que son espérance s'était évanouie comme se dissipe une vapeur du matin, elle s'était promis de se défier de ses conjectures, de ne plus croire facilement. Elle se demanda un instant si son mari ne se moquait pas d'elle. S'étant convaincue qu'il était tout à fait sérieux, elle examina de plus près l'événement, et il lui parut que cet événement prodigieux avait deux visages, l'un déplaisant, l'autre superbe. Elle fut surtout frappée de ce qu'elle y voyait de superbe, et, pour tout arranger, elle décida qu'une chose si extraordinaire ne pouvait arriver que par un ordre exprès de la Providence. Soucieuse comme

elle l'était, elle n'eût jamais eu une heure de repos si elle n'avait pensé que la Providence se mêlait de toutes les affaires de ce monde, venait au secours des mères embarrassées, résolvait les questions épineuses, mariait les filles difficiles à marier.

— En vérité, s'écria-t-elle, M. de Coulouvre vous a demandé la main de Léa! Que lui avez-vous répondu?

— Je lui ai répondu, ma chère, que je n'entendais exercer aucune pression sur ma fille, que je la laisserais libre de disposer d'elle-même, que sa réponse serait la nôtre.

Mme de Trélazé regarda sa fille. Le respect que Léa lui avait inspiré jadis durant quelques semaines lui était revenu tout à coup: cette étourdie, qu'elle traitait quelquefois d'excentrique et qui n'avait pas encore vingt ans, était recherchée deux fois en mariage dans l'espace d'un mois ; après les jeunes gens de mérite, c'était le tour des vieillards! Il fallait décidément que cette étourdie possédât certaines qualités rares, invisibles à l'œil d'une mère, qui attiraient sur elle l'attention, les regards et les désirs des hommes. La baronne se reprochait en ce moment de l'avoir souvent jugée avec trop de rigueur, et elle lui en faisait tacitement ses excuses. Mais après l'avoir regardée avec admiration, elle l'examina avec inquiétude : Léa, qu'on entendait laisser maîtresse d'elle-même et de son sort, accepterait-elle, oui ou non, la glorieuse destinée qui lui était offerte? Mme de Trélazé déchiffrait couramment la figure de son mari, qui lui était aussi familière que son livre d'heures; mais le visage de sa fille était pour elle un grimoire, un livre écrit dans une langue étrangère qu'elle ne parvenait pas à apprendre.

Elle augura mal de son silence, qui se prolongeait.

— Tu peux être sûre, mon enfant, lui dit-elle, que nous nous ferions une conscience de contraindre tes goûts. Tu es libre, absolument libre de dire oui ou non; mais j'aime à croire que tu ne te décideras pas sans nous avoir demandé conseil, et, dans ce cas, je me permettrais de te représenter...

— Mais laissez-la donc tranquille, dit M. de Trélazé. Vous allez exercer une pression sur elle.

— Une pression! De quoi m'accusez-vous là? Je suis moi-même très partagée, et par conséquent très impartiale. Je voudrais seulement discuter la question avec elle, mettre en balance le pour et le contre. Elle m'a dit l'autre jour qu'elle ne voulait faire qu'un mariage d'inclination, et je l'approuve entièrement, quoique les inclinations soient souvent des pièges. Que de gens s'aimaient passionnément avant de s'épouser et ne se sont pas aimés longtemps! D'autres, tout au contraire, ne s'aimaient pas avant et se sont aimés après. En règle générale, les mariages de raison sont les plus heu-

reux. Après cela, je conviens qu'une jeune fille peut hésiter à s'unir à un homme de soixante ans...

— Mettez-en soixante-six bien sonnés, interrompit le baron.

— Soit! M. de Coulouvre a la tête blanche et l'esprit jeune; ce contraste me paraît plus piquant que déplaisant. Je conviens aussi qu'il n'a pas toujours mené une vie sans reproche. Le malheur change les hommes, le sien l'a transformé. Qui de nous ne s'est étonné du plaisir qu'il trouvait à venir ici, de sa gracieuse bonhomie, de la facilité avec laquelle il s'est accommodé à nos mœurs un peu rustiques? On le traite d'égoïste, de cœur sec. Il prouve assez la délicatesse de ses sentimens en recherchant la main d'une jeune personne qui est pour lui une fille sans fortune. Léa, c'est assurément bien peu de chose qu'une grande fortune quand on ne s'en sert pas pour multiplier ses charités et ses aumônes. Je te connais trop pour ne pas être certaine que tu sauras sanctifier ton bonheur par tout le bien que tu feras.

— Et voilà, ma chère, dit M. de Trélazé en riant, ce que vous appelez mettre en balance le pour et le contre!

La baronne dut reconnaître dans son for intérieur qu'après avoir promis d'être impartiale, elle n'avait pas tenu la balance juste, qu'elle avait imprimé une forte secousse à la languette. Pour expier son péché et gagner son absolution, elle s'empressa de dire :

— Au reste, je compte bien que Léa ne s'engagera pas avant d'avoir causé longuement avec son oncle.

— Vous lui demandez l'impossible. Mon frère ne reviendra pas de Rome avant huit jours, et M. de Coulouvre, qui préfère le malheur à l'incertitude, m'a conjuré de ne pas le laisser longtemps en suspens. J'ai dû lui promettre que je lui donnerais réponse dès demain.

Mme de Trélazé s'inclina d'un air de résignation, en se disant que sûrement le doigt de Dieu avait tout arrangé, que l'abbé Silvère étant sur le point de repartir pour l'Indo-Chine, la Providence avait voulu qu'elle s'accoutumât à se passer de cet oracle et qu'on prît de graves décisions sans le consulter. Elle eût mieux fait de reconnaître le doigt du marquis dans cette affaire. Tout porte à croire que M. de Coulouvre avait voulu mettre à profit l'absence de l'abbé, qui lui était moins acquis, pensait-il avec raison, que les autres membres de la famille.

Ce fut le baron qui se chargea de résumer le débat.

— Léa, ma fille, dit-il, j'incline pour ma part à m'en remettre à ton jugement, à ton bon sens naturel. Tu as vingt-quatre heures pour réfléchir. Ce n'est pas trop, mais c'est assez, si tu emploies bien ton temps. Au surplus, demande des conseils à qui tu vou-

dras, sauf à moi. Le mariage est une grande loterie, et j'ai juré de ne jamais marier personne, pas même mes enfans. Je n'entends pas qu'ils viennent me dire un jour : « Nous sommes malheureux, et c'est votre faute. » Et, là-dessus, allons dîner.

Cela dit, il fit le geste de Pilate lavant ses mains devant le peuple.

On était au commencement de mai, dans la saison des longs jours. Après le dîner, Léa se promena longtemps dans le parc. La baronne avait retenu les deux jumelles au salon, près de sa jupe, pour qu'elles ne troublassent pas leur grande sœur dans son importante méditation. Mlle de Trélazé allait et venait, mâchonnant des herbes entre ses dents, incertaine si elle était éveillée ou si elle rêvait, plongée dans une sorte d'ahurissement. Il arrivait donc des choses comme celles-là dans la vie! On aimait le fils, et c'était le père qui voulait vous épouser! Son aventure lui paraissait étrange, inouïe, énorme, et bientôt elle la trouva monstrueuse. Elle n'était plus libre, elle s'était juré de ne jamais reprendre son cœur à l'ingrat, à l'infidèle qui le lui avait pris pour n'en rien faire. Épouser le père de l'homme qu'elle aimait en le maudissant, et qu'elle devait toujours maudire et toujours aimer, ce serait un crime, et ce crime, elle le mâchait et le remâchait avec son herbe, et sa bouche se remplissait d'amertume.

— C'est impossible, se disait-elle; je ne ferai jamais cela, je dirai non.

Et cependant elle sentait que ce n'était pas son dernier mot, que son imagination se familiarisait de moment en moment avec cette pensée qui lui faisait horreur, et que peut-être elle finirait par surmonter son scrupule.

— Ne nous pressons pas. La chose vaut bien la peine qu'on y pense.

Elle était arrivée dans un endroit d'où elle apercevait la Seine. Elle la regarda longtemps, et il lui sembla qu'à force de couler, cette eau verte finirait par lui apporter la réponse qu'elle cherchait. Puis, lasse de rêver, elle se remit à marcher, à réfléchir et à raisonner. Parole après parole, elle repassa dans sa mémoire tout le discours que lui avait tenu le marquis de Coulouvre, quelques jours auparavant.

— Oui, réfléchissons, raisonnons. Après tout, il ne s'agit pas d'un mariage. Voyons les choses telles qu'elles sont. De quoi s'agit-il vraiment? D'un vieillard aimable, qui se sent triste et seul, et qui est au désespoir de ne pas avoir une fille de mon âge qui lui tienne compagnie. Si j'ai le goût du monde, il m'y mènera. Si j'aime à voyager, il me fera voir les terres et les mers. Plus tard, quand il sera tout à fait vieux, infirme, cassé, je le soignerai, je serai sa

garde-malade, son bâton de vieillesse. Voilà l'affaire, toute l'affaire, il n'y a pas autre chose. S'il existait quelque part un marché aux enfans, il y serait allé chercher la fille dont il rêve. Mais il n'y a pas de ces marchés-là, et il est venu au Colombier, il m'a examinée, il m'a trouvé toutes les qualités requises. Non, mille fois non, il ne s'agit pas d'un mariage. Il s'agit d'un homme qui aimera sa femme comme un père aime sa fille, et d'une femme qui aimera son mari comme une fille aime son père. Ce qu'il me demande, je peux le lui donner, et le bonheur qu'il peut me donner, je dois m'en contenter, puisqu'il y a des gens qui font semblant de vous aimer et qui s'en vont en Afrique.

Elle était satisfaite de son raisonnement; mais elle s'en fatigua comme elle s'était lassée de sa rêverie. Elle fut sur le point d'aller trouver sa mère et de la prier de décider pour elle. Elle désirait pouvoir dire : « Ce n'est pas moi qui ai voulu, on m'a forcée, je me suis soumise. » Mais plus elle s'examinait, plus elle sentait qu'il y avait dans son cœur une décision déjà prise, un penchant fatal à dire oui, et que, si on l'obligeait à dire non, elle en appellerait, et elle fit une étrange découverte, elle dut se confesser à elle-même qu'elle aurait éconduit sur l'heure, sans prendre le temps de réfléchir, tout autre prétendant, jeune ou vieux, bien ou mal fait, riche ou pauvre, quel qu'il fût, et que le marquis de Coulouvre était le seul, absolument le seul qu'elle eût de la peine à refuser. Pourquoi cela?

— Ah! mon Dieu, reprit-elle en froissant ses cheveux dans ses mains, le bonheur parfait eût été d'épouser ce Ghislain que je hais et que je ne cesserai jamais d'aimer. Quelle joie! quelles délices! Mais il m'a trahie, il s'est laissé prendre par l'église, et je dois renoncer au bonheur. Tout ce que je peux encore souhaiter, c'est de n'être pas trop malheureuse, et mon malheur serait complet, sans consolation et sans remède, si j'étais séparée de lui pour toujours, condamnée à ne plus le voir, à ne plus entendre le son de sa voix. Si je dis non, c'en est fait, je ne le reverrai plus, nos deux existences seront à jamais disjointes, il me devient absolument étranger. Si je dis oui, je lui serai quelque chose... Eh! vraiment, poursuivit-elle avec un demi-sourire, si je dis oui, je serai sa belle-mère, et j'aurai le droit de penser à lui, de m'occuper de lui, de demander de ses nouvelles. Je lui en demanderai, il m'en donnera. Nous nous écrirons souvent, et sans doute un jour nous nous reverrons.

Elle croyait le voir arrivant un matin à Bois-le-Roi, les pieds poudreux. Il avait pris le froc ou la soutane, et, vêtu de blanc ou de noir, il se promenait avec sa jeune belle-mère dans la plus longue allée d'un grand parc. Les chênes et les ormeaux leur versaient une

ombre fraîche, et quand ils atteignaient le bout de l'allée, une pluie de soleil tombait sur eux. Il lui racontait ses pensées, ses occupations, ses projets, ses rêves, ses chagrins. Elle devenait sa grande amie, sa confidente, celle à qui un homme ouvre son cœur tout entier, et peut-être, le feu se ranimant tôt ou tard sous la cendre, peut-être serait-il tourmenté par de vagues regrets! Peut-être aurait-il pour elle plus que de l'amitié! Il s'en tairait, mais elle devinerait tout, et il se nouerait entre elle et lui une mystérieuse liaison ignorée à jamais du monde, où l'un trouverait sa joie et son supplice, l'autre sa joie et sa revanche de femme.

Et, durant plus d'une heure, cette imprudente, se flattant de côtoyer les précipices sans y tomber, ébaucha dans sa tête l'intrigue d'un dangereux roman, dont les héros restaient purs, irréprochables, mais qui aurait ses crises, ses orages, et qui lui ferait savourer à la fois de brûlantes émotions et la douceur d'une vengeance. Elle avait commencé par s'écrier : « C'est impossible! » Maintenant elle disait : « Je ne sais pas ce que je répondrai; mais si je réponds non, sûrement j'en mourrai de chagrin. »

Elle employa sa nuit et la matinée du lendemain à se redire, avec quelques variantes, tout ce qu'elle s'était dit, et tantôt rêvant, tantôt raisonnant, combattue, flottante, cherchant en vain à lever ses dernières incertitudes, elle fut tentée de demander un sursis, un délai de grâce ou de repentir. Mais elle doutait que le marquis le lui accordât. Ne pouvait-elle pas craindre qu'il ne lui fît un crime de ses hésitations, qu'il ne se refroidît et ne se retirât? D'ailleurs, que lui servait-il de gagner du temps? Le temps ne fait rien à certaines affaires. Ce qui est vrai aujourd'hui le sera demain, dans un mois, et elle en revenait toujours à penser que le seul vrai bonheur est d'épouser l'homme qu'on aime, que le plus grand des malheurs est de ne jamais le revoir et de n'être plus rien l'un pour l'autre, que la destinée qui lui était offerte était une sorte de triste demi-bonheur, louche, boiteux et grisâtre, dont il fallait savoir se contenter, faute de mieux.

Vers quatre heures de l'après-midi, elle entra d'un pas résolu dans la chambre de son père, qui causait avec la baronne. Ils avaient l'air échauffé, et ils se turent en la voyant. Il lui fut facile d'en conclure qu'ils avaient parlé d'elle et qu'ils ne s'entendaient pas.

— Eh bien! lui cria son père, est-ce oui? est-ce non?

— Je crois que c'est oui, répondit-elle.

Il lui pinça la joue, en disant :

— Je ne te croyais pas de la race des ambitieuses, et j'affirmais tout à l'heure à ta mère que tu n'étais pas fille à te laisser éblouir

par des millions... Tu crois donc que c'est oui? Mais il ne suffit pas de croire, il faut savoir, être sûre. S'il te reste le moindre doute, refuse. J'aime la correction dans les affaires, je déteste les barbouillages, et je serais désolé que M. de Coulouvre pût se plaindre de mes procédés à son égard. Il est bien entendu, n'est-ce pas? que ton oui est un bon et grand oui, sur lequel tu ne reviendras pas. Je n'admets point que tu te ravises, que tu te repentes, que tu te rétractes. Je veux avoir ta parole; sinon...

— Comme vous la tourmentez! interrompit la baronne. Elle vous a dit que c'était oui.

Quand le marquis reparut au Colombier, il nageait dans le bonheur; mais sa joie fut discrète et paternelle. Il demanda pourtant que le mariage fût célébré dans le plus bref délai. Il exprima aussi le désir que, neuf mois seulement s'étant écoulés depuis la mort de sa première femme, tout se fît sans bruit, sans grand éclat, et que, de part et d'autre, on ne priât à la cérémonie que les plus proches parens.

La baronne était heureuse, mais agitée. Le baron était plus étonné que content, son fils plus content qu'étonné. Les deux jumelles jubilaient. Elles pensaient que sûrement une fée avait mis la main à cet événement, et que la seconde marquise de Coulouvre ne manquerait pas de reverser sur ses petites sœurs le trop-plein de sa félicité. Elles dressaient déjà la liste de toutes les choses agréables ou utiles qu'elles n'auraient que la peine de lui demander pour les obtenir. Pour la future marquise, elle n'était ni gaie, ni triste, ni agitée. Elle ne nageait point dans la joie, mais elle ne songeait pas à se repentir de rien, et tout le monde était frappé de son insouciance, de son air tranquille. Elle continuait à se dire qu'elle avait dû opter entre deux maux, qu'elle avait choisi le moindre, et elle se livrait en aveugle à sa destinée comme l'oiseau s'abandonne au vent.

L'abbé Silvère, à qui on avait écrit, rentra au Colombier quelques jours plus tard et, deux heures après son arrivée, il fit subir un interrogatoire en règle à sa nièce. Elle s'y attendait, elle avait eu le temps de se préparer ; elle soutint vaillamment le choc. Elle s'imaginait que c'était l'abbé qui avait affermi, décidé une vocation incertaine, elle le regardait comme le plus grand ennemi de son bonheur, et elle n'entendait pas qu'après lui avoir pris le comte Ghislain, il l'empêchât de se rapprocher de ce qu'elle aimait.

— Eh bien! ma fille, lui dit-il, il s'est passé en mon absence un événement bien singulier, bien imprévu.

— Fort imprévu, mon oncle.

— Que le marquis de Coulouvre ait demandé ta main, ce n'est pas là ce qui m'étonne. J'ai plus de peine à comprendre que tu l'aies accepté si facilement et si vite.

— On n'a voulu m'accorder que vingt-quatre heures.

— Il fallait en demander davantage.

— Ah! mon oncle, la quantité de réflexions qu'on peut faire en vingt-quatre heures est prodigieuse.

— Et tu n'as pas trouvé, comme moi, que la disproportion des âges était extrême?

— Le marquis est si aimable que j'oublie son âge. Mais je vois qu'il ne vous plaît pas.

— Me plaît-il? me déplaît-il? Je n'en sais trop rien. Je ne le connais pas assez pour le juger.

— Et moi, je le connais assez pour qu'il me plaise.

— Allons, tu ne prétends pas me faire croire que tu fais un mariage d'amour?

— L'amour, dit-elle, en hochant la tête, je ne sais ce que c'est; mais M. de Coulouvre m'a promis de se contenter de ce que je pouvais lui donner.

L'abbé la regarda fixement :

— Tu n'as jamais eu le moindre penchant, la moindre inclination pour le comte Ghislain?

Elle avait prévu cette question ; elle ne broncha pas.

— Que me demandez-vous là? Vous savez bien que je le détestais, et que vous-même vous m'aviez grondée à ce sujet.

— Oui ; mais depuis?

— Depuis, nous nous étions réconciliés ; mais vous m'avez conseillé de me défier de lui, vous m'avez avertie qu'il était un semeur de chagrins ; je n'aime pas les chagrins, je me le suis tenu pour dit.

— Et son départ subit pour l'Afrique ne t'a point émue?

— Ah! que vous êtes cruel, mon oncle! s'écria-t-elle. Comment pouvez-vous réveiller cette vieille douleur que j'avais eu tant de peine à endormir? Ne voyez-vous pas que je suis pâle, que je suis maigre? C'est le comte Ghislain qui en est cause.

— Tu te moques de moi. Je te le pardonne, et du moment que le comte Ghislain t'est parfaitement indifférent...

— Indifférent n'est pas le mot, interrompit-elle. Je lui veux du bien, à ce jeune homme ; je souhaite qu'il se plaise en Afrique et n'en revienne pas de longtemps.

— Pourquoi donc?

— S'il en revenait, il me mettrait dans une situation désagréable. Il a quelques bonnes années de plus que moi, et pourtant j'ai désormais le droit d'exiger qu'il me respecte. S'il n'était pas assez respectueux, je me sentirais pousser des griffes de marâtre.

Elle parlait d'un ton si naturel qu'il ne put que l'en croire.

— Tout cela, reprit-il, ne m'explique pas que tu te sois décidée si vite. Quelles ont été tes raisons?

— Maman désirait ce mariage, et je n'ai pas voulu la chagriner.

— Mais encore.

— Comme le dit mon père, je suis peut-être une ambitieuse. Il ne faut pas m'en vouloir, les grandes fortunes, on me l'a rappelé, permettent de faire beaucoup de bien, et je vous promets, mon oncle, d'en faire beaucoup.

— A la bonne heure, et voilà des raisons. Mais l'autre, la vraie, la bonne!

— La toute bonne! Vous voulez la connaître et voir dans le fin fond de mon cœur? Mon oncle, je vais tout vous dire. Figurez-vous que je n'ai jamais aimé les jeunes gens, et que j'ai toujours eu un faible pour les vieillards aimables. Fernand s'était mis à amener ici quelques-uns de ses amis. Ils m'ont tous déplu, et je les voyais avec chagrin tourner autour de moi. Je tremblais qu'on ne m'obligeât à en épouser un. Non, je n'aime pas les jeunes gens; ils sont légers, avantageux, un peu fats; ils trouvent tout naturel qu'on les aime, et avec eux on n'est sûre de rien. Toute petite, je me disais déjà que le plus beau cadeau qu'on puisse faire à une jeune fille, c'est un vieux mari.

— Soit! dit-il en souriant, tu es une fille prudente, et puisque tu aimes les cheveux blancs, je ne veux pas contrarier tes goûts. Il est certain qu'il y a des mariages qui semblent réunir tous les genres de convenances et qui tournent fort mal, que d'autres semblent bizarres et tournent bien. Les choses ont par elles-mêmes peu d'importance, l'essentiel est ce que nous y mettons, et notre bonheur est en nous. Puisque vous êtes contentes, ta mère et toi, puisque tout le monde est content, je me tais. C'est un méchant rôle que celui de rabat-joie.

Il n'en dit pas davantage; il était délivré de sa seule inquiétude sérieuse, il garda pour lui ses autres objections. Impatient de retourner dans l'Annam, il faisait déjà ses préparatifs et ses paquets, et, en les faisant, il pensait avec plaisir que son départ, dont le jour était fixé, l'affranchirait du devoir d'assister à un mariage qui n'était pas de son goût.

XXVIII.

Le comte Ghislain avait passé de Malte en Sicile, de Sicile en Italie, et du fond de la botte il était remonté jusqu'à Milan, en traversant Rome et Florence. Il se sentait le cœur à l'aise et au large;

il éprouvait la joie d'un voyageur qui a perdu son chemin et qui le retrouve; il s'était laissé dévoyer par une chimère, un accident heureux l'avait rendu à sa vraie destinée. S'il eût écouté son impatience, il eût brûlé plus d'une étape. Qu'étaient-ce que les plus belles villes d'Italie? Le seul endroit de la terre digne de l'intéresser était un petit village nommé Chartrette; il avait hâte d'y arriver, il était sûr d'y être bien reçu. Il écrivit un soir à Mme de Trélazé un billet qui disait en substance : « La mort de ma mère m'avait troublé, dérangé l'esprit, j'ai formé des projets insensés; j'aimais votre fille, je l'aime, et je vous confie le soin de mes intérêts. » Mais il pensa que sa lettre serait montrée à l'abbé Silvère, et il la brûla. D'ailleurs, que servait-il d'écrire? Plus il se rapprochait de Chartrette, et plus il s'ancrait dans son espérance; de jour en jour, son bonheur lui paraissait plus certain.

Au surplus, il avait trouvé d'agréables compagnons de route. Il s'était lié sur le bateau avec un jeune couple scandinave, le comte et la comtesse de Rantzdorff, qui faisaient leur voyage de noces. On s'était plu; on n'a pas besoin de se ressembler pour se plaire. Grand jeune homme blond, au regard froid, le comte de Rantzdorff n'avait jamais douté de lui ni de rien. Dès l'âge de quinze ans, il avait eu la passion de la numismatique et un tendre attachement pour la fille d'un pasteur, Mlle Hedwige Lantzau. Sa famille, qui rêvait pour lui des occupations plus nobles et des partis plus brillans, avait tout mis en œuvre pour le détacher de ce qu'il aimait. Son doux et obstiné vouloir avait résisté à toutes les obsessions. Convaincu que sa vraie destinée était de collectionner des médailles et d'épouser la blanche Hedwige, il avait fait ce qu'il voulait, et sa figure exprimait la joie tranquille que procurent les certitudes.

Ghislain admirait le bonheur calme de ce jeune couple, mais il ne l'enviait pas; il comptait donner au sien plus d'éclat et de mouvement. Si agréable que fût Mme de Rantzdorff, elle était à Mlle de Trélazé ce qu'est une lune du nord au clair soleil de France. Les deux époux retournaient en Suède, ils auraient voulu y emmener Ghislain. Ils lui en firent la proposition. Il répondit que d'importantes affaires l'appelaient en France, mais que tout pouvait s'arranger, qu'une fois ses affaires réglées, ils le verraient peut-être arriver à l'improviste dans leur château.

— Et peut-être, ajouta-t-il, ne serai-je pas seul.

— Vous êtes bien mystérieux, lui dit la comtesse. Arrivez-nous bientôt, et ne nous arrivez pas seul.

L'un des premiers jours de juin, vers midi, il était à Bois-le-Roi. Son père parut surpris de le voir, mais l'accueillit avec une cordialité inaccoutumée, à laquelle il fut sensible.

Le marquis était si amoureux et si charmé de l'être qu'il ne voulait plus guère de mal à personne, pas même à son fils. Que ce lunatique se fît ou ne se fît pas prêtre, qu'il restât dans le siècle ou se retirât à La Trappe, dorénavant peu lui importait. Le marquis de Coulouvre se remariait : c'était l'essentiel, le reste ne méritait pas qu'on en parlât. Il avait lu d'un œil distrait la lettre humoristique qui lui était arrivée de Nebeul ; elle lui avait fait l'effet d'un tortillage, d'un amphigouri, qu'il ne s'était pas donné la peine de déchiffrer. Il ne se rappelait plus les instructions qu'il avait données à Eusèbe, le marché qu'il avait conclu avec lui. Ainsi vont les choses. On a des ressentimens, des haines, des fureurs, on trame des complots, et quand l'événement s'est accompli, la colère est morte, et on apprend la plus importante des nouvelles avec une profonde indifférence. Mais il y a dans ce monde un intrigant qui a la main dans nos affaires et qui, toujours attentif, prend note de tout et n'oublie rien : c'est le destin.

— C'est donc toi? dit M. de Coulouvre à son fils, d'un air presque aimable. Tu es le moins écrivant des hommes, et je ne savais plus où te prendre... Eh bien! nous ne sommes pas encore au séminaire?

— Vous m'aviez demandé au mois de septembre de l'an dernier, répondit tranquillement Ghislain, d'attendre un an avant de me décider. J'ai encore du temps devant moi.

Le marquis fit un geste qui signifiait : Il ne m'en chaut.

— Tu es un bon fils, reprit-il. Je te sais gré de ta gracieuse attention et d'avoir bien voulu honorer de ta présence cette petite cérémonie.

— Quelle cérémonie?

— Je te remercie, te dis-je, d'être revenu tout exprès pour assister à mon mariage.

— Que dites-vous? fit Ghislain, en reculant d'un pas.

— Es-tu devenu sourd en Afrique?.. Mais tu ouvres de bien grands yeux. Tu n'as donc pas reçu ma lettre?

On s'expliqua : cette lettre par laquelle le marquis annonçait son mariage à son fils ne l'avait plus trouvé à Tunis. Elle était restée dans le casier du Grand-Hôtel.

— Je vous félicite, mon père. Et avec qui vous mariez-vous?

— Avec une charmante personne que tu connais un peu, pas beaucoup, que tu as du moins entrevue.

— Comment se nomme-t-elle?

— Elle se nomme Mlle Léa de Trélazé, répondit le marquis, en détachant toutes les syllabes de ce nom, qui chatouillait agréablement ses lèvres.

Ghislain eut un éblouissement; il restait là, comme assommé. En ce moment, l'horloge du château frappa douze coups. Il lui sembla

que cette horloge parlait, qu'elle prononçait une longue phrase, qui n'en finissait pas, et que cette phrase était la sentence d'un juge qui condamnait le comte de Coulouvre à mort. Dès que le brouillard qu'il avait sur les yeux et dans la tête commença de s'éclaircir, il se dit : « On prétend que tout arrive, il y a des choses qui n'arrivent pas. Mon père est tombé en enfance, il est fou. » Il le regarda. Le marquis paraissait jouir de toute sa raison, de tout son bon sens, être en possession de toutes ses facultés. La preuve en était qu'ayant aperçu quelques poils de chat sur son pantalon, il avait pris une brosse et se brossait.

— Il est donc certain, mon père, que vous épousez Mlle Léa de Trélazé?

— C'est la chose la plus certaine du monde, nous avons signé le contrat. Tu pourras le voir quand tu voudras.

— Et quand aura lieu le mariage?

— Dans trois jours, et comme je suis un homme expéditif, contrairement à l'usage, nous irons à l'église en sortant de la mairie, comme de bons paysans, après quoi nous ferons notre voyage de noces dans mon parc.

Il n'y avait plus de doute, il fallait admettre que tout arrive.

— Cela t'étonne un peu, poursuivit le marquis. Que veux-tu? Quoique mon médecin, qui affecte de me croire malade pour se rendre nécessaire, prétende sottement que je fais une imprudence, je me sens jeune, très jeune, et je ne parais pas décrépit à Mlle de Trélazé. Mon Dieu! je ne me flatte point qu'elle soit follement amoureuse de moi, et j'admets que ma situation, l'appât d'une grande fortune, les avantages que je me suis empressé de lui faire ont pu l'aider à dire oui. Mais enfin, elle ne me trouve pas désagréable, et vingt-quatre heures lui ont suffi pour se décider.

Il avait fini de se brosser, et à son tour il regarda son fils.

— Sais-tu que tu as l'air consterné? lui dit-il narquoisement, de son ton pointu d'autrefois. Ah! mon cher, si détaché que tu sois de toutes les choses sublunaires, tu as quelque souci de tes intérêts, et j'avoue que ce mariage les compromet. Ce n'est pas ma faute. Tu es parti pour l'Afrique dans l'intention d'y rester, d'y prêcher la parole de vie. Je n'ai pu me faire à ma solitude, et j'ai avisé. Je conçois très bien que tu aies peu de goût pour les successions qui se divisent, pour les cohéritiers inattendus qui viennent impertinemment à partage. Résigne-toi, je ne te réponds de rien.

— Quels calculs vous me prêtez! repartit Ghislain en se redressant. Je vous confesse que je suis un peu surpris, mais je vous prie de croire qu'il ne se mêle aucun chagrin à mon étonnement.

— En vérité! J'en suis ravi. Et tu assisteras à ma petite fête?

— N'en doutez point. Je m'en allais de ce pas en Suède, où j'ai

des amis, et je comptais repartir ce soir. Je ne repartirai que dans trois jours.

— Allons, tout est pour le mieux, dit le marquis en recouvrant sa belle humeur. Sans rancune! Et promets-moi de ne point faire grise mine à ta jeune belle-mère. Je ne voudrais pas gâter ses joies par des impressions fâcheuses, ni qu'elle s'imaginât que mon fils est son ennemi. Mais peut-être as-tu oublié son visage? Tiens, voici son portrait, que j'ai fait faire sur ivoire par le plus habile de nos miniaturistes.

Ghislain examina ce portrait, et, quoique la ressemblance fût parfaite, il ne reconnut pas Mlle de Trélazé. Celle qu'il avait vue jadis était une belle fille d'un naturel vif et hardi, pleine de grâce et d'abandon; elle avait de l'âme, elle avait du cœur, et, prompte à se donner, elle était incapable de se reprendre, plus incapable encore de se gouverner par des calculs. Celle qu'on lui montrait était une froide ambitieuse, qui épousait les vieillards quand ils étaient vingt fois millionnaires, et il ne lui fallait que vingt-quatre heures pour s'y décider. Il est des cas où la colère est la seule de nos passions qui nous aide à vivre.

— Elle est charmante, dit-il.

— Elle l'est bien plus encore que son portrait, répondit le marquis. Moque-toi de ton père, mais je l'adore.

Un domestique vint lui annoncer qu'il était servi. Pendant le déjeuner, il fut tout miel et tout sucre : il avait pris à Chartrette l'habitude de jouer les pères nobles, délicats et confits. Il expliqua à son fils d'un air bon enfant les clauses de son contrat, en les commentant et les justifiant; Ghislain s'inclinait, approuvait tout.

— Dans les grandes occasions, tu es un garçon fort raisonnable et très accommodant. Je ne veux pas être en reste avec toi, et à mon tour, quel que soit le parti que tu prendras en octobre ou même avant, si cela te convient, je te déclare que je l'approuve d'avance. Il faut respecter les vocations sincères, si bizarres qu'elles nous paraissent. A propos, j'ai une nouvelle à te donner. Tu retrouveras à Chartrette ton grand ami, l'abbé Silvère. Il devait repartir à la fin du mois dernier. Le pauvre homme a fait une chute dans un escalier, et, du même coup, il s'est foulé le poignet et fracturé la jambe droite. Le voilà retenu pour longtemps au Colombier, et il en est marri. Tu le consoleras.

Ghislain s'inclina de nouveau; tout lui était indifférent.

— Cher monsieur, lui dit son père en se levant de table, voici l'heure où je vais chaque jour présenter mes hommages à Mlle de Trélazé. M'accompagnes-tu?

— Très volontiers.

Ils entrèrent au Colombier par la petite porte du parc, et à peine

se fut-elle ouverte, Ghislain aperçut cette maison, qui ne ressemblait à nulle autre, et dans laquelle il était venu si souvent. Elle était à la même place, et elle avait toujours ses cheminées en brique, ses contrevens gris et sa vérandah vitrée. C'était la même maison, mais il la trouva changée; elle avait perdu son caractère et son sourire, elle avait l'air grave, triste et inhabité. En traversant le parc, il avisa la charmille où Mlle de Trélazé l'avait embrassé sans le vouloir, l'allée où, après s'être boudés longtemps, ils s'étaient réconciliés, le terre-plein où ils avaient joué au crocket. Tous ces endroits, eux aussi, avaient changé de visage; ils semblaient s'ennuyer, et il ne s'y passait plus rien. Telle une toile de fond après que la représentation est finie, que les acteurs ont disparu et qu'on a éteint la rampe : elle présente l'aspect mélancolique d'une chose qui ne sert plus à rien, qui n'a plus de sens ni de raison d'être. C'était un décor, ce n'est plus qu'un châssis et de la toile peinte à la grosse, qui attend qu'on la déménage et qu'on l'emporte.

Un homme enfoncé dans une idée fixe n'a plus qu'un sentiment confus et intermittent de ce qui se passe autour de lui; mais s'il a reçu l'éducation du monde, il se comporte comme s'il avait toute sa connaissance, et sa machine pourvoit à tout : on lui parle, il répond; il est au bout du monde, il semble présent. Comme le système nerveux, l'esprit a sa vie réflexe et n'a pas besoin de penser pour accomplir ses fonctions. Ghislain oubliait par momens où il était et il avait l'air de le savoir. Il entendit que son père disait au baron :

— Il n'avait pas reçu ma lettre, et c'est par un pur hasard qu'il se trouve ici à point nommé.

L'instant d'après survint Mme de Trélazé. Il lui parut qu'elle était moins soucieuse qu'à l'ordinaire, qu'elle avait l'âme en liesse, une étincelle dans les yeux et quelque chose de triomphant dans la démarche. Il lui baisa la main et lui fit son compliment. Une conversation s'engagea, il y prit part. Une glace était en face de lui; il y aperçut un comte de Coulouvre qui avait sa figure de tous les jours et qui souriait agréablement.

— Voilà plusieurs jours déjà que mon pauvre beau-frère est emprisonné dans sa chambre et dans son lit, lui dit la baronne. Il sera bien charmé de vous voir quelques instans. Je ne vous montre pas le chemin, vous le connaissez.

Il sortit de la chambre et commença à monter un escalier de bois en limaçon. Quelqu'un le descendait; il leva les yeux, c'était elle. En même temps, il entendit un cri étouffé. Elle s'était penchée sur la balustrade, et à la vue de ce revenant, elle avait perdu la tête.

Tout effarée, elle remonta précipitamment quelques marches, se réfugia sur le palier, et s'adossant au mur pour ne pas tomber, immobile, l'œil fixe, elle attendit. Il continuait de monter, et en quelques secondes il arriva. Il allait passer tout droit; elle se détacha de la muraille, s'avança à sa rencontre. Elle se torturait l'esprit pour trouver quelque chose à lui dire.

— Ah! monsieur...

Ce fut tout.

Il s'était juré solennellement de sortir du Colombier le cœur guéri, l'âme en paix. Il s'était dit : « Je me suis trompé; je m'imaginais la connaître, je ne la connaissais pas. J'étais amoureux d'une Léa qui n'a jamais existé. Il me suffira de la revoir pour revenir de mon erreur, pour me désabuser. » Mais elle avait dit : « Ah! monsieur... » Et il avait tressailli en reconnaissant le timbre de sa voix, qu'il n'avait pu oublier ni à Carthage ni à Nebeul. Il la regarda longuement, et il la reconnut tout entière, telle qu'il l'avait vue jadis, telle qu'il l'avait aimée, et quoiqu'il sût ce qu'elle était, quoique son visage fût un masque et que son regard mentît, il l'aimait toujours, et depuis qu'elle était perdue pour lui, il l'aimait encore plus, il l'aimait avec rage, comme nous aimons ce qu'un voleur nous a pris, il ressentait pour elle une fureur de désir et de regret, et il sentait que ni ses yeux ni son cœur ne guériraient jamais. A son tour, il voulut parler; mais il se défia de sa violence, et s'étant incliné révérencieusement, il entra chez l'abbé.

Pour ne pas le revoir, il avait pris le chemin de l'école, était revenu d'Afrique à petites journées, s'était imposé l'ennui d'un long, fastidieux et inutile voyage. Bon gré, mal gré, il revoyait cet homme inévitable, qui lui faisait peur. Que lui importait? Les contrariétés, les désagrémens se noient dans les grands chagrins. D'ailleurs, l'abbé n'était plus lui-même. Son accident lui avait été cruel, et sa résignation se trouvait presque en défaut. Il ne craignait pas la souffrance; mais on avait condamné à quarante jours d'immobilité cet homme si actif, qui n'avait pas souvent gardé le lit et pour qui le repos était un supplice. Il éprouvait de douloureuses angoisses, accompagnées d'accès de fièvre, pendant lesquels, au scandale de la sœur qui le soignait, il lui arrivait de dire entre ses dents : « Maudit escalier! » C'était la première fois qu'il maudissait quelqu'un.

— Quoi, c'est vous! s'était-il écrié en voyant entrer Ghislain.

Le comte lui expliqua, sans le moindre embarras, qu'il avait des amis en Suède, qu'il leur faisait espérer depuis longtemps sa visite, qu'ils l'avaient sommé de tenir sa parole, qu'il avait voulu s'acquitter pendant qu'il était libre encore, en profitant de l'occa-

sion pour donner une journée à son père et se remettre en de bons termes avec lui.

— Il s'est montré charmant pour moi, ajouta-t-il, tout est pour le mieux.

— Et quand repartez-vous?

— Après la cérémonie.

— Que pensez-vous de ce mariage? demanda l'abbé, en baissant la voix pour que la sœur ne l'entendît pas.

— Au premier coup d'œil, il peut sembler bizarre, répondit-il en souriant, et j'étais loin de m'y attendre; je m'y ferai bien vite : comme dit le fabuliste, l'accoutumance nous rend tout familier. Mon père m'a expliqué ses raisons, qui me paraissent bonnes. Mais parlons un peu de vous, de votre malheur.

Il lui fit raconter en détail sa déplorable chute, examina son double appareil.

— Mon repos m'est odieux, disait l'abbé, et il me semble que les plus heureuses gens de la terre sont les criminels que l'on condamne aux travaux forcés.

Quelques instans après, il fit mine de s'assoupir, et Ghislain en profita pour se retirer. Il avait aperçu par la fenêtre son père se promenant dans une allée du parc avec M. et Mme de Trélazé. Il descendit au salon, et, comme il le pensait, il y trouva Léa seule, qui l'attendait. Il lui parut qu'elle avait le visage défait et le teint brouillé. Il s'approchait d'elle, le cœur gonflé, la bouche amère, quand les jumelles firent irruption dans la chambre et fondirent sur leur grand ami. Elles l'obligèrent de s'asseoir entre elles deux, et, pour lui être agréables, elles l'informèrent des grands événemens qui s'étaient accomplis en son absence; elles firent la pompeuse énumération de tous les présens magnifiques qui pleuvaient sur leur sœur, la description détaillée d'une corbeille princière dont la splendeur les avait éblouies. Léa se tournait et se retournait sur sa chaise, elle essaya de les interrompre et même de les renvoyer.

— Laissez donc, disait-il; leurs récits m'amusent, et la vérité parle par la bouche des enfans.

L'une d'elles, n'ayant trouvé qu'un tabouret pour s'asseoir, s'empara du fauteuil de l'autre, qui l'avait quitté un instant, et elle lui cria :

— Tant pis pour toi! Qui va à la chasse perd sa place.

Il la regarda avec admiration : en deux mots, elle lui avait raconté son histoire.

— Savez-vous quelque chose qui est bien drôle? s'écria cette enfant terrible.

— Quoi donc?

— Mon frère Fernand nous a expliqué que Léa allait devenir votre belle-mère, que vous seriez son beau-fils, et comme nous sommes les sœurs de Léa, vous serez notre neveu et nous serons vos tantes. N'est-ce pas drôle?

— Tout à fait drôle.

— Et vous voulez vous faire prêtre? demanda l'autre.

— Assurément.

— Vous porterez une soutane comme mon oncle Silvère?

— Oui, et, comme lui, je prêcherai. Tenez, pour m'exercer, je veux vous faire un sermon; écoutez-moi bien. On vous recommande souvent d'être sages. Qu'est-ce que la vraie sagesse? Elle consiste à se défier de son cœur. Le cœur, mesdemoiselles, est le pire des conseillers, et on se trouve toujours mal de suivre ses avis. Il nous fait sacrifier les vrais biens aux illusions, aux chimères, aux bagatelles. Ne l'en croyez jamais; dès qu'il commencera à parler, faites-le taire. Ayez, si vous le voulez, l'innocence des colombes; mais joignez-y la prudence du serpent. Une jeune fille qui a de l'esprit de conduite ne connaît pas les entraînemens; elle a compris de bonne heure que le monde est un grand bazar et que la beauté est une marchandise qui se vend et s'achète. Elle sait exactement ce que vaut la sienne et ne se tient pour satisfaite que lorsqu'elle a son compte. M'entendez-vous, mesdemoiselles? Si l'occasion désirée se présente enfin, ne la laissez pas échapper, hâtez-vous de la saisir, ne demandez que vingt-quatre heures pour vous décider.

Elles l'écoutaient d'un air interloqué, en écarquillant les yeux, et ne comprenaient pas un mot à son discours. Elles décidèrent que leur grand ami s'était gâté dans ses voyages, que ses sermons ne valaient pas les contes de ma mère l'Oie qu'il leur narrait autrefois, et elles le quittèrent bientôt pour retourner à leurs jeux.

— Monsieur, lui dit Léa d'une voix tremblante, je voudrais causer un instant avec vous.

— A quoi bon? répondit-il d'un ton glacial. Vous êtes contente, je suis content, et je ne vois pas ce que nos deux bonheurs pourraient avoir à se dire.

En ce moment, la baronne entra. Il conversa pendant un quart d'heure avec elle, et elle trouva qu'il n'avait jamais eu tant de bonne grâce ni l'humeur si enjouée. Mais il était au bout de son effort; il prit congé et partit.

En traversant le pont de la Seine, il songeait à ce terroriste qui aurait voulu pratiquer une mine au centre de notre globe terraqué, allumer la mèche et faire sauter ce vilain monde comme une poudrière.

XXIX.

Mlle de Trélazé était restée comme perdue dans la confusion de ses pensées, dans l'abîme de son étonnement. Elle ne savait où elle en était, elle voyait trouble, elle avait l'esprit brouillé, l'âme bouleversée. Il lui semblait que son cœur était trop petit pour contenir tous les sentimens divers qui l'agitaient.

C'était un homme bien étrange que ce comte Ghislain, et vraiment elle avait le droit, pensait-elle, de lui vouloir beaucoup de mal. Elle regrettait de l'avoir connu, d'avoir eu l'indigne faiblesse de l'aimer. Elle était presque tentée de maudire le jour où elle l'avait vu pour la première fois et de charbonner sur les murailles du Colombier une inscription en grosses lettres, ainsi conçue : « Si jamais il te fait la cour, passe ton chemin et ne le laisse pas entrer chez toi, le malheur y entrerait avec lui. » Oui, cet homme étrange était un homme fort dangereux. Il ne faisait rien comme les autres. Il s'en allait quand son devoir était de rester ; on le croyait bien loin, au bout du monde, et tout à coup il sortait de terre, c'était sa méthode. Il l'avait délaissée, trahie, et on le voyait reparaître inopinément, le mépris dans les yeux, l'injure à la bouche. Que ne s'accusait-il lui-même! N'était-il pas le grand, le seul coupable? « Je ne lui pardonnerai jamais, se disait-elle, de m'avoir assez méconnue pour me soupçonner d'être une fille légère et cupide, capable d'épouser un vieillard pour ses millions. Avec quelle témérité il m'a condamnée! Il a refusé de m'entendre. Trois paroles pourtant m'auraient suffi pour le convaincre qu'il n'avait rien à me reprocher que l'excès de ma fidélité. Ah! vraiment c'est trop d'injustice! »

Mais à peine s'était-elle livrée aux transports de son indignation, sa colère s'apaisait comme tombe une mer orageuse, et elle sentait une joie chaude s'insinuer, se répandre dans son cœur. Il lui semblait que le plus grand des bonheurs venait de lui échoir. L'homme étrange, l'homme dangereux l'avait regardée d'un air terrible et odieusement outragée : son injustice et sa fureur étaient la preuve manifeste qu'il l'aimait encore, et cette pensée lui dilatait l'âme. Elle ne l'accusait plus, elle ne se plaignait que d'elle-même. Non, il n'était pas coupable ; la faute était à elle seule ; pourquoi avait-elle douté de lui? Elle avait vécu longtemps d'une vague espérance ; longtemps elle s'était dit, une ou deux fois chaque jour, que l'Afrique est un pays où l'on ne reste pas, que tôt ou tard l'amour triomphe d'une vocation douteuse, que l'amour est le plus fort, que c'est lui qui décide, que le comte

Ghislain reviendrait infailliblement à Mlle de Trélazé. Pourquoi ne l'avait-elle pas attendu? Pourquoi s'était-elle laissé ébranler dans sa foi par de sots et méchans propos? Elle en était bien punie. Mais que ce châtiment lui était doux! Il l'aimait encore; qu'elle se sentait heureuse dans son malheur! L'inscription qu'il fallait charbonner bien vite sur la plus haute muraille du Colombier était celle-ci : « Je l'aime, il m'aime, nous nous aimons; que personne ne s'avise de se mettre entre nous! »

Après avoir fait le tour de sa conscience et de son cœur, comme pour vérifier l'état des lieux et dresser l'inventaire de tout ce qui s'y trouvait, après s'être mise en règle avec tous les sentimens contradictoires qu'elle avait le droit d'éprouver, après avoir, à plusieurs reprises, traversé la colère pour arriver à l'apaisement, puis à la contrition, au remords, au chagrin, puis à la joie délicieuse de se savoir aimée, elle se reprocha les précieux momens qu'elle perdait, et tout son esprit, toute son attention se concentrèrent sur une seule pensée. Il fallait à tout prix aviser aux moyens de défaire ce qu'elle avait fait, de recouvrer sa liberté, de retirer son consentement au crime qui allait s'accomplir, de rompre le mariage désormais monstrueux qui devait se célébrer dans trois jours.

Il lui parut d'abord que la chose était facile, qu'en définitive tout dépendait de sa volonté, qu'après avoir dit oui, elle n'avait qu'à dire non, et que l'événement monstrueux deviendrait impossible. Mais plus elle réfléchissait, plus l'entreprise lui semblait embarrassante, épineuse. A qui devait-elle s'adresser? A sa mère? Il n'y fallait pas songer : sa mère, qui n'entendait pas qu'on la précipitât du ciel, jetterait sûrement les hauts cris, se refuserait à l'écouter, la renverrait bien loin ou la traiterait de folle. Recourrait-elle à son père? C'était l'homme du monde le plus droit, le plus correct; il n'admettait pas qu'on fît une rature dans une lettre, mais c'était surtout en matière de conduite qu'il détestait les barbouillages. Il l'en avait prévenue; il lui avait dit : « S'il te reste le moindre doute, la moindre hésitation, refuse; si tu acceptes, je ne souffrirai pas que tu t'en dédises, que tu reviennes sur ton engagement. »

D'ailleurs, son père comme sa mère lui demanderaient sa raison; elle ne pouvait pas la dire. Il faudrait chercher un prétexte, une défaite. Alléguerait-elle qu'après lui avoir plu, le marquis lui déplaisait? Il avait toujours été parfait pour elle, et elle n'avait aucun grief à articuler contre lui, rien à lui reprocher, ni un geste fâcheux, ni une parole malsonnante. Elle eut un instant l'idée d'implorer l'intervention de son oncle. Mais il était alité et souffrant, il avait des accès de fièvre, on recommandait de le ménager et de ne lui parler d'aucune affaire. Au surplus, l'abbé, lui aussi, s'informe-

rait de ses raisons. Aurait-elle le courage d'avouer qu'elle avait menti effrontément, qu'elle avait pensé à épouser un homme dont elle aimait le fils? Tout lui avait paru facile, tout lui paraissait malaisé, impraticable.

Si habituée qu'elle fût à se gouverner, à se commander, elle fit une triste figure pendant le reste du jour. A table et après le dîner, on ne parla que de son mariage, et il lui sembla qu'on ne parlait que de sa mort. La soucieuse baronne, tout entière à ses préparatifs, récrivait sans cesse dans sa tête la liste des courses qu'elle devait faire le lendemain, de tous les ordres qu'elle avait à donner, et elle frémissait en pensant aux conséquences déplorables qu'aurait le moindre de ses oublis. Elle finit pourtant par s'apercevoir que sa fille avait le visage long et défait.

— Qu'as-tu? lui demanda-t-elle.

— Je ne sais, je suis indisposée.

— Ce n'est pas le moment, répliqua-t-elle sur un ton de sollicitude impérieuse. Tu devrais aller te coucher, ma chère; une bonne nuit te remettra.

En se retrouvant seule avec ses pensées, Mlle de Trélazé eut l'impression que sa chère destinée, comme elle avait coutume de l'appeler, était un formidable oiseleur qui l'avait prise dans un filet, que les mailles en étaient de fer, qu'elle ne parviendrait pas à les rompre, qu'elle y userait en vain ses ongles, qu'un miracle seul pouvait la sauver. Sa mère la soupçonnait secrètement d'être un esprit fort; il n'en était rien. Elle avait une foi simple et candide, elle croyait tout ce qu'on lui avait commandé de croire; mais son cœur insoumis, un peu roide, avait plus de peine que d'autres à se plier à de certaines règles; elle désirait qu'on lui laissât une honnête liberté, elle aimait à mettre elle-même ordre à ses affaires. Elle pria longtemps, elle pria toute la nuit. Elle sentait bien qu'elle n'avait pas la conscience tout à fait nette, qu'elle avait péché de la langue et du cœur, qu'elle avait un pardon à demander. Elle avait ressenti de violens mouvemens de révolte contre l'église, qu'elle accusait de lui avoir pris traîtreusement ce qu'elle aimait. Plus tard, elle avait conçu, caressé dans son imagination un projet répréhensible, criminel, innocent et pervers : elle avait voulu épouser le père à la seule fin de se rapprocher du fils.

Elle s'efforçait d'attendrir la justice céleste. Elle lui disait des douceurs, toute sorte de choses agréables et gracieuses, elle lui prodiguait les révérences, les chatteries, l'encens, la myrrhe et les promesses. Quand elle pensa que les saints et les saintes, qu'elle mêlait à ses invocations, lui avaient obtenu sa grâce, elle hasarda de dire :

— O mon Dieu! il n'y a qu'un miracle qui puisse empêcher ce mariage. Faites-le!

Elle ne spécifiait rien, elle laissait à son Dieu le choix des moyens, elle n'avait pas l'impertinence de le conseiller, de le gêner dans ses délibérations; elle lui demandait seulement de se hâter, elle se permettait de lui représenter que le cas était pressant, qu'il n'avait devant lui que quarante-huit heures pour accomplir ce grand ouvrage. Tout à coup, dans le désordre d'esprit où elle se trouvait, un mauvais désir lui vint, elle forma un souhait cruel, féroce. Honteuse d'elle-même, elle s'empressa de le condamner, de le révoquer, et dans l'espérance que sa prière le rattraperait en chemin et arriverait au ciel avant lui, elle dit tout de suite à demi-voix :

— O mon Dieu! faites que demain matin je me réveille gravement malade!

Elle avait prononcé ce vœu avec tant de ferveur qu'elle se flatta que le miracle s'accomplirait. Il ne s'accomplit point; elle ne réussit pas à s'endormir, et le premier rayon de soleil qui pénétra dans sa chambre la trouva les yeux ouverts et bien portante. Elle avait, à la vérité, le cœur désespérément malade; mais c'était une maladie qu'elle ne pouvait avouer à personne.

Dès qu'elle fut debout, elle s'indigna de sa faiblesse, de sa défaillance de cœur, de sa lâcheté. Elle se répéta vingt fois : « Si tu veux que le ciel t'aide, aide-toi. » Après avoir consulté quelque temps, elle décida que c'était au marquis lui-même qu'elle devait s'adresser pour obtenir de son indulgence paternelle un sursis, un délai de grâce, après quoi on verrait. S'il lui accordait trois semaines, un mois, elle était sauvée; il arrive tant de choses en un mois! Mais, en y réfléchissant, elle jugea qu'il valait mieux prendre sur-le-champ un grand parti, qu'une renonciation, un désistement était, somme toute, une affaire plus commode à négocier qu'un délai. Qui chargerait-elle de porter son message à Bois-le-Roi? Elle avait sous la main le meilleur, le plus sûr, le plus adroit des ambassadeurs. Son frère Fernand lui témoignait beaucoup d'amitié, et il était en grande liaison avec M. de Coulouvre; il en était venu à le traiter presque familièrement. Son idée lui parut si bonne qu'elle s'étonna de ne pas l'avoir eue plus tôt.

— Il faut pourtant que les frères servent à quelque chose! se dit-elle.

Vers le milieu de la matinée, elle alla chercher Fernand dans sa chambre. Elle le trouva assis devant une table où il avait déployé une carte de la Tripolitaine; il y prenait des mesures et la piquait d'épingles. Il était visiblement en route pour Timbouctou. Elle le fit revenir à toutes jambes du Sahara, en lui disant :

— Fernand, je viens te demander un grand service, le plus grand que tu puisses me rendre, un service dont je t'aurai une éternelle reconnaissance.

— Quel début grave et solennel! répondit ce voyageur. Parle, petite. Quand on a une si jolie sœur, on est tenu de tout faire pour lui être agréable. De quoi s'agit-il?

— Fernand, il s'agit de me sauver la vie.

Il lui avait reproché quelquefois d'être une exagéreuse, d'outrer toutes choses, les mauvaises comme les bonnes, d'avoir trop de goût pour l'hyperbole.

— Quel scélérat menace cette aimable vie? demanda-t-il en souriant. A qui dois-je casser la tête?

— Je t'en conjure, ne ris pas. Je suis si malheureuse!

Il la regarda avec plus d'attention; il constata qu'elle avait les yeux battus, les traits tirés.

— Sauve-moi, reprit-elle, d'un mariage qui m'épouvante, d'un mariage qui serait ma mort.

Il la regarda de nouveau, et sa surprise se changea en stupeur. Elle lui expliqua d'une voix haletante que plus elle allait, moins elle pouvait s'accoutumer au marquis; que plus elle s'efforçait de l'aimer, plus elle le prenait en aversion; qu'elle rendait une pleine, une entière justice à son caractère noble et délicat, à ses excellentes qualités, mais qu'on n'est pas maître de ses répugnances, qu'elle les avait longtemps combattues, qu'elle ne réussirait jamais à les surmonter, que jamais elle ne pardonnerait à M. de Coulouvre ses cheveux blancs et la disparité de leurs âges.

— On ne m'avait donné qu'un jour pour réfléchir; c'était trop peu. Il me semblait que vous étiez tous pour ce mariage, j'ai voulu vous faire plaisir...

— Ah! permets, ma chère, interrompit-il d'un ton rogue. Personne ne t'a contrainte, personne n'a pesé sur toi. Vous l'avez voulu, mademoiselle, et je ne sais qu'y faire.

Le secours qu'elle était venue chercher lui manquait; elle voyait se retirer la vague qui devait remporter au large sa barque tristement échouée. Elle ressentit comme un frisson de fièvre.

— Peu t'importe, paraît-il, que je sois à jamais malheureuse?

Il s'appliqua à lui démontrer qu'elle n'avait pas le sens commun, que M. de Coulouvre était un homme distingué, un homme charmant, un homme d'esprit, un homme de cœur, qu'on n'avait pas besoin de s'adorer pour vivre agréablement ensemble, que les bons procédés sont tout; que son vieux marquis lui filerait des jours d'or et de soie.

— Tu comptais donc sur moi, poursuivit-il, pour aller lui dire que tu l'exècres? La jolie commission, ma foi!

— Je comptais sur toi, répondit-elle, pour lui faire entendre la vérité sans le choquer, sans le froisser. Il sera plus facile à persuader que tu ne le penses. Ne t'imagine pas qu'il tienne beaucoup à moi. Il s'ennuyait, il regrettait de n'avoir personne auprès de lui. Pourquoi m'a-t-il choisie? Parce qu'il n'y avait qu'une rivière entre nous, parce que j'étais là, tout près, à portée de sa main. Qu'il vienne à apprendre que je me repens, il en prendra bien vite son parti; il dira : « Tant pis pour elle! » et il cherchera ailleurs, et il m'aura bientôt remplacée, et nous serons tous heureux.

— Hum! hum! comme tu arranges les choses! s'écria-t-il. Crois-moi, mon enfant, il est amoureux jusque par-dessus les oreilles, amoureux jusqu'à en perdre le boire et le manger.

Elle haussa les épaules; elle se disait qu'un homme peut aller au Maroc et n'entendre rien aux choses les plus ordinaires de la vie. Mais comme elle insistait :

— Charge de ton beau message qui tu voudras, lui dit-il; je ne suis pas ton homme.

Elle se pencha sur la grande carte déployée devant lui.

— Tu rêves d'aller là, dit-elle, en posant le doigt juste au milieu du Sahara, et, à cet effet, tu voudrais avoir une sœur riche. Tu seras bien avancé quand elle sera morte!

Il rougit et se fâcha.

— Es-tu folle? Je ne m'occupe en ce moment que de tes intérêts. Mais y songes-tu? Défaire un mariage, sans rime ni raison, quarante-huit heures avant la célébration! Qu'en penserait-on? que ne dirait-on pas? Quelle belle matière à commérages! quel esclandre! Ta réputation en souffrirait, et tu deviendrais absolument inmariable... Encore un coup, tu l'as voulu. Soumets-toi docilement à ton sort, résigne-toi à ton bonheur.

— Puisque tu refuses de me venir en aide, promets-moi du moins le secret.

— Ah! par exemple, tu peux compter sur ma discrétion. Si je répétais à notre pauvre mère la moindre des absurdités dont tu m'as régalé, elle en ferait une maladie.

Léa était si pâle, elle avait les lèvres si tremblantes, qu'il se repentit d'avoir été trop dur.

— Allons, ma chère petite, reprit-il sur un ton plus doux, soyons raisonnable. Eh! mon Dieu, oui, quand approche le grand moment, une jeune fille a des inquiétudes, des anxiétés, des troubles d'esprit. Tu as la tête vive, tu as la tête chaude; tes frayeurs, à toi, sont des effaremens.

Et ce jeune officier aux chasseurs d'Afrique ajouta en baissant la voix :

— Tu as une vague idée de certaines obéissances qu'une femme

doit à son mari. Bah! cela n'est pas aussi terrible que tu l'imagines, et quand tu auras sauté le fossé, tu seras la première à rire de tes épouvantes. Un peu de courage, ma mignonne! C'est la seule vertu qui soit toujours récompensée.

Elle s'inclina et sortit de la chambre.

— Voilà donc à quoi servent les frères! pensait-elle.

La baronne, tout occupée du grand festin qu'elle devait donner le surlendemain à la sortie de l'église, était partie de bonne heure pour Paris, ayant en poche la longue liste des dernières emplettes qu'elle avait à faire et de tous les fournisseurs qu'elle avait à voir pour leur réitérer minutieusement ses recommandations et ses ordres. On déjeuna sans elle. M. de Trélazé, même à la veille de marier sa fille, se serait fait un crime de négliger ses terres. Il se proposait de défoncer un de ses champs, et cette préoccupation faisait du tort aux autres. Cependant, en quittant la table, il dit à son fils :

— Il me semble que ta sœur est bien pâle.

— Ce n'est rien, répondit Fernand. Elle est un peu sortie de son assiette, ce qui est vraiment fort naturel dans des jours comme ceux-ci. Elle a surtout besoin de tranquillité, de paix, et d'être laissée à elle-même.

Le baron, prompt à se rassurer, s'en alla visiter son champ, et pour procurer du repos à sa fille aînée, il eut soin d'emmener avec lui les deux jumelles.

A peine l'eût-on laissée à elle-même, celle qui avait surtout besoin de paix tourna et vira quelque temps dans le salon avec une agitation toujours croissante. Puis, comme poussée par un ressort, elle monta chez son oncle pour lui demander de ses nouvelles et sans doute pour autre chose encore. La religieuse qui le gardait lui dit à voix basse que l'abbé venait de s'assoupir, et, un doigt sur sa bouche, la reconduisit jusqu'à la porte. Elle redescendit au salon, s'allongea sur un canapé, les bras en croix, les yeux au plafond. Elle avait passé une nuit blanche; la lassitude l'emporta sur la fièvre. Elle sentit ses paupières s'alourdir, elle s'endormit profondément.

Délivrée d'elle-même, elle avait tout oublié, elle ne pensait plus à rien, et une joie inconsciente rafraîchissait son âme et son sang. Mais, au bout d'une heure, son repos délicieux fut interrompu par un méchant rêve, par un cauchemar. Elle crut sentir sur elle le poids d'un grand danger qui la menaçait, elle éprouvait une insupportable oppression. Elle voulait fuir, ses jambes, molles comme du coton, n'étaient plus à son service; elle voulait crier au secours, la voix lui manquait. Elle poussa un soupir d'angoisse, se réveilla,

et vit le marquis de Coulouvre, qui, penché sur elle, avait pris un extrême plaisir à la regarder dormir. Ses yeux, où pétillait une ardente curiosité, n'étaient plus ceux d'un bon vieillard. Ce vautour blanc dévorait sa proie.

Sous ce regard qui l'avait prise de force, Mlle de Trélazé s'était brusquement redressée, et, rouge de honte, d'indignation, se souvenant de certaines obéissances dont lui avait parlé son frère, peu s'en fallut qu'elle ne s'écriât :

— Monsieur, vous me faites horreur, et vous voyez bien que ce mariage est impossible !

Mais le marquis était rentré aussitôt dans son rôle de père, et ce fut sur un ton d'onctueuse bienveillance qu'il s'excusa de l'avoir dérangée dans son sommeil. Elle ne comprit pas ce qu'il disait, elle cherchait ce qu'elle avait à lui dire.

— Je regrette d'apprendre que Mme de Trélazé est à Paris, poursuivit-il. Je voulais l'emmener à Bois-le-Roi pour lui montrer l'appartement qui vous y attend et qui est enfin en état. Il me tarde de m'assurer qu'il vous plaira. Tentures, meubles, j'entendais que tout fût neuf, frais et jeune comme vous-même. Je harcelais sans cesse mes tapissiers, j'étais toujours sur leur dos. Ai-je réussi à attraper votre goût? Vous m'en direz sous peu votre avis, et si vous n'êtes pas contente, nous recommencerons.

Il aurait parlé hébreu qu'elle n'eût pas trouvé plus inintelligible le discours assez clair qu'il lui avait tenu. Ses oreilles et son entendement étaient fermés, rien n'y entrait. Elle comprit cependant quelques minutes plus tard qu'il lui demandait avec beaucoup d'intérêt des nouvelles de sa santé.

— Vous n'avez pas bon visage. Seriez-vous souffrante ?

— Oui, je souffre... Je suis dans un de mes jours de migraine.

— Vos jours de migraine ! s'écria-t-il. On assure que vous n'êtes jamais malade.

— On se trompe, on ne me connaît pas. Je suis très dissimulée, très sournoise ; je m'entends à cacher mes défauts, je ménage à ceux qui veulent bien s'intéresser à moi de cruelles découvertes, et, pendant qu'il en est temps, oui, monsieur, pendant qu'il en est temps encore...

Elle croyait tenir enfin la transition qu'elle cherchait, mais non, ce n'était pas cela : d'un mal de tête à une rupture de mariage, le passage est vraiment trop brusque. Il s'était mis à rire ; il riait souvent depuis quinze jours, et il avait tort ; sa gaîté était sèche et grinçante. Il reprit bien vite son sérieux.

— Je ne m'étonne pas que vous ressentiez quelque malaise. Quoiqu'il n'y ait pas un nuage au ciel, le temps ne fut jamais si lourd

qu'aujourd'hui. Le vent a sauté brusquement au sud-est, il souffle un vrai sirocco qui dessèche tout, la chaleur est étouffante, et je m'en sens moi-même incommodé. Mais, j'y pense, mon médecin me dit que l'antipyrine est un remède souverain contre la migraine. J'en ai un flacon chez moi, je cours le chercher.

L'instant d'après, il était remonté dans son tilbury, qu'elle entendit rouler sur la route. Elle savait qu'il était parti, elle ne savait pas aussi bien s'il devait revenir. Ce qui lui paraissait certain, c'est qu'écrire est plus facile que parler.

— Il faut qu'avant ce soir il ait ma lettre, pensait-elle.

Elle sortit pour faire le tour du parc; il lui semblait qu'à l'air libre, dans une allée de grands tilleuls, elle composerait plus commodément dans sa tête le brouillon de cette lettre qui devait parvenir au destinataire avant le soir. Le marquis avait dit vrai : l'air était lourd ; il soufflait un sirocco brûlant qui faisait taire les oiseaux, frappait de langueur les rosiers et leurs roses ; les grands tilleuls relevaient leur dos en bosse, baissaient la tête pour laisser passer le tourbillon comme se courbe un homme pour éviter un mauvais coup. Elle erra pendant vingt minutes autour d'une pelouse, où il faisait aussi chaud que dans un four. Elle suffoquait, et éblouie par l'éclat morne d'un ciel blanchâtre, pour reposer ses yeux, elle chercha l'ombre, se réfugia dans la charmille où avaient commencé son roman et son malheur.

Elle s'assit sur un banc, tira de sa poche un petit calepin, où elle écrivit au crayon les lignes que voici :

« Monsieur le marquis, accusez-moi d'irréflexion, de pis encore ; j'ai mérité d'être jugée par vous sans indulgence. Pourquoi me suis-je engagée si légèrement? Si je gardais ma parole, j'en mourrais, et je suis trop jeune pour ne pas tenir à vivre. Je la retire; ce mariage est impossible... »

Elle cessa d'écrire et ferma un instant les yeux ; elle tâchait de mettre en ordre les raisons qu'elle devait donner, quand tout à coup, une fois encore, le comte Ghislain sortit de terre.

Ne sachant que faire de son corps et de son cœur, il était monté à cheval, et il avait galopé sur le plateau de la Brie, s'était battu contre le vent, dans des routes blanches, poudreuses et sans ombrages. Tout en galopant, il s'était solennellement promis de ne plus reparaître au Colombier ; il avait décrété aussi qu'il ne resterait pas à Bois-le-Roi jusqu'au surlendemain, que dès le soir il s'enfuirait dans un de ces endroits perdus où personne ne se marie, et comme Mlle de Trélazé, il tâchait de trouver d'honnêtes raisons à donner. Mais insensiblement, presque à son insu, il s'était rapproché de Chartrette. Le chagrin a ses amorces, ses gluaux, ses pièges où il

nous enlace, et il y a dans le malheureux comme un besoin d'épuiser toute sa souffrance, d'en connaître le fond.

Après avoir dépassé la petite grille du parc, le comte Ghislain s'était ravisé, avait rebroussé chemin. Mettant pied à terre, il avait attaché son cheval à un anneau de fer scellé dans la muraille, et, sous le prétexte de venir prendre des nouvelles de l'abbé Silvère, il était entré. L'allée qu'il avait suivie traversait la charmille. En apercevant Léa, il perdit contenance; puis, s'efforçant de se maîtriser et l'ayant saluée :

— C'est moi, toujours moi. Je suis l'homme qui arrive quand on ne l'attend pas, le plus fâcheux de tous les fâcheux.

Elle se leva et lui tendit son calepin en disant :

— Lisez, je vous prie.

Il lut, il relut, et fut saisi d'un tressaillement de surprise et d'espérance.

— Quoi donc! il se pourrait... Je vous en supplie, expliquez-moi...

Elle ne lui expliqua rien. Elle s'était laissée retomber sur son banc; elle cacha son visage dans ses mains et fondit en larmes. Il s'assit auprès d'elle, il la couvait du regard; son espérance se changeait en joie. Il lui disait tout bas :

— Nous avions raison de croire à la destinée. J'arrive à temps pour réclamer et sauver mon bien.

Elle continuait de pleurer. Tout doucement il lui passa son bras autour de la taille, et il la pressait contre lui. Elle s'abandonnait. Ses cheveux s'étaient à moitié défaits; il en approcha ses lèvres, il y déposa un long baiser. Elle tenta de se dégager, releva la tête, rouvrit les yeux et jeta un cri.

Le marquis de Coulouvre, qui arrivait tout courant de Bois-le-Roi avec son flacon, venait d'apparaître à l'entrée de la charmille. Immobile, la bouche ouverte, muet d'étonnement, de rage, il regardait. Quelqu'un se permettait de serrer dans ses bras la femme qu'il aimait. Qui était-ce? Il n'en pouvait douter, c'était le fils qu'il n'aimait pas, l'ennemi de ses idées et de ses désirs, son éternel rival, celui qui se trouvait toujours sur son chemin, celui qui jadis lui avait pris une princesse.

Au cri qu'avait poussé Léa, Ghislain avait tourné la tête et fait un bond.

— Pardonnez-nous, s'écria-t-il d'une voix suppliante. Il y a plus d'un an que nous nous aimons.

Le marquis leva son bras droit comme pour frapper ou pour maudire, mais aussitôt il le ramena sur son cœur et tomba lourdement. Ils coururent à lui, il était mort.

XXX.

Quand la nouvelle se répandit à Bois-le-Roi et dans les lieux circonvoisins que, l'avant-veille du jour fixé pour son mariage, le marquis de Coulouvre était mort subitement d'une rupture d'anévrisme, on s'étonna plus qu'on ne s'émut ; mais on aime à moraliser, à philosopher sur les disgrâces d'autrui, et cet accident, dont les circonstances n'étaient connues que de deux personnes qui surent garder leur secret, fournit matière à de longs devis et à beaucoup de gloses. Le marquis n'était aimé et ne fut regretté que de la baronne de Trélazé et d'un officier aux chasseurs d'Afrique. Il avait toujours éloigné les sympathies autant que son fils les attirait. Le jour de l'enterrement, les uns disaient que la perte n'était pas grande, que les gens désagréables, hautains, tracassiers, finissent souvent mal, que les fagots d'épines et les mauvais coucheurs ne méritent pas qu'on les plaigne. D'autres déclaraient qu'un homme de soixante-six ans, qui offre à une jolie et charmante jeunesse les restes d'un cœur usé, est un extravagant, que les vieillards d'un tempérament amoureux cherchent leur malheur, que certaines émotions leur sont funestes et détraquent leur machine, qu'ils tombent facilement de la poêle à frire dans la braise, que M. de Coulouvre aurait mieux fait de suivre les conseils de son médecin, qui l'avait averti, prévenu, admonesté. Mme Demantes se livrait à des considérations plus élevées. Elle reconnaissait dans l'événement une dispensation de la justice divine. Elle disait à sa nouvelle dame de compagnie :

— Voyez donc, ma chère, de quoi sont capables les soi-disant honnêtes gens ! Ces Trélazé avaient vendu leur fille. Notre-Seigneur Dieu n'aime pas ce genre de marchés, et il le leur a fait voir.

Pendant trois semaines, Mlle de Trélazé eut les lèvres blanches, des mouvemens saccadés et une perpétuelle agitation d'esprit dont s'alarmait la baronne. Ses nerfs malades la tourmentaient ; elle croyait voir un bras qui se levait pour la maudire, et elle lui demandait grâce. Peu à peu elle se calma, mais elle resta taciturne ; il lui semblait que le silence est la loi de ce monde, que le seul moyen de vivre est de se taire. Elle s'accusait, s'accablait de reproches ; mais elle se reprochait surtout de ne pas s'en faire assez, d'éprouver malgré elle, au milieu de ses repentirs, un sentiment d'aise, de délivrance, d'élargissement.

Cependant, son secret lui pesait comme du plomb, et il y avait un homme sur qui elle voulait s'en décharger. Coûte que coûte, quoi qu'il pût arriver, elle s'était promis de soulager son cœur et de satisfaire sa conscience en se confessant à lui avec une entière

sincérité. Effrayée de sa résolution, elle temporisait, ajournait, remettait. Un matin, elle s'exécuta. L'abbé Silvère, à qui son médecin avait donné la clé des champs, faisait sa première sortie, affaibli par quarante jours de captivité, la figure défaite, mais heureux de respirer enfin et tout fier de ne pas boiter. Léa, lui ayant offert son bras, l'emmena dans un endroit du parc d'où l'on n'apercevait pas certaine charmille, que désormais elle évitait avec soin. Il s'installa dans un fauteuil rustique, elle s'assit dans l'herbe à ses pieds.

Depuis qu'il n'avait plus la fièvre, il avait fait, sans les communiquer à personne, beaucoup de réflexions sur le retour inopiné du comte Ghislain et sur la mort subite du marquis de Coulouvre. Il ne pouvait s'empêcher de croire qu'il y avait du mystère dans ce double événement, et cette pensée le travaillait. Se retrouvant pour la première fois tête à tête avec sa nièce, il attacha sur elle ses yeux perçans :

— N'as-tu rien à me dire? lui demanda-t-il d'un ton rude.

Elle rassembla tout son courage et murmura :

— Je dois vous confesser que je vous ai menti, que j'aimais le comte Ghislain, et que si le marquis est mort...

Son cœur s'était gonflé, sa langue s'embarrassa.

— Eh ! sans doute, reprit-il, c'est vous qui l'avez tué.

— Mon oncle, s'écria-t-elle vivement, nous ne sommes pas des criminels.

— Vous êtes tout au moins de grands coupables. Parle, j'ai le droit de tout savoir.

Elle répondit à toutes ses questions, elle reprit les choses dès leurs commencemens, lui raconta point par point toute son histoire, sans rien cacher, rien déguiser ni rien atténuer. Autant elle avait été secrète jusqu'alors, autant elle s'appliquait en ce moment à dévoiler les plis et les replis de son cœur, à montrer son âme toute nue. Le prêtre l'y aidait par ses interrogations pressantes, incisives et brutales, par ses curiosités féroces. Il ressemblait au passant qui veut s'assurer de ce qui se passe au fond d'une fourmilière et qui la fourrage avec son bâton, sans prendre en pitié les fourmis épouvantées de voir leurs galeries les plus ténébreuses, leurs asiles les plus sacrés, envahis et violés par la lumière crue du soleil.

Quand elle lui parla de la rancune qu'elle avait nourrie quelque temps contre l'église et contre lui-même, il haussa les épaules.

— Admirable clairvoyance! dit-il. J'avais toujours combattu le projet insensé de ce jeune homme. Je ne savais que trop ce que valait sa prétendue vocation et le fond qu'on peut faire sur une planche pourrie.

Pendant qu'elle lui exposait, en rougissant, les raisons qui lui

avaient fait agréer la demande du marquis, il la foudroyait du regard.

— On s'amuse à côtoyer les précipices, interrompit-il. Une écervelée se persuade sottement qu'elle a bonne tête et le pied sûr, et il suffit d'un instant de vertige, la voilà dans l'abîme ; elle y roule, elle y tombe, elle y reste.

Après qu'elle eut terminé son pénible récit, il garda un moment le silence. Puis il s'écria :

— Étourderie, étourderie, tes flatteurs te traitent de léger défaut ! Que de catastrophes n'as-tu pas causées ! Non, il n'est rien de plus pervers qu'une innocence qui ne raisonne pas.

Elle l'écoutait dans une humble attitude, la tête basse, mais elle le trouvait dur, implacable. Elle avait eu le courage de tout avouer. Ne lui en tiendrait-il pas compte? ne lui ferait-il pas grâce en considération de son héroïque sincérité? Il n'y songeait guère. Il lui demanda d'une voix plus rude encore si elle avait revu le fils depuis la mort du père. Elle répondit que non, qu'il n'avait pas reparu au Colombier, que quelques heures après l'enterrement il avait quitté Bois-le-Roi, était parti pour Paris.

— Il y habite le grand hôtel construit par son père, fit l'abbé; il a bon courage.

— Non, dit-elle, il s'est retiré dans un appartement qu'il loue depuis longtemps au rez-de-chaussée d'une vieille maison.

— Voilà une fille bien informée. T'aurait-il écrit, par hasard?

— Ah! mon oncle, comment pouvez-vous penser?.. Je vous répète ce que disait ma mère l'autre jour.

— N'ai-je pas le droit d'être défiant? Tu m'as prouvé que tu savais mentir.

— Je vous ai prouvé aussi, répondit-elle doucement, que je savais me repentir de mes mensonges.

— Soit ! je consens à te croire, reprit-il ; c'est la seule grâce que je puisse te faire... Le comte Ghislain, devenu avant le temps marquis de Coulouvre, a compris fort heureusement qu'il devait à jamais renoncer à toi. Il y a un mort entre vous, et si vous tentiez de vous revoir, ce mort vous crierait : « On ne passe pas ! »

Elle fut saisie d'un long frisson, et il lui sembla que la terre s'ouvrait sous elle.

— Il l'a compris, continua l'homme implacable. Serais-tu moins intelligente que lui? Ah! ce n'est pas tout que de se confesser, il faut mériter son absolution, faire pénitence, expier, racheter. Les jeunes filles étourdies et romanesques dont je parlais tout à l'heure n'aiment pas seulement à côtoyer les précipices, elles se plaisent à s'imaginer qu'il n'est pas de malheurs irrémédiables, que, pourvu

qu'on s'aide un peu, tout peut s'arranger, que les choses sont complaisantes, qu'elles se plient à nos absurdes désirs. Il faut apprendre à compter avec l'impossible. C'est un mot dur à prononcer, la vie nous en révèle le sens, et c'est le commencement de la sagesse. Oui, il faut apprendre à se dire : « Il est impossible que je recouvre le bonheur que j'ai perdu par ma faute, il est impossible que ce qui est arrivé soit nul et non avenu. » On n'anéantit point les événemens, on ne tue point les souvenirs. Une fois accomplis, nos actes sont nos maîtres, et des maîtres inexorables, sourds à nos plaintes; on a beau crier, ils n'entendent pas. Il est impossible que les fleurs flétries refleurissent, il est impossible qu'une semence empoisonnée produise des fruits doux au palais, et il est interdit au semeur imprudent et déçu de renier sa moisson... Impossible! impossible! Répète ce mot cruel cent fois le jour, remplis ta bouche de son amertume; c'est par les amers que je veux te traiter.

Un retentissant tam-tam annonça que le déjeuner était servi.

— On nous appelle, dit l'abbé en se levant. Mais je ne m'en vais pas d'ici avant que tu m'aies juré devant Dieu que désormais tu ne feras rien sans m'avoir consulté, rien sans mon consentement, sans mon aveu, que tu te gouverneras par mes conseils, que tu remets ton sort entre mes mains, que tu me charges de disposer de ta volonté comme de la mienne. Dans dix jours, je m'embarquerai pour retourner là-bas, et avant peu j'aurai mis l'océan entre nous. Tu m'écriras, je te répondrai. Mais il faut tout prévoir. Si le nouveau marquis de Coulouvre profitait de mon absence pour essayer de se présenter ici ou pour t'écrire, promets-moi de lui signifier que tout est rompu entre vous. As-tu juré? ai-je ta parole?

— Vous l'avez, répondit-elle d'une voix sombre.

Il se mit en marche; elle lui offrit de nouveau son bras, qu'il refusa. Elle le suivit à trois pas de distance, humble comme un chien battu, qui, partagé entre le repentir et la crainte, se repaît cependant d'un vague espoir de ramener, de fléchir son maître.

En sa qualité de prêtre, ce que l'abbé Silvère pardonnait le plus difficilement à sa nièce, c'était de l'avoir trompé; mais avec quelque rigueur qu'il la traitât, elle lui inspirait une profonde pitié. Il en voulait beaucoup plus à Ghislain; il le chargeait sans merci.

— J'avais une trop haute idée de lui, pensait-il, j'en dois rabattre. J'avais jugé dès le premier moment que son âme incertaine n'avait que des demi-volontés et des commencemens, de pâles lueurs de vertu. Je le savais inconsistant, incapable de rien de suivi, mais je ne le savais pas dissimulé et je lui croyais le cœur généreux. Ce jeune homme, qui s'entêtait malgré moi à croire à sa vocation, n'a pu soutenir plus de huit mois son effort. Après les

lettres que nous avions échangées, il me devait des explications, des aveux. Il s'est tu, et je le soupçonne d'attendre impatiemment mon départ pour reparaître ici. Non, monsieur, non, monsieur, cela ne sera pas. Même absent, je me mettrai entre elle et vous, et si le mort ne vous dit rien, c'est moi qui vous crierai : « On ne passe pas ! »

Une lettre qu'il reçut le lendemain le radoucit singulièrement. De son rez-de-chaussée, où il vivait en pénitent et en reclus, le nouveau marquis de Coulouvre envoyait à celui qui l'accusait de dissimulation le fidèle récit d'un accident qui lui était arrivé un soir à Nebeul, de ce qui s'était passé dans son cœur après sa tentation et sa chute, et de tout ce qui avait suivi. Il avait ajouté à sa confession les lignes que voici :

« Monsieur l'abbé, je cherche à expier, à me punir, et il m'a paru que le châtiment le plus cruel que je puisse subir était de vous écrire cette lettre. Mais, je me trompe, il en est un autre bien plus cruel encore que vous seul pouvez m'infliger. J'éprouve en ce moment que rien n'est plus propre à unir intimement deux cœurs qu'une communauté de souffrances, de malheur et de remords. Si Mlle de Trélazé conserve quelque affection pour moi, tranchez dans le vif, détachez-la de ma triste personne en me montrant à elle tel que vous me voyez, révélez-lui toutes les misères de mon caractère et de mon âme, dépeignez ce malade qui ne peut supporter ni son mal ni les remèdes qu'il se prescrit à lui-même, dites-lui combien je suis indigne d'être aimé. Je veux être seul à souffrir. »

Après quelques hésitations, l'abbé Silvère communiqua à sa nièce cette lettre, qu'il lui remit en disant de son ton le plus militaire :

— Lis ces huit pages, empoisonne-toi. Tu me les rapporteras ce soir.

Elle s'enferma pour lire, et le cœur lui battit bien fort en reconnaissant l'écriture de celui qui autrefois lui avait écrit : « Je n'ai plus de bonheur à donner. » Il y avait un grand mois qu'elle ne l'avait vu ; son écriture, c'était lui. Mais à peine eut-elle lu les premières lignes, son cœur se serra, et bientôt elle pleura si abondamment que non-seulement ses larmes inondaient ses joues, mais que son col de mousseline brodée en était tout mouillé. Elle n'avait pas tout compris ; mais elle comprenait assez pour être certaine que l'homme qu'elle avait placé si haut dans son estime, dans son admiration, avait des misères à confesser, que l'homme qu'elle considérait comme un être glorieux et triomphant, et qui était son héros, presque son dieu, n'avait ni volonté, ni caractère, ni

vertu, qu'il lui avait fait la plus odieuse, la plus impardonnable des infidélités, que la première aventurière venue l'avait enveloppé dans son filet. Ce qu'elle avait pris pour du marbre n'était qu'une vulgaire argile, ce qu'elle avait pris pour de l'or n'était que du clinquant et du paillon. Cette lettre lui révélait des choses qui lui paraissaient affreuses, inouïes, et qu'elle n'aurait jamais crues possibles. Elle décida que la vie est un bas-fond, et que le cœur de l'homme est un vilain lieu. Pendant près d'une heure, elle pensa sérieusement à se faire religieuse, et se promit d'en parler dès le soir à l'abbé Silvère, et d'obtenir qu'il l'emmenât dans l'Annam, au bout du monde.

Après avoir lu, elle eut le courage de relire, et par degrés ses idées changèrent, il se fit une révolution dans son esprit. Elle considéra que c'était l'infidèle qui se dénonçait, s'accusait lui-même ; que si honteuse que fût sa faute, il la rachetait par la noble franchise de son aveu. Ne savait-elle pas par sa propre expérience combien il en coûte d'être sincère? Elle fit aussi la réflexion qu'à peine avait-il succombé, il avait pris en haine et en dégoût cette aventurière, cette horrible inconnue : « Oui, pensait-elle, peu d'heures après, il m'est revenu, il a tourné vers moi toutes ses pensées, tous ses désirs, il m'appelait, j'étais son unique espérance. » Peu s'en fallut que, dans ce brusque retour, elle ne fît grâce à l'horrible femme, et qu'elle ne recommençât à croire au destin et à ses mystères : « Comme tout s'arrange pourtant! Sans elle, il serait prêtre, et c'est elle qui me l'a rendu. »

Elle relut encore, elle ne cessait de relire, et il lui parut en fin de compte que ce qu'il y avait d'essentiel dans ces huit pages, c'était la fin, la conclusion, que les dernières lignes en renfermaient toute la moelle et toute la substance. N'avait-il pas mille fois raison! Avec quelle éloquence il parlait de cette étroite union qu'établit à jamais entre deux cœurs une communauté de souffrances et de remords! Elle s'en voulait d'avoir tant pleuré. Elle bénissait l'abbé de lui avoir montré cette terrible lettre qui lui apprenait que, malgré tout ce qui s'était passé, elle était aimée, qu'elle le serait toujours : « Qui pourrait me détacher de lui? Nous sommes enchaînés par le malheur l'un à l'autre, c'est écrit. » L'homme qu'elle avait cru de marbre et hissé sur un piédestal en était descendu ; elle pouvait le mesurer, il ne la dépassait plus de la tête, ils avaient à peu près la même taille, elle et lui, et il lui semblait que, n'étant plus tenue de l'admirer, elle l'en aimait davantage, et après avoir relu de nouveau la terrible lettre, elle sentit que son amour était une eau si profonde, que griefs, injures, reproches, ressentimens, mépris, colères, tout s'y noyait.

Elle s'approcha de sa fenêtre et regarda dans le jardin. Il était tombé une violente averse. Elle aperçut au milieu d'une pelouse un érable-sycomore qui avait l'air de demander grâce. Il avait eu la pluie sur le corps durant deux heures, il était percé jusqu'à la moelle. Tout à coup, un nuage noir comme de l'encre se fendit, et un rayon de soleil, prenant en écharpe cet arbre mouillé, inondé, fit resplendir sa rosée que le vent secouait; chaque gouttelette étincelait comme un diamant. Elle crut se reconnaître dans ce sycomore qui semblait à la fois rire et pleurer. — Lis ces huit pages! empoisonne-toi! — Elle avait bu le poison, mais elle l'avait rejeté.

— Eh bien! j'espère que te voilà guérie, lui dit l'abbé, quand, vers neuf heures du soir, elle entra chez lui les yeux un peu rouges, mais avec un air de tranquillité qui l'étonna.

Elle s'assit en face de lui.

— Faut-il vous dire toute la vérité? demanda-t-elle.

— Assurément. Tu me la dois.

— Mon oncle, reprit-elle, après avoir lu cette lettre, je l'aime autrement, mais autant que jamais.

— A merveille! s'écria-t-il. C'est donc là tout le profit que t'a rapporté ta lecture? Étourderie et entêtement, tu es complète.

Il avait la voix moins rude, le visage moins dur que la veille; elle crut deviner que la sévérité de son juge s'était amollie, et, moins intimidée, elle se sentit de force à lui tenir tête. Il la pressa de questions, la retourna de tous sens, la chagrina par ses ironies, par ses sarcasmes, la tourmenta; il n'en put rien tirer, sinon qu'elle avait promis son obéissance, qu'elle obéirait, s'il le fallait, jusqu'à la mort, mais qu'on ne refait pas son cœur, que quelqu'un y était entré, que personne n'y entrerait après lui.

— Malheureuse enfant, s'écria le prêtre, qui ôtera la taie que tu as sur les yeux, puisque cette lettre ne t'a pas guérie? Si je ne considérais que ton bonheur, je remercierais le ciel de ce que la force des événemens vous sépare à jamais l'un de l'autre! Cette folle passion qu'on appelle l'amour ne dure qu'une saison, et c'est encore trop, car le culte rendu à la créature est une idolâtrie et une offense à la souveraine perfection, qui mérite seule d'être adorée. Une tendresse indulgente et raisonnée, l'estime, la confiance, voilà les sentimens qui font les heureux mariages; c'est là le pain quotidien qu'il faut demander à Dieu et le seul qu'il puisse accorder. Ce jeune homme a toutes les qualités nobles et charmantes qui séduisent, il n'a aucune de celles qui rassurent. Si, pour ton malheur, vous aviez fait ensemble le voyage de la vie, c'est un pain d'amertume que tu aurais mangé. Quelle confiance eût pu t'inspirer ce compagnon de route à l'humeur chagrine et bizarre, qui court après les papillons et qui, à

peine les tient-il dans sa main, aperçoit la larve sous les ailes et s'afflige de découvrir qu'un papillon est une chenille? Une femme a besoin d'appui, et on ne s'appuie pas sur des chimères et des repentirs. C'est un triste soutien qu'un homme qui ne sait pas vouloir, et un roseau n'est pas un bâton. Lui-même, après une heure d'illusion, t'eût reproché d'avoir trahi son espérance, et son regard t'aurait dit : « Tu n'es pas ce que je cherchais. » Ma fille, que de souffrances te sont épargnées! Il aurait empoisonné tes joies par ses regrets, par ses inquiétudes, il t'aurait humiliée par ses faiblesses, désolée par ses froideurs, désespérée par ses inconstances et peut-être par ses infidélités.

Elle courut s'agenouiller devant lui et lui prenant les deux mains :

— Écoutez-moi, dit-elle; oui, mon oncle, daignez m'écouter. J'ai beaucoup pleuré cette après-midi. Je le croyais grand, magnanime, supérieur à tous les autres hommes, et, quand je pensais à lui, je le voyais perdu dans les hauteurs, marchant sur les nuées. Après avoir lu cette lettre, je l'ai vu tout petit, et il m'a semblé que je ne pourrais plus l'aimer. Traitez-moi de folle : je l'aime autrement qu'hier, je vous le répète, mais je l'aime davantage encore. Je ne suis à vos yeux qu'une étourdie; les étourdies ont quelquefois du cœur, et je vous assure que j'en ai. S'il m'avait épousée, j'aurais été capable de songer à son bonheur plus qu'au mien. Il a l'humeur chagrine, je lui aurais appris peut-être à me préférer à ses chagrins comme à ses chimères. Il est faible, j'aurais acquis de la force pour lui en donner. Il est malade, j'aurais tâché de le guérir. Il m'eût fait souffrir, dites-vous; j'aurais aimé ma souffrance. S'il m'avait désolée par ses froideurs, j'aurais compté sur ses retours. Quant à ses infidélités... Mon oncle, croyez-moi, il m'aurait été fidèle.

— Qu'en sais-tu? lui demanda l'abbé.

— J'en suis sûre, répondit-elle en le regardant les yeux dans les yeux.

L'obstination de ce cœur simple et fièrement résolu toucha l'abbé Silvère, mais il n'eut garde d'en rien marquer. Il dégagea ses mains que Léa n'avait pas lâchées, il l'obligea de se relever, et comme il lui arrivait souvent dans ses émotions, il prit un ton goguenard pour lui dire:

— Balivernes, fadaises et coquecigrues! Tu te crois admirable, sublime, je ne t'admire pas du tout. Je lis dans ton cœur mieux que toi. Écoute une histoire, qui est la tienne. Il y avait en 1837 dans le Mecklembourg-Schwerin une princesse aussi distinguée que charmante. Un prince de la maison de France, héritier présomptif de la couronne, la demanda en mariage. On travailla cette prin-

cesse pour qu'elle le refusât. On lui donnait les meilleures raisons, on évoquait de sinistres souvenirs, on lui présageait malheur, on lui représentait que Paris est la ville des révolutions, que la terre y tremble sans cesse, que les trônes y sont peu solides, et que jadis on y avait coupé le cou d'une reine. A tout ce qu'on pouvait lui dire, elle répondait : « J'aime mieux être un an duchesse d'Orléans en France que de passer ma vie ici, à regarder par la fenêtre qui entre dans la cour du château... » Ma fille, te voilà ! Comme cette princesse, tu préfères la souffrance à l'ennui. Et, là-dessus, laisse-moi dormir.

Elle fit quelques pas pour se retirer; puis se retournant :

— J'ai promis d'obéir, j'obéirai. Mais je vous en supplie, mon oncle, n'exigez de moi ni dans un an, ni dans dix ans, que j'épouse un autre homme. Vous feriez du même coup trois malheurs.

Il se redressa, et fronçant ses noirs sourcils :

— Tu n'as pas le droit de vouloir. C'est moi qui veux.

Et d'un grand geste il la chassa, la balaya comme une poussière. Elle regagna tristement sa chambre; mais elle n'était pas désespérée. Elle pensait à ce rayon de soleil qui était venu chercher un sycomore tout trempé de larmes et les avait fait resplendir comme des pierreries ou comme des larmes de joie.

L'abbé avait prié sa pénitente de le laisser dormir. Il se mit au lit pour allonger sa jambe raccommodée, qui, ce soir-là, lui faisait mal; mais il ne dormit guère. Il réfléchissait à beaucoup de choses; il débattait dans sa tête des points douteux, il s'interrogeait lui-même. Tantôt il se rappelait qu'un jeune homme téméraire lui avait reproché un jour d'être un prédicateur inconséquent, tour à tour rigoureux ou trop facile; il protestait contre cette accusation, il se disait qu'une justice sans clémence et sans pitié est une fausse justice, et que, dans ce monde obscur, douteux et troublé où nous vivons, la casuistique, selon l'usage qu'on en fait, est la plus dangereuse ou la plus bienfaisante des sciences. Tantôt il se souvenait d'un père qui avait ourdi un complot pour empêcher son fils d'être prêtre et qui, ne sachant ce qu'il faisait, avait travaillé imprudemment à son propre malheur. Il se disait aussi que les âmes généreuses, quand la raison ne les gouverne pas, sont exposées à de funestes accidens, que leurs fautes sont souvent punies plus sévèrement que des crimes. Il prenait ses balances, il y pesait le péché et le châtiment, et le châtiment lui semblait plus lourd que le péché. Les orateurs pensent volontiers tout haut ou à demi-voix. Si on était entré dans sa chambre de grand matin, on l'aurait trouvé assis dans son lit et murmurant un long discours, qu'il termina en disant :

— Vous commandez à vos serviteurs de vous rendre témoignage

par leurs œuvres, par leurs sueurs, par leurs privations volontaires. Votre miséricorde leur octroie en retour une douce et précieuse récompense ; vous consentez quelquefois à ce que leurs faibles mérites soient reversibles sur ceux qui leur sont chers. Si je suis trop indulgent, ajoutez à mon fardeau ; je suis heureux, faites-moi souffrir, et permettez qu'à ce prix je procure quelque allégement de cœur à deux enfans qui, tout compté, me paraissent plus malheureux que coupables.

Était-ce son dernier mot? Après le déjeuner, comme il annonçait à sa belle-sœur qu'une affaire urgente l'appelait à Paris, la baronne s'étant inquiétée pour sa jambe :

— Laissez-moi faire, lui répondit-il en regardant de côté sa nièce. Je l'ai trop ménagée, désormais j'entends la malmener.

L'expression de son visage, le sombre éclat de ses yeux annamites épouvantèrent Léa. Elle lui trouvait en ce moment l'air funeste d'un homme qui médite un mauvais coup, et elle passa le reste du jour dans des transes mortelles.

Vers le milieu de l'après-midi, il pénétrait, malgré la consigne, dans un rez-de-chaussée où il n'était pas attendu. Ghislain eut un frémissement de joie en voyant entrer un prêtre qui venait de voir Mlle de Trélazé et qui, lui semblait-il, la lui apportait dans ses yeux. Mais sa joie fut courte.

— Mon cher comte, lui dit l'abbé d'une voix creuse, je me suis acquitté du triste et pénible devoir que vous m'aviez imposé. A la vérité, vous m'aviez rendu ma tâche plus facile : j'ai montré votre lettre. Un cœur de femme qui est encore dans son matin ne résiste pas à de certaines épreuves, et un premier amour est une plante bien délicate; il suffit d'une gelée blanche pour la tuer. Vous ne m'en voulez pas, j'espère; je suis entré dans votre noble et courageuse intention.

Au temps de la Terreur, un des bisaïeuls de Ghislain était mort guillotiné, en étonnant ses bourreaux par sa grâce tranquille et la fierté de son sourire. Sans doute, il avait légué le don de bien mourir à son arrière-petit-fils, qui répondit à l'abbé Silvère sur un ton d'exquise courtoisie :

— Rassurez-vous, monsieur l'abbé; vous avez toujours raison, je ne vous reproche rien.

— Et maintenant qu'allez-vous faire?

— Que voulez-vous donc qu'on fasse?

— Vous ne voyez rien devant vous?

— Rien, absolument rien.

— A quelque état qu'on soit réduit, il faut vivre et occuper sa vie.

— Je vivrai, et je regarderai couler mes heures.

— Je vous l'ai dit autrefois, les malheureux ne se consolent qu'en travaillant.

— Ah! monsieur l'abbé, vous m'en demandez beaucoup. A quoi puis-je m'intéresser encore?

— Consentez à m'en croire, vous devriez finir par où vous aviez commencé. Quand nous avons fait connaissance, vous vous destiniez à la diplomatie...

— Un examen à passer! interrompit Ghislain avec une gaîté amère. C'est donc là tout ce que vous avez à me proposer!

L'abbé insista, tourna et retourna son idée, argumenta en forme, fut éloquent en pure perte. Il dit enfin :

— Soumettez-vous au dur régime que je vous prescris, et de mon côté, mon cher enfant, je ferai quelque chose pour vous.

Ghislain tressaillit; il savait que l'abbé Silvère pesait ses moindres mots.

— Soit! dit-il. Je suivrai peut-être votre conseil; mais parlez, que comptez-vous faire pour moi?

— Monsieur, repartit l'abbé, je vous ai trompé. J'avais employé les grands moyens pour détacher de vous la jeune fille qui vous aime, j'ai misérablement échoué. Tout ce que j'ai pu gagner sur elle, c'est qu'elle se mît dans mon obéissance. Elle s'est engagée à ne rien faire à l'avenir sans m'avoir consulté. Dorénavant, c'est moi qui voudrai, qui déciderai pour elle; je dispose de son sort. Eh bien, monsieur, que celui qui a des oreilles entende! Si vous restez trois ans entiers sans la revoir, si vous êtes trois ans sans lui écrire, si dans trois ans vous vous aimez encore, dans trois ans je vous la donnerai.

Ghislain fut pris d'un tel battement de cœur qu'il en fut étourdi, et que pendant quelques minutes il ne vit plus rien. Puis il courut à l'abbé, qui était debout devant la cheminée, et l'entourant de ses bras :

— Merci! Vous êtes un grand médecin, vous savez des remèdes pour les cas les plus désespérés. Vous avez ma parole, monsieur l'abbé, et puisque j'ai la vôtre, Mlle de Trélazé est à moi.

Il ajouta : — Vous m'avez écrit un jour que l'espérance est une vertu.

— J'aurais dû vous avertir aussi, répondit le prêtre, que pour un homme de votre caractère, c'est de toutes les vertus la plus difficile à pratiquer. Vous souffrirez beaucoup, monsieur; n'oubliez jamais que vous l'avez mérité.

VICTOR CHERBULIEZ.

LE

POUVOIR EXÉCUTIF

AUX ÉTATS-UNIS

« Nous avons notre exécutif, » répondent volontiers les Américains aux critiques dont leurs institutions sont l'objet. La nécessité d'assurer à l'autorité exécutive élue sa juste mesure d'indépendance et d'énergie constitue en effet un problème politique de premier ordre. C'est un grand mérite de l'avoir résolu, ne fût-ce que partiellement. Aucune république démocratique n'y était parvenue jusqu'ici.

Dans un récent ouvrage, très remarqué, Sumner Maine (1) affirme à plusieurs reprises que le gouvernement populaire est le plus fragile et le plus difficile de tous à pratiquer. La difficulté essentielle tient sans conteste à l'organisation du pouvoir exécutif, pierre de touche des constitutions. Quelque libéral ou républicain que soit un peuple, il ne saurait se passer d'être administré et gouverné. Ce n'est pas la liberté seule qui fait sa grandeur et sa force, c'est aussi la part d'autorité consentie à laquelle il sait obéir. Les gouvernemens faibles ne sont-ils pas d'ailleurs les pires ennemis de la vraie liberté? Constans seulement dans leurs défaillances, toujours à la merci du parti le plus violent, ils deviennent les complaisans ou les complices de toutes les oppressions successives.

(1) Sir Henry Sumner Maine, *Popular government*. London, 1886.

Depuis le siècle dernier, la plupart des nations civilisées ont fait campagne contre le pouvoir exécutif, jusqu'alors aux mains des aristocraties et des rois. Renverser les exécutifs monarchiques était assez facile ; les remplacer l'était moins. On commence à s'en rendre compte. La victoire de la démocratie est à peine constatée, et déjà les mêmes nations, par raison ou par instinct, sont à la recherche des moyens de fortifier leur exécutif, devenu si débile, que l'organe politique et social indispensable, le gouvernement, a perdu presque toute efficacité. Il n'existe plus guère que nominalement, sous forme de situation lucrative pour ceux qui en prennent le titre sans en exercer les fonctions directrices.

Tombé en d'inhabiles mains, le système parlementaire a trompé nos espérances. L'agitation stérile et l'omnipotence irresponsable des assemblées démocratiques déconcertent les meilleurs esprits. Quoique les États-Unis n'échappent pas à ces mécomptes, cent ans d'épreuve relativement heureuse appellent l'attention sur les combinaisons imaginées par les Américains pour établir un gouvernement capable d'atténuer les abus et les périls du parlementarisme républicain. C'est en ce point que leur république reste vraiment originale et diffère le plus de celles d'Europe.

I.

D'après la définition consacrée, le pouvoir législatif fait les lois ; le pouvoir exécutif en assure purement et simplement l'exécution. Cette étroite formule ne saurait s'appliquer à l'Amérique. Le titulaire des fonctions exécutives est naturellement chargé, là comme ailleurs, de donner plein effet aux lois votées par les chambres. Mais les républicains du Nouveau-Monde n'ont pas voulu que leur premier magistrat fût l'agent passif ou subalterne d'une puissance prédominante, « le constable du congrès, » selon le mot dédaigneux de M. Boutwell. Sa mission a beaucoup plus d'importance et de grandeur.

Étant l'élu du peuple entier, le président des États-Unis ne dépend pas des assemblées par son origine. Affranchi de la tutelle d'un cabinet parlementaire, il conserve une part d'initiative. Investi du droit de *veto*, il intervient dans l'adoption des lois et peut repousser toutes celles qu'il désapprouve. Sauf la mise en accusation par *impeachment*, ressource extrême et presque illusoire, le congrès ne possède aucun moyen régulier de porter atteinte à l'indépendance de l'exécutif. Au contraire, l'arme légale du *veto* présidentiel, beaucoup plus maniable que l'*impeachment* parlementaire, et d'un usage habituel, permet au président de combattre la vo-

lonté expresse des majorités législatives, et même de l'annuler, pour peu qu'il soit appuyé par une minorité suffisante de représentans ou de sénateurs.

Rien de moins facile à définir nettement que cette forme de magistrature spéciale, qui n'a d'équivalent exact dans aucune autre constitution connue. Le président appartient à la démocratie par l'origine de l'élection et la brièveté du mandat quadriennal. Mais, sous certains aspects, « ce roi en habit noir, » comme on l'appelle parfois aux États-Unis, semble plus puissant qu'un roi constitutionnel. Ne gouverne-t-il pas personnellement, sans l'intermédiaire ni le contrôle d'un cabinet responsable? Ne possède-t-il pas le droit de grâce, prérogative essentielle de la couronne? Et il en dispose suivant son libre arbitre, tandis que sous le régime parlementaire ce droit se trouve exercé en fait par le cabinet et le ministre dirigeant. Les Adams rattachaient au type monarchique le gouvernement des États-Unis.

Faut-il donc assimiler la présidence à une royauté élective et temporaire, comme à l'inverse on qualifie parfois de « république héréditaire » la monarchie britannique (1)? Ce serait méconnaître une distinction capitale. Le principe des monarchies veut que le roi, placé en dehors et au-dessus de tous les partis politiques, soit leur arbitre impartial. La règle du système américain est précisément l'opposé. Chef ou créature du parti qui l'a élevé au rang suprême, le président doit rester le premier agent, l'homme-lige de ses partisans, et servir leurs intérêts exclusifs. Ainsi l'exige le *partisan government* (2), qui paraît inséparable de la forme républicaine.

Stuart Mill compare le président des États-Unis à une sorte de premier ministre, inamovible pendant quatre années (3). La différence pourtant est essentielle : « Il faut qu'un premier ministre parlementaire vive d'accord avec la majorité représentative ; le président américain n'a qu'à vivre (4). » Les changemens d'opinion dans le pays ou dans les chambres n'ont pas prise sur lui. Sa puissance se trouve sans doute plus ou moins limitée par les diverses combinaisons constitutionnelles ; mais il peut gouverner et il a gouverné

(1) *England's Hereditary Republic*, par le marquis de Blandford. — Montesquieu considérait l'Angleterre comme une « nation où la république se cache sous la forme de la monarchie. » *De l'esprit des lois*, liv. v, ch. xix. Il faut noter que c'était en tout cas une république aristocratique.

(2) Ce terme signifie plutôt gouvernement en faveur du parti que gouvernement par le parti.

(3) Stuart Mill, *le Gouvernement représentatif*, p. 296-297.

(4) Woodrow Wilson, *Congressional government*, p. 249.

maintes fois contrairement aux votes de la majorité du congrès. Pratiquement, il n'est responsable que devant la nation seule. Encore sa responsabilité se réduit-elle à cette unique sanction : être ou n'être pas réélu à la fin du premier terme quadriennal. Jusqu'à l'expiration légale de son mandat, il est donc en définitive indépendant du peuple même. Celui-ci n'a pas d'autre garantie que les promesses, toujours vagues et trop faciles à éluder, du programme ou *platform* signé par le candidat, véritable contrat léonin dont l'effet réel est moins de lier l'élu que de paralyser pour quatre ans la volonté des électeurs.

M. Gladstone se fait une si haute idée de la présidence, qu'il la trouve comparable au maître organe du système britannique, à la chambre élective elle-même, la plus puissante dans le parlement tout-puissant. « Les Américains, dit l'illustre homme d'état, abandonnent le pouvoir à leur président pendant quatre années aussi complètement que nous l'abandonnons pour un certain temps à notre chambre des communes. » Ce rapprochement inattendu n'est pas un pur paradoxe. L'irresponsabilité semble égale de part et d'autre. Quant aux attributions du président, leur importance suffit en tout cas à caractériser, suivant M. Bagehot, une forme particulière de gouvernement, « la république présidentielle, » par opposition aux républiques parlementaires.

Pour bien apprécier la valeur de l'exécutif américain, il faudrait étudier avec quelque détail, non-seulement les actes de chaque président des États-Unis, mais encore le rôle considérable que jouent dans chacun des états particuliers de l'Union les gouverneurs élus, sortes de présidens au petit pied. Ce serait un travail intéressant, mais infini, qui comprendrait toute l'histoire nationale et locale de l'Amérique. Une étude rapide et forcément incomplète permet seulement de montrer quelle place éminente tient l'exécutif dans cette immense démocratie fédérative, qu'il a jusqu'ici préservée de la dislocation et de l'anarchie.

A l'origine, deux opinions tranchées divisèrent la Convention de 1787. La minorité, imbue des doctrines familières aux réformateurs d'Europe, affirmait nettement la suprématie du pouvoir législatif, et prétendait l'établir. Roger Sherman, entre autres, soutenait que le congrès, étant l'unique dépositaire de la souveraineté nationale, possédait le droit absolu de façonner à sa guise l'instrument de ses volontés. En conséquence, la magistrature exécutive devait être organisée par le congrès même et responsable envers lui seul.

La majorité des constituans tenait par-dessus tout à éviter l'omnipotence parlementaire. Au lieu d'admettre que le président fût l'agent révocable des assemblées, elle voulait le rendre aussi indé-

pendant que possible de leur domination, « le placer à l'abri de l'instabilité législative, » suivant le mot du juge Marshall. Le chef de l'état devait donc avoir assez de puissance pour résister selon les circonstances à la représentation nationale, et, ce qui étonnera encore davantage, à la nation même.

« Certains hommes regardent comme le premier mérite du pouvoir exécutif sa docilité servile à céder aux courans qui entraînent la législature ou le pays, écrivait Hamilton. Ceux-là n'ont qu'une idée absolument fausse des véritables moyens d'assurer le bonheur public, et du but pour lequel les gouvernemens sont institués. Le principe républicain veut que l'opinion générale et réfléchie de la communauté dicte la conduite des gouvernans, mais il n'exige pas d'eux l'obéissance à toutes les impulsions du sentiment populaire. C'est le devoir de ceux qui détiennent l'autorité de s'opposer aux passions soudaines du peuple, quand celles-ci sont contraires aux intérêts fondamentaux de la société. »

Loin d'être obsédés par la crainte de trop grandir le pouvoir exécutif, les fédéralistes de Philadelphie redoutaient plutôt de le laisser désarmé ou trop faible en face des assemblées souveraines. La plupart d'entre eux auraient désiré faire de la présidence une sorte de monarchie élective et viagère, investie de toutes les prérogatives très importantes qu'exerçait la couronne en Angleterre sous George III. Quelques-uns doutaient même qu'il fût possible de donner à un chef d'état républicain cette vigueur d'action qui paraissait aux meilleurs esprits la condition capitale et le trait distinctif d'un bon système politique. « Si l'on a le droit d'affirmer que la république est incompatible avec un pouvoir exécutif énergique, en ce cas la république est un mauvais gouvernement, disait Hamilton; car la qualité des gouvernemens se mesure à la force de leur exécutif. »

Qualifiera-t-on de préjugés monarchiques ces opinions des fédéralistes? Voici le plus éminent de leurs adversaires, le coryphée du parti opposé, Jefferson, qui écrit en 1789 : « Dans nos institutions, le pouvoir exécutif n'est pas le seul, ni peut-être le principal objet de ma méfiance. La tyrannie des assemblées est actuellement et sera pendant de longues années encore le danger le plus redoutable. Celle du pouvoir exécutif viendra à son tour, mais dans un avenir éloigné. » Tocqueville fait justement ressortir l'importance qu'empruntent de telles paroles à la signature « du plus puissant apôtre qu'ait jamais eu la démocratie. »

Ces doctrines, dont l'application étonnait l'Europe libérale, furent adoptées sans difficultés par l'Amérique. Le prestige de l'autorité présidentielle, loin de s'effacer peu à peu comme un dernier ves-

tige d'ancien régime, ne cessa de grandir dans l'opinion populaire. Quarante ans après la fondation définitive de la république, les constituans sont de beaucoup dépassés. Jackson, appelé au pouvoir, ne craint pas d'affirmer que « le président est le représentant direct du peuple, choisi par lui, et responsable envers lui seul. »

C'était la contre-partie textuelle des paroles de Roger Sherman à Philadelphie, et le désaveu radical des principes du parti républicain (1), que personnifiait pourtant le nouveau titulaire de la présidence. Il exagère même abusivement à son profit certaines théories des fédéralistes, ses adversaires, sur « la nécessité d'interpréter largement les constitutions, pour atteindre les grandes fins de tout gouvernement, qui sont le salut et l'indépendance du peuple. » L'élasticité constitutionnelle devient un système, dont Jackson a bientôt trouvé la formule : « Le président, par le serment consacré, s'engage à défendre la constitution comme il la comprend, et non comme la comprennent les autres. » Autant dire que l'appréciation individuelle du chef de l'état primait le droit public de l'Union. En effet, objectait Webster, « ou bien la loi n'existe pas, ou elle doit être obéie, non pas telle qu'elle peut être comprise, mais telle qu'elle est. »

Jamais, certes, Hamilton et ses amis, si préoccupés qu'ils fussent de rehausser l'exécutif, n'avaient voulu l'élever à une situation quasi césarienne. Jackson eut cette audace, et sa popularité ne fit que s'accroître. Son interprétation constitutionnelle lui rallia les suffrages des masses, toujours prêtes à s'incliner devant un maître, pour peu qu'il prétende régner en leur nom et contraigne toutes les têtes à se courber sous le même niveau.

Les débris du vieux parti fédéraliste, accusé jadis d'aristocratie et de royalisme, se trouvèrent alors presque seuls à lutter contre l'abus des doctrines autoritaires qui menaient droit au gouvernement personnel. Story écrivait tristement : « Quoique nous vivions sous un régime de forme républicaine, je ne puis me dissimuler que nous subissons en réalité le pouvoir absolu d'un homme. »

Van Buren, désigné au choix populaire par Jackson même, et son successeur immédiat, pour ne pas dire son héritier, fut aussi l'un des docteurs de l'école nouvelle. Selon lui, le président est le défenseur par excellence et le gardien attitré de la constitution américaine. « Seul, en effet, il prête un serment tout spécial, dans lequel la formule ordinaire est complétée par ces mots caractéristiques : Je jure que je conserverai, protégerai et défendrai de mon mieux la constitution des États-Unis. »

(1) Appelé depuis et actuellement encore le parti démocrate.

Cependant une fraction du même parti démocrate dirige de vives attaques contre les prérogatives présidentielles. L'esprit d'indépendance provinciale inspire surtout cette opposition intestine, qui vise moins le président que le défenseur naturel de la suprématie fédérale. Calhoun, l'éloquent adversaire des doctrines de Jackson, n'entend sans doute pas annuler ni affaiblir l'exécutif local, personnifié dans chaque état particulier par le gouverneur. C'est le pouvoir exécutif central, trop fortement organisé selon lui, que l'infatigable champion de la souveraineté des états dénonce comme incompatible avec une république fédérative. Sa pensée inquiète semble déjà envisager le moment où s'imposera la nécessité, soit de rompre l'Union pour conserver la république, soit de sacrifier la république pour sauver l'Union. La terrible crise de la guerre civile, qui provoqua la sécession momentanée, faillit une première fois justifier les prévisions de Calhoun dans le sens le plus conforme, dit-on, à ses préférences. Nul ne saurait prévoir quel serait le dénoûment d'un nouveau conflit.

En déclarant « que le choix deviendrait tôt ou tard inévitable entre la monarchie ou la séparation définitive, » Calhoun posait-il le dilemme de l'avenir? La nation alors ne s'en émut pas. Désireuse avant tout d'empêcher le déchirement de la patrie commune, elle se serra autour d'André Jackson, son président, dont l'énergie réprima les tentatives de révolte locale. Le pouvoir exécutif grandit encore dans cette épreuve. Il y gagna d'apparaître désormais aux yeux du peuple comme le protecteur indispensable des intérêts collectifs et le garant de l'unité fédérale.

Dans la suite, l'autorité présidentielle eut tour à tour ses phases de défaillance ou de vigueur. Elle emprunte naturellement une part de sa force aux qualités personnelles et au prestige de ceux qui l'exercent. Maintes fois les politiciens trouvèrent habile de faire élire des personnages secondaires, et le congrès en profita pour pousser plus loin ses perpétuels empiètemens. Mais, sauf quelques rares dissidences où se trahissent les rancunes et les mécomptes du parti battu au scrutin, l'opinion publique resta favorable à la cause du chef de l'état national. Si l'on excepte les crises passagères pendant lesquelles l'hostilité contre sa personne s'explique par la violence des passions ou l'importance des intérêts en jeu, le temps cimenta l'alliance du pouvoir exécutif avec les couches profondes de la démocratie.

Contrairement aux républicains d'Europe, dont l'idéal est un gouvernement qui ne gouverne pas, les Américains imposent à leur premier magistrat l'obligation de gouverner. Ils lui recommandent même de faire servir à cet usage, non-seulement ses attributions

constitutionnelles, mais encore l'influence que ses hautes fonctions lui donnent sur les membres du congrès.

M. Hayes, nommé président à la majorité d'une seule voix, contestée d'ailleurs, parut d'abord vouloir se renfermer dans les strictes limites du pouvoir exécutif, tel que l'admettent les états parlementaires. D'honorables scrupules lui conseillaient peut-être cet effacement volontaire après les scandales inouïs d'une élection sans précédent. Aux critiques immédiates de ses partisans indignés, il dut vite reconnaître sa méprise. Les organes les plus modérés de la presse républicaine reprochèrent amèrement au nouvel élu de déserter ses devoirs professionnels, de trahir la nation et surtout le parti. On lui signifia de reprendre un rôle actif selon les vrais principes et les traditions.

« Dans les deux camps politiques, l'accord est à peu près unanime. Ni la constitution ni le bien du pays ne permettent au président de se réduire à n'être que le simple exécuteur des lois. Son devoir lui ordonne d'agir sur le congrès au sujet des bills en discussion. C'est l'usage consacré depuis si longtemps que les amis du pouvoir attendent, pour s'occuper d'une loi, de savoir ce qu'on en pense à la Maison-Blanche. L'abstention de M. Hayes, son refus d'employer les moyens ordinaires pour diriger les actes des chambres, offensent la coutume établie et causent le désarroi des affaires publiques. Les fidèles de la présidence, ne recevant d'elle ni direction ni mot d'ordre, sont mécontens et démoralisés ; les politiciens émérites trouvent le spectacle choquant ; les patriotes de toutes classes se sentent également découragés, quoique pour des raisons différentes. En fait, dans les conditions actuelles et traditionnelles de l'Amérique, cette situation équivaut presque à l'absence complète de gouvernement (1). »

Ces moyens ordinaires d'influence qu'on accusait M. Hayes d'abandonner consistent, chacun le devine, dans la distribution des emplois publics. Les Américains ont du moins la bonne foi de l'avouer. Gouvernez avec « le système des dépouilles, » disent-ils à leur président, puisque la méthode républicaine n'admet pas de procédé supérieur. Mais vous nous devez un gouvernement. La république n'étant que la domination alternative des partis, restez le chef agissant du parti qui vous a nommé. C'est de lui que vous tenez le pouvoir ; c'est à lui seul qu'en reviennent de droit les faveurs et les profits.

Sur ce point, les constituans de 1787 ont donc entièrement échoué. Ils rêvaient pour leur premier magistrat le rôle indépendant et im-

(1) *The Nation*, de New-York, 7 février 1878.

partial, attribué à la personne royale en Angleterre. Modérer de haut tous les partis, sans autre préoccupation que de faire prévaloir l'intérêt national, forcer les minorités à l'obéissance et les protéger au besoin contre l'usurpation des majorités, de façon qu'il n'y eût jamais ni vainqueurs ni vaincus, tel apparaissait justement aux conventionnels de Philadelphie l'inappréciable avantage de la monarchie héréditaire. L'illusion était d'attendre les mêmes services du pouvoir exécutif républicain dans les conditions fâcheuses, mais inévitables, où celui-ci se trouve placé.

Un président élu ne saurait être que le chef du parti vainqueur ; ce poste de combat l'oblige à peser fortement sur le parti battu, et parfois sur la moitié presque de la nation. Les liens politiques ne suffisent pas à maintenir compactes et disciplinées en vue d'efforts communs les grandes masses de votans indécis. Il faut surtout l'attache puissante des intérêts. Aussi l'élection n'est-elle qu'un contrat tacite. Le président, une fois nommé, doit payer sa dette électorale, fût-ce au détriment du pays, par la distribution des emplois lucratifs à ses partisans, dignes ou indignes, capables ou non, clientèle impérieuse qui lui a donné la présidence pour obtenir en échange le monopole du patronage présidentiel. Ce n'est pas seulement le gouvernement de parti sous sa forme la plus étroite; c'est, à vrai dire, le gouvernement de parti par la corruption.

Comme auteur responsable du système, l'histoire désigne d'ordinaire André Jackson. A peine, en effet, venait-il d'être élu, que ses intentions s'annonçaient sans équivoque dans un journal officieux, *le Télégraphe :* « Nous ignorons quelle ligne politique adoptera le nouveau président, mais nous pouvons affirmer qu'il saura bien récompenser ses amis et punir ses adversaires. » Bientôt après commença la curée des places. « *To the victors belong the spoils*, aux vainqueurs appartiennent les dépouilles ! » Ce mot fameux, prononcé en plein sénat par Marcy, devint désormais le *Credo* des politiciens, l'alpha et l'oméga du gouvernement.

Certes, Jackson appliqua brutalement le programme que Marcy résumait dans sa devise alléchante. Mais, en bonne justice, ni l'un ni l'autre ne doivent supporter seuls la responsabilité d'une méthode gouvernementale qui répond aux tendances naturelles de la démocratie républicaine et semble partout en être la conséquence forcée.

Dès l'origine de la république, Washington voyait avec douleur le gouvernement de parti s'organiser de toutes pièces au lieu et place du gouvernement national. Les symptômes de corruption ne tardèrent pas à se montrer. John Quincy Adams comparait sans façon la bande éhontée des solliciteurs, sous la première administration

de Madison, à un troupeau bruyant et vorace, se pressant autour d'une auge trop étroite. Arrivé plus tard au pouvoir, il eut à subir les mêmes assauts. Sa résistance aux âpres convoitises de ceux qu'il flétrissait naguère honore grandement son courage. Mais cette politique des mains nettes ne reçut pas la ratification du suffrage populaire. Quincy Adams se fit battre à l'élection présidentielle de 1828; il avait tenté de remonter le courant. Jackson, en s'y abandonnant tout entier, fut le président selon le cœur de la démocratie et vint à point personnifier un système conforme aux mœurs. Il était l'homme que l'Amérique attendait.

Sous les présidences de Polk, de Pierce, de Buchanan, la distribution méthodique des dépouilles au parti régnant resta plus que jamais l'unique ressource gouvernementale, le pivot de la politique intérieure des États-Unis. L'opinion avait fini par trouver le procédé si légitime, que d'honnêtes esprits le préconisaient comme obligatoire. « Nul ne peut remplir heureusement et fidèlement les fonctions présidentielles, écrivait le général Scott, s'il manque au devoir de maintenir avant tout la force et l'union du parti qui l'a élu, sur lequel il doit chercher son point d'appui. En conséquence, le président est tenu de livrer les emplois publics à ses partisans, et se voit solliciter vivement de nommer, dans le nombre, beaucoup de sujets indignes et incapables. Il repoussera ces derniers le plus possible, mais sans offense, avec bonne grâce et aménité. Faute de quoi, il affaiblirait son parti et risquerait de le diviser profondément. »

Ce vœu timide de ne pas sacrifier entièrement l'honnêteté aux exigences de parti, si faire se peut, résume tout ce que le régime parvenait à fournir de plus haute morale à ceux qui se piquaient de moralité. Encore n'étaient-ce là que des réserves théoriques. Candidat malheureux à la présidence, le général Scott n'eut pas l'occasion d'appliquer son programme de vertu discrète et de corruption mitigée. Les présidens en fonctions ne sauraient y mettre tant de délicatesse. Une fois saisis dans l'engrenage, ils ne sont pas toujours libres de considérer la probité comme un titre, chez les plus dévoués mêmes de leurs partisans. La probité a des scrupules, et le parti veut vaincre à tout prix.

On l'a vu naguère, pendant la présidence du général Grant, qu'il faut bien mentionner ici, non pour réveiller inutilement le souvenir de scandales restés légendaires, mais pour montrer la progression du système. Combien de républicains éprouvés furent traités de félons, d'apostats, et mis à l'index, parce que leur conscience ne se prêtait pas à subir la complicité des trop grosses malversations républicaines, commises sous le couvert du patronage

présidentiel! M. Bristow, secrétaire du trésor (ministre des finances), avait poursuivi une vaste association de fraudeurs sur les boissons, le *whiskey ring*, sans avoir égard aux attaches politiques des coupables avec la faction régnante. Celle-ci se ligua tout entière contre lui et prétendit le forcer à quitter le ministère. Il faisait son devoir envers la nation, mais il trahissait le parti.

L'excès des abus suscite par intermittences des protestations de l'opinion publique et quelques tentatives de réforme. Harrison, élu à la présidence en 1840, semble animé du ferme vouloir de soustraire l'administration aux contre-coups des luttes électorales. Une circulaire conçue dans ce sens est adressée à tous les chefs de services par Daniel Webster, alors secrétaire d'état (ministre des affaires étrangères). Mais les partisans qui ont mené la campagne présidentielle n'entendent pas se laisser arracher les fruits de la victoire. Ils assaillent la Maison-Blanche de revendications si furieuses qu'on leur reprocha d'avoir hâté la mort de Harrison, survenue au bout d'un mois. « Ces hordes vandales de coureurs d'emplois sont plus avides que les harpies, s'écriait Woodbury au sénat en 1841. Elles nous ont déjà tué un président, elles vont empoisonner l'existence de son successeur, à moins qu'il ne soit de fer. »

Quarante ans après, le président Garfield, assassiné par Guiteau, solliciteur désappointé, fut aussi, dit-on, la victime de ses velléités réformatrices. Certains journaux accusèrent les politiciens de l'avoir désigné, par leurs invectives, aux coups des sectaires. Il ne faudrait pas prendre à la lettre les exagérations intéressées de la presse : les martyrs sont de précieux argumens de polémique. Que penser toutefois du système contre lequel des imputations semblables sont sérieusement formulées?

En 1848, le pays essaie encore de revenir à des pratiques plus saines. On voudrait non-seulement enrayer les abus du patronage, mais établir le gouvernement pour tous au lieu de la domination exclusive des partis. Taylor, choisi comme candidat national à la présidence, arrive au pouvoir avec l'intention de remplir loyalement les conditions de ce beau programme. Il se laisse accaparer presque malgré lui par les whigs, et la tentative avorte. L'effort était peut-être au-dessus de toutes les bonnes volontés.

Verrons-nous réussir définitivement le nouvel essai de réforme que poursuit le président actuel, M. Cleveland, après une première ébauche de M. Hayes? Les fonctions publiques cesseront-elles désormais d'appartenir par droit de conquête au parti vainqueur et de servir à consommer la défaite du parti vaincu? L'heureuse chance et le savoir-faire des Américains commandent de s'attendre à tout de leur part, même à l'improbable ou à l'impossible dans le bien.

Ils ne sauraient empêcher pourtant que le partage des dépouilles ait toujours été l'instrument essentiel du gouvernement démocratique et républicain, tandis que la stabilité administrative et la hiérarchie sont des combinaisons monarchiques.

Pendant le procès du président Johnson, l'accusateur Thomas Williams critiquait amèrement le « patronage quasi royal » attribué au pouvoir exécutif. L'épithète portait à faux. Quel souverain absolu change ses agens en aussi grand nombre et aussi souvent que le faisait jusqu'ici la république américaine? Quant au monarque constitutionnel selon les règles britanniques, peut-on sérieusement le comparer au président des États-Unis, surnommé parfois « le sultan du système des dépouilles? »

Nul n'ignore que le roi ne dispose personnellement d'aucun poste. Le patronage royal se réduit à charger de la formation du cabinet le chef de la majorité parlementaire, lequel est ainsi désigné presque impérativement. Le cabinet lui-même, qui seul exerce le droit de nomination, loin de renouveler en masse les fonctionnaires dès son avènement, remplace à peine une cinquantaine de hauts personnages pour tout le royaume. Bien plus, dans chaque département ministériel, à côté du ministre et du sous-secrétaire d'état politiques, dont le sort est lié à celui de leur parti, se trouve un sous-secrétaire d'état permanent, qui représente la tradition et la hiérarchie administratives. Pourtant, comme le fait observer M. Gladstone, entre les ministères anglais se succédant aux affaires, les dissidences ne sont pas moins profondes qu'entre les diverses présidences américaines.

Cent mille emplois fédéraux, quelque deux cents millions d'honoraires annuels étaient hier encore la rançon régulière du pouvoir présidentiel aux États-Unis. Les élections s'y faisaient ouvertement afin d'obtenir une part de butin. « Pourquoi sommes nous ici, s'écriait en 1880 M. Flanagan à la Convention électorale de Chicago, si ce n'est pour avoir des places? » Cet aveu dénué d'artifice explique le mécanisme de la démocratie organisée en gouvernement de combat. Politiciens sans fonctions contre politiciens nantis, *the outs against the ins* (1). Une réforme partielle des abus administratifs n'amènerait donc pas le *revival* politique tant promis. A quelles conditions pourrait-on l'espérer un jour? La question revient à demander comment la république s'y prendrait pour ne plus être la revanche d'un parti sur l'autre.

Les obligations étroites du président envers ceux qui l'ont élu font à la fois sa force et sa faiblesse. Marche-t-il d'accord avec eux,

(1) Littéralement : les dehors contre les dedans.

il est très puissant. Leur concours l'aidera même à éluder au besoin les prohibitions légales, ou à obtenir après coup un bill d'indemnité. Le congrès ratifia en bloc tous les actes de Lincoln pendant cinq ans. Plusieurs dans le nombre étaient d'une légalité douteuse; quelques-uns furent déclarés inconstitutionnels par les tribunaux. Le général Grant fit doubler sa liste civile au mépris de la constitution. Pour s'assurer de la complicité des chambres, il avait eu l'adresse d'arranger les choses de façon que les émolumens parlementaires et les siens fussent augmentés simultanément.

Tout président qui veut conserver sa puissance doit satisfaire d'abord ses adhérens et rester leur serviteur avant d'être celui du pays entier. Il ne peut travailler au bien général que dans la mesure où les exigences de parti le lui permettent. Les préoccupations du salut public ne le dispensent pas de surveiller les petits intérêts de ses électeurs.

Durant la guerre civile de la sécession, les habitans d'une ville du Nord s'étaient divisés en deux camps ennemis au sujet d'une place de directeur des postes que deux candidats se disputaient. Cette querelle de clocher ne s'effaça pas devant le péril national. Tandis que le sang américain coulait sur les champs de bataille où se jouait le sort de l'Union, les politiciens poursuivaient passionnément le siège de la direction des postes. Les députations rivales se succédaient sans cesse à Washington, assaillant de promesses et de menaces les représentans, les sénateurs, le président même, et encombrant les couloirs du Capitole, théâtre ordinaire des intrigues et du marchandage. Deux journaux remplissaient leurs colonnes des péripéties de l'affaire. Survient un vieux juge presbytérien de la ville, qui s'empresse d'aller rendre visite à Lincoln. Il ne peut dissimuler son émotion douloureuse en voyant les traces profondes de fatigue et de tristesse empreintes sur le visage du président. « Dieu est avec nous, dit-il enfin; la Providence divine a ses desseins sur notre république et la protège d'en haut. Non, le Seigneur ne permettra pas que la cause de l'esclavage triomphe. — Eh! vous n'y êtes nullement, mon cher juge, répond Lincoln; ce n'est pas la guerre civile qui me tue, c'est votre maudit bureau de poste. »

Cherche-t-il à faire prévaloir une politique moins exclusive, le président se condamne d'avance à perdre presque toute autorité. Suspect au parti adverse, rejeté comme traître par le sien, il ne sait plus où prendre son point d'appui. Le gouvernement tombe dans l'impuissance et la confusion. Ces conséquences, toujours fâcheuses, s'aggravent en temps de crise. Johnson apprit à ses dé-

pens qu'un chef d'état républicain devient criminel aux yeux de ses partisans pour vouloir protéger la moitié du pays contre l'autre. Les chambres l'attaquèrent à coups de lois, dès la première heure, et finirent par le décréter d'accusation, au risque de rallumer les discordes civiles mal éteintes. Sans la clause tutélaire d'après laquelle le verdict de condamnation dans les procès d'*impeachment* doit réunir les deux tiers des voix, Johnson était destitué. Le pouvoir présidentiel porte encore aujourd'hui la trace des blessures alors reçues; le *tenure act* de 1867, qui restreignait notablement ses prérogatives, n'a pas été rapporté.

Ce rôle de l'exécutif inféodé à un seul parti ne répond guère aux données du libéralisme. Les Américains pouvaient-ils trouver une combinaison moins défectueuse? Le gouvernement populaire est tenu de remplir les mêmes devoirs de préservation que les autres, et de s'acquitter des mêmes fonctions générales, comme le fait observer justement M. Sumner Maine. Aucun régime ne possède le privilège de concilier l'ordre avec la liberté par le seul ascendant de la raison pure et des grands principes. Il faut toujours une certaine force matérielle en aide aux forces morales pour assurer le respect des lois et garantir les droits de chacun contre tous.

Mais le régime démocratique présente à cet égard des conditions spéciales d'infériorité. Uniquement bâtie sur le terrain mouvant de l'élection et du suffrage universels, la république n'est qu'un minimum de gouvernement, dont le fragile équilibre dépend du moindre incident, d'un vote gagné ou perdu. Elle ne peut manquer, suivant ses tendances naturelles, de relâcher à l'excès les liens indispensables de l'organisation politique et sociale, si quelque autorité vigoureuse ne réagit pas, au risque de dépasser la mesure. C'est alors la liberté qui périclite. De sorte que les démocraties républicaines, perpétuellement ballottées de l'anarchie au despotisme conventionnel ou césarien, paraissent incapables de se reposer longtemps à l'abri d'un pouvoir assez sûr du lendemain pour être à la fois libéral et conservateur.

Les États-Unis, sans voisinage inquiétant, sont affranchis des principaux dangers, dont la menace constante impose aux nations européennes la nécessité d'un gouvernement énergique et centralisé. Ils peuvent ainsi, dans les circonstances ordinaires, s'accommoder plus aisément de la faiblesse du système républicain. Malgré cet avantage et bien d'autres, les institutions officielles ne fournissent pas les élémens de force et de cohésion suffisans pour gouverner. Il a fallu y suppléer, tant bien que mal, par la discipline rigide des partis, qui exige les plus pénibles sacrifices du libre arbitre indivi-

duel, et remet finalement les droits de chacun à la discrétion du parti vainqueur.

Sous le bénéfice de ces réserves, le pouvoir exécutif n'en reste pas moins un organe essentiel du système politique. C'est à l'exécutif que les Américains s'adressent pour être préservés de l'omnipotence parlementaire dont ils se sont toujours défiés de plus en plus. Les partisans sincères de la réforme administrative ne l'attendent guère que de l'énergie présidentielle. Et, en effet, le président actuel, M. Cleveland, n'a pas craint de porter une main ferme sur quelques-uns des abus les plus crians. De même dans les états particuliers, c'est aussi l'exécutif local, en la personne du gouverneur, que les citoyens tiennent pour la meilleure sauvegarde, tant les assemblées leur inspirent d'inquiétudes et de soupçons. « Désabusé par les corruptions législatives, écrivait naguère M. C.-F. Adams, le peuple s'habitue doucement à demander protection et appui, non pas à l'opinion publique, mais à quelque personnage marquant, investi d'une grande puissance exécutive. C'est en lui et ses pareils seulement qu'il croit devoir mettre sa confiance. » Récemment encore, bon nombre de journaux réclamaient le gouvernement de l'homme fort, *the strong man*. Toute exagération à part, cet appel à l'autorité personnelle, en pays de *self government*, paraîtra aux moins prévenus un signe des temps et un symptôme de désillusion profonde.

Dans leur recherche des sécurités nécessaires, les Américains en arrivent, par une évolution spontanée, à ne plus compter que sur l'organe le moins républicain de la constitution, sur le pouvoir exécutif, délégué à l'homme élu pour faire échec ou contrepoids aux assemblées. L'inconvénient grave de cet antagonisme officiel entre une personnalité énergique et le parlement est manifeste. Tout pays qui aspire à établir un gouvernement stable et fort en dehors de la solution monarchique s'expose à des aventures dictatoriales quelconques. Les États-Unis ont jusqu'ici du moins triomphé aisément de ce péril, auquel n'échapperaient pas d'autres contrées.

II.

« Peut-être n'a-t-on jamais suffisamment remarqué, disait John Quincy Adams, que les pouvoirs exécutifs, concentrés chez nous entre les mains d'un titulaire unique, sont beaucoup plus étendus et plus complexes que les pouvoirs collectifs des législateurs. Le texte constitutionnel visant l'autorité législative est précis. Au contraire, l'autorité exécutive est concédée sans précision ni réserve. »

S'agit-il de la puissance parlementaire, la constitution témoigne d'une prudence extrême poussée jusqu'à la méfiance. Elle marque les bornes dans lesquelles le parlement devra se tenir enfermé. Elle énumère un à un les pouvoirs qui lui seront dévolus, au nombre de dix-huit. Immédiatement après, suivent les prohibitions, classées sous sept chefs distincts.

Il est vrai que certaine clause attribue au congrès des pouvoirs généraux ou implicites (*incident powers*), destinés à lui permettre d'exercer pleinement ses pouvoirs définis (*enumerated powers*). Les frontières du domaine législatif manquent donc aussi de fixité. Mais l'intention d'imposer des limites dans la mesure du possible reste manifeste.

Contre l'exécutif, aucune précaution de ce genre ne semble prise; la formule d'investiture est vague et générale. L'opinion avérée des constituans n'autorise guère à supposer qu'ils aient simplement reculé devant la difficulté d'une définition. Encore moins doit-on les accuser d'omission ou de négligence sur ce grave sujet, qui donna lieu aux discussions les plus approfondies. Sans avoir été préméditées peut-être, comme l'affirme Upshur, les lacunes de la rédaction ne furent pas involontaires. Les fédéralistes de Philadelphie étaient convaincus de la nécessité d'organiser solidement la puissance présidentielle; ils évitèrent de l'emprisonner dans un texte étroit, lui laissant ainsi les moyens de s'étendre, suivant les besoins et les circonstances, à travers les mailles élargies du réseau constitutionnel.

Deux conditions principales caractérisent en Amérique la situation du chef de l'état : l'unité du pouvoir, dont la responsabilité personnelle n'est endossée par aucun cabinet parlementaire, et le droit de *veto* sur les actes législatifs.

Le président possède seul l'autorité exécutive. On sait que le vice-président ne joue pas de rôle actif. La constitution l'appelle simplement à présider d'office le sénat, sans même lui accorder le droit de vote, sauf pour départager l'assemblée. Il n'assiste pas le premier magistrat de la république dans les devoirs de sa charge; il le remplace éventuellement en cas de mort ou d'incapacité légale; le titre et les pouvoirs présidentiels lui sont alors dévolus jusqu'à la fin du terme quadriennal commencé. Le vice-président n'est donc qu'une sorte de réserve gouvernementale, d'héritier présomptif républicain, destiné à sauvegarder le pays des périls d'une élection extraordinaire ou de la vacance du pouvoir.

Quant aux secrétaires d'état (ministres), ils ne forment pas de cabinet dans le sens parlementaire du mot, et n'entrent pas en communication directe avec les chambres dont ils ne peuvent faire partie. Tout

sénateur ou député qui accepte un portefeuille doit renoncer à son siège législatif; l'incompatibilité est absolue. Aucun intermédiaire officiel et responsable ne s'interpose entre l'unique détenteur de l'exécutif et le parlement. La constitution s'abstient même de mentionner le ministère à titre de collectivité; elle ne parle qu'incidemment des ministres, considérés comme simples chefs de services, pour indiquer de quelle manière le président pourra les consulter individuellement sur les affaires de leurs départemens respectifs. « Les conseils sont des abris, » a dit Bentham, et les Américains voulaient que l'élu du peuple couvrît ses secrétaires d'état au lieu de se dérober derrière eux.

La responsabilité personnelle du magistrat suprême semble impliquer nécessairement pour lui la liberté plénière de nommer et de destituer ses subordonnés. Ici apparaît encore une des contradictions inhérentes aux institutions américaines où ne se rencontre rien d'absolu. Les ministres sont choisis « selon le bon plaisir du président, » mais les nominations ne deviennent définitives qu'avec l'assentiment sénatorial. Si le sénat allait jusqu'au bout de son droit, cette restriction suffirait à paralyser la puissance présidentielle et même à la supprimer. Contraint de subir des ministres hostiles, ou réduit par des refus systématiques à l'impossibilité de pourvoir aux services publics indispensables, le président n'aurait plus qu'à se soumettre ou à se démettre.

En règle générale, la haute assemblée accepte les candidats proposés pour les divers postes ministériels et pour les emplois importans. A peine citerait-on quelques exceptions contraires. La limitation de pouvoir est donc plus théorique que réelle. Le bon esprit des législateurs, corrigeant la lettre de la loi, abandonne le libre choix des personnes à qui supporte l'entière responsabilité des actes.

Cette logique pratique reçut même, dès 1789, une consécration légale partielle, malgré les répugnances des chambres à restreindre leurs propres prérogatives. La constitution américaine se tait sur le droit de révocation. Son silence pouvait être interprété dans le sens le plus étroit. Le congrès, naturellement jaloux des privilèges parlementaires, était maître de statuer que la ratification sénatoriale serait requise pour révoquer les fonctionnaires et les ministres, comme pour les nommer. Ce fut pourtant la solution opposée qui prévalut.

Les représentans établirent, par 34 voix contre 20, que le président de la république exercerait seul le pouvoir de destituer ses agens. Les sénateurs, dont les attributions spéciales se trouvaient en jeu, hésitaient davantage et formaient deux groupes

égaux. Il fallut que le président du sénat, usant de la faculté de voter qui lui appartient en pareille occurrence, départageât l'assemblée pour assurer la victoire de l'exécutif. Si faible que fût la majorité, l'interprétation adoptée alors, grâce à l'appui de Madison et de John Adams, resta maintenue pendant près de quatre-vingts ans. Ceux mêmes qui la désapprouvaient, et Webster entre autres, admettaient que la question de droit constitutionnel était désormais résolue.

En 1867 seulement, après la guerre civile de la sécession et l'assassinat de Lincoln, le congrès revint sur la jurisprudence de 1789 et décida qu'à l'avenir aucune destitution ne serait définitive sans l'agrément du sénat. La loi nouvelle (*tenure act*) rompait ouvertement avec les véritables doctrines de l'Amérique. M. Holman s'efforça de le démontrer à la chambre, lorsque le président Johnson y fut l'objet d'une proposition d'*impeachment* pour avoir révoqué de sa propre autorité le ministre de la guerre.

C'était la première fois que les chambres du congrès engageaient toutes deux et directement la lutte avec le président des États-Unis, non pas sur l'exercice plus ou moins correct de la puissance exécutive, mais sur cette puissance même, afin de la mettre en tutelle. Depuis lors, la loi de 1867 n'a été que partiellement amendée; elle subsiste encore aujourd'hui. Ni les réclamations réitérées des successeurs de Johnson, ni les votes conformes de la chambre des représentans, n'ont pu amener le sénat à se dessaisir entièrement de l'arme légale que les circonstances avaient mise en sa possession.

A vrai dire pourtant, le *tenure act*, dirigé contre la personne d'un chef d'état suspect à son parti, restreint moins qu'on ne le croirait d'abord l'indépendance du président titulaire, arrivé régulièrement au pouvoir. Car celui-ci a rarement lieu de révoquer des ministres qu'il a choisis lui-même parmi ses plus chauds partisans. Le vice-président Johnson se trouvait dans une situation très différente. Parvenu soudain à la présidence par suite de l'assassinat d'Abraham Lincoln, on voulait le forcer à conserver malgré lui les ministres nommés par son prédécesseur.

Si restrictifs que puissent être d'ailleurs les effets produits par la loi de 1867, la responsabilité politique n'est nullement déplacée. Le cabinet n'y participe pas plus actuellement qu'autrefois. En dépit des contradictions de la logique américaine, le président est seul responsable des actes du pouvoir exécutif. La constitution l'autorise à requérir l'opinion écrite des ministres sur les affaires qui intéressent le département spécial de chacun d'eux. Cette disposition a pour objet, non d'assujettir le magistrat suprême, mais de rendre plus étroite la subordination de ses principaux auxiliaires envers lui.

D'après l'usage, le président de la république prend l'avis des ministres selon ses convenances et en tient compte comme il veut. Parfois même, on l'a vu se dispenser de recourir à leurs lumières et se décider à leur insu. Quelle que soit sa manière de procéder, il agit dans la plénitude de sa responsabilité personnelle.

Washington consultait ses secrétaires d'état ensemble ou séparément, de vive voix ou par écrit. Mais il entendait bien rester libre de suivre son propre jugement; en effet, ses résolutions ne furent pas toujours d'accord avec les opinions ministérielles. Tous les présidens, à son exemple, se réservèrent le même droit et l'exercèrent au besoin.

Sans doute, Jefferson avait coutume de réunir des conseils de cabinet où les décisions se prenaient à la majorité des suffrages. Il était toutefois le premier à reconnaître que l'esprit de la constitution ne justifiait pas cette méthode, dont l'application constante aurait transformé la présidence en une sorte de directoire exécutif. Lui-même ne se regardait pas comme lié par le résultat du vote. On affirme qu'il s'abstint de mettre en délibération les affaires les plus importantes, telles que l'acquisition de la Louisiane en 1803, et le rejet du traité conclu avec l'Angleterre par Monroë et Pinckney en 1807. La première de ces deux mesures « touchait pourtant aux extrêmes limites du droit constitutionnel (1). »

Jackson ne communiqua au ministère sa détermination de retirer de la Banque nationale les fonds publics qu'après l'avoir irrévocablement arrêtée dans son esprit. Quant au président Tyler, il ne prévint même pas ses subordonnés de son deuxième message de *veto* sur la Banque, en septembre 1841; ce manque d'égards provoqua plusieurs démissions parmi les membres du cabinet.

Lincoln aussi, dit-on, trancha certaines questions capitales sans demander l'avis de ses secrétaires d'état. S'il leur donna lecture de sa première proclamation relative à l'affranchissement des esclaves, en 1862, ce fut par un sentiment de courtoisie plutôt que par tout autre motif, car il était résolu d'avance à la publier.

L'entente préalable s'est-elle établie entre les ministres et le chef de l'exécutif, celui-ci ne craint pas néanmoins de revenir sur les décisions adoptées d'un commun accord et d'agir en sens opposé. Quelque temps avant la session parlementaire de 1846-1847, au milieu des embarras suscités par l'expédition des États-Unis contre le Mexique, le président Polk, de concert avec son cabinet, avait décidé que les opérations militaires actives seraient suspendues; le pays conquis devait simplement rester occupé jusqu'à la conclusion de la paix. Dans le message, déjà prêt à être adressé au

(1) Story, *Commentaries*, t. II, p. 166.

congrès, cette recommandation pacifique remplissait quatre pages entières. Invité à les examiner, le sénateur Benton les désapprouva, et, sur la prière de Polk, en rédigea quatre autres qui exprimaient des vues toutes contraires. La rédaction nouvelle, agréée par le président, fut communiquée immédiatement aux ministres. Mais le projet primitif était en cours d'exécution ; le secrétaire de la guerre avait refusé comme inutiles les corps de volontaires proposés par différens gouverneurs d'états. Aussi le cabinet, invoquant le fait accompli, persistait-il dans son opposition. Plusieurs conférences eurent lieu sans résultat. Enfin, le président passa outre, et donna l'ordre d'appeler aussitôt les dix régimens d'abord refusés (1).

D'autre part, l'adhésion même unanime du ministère ne pèse d'aucun poids dans la balance pour atténuer la responsabilité présidentielle. Lorsque Johnson fut décrété d'*impeachment*, ses défenseurs offrirent de citer comme témoins à décharge les membres du cabinet. L'accusé n'affichait nullement l'intention de s'abriter derrière eux. Il prétendait exciper de sa bonne foi, et prouver que le recours à tous les conseils possibles avait précédé l'acte incriminé. En effet, tous les ministres consultés sur la destitution qui faisait le fond du procès, et le ministre destitué lui aussi, s'étaient trouvés d'accord pour la déclarer constitutionnelle. Le sénat, érigé en tribunal, ne consentit pas à entendre les témoignages ministériels, même à titre d'éclaircissemens. Il n'admit aucune intervention capable de prêter à un cabinet collectif le moindre semblant d'existence officielle et de responsabilité gouvernementale. La constitution ne reconnaît qu'un seul dépositaire de la puissance exécutive ; les sénateurs ne voulurent avoir affaire qu'à lui.

D'après la défense, c'était un parti-pris de refuser la lumière, un véritable déni de justice. Peut-être entrait-il quelque passion politique dans les motifs qui guidèrent alors la haute assemblée. Mais sa décision, très discutable au point de vue juridique, paraît inattaquable en droit constitutionnel. La doctrine des États-Unis veut que le ministère soit placé sous la dépendance unique et immédiate du président. Celui-ci, toujours indépendant des ministres, reste maître de leur dicter ses volontés et doit en répondre seul.

Le cabinet présidentiel américain est tout l'opposé du cabinet parlementaire anglais. Les ministres britanniques étant choisis parmi les membres des assemblées et désignés, sinon imposés au souverain par la majorité représentative, le cabinet, nul ne l'ignore, est une sorte de comité d'action des chambres, qui gouverne sous leur contrôle direct. Le devoir l'oblige à rendre chaque

(1) Benton, *Thirty years' View*, t. II, p. 693.

jour de vive voix un compte exact de sa gestion. Quand ce comité dirigeant a perdu la confiance de la majorité, un autre le remplace. C'est au moyen de ces délégations successivement tirées de son sein que le parlement d'Angleterre reste le pouvoir suprême du pays. La responsabilité ministérielle se trouve liée à la souveraineté parlementaire.

En Amérique, où les ministres sont exclus des assemblées, les fluctuations des majorités législatives n'entraînent aucun changement de ministère. Le pouvoir exécutif demeure fixé pour quatre ans. Le président, qui l'exerce en personne, n'est pas tenu de subir le contrôle quotidien de ses actes et de se plier, jusque dans les détails du gouvernement, aux exigences, parfois contradictoires, des représentans et des sénateurs. Il peut suivre sa ligne de conduite et l'imposer aux secrétaires d'état, ses agens, malgré la désapprobation de l'une ou de l'autre chambre et même des deux. Car la seule ressource légale contre lui, l'*impeachment*, est inefficace en cas de simples dissidences politiques. L'irresponsabilité du cabinet présidentiel implique la limitation de la puissance parlementaire, ainsi que l'indépendance et l'autorité discrétionnaires du premier magistrat de la république dans un domaine assez étendu. Commandant en chef de l'armée et de la marine, le président a de plus la haute main sur les 100,000 fonctionnaires fédéraux, sur les ambassadeurs et les consuls. Son initiative trouve ample matière à se déployer.

Washington adressa, en 1793, une proclamation au peuple des États-Unis pour interdire à tous les citoyens de prendre une part quelconque aux hostilités existant alors entre la France et l'Angleterre, et de commettre aucun acte contraire à la stricte neutralité. Ce droit de parler directement à la nation et de lui prescrire des règles excède assurément les bornes des attributions royales dans les monarchies constitutionnelles.

Lorsqu'en 1812 ils furent eux-mêmes aux prises avec la Grande-Bretagne, les Américains, n'ayant que 17 navires contre 700, résolurent de mettre leur petite flotte à l'abri sous les canons des forts maritimes. Mais le président Madison adopta bientôt un autre plan, que lui conseillaient deux officiers d'expérience. En vertu de ses pouvoirs militaires, sans consulter le congrès, il ordonna de lancer immédiatement comme croiseurs tous les navires capables de tenir la haute mer.

En septembre 1833, Jackson, agissant de sa propre autorité, fait défendre aux agens du fisc de déposer désormais les deniers publics à la Banque nationale des États-Unis. Quelques mois auparavant, la chambre avait voté une motion qui invitait le gouvernement à effectuer ces dépôts selon le vœu de la loi.

Dans des circonstances beaucoup plus graves, d'où dépendait la paix nationale, le président Tyler ne se montra pas moins hardi. Il venait de conclure avec le Texas une convention diplomatique, annexant aux États-Unis ce territoire qui avait secoué le joug de la domination mexicaine. Aussitôt il y expédia, pour s'en assurer la possession, toutes les forces de terre et de mer disponibles, sous prétexte que sa signature donnait provisoirement au traité force de loi jusqu'à ce que le sénat se fût prononcé. Les hostilités contre le Mexique se trouvèrent engagées de fait, quoique la constitution ait réservé au congrès seul le droit de déclarer la guerre. Plus tard, peu s'en fallut que le président Pierce, désirant s'emparer de Cuba, n'exposât l'Amérique aux attaques de l'Espagne et peut-être de la France et de l'Angleterre réunies.

Pendant la terrible lutte de la sécession, le pouvoir exécutif prend une extension extraordinaire. Sans attendre la réunion des chambres, Abraham Lincoln décrète le blocus des états révoltés, appelle 75,000 hommes sous les armes, et suspend l'*habeas corpus*, contrairement à la constitution et aux lois, selon quelques-uns, avant même que les événemens aient rendu indispensable cette mesure.

Une note diplomatique, contenant l'exposé doctrinal de la question, est adressée à lord Lyons, en 1861, par le secrétaire d'état (ministre des affaires étrangères) M. Seward. « Il semble nécessaire d'établir pour l'information de votre gouvernement que, d'après la constitution américaine, le congrès n'a aucune responsabilité ni puissance exécutives quelconques. C'est le président qui dispose de la totalité des pouvoirs exécutifs; c'est à lui qu'appartient la direction de tous les agens administratifs, comme le commandement suprême de toutes les forces des États-Unis. Investi d'une autorité aussi étendue, il a le devoir d'étouffer l'insurrection, de prévenir et de repousser l'invasion. En conséquence, la constitution et les lois lui accordent le droit de suspendre l'*habeas corpus* où, quand et comme il juge opportun de le faire pour le salut du pays menacé par la trahison, l'insurrection et la guerre. »

Malgré les résistances de la cour suprême, Lincoln nomme aussi des commissions militaires qui arrêtent et emprisonnent des citoyens jusque dans les états restés fidèles, où les tribunaux ordinaires siégeaient régulièrement. Enfin, au moment de réorganiser les états vaincus, il ne craint pas d'engager la lutte contre le congrès même, et de prendre pour arbitre le peuple, auquel il lance une proclamation directe, suivant l'exemple de Washington. Le suffrage populaire lui donna raison en l'élisant de nouveau à la présidence. Bon nombre de républicains estimaient toutefois que leur chef allait trop loin. « Lincoln est mort à temps pour sa gloire, » s'écriait plus tard le vieux Thaddeus Stevens.

Dans les relations avec les puissances étrangères, le président représente seul les Etats-Unis, en dehors des traités soumis à l'approbation sénatoriale; il dirige la politique extérieure selon ses vues personnelles. Dès l'origine, Washington prit à l'égard de l'Angleterre une attitude vivement blâmée par la chambre des représentans et par une grande partie de la nation. Ni les attaques parlementaires, ni les protestations publiques ne firent dévier le président de la ligne de conduite qu'il s'était tracée tout d'abord. Le traité de 1795, dûment ratifié, devint la loi du pays.

D'autre part, comme le consentement du sénat n'est exigible que pour l'acceptation définitive des traités, le pouvoir exécutif reste toujours libre de suspendre les négociations en cours, ou même de rejeter une convention diplomatique déjà conclue. C'est ce que fit Jefferson en 1807. Lincoln ne consulta pas le congrès avant de rendre à l'Angleterre les commissaires des états sécessionnistes, saisis à bord du navire anglais *Trent*. De même, en vertu de sa propre initiative, sans aucun traité d'extradition, sans acte législatif ni arrêt judiciaire, il livra à l'Espagne un sujet espagnol qui s'était réfugié sur le territoire américain.

Plus nettement encore s'affirma la doctrine de l'indépendance présidentielle pendant l'expédition française au Mexique. La chambre des représentans du congrès fédéral avait voté une protestation solennelle contre l'établissement de l'empire à Mexico. Le gouvernement français demanda des explications. M. Seward répondit à M. Drouyn de Lhuys que les pouvoirs conférés au président des États-Unis étaient aussi illimités dans les affaires du dehors que dans celles de l'intérieur. Aucune motion parlementaire ne pouvait l'obliger à changer de politique ou lui retirer son indépendance d'action. La France n'avait donc pas à se préoccuper du vote signalé.

Si l'idéal des institutions libres est de posséder un gouvernement assez sensible pour suivre sans cesse l'impulsion des majorités représentatives, les exemples précédens suffisent à montrer combien la démocratie américaine le cède sur ce point à la monarchie britannique. Cette différence s'explique et se justifie par la composition respective des deux parlemens, qui correspond elle-même à un état social très différent jusqu'ici chez les deux peuples.

A la chambre des lords, héréditaire, comme chacun sait, siègent les puissans propriétaires du sol, les magistrats et les jurisconsultes de premier ordre, les principaux chefs des armées et de la flotte, les plus hauts dignitaires de l'église et de l'état. La chambre des communes, élective, mais à long terme, se compose encore aujourd'hui de députés souvent réélus, et choisis pour la plupart entre les hommes qui occupent une situation éminente par le rang,

l'expérience, le talent et la fortune, dans l'aristocratie, le commerce, l'agriculture ou l'industrie. Le parlement anglais, dont les membres ne reçoivent d'ailleurs aucune indemnité législative, résume en lui toutes les illustrations, tous les grands intérêts, toutes les forces vives du pays. C'est ainsi que le gouvernement appartient à une élite ouverte, se renouvelant par la sélection naturelle des capacités en tout genre. Le régime parlementaire pur ne satisfait qu'aux conditions d'une société reposant sur les traditions et la hiérarchie.

Dans le congrès fédéral des États-Unis, le sénat offre assurément des garanties de sagesse politique et possède une valeur incontestée. Quant à la chambre des représentans, les Américains lui reprochent d'être précisément le contraire d'une élite, et de n'atteindre même pas le niveau moyen du peuple qu'elle prétend représenter. Les diverses législatures locales sont plus décriées encore. Plusieurs états particuliers ont pris des mesures exceptionnelles pour se préserver de leur influence réputée funeste. C'est le résultat inévitable d'un système fondé sur la méfiance habituelle envers les supériorités reconnues, sur la *rotation* constante des fonctions publiques et la fréquence excessive des élections appliquées à tout. L'indépendance et la dignité du mandataire sont gravement compromises par les préoccupations électorales les plus mesquines, qui engendrent bientôt la corruption sous tous les aspects. De telles assemblées ne peuvent supporter qu'une forme inférieure de parlementarisme restreint. Le gouvernement de la nation ne saurait leur être totalement abandonné sans péril.

Si la responsabilité ministérielle était introduite dans la constitution américaine, à quoi se réduirait le rôle d'un président temporaire, élu pour quatre années seulement? Le congrès absorberait le pouvoir exécutif par sa pression incessante sur les ministres, et attirerait tout à lui. Sa domination exclusive et jalouse amènerait vite le désordre et la confusion, à moins que, parmi les médiocrités parlementaires, ne surgît un maître, asservissant la majorité, et par elle les chambres et le pays. Il n'y aurait pas de milieu entre l'impuissance gouvernementale et le despotisme collectif d'une Convention, soumise au despotisme personnel d'un de ses membres.

En Angleterre, le pouvoir exécutif appartient bien au cabinet, qui dépend lui-même du parlement. Mais, de plus, reste la royauté. Le terme d'exécutif, employé d'ordinaire pour la qualifier, semble erroné dans l'espèce, et au-dessus ou au-dessous d'elle. En fait d'attributions positives, le monarque constitutionnel est très dénué. Par l'influence morale et les services éminens rendus à l'ordre social et politique, il remplit une mission autrement importante

que celle de veiller à l'exécution des lois. Sans force officielle, sans puissance apparente, il a pourtant le don, plus facile à constater qu'à définir, de communiquer une fermeté singulière aux différens organes du gouvernement. A vrai dire, la royauté forme un quatrième pouvoir, non simplement décoratif, mais préservateur des autres et garant de tous, interprète de la majorité, défenseur des minorités et de leurs droits, symbole vivant de l'unité nationale et de la patrie.

Ce pouvoir permanent et médiateur permet seul d'établir parallèlement, à chaque degré de l'échelle, une double série non interrompue d'élections populaires et de sélections hiérarchiques qui se contrôlent, s'éclairent et s'appuient mutuellement. La stabilité administrative et judiciaire, la continuité des vues dans les relations extérieures tempèrent l'omnipotence et la mobilité excessives des assemblées. Cet ensemble de conditions est nécessaire au jeu délicat du parlementarisme libéral, aussi éloigné de la tyrannie d'une convention que de l'anarchie.

Encore la majorité représentative doit-elle savoir s'imposer des limites, et laisser quelque latitude à ceux qui exercent le gouvernement sous sa forme la plus raffinée. « Serviteur et bouc émissaire de son parti, le ministère britannique en est également le chef reconnu (1). » La tradition lui réserve l'initiative des lois importantes et de toutes les dépenses budgétaires. Enfin, dans les circonstances graves, il peut même, avec l'assentiment de la couronne, recourir au droit de dissolution. A quel titre cette variété monarchique de l'appel au peuple rentrerait-elle dans les attributions de l'exécutif républicain? Aucune autorité constitutionnelle n'est supérieure au congrès. Qui donc pourrait logiquement le dissoudre?

Les Américains semblent avoir admis que deux systèmes pouvaient seuls être considérés comme pratiques : ou bien la monarchie parlementaire, dans laquelle le cabinet joue le rôle d'exécutif responsable ; ou la république présidentielle, qui exclut la responsabilité des ministres, et remet au président élu le pouvoir exécutif sans partage. Conduits à choisir la république presque malgré eux, les constituans de 1787 ont subi l'une de ses imperfections inévitables en adoptant les combinaisons moins aristocratiques et moins fines d'un pseudo-parlementarisme démocratique à la mesure du régime. Et pourtant ils n'avaient vu s'exercer la responsabilité ministérielle qu'entre les limites restreintes où l'enfermait George III. Rien ne pouvait leur faire prévoir quelle extension elle prendrait plus tard.

(1) Woodrow Wilson, *Congressional government*, p. 322.

La règle du système britannique veut également que le roi appelle tour à tour au ministère les *leaders* des majorités diverses qui se succèdent dans les assemblées. Il doit donc planer au-dessus de tous les partis, loin d'être solidaire d'aucun d'eux. La monarchie parlementaire, à ce point de vue, est le gouvernement alternatif par l'élite des deux grands partis nationaux, sous la présidence impartiale du souverain indépendant. La république américaine est le règne exclusif d'un parti sous la direction personnelle de son propre chef, forcé de gouverner dans l'intérêt de ceux qui l'ont élu. Par suite, le président des États-Unis distribue les portefeuilles aux plus dévoués de ses adhérens. C'est un devoir aussi strict pour lui que peut l'être pour la couronne l'obligation d'inviter les principaux membres des majorités législatives à constituer le cabinet. Le droit théorique de choisir les ministres est entier et absolu dans les deux systèmes. Le droit réel se trouve limité, en Angleterre, par les traditions du parlementarisme; en Amérique, par les exigences électorales.

Washington, dès son avènement, voulut avoir à la fois comme secrétaires d'état Jefferson et Hamilton, les plus illustres représentans des doctrines contraires. Mais alors les institutions nouvelles étaient dans la période d'essai; les partis se classaient à peine; et le glorieux soldat de l'Indépendance, élu par le vœu unanime du pays reconnaissant, possédait seul assez de prestige pour grouper autour de lui toutes les bonnes volontés. Cependant cette tentative de fusion ministérielle échoua. Le ministère, divisé contre lui-même, finit par se démembrer après de pénibles tiraillemens. Jefferson donna sa démission définitive. Randolph s'étant aussi retiré, Washington ne compta plus parmi ses secrétaires d'état que la fine fleur des fédéralistes.

Zachary Taylor, qui annonçait loyalement l'intention plus généreuse que réalisable d'être le président du peuple entier et non d'un parti, se déclarait décidé en conséquence à ne pas s'occuper de l'opinion des candidats pour la nomination aux emplois publics. Mais il comprenait fort bien que le même éclectisme n'était pas applicable au choix des ministres. « Les fonctions administratives, disait Taylor, doivent être accessibles aux hommes de tous les partis. Quant à mon cabinet, c'est différent. J'y ferai entrer tous les intérêts, non tous les partis de la république. Je suis et j'ai toujours été whig; je ne saurais renoncer à mon parti en venant siéger au fauteuil présidentiel. » Telle est la vraie doctrine américaine.

Sans méconnaître les avantages de la responsabilité ministérielle dans les milieux appropriés, les publicistes des États-Unis ne se font pas faute d'en signaler certains inconvéniens manifestes, que

la république, suivant eux, est incapable de supporter. Le duel incessant entre le parlement et le cabinet ; l'exécutif ministériel servant de cible à toutes les ambitions rivales ; son existence journellement à la merci des incidens de séance ou des votes les plus imprévus ; ce ne sont là, disent-ils, que les moindres défauts du système. Mais l'attaque et la défense des portefeuilles deviennent le fond de la vie parlementaire ; les affaires publiques se traitent presque uniquement à ce point de vue étroit et personnel ; l'action du gouvernement se trouve faussée ou paralysée ; l'esprit de suite dans la politique et l'administration est remplacé par l'instabilité chronique, au grand détriment du pays. Il faut borner l'énumération des critiques. Aussi bien, les assemblées républicaines, par leurs maladresses et leurs fautes, semblent prendre à tâche de fournir des traits fâcheux au tableau et de justifier les griefs. Le discrédit général atteint jusqu'au parlementarisme anglais, accusé de décadence, après deux siècles de progrès et de triomphes.

Tout n'est assurément pas à défendre dans le régime parlementaire, tel que nous l'avons connu même à ses beaux jours. Mais son équivalent ne sera pas facile à trouver. Et d'ailleurs a-t-il dit son dernier mot? On ne saurait se passer d'assemblées investies du droit de contrôle, sinon d'initiative.

Les Américains peuvent s'applaudir d'avoir débarrassé le terrain législatif des compétitions de portefeuilles. Cela ne paraît pas suffire à supprimer les cupidités personnelles des législateurs et les manœuvres intéressées des partis. Si l'exécutif n'est pas attaqué de front, ses prérogatives sont-elles à l'abri des menées occultes? Combien de fois le patronage représentatif et sénatorial n'a-t-il pas contraint le président à capituler? Les intrigues ne se nouent que mieux dans l'ombre propice des commissions secrètes ou des couloirs du Capitole. Chaque jour les indiscrétions de la presse nous apprennent que les roueries de la coulisse politique n'ont rien à envier aux combinaisons du jeu ministériel et parlementaire.

En dehors de l'empirisme intelligent et du savoir-faire, il serait téméraire de proposer comme exemple le système adopté aux États-Unis. Là, plus qu'ailleurs peut-être, le défaut de la cuirasse est aux points de jointure. Les rapports nécessaires entre l'exécutif et les assemblées, pour la préparation des lois quelconques, s'établissent par l'intermédiaire des comités permanens du congrès et surtout de leurs présidens. Ceux-ci se renseignent auprès des ministres ou des principaux fonctionnaires, soit par correspondance, soit de vive voix dans les bureaux des comités. Il y a peu de règles fixes ; la plupart des communications sont officieuses et irrégulières.

Le président a la faculté d'adresser des messages directs aux

chambres et de recommander l'adoption des mesures jugées par lui opportunes. Il peut aussi recourir à l'entremise de députés ou de sénateurs amis, qui se chargent d'introduire en leur propre nom les bills élaborés d'avance par les membres du cabinet. Personne n'ignore quel est le véritable inspirateur des propositions présentées sous cette forme. Mais l'équivoque subsiste, et chacun d'en profiter.

Plus tortueuse encore est la procédure suivie dans les discussions budgétaires. Heureusement pour les Américains, le chiffre restreint des frais militaires et les gros excédens de ressources qui proviennent des douanes aplanissent beaucoup les difficultés. Puis le budget des recettes n'est pas annuel aux États-Unis. Les lois de finances déterminant les revenus publics ne se distinguent pas des autres, et restent en vigueur jusqu'à ce que le congrès les abroge ou les modifie. Enfin, parmi les dépenses mêmes, plusieurs et de fort importantes, telles que l'intérêt de la dette nationale, l'amortissement, etc., échappent aux débats de chaque session et sont permanentes. En 1880, elles s'élevaient à 47 pour 100 du budget total.

Quant aux dépenses annuellement discutées, chacun des ministres prépare le compte relatif à son propre département. Les divers projets, réunis par le secrétaire du trésor (ministre des finances), en un volume d'au moins 300 pages, sont adressés à la chambre sous le nom de *Lettre du secrétaire du trésor transmettant les projets d'affectations de dépenses pour l'année fiscale*. C'est cet ensemble de documens qui sert de base à l'établissement du projet de loi. Le travail s'effectue à la chambre d'abord et en partie double par les soins de deux grands comités permanens : le comité d'*appropriation* et le comité *des voies et moyens*. Les chapitres distincts sont d'ailleurs envoyés aux comités permanens spéciaux (comités de la guerre, de la marine, etc.), et reviennent ensuite aux comités financiers proprement dits, lesquels parachèvent le projet définitif, puis le présentent à l'assemblée.

Une fois voté, le budget émigre au sénat, où il passe par la même filière des comités permanens, pour revenir amendé à la chambre, qui le retourne encore au sénat, jusqu'à ce qu'enfin, de guerre lasse, l'affaire se termine par une cote mal taillée. Entre temps, les ministres ont entamé des négociations personnelles avec les présidens des comités parlementaires, afin d'obtenir que des réductions trop cruelles ne fussent pas opérées sur leur budget respectif.

A travers ce dédale, tout le monde marche au hasard. Le ministère s'en tire comme il peut, a dit ici même M. de Laveleye

dans son excellent exposé du système des États-Unis (1). Mais chacun se dérobe; la gestion des deniers publics et la direction du pays sont abandonnées à des pouvoirs anonymes. « Une douzaine d'hommes déterminent la politique du gouvernement, une douzaine de compromis la dénaturent, et une douzaine de bureaux, à peine connus de nom hors de Washington, l'appliquent (2). » On ne trouve personne à qui demander des comptes dans ce conflit des irresponsabilités.

Malgré tout, au duel parlementaire quotidien, les Américains préfèrent la grande bataille gouvernementale tous les quatre ans. Les deux systèmes opposés se résument ainsi : lorsque le cabinet est responsable devant le parlement, les majorités des deux chambres imposent chaque jour à l'exécutif leurs volontés variables et parfois contradictoires. Si la responsabilité pèse sur le président seul, c'est le parti dominant au jour de l'élection présidentielle qui prend le pouvoir et le garde pendant quatre années successives, sans être obligé de régler sa conduite d'après les changemens d'opinion survenus dans le congrès. Lors même que la majorité sénatoriale qui a ratifié le choix des ministres se déplace, le ministère subsiste intact. Les assemblées engagent-elles la lutte avec le président, les ministres doivent lui rester fidèles ou se démettre. Cette stabilité quadriennale, établie comme correctif de la perpétuelle mobilité républicaine, permet au pays de reprendre haleine entre les périodes prévues d'agitation électorale et politique.

Mais sous ses deux formes, anglaise et américaine, le parlementarisme exige une autorité forte, soit dans les mains du premier ministre en Angleterre, soit dans les mains du président aux États-Unis. C'est la condition indispensable pour en faire un système de gouvernement viable et apte à remplir sa mission, de plus en plus difficile.

III.

Dans l'intention de mettre l'exécutif à l'abri des attaques parlementaires, les Américains l'ont isolé complètement des assemblées. Au contraire, c'est en le faisant participer à l'autorité législative par le moyen du *veto* qu'ils l'ont rendu capable d'arrêter les empiètemens des législateurs. La théorie de la séparation des pouvoirs

(1) *La Forme nouvelle du gouvernement aux États-Unis et en Suisse*, par M. Émile de Laveleye. (*Revue* du 1er octobre 1886.)

(2) Woodrow Wilson, *Congressional government*, p. 318.

se trouve en même temps poussée à l'extrême et méconnue. Cette contradiction n'embarrasse pas des esprits moins préoccupés d'observer la stricte logique que d'assurer l'indépendance et l'énergie du gouvernement.

Aux États-Unis, les lois ne deviennent pas définitives de par la volonté du parlement seul. Elles doivent encore être soumises à l'examen du président, qui dispose d'un délai de dix jours (1) pour se prononcer. Donne-t-il sa signature, les lois entrent aussitôt en vigueur. Mais la constitution lui confère le droit d'opposer son *veto* et de renvoyer avec ses objections tout bill quelconque à celle des chambres qui en a pris l'initiative. Le congrès délibère et vote de nouveau. Seulement la majorité simple ne suffit plus. Les bills renvoyés par le président n'acquièrent force de loi qu'à la condition d'être adoptés par les deux tiers des suffrages de chacune des deux chambres. Sinon, le pouvoir exécutif l'emporte; le parlement est battu.

Il ne s'agit pas, d'ailleurs, d'une attribution exclusivement fédérale. La même prérogative, subordonnée à des règles analogues, appartient au gouverneur dans tous les états particuliers de l'Union, comme au maire dans un grand nombre de municipalités, et non des moins importantes.

Les constituans d'Amérique comptaient beaucoup sur l'efficacité du *veto* présidentiel pour donner à la législation les garanties nécessaires de sagesse et d'équité. Non pas que le président fût présumé supérieur en lumière au congrès. Mais la saine doctrine du contrôle mutuel trouvait ainsi une heureuse application. Les assemblées sont trop sujettes à se laisser égarer par les passions du moment et à subir les influences locales; car les députés et les sénateurs représentent surtout les districts ou les états particuliers qui les ont choisis. L'intérêt général exige que les lois soient examinées à un point de vue moins étroit. Le mode d'élection du président, ses fonctions différentes, le placent au-dessus des divisions parlementaires et des querelles de clocher. Élu par le peuple de tous les états, il est en meilleure situation pour discerner et défendre la politique nationale. Ses objections éclairent le congrès, qui, mieux informé, peut changer d'avis.

D'ailleurs, pensait-on, lorsqu'un *veto* intervient et que les chambres, après délibération nouvelle, ne confirment pas leur décision première par des majorités imposantes, il y a présomption légitime contre la loi en litige. L'accord démontré du pouvoir exécutif avec la minorité législative justifie l'ajournement. Si les deux tiers du

(1) Les dimanches exceptés.

congrès se prononcent en faveur de la loi frappée de *veto*, il est naturel, au contraire, qu'une majorité aussi nombreuse l'emporte et que sa volonté soit immédiatement obéie.

Hamilton avait proposé que le président des États-Unis possédât le droit de *veto* absolu. La plupart de ses collègues, mieux inspirés, n'accordèrent que le *veto* suspensif. Cette restriction apparente de pouvoir laisse en réalité plus de latitude à la prérogative présidentielle, suivant la juste remarque des commentateurs.

Le *veto* absolu, tel qu'il appartient à la couronne dans la monarchie britannique, est devenu inutile à force d'être redoutable. « Les bills rejetés par le roi d'Angleterre, dit Curtis, sont définitivement écartés. Ces conséquences irrévocables du *veto* royal l'ont fait tomber en désuétude depuis le règne de Guillaume III. » Les Américains prétendent donner au président de leur république, non pas une armure de parade, mais un moyen effectif de défense. Ils préfèrent donc le *veto* suspensif, autrement pratique que le *veto* absolu, et presque aussi puissant par le fait, sous des dehors plus modestes.

Aux États-Unis, en effet, la suspension d'un bill équivaut d'ordinaire à son rejet. Pour que les lois deviennent définitives malgré le *veto* présidentiel, il ne faut rien moins qu'une seconde décision, prise aux deux tiers des suffrages dans chacune des deux chambres du congrès. Pour que le *veto* triomphe, le tiers des voix dans une seule chambre, soit le sixième de la représentation nationale, suffit. Le congrès fédéral américain compte au total 401 membres, répartis inégalement : 325 députés et 76 sénateurs. La majorité législative, qui a voté primitivement la loi, ne remportera la victoire décisive sur le *veto* qu'à la condition de réunir au scrutin final 269 suffrages parlementaires, 217 à la chambre, et 52 au sénat. Par contre, l'exécutif aura gain de cause avec l'unique appui, soit de 109 suffrages des représentans, soit même seulement de 26 voix sénatoriales (1).

Il est très rare que le président ne dispose pas d'un nombre de voix aussi minime dans l'une ou l'autre assemblée. Les conditions de la lutte sont donc tout à son avantage. Le concours presque certain d'une faible minorité de députés ou de sénateurs lui permet de faire échec à la majorité du congrès et d'empêcher l'adoption des lois. C'est à ce titre indirect qu'il possède une importante part de pouvoir législatif.

Ces remarques s'appliquent également à l'exécutif des états particuliers et des communes, quand « la règle des deux tiers » ou

(1) Dans ce dernier cas (26 voix sur 401), l'appui du seizième environ de la représentation totale du pays suffit pour assurer la victoire du président.

quelque autre analogue vient fortifier le droit de *veto*. Les gouverneurs et les maires exercent ainsi une action plus ou moins décisive sur le vote des lois locales et des budgets municipaux.

En Angleterre et dans la plupart des monarchies libérales, l'exécutif ministériel n'est pas non plus livré sans défense à la merci de tous les caprices parlementaires. Il peut, sous certaines conditions mal définies, dissoudre la chambre élective. Mais cette mesure rencontre de grosses difficultés, parfois des périls; et ses effets semblent moins favorables à l'autorité gouvernementale que ceux du *veto* américain.

La dissolution d'une assemblée agite profondément l'ensemble de la nation, et touche au vif les intérêts individuels des représentans, comme ceux de leurs cliens et de leurs amis. Le conflit entre le pouvoir exécutif et le parlement se déplace, et prend des proportions dangereuses sur le terrain électoral. Toutes les passions publiques sont soulevées au moment même où le peuple, institué juge du différend, aurait le plus besoin de sang-froid. Le gouvernement se voit forcé de mettre tout son enjeu sur une dernière carte, et d'affronter soudain la grande mêlée des élections. La partie devient trop grave pour que l'on puisse la jouer souvent. C'est la ressource des cas extrêmes.

D'autre part, l'usage du droit de dissolution ne soustrait nullement l'exécutif à la suprématie parlementaire. Cette simple question se trouve posée aux électeurs : quelle est la majorité réelle du pays? Donne-t-elle raison à la chambre dissoute ou au cabinet? Mais que la réponse soit favorable ou contraire au ministère qui l'a demandée, celui-ci, lorsqu'il triomphe, ou son successeur immédiat, en cas de défaite, ne reste pas moins sous la tutelle impérieuse de la majorité législative reconstituée. Le parlement, modifié ou non, demeure le maître absolu.

Le *veto* américain a l'incontestable avantage d'éviter toute mesure extraordinaire d'appel au peuple en dehors des élections régulières, assez rapprochées d'ailleurs pour rendre la résignation plus facile au parti battu. Ce délai permet pourtant à l'opinion publique de se calmer avant l'échéance normale du scrutin. Le débat, circonscrit dans l'enceinte des chambres, ne risque pas d'être grossi et dénaturé par l'intervention confuse des foules ou les excitations intéressées des meneurs. Aucune atteinte directe n'est portée aux privilèges des corps électifs, ni aux situations des représentans. Le président qui refuse sa signature n'exerce qu'un pouvoir négatif. Au lieu de renvoyer les députés devant leurs électeurs, il les invite simplement à délibérer de nouveau, en indiquant ses objections motivées. Le congrès est libre, après examen,

de maintenir son premier vote; le bill acquiert alors force de loi, malgré l'opposition présidentielle. Sans doute la constitution exige en ce cas les deux tiers des suffrages, condition assez difficile à réaliser pratiquement. Mais la théorie laisse le dernier mot au congrès, dont l'honneur reste sauf. C'est à lui de se mettre d'accord avec lui-même et de réunir la majorité requise.

Moins brutal dans la forme que le droit de dissolution, le *veto* défend mieux le pouvoir exécutif. Conserver l'appui du tiers des voix dans une seule chambre est plus facile assurément que de conquérir d'emblée la majorité du pays entier. Rien n'empêche le président de repousser toute loi quelconque sans crainte d'avoir à se démettre au premier échec. Battu sur un point, il peut aussitôt recommencer la lutte sur un autre et remporter l'avantage. Les chances de vaincre sont en sa faveur, et le joug parlementaire ne lui est pas constamment imposé.

Sauf l'unique prescription relative à la majorité des deux tiers et visant les effets du *veto*, aucune règle n'en restreint l'usage. Le président possède à cet égard un pouvoir discrétionnaire, et les constituans des États-Unis entendaient bien qu'il y recourût sans timidité. Son refus n'a pas même besoin de s'appuyer sur des argumens de doctrine. Une simple considération d'opportunité ou de convenance particulière suffit. John Tyler rejeta certain bill financier pour cette raison toute personnelle que le bill en question abrogeait une mesure votée autrefois par lui-même comme membre du congrès fédéral. Malgré la singularité du motif, le *veto* présidentiel triompha.

D'ordinaire, toutefois, le président justifie son opposition en invoquant l'esprit du pacte fondamental, qu'il se trouve de la sorte appelé à interpréter. Aussi, dans la pensée de quelques-uns, le droit de *veto* ne devait être exercé par l'exécutif qu'avec le concours du pouvoir judiciaire, interprète naturel de la constitution et des lois. James Wilson et Madison recommandaient cette combinaison. Certes, l'examen des actes législatifs eût offert ainsi toutes les garanties possibles de compétence; mais l'union des deux pouvoirs aurait fait leur faiblesse plutôt que leur force. Le président, dont les *vetos* seraient subordonnés aux décisions judiciaires et couverts par elles, descendrait au rôle d'un chef de contentieux. La magistrature, bientôt compromise dans les querelles des partis militans, y perdrait l'indépendance et l'autorité.

En Amérique, d'ailleurs, le juge exerce le droit le plus large d'interpréter et de contrôler toutes les lois dans leur application aux causes régulièrement évoquées devant lui. Il peut même, du haut de son tribunal, déclarer telle loi inconstitutionnelle, et par suite

nulle en l'espèce. C'est une sorte de *veto* judiciaire indirect. On aurait manqué au *non bis in idem* en y ajoutant une part de *veto* exécutif, qui permettrait au juge de contrôler aussi les lois dans le domaine théorique, avant qu'elles fussent appliquées. Le projet Wilson ne fut pas admis.

Deux ans plus tard, il est vrai, en 1789, le congrès créa les fonctions d'attorney-général. Mais ce magistrat de l'ordre judiciaire, placé auprès du président pour l'éclairer sur les questions législatives et constitutionnelles, ne participe nullement à la puissance exécutive. Conseiller intime, casuiste politique ou directeur de conscience, il n'a pas plus de responsabilité devant les chambres que les autres membres du ministère. Quel que soit l'avis reçu, le président répond seul de ses *vetos* comme de tous ses actes, et se dispense même parfois d'en informer le cabinet.

Cette intervention de l'exécutif, tenant tête aux assemblées législatives et arrêtant l'effet de leurs votes, entretient un état permanent de lutte qui est le propre des gouvernemens électifs. Les Américains ont fait entrer ces antagonismes inévitables dans le cadre constitutionnel, et ne s'en émeuvent pas plus que de raison.

Les échéances électorales sont échelonnées de façon à mettre fréquemment en lumière les variations survenues dans les forces respectives des partis. A ces déplacemens de majorités correspondent des changemens analogues dans les situations relatives des divers pouvoirs. Tous les quatre ans a lieu l'élection présidentielle. Tous les deux ans on procède au renouvellement de la législature, intégralement pour la chambre, et par tiers pour le sénat. A son avènement, le chef de l'état peut compter d'ordinaire sur l'appui des représentans, dont la nomination a coïncidé avec la sienne. En revanche, il risque fort de se heurter au mauvais vouloir des sénateurs. Puis, deux ans après, l'harmonie entre la chambre et l'exécutif est souvent rompue par l'entrée en scène d'une majorité hostile, issue du scrutin biennal. Quelquefois même l'opposition domine dans les deux assemblées. Le président n'a plus alors la ressource de s'appuyer sur l'une d'elles pour déjouer les attaques de l'autre. Il n'est pas désarmé cependant, grâce au *veto*, si la minorité requise lui reste fidèle.

Rien ne l'empêche de recourir à sa prérogative en tout temps, sans avoir égard à telle circonstance où la majorité législative, émanant d'une élection plus récente que la sienne, représenterait mieux que lui l'opinion actuelle des électeurs. C'est précisément au cours des deux dernières années de sa présidence, contre une chambre nouvelle, qu'il fait le plus fréquent usage du *veto*. Dans ces conditions, notamment, le pouvoir exécutif résiste aux volontés du peuple même, personnifié par ses mandataires fraîchement élus.

Un désaccord aussi complet ne saurait toutefois se perpétuer indéfiniment. C'est une des raisons qui s'opposent à la prolongation souvent réclamée du terme présidentiel. La brièveté des fonctions et la fréquence des crises électorales ont des inconvéniens très graves. Mais les chances de conflits sont moindres, et les dissidences plus faciles à supporter pendant quatre ans que pendant un septennat par exemple, surtout s'il est renouvelé au profit du même personnage. La première année de la présidence américaine est une sorte de lune de miel; la seconde et la troisième sont la vraie période d'activité; la quatrième enfin ramène les élections, qui suppriment les différends de la veille, non sans préparer d'ailleurs ceux du lendemain.

Quoi qu'il en soit, les présidens des États-Unis ne se font pas faute d'exercer leur droit constitutionnel, aussi bien les présidens pacifiques ou peu populaires que les favoris du public et les hommes de combat, comme Jackson. Coup sur coup, à l'occasion d'une même mesure, John Tyler interjeta son *veto* contre la majorité parlementaire, soutenue par la presse et la nation tout ensemble. Et pourtant le vœu de ses concitoyens ne l'avait pas destiné au rang suprême. Simple vice-président, il n'était monté au fauteuil présidentiel que par suite de la mort du titulaire Harrison. En outre, le *veto* frappait des lois financières au sujet desquelles les assemblées se sont toujours montrées le plus jalouses de leurs privilèges. Les adversaires du président le combattirent avec ardeur. Un représentant s'écria que l'honneur de la chambre était en jeu. Un autre déclara que les Tudors eux-mêmes n'auraient pas eu tant d'audace. Tyler l'emporta néanmoins, et pendant les quatre années presque entières de son administration, il continua de tenir seul tous les pouvoirs en échec. C'était légal.

M. Hayes, dès son avènement, se trouva en présence d'une chambre hostile, et perdit bientôt le faible appoint des voix qui l'appuyaient au sénat. Les conflits ne pouvaient manquer d'éclater. Bills sur l'armée, sur les élections, sur les Chinois, furent rejetés par cinq *vetos* successifs dans une seule session (1878-1879), demeurée célèbre à ce titre. Loin de ressembler à l'homme fort (*the strong man*) rêvé par certains politiciens du temps, M. Hayes était animé d'idées conciliatrices qui s'annoncèrent aussitôt par la composition du ministère. Élu d'ailleurs à une seule voix de majorité, au moyen de fraudes inouïes, même en Amérique, il ne jouissait pas d'un grand prestige. Aucun motif ne l'empêcha de s'opposer à toutes les mesures qu'il désapprouvait. Depuis le commencement jusqu'au terme régulier de son mandat, le président républicain paralysa la volonté du congrès démocrate, et gouverna sans révolution ni secousses. Sa résistance constante aux actes législatifs ne discré-

dita pas le parti qu'il représentait à la Maison-Blanche. Ce fut encore un républicain, M. Garfield, que les suffrages populaires investirent, en 1880, du pouvoir suprême.

Le président actuel, M. Cleveland, mérita naguère le surnom de maire *veto* (*Veto Mayor*) pour avoir, à la mairie de Buffalo, repoussé plus de lois votées par son conseil municipal que plusieurs de ses prédécesseurs ne l'avaient fait en beaucoup d'années. Sa fermeté ne s'est pas démentie à la présidence. « On cite de lui, dans sa carrière, plus de cent *vetos* frappant autant de bills injustifiables, bons seulement à dissiper follement l'argent des contribuables. » Cette attitude énergique en face des assemblées de toute nature est célébrée par ses partisans comme un titre à la confiance du peuple et un motif suffisant de réélection.

Même la situation d'accusé n'enlève pas au chef de l'état le libre usage de sa prérogative. André Johnson, décrété d'*impeachment* par la chambre et traduit devant le sénat, ne continua pas moins, pendant le procès, de remplir ses fonctions exécutives et d'interjeter son *veto*. Johnson fut battu ; la loi, adoptée à la majorité des deux tiers, passa malgré lui. Mais nul ne paraît avoir contesté le droit strict du président d'exercer, même en ces circonstances critiques, un pouvoir que lui confère la constitution.

Avant la présidence de Johnson, qui forme un chapitre à part dans l'histoire des États-Unis, encore troublés par les suites de la guerre civile, aucun des bills nombreux frappés de *veto* sous toutes les administrations successives depuis Washington, n'avait réussi, sauf un ou deux peut-être, à obtenir force de loi. Le triomphe de l'exécutif était le fait normal ; la victoire parlementaire restait l'exception.

Depuis quelque temps, le congrès a remporté plus fréquemment l'avantage. Certaines lois importantes sont devenues définitives en dépit de l'opposition présidentielle, et souvent grâce à des votes de coalition. Ce fait nouveau n'est-il que la conséquence du désarroi des partis nationaux ? Doit-on y reconnaître plutôt le symptôme d'une transformation que plusieurs écrivains d'Amérique signalent dans la pratique des institutions de leur pays ?

La solidité du pouvoir exécutif fédéral et local avait toujours été regardée par les Américains comme la garantie nécessaire contre l'intempérance des assemblées confuses ou dévoyées. « Nous logeons nos gouverneurs dans des palais, disait naguère un journal de New-York, et nous leur donnons de beaux appointemens, à seule fin d'être préservés par eux d'autant d'actes législatifs que possible. » Si le *veto* devenait lettre morte, l'autorité exécutive serait singulièrement affaiblie, sinon annulée.

Aucune combinaison constitutionnelle ne peut suffire par elle-même, sans le bon esprit politique des gouvernans et des gouvernés. Il faut beaucoup de savoir-faire et de prudence pour tirer profit d'un procédé dilatoire qui ne résout les difficultés qu'en les ajournant. « Le but et l'effet du *veto*, dit Benton, consistent à suspendre l'adoption d'une loi jusqu'à ce que la nation se prononce aux élections prochaines, et fasse admettre ou rejeter définitivement la loi en litige par un congrès pertinemment élu. C'est une prérogative juste et convenable, accordée à l'exécutif dans l'intérêt du peuple, et judicieusement confiée à l'élu du peuple. »

Au fond, ce pouvoir négatif emprunte sa force à l'appui des minorités conservatrices, et constitue la plus flagrante dérogation à la règle démocratique des majorités. On le retrouve à tous les degrés de la hiérarchie gouvernementale. En face du congrès de l'Union est le président de la république; en face de la législature dans l'état particulier est le gouverneur de l'état; en face du conseil municipal est le maire. Chacun de ces hommes est indépendant des assemblées par son origine et possède le droit de *veto*. Les Américains veulent voir la responsabilité personnelle de leurs élus spéciaux s'affirmer devant chaque collectivité irresponsable; ils ont assez de confiance dans la fermeté du libéralisme conservateur de la nation pour ne pas redouter encore l'éventualité d'une dictature de surprise ou de découragement.

DUC DE NOAILLES.

(Extrait du second volume de *Cent ans de république aux États-Unis*, qui paraîtra prochainement.)

LA

BAIE DE SANTÉCOMAPAN

SCÈNES DE MŒURS MEXICAINES.

Noyé dans des vapeurs jaunes, découronné de ses rayons comme un roi qui abdique, le soleil s'abaissait vers le faîte des arbres séculaires qui entourent la petite crique de Santécomapan, au fond du golfe du Mexique. Par la couleur d'azur, par le calme et la transparence de ses eaux qu'abritent contre toutes les brises des mangliers aux racines multiples, elle ressemble à un beau lac endormi, cette baie pittoresque dont nul géographe ne sait encore le nom. Or, à l'approche de cette minute crépusculaire, rapide, qui sous les tropiques sépare le jour de la nuit, on voyait à chaque instant émerger, sur la surface de ce miroir bleu, le dos rond d'un joyeux dauphin vers lequel naviguait aussitôt avec curiosité, avec d'amusantes allures de bourgeois ventrus, une bande de pélicans à plumage brun.

Du côté de la mer, comme pour défendre à ses vagues l'accès de la mystérieuse crique, s'allonge un îlot de sable blanc, mé-

langé de minuscules coquilles roses, bleuâtres ou nacrées, banc étroit dont l'élévation dépasse à peine le niveau des eaux qui le caressent. Sur ce lit, pour eux moelleux, reposaient immobiles, pétrifiés en apparence, chauffés à blanc depuis le matin par les feux du ciel embrasé, cinq caïmans qui, sortant enfin de leur longue torpeur, donnaient quelques signes de vie. Leurs museaux aigus se dressaient, ils se traînaient comme avec effort, puis se plongeaient un à un, avec méthode, à l'endroit précis où le *gulf-stream*, ayant atteint son maximum de chaleur, tourne et s'élance pour gagner l'Atlantique, pour aller attiédir là-bas, tout là-bas, les côtes brumeuses de la vieille Europe, tenter de fondre les glaces éternelles du pôle nord.

L'ombre des mangliers grandissait à vue d'œil, rendant noire l'eau vermeille dans laquelle ils s'étaient mirés tout le jour. De temps à autre, des moineaux solitaires, invisibles, ébauchaient un chant mélancolique dans le grand silence, doux sons d'adieux à la lumière, auxquels répondait aussitôt par un soufflement plaintif, sentant venir son heure d'agir, un lugubre engoulevent. Au loin la mer, encore dorée pour un instant, s'étendait immense. Sur sa nappe lisse, scintillante, se dressait une fine goélette, qui, ses voiles à peine gonflées par une brise intermittente, s'éloignait de la côte avec le balancement régulier d'un hamac. Près de l'îlot, prête à le dépasser, une chaloupe à l'allure pesante, n'obéissant qu'avec lenteur à l'impulsion de six rameurs vigoureux, avançait néanmoins. Les bords de l'embarcation, chargée à son avant et à son arrière de caisses, de barils, de ballots, surnagaient de quelques pouces à peine au-dessus de l'eau. Un coup de sifflet, lancé par l'homme qui tenait le gouvernail, fit apparaître cinq ombres au fond de la crique déjà obscure, et quelques minutes plus tard l'avant de la chaloupe, sous l'effort d'une suprême impulsion, glissait, grinçait sur le sable du rivage et s'arrêtait brusquement, à demi échoué.

Sautant aussitôt à terre, quatre des rameurs échangèrent quelques mots brefs avec ceux qui les attendaient, et l'on s'occupa de décharger le bateau : caisses, ballots, barils, soulevés avec aisance par des bras visiblement accoutumés à cette rude tâche, étaient posés en équilibre sur les épaules ou sur la nuque de ceux qui devaient les emporter. Ces hercules, bien que ne payant guère de mine, se courbaient à peine sous le poids qui semblait devoir les écraser, et s'enfonçaient dans la forêt en trottinant, à la façon indienne. Ils revenaient bientôt se charger d'un nouveau fardeau, exécutant ainsi un va-et-vient de fourmis affairées, laborieuses, silencieuses, lequel dura trois quarts d'heure. Le dernier colis emporté, les deux rameurs restés dans la barque la remirent à flot,

puis longèrent le rivage jusqu'à un endroit où les eaux, devenues soudain plus profondes, baignaient des racines de mangliers tapissées de petites huîtres.

Le soleil, pendant que ces hommes peinaient, avait atteint et rendu visibles les vaporeux sommets de la grande Cordillère, derrière lesquels il s'était brusquement caché. Infatigable, mais impassible, l'astre éclairait déjà d'autres horizons et faisait naître au loin, sur les rives du Pacifique, de brûlantes aurores. En dépit de l'obscurité qui les entourait et avec une sûreté qui démontrait leur connaissance approfondie des lieux, les rameurs firent pénétrer leur esquif dans un ruisseau large à peine de 3 mètres, fleuve en miniature bordé d'arbustes dont les rameaux entre-croisés, effleurant l'eau, leur livraient bruyamment passage. S'élançant à terre, ils amarrèrent la chaloupe ; puis ils s'enfoncèrent sous les arbres, dont la taille devenait plus imposante à mesure qu'ils s'éloignaient de la mer. De temps à autre, en avant, se montrait un point lumineux, vers lequel ils se dirigeaient. Ils passèrent près d'une trentaine de chevaux et de mules entravés qui, comme passe-temps, faute d'autre provende, rongeaient l'écorce des arbrisseaux à leur portée. Vingt pas encore, et ils débouchèrent sur un vaste espace au sol nu, sous l'abri d'un majestueux cèdre dont les longues branches, au feuillage menu, allaient au loin effleurer la terre et frappaient de mort, en les couvrant d'ombre, toutes les plantes qui tentaient de naître au-dessous d'elles.

Au pied de ce centenaire, au tronc large d'au moins 5 mètres, au front perdu dans le ciel, et dont les racines saillaient, couraient sur le sol comme des veines gonflées sur une peau rugueuse, flambait, crépitait un immense foyer, qui, alimenté de bois résineux, parfumait l'air d'une odeur de benjoin. Entre ce feu et l'arbre, assis ou couchés dans les creux formés par les ondulations de ses racines, ce qui leur permettait de s'étendre ou de s'accoter à leur gré, onze hommes au teint bronzé, vêtus de chemises de flanelle blanche, de pantalons de toile grise fixés à leur taille par de longues écharpes de soie de couleur rouge ou bleue. Passé dans cette ceinture, du côté gauche et bien à la main, un couteau au manche de corne, à la lame effilée et affilée, perdue dans une gaine. Les chaussures, en peau de daim, teinte en jaune clair ou en bleu pâle, étaient garnies d'éperons d'acier. Presque tous les fronts étaient ceints de ces mouchoirs de coton quadrillés chers à la Normandie, lesquels, pliés en bandeaux et noués derrière la tête, acquièrent au Mexique une qualité probablement ignorée de ceux qui les fabriquent, la qualité d'empêcher « les airs nuisibles » de pénétrer dans le cerveau.

Appuyé contre le tronc du cèdre, un arsenal. Des carabines au canon poli, des couteaux de chasse à poignée d'argent, de longs sabres à fourreaux d'acier, le tout criblé par la flamme de points lumineux. De l'autre côté du tronc, un peu en arrière et posé sur trois pierres, un chaudron où cuisaient, pêle-mêle, du riz, une dinde sauvage, un faisan, un chou palmier, deux tatous : *olla podrida* dont un Indien assis sur ses talons, les mains étalées sur les genoux comme les divinités de granit de l'antique Égypte, surveillait les bouillonnemens avec la gravité triste qui est un des caractères de sa race.

Plus en arrière encore, une masse sombre : les caisses, les ballots, les barils, toute la cargaison que contenaient les flancs de la goélette, marchandises dont le déchargement clandestin n'avait pas duré moins de quatre jours, l'équipage du petit navire aidant. Les caisses renfermaient des bijoux, des objets d'art ; les ballots des soieries ; les barils du kirsch, du cognac, des vins liquoreux d'Espagne ou d'Italie, objets de haute valeur dont la douane mexicaine double le prix par des droits exorbitans, afin, sans doute, d'encourager la contrebande. C'étaient là des « produits nobles, » comme disent les créoles, nobles comme les lingots d'or et d'argent, frappés, eux aussi, de taxes excessives de sortie, raison pour laquelle la goélette, à titre d'échange, en emportait en Europe de beaux et nombreux échantillons. Dès le lendemain, les rameurs de la veille, les portefaix de tout à l'heure, devaient se transformer en muletiers d'honnête apparence, qui, pourvus de documens falsifiés et par conséquent bien en règle, se mettraient en route à travers les défilés de la Sierra de Tuxtla, afin d'atteindre les villes de l'intérieur du pays, où les acheteurs économes abondent. Là, les contrebandiers offriraient à des prix tentateurs, irrésistibles, les fins tissus de Lyon, les mantilles de blonde, les points de Valenciennes ou d'Alençon, les joyaux de l'Inde sertis à Paris. Ils étaient assurés de trouver des amateurs parmi les amans, les maris, les amoureux; surtout parmi les vieillards qui, connaissant à fond l'humeur frivole des filles d'Ève, savent que ce sont là les pommes que choisirait lui-même aujourd'hui, pour les suborner, l'éternel et astucieux serpent.

Les treize contrebandiers, — ils étaient treize et n'attachaient aucune importance à ce chiffre pour nous fatidique, — appartenaient à des nationalités différentes. Les Mexicains l'emportaient en nombre, mais il y avait parmi eux un Yankee, un Californien, un Espagnol et un Français, matelot déserteur du brick de guerre qui, l'année précédente, surveillait la station de Véra-Cruz. Depuis que, réunis par le hasard, les aventuriers opéraient de compagnie,

solidaires dans toutes les occasions où il fallait violer ouvertement ou clandestinement les lois, aucun nuage n'avait troublé l'harmonie qui régnait entre ces braves gens, lesquels étaient surtout des gens braves. Cette cordiale entente, ils l'attribuaient à ce qu'ils ne « traînaient » aucune femme à leur suite, propos peut-être vrai, mais à coup sûr peu galant.

Les Mexicains, d'humeur enjouée, expansive, avouaient avec bonhomie, en ne cachant que leur nom véritable, les faits qui, outre ceux de contrebande, les tenaient en délicatesse avec la justice de leur pays, pourtant si indulgente et paterne. Deux ou trois d'entre eux, tentés, séduits, entraînés par les circonstances, avaient détroussé des voyageurs auxquels ils ne voulaient aucun mal, mais qui, ayant eu la mauvaise idée de se défendre, d'appeler à l'aide, les avaient forcés de « les rendre muets. » D'autres, par mégarde, par maladresse ou par amour de l'art, avaient planté leur couteau dans l'abdomen d'un de leurs compatriotes. — histoires d'amour, au fond. L'Espagnol, grave, taciturne, sobre, discret, révéla pourtant un soir, après avoir avalé un verre de cognac, pour montrer la solidité des têtes andalouses et gagner un pari, qu'il avait, lui aussi, quelques taches de sang aux mains, ce dont personne parmi ses compagnons, il faut le dire à son honneur, n'avait jamais douté.

Le cas du Yankee était net. En désarmant son revolver, qu'il tenait pour déchargé, quatre balles avaient pénétré, par paires, dans la tête et dans la poitrine d'un de ses compatriotes avec lequel il causait amicalement, au coin d'un bois. Par une fâcheuse circonstance, on savait que, de son vivant, le mort portait en permanence une ceinture pleine de pépites d'or. Cette ceinture, n'ayant pas été retrouvée sur son corps, avait fait croire à un sot juge de la frontière texienne, — lequel, au dire de l'accusé, se repentirait tôt ou tard de son erreur, — que l'accident avait été un meurtre prémédité pour dépouiller le défunt. Il avait fallu fuir, s'exiler. Le hasard, plus souvent qu'on le suppose, persécute l'innocence et l'accable.

Quant au Français, son cas était particulier. Il devait sa position de déclassé, d'ennemi de la société, à un simple coup de tête. Même aux heures où l'ivresse, son péché mignon, lui permettait tout juste de se tenir debout, il ne s'accusait que de sa désertion, qu'il déplorait en se criblant d'injures, des larmes plein les yeux. Ses compagnons le tenaient pour un homme très fort, bien qu'il ne dît que la vérité. Notre propre corruption et notre propre finesse entrent pour beaucoup dans les grandes réputations ; soit en bien, soit en mal, ceux que nous élevons doivent une partie de

leur prestige à notre amour du merveilleux, à notre esprit qui, toujours complice de notre imagination, exagère et cherche l'au-delà.

En ce moment l'air était lourd, les corps accablés, les bouches muettes. Durant quatre jours, on avait vécu inquiets, les regards tournés vers l'est, en émoi lorsqu'un goéland, au loin, rasait la mer. C'est que l'on redoutait, plus encore qu'une tempête, de voir apparaître la voile brune de l'un des côtiers de la douane, dont le commandant, surpris d'apercevoir une goélette en panne dans un lieu si en dehors de toutes les routes maritimes, eût considéré le petit navire comme suspect, et lui eût donné la chasse. Il ne l'aurait pas atteint, c'est sûr ; mais l'entreprise eût été ajournée, manquée peut-être, et la crique découverte. Maintenant, « grâce à Dieu, » plus rien à redouter. L'affaire avait réussi, et l'on pouvait dormir en toute sécurité, le point que l'on occupait dans la forêt se trouvant à trente lieues de tout village. Aussi, chacun se prélassait avec délices en face de l'ardent foyer, que la température rendait inutile, mais qui éclairait et égayait.

Les visages n'étaient ni laids, ni dégradés, ni repoussans autour du bivouac, bien que d'expression un peu patibulaire. Du côté des Mexicains, des cheveux, des barbes, des yeux très noirs, ces derniers ouverts sur des visages à la peau bistrée, toujours terne. L'Américain, lui aussi, possédait des cheveux noirs, mais ses favoris roux, ses yeux verts, sa carnation colorée, fournissaient un texte de plaisanteries à ses compagnons, qui trouvaient ces contrastes affreux. L'Espagnol, — c'est lui qui représentait l'honorable maison de commerce véracruzaine pour le compte de laquelle on opérait, — avait le teint mat, les beaux traits et les nobles façons d'un hidalgo de race. Il était le chef ; toutefois, il indiquait ce qu'il convenait d'exécuter plus qu'il ne le commandait, et ne parlait jamais qu'au nom de l'intérêt général. Il est à remarquer qu'un revolver au côté, un couteau à la ceinture et l'absence de préjugés sur l'emploi de ces armes, établissent entre les hommes une égalité, un respect mutuel de leurs droits, que l'on demandera toujours en vain à la plus libérale constitution.

Le Californien, tantôt sérieux, tantôt enjoué, tantôt mélancolique, toujours préoccupé ou distrait, avait le parler doux, les gestes moelleux, les lèvres souriantes, et s'exprimait avec une pureté de langage conforme à la syntaxe espagnole. Même dans les circonstances les plus critiques, il ne proférait aucun juron, n'employait aucun mot mal sonnant. Il était grand donneur de bons conseils, et ne se querellait jamais. Il racontait peu d'histoires, mais il écoutait avec avidité celles que narraient ses compagnons, surtout, et c'était

presque constamment le cas, lorsqu'une femme était l'héroïne du récit.

A n'en pas douter, tous ces hommes avaient été baptisés et possédaient un prénom qu'ils ne livraient pas plus que leur nom de famille ; aussi se désignaient-ils par des sobriquets. L'Espagnol, sans songer à s'en fâcher, se laissait appeler *Gachupin*, nom ironique par lequel les Indiens qualifient leurs anciens conquérans. Le Français acceptait le titre de *Gavacho*, terme employé par les Espagnols et leurs descendans pour désigner les fils de la « Grande Nation, » mais il répondait plus volontiers à celui de Niño, — enfant. — Ce dernier nom, il le devait à ses étonnemens naïfs lorsqu'il entendait raconter l'histoire d'un coup de couteau donné par vengeance, par jalousie ou pour « l'honneur. » Il prenait alors une mine effarée qui amusait beaucoup ses compagnons, les Mexicains surtout. Ceux-ci, par affinité d'humeur, se montraient plus amicaux avec lui qu'avec le grave Gachupin ou le taciturne Yankee, dont la nationalité leur déplaisait, ou qu'avec le Californien, dans lequel, nouveau-venu qu'il était dans « la compagnie, » ils n'avaient encore qu'une demi-confiance.

On était solidaire, il est bon de le répéter, dans ce camp aux élémens disparates, et dans une querelle particulière, aussi bien qu'en face des douaniers, des juges, des alguazils, on se serait bravement prêté aide, on se l'était prouvé déjà dans dix occasions. Amis, on ne l'était qu'à moitié : l'association pour le mal, comme l'association pour le plaisir, ne donne que des compagnons. Le bien, les moralistes ne l'ont peut-être jamais assez remarqué, a seul le pouvoir de faire naître, grandir, épanouir le sentiment le plus noble, le plus durable que nous puissions éprouver et rendre : l'amitié.

Le bivouac, dans son ensemble, était digne de l'humeur et des pinceaux d'un Salvator Rosa. Ce vieil arbre au tronc phénoménal, avec ses longues branches dont l'extrémité, en s'abaissant vers le sol, formait un vaste cirque que le foyer éclairait de lueurs sanglantes, rappelait un autre âge. C'était un coup d'œil étrange, pittoresque, que celui de ces hommes étendus, assis entre les racines du colosse, les mouchetant des points rouges, blancs ou bleus de leur costume. Dans l'air, le bruit indéfinissable, le grondement produit au loin par les mules et les chevaux qui, sans relâche, — nul ne sait à quelle heure ces animaux dorment, — allaient, faute de mieux, ronger les écorces qu'ils pourraient atteindre. Tout près du foyer, attirés par sa chaleur, deux énormes crapauds, une tortue, une couleuvre à la peau bigarrée, regardant immobiles, fascinés, confians, danser les flammes. Trois chauves-souris tourbil-

lonnaient sans trêve au-dessus des têtes, guettant, happant à leur arrivée bourdonnante les gros insectes qui, lourds, essoufflés, gauches, n'échappaient à ces ennemis que pour se précipiter follement dans le foyer qui les attirait, où leurs corps, soudain distendus par la braise ardente, éclataient comme des marrons dont on a négligé d'inciser l'enveloppe. Quant à l'Indien cuisinier, flanqué lui aussi de deux crapauds et, en outre, d'un jeune caïman, il semblait préparer, sous la surveillance de ces trois étranges spectateurs, quelque filtre diabolique, quelque baume de fier-à-bras.

Il appela soudain, et l'un des Mexicains, passant une branche dans l'anse de l'énorme marmite, aida le Vatel au teint de cuivre à la transporter au pied du cèdre. Elle fut vite entourée, sans qu'aucun appel eût été nécessaire, par un cercle de convives affamés. On s'assit sur le sol à la mode turque, et chacun posa devant soi deux moitiés de calebasses de tailles différentes, destinées à lui servir l'une de coupe, l'autre d'assiette. Le souper commença aussitôt.

Abondant et délicat par certains côtés, il pécha un peu, ce repas, à quoi bon le dissimuler, du côté de l'élégance du service, et beaucoup par la tenue sans dignité des convives. Les fourchettes faisaient défaut, le pain aussi, et il n'est pas facile, même en employant tous ses doigts, de porter avec propreté des grains de maïs ou du riz cuit à sa bouche. Les choses marchèrent rapidement : il n'y avait là ni gourmands ni gourmets. Les bouchées furent arrosées d'un excellent Bordeaux fourni par une des caisses de la cargaison, et dont les rasades alternaient avec celles d'un xérès de couleur d'or, très sec. A l'heure du café, le chaudron fut emporté, et une gourde d'une contenance d'au moins trois litres, pleine d'un cognac authentique, emprunté comme le vin à la cargaison, servit à le « mouiller. » Chacun s'établit alors, en se faisant un dossier des racines saillantes, entre le tronc et le feu; puis les cigares et les cigarettes apparurent.

La conversation, assez languissante, s'anima un peu à mesure que les lèvres se trempèrent dans les rustiques et profondes coupes, généreusement remplies de cognac. On parla affaires, d'abord; puis des routes à suivre, des chances favorables ou défavorables qui pourraient se présenter, du gain probable qui reviendrait à chacun. Une xarane, qu'un Mexicain raclait en sourdine, haussa soudain son diapason, et fit changer le sujet des propos en accompagnant le Niño qui, ayant atteint le premier degré de l'ivresse française, venait d'entonner une chanson. Les prunelles commençaient à briller, les lèvres les plus closes à s'entr'ouvrir. On ne saurait croire, si on ne l'a vu, ce qu'une pleine moitié de calebasse remplie de

cognac, vidée à longues et fréquentes lampées, contient au début de sentences, de sages propos, de saillies, et enfin de confidences, d'expansions, de germes de querelles, de protestations d'amitiés, de vantardises, d'absurdités et aussi de vérités.

Il n'y avait pas de femmes parmi les contrebandiers, et pourtant il ne fut bientôt plus question que d'elles. Tous ces hommes, le fait est admirable, avaient aimé et avaient été aimés. Chacun, sans en être prié, racontait qui une comédie, qui une tragédie, aventure durant laquelle il se plaignait invariablement d'avoir souffert, d'avoir cruellement payé son plaisir. L'amour, s'il fallait le juger d'après les dires des contrebandiers de la baie de Santécomapan, serait un sentiment de nature douloureuse. A ses débuts, des craintes, des tristesses, des désespoirs fous. Durant la période triomphale, un ciel d'azur au-dessus de la tête, c'est vrai ; mais, à l'horizon, un nuage vaporeux qui, peu à peu, se gonfle, s'alourdit de soupçons justes ou injustes, de jalousies redoutables. Enfin, comme conclusion, la satiété, la lassitude, l'abandon d'un côté, le désespoir, l'envie de mourir de l'autre. Et pourtant, marin intrépide, on se rembarque sur cette galère aussitôt l'orage passé, sachant, tout en s'efforçant de l'oublier, que l'on se heurtera contre les mêmes écueils, qu'on les sèmera, comme devant, des débris de son cœur. Chose bizarre, des passions qui tourmentent l'âme de l'homme, l'amour est la seule qui, comme entrée en matière, se déclare d'essence éternelle. Elle ne l'est pas, du moins là où naît le *gulf-stream*, car les plus modestes des hôtes de la baie de Santécomapan avouaient avoir déjà sombré maintes fois ; d'où cette sentence formulée par l'un d'eux, que, si l'amour est, en soi, durable et constant, il change volontiers d'objet.

Si l'homme se montre assez souvent indiscret, il est, en revanche, galant ou vaniteux. La preuve, c'est que toutes les femmes dont il fut question sous les branches du cèdre étaient, au dire des narrateurs, des beautés ardentes et accomplies. Le Californien écoutait les récits avec un visible intérêt, et ses questions se multipliaient pour connaître le nom des lieux où s'étaient passés les faits racontés. Il lui fallait, à ce curieux, une description minutieuse les héroïnes ; puis il interpellait l'Espagnol, l'interrogeait, voulait son avis. Pendant ce temps, ceux qui racontaient et ceux qui écoutaient ne cessaient pas de boire. Aussi les yeux bouffis commençaient à clignoter, les langues épaissies à devenir lentes, à bredouiller. Le Yankee avait le regard fixe, perdu de l'homme qui, ayant conscience que ses idées n'ont plus toute leur netteté, s'efforce dignement de le dissimuler, de sauver les apparences.

Le Niño, presque aussitôt après avoir chanté, s'était mis à pleurer

à chaudes larmes, selon son invariable coutume, en parlant de son village, de sa désertion, de son nouveau métier. Le Gachupin et le Californien, plus sobres, plus contenus, ou moins sensibles aux effets des vapeurs alcooliques, laissaient pourtant voir aussi quelques signes d'une excitation anormale. Certes, ils possédaient encore, en apparence, la plénitude de leur raison, la conscience de leurs actes et de leurs propos ; toutefois, plus loquaces, plus expansifs que de coutume, ils ébauchaient des demi-confidences. Encore quelques gorgées de cognac, et leur gravité, l'une hautaine, l'autre douce, allait peut-être sombrer. Les gorgées furent bues ; bientôt l'Espagnol sourit, ce qui ne lui arrivait jamais, et le Californien, devenu bavard, prononça incidemment le nom de la ville de Lagos. A ce nom, le Gachupin tressaillit; il retira son cigare d'entre ses lèvres, son regard se posa sur celui de son interlocuteur et y demeura cloué.

— Lagos ! répéta-t-il comme avec effort, en passant sa main sur son front qu'il pressa.

Les yeux du Californien clignotèrent sous le regard ardent et sombre rivé sur le sien, mais il en supporta l'inquiète interrogation sans détourner la tête, sans baisser ses paupières, sans cesser de sourire. Il continua le récit insignifiant qu'il avait commencé, une vulgaire aventure d'auberge dans la ville qu'il avait nommée, qu'il n'avait fait que traverser. Un instant encore, les deux hommes s'examinèrent comme pour se pénétrer. Cherchaient-ils un souvenir? Leur mémoire, en tout cas, ne parut rien leur rappeler; mais ils demeurèrent pensifs chacun de son côté, contemplant les braises rouges. Le feu, les physiciens négligent de le mentionner dans leurs traités, joint à ses qualités matérielles une fascination morale. Il attire l'esprit de l'homme, le captive par son apparence de vie, et le plonge dans un monde de rêveries. Il est gai, il est triste, il éclaire le passé disparu, montre les ombres dont il est peuplé, illumine l'avenir, puis endort.

C'est ce qu'il avait fait pour tous les contrebandiers, pendant le récit du Californien. Las des travaux du jour, chacun avait longuement regardé la flamme, sans songer à proposer la moindre partie de cartes. On s'était étendu à l'aise ; puis, une à une, les paupières s'étaient closes. Le silence devint solennel ; la forêt sans brise, la mer sans reflux, se taisaient, dormaient, comme anéanties sous l'accablante pression de l'air tiède et lourd.

L'Espagnol et le Californien furent brusquement tirés de leur contemplation, de leur muette réserve, par un éclat de rire, et se précipitèrent à la fois au secours du Niño. Pris d'une idée subite, le matelot, ivre de cognac et de sommeil, s'était mis debout. Alors

titubant, trébuchant, il avait été chercher, sans que personne l'en eût prié, une brassée de bois pour ranimer le foyer. En se penchant pour déposer son fardeau, le malheureux, n'ayant plus le sentiment de l'équilibre, tomba en travers du feu. Grâce à leur prestesse, à leur sang-froid, ses deux compagnons purent l'enlever avant qu'il eût aucun mal grave. Il se débattit contre ses sauveteurs, sans la moindre conscience du danger qu'il venait de courir, du service qui venait de lui être rendu. On l'étendit sur le sol, on lui intima l'ordre de dormir, ordre auquel il obéit avec docilité, comme à une consigne.

L'Espagnol regagna le siège naturel qu'il occupait un instant auparavant, et le Californien, cette fois, s'établit sur la même ligne que lui. Ils étaient de nouveau seuls éveillés dans le petit camp, et ne paraissaient nullement songer au sommeil, car l'un alluma un cigare, tandis que l'autre roulait une cigarette. Après quelques courtes réflexions sur l'incident du Niño, le Californien dit, comme s'il continuait une conversation interrompue :

— Belle ville, Lagos !

— Oui, répondit l'Espagnol.

— Tu as eu là une aventure, reprit le Californien en se frottant les mains ; je l'ai compris tout à l'heure, à la façon dont tu m'as regardé.

— C'est vrai ; j'ai eu là une aventure.

— Joyeuse ?

L'Espagnol trempa ses lèvres dans la liqueur que contenait sa calebasse, puis secoua la tête d'une façon négative.

— Raconte, dit le Californien.

— Non, répondit l'Espagnol, laissons dormir les morts.

Il y eut un long silence. La provision de bois apportée par le Niño commençait à crépiter, à flamber, lançant au loin des étincelles. Les chauves-souris continuaient à tourbillonner, les crapauds et la couleuvre avaient disparu, abandonnant la tortue, qui, pour une cause inexpliquée, allongeait de tout son pouvoir sa tête minuscule, insuffisante. Le Californien alluma méthodiquement une nouvelle cigarette et dit :

— La femme était belle?

— On l'appelait, répondit l'Espagnol qui se redressa avec une pointe d'orgueil, la Madone pour la délicate harmonie de ses traits ; la Sirène pour la grâce troublante de tout son être.

Le Californien frémit.

— C'est lui ! murmura-t-il entre ses dents serrées ; enfin !

Après un instant de silence, il reprit, avec un léger tremblement dans la voix :

— Et... elle t'a aimé... cette merveille?

L'Espagnol ne parut pas entendre la question qui venait de lui être adressée : rêveur, absorbé, il regardait avec attention danser les flammes. S'il n'eût été distrait par ce spectacle, il eût vu le Californien, les sourcils froncés, l'examiner avec une curiosité avide, hameuse. Il était beau, ce fils de l'Espagne, avec son teint mat, avec ses yeux ardens, aux regards doux comme ceux de la femme arabe qu'il comptait sans doute parmi ses lointains ancêtres, avec ses dents d'une blancheur transparente, si magnifiques sous sa moustache noire! Il devait avoir trente ans à peine ; sa taille était mince, élégante, ses gestes étaient souples, mesurés, nobles. Sa façon de s'exprimer, comme celle de son interlocuteur, révélait une culture qui faisait complètement défaut à leurs associés. Ni l'un ni l'autre, certainement, n'étaient nés pour le métier qu'ils exerçaient.

— On dirait, reprit le Californien qui, lui, n'avait rien de la beauté raffinée de son compagnon, mais dont les traits un peu épais, la bouche large, les yeux vifs, les pommettes saillantes présentaient néanmoins un ensemble sympathique, intelligent, énergique, on dirait que tu as des remords?

— J'en ai.

— Voilà donc pourquoi tu es si grave? Allons, soulage ton cœur : tu aimes encore?

— Oui, une ombre.

— Cela veut-il dire, reprit le Californien qui se pencha en avant, que celle que tu aimes est morte, ou, plus simplement, qu'elle a été infidèle et que tu vis avec son souvenir?

L'Espagnol baissa le front. Voulait-il ainsi répondre affirmativement? En dépit de sa finesse, son interlocuteur ne put le démêler.

— Était-ce ta femme? demanda-t-il encore.

— Non.

— Ta fiancée?

— Non.

— Oh! une femme mariée, alors?

— Oui.

— Je vois d'ici la catastrophe, bien que tu ne m'aides guère à la deviner, reprit le Californien sur un ton de reproche amical. Le mari vous a surpris, il t'a fallu te défendre, tu l'as blessé, tué peut-être; et ce qui devait te rapprocher de ta maîtresse t'a éloigné d'elle pour toujours. Est-ce cela?

Le Gachupin secoua négativement la tête, vida d'un seul trait ce qui restait de cognac au fond de sa coupe, puis il se pencha vers son compagnon.

— Tu es mon ami, toi? dit-il d'un ton confidentiel.

— En doutes-tu? repartit le Californien avec bonhomie.

— Pourtant, reprit l'Espagnol, tu ne m'as jamais raconté ton histoire.

— Ni toi la tienne. La vérité, c'est que je n'ai pas d'histoire, moi.

— On en a toujours une, répliqua sentencieusement l'Espagnol, puisque l'on a forcément aimé. Puis, si tu n'avais pas d'histoire, tu ne serais pas ici. Raconte, dit-il à son tour avec une visible satisfaction de sa triomphante logique.

— Eh bien! l'histoire, l'aventure que je te prêtais tout à l'heure, c'est la mienne.

— Tu as séduit la femme et tué le mari?

— A dire vrai, j'ai été séduit par la femme, et c'est le mari qui a voulu me tuer, m'obligeant ainsi à le blesser, pour me défendre. A la suite de cette algarade, j'ai dû, aimant la liberté, fuir les villes, la justice, vaguer comme une âme en peine jusqu'au jour où je vous ai rencontrés, où tu m'as accueilli.

Le Californien avait parlé avec lenteur, comme un homme qui cherche ses mots ou ses idées. Il changea brusquement de ton :

— Ouf! fit-il, cela soulage de se confier à un ami. Sais-tu que c'est vrai, le remords! Ce malheureux qui m'a forcé à le frapper, que j'ai involontairement blessé d'un coup mortel, il marche souvent à mon côté jusque dans mes rêves. Cette nuit, il me laissera en repos, je viens de parler de lui.

— Il ne se montre pas, dit l'Espagnol, qui posa sa main sur le bras de son ami et qui le regarda avec fixité. il ne se montre pas lorsque tu as parlé de lui?

— Jamais. Aussi, maintenant que tu connais mon secret, que tu me comprendras à demi-mot, il ne m'apparaîtra plus guère, ce fantôme.

— Quand il vient, dit l'Espagnol d'une voix sourde, il te menace, n'est-ce pas?

— Non, répondit le Californien, parlant de son côté à mi-voix, il me regarde sans colère; mais il me montre sa blessure dont les lèvres se meuvent comme celle d'une bouche et crient mon nom.

— Il tend les bras comme s'il voulait te saisir?

— Oh! dit le Californien, il y a donc aussi un fantôme dans ta vie, dans tes rêves? Au fait, tu sais mon histoire et je ne connais pas la tienne. S'il n'était l'heure de songer au sommeil, je te demanderais de me la dire. Tu m'as appris qu'elle était belle, la femme!

— Satan, répondit l'Espagnol, avait forgé son esprit, son corps, son visage pour la perdition des hommes.

— Je la vois d'ici, ton œuvre de Satan, dit le Californien, dont les paupières se mirent à battre. De grands yeux pleins de flammes, noirs, troublans, d'autant plus irrésistibles qu'ils semblent mendier votre amour, en échange de celui qu'ils vous laissent deviner ; une longue chevelure ondulée, soyeuse, des mains de fée, des pieds d'enfant. Un nez droit, fin, aux narines roses, des dents taillées menues dans de la nacre blanche, un visage ovale, des cils recourbés, palpitans comme de mignonnes ailes d'oiseau, et une démarche, un sourire, une voix !..

— On dirait, s'écria l'Espagnol, que tu l'as connue ?

— A l'aurore d'une passion, reprit le Californien avec plus de calme, toutes les femmes, grâce à notre imagination, n'ont-elles pas les mêmes séductions ?

— Chez doña Inès...

Le Californien se leva brusquement, tout son corps tremblait.

— Que t'arrive-t-il ? lui demanda son compagnon avec surprise et le regard méfiant.

— Un mot va te le faire comprendre, répondit son compagnon avec effort, avec une émotion douloureuse qu'il ne chercha pas à dissimuler : ce nom, Inès, est celui de la femme que j'ai aimée.

— Je l'ai pris au hasard, s'empressa de dire l'Espagnol, et je vais...

— Non pas, garde-le et continue, me voilà remis. Bien que celle qui a porté ce nom m'ait fait compromettre le salut de mon âme, il m'est doux de le prononcer, de l'entendre prononcer.

— Aux dons que tu as énumérés, reprit l'Espagnol, doña Inès joignait le feu qui les anime. Lorsque ses prunelles se fixaient sur vous, votre sang courait plus vite dans vos veines, il brûlait. Je la vis, elle tourna vers moi son regard à demi voilé par ses cils, et je sentis sur l'heure que c'en était fait de ma liberté, que je lui appartenais corps, âme et conscience. On m'avait prévenu pourtant, en la déclarant irrésistible, de la fascination qu'elle exerçait sur tous ceux qui l'approchaient, et l'on m'avait prédit que je deviendrais sa victime. Me croyant d'autant plus fort que j'étais avisé, j'avais ri. Quand je l'eus vue, cette femme, je connus pour la première fois l'amour instantané, tragique ; celui qui, depuis que le monde existe, l'a marqué de si nombreuses taches de sang.

— Belle et coquette, dit sentencieusement le Californien, n'est-ce pas tout un ?

— Tu as raison ; mais, par un privilège de l'enfer, doña Inès était un de ces monstres charmans qui asservissent les volontés, dont l'orgueil veut toutes les proies. Un de ces êtres qui allument

de si impérieux désirs dans nos corps misérables, qu'ils font naître aussitôt des pensées de crime, et laissent au cœur une blessure inguérissable.

— Tu vas me faire regretter, dit le Californien, de ne pas m'être arrêté à Lagos.

— Ne regrette rien, reprit l'Espagnol avec douleur, cette femme eût fait de toi ce qu'elle a fait de moi : un damné!

— Tu étais pauvre, et il lui fallait de l'or?

— Non, c'était une señora.

— Donc, tu l'as aimée?

— Jusqu'à la folie.

— Mais... elle?

— Lorsqu'elle me vit désespéré, qu'elle comprit quel orage grondait en moi, elle combattit la passion qu'elle avait fait naître avec une pitié apparente, par des caresses de voix, de regards, d'attitudes propres à l'exaspérer. Au fond, n'ayant rencontré jusque-là que des victimes amollies, qui ne savaient que soupirer et se plaindre, cela ne lui déplaisait pas d'entendre un lion rugir. Peu à peu, elle s'effraya ; pour la première fois, elle se trouvait en face d'une volonté, d'un homme.

— Tu t'es vengé de... son indifférence?

— Je me suis vengé de sa duplicité, en transformant sa comédie en drame.

— Comment? Parle, parle donc!

— Tu me demandes là, ami, un secret qui, sur terre, n'est connu que de moi et de Dieu.

— Oui, je comprends. Mais il y avait un mari, un mari, et tu ne m'as rien dit de lui?..

— Je ne l'ai pas connu. Il voyageait dans ton pays, dont les Américains venaient de s'emparer, contre lesquels il plaidait pour rentrer en possession d'un bien patrimonial.

— Pendant que sa femme te rendait amoureux et te faisait de la morale?

— Ne plaisante pas! s'écria l'Espagnol avec vivacité, tu marches dans du sang.

— Tu me l'as déjà dit, et pourtant je ne le vois pas couler. La belle Inès devint... ton amie.

— Non.

Les paupières du Californien battirent, comme pour voiler l'éclair de satisfaction qui brilla dans ses yeux. Toutefois, il reprit vite son impassibilité purement apparente, car sa voix trembla lorsque, regardant son interlocuteur en face, il dit :

— Ma question a été indiscrète ; un hidalgo ne souille jamais la réputation d'une femme en se vantant d'avoir obtenu ses faveurs, et tu es un hidalgo.

— J'ai dit la vérité.

— La belle Inès ne t'a pas cédé?

— Non.

— Je ne comprends plus, dit le Californien, qui respira avec force, comme soulagé. Cette femme t'avait ensorcelé, t'attirait, te repoussait, te consolait, c'est de la comédie, cela. Si tu avais connu le mari, je pressentirais le drame. Ah! j'y suis, tu te découvris un rival, un rival heureux, et... tu le frappas?

— Non.

— Tu es laconique, et tes monosyllabes deviennent des énigmes dont je vais chercher la solution en dormant. Bonsoir.

— Mes soins, mes soumissions, mes révoltes, mes souffrances, reprit l'Espagnol, qui saisit le bras de son compagnon pour le retenir, parurent toucher à la longue doña Inès ; son humeur s'adoucit. Un soir que, resté le dernier près d'elle, je m'anéantissais à ses pieds, lui criant, lui peignant mon amour et les tortures de mon cœur, lui offrant ma vie en échange d'un baiser, d'un mot, ses yeux se remplirent de larmes, et l'une d'elles tomba sur mes mains, qui avaient saisi les siennes. Éperdu, passant de l'enfer au ciel devant ce signe de son émotion, je l'attirai. Elle se dégagea, s'enfuit en me jetant un long regard ; elle semblait enfin attendrie, vaincue.

Le Californien, d'un geste brusque, tendit ses bras vers son interlocuteur ; puis, pâle, lent, il les ramena par un effort de volonté sur sa poitrine et les croisa. Sa main, dans l'ombre, rencontra le manche de son couteau, autour duquel elle se crispa.

— O la belle nuit! continua l'Espagnol tout à ses souvenirs, que celle qui suivit cette heure fortunée où je crus voir s'entr'ouvrir les portes d'un paradis! Comme ils scintillaient, les mondes lointains qui peuplent l'azur céleste, comme l'air était doux à respirer, comme il faisait bon vivre! N'être plus, depuis de longs jours, qu'un épi vacillant sous le souffle d'une femme, la seule dont l'amour vous paraisse digne d'être envié, avoir souffert de son indifférence jusqu'à vouloir mourir, avoir cent fois formé le projet de se tuer à ses pieds pour la forcer à se souvenir en lui laissant un regret éternel, et cent fois irrité contre Dieu, contre son injustice, avoir invoqué l'esprit du mal pour lui vendre son âme en échange des mots « je t'aime! » en échange d'un regard! Être déjà coupable de pensées maudites, et sentir, sous les rayons étincelans du soleil, toutes les douleurs ténébreuses, infernales, de la damnation! Puis, tout à coup, dans cette ombre dense, voir poindre une lumière qui bientôt

éblouit : l'espérance! Que ne sont-elles éternelles, ces heures d'illusions qui haussent le cœur! que n'expire-t-on en les savourant! Quel incomparable don que la vie si l'on mourait dans une de ces extases où l'on estime n'avoir plus rien à envier, même à Dieu, puisque l'amour partagé croit et fait croire à l'immortalité!

Les traits de l'Espagnol s'étaient épanouis, ses yeux étincelaient. Il était beau, cet homme aux passions ardentes, que le souvenir d'une minute fugitive, d'un instant à jamais envolé de sa vie, rendait poète. Pendant ce temps, le Californien, tassé sur lui-même, les bras toujours croisés, le contemplait mordant ses lèvres. Et tandis que son compagnon, s'exaltant, levait de plus en plus son front vers le ciel, il baissait le sien vers la terre, et une larme d'angoisse, vite séchée, roula sur sa joue.

Il y eut un long silence. Le foyer, tout en braise, incendiait le dessous du cèdre, dont les branches, les feuilles et le tronc apparaissaient comme teints de sang. Plus une seule rumeur, plus un seul bourdonnement dans l'air endormi, brûlant. Et pourtant, en dépit de ce calme, de cet apaisement, le visage de l'Espagnol reprit son expression sévère, sombre, douloureuse.

Le Californien se redressa.

— Tu étais aimé, dit-il d'une voix rauque.

— Je le crus, répondit l'Espagnol, tant que les étoiles brillèrent, et le jour me surprit errant en dehors de la ville. Sa subite apparition me ravit; et, mêlant ma voix à celle des oiseaux chanteurs, moi aussi je saluai le soleil, et je rendis grâce à celui qui le conduit. Peu à peu des doutes m'assaillirent, l'homme ne sait pas être longtemps heureux, et j'attendis anxieux, incertain, le moment où je pourrais me présenter chez doña Inès. Cet instant venu, j'hésitai; je redoutais, pour mes rêves de la nuit, un réveil décevant. J'avais résolu, à l'heure où je me retrouverais devant la séduisante femme, de m'agenouiller à ses pieds, de baiser le bas de sa robe, d'achever de la vaincre par ma soumission, par ma patience, par ma persistance. Je voulais donner raison au proverbe de mon pays, qui affirme que, tôt ou tard, la femme appartient à celui qui sait persévérer. Il fallait vaincre ma nature violente, je me promis de le faire. Quand je pénétrai chez doña Inès, j'eus une première déception : des visiteurs et des visiteuses m'avaient devancé près d'elle; c'était la faute de mes délais, de mon amour.

En me voyant paraître, la jeune femme rougit. Elle me salua, sérieuse, cérémonieuse, et sa main répondit à peine à l'étreinte de la mienne. Une seule fois, durant cette visite, mon regard put rencontrer le sien; je le trouvai vague, fuyant, embarrassé, et je recommençai sur l'heure à souffrir. La vue de mon désespoir, la

veille, devait l'avoir troublée; elle avait cédé à un mouvement de compassion, de crainte plutôt, et ce que j'avais pris, en aveugle, pour un commencement d'aveu, n'avait été qu'un acte de pitié, une coquetterie suprême, peut-être! Cette dernière conviction s'empara de mon esprit, s'enfonça dans mon cœur. Lorsqu'il me fallut me retirer sans avoir pu lui parler sans témoins, la main de la jeune femme se posa inerte dans la mienne. Je recommençai ma promenade nocturne de la veille; mais, cette fois, chaque heure eut la lenteur, la lourdeur d'un siècle pour mon esprit désespéré.

Lorsque je pénétrai, le lendemain, chez doña Inès, deux de ses parentes se trouvaient près d'elle. J'étais exténué par trois nuits d'insomnie, tourmenté, assailli de pensées sinistres. Je ne raisonnais plus que dans le sens de ma passion, de ma jalousie.

— Je souffre à mourir, pus-je lui murmurer à l'oreille; il faut que je vous parle, il le faut.

Elle me regarda, et son regard était craintif, suppliant, humide; triple séduction.

— Je sais que vous allez partir, me dit-elle avec lenteur, de façon à être entendue de tous ceux qui étaient là, et j'en suis désolée; mon mari sera ici dans quelques jours, j'aurais voulu vous présenter à lui.

Je m'inclinai sans répondre. Devant ces indications, devant cet ordre d'exil, je n'aurais pu parler sans éclater, sans me trahir.

— Quand partez-vous? me demanda-t-elle, comme sûre d'être obéie.

— Demain, répondis-je, demain, ou après.

Aussitôt que j'eus repris possession de ma volonté, je me levai.

— Ce soir, dis-je, je viendrai vous faire mes adieux.

Cette fois, sa main pressa légèrement la mienne, et elle me répliqua, visiblement surprise et satisfaite de ma docilité :

— Merci.

Un à un, le soir, je laissai partir les visiteurs. Inès comprit que je voulais rester seule avec elle, et parut s'en inquiéter. Au moment où les deux derniers de ses hôtes se levèrent, me lançant des regards envieux, elle les imita, appela sa caméristé, lui donna l'ordre de l'attendre au salon. Elle accompagna ceux qui se retiraient jusqu'à la porte d'entrée de sa maison, m'obligeant ainsi à la suivre. Mes deux rivaux s'éloignèrent enfin. Aussitôt, plaçant mon bras dans le cadre de la porte que la coquette allait refermer :

— Un mot, dis-je.

Ma voix tremblait, Inès recula; je saisis sa main, afin qu'elle ne pût fuir.

— Un mot! repris-je impérieux, avant que je quitte à jamais

Lagos, puisque vous l'ordonnez. Avant-hier, comme par le passé, vous vous êtes jouée de moi, n'est-ce pas?

Elle fit un geste de dénégation.

— Alors, prise de pitié, vous m'aimez?

Sans répondre, elle essaya de se dégager.

— N'appelez pas, ne fuyez pas, dis-je, répondez. Cette larme, était-ce un mensonge, une aumône?

Et comme elle se taisait :

— Parle donc, m'écriai-je, ne sens-tu pas que l'heure est solennelle. Quoi! grâce à ta beauté, grâce à tes manèges, tu sais inspirer l'amour qui brûle, qui dévore, et tu ne sais pas le ressentir. Écoute, tu as voulu que je t'aime, c'est fait. Mais, je le jure, il t'en coûtera du sang sur ta robe, sur tes pieds, pour avoir joué avec mon cœur, pour avoir troublé ma raison, pour avoir menti. Il faut bien, à la longue, que l'un des damnés que tu fais se révolte, qu'il se venge, qu'il châtie ton infernale coquetterie.

— Arrêtez, s'écria-t-elle en me sentant l'attirer.

— Ah! tu trembles, tu as peur!

— Non, répliqua-t-elle avec assurance, je ne crains pas ceux qui m'aiment.

— Tu as tort. Ce retour de ton mari, est-ce vrai?

— C'est vrai.

— Eh bien! que tu m'aimes ou me haïsses, je ne veux plus que tu sois à cet homme, je veux que tu sois à moi.

— Vous êtes fou, dit-elle. Voyons, reprenez votre sang-froid. Revenez demain, calme, apaisé, nous causerons alors en amis.

— Demain, ta porte sera fermée pour moi, ou tu seras partie.

— Ma porte sera ouverte et je serai là, dit-elle après quelques secondes d'hésitation; — puis elle ajouta de sa voix caressante, harmonieuse des premières heures : — Vous êtes injuste, vous le verrez demain. — Elle avait peur, s'écria l'Espagnol, qui se leva, les traits farouches, les regards vagues; elle avait peur et elle mentait, je ne fus pas dupe. Je la ramenai contre moi par un brusque mouvement; mes lèvres cherchèrent les siennes.

— Lâche! dit-elle d'un ton méprisant qui m'exaspéra, en se tordant haletante, ne sens-tu pas que je te hais.

— Tu aimes quelqu'un?

— Oui.

— Nomme-le, vite.

— Celui que j'aime, reprit-elle avec exaltation, crois-tu donc que je crains de le nommer? Celui que j'aime, répéta-t-elle avec une ardeur passionnée, c'est celui dont je porte le nom, celui qui sera

là demain, le noble cœur qui t'écrasera comme un reptile, lorsqu'il apprendra que tu as osé me toucher.

— Par l'enfer! m'écriai-je, c'est lui qui mourra, je le jure, lui qui paiera pour ta duplicité, si tu ne cèdes.

— Te céder, plutôt mourir! Ne t'ai-je pas dit, ajouta-t-elle avec audace, que je l'aime et que je te hais?

A ces mots, je vis rouge, je perdis toute raison. Tandis qu'elle se renversait en arrière pour fuir ma bouche avide, essayant d'appeler, je sentais son corps souple se tordre sous mon étreinte, ses chairs palpiter contre les miennes, et la vue de son sein, haletant, m'enivrait de désirs furieux. Pour son malheur, pour le mien, elle nomma une fois encore son mari; c'était trop. Le poignard avec lequel j'avais cent fois songé à me tuer sous ses yeux se trouva dans ma main.

— Tu ne seras plus à personne, lui dis-je; je me le suis juré, et je tiens mes sermens.

Alors, la frappant d'un coup terrible, je...

— Valait-il celui-là? cria le Californien d'une voix étranglée, brandissant son couteau.

En même temps, l'arme s'abaissa rapide, et la longue lame luisante, affilée, se perdit tout entière dans la poitrine de l'Espagnol, qui s'affaissa foudroyé.

Durant une minute, le bras levé, prêt à frapper de nouveau, le meurtrier regarda le corps étendu à ses pieds. Les prunelles fixes, la bouche entr'ouverte comme s'il parlait encore, l'Espagnol ne bougea pas; son âme, ardente et jalouse, avait rejoint celle de sa victime.

Le Californien poussa du pied le cadavre :

— J'ai agi trop vite, murmura-t-il avec une sauvage expression de haine inassouvie; il n'a pas eu le temps de souffrir!

Peu à peu, ses traits crispés se détendirent, et ses regards, menaçans, examinèrent ses compagnons. Deux seulement, au bruit de son cri, avaient bougé, remué, pour changer simplement de position. Abaissant enfin son bras, il vit une perle rouge à l'extrémité de son couteau, le jeta aussitôt loin de lui, puis regarda sa main comme s'il y cherchait une tache, une souillure. Ses jambes vacillèrent, il s'assit.

— Pauvre Inès! murmura-t-il, tandis que des larmes coulaient sur ses joues, ta beauté a été pour toi un don fatal, et ta jeunesse est l'excuse de ta coquetterie. Née pour inspirer l'amour, tu as joué avec cette passion terrible, et c'est par elle que tu as péri. Je t'ai crue coupable, et, lancé à la recherche de celui que je tenais pour ton complice en même temps que pour ton meurtrier, afin de sa-

tisfaire ma soif de vengeance, c'est ta mort vaillante que je viens d'apprendre, que je viens de venger. O ta mort, comme je l'admire! Comme tu m'aimais, chère âme, que tant d'autres accusaient de ne pas savoir aimer! Dors en paix; ton amour, mes mains sanglantes prouvent que je le méritais; dors en paix, nulles lèvres de femme ne connaîtront plus mes baisers, n'effaceront la trace du dernier que j'ai reçu de toi.

Après être longtemps demeuré immobile, le visage caché par ses mains, le Californien redressa enfin la tête; ses regards, aussitôt, se dirigèrent vers celui qu'il avait frappé, et il le contempla cette fois avec douleur, sans colère et sans haine. Soudain il se leva, s'enfonça sous les arbres, et alla brider le cheval qui lui appartenait. Cette opération terminée, il se mit en selle, puis tourna le dos au bivouac, à la dépouille de celui qu'il venait de châtier, au soleil qui déjà dorait, bien qu'encore au-dessous de l'horizon, les sommets de la Cordillère. Au même instant, d'une voix hésitante d'abord, et bientôt raffermie, un petit oiseau chanta.

Aux sons de cette mélodie matinale, l'Indien qui, dans le camp, faisait office de cuisinier, se redressa, étira ses membres; puis, s'arrêtant, inclinant sa tête vers son épaule gauche, écouta. Son oreille subtile, exercée, venait d'être frappée par le pas régulier, sourd, déjà lointain, de la monture du Californien. Le son vague s'affaiblit, s'évanouit. L'Indien courut à son foyer, le ranima, et s'occupa de préparer le café du matin, en soumettant, contre tous les principes observés en Europe, les précieuses semences carbonisées, finement broyées, à une ébullition prolongée.

Lorsque le soleil, rouge, sans rayons, jaillit de la mer qu'il empourpra, les joyeux dauphins recommencèrent leurs bonds de la veille, sous les regards toujours ravis des graves pélicans. Quelques chants éclatèrent entre les maigres branches des mangliers, et, un à un, avec la lenteur de juges pénétrant dans leur prétoire, les caïmans apparurent et se rangèrent de front, gueule béante, sur l'îlot de sable blanc semé de coquilles bleues et roses. Là, gardiens mystérieux, les monstres semblaient surveiller la mer; ils semblaient se tenir prêts à défendre l'entrée de la petite baie que venaient d'ensanglanter les passions des hommes, l'entrée de la pittoresque et paisible baie de Santécomapan.

LUCIEN BIART.

LES

GRANDES FORTUNES

EN ANGLETERRE

I.

L'ARISTOCRATIE TERRITORIALE. — LA HAUTE BANQUE.

I.

« Savez-vous, disait John Bright, dans un discours retentissant prononcé à Birmingham le 27 août 1866, que cent cinquante personnes possèdent la moitié du sol de l'Angleterre; que la terre d'Écosse appartient à dix ou douze individus? Savez-vous enfin que le monopole de la propriété foncière va sans cesse grandissant, et que cette propriété foncière se concentre chaque jour en un moindre nombre de mains? »

Celui qui parlait ainsi n'était pas seulement l'adversaire passionné et convaincu de la grande propriété territoriale, mais aussi l'un des riches manufacturiers de l'opulente Angleterre, le représentant attitré d'un parti puissant, l'avocat éloquent des classes ouvrières. Homme nouveau, dans le sens latin du mot, sorti des rangs du peuple, dont il revendiquait les droits à conquérir, avec la petite propriété, le privilège électoral qui y était attaché, il avait,

quarante années auparavant, posant sa candidature au siège qu'il occupait encore dans le parlement, pu déclarer à ses électeurs, sans crainte d'être contredit : « Je suis un ouvrier comme vous. Mon père fut aussi pauvre qu'aucun de ceux qui m'écoutent. Ni lui ni moi ne pouvons nous targuer de notre naissance ou de nos alliances. Ce qu'il possédait, il le devait à son labeur. Ce que je possède me vient de lui et de mon propre travail. Je me présente donc à vous comme l'ami d'une classe à laquelle j'appartiens, comme un enfant du peuple. »

En affirmant, ainsi qu'il le faisait dans son discours de Birmingham, que le sol du royaume-uni était aux mains d'un petit nombre de propriétaires, et que ce nombre tendait incessamment à décroître, John Bright avançait un fait dont les économistes et les publicistes anglais, John Stuart Mill, M. Fawcett, Clive Leslie, Thornton et autres, se préoccupaient à juste titre. Toutefois, les élémens précis d'information manquaient, et lord Derby s'inscrivait en faux contre l'assertion de son éloquent collègue, réclamant une enquête à laquelle M. Gladstone, alors chef du gouvernement, prenait l'engagement de faire procéder. Il tint parole, et les résultats en sont consignés dans deux gros volumes que l'on désigne sous le nom de *New Doomsday-Book*, en souvenir du *Livre du jugement*, déterminant la répartition faite entre ses adhérens par Guillaume le Conquérant, à la suite de son invasion.

Du dépouillement de cette masse énorme de documens se dégage tout d'abord un fait principal, que M. de Fontpertuis a mis en relief dans son intéressante étude sur la distribution du sol en Angleterre (1), c'est que l'aristocratie territoriale, cette *Landed Aristocracy* à laquelle Guillaume de Normandie distribua le sol de sa conquête, est encore, après plus de huit cents ans, en possession de ses immenses domaines. Cette aristocratie, qui n'eut de féodal que le nom, n'avait rien de commun avec cette féodalité puissante qui, à certaines heures de notre histoire, faillit étouffer dans sa redoutable étreinte la royauté française. Entre un comte d'Oxford, de Norfolk, de Leicester, et un comte de Flandre, de Toulouse ou de Bourgogne, il y avait la distance qui sépare le vassal, dépendant du suzerain, doté par lui d'apanages multiples sur des points divers d'un territoire relativement restreint, et le maître héréditaire d'une province compacte qu'il administre et gouverne, dont il tire or et soldats, dont il est le chef militaire, le haut justicier. Entre les propriétés du grand seigneur anglais et celles de son voisin, aucune frontière naturelle, fleuve, rivière ou montagne, qui lui permette

(1) Voir l'*Économiste français* du 9 mars 1878.

de s'isoler, de se concentrer et de se fortifier. Il est riche parce qu'il possède des manoirs et de grandes terres; mais manoirs et terres sont éparpillés au nord, au sud, au centre, parfois dans dix, quinze ou vingt comtés différens; il est faible parce que de ces forces multiples, mais disséminées, il ne saurait faire un faisceau, les grouper en un tout homogène. Vulnérable sur tous les points, il ne peut sur aucun fomenter la résistance, moins encore préparer l'agression.

Quand il l'essaie, pendant la guerre des deux roses, et plus tard, il échoue, et ses fiefs confisqués passent à d'autres familles, qui les transmettent intacts à leurs descendans. Des traditions féodales que le temps oblitère partout, en France, en Allemagne, comme en Angleterre, son instinct conservateur lui a fait garder, avec les titres vides, avec les grandes charges plus apparentes que réelles, dépendances de la couronne, la loi de primogéniture qui assure la transmission du domaine au fils aîné, héritier et représentant de la famille, et l'*entail* qui protège le patrimoine héréditaire contre la prodigalité du détenteur temporaire et le réduit au rôle d'usufruitier. Il peut étendre, non amoindrir ce patrimoine. Il n'a droit ni de le morceler ni de l'aliéner; les arbres mêmes de son parc sont comptés, et il ne saurait, sans le consentement de son héritier, abattre les chênes séculaires qui l'ombragent. Son château, comme son titre, comme son origine, est historique; il en jouit, sa vie durant, mais à charge pour lui de l'entretenir et de le laisser à l'héritier légitime. Parfois même, comme dans le cas cité par M. H. Taine dans ses *Notes sur l'Angleterre*, il est tenu de grossir de son vivant le trésor familial, « d'acheter chaque année pour plusieurs mille livres sterling d'argenterie. Après en avoir encombré les buffets, on a fini par faire une rampe d'escalier en argent massif. » Ainsi s'immobilisent d'incalculables richesses : tableaux de grand prix, objets d'art, galeries merveilleuses comme celles du marquis de Westminster, de lord Ellesmere, et la plus splendide de toutes, celle de Blenheim-Castle, au duc de Marlborough, dont les salles sont hautes comme des nefs d'église et dont la bibliothèque mesure 100 mètres de longueur.

Si le propriétaire de ces trésors n'a pas la puissance que donne la force, il a gardé, en revanche, le prestige qui résulte de la fortune, de l'ancienneté du nom, de l'hérédité du fief, de la possession ininterrompue. L'influence qu'il a perdue en tant que membre de la chambre des lords, par suite de l'évolution qui a concentré le pouvoir politique dans la chambre des communes, il l'a conservée jusqu'ici, au point de vue social, en tant que membre d'un corps aristocratique. Il la perpétue par l'admission lente et graduée, dans les rangs de la pairie, des grandes fortunes indus-

trielles, par des alliances avec les opulentes héritières des princes-marchands de Manchester, de Leeds, de Londres et de Glasgow. Que sur certains points le séculaire édifice se lézarde et menace ruine, que d'antiques fortunes soient aujourd'hui amoindries, cela n'est pas pour étonner; mais il n'en demeure pas moins vrai que la grande aristocratie anglaise possède, encore maintenant, une partie considérable du sol du royaume-uni, et que les résultats de l'enquête consignés au *New Doomsday-Book* attestent, avec sa vitalité puissante, la solidité de sa base première.

Le travail de dépouillement fait par M. de Fontpertuis permet de constater qu'il existe en Angleterre quatre-vingt-dix propriétaires possédant chacun plus de 24,000 hectares. Sept en possèdent, individuellement, plus de 200,000, et en tête de cette liste figure le duc de Sutherland, avec 482,676 hectares. Onze autres sont propriétaires de 80,000 à 60,000 hectares chacun. Vingt-cinq possèdent de 60,000 à 40,000; enfin, quarante-sept ont des contenances de 40,000 à 24,000 hectares. Un septième de la superficie totale du royaume-uni est donc aux mains de ces quatre-vingt-dix propriétaires, dont soixante-sept figurent au *peerage*. Il ressort, en outre, d'un tableau dressé par le *Scotsman*, que le *peerage* possède à lui seul 6,160,000 hectares rapportant, année moyenne, 13,700,000 livres sterling, soit 342,500,000 francs, et dans ce chiffre ne figurent ni les résidences, châteaux ou manoirs dans les districts métropolitains, ni les propriétés urbaines, dont la valeur dépasse de beaucoup, pour quelques-uns de ses membres, celle de leurs propriétés rurales, et dont les ducs de Westminster, de Norfolk, de Bedford, les marquis de Salisbury et de Cambden, les comtes Somers, Cadogan, Craven et autres tirent des revenus princiers.

La propriété *rurale* seule rapporte à 955 propriétaires un revenu total de 17,899,331 livres sterling, soit à chacun d'eux et en moyenne 470,000 francs par an.

Après le duc de Sutherland, les plus grands propriétaires fonciers d'Angleterre sont le duc de Buccleugh et le marquis de Breadalbane, qui peut parcourir à cheval 33 lieues en ligne droite sans sortir de ses terres, sir James Matheson, le duc de Richmond, le comte de Fife, le comte de Seafield, le duc d'Athol, le duc de Devonshire, le duc de Northumberland, le duc d'Argyle, le marquis de Bute. Trois d'entre eux, les ducs de Sutherland et de Northumberland et le marquis de Bute, figurent dans la liste de quelques-unes des plus riches personnes du monde que nous avons publiée dans une précédente étude (1), avec le duc de Westminster, propriétaire

(1) Voir la *Revue* du 1er mai 1888.

de tout un quartier de Londres et dont le revenu, à la fin de ses baux à long terme, dépassera 25 millions de francs à l'année.

De pareils chiffres expliquent comment l'aristocratie anglaise a pu se maintenir jusqu'à ce jour, par quelles profondes racines elle tient au sol même. Ils expliquent aussi les opulentes conditions de son existence, d'un grand seigneur anglais disant, en 1848, à un Français de ses amis, fort inquiété et un peu inquiet : « J'ai un château que je n'ai jamais vu, mais on le dit très beau. Tous les jours, on y sert un dîner de douze couverts, et la voiture est attelée devant la porte, au cas où j'arriverais. Allez-y, installez-vous, vous voyez que cela ne me coûtera pas un centime. » Ainsi organisée, la vie laisse de grands loisirs et impose de grands devoirs ; l'éducation première, l'exemple, les traditions, le sentiment religieux en ont éveillé la conscience et développé le goût; aussi, plus et mieux que les autres aristocraties, l'aristocratie anglaise justifie-t-elle sa raison d'être par les services qu'elle rend au pays, son luxe par sa charité, ses privilèges politiques par l'usage qu'elle en fait.

Elle ne s'en tient pas là, et nous la voyons souvent, avec une ténacité toute britannique, consacrer ses loisirs et ses richesses à d'intrépides explorations géographiques, à l'étude des problèmes les plus compliqués de l'économie politique, des questions sociales, ou même de la mécanique et de la physique, comme le fit le marquis de Worcester sous le règne de Charles Ier. Descendant d'une race de soldats qui devait, de nos jours, donner à l'Angleterre un de ses meilleurs généraux, lord Raglan, il fut, par un singulier contraste, un rêveur, doux et calme, ne se passionnant que pour les recherches, absorbé dans la lecture des vieux livres et dans l'étude des langues anciennes. Un manuscrit de Héron, écrit cent vingt ans avant l'ère chrétienne, avait vivement excité sa curiosité. Héron y décrit certains jouets des enfans égyptiens. Il y parle, entre autres, d'une figurine humaine offrant des libations aux dieux. Cette figurine, debout devant un autel, tient une coupe à la main; elle est reliée, par un mince tuyau, à un vase rempli d'eau placé à ses pieds et dissimulé par une draperie. Une lampe allumée sous le vase fait monter l'eau qui s'épanche dans la coupe. Un autre jouet consistait en un globe de cuivre mis en rotation par un jet de vapeur; le même moteur faisait aussi danser de petits personnages devant un autel.

Poursuivant ses recherches sur ces antiques données, il découvrit qu'en 1125, à Reims, un ouvrier ingénieux avait réussi à mettre en mouvement les soufflets de l'orgue de la cathédrale à l'aide de la vapeur, et qu'un autre était parvenu à l'utiliser pour faire tourner la broche de son rôti. Préoccupé de cette force dont les vieux manuscrits lui révélaient l'existence, mais dont il ignorait la puis-

sance, il se procura un canon, boucha la lumière, le remplit d'eau aux deux tiers, fit hermétiquement clore l'autre extrémité et le soumit à l'action du feu. La pièce éclata, comme de juste, faillit le tuer, mais cette expérience le fixa sur le point qui lui tenait au cœur. Il n'était pas seul, d'ailleurs, à se livrer à ces études, et tout porte à croire qu'à cette même époque, il se lia avec un nommé David Ramseye, absorbé dans des recherches analogues ; il l'associa à ses travaux, et ne fut pas étranger à la concession du privilège que ce dernier obtint de Charles Ier et qui lui assurait le curieux monopole « d'attirer l'eau hors des puits au moyen du feu ; d'édifier des moulins mis en mouvement sans recourir au vent, à l'eau ou aux chevaux ; de construire des bateaux, chalands ou navires capables de remonter les courans et de marcher contre le vent ; d'épuiser l'eau des mines et houillères par des procédés inconnus jusqu'à ce jour. »

Grand propriétaire terrien, le marquis de Worcester possédait d'importantes mines de charbon. Dans quelques-unes, il n'employait pas moins de cinq cents chevaux pour pomper l'eau qui les envahissait ; plusieurs, et des plus riches, avaient dû être abandonnées, leur rendement ne couvrant pas les dépenses nécessitées par ce travail ; aussi s'occupa-t-il particulièrement d'actionner les pompes par la vapeur d'eau.

Ses efforts ne furent pas couronnés de succès et ses expériences absorbèrent une partie de sa grande fortune ; mais, s'il ne parvint pas à résoudre les problèmes multiples qu'il se posa, il traça la voie dans laquelle d'autres, plus heureux, s'engagèrent, il facilita leur tâche, et quelques-unes de ses inventions ingénieuses furent adoptées par eux. En choisissant, lors de son élévation au *peerage*, le nom de Raglan, le général en chef de l'armée anglaise en Crimée a peut-être voulu consacrer dans ce titre de lord Raglan le double souvenir du siège soutenu par le vieux château du marquis de Worcester contre les *Têtes rondes*, et celui de son ancêtre qui, dans la tour de ce même château, construisit la première pompe à vapeur que James Watt devait perfectionner cent trente ans plus tard.

Chose singulière, c'est dans ce pays où la féodalité n'a guère existé que de nom que subsistent les derniers vestiges d'un régime dont la France n'a rien conservé. Cantonné dans son immense domaine, le *nobleman* anglais y vit sans autres proches voisins que ses tenanciers, qui sont aussi ses locataires, et qu'il garde ou renvoie à son gré. Propriétaire des villages environnans, il en exclut qui bon lui semble. « Maître de tout le sol paroissial, il en fait raser les masures et n'autorise aucune construction nouvelle. La paroisse est fermée, *close ;* le nettoyage, *clearance*, et en quelque sorte le balayage de l'ordure humaine est accompli. La campagne prend

l'aspect d'un parc tout en arbres et en herbages, sans fabriques à l'horizon, tandis que les ouvriers refoulés cherchent un abri dans la plus proche paroisse restée ouverte (1). » Parfois même, ce n'est pas un village, un hameau qu'il possède, mais une ville entière, comme Eastbourne, comme Tynemouth, grandes cités construites sur des terrains appartenant au duc de Devonshire et au duc de Northumberland.

Il ne détient pas seulement le sol, et par le sol celui qui en vit, paysan, fermier ou laboureur ; par le *bénéfice*, il impose le pasteur, vicaire ou desservant ; il nomme aux cures vacantes. Magistrat du comté, il administre la justice ; *master of hounds*, gardien de la meute, qu'il entretient à ses frais et à grands frais, il est l'arbitre des rares distractions d'une population rurale passionnée pour la chasse. Souvent lord-lieutenant du comté, ou à tout le moins haut gradé, il commande la milice locale, centralisant ainsi dans ses mains, mais sans danger pour l'état, les charges honorifiques d'un pouvoir que les grands vassaux de France possédaient en réalité, et dont il ne fallut rien moins que l'énergie d'un Richelieu et l'habileté d'un Mazarin pour achever de les dépouiller.

II.

Sur une population de 35 millions d'habitans, 200,000 propriétaires, dont 170,000 pour l'Angleterre, 20,000 pour l'Irlande et 10,000 pour l'Écosse. En d'autres termes, un propriétaire terrien anglais sur 26 chefs de famille, alors qu'aux États-Unis on en compte 1 sur 3 et en France 1 sur 2. En Irlande, la proportion décroît encore : 1 sur 52 ; et le sol est plus pauvre, la population trop dense : 160 par mille carré. Il y a limite à tout. Aucun pays exclusivement agricole, et c'est le cas de l'Irlande dépourvue de manufactures et d'usines, ne peut nourrir plus de 100 habitans au mille carré. Tout le problème irlandais est là. L'Espagne, le Portugal et la Hongrie sont, en Europe, les trois pays qui, ainsi que l'Irlande, dépendent surtout de leur production agricole ; leurs autres sources de revenus dépassent toutefois de beaucoup les siennes, et, cependant, la proportion n'est que de 86 habitans en Espagne, de 126 en Portugal et de 128 en Hongrie.

Si, en France, elle atteint 186, et si cependant l'aisance moyenne y

(1) Voir *le Développement de la société politique en Angleterre*, par M. Émile Boutmy, 1 vol. in-8°; Plon.

est plus grande qu'ailleurs, c'est que la France possède des ressources bien supérieures, de grandes usines et de nombreuses manufactures, un capital accumulé et placé au dehors : c'est que la moitié de sa population retire de ces sources diverses un revenu indépendant de celui que produit le sol. Si, en Angleterre, cette densité, qui était de 250 en 1831, s'est élevée à 400 en 1871, pour être aujourd'hui de 450, atteignant ainsi un chiffre dont on ne saurait trouver l'équivalent que dans la riche vallée du Gange et dans certaines provinces de la Chine, c'est que l'Angleterre est la plus énorme usine qu'il y ait au monde ; c'est qu'elle possède la plus formidable accumulation de machines et de capitaux, qu'un quart seulement de sa population attend sa subsistance du sol, et que les trois autres quarts vivent du commerce, de l'industrie, de la navigation ou des revenus provenant de l'épargne des générations précédentes.

Le loyer annuel du sol cultivé en Angleterre est évalué à 50 millions de livres sterling. Ce n'est que le vingtième du revenu total de la nation, et la culture de ce sol pourvoit, en outre, d'après les calculs les plus récens, à la subsistance de 4,900,000 habitans. Si donc l'Angleterre, avec une terre plus fertile que celle de l'Irlande, d'une superficie double, disposant de capitaux considérables, d'un outillage agricole perfectionné, ne parvient à en tirer que la subsistance d'environ 5 millions d'habitans, propriétaires, fermiers ou cultivateurs, il est facile de concevoir l'état de misère de 5 millions d'Irlandais répartis sur une surface moitié moindre et dépendant presque exclusivement de la culture de la terre et de son rendement. L'Irlande possède 1 million d'habitans dont elle n'a que faire et qu'elle ne peut nourrir. L'excessive pauvreté des habitans est un obstacle insurmontable au développement de l'industrie : il faut déjà un certain degré de prospérité individuelle pour qu'un peuple se crée de nouvelles ressources et tire du sol qu'il occupe tout ce qu'il peut rendre.

Une répartition des terres, autre que celle qui existe aujourd'hui, ne modifierait en rien les termes du problème parce qu'elle n'ajouterait presque rien à la surface cultivable. La réduction ou l'abolition même du prix de fermage n'accroîtrait pas la production agricole du pays ; elle transférerait aux uns ce qu'elle enlèverait aux autres, mais le total à répartir entre tous resterait le même. Certains utopistes n'hésitent pas à voir dans cette mesure de spoliation une mesure de salut public. A les entendre, l'Irlande bénéficierait ainsi des sommes qui vont, disent-ils, accroître les revenus des propriétaires absens, lesquels les dépensent hors du pays. Ils ne tiennent pas compte de ce fait que la majeure partie du prix des fermages est affectée, dans le pays même, aux salaires des régisseurs et des

ouvriers, qu'une faible portion seule passe à l'étranger, 1 million de livres sterling tout au plus; que ce million de livres sterling ne donnerait pas 500 francs par an à 50,000 habitans, à peine de quoi ne pas mourir de faim, et qu'il s'agit de faire vivre non pas 50,000 ou 100,000 individus, mais 1 million d'êtres humains, excédent d'une population trop dense, qui s'accroît chaque jour et ne peut émigrer, faute de ressources.

Ce ne sont pas les grandes fortunes territoriales qui ruinent l'Irlande, mais l'équilibre rompu entre la superficie du sol arable et le nombre de ceux qui attendent de lui leur pain de chaque jour. Aussi a-t-on vu les mêmes causes produire en Irlande les mêmes effets qu'aux Indes et en Chine : une population trop dense et trop misérable, décimée en 1835 par la famine et la maladie, perdant en quelques années un quart de son effectif; les survivans allégés par cette terrible coupe sombre qui faisait brusquement succéder une période d'aisance relative à une inénarrable misère.

III.

Dans son remarquable travail sur le *Développement de la société politique en Angleterre*, M. É. Boutmy nous montre jusqu'en 1750 la population de l'Angleterre à peu près stationnaire et stagnante, gagnant moins de 1 million d'habitans en un demi-siècle « exactement le chétif taux d'accroissement de la France actuelle (1831-1881), » la terre aux mains d'un petit nombre de propriétaires, maîtres du gouvernement, divisés eux-mêmes en « deux coalitions de familles puissantes, qui disposent de plusieurs centaines de sièges parlementaires par le moyen des bourgs de poche et des bourgs pourris. » Ce mécanisme fonctionne comme « une compagnie financière où quelques gros porteurs ont accaparé presque toutes les actions et formé deux syndicats rivaux, qui se font représenter par leurs membres ou par des prête-noms dans l'assemblée générale, — c'est-à-dire la chambre des communes, — dominent ou achètent au besoin le peu d'actionnaires restés indépendans et se disputent le choix des gérans, — c'est-à-dire des ministres. » Contre ces masses organisées et disciplinées, le roi est sans force; il subit leur influence, obéit à leur action, tout en restant le dépositaire nominal et respecté d'une autorité apparente que nul ne convoite, dont tous ont intérêt à maintenir et à couvrir le prestige. Une oligarchie puissante pouvait seule édifier de toutes pièces ce régime parlementaire que la démocratie devait s'approprier plus tard, sans posséder toutefois la discipline rigoureuse,

les mœurs et les traditions, les contre-poids savamment agencés qui permettent à la machine de fonctionner avec ensemble, d'éviter les heurts qui la détraquent, les à-coups violens qui la brisent.

Machine artificielle s'il en fut, délicate et résistante, exacte comme un chronomètre dont les rouages s'engrènent avec une précision merveilleuse, mais dont le maniement exige, chez les hommes politiques qui la mettent en mouvement, autant de calcul que de *self control*, autant de modération que de sagesse. Elle a prouvé sa force et sa souplesse en s'adaptant à l'évolution qui, depuis 1750, a si profondément modifié l'organisation sociale et les conditions politiques de l'Angleterre en créant, avec la grande industrie, une nation nouvelle juxtaposée à la nation ancienne, deux peuples distincts que Disraeli et Mme Gaskell ont mis en présence dans leurs romans de *Sybil* et de *Nord et Sud*.

Cette nation nouvelle, la science l'a appelée au jour; elle la fait vivre, en centuplant avec la houille la production de calorique, en mettant, avec la vapeur, à la disposition de l'homme une puissance capable de soulever et d'entraîner des poids énormes. Convertissez en travail le rendement annuel des mines de houille seules, et vous obtiendrez un chiffre comparable au produit de cent millions d'hectares (1). C'est une annexion équivalente à celle de la superficie totale des États-Unis affectée à la production des céréales. Aussi brusquement la natalité croît; elle s'augmente de 55 pour 100 de 1750 à 1800, de près de 90 pour 100 de 1800 à 1850, et de plus de 50 pour 100 dans les trente années suivantes. La population agricole reste stationnaire ou diminue, la population ouvrière se multiplie d'une façon prodigieuse.

Abandonnant le sol aux mains qui le détiennent et ne le lâchent pas, l'activité de ce peuple nouvellement appelé à l'existence se porte tout entière vers l'industrie. Dans ce domaine, il est souverain, ambitieux comme tous les peuples jeunes, tenace comme la race dont il est issu, attendant la fortune de la science qui lui a déjà donné ses moyens d'existence, ouvert un champ nouveau de travail et de production. Exilé des champs où il n'y a pas de place pour lui, des vieilles cités historiques où règnent, avec l'aristocratie territoriale, le clergé officiel, la classe professionnelle et moyenne, clientèle ordinaire d'une oligarchie puissante, il s'édifie des cités nouvelles : Liverpool, dont la population décuple; Manchester, qui comptait 6,000 habitans il y a deux siècles, 588,000 aujourd'hui; Birmingham et Sheffield, qui en ont 434,000 et 310,000. Comme

(1) Le Play, *Constitution de l'Angleterre*, liv. I, chap. VI.

les attols au sein de l'océan, c'est un monde nouveau qui surgit et affleure.

En moins d'un demi-siècle, il se fait sa place. Des rangs serrés et compacts de sa population, les plus hardis sortent et s'élèvent. En face des vieilles fortunes territoriales qui cessent de s'accroître, grandissent des fortunes nouvelles qui les égalent en attendant de les dépasser.

Si l'ambition est demeurée la même, les temps sont autres, autres aussi les moyens d'action. Il ne s'agit plus de conquérir sur les Saxons, par un hardi coup de main, une île perdue au nord-ouest de l'Europe, de se partager les dépouilles et les terres des vaincus, mais bien de rendre le monde entier tributaire des manufactures et des produits anglais. La voie est ouverte, de hardis pionniers l'ont tracée. A l'étroit sur la terre ferme, ils ont pris la mer et la gardent; leurs vaisseaux la sillonnent en tous sens, annexant, conquérant sans cesse des terres nouvelles, des îles et des continens, le Canada, les Barbades, l'Australie, les Indes. Leurs cadets de famille ont émigré, colonisé, ouvrant, jusque sur les points les plus reculés, des débouchés et des marchés à l'industrie anglaise. Ils peuvent fabriquer : l'écoulement est assuré, la concurrence nulle. La France s'épuise à conquérir l'Europe, l'Europe à résister à la France. Sur tout le continent, l'ouvrier est soldat, les fabriques se ferment, les usines chôment, sauf chez eux. Vainement Napoléon tente de leur fermer les ports du Nord, de capturer leurs bâtimens de commerce; ceux qui réussissent à forcer le blocus continental indemnisent, et au-delà, les armateurs anglais des pertes subies. Puis, le reste du monde leur est ouvert. Ils sont seuls à produire, seuls à exporter et à vendre.

Au-delà de l'Atlantique, la république américaine, née d'hier, grandissait cependant. Le premier consul, que sa haine contre l'Angleterre rendait prophète, devinait en elle la rivale de son ennemie. Hors d'état de défendre la Louisiane contre les flottes britanniques, il la vendait pour 75 millions de francs à Jefferson, et répondait à ceux qui blâmaient cette cession : « Elle assure à jamais la puissance maritime des États-Unis. En agissant comme je l'ai fait, j'ai suscité à l'Angleterre une rivale qui, tôt au tard, lui ravira le sceptre des mers et humiliera son orgueil. »

Il disait vrai, voyait juste, mais trop loin. La jeune république était encore trop pauvre et trop faible pour créer et armer une marine. Adams l'avait essayé, Jefferson y renonçait; sa flotte naissante pouvait à peine tirer vengeance des insultes des pirates barbaresques qui lui enlevaient sa meilleure frégate, la *Philadelphia*. Il s'estimait heureux, après une descente à Tripoli, de signer la paix.

Absorbés dans leur œuvre de colonisation et de défrichement, les États-Unis n'avaient pas encore de commerce extérieur. De 1800 à 1820, leurs exportations oscillent entre 100 et 250 millions de francs par année. Qu'était cela à côté de l'Angleterre en possession de la fonte au charbon de terre depuis 1750, dotée par Arkwright du *water frame* en 1769, du *spinning jenny* par Hargreaves en 1770, du *self acting mule* par Kelly en 1792, de la machine à vapeur brevetée par Watt en 1769, et appliquée dès 1785 à l'industrie du coton?

Avec de tels instrumens en main, la production décuple; maîtresse de la mer, l'Angleterre exporte; sans rivaux, elle règne sur les marchés, faisant refluer vers ses centres industriels les capitaux qu'elle prélève sur le monde entier, réduisant ses prix de fabrication; prête, le jour où la paix conclue lui ouvrira les marchés européens, à les inonder des produits de ses fabriques, à défier la concurrence, grâce à son outillage constamment accru, scientifiquement perfectionné.

Sur ce terrain ainsi préparé, elle régnera longtemps. Il faudra de rudes efforts pour l'en déposséder, pour lui enlever les marchés qu'elle a conquis, pour produire à aussi bas prix que lui permettent de le faire et ses mines de houille et ses énormes capitaux accumulés et son gigantesque matériel, à l'aide desquels elle a créé un mouvement commercial qui dépasse aujourd'hui, à l'importation et à l'exportation, 17 milliards annuellement, desservi par une flotte dont le tonnage annuel s'élève, à l'entrée et à la sortie, à 34 millions de tonnes.

De pareils chiffres expliquent ces grandes fortunes industrielles, plus nombreuses en Angleterre qu'en aucun pays du monde, fortunes récentes pour la plupart et dont quelques-unes rappellent, par leur soudaineté, les contes merveilleux et dorés des *Mille et une Nuits*. Il semble, à en juger par les résultats, que, nouveaux Aladdins, leurs créateurs aient évoqué quelque puissant génie, docile à leurs ordres, empressé à satisfaire leurs souhaits. A l'examen, ces visions se dissipent, le merveilleux s'évanouit, le hasard même, auquel on n'est que trop porté à assigner un rôle prépondérant dans les affaires de ce monde, disparaît; ce qui subsiste, c'est l'énergie indomptable, le coup d'œil sûr et froid, la résolution calme et ce jugement scientifique, facteur nouveau, né de l'observation, sorti des officines et des laboratoires. Chaque jour, son rôle grandit à mesure que la science moderne, poussant en tous sens ses investigations curieuses, élargit son domaine, étend le cercle de ses connaissances et de nos moyens d'action sur la nature, mesure, pèse et calcule avec une précision plus rigoureuse et plus mathématique.

En étudiant de près le caractère des hommes qui ont édifié ces puissantes fortunes, leur point de départ, leurs procédés et leurs méthodes, on est étonné parfois de la simplicité des moyens mis en œuvre, des deux ou trois facultés dominantes qui les caractérisent et que l'on retrouve presque invariablement chez tous : la concentration de l'esprit, et partant celle des forces et de la volonté sur un point nettement déterminé ; la formule simple et claire par laquelle s'exprime le but à atteindre ; la souplesse et l'élasticité des ressorts. Puis, l'effort continu et persévérant : qu'il s'agisse d'utiliser un produit jusqu'ici sans valeur ; de créer, avec un besoin nouveau, le moyen de le satisfaire ; d'ouvrir des débouchés à un produit connu en le modifiant suivant le goût de ceux auxquels on veut en imposer l'usage ; de demander à la science des méthodes plus simples de fabrication ou des procédés peu coûteux pour donner à des objets communs, d'un usage journalier, ce cachet d'élégance qui en rehausse l'aspect, flatte l'œil, satisfait et développe l'instinct artistique qui existe, à l'état latent, même chez les moins cultivés.

Dans cette lutte entre l'intelligence humaine et la matière première, que la nature domptée par la culture, ou l'animal perfectionné par les croisemens, lui livrent à l'état brut, l'homme n'a pas trop de toutes les ressources que la science met à sa disposition pour triompher des difficultés qu'il lui faut surmonter avant de convertir cette matière première à son usage personnel. On en jugera par un fait. M. J. Holden, l'un des plus grands tisseurs d'Angleterre, l'inventeur d'un procédé perfectionné de peignage de la laine, déposait, l'année dernière, devant la commission d'enquête, « que l'on n'avait pas dépensé moins de 2 millions de livres sterling, 50 millions de francs, en tâtonnemens ; que lui-même avait sacrifié plus de 1 million 1/4 avant de découvrir un système satisfaisant de peignage, et qu'à sa connaissance M. Lister seul avait consacré une somme plus considérable encore aux mêmes recherches. »

Ce n'est là qu'un exemple pris entre mille. Et il ne s'agissait pas, dans ce cas, de découvrir un procédé nouveau. Dès 1790, le docteur Cartwright avait trouvé la solution du problème et pris un brevet. Il s'agissait d'améliorer ce procédé, de le rendre plus pratique et plus simple dans son fonctionnement, de substituer le jeu régulier de la machine au travail irrégulier de l'ouvrier, son mouvement infatigable et constant à celui du bras qui se lasse et faiblit.

M. Holden réussit et fonda, en 1849, à Saint-Denis, près de Paris, le plus important établissement, alors connu, de peignage de laines. Plus tard, il en créa deux autres, à Croix, près de Roubaix, et à

Reims, sans compter ceux qu'il possédait en Angleterre, notamment à Bradford. Parti de rien, il possédait, en 1886, trois usines gigantesques, occupant 3,660 ouvriers, 547 machines à peigner, dont le travail représentait celui de 70,000 ouvriers, et une fortune considérable, fruit de ses persévérans efforts.

IV.

Au troisième rang des grandes fortunes du monde, d'après la liste que nous avons reproduite, au premier, à coup sûr, dans l'opinion publique, par la notoriété acquise, par les immenses intérêts qu'il représente, figure le nom de Rothschild. En lui s'incarne la haute banque, cette puissance financière qui eut, dans le passé, des précurseurs sans successeurs, qui ne pouvait naître et grandir que dans nos temps modernes, dans notre siècle de communications rapides, d'emprunts de villes et d'états, de crédit.

Le mécanisme financier des antiques monarchies avait fait son temps ; il ne répondait plus aux exigences multiples d'une organisation politique et sociale nouvelle. Tout discrédité qu'il fût, il valait cependant mieux que l'état de choses qui l'avait précédé, plus intolérable encore en Angleterre qu'en France, parce que, pour les raisons indiquées plus haut, les groupes résistans étaient plus rares et plus clairsemés. Richard Ier examinait sérieusement la question de mettre en vente la ville de Londres pour se procurer l'argent nécessaire à la croisade. Henry III faisait main basse sur les marchandises de sa bonne ville, et, nanti de ce gage qu'il vendait plus tard, empruntait dessus à un taux usuraire, négligeant naturellement de payer intérêt et capital, qu'on n'osait pas lui réclamer. Édouard Ier, sous prétexte de croisade, s'emparait de l'argenterie des monastères ; n'était-ce pas à eux d'en faire les frais? Il est vrai que, l'argenterie fondue, le roi restait à Londres et dissipait en fêtes, qui n'avaient rien de particulièrement édifiant, les richesses des moines. Edouard IV était, dit l'histoire, le plus séduisant percepteur de son royaume. S'il ne prenait pas l'engagement, bien inutile d'ailleurs, et auquel nul n'eût cru, de rembourser les sommes qu'il sollicitait de l'affection de ses loyaux sujets, il s'acquittait d'avance en embrassant les jolies femmes de ceux qui contribuaient le plus généreusement, et tel était l'enthousiasme qu'inspirait cette condescendance royale, qu'on en cite qui invitèrent leurs époux à doubler leur versement. Henry VI, plus avare de ses faveurs et moins beau, mais logicien consommé, contraignait les gens économes à payer gros, arguant qu'ils devaient avoir des éco-

nomies, et les prodigues à faire de même, sous le spécieux prétexte qu'il emploierait mieux leur argent qu'ils ne le savaient faire. Élisabeth taxait ses sujets à sa guise et, quand elle avait plus d'argent qu'il n'était nécessaire, elle rendait gracieusement aux détenteurs primitifs ce qu'elle leur avait pris, mais à titre de dépôt dont ils étaient tenus de lui servir un bon intérêt, tout en tenant le capital à sa disposition.

Les prédécesseurs des Stuarts avaient épuisé, semble-t-il, toutes les combinaisons possibles pour faire passer l'argent des mains de leurs sujets dans les leurs; aussi Charles Ier paya-t-il cher ses malencontreux essais pour s'en procurer, ce qui n'empêcha pas Charles II de recourir au moyen original de mettre la clé sous la porte du trésor public, après en avoir transféré le contenu dans ses coffres. Il appelait cela : inaugurer le crédit royal. Jacques II, qui manquait d'imagination, eût volontiers suivi son exemple; mais ses conseillers se méfiaient, gardèrent la clé, appelèrent le prince d'Orange, qui l'envoya méditer à Saint-Germain sur l'ingratitude de ses sujets et les difficultés qu'un souverain rencontrait déjà, à la fin du XVIIe siècle, pour se procurer de l'argent.

Guillaume III, instruit par l'expérience, imbu des idées nouvelles, inventa et créa la *National Debt*, que ses contemporains qualifièrent irrévérencieusement de *National Nuisance*. Cette première combinaison en appelait d'autres. L'idée du crédit public placé sous la sauvegarde de l'état commençait à naître, aussi bien en Angleterre que dans le reste de l'Europe. La loi et la règle se substituaient au bon plaisir en ce qui concernait les dépenses de l'état ; elles n'allaient pas tarder à s'y substituer également en ce qui concernait ses recettes. Un nouvel état de choses naissait : l'impôt brutal, mal équilibré et mal assis, qui prélève jusqu'au quart du revenu d'un particulier (1), mais enfin l'impôt discuté et voté. Symptômes des temps, on ne tolère plus qu'un grand seigneur aille remplir ses poches vides au trésor public ; le duc de Leeds est mis en accusation pour y avoir pris 5,500 livres sterling dont il avait cependant, dit-il, un besoin pressant. On trouve mauvais que les gardiens du trésor accusent dans les caisses un déficit de 25 millions de livres sterling sur 46, et prétendent s'exonérer en alléguant que cette somme énorme a été employée à acheter des votes.

Une fois sur cette pente, on va loin. Las d'avoir été si longtemps pillé, on s'enquiert où a bien pu passer l'argent, on s'étonne de l'énormité de certaines fortunes. Celle de Warren Hastings fait scandale. Son nom personnifie tous les abus contre lesquels on

(1) Discours de sir Ch. Sadley au parlement (1696).

proteste, les iniquités dont on souffre. Tant bien que mal, on procède à une enquête; les faits sont patens et, pour s'être passés aux Indes, n'en sont pas moins monstrueux. La carrière de ce prince des millionnaires d'alors est une sorte d'abrégé très complet des procédés en usage pour conquérir promptement l'opulence; à ce titre, elle a son prix.

Ses ancêtres étaient riches et nobles. Il avait perdu sa mère de bonne heure; abandonné par un père prodigue, ruiné par un tuteur infidèle, il conçut dès son jeune âge l'idée de relever la fortune de sa race, de racheter son domaine seigneurial de Daylesford, dans le Somersetshire, et s'en fut aux Indes en quête des moyens de réaliser son rêve. A vingt-sept ans, nous le retrouvons membre du conseil de la toute-puissante compagnie : il touche au but. L'unique occupation d'un membre du conseil se bornait, avant lui, à extorquer, dans le plus court espace de temps possible, 100,000 ou 200,000 livres sterling aux indigènes, puis à rentrer en Angleterre avant que le climat eût détruit sa santé, à épouser la fille sans dot d'un pair du royaume, à acheter un bourg pourri et se faire envoyer au parlement. C'était la tradition, et nul n'y trouvait à redire; mais Warren Hastings avait l'ambition plus haute, et les sentiers battus lui semblaient bien étroits. En moins de huit années, il avait réalisé ce modeste programme, mais il plaça mal ses économies, à un taux usuraire, sur de mauvaises garanties. Ruiné, il dut revenir aux Indes, bien décidé cette fois à regagner ce qu'il estimait son bien, et à le décupler, si possible.

Nommé représentant du conseil à Madras, il trouve à son arrivée une administration en désarroi. Pas un employé, si infime soit-il, qui ne remplisse ses poches au détriment de la compagnie. Warren Hastings y met bon ordre; il n'entend pas qu'un autre que lui pressure les indigènes. Il fait rendre gorge aux délinquans, introduit dans toutes les branches du service une scrupuleuse économie, ce dont le conseil le loue fort et le récompense en l'appelant au poste de gouverneur du Bengale.

Dans cette position élevée, les belles occasions ne manqueront pas, et il n'a garde de les laisser échapper. Il débute par un coup de maître, supprime au nabab indigène la moitié de son revenu, 160,000 livres sterling qu'il s'approprie, sous prétexte qu'il fait sa besogne; confisque au grand-mogol 300,000 livres sur son allocation annuelle, se les alloue pour la même raison et, pour le punir de ses réclamations intempestives, s'empare de deux de ses provinces, qu'il vend 500,000 livres comptant au roi d'Oude.

Il prenait partout et de toutes mains. Parfois, mais rarement, il achetait. C'est ainsi qu'il négocia avec un baron allemand l'emplette de la femme de ce dernier. La dame ne demandait pas mieux;

le baron le voyait et, en homme avisé, il estimait prudent de céder de bonne grâce et contre une grosse somme un bien qui lui causait des inquiétudes. Puis il caressait le rêve de quitter l'Inde, où il avait eu des déboires, d'acquérir un domaine en Saxe, d'y vivre en paix, conformément à son rang, en grand propriétaire terrien. On tomba d'accord sur le prix, et Warren Hastings, très épris, riche alors de plus de 25 millions de francs, se montra généreux.

Mais, tout amoureux qu'il fût, il savait compter; pour se couvrir de ses déboursés, il accueillit favorablement les ouvertures du nabab du Bengale. Ce dernier souhaitait vivement arrondir sa principauté par la conquête du pays des Rohillas, mais les Rohillas étaient braves, et les troupes du nabab ne brillaient pas par leur valeur. Son expérience personnelle lui avait appris que Warren Hastings n'était pas sourd à certains argumens. Il lui demanda donc de mettre à sa disposition les soldats de la compagnie pour lui conquérir la province convoitée, s'engageant à payer ce service d'un bon prix. Warren Hastings demanda 400,000 livres sterlings (10 millions de francs). Le marché fut conclu et la province envahie. Vaincus après une résistance désespérée, les Rohillas se soumirent; mais cent mille d'entre eux s'enfuirent dans les jungles, préférant la famine et la mort au joug odieux qu'on leur imposait. Vainement les officiers de la compagnie, écœurés des horreurs de cette guerre inique, protestèrent contre le rôle honteux qu'Hastings leur faisait jouer, leurs remontrances furent vaines. Immensément riche pour son propre compte, il ne laissait pas que de faire, dans ses opérations, une part à la compagnie dont il accroissait ainsi les revenus. Elle lui en savait bon gré et répondait aux plaintes que provoquaient ses agissemens en doublant son traitement et en étendant ses pouvoirs.

Hastings jugeait des autres comme de lui-même, en quoi il ne se trompait pas. Ses millions, facilement gagnés et habilement employés, lui achetaient à Londres les suffrages des actionnaires et lui obtenaient le rang de gouverneur-général des Indes pour cinq ans. Jamais proconsul romain ne fut investi de pouvoirs plus étendus. Il gouvernait en maître absolu 50 millions d'Indiens qu'il pillait à sa guise, entassant trésors sur trésors, enrichissant ses adhérens, pensionnant les membres du conseil dont il redoutait l'opposition, dédaigneux des ordres qu'on lui transmettait, grisé par l'or et la toute-puissance. Mais l'Inde entière fermentait, un soulèvement était à redouter. Malgré le silence imposé, les sourdes imprécations d'un peuple opprimé se faisaient entendre. Le conseil suprême alarmé ordonne son rappel. Il refuse de partir et, résolu à briser par son audace toutes les résistances, il impose au rajah de Bénarès, qui a osé se plaindre, un tribut de 50,000 livres sterling. Sur le refus de ce dernier, il double ses exigences. Nouveau

refus ; cette fois, il demande 200,000 livres sterling. Le rajah désespéré le supplie en vain : ce n'est plus 200,000, mais 500,000 livres sterling qu'il exige, et il se paie de ses propres mains, en entrant dans Bénarès, la ville sainte, et en provoquant la plus formidable des insurrections.

La mesure était comble. Il dut quitter son poste, rentrer en Angleterre, où l'attendait un procès qui dura douze années. Il s'en tira, grâce à ses immenses trésors, subornant les témoins, achetant les juges. Tous comptes payés, plus riche encore qu'aucun grand seigneur, il s'en fut terminer paisiblement sa carrière agitée dans le splendide domaine de Daylesford, racheté et embelli par lui, et où il put jouir pendant vingt années du fruit de ses effroyables spoliations.

Le procès de Warren Hastings, tout scandaleux qu'en fût le résultat, inaugure cependant une ère nouvelle. Nous sommes en 1798. Dès 1782, William Pitt prenait en main la direction des affaires de l'Angleterre, rétablissait l'ordre dans les finances, supprimait d'intolérables abus. La dette consolidée, cotée à 54 à son avènement, atteint, en 1792, 96, soit une hausse de 42 pour 100 en huit années. Avec l'ordre la sécurité renaît ; les opérations commerciales s'étendent, les banques se fondent, la finance vient en aide à l'industrie. C'est alors que s'établit à Londres Nathan-Mayer Rothschild, le fondateur de la grande maison anglaise.

V.

Ce représentant d'une puissante dynastie financière, dont les solides assises reposent sur les principales places de l'Europe, était le troisième fils de Mayer-Amschel Rothschild de Francfort. Son grand-père, Amschel Moses, habitait, dans la Judengasse, le quartier juif, une maison ornée d'une enseigne rouge (*roth schild*) d'où le nom de Rothschild, sous lequel on le désignait pour le distinguer de ses coreligionnaires, dont plusieurs portaient les mêmes prénoms. Cette rue étroite, triste et sale, aux maisons enfumées, à la population grouillante, dont Goethe a décrit l'aspect, fut le berceau d'une des plus opulentes familles du monde.

Amschel Moses, brocanteur de curiosités et de vieilles médailles, gagnait sa vie en colportant, de village en village, sa modeste balle sur son dos. On raconte de lui un trait qui peint bien sa caractéristique prudence. Chemin faisant, il rencontra un jour un de ses compatriotes, colporteur comme lui, mais plus fortuné que lui, puisqu'il possédait un âne. Sur l'offre obligeante qui lui en fut faite, Amschel Moses s'allégea de son fardeau, qu'il déposa sur le bât. Arrivés au bord d'un ravin profond, sur lequel on avait jeté un

branlant pont de planches, il arrêta l'âne, reprit sa balle, répondant à son compagnon qui le raillait : « Il arrive parfois des accidens dans des passages comme celui-ci, et comme cette balle contient tout ce que je possède, vous ne me saurez pas mauvais gré d'être prudent. » Bien lui en prit de l'être, car l'âne et son conducteur s'étaient à peine engagés sur le pont qu'il s'effondrait sous leur double poids, les entraînant dans l'abîme.

Mayer-Amschel, son fils, naquit en 1743. Destiné par ses parens à devenir rabbin, il fut envoyé à Fürth pour y suivre un cours de théologie juive, mais la vocation lui faisait défaut. De bonne heure, son goût le portait à collectionner et à trafiquer des vieilles médailles et des anciennes monnaies; il se lia avec des numismates qui apprécièrent sa sagacité et son jugement, et entra comme employé dans la maison de banque des Oppenheim de Hanovre. Il y resta quelques années, très estimé des chefs de cette maison. Sobre, économe, actif, il mit de côté quelque argent et s'établit pour son compte, achetant et vendant médailles et monnaies, joignant à ce commerce, dans lequel il était passé maître, celui des objets d'art, des métaux précieux, des avances sur dépôts, jusqu'au jour où il put se consacrer exclusivement aux opérations de banque. Le premier emploi qu'il fit de ses gains fut l'achat de la vieille maison de la Judengasse de Francfort, où sa femme, Gudula Schnappe, la mère des Rothschild, l'Hécube des Crésus modernes, habita jusqu'à l'époque de sa mort, en 1849, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

A sa réputation d'habileté, Mayer Amschel joignait celle d'une rare intégrité. L'une et l'autre lui valurent la confiance et la faveur du lieutenant-général baron von Estorff, le confident et l'ami de Guillaume IX, landgrave de Hesse. Calculateur habile, bien que médiocre diplomate, ce souverain excellait dans l'art de tirer bon parti de ses sujets, qu'il embrigadait et dont il louait les services à l'Angleterre, plus riche en or qu'en soldats. Avant lui, son père mettait, en 1775, à la disposition de cette même puissance, 16,800 hommes pour la guerre d'Amérique et réalisait 22 millions de thalers par cette opération lucrative. Guillaume IX l'imita, accumula ainsi une belle fortune, mais s'attira le courroux de Napoléon Ier, qui arrêta net son trafic en confisquant ses états et les incorporant au royaume de Westphalie.

Dans ces momens difficiles, Guillaume IX, sur les conseils de son lieutenant-général, confia sa fortune et ses intérêts à Mayer-Amschel et s'en trouva bien. Une légende souvent répétée veut qu'à cette époque l'honnête juif, comme on appelait Mayer, ait enfoui dans ses caves et dans son jardin les trésors du prince en fuite. Par sa complaisance à laisser piller sa demeure et enlever ce qui lui appartenait, il aurait écarté tout soupçon des richesses qu'elle contenait,

et restitué plus tard au souverain, qui se tenait pour ruiné, les 56 millions de thalers qui lui avaient été confiés. La réalité, moins romanesque, et mieux d'accord avec la sagacité naturelle du banquier, paraît être qu'il mit en sûreté les fonds dont il était dépositaire, en les faisant passer à Londres à son fils Nathan. Ce dernier dit en effet : « Le prince de Hesse-Cassel remit à mon père toute sa fortune. Le temps pressait; les circonstances étaient critiques, les Français marchant sur Francfort. Mon père m'expédia ces fonds, dont je tirai si bon parti, que le prince me fit plus tard présent de tout son vin et de son linge (1). »

Quoi qu'il en soit, et sur cela la légende et l'histoire sont d'accord, cet incident fut le point de départ de la fortune des Rothschild. Le landgrave ne crut pouvoir mieux faire que de laisser aux mains de l'habile banquier l'administration de ses biens, donnant à son fils Nathan pleins pouvoirs de gérer ses fonds à Londres, de déplacer et d'acheter à sa guise, lui allouant une commission considérable, proportionnée à l'importance des services rendus.

Plus tard, au début de la guerre d'Espagne, le gouvernement britannique, fort embarrassé pour faire parvenir régulièrement au duc de Wellington les fonds qui lui étaient nécessaires, s'adressa à M. A. Rothschild. La ponctualité avec laquelle il s'acquitta de cette mission qui, en huit années, lui rapporta 1,200,000 livres sterling, 30 millions de francs, lui valut de devenir l'agent accrédité du gouvernement, l'intermédiaire par les mains de qui passèrent les énormes subsides à l'aide desquels la Grande-Bretagne soudoyait les puissances continentales dans sa lutte contre le premier empire. Aussi, quand Mayer-Amschel Rothschild mourut, le 13 septembre 1812, ce fondateur d'une dynastie financière laissait à ses cinq enfans, Anselm-Mayer, Salomon, Nathan, James et Carl, une fortune énorme pour l'époque. Ses dernières paroles à son lit de mort furent à la fois un conseil qu'ils suivirent, une prédiction qui se réalisa. Il enjoignit à ses fils réunis à son chevet de rester fidèles à la loi de Moïse, toujours unis, et de ne rien entreprendre sans consulter leur mère. « Observez ces trois préceptes que je vous laisse, ajouta-t-il, et vous deviendrez riches parmi les plus riches, et le monde vous appartiendra (2). »

Ils se le partagèrent. Anselm-Mayer succéda à son père à Francfort, Nathan continua les opérations à Londres, Salomon s'établit à Vienne, Carl à Naples, James à Paris. Ils tenaient ainsi les cinq grands marchés financiers de l'Europe. Forts de leur union, de leurs capitaux accumulés, du nom de leur père, prêts à profiter des évé-

(1) *The Rothschilds*, by John Reeves. Londres, 1887, 1 vol. in-8°.
(2) *The Rothschilds*, p. 51.

nemens qui se précipitaient, des changemens que devait amener la chute imminente et prévue de l'empire, ils étaient appelés à jouer un grand rôle dans l'ère nouvelle qui s'annonçait.

Nathan-Mayer avait débuté à Londres comme marchand. Sir Thomas Buxton raconte dans une de ses lettres ce que furent ces débuts : « Nous avons dîné hier, écrit-il, à *Ham-House*, avec la famille Rothschild. Dîner très gai. Rothschild nous a raconté ses aventures. Il n'y avait pas, me dit-il, place pour nous tous à Francfort. Mon père était banquier et commerçant. Pour moi, je m'occupais spécialement de l'achat et de la revente des articles fabriqués en Angleterre. Un jour, nous reçûmes la visite d'un grand négociant de Londres ; il avait en main le commerce des cotonnades, c'était un gros personnage, et il estimait que nous devions nous tenir très honorés qu'il consentît à nous vendre ses articles. Je ne sais à quel propos il s'offensa d'une remarque que je lui fis, et il refusa tout net de me montrer ses échantillons. Cela se passait un mardi. Je dis à mon père : Soit; puisqu'il le prend sur ce ton, j'irai moi-même à Londres. Notez que je ne savais pas alors un mot d'anglais. Le jeudi, j'étais en route. A mesure que je me rapprochais de l'Angleterre, je trouvais le prix des cotonnades plus bas. Arrivé à Manchester, je n'hésitai plus ; j'achetai tout ce que je pus et réalisai un beau bénéfice sur ce premier envoi. Puis, je reconnus qu'il y avait un triple profit à faire : sur la matière première d'abord, ensuite sur la teinture et la fabrication. Je proposai à un fabricant de lui fournir la matière première et la teinture; il se chargerait de la fabrication. Le résultat fut tel que je l'avais prévu. En peu de temps, je triplai mon capital ; les 20,000 livres sterling que j'avais apportées devinrent 60,000 livres sterling. »

Encouragé par ce premier succès, il tenta la fortune au Stock-Exchange. Nouveau-venu, on s'occupa peu de lui, et « les têtes grises des vétérans de la Bourse traitèrent avec quelque dédain le fils du banquier de Francfort; » mais il conquit rapidement sa place quand on le vit « en cinq années retourner 2,500 fois son capital, » organiser un service spécial de courriers, consacrer des sommes considérables à l'achat de pigeons voyageurs, multiplier les moyens d'informations sûres et promptes. La chute de l'empire et la bataille de Waterloo devaient lui fournir l'occasion décisive d'inaugurer, sur le premier marché du monde, sa suprématie financière.

L'abdication de Napoléon, son départ pour l'île d'Elbe, l'avènement de Louis XVIII et la paix conclue étaient un triomphe pour l'Angleterre. On le tenait pour définitif, écartant toute appréhension fâcheuse, se refusant à croire possible un retour offensif du terrible adversaire. Nathan-Mayer partageait ces appréciations optimistes.

Le débarquement de l'empereur au golfe Juan, sa marche rapide sur Paris, la fuite des Bourbons, déconcertèrent l'Europe et bouleversèrent le marché de Londres. Ce revirement inattendu déjouait toutes les prévisions de Nathan. Dans cette crise, il ne s'en fia qu'à lui-même, et, sans hésiter, partit pour Bruxelles. C'était dans les plaines de la Belgique que devait se livrer le combat suprême ; il suivit l'état-major du duc de Wellington à Waterloo.

Pendant toute cette journée mémorable du 18 juin, il ne quitta pas le terrain, interrogeant anxieusement Pozzo di Borgo, le général Alava, le baron Vincent, le baron Müffling, passant avec eux de la crainte à l'espoir, voyant tout compromis quand Napoléon lançait sur les carrés anglais cette masse de 10,000 cavaliers, les plus aguerris et les plus redoutables de l'Europe, dernier coup de foudre de nos grands combats; estimant tout perdu quand la garde gravit, l'arme au bras, le ravin du mont Saint-Jean. Sur ce grand tapis vert où se jouaient les destinées de l'Europe se jouait aussi sa ruine ou sa fortune. Son étoile l'emporta; il vit l'invincible colonne osciller, sous les décharges répétées de 200 pièces d'artillerie, comme un immense serpent frappé à la tête, et sentit tout sauvé quand l'avant-garde de Blücher déboucha des défilés de Saint-Lambert.

Éperonnant son cheval, il regagna Bruxelles l'un des premiers, se jeta dans sa chaise de poste et, le matin du 19 juin, il arrivait à Ostende. La mer était affreuse; aucun pêcheur ne voulait risquer la traversée. Vainement il offrait 500, 600, 800, 1,000 francs, nul n'osait accepter. Enfin l'un d'eux consentit, moyennant une somme de 2,000 francs que Nathan remit à sa femme, le pauvre diable doutant fort de revenir vivant de son aventure.

Au large, la tempête se calma ; le même soir, il abordait à Douvres. Brisé de fatigue, Nathan-Mayer réussit cependant à se procurer des chevaux de poste. Le lendemain, on le retrouvait à sa place habituelle, accoté à une des colonnes du Stock-Exchange, le visage pâle et défait comme celui d'un homme que vient d'atteindre un coup terrible. Le désarroi et la stupeur régnaient à la Bourse, et l'abattement de Rothschild n'était pour rassurer personne. On l'observait, on échangeait des coups d'œil significatifs, on prévoyait de désastreuses nouvelles. Ne savait-on pas qu'il arrivait du continent et que ses agens vendaient? Dans la vaste salle silencieuse, secouée par momens de bruyantes clameurs, les spéculateurs erraient comme des âmes en peine, discutant à voix basse l'attitude affaissée du grand financier. Ce fut bien pis quand le bruit courut qu'un ami de Rothschild dit tenir de lui que Blücher, avec ses 117,000 Prussiens, avait essuyé une terrible défaite, le 16 et le 17 juin à Ligny, et

que Wellington, réduit à une poignée de soldats, ne pouvait espérer tenir tête à Napoléon victorieux, libre désormais de disposer de toutes ses forces. Ces bruits se répandirent comme une traînée de poudre dans la cité. Les fonds baissèrent encore ; on considérait la partie comme perdue.

Pourtant quelques fous devaient tenir bon encore, car on signalait, par momens, des achats importans suivis d'accalmie. On les attribuait à des ordres venus du dehors, donnés la veille par des spéculateurs mal renseignés ; ils se produisaient quand le découragement s'accentuait, intermittens et comme au hasard.

Cette journée, puis la matinée du lendemain, s'écoulèrent ainsi. Dans l'après-midi seulement éclata la nouvelle de la victoire des alliés. Nathan lui-même, le visage radieux, la confirmait à qui voulait l'entendre. D'un bond, la Bourse remonta aux plus hauts cours. On plaignait Rothschild ; on supputait le chiffre de ses pertes ; on ignorait que, s'il avait fait vendre par ses courtiers connus, il avait fait acheter, sur une bien autre échelle, par des agens secrets, et que, loin d'être en perte, il réalisait près de 1 million de livres sterling de bénéfice.

VI.

La conclusion définitive de la paix entraînait, avec un remaniement général de la carte de l'Europe, d'importantes opérations financières. Les grandes puissances sortaient terriblement obérées de cette lutte de vingt années, qui n'avait pas coûté moins de 900 millions de livres sterling (22 milliards 1/2 de francs) à l'Angleterre seule. Toutes avaient besoin d'argent, et aucune ne pouvait demander à des impôts nouveaux les sommes qui leur étaient nécessaires. Les populations, ruinées par la guerre, se trouvaient hors d'état de les payer ; puis les idées libérales avaient franchi nos frontières avec notre drapeau, et leurs conquêtes à l'étranger n'étaient pas de celles qu'anéantisse une défaite. Les peuples avaient enfin conscience de leurs droits, et l'absolutisme, à l'heure même de son triomphe, devait compter avec eux. Les grands emprunts modernes allaient se substituer aux opérations louches auxquelles on avait eu recours antérieurement. Nathan Rothschild le comprit et fut le premier à populariser en Angleterre les emprunts étrangers.

Avant lui, quelques capitalistes hardis avaient bien avancé des fonds aux gouvernemens européens, mais ces placemens isolés et aventurés n'étaient à la portée que d'un petit nombre. L'intérêt se payait à l'étranger, à époques indéterminées, à un cours arbitraire, soumis aux fluctuations du change. Il se rendit compte de

l'avantage que trouveraient le prêteur et l'emprunteur à le stipuler payable à Londres, à date fixe, à un cours fixe correspondant à la valeur de la livre sterling, et de l'immense profit qu'en retirerait le marché anglais devenant ainsi le régulateur suprême du cours des valeurs, l'arbitre du crédit européen. Sa haute position à Londres faisait de lui l'intermédiaire indiqué de ces émissions nouvelles, et s'il mit à haut prix ses services, son nom seul assurait le succès. Il fit même plus, et à diverses reprises il avança aux gouvernemens les sommes nécessaires au paiement des intérêts échus, alors que des circonstances imprévues ou des retards dans la transmission des fonds pouvaient compromettre les cours en ébranlant la confiance des porteurs de titres.

C'est ainsi que de 1818 à 1832 il négocia, pour le compte de la Prusse, un emprunt de 212 millions de francs; pour la Russie, 87 millions; pour l'Autriche, 52 millions; autant pour le royaume de Naples; 70 millions pour le Brésil; 50 pour la Belgique, soit au total, et à Londres seulement, sans compter les emprunts anglais, 523 millions de francs.

Depuis, nous avons vu émettre des emprunts d'une bien autre importance, auprès desquels ces chiffres semblent peu de chose; mais, à cette époque, on n'en était pas encore à demander des milliards, et les gouvernemens, plus timides, allouaient des commissions relativement plus élevées. On en peut juger par ce détail qu'un seul de ces modestes emprunts laissa à Nathan un bénéfice net de 150,000 livres sterling, affecté par lui à l'achat de *Gunnersbury-House*, résidence seigneuriale de la princesse Amélia, tante de George III.

La prospérité de Nathan Rothschild n'était pas sans éveiller des animosités. La Banque d'Angleterre voyait avec jalousie cette puissance financière nouvelle, dont le crédit valait le sien et avec laquelle il lui fallait compter. L'anecdote suivante, que quelques-uns ont mise en doute, mais que ceux qui ont le mieux connu l'homme tiennent pour exacte, donnera une idée des rapports entre les deux rivaux.

Estimant avoir à se plaindre des procédés de Nathan Rothschild, les directeurs de la Banque d'Angleterre refusèrent, en 1832, d'escompter une traite pour une somme considérable que son frère Anselme lui avait fait tenir de Francfort.

— La Banque, lui fut-il répondu, n'escompte que son propre papier, et non celui des particuliers.

— Des particuliers! s'écria Nathan; eh bien! je leur ferai voir quels particuliers nous sommes.

Trois semaines après, il se présentait, un matin, au guichet de

la Banque d'Angleterre, tirait de son portefeuille une *banknote* de 5 livres et en demandait le paiement. Surpris, en reconnaissant Rothschild, de voir le grand banquier se déranger lui-même pour si peu de chose, l'employé lui remit ses cinq pièces d'or. Il les examina minutieusement, les faisant sonner sur le marbre, et les mit dans un sac. Puis, tirant de son portefeuille une seconde *banknote*, une troisième, une quatrième, une dixième, une centième, il encaissa flegmatiquement, au fur et à mesure, l'or qu'on lui remettait, non sans soupeser chaque pièce. Son portefeuille vide et le sac plein, il les passa à son commis, reçut un second portefeuille et un second sac, et continua jusqu'à l'heure de la fermeture du guichet. En sept heures, il avait encaissé ainsi 21,000 livres sterling. Mais, pendant ce temps, neuf de ses employés en faisaient autant à chacun des neuf autres guichets de la Banque, qu'ils occupèrent ainsi tout le jour au grand étonnement d'abord, puis au grand détriment du public, qui ne pouvait en approcher. Dans cette seule journée, il avait prélevé 210,000 livres sterling sur la réserve de la Banque.

On rit fort à la Bourse en apprenant cette excentricité du banquier. Les directeurs de la Banque la racontèrent eux-mêmes, haussant les épaules et raillant les futiles efforts de leur rival, qui s'imaginait mettre ce grand établissement public dans l'embarras par de pareils retraits de fonds. Mais quand, le lendemain, ils apprirent qu'à l'ouverture des guichets Rothschild et ses neuf employés étaient à leur poste et recommençaient leurs manœuvres de la veille, ils trouvèrent que la plaisanterie se prolongeait un peu trop. Leur surprise devint de l'alarme quand l'un d'eux entendit le banquier répondre tranquillement à ses amis : « Ces messieurs de la Banque refusent mon papier ; moi, je ne veux pas du leur, et ce n'est que dans deux mois d'ici que j'aurai fini d'écouler à leurs guichets ce que j'en détiens dans ma caisse. » Deux mois ! Cela représentait 11 millions de livres sterling, l'interruption des services, peut-être une panique ! Les directeurs capitulèrent, et le lendemain avis était donné que la Banque escomptait, comme le sien propre, le papier de la maison Rothschild.

En 1806, Nathan avait épousé la fille de Lévi Barnet Cohen, opulent Israélite de Londres. Sans être alors aussi riche qu'il devait le devenir quelques années plus tard, Nathan Rothschild était déjà cependant l'un des hommes les plus en vue du Stock-Exchange, et passait pour posséder une grande fortune. Sur ce point toutefois, il ne précisait rien. Sa demande agréée, son futur beau-père, circonvenu par des envieux de Nathan, conçut quelques doutes sur sa situation réelle ; il s'en ouvrit à lui, le priant de le renseigner sur ce qu'il

possédait. Rothschild s'y refusa nettement; lui seul savait à quoi s'en tenir; il n'entendait pas avoir de confident et se borna à répondre qu'il s'estimait un assez bon parti pour toutes les filles de M. Cohen. Ce dernier n'insista pas davantage, et la suite prouva qu'après tout Mlle Cohen avait fait un beau mariage.

Apprécié et redouté dans la Cité, sa brusquerie, son dédain des convenances sociales, que rendaient plus choquans encore son immense fortune, sa défiance de ceux avec qui il traitait et de ceux-là mêmes qu'il employait comme négociateurs et courtiers, lui firent beaucoup d'ennemis. Malgré ses défauts, il a laissé dans le souvenir de ceux qui l'ont connu l'impression d'un homme merveilleusement doué pour les affaires. On montre encore au Stock-Exchange de Londres le pilier contre lequel il s'adossait d'ordinaire, massif, corpulent, la tête engoncée dans les épaules, les mains enfoncées dans les vastes poches de sa culotte, en apparence indifférent à ce qui se passait autour de lui, en réalité ne perdant ni un geste ni un mot, répondant par monosyllabes aux questions qu'on lui adressait ou donnant ses ordres d'une voix brève. Il avait conscience de son pouvoir, et les flatteries qui s'adressaient à sa fortune et non à l'homme étaient pour lui inspirer le mépris de ses semblables. « Je vous vaux bien, dit-il un jour au duc de Montmorency. Si vous êtes le premier baron chrétien, je suis le premier baron juif. »

Habitué à voir réunis autour de sa table des princes du sang, des pairs du royaume, des ministres et des ambassadeurs, il tenait d'ailleurs les titres en médiocre estime. Un prince allemand porteur de lettres d'introduction pour lui se présenta un jour à *New-Court*, chez le riche financier. Le prince était pompeux, infatué de son rang, Rothschild brusque et absorbé, aussi l'entrevue fut-elle aussi brève que caractéristique. Introduit dans le cabinet, le prince trouva le banquier occupé à écrire devant un vaste bureau encombré de papiers. Un domestique décline le nom et les titres du visiteur, que Rothschild salue d'un signe de tête, l'invitant à s'asseoir, puis il continue son travail. Peu habitué à ce mode de réception, le prince reste un instant debout, puis s'adressant à son hôte :

— Savez-vous, monsieur, qui je suis?

— On vient de me le dire. Je suis à vous dans un instant, prenez une chaise, répond Rothschild affairé.

— Je suis le prince de X***

— Soit!.. Prenez deux chaises alors, réplique-t-il sans s'émouvoir.

Si riche qu'il fût, sa vie n'était pas gaie. Ainsi que Vanderbilt, dans son palais de la cinquième avenue, il connut, lui aussi, dans ses luxueuses résidences de *New-Court* et de *Gunnersbury-House*,

les soucis écrasans inséparables d'une immense fortune, les haines implacables et sourdes, les convoitises menaçantes.

— Heureux?.. moi,.. répondait-il un jour à son ami, sir Fowell Buxton, qui s'extasiait sur le luxe et le confort dont il le voyait entouré; est-ce qu'on peut être heureux quand, en se mettant à table, on reçoit une lettre dans laquelle on menace de vous faire sauter la cervelle si vous n'envoyez pas le soir même 500 livres à une adresse qu'on vous indique?

Peut-être se blase-t-on sur ce genre d'épîtres. Ce ne fut pourtant pas son cas, et, dans les dernières années de sa vie, il ne s'endormait jamais sans un pistolet chargé près de lui. Et, de fait, ses appréhensions n'étaient pas chimériques; parfois, cependant, il les poussa un peu loin.

Un jour, deux inconnus sont introduits dans son cabinet. Il les salue; ils lui rendent son salut avec embarras, puis, sans mot dire, échangent entre eux des regards interrogateurs; ils fouillent dans leurs poches, inquiets, agités. Plus de doute, il est en présence de deux malfaiteurs. Sur une table, à portée de lui, et avec une vigueur que décuplent ses craintes, il saisit des deux mains un énorme livre de caisse, aux coins et au dos garnis de cuivre, et, sans hésiter, le lance à la tête du plus rapproché de ses deux visiteurs, tout en appelant à l'aide. Celui-ci croule sous ce choc inattendu, pendant que son compagnon, épouvanté, cherche à fuir, croyant que le baron est subitement devenu fou. Les laquais accourent, saisissent le fuyard, relèvent l'homme à demi assommé, et on s'explique. Ces inconnus étaient deux banquiers étrangers accrédités près de Rothschild. Intimidés par la présence du grand financier, ne retrouvant pas tout de suite les lettres dont ils étaient porteurs, ils les cherchaient pour les lui remettre. Rothschild s'excusa et s'accusa, s'ingéniant à compenser par une hospitalité cordiale ce que son premier accueil avait eu d'un peu vif.

Il était généreux par accès, mais gâtait souvent par sa manière de donner le mérite de ses bienfaits. La note dominante chez lui était malheureusement le mépris de l'humanité. Trop d'or y amène fatalement.

— Je m'amuse quelquefois, disait-il, à donner une guinée à un pauvre. Rien de drôle comme de voir sa surprise. Presque toujours il croit que je me suis trompé, que je vais lui redemander ma pièce, et il décampe à toutes jambes. Essayez et vous verrez.

Le fait peut être vrai, mais le mot est navrant.

Nathan-Mayer Rothschild mourut, le 28 juillet 1836, à Francfort, où il s'était rendu pour assister au mariage de son fils Lionel avec la fille d'Anselm Rothschild. Son corps, transporté à Londres, fut

enterré en grande pompe. L'ouverture de son testament était attendue avec impatience. Chacun était curieux de connaître le chiffre de sa fortune. On n'en sut rien. Usant de réticence jusqu'au bout, il imposa à ses exécuteurs testamentaires l'obligation de s'en tenir à leurs fonctions administratives, « de ne s'ingérer sous aucun prétexte dans ce qui ne les concernait pas, et de ne rien divulguer de ce qu'ils pourraient savoir. » Pour plus de sûreté, ce document ne contenait aucune indication des valeurs qu'il possédait, aucun relevé même de ses placemens ou de ses propriétés. Seuls, ses quatre fils et ses frères surent à quoi s'en tenir. Ses filles elles-mêmes l'ignorèrent; il se bornait à laisser à chacune d'elles 2 millions 1/2, à la condition de ne se marier qu'avec l'approbation de leur mère et de leurs frères.

L'un des axiomes favoris de ce grand financier était qu'il faut de l'audace et de la prudence pour édifier une grande fortune, mais dix fois plus de jugement pour la conserver. Son second fils, Lionel-Nathan, qui lui succéda, alors que l'aîné, Nathaniel, s'établissait en France, possédait au plus haut degré ce jugement sain que son père prisait si fort. Formé par lui au maniement des affaires, il prit en main la direction de la maison de banque que ses deux frères, Mayer et Anthony, consciens de sa supériorité, lui abandonnèrent, se réservant, avec la représentation extérieure, ce domaine de l'art, du sport, qui fait, en Angleterre, partie intégrante d'une haute situation, qui en est à la fois l'apanage et la consécration sociale.

Absorbé dans ses vastes opérations, peu sociable par nature, comme tous ceux que domine une idée fixe, leur père, robuste artisan d'une des plus grandes fortunes du monde, n'avait eu d'autre souci que de l'édifier. Le baron Lionel se chargea de l'accroître, ses frères de la légitimer par l'emploi qu'ils en firent et d'effacer par la splendeur du cadre l'origine modeste de la famille. Politiques ou financières, les dynasties ont besoin de prestige. La réalité du pouvoir comporte un certain apparat, surtout en Angleterre, où l'influence sociale est aux mains d'une aristocratie territoriale ancienne et opulente.

Solidement appuyé sur d'immenses capitaux, le nouveau chef de la maison, s'inspirant des idées de son temps et tenant compte des exigences de l'opinion, répudia peu à peu et avec une habileté consommée les coups de bourse hardis, les opérations risquées, les procédés financiers d'une époque de transition. Par son exemple, il contribua à imprimer aux grandes affaires une direction nouvelle, à en éliminer ce qu'elles avaient encore de suspect et d'aventuré. Se consacrant surtout aux emprunts d'état, dont l'importance

croissante rehaussait, avec son nom, le crédit de sa maison, il n'en soumissionna pas moins de dix-huit, portant sur un chiffre de 160 millions de livres sterling (4 milliards de francs). Pendant plus de vingt années, il fut l'agent financier de la Russie, le négociateur attitré de l'Angleterre, le consolidateur de la dette américaine. Après la guerre de 1870, il présida le syndicat de banquiers anglais qui, par le maintien du cours du change, facilitèrent le paiement de l'indemnité de guerre. En 1876, c'est à lui que s'adressait le gouvernement britannique pour se procurer immédiatement les 100 millions en or nécessaires pour l'achat au khédive de ses actions du canal de Suez.

Une seule fois sa perspicacité fut en défaut; cet homme, si net dans ses résolutions, hésita et s'en repentit. Il s'agissait d'un gros emprunt russe. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg s'adressa à lui. L'affaire était tentante, les bénéfices importans. Mais à cette époque il était candidat de la Cité pour un siège au parlement; il soutenait cette lutte obstinée dont, huit ans plus tard, il devait sortir victorieux, affirmant sur son nom le droit des Juifs à prendre place dans les conseils du gouvernement, et imposant à la chambre des lords l'abolition des restrictions infamantes du passé. Candidat du parti libéral, il craignait de compromettre son succès. Le bruit courait en effet que l'emprunt négocié par la Russie était destiné à faire face aux armemens considérables que rendait nécessaires l'attitude de la Pologne, et à écraser l'insurrection menaçante d'une nationalité opprimée. Si tel était le cas, on ne lui pardonnerait pas de prêter son concours à la Russie. Le parti libéral, en Angleterre comme en France, proclamait hautement ses sympathies en faveur de la Pologne. D'autre part, le cœur lui saignait d'abandonner à ses concurrens le mérite et les avantages de cette importante opération. Elle se ferait avec ou sans son intermédiaire, et il ne lui était pas prouvé que tel fût réellement l'objectif de la Russie. Pour s'en assurer, il traîna les négociations en longueur, et, au moment où, sur les avis de leur maison de Vienne, il se décidait enfin à accepter, il se vit enlever l'affaire par des rivaux que n'arrêtaient pas les mêmes considérations.

Puissamment riche, il sut être généreux; charitable, il donna beaucoup, prodiguant à sa femme des millions dont elle fit le plus noble emploi. Sa mort, le 30 mai 1879, fut un deuil public à Londres. Il laissait, accrue et assise sur des bases inébranlables, la grande fortune qu'il avait reçue de son père; il laissait estimé et vénéré un nom avant lui redouté et envié. Il avait joué au parlement un rôle honorable, et l'opinion publique saluait comme un acte de justice le décret de la reine élevant au rang des pairs du

royaume-uni son fils Nathaniel, lord Rothschild, le premier Israélite appelé à siéger à la chambre haute.

VII.

A l'époque où Nathan Rothschild s'établissait à Londres, fondait sa maison de banque et profitait de ce courant qui, suivant l'expression anglaise, s'offre à chaque homme et, saisi à temps, le mène infailliblement au succès, Thomas Brassey, emporté par le sien, réalisait en peu d'années une des plus grandes fortunes du commencement de ce siècle. Né en 1805, à Buerton, dans le Cheshire, d'une famille honorable, Thomas Brassey, plus ambitieux encore de réputation que d'argent, comprit de bonne heure le rôle important que les voies ferrées étaient appelées à jouer dans le mouvement commercial et industriel qu'inaugurait l'Angleterre. Il se lia avec George Stephenson, le grand ingénieur, d'une étroite amitié, et débuta sous ses auspices.

Tout était à créer. Nos armées modernes de terrassiers, rompus à ce genre de travail, n'existaient pas alors ; il fallait recruter dans les champs, dans les mines et dans les ports, des équipes de manœuvres inexpérimentés, surveiller l'exécution de leur tâche, former des chefs capables de les diriger. La nature du sol, les courbes et les rampes, le degré de résistance des matériaux employés, le percement des tunnels, le creusement des tranchées, la consolidation des remblais, autant de problèmes qui s'imposaient successivement à l'ingénieur, qu'il lui fallait résoudre promptement, toute erreur entraînant de grosses pertes, et les précédens faisant défaut. Puis, la construction de ces premières voies ferrées exigeait un matériel énorme. Pour le transporter sur les chantiers, on n'avait pas, comme aujourd'hui, la ressource de voies latérales ; force était de s'assurer une cavalerie nombreuse, des wagons et des prolonges en quantité considérable pour charrier les terres, pourvoir au déplacement, à l'approvisionnement des ouvriers.

Sous la direction de George Stephenson, Thomas Brassey se voua à l'étude de ces questions nouvelles. Son intelligence alerte et prompte s'aiguisait au contact de ces difficultés sans cesse renaissantes dont ses heureuses suggestions finissaient par avoir raison. Non sans peine il réussit à créer, dans cette armée ouvrière, un corps de sous-officiers capables, choisissant parmi ses meilleurs manœuvres ceux qui pouvaient diriger une équipe, les encourageant à prendre à leur compte, à prix débattu, des tronçons de ligne, s'affranchissant ainsi et peu à peu d'une surveillance minutieuse qui absorbait son temps. Pourvu d'un état-major compé-

tent, il étendit le cercle de ses occupations et, en 1845, il était devenu le plus grand entrepreneur du monde ; outre ses contrats avec l'Angleterre, il en avait soumissionné en France, en Autriche, au Canada, aux Indes, et l'on peut se faire une idée de l'énormité de ses entreprises par ce fait qu'il avouait lui-même avoir exécuté pour 160 millions de livres sterling, 4 milliards de francs, de travaux.

Il fut pourtant une heure dans sa vie où sa fortune faillit crouler, où il n'échappa à la ruine et ne conjura un redoutable désastre financier qu'à force de volonté et d'énergie. C'était en 1866, au moment même où il poursuivait simultanément en Angleterre, en Autriche et en Pologne, l'achèvement de ses lignes les plus importantes. Il remuait alors des capitaux gigantesques. La plupart de ses contrats étaient payables après livraison et réception des voies. Sur quelques-unes, il avait à toucher, à bref délai, 75 millions de francs ; pour d'autres, on devait le payer en actions. Sur la ligne de Barzow à Russcow, il était en perte de plus de 1 million ; en Autriche, ses avances mensuelles dépassaient 1 million 1/2 ; aux Victoria-Docks, il lui était dû, les travaux achevés, une somme considérable ; en Pologne, il avait de fortes avances à faire avant de recevoir et réaliser ses actions. Deux coups terribles le frappèrent à la fois. La maison de banque de sir Morton Peto, Betts et Cie, à laquelle il était associé et qui lui fournissait ses fonds, suspendait ses paiemens. Presque à la même heure, la guerre éclatait entre l'Autriche et la Prusse. Une panique financière se déclarait à Londres ; l'intérêt des avances sur dépôts de titres montait subitement à 12 pour 100.

Un examen rapide de sa situation le convainquit qu'il allait se trouver hors d'état de faire face à ses engagemens. Une seule chance lui restait : devancer la date de l'achèvement de sa ligne en Autriche. Ses autres contrats ne lui offraient que des ressources à plus longue échéance, et la voie autrichienne absorbait, à elle seule, des avances égales à celles qu'exigeaient toutes les autres réunies. S'il réussissait, il s'allégeait promptement de ces déboursés, recouvrait son cautionnement de 3 millions et recevait de suite un acompte de 30 millions qui lui permettait de parer à tout. Mais la ligne qu'il construisait en Autriche traversait le champ d'opérations des armées belligérantes, et les troupes allemandes manœuvraient en vue d'intercepter les communications. A l'extrémité opposée de la ligne, plusieurs milliers de terrassiers étaient à l'œuvre, hâtant les travaux, qu'il poussait avec une activité fiévreuse. Leur paie était due ; si elle n'était pas réglée à jour fixe, ils menaçaient de se mettre en grève. C'était la ruine pour lui. Il ne

se dissimulait pas que ces hommes, inquiets de l'approche de l'ennemi et plus encore des rumeurs fâcheuses qui circulaient sur sa solvabilité, se débanderaient, et qu'il lui faudrait des mois pour reconstituer ces équipes nombreuses qu'il avait eu tant de peine à réunir.

Non sans effort il était parvenu à se procurer à Vienne la somme nécessaire, plus de 1 million en argent monnayé; mais comment transporter cette masse de numéraire de Vienne à Lemberg, à travers deux armées en campagne, sur un parcours de 600 kilomètres et une voie à peine achevée? Comment échapper aux balles ennemies, sans compter les risques de trouver les ponts brûlés, les rails enlevés, les remblais bouleversés? A qui confier cette mission hardie? Un de ses lieutenans, M. Offenheim, s'offrit; mais les mécaniciens, effrayés, se récusèrent, déclarant qu'ils n'avaient pas de machines en état de fournir un pareil parcours. Enfin, l'on découvrit sous un hangar une vieille locomotive, on la blinda avec des rails, et un conducteur consentit à se risquer moyennant le paiement d'une somme de 500 florins et une pension à sa femme et à ses enfans s'il était tué en route.

Chauffée à toute vapeur, la locomotive entreprit ce périlleux voyage, lancée avec une vitesse de 50 milles à l'heure, sur la partie de la voie contiguë aux avant-postes allemands. Criblée par un feu de mousqueterie incessant, elle parvint néanmoins à franchir ce défilé dangereux, et atteignit Lemberg avec son fret de numéraire. Il n'était que temps pour conjurer un désastre. Sans cette arrivée opportune, la banque anglo-autrichienne suspendait ses paiemens, Thomas Brassey était en faillite et une crise financière, répercutée de Londres au Canada, du Danemark en Australie, de l'Inde au Brésil, éclatait comme une traînée de poudre.

De cette redoutable épreuve, Thomas Brassey sortait indemne. Il achevait ses nombreux travaux, qui absorbèrent encore 455 millions, et se retirait avec une fortune énorme, loyalement conquise. Personne avant lui et peu d'hommes après lui ont occupé, comme il le fit, 80,000 ouvriers dans leurs chantiers et payé en salaires plus de 2 milliards de francs.

VIII.

Le 25 mai 1819, le premier navire à vapeur qui se soit aventuré sur l'Atlantique, le *Savannah*, sortait du port de ce nom en route pour Liverpool. Les curieux affluaient de toutes les villes des États-Unis pour assister au départ de cet étrange bâtiment. Il devait, disait-on, traverser l'océan en vingt jours, ce dont on doutait fort.

Capitaine, officiers, matelots, passagers, autant de héros que l'on fêtait en gens qu'on ne compte plus revoir. Aux chances ordinaires d'être noyés s'ajoutaient pour eux celles d'être brûlés en haute mer ou de sauter avec leur machine infernale. Et, de fait, le début promettait peu et s'annonçait mal. Les énormes bielles mal agencées grinçaient à chaque coup de piston avec un bruit de vieille ferraille ; la machine râlait lugubrement, et quand le *Savannah* disparut lentement à l'horizon dans un nuage d'épaisse fumée noire, haut mâté, lourdement chargé, tanguant et roulant affreusement, la plupart des spectateurs tenaient pour fous ceux qui tentaient ainsi une expérience purement scientifique, dont aucun ne prévoyait alors les résultats.

On eût fort étonné les citoyens de Savannah si on leur avait prédit que soixante ans plus tard un navire à vapeur franchirait en cent soixante-six heures, pas tout à fait sept jours, la distance qui sépare les États-Unis de l'Angleterre ; que l'étrange bâtiment qu'ils contemplaient avec tant d'appréhensions serait remplacé par des palais flottans ; qu'une compagnie anglaise, le *Cunard-Steamship Company* transporterait, à elle seule, 59,000 passagers dans une année, 100,000 personnes en comptant les équipages. Leur étonnement se fût encore accru si on avait ajouté qu'en quarante années cette même compagnie ne perdrait pas un seul de ses nombreux navires, pas un de ses passagers par accident de mer, et que la prévoyance humaine poussée à ses dernières limites ferait d'une pareille traversée une courte excursion de plaisir.

Il n'en allait pas de même en 1819, et les malheureux passagers du *Savannah* ne s'amusaient guère. La fumée les asphyxiait, l'infernal vacarme de la machine leur suggérait à toute heure des idées d'explosion, les clameurs des chauffeurs, l'anxiété des mécaniciens, les temps d'arrêt de la manivelle, les ronflemens de la chaudière, les entretenaient dans des angoisses constantes dont leurs récits font foi. Aussi s'estimèrent-ils plus heureux que sages de débarquer en fort piteux état à Liverpool, après une traversée de vingt-six jours. A l'automne suivant, le *Savannah* reprenait la mer, assez mal en point lui-même. Il ne devait pas tarder, d'ailleurs, à justifier les prédictions fâcheuses faites à son départ. Il s'échouait à Long-Island, et, de quatorze ans, on ne voulut pas entendre parler de lui donner un remplaçant.

Ce ne fut qu'en avril 1838 que le *Sirius* et le *Great-Western* inaugurèrent, d'une façon définitive, les communications à vapeur entre l'Europe et l'Amérique. Cette fois, la traversée s'effectua dans de meilleures conditions, en dix-sept jours. Le *Royal-William*, qui suivait en juillet, en mit dix-neuf pour aller et quinze pour revenir.

Le problème était résolu, mais quelques appréhensions subsistaient encore, et il y avait place pour bien des améliorations.

Heureusement, non pour l'avenir de la navigation à vapeur, qui était désormais assuré, mais pour la réalisation des espérances conçues par les impatiens de progrès, il se trouva un homme énergique et capable qui devait attacher son nom à cette industrie nouvelle et en tirer les millions qu'elle contenait en germe. M. Samuel Cunard, résident de Nova-Scotia, fut le premier à concevoir l'idée d'organiser, entre les États-Unis et l'Angleterre, un service régulier de communications sûres et promptes. En 1838, il se rendit en Angleterre, s'aboucha par l'entremise de sir James Melvill avec M. Robert Napier, de Glasgow, le grand constructeur de navires, et s'entendit avec lui pour mettre sur le chantier quatre bâtimens à vapeur de 1,200 tonneaux chacun et de 440 chevaux de force. Ces constructions dépassant les ressources dont il pouvait disposer, il s'associa avec MM. Burns et Mac Iver, propriétaires de navires à voiles, qu'il gagna à ses idées.

Sur leurs sollicitations, le gouvernement britannique consentit à leur confier le transport des malles qui s'effectuait alors au moyen de vieux bricks de guerre réformés, d'une sécurité douteuse et de paresseuse allure. Il leur fut alloué 60,000 liv. sterling, 1,500,000 fr. pour ce service, à la condition toutefois que leurs navires seraient aménagés de façon à pouvoir être utilisés pour le transport des troupes en cas de guerre. En 1840, les quatre navires étaient achevés, et le *Britannia* prenait la mer à destination de Boston, où il arrivait après une traversée de quatorze jours, acclamé par une foule immense, salué par des salves d'artillerie. La ville pavoisée accueillit M. Cunard avec de tels transports d'enthousiasme qu'il ne reçut pas moins de *mille huit cents* invitations à dîner en vingt-quatre heures ; on dut leur substituer un gigantesque banquet dans lequel on célébra, avec force toasts et discours, l'inauguration des communications postales par voie rapide avec l'Europe. Les Américains ne s'exagéraient pas l'importance de cet événement, et un avenir prochain donnait raison à leurs prévisions. L'immigration allait décupler leurs forces et les ressources de leur sol ; une voie nouvelle s'ouvrait à leur commerce, et, de la barrière naturelle que l'océan créait entre eux et l'Europe, il ne subsistait que ce qu'il fallait pour assurer leur sécurité sans entraver leur prospérité.

Sous l'active direction de M. Samuel Cunard et de ses associés, cet embryon de flotte s'accrut rapidement. Leurs premiers navires portaient 225 tonnes de marchandises et ne pouvaient recevoir que 90 passagers de première classe. Ces proportions étaient insuffisantes pour un trafic et un transit croissans. Au *Britannia*, à l'*Acadia*, au *Ca-*

ledonia et au *Colombia* succédèrent l'*Hibernia* et le *Cambria*, puis, dans ces derniers temps, le *Gallia*, de 4,800 tonnes, de 5,300 chevaux-vapeur, à même de recevoir 300 passagers de cabine et 1,200 d'entrepont. Aujourd'hui, ces chiffres sont encore dépassés. Le *Servia* est de 8,500 tonneaux et de 10,500 chevaux-vapeur; il a sept chaudières, alimentées par 39 foyers.

Dès 1852, ils possédaient une flotte de 13 bâtimens. En 1854, ils y ajoutaient le *Jura* et l'*Etna*, navires en fer, et, en 1862, ils substituaient l'hélice aux roues. Le prodigieux développement de leurs affaires décidait les associés à une décentralisation devenue nécessaire. MM. D. et C. Mac Iver restèrent à Liverpool; MM. G. et J. Burns s'établirent à Glasgow; MM. Cunard et Cie à Halifax, et Édouard Cunard et Cie à New-York, exerçant ainsi sur tous leurs ports d'attache une incessante surveillance et réalisant tous des fortunes considérables.

En 1859, sur la proposition de lord Palmerston, la reine Victoria conférait à M. Samuel Cunard le rang de baronet, dont son fils héritait à sa mort, en 1869.

Le principal titre de gloire du fondateur de cette compagnie puissante est moins encore l'impulsion considérable qu'il imprima à la navigation à vapeur que la sécurité complète qu'il sut donner, dès le début, à ces périlleuses traversées, l'ordre et la discipline qu'il réussit à introduire parmi son personnel, recruté avec un soin tout particulier, les précautions ingénieuses rigoureusement prescrites et scrupuleusement observées qui assurent le confort et la vie des passagers. Tout est prévu, tout est calculé en vue des éventualités même les plus improbables. Aucune dépense n'a été épargnée pour conjurer le péril ; le résultat de tant d'efforts a été une prospérité inouïe et une réputation bien méritée. Quand on se rend compte qu'en une année ces bâtimens effectuent, à l'aller et au retour, 246 traversées, qu'ils transportent un chiffre d'êtres humains équivalant à la population d'une grande ville, plus de 100,000, que chacun de ces navires suit une ligne exactement tracée, calculée de manière à prévenir toute collision dans les passages brumeux de Terre-Neuve, et que, depuis quarante années, ils n'ont perdu ni un navire ni un homme, on ne sait trop ce qu'il faut le plus admirer, de la sagacité de celui qui a poussé si loin la prévoyance, ou de l'admirable dévoûment du personnel formé et dirigé par lui. Aussi le nom de M. Samuel Cunard restera-t-il indissolublement attaché aux grandes entreprises maritimes de l'Angleterre. D'autres ont su l'imiter, mais non le surpasser.

Chose singulière, malgré tous leurs efforts, leurs capitaux accumulés, leur esprit d'entreprise, les Américains n'ont pas réussi à

lutter avantageusement avec la grande compagnie anglaise. Ils ont cependant construit des bâtimens plus vastes et plus rapides. Obéissant au mot d'ordre du sénateur Bayard, préconisant au congrès « encore et toujours plus de vitesse de marche, une vitesse *extravagante*, permettant aux navires américains de dépasser les plus rapides vapeurs de l'Europe, » ils ont en effet obtenu des résultats de marche surprenans. Les steamers de leur ligne Collins gagnaient trente-six heures sur leurs concurrens ; mais l'*Arctic* sombrait en haute mer, et le *Pacific* disparaissait sans que nul pût dire ce qu'il était devenu, et, après six ans de lutte, la ligne Collins cessait d'exister. Vanderbilt lui-même échoua et eut la prudence de renoncer à temps à une concurrence ruineuse. Seules, les lignes anglaises, car nous ne parlons pas ici des entreprises françaises et allemandes, l'*Inman*, l'*Anchor*, le *Guion* et l'*Ismay lines*, ont pu se maintenir.

Et cependant, certes, ni l'audace, ni les idées originales, ni l'argent ne font défaut aux Américains. De la lutte qu'ils ont engagée avec l'Angleterre pour lui disputer la prépondérance commerciale, ils sont plus d'une fois sortis vainqueurs. Sur un point, toutefois, ils lui sont encore inférieurs. Dans le domaine industriel, l'Angleterre l'emporte, autant par son outillage, constamment accru et perfectionné, que par la concentration de ses capitaux et la puissante organisation de son armée ouvrière. L'étude de ces grandes fortunes industrielles dont nous avons indiqué le point de départ, fortunes accumulées à Manchester, Leeds, Glasgow, Bristol, Londres, Sheffield, nous montrera le merveilleux parti que la Grande-Bretagne a su tirer d'un heureux concours de circonstances, d'une politique commerciale habile, servie par des hommes d'état de premier ordre et de hardis négocians. Elle nous révélera aussi les plaies secrètes que voile cette étonnante prospérité, les misères que cachent ces grandes fortunes et les dangers qui les menacent.

C'est au début de toute évolution sociale, si favorisée soit-elle, de toute révolution politique si acclamée qu'elle puisse être, comme de toute existence humaine si heureuse qu'elle s'annonce, que l'économiste, l'historien, l'observateur, peuvent discerner, à côté des germes de vitalité qu'elles contiennent, les principes morbides qu'elles recèlent.

C. DE VARIGNY.

LE

MONT-CENIS

SOUVENIRS DE VOYAGE.

Le Mont-Cenis est un des trois ou quatre grands passages des Alpes occidentales sur lequel on se fait généralement des idées qui ne concordent pas avec la réalité des faits. Le tunnel, en usurpant son nom, a prêté à cette grave erreur bien accréditée, que la voie ferrée est pratiquée sous le col de cette montagne. Rien de moins exact.

Au 17 septembre 1871, le tunnel du Mont-Cenis achevé, les premiers trains pénétrant dans les profondeurs de la grande montagne emportaient les représentans de la France et de l'Italie qui venaient se donner la main. Achevée en treize ans, cette œuvre gigantesque fut longtemps considérée comme un rêve impossible à réaliser. Au dire des pessimistes, on devait rencontrer des cavernes, une température insupportable, des filons métalliques qu'on ne pourrait briser, et le lac du Mont-Cenis dont le flot envahissant la galerie viendrait noyer les ouvriers et plonger la vallée de l'Arc dans le désastre d'un nouveau déluge. Vaines prédictions et craintes chimériques. La mécanique, mue cette fois par l'air comprimé, a triomphé

de tous les obstacles, et le Mont-Cenis, bien qu'à 30 kilomètres plus au nord, a donné son vieux nom à la nouvelle voie qui l'a réduit au rôle d'un vaincu, aujourd'hui complètement abandonné et transformé en un véritable désert. Si le Mont-Cenis a perdu sa vie, son animation, s'il n'est plus qu'un nom dans l'histoire du passé, il conserve son site incomparable, son beau lac, la richesse de sa flore, qui lui vaudront toujours un attrait irrésistible auprès des artistes et des naturalistes. En rappelant des souvenirs personnels sur la physionomie de cette intéressante région des Alpes, je veux noter les traits épars de son histoire et montrer l'insigne prospérité de son hospice à l'époque du consulat et de l'empire.

I.

Le Mont-Cenis, limite de séparation entre les Alpes cottiennes et les Alpes grecques, fait communiquer la vallée de la Maurienne avec la vallée de Suze par un large passage naguère des plus fréquentés. Quoique bien connu des Romains, il n'était pas praticable du temps de César. La voie militaire de cette époque remontait l'Arc dans la Maurienne supérieure, traversait la vallée de Lanzo-et-Viü, et allait de Vienne sur les bords du Rhône à Milan. On présume que, sur la foi de Salluste, Pompée, se rendant en Espagne pour combattre Sartorius, fut le premier des généraux romains qui tenta de passer le Mont-Cenis.

Dans le débat qu'a suscité le passage d'Annibal à travers les Alpes, de Saussure et Napoléon ont soutenu que le général carthaginois était descendu en Italie par le Mont-Cenis. Cette opinion a été accréditée dans un livre récent : *Annibal en Gaule*, adressé en décembre 1874 à l'Académie des Sciences morales et politiques. Son auteur, M. Maissiat, ancien représentant du peuple, a repris sur les lieux cette vieille question qui, dès le début, a divisé Polybe et Tite-Live. Contrôlant les divers récits les uns par les autres, il donne les motifs qui lui font regarder comme certain qu'Annibal a emprunté cette voie. Quoi qu'il en soit, le passage d'Annibal des Gaules en Italie restera toujours un problème gros de difficultés. Il existe au moins, si j'ai bonne mémoire, quatre-vingts dissertations sur cet événement : trente-trois opinent pour le passage du Petit-Saint-Bernard, qui réunit le plus grand nombre de suffrages ; vingt-quatre se prononcent pour le Mont-Genèvre ; le Grand-Saint-Bernard en compte dix-neuf ; le Mont-Cenis onze, et le Viso trois.

A différentes époques, le Mont-Cenis fut témoin de grands mouvemens militaires. Constantin le passa en 312, à la tête de 40,000 hommes ; Alaric l'envahit dans sa marche sur Rome ; Pepin

le Bref et après lui Charlemagne poursuivirent les Lombards à travers la plaine du Mont-Cenis. Un siècle plus tard, Charles le Chauve, qui s'était rendu en Italie à la voix du pape Jean VIII, mis dans l'impossibilité de tenir tête à Carloman, roi de Bavière, maître de la Lombardie, se hâta de revenir en France. Accablé d'inquiétude et de regrets, il fut pris d'une fièvre violente, traversa le Mont-Cenis dans une chaise à porteur et vint mourir à cinquante-quatre ans dans un pauvre village de la Maurienne, *in vilissimo tugurio*, suivant l'expression des vieilles chroniques du temps, qui attribuent la fin prématurée du malheureux roi à une potion suspecte que lui aurait administrée son médecin Sédécias.

En 1567, le duc d'Albe, nommé gouverneur des Flandres, traversa la Savoie avec un corps de 10,000 hommes. Un bataillon de 1,200 courtisanes, enrégimentées comme des soldats et soumises à la discipline militaire, figurait dans les cadres de son armée. Le duc se mit en route par le Mont-Cenis, le 2 juin, conduisant lui-même l'avant-garde, suivi du génie, qui devait aplanir la route. Durant son passage, le duc ne craignit pas de dire que quelques centaines d'hommes bien résolus auraient suffi pour l'arrêter, mais nul n'osa l'essayer.

En mai 1800, tandis que l'armée française, sous la conduite du premier consul, descendait du Grand-Saint-Bernard, 4,000 hommes, sous le général Thureau, défendaient le Mont-Cenis et devaient essayer de pénétrer à Turin. On songea bien un moment à diriger toute l'armée par cette voie, qui était la plus facile, mais l'inconvénient de déboucher au milieu des Autrichiens campés sous les murs de cette ville la fit abandonner.

Lors de la guerre d'Italie, en 1859, une partie de l'armée française fut dirigée sur le Mont-Cenis. La route, encombrée de neiges, ne permit aux soldats d'arriver à Suze qu'au prix de grandes difficultés. Les religieux de l'hospice les entourèrent de tous leurs soins et parvinrent à atténuer bien des souffrances.

L'hospice tient une place importante dans cette région. Sa fondation date du IXe siècle et remonte à Louis le Débonnaire, qui lui donna des rentes suffisantes pour secourir les voyageurs. Lothaire Ier, en conformité des vues paternelles, assigna au nouvel établissement les revenus du monastère di Pagno, en Piémont, et en confia la direction aux religieux de la Novalaise. Son existence fut toujours précaire; ce n'est qu'au commencement du siècle qu'il devait connaître de meilleurs jours. Après la bataille de Marengo, un décret du 21 février 1801 vint attester la sollicitude du vainqueur pour les établissemens hospitaliers des Alpes et pour celui du Mont-Cenis en particulier. « Il sera établi, disait le décret, sur le Simplon et sur

le Mont-Cenis, un hospice pareil à celui qui existe sur le Grand-Saint-Bernard. Ces hospices seront servis par des religieux du même ordre. Il ne pourra jamais y avoir moins de quinze personnes dans chaque hospice, et les religieux seront soumis à la même discipline, tenus à observer les mêmes devoirs envers les voyageurs que ceux du Grand-Saint-Bernard. Ce dernier est pourvu d'une somme de 20,000 francs de rente, et 40,000 francs seront employés à la construction des deux autres. » En même temps, Napoléon fit ouvrir une grande route praticable aux grosses voitures dans ces parages qu'on ne pouvait traverser sous les ducs de Savoie qu'à dos de mulet. Les travaux de cette magnifique route de Lanslebourg à Suze, sur une longueur de 35 kilomètres, continués sans interruption pendant dix ans, de 1803 à 1813, coûtèrent la somme énorme de 6,080,000 francs.

Il agrandit l'hospice en affectant une somme de 120,000 francs à des constructions nouvelles. Il donna en toute propriété le lac à l'hospice, qui fut tenu d'entretenir constamment un chirurgien, de fournir une demi-bouteille de vin et des alimens nécessaires à tous les soldats qui passaient avec une feuille de route en règle, et de les héberger en hiver dans des salles réchauffées. L'empereur s'y réserva un appartement à l'ameublement duquel 14,000 francs furent consacrés. De tout ce mobilier, la chambre impériale ne conserve à cette heure qu'un lit en acajou, avec une vieille tenture en soie verte et un vase en cristal ébréché.

Le séjour de Pie VII est un des événemens mémorables de l'histoire de l'hospice. En se rendant à Paris pour sacrer l'empereur, le saint-père s'arrêta à l'hospice du Mont-Cenis le 15 novembre 1804, objet d'un accueil tout filial de la part de l'abbé et de ses religieux. De retour à Rome, le vénérable pontife leur adressa un beau calice en argent doré comme témoignage de l'hospitalité qu'il en avait reçue. Le souvenir de cet événement est rappelé dans la chambre impériale par l'inscription suivante :

ANNO REPARATIONIS 1804 15 NOVEMBRIS
EXULTAVERUNT MONTES A CONSPECTU PII VII
CUJUS MEMORIAM IN BENEDICTIONE HOC IN EODEM LOCO
NON SICCIS PRÆ CONSOLATIONE OCULIS
RELIGIOSI HUJUS ABATIÆ MONTIS CINERIS ILLUM
PROSTRATI RECEPERUNT.

Huit ans après, les religieux du Mont-Cenis avaient encore la satisfaction d'offrir à Pie VII l'hospitalité de leur maison; mais cette fois, dans une situation douloureuse, bien différente de la première;

ils accueillaient un prisonnier. En résidence à Savone depuis son enlèvement du Quirinal, le saint-père reçut l'ordre de se préparer à un voyage pour rentrer en France. Parti de cette ville le 10 juin 1812, après un pénible voyage, sans aucun repos, il arriva au Mont-Cenis au milieu de la nuit. N'ayant pas quitté sa voiture depuis son départ, l'auguste prisonnier avait contracté une rétention d'urine des plus vives, au point d'inspirer les plus grandes appréhensions aux deux personnes de son entourage, l'évêque d'Edesse Bertazzoli et le médecin Porta-Clara de Termignon. Ce dernier, homme énergique, déclara au commandant de l'escorte qu'il fallait au malade trois jours de repos, sans quoi il n'aurait plus qu'un cadavre à transporter en France. Le commandant transmit cette nouvelle au gouvernement de Turin, en demandant s'il devait s'arrêter ou poursuivre sa route. On lui répondit d'avoir à exécuter ce qui lui avait été ordonné. Le malade resta trois jours au Mont-Cenis, trois jours pendant lesquels le passage fut interdit et la barrière fermée; dans la matinée du 14 juin, il reçut l'extrême-onction, et la nuit suivante on lui fit continuer son voyage. On marchait jour et nuit. Le 20 juin, le pape arriva à Fontainebleau, après avoir résisté à toutes les barbaries, mais dans un état de santé si peu satisfaisant qu'il dut garder le lit pendant plusieurs semaines.

Sur la fin de l'empire, Napoléon conçut de grandes idées au sujet du Mont-Cenis. Il prescrivit, le 22 mai 1813, sur le champ de bataille de Wurschen, l'exécution sur le Mont-Cenis d'un monument colossal destiné à perpétuer le souvenir des victoires remportées dans cette mémorable campagne. Il voulait que ce monument fût en marbre de Maurienne, et se proposait de concentrer en ce lieu une population plus considérable, en y bâtissant une petite ville réservée aux vétérans de l'armée d'Italie. Le journal officiel du même jour contenait un décret de Marie-Louise, impératrice régente, qui consacrait 25 millions à l'exécution de ce monument, avec la nomination d'une commission chargée d'en présenter le projet. L'année 1814 survint, le Mont-Cenis fut abandonné à la Sardaigne, et les merveilleux projets de l'empire n'eurent d'autre sort que l'oubli.

Sous le gouvernement consulaire, en 1801, la direction de l'hospice du Mont-Cenis fut confiée à dom Gabet, ex-abbé de Tamiers. Ses religieux suivaient la règle de saint Benoît et en portaient l'habit. Le prince Eugène leur témoignait un grand intérêt, comme en fait foi la correspondance déposée dans les archives de l'hospice. Dom Gabet recourait toujours avec avantage à la protection personnelle du vice-roi d'Italie dans les rapports de son établissement avec le ministère de la guerre, auquel il était rattaché.

L'empire disparu, l'hospice n'eut plus de faveurs à espérer ; ses beaux jours avaient pris fin. En 1816, Victor-Emmanuel lui accorda une rente annuelle de 18,000 francs, à la charge par lui d'abandonner à l'économat royal de Turin tous les bénéfices qu'il tenait du gouvernement français. L'abbé dom Marietti accepta cette transaction, et, laissant quatre de ses religieux à l'hospice pour continuer l'hospitalité envers les voyageurs, se retira avec les autres au couvent de la Novalaise.

Les nouveau-venus, peu soucieux des nobles traditions que leur avaient laissées leurs devanciers, se livrèrent sans frein à tous les excès de l'indiscipline. En 1832, Mgr Billiet, évêque de Maurienne, depuis cardinal et archevêque de Chambéry, témoin de leur inconduite, s'en plaignit vivement à Rome dans un mémoire justificatif de ses griefs. Après une acrimonieuse correspondance engagée à ce sujet, Grégoire XVI, par un bref du 10 janvier 1837, mit fin à cette longue procédure en décrétant la remise de l'hospice sous la direction de l'évêque de Maurienne, qui imposait aux moines l'obligation de payer annuellement à l'hospice une redevance de 10,000 francs. Les moines, à leur départ, se rendirent coupables des déprédations les plus injustifiables et, sans aucun droit, dérobèrent à l'hospice le riche mobilier dont Napoléon l'avait pourvu. Dès lors, l'hospice du Mont-Cenis ne conserva plus que deux prêtres, le prieur de la maison avec un abbé pour coopérateur. En 1860, par suite de la cession de la Savoie à la France, les frontières de cette dernière furent portées au col du Mont-Cenis, et son hospice, qui en est éloigné de 3 kilomètres, se trouva rattaché au territoire de l'Italie.

L'histoire du Mont-Cenis se complète par celle des explorateurs qui, depuis plus d'un siècle, ont appelé l'attention sur cette belle région.

II.

Arduini, Pierre Cornalia, Vitalianus Donati, Allioni, sont les plus anciens naturalistes italiens qui soient venus visiter le Mont-Cenis. Linné les cite parmi les correspondans de son temps qui lui adressaient des plantes pour avoir son avis à leur sujet. Après Allioni, dont une des pérégrinations remonte à 1750, Louis Bellardi, son élève, explora ce point des Alpes, qui attira bientôt après les deux frères Pierre et Ignace Molineri.

Au 14 juillet 1756, La Condamine, membre de l'Académie des Sciences de Paris, fut le premier qui détermina l'altitude du Mont-Cenis. Il trouva à l'hospice 1,943 mètres. Lamanon, physicien et

géologue, parvint, le 15 juillet 1784, au sommet de la Roche-Michel, l'une des plus hautes sommités de ces parages, et consigna les résultats de son ascension dans le *Journal de Paris* de cette même année.

En 1787, au moment où l'on commençait à imprimer le premier volume de l'*Histoire des plantes du Dauphiné*, Villars parcourait le Mont-Cenis, et dans le ravissement que lui procure le spectacle de cette végétation inattendue : « Le Mont-Cenis, écrit-il à Allioni (27 juillet 1787), est un théâtre qui exigerait trois mois pour le bien connaître. » La même année, Vichard de Saint-Réal, intendant de la Maurienne, escaladait la Roche-Michel et la Roche-Melon. Voué de tout cœur à l'étude des montagnes, cet explorateur se livrait chaque année à une station prolongée sur les cimes de sa région favorite. Il consacra dix ans de recherches à une histoire naturelle du Mont-Cenis, qu'il se proposait de publier et qui est restée inédite.

Du 25 au 29 septembre 1787, de Saussure passa avec son fils cinq jours au Mont-Cenis, et fit, dans la journée du 19, l'ascension de la Roche-Michel. L'auteur des *Voyages dans les Alpes* nous donne une triste impression de l'état de l'hospice au moment de son passage. Voici dans quels termes il en parle : « Cet hospice avait été fondé et richement doté pour subvenir à l'assistance des passagers. Mais il ne reste plus de cette fondation qu'une assez mince prébende qu'on donne à un abbé qui réside dans l'hospice sous le nom de recteur. Il est assez bien logé, reçoit avec plaisir les étrangers qui veulent s'arrêter ou même loger chez lui. Il ne donne pas son mémoire, mais on lui paie honnêtement la dépense qu'on croit avoir faite. Quant à ceux qui ne sont pas en état de payer, ils trouvent dans cette maison une espèce d'hospitalier qui reçoit une somme fixe pour laquelle il s'engage à faire une aumône et à donner quelques secours aux pauvres voyageurs. » De Saussure porta à 2,063 mètres l'altitude du col du Mont-Cenis. Sous l'empire, le Mont-Cenis surexcita l'ardeur des naturalistes piémontais, qui ne se firent pas faute d'y porter leurs pas. Une année ou l'autre, c'étaient Balbis, le fondateur de la Société linnéenne de Lyon, le docteur Lavy, Re, Ponsero, Bertero, Colla, et plus récemment, le professeur Parlatore de Florence. Toujours comblés d'attentions de la part des religieux, ils parcouraient avec tout l'entrain de la jeunesse ces régions luxuriantes, et quand il fallait les quitter, ils gardaient au cœur l'espoir de les retrouver.

Au 12 mars 1805, deux nouveaux voyageurs s'arrêtaient au Mont-Cenis. Partis de Paris pour se rendre à Rome, Gay-Lussac et de Humboldt passèrent toute une journée à l'hospice pour faire l'analyse de l'air atmosphérique.

De 1804 à 1814, Bonjean de Chambéry, nommé receveur de la barrière de la Grand'-Croix, se mit avec passion à explorer le Mont-Cenis. Il recueillit une riche moisson de plantes qu'il s'empressa de communiquer aux illustrations de son temps, notamment à de Candolle, Bertoloni et Reichenbach. Huguenin, son compatriote et son élève, marcha sur ses traces, et, de 1830 à 1840, en fouilla toutes les stations. Il n'eut pas d'égal comme collectionneur. Joignant à une constitution vigoureuse une ardeur peu commune, il ne craignait pas de récolter jusqu'à six cents échantillons de la même espèce. Sans s'arrêter jamais, il mettait les mêmes soins à partager ses récoltes avec les botanistes de France, d'Angleterre et d'Allemagne, toujours émerveillés des nouveautés qu'ils en recevaient. Le docteur Belot de Lanslebourg et le chanoine d'Humbert, professeur de physique au collège de Saint-Jean-de-Maurienne, se rencontrèrent plus d'une fois avec Huguenin sur le plateau du Mont-Cenis. Ces deux explorateurs firent du Mont-Cenis l'objet de leurs persévérantes recherches, et, pendant plus de quinze ans, chaque année les y ramenait invariablement avec un zèle que rien ne pouvait refroidir.

Les botanistes français n'ont pas manqué au Mont-Cenis. Nous pouvons citer dans le nombre : en 1828, Seringe, directeur du Jardin botanique de Lyon ; en 1839, Jordan, de Lyon ; en 1845, Lecoq de Clermont. Parmi les Suisses, nous avons à signaler, en 1845 et en 1863, Reuter, directeur du Jardin botanique de Genève ; en 1883, Mortier, professeur à l'académie de Neuchâtel, dont la perte toute récente a causé de grands regrets. Mon ami Charles Beautemps, vice-président du tribunal de la Seine, y fit un voyage de quinze jours en 1847, n'ayant eu qu'à se louer des prévenances et de l'amitié que lui a témoignées le prieur Albrieux. Les plantes de son voyage ont été données au Muséum d'histoire naturelle. Enfin, comme couronnement de cette œuvre de recherches, la Société botanique de France, composée de plus de cinquante membres, s'y montra dans la nuit du 30 juillet 1863, venant y terminer, en compagnie de nombreux botanistes italiens, sa session extraordinaire de Chambéry, présidée par S. E. le cardinal Billiet.

III.

En mai 1850, j'avais accompli un délicieux voyage sur le littoral méditerranéen, de Marseille à Nice, au milieu de toutes les splendeurs qu'enfante le climat des régions méridionales. Après avoir franchi le col de Tende, il me fallut compter avec les rigueurs du ciel ; assailli par des pluies torrentielles qui avaient transformé les chemins en véritables lacs, j'arrivai à Turin dans un état lamentable. L'hospitalité exceptionnelle qui m'attendait dans cette ville, chez un vieil

ami, M. Bonafous, me fit bien vite oublier les fatigues de mon voyage. Le célèbre agronome piémontais me traita comme un fils, ne se lassant jamais de chercher tous les moyens de rendre mon séjour agréable. Chaque jour, il réunissait à sa table quelques-uns de ses amis parmi les notabilités de la science, et me faisait assister à la conversation la plus variée et la plus attrayante. Au bout de quinze jours de cette charmante vie, reprenant mon attirail de voyageur, je pris congé du plus aimable des hommes, et m'acheminai par la route de Suze, où je vins passer la nuit. Le lendemain, j'étais à quatre heures du matin sur la route du Mont-Cenis, et, à dix heures, je saluai la Grand'-Croix, le col oriental du versant italien. Ici, plus aucune trace de bois ni de taillis, mais devant moi un plateau verdoyant, couvert d'une végétation dans tout l'éclat d'une floraison éblouissante. Après une demi-heure de marche sous un soleil splendide, je m'arrête au-devant de l'hospice, dont la longue et blanche façade se détache sur la route. Le frontispice de l'établissement porte l'inscription suivante :

VIATORI SUCCURERE
ALPIUM PENNINARUM
DOMITOR JUSSIT
ANNO REIPUBLICÆ — IX (1804)
V. D.
BENEFICIORUM MEMOR — MONT-BLANC.

En portant mes regards un peu plus haut, je trouve sur un cadran solaire une autre inscription, consolante et gracieuse, à l'adresse des voyageurs fatigués ou menacés par la tempête :

TEMPORE NIMBOSO SISTITE GRADUM
UT MIHI SIC VOBIS HORA QUIETIS ERIT.

J'entre et je demande le prieur, qui m'accueille avec la plus grande affabilité. Son ami aussi, M. Bonafous, l'avait prévenu de mon arrivée par une lettre qu'il venait de recevoir. Après le dîner, je me décide à grimper à Ronche, malgré les observations du prieur, qui voulait me retenir, jugeant bien suffisante pour la journée la marche que je venais de faire. Mon enthousiasme parlait plus fort que toutes les considérations ; je voulais avant tout connaître la perle du Mont-Cenis. Résister m'était impossible, je l'avais sous la main !

Pour l'atteindre, on suit la grande route, et, à quelques pas de

l'hospice, on traverse le pont de la Ronche, et de là, sur la gauche du torrent, on avise un petit sentier qui aboutit aux graviers de Ronche, vaste plaine couverte de cailloux schisteux et circonscrite de tous côtés par des sommets élevés. En gravissant sur sa droite une pente herbeuse, on rencontre d'abord le *pâturage de Ronche*, auquel succède bientôt un grand plateau connu sous le nom de *Plan des jumens*. Plus haut viennent des arêtes sans fin, au milieu desquelles s'étalent quelques vallons d'une maigre végétation, et, en dernier ressort, le glacier de Ronche, dominé par la cime pyramidale de Roche-Michel. De cette sommité, on ne découvre aucun point de la plaine du Mont-Cenis, mais, en revanche, on jouit du magnifique relief de la chaîne des Alpes joint à une vue féerique des plaines de la Lombardie. L'ascension de la Roche-Michel exige cinq heures de marche à partir de l'hospice.

Sur les pentes rocailleuses de la montagne apparaissent d'intéressantes espèces qui n'ont pas échappé aux recherches des botanistes italiens. La *petite potentille*, *l'anthyllide d'Allioni*, l'espèce la plus rare de cette région, qui revêt une physionomie toute spéciale par la densité de sa pubescence, le *seneçon blanc*, l'*épervière glandulifère*, la *véronique d'Allioni*, la *pédiculaire du Mont-Cenis*, la *fétuque variée*, forment une colonie exceptionnelle. D'autres espèces occupent les parties les plus élevées et complètent les richesses de la flore de Ronche. Je cite comme se prélassant dans ces sommités : l'*armoise des glaciers*, l'*armoise en épi*, la *potentille neigeuse*, la *campanule du Mont-Cenis* et surtout la *campanule d'Allioni*, si remarquable par la grandeur de sa corolle, la *potentille des glaciers*, toutes plantes rares qui recommandent à un haut degré le territoire de Ronche.

Je rentrai à l'hospice à sept heures du soir, enchanté d'une course à laquelle je devais toutes les joies promises à l'investigateur d'un pays nouveau. Le prieur me félicita de ma campagne ; il voulut voir et toucher ces plantes qui m'avaient procuré tant de satisfaction. Leur histoire devint en grande partie l'objet de la conversation de toute notre soirée. Nous n'étions que trois à la table de la salle à manger, et l'heure avancée de la nuit ne pouvait mettre un terme à notre causerie.

Le lendemain, course au col du Mont-Cenis par la grande route. Avant d'y arriver, je passe devant quatre ou cinq habitations connues sous le nom de *hameau des Tavernettes*, qui fréquemment disparaissent sous la neige pendant l'hiver. On y trouve la vieille *Auberge de la Poste*, qui fut, en 1787, pendant cinq jours, le refuge de Saussure et de son fils. Le col est la frontière actuelle de la France ; son altitude est à 2,000 mètres. De Lanslebourg on y monte

par la grande route en deux heures. On peut aussi passer par la vieille route dite la Ramasse, qui rachète l'inconvénient d'une pente plus rapide par des bois et des prairies qu'elle traverse. Du col, la vue s'étend sur la plaine de la Madeleine, dont la longueur est de 7 kilomètres sur 1 de largeur. Ouverte du nord-ouest au sud-est, protégée au nord par l'énorme massif de Ronche, cette admirable plaine jouit d'une température beaucoup plus douce qu'on ne saurait l'attendre de son élévation. Souvent, après avoir rencontré au passage du col des brouillards glacés ou subi des tourbillons de neige et de vent, le voyageur est agréablement surpris de trouver plus loin un beau soleil et une température printanière, qui permet aux plus séduisantes fleurs de s'épanouir sur sa route. — En descendant du col, on gagne les bords du lac, le plus grand des Alpes. Il a plus d'une heure et demie de tour ; son altitude est à 1,913 mètres, à 152 mètres au-dessous du point le plus élevé du col. Il se divise en deux réservoirs d'inégale grandeur ; le plus petit donne naissance à la Cenise, qui va près de Suze rejoindre la Petite-Doire, dont les eaux se jettent dans le Pô au-dessous de Turin. On pêche dans ses eaux, d'une merveilleuse limpidité, d'excellentes truites saumonées, qui s'expédient en majeure partie sur cette ville. Graminées et cypéracées abondaient dans ces lieux ; je leur donnai toute l'attention possible, et je rentrai à l'hospice vers midi, pour reprendre bientôt ma course sur la rive méridionale du lac, où se confondent bois, coteaux et prairies marécageuses. Quand on a dépassé la Cenise, on pénètre dans un petit bois de bouleaux, refuge de bon nombre de plantes alpines, telles que l'*ancolie des Alpes*, la plus grande fleur des hautes régions, la *sisymbrée à feuilles de tanaisie*, la *fétuque jaunâtre*, espèce méridionale dont le Mont-Cenis est la dernière limite. En sortant du bois, j'avise sur un plateau sec des épervières au jaune ardent (*hiéracium sabinum*, *h. aurantiacum*), la *centaurée uniflore* au duvet blanchâtre, la *campanule barbue*. Au bas du plateau s'étendent de vastes parties marécageuses dans lesquelles je distingue cinq à six espèces de saules alpins, et par-dessus tout, la fameuse *saussurée des Alpes*, qui est ici en grande abondance. L'*arabette d'Allioni*, la *luzule pédiforme*, viennent couronner mes investigations dans ces marécages, qui touchent à de magnifiques prairies parsemées de nombreux chalets, où se fabriquent les fromages du Mont-Cenis, très recherchés à Turin. La floraison de ces prairies en plein soleil de juillet dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Et qui n'a pas été témoin d'un pareil spectacle ne peut rien comprendre aux merveilles de la végétation des Alpes. Les diamans de cet admirable tapis renferment la *violette éperonnée*, bleue et jaune, la *renoncule des Pyrénées*, le

trèfle des Alpes, la *gentiane ponctuée*, et bien d'autres que je passe sous silence.

Au-dessus de la plaine, du côté de l'est, s'élève la montagne du Crin, que je m'empresse de gravir. Ici, nouveau monde et nouvelles richesses. Les parties rocailleuses recèlent toute une série de charmantes petites plantes, gracieuse miniature des herbes folles des Hautes-Alpes. L'*arénaire retournée*, l'*arénaire à grandes fleurs*, la *kélérie du Valais*, la *fétuque violette*, la *luzule jaune*, l'*alsine de Villars*, éveillent tout mon intérêt, et, sans me lasser, je vais des unes aux autres.

La nuit s'approchait et m'invitait forcément à la retraite. Rentré à l'hospice, je rencontre, à ma grande surprise, un aimable vieillard qui m'avait précédé dans la salle à manger, le général Muletti, dont j'avais fait la connaissance à Turin, chez M. Bonafous. Membre de la commission topographique du ministère de la guerre, chargée de dresser la carte des Alpes, le général avait vécu de longues années dans les montagnes; il en connaissait mieux que personne toutes les sommités. Il venait passer quelques jours de repos au Mont-Cenis, dans l'intérêt de sa santé. S'intéressant à toutes mes recherches, il me fournit des indications précieuses et fut pour moi, dans ce moment, l'occasion d'une bonne fortune.

Dans la matinée du 17 juillet, le général voulut bien me servir de guide dans une course à la Grand'Croix, point par lequel j'avais pénétré dans la plaine du Mont-Cenis et qu'il connaissait parfaitement. Nous prîmes plaisir à scruter les rochers du voisinage, et c'est avec toute la vivacité d'une première jeunesse que le bon général me faisait reconnaître les raretés qui s'offraient sous nos pas. Je vois encore tout son bonheur en mettant le premier la main sur le *saponaria lutea*, espèce des plus rares qu'il avait vue jadis dans la vallée de Cogne et qu'il s'empressa de me recommander. Vinrent en même temps *anemone Halleri*, *potentilla multifida*, *astragalus aristatus*, *avena versicolor*, toutes plantes qui lui étaient familières et qui piquaient son intérêt. C'étaient pour lui autant de vieilles connaissances qu'il retrouvait avec plaisir. En somme, matinée charmante et bien employée, grâce à la vieille expérience de mon excellent guide.

Dans l'après-midi, nous prîmes pour objectif la vallée du Petit-Mont-Cenis, qui s'ouvre sur la rive méridionale du lac. Première station à Savalin, à l'entrée d'une gorge donnant passage à un petit cours d'eau qui se jette dans le lac : c'est la localité classique du *cortusa Matthioli*, qu'on croit avoir été transportée en cet endroit par les botanistes italiens du val de Tignes, où elle croît en abondance. Cette belle primulacée était en pleine floraison et nous per-

mit d'en apprécier l'élégance et la ravissante couleur. A l'extrémité de la vallée, auprès des chalets du couloir, nous notons *phaca astragalina*, *gentiana punctata*, *erigeron Villarsii*, *poa cenisia*, et surtout *alopecurus Gerardi*. Cette région déserte, couverte d'éboulis de rochers au milieu desquels se balancent les nombreuses panicules de l'*avena sempervirens* et du *carex ferruginea*, aboutit au col du Petit-Mont-Cenis, par lequel on pénètre dans la vallée de la Villette et de là sur les bords de l'Arc, au village de Bramant. Son extrémité supérieure, profondément encaissée, touche à la combe d'Ambin, patrie du *brassica Richeri*, autre rareté des Hautes-Alpes. Nous aurions voulu pousser jusque-là; mais le jour baissait et rendait irréalisable une conquête qui nous était chère. Sur les bords d'un sentier rocailleux, nous récoltons *primula pedemontana* et *lychnis flos Jovis*, les dernières trouvailles de la journée.

Notre rentrée à l'hospice, quoique un peu tardive, combla de joie notre excellent prieur, qui commençait à concevoir des craintes à notre sujet. La soirée se passa gaîment; les impressions de la journée et les projets du lendemain firent tous les frais de la conversation. Je tenais beaucoup à faire l'ascension du Lac blanc et à profiter du beau temps que nous avions. J'expose mon projet; le général, malgré son bon vouloir, décline toute participation à cette course. L'arrivée dans la soirée du docteur Bellot, qui veut bien consentir à diriger l'expédition, tranche la question. Le prieur est entraîné; il est des nôtres.

Le lendemain, par un ciel propice, la caravane, composée de sept personnes, se mit en marche à quatre heures du matin, et prit sa direction par la vallée du Petit-Mont-Cenis. L'ascension se fit sans aucunes difficultés, tantôt au milieu des bois, tantôt sur des pentes gazonnées ou rocailleuses. Sur les dix heures, nous étions au sommet de rochers nus, sur les bords d'une espèce d'entonnoir au fond duquel apparaît un petit lac remarquable par la blancheur de ses eaux, qui lui a valu le nom d'*Eau blanche* ou de *Lac blanc*. L'effet de cette coloration est des plus saisissans et constrate d'une manière frappante avec cette région âpre et sauvage. Du milieu de cette scène désolée surgit une roche de nature talqueuse, sur laquelle repose un glacier. Les eaux de fusion qui s'en échappent la détrempent et la réduisent en une poudre impalpable blanchâtre. Elles alimentent le petit lac, dans lequel elles viennent se jeter, et lui communiquent cette couleur dont elles sont imprégnées.

De petites plantes alpines sont le seul attrait de ces solitudes perdues. Par leur fraîcheur, la vivacité de leurs couleurs, elles ont le don de vous captiver et de vous retenir par le charme irrésistible qui leur est propre. Je citerai simplement parmi celles qui m'ont

le plus frappé : *lychnis alpina, agrostis alpina* aux épillets dorés, *arabis pumila* et *cærulea, pedicularis rosea* et *rostrata, sisymbrium pinnatifidum, eritrichium nanum*, dont les fleurs d'un brillant d'azur sont autant de miroirs, *saxifraga retusa, achillea nana, androsace glacialis*. Sur les bords du petit lac croît en abondance la gracieuse et svelte *valeriana celtica*, espèce des plus rares, au-dessus de laquelle s'élèvent les têtes blanches de l'*eriophorum Scheuchzeri*. A l'altitude la plus extrême de ces régions s'étend un large tapis verdoyant, formé d'une superbe mousse aux coiffes d'un jaune orangé, le *conostomum boreale*, apanage exclusif des hauteurs glaciales. Sur ce tapis rampe *arenaria biflora*, avec ses longues tiges chargées de délicates fleurs blanches.

Tout ce petit monde nous ravit ; c'est notre unique préoccupation pendant quelques heures, au bout desquelles il faut cependant lui dire adieu. Le retour s'opère par un sentier détestable, pratiqué sur une pente atroce, à travers des éboulis de rochers qui forment un véritable chaos. A mesure que nous avançons, la gorge dans laquelle nous sommes engagés s'élargit et nous découvre un horizon plus vaste. L'hospice se montre à l'improviste dans le bas, avec la plaine qui l'entoure, et que nous retrouvons bientôt avec délices. A quatre heures, tous les membres de la caravane rentrent à l'établissement avec le bonheur des difficultés vaincues, qui fait oublier toutes les fatigues de notre ascension.

Le terme de mon séjour au Mont-Cenis était venu, et avec lui l'heure du départ. Il fallait m'arracher aux joies du touriste, à la sérénité de ces pittoresques régions semées des surprises les plus inattendues. Toutes mes espérances étaient dépassées. La végétation alpine dans tout son éclat avait répondu aux exigences de mon enthousiasme et de ma soif d'explorateur, sans aucun de ces mécomptes qu'on rencontre le plus souvent. Et comme bénéfice qui avait son prix, après ma course de la journée venaient, sous le toit hospitalier de l'hospice, des soirées délicieuses, qui empruntaient à la conversation animée, piquante et spirituelle de deux excellens amis un charme inestimable. Je pouvais donc boucler ma valise en toute satisfaction, emportant avec ma moisson de plantes un nouveau monde d'idées et de sentimens. Heureux de rentrer dans cette Savoie, que je n'avais pas vue depuis près de deux ans, je fis mes adieux à ces deux vaillans amis qui m'avaient comblé d'attentions, et si je ne les ai plus revus depuis, j'ai gardé au cœur le profond souvenir de nos belles et bonnes soirées du Mont-Cenis.

L. Bouvier.

REVUE MUSICALE

Théâtre national de l'Opéra-Comique : *le Roi d'Ys*, opéra en 3 actes et 5 tableaux, paroles de M. Édouard Blau, musique de M. Édouard Lalo.

M. Lalo ! dira peut-être un lecteur au fond de sa province. M. Lalo ! un jeune, un nouveau ! Il paraît que voilà un heureux début et de précieuses promesses ! — Non pas. M. Lalo est un nouveau, au théâtre s'entend, mais ce n'est plus un jeune. — Alors, que faisait-il au temps chaud ? — Au temps chaud, il chantait, ne vous déplaise, et personne alors ne voulut entendre ses chants. Que dis-je, il chantait ? Il faisait danser. On lui demandait un ballet, au lieu de lui demander son opéra ; et M. Lalo prenait son mal en patience, sans le prendre en orgueil. — Par bonheur, un jour il est venu de Nantes un directeur de théâtre, qui, nommé dans des circonstances difficiles, n'a pas commandé, comme une paire de bottes ou une veste, la première pièce à représenter. Il a lu l'œuvre de M. Lalo, depuis longtemps écrite et de partout repoussée ; il l'a montée très vite et très bien ; il l'a jouée, et avec un immense succès. Quelle série de miracles ! On dit que M. Paravey a de la chance ; en vérité, il a encore plus de goût.

Prenez-y garde : *le Roi d'Ys* pourrait bien être ce que l'école française, depuis *Carmen*, a donné au théâtre de plus remarquable et de plus achevé. L'année avait été stérile ; mais la voilà fleurie ; elle n'aura point perdu son printemps. La partition de M. Lalo n'est pas honorable, elle est beaucoup plus : très charmante et très belle, presque toute charmante et toute belle, sans un trou, sans une tache. Il est honteux d'en faire gloire aussi tard au musicien qu'elle vient de placer au premier rang.

Ne demandez pas selon quel système est conçue l'œuvre de M. Lalo; nous ne nous en inquiétons guère. Il se pourrait qu'elle fût conçue selon ce système, à la fois le plus simple et le plus difficile de tous, qui consiste à faire avec un bon poème de très bonne musique. Il y a de tout dans *le Roy d'Ys :* des airs, oui, des airs, et des chœurs, et des duos mélodiques et concertans, et de naïves chansons, et une ouverture faite des principaux motifs. Les avancés de la musique, en dépit de leurs théories, ont trouvé tout cela superbe, et ils ont eu raison. — Il y a aussi une déclamation fort expressive, une prosodie irréprochable, un souci constant des situations, des vers et des mots, un orchestre traité par un maître, étonnant tour à tour d'éclat et de douceur; beaucoup de liberté, de fantaisie même, dans la coupe des morceaux; tout cela, les retardataires de la musique, en raison de leurs théories aussi, le trouveront peut-être mauvais, et ils auront tort.

Le Roi d'Ys possède les qualités qui font les œuvres de prix : la sobriété sans la sécheresse, l'originalité sans la bizarrerie, la grâce et la force sans afféterie ni brutalité. Deux heures et demie de musique, pas davantage. Quel mérite par ce temps de bavardage et de redondances! Et puis la musique de M. Lalo ne ressemble à aucune autre; elle ne trahit aucune influence, pas plus celle de Gounod que celle de Wagner. Les idées de M. Lalo sont à lui. Enfin le compositeur a la main assez légère pour les situations les plus douces, assez vigoureuse pour les plus fortes. — Que souhaitez-vous de plus, dira-t-on? — Eh! mon Dieu, peut-être rien pour le moment. La critique, voyez-vous, se plaît moins qu'on ne l'imagine à décrier et à médire; elle cherche le beau; permettez-lui de se réjouir quand par hasard elle croit le rencontrer. D'aucuns ont dit que l'œuvre de M. Lalo n'était pas conforme encore à l'idéal nouveau, que ce n'était qu'une œuvre de transition. Ne soyons pas de ces prophètes qui prétendent imposer un idéal, surtout leur idéal, à l'avenir. Laissons, s'il vous plaît, l'avenir, et jouissons du présent lorsqu'il veut bien, comme aujourd'hui, nous sourire.

On vous a conté mille fois la légende du roi d'Ys. M. Luminais l'a mise en peinture, M. Renan en prose, M. Édouard Blau en vers, et parfois en jolis ou beaux vers. On en citerait plus d'un au cours de ce poétique et dramatique livret. La douce Rozenn et la farouche Margared, les deux filles du roi d'Ys, aiment le jeune guerrier Mylio. Leur rivalité fait toute la pièce. Margared, qui croit Mylio mort à la guerre, est sur le point de se laisser marier au roi Karnak; sa main sera le gage de la paix entre les deux nations. Mais elle apprend de Rozenn le retour de Mylio. Aussitôt elle refuse l'hymen de Karnak, et la guerre de recommencer. Mylio défait les ennemis; c'est Rozenn seule qu'il aime, et c'est elle qu'il épouse. Margared, folle de douleur et de jalou-

sie, livre à Karnak les clés des écluses qui défendent la ville contre l'océan. La mer se précipite, et, pour qu'elle se retire et n'achève pas la ruine du pays, il faut que la coupable se jette dans les flots. Ainsi fait Margared; les eaux baissent, et saint Corentin, patron de la Bretagne, pardonne à son peuple innocent.

Voilà qui repose délicieusement des mélodrames à quinze ou vingt personnages, avec chœurs de seigneurs et de dames de la cour, avec ballets et pavanes, intrigues compliquées et caractères superficiels. Il y a peu de chose dans *le Roi d'Ys*, mais ce peu de chose est le nécessaire, le nécessaire de la musique : le sentiment.— On y voudrait, dit-on, plus d'action. Pourquoi? La musique aime moins les faits que les âmes, et pour suffire aux uns et aux autres, pour faire de l'histoire et de la psychologie ensemble, le seul Meyerbeer peut-être, un génie d'exception, avait tout ce qu'il faut. L'action, toujours l'action! est un mot d'orateur et non de musicien. Ce n'est pas à dire que le livret de M. Blau manque d'action et ressemble le moins du monde à un oratorio. Seulement l'action en est tout élémentaire, et n'est que le conflit de passions très simples, chez des êtres primitifs, dans un milieu légendaire et favorable aux épisodes merveilleux, comme l'apparition de saint Corentin. — Théories de Wagner! — En tout cas, sages théories. Wagner a du bon, nous ne l'avons jamais nié. L'on peut prendre chez lui, à la condition de ne pas trop prendre, et ici, librettiste et musicien n'ont pas trop pris.

Le Roi d'Ys offrait au compositeur au moins deux caractères tracés et tranchés : Margared et Rozenn; un pays suffisamment pittoresque et original : la vieille, très vieille Bretagne, avec ses mélodies populaires; enfin, un élément surnaturel. De tout cela, M. Lalo n'a pas abusé ni mésusé. Il n'a point improvisé sa partition. Moins longtemps peut-être qu'on ne s'est plu à le dire, mais longtemps toutefois, il a pensé au livret choisi. Il a médité dans le recueillement et travaillé dans le silence, sans annoncer de trimestre en trimestre qu'un nouvel acte était terminé et livré. Peu à peu, les sentimens étudiés ont pris dans son imagination une expression musicale. M. Lalo a fini par entendre son poème en musique, par penser en musique avec ses personnages, presque par écrire sous leur dictée. Et ainsi s'est faite une œuvre dont on ne dit pas, après l'avoir entendue : il y a de belles choses ; mais (ce qui vaut mieux) : c'est une belle chose; une œuvre tout d'une pièce, digne d'être louée entièrement et d'un seul mot, mais digne aussi d'être analysée et admirée avec précision, presque avec minutie.

L'ouverture du *Roi d'Ys* est traitée à la manière de Weber. On y entend d'abord le chant d'amour de Mylio, puis des fanfares de guerre, puis un thème farouche de Margared, puis, annoncé par deux violon-

celles, un duo que tout à l'heure les deux sœurs chanteront. Le tout se termine par une péroraison éclatante, cantique à la fois religieux et guerrier, qui mènera les soldats de Mylio à la victoire. Tous ces motifs sont liés symphoniquement, sans développemens oiseux ni soudures artificielles ; pas de marqueterie ni de placage, mais de la cohésion et de l'homogénéité. Comme toutes les ouvertures de ce genre, celle-ci offre certainement plus d'intérêt, une fois connue l'œuvre qu'elle résume d'avance; mais par elle-même, à elle seule, elle est assez bien traitée, les idées en sont assez franches et développées pour qu'elle initie à la partition quand elle ne peut encore la rappeler. L'*allegro* du milieu, le *presto* de la fin, échappent à la vulgarité, et c'est merveille d'entendre comme musique de guerre autre chose que de la musique de foire.

J'aime beaucoup le premier chœur. Sans artifice d'orchestre, même sans cloches véritables, il donne l'impression d'un carillon à toute volée. Le rythme, par des syncopes qui balancent la mesure, imite l'alternance du coup de corde et du coup de cloche. Les harmonies sont pleines, les accords serrés et détendus seulement de temps à autre par des parenthèses plus douces.

Déjà le soin paraît partout, et rien n'est à négliger dans cette œuvre où rien n'a été négligé. Il faudrait signaler tous les récits, notamment celui du héraut :

Oui, peuple, voici l'heure où le roi notre sire...

Ces quelques mots ne sont rien sans la musique; par elle, ils prennent un cachet de noblesse, puis d'élégance suprême. Immédiatement après viennent deux chœurs, faits, paraît-il, avec des thèmes bretons. Tant mieux pour les thèmes bretons, car tous deux sont charmans : l'un, avec ses petites réponses de flûte, ses rentrées originales et pourtant naturelles ; l'autre, avec ses coups de grosse caisse en syncopes tout à fait pittoresques. On les a reprochés quelque part à M. Lalo comme un anachronisme et une introduction prématurée du canon dans la Bretagne du ve siècle. Mais pourquoi toujours voir dans la grosse caisse une imitation de l'artillerie ? Ne peut-on employer la grosse caisse en tant que grosse caisse et sans arrière-pensée de canon ?

Ces chœurs successifs, et d'ailleurs tous les chœurs de la partition, ne tiennent pas trop de place. Nulle part, les ensembles ne prédominent dans cette œuvre plutôt intime. La foule demeure toujours au second plan ; elle encadre les personnages et ne les étouffe pas. Ainsi la dernière situation du premier acte prêtait à un finale de vastes

dimensions et de modèle connu : querelle entre deux groupes de guerriers. M. Lalo a bien fait ; il a tourné court, et cependant pas trop court. Le défi de Karnak, la réponse de Mylio, ces quelques scènes n'ont que les proportions et l'intérêt qu'elles doivent avoir.

Pour les scènes intimes, au contraire, le compositeur se réserve tout entier : témoin l'exposition du drame. Après les chœurs du début, Margared et Rozenn sortent ensemble du palais, et leur duo fait valoir à merveille l'opposition de leurs pensées. Avec ingénuité, avec affection, Rozenn interroge sa sœur. Dès la fin de sa première phrase : *Et cette main frissonne*, notez un détail heureux, la brève suspension de l'idée musicale : il faut à la jeune fille le temps de prendre la main de sa sœur et de la sentir trembler. — Aussitôt l'âpreté de Margared éclate en trois notes, brusque secousse d'orchestre qui caractérise déjà Margared et partout la suivra. Toute la réponse : *Rozenn, que dis-tu donc?* est excellente au point de vue de la mélodie et surtout du rythme. La mélodie ! qui dirait que M. Lalo en manque, après ce duo de femmes, où elle coule à flots ? N'est-ce pas une mélodie, la délicieuse phrase bercée par les violoncelles : *En silence pourquoi souffrir?* Pendant deux pages, et deux pages d'adagio, l'on peut la suivre sans qu'elle dévie, sans qu'une note gauche ou une modulation banale en compromette le développement. Et Margared répond, en notes basses qui font paraître encore plus caressante la voix de la petite sœur. Le sentiment de ce duo, tendresse fraternelle de deux âmes féminines, est exprimé avec le plus grand charme ; un peu trop longuement peut-être à partir de l'ensemble, où d'ailleurs une légère coupure serait tout indiquée.

Rozenn est demeurée seule. Un pressentiment l'avertit que Mylio va revenir, qu'il n'est pas loin. Elle chante, je n'ose dire un air, le mot étant suspect aujourd'hui ; ce n'est pas non plus un récit ; enfin, c'est quelque chose de doux, d'aimant, quelque chose qui attend et qui appelle. Sous le chant, de petits contre-chants délicieux, réponses de hautbois ou de clarinettes. Puis, d'un trémolo d'orchestre se détache sans brusquerie et comme par surprise la voix de Mylio, qui a paru. Sur la jeune fille interdite, ravie, les notes tombent une à une, d'une chute lente et molle, et les deux fiancés sont aux bras l'un de l'autre.

Au second acte, Margared est seule ; appuyée à sa fenêtre, elle écoute au loin les fanfares. Excellente, cette scène de muette contemplation ; discrètes sonneries de cuivre, et encore un de ces détails qui font au passage un plaisir infini : après que les trompettes se sont tues au dehors, il s'exhale de l'orchestre deux appels, deux soupirs plutôt de hautbois et flûtes, je crois. Cela n'est rien, et cela donne une impression profonde d'inquiétude et de mélancolie. Puis éclate un air vigou-

reux de Margared, lancé un peu comme l'hymne à Vénus de *Tannhaüser*, mais sur un accompagnement syncopé et haletant.

Voici l'une des grandes pages de l'œuvre. De quoi s'agit-il? D'un jeune capitaine qui va partir en guerre, d'un ténor, et quand les ténors partent en guerre, gare aux grands coups de voix, aux ran plan plan! Ici, rien de pareil : une distinction irréprochable, et cependant tout l'éclat, tout l'éclat désirables. Sur la vision contée par Mylio plane une note haute et pure, qui se répète, se répercute à l'infini. Elle tintait d'abord; maintenant elle retentit; elle persiste à travers la fanfare des trompettes, le roulement des tambours; tout l'orchestre bat la charge, une charge irrésistible, que mène la voix du ténor, pleine, robuste et sans crier. Cependant Margared, derrière un pilier, écoute le cantique de triomphe qui la désespère. Une phrase lui échappe, heureusement amenée, opposant bien la douleur de cette âme à l'allégresse des autres. Peu à peu le cantique devient prière, une prière qui monte, monte toujours, et la note obstinée reparaît, de plus en plus forte, maîtresse jusqu'à la fin de cet ensemble magnifique.

L'œuvre marche, et grand train. Voici un très beau duo entre les deux sœurs, qui accentue vigoureusement les deux caractères. Nous n'en sommes plus au duo du premier acte. Ici, Margared s'emporte en malédictions. Elle lance contre Mylio une imprécation vraiment superbe. Il faut relire sans musique ce couplet farouche, pour voir comment le compositeur a mis chaque parole en relief, comme le mouvement général est pathétique. Et pour accompagner, pour irriter encore l'anathème, quel orchestre! Quels accords tranchans, jetés de temps à autre, qui rythment le chant et ne l'écrasent jamais! M. Lalo, dans les scènes violentes du *Roi d'Ys*, use souvent de ce procédé et en obtient les effets les plus dramatiques. Et puis, qu'on dise encore que ce symphoniste n'est pas homme de théâtre! Use-t-il assez discrètement de son orchestre ici encore, pour soutenir le *lied* (je ne trouve pas d'autre mot) de Rozenn répondant avec une douceur angélique à sa furieuse sœur : *Ah! si j'avais souffert de la même torture!* Sur un accompagnement tout uni, en accords tenus, le chant se déroule. Si vous vous rappelez comment débutait le premier duo des deux sœurs, vous retrouverez ici le même dessin; mais si vous l'avez oublié, le *leitmotiv* ne s'imposera pas à vous, et vous pourrez, même sans le reconnaître, jouir du chant délicieux de Rozenn. Ainsi, chez M. Lalo, jamais de système rigoureux, mais partout la liberté et la variété; ici, par exemple, une mélodie exquise pour les cœurs simples, et des grâces d'orchestre, des recherches d'harmonie et d'instrumentation à ravir l'esprit le plus raffiné.

Mais voici bien plus que de la grâce dans la scène de l'apparition de saint Corentin. Aucun moyen de mélodrame, aucun charlatanisme, nul procédé de mauvais aloi. Et, que la liberté de la forme ne scan-

dalise pas les classiques : ici la vérité théâtrale n'exclut jamais la beauté mélodique; témoin la belle phrase de Margared : *Ici tous m'ont trahie et déchiré le cœur*. On ne saurait donner aux mots un accent plus musical et plus dramatique à la fois. Et toute la scène est faite de pareilles phrases, semées de ritournelles d'orchestre étonnamment expressives. La statue de saint Corentin s'anime et psalmodie le *Dies iræ* sur un rythme ingénieusement transformé. *Repentez-vous! Repentez-vous!* murmurent des voix lointaines. On dirait qu'elles appartiennent à des morts qui jadis ont péché et détournent les vivans de pécher comme eux. Elles ont moins de noblesse et d'autorité que la voix de saint Corentin, mais plus d'humanité et de miséricorde; elles supplient au lieu de menacer. De temps en temps, l'orchestre, par des assauts brusques et courts, empiète brutalement sur les tenues des orgues; voilà bien le combat qui se livre au cœur des méchans. *Repentez-vous!* disent toujours les voix compatissantes, et le tableau s'achève dans un effroi religieux.

Courte et substantielle avant tout, l'œuvre de M. Lalo trouve encore moyen d'être variée. Rien de plus exquis que les noces de Rozenn, ce tableau qui, le soir de la première représentation, a définitivement conquis le public, moins vite accessible aux beautés plus sévères. Il suffirait des cinquante mesures d'orchestre accompagnant la danse, de l'aisance avec laquelle se pose sur le dessin obstiné de l'orchestre la première phrase du héraut, pour montrer quel styliste musical est M. Lalo. Un dialogue s'engage entre un groupe de jeunes filles défendant la chambre nuptiale et des jeunes gens en demandant l'entrée. Mylio vient lui-même et chante deux couplets que termine une charmante reprise du chœur. Tout cela est d'une fraîcheur et d'une naïveté adorables. Adorable aussi, le chant de la fiancée au seuil de sa chambre, venant se donner d'elle-même au fiancé qui l'appelle. L'orgue prélude, une cloche tinte dans la chapelle, jeunes gens et jeunes filles murmurent tout bas : *Salut à l'époux comme à l'épousée!* et deux fois, blanche et rose comme une fleur d'églantine, la douce enfant redit sa chanson. Oh! l'aimable chanson de vierge ignorante et désireuse de l'amour! Quelle grâce sans afféterie, quel abandon de soi-même en toute innocence et toute pureté!

Le cortège a pénétré dans l'église; par les portes entr'ouvertes arrivent à nous et les sons de l'orgue et les cantiques. Margared apparaît, et son gémissement : *O Mylio!* sur une seule note, est profondément douloureux. Voici Karnak, et l'orchestre gronde. Toujours de beaux accords violens pour corser le chant, toujours et plus que jamais l'énergie de la déclamation, une action musicale que rien ne ralentit. Sur ces mots : *Vois ton amant incliné près d'une autre femme*, une belle effusion mélodique; ironique, irritante, la phrase monte de plus en plus, et les cantiques montent aussi, comme pour exaspérer la souf-

france de Margared et la haine de Karnak. L'émotion redouble et parvient à son comble avec ces deux vers lancés à toute volée :

> Et puis ils s'en iront, et les vents embrasés
> T'apporteront ce soir l'écho de leurs baisers!

La rime est peut-être défectueuse, mais le mouvement musical est irrésistible. Voilà un duo de premier ordre. On a rappelé, à propos de lui, le duo de Telramund et d'Ortrude, deux traîtres aussi, au début du second acte de *Lohengrin;* celui de M. Lalo est le meilleur, parce qu'il est le plus concis. Il montre bien comment on peut profiter du génie de Wagner en le corrigeant.

Il faut finir. Il resterait encore à dire pourtant, et à louer. Quelle bonne fortune qu'une œuvre pareille, et qu'on a de plaisir à la réentendre, à la relire, à faire en elle toujours de nouvelles découvertes! Il faudrait parler du duo d'amour, si bref et si pénétrant, plein de distinction mélodique, rythmique et instrumentale, signaler le dessin de flûtes par lequel il commence, le retour de plusieurs motifs connus par lequel il s'achève. Il faudrait noter la prière du roi et de Rozenn demandant à Dieu le repentir de Margared, tandis que Margared elle-même, cachée, s'attendrit à la voix de son père et de sa sœur.

On a dit que l'inondation finale était de trop; qu'il eût mieux valu, après la réunion de Margared à sa famille, baisser brusquement le rideau sur un écroulement de décor. On a dit surtout que le tableau symphonique ne valait pas un tableau analogue, celui du *Déluge*, de M. Saint-Saëns. C'est vrai, mais il ne faut cependant pas faire fi de cet épilogue. Remarquez, par exemple, les cris, ou plutôt les avertissemens sinistres, des hommes réfugiés sur le rocher. *L'eau monte! l'eau monte!* Remarquez aussi certains accords qui ondoient comme la houle. Écoutez le chœur qui menace et maudit Margared; il y passe je ne sais quel souffle de Glück. Écoutez enfin le dernier cri de Margared avant la chute. Comme il est crâne! Non, ce n'est pas mal finir que de finir ainsi. Il est possible seulement, et même certain, que ce dernier tableau gagnera à l'Opéra. Oui, à l'Opéra; l'œuvre a là-bas sa place marquée et l'y prendra, quand elle aura rendu au directeur qui l'a accueillie un peu de ce que celui-ci a fait pour elle.

Et puis, elle ne nous déplaît point à l'Opéra-Comique; on en jouit de plus près; on l'entend mieux, bien que parfois un peu trop. L'orchestration de M. Lalo est très cuivrée, et les fanfares dont elle retentit sont un peu sonores, sinon pour le sujet, au moins pour le local. Mais le reproche ne s'adresse ni au compositeur, ni à l'orchestre de M. Danbé, qui a joué *le Roi d'Ys* avec la dernière perfection.

M. Talazac soupire le rôle de Mylio plus qu'il ne le chante; mais il

le soupire avec charme. M. Bouvet ne soupire pas; il chante, et d'une fameuse voix. On ne pourrait guère lui reprocher qu'un peu d'excès dans le jeu. Mlle Deschamps a trouvé là un rôle à sa taille. Quel organe éclatant et sûr, qui jamais ne bronche! L'actrice a du feu, de l'intelligence: qu'elle prenne garde seulement à certain balancement du corps, dont elle accompagne parfois son chant. Qu'elle soigne aussi sa prononciation, qui pèche peut-être par excès de zèle. Mlle Deschamps prononce trop et arrive parfois à prononcer mal. — Mlle Simonnet est toute charmante. Mais pourquoi M. Talazac et elle gâtent-ils chacun la fin d'une phrase par une note de chanteur et de cantatrice, et non d'artiste? Pourquoi Rozenn termine-t-elle son *lied* du second acte, à ces mots : *Être voulus par Dieu lui-même*, sur une note haute, précisons : sur un *la* bémol au lieu d'un *mi* bémol? Pourquoi Mylio fait-il de même, ou à peu près, à la fin de la chanson nuptiale? Je m'étonnerais que M. Lalo eût prêté la main, surtout l'oreille, à ces variantes. Il sait, lui, l'importance de certaines notes, de certaines notes *nécessaires;* les deux notes en question sont de celles-là; c'est elles qu'il faut, et non pas d'autres. Les changer dénature complètement les phrases qu'elles terminent.

Souhaitons, avant de finir, que *le Roi d'Ys* fournisse sur nos scènes une longue carrière. Il serait fâcheux, pour ne pas dire davantage, de voir l'œuvre, au bout de trente ou quarante représentations, émigrer à l'étranger, comme *Carmen*, et ne nous conquérir définitivement qu'au retour. Soyons aussi prompts à l'aimer que nous fûmes lents à l'admettre. Dans ce succès longtemps différé, dans ces honneurs tardifs, il n'y a déjà que trop de mélancolie, beaucoup de regrets et quelques remords. Nous tous, critiques, directeurs, public, nous faisons parfois mentir la sainte promesse : Frappez et l'on vous ouvrira. Trop de gens frappent sans qu'on leur ouvre. Ah! ne laissons plus frapper en vain et monter inutilement cet escalier d'autrui, que les artistes d'aujourd'hui, comme le poète d'autrefois, gravissent toujours avec amertume. Au Salon de peinture, dans un bois sombre, auprès d'une tombe, se tient une femme affligée. Ses cheveux ruissellent sur ses épaules; sa main laisse tomber sur le marbre une guirlande de pâles fleurs. C'est la vierge consolatrice, l'amie fidèle des inconnus et des méconnus. Craignons désormais de contrister la pieuse déesse. On vient de réparer une injustice; qu'on n'en commette plus de nouvelles. D'autant plus qu'il est des torts irréparables et des fautes sans expiation. A l'auteur du *Roi d'Ys*, qui n'est plus jeune, le succès d'aujourd'hui rouvre le passé. Mais fait-il que jadis on ne lui ait point fermé l'avenir?

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *le Flibustier*, comédie en 3 actes, en vers, par M. Jean Richepin. — *Le Baiser*, comédie en 1 acte, en vers, par M. Théodore de Banville.

Le Flibustier, par Jean Richepin... Oh ! c'est horrible, évidemment ! On ferme les yeux pour ne pas voir ce drame de sac et de corde. Et, sur le voile obscur des paupières, une hallucination éclate en broderie de feu.

Au bastingage d'un navire une bande forcenée grimpe et s'accroche : des regards furieux, des coutelas serrés entre des dents féroces, des tranchans de haches parmi des loques bizarres... A la force des poignets, ces enragés sautent sur le pont : et voici les coutelas dardés, les haches qui tournoient, et le vomissement de flamme des espingoles. Dieu ! quels jets de sang, et quels ruisseaux !.. Mais à l'odeur de la poudre, à l'odeur de cette boucherie, se mêlent à présent celles de l'eau-de-vie et du rhum. Au milieu des imprécations jaillissent des cris aigus : il y avait des femmes à bord ! Après le massacre, avec le pillage, c'est l'orgie et le viol. Quoi encore ? Ils sont échappés, ces truands, des arsenaux de l'enfer : ils pratiquent des scélératesses et des voluptés que n'inventeraient pas les hommes. Pour donner une suprême secousse à leurs nerfs dans le délire de l'ivresse et dans l'extase bestiale, pour se lancer d'un seul coup jusqu'à l'autre monde et y remporter leur butin, ils vont au moins faire sauter le navire ! C'est le capitaine de ces démons, le plus terrible d'entre eux et aussi le plus beau, qui approche de la soute une mèche flamboyante... Avec sa « peau jaune » et ses « yeux de cuivre » et son « mépris des lois, » n'est-il pas vrai qu'il ressemble, cet écumeur de mer, à l'auteur de

la Chanson des gueux, à l'auteur des *Blasphèmes?*.. Il plonge la mèche : ah ! bouchons-nous les oreilles !

... Rien, on n'entend rien;.. on écarte un peu les paumes, et puis on ouvre un œil, prudemment ; et voici ce qu'on aperçoit.

Pour décor : l'honnête logis d'une famille bretonne, au bord de l'Océan ; pour acteurs : le chef de cette famille, « ancien patron au cabotage, » sa bru, sa petite-fille, son petit-fils (cousin de sa petite-fille), un ami de son petit-fils. Le vieux marin est un patriarche, la bru est une excellente dame, la petite-fille une jouvencelle adorable : où donc est le flibustier ? C'est l'ami, c'est le petit-fils lui-même qui prennent ce titre ; mais ces braves garçons, apparemment, n'ont souscrit « le pacte de flibuste » que pour s'engager l'un envers l'autre à des devoirs particuliers, dont l'étroitesse renforcera l'intérêt de l'action : ils ne sont « frères de la côte » que pour être frères d'armes avant de se trouver rivaux.

Mon Dieu ! comme c'est donc timide, un flibustier !

Ainsi murmure la gentille héroïne. Et l'on se demande si M. Richepin lui-même, pour présenter au public des flibustiers pareils, serait devenu timide, par miracle.

Non pas ! mais il est avisé. Parce qu'il a chanté les vagabonds, le croyez-vous extravagant ? Parce qu'il a déblatéré contre Dieu, le croyez-vous possédé ? Il est sain d'esprit et lucide ; il a toute sa tête, qui est une tête française. « Touranien, » soit ! il est Touranien de Touraine. Pour l'équilibre moral, il en remontrerait à un Flamand ; pour la finesse, à un Gascon. Pensiez-vous sérieusement qu'il produisît sur la scène des héros scandaleux, qu'il leur commandât des tours extraordinaires ? Pas si bête ! Il sait bien que nos amateurs de spectacles ne veulent pas être inquiétés ni même étonnés. D'ailleurs, il est poète : il n'aborde le théâtre qu'avec une singulière défiance ; il s'oblige plus strictement qu'un autre à respecter la coutume de l'endroit. Bon vieillard, bonne fillette, bons flibustiers, je veux dire bons jeunes gens, amoureux et rivaux, n'offenseront et ne surprendront personne... A l'heure même où il les pose sur les planches, M. Richepin lâche dans le roman (*Césarine*) des créatures autrement curieuses, il leur permet des aventures autrement violentes !

Ici, à la Comédie-Française, le grand-père attend le retour de son petit-fils, parti depuis quinze ans et fiancé à sa petite-fille. Il espère tous les jours le voir entrer dans le port, et la douce enfant flatte sa manie. Tandis que la bru, plus raisonnable et plus décourageante, garde la maison, un matelot inconnu se présente ; il demande si son ami Pierre n'est pas revenu. Non ? Alors, c'est que Pierre est mort. Jacquemin, — c'est le nom du matelot, — rapporte un chapelet et

quelques ustensiles que le camarade lui avait confiés; il les pose, comme par hasard, sur une table. — Que diriez-vous si Janik, la petite cousine, et le bonhomme Legoëz, le grand-père, à l'aspect de ces objets familiers, s'écriaient : « Pierre est vivant! » et s'ils prenaient Jacquemin pour Pierre? Que diriez-vous si la bru soufflait à l'oreille de l'étranger : « Tant pis! Ne les détrompez pas : le vieux en mourrait! » Que diriez-vous si Janik s'éprenait de Jacquemin, croyant aimer son fiancé? Ensuite, au moment où l'on allait se passer de lui le mieux du monde, que diriez-vous si Pierre débarquait? Si les deux amis s'affrontaient avec colère? Si le dernier venu, enfin, récompensait par sa générosité les scrupules qu'avait montrés d'abord le premier; s'il emportait à son tour le prix de délicatesse, et n'emportait que cela en Amérique, retournant à ses affaires et laissant la jeune fille au Sosie malgré lui?

Vous diriez que tout cela est conforme à l'usage du théâtre; vous diriez même, si vous aviez l'érudition taquine et chicanière, que Scribe a conté jadis une histoire de ce genre : *Théobald ou le Retour de Russie*... A quoi M. Richepin répondrait sans doute qu'il n'en savait rien, mais que depuis le siècle des Νόστοι jusqu'à celui de *Théobald*, la nature a fourni aux rhapsodes et aux vaudevillistes plus d'un exemple de ce cas : après beaucoup d'années, il n'est pas merveilleux qu'un homme soit pris pour un autre par des yeux que le cœur aide à se tromper. Vous pourriez répliquer, il est vrai, que M. Richepin est plus ingénieux que Scribe, et surtout que la nature. Théobald, naguère, était pris pour un frère, non pour un cousin ni pour un fiancé; quand la tendresse de sa prétendue sœur s'animait un peu trop (on voit que la matière était délicate!), il ne devenait rival que de lui-même : c'est lui, en effet, lui Théobald, que la jeune fille avait commencé d'aimer, sur la foi du portrait que son véritable frère, dans une série de lettres, lui avait tracé de ce parfait ami. Ainsi Oreste et Pylade n'en venaient point aux prises; le badinage ne tournait pas au drame. Notez qu'il ne se trouvait là personne pour abréger le malentendu : à quoi bon, d'ailleurs? A moins que l'ingénue n'acceptât l'idée d'un inceste, il ne pouvait avoir de méchante conséquence. Ici, au contraire, la mère de Janik est auprès d'elle : il semblerait qu'elle dût la tirer d'erreur, et le plus tôt possible. Qu'elle berce le vieillard de ce pieux mensonge, soit; mais la jeune fille! Comment prolonge-t-elle sa méprise? On se récrierait volontiers contre la vraisemblance de cet artifice; et volontiers aussi on se plaindrait qu'on est gêné, pour être ému, de ce quiproquo sur lequel est fondée l'action pathétique.

Mais il advient que l'artiste, ayant ramassé sur la place publique une muscade usée par trop d'escamoteurs, la cisèle délicatement. C'est un morceau de subtile et charmante psychologie que l'examen de conscience de Janik, après que l'honnête Jacquemin l'a détrompée :

or il fallait bien, pour qu'elle éprouvât ces divers sentimens, qu'elle fût détrompée trop tard! Elle est infidèle à son fiancé, elle a laissé un intrus surprendre son âme... Et, de bonne foi, à présent, ce n'est pas le fiancé mort qu'elle pleure, mais l'intrus qui s'en va... Au fait, n'est-ce pas celui-ci, réellement, qu'elle aime, et ne l'aime-t-elle pas avec loyauté?

Sainte Vierge! à mon vœu je ne fais pas injure,..
Puisqu'en l'aimant ainsi c'est Pierre que j'aimais!

Et de sa première tendresse à la nouvelle, Janik fait bravement la différence :

Ah! mon amour d'hier n'était qu'amour de rêve!..

Elle sait nous intéresser davantage à celui d'aujourd'hui, plus solide et plus vivant; et pour peu que le poète imagine un joli moyen d'en assurer le bonheur, nous serons satisfaits.

Nous le sommes donc!.. Le père Legoëz, vieux marin, est toujours épris de la mer. Elle a dévoré tour à tour ses quatre fils, sans compter ses trois gendres; n'importe :

Quoique fasse la vague,
C'est le nom du Seigneur qu'elle chante en passant!

Legoëz méprise un tantinet sa bru, il la réprimande vertement, parce qu'elle est « terrienne » de race et de cœur, parce qu'elle reproche à « cette chose » traîtresse, l'Océan, la mort de son mari et de son fils. Legoëz, pour première règle de conduite, impose cette loi à sa petite-fille :

Ne dis jamais du mal de Dieu ni de la mer!

S'il se remémore la figure de son petit-fils, il s'écrie : « Quels yeux, quand il guignait le flot! » Il trouve bon que l'enfant soit parti; car on ne devient marin qu'à force de « humer la mer. » Et lui-même, tous les jours, il faut que Janik aille le chercher sur le quai, — sinon,

à cligner des paupières,
Vers le large, il prendrait racine dans les pierres.

Eh bien! Jacquemin est un fin matelot : en le voyant sous le nom de Pierre, Legoëz n'a pas eu de peine à reconnaître son sang. Il le pousse joyeusement vers sa petite-fille; et comme Jacquemin, résis-

tant à son propre cœur, se rejette en arrière, le bonhomme le gronde et l'encourage encore :

Ah! mon gaillard, comment te les faut-il,
Si devant ces yeux-là, plus clairs que des étoiles,
Tu n'as pas l'âme en fête et du vent dans les voiles!

Or, quand survient le véritable Pierre, Legoëz peut bien mettre l'imposteur à la porte, et d'abord choyer son gars; mais il a changé, en Amérique, le véritable Pierre! De flibustier, il s'est fait chercheur d'or. Sous la terre, oui vraiment, c'est là qu'il a poursuivi et atteint la fortune. — « Sale métier! » grogne le grand-père. — Autre chose : il veut emmener la famille là-bas, dans son domaine, à vingt jours de la mer; même du plus fin haut de la montagne, on ne la voit pas. — « Triste endroit! Hein, Janik? » — Ce n'est pas Janik, assurément, qui va dire le contraire. Et, comme son cousin l'assure, avec un peu de moquerie, que, pour se consoler d'avoir perdu la mer, dans ce pays nouveau elle aura de larges fleuves, Legoëz l'interrompt :

Les fleuves! Oui, je sais, ça coule à la dérive.
Sans doute, c'est de l'eau, de l'eau qui marche; mais
Elle s'en va toujours et ne revient jamais.
Ce n'est pas comme ici. La marée est fidèle,
Elle a beau s'en aller au diable, on est sûr d'elle:
Au revoir! au revoir! dit-elle en se sauvant,
Car elle parle, car c'est quelqu'un de vivant.
Et tout ce qu'elle crie, et tout ce qu'elle chante,
La mer, selon qu'elle est d'humeur douce ou méchante!
Et tous les souvenirs des amis d'autrefois,
Dont la voix de ses flots a l'air d'être la voix!
Et les beaux jours vécus sur elle à pleines voiles!
Et les nuits où l'on croit cingler vers les étoiles!
Ah! mon Pierre, mon gas, tout ça, ce n'est donc rien?
Maudit soit le pays qui t'a rendu terrien!
Il peut être plein d'or; je n'en ai pas envie.
Certes, je n'irai pas y terminer ma vie.
Pour moi, tout vent qui vient de terre est mauvais vent.
Un vrai marin, ça meurt sur la mer, — ou devant.

Après cela, il suffira que le bonhomme revoie Jacquemin et qu'il se rappelle

Sa façon d'être gai quand il parle du flot.

Il approuvera sans peine le sacrifice de Pierre : n'est-ce pas la mer elle-même qui a fiancé Janik et Jacquemin?

La mer! On a dit que le principal personnage d'Athalie était Dieu; le principal personnage du *Flibustier*, c'est la mer. Elle ramène un ab-

sent, puis l'autre, selon l'ordre établi par sa préférence, qui déconcerte les projets des hommes; elle gouverne l'âme de l'aïeul, elle lie et délie les cœurs des jeunes gens. Elle est aussi le personnage le plus original. Ce n'est pas une toile de fond, cette « chose » bleue qu'on voit par la fenêtre ouverte, ce n'est pas un décor emprunté au magasin du vaudeville ou de l'opéra-comique ou même de la tragédie; ou plutôt ce n'est pas une « chose, » mais, comme dit le vieux marin, « c'est quelqu'un de vivant, » et dont la vie est, pour la première fois peut-être, exprimée sur le théâtre.

C'est que M. Richepin y croit fermement, à cette force de la nature, c'est qu'il l'a sentie, qu'il l'a aimée : s'il n'est plus le poète de *la Chanson des Gueux* ni des *Blasphèmes*, — ni, d'ailleurs, en cette pure histoire de fiançailles, celui des *Caresses*, — il est toujours le poète de *la Mer*. Pour qu'elle fût célébrée sur la scène, et célébrée avec vraisemblance, avec convenance, il a communiqué un peu de sa foi, un peu de sa passion à ces héros de comédie. Sans doute, c'est M. Richepin qui l'inspire, mais c'est le père Legoëz ou bien Janik ou Jacquemin qui parle. Elles vivent donc, à leur tour, ces figures humaines : elles vivent pour l'amour de la mer et par sa vertu, elles vivent plus ou moins selon qu'elles ressentent sa puissance et l'honorent avec plus ou moins d'énergie. Pas plus que je ne doute de l'existence de la mer, je ne saurais douter de l'existence du père Legoëz.

Il y a une raison encore pour que ces braves gens, même employés à nouer et à dénouer une action de vaudeville pathétique, ne me paraissent pas des fantoches : c'est qu'ils jasent comme des personnes naturelles! S'il apparaît que, pour la raison, pour le bon sens et même la malice, M. Richepin est Français, il l'est plus encore, on s'en doutait déjà, pour la langue et pour le don d'exprimer en vers la réalité la plus humble. Il prête à ces héros tout simples un vocabulaire, un style, j'allais dire une prosodie, je dirai au moins un rythme, qui peuvent être les leurs, et qui sont d'un poète. Les mots sont drus, la phrase alerte, le vers a de l'assurance et de l'aisance : il a de la tenue, et fait cependant les mouvemens qu'il faut pour s'accommoder au discours et au dialogue. Ce n'est point un saltimbanque, désarticulé à plaisir et pour émerveiller les badauds, mais un « gars » dont les muscles roulent librement pour mener à bien quelque utile besogne. La sobriété, la couleur de cette poésie, sont admirables. Et que parlais-je de vaudeville pathétique? Je regardais, sans doute, et n'écoutais pas : je n'entends, je ne vois plus qu'une idylle héroïque. J'oublie *Théobald ou le Retour de Russie* pour me souvenir plutôt du poème de Tennyson : *Enoch Arden*. Auprès du chef-d'œuvre anglais, l'œuvre française a sa noblesse, plus simple ou du moins plus franchement populaire. A je ne sais quelle saveur, on la reconnaît plus proche de la terre et du flot : *Enoch Arden*, c'est du pain blanc; *le Fli-*

bustier, c'est du pain bis, excellemment salé, selon l'usage de la côte, par quelques gouttes d'eau de mer.

Enfin, pour aider à l'illusion dramatique, pour donner à ces personnages, s'il en était besoin, un suprême vernis d'humanité, ces comédiens étaient là : M. Got, M. Worms, Mme Worms-Barretta et leurs camarades.

M. Laroche ne pouvait que sauver le rôle de Pierre : il l'a sauvé, en effet. Mme Pauline Granger, même avec moins de sécheresse, avec une physionomie moins bourgeoise et plus campagnarde, n'aurait pas fait de Marie-Anne, la mère de Janik, une figure bien intéressante. Représenter ces terriens, dans cette comédie marine, ce n'était pas avoir la meilleure part. Mais les éloges nous manquent pour Mme Worms-Barretta, pour son mari et pour le doyen de la maison. Elle a incarné, cette jeune femme, le type rêvé par le poète : « bon air, bon cœur, l'esprit subtil, » évidemment elle a tout cela. Elle respire la santé, la vertu, mais la fine santé, la vertu gentille; elle respire l'esprit, la malice, mais l'esprit sensé, la malice honnête : elle est d'abord la bienvenue. Elle ouvre la bouche : elle a précisément la voix de son visage et de sa taille, ni trop considérable ni trop mince, et fraîche et souple à ravir. Et sa diction et ses attitudes, elles sont justement les siennes : toute sagesse et tout charme. Savez-vous que, par l'accord de ces dons et de ce talent, voilà une comédienne vraiment unique ? Voilà, au théâtre, un parfait exemplaire d'une aimable espèce de Française : pendant l'exposition de 1889, je voudrais que Mme Worms-Barretta parût souvent sur la scène ; elle donnerait aux étrangers une juste et bonne idée de la nation. — Pour ce Jacquemin, d'autre part, on est bien aise qu'il l'épouse à la fin de la pièce, et même qu'il s'en aille avec elle après le spectacle : il s'opère, dans l'imagination du public, une fusion intime du personnage et de l'acteur, et l'on se réjouit, voyant cette jeune femme, de penser que celui-ci est son homme. Un homme, en effet ! Ses yeux et sa voix le jurent ; et c'est bien le cœur d'un mâle qui fait vibrer sa poitrine. La vigueur et la précision de son art, la ferveur et la mesure de son jeu, autant que des beautés, paraissent des vertus viriles. Aussi quelle sympathie ! On brûle, on souffre avec lui, quand il commence d'aimer Janik et s'efforce d'étouffer son amour; on suit son discours, à perdre haleine, quand il révèle désespérément à la jeune fille qu'il n'est pas son fiancé; on s'indigne, on se révolte, on éclate en prenant feu à sa colère, sous les outrages de son rival; on se croit l'âme aussi généreuse, la gorge aussi sonore, la parole aussi nette, la mimique aussi tranchante et aussi touchante que la sienne, et l'on s'applaudit ! — Mais comment, pour qui ne l'a pas vu, évoquer M. Got ? Il est marin et vieux marin, depuis le bonnet jusqu'aux semelles. Ses épaules se sont voûtées dans l'entrepont, ses jambes se sont arquées au bercement du roulis. Dans son œil clair, d'une franchise enjouée, c'est le flot qui brille. C'est du

sel déposé par les vents que son poil de loup de mer est blanchi et raidi. C'est la brise qui a fortifié ses cordes vocales et leur a donné ce beau timbre. Quand il remue, quand il parle, on reçoit par bouffées dans la salle une bonne senteur de marée! Dans tout cela point de simagrée, point d'artifice : en vérité, ce vieillard a l'âme d'un marin, l'âme de la mer. Où donc aurait-il pris cette bonhomie et cette puissance, tant de simplicité alliée à tant de grandeur? Il met dans l'idylle, sans la troubler aucunement, une figure d'épopée.

Le public de la Comédie-Française avait mangé son pain bis ou son pain blanc le premier; il a été surpris ensuite par le goût d'un singulier petit gâteau qu'on avait demandé pour lui à M. Théodore de Banville... Un cri d'admiration était parti, cet hiver, du Théâtre-Libre : « Un chef-d'œuvre nous est né, un mignon chef-d'œuvre! » On s'est empressé, rue Richelieu, d'adopter cette merveille : peu s'en faut, une fois là, qu'elle n'ait causé un scandale.

Qu'est-ce donc que *le Baiser?* Vous saurez que Pierrot... — Pierrot, à la Comédie-Française!.. Un paysan, alors? Un cousin du « Piarrot » de *Don Juan?..* — Non pas! Le Pierrot de la comédie italienne. Pourquoi pas, en somme? Attendez pour vous fâcher. Ce blanc personnage est à la mode. Assez d'esprits sont fatigués du mélodrame, du vaudeville et de tout l'appareil scénique du XIXe siècle... N'ai-je pas vu, la semaine dernière, au Petit-Théâtre de la rue Vivienne, des raffinés applaudir *le Gardien vigilant*, de Cervantes, et *les Oiseaux*, d'Aristophane, joués par des marionnettes?.. Il y a tout juste un mois, le Cercle Funambulesque s'est fondé, pour la gloire de la pantomime. Dans un joli prologue (*le Réveil*), M. Jacques Normand a rêvé tout haut d'un retour

> A l'art naïf et pur, souvent même enfantin...
> On voudrait moins que l'homme et plus que le pantin!
> Lassé de la parole et de la phrase humaine,

il a dit les douceurs d'un pays

> Où, pour parler d'amour, il suffit que les yeux
> Brillent, et que la main, sur le cœur appuyée,
> Ait un frémissement d'hirondelle effrayée.

A la tête de la troupe, il n'a pas manqué de mettre Pierrot,

> *Ce* fin rayon de lune à l'apparence d'homme.

Va donc pour Pierrot, même à la Comédie-Française!

Aussi bien, il est doué de la parole, ce Pierrot-ci, pour converser avec une fée : ni leur aventure ni leur causerie, au moins réduite à

ses élémens nécessaires, n'a rien de bas. Oyez plutôt! La fée Urgèle se traîne par les bois, victime d'un enchanteur : elle a été transformée en vieille femme. Pour secouer le sortilège, ce qu'il lui faut, avant une heure,

C'est le premier baiser d'un jeune être innocent.

Elle aperçoit Pierrot, entré sous l'ombrage pour s'offrir un gentil régal :

Je vous savourerai, vin rose, et toi, galette,
Aux parfums des muguets et de la violette!

Elle suppose que « dans son cœur le lis fleurit encore ; » elle lui demande une faveur, sans dire laquelle; il jure de la lui accorder :

Oui, par ma sœur, la neige, et mon frère, le cygne!..

Il hésite cependant, lorsqu'il sait ce qu'il a promis,

Lui qui, tremblant oiseau, *n'a* pas su *se* poser,
Et qui *n'a* pas connu la douceur du baiser...

Bah! il se décide, par charité!.. Or, au toucher de ses lèvres, la déplorable commère devient une radieuse petite princesse. Elle déclare aussitôt qu'elle veut regagner le royaume aérien, où l'attendent ses sœurs. Pierrot, cependant, souhaite qu'elle lui rende avec usure son baiser. Vainement elle objecte sa race et les délices de sa patrie :

Et je m'endors la nuit dans une perle creuse!

Pierrot la somme de rester sur terre et d'être sa femme; peu à peu il la persuade. Par un caprice honorable, elle veut se marier selon les lois humaines; il la rassure : le notaire sera ce merle,

Qui par là se promène avec son habit noir;

les témoins seront ces bouleaux ; les parens,

ce seront ces chênes très anciens,
Vêtus de mousse. — Bon. Mais les musiciens?
Il en faut pour le bal. Je n'en vois pas. — Mais, ange!
Nous les avons, c'est la fauvette et la mésange,
Et, lorsque tombera la nuit, les rossignols...

Hélas! Une autre mélodie passe dans le feuillage : c'est le chœur des

fées, c'est un appel... Vivement, Urgèle rend à Pierrot son baiser... Il lève la tête, les yeux noyés de mélancolie :

Elle s'est envolée! Oh! loin! A tire-d'aile!
Et fuit, toute petite, ainsi qu'une hirondelle.

— Et c'est tout? — Mon Dieu, c'est toute la fable et c'est l'essentiel du poème... Vous ne voyez pas que le cas soit pendable? — Assurément, non!.. C'est une églogue légère, une féerie en miniature, et, si l'on veut, un mythe gracieux, où se trouvent renouvelées d'antiques légendes sur l'ingratitude et la frivolité féminines. Il s'y mêle un piquant badinage, celui d'un poète moderne qui se plaît au commerce de Shakspeare : ce bois parisien, où les merles font office de notaires, est assez proche du bois athénien où gazouille *le Songe d'une nuit d'été*.

— Nous y voilà! M. de Banville n'est pas le familier du seul Shakspeare, il n'a pas respiré seulement, avant de souffler cette jolie bulle, un air embaumé par l'haleine de Titania et de la reine Mab. Enregistrez son aveu : « J'ai écrit cette comédie, au bord de la petite rivière Abron, dans une campagne où il y a des fées et où (comme ici, d'ailleurs) je lisais passionnément chaque jour *la Forêt mouillée*, de Victor Hugo...» *La Forêt mouillée!* Passionnément! Chaque jour! A Paris et à la campagne!.. *La Forêt mouillée*, la dernière pièce du *Théâtre en liberté*, est d'un bien autre fantastique, d'un autre comique surtout, que *le Songe d'une nuit d'été*. C'est le sabbat de l'esprit burlesque. L'auteur lui-même avertit que cette œuvre n'est pas jouable, sinon « à ce théâtre idéal que tout homme a dans l'esprit. » C'est pour ce théâtre qu'il donne ces indications de mise en scène : « *Soleil partout. Toutes sortes d'êtres... Les vers de terre se dressent hors de leurs trous comme en proie à un rut mystérieux.* » On y voit un philosophe latin, à qui la luzerne, après la pluie,

Montre plus de joyaux que le quai des Orfèvres!

On y trouve des herbes qui s'entretiennent de « Ricord! » On y rencontre une lingère qui dit à une actrice :

Des vieux que nous servons, connais la différence!..

On y surprend ces gentillesses :

LA LAVANDE.

La taille de la guêpe est charmante.

L'ORTIE.

Corset.

LA GUÊPE.

Cette lavande en fleur sent bon.

LA RONCE.

Water-closet.

On y recueille surtout des calembours à foison :

LE MOINEAU,

à une touffe de bruyère.

Bonjour,

La Bruyère.

à une branche d'arbre.

Bonjour, Rameau!

à une corneille sur le rocher.

Bonjour, Corneille!

Il faut croire que M. de Banville, en sa préface, a usé d'hyperbole, et qu'il aura manqué, certains jours, au devoir de relire la *Forêt mouillée* ou qu'il ne l'aura pas relue assez « passionnément : » il n'a pas approché de ce modèle! — Son Pierrot, cependant, est ferré sur l'anachronisme : il parle couramment des « Grands magasins du Louvre, » de la « correctionnelle » et de « la Bourse; » de « M. Chevreul » et de « Rothschild; » et « d'Alphonse » et « d'Émile, » qui ne se contenteraient pas « de se vendre à vingt mille. » — Pour la parodie, ce Pierrot ne craint personne : d'un tour de main, il travestit, en passant, *Michel et Christine*, *Andromaque*, *Tartufe*, *la Tour de Nesle*.— Ni lui ni même la fée ne se privent de turlupinades; au milieu de leurs discours, une trivialité tombe comme une pierre dans un lac, s'épate comme une motte de terre jetée dans une corbeille de fleurs. « Je puis encore être rosière, » dit Urgèle, et elle refuse de céder au « cruel Amour; » Pierrot réplique : « On n'en meurt pas. » — Le génie du calembour, enfin, ils le possèdent l'un et l'autre; ils l'appliquent ingénieusement à la recherche des rimes riches :

Quand même, — je vais loin, — ce serait une pièce
D'or, où l'on voit des rois avec leurs fronts laurés,
Certes, je n'en ai pas, cependant vous l'aurez...
... Scævola,
Dont le nom jusqu'aux cieux dans le passé vola...
La dette est claire. Elle eût semblé même évidente
Au siècle qui chanta Béatrice — et vit Dante!
... Si j'ai pu flirter incidemment,
Urgèle, qui jamais ne parle ainsi d'amant...
Blancs comme Églé qui dort auprès d'un ami sien!
Blancs comme des cheveux d'académicien!

O Molière! quand je pense que Boileau te priait, sans rire, de lui enseigner où tu trouvais la rime!.. Et la rime que tu trouvais, pour « appas, » c'était « ducats; » pour « marquis, » c'était « prix! » Pour « Pentecôte, » « sotte; » pour « disgrâce, » « place! » Pour « contrat, » « fat; » pour « regret, » « net; » et pour « Ignès, » « traits! » — Homme de théâtre, et moins soucieux de prouver son habileté que de faire dire à son personnage ce qu'il doit dire, il est vrai que Molière « cherche partout des facilités : » voilà, en quatre mots, le résumé d'un excellent ouvrage sur la *Versification de Molière*. Je ne le rêve point, cet ouvrage, il existe. Au chapitre de « la Rime, » l'auteur, M. Maurice Souriau, cite fort heureusement cette règle de Port-Royal : « La rime étant une gêne, quoique agréable et très nécessaire pour la beauté des vers, il vaut mieux y être un peu libre pour favoriser un beau sens, que trop scrupuleux... » En regard, d'ailleurs, il place loyalement la doctrine de Malherbe, telle que Racan l'a exposée : « Sur la fin, il était devenu rigide en ses rimes,.. et s'étudiait fort à chercher des rimes rares et stériles, sur la créance qu'il avait qu'elles lui feraient produire quelques nouvelles pensées, outre qu'il disait que cela sent son grand poète de tenter les rimes difficiles qui n'avaient point encore été rimées.» — Honneur à Malherbe! Il est fâcheux seulement que Boileau l'ait compromis : on ne pense pas toujours à le saluer comme le précurseur de M. de Banville.

Pour celui-ci, en vérité, il s'agit bien de « favoriser un beau sens! » Il ne s'agit même plus de stimuler l'imagination à « produire quelques nouvelles pensées. » Il n'y a pas de beau sens : il n'y a que de beaux mots. Il n'y a pas de nouvelles pensées : il n'y a que de nouvelles rimes. Lui-même, en son *Petit traité de poésie française*, M. de Banville a promulgué sa loi; elle pourrait se réduire à cet article unique : « La rime est tout le vers. » Ah! s'il arrive qu'on le prenne à la lettre, et que tout un vers soit une rime, ce vers sera l'idéal!

> Gal, amant de la reine, alla (tour Magnanime!)
> Galamment de l'arène à la tour magne, à Nîme!

Mais la perfection, en toutes choses, est rare : on ne cite que peu d'exemples de cette pureté. En fait, il faut se résigner, d'ordinaire, à composer le vers de deux élémens : la rime et *la cheville*. Êtes-vous poète? La rime vous apparaît comme une double fleur : « Incidemment, — ainsi d'amant; » c'est une révélation! Votre tâche à vous, c'est d'ajuster à ces deux corolles une double tige, une *cheville* articulée ou plutôt coudée. Qu'est-ce que la poésie, en somme? Un exercice de bouts rimés proposés par les dieux.

Ces dieux-là, nous les connaissons : *Sua cuique deus fit dira cupido!* L'honorable manie, la très innocente passion qui gouverne M. de

Banville, c'est l'amour des mots. Ses préférés, — les plus beaux, les plus rares, — il les perche au sommet du vers pour les mieux voir, pour jouir davantage de leur splendeur. Il jouit aussi de leur rencontre, alors qu'ils se font vis-à-vis du haut de ces échasses; il s'en réjouit d'autant plus qu'elle est plus inopinée. « L'Himalaya » et « Laya » ne s'attendaient guère à se trouver face à face : ils prennent soudain, en se regardant, une physionomie assez drôle; et M. de Banville, qui ménagea l'entrevue, se met à rire. Au demeurant, même à l'intérieur du vers, si des mots qui ne se connaissent pas viennent à se coudoyer (un nom antique et un nom moderne, un terme noble et un terme bas, etc.), le spectacle est amusant. Toute espèce de contraste a quelque peu de comique : pour M. de Banville, ce comique est tout le comique.

Il a pleinement apprécié, sans doute, la préface de la *Nuit bergamasque*... Aussi bien que *le Baiser*, on l'avait représentée au Théâtre-Libre, cette tragi-comédie de M. Bergerat, mais le Théâtre-Français ne l'a pas réclamée. En tête de la brochure, l'auteur a mis un manifeste : « *La Nuit bergamasque* n'a d'autre prétention que celle d'être un essai de vers comique en plein XIXe siècle. Car le glorieux XIXe siècle a de tout, mais il n'a pas de vers comique... En réalité, nous nous mourons tous de la disparition de ce pain intellectuel... » (M. Bergerat, plus loin, reconnaît qu'on trouve ce précieux aliment chez M. de Banville, chez Gautier aussi, chez quelques autres encore; mais la pédanterie de leurs contemporains ne leur a permis de le produire qu'en petite quantité). Le vers comique est la seule cause de rire en ce monde; sans vers comique, plus de joie, la vie humaine est une agonie! Qu'est-ce donc que le vers comique? « Presque indépendant de la pensée qu'il contient, » il est tout uniment le verbe de « l'abracadabrance. » Quelqu'un, par hasard, demande-t-il à connaître au moins la pensée contenue dans ce mot-là? Qu'il écoute seulement cette apostrophe de l'auteur, ce dithyrambe adressé à l'un de ses personnages : « Et toi, reître sans mesure, vrai spadassin des rimes milliardaires, qui parles une langue sans date, dépravée, résolument anachronique, où l'argot moderne se pare des tournures classiques, désorganise la chronologie des vocables et fait une omelette affreuse de tous les styles nés ou à naître... » A la bonne heure, voilà qui est franc! — Mais M. Bergerat disait aussi : « Le premier qui s'amuse à une comédie en vers, c'est celui qui l'a faite. » Il se résignait même, étant le premier, à rester le seul : « *La Nuit bergamasque*, avec sa folie de rimes, de concept, de personnages hyperboliques, ses détonations de couleur locale, de vraisemblance et son style omniséculaire, est le produit d'une esthétique qui m'est propre, qui me rend heureux, et que je ne ferai pas deux pas pour imposer aux autres. » Bien plus, il protestait contre la liberté

que prenaient ses fantoches d'aller gambader sur un théâtre : « Je ne vous fis pas présentables. Je ne vous avoue pas le moins du monde. Vous êtes bâtis hors des règles, hors du sens commun, à l'encontre de tout ce que l'on admire... Vous êtes le rêve d'un Caliban ! »

L'auteur de *la Nuit bergamasque* était un peu trop égoïste, un peu trop modeste, — un peu trop, seulement... Au Théâtre-Libre, où n'accourent que des amateurs de curiosités, sa pièce a réussi : après l'avoir diverti, elle a donc diverti son prochain, mais un prochain tout proche, et qui n'est pas considérable. Il n'est qu'une élite de beaux esprits pour applaudir un « jeune dissipé » italien, en costume du vieux répertoire, qui définit certains trafiquans :

> Vagues marchands de chair, sorte d'anthropophages,
> Mal classés par Buffon, Cuvier et Quatrefages!

Devant cette même compagnie, *le Baiser* a pu triompher. A s'envoler avec cette fantaisie aérienne, à retomber avec cette cocasserie lourde, alternativement, l'imagination de ces auditeurs prenait le même plaisir que les enfans au jeu de bascule : plus ils vont haut, plus ils touchent rudement le sol, et plus ils sont satisfaits. — Ces jours-ci encore, j'ai assisté à un divertissement qui procure une joie pareille. *Le Divorce fantastique* est un petit opéra de salon, à trois élémens, pour ainsi dire : des peintures de M. de Callias, projetées sur une toile par un procédé nouveau, sont accompagnées de mélodies et d'accords de M. de la Tombelle et d'un poème de M. Depré. L'ensemble est charmant et porte à la rêverie. Soudain, au milieu d'un couplet délicat, on est réveillé par un coq-à-l'âne : après une lente caresse, une gifle ! On s'amuse de l'accident. On est « entre soi ; » et cette lanterne magique, — si magique, en effet, qu'elle paraisse, — n'est qu'un joujou.

Le Baiser aussi n'est qu'un joujou, — un bijou, si l'on veut ; un colifichet délicieux, mais un colifichet. Or, à la Comédie-Française, on n'est jamais « entre soi ; » les honnêtes gens n'y viennent pas pour « faire joujou ; » ils ne veulent pas, dans cet immense écrin, n'avoir à considérer qu'une petite perle, surtout une perle baroque !.. Et tandis que M. Coquelin cadet et Mlle Reichemberg, avec un art consommé, déclament cette poésie qui se moque d'elle-même, le public a une furieuse envie de demander si l'on ne se moque pas de lui.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Quelle sera la fin de tout ceci? Comment sortira-t-on de cette obscurité qui va en s'épaississant à mesure que les incidens se succèdent? On ne le sait pas, on ne peut rien prévoir; on sent bien seulement que la France est engagée dans une des crises les plus troubles, les plus pénibles, les plus irritantes qu'elle ait jamais traversées, et elle a cela de grave, cette crise nouvelle, qu'elle est provisoirement à peu près sans issue, au moins sans une issue régulière et saisissable.

Tout semble se réunir pour placer le pays dans une de ces situations extrêmes et fausses où le bien même, le bien plus que le reste, est difficile, parce que la confusion est partout et la direction n'est nulle part. Tout est livré à l'aventure, aux passions bruyantes et arrogantes des partis, qui se disputent leur patrie comme une proie, à l'imprévu d'une consultation populaire que tout le monde appelle, en se réservant de la confisquer ou de n'en tenir aucun compte. C'est la tyrannie de la violence et du hasard déchaînée dans nos affaires! Assurément, à travers tout, dans ce pays si éprouvé, si audacieusement exploité, si souvent abusé, il y a une force de résistance, de sagesse instinctive, qui peut déjouer bien des calculs. En définitive, il vit quand même, ce malheureux pays, il travaille courageusement, il est tous les jours à son œuvre patiente et obscure, à cette œuvre par laquelle la France existe. Il ne demande que la paix à l'intérieur comme à l'extérieur, un peu de stabilité, la sécurité du lendemain, et, si les hommes qui ont le sentiment de ses intérêts, de ses vœux, pouvaient unir leurs efforts pour le rassurer, pour le guider, en ralliant toutes ces forces de raison et de bon sens qui sont dans la nation, rien ne serait encore perdu; mais c'est là précisément la question. On a si bien fait depuis quelques années, on a si étourdiment, si aveuglément confondu et affaibli toutes les conditions d'une vie régulière, on a mis un tel zèle

à tout ébranler, à tout désorganiser, qu'il reste à peine un point fixe où puissent se rallier et s'appuyer les bonnes volontés pour concerter une action quelque peu efficace. On semble s'être proposé uniquement, depuis dix ans, de rendre par degrés impossible tout retour régulier des forces modératrices dans la politique de la France, et de ne laisser la carrière ouverte qu'aux violences de parti, aux agitations désorganisatrices, aux impatiences radicales. On y a réussi, — on est arrivé à cette situation sans issue où le pays déconcerté flotte entre un favori du hasard, M. le général Boulanger, qui promet tout sans pouvoir rien tenir, et ceux qui font du gouvernement lui-même, des pouvoirs publics, les complices de l'anarchie croissante, de l'instabilité universelle.

Qu'est-ce que M. le général Boulanger dans les affaires de la France, aujourd'hui comme hier? Évidemment, on le sait assez, ce n'est pas par lui-même, ce n'est pas par son propre mérite qu'il est devenu une sorte de personnage public. Comme soldat, il n'est plus rien, il ne représente que des habitudes et des exemples d'indiscipline qui ont obscurci ses premiers services. C'est un tribun militaire évadé de la vie régulière pour courir les aventures. Comme politique, il n'a que des idées vagues, décousues et incohérentes, sans originalité et sans force. Il a fait l'autre jour, pour la première fois, une apparition assez théâtrale au Palais-Bourbon; il s'est cru obligé d'aller porter à la chambre, non sans une certaine solennité annoncée d'avance, un programme qui n'est, après tout, que le prospectus d'une ambition personnelle. Il a parlé une heure ou deux au milieu de toutes les interruptions, et ce qu'il a dit est évidemment ce qu'il y a de moins sérieux dans son affaire. Ce qu'il pense, ce qu'il propose, on ne le voit pas bien, même après l'exposé laborieux et calculé qu'il a lu. Il est pour la dissolution et pour la revision, c'est naturellement le premier article de son programme. Il est contre le régime parlementaire, c'est encore tout simple. Il est pour la convocation d'une assemblée constituante, pour la fabrication d'une constitution nouvelle, tout cela est assez banal. Veut-il conserver un sénat dans sa constitution? Il ne paraît pas avoir des idées parfaitement arrêtées sur ce point. Est-il pour le maintien de la présidence de la république? Il ne le sait pas bien; il se pourrait qu'on pût s'en passer, il se pourrait que l'institution eût ses avantages, à la condition cependant que le président ne fût pas un « soliveau, » comme dans la constitution qui existe. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'il est avant tout pour une de ces situations troublées où se font les fortunes des dictateurs, qui ont toujours l'air de décliner la veille les dictatures qu'ils sont prêts à accepter le lendemain. Il est pour les crises où tout est possible, voilà son affaire!

M. le général Boulanger n'a point réussi au Palais-Bourbon, c'était facile à prévoir; il n'a eu ni un succès d'orateur, ni le vote de l'urgence

pour sa proposition de revision, il a eu à essuyer, une heure durant, les désaveux et les épigrammes, qui ne lui ont pas manqué. Qu'on ne se hâte pas trop, cependant, de triompher d'un vote. Le député du Nord, avec ses idées incohérentes, n'est rien par lui-même, et il ne reste pas moins un danger, parce qu'il représente, sans titre, sans raison, si l'on veut, mais avec la hardiesse d'un ambitieux qui sait profiter de tout, les mécontentemens, les griefs, les déceptions, les ressentimens accumulés dans le pays par dix années d'agitation et d'impuissance. Sa force n'est pas au Palais-Bourbon, elle est au dehors, dans le malaise public, dans la révolte d'une opinion fatiguée, qui ne sait peut-être pas bien ce qu'elle veut et qui, par cela même, est d'autant plus facile à séduire. Le seul succès parlementaire que le député du Nord ait obtenu, et auquel il ne s'attendait pas sans doute, a été de raffermir le ministère par une victoire presque forcée de scrutin. Pour le coup, M. le président du conseil a eu ou a cru tenir ce qu'il voulait. Il a vu se réaliser à son profit, pour la circonstance, la concentration républicaine, la vraie concentration, celle où M. Basly, M. Camélinat, même M. Félix Pyat, se confondent avec la majorité! Malheureusement, M. Floquet n'a pas vu que, si M. le général Boulanger lui a préparé ce succès, il fait à son tour, plus qu'il ne le croit, les affaires du député du Nord par cette politique qui réunit, devant le pays étonné, des républicains prétendus modérés et des séides de la commune, ceux qui hier encore traitaient d'assassins les soldats de l'armée de Versailles. Voilà un des résultats de cette séance de l'autre jour!

Rien n'était plus aisé, rien n'était plus naturel sans doute, que de combattre les prétentions dictatoriales de M. le général Boulanger. M. Clémenceau, l'allié de M. Joffrin et du ministère, l'organisateur de la nouvelle Société des Jacobins, a pu se donner des airs de libéralisme en se faisant le défenseur des libertés, des garanties parlementaires, des régimes où l'on parle. M. le président du conseil, qui a le goût des épigrammes et des mots à effet, même des mots qui ne signifient rien, a pu pulvériser le dictateur du Nord avec les souvenirs de Bonaparte, et lui dire, on ne sait à quel propos, on ne sait par quelle confusion de personnes, qu'il serait le « Sieyès d'une constitution mort-née. » C'est peut-être joli pour ceux qui n'y regardent pas de si près, — à moins que ce ne soit simplement ridicule; mais, de toute façon, ce n'est qu'un mot, et ce n'est pas apparemment avec des mots que M. le président du conseil se flatte de détourner un mouvement après tout menaçant, d'éclairer, de rassurer le pays. Il faudrait, en vérité, autre chose. L'unique moyen de faire face à un danger, qu'il ne faut pas exagérer, qui existe néanmoins, serait de lui opposer un gouvernement, une politique sensée, une défense résolue de toutes les garanties de stabilité. et, sur ce point, M. le président du conseil ne paraît pas avoir mis encore beaucoup d'ordre dans ses idées. La seule

politique du ministère jusqu'ici est de tout embrouiller, de continuer à tout ébranler, même la constitution, qu'il veut reviser tout comme M. le général Boulanger, — de ménager ses amis et alliés, les radicaux de toutes les nuances, en leur offrant l'appât d'une loi sur les associations qui leur permettra de reprendre la guerre contre l'église, contre le concordat. Le ministère de M. Floquet ne refusera sûrement rien aux radicaux, et, en attendant de mieux faire, la plus rare nouveauté qu'il ait eue à offrir est cette loi qui changeait la date des exercices budgétaires, qu'il a fait voter en toute hâte par la chambre, mais qui vient d'être arrêtée au passage par le sénat.

Ce qu'il y avait de curieux dans cette loi, c'est qu'elle remuait tout et n'était qu'un peu de bruit pour rien. Où était la nécessité d'une prétendue innovation dont le premier résultat devait être de mettre la confusion dans la comptabilité publique, de rompre l'unité entre les budgets départementaux et le budget de l'état, même entre les diverses parties du budget général? Le ministère a prétendu que son système était plus favorable aux grandes réformes financières qu'il méditait, que ce serait d'ailleurs un moyen de faciliter la discussion du budget, d'échapper aux douzièmes provisoires. En quoi cependant les réformes qu'on tient en réserve, si elles sont utiles, seraient-elles plus faciles à réaliser parce que le budget commencerait le 1er juillet au lieu de commencer le 1er janvier? Par quel miracle un changement de date aurait-il la vertu de simplifier la discussion du budget, et de permettre d'échapper aux douzièmes provisoires? La vraie difficulté, on le sait bien, n'est pas dans une date ; elle est dans la commission du budget, qui, par son omnipotence abusive, par sa prétention de se substituer au gouvernement lui-même, par la lenteur calculée qu'elle met dans son travail, finit par tout compliquer, par rendre toute discussion sérieuse presque impossible, et par annuler le contrôle du sénat. Au fond, ce qu'on voulait, par cet expédient d'une substitution de date, c'était se tirer pour le moment d'embarras, obtenir tant bien que mal une prorogation de budget de six mois jusqu'au 1er juillet de l'année prochaine, et gagner ainsi du temps. Le jour où la discussion s'est ouverte devant le sénat, le rapporteur de la commission des finances, M. Léon Say, d'une parole nette et décisive, a mis en pièces le décevant artifice ministériel. Il a montré, en homme expérimenté, que toutes ces petites combinaisons étaient inutiles ou dangereuses, qu'elles ne servaient à rien, ne remédiaient à rien, qu'elles déguisaient à peine une impuissance agitée ; — et comme les ministres le pressaient d'avouer ce qu'il craignait, M. Léon Say leur a dit à bout portant, avec une piquante vivacité : « Je crains tout ! » A quoi M. le président du conseil, qui a toujours l'esprit d'à-propos et le mot juste, a répondu : « Cette confiance nous honore ! » C'est toute la question. C'est la lutte engagée entre la prévoyance qui avertit, qui prémunit

le pays contre les illusions ou les vaines promesses, qui avoue ses craintes, et l'imprévoyance qui ne craint rien, qui joue avec les ressources publiques comme avec tous les ressorts de l'état. Le sénat s'est prononcé pour la prévoyance, sans hésiter, sans se laisser arrêter par l'invariable menace du conflit avec l'autre chambre. Et quand le ministère aurait réussi à obtenir de la condescendance du sénat une mesure à laquelle il paraissait attacher un certain prix, se serait-il créé une force pour combattre les mouvemens dictatoriaux, pour rallier le pays en le tranquillisant? Il n'aurait fait que donner une arme de plus aux agitateurs, en prolongeant, par un expédient sans valeur, les indécisions, les inquiétudes de l'opinion, excédée de mécomptes et de tromperies.

Le malheur est que, depuis dix ans, il en est toujours ainsi; que les républicains, qui n'ont cessé d'être au gouvernement sous un nom ou sous l'autre, n'ont voulu jamais rien écouter. Ils ont pris pour une politique cette triste, cette stérile et dangereuse manie de toucher à tout, d'abuser de tout, en parlant toujours de réformes, sans s'apercevoir qu'ils préparaient une anarchie favorable à tous les hasards. Ils se trouvent aujourd'hui en présence de tout ce qu'ils ont préparé, des déficits, des troubles financiers, des agitations revisionnistes, des inquiétudes religieuses, ravivées par une recrudescence de politique radicale. En même temps, on ne craint pas de poursuivre plus que jamais devant le sénat la discussion et le vote de cette loi militaire qui traîne depuis quelques années déjà, allant du Palais-Bourbon au Luxembourg, du Luxembourg au Palais-Bourbon, qui met en doute et en suspens l'organisation tout entière de l'armée. Était-il donc si pressant de toucher à la loi de 1872? Tous les hommes sérieux, éclairés, expérimentés dans les affaires militaires, conviennent au contraire que l'armée créée par la loi de 1872 est la force et l'honneur de la France, qu'elle est le plus puissant instrument par son esprit, par sa discipline, par ses habitudes de travail et de dévoûment; mais il fallait une loi nouvelle, une loi prétendue démocratique, œuvre toute républicaine et radicale! Il fallait réduire le service pour se faire une popularité, étendre le service obligatoire, au risque d'affaiblir la société civile, la culture intellectuelle, sans fortifier l'armée, arriver surtout à enrôler par un coup de filet les séminaristes. Bref, il fallait tout réformer! On a beau atténuer, essayer d'améliorer ce que la chambre a fait dans les savantes et fortes discussions du sénat, cette loi ne reste pas moins une expérience redoutable; c'est, comme l'a dit M. le général Billot en chef prévoyant, un « saut dans l'inconnu! » On sait l'armée qu'on a, on ne sait pas l'armée qu'on aura. Et cette expérience hasardeuse, périlleuse, on prétend la réaliser, l'inaugurer à un moment où tout est obscur et incertain dans le monde, où ce qu'il y aurait assurément de plus sage, de plus patriotique, serait de se recueillir, de se raffermir, pour ne pas

se laisser surprendre par les événemens. Mieux vaudrait mille fois s'arrêter en cela comme en tout dans l'intérêt du pays, que personne n'a le droit d'oublier un seul instant!

Tout se réunit en effet, aujourd'hui plus que jamais, pour tenir la France en éveil, pour lui montrer le danger de se laisser aller à l'esprit d'aventure, de toucher à ses institutions militaires, à son organisation financière, à tout ce qui peut faire sa force. Ce qu'on ne ferait pas par ce sentiment de mesure qu'un grand pays doit toujours mettre dans le gouvernement de ses affaires, qu'on le fasse au moins par le plus simple sentiment de conservation nationale et de défense. M. le ministre de l'instruction publique, qui ne recule pas devant les paroles inutiles, revendiquait récemment pour la France l'honneur d'offrir au monde le spectacle d'une démocratie de trente-six millions d'hommes se gouvernant librement, en paix avec elle-même et avec les autres. C'est possible, cela viendra peut-être, on n'en est pas encore là. Pour le moment, si l'on pouvait douter de l'intérêt pressant, de la nécessité qu'il y a pour notre pays à se surveiller sans cesse, à se défendre des réformes aventureuses, des expériences plus ou moins démocratiques, on n'a qu'à voir l'état de l'Europe; on n'a qu'à considérer, sans illusion et sans faiblesse, cette situation qui se dessine devant nous, autour de nous, en traits de plus en plus saisissans.

On ne peut s'y méprendre, il y a un travail profond, calculé, multiple, dont l'unique objet est de nous cerner, de nous isoler. C'est la signification sensible, frappante de tous ces faits qui se succèdent depuis quelque temps, de cette police prohibitive organisée par l'Allemagne sur les Vosges, aussi bien que de cette manifestation assez imprévue du président du conseil hongrois, qui, un moment, est devenue un incident. A tout cela, la France ne peut répondre que par un redoublement de prudence. Évidemment, même dans les limites de cette prudence, il y a des heures où l'on ne peut pas laisser tout passer. Notre gouvernement ne pouvait pas laisser dire que les pavillons étrangers risquaient de n'être point en sûreté à Paris, qu'il pourrait y avoir d'ici à un an quelque guerre dont on semblait d'avance attribuer la pensée et la responsabilité à la France. Sans rien exagérer, notre ministre des affaires étrangères a dû nécessairement chercher à savoir auprès du chef de la diplomatie autrichienne ce que signifiait ce langage : il a obtenu la seule explication qu'il attendît sans doute, l'assurance qu'il n'y avait ni intention d'offense, ni animosité contre la France,—assurance que le président du conseil hongrois a renouvelée depuis devant son parlement. M. le ministre des affaires étrangères, dans les explications qu'il a données lui-même devant notre chambre, a mis une sage et habile mesure, évitant de répondre à des accusations injustes par des récriminations inutiles, à des excès de langage par d'autres excès; il s'est même montré plus diplomate qu'on ne s'y at-

tendait. Il a enfin saisi cette occasion de préciser une fois de plus la politique extérieure de la France, politique toute d'observation et de défense, toute pacifique, et la meilleure preuve qu'il ait pu donner des intentions pacifiques de notre pays, c'est cette exposition même à laquelle on fait d'avance la guerre, qu'on peut juger plus ou moins opportune, mais qui ne ressemble sûrement pas à une manifestation belliqueuse. En un mot, tout ce qu'il y avait à faire, le chef de notre diplomatie l'a fait sans aller au-delà; tout ce qu'il y avait à dire, il l'a dit avec fermeté, avec modération, de façon à ne rien compromettre, ni la dignité du pays ni ses bonnes relations avec qui voudra être l'ami de la France. Après cela, l'incident dont M. Tisza s'est fait le héros est fini sans doute; il ne reste pas moins le signe d'un certain état d'esprit sur lequel nous ne pouvons nous faire illusion. Tout ce qu'on peut se demander, c'est si le chef du cabinet hongrois a laissé échapper par légèreté le secret d'une malveillance assez universelle, ou si cette menace d'une guerre de la France qu'il a invoquée n'est pas tout simplement un de ces moyens dont M. de Bismarck s'est si souvent servi pour préparer une demande de subsides, une augmentation nouvelle des forces militaires.

C'est là, dans tous les cas, à ce qu'il semble, l'unique ou le principal objet des délégations qui viennent de se réunir à Buda-Pesth, et où la première parole a été pour célébrer la ligue de la paix, l'alliance avec l'Allemagne. Les présidens des deux délégations, M. de Smolka et M. Louis Tisza, le frère du ministre hongrois, l'empereur François-Joseph lui-même, ont commencé par rendre témoignage de leur fidélité au pacte dont M. de Bismarck se réserve d'être le souverain interprète. L'empereur Guillaume est mort, l'empereur Frédéric III règne, et si l'infortuné souverain épuise en ce moment même ce qu'il a de volonté dans une lutte ingrate contre l'influence du chancelier, au sujet de M. de Puttkamer, qui vient d'être obligé de quitter le ministère de l'intérieur, il ne touche pas à la politique de M. de Bismarck, qui, aujourd'hui comme hier, reste intacte et toute-puissante. Seul, le chancelier tient dans ses mains les fils de toutes les combinaisons, demeure le maître de la paix et de la guerre. C'est à cette politique que l'Autriche tient visiblement à donner des gages, en redoublant d'activité, en prenant pour ainsi dire sa position sous les armes dans l'alliance qui règle tout et domine tout en Europe. Elle veut, comme on le dit dans un langage devenu usuel, proportionner ses forces « à l'accroissement de la puissance militaire de tous les autres états. » Le plus clair est que les délégations ouvertes à Buda-Pesth par l'empereur François-Joseph vont délibérer, que M. de Kalnoky, appelé en consultation, donnera sans doute des explications plus ou moins évasives, que le ministre de la guerre arrivera ensuite avec ses demandes de crédit, et qu'on votera près de 100 millions de subsides pour les ar-

mements, pour les fortifications de la frontière. Il va sans dire que déclarations et vote sont accompagnés de l'assurance invariable qu'on ne songe qu'à se défendre, que si on s'arme, c'est uniquement pour n'être pas pris au dépourvu dans « la persistante incertitude de la situation de l'Europe, » parce que tout le monde s'arme. C'est au mieux; il est même vraisemblable que l'Autriche est sincère dans ses vœux pour le repos de l'Europe. Seulement, on en conviendra, c'est là une situation de plus en plus étrange. La triple alliance n'est qu'une ligue défensive; l'Autriche ne veut que la paix; l'Allemagne est le plus pacifique des empires, c'est bien connu! La Russie, de son côté, proteste qu'elle ne veut que rester tranquille, et la France, plus que les autres, a besoin de la paix. En même temps, tout le monde est sous les armes; au besoin, les défis, les paroles amères, les incidens irritans éclatent de temps à autre. Et voilà sûrement la paix de l'Europe bien garantie!

Qui donc aujourd'hui ne se croit pas obligé de s'armer en effet pour toutes les guerres qu'on prédit, que la politique de l'ambition et de la force rendra peut-être inévitables? C'est une sorte d'épidémie envahissante, c'est l'influence du jour. L'Angleterre elle-même, si accoutumée qu'elle soit à se dégager le plus possible des charges militaires, l'Angleterre à son tour entre dans le mouvement; elle se sent prise d'inquiétude, et c'est le lieutenant du commandant en chef de l'armée, du duc de Cambridge, c'est lord Wolseley qui a sonné le tocsin d'alarme il y a quelque temps déjà, en s'élevant contre la négligence des pouvoirs publics, contre le gouvernement stérile des partis, contre les ministères qui font des économies aux dépens de la défense nationale. Depuis, les journaux ont suivi le mouvement; ils ont publié des articles retentissans qui émanaient, disaient-ils, de « la plus haute autorité militaire, » que le duc de Cambridge s'est hâté de désavouer, et qui n'étaient en définitive que le développement des opinions pessimistes de lord Wolseley. Pendant quelques jours, il a été presque avéré que la patrie britannique était en danger, que l'armée anglaise n'existait pas ou qu'elle n'avait pas d'armes, que la flotte elle-même manquait de canons, que l'Angleterre était hors d'état de repousser une invasion. C'est un vieux thème qui date de trente ans, de l'organisation des volontaires par lord Palmerston, et que lord Wolseley a repris pour la circonstance, au risque de créer une panique d'opinion. Le chef du gouvernement, lord Salisbury, il est vrai, s'est fâché cette fois et a vertement semoncé, en pleine chambre des pairs, l'indiscret révélateur des faiblesses vraies ou supposées de l'Angleterre. Il a protesté avec une sévérité hautaine contre les procédés d'un homme que sa position officielle dans l'armée et ses devoirs militaires obligeaient à plus de réserve, si bien qu'on a cru un moment que lord Wolseley allait donner sa démission. Il n'en a rien été. Lord Wolseley est allé

très humblement faire sa confession et sa pénitence devant la chambre des pairs en gardant sa position; il est rentré dans l'ordre! On aurait pu croire que cela allait finir. C'était à peine le commencement; l'impulsion était donnée, et après ces préliminaires, où lord Wolseley n'a point eu un rôle des plus brillans, le mouvement n'a fait que redoubler. Et la panique dure encore! elle est un peu partout, dans les clubs, dans les meetings, dans les journaux, même par instant dans le parlement!

Oui, en vérité, les Anglais se donnent depuis quelque temps à eux-mêmes et donnent au monde une représentation bien bizarre, trop bizarre pour ne pas cacher quelque calcul insaisissable. On dirait, à les entendre, que tout est en péril, que l'Angleterre est sans défense, qu'il n'y a qu'à faire un geste et un signe pour débarquer sur leurs côtes une armée de 100,000 hommes, — et, naturellement, c'est la France qui est toujours la grande suspecte à leurs yeux! Ils supputent les navires, les soldats nécessaires pour l'invasion dont ils sont menacés, et ils se donnent même des émotions en racontant les batailles qui pourraient être livrées. Vainement on leur dit que tout cela est aussi puéril qu'extravagant, qu'il faudrait une flotte de 480,000 tonnes pour débarquer 100,000 hommes, et qu'aucune puissance de l'Europe ne possède cette flotte, que, pour cette raison et pour quelques autres, l'Angleterre peut encore dormir tranquille. N'importe! par un étrange phénomène d'hallucination rétrospective, ils voient le camp de Boulogne reconstitué devant eux, la mer livrée aux envahisseurs, et lord Wolseley, qui sait son affaire, assure qu'on n'a besoin que d'une flotte de 150,000 tonnes pour jeter en trois jours 100,000 hommes au moins sur les côtes britanniques. Ce n'est pas plus compliqué et plus difficile que cela! Voilà pourtant à quoi peuvent passer leur temps des hommes sérieux et pratiques comme les Anglais. Le gouvernement se sent peut-être quelque peu humilié de ces démonstrations passablement ridicules. Il ne se croit pas moins obligé, ne fût-ce que pour ménager l'opinion populaire, de demander des subsides au parlement; il a récemment désigné des officiers de l'armée active pour embrigader et commander les volontaires; il vient même de nommer une commission royale qui est chargée de faire une enquête sur l'état des forces militaires et navales de la Grande-Bretagne, et où se trouvent réunis des hommes comme lord Hartington, lord Randolph Churchill, M. W. Smith, le général Brackenbury, l'amiral sir F. Richards. Après cela, les Anglais retrouveront peut-être leur sang-froid; ils ne se croiront plus menacés par ceux qui ont assez de se défendre. Ils cesseront cette comédie d'une grande nation jouant la peur, comme si elle n'avait pas tous les moyens de sauvegarder son intégrité et même de maintenir sa toute-puissance sur les mers où elle a l'ambition de régner!

L'éclat des fêtes publiques, des manifestations et des ovations n'ex-

clut pas les crises intimes dans plus d'un pays, surtout dans un pays comme l'Espagne. Il y a quelques jours à peine, l'exposition de Barcelone était presque un événement, presque toute la politique au-delà des Pyrénées. Tout semblait se réunir pour donner un intérêt particulier à ces fêtes offertes par une ville industrieuse aux étrangers comme aux Espagnols. La reine régente, Marie-Christine, avait saisi cette occasion pour aller visiter la Catalogne, conduisant avec une généreuse et aimable confiance son jeune fils, un roi de deux ans, au milieu de ces populations indépendantes ; elle était accompagnée de sa cour, du président du conseil, de quatre ou cinq de ses ministres, qui avaient quitté Madrid avec elle, et à son arrivée à Barcelone, par une circonstance bien exceptionnelle, elle était reçue au bruit des canons des plus puissantes escadres étrangères. Pendant les quelques jours qu'elle a passés à Barcelone, présidant à toutes les cérémonies, visitant les usines comme les escadres, recevant tout le monde, la reine Christine a été entourée de toutes les sympathies, de tous les témoignages de la cordialité populaire. Elle a retrouvé à Valence, en continuant son excursion sur le littoral méditerranéen, l'accueil qu'elle avait déjà trouvé à Barcelone comme à Saragosse. Elle a passé heureuse, fêtée et acclamée, à travers ces provinces d'Aragon, de Catalogne et de Valence, si souvent agitées par les révolutions, aujourd'hui pacifiées. Bref, c'est un voyage qui a réussi, qui n'a fait qu'ajouter à l'honnête popularité de la régente, de cette mère prévoyante et loyale dont l'unique soin est de présenter son jeune roi au peuple espagnol. Malheureusement, les fêtes ne sont que des fêtes ; sous les plus brillantes apparences, la politique a toujours ses épines, et pendant ce voyage royal, avant même que la régente fût rentrée à Madrid, une sorte de crise avait déjà éclaté. Elle n'a pas attendu le retour du président du conseil, de M. Sagasta ; elle n'est plus maintenant facile à dénouer, tant elle est compliquée de froissemens, de rivalités et de dissensions intimes, — sans parler des questions de parti qui s'y mêlent.

Comment cela s'est-il passé ? On ne s'y attendait peut-être pas sitôt. Un incident imprévu et assez singulier, d'une nature assez délicate, est venu tout précipiter. En l'absence de la reine, il est d'usage que la première autorité militaire de Madrid aille tous les jours prendre le mot d'ordre auprès de la personne de la famille royale la plus rapprochée du trône. Après le départ de la régente, le capitaine-général de la Nouvelle-Castille, gouverneur militaire de Madrid, le général Martinez Campos, qui est un personnage important de la situation, s'est conformé à l'usage en se rendant tous les jours auprès de l'infante Isabelle, qui a été elle-même un moment princesse des Asturies, héritière du trône. L'infante Isabelle a quitté à son tour Madrid ; il n'est plus resté que l'infante Eulalia, mariée à un fils du duc de

Montpensier, officier dans l'armée active, et le gouverneur de Madrid, s'en tenant strictement à l'ordonnance militaire, ne s'est plus cru obligé d'aller chercher le mot d'ordre auprès d'une princesse dont le mari est son subordonné. La question a été soumise au ministre de la guerre, qui était en ce moment auprès de la régente à Barcelone, et le ministre, le général Cassola, paraît avoir répondu d'un ton impérieux et cassant, en homme qui n'était pas fâché de faire sentir son autorité au gouverneur de Madrid. Le général Martinez Campos a répondu aussitôt par sa démission, — et voilà la guerre allumée pour le mot d'ordre qui n'a pas été demandé à l'infante ! S'il y a eu quelque plainte, elle ne paraît pas être venue de l'infante elle-même, et comme, d'un autre côté, le général Martinez Campos, qui est un des principaux auteurs de la restauration, un des serviteurs les plus résolus de la monarchie, ne peut pas être soupçonné d'avoir voulu manquer d'égards à une personne de la maison royale, il est clair que l'incident survenu à Madrid n'a été qu'une occasion. La question d'étiquette n'a été qu'un prétexte dans une situation déjà compromise, devenue de plus en plus laborieuse et confuse par le trouble des partis, par l'ébranlement de la majorité ministérielle, par la difficulté qu'éprouve le chef du cabinet, M. Sagasta, à faire accepter sa politique. Le fait est que, depuis quelque temps, le ministère rencontre une assez vive opposition, même parmi ses amis. Le ministre de la guerre, le général Cassola, avec ses réformes militaires, n'a réussi qu'à mettre successivement contre lui tous les généraux. Le ministre des finances, de son côté, M. Puigcerver, avec ses projets économiques, a soulevé les plus vives contradictions. Le président du conseil, enfin, s'est exposé à lasser ses partisans avec sa politique semi-réformatrice, à la fois agitée et indécise. Tout tendait à se disloquer, et le général Martinez Campos, qui représente une des fractions constitutionnelles dont l'appui a été jusqu'ici une des forces du ministère, le général Martinez Campos, par sa retraite, n'a fait que hâter une crise qui se préparait depuis quelque temps déjà.

Ce qui sortira maintenant de cette crise ouverte à Madrid est assez difficile à prévoir, d'autant plus que les conditions parlementaires n'ont rien de clair et de précis. Le chef du cabinet, M. Sagasta, est sans doute un homme de ressources et de dextérité, expert dans toutes les combinaisons, habile à raffermir une situation ébranlée et à refaire un ministère. Il paraît évident, toutefois, que le système d'équilibre qu'il a suivi jusqu'ici est à peu près épuisé. Il est obligé de prendre un parti, de se décider à chercher un appui dans un libéralisme plus avancé, dont il devra payer l'alliance par des concessions nouvelles, ou de se replier vers les groupes constitutionnels plus modérés, en ajournant quelques-unes des réformes qu'il a inscrites dans son programme. Ce sont des évolutions qui ne sont peut-être pas sans diffi-

cultés et sans périls, même pour un tacticien expérimenté. Si M. Sagasta, soit par lassitude, soit par prévoyance, croit le moment venu pour lui de quitter le pouvoir, il n'y a plus que cette alternative : ou bien les conservateurs dirigés par M. Canovas del Castillo reviendront avant peu aux affaires, ou bien il se formera un cabinet avec le ministre de la justice, M. Alonso Martinez, qui représente un libéralisme modéré, les opinions constitutionnelles auxquelles se rallie le général Martinez Campos. Ce serait, dans tous les cas, une expérience nouvelle, et c'est ainsi que les brillantes fêtes de Barcelone ont pour lendemain cette crise ministérielle que la reine et le président du conseil ont trouvée ouverte à Madrid, qui a cela de caractéristique qu'elle est la première crise un peu décisive depuis l'inauguration de la régence espagnole.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin mai s'est effectuée sur notre place, comme sur les marchés étrangers, à l'avantage de la spéculation à la hausse, grâce à l'abondance persistante des capitaux, ainsi qu'à l'apaisement momentané des inquiétudes concernant la situation politique.

Le 3 pour 100 a été porté de 82.85 à 83.32, l'amortissable de 85.80 à 86.20, le 4 1/2 de 105.80 à 106 francs. La progression a été bien plus vive sur les fonds internationaux. L'Italien a monté de 98 20 à 98.75, le Hongrois de 79.60 à 81, le Russe 1880 de 79 à 80, en même temps que les cours du rouble se relevaient vigoureusement à Berlin. L'Extérieure s'est avancée de 70.35 à 71 1/4, le Portugais 3 pour 100 de 62.50 à 63 3/4; les valeurs ottomanes elles-mêmes ont légèrement progressé, malgré la confirmation de la nouvelle de la rupture des négociations entre la Porte et la Banque, au sujet d'un nouvel emprunt de 2 millions 1/2 de livres sterling.

On cessait de se préoccuper du discours de M. Tisza, qui, à la fin du mois dernier, avait failli provoquer un incident diplomatique; mais les discours prononcés à l'ouverture de la session des délégations autrichienne et hongroise à Pesth, par l'empereur François-Joseph et par les présidens des délégations, ont suscité de nouvelles appréhensions.

En même temps, quelques dépêches très alarmantes ont été publiées sur l'état de l'empereur Frédéric. Le mouvement de hausse a été tout d'abord enrayé, puis a fait place à une réaction assez vive, les 12 et 13 juin, au moment même où la liquidation de Londres se heurtait à des embarras nés de la baisse rapide des valeurs diamantifères et de quelques titres miniers.

Le 3 pour 100 a été ramené à 82.97, l'amortissable à 85.95, le 4 1/2 à 105.65. Quelques acheteurs ont cru prudent de réaliser non-seulement à cause des nouvelles extérieures, mais aussi sur l'échec complet au sénat du projet de loi du ministre des finances portant modification du point de départ de l'exercice budgétaire.

L'Italien a perdu brusquement l'avance obtenue depuis la liquidation. La situation financière du pays reste difficile; les recettes des douanes sont en grande diminution depuis l'établissement du tarif général et la dénonciation du traité de commerce avec la France. Cette cause spéciale, jointe à l'augmentation des dépenses militaires, menace le budget italien d'un gros déficit en fin d'exercice.

L'Extérieure d'Espagne se tient assez bien aux environs de 71, malgré la crise ministérielle qui vient d'éclater à Madrid. La rente portugaise bénéficie de l'amélioration générale de la situation économique du royaume et de la sécurité qu'offre cette valeur aux capitalistes que l'état instable des affaires en Europe éloigne des autres fonds d'état.

On a cessé à Berlin de peser sur les fonds russes, et il n'est plus question des mesures que le gouvernement allemand devait prendre contre l'entrée des blés de Russie sur le territoire de l'empire. La haute banque internationale soutient le Hongrois au-dessus de 81, en dépit des sacrifices que la nécessité de la préparation à la guerre va de nouveau imposer au budget commun de l'Autriche-Hongrie. C'est une somme de 47 millions de florins que les délégations vont être invitées à voter pour des dépenses militaires déclarées inévitables et urgentes.

Le marché des titres de nos principales institutions de crédit a été plus animé que de coutume, mais les améliorations de cours, dont la plupart ont profité à la faveur de la hausse des rentes, ne se sont pas maintenues dans les deux dernières journées. La Banque de France, après avoir dépassé 3,600, a été ramenée à 3,550; le Crédit foncier, qui émettra le mois prochain 31,000 actions nouvelles réservées au pair à ses actionnaires, s'est élevé jusqu'à 1,470, mais pour revenir ensuite à 1,447. La Banque de Paris, portée à 780, finit à 765; le Crédit lyonnais a gagné 10 francs à 592, mais en a reperdu 6 à 586. Il s'est fait quelques transactions en actions de la Banque franco-égyptienne, de la Banque franco-russe et du Crédit mobilier.

Le Suez a oscillé entre 2,160 et 2,175, le Panama a été porté à 400 francs la veille du vote sur l'autorisation relative aux obligations

à lots. La spéculation a réalisé sur le fait accompli, et l'action est revenue à 382.

Une lutte très vive est engagée à Londres et à Paris sur les prix du cuivre et des actions des entreprises de production de ce métal. Les cours du Rio-Tinto, du Tharsis et d'autres sociétés ont été agités par de violens soubresauts; il en a été de même pour l'action de la Société des Métaux, cette compagnie étant le principal instrument d'action du syndicat qui a porté la prix du cuivre à 81 livres sterling et réussit jusqu'ici à le maintenir à ce niveau élevé.

Les actions des autres sociétés industrielles ont été à peu près immobiles, sauf celles des Voitures, en hausse de 25 francs, sur des prévisions d'augmentations de recettes et de bénéfices nets en 1888 et surtout en 1889.

Le sénat a voté, dans sa séance du 5 juin, le projet de loi déjà adopté, le 28 avril dernier, par la chambre des députés, autorisant la Compagnie du canal interocéanique de Panama à émettre des obligations à lots jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 720 millions, dont 600 millions pour l'achèvement du canal à écluses le 1er juillet 1890, et 120 millions pour le paiement des lots et le remboursement du capital total de l'emprunt en quatre-vingt-dix-neuf ans. La loi a été promulguée le 9 juin, et la compagnie a immédiatement fait connaître les conditions de la souscription publique, fixée au 26 courant. L'emprunt est divisé en deux millions d'obligations à lots, émises à 360 francs chacune, rapportant 15 francs par an, payables semestriellement les 1er juin et 1er décembre de chaque année, et remboursables par des lots, ou à 400 francs, dans un délai maximum de quatre-vingt-dix-neuf ans. Le service de l'intérêt sur ces titres incombera seul à la compagnie. Le remboursement à 400 francs et le paiement des lots seront assurés par un dépôt de rentes françaises ou de titres garantis par le gouvernement français, dépôt qui sera administré par une société civile spéciale, indépendante de la Compagnie de Panama. En dehors de l'amortissement qui se fera chaque année par le paiement des lots, l'amortissement à 400 francs commencera à partir de 1913. Pendant les vingt-cinq premières années, il y aura six tirages par an, comprenant ensemble 366 lots, pour une valeur totale de 3,390,000 fr., entre autres 3 lots de 500,000 francs, 3 de 250,000, 6 de 100,000, etc. A partir du 16 août 1913 et jusqu'à complet amortissement, il y aura quatre tirages par an, comprenant ensemble 236 lots, pour une valeur totale de 2,200,000 francs, entre autres 2 lots de 500,000 francs, 2 de 250,000, 4 de 100,000, etc.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIIIe ANNÉE.

MAI. — JUIN 1888.

Livraison du 1er Mai.

La Vocation du comte Ghislain, deuxième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 5

État politique et moral de la Grèce avant la domination macédonienne, par M. Victor DURUY, de l'Académie française. 47

La Religion en Russie. — IV. — L'Évolution du *Raskol* et des sectes, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 78

La Crise actuelle de la métaphysique. — II. — La Métaphysique fondée sur la morale, par M. Alfred FOUILLÉE. 115

Les Grandes fortunes aux États-Unis, par M. C. de VARIGNY. 143

Un Gaulois de la renaissance. — Étienne Pasquier, par M. le comte GUY de BREMOND D'ARS. 177

Les Fantômes et la science, par M. Raphaël CHANDOS. 203

Revue littéraire. — Sur l'éloquence judiciaire, a propos d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 215

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 227

Le Mouvement financier de la quinzaine. 238

Livraison du 15 Mai.

La Vocation du comte Ghislain, troisième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 241

La Légende de Krishna et les Origines du Brahmanisme, par M. Édouard SCHURÉ 285

L'Instruction secondaire à la campagne, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 323

Études sur l'histoire d'Allemagne. — La Fondation du saint-empire, par M. Ernest LAVISSE. 357
La Maison de l'ouvrier, par M. Jules ROCHARD, de l'Académie de Médecine. 393
Le Dernier connétable de France. — Le duc de Lesdiguières, par M. Auguste LAUGEL. 422
Revue dramatique. — *Adrienne Lecouvreur* a la Comédie-Française; *l'Aveu* et *la Marchande de sourires* a l'Odéon; *Germinal* au Chatelet, par M. Louis GANDERAX. 454
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Juin.

La Vocation du comte Ghislain, quatrième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 481
Du Rôle de la richesse dans l'ancienne Rome sous la république, par M. A. GEFFROY, de l'Institut de France. 528
Un Chancelier d'ancien régime. — IV. — M. de Metternich et la Monarchie de Juillet, la Politique du chancelier en Europe et en Allemagne, les Révolutions de 1848, les Deux chanceliers, par M. Charles de MAZADE, de l'Académie française. 551
Benjamin Constant, par M. Émile FAGUET. 598
Le Salon de 1888. — I. — La Peinture, par M. George LAFENESTRE. . . . 640
A Propos d'un cyclone, par M. le prince Albert de Monaco. 674
L'Empereur Frédéric, par M. G. VALBERT. 685
Revue littéraire. — M. Caro, par M. F. BRUNETIÈRE. 697
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 708
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Juin.

De Lens a Vincennes, par M. Le Duc D'AUMALE. 721
La Vocation du comte Ghislain, dernière partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 767
Le Pouvoir exécutif aux États-Unis, par M. le duc de NOAILLES. 814
La Baie de Santécomapan. — Scènes de mœurs mexicaines, par M. Lucien BIART. 851
Les Grandes fortunes en Angleterre. — I. — L'Aristocratie territoriale, la Haute banque, par M. C. de VARIGNY. 872
Le Mont-Cenis. — Souvenirs de voyage, par M. L. BOUVIER. 908
Revue musicale. — *Le Roi d'Ys* a l'Opéra-Comique, par M. Camille BELLAIGUE. 922
Revue dramatique. — *Le Flibustier* et *le Baiser* a la Comédie-Française, par M. Louis GANDERAX. 931
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 947
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.
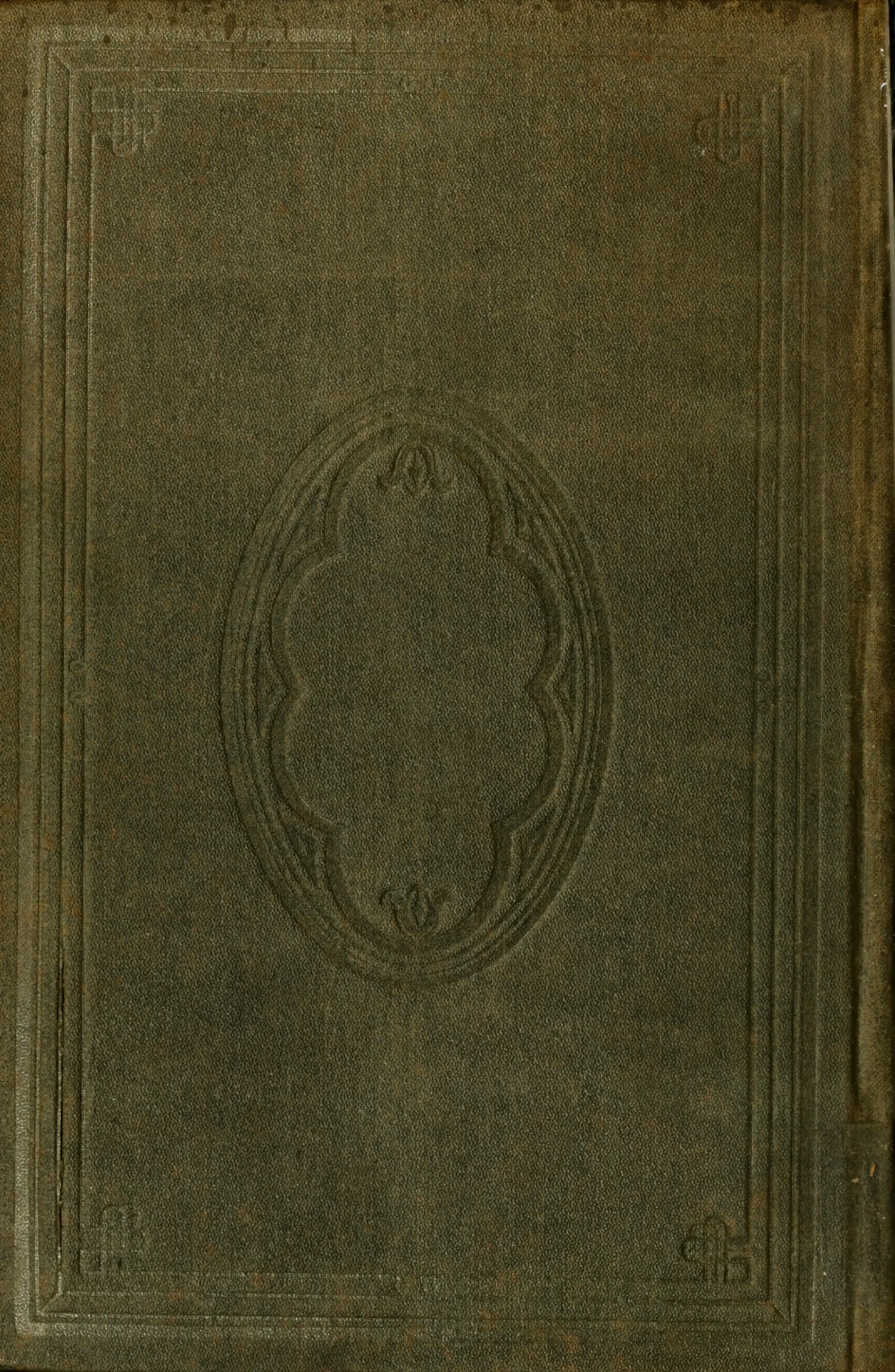
TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 517 556